REVUE APOLOGÉTIQUE

REVUE APOLOGÉTIQUE

Doctrine & Faits Religieux

DIRECTEURS

S. G. Mgr BAUDRILLART, *de l'Académie française.*

MM. J. VERDIER & J.-V. BAINVEL, *de l'Institut Catholique de Paris*

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME XXXVIII

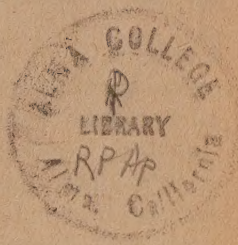

PARIS
GABRIEL BEAUCHESNE
Rue de Rennes, 117
1924
Tous droits réservés.

40477

v. 38
1924

REVUE APOLOGÉTIQUE

La passion du plaisir

(*Fin*)[1].

D'autres causes, non moins actives, et tout actuelles, concourent au règne de cette passion. Nous ne vous surprendrons pas en vous signalant que la recrudescence du mal est un des legs détestables de la guerre.

Certes, une réaction de sensualisme aigu succéda toujours aux cataclysmes. Salvien flagellait Rome saccagée par le sang et le feu, mais insatiable de joie, et inguérissable de sa frénésie de corruption, *Secamur, urimur, non sanamur*. Toutefois, la fièvre du plaisir, qui se propagea chez tous les peuples victorieux ou vaincus, dépasse peut-être en virulence ce que nous rapportait l'histoire. On avait annoncé, souhaité sa venue. « J'espère, écrivait en 1916 un chroniqueur connu, j'espère que nous recommencerons à être légers. »

Ah! l'on n'a point tardé! Même le souvenir de nos grands morts demeura impuissant à entraver la crise. Les cérémonies funèbres en leur honneur servirent de prétexte à étendre et varier les amusements. Ceux qui, par dignité ou sous le coup de leur deuil, risquaient un désaveu de telles inconvenances, et ceux qui, par devoir de leur charge, les censuraient à découvert, trouvaient pour riposte, non l'excuse et le repentir de la faiblesse humaine, mais une justification, et presque la revendication d'un droit. N'avait-on pas assez vécu dans la souffrance et en face de la mort? Et n'était-ce pas justice de compenser les privations par une allégresse libre et prolongée? Alors, ni le décalogue et les com-

mandements de l'Eglise, ni les angoisses de la patrie et le respect des familles affligées n'ont calmé l'effervescence du mal. Depuis cinq ans, il dure, accoutumant si bien les âmes à la dissipation, qu'il leur ôte le courage et même l'idée d'en sortir.

Quelle mesquine conception de l'existence! N'y a-t-il donc rien de plus désirable que les vulgaires satisfactions du corps? Le Psalmiste s'écriait : « Ils me racontent, ils me proposent des plaisirs; mais je n'y vois rien, Seigneur, qui ressemble à la suavité de votre loi[1]. » Voilà, pourtant, le pur bonheur : « fondé sur la vérité, dit Bossuet, il persiste toujours » et procure « un inaltérable repos dans la paix de la conscience et dans la douce espérance de posséder Dieu »[2].

La circulation intense de l'argent et sa dépréciation ont aussi accru le goût du plaisir. Au gaspillage universel, on constate l'insouciance du lendemain et la volonté de profiter aussitôt des richesses. Les fortunes s'élèvent ou s'effondrent avec une rapidité qui n'arrive plus à surprendre; bénéfices et salaires semblent augmenter, à mesure que l'effort est moindre et la vente plus facile; la spéculation amplifie la gêne des ménages; la dépense immédiate des gains a déçu les prévisions de l'Etat sur le rendement des impôts; l'insécurité alarme nos gouvernants... Qu'importe au plaisir? Les conditions de la vie actuelle, loin de l'ébranler, affermissent sa domination.

Une autre cause le soutient, qui ne peut être négligée. Nous parlons librement, en évêque conscient de sa responsabilité, en père que préoccupe le salut de sa grande famille. Ne croyez-vous pas que les mauvaises tendances de notre nature seraient moins malfaisantes, si les pouvoirs publics se prêtaient seulement à les contrarier? Les spectacles, les provocations de la rue et les innombrables manifestations de la licence, que nous venons de censurer, exigent d'être interdits, réprimés? La liberté n'est qu'un leurre et un fléau, dès qu'elle dégénère en désordre! Il y a

1. *Ps.* CXVIII, 85.
2. *Maximes et réflex. sur la comédie.*

une limite naturelle, obligatoire, au droit des autres, qui est le respect des droits de chacun. Or, en provoquant impunément l'enfance et la jeunesse à se pervertir, on obstrue et détruit leur droit de trouver dans la société un cadre propice au maintien de leur pudeur. Permet-on aux assassins d'accomplir leurs crimes? Alors, pourquoi autorise-t-on les effronteries de l'impudicité, et leur accorde-t-on de blesser et tuer, chaque jour, tant d'âmes? Si le gouvernement est désarmé, et que les lois ne suffisent point à l'assainissement de la rue et des salles de spectacle, qu'on en vote de nouvelles, mais qu'on ne laisse pas plus longtemps la jeunesse du pays exposée à de funestes ravages! La patrie s'accorde avec la religion pour le demander.

Enfin, avec le fléchissement de l'autorité familiale, que nous rappellions il y a trois ans, et qui explique que tant d'enfants et de jeunes gens cèdent à leurs passions, il nous faut bien déclarer encore que la multiplicité des divorces concourt à l'affaiblissement de la morale. Léon XIII l'avait prévu dès 1880, et la sagesse de ses avertissements n'a rien perdu de sa vigueur : « Par le divorce, disait-il, les engagements du mariage deviennent mobiles ; l'affection réciproque est affaiblie ; l'infidélité reçoit des encouragements pernicieux ; la protection et l'éducation des enfants sont compromises..., la femme court le danger d'être abandonnée après avoir servi à la passion de l'homme... L'expérience prouve que le divorce, naissant des mœurs déjà corrompues, ouvre la voie à une dépravation toujours plus profonde des habitudes privées et publiques[1]. »

Telles sont les principales causes qui permettent à la passion du plaisir de s'emparer des âmes et de les plier sous son despotisme. L'une ou l'autre suffirait souvent à précipiter notre défaite. Comment l'empêcher, lorsqu'elles se coalisent, afin de nous enchaî-

1. Encyclique *Arcanum divinae sapientiae*, 10 février 1880.

ner plus vite et plus solidement? Mais puisque le triomphe du mal n'est point universel, et que beaucoup d'âmes et de familles, grâce à Dieu, s'y dérobent, apprenez maintenant, de leurs exemples et de l'expérience de la chrétienté, les remèdes capables de détruire ces causes ou d'en limiter la fougue.

III

Les remèdes! Persuadons d'abord les parents qu'il leur appartient de les appliquer. Les familles ne sont-elles pas les premières et naturelles institutrices des mœurs? *Fortes creantur fortibus et bonis.* Comment des pères et des mères pourraient-ils croire terminé leur rôle, quand ils ont donné le jour à un enfant? Ils doivent encore l'engendrer à la religion, à la vertu. C'est jusqu'à sa formation d'homme que leur responsabilité persévère, et c'est sur toute sa vie que devra discrètement s'exercer leur bienfaisante tutelle. Prêt au bien ou au mal, selon les leçons et les exemples qu'on lui proposera, il ne s'affranchira désormais ni de leur souvenir, ni de leur influence. « Si l'homme moral, dit Joseph de Maistre, n'a pas été formé sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur; rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. »

Chemin faisant, nous vous avons prié d'éliminer les abus actuels du plaisir, et d'en éloigner les causes. Mais, comme il s'agit d'un mal profond et tenace, il ne suffit pas de préconiser l'emploi de quelque baume, hâtivement réparateur; nous voulons plutôt vous proposer un traitement préventif et un régime sain, qui fortifieront le tempérament moral de vos chers enfants.

Il convient premièrement que vous bannissiez toute pédagogie molle. Au lieu de laisser croire que la vie est une fête perpétuelle, où nos moindres souhaits se

réalisent, inculquez-leur, dès leur âge de raison, la grande idée de « l'incompréhensible sérieux de la vie humaine[1] ». Enseignez-leur à gravir de rudes escarpements avec un courage jamais ralenti, avec une acceptation de la douleur, qui ne fléchisse pas au plus léger choc. Le *Quotidie morior*, de saint Paul, l'écoulement continu et irréparable de nos forces, l'âpre et victorieuse mainmise de la mort, chaque jour, chaque heure, sur nous, est la loi de notre destinée. Ce souvenir réitéré préservera leurs sens de guetter les satisfactions mauvaises ; il ramènera le plaisir à sa fonction de délassement et de trêve, sans lui accorder de devenir une halte énervante et prolongée. Plus vos enfants convoitent les jouissances inférieures et témoignent qu'ils les veulent atteindre, plus il vous faut redoubler de zèle pour les garder du péril, ou les détacher de ses griffes.

Or, comment escompter que de vagues motifs de morale, ou des conseils empruntés à l'hygiène, à la gymnastique et aux sports, y parviendront? On a trop vanté le *Mens sana in corpore sano* comme une panacée irrésistible. Ce serait plaisant, si en ce grave sujet ne détonnait le badinage, d'entendre prôner doctoralement l'éducation physique pour un infaillible moyen de retenir la jeunesse sur la pente du plaisir, et de la garder chaste. Nous ne nions pas l'effet salutaire de l'activité aux jeux : tout éducateur proclame que des récréations où l'on s'ébat avec entrain, en ne songeant qu'à des succès personnels et au triomphe du camp, écartent ou tempèrent le danger des conversations impures. Mais si l'on s'en tient à une médication sportive, pour conjurer les dérèglements, nous n'hésitons pas à la déclarer inefficace. C'est un mirage de faire du mot athlète le synonyme de continent, et de juger tout *match*, ou tournoi, un exercice de vertu.

Qu'on n'estime pas meilleur d'inviter les jeunes gens, par la simple considération de leur dignité ou des avantages sanitaires, à repousser le sensualisme et à

1. Bossuet.

pratiquer l'abnégation ! Piètres motifs, et de pauvre résultat ! Les articles du Code ne font pas, non plus, les vertueux. S'ils empêchent ordinairement de tuer ou de voler, en indiquant, au carrefour de toutes les routes, la présence du gendarme et du juge, jamais leurs interdictions ne hausseront les âmes jusqu'aux régions du bien. « Il faut, disait Joubert, du ciel à la morale. » Seule, la religion peut obtenir à l'âme de résister aux instincts du corps ; seule, elle peut apprendre à peser les plaisirs au poids de Dieu ; seule, elle révélera l'obligation de la prudence à des enfants ou des jeunes gens qui l'ignorent ou la dédaignent. De quels élans, par exemple, ne les emportera-t-elle pas au-dessus des vilenies dont ils subissent les sollicitations et l'attrait, quand elle les instruira de sa glorieuse doctrine : *Mihi vivere Christus est*[1], Le Christ est ma vie, votre vie », et qu'elle les pressera d'avoir les pensées et les sentiments du Christ, *Hoc sentite in vobis quod est in Christo Jesu*[2]. Grandis à cette clarté, fortifiés par ces résolutions, combien plus aisément seront-ils généreux et constants à pratiquer la vertu que Tertullien appelle « la fleur des mœurs, l'honneur des corps, la garantie de la race et le signe indéniable d'une âme sainte »[3] !

Nous étonnerons, sans doute, plusieurs familles fort distantes de cette opinion et de cette manière d'agir, en vous demandant d'apprendre, de bonne heure, à vos enfants, la salutaire nécessité de la pénitence. Ah ! sur ce point que de conversions s'imposent ! Un des représentants réputés de la morale laïque, outre qu'il contredit la doctrine chrétienne, commet une étrange erreur de psychologie, quand il érige en maxime pédagogique qu' « il ne faut pas que la sévérité des principes aille jusqu'à la mortification[4] ». C'est l'observance d'un tel conseil qui rend tant de mères empressées à contenter leurs enfants et à leur épargner tout

1. *Philip.*, I, 21.
2. *Ibid.*, II, 5.
3. *De Pudic.*, 1.
4. M. Félix Pécaut.

chagrin, à se faire leurs servantes, à ranger ou ramasser les objets que leurs caprices ou leur nonchalance laissent traîner au hasard, à diminuer, par cette perpétuelle et fâcheuse complaisance, leur initiative, et à favoriser inconsciemment le progrès d'un caractère orgueilleux et despote. L'expérience permet de prédire à ces trop faibles parents mécomptes, échecs et remords. Plus digne, plus judicieuse, plus apte à former un enfant et un jeune homme, l'humble et virile conviction qui inspirait au P. de Ravignan cette prière : « Seigneur, donnez-moi de faire toujours ce qui me coûte le plus et que vous aimez le mieux ! »

Pourquoi feindre d'oublier que nous sommes les disciples d'un Dieu qui vécut pauvre, souffrit et mourut pour nous, et qui entend que nous marchions, à sa suite, sur la voie royale de la croix ? *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me*[1]. Malheur à ceux qui s'opiniâtrent dans les plaisirs de la chair ! Saint Paul les déclare voués à la mort éternelle, au lieu qu'il promet la récompense aux âmes d'élite qui mortifient leur concupiscence par la vertu de l'esprit[2]. Pères et mères, aimez-vous assez vos enfants pour vouloir assurer leur vrai bonheur, non l'éphémère et l'illusoire, mais celui qui surpasse, dit l'Apôtre, toute prévision, et ne connaîtra nul déclin ?

*
* *

Vous leur rendrez déjà un grand service, si vous leur donnez le sens, l'habitude de la vie sérieuse et de l'abnégation. Mais un autre et indispensable moyen de combattre en eux la passion du plaisir est de les surveiller.

Toute surveillance n'est pas préservatrice. A l'exercer d'une manière fureteuse et tâtillonne, des parents manquent leur but et perdent leur prestige : il faut du tact, de la discrétion, et autant d'adresse que de fer-

1. MATTH., XVI, 21.
2. *Si secundum carnem vixeritis, moriemini ; si autem spiritu facte carnis mortificaveritis, vivetis* (*Rom.* VIII, 13).

meté. Gardez-vous aussi de multiplier les recommandations et les remontrances avant et après tous les divertissements de vos fils, comme si vous aviez résolu de diluer dans beaucoup de morale leurs gouttes de bonheur. Vous ne parviendriez qu'à les agacer et à en faire des rebelles ou des hypocrites : devant vous, ils se plieront à des gestes ou des résignations qu'ils abhorrent, mais, en arrière, ils se hâteront de prendre leur revanche, au détriment de l'autorité paternelle et de la religion qui la soutient.

Surveiller, c'est observer, deviner, se préoccuper ; c'est apercevoir avec toute la clairvoyance de son esprit et de son cœur. Qui se contente de découvrir immédiatement, d'improviser des ordres et des défenses, et de prendre au galop des sanctions, ignore l'éducation profitable, celle qui améliore et élève. Oh ! l'exquise et fructueuse surveillance d'une mère, patiemment appliquée à lire, dans les yeux et sur le visage de son enfant, les mouvements contradictoires du cœur, et qui déchiffre sa petite âme rien qu'à ses gestes ou propos spontanés ! Quelle n'est pas son influence, quand elle a doucement acquis la confiance de son fils et de sa fille, et qu'à l'heure opportune, ses conseils rencontrent la docilité affectueuse, préparée, de concert, par le crédit de l'autorité et l'élan de la tendresse ! Combien, de même, un père, en face des extravagances de l'émancipation, peut être utile à ses fils, s'il sait mieux encore convaincre que commander, s'il ne froisse pas une sensibilité irritable, et s'il inspire le respect du devoir par sa propre façon de le remplir ! Quand des consciences d'enfants et de jeunes gens ont été ainsi disciplinées, dès le premier éveil, par le concordant enseignement des préceptes et exemples du père et de la mère, elles se montrent, généralement, plus robustes à repousser les assauts du démon intérieur et les excitations du dehors.

Ne prétextez pas que la surveillance vous ennuie ou vous déplaît. Attendez-vous, d'ordinaire, que vos enfants soient blessés ou malades, avant de leur ôter l'arme ou le poison dont ils ne soupçonnent pas le

danger? Pourquoi n'auriez-vous pas la même promptitude à les préserver du mal, lorsqu'il s'agit de périls moraux, capables de meurtrir ou tuer leurs âmes? *Provide ne bibat de aureo calice Babylonis*[1], selon la monition de saint Jérôme, apprenez-leur à discerner la fange sous la dorure. Jamais plus peut-être, à cause de votre insouciance, ils ne constateraient la méprise; jamais plus ils n'en éluderaient le dommage.

Vous aurez donc soin que leurs plaisirs ne contreviennent ni aux lois de Dieu et de l'Eglise, ni aux convenances de la morale. Sachez où ils vont, et ce qu'ils y voient et rencontrent. Défiez-vous des familles qui professent, sur l'éducation moderne, des idées opposées aux vôtres. Par une condescendance qui serait une abdication, vous pouvez ruiner, en une après-midi ou une soirée, l'œuvre de plusieurs années de sollicitude. Tout était, chez vous, sain, mesuré, protecteur; mais, au dehors, le grand vent de la passion a ravagé les âmes, et vous restez impuissants et découragés devant le désastre. O mères, gardez vos jeunes filles, et ne les abandonnez pas, loin de votre tutelle, à l'aventure de compagnies incertaines! Parents, abstenez-vous de conduire vos enfants à tout spectacle dont vous ne connaissez ni le genre, ni la donnée, et interdisez-leur, sans hésitation, tout livre, toute brochure qui déflorerait leur foi ou leurs mœurs. Si vous nous jugiez rigide, nous vous rappellerions que saint Jean Chrysostome range l'éducation relâchée parmi les péchés les plus graves.

*
* *

Dieu nous prémunisse, certes, de proscrire les honnêtes amusements! C'est même un bon moyen de combattre la passion du plaisir, que d'en offrir d'agréables et d'en régler le choix. L'enfance et la jeunesse ont besoin de se distraire. Seuls, des Jansénistes, qui frémissaient de crainte, au contact d'une joie innocente, avaient tout ordonné, depuis le lever, à quatre heures du matin, pour « représenter, même aux éco-

1. *Ad Gaudent.*

lières, que leur travail plairait d'autant plus à Dieu, qu'il leur plairait moins ». Ils « contenaient les enfants comme dans une cage et en fermaient toutes les ouvertures », car ils jugeaient la promenade une occasion « peccante ». Jamais d'encouragement, de félicitation, ni de récompense, mais une surabondance de punitions, afin d'accoutumer déjà leurs disciples à subir les châtiments, dont Dieu frappera le grand nombre de damnés! Quelle lugubre génération eût préparée ce régime, si Port-Royal avait instruit les collégiens de France!

La sainte Eglise ne pratique, ni n'approuve pareilles méthodes. Elle condamne, au contraire, les théories qui considèrent le plaisir comme illicite et rendent la vie morne et désespérante. Ce n'est pas seulement l'aimable saint François de Sales qui écrit avec suavité : « Puisque nous sommes enfants, faisons nos enfances, en nous souvenant de la maison du Père... Prenons nos passetemps et honnêtes récréations selon la commune prudence, qui donne à toutes choses le recul, le temps, le lieu et la mesure » ; mais le grave saint Thomas d'Aquin ne défend pas les joies, puisqu'il recommande d'en éviter l'excès, et prescrit qu'elles soient en harmonie avec les personnes, les temps, les lieux, et toujours dignes de l'homme[1]. » Saint Paul nous invite, du reste, à nous réjouir dans le Seigneur, avec un redoublement qu'explique et justifie le pur bonheur de la paix de Dieu[2]. Enfin la Providence ne contribue-t-elle pas, elle-même, à nos plaisirs par les splendeurs de la nature, le charme des sites, des fleurs, des oiseaux et des êtres innombrables qui sont la fête perpétuelle de la création? par les satisfactions très hautes de l'esprit, la grâce des lettres et des arts, les découvertes des sciences? par les joies délicates de l'amitié et de la famille? par les émotions de la charité, de la conscience et de la religion? Oui, nous pouvons sans crainte nous complaire aux joies de ce monde, pourvu que nous les recevions de la bonté

1. IIa IIae q. CLXVIII, art. 2.
2. *Philip.*, IV, 17.

de Dieu, et que nous prenions soin de ne pas nous en servir contre notre bienfaiteur.

Or, entre toutes ces joies, celles qui possèdent le plus d'ascendant sur la jeunesse pour contrebalancer la séduction des autres, ce sont les joies familiales. Rendez donc agréable votre foyer. Qu'il y fasse bon vivre ! Ne le troublez point par des gronderies contre chacun ; abstenez-vous de scènes domestiques ; déridez les visages par votre air avenant, et n'employez surtout l'heure des repas, ou des réunions de la famille, ni aux doléances et récriminations, ni à la manifestation déplaisante de vos défauts de caractère et de vos torts. Si les jeunes gens s'évadent de la maison, n'est-ce pas, quelquefois, qu'elle a cessé d'être attirante? Dieu veuille qu'elle demeure le trait d'union de tous, un abri chaud et réconfortant, au besoin, un port qui accueille, sans les maudire, d'imprudents naufragés !

Ces divers remèdes, tous utiles, n'obtiendront pourtant de résultat que si vous demandez à la prière de les rendre actifs. Dieu, qui voit et bénit vos efforts, et se déclare prêt à les seconder, exige que vous vous reconnaissiez incapables de vaincre, privés de son secours. C'est en aiguillant vos fils vers l'église et la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, que vous ménagerez à votre protection la force et la durée, dont Gratry a vanté la bienfaisance. « Dieu, dit-il, mettait des murailles entre moi et le danger. L'homme de l'amour, engendré par la communion, n'a jamais été détruit en moi... Je vois, jusqu'à vingt ans et au delà, l'amour de ma mère me protéger et m'envelopper comme le manteau de la sainte Vierge. Je vois avec une clarté parfaite combien cet amour me purifiait et m'éloignait du mal[1]. »

O mères inquiètes, ayez donc confiance en l'aide de Dieu, et invoquez-le ! D'autres que vous ont craint, gémi, pleuré sur les défauts de leurs enfants ; d'autres que vous ont vu la passion du plaisir ruiner leur espérance, et détruire l'éducation sérieuse qui

1. *Souvenirs de jeunesse.*

avait été leur souci et devait être leur gloire ; mais rien n'a pu les abattre ; leur foi a fait violence à Dieu. Vous savez comment l'admirable sainte Monique, votre modèle, obtint, par ses larmes et ses prières, que revînt des lointains pays d'hérésie et d'iniquité, celui qui fut une des lumières de l'Eglise. *Elevavit vocem suam et flevit*, Elle multiplia ses instances, et versa, dit Augustin, ces larmes désintéressées, qui ne demandaient au ciel ni or, ni argent périssable, ni même la santé, mais l'unique salut de son enfant. Inspirez-vous de son exemple et qu'un égal succès couronne vos supplications !

*
* *

Au moment de conclure, après vous avoir retracé l'étendue et les ravages de la passion du plaisir, et indiqué successivement les causes qui l'engendrent et la surexcitent, puis les remèdes qui la modèrent, nous vous conjurons de retenir notre enseignement et de le mettre en pratique.

Tous les fidèles y trouveront sujet de réflexion, et voudront opérer, dans leur vie et leurs sentiments, les réformes que nous venons de déclarer utiles ou nécessaires. Mais nous nous sommes adressé surtout aux parents, et sans distinction. Que pas un ne s'estime dispensé de l'éducation morale de ses fils ! Humbles ou pauvres, autant que les riches et les grands de ce monde, ils ont uniformément reçu de Dieu l'insigne honneur de la paternité. Toute la grandeur de la délégation divine leur est donc échue, avec les devoirs précis qu'elle comporte. La Providence ne leur commande pas seulement de vêtir et nourrir leurs enfants, mais de leur apprendre à la servir et à l'aimer. Est-il œuvre humaine plus haute, plus séduisante, et de plus large répercussion? L'Eglise et la France se joignent à nous pour vous supplier d'y consacrer vos meilleurs soins. Elles savent que l'excès du plaisir dégrade le corps, affaiblit la raison, supprime les nobles essors, et qu'il les prive, toutes les deux, de la relève, si attendue, de chrétiens exemplaires et de hardis pa-

triotes. Exaucez leur vœu, et montrez-vous bons catholiques et bons Français.

Le Carême vous invite à renoncer aux égarements, et à prendre votre plaisir en Dieu, qui comblera les légitimes aspirations de votre cœur, *Delectare in Domino et dabit tibi petitiones cordis tui*[1]. Ah! si tels pères, telles mères, qui, avant l'an écoulé, rendront compte au Souverain Juge de l'éducation donnée à leurs enfants, évaluaient maintenant, comme alors, le médiocre héritage de leçons et d'exemples qu'ils leur laisseront, ne se résoudraient-ils pas aussitôt à réformer leur vie? Or, qui peut se promettre un lendemain?

Ardemment désireux du salut de vos âmes, nous vous souhaitons la joie divine, fruit de la justice et de l'innocence, *Domine, dedisti laetitiam in corde meo*[2]. Oh! ne redoutez pas qu'elle soit décevante, ni austère! Puisque le bonheur, au dire des philosophes, est le sentiment de la vie, en est-il de plus intense que de sentir croître en soi la vie éternelle, qu'apportent la grâce et la présence de Dieu? Rappelez-vous les promesses du Sauveur aux cœurs purs, et la doctrine de saint Paul sur notre condition de frères de Jésus-Christ, de temples de l'Esprit-Saint. Qui oserait comparer la sensation fugitive des plaisirs terrestres à la sublime émotion d'une âme, admise à partager ainsi la félicité de Dieu? Croyez-en saint Augustin, qui s'écriait, en chantant les miséricordes du Seigneur: « Combien tout à coup trouvai-je de plaisir à quitter ce que j'avais tant craint de perdre! Car vous, ô mon Dieu, qui êtes le seul vrai et souverain bien, digne de remplir une âme, vous me teniez lieu de tous les plaisirs, et la joie de me voir enfin soumis à vous, la joie de m'être surmonté moi-même, était pour moi quelque chose de plus délicieux que toutes les délices passées. »

Mgr Grente,
Evêque du Mans.

1. *Ps.*, XXXVI, 4.
2. *Ps.*, IV, 7.

Liberté de conscience et Paix scolaire

(*Fin*)[1].

Tels sont les devoirs privés de quiconque a charge de faire élever des enfants. Il en est d'autres qui lient le citoyen dans sa vie publique, dans son activité politique, relativement à l'existence et au fonctionnement du *régime scolaire* lui-même. Et ces derniers, à la différence des premiers, n'atteignent pas seulement le chef responsable de famille. Ils s'imposent à tout catholique, dans la mesure où celui-ci peut, et donc doit, directement ou indirectement intervenir en faveur du bien commun.

Dans la question présente, en effet, il s'agit, ni plus ni moins, de la vie de la patrie, — s'il est vrai que cette vie est foncièrement liée à la *mentalité* et à la *moralité* des générations futures, et s'il est vrai que celles-ci se préparent, se façonnent à l'école.

Dans le concret, comment les Catholiques exerceront-ils ce devoir civique ?

Tout d'abord, qu'ils empêchent les écoles existantes, déjà condamnables (nous avons vu en quel sens), de devenir pires et plus nuisibles. Empêcher un plus grand mal, quand on ne peut mieux faire, est déjà un grand bien et peut constituer une grave obligation pour qui est à même de le faire. Or, s'il y a un mal jusqu'ici légalement inévitable, celui de la neutralité confessionnelle, il en est un autre, jusqu'ici illégal : celui d'une neutralité à base de positivisme, soit explicite soit implicite. Et c'est sur ce point que les débats se sont rouverts encore tout récemment.

Quand fut votée la loi qui laïcisait l'école confessionnelle, quelle était la vraie pensée de Jules Ferry ? On a beaucoup discuté là-dessus. Au fond, ce qui importe le plus, ce sont les résultats qui ont suivi ou qui doivent suivre encore, et ceux-ci dépendent avant

1. Voir *Revue Apologétique*, n° du 1er mars 1924, p. 667 sqq.

tout de la place qu'on y a faite ou qu'on y fera à l'enseignement des *Devoirs envers Dieu*. Or, « l'histoire de la loi de 1882 témoigne de la place exceptionnelle qu'avaient eue dans les préoccupations du législateur et du grand public les devoirs envers Dieu. Inscrits dans la loi par le Sénat, effacés par la Chambre, garantis par les déclarations orales du ministre, officiellement promulgués dans les programmes de 1887, on les avait conquis pour ainsi dire, de haute lutte, dans une bataille ardente, mais loyale. Ils avaient reçu une première consécration officielle des fondateurs même de l'école laïque et une seconde, non moins importante, d'une acceptation très favorable par l'immense majorité des Français. Ils étaient aussi devenus partie intégrante de l'enseignement public, une sorte de charte qui garantissait l'esprit de l'école tel que la nation l'approuvait. » (*Bulletin National* des Instituteurs et Institutrices Catholiques, octobre 1923, pp. 8 et 9. Paris, Beauchesne)[1].

Légalement donc, quelle que fût l'intention secrète des législateurs, les *devoirs envers Dieu* avaient droit de cité dans les programmes. En fait, à mesure que les anciens cadres des instituteurs se rajeunissaient et qu'arrivaient à l'école de nouvelles générations de maîtres imbus d'un esprit nouveau, le « sabotage » des

1. Toutefois, pour ne rien négliger de ce qui peut aider à instruire ce « procès de tendance » ou des pensées de derrière la tête des grands inspirateurs du laïcisme, il est bon de relire deux déclarations autorisées.

L'une est de M. Payot (*Correspondance de la Ligue de l'Enseignement*, 12 avril 1908) : « Nous allons, dit-il, expier l'erreur commise par des fondateurs de l'enseignement laïque qui, pour ne pas effrayer les adversaires, ont introduit cette notion de neutralité, qui à l'expérience paraîtra une impossibilité... On arrive aujourd'hui à cette situation, qu'il est impossible à un esprit affranchi des religions confessionnelles de prononcer un mot qui soit véritablement neutre. »

L'autre figure au *Journal Officiel*, p. 211, séance du 20 janvier 1910. L'abbé Gayraud y rapporte, sans avoir jamais été démenti, les mots suivants, qu'il attribue à M. Viviani : « On nous parle de neutralité scolaire ! Mais il est temps de dire que la neutralité scolaire n'a jamais été qu'un mensonge diplomatique et une tartuferie de circonstance. Nous l'invoquions pour endormir les scrupuleux et les timorés, mais maintenant il ne s'agit plus de cela, jouons franc jeu. Nous n'avons jamais eu d'autre dessein que de faire une Université antireligieuse, et antireligieuse d'une façon active, militante, belliqueuse. »

règlements officiels se développa, sournois chez les uns, ouvert chez les autres. Aussi, récemment, lorsqu'un incident subit a fourni l'occasion d'explications nettes, la *Revue de l'Enseignement primaire* a pu écrire : « Il est bien vrai, monsieur le Ministre, que le « bon Dieu laïque » a cessé de vivre ; mais sa mort n'est point d'hier, elle date de 20 ans déjà, elle est de quelques mois antérieure à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« Il est exact que son sacrifice a été le fait de la majorité du corps enseignant primaire, — à l'exclusion bien entendu, de ses grands chefs ; mais ce sacrifice s'est fait, non par un escamotage sournois qui n'est pas dans la manière des laïques, mais par une bataille politique, incident de la grande lutte qui a abouti à la laïcisation de l'Etat. »

Il y eut cependant, de temps à autre, des difficultés dans cette marche vers l'intégrale « laïcisation de la laïque ». Il y eut des incidents de personnes, — des incidents à propos de Congrès, de déclarations de guerre au sujet des syndicats fondés contre tout droit légal, — à propos des Manuels condamnés...

Une fois, notamment, de longs débats furent institués au Parlement et l'on peut dire que, au cours de ces discussions publiques, acte officiel fut pris de cette évolution (Voir en particulier *Le Temps* et l'*Echo de Paris* de décembre 1909).

Le dernier épisode — provisoirement — de cette lutte est encore dans toutes les mémoires. On sait comment, un beau jour d'après-guerre, furent publiés de *nouveaux programmes*, notablement différents des anciens, sur les fondements essentiels de toute éducation. La morale théorique était à peu près éliminée, et remplacés par des « exemples tirés de la vie ou des lectures quotidiennes ». Des Devoirs envers Dieu, il n'était pas question ; on ne les supprimait pas, on les omettait par prétérition : un escamotage ! On ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir. Articles de journaux, demandes d'interpellation au ministre de l'Instruction publique, protestation de la Ligue

patriotique des Françaises au nom de ses 600.000 adhérentes, réclamations dans les milieux laïques eux-mêmes, amenèrent M. Bérard à donner une première réponse. Elle expliquait l'omission dans les programmes et promettait que les *Instructions ministérielles* qui allaient suivre répareraient ce désastre.

Ces *Instructions* parurent le 20 juin à l'*Officiel* : elles restauraient l'ancien état de choses et lui donnaient même une consécration nouvelle, se référant expressément aux anciens textes. Qu'en adviendra-t-il ? De M. Léon Bérard ou des maîtres, qui l'emportera ? Nul ne le peut prédire, quand on sait surtout avec quelle désinvolture, avec quelles menaces sont accueillies les paroles du Grand-Maître de l'Université française[1].

De son côté, la *Revue de l'Enseignement primaire*, dans l'article cité plus haut, déclarait, sur un ton qui manque d'aménité envers M. Bérard, à qui on s'adresse directement : « Définitive (il s'agit de la *laïcisation de l'école laïque*) j'ose le dire, car vous possédez à un trop haut degré l'esprit politique pour ne point deviner quel danger il y aurait à vouloir restaurer, en 1923, un enseignement que le corps enseignant a, depuis 1903, jugé inconciliable avec le souci d'une neutralité véritable[2].

1. Avant même qu'eussent paru les Instructions de M. Bérard, M. F. Glay, secrétaire général du syndicat national des instituteurs et des institutrices de France (un syndicat proscrit par le gouvernement, et donc illégal), déclarait dans l'*Ère nouvelle:* « ...Le syndicat national des instituteurs manquerait au plus élémentaire de ses devoirs s'il n'affirmait pas, par des actes, la défense d'une morale laïque distincte de la règle religieuse.

« Le Conseil supérieur ayant effacé les derniers vestiges de l'éducation basée sur l'idée de divinité, nous sommes décidés à ne pas reculer. Si M. Bérard hésite, le syndicat donnera, lui aussi, ses « instructions » et dans ce conflit voulu par la hiérarchie versatile ou pusillanime, la corporation organisée l'emportera nécessairement sur un ministre trop obéissant aux caprices de la politique. » (Cité par le *Bulletin national*, octobre 1923, p. 11.)

2. Notons en passant la prétention de ce « corps enseignant », qui se considère comme *le juge souverain* dans une affaire où il n'est après tout que *le délégué des familles*, par elles payé pour élever leurs enfants, et nullement qualifié pour leur imposer ses propres conceptions philosophiques. Encore un cas où l'administrateur se conduit comme le maître des citoyens, — quand il n'est pourtant que leur serviteur.

« Et vous saurez comprendre surtout, Monsieur le Ministre, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, complétée par la séparation de l'Ecole et des philosophies confessionnelles, a enlevé aux laïques tout prétexte d'anticléricalisme scolaire, et que les raisons d'une propagande antireligieuse renaîtraient fatalement, si vous cédiez au conseil d'une imprudente faction, tendant à raccrocher à nos murs les idoles que nous en avons arrachées, il y a vingt ans. »

Dans de telles conditions, on ne peut rien prédire à coup sûr, mais on a beaucoup à craindre pour l'éducation chrétienne des enfants. Seulement, il ne suffit pas de gémir. Il appartient aux citoyens catholiques de *s'aider par les moyens légaux*, d'opposer campagne de presse à campagne de presse, conférences à conférences, de soutenir la bonne volonté des pouvoirs publics, s'ils l'ont; de la leur inspirer, s'ils ne l'ont pas.

On entend l'objection: tous ces efforts demeureront vains ! En apparence, peut-être; en réalité, non. Qu'on surveille, qu'on dénonce les *violations de la neutralité*. Le délinquant ne sera pas déplacé, encore moins révoqué, pas même blâmé officiellement; les autorités académiques ou préfectorales sembleront inertes; les interpellations à la Chambre n'auront aucune sanction. Soit ! Pourtant, à peu près toujours officieusement on avisera les autorités de rappeler à l'ordre leur personnel. Avant tout, on ne veut pas avoir « d'affaires ». Et à la longue, on constatera une atténuation dans la guerre à Dieu...

Atténuation, d'ailleurs, qui ne sera qu'un pis-aller. Car que pourront bien enseigner des maîtres dans ces dispositions de forçats ! Et ainsi il faut encore en revenir à cette conclusion: si on veut assurer la liberté dans l'éducation de l'enfant, il faut assurer la liberté dans le choix de l'école. Rien de plus évident. Faute de quoi, nous aurons de bonnes paroles ou de beaux écrits, des discours publics, des déclarations officielles, des Circulaires ministérielles, des textes de

lois même, mais le tout également inopérant : *verba, praetereaque nihil !*

Et enfin, en attendant qu'on puisse obtenir une juste amélioration du régime scolaire, il faut *améliorer les maîtres eux-mêmes*. Il en est de bons, d'excellents. Ils ont des idées saines, des sentiments profondément chrétiens. Ils ont des désirs d'apostolat que, dans leur enseignement, ils contiennent à regret par loyalisme envers les règlements professionnels. Mais, même dans ces limites, croit-on qu'il soit indifférent, dans les campagnes surtout, d'avoir de bons ou de mauvais maîtres ?

Même en dehors de l'enseignement proprement dit, il y a la manière d'enseigner, l'esprit dans lequel on enseigne. Il y a, en *histoire*, la présentation des événements, si différente suivant qu'elle est donnée dans un esprit objectif, impartial, sympathique même, ou dans un esprit passionné, hostile... Est-il indifférent que tel maître, par exemple, enseigne la vieille *morale* traditionnelle, c'est-à-dire pratiquement celle de la loi naturelle, du Décalogue, du christianisme, en l'appuyant nettement sur un Législateur divin, ou une morale soi-disant scientifique, nouvelle, positive... à base de je ne sais quelle *solidarité*, ou d'une *sociologie* dernière mode, qui va fonder, ou même résumer pendant quelques années toute science et toute moralité ?

Le premier, d'abord, évite tous les ravages que causerait le second, et c'est déjà un immense résultat, bien que négatif. De plus, articles de lois, réglements scolaires demeurant identiques, et l'enseignement étant supposé strictement non-confessionnel, les résultats de cet enseignement ne seront pas les mêmes selon que s'y ajoutera le commentaire si éloquent, ici d'un sourire dédaigneux, moqueur, de l'éloignement systématique de toute pratique religieuse ; là, au contraire, d'une attitude respectueuse dans les fonctions publiques, d'une pratique religieuse exemplaire dans la vie privée.

Enfin, il y a l'apostolat de l'exemple, de l'atta-

chement au devoir professionnel qui donne une si grande autorité, une si puissante portée à tous les faits et gestes du maître, à sa vie privée, digne, réservée, modeste, chrétienne, à ses pratiques religieuses assidues... apostolat muet en apparence, mais en réalité très efficace, très agissant sur l'enfance, sur la jeunesse. Qu'on n'en doute pas, la prédication par l'exemple a un autre pouvoir pratique de persuasion et d'entraînement que la prédication par les discours.

De là, l'importance des efforts d'apostolat déjà entrepris auprès du personnel à tous les degrés de l'enseignement officiel. Sans parler de l'apostolat intellectuel, moral et religieux auprès des Ecoles normales de jeunes gens et de jeunes filles, il y aurait lieu de citer des Œuvres similaires ou des publications périodiques destinées aux maîtres en exercice. Tels sont le *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université*, destiné surtout à l'enseignement supérieur et secondaire ; le *Bulletin national des Instituteurs et des Institutrices catholiques* de l'enseignement public (Paris, Beauchesne) ; et encore le bulletin *Aux Davidées*. Ces deux derniers périodiques s'adressent à l'enseignement primaire. Il existe aussi un *Bulletin* en Alsace, à l'usage des membres catholiques de l'enseignement... A ces publications périodiques s'ajoutent enfin des livres, comme *Ames Nouvelles* par A. Bessières (Paris, de Gigord), des *Conférences*, des *Cercles d'études*, des *retraites fermées ;* et autres fraternelles *associations* où ces maîtres si méritants vont alimenter leur vie de piété, entretenir et perfectionner leur esprit de devoir chrétien et professionnel. De toute cette activité, le détail constitue une large partie et non la moins vivante, ni la moins intéressante, de la *chronique* de ces périodiques.

Faut-il s'en tenir là ? Ne conviendrait-il pas que les catholiques fassent un effort sérieux pour entrer dans la place où se forme l'âme de la France de demain ? Ils ont fait beaucoup, et à bon droit, pour entrer dans les grandes écoles officielles, militaires ou

techniques de toute sorte. En ce qui regarde particulièrement l'armée, on ne peut pas ne pas être frappé de l'appoint décisif apporté pendant la guerre par nombre de chefs d'un moral si profondément chrétien. Sans vouloir s'attribuer aucun monopole, les maîtres de l'enseignement libre peuvent se rendre le témoignage qu'ils ont largement contribué au salut de la France, au cours de la guerre. Or, pour le salut de cette même France, *la formation des âmes* n'est-elle pas d'aussi capitale importance que la préservation de nos frontières matérielles ? Et cette formation ne se fait-elle pas dans l'école à tous les degrés ?

Développement progressif de l'école libre, pour réaliser la pleine liberté de conscience en faveur de ceux qui visent à la chrétienne éducation de leurs enfants; amélioration progressive aussi de l'école publique, pour mettre à la portée de tous une solide éducation morale et religieuse, telles sont donc les deux lignes parallèles où les catholiques doivent diriger leurs efforts en matière de législation scolaire.

On n'a rien dit jusqu'ici d'un autre devoir actuel : la revendication de la R.P.S., ou Répartition proportionnelle scolaire. On eût pu la leur présenter comme un moyen de réaliser leur grande tâche, l'organisation de l'enseignement libre confessionnel ; d'assurer, dans la pratique, la liberté de conscience à l'école. Ce n'est pas qu'on nie la nécessité de cette revendication, ni sa légitimité... Mais à vrai dire, un tel sujet apparaît si complexe quand on entre dans le détail des réalisations, et si épineux quand on examine la question des opportunités ou des possibilités concrètes, qu'on hésite à l'aborder en quelques lignes sommaires ou mêmes en quelques brèves pages[1]. Disons-en cependant l'essentiel.

Proclamons tout d'abord que l'enseignement libre, surtout primaire, est condamné à végéter misérablement à peu près partout, et en maints endroits à suc-

1. J'en ai dit quelques aspects, assez variés encore que peu détaillés, dans les *Dossiers de l'Action Populaire* (Vanves, 1922, août, septembre et octobre ; en particulier pp. 25 et suiv.).

comber à bref délai, si on ne vient pas à son secours sous la forme de *subsides* larges, réguliers, et assurés par une obligation légale. On ne peut ni demander aux maîtres chrétiens de faire de l'héroïsme à longueur de vie, à leur détriment et à celui de leur famille, ni demander aux catholiques aisés de se grever annuellement d'un impôt supplémentaire nouveau (alors que l'entretien de tant d'autres Œuvres retombe sur eux), en sus des frais d'éducation de leurs propres enfants.

Ajoutons encore ceci : accorder la R.P.S. est une mesure, non point de pure faveur, mais de stricte équité. Si tout le monde est égal devant l'impôt et si l'Etat, à tort ou à raison, s'est chargé d'assumer les frais d'éducation, au moins dans l'enseignement primaire (et en grande partie dans les autres enseignements), les catholiques ont bien le droit de prendre leur quote-part de subsides dans les caisses publiques, comme ils y apportent leur quote-part d'impôts[1].

Mais si la légitimité du principe ne souffre pas de doute sérieux, il n'en va pas certainement de même pour la possibilité de sa réalisation universelle, ni pour l'opportunité d'une revendication immédiate et intégrale.

NN. SS. les Evêques eux-mêmes n'étaient-ils pas de cet avis, lorsque, dans leur *Lettre collective* aux fidèles de France, sur la *Régénération de la France après la guerre*, le 7 mai 1919, ils écrivaient : « S'il (l'Etat) estime que les circonstances ne lui permettent pas de donner aux écoles publiques un caractère nettement confessionnel, au moins doit-il y faire enseigner les devoirs envers Dieu et laisser aux parents la pleine liberté d'avoir des écoles chrétiennes. La justice, le respect des consciences et des droits sacrés des parents demanderaient que ces écoles soient subven-

1. Nous supposons d'ailleurs démontré, ce qui a été prouvé ailleurs, que *la liberté de conscience postule le droit à l'éducation chrétienne et donc à l'école confessionnelle*, — extension de la famille.

tionnées sur les fonds publics, proportionnellement au nombre de leurs élèves ».

Même doctrine dans « les conclusions » arrêtées en commun par « les Cardinaux et Archevêques de France... à l'archevêché de Paris, (dans) leur assemblée annuelle (la 4e) » du 14 mars 1922.

Dans les deux cas, on met en avant « la justice, le respect des consciences et des droits sacrés des parents » pour réclamer ces subventions ; mais tout cela n'est qu'à l'*optatif*. Au sujet d'un droit absolu, on émet un *vœu* conditionné.

Mais le vœu des évêques constitue une indication suffisante pour que les catholiques aient dès maintenant le droit et le devoir d'en déduire une ligne de conduite précise.

Et tout d'abord, une *campagne d'idées* s'impose, pour faire l'opinion publique, pour préparer les esprits, en même temps qu'apparaît l'opportunité immédiate de certaines *réalisations pratiques* à revendiquer.

Campagne d'idées ?... Est-elle nécessaire ? Oui, même pour les idées qui nous paraissent peut-être les plus fondamentales, et qui le sont en effet, mais qui sont ignorées de la masse indifférente. Aux électeurs, même catholiques pratiquants, il faut dire et redire le grand devoir de l'éducation chrétienne de leurs enfants ; leur rappeler que l'éducation morale est absolument nécessaire à l'homme ; que cette éducation n'existe pas sans enseignement religieux ; que cet enseignement ne peut se donner convenablement s'il ne se donne en grande partie à l'école ; que le maître d'école est le délégué des familles pauvres (comme le précepteur particulier est le délégué des familles riches), et donc que l'école doit être chrétienne pour des enfants chrétiens : soit l'école publique, là où les intéressés s'entendent pour le demander ; soit l'école privée, là où un nombre suffisant de familles le requièrent.

Et les meilleurs catholiques ne doivent pas se faire illusion, en se persuadant que la connaissance de ces principes élémentaires soit chose banale et courante

dans la foule de nos baptisés. A l'exception de 10 ou 12 départements, de l'Ouest surtout, le nombre des électeurs qui comprennent et admettent la nécessaire raison d'être d'un enseignement libre est encore très petit. C'est par la base qu'il faut commencer l'œuvre de régénération de l'âme française.

Il faut aussi montrer, et ce n'est pas difficile à faire saisir, combien équitable est la R.P.S.. Ce n'est pas une machine de guerre qu'on veut monter; c'est au contraire une méthode pour assurer *la paix dans la liberté des consciences.*

Puisque l'école est obligatoire; puisque l'Etat assume cette charge de fournir des écoles aux frais des contribuables; puisque l'école confessionnelle est un droit strict des citoyens croyants, ceux-ci ne peuvent équitablement être obligés de payer deux fois les impôts pour l'école: une fois pour celle où ils ont le droit et une certaine obligation de ne pas envoyer leurs enfants, et une autre fois pour celle où ils ont un certain devoir de les faire élever.

Que répondre aux catholiques, lorsqu'ils se dérobent, comme tant de leurs concitoyens, à l'*égalité devant la charge* des impôts, s'ils peuvent objecter la criante inégalité où les maintient la législation en matière de *subsides scolaires* ? On nous fait payer deux fois pour l'école; nous nous compenserons sur les autres chapitres des impôts! Le raisonnement est à la portée de tous les esprits.

Voilà pour la campagne d'idées; après cela reconnaissons que, pour de nombreuses raisons[1], *l'application universelle* de la R. P. S. n'est pas possible à l'heure actuelle et qu'une revendication intégrale ne paraît pas opportune en ce moment.

Mais, ceci accordé, il demeure vrai que, sur le terrain municipal notamment, des réalisations graduelles sont dès maintenant *légalement possibles,* et donc relativement aisées; qu'elles existent déjà en pratique dans bien des endroits; enfin que, là où elles existent,

1. On peut les voir indiquées sommairement dans les *Dossiers* de l'Action Populaire, octobre 1922, p. 30 et suiv.).

si elles ne suppriment pas les trop lourdes difficultés, elles les atténuent du moins et que, surtout, elles ouvrent la voie à de nouveaux progrès.

Et tout d'abord, d'après une *Déclaration* du Président du Conseil, faite à la Chambre, le 24 novembre 1909, « quand il s'agit de secours à attribuer sur les fonds communaux, aucune distinction ne peut être légalement faite entre les élèves indigents de l'école privée et ceux de l'école publique : la délibération prise par le Conseil municipal doit avoir une portée générale... S'agit-il d'enfants à secourir, il appartient au Conseil municipal de voter des fonds à cet effet, mais sans catégorisation » (*Journal Officiel* de 1909, p. 2875).

On le remarquera : aucune distinction ne peut être faite entre enfants des écoles publiques et privées : elle serait *illégale !*

Plus explicite encore est la *Lettre* du Président du Conseil en date du 20 février, au Préfet du Rhône : « Les sommes allouées en secours par une commune pour les élèves indigents ne doivent pas être affectées à une seule catégorie d'enfants... Pour le cas donc seulement où les crédits alloués par les Conseils municipaux seraient libellés : « 1° Secours en nature à distribuer aux enfants pauvres fréquentant les écoles ; 2° Fournitures scolaires aux enfants indigents des écoles », ils pourraient être approuvés.

Même doctrine officielle ressort de *Réponses* faites par le Ministre de l'Intérieur, notamment en juillet 1906, en novembre 1910, en mars 1921...[1]

En fait, dès avril 1921, un millier de Communes avaient établi cette R.P.S.. Parmi elles figurent : Paris (vote émis par l'unanimité des 73 conseillers municipaux présents) ; Marseille, Bordeaux, St-Etienne, Versailles, Troyes, Le Puy, Alger, Toulouse, Vannes, Lorient..., dont les municipalités représentent toute la gamme des couleurs politiques, — jusqu'au rouge des municipalités socialistes homogènes.

1. Voir le Tract de l'Action Populaire : *Pour nos petits Ecoliers. — La R.P.S. communale.*

La *Caisse des Ecoles* peut encore donner lieu à une autre campagne d'opinion et aboutir à une nouvelle distribution de subsides.

Fondée par la loi du 10 avril 1867, pour encourager la fréquentation scolaire par des récompenses ou des secours aux enfants indigents, elle devait aller en principe à tout enfant indigent (comme les allocations municipales ci-dessus). Mais, en 1903, un arrêté du Conseil d'Etat la déclare *établissement public* et en fait un *établissement scolaire annexe ;* dès lors elle doit s'ouvrir pour les seules écoles publiques !

Que faire en présence de cette nouvelle situation? Une campagne d'opinion pourrait être utilement entreprise pour revenir à la destination primitive ; ou plus brièvement peut-être, et plus sûrement, on ferait voter, en faveur des enfants indigents fréquentant les écoles libres, *des fonds équivalents* à ceux que la Caisse des Ecoles fournit à l'école publique.

Enfin, certaines *mesures législatives* déjà prises (*Secours aux Pupilles de la Nation*) ou en préparation (Lois sur l'*Apprentissage*, sur l'*enseignement technique* en général, sur l'*éducation physique*...) peuvent, et çà et là doivent être une occasion propice pour familiariser l'esprit public avec *le principe de l'égalité dans la R.P.S.* et pour en obtenir même de bienfaisantes *applications de détail*.

N'oublions pas cependant que la R.P.S. n'est pas la solution de toute la question scolaire en fonction de la liberté de conscience. Elle en est un moyen particulier et non des moins urgents ; mais il faut la combiner avec d'autres principes, pleinement conformes à la législation scolaire existante, ou du moins conformes à une large équité naturelle : décentralisation administrative et extension des franchises municipales dans l'organisation de l'enseignement primaire, et surtout de l'enseignement religieux ; harmonisation des enseignements primaire et secondaire au point de vue de l'éducation religieuse...[1]

1. Dans le numéro déjà cité des *Dossiers*, aux pp. 24-25 se trouve l'esquisse d'un régime scolaire tel qu'on pourrait le concevoir, si...

Tout ceci, ajoutons-le d'ailleurs immédiatement, ne peut être qu'un travail de longue haleine. Sa réalisation intégrale ne peut être, dans les voies normales, que le résultat de patients efforts et d'une grande bonne volonté prête à de larges concessions mutuelles. Elle suppose, avec un temps plus ou moins considérable, l'esprit de paix et de vraie tolérance, qui naîtrait bien vite si les Français s'aimaient entre eux et mettaient la Patrie au-dessus des Partis, le Bien commun qui unit et fortifie, au-dessus de l'Egoïsme qui divise, et oppose, et affaiblit... Est-il chimérique de l'espérer, de le rêver ? Peut-être ; en tout cas, c'est un beau rêve. C'est déjà chose noble que de le concevoir ; c'est œuvre bienfaisante que d'en essayer une réalisation partielle et progressive.

P. Castillon.

Chronique d'Histoire

1. — Dom Ch. Poulet, *Guelfes et Gibelins.* Tome I. La lutte du sacerdoce et de l'empire (1152-1250) ; tome II, la diplomatie pontificale à l'époque de la domination française (1266-1378). Paris-Bruxelles, 1922, in-12, tome I, 246 p. ; tome II, 236 p.

2. — Henri Husson, *Les sources et le développement du rationalisme dans la Littérature française de la Renaissance* (1533-1600). Bibliothèque de la Société d'Histoire Ecclésiastique de la France. Paris, Letouzey, 1922, in-8, xviii-688 p.

3. — Lucien Romier, *La conjuration d'Amboise.* L'aurore sanglante de la liberté de conscience. Le règne et la mort de François II. Paris, Perrin, 1923, in-8°, 290 pages.

4. — Ch. Hirschauer, *La politique de St. Pie V en France* (1566-1572). Fasc. 120 de la Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome. Paris, De Boccard, 1922, in-8, viii-204 pages.

5. — Chanoine Looten, *Shakespeare et la Religion.* Paris, Perrin, 1924, in-12, 312 pages.

6. — Jacques Pannier, *L'Eglise réformée de Paris sous Louis XIII* (1610-1621). Paris, Champion, 1922, in-8°, 754 pages.

7. — Le P. Henry Fouqueray, S. J. *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression* (1528-1762). Tome III, Epoque de Progrès (1604-1623). Paris, Bureaux des Etudes, 1922, in-8°, xiv-648 pages.

8. — Abbé Charles De Croocq, *Histoire du collège de Bergues-Saint-Winoc* (1600-1923). Annales du Comité Flamand de France, tome XXXIII, Lille, Desclée, 1923, in-8°, xxxvi-432 pages.

9. — Joseph Thermes, S. J. *Le bienheureux Robert Bellarmin.* Collection « Les Saints ». Paris, Gabalda, 1923, in-12, vii-204 pages.

10. — Gabriel Ledos, *Saint Pierre Claver* (1585-1654). Collection « Les Saints ». Paris. Gabalda, 1923, in-12, xiv-176 pages.

11. — P. Louis Perroy, *Le père Claude de la Colombière de la Compagnie de Jésus* (1641-1682). Paris, Lethielleux, s. d., in-12, viii-300 pages.

12. — Pierre Coste, *Saint Vincent de Paul.* Correspondance, entretiens et documents. *Entretiens.* Paris, Gabalda, 1923, in-8°. Tome IX, xxvi-715 pages; tome X, 748 pages.

13. — Ch. Urbain et E. Levesque, *Correspondance de Bossuet.* Les Grands Ecrivains de la France. Paris, Hachette, 1923. Tome XIV, in-8°, 536 pages.

14. — Bossuet, *Œuvres oratoires.* Edition critique de l'abbé Lebarq, revue et augmentée par Ch. Urbain et Levesque. Paris, Desclée, 1923. Tome VI (1670-1702), in-8°, vi-716 pages.

15. — Eug. Labelle, *Les Hohenzollern et l'Allemagne.* Histoire d'une dynastie et d'une famille. Paris, Tolra, 1922, in-8°, 318 pages.

16. — Joseph Burnichon, S. J. *La Compagnie de Jésus en France. Histoire d'un siècle*, 1814-1914, tome quatrième (1860-1880). Paris, Beauchesne, 1922, in-8°, 706 pages.

17. — Mgr Dupanloup, *Les meilleures pages.* Introduction de Henri Dutoit. Tourcoing, Duvivier, 1923, in-12, xl-478 pages.

I. — Un des plus graves problèmes qui se soient posés au Moyen Age, fut celui des relations des pouvoirs civil et ecclésiastique, problème qui trouva une forme concrète dans celui des rapports de la Papauté et de l'Empire. Comment se doivent accorder ces deux autorités qui régit l'une le temporel, l'autre le spirituel? En est-il une qui soit supérieure à l'autre et quelle est-elle? Telle fut la question qui, pendant de longs siècles, se discuta passionnément; et elle se discuta non seulement dans l'enceinte des écoles théologiques ou juridiques, mais sur le terrain des faits; elle conduisit à d'éclatantes ruptures, à des guerres sanglantes.

Une solution aurait été que chacun des deux pouvoirs restât cantonné dans sa sphère, mais elle était plus théo-

rique que pratique puisque forcément ces pouvoirs se devaient rencontrer; ils le devaient d'autant plus qu'à cette époque, tous étaient passionnés d'unité. Deux thèses en réalité s'affrontèrent: la gibeline qui revendiquait pour l'Empereur une autorité illimitée et prétendait réduire en la puissance du chef de l'Empire la Papauté; la guelfe, qui proclamait au contraire l'indépendance du chef de l'Eglise et lui reconnaissait la suprématie sur l'Empereur.

Au temps de la querelle des Investitures, le conflit avait été surtout religieux; il devint purement politique avec Frédéric Barberousse et les Hohenstaufen. Aux empereurs qui n'admettaient au-dessus d'eux d'autre supérieur que Dieu et réclamaient pour eux-mêmes la suzeraineté de l'Italie entière, les évêques de Rome s'opposèrent pour défendre avec leur propre indépendance celle de la péninsule. La lutte commença au temps de Frédéric Barberousse pour se poursuivre jusqu'à la mort de Frédéric II en 1250, lutte qui connut toute sorte de vicissitudes car les grands intérêts en jeu se trouvèrent mêlés à d'autres infiniment moins respectables. Pour avoir décidément raison des ambitions germaniques et échapper à la tyrannie des partisans de la doctrine impérialiste la papauté fit appel à un prince français, Charles d'Anjou, qui descendit en Italie et écrasa les derniers prétendants à l'Empire. Mais celui qui avait commencé par être le libérateur, menaça de se transformer en oppresseur. Les pontifes de Rome qui, au XIII^e^ siècle, avaient connu les violences des Hohenstaufen subirent au XIV^e^ siècle celles du roi de France, Philippe le Bel, qui avait, du reste, fait alliance avec les gibelins d'Italie. D'autre part la péninsule italienne, profondément divisée par les querelles politico-religieuses dont depuis si longtemps elle était le théâtre, parut être vouée à l'anarchie. Trop souvent menacés dans leur capitale, les papes la quittèrent pour aller en Avignon chercher une résidence plus sûre. Vainement les gibelins ont-ils alors de nouveau appelé un empereur. L'essai de restauration impériale en faveur de Henri VII de Luxembourg fut sans résultat; celui qui fut fait pour Louis de Bavière conduisit à un schisme. Tout ce à quoi aboutit l'effort du parti hostile aux papes, ce fut à rendre impossible leur retour à Rome. A préparer ce retour plus d'un pontife d'Avignon s'était pourtant employé. Ce ne fut

qu'avec Grégoire XI que la papauté rentra définitivement à Rome, mais elle n'y rentra que pour être bientôt soumise à la lamentable épreuve du Grand schisme d'Occident.

C'est l'histoire tragique de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire et de la diplomatie pontificale sous la domination française que résume Dom Poulet dans deux courts volumes auxquels il a donné le titre *Guelfes et Gibelins*. Il a ainsi mis un excellent guide à la disposition du lecteur qui souhaite s'orienter rapidement dans cette histoire où le détail infini des faits va se compliquant d'une foule de questions. Inspirés par un grand esprit d'impartialité, les jugements portés sur les personnes aussi bien que sur les événements sont aussi justes que modérés. A bon droit l'auteur s'est élevé contre les appréciations trop sévères sur les pages d'Avignon qui sont familières surtout aux historiens allemands. Très opportunément, il montre comment leur politique si critiquée leur fut le plus souvent imposée par les circonstances; ils ont été beaucoup moins qu'on ne l'a dit généralement les serviteurs de la politique française.

Les bons livres écrits sur la période étudiée par Dom Poulet, sont connus de lui et ont été utilisés. Mais pourquoi n'a-t-il pas joint à son exposé une bibliographie sommaire où eussent été indiqués les principaux recueils de documents et les ouvrages les plus importants consacrés aux questions qu'il a abordées? C'eût été achever d'être utile à ceux qui cultivent l'histoire ecclésiastique, sans pour cela manquer le but que se sont proposés d'atteindre les directeurs de la collection *Lovanium* dans laquelle ont été publiés ces excellents volumes.

2. — C'est un ouvrage important, fruit d'un labeur considérable qui a valu à son auteur le grade de docteur ès lettres, que le livre: *Les sources et le développement du rationalisme dans la Littérature française de la Renaissance*. M. l'abbé Henri Husson y montre comment du centre intellectuel qui s'est formé à Padoue, à l'ombre de la célèbre université, est parti le mouvement d'idées qui a abouti à la négation soit de vérités philosophiques comme l'Existence de Dieu, la Providence, l'Immortalité de l'âme, la Création (rationalisme philosophique), soit de vérités théologiques comme la Trinité, la Ré-

vélation, l'Incarnation (rationalisme théologique). Pomponazzi est le chef de cette école padouane qui demande à la sagesse antique non plus comme les docteurs du Moyen-Age des raisons pour fonder les vérités chrétiennes, mais des arguments pour les battre en brèche.

Les relations intellectuelles qui s'étaient nouées dès la seconde moitié du XV^e^ siècle entre la France et l'Italie, n'ont fait que se resserrer au XVI^e^. De nombreux Italiens ont franchi les monts pour devenir professeurs; beaucoup de Français sont allés dans la péninsule et ont fréquenté les Universités. Il y a eu ainsi des échanges d'idées. Les théories philosophiques de Padoue fondées sur l'antinomie de la raison et de la foi, théories qui menaient soit au rationalisme le plus radical, soit au fidéisme, ont de cette manière pénétré chez nous et se conjuguant plus ou moins avec les opinions hardies qui déjà s'étaient manifestées, ont donné naissance au rationalisme philosophique et théologique.

M. Husson dénonce dans les écrivains italiens Cardan et Vicomercato qui fut professeur au Collège de France, les maîtres en rationalisme de la pensée française. Il marque les progrès de leurs doctrines qui tendaient à ruiner l'idée religieuse. De 1542 à 1553, c'est seulement dans les cercles érudits de France que se rencontrent les diverses formes de rationalisme, depuis les plus modérées jusqu'aux plus radicales qui détruisent toute révélation. Après 1553, le mouvement philosophique sort des écoles pour pénétrer dans la littérature; comme un poison subtil, il s'insinue partout, exerçant plus ou moins de ravages. On en retrouve la trace non seulement chez les écrivains qui font ouvertement profession de rationalisme, chez des sceptiques comme Montaigne, mais chez des apologistes qui s'en défendent mal. Ce rationalisme aboutit chez quelques-uns à la négation de la divinité de Jésus-Christ et même à l'athéisme absolu.

Comme bien l'on pense, les défenseurs de la foi chrétienne n'assistèrent pas en spectateurs impassibles et inertes au progrès de ces doctrines dissolvantes de toute foi. Dans les milieux réformés aussi bien que catholiques plus d'un écrivain s'efforça de répondre aux attaques dirigées contre les vérités philosophiques et théologiques. De savants ouvrages furent composés. L'immortalité de l'âme, la Providence, la divinité de Jésus-Christ trouvèrent des apologistes en vers et en prose. Après s'être

complu dans des sujets légers, les poètes de la Renaissance en abordèrent de plus graves et, à partir de 1570, ils aimèrent à traiter les problèmes philosophiques qui préoccupaient leurs contemporains. Le poète Du Bartas en chantant les « *Triomphes de la Foi* » donnera « la conclusion de ce vaste combat dont nous avons suivi les péripéties entre la raison et la foi. »

Les rationalistes du XVI^e^ siècle feront école ; ils trouveront des héritiers de leur pensée dans les libertins du XVII^e^ siècle : au terme de sa longue enquête dans la littérature du XVI^e^ siècle, M. Husson aboutit à cette conclusion que les courants libertins du début du XVII^e^ siècle sont le prolongement exact de ceux qu'il a indiqués au cours de son ouvrage.

L'examen auquel l'érudit auteur soumet les doctrines des nombreux écrivains qu'il a étudiés, ne laisse pas d'être un peu monotone. Plus d'une fois, au cours de la lecture de son travail, on se demande s'il n'eût pas été préférable pour soutenir l'intérêt, d'adopter un autre plan, de rechercher, par exemple, à propos de chacun des problèmes posés, quelle attitude avaient prise les divers auteurs. Mais aurait-on suivi aussi bien le développement historique ? Quoi qu'il en soit, il faut rendre hommage à la conscience avec laquelle a été menée cette enquête dans une littérature riche comme l'est cette littérature du XVI^e^ siècle : M. Husson a, peut-on dire, tout lu. Mais pourquoi ne s'est-il pas davantage préoccupé de nous faire connaître les auteurs dont il parle ? Presque toujours il indique l'ouvrage auquel il nous est loisible de nous référer ; que ne nous donne-t-il en quelques lignes, soit dans son texte, soit en note, quelques indications essentielles ?[1]

3. — Par un nouvel ouvrage M. Romier s'achemine vers l'histoire des guerres de religion en France qu'il a,

1. M. Husson a joint à son livre une copieuse liste d'errata ; il s'en faut pourtant qu'elle soit complète. Par ex. p. 149, lire Paquier pour Pasquier ; p. 166, note 5, lire Gaguin et Thuasne pour Guaguin et Tuasne ; p. 319, note 3, lire Renaudet pour Delaruelle. P. 65, il est difficile de considérer Le Fèvre d'Etaples au commencement du XVI^e^ siècle comme un étudiant ; p. 97, il aurait importé de dire en quelles circonstances le cardinal Pole a été suspecté d'hérésie ; on sait comment, en cette affaire, Paul IV égaré par ses préjugés politiques, se montra très sévère pour le conseiller de Marie Tudor, l'épouse et l'alliée du roi d'Espagne Philippe II. P. 281, il ne peut être question que d'un évêque de Paris en 1530 ; il n'y aura d'archevêque qu'en 1622.

on le sait, projeté d'écrire. Sous le titre : *La conjuration d'Amboise*, il raconte les événements qui ont marqué le règne de François II, un règne court mais singulièrement troublé.

Ce qui forme comme la trame de son livre ce sont les entreprises de Condé contre les Guises et le pouvoir royal. Le jeune François II, brusquement appelé à succéder à son père, Henri II, était assez âgé pour n'avoir pas besoin d'une régence ; il l'était trop peu pour régner sans conseil. Aussi avait-il fait appel au duc de Guise et au cardinal Charles de Lorraine, pour l'aider, dans son inexpérience, à gouverner un royaume que divisait profondément la question religieuse et que paralysait une situation financière détestable. Ce choix irrita au plus haut point Condé, un cadet de la maison de Vendôme, « chétif, sans fortune, mais dévoré d'ambition ». Pour disputer le pouvoir aux Guises il mit tout en mouvement : il entraîna son aîné, l'indolent Antoine de Bourbon, préoccupé surtout d'étendre son autorité sur la Navarre entière ; contre les défenseurs de la foi catholique il alla chercher des alliés chez les calvinistes et pour recruter parmi eux le plus d'auxiliaires il afficha le plus grand zèle pour la religion prétendue réformée. Dans sa « débauche d'ambition », le mot est de Calvin, ce Bourbon n'hésita pas à se commettre en des complots avec des aventuriers comme La Renaudie : il s'agissait de faire disparaître les Guises, de s'emparer du jeune roi, et de s'imposer à lui. Une première conjuration échoua ; ce fut la conjuration d'Amboise. Abandonnant ses complices et les reniant, Condé s'en fut auprès d'Antoine de Bourbon chercher un refuge et ourdir bientôt un nouveau complot. Cette fois il n'y eut même pas un commencement d'exécution. Tout fut découvert avant que rien n'eût été engagé. Mis en demeure de se rendre à la cour accompagné de son frère, le roi de Navarre s'exécuta. Condé fut arrêté, son procès instruit ; contrairement à ce qui est dit communément, aucune sentence n'était intervenue quand soudain disparut François II.

Des intrigues de Condé, le principal effet avait été d'entretenir l'agitation dans le pays. Les protestants n'avaient pas manqué d'en profiter. En dépit de l'opposition très forte de Calvin, un certain nombre d'entre eux avaient aidé le prince dans ses entreprises. Ils furent d'autant plus mal inspirés que précisément le pouvoir royal s'orien-

tait vers une politique moins rigoureuse que celle qui avait inspiré l'édit d'Ecouen publié par Henri II quelques jours avant sa mort. A juste titre, M. Romier voit le premier édit de tolérance dans l'édit d'Amboise du 8 mars 1560, édit antérieur à la découverte de la conjuration d'Amboise : par cet édit le pardon est accordé à ceux « qui ont failli au fait de la religion ou mal senti de la foi ». Celui de Romorantin de mai 1560, qui semble être seul connu de la plupart des historiens, n'est que le complément du précédent ; en quelques-uns de ses points, il est même moins libéral. Catherine de Médicis a eu en cette circonstance le principal rôle. « Conseillée par Coligny pour l'édit d'Amboise et par le cardinal de Lorraine pour l'édit de Romorantin, écrit M. Romier, Catherine de Médicis, au printemps de 1560, fonda la première tolérance » (p. 179). Il s'en faut donc que Michel de l'Hospital qui nous apparaît ici sous des traits assez différents de ceux qu'on lui donne ordinairement, ait eu toute l'influence qui lui a été attribuée ; « il est arrivé à la cour juste à temps pour sceller l'édit de Romorantin », dit l'historien. De cette politique de ménagements le pouvoir royal attendait le rétablissement de la paix ; les protestants n'en furent que plus hardis. Les assemblées publiques leur restaient interdites ; elles ne s'en tinrent pas moins ; la propagande calviniste plus active que jamais se poursuivit dangereuse pour la sécurité de l'Etat. Ici et là éclatèrent de graves désordres engendrant la guerre civile. Les « malsentants » furent des soldats tout prêts à servir les ennemis de l'autorité royale.

Désireux de mettre un terme aux divisions religieuses et de ménager une réconciliation entre ses sujets catholiques et réformés, François II avait résolu, d'accord avec son Conseil, de convoquer un concile national. Il se heurta à l'opposition du pape Pie IV. Ce n'est pas que le pontife ait été opposé à la réunion d'un concile, comme il est écrit p. 160. J'ai déjà dit ici, en analysant le tome VII de la *Geschichte der Päpste* de M. Pastor[1], qu'après son élection il était tout disposé à tenir les promesses faites au sujet du concile ; son neveu Charles Borromée n'était pas homme à l'en dissuader. Mais il avait de bonnes rai-

1. Voir notre article *Pie IV et la fin du Concile de Trente*, dans la *Revue Apologétique* du 15 octobre 1921, p. 117.

sous de craindre que dans une assemblée nationale on ne vît s'accuser, sous l'influence des doctrines gallicanes, des tendances hostiles à la curie et au pontificat romain. Le concile que voulait Pie IV devait être universel; le désir du pape était que fussent reprises les délibérations du concile de Trente. Ce n'était pour agréer ni au roi de France ni à l'empereur. Par égard pour les protestants qui tenaient pour nuls et non avenus les décrets votés à Trente, François II et ses conseillers prétendaient que fût convoqué un nouveau concile, entièrement indépendant du précédent. En un Conseil de Notables qui se tint à Fontainebleau au mois d'août 1560, il fut décidé que les Etats généraux seraient convoqués pour le 10 décembre suivant et le concile national un mois plus tard, « sauf dans le cas où un accord surviendrait d'ici là entre le pape, l'empereur et les princes au sujet du concile général ». La mort du roi qui survint le 5 décembre, à la veille de la réunion des Etats généraux, laissa tout en suspens.

Sur cette brusque disparition du roi de France s'arrête ce récit où M. Romier a apporté beaucoup de retouches au tableau que la plupart des historiens nous ont présenté du règne de François II. Fidèle à la méthode que nous avons déjà indiquée, l'auteur a plus interrogé les dépêches des ambassadeurs résidant à la cour de France que les Mémoires du temps. Beaucoup de dépôts d'archives ont été visités, en Italie notamment, et la moisson des faits recueillis a été assez abondante pour corriger en beaucoup de points cette histoire qui, nous dit M. Romier (p. 2, note 2), a été écrite presque exclusivement d'après l'*Estat de France tant de la république que de la religion sous le règne de François II*. Cet ouvrage violemment hostile aux Guises et très favorable aux Bourbons n'a pas de valeur comme témoignage direct, écrit le sagace historien; il lui est aisé de démontrer combien fréquemment les assertions qu'on y rencontre, sont contredites par les renseignements puisés à des sources plus autorisées.

La *Conjuration d'Amboise* fait excellente figure à côté des précédents ouvrages de M. Romier: *Les origines politiques des guerres de religion;* le *Royaume de Catherine de Médicis*. Souhaitons que lui soit bientôt donnée une suite qui nous mènera aux guerres de religion proprement dites.

4. — Avec M. Hirschauer nous sommes tout à fait dans la période des guerres de religion en France : quand Pie V monte sur le trône pontifical elles sévissent depuis quatre ans et elles vont se prolonger bien longtemps après la mort du pontife, interrompues seulement par des accords qui ne seront que des trêves jusqu'à ce que l'édit de Nantes de 1598 apporte enfin au pays épuisé un peu de paix et de tranquillité. L'avenir est alors des plus sombres pour le catholicisme français : « Une grande partie du royaume, gagnée aux doctrines de Calvin, semblait pour toujours séparée de l'Eglise, nous dit M. Hirschauer, et, devant l'infatigable propagande des ministres qui prêchaient la haine du papisme, les catholiques restaient désemparés : le clergé où l'abus des commendes avait introduit tant de courtisans et même d'étrangers, se montrait indifférent à son devoir ; les grands seigneurs ne songeaient qu'à leurs plaisirs ou à leurs intérêts ; les princes du sang étaient divisés par leurs ambitions contraires ; le roi, un enfant de seize ans, agile de corps mais d'esprit peu précoce, la reine-mère, une Italienne intelligente mais sans caractère et toujours prête à négocier, subissaient l'influence d'un Conseil où les réformés gardaient de nombreux soutiens, secrets ou déclarés » (p. VII).

Porter remède à cette lamentable situation, combattre la Réforme française sera un des points importants du programme d'action du nouveau pontife, appelé à juste titre le pape de la contre-réforme parce que, armé des décrets qui viennent d'être promulgués à Trente, il inaugurera avec une inlassable énergie la lutte contre les abus qui souillent l'Eglise. Un autre article de son programme auquel il ne tiendra pas moins, sera de liguer les princes chrétiens contre l'Infidèle. Pie V ne négligera rien pour gagner à ses vues la cour de France, pour amener le jeune roi et la reine-mère, Catherine de Médicis, à servir les grands desseins de sa politique.

Si vif que soit son désir de voir disparaître l'hérésie de la terre de France, ce n'est pas le pape qui provoque la reprise des hostilités entre les catholiques et les protestants. Ses premiers efforts au début de son règne ont seulement tendu à réformer l'Eglise de France et à réconcilier les souverains de France et d'Espagne ; n'est-ce pas indispensable pour la défense du catholicisme ? Mais que les protestants reprennent les armes, comme ils le

feront en 1567, il voudra qu'on en finisse avec eux et il conviera les puissances à venir en aide au roi très chrétien. La paix de Longjumeau lui est une grande déception. Mais bientôt Pie V a repris espoir: cette malencontreuse paix n'a été qu'une trêve; la guerre a bientôt recommencé. Le pontife accorde au roi toutes autorisations pour se procurer des ressources aux dépens du patrimoine ecclésiastique; lui-même envoie des subsides, un corps d'armée. Les importants succès qui ont été obtenus, lui font augurer les meilleurs résultats quand, une nouvelle fois, il est trompé par les calculs opportunistes du roi et de sa mère. Les victoires remportées par l'armée royale aboutissent à un traité, le traité de Saint-Germain du 8 août 1570, qui accorde aux réformés plus de libertés qu'ils n'en avaient avant leurs défaites. A Rome, une telle paix fit scandale: elle fut considérée comme une trahison; Pie V la réprouva et la condamna formellement. Afin d'en prévenir les fâcheux effets, et d'empêcher les protestants de s'en autoriser pour augmenter leur force, il encouragea les prédicateurs à défendre avec fermeté la vraie foi; il favorisa le développement de la Compagnie de Jésus en France; en même temps il s'attacha à restaurer dans l'Eglise de France l'esprit de discipline et à lutter contre le gallicanisme. Obtenir du pouvoir royal que rien ne vînt contrecarrer son action religieuse, surtout poursuivre l'union des puissances catholiques, tel fut le but que le chef de l'Eglise assigna aux efforts des agents ordinaires et extraordinaires qu'il envoya à la cour de France.

Un des plus vifs désirs du chef de l'Eglise était que des négociations fussent reprises entre les cours de France et de Portugal en vue du mariage de la sœur de Charles IX, Marguerite de Valois, avec le roi Sébastien; ainsi aurait été consolidée l'alliance des puissances catholiques; à tout prix il fallait éviter, si l'on voulait que la religion romaine se rétablît en Angleterre, un rapprochement de la reine Elisabeth avec la cour de France. Mais les exigences de la politique opportuniste entraînèrent Charles IX et Catherine de Médicis dans une voie très différente de celle que souhaitait le pontife romain: un projet de mariage d'Elisabeth avec le duc d'Anjou d'abord, avec le duc d'Alençon ensuite, fut bien accueilli à la cour de France; Marguerite de Valois se trouva destinée au calviniste Henri de Navarre, en dépit

du refus qu'opposa Pie V à toute demande de dispense. En vain le cardinal Alexandrin fut envoyé en Portugal et en France pour faire aboutir le mariage portugais; sa mission n'eut aucun résultat.

Quand le pontife mourut, le 1er mai 1672, il avait eu, sans doute, la consolation d'avoir vu ses efforts pour combattre l'Infidèle aboutir à la victoire de Lépante; mais les divisions des puissances lui avaient interdit d'exploiter le succès, comme il aurait dû l'être; en France, l'hérésie, profitant des hésitations et des oscillations de la politique royale, se préparait à faire de nouveaux progrès.

En terminant son lumineux exposé M. Hirschauer aborde une question qui intéresse très directement l'Apologétique: est-il exact que le trop fameux massacre de la Saint-Barthélemy survenu après la mort du pontife ait été prémédité par le roi de France et la reine-mère d'accord avec Pie V? Arguant d'un passage d'une lettre du 4 mars 1572 du cardinal Alexandrin au pape, certains historiens l'ont prétendu. On sait d'autre part qu'en novembre 1570, le cardinal Pellevé, archevêque de Sens, faisait confidence à un agent pontifical, Bramante, d'un projet formé par le roi de se débarrasser par un assassinat de Coligny et d'autres chefs du parti protestant, de faire avec eux disparaître le calvinisme français. M. Hirschauer démontre une nouvelle fois combien est erronée l'interprétation donnée à la lettre susdite (p. 89, note 4). Non seulement il écarte, en se basant sur les documents les plus authentiques, toute intervention du pape dans la préparation de ce drame, mais il refuse d'admettre qu'il ait même été prémédité. Sans doute Catherine de Médicis et Charles IX ont, en novembre 1570, songé à un tel crime. « C'est la même pensée, lisons-nous p. 94, qui, un an et demi plus tard, inspirera la Saint-Barthélemy, mais rien, dans la suite des événements historiques, ne permet de croire à une machination continue contre les protestants, fort peu compatible, au surplus, avec l'irrésolution du roi et l'opportunisme de sa mère ». Se demandant ensuite si Pie V eût blâmé du moins cet acte que rien ne pouvait lui laisser prévoir, l'historien répond ainsi: « De telles questions sont aussi imprudentes que vaines; on peut cependant croire que tant de sang versé ne l'eût pas satisfait puisque nul bien n'en devait résulter pour l'Eglise. C'est

par d'autres moyens que lui-même voulut la servir. » On ne peut mieux dire.

Ce travail très intéressant, on le voit, que M. Hirschauer vient de consacrer à la politique de saint Pie V en France, repose sur une analyse très complète des papiers des nonces et autres agents pontificaux venus en France, sur une étude approfondie de la correspondance des divers agents diplomatiques accrédités auprès du roi de France à cette époque. Dans le recueil de documents publiés en appendice se retrouvent, soit en copies intégrales quand elles sont chiffrées, soit en extraits ou en analyse quand elles sont en clair, celles des lettres échangées entre la secrétairerie d'Etat et les nonces en France, qui ont pu être retrouvées. Ainsi nous avons tout l'essentiel des papiers de la nonciature de France sous le pontificat de Pie V : c'est assurément préférable à une publication intégrale, publication qui eût été beaucoup plus longue, plus dispendieuse et n'aurait pas toujours offert le même intérêt.

Dans le temps même où M. Hirschauer mettait la dernière main à son œuvre, paraissait le tome VIII de la *Geschichte der Päpste* de l'historien des papes Ludwig von Pastor consacré au pape Pie V[1] ; il n'a donc pu l'utiliser. Mais les conclusions auxquelles il aboutit, ne diffèrent guère de celles de l'érudit allemand. Sur ce point spécial de la politique de saint Pie V en France, le lecteur français n'a rien à envier au lecteur allemand. Nous ne saurions trop féliciter M. Hirschauer de ce beau travail qui est une précieuse contribution à l'histoire religieuse de notre pays.

5. — M. le chanoine Looten, professeur de littératures étrangères à l'Université catholique de Lille, a consacré un volume de trois cents pages à une question très intéressante : Est-ce que Shakespeare a été catholique ? Certes, il n'est pas le premier qui l'ait posée. Si en France l'ami de Montalembert, Rio, a été un des rares écrivains qui l'aient abordée, en Allemagne et en Angleterre de nombreux critiques l'ont étudiée et lui ont donné des réponses diverses : tandis que certains, comme l'Allemand Raich, et les religieux anglais Bowden de l'Oratoire, Thurston de la Compagnie de Jésus ont tenu pour l'affirmative, d'au-

1. Nous avons parlé de cet ouvrage de Pastor dans notre *Chronique d'histoire* du 1er juillet 1922. Cf. *Revue Apologétique*, tome XXXIV, p. 428.

tres n'ont voulu voir dans le dramaturge qu'un puritain ou un parfait agnostique. M. Looten intervient à son tour dans le débat. Pour découvrir une solution qu'il recherche en toute loyauté, cela va sans dire, il replacera Shakespeare et son œuvre dans son milieu intellectuel, religieux et social. Une longue familiarité avec les œuvres du grand écrivain, une admirable connaissance de l'âge d'Elisabeth permettront au critique très perspicace qu'il est, de proposer de nouvelles réponses à cette question difficile, il faut le reconnaître.

Tout d'abord M. Looten fait très justement observer que pour discuter à fond ce problème, il importe de se placer à deux points de vue différents : celui de la religion *dans* Shakespeare et celui de la religion *de* Shakespeare, distinction essentielle qui permet d'éclairer le débat. Dans la première partie de son livre, il relève soigneusement tout ce qui a trait au sentiment religieux dans les trente-sept pièces du poète ; ses observations le conduisent à cette conclusion des mieux fondées : le christianisme et le christianisme catholique et non pas anglican occupe dans l'œuvre de Shakespeare une place tout à fait prépondérante.

Une enquête sur la religion de Shakespeare lui-même est plus malaisée : les documents sur la vie du poète n'abondent pas ; n'est-ce pas leur petit nombre qui a permis à des critiques séduits par les nouveautés hardies de mettre en doute jusqu'à l'existence du grand homme ? M. Looten demande aux documents tout ce qu'ils peuvent donner ; il étudie en même temps de très près les conditions de la vie religieuse en Angleterre, et tout particulièrement dans le Warwickshire, le pays d'origine du poète. Ainsi il lui apparaît qu'en dépit de la persécution qui sévit depuis l'avènement d'Elisabeth, le catholicisme est encore très vivace à la fin du XVI^e^ siècle : l'action des missionnaires venus du continent, surtout de ce foyer d'apostolat qu'a créé à Douai le cardinal Allen, ne cesse pas de s'exercer. Shakespeare a donc pu non seulement avoir du catholicisme cette connaissance précise et complète que révèlent ses œuvres mais encore lui appartenir. Le fait est d'autant plus probable qu'au foyer familial sa mère qui paraît bien être restée attachée à la foi traditionnelle, a exercé sur lui une grande influence.

Au temps où le jeune paysan de Stratford arrive à

Londres pour y faire sa carrière, les hommes de lettres sont en majorité hostiles au catholicisme. Les poètes et les écrivains qui comptent, les Sidney, les Spenser, les Peele, manifestent à toute occasion leurs sentiments sectaires. Au théâtre sont bafoués, ridiculisés de la manière la plus grossière, les dogmes, les pratiques de l'Eglise catholique. Or, loin de suivre le courant, Shakespeare y résiste. Dans les pièces qu'il compose de 1590 à 1600 ne se rencontrent nulle part des attaques violentes autant que grossières; il est impossible même d'y découvrir le moindre vestige d'une philosophie antagoniste de la foi. « Sans être confessionnel, son théâtre est chrétien ». Et M. Looten de conclure que « de cœur et d'esprit, le poète est demeuré fidèle à la religion de sa jeunesse qui n'a rien perdu pour lui de son charme vainqueur » (p. 247).

Après 1600, le scepticisme a effleuré l'âme de Shakespeare et bientôt l'a gagnée complètement. Les incessantes controverses religieuses entre catholiques, anglicans, puritains ont engendré le doute; la pernicieuse influence de Montaigne qui s'est exercée puissante, on le sait, a attaqué la foi du poète. Une étude approfondie des pièces postérieures à 1600 conduit M. Looten à penser que depuis ce moment Shakespeare « n'adhère plus d'une façon complète au christianisme catholique de son enfance et de sa jeunesse. Il ne croit plus que sa foi de jadis plonge ses racines dans l'absolu. Il n'accorde plus qu'une valeur relative à l'explication que donne l'Eglise des mystères de la vie et de la mort, de l'histoire et de la destinée. Il a cessé d'être un catholique au sens complet de ce mot » (p. 280). A-t-il retrouvé en ses derniers jours ses convictions du premier âge? Est-il mort en catholique? Une phrase de son testament permet de penser « qu'à un moment si grave Shakespeare a eu comme un retour vers le christianisme de ses jeunes années et que ce souvenir lui a été un réconfort lorsqu'il est passé du temps à l'éternité » (p. 294).

Avisé et prudent comme il l'est, M. Looten se défend d'avoir apporté une solution définitive: il présente son travail « comme une hypothèse qui repose sur des faits observés et qui rend assez bien compte d'un grand nombre de dificultés: elle a donc chance, écrit-il, non pas d'épuiser la vérité mais d'en approcher aussi près que possible ». Disons qu'il la serre d'assez près pour que

nous pensions qu'il l'ait atteinte. Le distingué professeur de Lille nous a, en définitive, donné un très bon livre, très élégamment écrit, qui sera tout d'abord très apprécié du point de vue littéraire ; car cette étude de l'œuvre de Shakespeare en fonction des idées religieuses du poète et de celles de son temps projette une vive lumière sur plus d'un point obscur de l'œuvre. Le travail de M. Looten ne sera pas moins goûté par tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses : il ne peut leur être indifférent de savoir comment le plus grand poète anglais s'est posé le problème religieux et de quelle manière il l'a résolu. Ajoutons que ceux qui voudront connaître l'histoire du catholicisme en Angleterre à la fin du XVI^e^ siècle trouveront beaucoup à apprendre, dans le *Shakespeare et la Religion*.

6. — M. le pasteur Pannier avait publié, en 1911, comme thèse de doctorat ès lettres, un important travail sur l'Eglise réformée de Paris sous Henri IV. C'est la suite de cette étude qu'il nous donne aujourd'hui sous le titre : *L'Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, un ouvrage compact de 754 pages enrichi de plans et de reproductions de dessins, portraits, tableaux, etc. Son dessein était, le sous-titre nous l'apprend, d'exposer ce que furent les rapports de l'Eglise protestante et de l'Etat, de décrire la vie publique et privée des protestants, de définir leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, les lettres, la société. Dans quelle mesure a-t-il exécuté ce vaste programme ?

L'auteur nous montre tout d'abord comment, même après la mort de Henri IV, les protestants continuent à vivre dans l'entourage du roi tel son médecin Héroard, qui lui sera une manière de précepteur ; volontiers il attribue les meilleurs traits du caractère du jeune roi à l'influence persistante de son vieux médecin et ami ; il n'omet pas toutefois de signaler qu'Héroard finit par se convertir au catholicisme. Tour à tour, nous sommes introduits dans l'intimité d'une famille de pasteur, celle du célèbre Du Moulin, dans celle d'une famille appartenant à la grande bourgeoisie protestante, celle des Arnauld. De longues et patientes recherches dans les archives lui ont révélé de nombreux détails sur les Arnauld : aussi ceux qu'intéresse l'histoire de cette famille si liée à celle de Port-Royal et du mouvement janséniste, auront

grand profit à lire les pages que lui a consacrées M. Pannier. Entre autres, je signalerai celles où est retracée l'activité administrative et littéraire de l'oncle de la mère Angélique et du grand Arnauld, Isaac Arnauld, qui fut intendant des finances, conseiller d'Etat sous Henri IV et Louis XIII et écrivain mystique à ses heures. Dans la littérature et les arts, les protestants tiennent une place honorable avec le poète O. de la Noue, l'économiste Montchrestien, les architectes Salomon et Paul de Brosses, les Du Cerceau; n'ont-ils pas leur salon littéraire dans celui de Mme des Loges où fréquente Malherbe?

Sur l'Eglise de Paris, sur les membres qui la composent, les ministres qui la dirigent, M. Pannier nous apporte des détails très circonstanciés. Les graves discussions sur la prédestination qui ont mis aux prises les calvinistes des Provinces Unies, ne sont pas sans y avoir leur répercussion. Les partisans d'Arminius, obligés de s'exiler parce qu'ils ont le tort de faire une trop grande place à la liberté humaine, sont venus à Paris chercher un refuge; mais ils n'ont pas été admis par le consistoire à la communion. Si le pouvoir royal ne le lui avait interdit, le pasteur Du Moulin se serait rendu au synode de Dordrecht pour y représenter son Eglise et y défendre la doctrine de la prédestination absolue enseignée par Gomar et les calvinistes intransigeants.

De 1610 à 1621, les protestants de France ont avec le gouvernement royal des relations qui sont des moins cordiales. Les premières « brouilleries » commencent au lendemain de la mort de Henri IV, au temps où avec Marie de Médicis s'inaugure une politique dite catholique; les chefs de la religion prétendue réformée espèrent profiter de la faiblesse d'un pouvoir obligé de ménager les ambitions des grands, pour conquérir de précieux avantages. Les huguenots lient plus ou moins partie avec les princes contre la Régente. Au moment où commence en Allemagne une nouvelle guerre religieuse qui sera la guerre de Trente Ans, les protestants de France ne se bornent pas à faire des vœux pour le succès de leurs coreligionnaires, ils s'agitent dans le Midi: l'incorporation du Béarn au domaine royal leur est une occasion pour reprendre les armes. L'Eglise de Paris subit le contre-coup de ces événements: l'un de ses chefs, le pasteur Du Moulin qui l'a représentée au synode national d'Alais, doit s'exiler en

1620 pour avoir invité le roi d'Angleterre à soutenir vigoureusement la cause de l'électeur palatin, Frédéric, le chef du parti protestant en Allemagne. A Paris comme presque partout dans le royaume, l'opinion catholique est excitée, et comme les réformés ne font rien pour l'apaiser, se produisent de graves incidents tels que celui de l'incendie du temple de Charenton. M. Pannier voit dans cet incendie un événement de la plus haute importance. « Quelques fragments de l'Edit brûlent dans cette soirée de septembre 1621, écrit-il, et c'est pourquoi l'événement est plus qu'un fait divers d'aspect dramatique comme tous les incendies, mais un événement historique d'importance symptomatique dans le drame de l'histoire de France, même dans le drame du progrès de l'esprit humain » (p. 692). Sur ce fait, il clôt son ouvrage. N'en exagère-t-il pas quelque peu l'importance? N'eût-il pas été plus normal de poursuivre ce récit jusqu'à l'avènement au pouvoir de Richelieu en 1624?

Ce travail de M. le pasteur Pannier est fondé sur une documentation très abondante. La Bibliothèque Nationale de Paris, la Bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du protestantisme français, le British Museum, les Archives Nationales de Florence, la Bibliothèque de l'Université de Leyde, les Archives Départementales de Seine-et-Oise lui ont fourni de très intéressants textes inédits dont un grand nombre sont publiés en appendice. L'auteur a en outre dépouillé beaucoup d'ouvrages de l'époque, écrits de circonstances, libelles, pamphlets, Mémoires; les notes très copieuses abondent en renseignements bibliographiques. N'y a-t-il pas, à ce point de vue, trop grande richesse? L'ouvrage paraît un peu touffu; j'aurais souhaité voir s'accuser davantage les lignes maîtresses de l'œuvre.

Un autre grief que je ferai à M. le pasteur Pannier, sera de s'être laissé, involontairement sans doute, trop facilement influencé par les idées protestantes. On regrette de rencontrer ici et là des interprétations fausses, des jugements peu justifiés. A propos de la conversion de Lesdiguières, on lira par exemple, p. 506 : « Si la politique et l'immoralité s'étaient alliées, naguère, pour convertir Henri IV, son exemple fut ainsi suivi par son ancien compagnon d'armes Lesdiguières, et faillit l'être par le détenteur d'un autre bâton de maréchal: Chatil-

lon ». Pourquoi faut-il que le souci de rattacher de quelque manière au protestantisme la grande réformatrice de Port Royal, Mère Angélique, lui fasse voir dans le dégoût qu'un moment elle éprouve pour la vie conventuelle, le projet de « se réfugier dans l'Eglise réformée » (p. 158)? Aurait-il oublié que « religion » au XVII^e^ siècle est souvent synonyme d'ordre religieux? Si peu d'estime qu'il ait pour les jésuites, un historien ne peut écrire : « Pour mieux résister aux Jésuites d'une part, aux protestants de l'autre, les esprits éclairés (Pierre de Bérulle, Vincent de Paul, Bourdoise) désiraient une réforme intérieure de l'Eglise et organisaient des œuvres nouvelles » (p. 107). Cette liste d'exemples pourrait être allongée.

Volontiers, nous reconnaissons que l'*Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, fruit d'un long et laborieux effort, auquel il convient de rendre hommage, apporte des détails nouveaux et intéressants, sur l'histoire religieuse des premières années du règne de Louis XIII[1]. De bonnes tables alphabétiques de noms de personnes, de noms de lieux, de monuments, de rues de Paris, d'illustrations permettent de les retrouver aisément. L'historien averti consultera donc cet ouvrage avec profit; mais qu'il se garde de certains jugements et interprétations.

(*A suivre.*) A. LEMAN.

1. P. 30, lire *duc* de Bavière au lieu de *roi* de Bavière. P. 648, lire évêque, au lieu de archevêque de Paris. Nous ne pouvons pas ne pas regretter qu'un trop grand nombre de fautes d'impression déparent cet ouvrage: la liste d'additions et de corrections des pages 739 et 740 serait facilement doublée. Le père Athanase dont il est question p. 556, était le frère du président Mathieu Molé. Pourquoi citer dans un ouvrage scientifique comme le présent, l'*Histoire générale* de LAVISSE et RAMBAUD, l'*Annuaire pontifical de* 1918 qui, remarquons-le, n'a aucun caractère officiel.

Informations

I. — Actualités et Documents

Le programme électoral des Associations familiales de France

Les Associations familiales de France viennent de décider qu'elles n'accorderont leur appui, en vue des élections législatives de 1924, qu'aux candidats s'engageant à soutenir et à faire triompher le programme suivant :

I° *Mesures tendant à doter la famille d'une influence politique et sociale équitable*

a) ***Vote familial :*** maintien du vote émis par la Chambre sortante pour l'aboutissement du projet de loi Roulleaux-Dugage.

b) Représentation des Associations Familiales dans les grands conseils consultatifs (assistance, instruction publique, habitations à bon marché, etc...)

II° *Mesures tendant à assurer la stabilité de la famille et son développement*

a) Protection des liens de famille dans le domaine légal.

b) Assouplissement du régime successoral par la suppression du partage égal en nature et par l'extension de la quotité disponible pour les pères de famille nombreuse.

III° *Mesures tendant à alléger les charges du budget familial.*

a) *Naissance des enfants :* Adoption par tous les départements de la prime de natalité avec suppression des restrictions actuelles, au sujet du temps de séjour exigé.

b) ***Subsistance :*** Lutte contre la vie chère, en particulier par une surveillance rigoureuse des prix de vente au détail.

c) ***Education :*** Admission d'office dans les établissements secondaires des enfants appartenant à des familles nombreuses, et ayant satisfait aux examens pour l'obtention des bourses.

d) ***Logement :*** Attribution exclusive des prêts et subventions de l'Etat, en matière de construction, aux habitations à bon marché dont le type répond aux besoins familiaux ; — modifications au régime de l'impôt foncier ; — institution de sanctions pénales contre les propriétaires qui refusent de louer à des familles avec enfants.

e) *Impôts :* Perfectionnement de la péréquation, déjà ébau-

chée, des charges des familles nombreuses, et de celles des célibataires ou des ménages sans enfants.

IV° *Salaires.*

Encouragements par l'Etat à l'usage sans cesse plus étendu du sursalaire familial.

Un tel programme n'a rien d'excessif, et n'impose pas à l'Etat ou aux Départements et Communes des dépenses écrasantes. Il y a bien le projet de loi Roulleaux-Dugage sur le vote familial qui demande trop; mais l'idée est bonne en elle-même, et il sera facile d'en éliminer les outrances.

Les lois sociales de la présente législature

On accuse trop facilement notre Chambre d'être « réactionnaire » et de ne rien faire qui vaille. A ces reproches injustifiés, M. César Chabrun a répondu dernièrement dans une conférence qui, espérons-le, sera publiée et largement répandue. Famille et Natalité, Habitation et Petite Propriété, Travail et Organisation professionnelle, Assurance et Retraite, Coopération et Crédit, Organisation économique; que de lois excellentes elle a votées! Ce n'est pas sa faute si le Sénat radical en empêche plusieurs d'aboutir ou si notre situation financière ne permet pas de faire mieux encore.

Le Clergé et les Conférences contradictoires

De Mgr Latty, archevêque d'Avignon, l'avis suivant, dont on peut faire ailleurs son profit:

Nous croyons devoir mettre en garde MM. les curés contre une manœuvre, sournoise autant que fréquente en ces derniers mois, des ennemis de la religion.

Ils organisent des conférences antireligieuses, contradictoires et *payantes*, dans les communes, et, à grande réclame, ils y invitent le clergé, dans un but manifestement intéressé.

Répondre sans condition à cette mise en demeure serait faire leur jeu et être dupe de leur mauvaise foi.

Nous prions donc MM. les curés de nous prévenir avant de prendre une décision quelconque et de n'aller à ces réunions qu'aux conditions suivantes:

1° La distribution des cartes d'entrée devra être surveillée par une Commission où les catholiques auront leur place;

2° La totalité des recettes, défalcation faite des frais de voyage et de séjour des conférenciers, devra être versée au Bureau de bienfaisance et donnée aux pauvres.

La prochaine Semaine Sociale de France

Sur l'invitation de S. E. le cardinal Charost, la prochaine Semaine Sociale de France se tiendra à Rennes, du 28 juillet au 4 août. « Transportée dans une région essentiellement agricole, notre université sociale itinérante devait s'efforcer de mettre ses travaux en rapport avec les préoccupations dominantes du milieu. Aussi a-t-on choisi comme thème général les rapports entre l'industrie et l'agriculture » (Max Turmann, *Le Correspondant*, 25 février 1924, p. 722). Trois groupes de questions seront étudiés: 1° Le champ des oppositions entre l'agriculture et l'industrie; 2° les points de contact et les formes de l'entr'aide nécessaire entre l'agriculture et l'industrie; 3° le rôle des forces intellectuelles et morales dans l'expansion et la coordination des branches de notre économie nationale. Rien de plus important et de plus intéressant: la Semaine Sociale de Rennes obtiendra le plus grand succès.

J. Bricout.

Maurice Barrès apologiste

Nous avions demandé au distingué recteur de l'Université S. Joseph de Beyrouth, qui avait si bien connu Maurice Barrès, de nous donner quelques pages sur son ami. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui son intéressant témoignage.

« ...Vous me demandez pour la *Revue Apologétique* un article sur Barrès. Cette proposition ne serait pas pour me déplaire si, en ce moment, je n'étais débordé par des occupations multiples, sans parler du Carême qui approche.

Votre demande pose, en effet, un problème religieux grave. Peut-on et convient-il de tirer une leçon d'apologétique de l'œuvre et de la vie de Barrès? La réponse à cette question sera diverse, suivant les affinités spirituelles, le tempérament moral des hommes qui la feront, suivant aussi la conception que l'on se fait de l'apologétique.

Nul ne songera à demander à Barrès une leçon de philosophie préliminaire à la Foi. Barrès a mésestimé l'intelligence et douté de la vérité.

On ne lui demandera pas même, à lui qui fut un si grand artiste, une philosophie de l'art. Ses théories en cette matière souffrent de l'infirmité générale de sa philosophie, de sa méconnaissance des droits supérieurs de la vérité.

Mais, en fait, dans le domaine des réalités religieuses, Barrès a-t-il servi l'Eglise catholique et, de ce chef, les catholiques lui doivent-ils de la reconnaissance, et l'Eglise pouvait-elle, en versant des prières sur sa tombe, lui rendre des honneurs? Je n'hésite pas à répondre oui.

Barrès n'était pas de la maison. Aucun de ses livres ne rend un son pleinement catholique, pas même son très beau livre sur la Grande Pitié de nos églises de France. Mais son cœur était gagné à la cause catholique. Cette sympathie profonde l'a préservé de plus d'une erreur et de bien des défaillances. S'il n'a pas soumis son esprit à toutes les exigences de la Foi et sa vie à toutes les disciplines d'un christianisme pratique, il a du moins servi l'Eglise d'une façon efficace et avec une méritoire fidélité.

Il a servi l'Eglise en jetant une sorte de pont entre la pensée romantique et souvent anarchique de son époque, et la belle doctrine ordonnée de l'Eglise. Hier dans mon bureau, sur ce lointain rivage de la Méditerranée orientale, je causais avec un ancien disciple de Barrès, esprit très cultivé, très brillant, qui, comme Ulysse, a vu les mœurs de beaucoup de nations et traversé bien des milieux intellectuels. Il m'avouait que Barrès avait été son premier sauveteur. La ferme clarté de Maurras avait achevé de le ramener à la vérité intégrale. J'estime que beaucoup d'autres esprits ont subi la même évolution. Barrès a été l'apologiste de la porte qui prépare l'entrée dans le sanctuaire.

Apologiste, il l'a été pour nos populations orientales par le prestige de son nom et par le rayonnement de sa personne et de son attitude.

Vous n'ignorez pas qu'en Orient, la religion n'est pas d'abord une vie intérieure. C'est aussi et beaucoup une attitude, une classification dans un cadre social. Barrès, fils de France, était du même coup un catholique qui faisait honneur à la France chrétienne. Au service funèbre, célébré pour le repos de son âme dans la cathé-

drale latine de Beyrouth, assistaient non seulement des catholiques, mais des musulmans Au cours de l'éloge funèbre de ce grand Français, on vit un Alaouite essuyer une larme. Barrès, l'ami des Alaouites, était un grand chrétien de France!

Apologiste, il l'a été par son ardeur à défendre la maison du Christ, la sainte Eglise catholique. Seule, à défaut d'une foi explicite, une forte conviction pouvait lui donner cette ténacité, cette gravité, cette chaleur même dans la défense des intérêts catholiques. Comme le notait, je crois, M. Henri Bremond dans son bel article du *Correspondant*, numéro du 5 janvier, Barrès a consacré une partie de ses forces et de son temps à réconcilier notre patrie avec l'Eglise. Ses intuitions de poète, son sens profond de la vie lui révélaient les merveilleuses harmonies de l'âme française, de l'âme populaire avec l'enseignement et la discipline de l'Eglise catholique. Il sentait que c'était l'âme même de l'Eglise qui avait donné à notre pays les traits originaux de son visage, et que la terre de France, sans le décor de ses églises, cathédrales superbes ou modestes chapelles, ne serait plus notre terre de France. Il le sentait, il l'a dit, il l'a écrit, il l'a fait entendre à des oreilles et à des cœurs qui seraient demeurés fermés à des apologistes patentés.

De l'Eglise, il a compris et glorifié le pacifique et bienfaisant esprit de conquête. Une Eglise qui n'aurait plus l'esprit missionnaire ne serait plus l'Eglise catholique, la maîtresse de la vérité à laquelle il a été dit: « Allez, enseignez toutes les nations jusqu'à la consommation des siècles. » Sans doute Barrès voyait dans le missionnaire français le bon ouvrier de l'œuvre française, du rayonnement spirituel de la France à l'étranger, plus peut-être que le semeur du Verbe divin. Mais il serait injuste de prétendre qu'il n'y voyait pas aussi l'animateur et le consolateur des âmes. Sa vision de l'âme missionnaire comme de l'esprit mystique a été incomplète; elle a du moins été bienveillante. Quelles magnifiques pages il a écrites sur les missionnaires et leurs œuvres dans son « Enquête au pays du Levant »! Comme il se sentait à l'aise, dans sa famille spirituelle, parmi les bonnes sœurs et leurs enfants, au milieu des Pères et de leurs élèves! Les cœurs s'accordaient sans peine sous

les souffles venus de France en passant par nos chapelles et nos églises.

Pour obéir à ces souffles, il se fera, de retour dans son pays, l'avocat inlassable des Congrégations missionnaires. Le 5 décembre 1923, il devait lire à la Commission des Affaires extérieures de la Chambre ses deux derniers rapports en faveur de ces Congrégations. A cette date, la mort avait brisé sa plume et scellé ses lèvres. Mais comme pour achever le portrait de cet apologiste du dehors, la Providence a permis que pour lui se réalisât la parole de l'Ecriture: « *Defunctus adhuc loquitur.* » Mort, il continue à parler et à remporter des victoires. Ses deux rapports, testament de sa pensée et de son cœur en faveur des missionnaires, ont été adoptés à l'unanimité.

Barrès s'est réclamé du Christ et de l'Eglise. Extérieurement, son ascension vers le royaume de la lumière et de la paix n'était pas achevée. Ses amis en éprouvent du regret. Ils n'en gardent pas moins une immense espérance. Les miséricordes de Dieu sont mystérieuses mais infinies, et les ressources de la grâce ne le sont pas moins.

Barrès a voulu dormir son dernier sommeil dans sa bonne terre lorraine, dans le petit cimetière de Charmes, à l'ombre de ces peupliers dont il a chanté le mélancolique frémissement, tout auprès de ses morts dont il pressentait la communion sainte, proche de l'église où s'offre journellement le sacrifice pour les vivants et pour les morts. C'est encore une manière d'acte de foi, de prière humble, ne pouvons-nous pas ajouter de geste apologétique? Laissant à Dieu le soin des jugements définitifs et des récompenses proportionnées au mérite, donnons-nous simplement la joie de la reconnaissance.

C. Chanteur, S. J.,
recteur de l'Université Saint-Joseph
Beyrouth.

II. — Apologétique au jour le jour

Un grand serviteur du pays: le prêtre.

Dans les *Nouvelles Religieuses* (15 février 1924, p. 73-75), Charles Baussan met en un puissant relief les services sociaux rendus par le prêtre. « Il éclaire et élève les intelligences; il prescrit le bien, il interdit le mal, il donne des forces au patriotisme; il agit avant le professeur, avant le magistrat, avant le soldat, et plus puissamment qu'eux. C'est grâce au prêtre que se maintient la spiritualité dans les campagnes... Sans le prêtre, l'Eglise ne serait pas « une âme »; elle serait muette et serait morte. C'est à la voix du prêtre qu'y vient habiter le Maître divin. Là, instruit par ce Maître, le prêtre enseigne aux enfants, il rappelle aux hommes faits ce qui les sépare de la bête, l'existence et la supériorité des choses spirituelles, le vrai sens de la vie. Il verse et reverse dans leurs intelligences les pensées qui les élèvent au-dessus de la besogne quotidienne.

L'Etat ne renie pas sa dette envers l'instituteur qui enseigne à l'enfant la grammaire et l'arithmétique: comment ne se croit-il tenu à rien envers ce premier des instituteurs qu'est le prêtre?

Le prêtre ne parle pas seulement à l'intelligence, il ne révèle pas seulement à l'homme et au citoyen leur grandeur et leur noblesse véritables, il parle à la conscience. Il ouvre devant l'homme et le citoyen, devant l'époux et le père, devant le patron et l'ouvrier, un Code auquel tous doivent obéir, un Code plus complet que tous les Codes humains, un Code qui a ses sanctions, — bien plus efficaces que les autres, — des récompenses et des peines sans fin. Ce Code n'atteint pas seulement les actes que l'on voit, il vise aussi les actes que l'on ne voit pas, et jusqu'aux plus secrètes pensées.

L'Etat donne des traitements au magistrat qui réprime le crime et à tous les auxiliaires de la justice; il en donne à tous ceux qui ont pour mission d'assurer l'ordre: comment oublie-t-il celui qui empêche les crimes et rend ainsi bien souvent inutile l'intervention du magistrat; comment oublie-t-il celui qui met l'ordre et

la justice dans la conscience, seul moyen sûr et permanent de les avoir dans la Cité?

Les services rendus à l'Etat par le prêtre s'étendent jusqu'au terrain économique. Le prêtre ne se contente pas de promouvoir la paix entre patrons et ouvriers, condition essentielle d'une production féconde, il rappelle aux uns comme aux autres que le travail est une loi de Dieu et la paresse, un péché capital. En même temps qu'il aide ainsi la collectivité à produire la richesse, il l'aide à économiser; il enseigne le renoncement, la modération dans les jouissances, la mortification, comme il enseigne le travail. Il garde ainsi pour la collectivité les richesses, les aliments mêmes dont il apprend à l'individu à se priver par la pénitence. Il combat utilement la vie chère.

Il n'est pas un domaine où le prêtre, par son action sur les âmes, ne soit le premier à servir l'Etat. Il est même, lui qui ne porte pas les armes, le premier des instructeurs des soldats: il enseigne aux combattants le mépris de la mort, en même temps que l'obéissance et l'amour du pays.

Ainsi le prêtre sert partout et toujours l'Etat. Si le professeur, l'instituteur disent: « J'instruis les citoyens », le prêtre peut dire: « Je les instruis aussi et dans une science plus haute et nécessaire à tous. » Si le magistrat dit: « Je protège la société contre le criminel », le prêtre peut dire: « Je le fais aussi et le premier. » Si le soldat dit: « Je défends la patrie », le prêtre, sans se vanter, peut répondre: « Je la défends comme toi. »

Et après ce tableau des services rendus par le prêtre à la société, l'auteur conclut:

« L'Etat rémunère le travail de tous ceux qui le servent dans l'un ou l'autre de ses domaines, enseignement, justice, ordre public, finances, armée, etc. De l'argent demandé à tous pour le bien commun, il donne une part à l'instituteur qui enseigne l'alphabet à une vingtaine d'élèves et au cantonnier qui met des pierres sur la route; il n'y a que le prêtre, le prêtre qui, lui, sert l'Etat dans tous les domaines, qui le sert plus utilement que ne fait aucun autre, qui le sert dans les âmes, il n'y a que le prêtre que l'Etat ignore!

Serait-ce que le prêtre n'est pas et ne peut pas être un fonctionnaire? Mais l'Etat ne sait-il pas aider maté-

riellement, et avec raison, encore qu'ils ne soient pas des fonctionnaires, les citoyens dont le travail, le travail scientifique par exemple, est utile à la nation? Ce n'est pas, en effet, la casquette galonnée, ni le nom de fonctionnaire qui font, en bonne justice, la dette de l'Etat, c'est le service rendu.

La vie du prêtre n'est qu'un long service rendu à l'Etat. La « glorieuse misère » du prêtre ne devrait pas se rencontrer, ne devrait pas se prolonger, dans une nation sagement organisée. L'Etat n'a pas seulement un intérêt capital à la faire cesser; il a, en stricte justice, le devoir d'assurer honorablement l'existence matérielle de ce grand serviteur du pays.

Le catholicisme jugé par un pasteur protestant

En pleine Suisse primitive, dans le canton de Schwytz, le pasteur protestant de Siebnen a profité de la situation pour comprendre l'âme des catholiques. Le fruit de son examen a été publié dans une revue protestante:

« Lorsqu'on a vécu longtemps en pays catholique, écrit-il, que chaque jour on rencontre des visages catholiques, qu'on entend le langage et qu'on respire l'air catholiques, on comprend qu'il ne suffit pas, pour porter un jugement sur l'état actuel des choses, d'avoir étudié l'histoire de la Réforme, et de la Contre-Réforme, d'avoir été en contact avec quelques catholiques, de lire l'un ou l'autre de leurs journaux; on comprend qu'on se fait illusion, si l'on pense que bientôt les peuples vont se réveiller pour secouer le joug de Rome et s'assembler joyeusement avec nous à l'abri du pur Evangile.

« Non, l'Eglise n'est pas une maison en ruine, mais un arbre puissant dont les fortes racines plongent profondément dans le sentiment populaire, et qui, dans une impérissable jeunesse, tient fièrement tête aux orages...»

En parlant du Pape, ce pasteur ajoute:

« Qu'est-ce que le président du Conseil paroissial, ou d'un Consistoire allemand en face du Pape à Rome?

« Oui, elle est digne d'admiration, cette organisation qui a permis à Pie X, l'humble fils de paysan, le pauvre curé de campagne, de monter tous les degrés de la hiérarchie, et, malgré tous les préjugés de naissance, de condition, d'éducation, de s'asseoir sur le trône le plus élevé de la terre. Quel esprit de discipline!

« On accuse la rigidité de l'Eglise catholique et l'on dit qu'elle n'est plus de nôtre temps. Je pense, au contraire, qu'elle a raison de chercher le salut des siens, non dans une liberté de conscience, mais dans l'autorité et l'obéissance.

« L'Eglise catholique offre à ses adhérents une doctrine sûre et fixe qui, peut-être, n'est pas au goût du jour, mais qui n'est point démodée. Les siècles passés l'ont éprouvée, les siècles futurs la garderont sans changement.

« L'idée sublime que se font les catholiques de leur Eglise, la conviction inébranlable qu'en Elle seule ils trouveront le bonheur, que seule Elle a le pouvoir de remettre les péchés, voilà ce qui constitue sa puissance! »

(*Le Courrier de Genève*, 11 janvier 1924.)

Revue des Revues

La Documentation catholique (26 janvier et 1er mars 1924). *Diplomatie pontificale et politique consulaire* (Longs extraits [67 colonnes] des livres 31, 32 et 34 de l'ouvrage de Pierre de la Gorce, *Histoire religieuse de la Révolution française*, tome V, sur le Concordat de 1801. Voir dans la R. A. du 15 mars dernier l'article de Georges Goyau sur cet ouvrage). — (9 et 16 février). *Le Nationalisme et la conscience catholique*. (Il s'agit de l'enquête organisée par les *Lettres*, pendant toute l'année 1923. Réponses à l'enquête [Théologiens et philosophes; Juristes et Sociologues; Hommes politiques; Historiens et chroniqueurs politiques; Littérateurs]. Conclusions de l'Enquête [M. Vaussard; G. Bernoville]. Jugements de la Presse sur l'Enquête). — (19 janvier et 23 février). *Les conversations de Malines* (Lettres: 1° de l'archevêque anglican de Cantorbéry; 2° du cardinal Mercier, donnant des détails sur ces entretiens. « C'est peut-être la première fois depuis quatre cents ans, disait l'un de ceux qui y prirent part, que des hommes d'études, protestants et catholiques, aient pu s'entretenir avec une franchise entière, pendant des heures et des heures, sur les sujets les plus graves qui, intellectuellement, les divisent, sans qu'un instant la cordialité de

leurs rapports en ait été troublée, ni leur confiance dans l'avenir déconcertée ». Voir dans la R. A. du 1re février 1924 (p. 539-554), l'article de G. Coolen, *Rome et Cantorbéry*. Nous reproduirons dans nos *Informations* les principaux passages de la lettre du Cardinal Mercier parue après cet article. — (23 février) *Le contrôle scientifique des médiums* (Les expériences de la Sorbonne en 1922 avec le médium Eva. Texte du rapport officiel).

L'Union (février 1924). — Abbé Bulteau : *L'instruction religieuse des persévérants dans les œuvres.* — M. Eblé, *L'état de la législation familiale.* — H. Pasteur, *L'Epreuve de la caserne* (ce que nous pouvons faire pour nos soldats avant, pendant, après le service). Ch. Néguin, *Chansons pour jeunes filles.*

Les dossiers de l'Action populaire (10 février 1924). — *Le pouvoir indirect de l'Eglise sur le temporel.* — (25 février 1924) *Les Associations diocésaines.* — *Que faut-il penser du spiritisme?*

Lumen (février 1924). — E. Peillaube, Les échelons *de la connaissance.* — A. Tricot, *Les paraboles évangéliques.*

Les amitiés catholiques françaises (15 février 1924). — J. Nanteuil, *Un romancier social* (Paul Renaudin).

Revue des sciences philosophiques et théologiques (janvier 1924). — Th. Bésiade, *L'ordre social.* — R. Hoornaert, *Le progrès de la pensée de Sainte Térèse entre la* Vie *et le* Château. — M.-D. Chenu, *La raison psychologique du développement du dogme.* — Bulletins de Philosophie (Psychologie, Philosophie des Sciences) et de Théologie biblique.

Petite correspondance

Q. — Le psautier hébraïque de S. Jérôme. *Où trouver ce texte important?*

R. — Le Psautier hébraïque de saint Jérôme que vous ne confondez sans doute pas avec le psautier gallican inséré dans notre Vulgate ni avec le psautier romain utilisé à Rome et en Italie, se trouve dans les Œuvres complètes de saint Jérôme (*Patrologie* de Migne, t. XXVIII, col. 1123 à 1240). Il a été

reproduit par le chanoine Crampon dans son édition des Commentaires de Bellarmin, édition insérée dans les *Commentarii* de Cornelius a Lapide (Paris, Vivès).

La *Society for promoting christian Knowledge* (Londres) a édité naguère séparément ce précieux travail de saint Jérôme : *S. Hieronymi Psalterium juxta Hebraeos*, ed. with introduction and apparatus criticus, 1922, XXVIII-195 pages. Prix : 10 sh. 6 d.

F.

Q. — *On demande quels ouvrages on pourrait consulter pour une étude de fond de la* PAROUSIE DANS SAINT PAUL.

R. — Ayez constamment devant les yeux la décision de la Commission pontificale des études bibliques du 18 juin 1915. A la lumière de ce texte, vous corrigerez les interprétations d'un certain nombre d'auteurs même catholiques qui ont écrit sur ce sujet avant 1915.

Consultez les commentaires spéciaux des épîtres aux Thessaloniciens : Padovani, *In Epist. ad Thess. et Timoth.*, in-12, Paris, Lethielleux, 1894; C. Toussaint, *Epîtres de saint-Paul*, in-8, Paris, Beauchesne, t. I, 1910; Knabenbauer, *Com. in Epist. ad Thess., Tim., Titum et Philemonem*, in-8, Paris, Lethielleux, 1913; J. M. Vosté, *Comm. in Epist. ad Thessalon.*, in-8, Paris, Gabalda, 1917. (C'est le travail le plus à jour sur la question. A la fin de l'ouvrage, il y a deux dissertations importantes : l'une, sur l'époque de la parousie : état de la question, décret de la Commission biblique, histoire de l'exégèse de la parousie, thèse; l'autre, sur l'histoire de l'interprétation de II Thes., II, 1-12). Findlay (anglican) a consacré une note substantielle à l'Antéchrist à la fin de son commentaire de *Thessalonians*, Cambridge, University Press, 1904; après la lecture des travaux qui ont été cités et qui vont l'être, cette dissertation n'est guère utile).

Travaux spéciaux : Chauvin, *Histoire de l'Antéchrist*, in-12, dans la collection *Science et religion*, Paris, Bloud, 2e édit. 1901 (abondante bibliographie) ; Kennedy, *S. Paul's conceptions of the last things*, in-8, Hodder et Stoughton, Londres, 1904 (ouvrage anglican où l'on trouvera d'intéressants matériaux à la condition d'être en état de faire le triage) ; Magnien, *La résurrection des morts d'après la première épître aux Thessaloniciens*, dans la *Revue biblique*, juillet 1907; F. Tillmann, *Die Wiederkunft Christi nach den paulinischen Briefe*, in-8, Herder, Fribourg-en-Brisgau, 1909 (important) ; Cardinal Billot, *La Parousie*, in-16, Paris, Beauchesne, 1920 (étude de la Parousie dans le Nouveau Testament par un grand théologien; une partie notable de l'ouvrage, sinon tout l'ouvrage, avait paru sous forme d'articles dans les *Etudes*) ; B. Allo, *L'Apocalypse et l'époque de la Parousie*, dans la *Revue biblique*, 1915, p. 428-455 (article reproduit au moins pour l'essentiel dans l'*Apocalypse de saint*

Jean, in-8, Paris, Gabalda, 1921, p. XCVII-CXXVIII, contribution importante à l'étude de cette question que l'auteur a présentée sous un jour nouveau) ; *Ami du Clergé*, 1920, p. 257-270. (L'auteur qui est, je crois, M. Pirot, professeur aux Facultés catholiques de Lille, a mis à profit un certain nombre des écrits cités dans cette note).

F.

Q. — *Connaissez-vous* l'Impartial Français? *Mérite-t-il ce nom surtout au point de vue religieux?*

R. — L'*Impartial français* est un journal hebdomadaire de 16 pages, édité à Paris, et comptant un peu plus de trois ans d'existence. Spirituel et hargneux, il touche à tout. Deux pages sont consacrées « aux religions ». On y trouve le genre et les idées de *la Lanterne*. Le titre devrait être *Le Partial français*.

Vous serez fixé par cet « avis » de la Rédaction (2 fév. 1924, p. 11). « Notre rubrique *A travers les religions* est placée sous la direction de l'historien le mieux qualifié de ce temps, par ses magnifiques travaux, pour traiter ces délicats problèmes avec une autorité, une érudition et une compétence que nul ne saurait discuter. C'est, en effet, à M. Charles Guignebert, l'éminent professeur d'histoire du christianisme à la Sorbonne, que ces deux pages de notre journal ont été confiées et c'est à lui que nos lecteurs sont priés d'adresser directement toutes les correspondances et communications relatives aux questions religieuses qui seront étudiées ici dans un esprit de liberté, de tolérance et d'indépendance absolues ».

F.

Q. — Saint Thomas d'Aquin exégète. — Ouvrages à consulter.

R. — 1° Sur l'authenticité des œuvres exégétiques de saint Thomas, voir P. Mandonnet, *Les écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin*, Fribourg, 1910; M. Grabmann, *Die echten Schriften des hl. Thomas von Aquin:* Baeumker, *Beitr. zur Gesch. der Philos. des Mittelalters*, 22, 1, 2, (Münster-en-W.), 1920; Fr. Pelster, S. J., *Echtheitsfragen bei den exegetischen Schriften des hl. Thomas von Aquin*, dans *Biblica*, revue de l'Institut biblique Pontifical, Rome, Piazza della Pilotta, 35, juillet 1922, p. 328-338; 1923, 300-311. Ce dernier auteur a utilisé et discuté les travaux de Mandonnet et de Grabmann.

2° Sur l'exégèse de saint Thomas d'Aquin, on trouve une appréciation générale dans Cornely, *Introductio generalis in Utriusque Testamenti libros*, Paris, Lethielleux, 2e édition, p. 680, 681. Il sera facile de contrôler et de compléter cette appréciation par une étude même sommaire de quelques traités exégétiques du grand Docteur.

Cornely renvoie à Tholuck (qu'il sera sans doute malaisé

de trouver), *De Thoma atque Abelardo Novi Testamenti interpretibus*, Halae, 1842.

F.

Q. — Le langage des hagiographes en matière scientifique. *On explique les prétendues difficultés scientifiques de la Bible en disant avec Léon XIII dans son Encyclique Providentissimus, « que les écrivains sacrés ne se proposent pas d'étudier directement les phénomènes naturels. Lorsqu'ils en parlent, ils les décrivent d'une manière métaphorique ou en se servant du langage communément usité de leur temps, langage dont les plus grands savants se servent encore de nos jours dans la vie ordinaire. Or dans la conversation on désigne les choses comme elles apparaissent aux sens; de même les écrivains sacrés s'en sont rapportés aux apparences ».*

Il y a cependant une différence essentielle entre le savant d'aujourd'hui et l'hagiographe. Celui-là connaît la nature exacte des phénomènes et la valeur conventionnelle du langage populaire; celui-ci est dans l'erreur sur ces deux points.

R. — Evidemment il y a une différence essentielle entre le savant d'aujourd'hui et l'hagiographe, mais l'inspiration n'oblige pas à admettre que celui-ci connaissait et devait connaître la nature exacte des phénomènes physiques, météorologiques, astronomiques et autres.

Sur cette matière délicate, nous vous citerons des auteurs dont l'avis fait autorité. Le P. Bainvel écrit dans son traité *De Scriptura sacra*, p. 124 : « Il n'est pas nécessaire que l'auteur sacré connaisse toute l'ampleur de ce qu'il dit ». Son confrère le P. Pesch est plus explicite et répond à la question posée : « Un auteur inspiré peut avoir des opinions fausses; il peut même arriver que son langage permette de conjecturer quelles opinions vraies ou fausses il a dans l'esprit. Mais tant qu'il n'affirme pas par ses paroles ce qu'il pense, ce sont des *idées privées et nullement des paroles de Dieu* (privati conceptus, nullo modo Dei dicta...) En un mot, en vertu de l'inspiration, Dieu nous propose à croire comme vrai cela seulement qu'il veut affirmer comme vrai par les paroles de l'hagiographe », *De Inspiratione Sacrae Scripturae*, p. 459, note.

F.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

REVUE APOLOGÉTIQUE

L'autorité maritale [1]

La question que je dois traiter est à la fois très vieille et très nouvelle. Depuis qu'il y a des hommes et des femmes, et des hommes et des femmes qui s'unissent pour fonder un foyer, on s'est demandé et on se demande encore quelles doivent être leurs relations réciproques, et à quels principes ces relations doivent obéir.

Dieu, qui a créé ces deux êtres, l'homme et la femme, pour une fin très déterminée, leur a donné des qualités différentes, mais complémentaires. Il serait intéressant de les étudier en détail ; elles donneraient lieu à des observations utiles et parfois pittoresques. Mais je dois être court, et, en toutes choses me contenter d'un simple résumé, et je m'excuse d'avance de l'allure *schématique* donnée à ce rapport. Il me semble qu'au point de vue qui nous occupe, c'est-à-dire quand on envisage ces deux êtres du foyer, on a précisé avec exactitude les qualités dominantes et le rôle de chacun d'eux, quand on a dit, en termes il est vrai plus clairs que poétiques, que l'homme est la *tête* et le *bras*, et la femme le *cœur*.

Or, si, de tout temps, les femmes ont accepté volontiers d'être le *cœur*, elles ont vu avec moins d'enthousiasme que l'homme se réservât d'être, non pas le *bras*, elles ne songent pas à lui contester ce privilège, mais la *tête*. Et c'est autour de cette idée, vous le devinez, que se livrent presque toutes les batailles féminines de l'heure actuelle. La femme veut, et de plus en plus, partager avec l'homme le rôle de la tête.

Cette prétention n'est pas d'aujourd'hui. « Les rab-
« bins du Moyen Age, écrit M. Emile Mâle, ensei-
« gnaient qu'après avoir créé Adam, Dieu façonna,
« avec le même limon, une femme nommée Lilith,
« qu'il lui donna pour compagne. Mais Lilith ne vou-

(1) Rapport lu au Congrès de l'Association du Mariage chrétien à Versailles le 2 mars.

« lut point obéir à Adam, sous prétexte qu'étant for-
« mée de la même terre que lui, elle était son égale. »
— Vous voyez, Mesdames, que le féminisme remonte bien haut. — « Dieu fut donc obligé de créer une « nouvelle femme qu'il nomma Eve, et qu'il tira de « la côte d'Adam pour qu'elle n'eut plus de motif de « s'enorgueillir de son origine. » Les femmes de nos jours oublient peut-être un peu trop qu'elles descendent d'Eve et non pas de Lilith.

Mais procédons avec ordre et méthode.

Où trouverons-nous d'abord la vraie famille, celle que nous devons regarder, celle où le rôle respectif du mari et de la femme se réalise vraiment dans l'ordre voulu?

La famille a ses romans bien nombreux certes. Mais bien peu nous donnent l'exacte photographie de la famille normale, de celle que Dieu et la nature veulent. Parmi ces romanciers à thèse ou à tableaux, les uns ne prennent dans la réalité que ce qui sert à leur but particulier, et pour plaire à leur lecteur que d'excès et que de déformations! Les autres se préoccupent de prôner le divorce et même l'amour libre, de battre en brèche l'autorité paternelle ou maritale. Quelques-uns se donnent la mission de réhabiliter l'épouse qui a failli, ou de faire aux enfants naturels un meilleur sort dans la société. A dessein, nous ne citons aucun nom. Si on excepte quelques romanciers dont le talent et le catholicisme sont connus de tous, on peut donc affirmer qu'en général le roman ne peut pas nous faire connaître la vraie famille. Bien au contraire.

Le Code Civil nous instruira-t-il mieux? Dans le chapitre VI du titre V du Mariage, et qui comprend les articles 212 à 226, il traite assez longuement des droits et des devoirs respectifs des deux époux. Les deux articles 212, 213, ceux-là même qui nous intéressent, sont énoncés de façon très sommaire et très sèche. L'article 212 porte : *Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.* Plus court encore et plus froid l'article suivant : *Le mari doit protection à la femme, la femme obéissance au mari.* Les autres ar-

ticles détaillent ce que ces deux articles donnent globalement. Et c'est tout ce que le Code Civil nous fournit pour notre thèse. On a remarqué que les formules de Portalis, qu'on lit fidèlement dans nos mairies aux jeunes époux, étaient vraiment trop mélancoliques. Les mots « *secours* et *assistance* » évoquent un peu la pensée de l'époux malade, besogneux ou ruiné. Tout de même, le jour des noces, les jeunes époux envisagent d'ordinaire d'autres éventualités. Et les mots « protection et obéissance » sans correctif, sans adoucissement, ne sonnent-ils pas dur et presque faux? Le mari est autre chose qu'un tuteur ou un curateur, et l'épouse n'est ni un enfant ni une servante. Ce n'est donc pas au Code que nous pouvons demander la lumière vraie sur les relations des deux époux.

Fort heureusement, nous avons l'enseignement religieux. M. Charles Lefebvre écrit, dans son beau livre *La Famille en France dans le droit et dans les mœurs:* « Voyez d'abord nos enseignements religieux pour con- « naître les principes et les pratiques de nos vraies « familles. Je place ces enseignements en première li- « gne, parce que la direction chrétienne a été pour « beaucoup dans la constitution traditionnelle de no- « tre famille française. » Ces enseignements religieux sont épars çà et là. On les trouve dans la théologie dogmatique et morale, dans les encycliques des Papes, et spécialement dans celles de Léon XIII, dans l'admirable office liturgique de la Messe du Mariage qu'on ne saurait trop relire, dans les traités de la vie et de la perfection chrétienne, dont quelques chapitres sont consacrés à la vie familiale, dans le droit canonique, et enfin dans ces directoires de conscience pour la confession où les devoirs des époux, comme tous les autres devoirs, sont détaillés avec soin.

Ces enseignements réunis forment un ensemble unique où la direction chrétienne et même la morale simplement naturelle de la vie matrimoniale sont données dans toute leur étendue et dans toute leur pureté.

Ajoutez à cet enseignement ce qu'on peut appeler la réalité familiale vraiment chrétienne, c'est-à-dire les

familles qui, de tout temps et de nos jours encore, réalisent pleinement les enseignements de l'Eglise, et vous aurez théoriquement et pratiquement la vraie famille, celle que demandent Dieu et le droit naturel. D'ailleurs, regardez autour de vous, et dites-moi si la famille normale, la famille de la vraie civilisation, celle que notre cœur et notre raison demandent, n'est pas, au jugement de tous, la seule famille chrétienne, et celle qui l'imite. Ce fait, à mon avis, est un des plus apologétique qui soient.

Or, que nous disent la doctrine et la réalité chrétienne sur les relations des deux époux au foyer domestique? 3 textes empruntés à nos saints livres donnent sur ce grave sujet les principales directives.

Premier texte : Après avoir créé le premier homme, Dieu, ému de l'isolement de sa créature, s'écrie : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui.* »

2e texte : Résumant d'un mot le rôle principal dans cette petite société qu'est la famille, saint Paul nous dit : *Le mari est la tête de la femme.*

3e texte : En un raccourci saisissant, Dieu nous donne tous les devoirs des deux époux unis par le mariage : « *Ils seront deux, mais dans une chair, dans une vie,* dans *une* », entendez bien.

De ces 3 textes fondamentaux et d'un certain nombre d'autres paroles sacrées qui expriment les mêmes idées, la théologie déduit un enseignement qui peut se résumer dans les 3 propositions suivantes, chacune d'elles étant abritée sous un de ces 3 textes.

Première proposition. — L'épouse entre dans la société familiale pour être auprès du mari l'*aide semblable à lui.* Elle n'y est donc ni esclave ni servante. Elle y apporte sa personnalité et tous les droits essentiels qui la constituent. Elle peut donc exiger de son mari : *a*) que sa vie personnelle, humaine et morale, soit pleinement respectée, et ici que de questions pourraient se poser ! — *b*) qu'il soit mis à sa disposition ce qui est nécessaire ou utile à une personne de son rang, et notamment en ce qui concerne le logement, le vê-

tement, la nourriture, l'honnête entretien, sans oublier le budget de charité. — *c*) elle a droit à tout ce qui est nécessaire ou utile pour remplir quelques devoirs particuliers inséparables de sa personne, et, par exemple, ses devoirs de *mère*, si elle a des enfants d'un premier mariage, ses devoirs de *fille*, surtout si ses parents sont dans le besoin, ses devoirs de *sœur*, le cas échéant, à l'égard de frères nécessiteux. Les liens de la famille d'origine ne doivent pas être rompus par le mariage. Et trop souvent, hélas! le nouveau foyer se sépare, se privant ainsi et privant les autres de cet échange si précieux d'affection et de secours!

2e Proposition. — Cependant, par le mariage la nouvelle épouse entre dans une société hiérarchisée où Dieu a place, comme dans toute société, une autorité. Aussi doit-elle non pas sacrifier mais subordonner l'usage de ces droits qu'elle apporte avec elle, à la volonté sage du chef de cette Société, c'est-à-dire à la volonté raisonnable du mari. Je dis bien : *sage volonté, volonté raisonnable du mari.* Et ces épithètes *sage*, *raisonnable*, je les veux pour deux motifs, d'abord un ordre qui n'est ni sage, ni raisonnable n'est pas un ordre, ensuite à l'égard de l'épouse qui est sans doute subordonnée, mais qui ne cesse pas d'être sa compagne, son aide semblable à lui, un ordre sage et raisonnable est plus particulièrement exigé. Le mari, si j'ose ainsi dire, ne peut agir et parler que comme un *compagnon-chef*, chef oui, mais compagnon aussi, ce qui lui impose dans le commandement une allure particulière de fraternité.

C'est dans une vraie collaboration que les deux époux devraient traiter en principe tous les intérêts familiaux. Et je vois immédiatement surgir à ce propos tant et tant de problèmes! Que de maris tiennent à l'écart, pour la direction des affaires familiales, celle qui pourtant est à côté d'eux l'*adjutorium simile sibi*, l'aide semblable! Et peut-être aussi combien de jeunes filles entrent dans le mariage insuffisamment préparées à ce rôle de collaboratrice universelle! La matière à examens et à résolutions est ici, on le devine, plus qu'abondante.

3e Proposition. — Le vrai mariage consiste dans l'*union d'amour, et erunt duo in carne una.* L'union des corps assurément pour donner à Dieu les enfants qu'il désire avant tout. Mais pour obtenir précisément cette première union et pour réaliser toutes les autres fins du mariage, Dieu demande encore plus l'union des *cœurs*, l'amour vrai.

Oui l'amour vrai ! Ce qui veut dire dans la volonté des deux époux, d'une part l'autorité et l'amour, de l'autre l'obéissance et l'amour ; c'est ainsi que le Christ a voulu l'union matrimoniale ! Il l'a placée dans l'esprit, dans l'atmosphère, si vous voulez, de son union avec l'Eglise ; et cette union avec l'Eglise se traduit ainsi : Le Christ dirige l'Eglise, mais en l'aimant et en se sacrifiant pour elle, *Christus dilexit Ecclesiam et tradidit semetipsum pro ea* — l'Eglise de son côté *complète* le Christ par l'*obéissance et par l'amour.*

Oui, je le répète, dans les plans de Dieu et dans les voix de la nature le mariage doit être encore plus l'union des cœurs que l'union des corps et des volontés elles-mêmes.

Voilà le mariage chrétien ! Nous sommes loin, dites-moi, des formules de Portalis dans les articles 212 et 213 de notre Code civil !

Et c'est cet esprit qui a façonné, transformé les éléments que le droit romain et les coutumes germaniques nous ont laissés. C'est lui qui a tempéré le « *patria potestas* » de Rome, et le « *mundium* » de la Germanie. C'est lui qui nous a donné la famille chrétienne, et plus particulièrement la famille française.

Avec cet esprit d'amour — qu'on me permette en passant cette observation — j'ose presque dire que tous les régimes matrimoniaux contenus dans notre Code sont bons, en ce sens que les inconvénients et les excès de quelques-uns seraient pratiquement écartés. Mais il reste évident que plusieurs de ces types de contrats n'auraient jamais vu le jour chez nous, si le mariage avait été placé par tous dans cet esprit d'amour chrétien. Leur présence dans notre Code montre une fois de plus son impuissance pratique à donner ou à maintenir au mariage son caractère vrai.

Fort heureusement, tandis que le Code ne parle du

mariage que comme d'un contrat de secours et d'assistance, Dieu, lui, l'élève à la dignité de sacrement.

Pour aider les époux contre les difficultés de tout ordre que leur cœur rencontre et dans nos natures intimes et dans le monde qui nous entoure, Dieu leur donne par ce sacrement d'une part une très haute idée de leur union, et de l'autre des grâces d'amour, de fidélité et de dévouement, sans quoi leur union serait bien imparfaite et sans doute bien éphémère!

*
* *

Le programme qui m'est tracé porte comme 2 corollaires ainsi énoncés : *Des abus possibles de l'autorité maritale. Comment assurer les droits de la Conscience féminine ?* Je remarque que ce programme m'interdit de faire le procès des épouses. J'en suis enchanté.

De tout ce qui précède, il serait facile d'indiquer les abus possibles de l'autorité maritale. J'aurai seulement à redouter ici une litanie trop longue, et je veux me contenter de signaler les principaux abus. Pour plus de clarté, je recours aux chiffres.

1° Que de maris refusent, par des procédés plus ou moins coupables, à leurs épouses, le droit fondamental d'avoir des enfants, tous les enfants que Dieu et la nature leur demandent! Abstention légitime parfois, plus souvent coupable et même criminelle dont notre chère patrie risque de mourir. Et hélas! Qui ne sait que cet oubli ou ce mépris des fins du mariage amène les maris à faire trop souvent de leurs femmes les instruments avilis de leurs passions ?

2° Bien des maris enlevés par des relations extérieures, d'ailleurs de très inégale valeur, ne donnent pas à leur foyer, et à celle qui, ne l'oublions pas, doit être la compagne de sa vie et de toute sa vie, la présence assidue et continue qu'exigent à la fois le bonheur de l'épouse et l'éducation des enfants. La politique, les affaires, et la charité elle-même doivent s'accorder avec ce devoir primordial. La résidence est une vertu du foyer domestique, et l'oubli de ce devoir, plus sacré que bien d'autres, a causé bien des malheurs.

3° Bien des maris par caprice, par avarice ou bien, hélas! parce que leur argent et leur cœur ont d'autres destinations, ne donnent pas à leurs femmes ce qui convient à leur rang social, à l'honnête entretien dont nous parlions plus haut,et auquel elles ont un droit strict.

Ce qui oblige celles-ci à tant d'actes de subterfuge, de cachotterie, à organiser une vie toute personnelle faite, hélas! trop souvent de duplicité et de défiance.

4° Abus de l'autorité maritale encore ce parti-pris de tenir l'épouse à l'écart de toutes les affaires, le mari se privant ainsi du conseil souvent utile, et la femme invitée par là à se cantonner elle aussi dans une vie séparée. Il est vrai, redisons-le, que souvent la femme est trop insuffisamment préparée non seulement à aider mais même à comprendre le travail de son mari. On me dit que sur ce point une évolution intéressante s'est déjà produite et que des deux côtés, au moins dans certains milieux,cette collaboration est mieux pratiquée.

5° Les aptitudes et les tendances de la femme, les soins continus et intimes que la maternité lui impose à l'égard des enfants, une tradition aussi vieille que le monde et que nos saints livres ont consacrée, donnent à l'épouse dans son foyer une sorte de royauté. De là, pour elle, le droit d'organiser, de diriger, de disposer tous les détails pratiques de la vie intime familiale. Le mari garde assurément un certain droit de limitation et de contrôle, mais supprimer totalement ou notablement ce droit de la femme serait une injustice manifeste.

6° Il faut revendiquer très haut le droit pour la femme de vivre sa vie pleinement religieuse et morale, et toute entrave du mari qui ne serait pas justifiée doit être regardée comme une injustice à l'égard de son épouse.

Je suis loin d'avoir énuméré tous les abus possibles de l'autorité maritale. Les détails de la vie conjugale sont infiniment nombreux et sur chacun d'eux la déviation est si aisée! Mais je dois me borner.

En présence de ces abus dont elles sont les victimes, les épouses, on le comprend sans peine, ont des crises

de conscience. Elles se demandent quel est leur devoir, question d'autant plus angoissante que souvent leur propre intérêt n'est pas seul en jeu, mais qu'il s'unit à l'intérêt encore plus sacré de leurs enfants et à l'honneur de la famille. Quel est le prêtre qui n'a été bien des fois le témoin attristé de ces drames de conscience ?

Et précisément, mon programme porte en des mots très simples une question formidable : *Comment assurer les droits de la conscience féminine ?* Je suppose que par ces mots *assurer les droits* on entend le respect pratique de ces droits. Si cela est, la question vise surtout ceux la même qui violent ces droits, c'est-à-dire les maris. Et alors la réponse devient facile au moins sur le papier, car en réalité il ne s'agit de rien moins que de former ou de réformer la conscience des maris. Oui, pour assurer les droits de la conscience féminine il faut enseigner, rappeler aux maris, de toutes manière, leurs devoirs familiaux. En chaire, au confessionnal, dans les Conférences, par la presse, par les bulletins, dans les discours de mariage, partout et le plus souvent possible inculquer ces devoirs. C'est le cas de rappeler le mot de l'apôtre : *argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina*, argumentez, suppliez, reprochez, répétez ; ne vous lassez pas de rappeler les devoirs. Ils sont aujourd'hui si oubliés de ceux qui doivent les pratiquer, et si combattus par le monde et ses multiples organes ! Serait-il excessif d'affirmer qu'une très vive propagande de la vraie doctrine des devoirs familiaux est aujourd'hui une question de salut national ?

Mais puis-je taire la contrepartie ? Les devoirs des époux, ne l'oublions pas, sont une relation qui a deux termes, et de ces deux termes le plus influent n'est certainement pas celui du mari. La femme peut beaucoup, d'aucuns diraient elle peut *tout*, sur les relations réciproques. Elle a pour elle les charmes, le savoir-faire, le fait d'être plus près que l'homme des mille détails de la vie familiale, une présence plus continue au foyer domestique. Quand elle est franchement chrétienne, vraiment éprise de son intérieur familial, quand

elle y apporte ces belles vertus dont parle avec émotion notre liturgie du mariage, quand elle fait revivre dans sa personne les saintes femmes de l'Ecriture et plus particulièrement l'incomparable Vierge Marie, quand, en un mot, elle remplit fidèlement ses devoirs d'épouse et de mère, elle empêche, croyez-le, bien des abus de l'autorité maritale.

De là, la nécessité, au point de vue qui nous occupe, de mieux préparer, de mieux instruire, de mieux former nos jeunes filles en vue du mariage, de nous souvenir toujours que la jeune fille d'aujourd'hui sera demain, dans l'obéissance et dans l'amour, la collaboratrice universelle de l'homme pour la plus belle œuvre qui soit. Cette formation chrétienne générale et cette préparation immédiate de la jeune fille au mariage d'une part, et de l'autre l'instruction et la formation du jeune homme pour le rôle de chef de famille, tels sont les moyens vraiment efficaces « d'assurer les droits de la conscience féminine ».

Je m'arrête. Je sens que je n'ai qu'effleuré le sujet. Il est immense. Fort heureusement le programme le limitait. En étudiant ce seul aspect de l'autorité maritale, je sentais que je côtoyais le domaine où se jouent les destinées de notre chère Patrie.

La famille ! Mais c'est la Citadelle qui devrait garder à la fois les traditions chrétiennes et les traditions nationales. Cette double tâche qu'elle a si magnifiquement remplie dans le passé, devient tous les jours, il est vrai, et plus difficile et plus importante. Hélas ! une démocratie imprudente a fait bien des brèches au sanctuaire de la famille. Entre temps une évolution peut-être trop rapide ouvrait, sous le nom de féminisme, des perspectives nouvelles dont plusieurs déconcertent. Qu'il importe donc, pour un avenir si plein d'inconnu, que les époux soient l'un et l'autre chrétiennement formés à comprendre et à garder dans leur vie conjugale tous les préceptes du Christ et de son Eglise !

J. VERDIER.

Ronsard contre les Calvinistes: son Apologétique

Il y eut jadis en abondance des biens d'Eglise, biens meubles et immeubles, donnés pour des œuvres pies. Mais, non plus que celles des vivants, les volontés des morts ne sont respectées : elles le sont beaucoup moins encore. Les biens d'Eglise servaient à des fins que les donateurs n'avaient pas prévues, à faire des rentes aux cadets de famille, aux serviteurs de l'Etat, aux favoris du Prince.

Le Concordat de 1516 légitimait l'abus : la Réforme le menaçait, estimant au surplus que l'abus était partout dans l'Eglise.

A ce carrefour de 1560 à 1563, vivant et respirant dans une atmosphère de fièvre, l'âme ouverte non seulement aux idées antiques, mais de plus en plus aux angoisses présentes et, qui sait ? à des scrupules, en ces années tragiques, que fit Ronsard?

*
* *

Il fit grande figure. Déjà, entre les *Amours* et les *Hymnes*, en 1555, il semble avoir des scrupules, il s'adresse en vers de publiques remontrances.

> Est-il pas temps désormais de chanter
> Un vers chrestien qui puisse contenter
> Mieux que devant les chrestiennes aureilles?
> Le payen sonne une chanson payenne,
> Et le chrestien une chanson chrestienne[1].

La même année 1555, paraissait l'*Hymne de la Mort*, qui est précisément une « chanson chrestienne », d'aucuns disent calviniste. Cinq ans plus tard, en 1560,

1. Blanchemain, v, 168.

dans une poésie dédiée à Robert de La Haie, un calviniste de ses amis, Ronsard se déclare profondément ému à la pensée de la Rédemption et du salut éternel de son âme. L'éloquence, la conviction de Robert de La Haie, l'arrachent à sa coutumière tiédeur, à son paganisme.

> Me parlant de Dieu, tu m'enlèves l'esprit
> A cognoistre par foy que c'est que Jésus-Christ,
> Et comme par sa mort de la mort nous délivre,
> Et par son sang nous fait éternellement vivre[1].

Aussi bien, en 1562, s'adressant aux Calvinistes, il dira tout net :

> J'ay gousté autrefois, quand j'étais jeune d'âge,
> Du miel empoisonné de votre doux breuvage[2].

Or, en 1562, il a quelque trente-huit ans : « autrefois, quand j'étais jeune d'âge », c'est entre vingt et vingt-cinq ans, alors qu'il faisait table commune avec Théodore de Bèze. Donc, jeune, et ensuite d'âge mûr, il a sympathisé avec des Calvinistes, et incliné au Calvinisme, comme beaucoup de ses contemporains, comme Rabelais, comme Montaigne, en leur jeunesse aussi.

Mais, sur cette âme peu intérieure, peu religieuse, peu inquiète de Dieu, et qui n'eut peut-être pas le sentiment du péché, qui n'en connut pas sans doute la tristesse, quelle prise eut la grâce calviniste? Ronsard eut-il alors conscience de sa misère et de la corruption de son cœur, en souffrit-il, pria-t-il?

Le voilà du moins avant de rompre, avant les fameuses poésies de combat.

*
* *

L'année du *Tumulte d'Amboise* (1560), en pleine fermentation des esprits, courageusement, nettement, Ronsard s'expliqua et prit position. Ce fut dans un

1. Bl., VI, 295.
2. Remonstrance... Bl., IV, 291.

Discours à Des Masures, et surtout dans une *Elégie* à Guillaume des Autels[1].

Il ne lui plaît point de s'entendre toujours adresser les mêmes admonestations.

Si Ronsard ne cachait son talent dedans terre,
Or' parlant de l'amour, or' parlant de la guerre,
Et qu'il voulust du tout chanter de Jésus-Christ,
Il seroit tout parfait, car il a bon esprit;
Mais Satan l'a séduit, le père des mensonges,
Qui ne lui fait chanter que fables et que songes...[1]

Plus de trois siècles ont passé sur ces vers; et ces vers ont encore leur verte jeunesse, et tout leur accent. Il n'agréait pas au poète d'être morigéné par ses amis calvinistes.

Tenez-vous en vos peaux, et ne jugez personne;
Je suis ce que je suis...[1]

De quelle humeur, avec quel dédain et quelle hauteur Ronsard réplique! Son orgueil, un juste orgueil, est là tout entier, avec le sentiment de son génie et sa foi en lui-même, comme Corneille à certains jours, et comme Victor Hugo toujours.

Ensuite, prenant l'offensive, il choque sans plus d'égards le Moïse de la Réforme.

D'où seroit animé
Un poussif Allemand, dans un poële enfermé,
A bien interpréter les sainctes Escritures
Entre les gobelets, les vins et les injures?
Y croie qui voudra...[1]

Cela dénote, au fond, un solide bon sens. Ronsard aurait-il l'intuition que, en matière de surnaturel, il s'en faut remettre à une autorité d'origine et d'essence surnaturelles. Mais, s'il va au vif et touche juste, il n'enfonce pas. C'est de l'apologétique, un peu seulement.

1. Bl., VII, 49.

Il y en a moins encore dans l'*Elégie* à des Autels, où il n'y en a pas. Ronsard, pour l'un et l'autre parti, catholique et protestant, établit le chiffre des fautes.

Mais que diroit Sainct Paul, s'il revenoit icy,
De nos jeunes prélats qui n'ont point de soucy
De leur pauvre troupeau dont ils tondent la laine
Et quelquefois le cuir...[1]

Ronsard, déjà titulaire de quelques *cures*, le devenait en outre de la *prébende* de Joachim du Bellay, au Chapitre Saint-Julien du Mans. Il était « installé » le 16 juin 1560, l'année même de l'*Elégie* à Des Autels!

Ronsard se rendait-il compte que sa conduite s'accordait mal à ses principes, ou faut-il croire que « l'accoutumance » aveugle ?

Et de même qu'il condamnait les abus, il réprouvait, comme l'Hospital, l'emploi de la violence.

*
* *

Or, en 1562, dans le centre et l'est, dans le midi, tout était en feu : massacres de Vassy et de Sens, sauvageries de Des Adrets, profanations de sépultures et d'églises, mouvements de troupes et pillages, bataille de Dreux.

Ronsard paya de sa personne et de sa plume. En mai, c'est le *Discours des misères de ce temps ;* en octobre, la *Continuation du Discours ;* en décembre, la *Remonstrance au peuple de France :* trois œuvres de longue haleine, débordantes de vie et de mouvement, d'éloquence et de pathétique. Quant à l'Apologétique, à peu près absente du *Discours*, sinon de la *Continuation du Discours*, elle se fait dans la *Remonstrance* une large place.

Fiction ou réalité, le silence de Dieu et l'audace des « prédicans » étonnent Ronsard.

Certes, si je n'avois une certaine foy
Que Dieu par son esprit de grace a mise en moy,
La nuict j'adorerois les rayons de la lune,
Au matin le soleil, la lumière commune,

1. Bl., VII, 42.

L'œil du monde ; et, si Dieu au chef porte des yeux,
Les rayons du soleil sont ses yeux radieux.
Je dy ce grand soleil qui nous faict les saisons...
Qui remplit l'univers...[1]

Esprit puissant, et magnifique assembleur de mots, Ronsard s'accorde un morceau de bravoure, auquel Montaigne accordera l'honneur de la citation[2]. Puis, à l'improviste, affirmant sa foi à la *présence réelle*, il raconte, après quelques politesses à Luther et Calvin, l'institution de l'*Eucharistie*.

Le soir que tu donnois à ta suite ton corps,
Personne d'un cousteau ne te pressoit alors,
Pour te faire mentir et dire le contraire
De ce que tu avois délibéré de faire.
Tu as dit simplement, d'un parler net et franc,
Prenant le pain et vin : « C'est cy mon corps et sang »,
Non signe de mon sang. Toutefois ces ministres,
Ces nouveaux defroquez, apostats et bélistres...[3]

Voilà le récit du fait lui-même : récit très court, ou plutôt rapide croquis, d'une belle et franche simplicité, d'un beau et franc réalisme, sans préjudice de l'injure accoutumée ; récit à fins d'apologétique, pour prouver, surtout contre les Calvinistes, la *Présence Réelle*.

Ces premiers vers, par l'allure et la vaillance, le relief et la forte sobriété, sont d'un poète épique. Mais les suivants sont bien plutôt d'un controversiste, orateur en même temps, et grand orateur.

Ils nous veulent montrer par raison naturelle
Que ton corps n'est jamais qu'à la dextre éternelle
De ton Père là haut...
Ils veulent nous prouver par la philosophie
Qu'un corps n'est en deux lieux : aussi je ne leur nie,
Car tout corps n'a qu'un lieu ; mais le tien, ô Seigneur !
Qui n'est que majesté, que puissance et qu'honneur,
Divin, glorifié, n'est pas comme les nostres...[4]

1. Bl., VII, 56.
2. Essais, Liv. II, ch. XII.
3. Bl., VII, 57.7
4. Bl., VII, 58.

Sous la période, dans ses replis et ses tours, la strophe affleure. De tempérament oratoire, ce polémiste se ressent d'être avant tout un lyrique, spontanément et vivement ému, dont *le vers, même lorsque le poète argumente,* s'illumine soudain et chante.

Mais le théologien, sans être aucunement méprisable, est comme Pascal un théologien de circonstance, qui n'est informé que d'hier. Ronsard ressemble à un écho magnifique : sa pensée de poète amplifie et élargit ce qu'il entendit au *Colloque de Poissy,* et peut-être aux *Etats d'Orléans*. Le Cardinal de Lorraine avait dit avant lui : « Recoy par foy le dire du Sauveur : car, puisqu'il est vérité, il ne peult mentir... Il faut croire simplement ce qui ne se peult scruter utilement. »

Il faut seulement croire et non en disputer...[1]

dira Ronsard. Il ébauchera même une réfutation de Théodore de Bèze, qu'il n'aime point : « ...un corps n'est en deux lieux ;... mais le tien, ô Seigneur... » Il n'en est pas des corps glorieux comme des nôtres.

De même, dans la *Continuation du Discours,* où il prenait si vivement à partie de Bèze et les prédicants, il était un écho.

De vostre élection faites-nous voir la Bulle
Et nous monstrez de Dieu le seing et la cédulle...
Les Apostres jadis preschoient tous d'un accord;
Entre vous aujourd'hui ne règne que discord...
Et monstrez clairement par la division
Que Dieu n'est point autheur de vostre opinion[2].

Dans ces vers si robustes, Ronsard s'inspire ou plutôt se souvient d'un docteur de Sorbonne, au Colloque de Poissy, Claude Despence, qu'il dépasse de cent coudées.

A vrai dire, ce n'est pas sa théologie qui met Ronsard hors de pair ; c'est son génie impétueux et divers, c'est « l'abondance, la richesse, la fantaisie, la verve et l'éclat des développements et digressions »[3].

1. Bl., VII, 58.
2. Bl., VII, 26-27.
3. *Revue d'histoire littéraire,* t. XX, p. 789-816.

A chaque instant, Ronsard s'échappe de l'Apologétique proprement dite, et se rejette dans la satire ou dans l'éloquence. Les mystères sont insondables, et les prétentions de ceux qui dogmatisent, sont d'un ridicule immense.

Toutefois les docteurs de ces sectes nouvelles.
Parlent profondément des mystères de Dieu;
Ils sont ses conseillers, ils sont ses secrétaires,
Ils sçavent ses avis, ils sçavent ses affaires,
Ils ont la clef du ciel et y entrent tous seuls...
Les autres ne sont rien, sinon que grosses bestes...
Avec eux seulement le Sainct Esprit se treuve,
Et du Sainct Evangile ils ont trouvé la febve[1].

Les traits pleuvent drus comme grêle, par rafales, dans un crescendo de mots familiers et narquois, assénés coup sur coup, sans répit ni mesure que la verve intarissable et impitoyable du poète.

Et ce croquis du huguenot bon teint et du prédicant!

...sobre en propos, barbe longue, et le front
De rides labouré, l'œil farouche et profond,
Les cheveux mal peignez, le sourcy qui s'avale,
Le maintien refrongné, le visage tout pasle...[2]

La satire déborde partout, s'insinue et pénètre partout, empiétant sur l'apologétique et s'y substituant, le poète faisant flèche de tout bois.

***

Battant et battu, Ronsard, aux côtés de son neveu, le seigneur de la Possonnière, bataillait contre les Calvinistes.

Naguère le bon Dieu me sauva de leurs mains,
Après m'avoir tiré cinq coups de harquebuse...[3]

Les arquebuses calvinistes manquèrent leur homme :

1. Bl., VII, 59.
2. Bl., VII, 60.
3. Bl., VII, 70.

les pamphlets ne le manquèrent point. Mais Ronsard fut prompt à la parade, brillant, divers, et abondant : 1165 vers.

Or sus, mon frère en Christ tu dis que je suis prestre[1]

C'est l'apologie de Ronsard par Ronsard : ce n'est plus de l'apologétique.

Moins enveloppées d'ironie et de fantaisie, ses dénégations seraient plus nettes. Au fait, était-il prêtre ? Dans les pièces d'archives, il est qualifié de *presbyter* une seule fois. Le fonds du Chapitre Saint-Julien comprend trois actes du 16 juin 1560, qui le concernent : *clerc* dans le premier et le deuxième, il est *prestre* dans le troisième. Méprise de scribe, erreur matérielle, pense avec raison le chanoine Froger, du Mans[2].

Il était accusé ensuite d'athéisme : la dénégation, cette fois, est une éloquente affirmation de sa croyance en l'existence de Dieu.

Car, en voyant du ciel l'ordre qui point ne faut,
J'ay le cœur asseuré qu'un moteur est là-haut,
Qui tout sage et tout bon gouverne cet empire,
Comme un pilote en mer gouverne son navire,
Et que ce grand palais si largement voûté
De son divin ouvrier ensuit la volonté[3].

L'argument n'est point rare : il est banal et vieux. Mais, dans l'âme du poète, dans sa pensée et son imagination, il a pris peu à peu grand air, de la gravité d'abord, de la majesté ensuite, celle du vaisseau en mer qui va son chemin, de l'ampleur enfin, celle du vaste ciel, « si largement voûté ».

Cette beauté, d'une sévérité biblique, s'imprégnera de bonté dans le sobre et savoureux récit des miracles de Jésus.

Aux morts il fit revoir la clarté de nos cieux,
Rendit l'oreille aux sourds, aux aveugles les yeux.

1. Bl., XII, 70.
2. *Ronsard ecclésiastique.*
3. Bl., VII, 107.

Il saoula de cinq pains les troupes vagabondes,
Il arresta les vents, il marcha sur les ondes,
Et de son corps divin mortellement vestu
Les miracles sortoient, tesmoins de sa vertu[1].

Simplicité et force sont qualités épiques; mais ici l'épopée ne fait que rehausser l'apologétique.

Quand, vainqueur de la mort, dans le ciel il passa,
Pour gouverner les siens, une Eglise laissa...
Promettant que tousjours avec elle seroit,
Et, comme son espoux, ne la délasseroit[2].

C'est de l'apologétique, mais pour la dernière fois. Ronsard, dès lors, conte sa vie de chanoine et, pour finir, revendique ses titres de gloire.

*
* *

Une influence ne se mesure pas comme la vapeur ou l'électricité; mais elle n'en est pas moins une réalité. L'influence de Ronsard fut hors de pair: car, en 1560, il était déjà le grand Ronsard, et réellement le Prince des poètes. Ses poésies de combat raffermirent l'opinion, donnant du cœur aux timides, de la résolution aux indécis, faisant une conscience au « vulgaire », par la franchise, la vaillance, la loyauté hautaine de sa parole.

La théologie ne lui doit pas des vues nouvelles; et il n'en avait sans doute que des « clartés », théologien de circonstance, qui pousse des pointes çà et là: pouvoir doctrinal et tradition; unité, sainteté et apostolicité dans la véritable église; vie et miracles de Jésus, Présence Réelle dans l'Eucharistie, institution divine et infaillibilité de l'Eglise. C'est l'enseignement traditionnel; ce sont à bâtons rompus les thèses catholiques. Mais quelle étreinte, quelle force, quelle grandeur parfois! Et, toujours, la marque du maître.

Que Ronsard fût sincère, peut-on en douter? A vrai

1. Bl., VII, 108.
2. Bl., VII, 109.

dire, les pages sur l'Eucharistie, sur Jésus et les miracles de Jésus, ont la saveur même de la sincérité. Cela sonne plein et juste ; l'accent témoigne en faveur de Ronsard. C'était, au fond, un croyant, un chrétien, un catholique. Si, d'aventure, il inclina au calvinisme, ses amis calvinistes, par leur zèle indiscret, le rejetèrent au catholicisme. Au surplus, leur rigorisme lui répugnait, comme leurs intelligences avec l'étranger, comme leurs excès à l'intérieur, et, dans la foule, les tendances immédiatement révolutionnaires !

Tout d'abord, en 1560, Ronsard estimait avec le Chancelier de l'Hospital, que le différend pouvait et devait se terminer par un débat pacifique, une conférence ou des conférences entre Catholiques et Protestants ; ensuite, et sans tarder, il changeait d'avis, la guerre civile et religieuse éclatant partout, les Calvinistes semant partout sévices et ruines. Il est croyable que Ronsard eut contre de Bèze une haine de choix ; les prédicants, certains entre autres, il les abhorre.

Le voilà, en 1562 et 1563, dans le feu de la lutte, violent, abondant, débordant de force et de verve, et, à l'occasion, gaillard chanoine, dans la ville des chapons.

Et cela induit en des réflexions diverses. Qu'était l'homme même ? Quel mélange ou quelle réussite ? Dans la *Continuation du Discours*, la *Remonstrance*, la *Responce*, du sérieux, de la gravité, voire de la piété, et, tout ensemble, des violences et des injures, une gaieté ou des gaietés qui tiennent du « vulgaire », enfin du génie, beaucoup de force et d'éloquence, la simplicité et la grandeur de l'épopée, le vers comme naturel, spontané, souple et robuste, un poète de race, un puissant écrivain, aimant « les jardins qui sentent le sauvage », comme il lui arrive de le sentir lui-même.

Mais fut-il jamais plus grand ? Les *Discours* ne sont-ils pas l'expression la plus haute de son génie, et la plus française ? C'est là vraiment qu'il fait figure de poète national et chrétien, quoiqu'il eût l'âme antique et païenne.

F. Montagnon.

Chronique d'Histoire

(Fin)[1].

7. — Aux deux tomes de son *Histoire de la Compagnie de Jésus en France* qu'il avait publiés avant la guerre, le père Henri Fouqueray en a ajouté, depuis, un troisième. Le sous-titre qu'il lui a donné : *Epoque de progrès*, est bien choisi ; car, dans la période qu'il étudie, période qui commence en 1604, année où, avec l'autorisation de Henri IV, la Compagnie de Jésus se rétablit en France, et qui se termine en 1623, à la veille de l'arrivée définitive au pouvoir de Richelieu, quarante-cinq maisons se fondent, deux provinces nouvelles se forment, une assistance de France devient nécessaire, les missions du Canada et de Constantinople vigoureusement entreprises voient s'ouvrir devant elles les plus belles perspectives. Si un tel progrès est réalisé, c'est grâce à la bienveillante protection des souverains qui se succèdent au pouvoir, de Henri IV d'abord, de Marie de Médicis et du jeune Louis XIII ensuite.

Avec une régularité que parfois l'on souhaiterait un peu moins rigoureuse, se déroule l'histoire des diverses fondations, des travaux apostoliques entrepris, des établissements créés à l'étranger. Ce qui apporte seulement un peu de variété dans le récit, c'est l'exposé des difficultés auxquelles se heurte la Compagnie. En dépit de la protection royale, les jésuites ne cessent pas en effet d'avoir des ennemis. Ils en comptent parmi les hérétiques ; ils en ont dans le Parlement et au sein de l'Université de Paris : beaucoup de magistrats et de professeurs entreprennent de protéger les droits de l'Etat et les libertés de l'Eglise gallicane contre ces intrépides champions de l'autorité pontificale. L'attaque est particulièrement vive au lendemain de l'assassinat de Henri IV. Les esprits étaient déjà très excités contre les disciples de saint Ignace. La malencontreuse publication en France du livre où le père espagnol, Mariana, défend théoriquement la thèse du tyrannicide, fournit aux adversaires des jésuites une excellente occasion de les combattre. Les doctrines de Bellarmin sur l'autorité temporelle du pape sont dénoncées au Parlement et condamnées ; puis c'est la *Defensio*

1. Voir *Revue apologétique*, 1er avril 1924, p. 32 sqq.

fidei de Suarez. Les thèses aventureuses du syndic de la Sorbonne, Richer, sur les droits de l'Eglise gallicane, élargissent le débat. Les protestants attaquent à leur tour : le père Coton est violemment pris à partie. Les premières années du régime de Louis XIII sont donc pour les jésuites des années de lutte et sans la très efficace protection de la Reine Mère qui leur permit de résister aux divers assauts, ils auraient sans doute connu une nouvelle disgrâce. Mais soutenus comme ils le sont et à Rome et à Paris, ils tiennent tête à la fois aux membres de la religion prétendue réformée, aux professeurs gallicans de la Sorbonne, aux parlementaires défenseurs empressés des prérogatives du pouvoir civil. Quand Richelieu prendra décidément en main les affaires du pays, en 1624, la Compagnie de Jésus aura acquis une position très forte en France. Par les missions que ses membres auront données un peu partout sur le territoire, par les maisons qu'ils y auront établies, ils seront devenus une des principales forces de la restauration catholique.

Comme dans les volumes précédents du père Fouqueray, nous avons ici le résultat de longues et patientes recherches entreprises à Rome à la Bibliothèque et aux Archives Vaticanes, en France, aux Archives et à la Bibliothèque Nationale, aux archives du ministère des Affaires Etrangères, en de nombreuses archives départementales, voire communales. Dans les archives particulières de la Compagnie de Jésus ont été puisés des documents du plus haut intérêt. Beaucoup d'ouvrages ont été en outre consultés ; on s'étonne toutefois que n'aient pas été utilisés des travaux tels que ceux de l'abbé Victor Martin : *Le Gallicanisme et la réforme catholique. Essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente*, de l'abbé Aulagne ; *La réforme catholique du* XVII^e^ *siècle dans le diocèse de Limoges*, de l'abbé Bonnenfant. *Les séminaires normands du* XVI^e^ *au* XVIII^e^ *siècle*. L'auteur a cru devoir insérer dans son texte de très copieux extraits des documents qu'il a consultés ; n'eût-il pas été préférable de n'en donner que la substance et de rejeter en note les extraits eux-mêmes ?

Ces légères critiques ne doivent pas nous faire méconnaître la haute valeur de l'ouvrage du Père Fouqueray ; il complète excellemment les cinq volumes du père Prat : *Recherches historiques et critiques sur la Compa-*

gnie de Jésus en France du temps du Père Coton et représente une très intéressante contribution à l'histoire de la restauration catholique en France au XVII[e] siècle[1].

8. — Nous avons autrefois signalé à nos lecteurs l'importante contribution apportée à l'histoire de l'enseignement des Jésuites par M. Dupont-Ferrier, dans son ouvrage : *Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand*[2] ; en voici une nouvelle que nous donne M. l'abbé Charles de Croocq, professeur à l'Institution Saint-Winoc à Bergues, dans un ouvrage qui forme le tome XXXIII des *Annales du Comité Flamand de France*. C'est l'histoire du collège de Bergues, le plus ancien établissement d'enseignement secondaire de la Flandre maritime.

Fondée en 1600 par les archiducs Albert et Isabelle qui lui assurèrent une magnifique dotation, construite aux frais de la ville et de la châtellenie de Bergues, à l'ombre de l'abbaye de Saint-Winoc, sur une petite éminence d'où on domine la cité, cette maison d'éducation appartint aux jésuites dès ses origines jusqu'à la proscription de la Compagnie de Jésus. On voit dans le récit de M. de Croocq comment sur un théâtre infiniment moins vaste sans doute que ne l'était le collège de Clermont, mais qui n'était pas moins intéressant, furent appliquées les méthodes d'éducation et d'enseignement préconisées par la *Ratio studiorum*. L'établissement de Bergues appartenait à la catégorie des petits collèges : ses classes au nombre de cinq comprenaient l'Eloquence, la Poésie, la Syntaxe, la Grammaire, les Figures ; l'enseignement de la Philosophie, de la Théolo-

1. P. 12, lire Jacques I[er] pour Jacques II. P. 94, note 5, l'abbé Houssaye a été évidemment victime d'une distraction quand il a parlé du pape Urbain VIII et de la présence en France du nonce Barberini en 1609 ; mais le père Fouqueray n'est-il pas victime d'une autre distraction quand il paraît faire deux personnages d'Urbain VIII et du nonce Barberini ? P. 221, la Trêve de douze ans, conclue en 1609, entre les Provinces-Unies et l'Espagne, a eu seulement pour effet de suspendre les hostilités ; le roi Philippe III n'a d'aucune manière renoncé à ses droits de souveraineté. P. 577, n'eût-il pas été utile de rechercher, à propos du différend survenu entre les oratoriens et les jésuites, quel avait été l'auteur du mémoire adressé à M. de Marillac au sujet des carmélites de Bourges ? Nous avons supposé autrefois (*Recueil des Instructions générales aux nonces ordinaires de France de* 1624 *à* 1634, p. 29), qu'il pouvait être le père Bauny. Nous aurions aimé avoir sur ce point l'avis du père Fouqueray et trouver dans son ouvrage quelques renseignements sur ce personnage qui fut professeur au Collège de Clermont ; il n'est cité nulle part.

2. Voir notre Chronique d'Histoire moderne dans la *Revue Apologétique* du 15 juillet 1922, p. 502.

gie et des Sciences, réservé aux grands collèges, n'y était donc pas donné. C'était conformément à la tradition un externat : les jeunes gens logeaient soit dans l'un des trois séminaires fondés à leur intention, soit chez les particuliers ; chaque jour, au coup de sept heures sonné par la cloche de l'Eglise des Jésuites, ils se rendaient au collège pour suivre les classes ; ils s'en retournaient ensuite dans leurs domiciles respectifs pour apprendre leurs leçons et rédiger leurs devoirs. L'enseignement qui était surtout littéraire, se donnait en latin dans les classes supérieures, en latin aidé du flamand dans les classes inférieures. Ce fut seulement après la conquête française (1668) et surtout au XVIII[e] siècle que le français trouva une place, et encore une place bien médiocre puisqu'on ne lui fit pas la faveur d'un enseignement spécial. Les jésuites usaient à Bergues des procédés dont ils se servaient ailleurs pour exciter au travail ; l'émulation était un de leurs principaux ressorts d'action. Dans les congrégations s'entretenait la vie religieuse. Des représentations théâtrales données aux grandes fêtes attiraient au collège la noblesse, la bourgeoisie, les officiers de la garnison, les magistrats ; elles contribuaient au bon renom de l'institution.

La maison de Bergues fut en outre un centre de rayonnement et d'action apostolique dans toute la contrée. De là les membres de la Compagnie de Jésus organisèrent la croisade contre l'hérésie qui avait étendu ses ravages dans la Flandre maritime. Professeurs au collège, prédicateurs dans la ville, missionnaires dans les campagnes, apôtres toujours, les jésuites de Bergues contribuèrent puissamment à restaurer la vie religieuse, à faire renaître la ferveur dans la région.

Depuis sa fondation jusqu'à la proscription de 1765 le collège de Bergues connut diverses vicissitudes. Tout d'abord très florissant, il souffrit beaucoup quand s'ouvrit en Flandre l'ère des guerres entre la France et l'Espagne. Très atteint dans ses ressources, privé de précieux concours, forcé de se suffire avec un personnel réduit, on ne l'en vit pas moins poursuivre son œuvre bienfaisante pour Bergues et le pays jusqu'au 1[er] avril 1765, jour où les jésuites se virent appliquer l'édit royal de novembre 1764 les proscrivant du royaume. En abandonnant une maison où ils avaient travaillé cent soixante cinq ans, les membres de la Compagnie de Jésus purent

se rendre cette justice qu'ils avaient réussi « non seulement à préserver la ville et la châtellenie d'une invasion ou d'un retour de l'hérésie protestante, mais encore à donner aux convictions religieuses une force et une ardeur qu'elles n'avaient pas connues jusqu'alors » (p. 155).

L'œuvre entreprise par les jésuites au collège de Bergues se poursuivit après leur départ. M. de Croocq dit ce qu'elle fut aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, ce qu'elle continue d'être présentement. Aujourd'hui comme autrefois, elle se fait excellente.

Cette histoire du collège de Bergues-Saint-Winoc, écrite après une enquête diligente dans les archives, spécialement dans les archives de Bruxelles et dans les archives communales de Bergues, est un travail très sérieux qui fait le plus grand honneur à son auteur. Dépassant les cadres de l'histoire locale, elle est une utile contribution à l'histoire de l'enseignement secondaire en France. On ne saurait trop encourager les travailleurs de province à imiter l'exemple de M. de Croocq, et à garder comme il l'a fait le souvenir des institutions d'enseignement de leur région.

9. — Il convenait qu'à l'occasion de la récente béatification du cardinal Robert Bellarmin la collection « Les Saints » de M. Henry Joly s'enrichît d'une biographie du nouveau bienheureux. Le révérend Père Joseph Thermes nous l'a donnée très bonne. En deux cents pages il est parvenu à faire tenir la vie très remplie que fut celle de cet éminent théologien de la fin du XVI[e] et du commencement du XVII[e] siècle.

Neveu du cardinal Marcel Cervin qui ne fit que passer sur le trône pontifical en 1555 sous le nom de Marcel II, Bellarmin entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Successivement professeur à Louvain et à Rome, il fut, en 1599, appelé par la confiance du pape Clément VIII, à faire partie du Sacré Collège. Très jaloux des droits de Dieu et de ceux de son Eglise il s'appliqua à les défendre âprement contre ceux qui prétendaient y porter atteinte. Il s'attacha en particulier à définir les droits du pontife romain sur le temporel des princes. Les solutions qu'il préconisa ne furent pas agréées de tous. Au pape Sixte V elles parurent limiter trop la juridiction pontificale et le fougueux pontife n'hé-

sita pas à mettre à l'index « Les controverses », le grand ouvrage où Bellarmin défendait ses théories. D'autre part, les étatistes jugèrent trop absolues les doctrines du théologien romain; on sait comment les objections que souleva contre elles le docteur couronné de l'Eglise anglicane, Jacques Ier, conduisirent à une controverse qui ne manqua pas d'intérêt. Aujourd'hui les thèses sur le pouvoir indirect de l'Eglise sur le temporel sont presque universellement acceptées des théologiens catholiques. Bellarmin prit aussi une part importante aux débats sur la grâce qui s'engagèrent de son temps. Etant professeur à Louvain il avait eu l'occasion de combattre les doctrines dangereuses qu'enseignait Baius. Il avait été alors le tenant des thèses de Molina; il continua de l'être à Rome contre les Bannéziens dans les fameuses congrégations « De Auxiliis ». Il le fut avec une telle indépendance que le pape Clément VIII l'éloigna en le nommant archevêque de Capoue.

Devenu chef d'un important diocèse, Bellarmin s'acquitta de ses fonctions avec le plus grand zèle visitant son clergé, prêchant à ses ouailles, laissant partout des traces de sa générosité, de son dévouement et de sa charité. L'issue du conclave de 1605 où un très grand nombre de suffrages s'étaient portés sur lui, amena un nouveau changement dans son existence: le pontife élu, Paul V, voulut l'avoir près de lui comme conseiller. Bellarmin résigna donc son archevêché et s'en revint reprendre à Rome sa vie de prière et d'étude. Il continua à composer des ouvrages pour la défense du dogme catholique, il déploya une grande activité dans les diverses congrégations romaines. Ce ne fut seulement que quand il sentit ses forces faiblir définitivement, qu'il obtint du pape Grégoire XV de pouvoir résigner ses fonctions afin de se préparer à la mort; elle survint, peu après, le 17 septembre 1621.

Bellarmin laissa la réputation d'un saint. Aussi vit-on s'ouvrir au lendemain de sa mort des procès canoniques en vue de sa béatification. Mais bientôt tout demeura en suspens. L'instruction de la cause fut plus d'une fois reprise et abandonnée. Le procès ne finit par aboutir qu'en ces dernières années grâce à Benoît XV et à son successeur Pie XI. Aujourd'hui le cardinal Bellarmin a été proclamé bienheureux; les fidèles qui voudront le bien connaître, s'édifier par ses exemples, trouveront

dans l'ouvrage du père Thermes un excellent résumé des travaux considérables consacrés à ce grand serviteur de l'Eglise. Mais pourquoi n'y rencontre-t-on pas des indications bibliographiques plus précises que celles données à la page VI de la préface? Pourquoi aussi le père Thermes n'a-t-il pas dressé la liste des principaux ouvrages de ce théologien si remarquable?

10. — Saint Pierre Claver a été par excellence l'apôtre des noirs. Peu d'événements ont marqué sa vie. Né à Verdu en Catalogne, en 1580 ou en 1585, on n'est pas très fixé sur la date, il est entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. L'humble portier du collège de Montesion de Majorque qui devait être élevé sur les autels, Alphonse de Rodriguez, eut sur le jeune novice la plus heureuse influence: il ne l'initia pas seulement aux secrets de la sainteté; il lui inspira le désir d'exercer son ministère apostolique auprès de ces malheureux esclaves noirs que, chaque année, des caravelles allaient embarquer sur les côtes d'Afrique pour fournir de la main-d'œuvre aux colons espagnols de l'Amérique. Pierre Claver n'avait pas encore terminé ses études théologiques qu'à l'effet de se vouer à l'apostolat des noirs il obtenait de ses supérieurs l'autorisation de partir pour Carthagène des Indes, l'un des ports les plus importants de l'Amérique espagnole. Une fois ordonné prêtre et sa formation théologique achevée, il réserva le meilleur de son activité à ces malheureux esclaves délaissés de tous et le plus souvent traités comme un vil bétail. Soulager leurs misères physiques et morales, panser leurs plaies, les soigner dans leurs maladies, surtout éclairer leur profonde ignorance, telle fut la tâche que s'assigna le vaillant missionnaire et il s'en acquitta avec un tel zèle, un tel dévouement qu'il parvint à baptiser des quantités innombrables de noirs. Son action s'étendit à tous les déshérités de la vie, ne se laissant arrêter par aucune infirmité si répugnante qu'elle pût être. Elle atteignit ceux qui s'étaient mis au ban de la société par leurs crimes: la charité de Pierre Claver s'exerça auprès des criminels condamnés à mort, les amenant le plus souvent à se réconcilier avec Dieu avant de payer leur dette à la société. A la source de cet apostolat fécond était un très grand esprit de mortification; pour gagner les âmes à Jésus-Christ, Pierre Claver se crucifiait lui-même avec

une sévérité qui ne s'explique que par une vocation spéciale. Sa mort seule, survenue le 8 septembre 1654, mit un terme à des souffrances acceptées ou voulues et supportées avec la plus grande générosité.

Alors éclata au grand jour la sainteté de l'humble religieux. Les décisions de l'Eglise vinrent lentement la consacrer. Proclamé vénérable en 1747, Pierre Claver fut béatifié le 21 septembre 1851 et canonisé le 15 janvier 1888. Le 7 juillet 1896, Léon XIII le donnait pour patron aux missions chez les noirs.

De cette vie si remplie, M. Gabriel Ledos nous a donné un récit très attachant dans sa simplicité : il s'est tenu au seul exposé des faits bien établis. N'est-ce pas la meilleure méthode, je dirai, la seule méthode pour inspirer une haute idée du saint dont on écrit l'histoire? Quelle singulière leçon d'énergie et de zèle apostolique donne cette biographie qui sera parmi les meilleures d'une collection qui en compte beaucoup d'excellentes.

12. — Le père Claude de la Colombière de la Compagnie de Jésus est surtout connu par le rôle qu'il a joué auprès de sainte Marguerite-Marie pour l'aider et l'encourager à propager, comme le lui demandait Notre-Seigneur, la dévotion au Sacré Cœur. Désigné par ses supérieurs pour diriger le collège des Jésuites existant à Paray-le-Monial, il était arrivé à point nommé en cette petite ville pour affermir dans sa vocation extraordinaire la jeune visitandine que de mystérieuses révélations conviaient à répandre le culte du Sacré Cœur.

Appartenant par ses origines à une famille de robe, Claude de la Colombière était entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Un moment précepteur des enfants du grand ministre Colbert, il s'était ensuite adonné à la prédication. De Paray où il résida un an et demi ses supérieurs l'envoyèrent en Angleterre pour remplir les fonctions de prédicateur auprès de la duchesse d'York, l'épouse du futur roi d'Angleterre, Jacques II. Son zèle pour la conversion des hérétiques le désigna à la vengeance des protestants. Compris dans les poursuites que provoquèrent les trop fameuses dénonciations de Titus Oatès, le père de la Colombière fut banni d'Angleterre ; il ne revint en France que pour y mener une vie languissante. Dans les brouillards de la Tamise il avait contracté une grave maladie de poitrine qui le

mena au tombeau le 14 février 1682; il était à peine âgé de quarante et un ans.

Le père Louis Perroy a cru devoir s'appesantir sur tous les détails de la vie du père Claude de la Colombière. Que ne s'est-il attaché à mettre en un particulier relief les deux épisodes qui l'ont marquée: les relations avec sainte Marguerite-Marie, le séjour en Angleterre. Importait-il d'insister autant qu'il l'a fait sur la jeunesse et le noviciat du jeune jésuite alors qu'il ne s'y est rien produit de bien notable. Pourquoi d'autre part n'avoir pas remis la dévotion au Sacré Cœur dans son cadre historique, n'avoir pas rappelé ce qui l'avait précédée et préparée? Plus concis et mieux composé, l'ouvrage du père Perroy n'en aurait fait que plus de bien.

13. — Ayant terminé avec le succès que nous avons dit dans notre dernière *Chronique*, la publication de la correspondance de saint Vincent de Paul, M. Coste a entrepris celle de ses entretiens spirituels. Les deux volumes parus à ce jour comprennent les conférences aux Filles de la Charité: « Vincent de Paul, ce saint qu'on ne saurait trop admirer, écrit le savant éditeur dans son Introduction, se trouve là tout entier. Sa parole est chaude et vivante, simple et familière. Il s'adresse tour à tour à la raison, au cœur, à la volonté et cela avec des accents qui atteignent souvent à la plus haute éloquence. Qu'il s'élève jusqu'à Dieu par des prières d'une noble inspiration ou qu'il s'abaisse lui-même par humilité jusqu'au-dessous des démons, on sent que ce ne sont pas là des effets oratoires, mais les mouvements spontanés d'une âme droite et sincère qui traduit au dehors ses véritables sentiments. »

A ne se placer qu'au point de vue purement historique, ces entretiens offrent ce vif intérêt de nous faire assister au développement de la congrégation naissante, de nous montrer comment se précisent ses méthodes d'action, de quel esprit le fondateur veut l'animer dans ses diverses entreprises de charité. Ici et là nous surprenons la trace de difficultés auxquelles fatalement se heurte le saint pour garder au groupement nouveau ses initiatives particulières, son originalité. Quand il le faut, Vincent n'hésite pas à morigéner les Filles de la Charité, à les féliciter aussi. De temps à autre mais plus rarement qu'on ne le souhaiterait, se perçoit un écho des misères du

temps, se rencontrent des détails de mœurs. A la lecture de ces entretiens la piété surtout trouve son compte. Sans doute les conseils, les avis s'adressent avant tout aux collaboratrices de Louise de Marillac. Ces exhortations portent principalement sur leur vocation, leurs fonctions, sur les exercices de la journée, sur les vertus chrétiennes et en particulier celles qui constituent l'esprit de la Compagnie. Mais qui ne tirera profit de ces discours tout brûlants de l'amour de Dieu et du prochain, discours qui reposent sur une grande science théologique et une profonde connaissance du cœur humain? Ces nombreux avis spirituels, ces conseils de prudence avisée, de généreux abandon à la Providence que nous avons signalés en étudiant la correspondance du saint, réapparaissent ici plus développés, commentés avec ce clair bon sens qui est la caractéristique de Vincent de Paul.

A vrai dire ces discours sont dans toute la force du terme des entretiens. L'orateur ne parle pas seul; il convie les sœurs qui l'écoutent à exposer leurs idées, à traduire leurs sentiments. Il les interroge. Les réponses qu'il obtient, lui donnent-elles satisfaction, il en félicite les auteurs et les reprenant il les développe et les précise afin que tous en bénéficient. Sont-elles au contraire insuffisantes, il en montre les défauts, il les corrige, les complète.

Nous n'avons pas les entretiens tout à fait tels que les a prononcés Vincent de Paul. La conférence terminée, le texte en était rédigé avec les notes prises par les sœurs; il arriva plus d'une fois que pour faciliter la tâche le saint prêta son canevas. La conférence écrite, nous dit M. Coste, était quelquefois sinon toujours mise sous les yeux de saint Vincent pour qu'il indiquât les corrections à faire. Si nous sommes certains d'avoir la pensée du fondateur des Filles de la Charité, nous le sommes moins de l'avoir revêtue de sa forme propre.

Ces entretiens après la mort de leur auteur, furent lus et relus d'abord à la maison-mère puis dans les différentes maisons de la Compagnie. Il n'y en eut de livrés à l'impression qu'au commencement du XIX[e] siècle. Encore les quarante-deux qui furent publiés en 1803 par les soins de M. l'abbé Bournac, prêtre du diocèse de Toulouse, le furent contre la volonté des prêtres de la Mission. Une édition, celle-ci officielle, de cinquante con-

férences, parut en 1825. Le texte avait malheureusement été indiscrètement retouché : il ne fut pas néanmoins revu et amélioré dans les éditions qui suivirent et qui n'eurent d'autre mérite que celui de s'accroître de nouvelles conférences.

Comme pour les lettres de saint Vincent, M. Coste a procédé ici à une sérieuse revision. Dans cette édition nouvelle il s'est inspiré des manuscrits primitifs et, où ceux-ci manquaient, de recueils anciens provenant d'une copie exécutée avec beaucoup de soin en 1670. Aux cent neuf entretiens connus, il a eu la bonne fortune d'en ajouter onze. Il en manque encore et il est à craindre qu'il en manquera toujours. Du moins tous les entretiens qui ont été retrouvés sont ici dans le texte le mieux établi. Ce ne seront pas seulement les fils et les filles de saint Vincent de Paul qui sauront gré à M. Coste de son beau travail, mais tous ceux qui sont jaloux de mieux connaître et d'aimer davantage celui qui reste un des plus grands saints de l'Eglise de France.

13. — Avec le tome XIV de la Correspondance de Bossuet, MM. Urbain et Levesque touchent au terme de l'œuvre immense qu'ils ont entreprise, l'un des plus beaux monuments qui aient pu être élevés à la gloire du grand orateur français. Ce volume comprend tout d'abord les lettres envoyées ou reçues par Bossuet de novembre 1702 à sa mort, ensuite celles qui ont été retrouvées depuis que les volumes précédents ont été publiés. On se fera quelque idée des importants résultats obtenus par la diligente enquête des patients chercheurs quand on saura que « des 130 lettres de ce quatorzième volume, 58 ont été publiées d'après les originaux, 44 sur des copies authentiques et les autres, sauf indications contraires, d'après le texte donné par Deforis. On remarquera que 67 de ces lettres ne figurent pas dans l'édition Lachat; le texte d'une quinzaine d'autres déjà donné par lui a été complété et corrigé d'après les originaux » (p. 527, note 1). Comme de coutume, ces lettres sont enrichies d'une copieuse annotation qui ne laisse rien ignorer des événements auxquels elles se rapportent, des personnages qu'elles citent. Familiers comme ils le sont avec l'histoire du XVII^e^ siècle, les éditeurs éclairent et précisent à peu près tout. Des documents intéressants, trop longs pour tenir dans des notes, ont été rejetés dans des ap-

pendices; ils ont trait à la question de l'impression des ouvrages de doctrine composés par les évêques, au quiétisme ou au quillotisme en Bourgogne, au Cas de conscience. Cette série se clôt sur une collection de textes relatifs à la mort de l'évêque de Meaux: son acte de décès, la lettre de l'abbé Bossuet à Clément XI pour lui annoncer la mort, le testament de Bossuet, etc., etc.

La lecture de cette correspondance nous montre Bossuet préoccupé jusqu'au bout des grandes questions qui s'agitaient dans l'Eglise de France. Si paralysé qu'il soit par les infirmités, tout obligé qu'il est d'avoir recours à des secrétaires pour écrire, il est toujours sur la brèche pour défendre les intérêts religieux qu'il croit menacés. Richard Simon a pour se défendre publié une remontrance contre l'ordonnance de l'archevêque de Paris, condamnant la traduction du Nouveau Testament imprimé à Trévoux; Bossuet mande le 5 novembre 1702 au cardinal de Noailles: « L'Eglise est attaquée dans le plus intime; Dieu nous aidera. J'avais commencé un mémoire; mais il a fallu l'interrompre par quelques remèdes, plus par précaution que par maladie » (p. 3); le mémoire commencé n'en sera pas moins achevé le 9 novembre. Cette discussion a engendré un conflit avec le pouvoir civil: le chancelier de France a prétendu interdire la publication d'une ordonnance contre Richard Simon. L'évêque de Meaux défend fièrement ses droits et ceux de l'Eglise: « Contre l'Eglise on s'élève... (C'est) autre chose que pour exercer nos fonctions il nous faille prendre l'attache de M. le Chancelier et achever de mettre l'Eglise sous le joug. Pour moi, j'y mettrais la tête: je ne relâcherai rien de ce côté-là ni ne déshonorerai le ministère dans une occasion où la gloire de mon métropolitain, autant que l'intérêt de l'épiscopat, se trouve mêlée » (p. 2). Et à Louis XIV il écrira: « J'ose espérer que Votre Majesté croyant avec toute l'Eglise catholique comme un article de sa foi que les évêques sont établis de Jésus-Christ les dépositaires de la doctrine et les supérieurs des prêtres, elle ne voudra pas les assujettir à ceux que le Saint-Esprit a mis sous leur autorité et gouvernement » (p. 14). En 1701, se pose le fameux cas de conscience qui menace d'étendre les discussions jansénistes et d'augmenter encore le trouble dans l'Eglise de France. Bossuet est saisi de la question. Poursuivant la controverse avec les protestants, il défend dans des lettres à Va-

lincour contre les théories de Grotius la prophétie d'Isaïe sur la virginité de Marie, mère de Dieu. Il n'est pas jusqu'aux traces de quiétisme qu'on relève en Bourgogne qui n'inquiètent l'ancien adversaire de Fénelon.

Auprès de ses dirigés Bossuet reste le conseiller sage et prudent qui enseigne à se résigner en toute simplicité à la volonté de Dieu. « Ne vous affligez point, dit-il à l'un de ses correspondants, Nicolas Payen, on trouve avec Dieu et dans l'accomplissement de ses volontés des consolations qui n'entrent point dans le cœur de l'homme. » Et à Mme Cornuau : « Ne vous laissez pas tourmenter de vains désirs. Désirez ce qui se peut bonnement ; Dieu n'en veut pas davantage... Il faut se soumettre à l'ordre de Dieu et ne se laisser jamais troubler par la créature : une épouse de Jésus-Christ a le cœur plus grand que le monde et n'entre dans aucunes bagatelles. Abandon à la Providence, c'est ce que veut de divin Epoux » (pp. 34 et 36). La mort seule arracha la plume aux mains de ce grand directeur d'âmes et serviteur de l'Eglise de France le 12 avril 1704.

A ces lettres qui ont trait aux derniers mois de la vie de Bossuet, MM. Urbain et Levesque ont joint, je l'ai dit, celles qui se rapportent aux époques antérieures qu'ils ont eu la bonne fortune de retrouver depuis qu'ils ont commencé la publication de leur beau travail ; ils les ont enrichies, comme les précédentes, de notes abondantes ; ils ont rejeté en un nouvel appendice les documents plus longs. Ainsi s'est formé un supplément où entre autres pièces intéressantes se lisent des lettres à saint Vincent de Paul, des textes se rapportant à la querelle du quiétisme. Certaines lettres n'ont pu être retrouvées : elles ne sont connues que par une indication, un résumé. Les érudits éditeurs en ont dressé en une trentaine de pages un catalogue très complet qui aura le double avantage de suppléer à la disparition des originaux et d'aider à les retrouver. Le volume s'achève sur une liste de corrections et d'additions qu'avec une admirable conscience MM. Urbain et Levesque ont établie pour corriger les quelques erreurs qui leur ont échappé dans les précédents volumes et surtout pour améliorer ici et là le texte au moyen d'autographes découverts, ajouter de nouveaux éclaircissements à ceux déjà donnés ; cette liste ne contient pas moins de quatre-vingts pages en petit texte.

Bientôt, nous l'espérons, paraîtra le volume de tables qui permettra aux travailleurs de s'orienter dans cette mine de renseignements précieux, de l'exploiter pour mieux faire connaître l'histoire religieuse du XVII[e] siècle. Seront-ils jamais assez reconnaissants à MM. Urbain et Levesque de cette œuvre si utile et qui fait si grand honneur à la science française?

14. — Dans le temps même où ils terminaient la publication de la Correspondance de Bossuet, MM. Urbain et Levesque achevaient de revoir l'édition critique des Œuvres oratoires de l'évêque de Meaux faite autrefois par l'abbé Lebarq. Même après l'effort d'un travailleur aussi consciencieux que l'était l'abbé Lebarq ils ont encore trouvé à faire, et ce tome VI, qui comprend les discours et sermons prononcés de 1670 à 1702, s'est enrichi de quelques nouvelles pièces intéressantes: des notes de sermon pour le jubilé de 1684, le panégyrique de saint Sébastien et le sermon pour la profession de Mme de la Vallière pris à l'audition, des notes destinées au sermon pour la fête de l'Ascension, le discours sur la vie cachée en Dieu retrouvé à la Bibliothèque Nationale, un écrit mystique: *l'Amour de Madeleine* publié en 1909 par l'abbé Joseph Bonnet d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Pour montrer comment Dom Deforis, le premier éditeur des Sermons de Bossuet, a augmenté et amplifié les textes qu'il a eus à sa disposition, MM. Urbain et Levesque ont mis en regard d'un passage transcrit sur l'original une page du religieux bénédictin; on y voit entre autres choses comment a été énervée la pensée du grand orateur. A juste titre une place a été faite dans ce recueil des Œuvres oratoires au discours prononcé par Bossuet lors de sa réception à l'Académie française. Ici et là ont été faites au texte de M. Lebarq de légères corrections; des éclaircissements nouveaux ont été donnés, des dates rectifiées: c'est ainsi qu'a été renvoyée de 1661 à 1692 l'esquisse d'un sermon sur la conversion. Quelques changements ont été apportés dans l'édition des Pensées morales ordinairement jointes aux sermons.

Si avaient été conservés tous les sermons que Bossuet a prononcés de 1670 à 1702, ce n'est pas un seul volume que nous devrions avoir. Evêque de Meaux, le grand orateur a souvent pris la parole dans son diocèse;

mais il n'a plus écrit comme autrefois ses sermons en entier; un simple canevas, quelques textes d'Ecriture sainte lui suffisent. C'est seulement dans les circonstances exceptionnelles qu'il rédige complètement; et nous avons alors des pièces de tout premier ordre comme le sermon prononcé à la Cour le jour de Pâques de 1681, le fameux discours sur l'Unité de l'Eglise de la même année, les oraisons funèbres de la reine Marie-Thérèse, de la princesse Palatine, du chancelier Michel Le Tellier et du grand Condé. On ne relira jamais trop ces modèles de l'éloquence sacrée et on les relira avec d'autant plus de satisfaction et de profit que, grâce au labeur et à l'érudition de l'abbé Lebarq, de MM. Urbain et Levesque, nous sommes, autant qu'on peut l'être, certains de les avoir tels que les a composés celui qui restera le maître de la chaire chrétienne en France.

15. — M. Labelle a vulgarisé en un peu plus de trois cents pages les conclusions auxquelles était arrivé M. Lavisse dans ses remarquables études sur les origines et le développement de la monarchie prussienne. Les divers chapitres de son livre sont des tableaux très animés des épisodes marquants de l'histoire des Hohenzollern; s'y détachent en haut relief les portraits de ceux qui jusqu'à Frédéric II, le roi philosophe, furent les principaux artisans de la grandeur prussienne: le Grand Electeur Frédéric-Guillaume, le premier roi de Prusse Frédéric, le roi-sergent Frédéric-Guillaume. Peut-être leur composition eût dû être plus rigoureuse. L'auteur s'est inspiré exclusivement des ouvrages de M. Lavisse; d'autres travaux plus récents tels que ceux de MM. Waddington et Pagès lui auraient été cependant très utiles. Sous sa forme un peu oratoire, le livre de M. Labelle n'en est pas moins un manuel commode de l'histoire de cette maison de Prusse que tout Français a intérêt à connaître, aujourd'hui comme autrefois, afin de ne pas en être de nouveau la victime. Il est enrichi de quelques cartes qui permettent de suivre plus facilement le développement de la puissance des Hohenzollern; une table de ces cartes n'eût pas été superflue.

16. — En ce tome IV de son histoire de la Compagnie de Jésus en France depuis son rétablissement en 1914 jusqu'à la grande guerre de 1914, le père Burnichon étudie une période qui fut particulièrement heu-

reuse et féconde pour les fils de saint Ignace. En dépit du sous-titre du volume qui porte les dates de 1860-1880, il remonte jusqu'à l'année 1850 où fut votée la loi Falloux accordant la liberté d'enseignement secondaire et autorisant les membres des congrégations à enseigner; il clôt son récit sur les expulsions de 1880. C'est l'époque où les jésuites créent un grand nombre de maisons d'éducation.

Au lendemain de la promulgation de la loi de 1850, en effet, des collèges de jésuites se fondent sur plusieurs points du territoire, et leur succès est tel que bientôt le gouvernement s'en inquiète. En 1859, un arrêté du conseil privé enlève arbitrairement aux congrégations le bénéfice de la loi libérale. De nouvelles maisons ne s'en ouvrent pas moins çà et là. Après la chute de l'Empire leur nombre s'accroît encore. A côté des externats et des internats réservés exclusivement à l'enseignement secondaire existent des institutions préparatoires aux grandes écoles, telles celles de Sainte-Geneviève à Paris, dite de la rue des Postes, de Saint-Clément à Metz jusqu'après la guerre de 1870, de Saitne-Marie à Toulouse. Des écoles apostoliques ont été établies pour préparer de futurs prêtres, de futurs missionnaires. En plusieurs grands séminaires des jésuites enseignent; c'est encore à eux que le cardinal Lavigerie a recours pour former les premiers membres de sa congrégation nouvelle des Pères Blancs. En 1880, les vingt-neuf collèges de la Métropole réunissaient 10.822 élèves; les sept séminaires en avaient 569 et les cinq Ecoles apostoliques 232. Quand utilisant la loi votée par l'Assemblée nationale en 1875 sur l'enseignement supérieur, les catholiques de France créent des Universités catholiques, les jésuites se voient confier l'enseignement de la Théologie à Paris, à Poitiers où le cardinal Pie a établi une Faculté de Théologie; des chaires leur auraient été attribuées dans d'autres Facultés de Théologie, à Lille par exemple, s'ils n'avaient voulu se voir réserver tout l'enseignement; dans les Facultés libres de Lettres et de Sciences ils apportèrent une utile collaboration.

A côté de cet apostolat par l'enseignement qui a été le principal pendant cette période, il y eut celui de la prédication. La Compagnie de Jésus a des orateurs qui ont grande réputation, le père de Ravignan, le père Félix; des missionnaires zélés qui prêchent dans les prin-

cipales villes de France, qui franchissent les mers pour aller en Algérie, en Syrie, en Arménie ou même en des terres plus lointaines comme celles de Madagascar et d'Amérique. Des guerres surviennent-elles comme celles avec la Russie en 1854, avec l'Autriche en 1859, avec l'Allemagne en 1870, de nombreux jésuites s'engagent comme aumôniers pour assurer aux soldats les secours religieux. Plusieurs accompagnent les troupes dans les expéditions entreprises en Algérie, au Maroc, et quand surviennent des épidémies comme le choléra, ils se dépensent avec le plus grand zèle au soin des malades.

Pour répondre aux besoins nouveaux les pères fondent des œuvres nouvelles; il en est qui groupent les mères chrétiennes, les jeunes gens, les maçons et les ramoneurs qui arrivent de la province à Paris; d'autres préparent à la première communion les enfants des saltimbanques. Afin d'exciter la dévotion, voici l'Apostolat de la prière, l'Association du Cœur agonisant, etc., etc. Les résidences de jésuites dont le nombre augmente rapidement, sont des foyers d'activité apostolique. En 1863 s'ajoute aux trois provinces une quatrième: la province de Champagne, afin que l'action de la Compagnie s'exerce plus facilement.

Fidèles à leur tradition les jésuites ne se contentent pas d'enseigner et de prêcher, ils écrivent: les uns composent des ouvrages d'édification, les autres des travaux d'érudition. A vrai dire il n'y a pas à cette époque de grands noms qui rappellent ceux d'un Maldonat, d'un Petau; mais la Compagnie de Jésus compte quelques bons travailleurs qui apportent une utile contribution au progrès scientifique. Pour agir sur les intelligences se fonde la revue *les Etudes*. Les pages où le père Burnichon expose les circonstances dans lesquelles elle fut créée et commença de vivre, les difficultés auxquelles elle se heurta, les vicissitudes qu'elle connut, sont d'un vif intérêt. On y voit comment le général de la Compagnie tout d'abord très hostile au projet, ne se résigna que peu à peu et à contre-cœur à le laisser se réaliser. Rédigées à Paris par des jésuites qui étaient en étroites relations avec Mgr Dupanloup, Montalembert, leurs ardents défenseurs, les *Etudes* ne semblèrent pas apporter un zèle suffisant à combattre les erreurs libérales: « La Revue que l'on regardait comme l'organe officiel des jésuites français parut aux yeux de certaines

gens louche, indécise; on y sentait, à leurs airs, une vague odeur de libéralisme théologique et de gallicanisme inquiétant » (p. 153). Les Supérieurs de Rome s'en émurent d'autant plus qu'ils étaient très hostiles à tout ce qui était suspect de libéralisme: *l'Histoire de l'Eglise* de Rohrbacher leur avait paru suspecte de mennaisianisme; le père Roothaan avait cru devoir en interdire la lecture publique au réfectoire, et sur son ordre elle avait été exclue des bibliothèques des Scolasticats. Les rédacteurs des *Etudes* reçurent de Rome plusieurs admonestations; on parla de l'Index. Avec le concile du Vatican et les discussions sur l'infaillibilité, la crise devint aiguë: les *Etudes* parurent trop pâles au regard des doctrines romaines. « Elles furent désignées, écrit le père Burnichon, à l'animadversion de ceux que les Italiens appellent d'un nom qui manque en notre langue, les *zelanti;* ce sont eux qui déchaînèrent la tempête dont nous venons d'esquisser l'histoire; un flair très aiguisé, une sorte d'hyperesthésie spéciale leur faisait saisir le moindre relent de doctrine suspecte; inspirés des meilleures intentions du monde, ils le dénonçaient et le poursuivaient avec une véhémence qui souvent dépassa la mesure » (p. 163). La guerre de 1870 survenant, les *Etudes* suspendirent leur publication; pour obtenir l'autorisation de revivre en 1872, elles durent émigrer à Lyon afin d'échapper à l'ambiance parisienne réputée dangereuse; elles devinrent l'œuvre des quatre provinces françaises. Ce changement ne fut pas heureux: « Pour dire le vrai, je cite le père Burnichon, ce ne fut pas une période brillante; sans en chercher d'autres raisons, il est permis de croire que la Revue des jésuites français n'était pas à sa place sur la trop paisible et dévote colline. Avec la centralisation à outrance de toutes choses dans notre pays, une publication d'intérêt général n'a chance de réussite qu'à la condition de partir de la capitale » (p. 167). Les expulsions de 1880 vinrent à point en arrêter momentanément la publication.

Les controverses sur le libéralisme ne furent pas les seules auxquelles prirent part les membres de la Compagnie de Jésus. Mêlés comme ils l'étaient à la vie intellectuelle de leur temps, ils eurent à intervenir en d'autres discussions comme celles sur l'ontologisme, les uns pour défendre, les autres pour attaquer cette doctrine séduisante à première vue. Dans la querelle des classi-

ques que provoqua Mgr Gaume, les jésuites tinrent avec Mgr Dupanloup, l'abbé Landriot pour les auteurs païens contre le cardinal Gousset, Montalembert et Veuillot.

La place de plus en plus grande qu'occupait la Compagnie de Jésus dans l'Eglise de France, le succès de ses entreprises d'apostolat lui suscitèrent de nombreux adversaires. Comme dans le passé les ennemis du catholicisme virent en elle le premier rempart à renverser pour ruiner l'esprit chrétien. Quand, en 1880, l'ère des luttes religieuses se rouvrit en France, les jésuites furent les premiers atteints par les fameux décrets de Jules Ferry. On sait comment des deux décrets dirigés contre les congrégations l'un les visait les premiers. Ce qu'on ignore davantage c'est l'effort tenté par le gouvernement français auprès du Saint-Siège pour les isoler et obtenir du pape Léon XIII qu'ils soient sacrifiés aux haines anticléricales. Le père Burnichon apporte sur ces manœuvres restées secrètes jusqu'à ce jour, comme aussi sur les entrevues du père du Lac, le recteur de la rue des Postes, avec le président du Conseil, M. de Freycinet, des détails qui sont du plus haut intérêt. Son livre s'achève sur l'émouvant récit des scènes d'expulsion dont Paris fut le théâtre, scènes d'expulsions qui se répétèrent dans les trente-sept autres maisons de la Compagnie disséminées à travers le pays.

Ecrit avec une vive sympathie pour la Compagnie, sympathie qui ne nous surprend pas puisque le père Burnichon est un de ses fils, cet ouvrage est un exposé très complet de l'activité des jésuites pendant une période de trente ans. L'auteur sait ici et là constater des imperfections, signaler des lacunes, avouer des défauts. Il reconnaît par exemple que la somme d'instruction religieuse que les élèves des jésuites emportent de leurs collèges ne répondait pas au besoin des temps, qu'elle était trop souvent insuffisante à garantir leur foi contre les assauts qui les attendaient dans le monde. Si l'origine du mal est, comme il l'écrit, dans les programmes du baccalauréat qui tiennent la connaissance de la religion pour quantité négligeable, n'aurait-on pu néanmoins lui trouver un remède? Le père Burnichon ne fait pas davantage difficulté à admettre que ne porte pas complètement à faux, le grief fait aux collèges des Jésuites de ne pas donner à leurs élèves le goût des cérémonies de l'Eglise. Est-il aussi difficile qu'il le dit d'exécuter

la grand'messe d'une façon convenable et édifiante? Ces remarques et d'autres encore font que l'ouvrage n'apparaît pas comme un panégyrique.

Pour composer son livre le père Burnichon a eu à sa disposition entre autres sources de première importance, les archives de la Compagnie de Jésus. Il y a beaucoup puisé; aussi a-t-il apporté un grand nombre de faits nouveaux ayant trait à notre histoire religieuse; j'en ai signalé quelques-uns. Mais me permettra-t-il de lui demander pourquoi il ne s'est pas davantage soucié de mieux ordonner son ouvrage? Il y a des redites; certaines questions auraient dû être groupées, d'autres séparées. Ce livre qui est bon n'en aurait été que meilleur, et aurait produit sur le lecteur une impression plus forte.

17. — L'œuvre littéraire de Mgr Dupanloup est considérable: elle comprend en dehors de ses ouvrages: *De l'Education, Lettres sur l'éducation, Entretiens sur le Catéchisme*, un grand nombre d'écrits de circonstances, de discours académiques, politiques ou religieux, de sermons, de mandements. Et c'est précisément parce qu'elle est très importante qu'elle risque de n'être plus suffisamment connue. Les lecteurs pressés, et ils sont aujourd'hui la majorité, ne trouvent plus le temps nécessaire pour l'étudier; ils la délaissent pour leur plus grand dommage, car que d'idées intéressantes et fécondes leur apporterait un commerce intime avec la pensée d'un des plus grands hommes de l'Eglise de France du XIX^e^ siècle! C'est pour leur venir en aide, c'est pour les faire bénéficier des remarques mesurées et des conseils judicieux inspirés à Mgr Dupanloup par l'expérience que le distingué secrétaire général de l'Université catholique de Lille, M. Dutoit, a publié dans l'estimée collection *Les meilleures pages*, de copieux extraits des œuvres de l'évêque d'Orléans.

Mgr Dupanloup a été surtout un éducateur. Dès lors il n'est point surprenant que ses traités où il est question d'éducation aient été surtout mis à contribution. Toute leur substance se trouve, peut-on dire, ici sous ces divers titres: L'*Education en général*, l'*Education religieuse*, l'*Education morale*, vertus et défauts, moyens d'éducation; l'*Education intellectuelle et littéraire;* la Famille; l'Ecole; l'Education des femmes; la Piété. Que d'idées seront ainsi mises de nouveau en circulation; exprimées

en cette langue distinguée qui est celle de Mgr Dupanloup, en un style clair et facile elles exerceront aujourd'hui comme autrefois une bienfaisante action. Je signalerai tout particulièrement les pages consacrées aux moyens d'éducation, aux lectures. A l'Apologétique a été réservé un chapitre spécial où se retrouvent les pages fameuses sur Voltaire, Littré, Renan, et des fragments de la belle oraison funèbre du général Lamoricière.

Ces divers extraits très intelligemment faits qu'il eût peut-être été bon d'accompagner de références, sont précédées d'une introduction de cinquante pages où M. Dutoit étudie rapidement la vie et l'œuvre de Mgr Dupanloup. Sont très bien mis en relief les traits caractéristiques de cette noble figure qui a si bien servi l'Eglise sur tous les théâtres d'action que lui a ménagés la Providence. La juste sympathie que l'auteur éprouve pour son héros ne le conduit pas pourtant à la surfaire : il ne dissimule pas ses insuffisances. On ne l'en croit que davantage quand il rend hommage à ses qualités qui étaient des plus rares.

M. Dutoit a bien servi la mémoire de l'évêque d'Orléans en éditant ses *Meilleures pages*. Il a ainsi mis entre les mains de tous ceux qui s'occupent des très graves questions d'éducation un livre où, selon le souhait qu'il a exprimé, il a fait « revivre dans sa physionomie et ses enseignements l'éducateur sans égal que fut Mgr Dupanloup ».

A. Leman.

Lille.

Informations

I. — Actualités et Documents

« Les Conversations de Malines »

M. Georges Coolen a écrit, le 13 janvier, son article Rome et Cantorbéry (R. A., 1er février). *Le 18 du même mois, S. Em. le Cardinal Mercier a envoyé une lettre à son clergé sur cette question. On lira avec intérêt ce qui concerne les conversations de Malines, et la conclusion.*

« C'est un groupe de ces hommes de foi (anglicans), une élite intellectuelle et morale, que la divine Providence a conduite vers nous et que nous eûmes la consolation d'accueillir.

Nos deux premiers visiteurs furent lord Halifax, que toute l'Angleterre, sans distinction de religion ni de parti, vénère et affectionne, et M. l'abbé Portal, fils de Saint Vincent de Paul, prêtre de la Mission, ancien supérieur de Grand Séminaire, et qui fut intimement mêlé, sous Léon XIII, à la question de la validité des ordinations anglicanes; il exerce aujourd'hui auprès de la jeunesse universitaire de Paris un apostolat de premier plan.

Ils nous procurèrent, en octobre 1921, l'occasion de faire personnellement leur connaissance et nous revinrent les 6, 7 et 8 décembre de la même année, accompagnés de deux anglicans de marque, le docteur Armitage Robinson, doyen de Wells, ami intime de l'archevêque de Conterbury, et le docteur Frere, supérieur de la communauté religieuse des Résurrectionnistes, devenu depuis lors évêque de Truro, l'un et l'autre auteurs de publications hautement appréciées sur les sujets scripturaires et d'ancienne littérature chrétienne.

Pour leur donner accueil, nous invitâmes à se joindre à nous M. l'abbé Portal et notre savant et dévoué vicaire général, Mgr Van Roey, maître en théologie de l'Université de Louvain.

Il fut, dès l'abord, entendu que l'objet et les résultats éventuels de nos entretiens resteraient privés, jusqu'au jour où, de commun accord, nous jugerions utile et opportun d'en publier les conclusions.

Les deux groupes se retrouvèrent à Malines en mars 1923.

En novembre de la même année, eut lieu une troisième réunion à laquelle prirent part, cette fois, outre le doyen Robinson et le docteur Frere, le célèbre docteur Charles Gore, ancien évêque d'Oxford, sorti du ministère actif pour se vouer exclusivement à ses travaux de science religieuse, et le docteur Kidd, préfet du Keble College, un des hommes les plus considérés d'Oxford.

Mgr Batiffol, chanoine de Notre-Dame de Paris, si universellement estimé pour ses travaux sur les origines chrétiennes, et M. l'abbé Hemmer, curé de Saint-Mandé, qui professa jadis l'histoire à l'Institut catholique de Paris, avaient bien voulu venir se joindre à nous et nous apporter leur précieux concours.

Tels étaient nos hôtes: voici quel fut le caractère de nos réunions.

Celles-ci, de la première à la dernière, furent privées: c'étaient des conversations dans un salon privé.

Ce n'était donc pas la rencontre d'autorités ecclésiastiques envoyant l'une vers l'autre leurs délégués officiels.

Cette déclaration que nous émettons ici, l'archevêque de Canterbury l'a formulée nettement dans son message à ses Métropolitains; on semble n'avoir pas voulu le remarquer. Il savait, certes, ses amis en relation à Malines avec des membres du clergé catholique; il suivait avec un sympathique intérêt le développement de nos entretiens, mais, dès l'abord, il avait tenu à affirmer, comme nous-même d'ailleurs, que nous n'engagions d'aucune façon ni les communautés auxquelles nous appartenons, ni l'autorité que, dans une certaine mesure, nous représentions.

Nos échanges d'idées ne furent donc pas des « négociations ». Pour négocier, il faut être porteur d'un mandat, et ni de part ni d'autre nous n'avions de mandat. Aussi bien, en ce qui nous concerne, n'en avions-nous pas sollicité: il nous suffisait de savoir que nous marchions d'accord avec l'Autorité suprême, bénis et encouragés par Elle.

Nous nous mîmes à l'œuvre, animés d'un même désir de mutuelle compréhension et d'aide fraternelle.

Evidemment, sur plusieurs questions fondamentales,

le désaccord des deux groupes était notoire; de part et d'autre, on en avait conscience. Mais nous nous disions que, si la vérité a ses droits, la charité a ses devoirs; nous pensions que, peut-être, en parlant à cœur ouvert, et avec la persuasion intime que, dans un vaste conflit historique, qui a duré des siècles, tous les torts ne sont pas d'un seul côté; en précisant les termes de certaines questions en litige, nous ferions tomber des préventions, des méfiances, dissiperions des équivoques, aplanirions les voies au bout desquelles une âme loyale, aidée de la grâce, découvrirait, s'il pouvait plaire à Dieu, ou retrouverait la vérité.

Le fait est que, à l'heure de clôture de chacune de nos trois réunions, les membres se sentaient plus étroitement liés, plus confiants les uns dans les autres, qu'à leur prise de contact. Nos hôtes nous l'ont dit, nous l'ont écrit; nous leur avons tenu le même langage; je suis heureux de le répéter ici.

Cependant, l'on pense bien que, lorsque surgirent des questions essentielles — telle la primauté du Pape définie par le Concile du Vatican, et qui fut la première et la dernière à l'ordre du jour, — ni mes amis ni moi n'eûmes, un instant, la pensée de sacrifier à un désir insensé d'union à tout prix un seul article du *credo* catholique, apostolique et romain.

Nos rencontres furent donc des conversations privées; elles n'engageaient que notre responsabilité personnelle; elles eurent un caractère amical; j'ajoute qu'elles furent instructives et édifiantes.

Aucun livre ne vaut un commerce oral. La conversation est révélatrice de choses intimes qui ne passent pas dans la lettre imprimée.

Les hommes sont faits pour s'aimer les uns les autres; il n'est pas rare que des cœurs mutuellement étrangers qui auraient pu, à distance, se croire ennemis, goûtent, à se comprendre, un charme pénétrant qu'ils n'auraient pas soupçonné.

Nos compagnons, à leur départ, avaient l'âme dilatée.

C'est peut-être la première fois, depuis quatre cents ans, disait l'un d'eux, que des hommes d'études, protestants et catholiques, aient pu s'entretenir, avec une franchise entière, pendant des heures et des heures, sur les sujets les plus graves qui, intellectuellement, les di-

visent, sans qu'un instant la cordialité de leurs rapports en ait été troublée, ni leur confiance dans l'avenir déconcertée.

Assurément, le rapprochement des cœurs n'est pas l'unité dans la foi, mais il y dispose...

Conclusion. — Mes bien chers Confrères, je conclus. Si j'ai pris aujourd'hui la parole pour vous mettre au courant d'un effort qui, dans ma pensée, devait rester secret, c'est parce que je me suis aperçu que plusieurs de nos confrères d'outre-Manche, égarés par des informations fantaisistes et des commentaires hasardés de la presse, interprétaient erronément mon action et s'en offensaient; c'est aussi parce que, dénaturée à vos yeux, cette action eût pu non seulement me priver d'un pieux concours que j'attends de vous en ceci comme en tout ce qu'il m'est donné d'entreprendre à la gloire de notre Dieu, mais fausser même la conception spirituellement désintéressée que vous devez vous faire de l'apostolat.

J'espère avoir réussi à dissiper le léger nuage de poussières qui, un instant, s'est interposé entre Nos amis d'Angleterre et Nous-même.

J'espère aussi avoir avivé vos sympathies pour la cause sainte de l'unité de l'Eglise, en réponse au vœu suprême du Pasteur des pasteurs, le Pasteur par excellence, Notre-Seigneur Jésus: « *Ut omnes unum sint.* Que tous ne fassent qu'un! »

« Je suis le bon Pasteur, dit-il; je connais (d'une connaissance toute chargée d'amour) les brebis qui sont miennes, et celles qui sont miennes me connaissent, de même que mon Père me connaît (et m'aime) et que je connais (et que j'aime) mon Père. Aussi donné-je ma vie pour le troupeau (confié à mes soins); *Ego sum Pastor bonus: et cognosco oves meas et cognoscunt me meae, sicut novit me Pater et ego agnosco Patrem.* »

Mais aussitôt, il ajoute: « Puis, j'ai d'autres brebis encore. » Il ne dit pas: « Je les aurai », ni « Je les voudrais avoir », il dit: « Je les ai, elles sont à moi, *habeo* »; — oui, « J'ai d'autres brebis encore qui, présentement, ne font pas partie de mon bercail; il faut me les amener, et alors, quand vous me les aurez amenées, proches de moi, et qu'elles entendront ma voix, il n'y aura plus qu'un seul bercail et un unique Pasteur. *Et alias oves habeo, quae non sunt ex hoc ovili: et illas*

oportet me adducere, et vocem meam audient, et fiet unum ovile et unus pastor. »

Vous l'avez entendue, mes chers Confrères, la parole du Maître : « *Oportet*, il faut me les amener. »

Allez donc dans les broussailles, le long des sentiers rocailleux, sous le soleil brûlant du désert ; allez partout où il y a des brebis à découvrir et à sauver.

Ne vous préoccupez pas du succès ; Dieu ne l'exige pas de vous ; ce qu'il réclame de vous, dit saint Bernard, c'est le soin des malades, il se réserve de les guérir : « *Curam exigeris, non curationem.* »

A travers tout l'exercice de votre ministère pastoral, priez, peinez, donnez, dépensez-vous ; commencez, tenez bon, persévérez ; fidèles toujours au mot de saint Bernard, « ne perdez jamais confiance ; à vous le travail, à Dieu le succès. *Noli diffidere, curam exigeris, non curationem.* »

L'enseignement thomiste à l'Université protestante de Londres

Encouragée par le succès qui a couronné son initiative en 1923, l'Université non catholique de Londres annonce vingt-cinq conférences nouvelles sur la Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin. Le conférencier sera encore le Père Dominicain, Vincent Mac Nabb, jadis provincial d'Angleterre, très connu comme prédicateur et comme écrivain. Les conférences ont lieu à Westminster. A la fin du cours, les étudiants passeront un examen.

Le catholicisme aux Etats-Unis en 1923

D'après l'annuaire *Catholic Press Year Book*, publié à Chicago, les catholiques des Etats-Unis sont au nombre de 20.103.761. Ils possèdent 212 séminaires, collèges et instituts supérieurs, 207 abbayes, monastères et écoles apostoliques, 586 couvents et noviciats, 608 écoles libres et pensionnats, 599 écoles secondaires, 559 hôpitaux et sanatoriums, 594 établissements médicaux. Le nombre des religieux est de 59.347.

D'après un autre renseignement fourni par la revue *America* (2 février 1924), il y a 7 catholiques (sur 96 sénateurs) au Sénat des Etats-Unis ; et 38 catholiques (sur 434 membres) à la Chambre des Représentants.

Un siècle de Missions

De 1822 à 1922, le nombre des catholiques s'est accru sensiblement dans le monde.

En Suède et Norvège, il est passé de 10 à 5.147. En Danemark, de 100 à 8.780. En Hollande et Luxembourg, de 350.000 à 1.900.000.

En Indo-Chine, malgré tant de persécutions et de massacres, il y a 1.200.000 catholiques au lieu de 400.000.

Au Japon et en Corée, le catholicisme ne jouit de la liberté que depuis une trentaine d'années. Il y a 170.600 fidèles contre 10.000 en 1820.

Au Canada, en un siècle, les 6 évêques, 30 prêtres, 500.000 fidèles de 1822 sont devenus 38 évêques, 6 vicaires apostoliques, 3.000.000 de fidèles.

Aux Etats-Unis. il y avait en 1822 neuf diocèses, avec chacun une douzaine de prêtres et 400.000 fidèles en tout. Actuellement, on compte 16 archevêques, 93 évêques, 21.630 prêtres, et 17.855.000 catholiques.

En Australie, un seul prêtre, en 1830, s'occupait du ministère des Irlandais déportés ; pas une chapelle. L'Australie et la Nouvelle-Zélande forment aujourd'hui une province nombreuse du grand royaume catholique avec 1.200.000 fidèles, 9 archevêques, 16 évêques, 2.200 églises et 1.500 prêtres. Les vocations sacerdotales sont de plus en plus nombreuses en Australie. Dans les îles océaniques, ont été créés 22 vicariats et 6 préfectures apostoliques, avec 600 missionnaires et 270.000 catholiques.

Œuvres du P. Faber

Voici soixante ans déjà que le P. Faber est mort, laissant, quoique relativement jeune encore (49 ans), de nombreux ouvrages d'une piété et d'une spiritualité des plus remarquables.

Une édition ou plutôt un « abrégé textuel et méthodique en 191 lectures ou méditations » vient d'en paraître chez Téqui, 3 volumes de 7 fr. 50 chacun. C'est à M. l'abbé L. Jaud que nous sommes redevables de ce travail. Il a respecté l'ordre de publication des œuvres de l'éminent écrivain, qu'il a dégagées des développements moins utiles et moins pratiques, mais dont il a conservé la riche expression. Quelques corrections d'une traduction défectueuse ont été apportées. Souhaitons que

le recueil de M. Jaud soit vite aux mains des prêtres, des religieux, des religieuses et des personnes sérieusement chrétiennes.

Contre la propagande anticonceptionnelle et l'avortement

1° Le 31 juillet 1920 une loi était promulgée contre la propagande anticonceptionnelle. Comment a-t-elle été appliquée? En trois ans, elle a donné lieu à 106 poursuites, concernant 148 inculpés. 73 condamnations ont été prononcées, dont 59 à l'emprisonnement. C'est le parquet de Colmar qui a sévi avec le plus de vigueur; puis viennent Bourges et Paris. A Angers, Grenoble, Nîmes, Poitiers, Toulouse, aucune infraction n'avait été relevée jusqu'au 30 mai dernier. Là comme ailleurs il y aurait pourtant à faire.

2° La loi du 27 mars 1923 s'attaque au « meurtre prénatal », à l'avortement criminel. En quatre mois, elle a donné lieu à plus de 200 condamnations, impliquant à peu près toutes la peine d'emprisonnement. C'est trop peu encore. On prétend que chaque année 500.000 avortements sont provoqués dans notre pays; peut-être ce chiffre est-il exagéré. Mais il reste certain que ces pratiques homicides dépeuplent la France autant que la grande guerre, qui nous détruisit, chaque année, une moyenne de 350.000 existences.

Quand osera-t-on poursuivre implacablement les journaux, communistes ou non, qui encouragent les mesures anticonceptionnelles? Quand mettra-t-on hors d'état de nuire tant d'avorteurs et surtout d'avorteuses, si pernicieux à notre pays?

J. Bricout.

II. — Apologétique au jour le jour

Le Jubilé d'un grand historien catholique

Le monde savant fêtait, il y a quelques semaines, le 70e anniversaire du grand historien catholique Louis Pastor. Plusieurs cardinaux honoraient de leur présence les solennités organisées à Rome en l'honneur de l'illustre écrivain. Son *Histoire des Papes*, entreprise sous les auspices de Léon XIII qui lui ouvrit les archives du Vatican avec consigne de ne rien cacher, a fait la preuve

devant l'univers savant que l'Eglise n'avait rien à craindre de la vérité totale; et sa vie d'autre part a montré qu'on pouvait tout regarder dans l'histoire des Papes sans éprouver le moindre dommage pour sa foi et sa piété. Ecoutons Luis Pastor nous dire quels sentiments il a rapportés de son long commerce de 50 années avec les archives ecclésiastiques. Dans l'un des discours prononcés par lui au cours des fêtes, il s'est exprimé en ces termes émouvants de foi simple et tendre: « Cet amour de l'Eglise, d'où a jailli mon *Histoire des Papes*, me remplit encore dans ma vieillesse de la même ardeur que j'éprouvais dans ma jeunesse et dans la force de l'âge. Le véritable amour ne suppose pas et n'implique pas l'ignorance des défauts et des faiblesses de l'objet aimé; il tend plutôt à la vérité pleine et entière. Dieu est vérité; et ce qui sert le mieux sa plus splendide création, c'est-à-dire l'Eglise, c'est la vérité intégrale et sans voiles... Lorsque, au commencement de 1879, je vins à Rome pour tenter de pénétrer dans les archives du Vatican, celles-ci étaient depuis longtemps inaccessibles. Sans leurs lumières, cependant, je ne pouvais mener ma tâche à bonne fin, de même que mes illustres prédécesseurs Baronius et Rainald n'auraient pu écrire leurs œuvres. Mais sur le trône de saint Pierre siégeait alors Léon XIII, qui, unissant à la plus pénétrante perspicacité la plus grande générosité, m'ouvrit les trésors les plus secrets des archives pontificales, persuadé que la pleine lumière de l'histoire ne pouvait, comme il me le dit un jour, que contribuer au bien et à la gloire de l'Eglise... L'amour de l'Eglise commande l'amour de sa tête, de son cœur, de son centre, la Papauté. Aussi veux-je, pour finir, tourner vos esprits vers la chaire de saint Pierre, l'unique rempart inébranlable parmi les bouleversements de nos jours agités. »

Le P. Oppenraij S. J., un des orateurs de la solennité rappela dans son discours qu'un jour un savant hollandais avait posé à Louis Pastor cette question captieuse: « Vous avez écrit l'histoire d'Alexandre VI. Mais entre nous et sincèrement, avez-vous dit tout ce que vous saviez? Et ne devons-nous pas craindre qu'un autre historien ne vienne un jour reprocher aux catholiques leur partialité? » A quoi Pastor répondit: « Je vous parle comme à mon confesseur. Il n'y a rien à craindre de ce que vous appréhendez. J'ai tout écrit. Mais je l'ai écrit

avec la douleur d'un fils très affectueux, obligé de révéler les défauts de sa mère. »

Voilà en effet la règle d'or et la leçon que tout écrivain catholique doit recueillir des lèvres du glorieux jubilaire. L'Eglise ne demande à ses fils que la vérité, mais elle est en droit d'attendre d'eux que certaines vérités ne soient pas dites sur un ton qui rappelle le sarcasme et le sourire de Cham!

Avoir des convictions

Dans la nuit du 17 au 18 novembre dernier, mourait subitement à Bordeaux M. l'abbé Bergereau, professeur de philosophie au grand séminaire, fondateur de l'Association catholique des Etudiants de l'Université de Bordeaux. Sur son bureau, à peu près entièrement composé, on retrouva le discours que quelques heures plus tard il devait prononcer à la séance solennelle de rentrée des étudiants. Nous empruntons au *Bulletin des Professeurs catholiques de l'Université* (15 février 1924), un beau fragment de ce discours qui a reçu de cette mort même une si émouvante consécration, et que le Bulletin intitule justement une *Profession de foi d'outre-tombe*.

« ...Etre *convaincu*, mes chers amis, c'est évidemment être bien assuré de quelque chose. Mais cela ne suffit pas. Que de choses dont nous sommes tout à fait sûrs, qui ne font pour nous l'objet d'aucun doute, auxquelles notre esprit adhère avec fermeté et dont pourtant on ne peut dire que nous soyons réellement convaincus. Vous connaissez ce mot profond de Bourdaloue, à propos de l'une de ces choses qui sont pour nous les plus sûres de toutes, je veux dire la mort: « Nous savons que nous mourrons, mais nous ne le croyons pas »; il eût pu dire aussi bien: mais nous n'en sommes pas convaincus. Sous cette forme paradoxale, le grand orateur a mis en lumière ce fait trop répandu que, pour s'imposer à l'esprit, la certitude de la mort n'en laisse pas moins souvent le cœur indifférent. De là vient que tant de gens qui, certes, ne doutent pas de la mort, n'y pensent guère et vivent même comme s'ils ne devaient jamais mourir...

« Dans *conviction*, en effet, il y a l'idée d'une lumière qui brille, mais aussi d'une flamme qui brûle. Etre convaincu, c'est posséder la vérité, mais aussi être possédé par elle. Etre convaincu, c'est pour le moins aimer au-

tant que voir clair. Etre convaincu, c'est porter en soi la vérité comme une reine qui a fait la conquête entière de notre âme, qui gouverne toute notre conduite, qui nous pousse sans cesse à l'action. De sorte que, pour savoir si des vérités de la foi l'on est réellement convaincu, il faut se demander non seulement si l'on y adhère avec une fermeté qui exclut complètement le doute, mais encore si, pour reprendre un beau mot de Bossuet, cette connaissance se tourne à aimer...

« Je voudrais qu'un jour où vous auriez plus de loisir, dans la solitude de votre petite chambre d'étudiant, à l'abri de tout autre souci, chacun de vous consentît à faire l'expérience suivante. Sur une feuille de papier blanc vous écrirez : Je suis chrétien et chrétien complet, c'est-à-dire catholique. Je crois en Dieu, je crois en Jésus-Christ, je crois en l'Eglise. Je sais que j'ai été mis par Dieu sur la terre pour faire mon salut avec la grâce de Jésus-Christ et dans le sein de l'Eglise. En dépit des apparences, je suis convaincu que dans la tombe où il me faudra bientôt descendre il n'y aura de moi que la prison de chair où en ce moment mon âme est captive ; le meilleur de moi-même, ce qui vit, ce qui pense, ce qui aime, ce qui à l'instant présent cherche et s'examine, échappera pour jamais au choc de la mort. Dans cet au-delà mystérieux où j'entrerai par la mort toutes mes œuvres me suivront, les bonnes et les mauvaises ; et du péché comme de la vertu je n'ignore pas, en effet, les conséquences éternelles.

Lisez cette profession de foi à haute voix, de manière que le son de votre voix frappe nettement vos oreilles, chaque parole ait un retentissement jusqu'au fond de votre âme. Et faites cela lentement, comme si vous vouliez secouer des épis bien lourds avec le souci d'en recueillir tous les grains, c'est-à-dire afin de pénétrer jusqu'au cœur des formules et d'en saisir à plein tout le sens... »

Henry de Montherlant et le catholicisme

Une publication catholique avait mis récemment au concours cette question : quel fut le plus grand romancier catholique du XIX^e^ siècle ? et quel sera le plus grand romancier catholique du XX^e^ siècle ? La majorité des votants a donné la palme à Chateaubriand pour le XIX^e^ et à Henry de Montherlant pour le XX^e^. L'avenir ratifiera-t-il

cette désignation qui a causé de la surprise à plusieurs? Il ne faut jurer de rien. Il est sûr qu'on discerne dans les œuvres du jeune écrivain plébiscité l'accent des grandes choses. Quoi qu'on pense du détail de sa pensée et de son style — et nous n'en pensons pas que du bien — il faut reconnaître qu'il y a dans tout ce qu'il écrit une puissance, un mouvement qui font de lui dès maintenant un des princes de la génération présente.

A ce titre donc, il importe souverainement de savoir quelles positions idéologiques ce jeune écrivain a prises ou prendra. A maintes reprises, on l'a donné comme catholique et lui-même se dit tel. Mais le catholicisme dont il fait profession est-il de parfait aloi? Nous ne visons pas pour aujourd'hui à scruter trop profondément sa conscience. Nous ne voulons qu'enregistrer, en attendant une étude plus minutieuse, un jugement sérieux et objectif que nous empruntons à quelqu'un qui le connaît bien, à M. Jean Héritier dans *Vient de paraître*, de janvier 1924. « Disciple de Maurice Barrès dans la forme, dit celui-ci... M. Henry de Montherlant est catholique. La liberté existe à ses yeux, et la raison commande à la cohorte empressée, mais tumultueuse et qu'il convient de régler, des sentiments. Attitude maurassienne. Avec cette différence que M. de Montherlant fait profession de catholicisme. Catholique, et même pratiquant, il lui est arrivé, en diverses pages, de faire des allusions à sa psychologie religieuse. Allusion que l'auteur de cet article pourrait confirmer en rappelant certains entretiens personnels qu'il eut avec le jeune maître de *La Relève du Matin*. M. de Montherlant est aussi fermé que possible au sentiment du mystère. On l'aperçoit ici tout près de M. Charles Maurras. Mais l'illustre restaurateur de l'ordre français et humain, se résigne à un agnosticisme qui n'est que l'expression d'un scepticisme métaphysique. Dans le défaut de la connaissance analogique de Dieu, cette connaissance sans quoi il n'est pas de foi réelle, M. de Montherlant, à qui la suspension du jugement répugne, adhère aux pratiques du catholicisme: Dieu est une possibilité, l'Eglise catholique est la première puissance spirituelle du monde; cela suffit pour qu'il préfère Dieu et l'Eglise au positivisme. C'est l'affaire de M. de Montherlant que de défendre son point de vue auprès des théologiens. Nous nous bornons à exposer son état d'âme afin de dissiper l'équivoque

qui le représente comme païen. Un païen ne croit pas en Dieu et n'en accepte pas la possibilité. Pour M. de Montherlant, cette acceptation dénuée d'arrière-pensée tient lieu de la croyance effective. Ni agnostique, par conséquent, ni païen, M. de Montherlant se considère catholique. Dans l'ordre de la pensée on le doit accepter pour tel. La franchise de sa position ne permet point d'en suspecter la sincérité. »

Ce témoignage, assez exact, semble-t-il, n'est pas, comme on le voit, de nature à nous donner pleine satisfaction. En attendant que nou revenions vers ce jeune écrivain dont la pensée inspire déjà de toutes parts une ardente curiosité, faisons des vœux et des prières pour que son catholicisme s'approfondisse en se pénétrant de christianisme, pour que son esprit s'élève à la vision complète de la vérité dont il est digne.

Propos littéraires

MICHELET-ROUSSEAU

Faites de l'histoire : tel est l'appel que nous lance Camille Jullian dans la *Revue Bleue :* « L'Histoire vous rendra à tous les aïeux que vous avez perdus. Pour ne pas porter des noms glorieux, pour n'être que des Jacques Bonshommes, ils n'en ont pas moins été les nobles artisan de grandes choses : votre foyer, votre terre, la liberté de votre corps et la dignité de votre esprit. Ils ont été les maîtres de vos maîtres et les pères de vos pères et vous les oubliez. L'histoire est l'école de la reconnaissance envers les aïeux. » C. Jullian, d'ailleurs, entend parler de l'histoire intégrale, l'histoire des soldats comme celle des savants et des artistes ! « En travaillant contre l'histoire militaire, nos maîtres à leur insu ont travaillé contre l'histoire elle-même. Par peur du soldat du passé, on a fini par condamner le soldat ».

Que le très officiel Camille Jullian prenne l'initiative d'une réaction, voilà qui me fait grand plaisir ! Son dénombrement des défauts de Michelet (*Nouv. Littéraires*) m'a semblé excellent. « Il a eu à l'endroit de l'Alle-

magne une excessive crédulité. Il a dans ses livres abusé des symboles et transformé trop souvent de simples détails en lignes directrices de l'histoire. » (Ah! qu'en termes galants... il s'agit de la fistule!!) « Il s'est fait prophète et visionnaire, il a multiplié les images étranges et les apostrophes oratoires... Ce qui est plus grave, c'est qu'il traite parfois les documents avec désinvolture, ignore les uns, force le sens des autres, choisit à sa guise et interprète au gré de sa fantaisie. »

M. Jullian n'y va pas de main morte, vous semble-t-il, erreur! Cette main, il la lève pour absoudre ces « peccadilles vénielles » (*sic!*) Holà! Que Michelet soit, sur certains points, un précurseur, peut-être. Son tableau de la France a rendu possible ceux de Vidal Lablache et ceux de Brunhes. Son enthousiasme patriotique, plus que sa critique, nous a libéré des préjugés de race qui encombraient l'histoire, il y a un siècle. Peut-être même faut-il le remercier d'avoir réservé dans l'exposé historique une place aux arts, à la vie sociale, au droit, voire même au folk-lore, encore que cette dernière prétention nus ait valu la *Sorcière*.

Mais quand M. Jullian place aux côtés de Fustel de Coulange le vieux Michelet, vraiment il abuse: le disciple ne peut disposer de son maître. Et je suis sûr que celui-là protesterait qui a écrit: « être patriote pour beaucoup, c'est être l'ennemi de l'ancienne France et le patriotisme ne consiste le plus souvent qu'à honnir nos rois, à détester notre aristocratie, à médire de toutes nos institutions ». Or qui donc, sinon Michelet, éleva la barricade révolutionnaire au centre de nos annales? De lui date la grande division historique, le choix entre nos ancêtres qui répugne tant à M. Jullian.

Pas d'apothéose, donc, pas même d'amnistie. Rappelez-vous son anticléricalisme anachronique et ses blasphèmes.

Que lui reste-t-il? Son patriotisme, dira-t-on! Loin de moi la pensée de le mettre en doute! Mais enfin Guizot définissait déjà l'histoire « la patrie à travers les siècles ». L'illuminisme, les transes ne sont pas les seuls indices d'un sentiment fort.

Son rythme, ses images, sa vie, oui certes! « L'accent de sa phrase est un chant. Ses idées accourent en habit de folles et de paysannes, et dès l'abord elles saisis-

sent... Un seul mot rallume dans les yeux ternes la divine flamme de la vie. » Voilà ce qu'avec Taine nous aimerons toujours. Libre à d'autres de préférer ses haines.

*
* *

M. Maritain, désireux de nous portraiturer le mage de la Nature, Rousseau, a emprunté sa documentation à M. Sellières. Pour lui, le rousseauisme est une hérésie chrétienne de caractère mystique, une laïcisation du quiétisme.

Mme de Warens reste la grande coupable : « Piétiste lorsqu'elle était protestante, quiétiste après sa conversion au catholicisme, mais d'un quiétisme considérablement avili et dégradé depuis le temps de Mme Guyon... cette aimable dame... a été le théologien libérateur de Jean-Jacques... c'est de Mme de Warens qu'il apprit à ne plus redouter l'enfer et à ne plus croire au péché d'origine qui contredit trop ouvertement son cœur, lequel se sent naturellement bon. » J'accorderai volontiers cela à M. Maritain et je lui sais gré de n'avoir pas compromis Fénelon en cette aventure. Mais je le trouve bien sévère quand il rejette absolument la thèse de Maurice Masson ! Est-il vrai qu'à la faveur de sa réaction sentimentale contre l'athéisme voltairien, bien des âmes se contenteront d'une religiosité pervertie ? M. Goyau est plus indulgent et plus nuancé dans son *Histoire religieuse*. De très graves autorités se sont prononcées pour Rousseau. L'évêque de Pompignan lui rend grâce d'avoir « sauvé le respect du nom sacré de J.-C. ». Le cardinal Chiaramonti, le futur Pie VII, dans une homélie (Noël 1797) rend hommage à « l'éloquent écrivain ». L'obscur abbé Mérault l'enrôle dans ses *Apologistes involontaires* (1806). Renan enfin affirme dans son *Essai psychologique sur J.-C.* : « J.-J. Rousseau comprit merveilleusement le type moral de Jésus et ne put le résoudre qu'en le proclamant Dieu. » Que Rousseau ait lointainement préparé le *Génie du Christianisme*, il faut l'accorder, quitte à n'accorder que cela.

Mais voici où je rends les armes à M. Maritain : « Rousseau nous vise *non à la tête*, mais un peu au-dessous du cœur. Il avive en nos âmes les cicatrices mêmes du péché de nature, il évoque les puissances

d'anarchie ou de langueur qui sommeillent en chacun de nous. De toutes les insuffisances de raison qui se manifestent dans le monde moderne d'une manière si terriblement accentuée, il profite pour livrer notre détresse à notre nature inférieure, sur tout il enseigne notre regard à se complaire en nous-même, à se faire le complice de ce qu'il discerne ainsi et à découvrir le charme de ses secrètes meurtrissures, de la sensibilité la plus individuelle que les âges moins impurs abandonnaient en tremblant sous le regard de Dieu. »

Il serait fat de vouloir ajouter un mot à une telle péroraison.

B. Amoudru.

Consultations et Renseignements

1° *Sur la Terre Sainte d'aujourd'hui.* — Ce que je connais de mieux est l'excellent ouvrage des Professeurs de Notre-Dame de France à Jérusalem (Assomptionistes) : *La Palestine.* Une édition revue, augmentée et mise à jour, vient d'en paraître à la Maison de la Bonne Presse. Un vol. in-16 de 856 pages, avec cartes et plans dans le texte et hors texte. Elégante reliure souple, toile, 22 fr. ; peau, 27 fr. Port : 1 fr. 05. Très pratique et excellemment informé, cet ouvrage, dont j'avais apprécié la haute valeur quand je fis mon voyage en Orient, sera fort utile, non seulement aux pèlerins de Terre Sainte, mais pareillement aux prêtres et aux laïques qui s'intéressent aux choses de Palestine, de Syrie et, d'une façon générale, du Proche Orient.

2° A la même librairie de la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard, vous trouverez *L'Homme. Son origine, sa condition présente, sa vie future,* par M. L. Grimal, prêtre de Saint-Sulpice. 2 vol. in-8° de 508 et 448 pages, 20 francs. Cet auteur, dont le *Jésus-Christ étudié et médité* a reçu un si bon accueil, a un réel talent d'exposition. Chez lui, la forme est aussi aisée, aussi lumineuse que le fond est solide et l'argumentation rigoureuse.

3° Le même éloge est à faire de *Batailles d'idées,* par M. l'abbé Bouyssonie. Paris, Beauchesne, 1923, in-12, 368 pages compactes, 10 francs. M. Bouyssonie est bien

connu des lecteurs de la *Revue apologétique*, et ces entretiens, dont plusieurs avaient été particulièrement goûtés des lecteurs de la « Revue du Clergé français », sont remarquables. C'est substantiel et c'est vivant, c'est l'éternelle vérité mise à la portée de nos contemporains. Lisez et faites lire ces intéressants et instructifs dialogues « Sur les problèmes de Dieu, du bien, du vrai ».

4° Vous aimez les belles-lettres et les sérieux ouvrages de critique littéraire; vous y trouvez un délassement de vos études religieuses et un moyen de culture. Vous avez raison. Passez donc quelques délicieuses soirées à feuilleter lentement les ouvrages, fort bien écrits et très suggestifs, du P. Lhande, S. J.: *Un maître humaniste. Le Père Longhaye* (Paris, de Gigord), et de M. l'abbé Henri Morice: *Jules Lemaître* (Paris, Perrin). Deux volumes remplis d'idées saines et qui ne dépareront pas votre bibliothèque de théologien et d'exégète.

5° M. l'abbé L.-H. Molien, prêtre de l'Oratoire, vous donnera pleine satisfaction par ses deux tomes, tout récemment parus: *La Prière de l'Eglise*. I. Messe et heures du jour; II. L'Année liturgique, 528 et 620 pages, 15 fr. chaque volume; Paris, Letouzey et Ané. M. Molien est parfaitement renseigné, et, tout en étant assez clair pour être compris de tous, il réussit à satisfaire les plus exigeants par sa science précise et exacte.

6° *Syndicalisme et Communisme*. — Un petit volume de M. Saint-Martin-Saint-Léon, conservateur de la bibliothèque du Musée social, a paru dernièrement sur les *Deux C.G.T.* (Paris, Plon-Nourrit, 3 francs). Ne nous faisons pas illusion. Finalement, tous ces gens-là nous mèneraient aux mêmes abîmes d'un collectivisme désastreux, inique et oppresseur. Si vous voulez faire partie d'un Syndicat, adhérez à la Confédération française des travailleurs chrétiens.

7° *La Conversion d'Israël*. — Sur cette grave et intéressante question, on peut consulter la brochure de M. l'abbé Charles Marcault: *Comment Israël reviendra-t-il au Messie?* (Paris, Téqui, 3 francs). C'est instructif et d'un optismisme encourageant.

J. Bricout.

La Société de Saint Jean l'Evangéliste (30, rue Saint-Sulpice, Paris) vient de rééditer les *Offices de la quinzaine de Pâques*, comprenant — en latin et en français

— avec notices et explications, tous les offices liturgiques depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au dimanche de Quasimodo. On a même ajouté, pour Paris, la Préface du Jeudi-Saint et la Procession solennelle aux Fonts Baptismaux le jour de Pâques.

Prix du volume (in-32 de 540 pages), suivant reliure, à partir de 5 fr. 50 (toile noire, tranche rouge).

F. C.

Revue des Revues

Revues de langue anglaise

Blackfriards, septembre 1923. — Francis Mc Cullagh, *L'Eglise catholique en Russie de nos jours.* Courte, mais intéressante étude d'après l'ouvrage d'une jeune catholique russe : Martha-Edith Almedingen. — Bede Jarret, *Manichéens anciens et modernes.* — Elizabeth Chritstitch, *Les Daces d'aujourd'hui.* — Helen Parry Eden, *Une légende de Borgo Sant' Ignoto.* — Vincent McNabb, *Une nouvelle théorie du sacrifice eucharistique.* Etude de l'ouvrage du P. de la Taille, *Mysterium fidei.* — H.-E. G. Rope, *La bonne souffrance.*

The Harvard theological Review (protestante), octobre 1923. — James Bisset Pratt, *Religion naturelle :* la conscience et ce qu'elle implique. — Charles C. Torrey, *L'origine araméenne de l'Evangile de saint Jean.* L'auteur s'efforce de prouver et (croit avoir réussi !) que l'Evangile de saint Jean a été écrit en araméen, vraisemblablement en Palestine, et que notre texte grec est une traduction fidèle et habile. — John R. Knipfing, *Les libelli de la persécution de Dèce.* Article important sur ces documents qui sont reproduits dans l'original grec et dont plusieurs sont inédits. Le *libellus* était « à la fois une requête privée et une attestation officielle, ou d'une manière plus précise la pétition d'un citoyen de l'empire qui demandait aux autorités locales de contresigner sa déclaration de loyalisme à la religion païenne et de témoigner qu'il avait offert le sacrifice païen ».

Janvier 1924. — Gustav Krüger, *Littérature de* 1914-1920 *sur l'histoire de l'Eglise* (suite). — III. *La Réforme et la contre-Réforme.* Article de 50 pages où sont classés et appréciés les travaux parus de 1914 à 1920 sur cette

période de l'histoire de l'Eglise. — Cary C. Moody, *L'énigme de l'univers*. « L'énigme est encore celle-ci : Comment un Etre parfait peut-il donner naissance et conserver un monde d'êtres imparfaits, doués de la faculté de se développer vers la perfection et en même temps capables de résister à ce développement? Sans essayer d'établir la solution aryenne-perse et grecque du problème, nous nous proposons de montrer comment deux écoles chrétiennes l'ont résolu ». — Henry Preserved Smith, *Etude sur l'ouvrage de Frazer*, « *Le folk-lore dans l'Ancien Testament* ».

Studies, An Irish Quarterly Review, décembre 1923. — Denis Gwynn, *Le régionalisme français et ses analogies avec l'Ulster*. — Virginia M. Crawford, *L'origine du Fascisme : Mussolini*. — William J. Johnston, *L'Irlande dans les cours de justice du Moyen Age*. — Henry Somerville, *Développements récents du socialisme*. — Herbert Thurston, *Les stylites*. Etude surtout d'après l'ouvrage du P. Delehaye, Bollandiste, *Les Saints Stylites*. — Osborn Bergin, *Poèmes irlandais inédits*. — George Noble Plunkett, *Poésie, le modeleur*. — Thomas Bodkin, *Domenico Feti*. — T. Corcoran, *La géographie comme matière d'éducation générale en Irlande*. — Kevin R. O'Shiel, *Le problème du sectionnement de l'Irlande*. — Peter Mc Brien, *L'acteur et l'artiste dramatique*. — Aubrey Gwynn, *La philosophie et la civilisation au Moyen Age*.

The Irish Ecclesiastical Record, décembre 1923. — J. Brodie Brosnan, *La théorie du P. de la Taille à la lumière de saint Thomas*. — M. H. Macinerny, *S. Mochta et Bachiarius*. Tentative d'identifier ce personnage mystérieux qu'est Bachiarius. — Stephen J. Brown, *Le monde des images, son intérêt et sa signification*. — E. J. Quigley, *Abondance de grâce, un chapitre de l'histoire de l'Irlande*. — Z. H. Grattan-Flood, *La succession épiscopale de Killaloé* (1195-1576). — H. E. Cal-nan, *La définition apostolique de la foi, note exégétique*. L'auteur étudie les termes grecs du fameux texte *Est autem fides sperandarum substantia rerum...* et conclut : La foi « est essentiellement un acte fait par l'intelligence, une adhésion de l'esprit à des vérités révélées par Dieu, parce qu'elle sont révélées par Dieu ».

Janvier 1924. — R. R. John Vaughan, évêque de Sébas-

topolis, *L'imagination.* — E. Stephens, *La révision du « Book of common prayer »*. On sait que cet ouvrage est le rituel anglican. — J. Coogan, *Mauvaise application de l'Ecriture dans les sermons et les sermonnaires.* — E. Masterson, *La métaphysique de Suarez est-elle en opposition avec celle de saint Thomas?* — R. S. Devane, *La fille-mère, quelques aspects du problème au point de vue légal.* — W. H. Grattan Flood, *La succession épiscopale de Kilfenora* (1250-1572).

Février 1924. — Edward Leen, *La messe, centre de la vie chrétienne.* « Conclusion: il est certain que la messe, envisagée sous cet aspect, cesse d'être une fonction purement rituelle. Elle devient pour le prêtre et les fidèles un acte vital des relations vitales qui lient l'âme avec son Dieu, acte riche de signification et très important, et finalement elle exerce une très puissante influence sur le développement de la vie surnaturelle, qui est notre vie mystique dans le Christ ». — E. Cahill, *Une visite à Séville* (1921). — Stephen J. Brown, *Le monde des images* (suite): *la métaphore, son origine et sa raison d'être.* — R. S. Devane, *La fille-mère: quelques aspects du problème devant la loi.* L'auteur étudie la situation de la fille-mère en Irlande. — Denis Fahey, *Le latin et le surnaturel.* Plaidoyer pour l'introduction du latin des Pères, même de saint Thomas d'Aquin, dans l'enseignement secondaire.

Mars 1924. — J. P. Arendzen, *Le Christ devant Anne et Caïphe.* — J. Coogan, *Mauvaise application de l'Ecriture dans les sermons et les sermonnaires* (suite). —

The Ecclesiastical Review, décembre 1923. — Fra Arminio, *Un ancien écrivain de lettres pastorales.* Sous ce titre destiné à piquer la curiosité, Fra Arminio étudie le ministère du prophète Ezéchiel. — H. T. Henry, *L'objet d'un sermon.* — E. Vincent Mooney, *Le théâtre de paroisse.* — R. B. Totum, *Autobiographie d'un vieux bréviaire.* — John T. Glodt, *Nos prêtres martyrs de Floride.* — *Etudes et conférences* au milieu desquelles nous signalons: *Comment la messe est-elle un vrai sacrifice? Quelques paroles au sujet de la méditation.* — *L'enseignement du latin dans nos séminaires.*

Janvier 1924. — W. R. Carson, *Le sacrifice de la messe.* — William Hornsby, S. J., *Les espèces organiques dans la tradition catholique.* Conclusion: « En ré-

sum,é, je pense qu'on peut maintenir ceci: absolument rien n'a été dit au sujet de l'évolution organique entendue dans le sens d'une transformation des espèces, par un Père de l'Eglise ou par un auteur scolastique du passé, soit théologien soit philosophe. Ils ne l'ont pas rejetée, ils ne l'ont pas mentionnée; ils n'en avaient pas idée pas plus que de la télégraphie sans fil ou de la structure de l'atome ». — LUKE, *Un cas de paralysie fonctionnelle, un problème pour les théologiens.* — THOMAS M. CONROY, *Le Ku Klux Klan et le clergé américain.*

Février 1924. — PHILIP R. MC DEVITT, *Nos écoles de l'Etat donnent-elles satisfaction aux catholiques?* — JAMES H. RYAN, *Opposition à l'école catholique aux Etats-Unis.* — R. B. TOTUM, *Autobiographie d'un ancien bréviaire (suite).* — LUKE, *Un cas de paralysie fonctionnelle, un problème pour les théologiens* (suite). — H. T. HENRY, *La longueur du sermon.* — PATRICK J. SLOAN, *Préparation méthodique du sermon.*

The Journal of Philosophy, 25 octobre 1923. — ALBERT E. AVEY, *Révision de la déduction immédiate* (Immediate Inference revised). — GEORGE P. ADAMS, *Activité et objets dans l'ouvrage de Dewey intitulé « Nature et conduite humaine ».*

3 janvier 1924. — LAWRENCE K. FRANCK, *Le développement de la science.*

31 janvier 1924. — CHARLES H. TOLL, *Le caractère relatif d'une analyse.* — HERBERT ELLSWORTH CORY, *Utilité, bonté et beauté.*

The Month, décembre 1923. — L'EDITEUR, *Aurons-nous la prohibition (du vin..·)?* — C. O'HARA, *Encore la relativité.* — C. C. MARTINDALE, *Récit de voyage:* Zagreb, Ljubljana. — HALLIDAY SUTHERLAND, *Les malheurs du riche.* — CHARLES BLOUNT, *La divine charité.* — HERBERT THURSTON, *Le vendeur d'indulgences au Moyen-Age.* — JOHN AYSCOUGH, *Une vision de S. Patrice* (suite).

Janvier 1924. — A.-F. DAY, *Juifs et catholiques.* — REGINALD J. DINGLE, *Maurice Barrès.* — CHARLES G. MORTIMER, *Le bienheureux Robert Bellarmin.* — L'EDITEUR, *La décadence de la Russie orthodoxe.* « A moins que l'Eglise catholique ne vienne en aide à l'Orient dans son effroyable malheur, il est tout à fait vraisemblable que la chrétienté gréco-slave, et avec elle la civilisation de l'Europe orientale, finira par l'athéisme et l'anarchie.

Les sectes divisées du Protestantisme ne peuvent fournir aucun secours et ne feront qu'augmenter la confusion. L'Eglise seule qui est fondée sur le rocher peut sauver ceux qui agonisent dans le sable mouvant de l'erreur et sont enténébrés par les passions humaines et les préjugés ». — H. E. G. Rope, *A la louange de la Rome papale.* — C. C. Martindale, *Fragments de voyage* (suite). *Felsögöd.* — Herbert Thurston, *L'authenticité des visions de Catherine Emmerich.* — E. J. Quigley, *Histoire de l'expansion.* Il s'agit des efforts faits par les catholiques d'Amérique pour répandre la foi et prêcher l'Evangile à toute créature.

Février 1924. — L'Editeur. *Mise au point (Clearing the air).* Article sur les conférences de Malines auxquelles l'auteur n'est pas favorable. — Francis Bacchus, *Comment lire « la Grammaire de l'Assentiment »?* — L.-J. Gallagher, *Comment nous avons recouvré les reliques du Bienheureux André Bobola.* — Alex Johnston, *Une parabole des arbres.* — Herbert Thurston, *Lourdes avant Bernadette.*

Mars 1924. — Th. Heyrman, *Léonard Lessius.* — N. Doyle, *L'œuvre vraie des Cisterciens.* Ils ont été agriculteurs, ils ont cultivé le sol, mais se sont préoccupés avant tout de l'âme et par là, ils ont fait progresser la civilisation. — A. L. Cortie, *Einstein et la gravitation.* — V. Moncel, *Le professeur Spearman et le scolasticisme.* — J.-H. Pollen, *Les Jacobites catholiques en 1716.* — Herbert Thurston, *Encore notre population catholique.* D'après l'auteur, le nombre des habitants de l'Angleterre et du pays de Galles qui pratiquent le catholicisme, dépasse notablement 2.500.000; ceux qui ont été baptisés sont plus de 3.000.000.

The Catholic World, janvier 1924. — John A. Ryan, *La charité entre nations.* L'auteur, qui assure n'être pas pro-allemand, n'est pas tendre pour les alliés, surtout pour la France dans l'affaire de la Ruhr. — Caroline E. Macgill, *La perte de la liberté des femmes.* — Edward F. Garesche, *Paris vu de l'Arc de Triomphe.* — Helena Concannon, *L'Irlande, le pays de la jeunesse.* — Charles O'Sullivan, *L'histoire de la doctrine de Monroé.* — L'Editeur, *George Bernard Shaw.*

Février 1924. — James J. Walsh, *Jacquots ou historiens?* Critique d'un ouvrage de Lynn Thorndike. — Mi-

CHAEL ANDREW CHAPMAN, *Tendances protestantes modernes.* — J. ELLIOT ROSS, *Missions.* — GEORGE D. MEADOWS, *Trois mystiques anglais.* — L'EDITEUR, *H. G. Wells.* — HUGH S. BLUNT, *La gaieté de Sainte Thérèse.* — HELENA CONCANNON, *L'Irlande, pays de la jeunesse* (suite).

The Journal of Thelogical Studies, janvier 1924. — F.-C. PURKITT, *Le Diatessaron de Tatien et les Harmonies hollandaises de l'Evangile au Moyen Age.* Contribution importante faite par un spécialiste sur l'origine obscure du Diatessaron. — R. H. CONNOLLY, O. S. B., *Le texte du Credo pour le baptême dans Hippolyte.* — J. W. TYRER, *La signification du mot grec épiclèse.* Etude érudite d'après les sources. — R. H. CONNOLLY, *Nouveaux fragments de la Didachè.* Ils ont été trouvés dans les *Oxyrhyncos Papyri* édités par le Dr Grenfell et le Dr Hunt. — N. H. BAYNES, *L reconstruction du temple de Zorobabel.* — C. D. CHAMBERS, *L'étendue du vocabulaire des Actes des Apôtres.* — F. R. M. HITCHCOCK, *Qui sont les « gens de Chloé », dans I Cor.*, I, 11. — W. S. VOOD, *Le sel de la terre.* Explication de cette expression dans les Synoptiques. — RONALD BURN, *Quelques corrections du texte de S. Grégoire de Nysse.* — G. R. DRIVER, *La racine Prts en hébreu.* — F. CABROL, *Le R. P. Dom Paul Cagin.* Catalogue de ses ouvrages liturgiques, en établissant leur objet et leur valeur.

Livres déposés aux bureaux de la Revue

H. PERREYVE, *Méditations sur les Saints Ordres*, nouvelle édition, in-32 de 196 p., Paris, Téqui, 1924, 1 fr. 50.

L. CHAMPAULT, *Une possédée contemporaine* (1834-1914), in-12 de 140 p., Paris, Téqui, 1924, 10 fr.

E. DUPLESSY, *Histoires de catéchisme*, 3 v. in-12 de 290 p. chacun. (I. Les vérités à croire; II. Les devoirs à pratiquer; III. Les moyens de sanctification), Paris, Téqui, 1924, 6 fr. chaque volume.

P. A. POTTIER, *La Vie et la Doctrine spirituelle du Père Louis Lallemant*, in-12 de 520 p., Paris, Téqui, 1924, 12 fr.

ABBÉ MAYNARD, *Vertus et doctrine spirituelle de S. Vincent de Paul*, 11e éd., in-12 de 432 p., Paris, Téqui, 1924, 7 fr.

MGR LELONG, *Conférences sur les vertus sacerdotales* (Le saint prêtre), 2e éd., in-12 de 410 p., Paris, Téqui, 1924, 7 fr. 50.

ABBÉ L. JAUD, *Œuvres du P. Faber* (Abrégé textuel et méthodique). t. II [Le Créateur et la Créature. — Le pied de la Croix. — Conférences spirituelles] et III [Le précieux sang. — Bethléem], in-12 de 390 et 270 p., Paris, Téqui, 1924, 7 fr. 50 chaque volume.

H. Perreyve, *Sermons*, 6e éd.,in-12 de 370 p.,Paris, Téqui, 1924, 6 fr.

P. Giloteaux, *Les âmes hosties, les âmes victimes*, essai doctrinal, in-12 de 360 p., Paris, Téqui, 1924, 7 fr. 50.

M. Davenne, *La retraite de Madame*, I. L'ascension, in-16 de 240 p., Paris, Lethielleux (1922).

Chanoine A. Milet, *La divine eucharistie*, in-8 de 500 p., Paris, Lethielleux, 1924, 10 fr.

Louis Rouzic, *Pour être un caractère*, in-12 de 270 p., Paris, Lethielleux, 1924, 7 fr.

P. M. de Belloy, *Le Baron de Livois*, in-16 de 104 p., Paris, Editions Spes, 1924, 4 fr. 75.

R.P. Paul Debuchy, *Méditations sur les Litanies de Saint Joseph*, in-16 de 96 p., Paris, Editions Spes, 1924, 4 fr.

Mgr M. Gonzalez y Garcia et Abbé Tronson, *Ce que peut un Curé aujourd'hui* et *Ce qu'a fait un curé*, in-12 de 98 p., Paris, Editions Spes, 1924, 4 fr. 50.

Auguste Comte, *Pensées et Préceptes*, recueillis par G. Deherme, in-16 de 270 p., Paris, B. Grasset, 1924, 7 fr. 50.

Dom F.J. Moreau, *Les liturgies eucharistiques*, notes sur leur origine et leur développement, in-8° de 248 p., Bruxelles, Vromant et Cie, 1924.

M. Bargilliat, *Cinquante cantiques populaires*, textes et mélodies sans accompagnement (brochure de 100 p., 1 fr. 75) ; accompagnement d'orgue ou harmonium par Ch. Quef (in-8°, 6 fr. 50), Quimper, Le Goaziou, 1924.

Vladimir J. Ghika, *La Visite des Pauvres* (manuel de la Dame de Charité), in-16 de 112 p., Paris, Beauchesne, 1923, 4 fr.

P. Vulliez-Sermet, *Sujets d'oraison pour une retraite de huit jours*, in-16 de 170 p., Paris, Beauchesne, 1923, 4 fr.

Mgr P. Lejeune, *Vos défauts* (aux jeunes filles), in-16 de 180 p., Paris, Beauchesne, 1923, 6 fr.

F. Lavallée, *Maurice de Gatellier* (1861-1916) [l'action chrétienne d'un homme du monde], in-16 de 280 p., Paris, Beauchesne, 1923, 7 fr. 50.

F. Vincent, *Ames d'aujourd'hui*, 2e série, in-8° de 390 p., Paris, Beauchesne, 1923, 15 fr.

Mgr Grente, *Œuvres oratoires et pastorales*, t. II, in-4° de 360 p., Paris, Beauchesne, 1923.

F. Erman, *Le chanoine H.D. Collin*, notes et souvenirs, in-8° de 134 p., Paris, Bonne Presse, 1924, 3 fr.

F. Erman, *Henri Collin, élève du Petit-Séminaire*, brochure de 30 p., en vente 2 fr. à Metz, Librairie de l'Evêché.

G. Henriot, *La Lorraine*, in-8° de 390 p., Paris, Beauchesne, 1923.

Mgr Joseph Blanc, *Les Visions de Saint Jean*, in-12 de 470 p., Paris, Téqui, 1924, 10 fr.

MM. Gorce, *Saint Vincent Ferrier* (1350-1419), in-8° de 298 p., Paris, Plon, 1924, 12 fr.

Jean Carrère, *Le Pape*, in-12 de 328 p., Paris, Plon, 1924, 7 fr. 50.

Léon Van der Essen, *Le Cardinal Mercier et les Russes*, broch. de 15 p., Louvain, Ceuterick, 1924.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

REVUE APOLOGÉTIQUE

Les trois sortes d'oraison

Parmi les beaux chapitres dont abonde l'ouvrage récent du R. P. Garrigou-Lagrange : *Perfection chrétienne et Contemplation*[1], celui qui traite de l'*Oraison commune*[2] me paraît offrir un très grand intérêt pratique. Celui-ci, d'abord, qu'il est particulièrement propre à rallier tous les suffrages. M. Letourneau, en qui nous entendions, sans doute, toute la vénérable Compagnie de Saint-Sulpice, insigne éducatrice spirituelle de notre clergé, se demandant quel bénéfice nous pouvions dès maintenant recueillir des discussions qui se sont élevées touchant la manière de concevoir et de conduire la vie spirituelle, ne répondait-il pas naguère et fort justement, que c'était une estime accrue pour l'oraison affective[3] ? Or cette oraison affective est précisément celle que le P. G.-L. appelle, d'un nom significatif, l'oraison commune. Cet autre intérêt encore, auquel les promoteurs du renouveau mystique ne sauraient être indifférents, que c'est par la pratique assidue de l'oraison affective, que l'âme chrétienne se prépare plus directement, pour autant qu'il est en elle, à l'oraison mystique, s'il plaît à l'Esprit-Saint de l'y élever et que, de plus, c'est dans cette oraison affective qu'elle commence ordinairement d'éprouver, de façon passagère, l'insigne bienfait de l'entrée en action des dons du Saint-Esprit. Telles sont les réflexions qui m'ont conduit à proposer, en marge de l'exposé un peu succinct sur ce point du P. G.-L., quelques considérations complémentaires.

Je les tirerai, bien entendu, de saint Thomas. En

1. R. P. R. Garrigou-Lagrange, *Perfection chrétienne et Contemplation*. Editions de *La Vie Spirituelle*, Saint-Maximin, Var, 1923; 2 vol. in-8° de XIV-900 p.
2. Ouvr. cité, I, p. 131 ss.
3. *Bulletin des Anciens Elèves de Saint-Sulpice*, 15 août 1923.

matière de vie spirituelle aussi, il est vraiment le Maître incomparable qu'il faut interroger, si l'on veut saisir les raisons profondes des choses et se les rendre intelligibles. Or, de sa théologie de la vie surnaturelle, S. S. Pie XI rappelait naguère le caractère essentiel en ces termes : (Elle) « ramène toute la science morale à la doctrine des vertus et des dons »[1]. Oserai-je dire qu'elle n'est pas assez connue, ni, surtout, assez appliquée à la conduite de la vie spirituelle, cette magnifique doctrine thomiste de la grâce, des vertus et des dons. Qu'on me permette donc, voulant en venir à l'oraison commune ou affective qu'elle commande comme tout le reste, d'en retracer ici, par manière de préambule, l'esquisse synthétique, toute sèche et insuffisante qu'elle soit condamnée à être.

*
* *

La doctrine de la grâce, des vertus et des dons se développe, chez saint Thomas, à la lumière de cette idée, inaperçue de plusieurs, qu'il existe une sorte de parallélisme entre la structure de notre être humain et celle de notre être surnaturel.

Notre être humain comporte d'abord, au sens aristotélicien du mot, une « nature », dont le caractère propre est d'être raisonnable. C'est par elle que nous sommes des hommes et elle est en nous le fondement premier et le principe éloigné de cette vie humaine dont elle nous trace, à la fois, l'obligation et le programme essentiel.

De cette « nature raisonnable », distincts d'elle mais de même qualité spirituelle, procèdent, premièrement, ces principes d'action qui lui appartiennent en propre, et qui sont les facultés rationnelles. Ces facultés ou puissances sont au nombre de deux seulement, l'intelligence et la volonté, attendu que l'activité des natures intellectuelles consiste à connaître le vrai et à aimer le bien. Toute notre vie proprement humaine est donc renfermée dans l'exercice combiné

1. Encyclique *Studiorum Ducem*, du 29 juin 1923.

de notre intelligence et de notre volonté, seules facultés qui soient rationnelles par elles-mêmes.

Cependant, si nous qualifions de raisonnable, et non pas d'intellectuelle, notre nature humaine, c'est pour signifier qu'elle n'est pas une pure intelligence. Elle offre, en effet, au sein de la famille des esprits, où les Anges tiennent un rang supérieur au sien et que Dieu couronne en la dépassant, cette particularité d'être une intelligence dans un corps, auquel elle est unie pour former un être nouveau et *sui generis*, l'homme. D'elle procèdent, en conséquence, de nouvelles facultés ou puissances par lesquelles elle exercera cette part de son activité pour laquelle, à des degrés divers mais toujours intimement, elle dépend du corps. Au premier rang de ces puissances figure le groupe de facultés qui président à la vie sensible. C'est le seul qui nous intéresse ici. Il comprend, comme de juste, des principes de connaissance (sens extérieurs et intérieurs) et des principes affectifs (appétit concupiscible et appétit irascible). Ce qu'il importe de bien marquer, c'est que ces facultés sensibles révèlent en ceci leur infériorité, par rapport aux facultés intellectuelles, qu'elles ne sont raisonnables et donc proprement humaines que par participation, d'une manière dérivée et imparfaite. La valeur humaine qu'elles peuvent et doivent prendre vient de leur liaison fonctionnelle avec les puissances supérieures, dont elles alimentent et conditionnent d'en bas l'activité et dont elles reçoivent l'influence. Une nature raisonnable, pourvue de plusieurs groupes de facultés, solidaires mais hiérarchisées : voilà l'homme pour saint Thomas. Et le chrétien lui ressemble. C'est-à-dire que cet être surnaturel, dont Dieu a gratifié notre nature humaine, se trouve établi, comme il fallait s'y attendre, d'après une formule analogue.

A la base, déifiant cette nature raisonnable, au sein profond de laquelle Dieu l'a produite, voici la grâce sanctifiante. Ce n'est, à la vérité, et ce ne peut être aucunement d'un de ces êtres complets et faits pour exister à part et par eux-mêmes que nous appelons

des substances. Comme être, la grâce sanctifiante est de moindre rang, de l'ordre des accidents, de la catégorie des qualités. Mais, dans l'économie de notre être surnaturel et à l'égard de notre vie divine, elle n'en joue pas moins, en quelque manière, le rôle de « nature ». Et quelle nature! La propre nature de Dieu, la Déité même, non pas, bien entendu, en son état propre, mais, suivant la magnifique parole de saint Pierre, à l'état participé. Nature raisonnable, ayant rang de substance, d'une part; grâce sanctifiante, simple qualité mais faisant fonction de nature, d'autre part: ainsi s'affirme, dès le principe, le parallélisme entre la structure de notre être humain et celle de notre être surnaturel.

Nous allons le voir se développer et se préciser. De la nature raisonnable procèdent premièrement les facultés intellectuelles. De la grâce sanctifiante, voici que dérivent en premier lieu les vertus théologales. Et ces vertus théologales, dans l'ordre de notre vie divine, répondent entièrement aux facultés intellectuelles dans l'ordre de notre vie humaine. De même que notre vie proprement humaine se trouve renfermée dans l'activité des facultés intellectuelles, qui seules sont rationnelles par elles-mêmes; de même notre vie proprement divine tient dans l'exercice des vertus théologales, qui, les dons étant pour le moment hors de cause, sont seules vraiment divines et par elles-mêmes. C'est à elles que nous devons d'avoir part à la vie divine, que nous imitons.

Les différences, car il y en a, sont d'ordre secondaire. Il n'y a que deux facultés intellectuelles; nous avons trois vertus théologales. C'est une anomalie, car la vie divine comme la vie rationnelle ne connaît que deux formes d'activité, la connaissance et l'amour. Comme principe de connaissance divine, nous avons la foi; comme principe divin d'amour, nous possédons la charité. L'espérance est en surnombre, provisoirement requise par l'imperfection de notre actuel principe de connaissance divine, qui est la foi. La vertu de foi, ne nous faisant pas voir Dieu, ne nous met

pas en possession, ce qui ne peut se faire que par la vision directe, de l'objet de notre amour. Le désir nous reste donc de la définitive possession et la vertu d'espérance s'en empare et l'affermit en confiance assurée de parvenir à la vision de Dieu par sa grâce toute-puissante. Mais, en dépit de cette provisoire anomalie, avec les vertus théologales nous sommes, et il est nécessaire d'y insister, en pleine vie divine et la plus authentique. Par la foi, nous exerçons cette première activité divine qui consiste à connaître Dieu lui-même et en lui-même, de la même manière qu'il se connaît. Par la charité, nous exerçons cette seconde activité divine qui consiste à aimer Dieu lui-même et en lui-même, de la manière dont il s'aime. La connaissance de foi nous rend participants de la pensée même de Dieu ; l'amour de charité nous rend participants du propre amour de Dieu. Par l'espérance enfin, qui nous donne prise sur la Toute-Puissance secourable de Dieu, nous devenons capables d'agir divinement dans l'ordre de la conquête de Dieu. Et si la vie divine devient ainsi, grâce aux vertus théologales, notre vie, c'est parce que la nature divine nous a été communiquée, au préalable, dans la grâce sanctifiante. La maxime connue vaut ici comme partout : *Operatio sequitur esse.*

Une seconde différence, qui était à prévoir, se découvre entre les facultés intellectuelles et les vertus théologales. Issues d'une vraie nature, les premières sont des puissances ; dérivées de la grâce, qui n'est qu'une qualité, les secondes sont des « *habitus* ». Mais qui jouent le rôle de puissances, comme la grâce-qualité fait fonction de nature... Et cela aussi vaut d'être remarqué, si l'on veut comprendre la totale appartenance des vertus théologales à l'ordre divin. Elles ne se bornent pas, en effet, comme les simples habitus, à déterminer, dans un sens donné, l'activité propre des facultés, intelligence et volonté, où elles sont reçues. Elles la surélèvent pour la proportionner à un objet situé hors de leurs prises naturelles, Dieu lui-même, en lui-même.

Cependant, il se produit en nous comme une extension et une dégradation de la vie divine, analogues à celles de la vie proprement humaine ou rationnelle sous forme de vie sensible. Le parallélisme se poursuit. C'est que la situation est analogue de part et d'autre. Là, une intelligence dans un corps. Ici, la grâce sanctifiante dans une nature humaine. Et cette nature humaine a son activité propre, c'est-à-dire plus spécialement sa vie de relations, puis, à l'étage sensible, ses mouvantes passions. Comme la vie sensible dans l'homme doit être réglée par la raison pour devenir vraiment humaine et pour que l'exercice même de la vie rationnelle soit possible ; de même cette vie humaine de relations et ces passions doivent être mises en harmonie avec les fins de la charité, pour entrer dans la sphère de notre vie divine et pour que l'exercice, la persistance même de la vie théologale soient assurées. Afin que cet accord, cette annexion se réalisent avec une pleine efficacité et par le dedans, la grâce émet un nouvel ordre de vertus, les vertus morales infuses, analogues aux facultés sensibles. C'est, dans notre raison pratique, la vertu de prudence et son groupe, chargés d'introduire, de façon pertinente, dans la totalité de notre vie morale humaine et d'y faire prévaloir les divines exigences de la charité. C'est, dans notre volonté, la vertu de justice et ses adjointes, auxquelles la tâche incombe d'élever notre vie humaine de relations à la pleine rectitude que requiert notre qualité divine. C'est, généralement dans l'appétit irascible, la vertu de force et son groupe ; c'est, pour l'ordinaire dans l'appétit concupiscible, la vertu de tempérance et le sien, qui devront assujettir l'ordre entier de nos passions à la règle, non plus seulement rationnelle, mais divine. Toutefois nous ne sommes plus, avec les vertus morales infuses, qui ne sont vraiment divines que par leur liaison fonctionnelle avec les vertus théologales, au niveau de ces dernières. Vie sensible rationalisée, vie morale divinisée ne sont que du rationnel ou du divin par participation et comme au second degré.

Nous n'avons point fait état encore des dons du Saint-Esprit. Issus, comme les vertus, de la grâce sanctifiante, ce ne sont plus des principes premièrement actifs. Ce sont, toujours en qualité d'habitus, des principes premièrement réceptifs, et tout relatifs aux initiatives actives de l'Esprit-Saint. Nous y distinguons, comme parmi les vertus, des principes de connaissance (dons d'intelligence, de science, de sagesse et, dans l'ordre pratique, de conseil) et des principes d'affectivité (dons de crainte filiale, de piété et de force). Ils répondent, dans l'économie de notre vie divine, à ces dons qui, dans l'ordre humain, constituent le génie chez le penseur, le poète, l'artiste, l'homme d'action. Et de même que le génie est de l'humain à son degré le plus élevé et comme tout proche du divin, de même les dons du Saint-Esprit nous introduisent dans le divin pour ainsi dire à l'état pur.

J'avais annoncé une esquisse synthétique, insuffisante et sèche. Je crains bien de n'avoir que trop tenu parole. Mais il était indispensable, en vue d'éclaircir la nature et la place, dans la vie chrétienne, de l'oraison commune ou affective, de rappeler l'ordonnance de notre être surnaturel et de bien marquer, par comparaison avec l'économie de notre être humain, ce que j'appellerai ses étages superposés.

*
* *

Je ne sais si l'on en voit clairement la raison. C'est que notre vie surnaturelle, de prière ou d'action, n'est ni ne peut être autre chose que l'exercice de cet organisme divin, de ces principes de vie divine, que sont les vertus surnaturelles, théologales et morales, et les dons du Saint-Esprit. Bien au-dessus des méthodes ou des doctrines particulières de vie spirituelle, il convient d'élever ce principe, comme une lumière maîtresse. Le programme essentiel de notre vie surnaturelle et, si l'on peut dire, sa loi naturelle, se lisent inscrits dans cet organisme même de vie divine, dans la nature respective de chacune de ses pièces et dans l'ordre qui les assemble en les hiérarchisant. De la même ma-

nière que l'essentiel programme de notre vie humaine et sa loi naturelle se trouvent gravés dans notre nature raisonnable, expression substantielle de la pensée de Dieu, de la loi éternelle. C'est à cette loi naturelle de notre vie surnaturelle que les lois positives se réfèrent, qui viennent en déterminer ou en étendre l'application ; c'est elle qui les éclaire en les légitimant. Il en va de même pour les doctrines et méthodes spéciales de vie surnaturelle ; elles ne valent qu'à proportion de leur accord avec cette première doctrine de théologie rationnelle, qui, seule, les rend intelligibles et profitables entièrement.

La grâce sanctifiante, participation à la propre nature de Dieu, nous est donc apparue, comme notre nature humaine, dotée de trois groupes ou étages de principes d'activité. A sa cime mystérieuse, les dons du Saint-Esprit ; à son centre vital, les vertus théologales ; à sa base et dans un contact étroit avec notre vie humaine, les vertus morales infuses. A cette hiérarchie des organes en nous de la grâce, vont répondre, dans notre vie surnaturelle, comme trois zones distinctes et superposées. En haut, la vie mystique ; au centre, la vie théologale ; en bas, la vie morale surnaturelle. La vie mystique peut ne pas s'exercer ou à peine ; l'homme est vraiment homme, même s'il n'a pas de génie, bien que le génie ne soit pas en dehors de l'humanité. La vie théologale et la vie morale composent la vie divine essentielle et ne peuvent exister l'une sans l'autre, mais chacune a son rang propre, comme dans la vie humaine l'activité rationnelle et l'activité sensible. La vie théologale et la vie rationnelle sont reines, la vie morale surnaturelle et la vie sensible sont d'indispensables servantes.

D'un autre point de vue, notre vie surnaturelle se partage pour ainsi dire en deux moitiés, d'inégale valeur mais de pareille nécessité : vie de prière et vie d'action. A ces deux moitiés de notre vie surnaturelle, appliquons sans crainte ce que nous avons dit de la vie surnaturelle en bloc. Il y a une prière mystique des dons, une prière théologale, une prière morale.

Chacune de ces prières, comme notre vie surnaturelle elle-même, est composée d'actes de connaissance surnaturelle et d'affections surnaturelles, combinés en des proportions diverses et qui précèdent, dans l'oraison mystique, des dons, dans l'oraison théologale, des vertus théologales, dans la prière morale, des vertus morales infuses. Et cela nous fait bien trois sortes d'oraisons, dont nous allons essayer d'éclaircir les caractères distinctifs, toujours par référence aux principes, vertus et dons, dont elles sont un exercice.

Dans la prière morale, la moins relevée, l'élément intellectuel est fourni, principalement, par la vertu infuse de prudence, reine et lumière de toute notre vie morale surnaturelle. Les affections sont représentées par les actes intérieurs des vertus morales infuses et plus précisément, les « intentions » elles-mêmes étant présupposées, par des « élections » qui devront être conduites, puisque nous sommes dans l'ordre moral et pratique, jusqu'à cet acte final de la vertu de prudence qui s'appelle, dans la langue théologique, le « précepte » et que le langage spirituel nomme la résolution. Voilà l'essentiel de la prière morale, traduit en termes de théologie thomiste. Trois remarques complémentaires achèveront de la définir en sa réalité concrète et de préciser sa valeur. Etablie dans la raison pratique et chargée de diriger l'action morale singulière, la vertu de prudence est discursive par nature et délibérante. Aussi, dans l'oraison morale, l'élément intellectuel, plus précisément encore ce que le langage philosophique appelle le « discours », portant, d'autre part, sur des matières pratiques, est-il très légitimement prédominant. A cette forme de prière convient le nom de méditation ; c'est son propre nom. Une prière : l'est-elle seulement au vrai sens du mot? Oui, quoique d'une manière restreinte et imparfaite. Elle l'est par l'intervention de la vertu morale de religion, dont les actes intérieurs, stimulés, pour ce qui regarde la prière de demande, par la vertu théologale d'espérance, se mêlent opportunément aux « délibérations » de la prudence, aux « élections » des vertus morales, aux caté-

goriques préceptes par où la prudence, qui a conduit tout le discours de la méditation, le consomme. Les vertus théologales de foi et de charité, l'une comme lumière de la prudence surnaturelle, l'autre comme animatrice des vertus morales infuses, ne demeurent certes pas étrangères à l'oraison morale, mais elles n'y font guère sentir leur influence que de haut et par l'intermédiaire de ces vertus. Tout ordonnée à des résolutions pratiques, aux préceptes prudentiels, la méditation se présente donc comme un exercice de la raison pratique et de la vie active. Elle n'appartient pas, à proprement parler, à la vie contemplative.

N'ayant pas dessein de m'étendre sur l'oraison mystique, je dirai dès maintenant le peu que j'ai à en dire. L'élément intellectuel, qui ne peut être éliminé de quelque forme que ce soit d'action vraiment humaine, y est représenté par des intuitions-expériences, d'ordre supra-logique, et dans une mesure, supra-conceptuel, que l'Esprit-Saint introduit dans l'âme par le canal des dons intellectuels. Les dons affectifs, en liaison avec la divine charité, qui est souveraine partout, remplissent, selon qu'il plaît au Saint-Esprit, l'oraison mystique de leurs vives et toutes divines affections, en petit nombre peut-être et de peu de volume apparent, mais qui constituent le fond de cette manière de prier. Pour ce qui regarde l'élément connaissance, l'oraison mystique et les dons intellectuels dont elle procède, demeurent enclos dans le cercle tracé par la vertu théologale de foi. La vertu théologale de charité, définitive et parfaite, offre au Saint-Esprit tout ce que peut demander l'exercice des dons, tant affectifs qu'intellectuels. Nous ne sortons donc pas de cette vie divine, dont la grâce sanctifiante est le fondement et dont les vertus théologales déterminent le vaste champ. L'oraison mystique est une forme relevée de cette vie, mais non point surajoutée du dehors ni proprement extraordinaire.

L'oraison théologale appelle des éclaircissements un peu plus détaillés. N'est-ce pas à elle que nous voulions en venir par le chemin un peu long et, en apparence,

détourné, que nous avons suivi? C'est elle l'oraison commune du P. G.-L., l'oraison affective de M. le Curé de Saint-Sulpice. Ce nom d'oraison théologale m'a été suggéré par le très beau *Second Traité des principes communs de l'oraison chrétienne* de Bossuet, découvert et publié naguère par le savant Sulpicien, M. E. Lévesque[1].

L'analyse de l'oraison théologale, du moins dans ses grandes lignes, est facile. A la vertu théologale de foi, le privilège appartient d'y répandre la lumière. C'est un fait de grande conséquence et qui commence d'imprimer à l'oraison théologale des caractères différents de ceux que nous avons relevés dans la méditation ou oraison morale. Très supérieure, comme vertu intellectuelle, à la prudence qui est dans la raison pratique, la vertu théologale de foi, perfection de l'intelligence, est comme elle premièrement spéculative ou contemplative. Bien qu'elle ne soit pas affranchie de cette loi de notre esprit humain qui l'oblige à poursuivre le vrai « *componendo et dividendo* », elle est beaucoup moins discursive que la prudence. Elle aspire à l'intuition et s'y efforce. L'oraison théologale qu'elle va nourrir de connaissance divine lui ressemblera et tendra, naturellement, à la simplification intellectuelle. Surtout si elle a pris la désirable précaution de s'approvisionner, au préalable et par des exercices appropriés, lecture spirituelle, étude théologique des choses divines, de vraie lumière, la vertu de foi se verra en mesure d'enrichir, sans la ralentir ni l'encombrer, l'oraison théologale de pensées, à la fois précises et simples, propres à exciter et à nourrir les affections auxquelles elle est ordonnée comme à sa fin véritable.

Une seconde différence mérite d'être signalée. Vertu théologale, la foi a pour objet propre Dieu lui-même, soit directement et en lui-même, soit en Jésus-Christ en qui il s'est révélé et nous est devenu proche. L'oraison théologale, en conséquence, laissant à l'arrière-plan la considération directe de ce gouvernement vertueux

1. E. Lévesque. *Bossuet, Instructions sur les Etats d'oraison;* Second Traité : *Principes communs de l'oraison chrétienne.* Paris, 1897.

de nos actes et de nos passions sur lequel la méditation délibère assidument, s'occupera principalement de Dieu, de ses Perfections, de sa Vie intime, de son Gouvernement surnaturel, général et particulier, de ses Dons de grâce ; de Jésus-Christ, de sa vie, de sa mort, du rôle permanent qu'il exerce dans l'Eglise. Ce sont de tout autres thèmes.

Une troisième différence doit être marquée plus expressément encore. La méditation est un exercice de la vie active, de même que la prudence est une vertu pratique. L'oraison théologale, prenant son origine intellectuelle dans la vertu de foi qui est premièrement spéculative, appartient à la vie contemplative. Il en résulte tout un renversement des valeurs, auquel on ne prend pas toujours assez garde. La méditation a pour but de nous mener à des résolutions pratiques qui seules, sous réserve des actes de la vertu de religion qui viennent s'y mêler, ont une valeur en soi. Une méditation qui n'aboutit pas à des résolutions est manquée. Cela n'est plus vrai de l'oraison théologale, qui est contemplative. Son objectif direct n'est pas la bonne conduite de notre vie pratique. Ce résultat, elle l'obtiendra et plus efficacement que la méditation, mais par surcroît et par voie de conséquence naturelle, d'ailleurs indispensable, et non plus comme but directement visé. Elle a sa fin en elle-même, elle vaut par elle-même, c'est-à-dire par les affections de charité qu'elle est destinée à provoquer et où elle se complaît, affections dont la valeur et le mérite sont suprêmes.

Ceci nous amène à parler de l'élément affectif dans l'oraison théologale. Attachons-nous, pour le faire, au schème esquissé par le P. G.-L. L'oraison morale délibère, en présence de Dieu, sur la bonne conduite de notre vie morale et de notre activité extérieure. Tout occupée de Dieu lui-même et destinée à prendre l'allure d'un colloque direct avec lui, l'oraison théologale requiert, pour de plus pressantes raisons encore, sa présence. Présent en nous, Dieu l'est, pour ce qui le regarde, et très spécialement au titre émouvant

d'Auteur, toujours agissant, de cette grâce sanctifiante en laquelle il nous communique, sous forme participée, sa propre nature, et de laquelle procèdent ces divines vertus théologales qui, seules, nous donnent prise vivante, intellectuelle et affective, sur l'intime de sa Déité. Mais nous « réalisons » la présence de Dieu et prenons contact avec lui, par un acte de la vertu de foi, acte grandiose grâce auquel nous paraissons devant Dieu, nous entrons en sa présence. Ainsi doit s'ouvrir l'oraison théologale, sous peine de n'exister pas.

Les yeux de notre foi se sont ouverts sur le Dieu de la grâce; nos regards s'attachent à lui. Et c'est, tout de suite, et si l'entrée de Dieu dans le champ de vision de notre foi n'est pas un vain mot, avec une spontanéité qui n'a pas besoin de consigne et qui se rit des méthodes, un prosternement, un anéantissement du tout nous-même devant Dieu. En quelle manière? Par l'acte intérieur de la vertu morale d'humilité, précise le P. G.-L. Plus volontiers je dirais: par les actes intérieurs de la haute vertu morale de religion et, subsidiairement, par ceux des vertus morales d'humilité et de pénitence. De pénitence aussi; ne sommes-nous pas des pécheurs devant la sainteté de Dieu?

Ces affections peuvent se prolonger. Cependant il est difficile que la divine charité tarde beaucoup à intervenir. Que dis-je? Elle est intervenue déjà. C'est elle-même qui a ouvert sur Dieu les yeux de notre foi, dès le premier instant de l'oraison théologale, comme c'est elle qui les tiendra ardemment fixés sur Dieu tout le long de cette oraison. Ici nous apparaît la grandeur suprême de l'oraison théologale. C'est l'avilir, en vérité, que d'y voir un simple instrument de progrès moral et de vouloir qu'elle se hâte, comme vers la seule chose qui vaille, vers des résolutions pratiques. C'est la diminuer que de la considérer même comme un simple moyen de progresser dans la divine charité. Si elle développe en nous la charité, c'est premièrement en l'exerçant. Destinée à finir en charité, l'orai-

son théologale commence dans la charité. Elle est, selon la doctrine de saint Thomas et par son origine même, une œuvre insigne, et la plus haute qui soit, de cette charité, dont la perfection fait la sainteté.

Par la charité, nous aimons Dieu d'amitié. Or l'amitié est une bienveillance réciproque. Comme à notre Ami, nous voulons du bien à Dieu, qui nous le rend. Du bien, son bien divin, tout le bien qu'il possède ou qu'il lui sied de posséder. Car le bien de Dieu est double, celui que nous nommons sa gloire extérieure et ce bien intime, essentiel, que nous pouvons appeler sa gloire intérieure. Selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre, notre affectueuse bienveillance prend une forme différente. Vis-à-vis de sa gloire extérieure, dont la première partie du Pater, prière de charité, nous énumère les éléments, notre bienveillance a sujet, sans doute, de se réjouir, mais elle a surtout à désirer, cette gloire extérieure de Dieu étant présentement inachevée, combattue. Ce véhément désir de voir l'achèvement de la gloire extérieure de Dieu et son entière consommation de la manière qu'il a prévue et décidée, c'est une belle affection de la divine charité. Mais il y en a une autre, plus belle encore, dont l'objet est la gloire intérieure de Dieu. Cette gloire de Dieu, c'est son Etre même, ses Perfections, sa Béatitude, ses Prérogatives divines, tout ce dont la possession éternelle fait qu'il est à jamais Dieu, notre Dieu. Notre bienveillance à son égard n'a plus, ici, rien à désirer, mais seulement à acquiescer, à approuver, à se complaire, à se réjouir. La joie affectueuse du bien éternel de Dieu, qui est sa Déité même, voilà, par excellence, l'affection en laquelle s'exprime la divine charité. Et c'est l'acte suprême de notre vie surnaturelle et le but auquel tous les autres actes des vertus morales et même théologales sont faits pour nous conduire.

Précisons bien le caractère amical de cette joie et de ce désir de charité. Nous désirons le bien de Dieu comme on désire le bien d'un ami. Nous nous réjouissons du bien de Dieu comme on se réjouit du bien

d'un ami. Or un ami, c'est quelqu'un que nous tenons pour un autre nous-même. Nous regardons son bien comme notre bien. Nous le lui désirons, nous nous réjouissons qu'il le possède comme s'il s'agissait de nous et de notre propre bien. C'est la grandeur inouïe de la charité, de considérer ainsi Dieu et nous comme ne faisant qu'un et son bien comme notre bien.

Une autre remarque encore et importante. Entre amis vaut la formule : *idem velle, idem nolle.* La charité étant, entre Dieu et nous, une amitié, requiert l'accord de notre volonté avec la sienne. Mais aussi, elle nous y dispose et de tout son poids nous y engage. Il ne s'agit pas encore de faire la volonté de Dieu mais de la vouloir. L'accord dont nous parlons appartient à l'ordre d'intention, comme l'acte intérieur de charité dont il est une propriété. Dans cet ordre, toutefois, il doit être entier, sans nulle contradiction ni réserve. L'amitié que nous avons pour Dieu, si elle est parfaite, nous fait épouser dans toute son étendue sa volonté amie. Nous sommes ici à l'un des endroits où, dans l'oraison théologale, se présentera à nous, par une suite naturelle de la charité qui nous presse, le souci de notre fidélité pratique et de notre progrès moral. Aimant avec Dieu tout ce qu'il aime, nous serons conduits à produire des actes intérieurs d'attachement et d'ardent désir à l'endroit de ces grandes catégories de bien moral que les vertus morales infuses ont charge de réaliser dans notre vie réelle, le bien de la prudence, le bien de la justice et les autres. Il s'agit pour notre amitié d'entrer dans les goûts de Dieu et elle a, pour nous persuader de le faire, une puissance qui achève d'élever, en fait d'efficacité sanctifiante, l'oraison théologale bien au-dessus de la méditation. La charité nourrit ces « intentions » qui sont l'âme même des vertus morales infuses.

Cependant, au sein de la charité, un autre amour s'est ému, distinct en son fond de l'amour de bienveillance. C'est l'amour de Dieu comme notre bien

suprême et le seul dont la possession puisse nous rendre parfaits et bienheureux. Le bien que nous considérons en lui, ce n'est plus le sien mais le nôtre et c'est pour nous que nous l'aimons, non plus pour lui-même. L'amour d'amitié peut bien s'emparer de cet autre amour, se l'annexer, l'élever à sa hauteur, non point le changer en son fond. Pourquoi d'ailleurs l'absorberait-il au point de l'abolir? N'est-ce pas un amour légitime et naturel par où se traduit notre absolue dépendance de Dieu pour l'achèvement de notre être comme pour sa création? Il est glorieux pour Dieu d'être seul notre Bien suprême et que nous l'aimions à ce titre et qu'en un certain sens nous ne puissions faire autrement. Or ce véhément désir de posséder Dieu, où l'amitié se mêle pour le rendre plus vif tout en le purifiant, et dont la vertu d'espérance s'empare, va devenir à son tour, dans l'oraison théologale, un motif merveilleusement efficace de nous attacher, d'intention et d'effet, à toutes ces formes du progrès surnaturel pratique par où nous nous frayons la voie qui mène à lui. Une seconde fois l'oraison théologale affirme ainsi sa fécondité pratique, tandis que, des simples regards de la foi aux affections de la charité, elle se développe, renouvelant et accroissant sa ferveur.

Oraison morale ou méditation, oraison théologale ou affective, oraison mystique : telles sont les trois manières fondamentales de prier. Elles correspondent aux trois groupes d'organes dont la grâce sanctifiante est pourvue et aux trois zones qu'ils déterminent dans notre vie divine. La zone centrale est celle de la vie et de la prière théologales, le groupe essentiel est celui des vertus théologales ; la prière principale, l'oraison commune, c'est l'oraison théologale, par où, d'ailleurs, l'on se dispose à l'oraison mystique.

Le Saulchoir.

A. LEMONNYER, O.P.

III

Les anomalies psychiques de l'enfance

(*Suite* [1]).

Troubles du caractère et de l'humeur

Nous avons montré dans notre dernière étude combien il importe en éducation, pour apaiser le souci des familles et pour mieux soigner l'enfant en certains cas, de savoir — avec l'aide d'un médecin instruit de psychopédiâtrie et bien renseigné sur le développement infantile — distinguer l'arriération ou débilité psychique, constitutionnelle et incurable, du retard simple des fonctions nerveuses et mentales, à pronostic bénin. Il s'agit, dans le premier cas, d'une insuffisance chronique et définitive; dans le second, d'un trouble passager d'évolution qui doit disparaître avec la croissance et un traitement approprié. « Ce retard, qui *n'est que du retard*, ressemble à celui de ces blés qui ont tardé à lever et qui néanmoins fourniront une belle récolte... L'enfant simplement retardé, qui, à son heure, deviendra comme les autres, offre des espérances illimitées, et presque intactes, de floraison et de moissons prochaines ». (Dr Ch. Grimbert, *Le Retard simple*. Thèse de la Faculté de médecine de Paris, p. 19 et p. 46.)

A côté de ces anomalies, que l'on peut dire *quantitatives*, traduisant une indigence — ou sans remède ou guérissable — des fonctions nerveuses, il existe d'au-

1. Voir *Revue Apologétique*, numéros du 15 août et du 1er novembre 1923.

tres anomalies, *qualitatives*, par déviation ou par déséquilibre mental : ce sont les troubles du caractère et de l'humeur, que nous allons étudier maintenant dans l'enfance. Au point de vue des réactions sociales (objet de notre prochaine étude, IV) et de l'orientation professionnelle, qui nous arrêtera à la fin de ces articles médico-pédagogiques (V), le caractère est une condition fondamentale de réussite ou d'insuccès, car — même avec un niveau mental élevé — un sujet peut ne pas s'accommoder à la vie en société et au métier qu'il a choisi, s'il est porteur de certaines anomalies de caractère.

*
* *

Le langage courant est amené à confondre souvent bon caractère et bonne humeur, surtout quand ces appellations s'appliquent à l'enfant dans ses rapports sociaux et dans ses jeux. Pour beaucoup de gens, l'affabilité ou la bouderie ne sont que des accidents passagers de bon ou mauvais caractère, de bonne ou mauvaise humeur, expressions indifféremment employées pour désigner des aspects changeants comme ceux d'un ciel serein ou de la brume.

La psychiâtrie, au contraire, oppose habituellement les états morbides continus du caractère et les troubles intermittents de l'humeur. Presque toutes les psychoses commencent par des modifications plus ou moins brusques de l'humeur, et l'on peut dire que sa variabilité est monnaie courante dans toutes les démences, tandis que ce n'est qu'à la longue, plus ou moins tardivement, qu'une maladie nerveuse — comme l'encéphalite léthargique, par exemple — modifie d'une façon définitive la formule caractérielle d'un sujet.

Les psychologues ne sont pas tous d'accord pour définir le caractère, sans doute parce que le mot employé trop souvent au sens vulgaire en conserve toujours un peu de son indétermination. Les deux termes : humeur, caractère, ont donc grand besoin d'être définis d'abord en psychologie normale, avant que nous en étudiions les anomalies les plus fréquentes dans l'enfance.

On entend communément par caractère, au sens où l'on dit une personne *de caractère*, la fermeté d'une volonté qui suit sans défaillances des maximes préalablement acceptées. « Avoir du caractère, dit Kant, c'est posséder cette qualité de la volonté par laquelle le sujet s'attache à des principes pratiques déterminés, qu'il s'est invariablement fixés par sa raison »[1]. Même si ces maximes sont erronées, la disposition virile et habituelle à agir selon des principes fixes, et non à la remorque des opinions d'autrui, est toujours quelque chose d'estimable parce que rare. Ainsi entendu, le caractère consiste surtout dans la force de certains sentiments simples ; il est la marque d'une puissante personnalité, et manifeste la stabilité du moi. Dès la vie scolaire, on peut rencontrer tel enfant qui a peu de moyens intellectuels, mais ce qu'il veut il le veut bien, il a du caractère. Chaque écolier a *son* caractère, mais il n'est donné qu'à un petit nombre d'être *un* caractère.

Dans un sens plus général, et qui nous intéresse davantage ici au point de vue de l'équilibre mental et des anomalies psychiques, le caractère est un tout, une résultante des dispositions intellectuelles, affectives et volitives d'un sujet. C'est sa « loi individuelle » comme l'appelait Lotze, sa manière propre de voir, de sentir et d'agir dans des circonstances communes à tous. M. G. Paul-Boncour, constatant que cette résultante est faite d'associations de qualités et de défauts, et qu'elle constitue un type composite où apparaissent des tendances dominantes et des éléments secondaires qui rayonnent alentour, emploie l'expression significative et heureuse de « constellation caractérielle ». J'ai signalé ailleurs[2] comment cette formule personnelle d'action et de réaction dans la vie me semblait être la « physionomie intellectuelle, sentimentale et volontaire » de chacun, ce quelque chose de surajouté aux facultés mentales comme la physionomie se surajoute à la face. Les éléments di-

1. *Anthropologie*, 2e partie, § III.
2. Dr Charles Grimbert : *Développement psychique dans l'enfance et influence de l'éducation*. Conférence faite à l'Institut Catholique de Paris, le 19 décembre 1923.

vers qui s'y assemblent créent des variétés, permettant à l'*éthologie* ou science des caractères d'exister. Quand la pathologie mentale intervient, elle crée des types morbides : le caractère hystérique, le pervers instinctif, etc., que nous allons étudier plus loin.

La mobilité de l'humeur traduit, plus directement que les troubles du caractère, les variations incessantes de nos états physiologiques et des échanges de notre vie végétative. Elle est l'écho, dans notre conscience et dans notre activité extérieure, du bon ou du mauvais fonctionnement de nos viscères et de nos nerfs (système nerveux sympathique). D'où variabilité, flux et reflux de ces appels de notre sensibilité corporelle profonde, qui commande le ton de nos actions et réactions. Cette loi des intermittences de l'humeur, influencée par les circonstances internes ou externes (une digestion, l'atmosphère — physique ou morale — suffisent à la changer), est utile à connaître pour l'opposer à la fixité habituelle du caractère, formule beaucoup plus stable et produit habituel de l'hérédité psychologique similaire (pervers, fils ou petits-fils de brutaux, de déséquilibrés, de délinquants). Si le caractère vient à changer, c'est d'ordinaire lentement, soit sous l'influence de l'éducation — dont nous admettons bien les effets, sans aller jusqu'à souscrire à cette affirmation de M. Malapert que « l'essence même du caractère est de se transformer » — soit sous les assauts du mal, et l'histoire clinique d'une infection bien connue de nos jours, l'encéphalite épidémique, nous apprend que la pathologie modifie profondément le caractère de certains enfants, doux et affectueux auparavant, devenus taciturnes, inaffectifs, égoïstes et violents, à la suite de cette terrible maladie.

***

Les *hystériques* possèdent dès leur enfance des traits de caractère assez anormaux pour que les aliénistes les considèrent avec raison comme des malades mentaux. Sans doute leurs réactions antisociales sont rarement

dangereuses et nocives au point qu'il faille songer à les interner comme aliénés; d'autre part, j'ai souligné (Cf. *Etudes*, 20 juin 1923, p. 653) que l'hystérie apparaît essentiellement comme une « maladie infantile » faite des troubles de développement d'un système nerveux mal agencé en ses parties et non-fini. Cependant l'état mental des hystériques, reproduisant le manque d'harmonie de leur évolution nerveuse, est assez apparent et prédominant pour que le professeur Dupré ait voulu faire rentrer toute l'hystérie dans la pathologie de l'imagination, créant pour la désigner un mot pittoresque et parfaitement suggestif, la « mythomanie ». L'hystérique a la manie du mythe : il fabule et il simule avec son esprit et avec son corps. C'est cet état mental, ce caractère, qu'il nous faut présenter par quelques exemples concrets.

Rose F., une fillette de 5 ans, dont le retard de développement du système nerveux était révélé par une conservation prolongée des attitudes imposées aux membres et quelques autres signes corporels, racontait à des voisins, pour les intéresser à son cas, que ses parents la privaient de nourriture, qu'on ne lui lavait jamais son linge, qu'on la battait. Et la mère de dire : « Je ne sais pas où elle va chercher tout ce qu'elle raconte ». L'enfant hystérique ment, sans raison apparente souvent et sans profit, parce que « ça fait mieux » à ses yeux et pour intéresser l'entourage à sa propre personne. La note fondamentale de son mensonge est l'excès d'imagination.

S'il altère la vérité d'une façon active, l'hystérique se montre également passif et suggestible en ses fabulations. Dans une thèse fort bien étudiée sur « les Mensonges de l'enfant », Mlle Marie Revon expose le dialogue suivant qui montre le degré de suggestibilité d'un enfant de dix ans : « Quelle était la couleur du cheval blanc d'Henri IV ? » — « Noir ! » — « Qui te l'a dit ? » — « Ma cousine » — « Tiens ! Et comment ?» — « Quand on jouait aux devinettes. » Tout cela est inventé avec assurance, par pure influence de la question nécessitant une réponse.

Au même hystérique on demande d'un ton affirmatif : « Tu as été à Marseille, n'est-ce pas ? » — Il répond : Oui, sans avoir jamais vu cette ville. — « Chez qui logeais-tu ? » — « Chez ma marraine ». — « Tu étais content ? » — « Oui, j'avais des gâteaux, des confitures ». — « Comment est la maison ? » — « En briques rouges ». — « Combien y a-t-il d'étages ? » — « Deux », etc.. On devine les faux témoignages que peuvent entraîner l'imagination et la suggestibilité de ces hystériques.

Cette imagination débordante l'emporte sur l'émotion vraie. Les hystériques sont souvent en émoi, mais ils n'ont jamais d'émotion profonde. Ils pleurent moins pour un deuil familial que pour une contradiction futile ou un obstacle à quelque caprice, généralement d'ordre vestimentaire.

L'enfant hystérique, réfrénant mal l'emportement de ses chimères, est exposé aux fugues, aux vols, et autres réactions antisociales dont il sera parlé plus en détail (IV). Nous avons cité le cas[1] d'une fillette, non débile intellectuelle ni perverse instinctive, mais présentant des signes certains d'hystérie, qui, un jour, mit le feu au berceau de son plus jeune frère pour alimenter d'un fait-divers la conversation du soir en famille, et devenir ainsi l'héroïne de quelque chose dont elle n'entrevoyait certainement pas les conséquences.

Cet obscurcissement ou ce barrage entre les impressions subconscientes et les « perceptions personnelles » ont permis au Dr Pierre Janet de définir l'hystérie un « rétrécissement congénital du champ de conscience ». Nous préférons nous en tenir aux données sûres de la neurologie, et considérer l'hystérique, tant dans son caractère que dans son système nerveux, comme « un infantile ». Des soins médicaux s'imposent, et, dans certains cas, l'isolement pour éviter la contagion de ces états mentaux.

Les *pervers instinctifs* sont de tristes sujets enclins, de par les tendances profondes de leur caractère, à

1. Voir Etudes, tome 175, p. 654.

faire le mal et à ne trouver de plaisir qu'à nuire. Cette « folie morale » n'est pas de l'aliénation mentale, car ces pervers intelligents et sournoisement habiles, opèrent dans la famille, à l'école et dans la société, sans se laisser aisément punir ni interner. Dès l'enfance, ils ont le génie du mal, et savent doser la calomnie et les mauvais traitements de la manière la plus désagréable pour chacun. Tel enfant sait que sa mère va revêtir une robe claire pour sortir : il la tache d'encre, et s'en va sans plus s'intéresser à ce qui adviendra d'une aussi sotte plaisanterie ; l'idée seule de l'ennui qu'il cause suffit à sa joie perverse. Tel autre entend dans un salon des paroles d'admiration pour de somptueux rideaux : il s'empare le soir même de ciseaux et les dilacère. Certains manient avec une égale habileté les croc-en-jambe, jusqu'à blesser cyniquement leurs camarades, et l'arme empoisonnée des calomnies par laquelle ils blessent au maximum chaque personne au point sensible de sa réputation et de ses goûts. Lettres anonymes, dénonciations, vols, inconduite, telles sont les réactions (auxquelles nous reviendrons la prochaine fois) de ces jeunes pervers qui, par une tendance innée de leur caractère, ont commencé dès la première enfance, dès avant trois ans, à taquiner, à salir intentionnellement, à blesser frères et sœurs, à brutaliser les animaux. Nous sommes loin, avec le pervers instinctif, du type humain naturellement bon et déformé par la société, qu'imagina l'optimisme délirant de Jean-Jacques Rousseau. Les pervers, qui cliniquement existent, sont des caractères inintimidables, inamendables et contagieux. L'éducation courante est impuissante à modifier leurs troubles ; il faut les isoler, et — sous une discipline sévère — les obliger à un travail toujours surveillé, en mettant dans l'incapacité de nuire leur intelligence irrémédiablement portée au mal.

Quelques mots seulement sur les enfants dits *paranoïaques*. Ce terme, du vocabulaire psychiâtrique, mais d'un usage commode, désigne des sujets constitutionnellement orgueilleux, méfiants, atteints de fausseté du

jugement, et dont le caractère ne peut s'adapter aux conditions ordinaires de la vie en société. Dès la période scolaire on reconnaît ces jeunes délirants (il s'agit en effet d'une ébauche de délire) à la manière dont ils se surestiment en classe, dont ils souffrent des succès des autres et de ce qu'ils croient des préférences et des partialités injustes; ils se plaignent à leurs parents des conversations, des manœuvres, des faits insignifiants qui ont éveillé leurs soupçons. Quand la famille à son tour s'illusionne sur cette « hostilité partout régnante » et accable les maîtres de leurs réclamations, cette interpsychologie du groupe familial dénote le danger de contagion mentale de ces petits paranoïaques[1].

Avec *les émotifs* constitutionnels, nous passons insensiblement des troubles du caractère aux variations brusques de l'humeur. Il existe en effet une « constitution émotive » (que le professeur Dupré a isolée en psychologie morbide), à la fois innée et fortement influencée par les circonstances de la vie, donc un ensemble de troubles continus et paroxystiques qui tiennent ensemble de la fixité caractérielle et des intermittences de l'émotivité.

Dans l'émotivité pathologique, le physique et le moral sont atteints. Les éléments physiques n'ont ici d'intérêt que par leur répercussion sur l'humeur : un enfant hyperémotif souffre du déséquilibre moteur qui produit des tremblements, du déséquilibre cardiaque lui donnant des palpitations, du déséquilibre glandulaire et thermique d'où rougeurs et pâleurs, bouffées de chaleur (ce qu'on appelait « les vapeurs » au XVIII[e] siècle[2]), mictions et diarrhées émotives, etc. Au moral, l'enfant est tout impressionnabilité, irritabilité, énervement et anxiété. Son humeur est troublée par des

1. Les paranoïaques, pensant et jugeant « paradoxalement » (nous rapprochons ces deux mots pour montrer leur parenté étymologique et l'emploi aussi légitime de l'un que de l'autre), rendent la vie difficile à tout entourage, à la fois par leur mauvais caractère et par les contre-coups de leur mauvaise humeur.

2. Juquelier et Vinchon, *Les vapeurs, les vaporeux et le Dr Pierre Pomme* (dans les Annales médico-psychologiques, juin 1913).

peurs et par des impulsions irraisonnées. Combien de jeunes sujets, intelligents, échouent aux examens par amnésie émotive ! D'autres parlent trop, ou mal à propos, dès qu'ils sortent du silence qui est leur refuge naturel, et se livrent à des éclats de paroles parfois violentes ; d'autres ne peuvent retenir des gestes vifs, qu'ils regrettent ensuite amèrement.

L'émotivité constitutionnelle prédispose certains enfants aux troubles anxieux de la puberté : hontes et pudeurs extrêmes, craintes de rougir, etc., et à l'anxiété de l'adolescence sur laquelle Freud a basé, d'une façon exagérée, mais partiellement exacte, sa doctrine fameuse du « pansexualisme ». L'intérêt de l'émotivité dans l'enfance est de nous montrer les développements possibles des psychoses et psychonévroses de l'adulte sur l'incapacité scolaire, l'incapacité sentimentale et l'incapacité professionnelle qu'elle entraîne.

Les *intermittents* ont des variations d'humeur qui ressemblent aux deux tableaux opposés, et d'un contraste frappant, de la dépression mélancolique et de l'excitation maniaque chez les aliénés. Gardons-nous cependant de confondre chez les enfants tous les états intermittents.

Les uns peuvent avoir, ce qui est rare dans l'enfance, leurs premiers accès de manie ou de mélancolie, pure maladie mentale. Les premières crises peu accusées ne se révèlent parfois au début que par de la turbulence, de l'ironie insolente, de la gaieté trop expansive, ou, au contraire, une sombre paresse, du mutisme, des pleurs. Le diagnostic reçoit sa meilleure confirmation du témoignage des parents sur l'hérédité morbide habituelle.

Le plus souvent, les alternatives de l'humeur chez l'enfant sont produites par une intoxication ou une infection, qui l'excite ou l'abat, comme certains poisons produisent, selon leur dose, des effets contraires, paralysent ou excitent. Certains petits névropathes, ayant une fragilité cérébrale particulière, sont au moral plus sensibles que d'autres aux effets de la toxine tubercu-

leuse[1] ou d'une intoxication digestive. La fatigue seule d'une trop longue marche intoxique le système nerveux, et trouble l'humeur au point de vue mental comme elle peut au point de vue neurologique produire certains troubles : paralysies transitoires et autres. Répétons ici combien l'encéphalite épidémique, récemment étudiée, associe chez l'enfant les désordres passagers de l'humeur et les modifications durables du caractère, dans le sens de l'agitation, l'instabilité, l'impulsivité, la violence, la malignité et l'égoïsme.

Nous voulons mentionner une troisième forme d'intermittences de l'humeur, purement occasionnelles, et familiales ou sociales : certains enfants ont des sentiments d'amour et de haine exaspérés par les circonstances. Tel enfant, habituellement doux, reçoit d'une réprimande inaccoutumée une telle atteinte que, dans un mouvement d'humeur, il s'enferme dans sa chambre et menace de se jeter par la fenêtre. Telle autre — c'est une fille — jalouse de sa sœur à qui la première on a donné un chapeau pour la saison nouvelle, refuse de manger, quitte sa famille, demande du secours à un gardien de la paix qui l'emmène au poste, et là, elle fond en larmes et implore son pardon. On connaît le danger spécial, pour l'égalité d'humeur, des vacances passées chez des grands parents trop âgés ou chez des oncle et tante médiocres éducateurs. Et que dire du va-et-vient si troublant de l'enfant entre son père et sa mère séparés ou divorcés? ou des inégalités de traitement, récompenses imméritées et punitions intempestives, entre les enfants d'une même famille? Ces variations, dues aux circonstances, n'intéressent que secondairement la psychiâtrie infantile ; c'est de la psychologie normale et de la pure sociologie.

Les *neurasthéniques*, assez rares déjà dans l'âge mûr où trop souvent on les confond avec de simples dépri-

1. On a cité le cas d'un enfant de 5 ans qui, à deux reprises, perdit sa gaieté, eut des « idées noires » : il voulait se percer le cœur avec un crayon, il soupirait souvent, et refusait de manger; il demandait tristement à sa mère « comment il serait quand il serait mort, s'il aurait des yeux pour la voir », etc. Quelques mois après, cet enfant mourait de méningite tuberculeuse.

més mélancoliques et avec les psychasthéniques, sont encore plus rares dans l'enfance, le très jeune âge offrant sans doute une meilleure résistance à la « névrose d'épuisement ». Sans décrire ici les signes cardinaux de la neurasthénie : insomnie, maux de tête, troubles digestifs, fatigabilité, signalons quelques-uns des troubles de l'humeur qui s'y associent toujours : hyperémotivité, souci écrasant de l'effort, préoccupations hypocondriaques, découragement et spleen, pouvant aller jusqu'au dégoût de la vie, sans suicide habituellement. J'ai déjà cité le cas typique d'une neurasthénie infantile qui me fut présentée par une fille de concierge, mise en pension dans un grand lycée de Paris. Cette enfant de treize ans, transplantée dans un milieu trop riche d'intellectualité pour elle, s'y étiolait par ce « défaut de race » au point de vue intellectuel, que le très distingué Supérieur de l'Ecole Sainte-Croix de Neuilly a finement dénoncé[1]. Nous avons, par cet exemple et quelques autres, constaté que les enfants neurasthéniques se recrutent principalement parmi les fils de primaires qui s'épuisent dans la préparation des examens et concours parce qu'ils ont *brûlé l'étape*. Le surmenage les guette et ils n'y peuvent résister, parce qu'ils manquent à la fois et de l'aptitude héréditaire aux études supérieures et de cette assimilation lente et quotidienne de notions abstraites ou savantes qui s'opère dès le plus jeune âge et sans fatigue chez d'autres enfants.

*
* *

Les troubles de l'humeur et du caractère sont-ils évitables, ou du moins modifiables, par l'éducation et par des soins? A cette question, M. Payot répond fort justement que si l'on ne pouvait réprimer ou renforcer les sentiments et les tendances, « on ne se donnerait pas la peine d'élever les enfants »[2]. Cependant il ne suf-

1. Chanoine Petit de Julleville, *Le Ministère Sacerdotal dans un Collège Secondaire*, p. 50.
2. Voir *L'Education de la Volonté*, p. XVIII.

fit pas de les élever, d'une éducation générale, faite pour tous, et purement rationnelle. Il faut pour certains troubles des soins médicaux ; en face de certains autres, plus rebelles, des mesures sociales pour en arrêter le mal.

Sans doute, chez des enfants normaux, la volonté peut agir puissamment sur le jeu des tendances individuelles, réfréner les mouvements de l'humeur et même parfaire avec du temps le caractère, par la « réflexion méditative » (cf. Payot, *op. cit.*, pp. 90 à 125), par la création des habitudes, par les influences sociales consenties : personnes et livres, qu'on accueille ou qu'on évite. L'éducation suffit à réaliser l'épanouissement d'une fleur sur la plante humaine quand le terrain est bon.

En face de cet idéal et loin de lui, certains troubles caractériels sont trop prononcés pour bénéficier ni de l'éducation ni même d'une thérapeutique appropriée. Et nous ne parlons pas ici des seuls aliénés, ou des grands anormaux — imbéciles et débiles — dont la place est dans les asiles. Mais pour des pervers, que pouvons-nous faire ? On a rapporté le cas d'une dame, veuve de guerre, qui, pour s'attacher un enfant, alla le demander aux Enfants-Assistés. C'était une fillette blonde et ravissante, aux yeux purs et aux gestes calins. Quelques mois plus tard, l'enfant avait volé, en laissant accuser les domestiques de la maison ; elle martyrisait le chien, et finit par mettre le feu intentionnellement. Contre ces perversions, qui sont de tristes réveils de l'hérédité psychologique la plus inchangeable, nous ne pouvons rien. Cela doit rendre très prudents dans les mesures d'adoption, ainsi que dans les projets d'immigration des enfants. On a songé, au point de vue national, à remédier en partie à notre natalité trop faible par l'introduction chez nous d'orphelins des régions d'Orient ravagées par la guerre et les révolutions. Cette immigration, en plus des sommes considérables qu'il y faudrait affecter, présente le grave inconvénient des tendances de caractère inconnues. S'il y a là un mal dépassé par des avantages plus vastes,

il faudrait que ce mal soit réduit aux plus étroites limites par de sérieux examens psychiâtriques de ces enfants.

Entre les zones extrêmes, celle des sujets parfaitement sains et celle des anormaux, il existe une vaste région de « subnormaux de caractère » qui sont légion et auxquels la prophylaxie mentale et une thérapeutique appropriée à chaque cas s'imposent. Mais nous ne pouvons ici établir le traitement des troubles de l'hystérique, de l'intermittent, du neurasthénique, de l'émotif. Chacun de ces types cliniques, nombreux dans les familles, dans les pensionnats et dans la société, doit être étudié avec soin, distingué et traité médicalement, en des consultations spéciales qui, s'appliquant à l'enfant tout entier, physique et mental, ont les plus larges conséquences morales, familialement et socialement à la fois.

(*A suivre.*)

Docteur Charles GRIMBERT.

Chronique d'Écriture Sainte

Nouveau Testament

1. — *A.* Camerlynck, *Evangeliorum secundum Matthaeum, Marcum et Lucam Synopsis*, 3e édit., in-8, lxxxviii-206 p., Bruges, Beyaert, 1921.

2. — R. P. Lagrange, *Evangile selon saint Matthieu*, in-8, clxxxviii-560 p., Paris, Gabalda, 1923.

3. A. Loisy, *Les livres du Nouveau Testament traduits du grec en français*, in-8, 714 p., Paris, Nourry, 1922. — *Le quatrième évangile*, 2e édit. refondue, in-8, 602 pages, Paris, Nourry, 1921.

4. — L. Pirot, *Saint Jean* (Collection « Les Saints »), in-12, 212 p., Paris, Gabalda, 1923.

5. — J. Huby, S. J., *Saint Jean*, brochure in-8, 32 p. Editions de l'*Action populaire*. — Id., *Saint Matthieu*, 32 p. — *Saint Luc*, 32 p.

6. — R. Buzy, *Saint Jean-Baptiste*, Etudes historiques et critiques, in-12, xii-411 p., Paris, Gabalda, 1922.

7. — R. P. Vosté, *Commentarius in Epistolam ad Ephesios*, in-8, 318 p.; Rome, Librairie du Collège angélique; Paris, Gabalda, 1921.

8. — Chanoine Geslin, *Le plan de Dieu sur le monde*, Epître aux Romains : commentaire et traduction didactique. — Quatre fascicules in-8 en un volume; chez l'auteur, Grand Séminaire de Séez (Orne), 1923.

9. — R. P. Lemonnyer, *Saint Paul traduit et annoté*, in-16, 222 p., Marseille, Publications Notre-Dame du Roc, 1922.

10. J. Biard, *Les vertus théologales d'après les Epîtres de Saint Paul*, in-12, 236 p., Paris, Gabalda, 1924.

11. — A. Dard, *Les derniers jours du Maître*, lectures évangéliques, 2 in-12 de vi-280 p., Paris, Gabalda.

12. — Marc dal Medico, *Les prédictions de l'Apocalpyse*, in-8, 48 p., Paris, Lethielleux, 1922.

1. — Voici la troisième édition, revue et augmentée, de la très utile Synopse des trois premiers évangiles publiée

par M. le chanoine Camerlynck. Tandis que les éditions précédentes ne contenaient que les passages parallèles des synoptiques, l'auteur a estimé avec raison qu'il y avait lieu de reproduire aussi les parties du quatrième évangile qui sont en rapport avec les trois premiers. L'ouvrage se termine, comme dans les deux premières éditions, par un essai d'Harmonie des quatre évangiles. Les additions et modifications les plus notables se rencontrent dans l'Introduction, consacrée à l'étude du problème synoptique et des divers systèmes proposés pour le résoudre. Cette introduction qui maintenant ne comprend pas moins de 95 pages est un exposé aussi clair qu'on peut le souhaiter de la question si complexe des relations entre les trois Synoptiques, et ce qui lui donne un particulier intérêt, c'est que M. Camerlynck, publiant à nouveau son travail après les deux décrets de la Commission biblique (19 juin 1911 et 26 juin 1912) relatifs aux Synoptiques, s'est naturellement préoccupé de mettre la solution qu'il propose en parfait accord avec ces décisions de l'autorité ecclésiastique. Il continue à rejeter comme tout à fait insuffisant le système de la tradition orale, qui ne peut fournir au problème qu'un élément, important d'ailleurs, de solution, et il garde ses préférences pour le système de la dépendance. Pas de grande difficulté en ce qui concerne la dépendance du troisième évangile par rapport aux deux premiers : saint Luc a utilisé l'évangile de saint Marc, tel que nous l'avons aujourd'hui ; quant à sa dépendance à l'égard de saint Matthieu, il est plus probable qu'il n'a pas eu à sa disposition notre premier évangile grec actuel, mais plutôt l'évangile araméen de saint Matthieu, ou une traduction grecque fragmentaire de celui-ci. La question des rapports des deux premiers évangiles est plus délicate : aussi M. Camerlynck ne propose-t-il son opinion qu'avec beaucoup de prudence et non sans quelque hésitation, après avoir pris soin d'établir qu'elle sauvegarde pleinement les principes catholiques. Contrairement à l'opinion générale des critiques, mais conformément à la tradition ecclésiastique sanctionnée par la Commission biblique, M. Camerlynck affirme la priorité de l'évangile araméen de saint Matthieu. Le second évangile repose principalement sur la catéchèse de saint Pierre, source orale, mais dépend peut-être dans une certaine mesure du Matthieu araméen. Par contre ne pourrait-on admettre, se demande

M. Camerlynck, — et c'est ici le point délicat — que notre premier évangile grec, traduction substantiellement identique à l'original de l'œuvre primitive de saint Matthieu, dépend de l'évangile de saint Marc non seulement pour le style, mais encore comme d'une véritable source, à laquelle le traducteur de Matthieu aurait emprunté quelques récits supplémentaires : rien d'ailleurs n'empêche d'admettre que ce rédacteur ait bénéficié du privilège de l'inspiration pour cette adaptation qui ne modifiait pas sensiblement la physionomie de l'original. Hypothèse qui permet de résoudre plusieurs difficultés, et à laquelle vient d'aboutir également le P. Lagrange.

2. — Conçu sur le même plan que ses commentaires des évangiles de saint Marc et de saint Luc, l'ouvrage considérable que nous donne le P. Lagrange sur celui de saint Matthieu achève l'explication des Synoptiques, et permet de se faire une idée complète de la théorie que propose le savant exégète pour résoudre le difficile problème des rapports des trois premiers évangiles. A cette œuvre monumentale, qui fait le plus grand honneur à la science catholique, il ne reste plus qu'à souhaiter que le P. Lagrange donne bientôt son complément nécessaire, en commentant dans le même esprit et avec la même méthode l'évangile de saint Jean : nous nous plaisons à saluer déjà comme une promesse deux articles de la *Revue biblique*, ayant pour titre : *Vers le Logos de saint Jean*, et qui constituent évidemment des travaux d'approche en vue d'un commentaire doctrinal du quatrième évangile.

Ce que j'ai dit dans de précédentes chroniques des commentaires de saint Marc et de saint Luc me dispense d'insister sur les mérites de l'explication que donne le P. Lagrange du texte de saint Matthieu. Peut-être le présent commentaire offrira-t-il à beaucoup de lecteurs plus d'intérêt et d'utilité encore que les précédents, en raison de la grande place que tiennent dans le premier évangile les paroles du Seigneur. Le P. Lagrange commente les discours et paraboles rapportés par saint Matthieu avec une ampleur et une pénétration qui ne laissent rien à désirer : ce n'est pas seulement la structure littéraire des discours et l'enchaînement des idées qui est l'objet de son étude, c'est le fond de la doctrine qui est fortement mis en lumière et éclairé spécialement par de constants rapprochements avec l'enseignement des

docteurs du judaïsme. Pour les parties narratives du premier évangile qui lui sont généralement communes soit avec l'évangile de saint Marc, soit avec celui de saint Luc, le P. Lagrange renvoie souvent à ses précédents commentaires, et se contente d'insister sur les ressemblances et différences qui présentent quelque intérêt pour le problème des rapports des trois Synoptiques ou qui mettent en évidence les préoccupations particulières de l'évangéliste.

Si les problèmes de critique littéraire tiennent ainsi une assez large place dans le commentaire proprement dit, ils constituent surtout l'objet essentiel de la longue et savante introduction qui ouvre le volume. Dans ses précédents ouvrages, le P. Lagrange avait établi d'une part que notre second évangile est une œuvre originale grecque, reproduisant la catéchèse de saint Pierre; d'autre part, que saint Luc avait eu entre les mains l'évangile de saint Marc, tel que nous le possédons aujourd'hui, et s'en était fortement inspiré, tout en gardant une large indépendance pour le choix des faits et la forme du récit. Restait la double question des rapports de saint Matthieu avec saint Luc et avec saint Marc. Sur la relation entre le premier et le troisième évangile, le R. P. Lagrange ne fait que confirmer ce qu'il avait écrit à ce sujet dans son précédent ouvrage, et n'apporte aucun élément nouveau de solution, sinon une critique plus poussée des essais de reconstitution de la source commune (désignée par le sigle *Q*) que la plupart des critiques modernes supposent avoir été utilisée séparément par saint Luc et par l'auteur du premier évangile: « Matthieu ne dépend pas de Luc, écrit le R. P., cela est toujours aussi clair. Quelle est la dépendance de Luc, et d'où provient-elle? C'est ce qui est toujours aussi obscur, une dépendance indirecte demeurant plus vraisemblable que la connaissance du Matthieu grec. »

Sur la question difficile du rapport entre saint Matthieu et saint Marc, le P. Lagrange propose une solution plus nette et moins hésitante. A vrai dire; c'est l'examen de cette question qui poursuivi dans le détail tout le long du commentaire, forme l'objet principal de l'introduction; il en fait aussi l'intérêt capital, car il donne la clef du problème synoptique pris dans son ensemble. On sait en effet que la critique contemporaine est presque unanime à tenir l'évangile de saint

Marc pour le plus ancien des trois Synoptiques et à admettre que les deux autres en dépendent. L'auteur du premier évangile en particulier aurait combiné les données empruntées à saint Marc avec celles qu'il puisait dans une autre source qui aurait été composée presque uniquement de discours du Seigneur. Cette hypothèse n'est pas conforme à l'ancienne tradition ecclésiastique, d'après laquelle saint Matthieu a écrit le premier des évangiles, et dans la langue araméenne que parlaient les Juifs palestiniens : c'est pourquoi elle n'a pas été jugée acceptable par la Commission biblique. Le P. Lagrange propose une théorie plus complexe, qui n'est point tout à fait nouvelle d'ailleurs, qui est celle de M. Camerlynck signalée plus haut, celle aussi de M. Sickenberger, l'un des directeurs de la revue catholique *Biblische Zeitschrift*, mais qui n'avait jamais été appuyée sur un examen aussi approfondi des relations entre le premier et le second évangile : cette solution mixte affirme l'indépendance par rapport à saint Marc du texte primitif de l'évangile écrit en araméen par l'apôtre saint Matthieu, mais admet que notre premier évangile actuel, traduction grecque substantiellement conforme à l'original, dépend pourtant dans une certaine mesure de saint Marc, principalement dans la forme et dans le choix des expressions grecques employées, mais aussi peut-être par l'addition de quelques courts passages, qui n'altèrent en rien d'ailleurs la physionomie du premier évangile.

Il n'est guère possible de résumer l'argumentation sur laquelle le P. Lagrange appuie ces conclusions, il faut même une véritable étude — et une étude attentive — pour être en mesure d'apprécier complètement la portée de l'enquête minutieuse à laquelle il s'est livré sur les relations des deux premiers évangiles. On ne peut ici qu'en signaler quelques points plus importants.

Tandis que la plupart des critiques non catholiques expliquent les ressemblances entre les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc par une dépendance directe du premier par rapport au second, dépendance tout à fait semblable à celle qui est généralement reconnue de saint Luc par rapport à saint Marc, nombre d'exégètes catholiques estiment que ces ressemblances s'expliquent suffisamment par l'existence d'une catéchèse orale primitive qui aurait été reproduite de façon indé-

pendante par saint Matthieu et par saint Marc. Le P. Lagrange admet l'existence de cette catéchèse orale, il juge même probable qu'elle fut mise par écrit en des rédactions fragmentaires, avant la composition de nos évangiles, et c'est par l'usage de cette catéchèse qu'il explique que, à partir du ch. XIV de saint Matthieu, le premier et le second évangile contiennent les mêmes morceaux et dans le même ordre. Mais il existe d'autre part entre les deux évangiles certains rapports plus étroits et plus significatifs qui supposent une dépendance littéraire. Il y a les doublets, c'est-à-dire les passages où dans le même évangile un fait ou une parole est rapportée sous des formes différentes; phénomène qu'on explique généralement en supposant que l'écrivain, trouvant ce fait ou cette parole dans deux sources distinctes, le reproduit deux fois en s'inspirant successivement de chacune des sources. Cette explication n'est pas la seule possible, et le P. Lagrange, après un examen minutieux des doublets de saint Matthieu, n'y voit que dans deux ou trois cas une indication sérieuse en faveur de la dépendance de notre premier évangile par rapport à saint Marc. Encore est-on en droit de supposer, que, dans ces quelques cas, c'est le traducteur grec de saint Matthieu et non l'évangéliste lui-même, qui a fait un emprunt à saint Marc. Les ressemblances de forme et de style entre les deux évangiles conduisent à la même conclusion: le fait capital auquel aboutit l'enquête diligemment menée sur ce point par le P. Lagrange, c'est que, tandis que saint Luc, s'inspirant des récits du second évangile, en modifie très librement la forme mais en reproduit tous les traits importants, notre premier évangile grec au contraire est beaucoup plus proche de saint Marc par le choix et l'ordre des mots, mais beaucoup plus différent dans la façon de présenter les choses. Rien de plus compréhensible si l'on admet que notre premier évangile grec est la traduction d'un évangile araméen, que le traducteur aura suivi fidèlement quant au fond, tout en s'inspirant pour le style et le choix des mots du texte de saint Marc qu'il avait à sa disposition.

Reste à apporter à l'appui de cette théorie qui a déjà l'avantage d'être conforme à la tradition ecclésiastique, des arguments positifs d'ordre intrinsèque. Le P. Lagrange n'y manque pas. Et d'abord il a mis en lumière

plus nettement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici des indices significatifs d'un original araméen à la base de notre premier évangile actuel. Sans doute la présence de sémitismes, même abondants, dans un texte grec ne prouve pas d'une façon absolue qu'on soit en présence d'une traduction d'un original hébreu ou araméen: un écrivain d'origine sémitique écrivant directement en grec n'écrit pas comme un auteur dont le grec est la langue maternelle; d'autre part, les sémitismes peuvent s'expliquer aussi par l'influence de récits sémitiques dont l'auteur s'est inspiré, ou même simplement, quand il s'agit du Nouveau Testament, par l'influence de la version des Septante. Cependant, il peut se trouver dans un écrit grec des particularités telles qu'on est fortement incliné à conclure que cet écrit est une traduction d'un original sémitique. C'est précisément le cas pour notre premier évangile, d'après le P. Lagrange: les quarante pages où il étudie à ce point de vue le vocabulaire, la grammaire et le style de cet évangile ne peuvent se résumer, puisqu'elles sont une accumulation d'observations de détail, mais on peut dire qu'on n'avait jamais fait aussi bien ressortir la différence qui existe entre les sémitismes de saint Luc et ceux de saint Matthieu. L'examen des citations de l'Ancien Testament dans le premier évangile conduit à la même conclusion: le fait que, dans les citations qu'il a en commun avec les autres Synoptiques, il suit généralement la version des Septante, tandis que, dans les citations qui lui sont propres, il se rapproche davantage de l'hébreu, s'explique assez bien, si nous sommes en présence d'une traduction: saint Matthieu, écrivant en araméen, s'est servi librement du texte hébreu qu'il avait sous les yeux, et le traducteur grec a naturellement adopté le texte des Septante, là surtout où les autres évangélistes l'avaient déjà suivi.

A ces conclusions les partisans de la théorie des deux sources objectent que l'existence d'une source araméenne, utilisée, concurremment avec l'évangile de saint Marc, par l'auteur du premier évangile, explique aussi bien que l'hypothèse d'un évangile araméen complet traduit en grec les particularités relevées par le P. Lagrange dans notre texte actuel de saint Matthieu. Aussi le R. P. a-t-il dû envisager à son tour la question très débattue parmi les critiques de l'existence et de l'éten-

due de la source araméenne hypothétique Q. Il s'attache surtout à la reconstitution qui en a été tentée par Harnack, collection de discours, paraboles et sentences isolées, avec un petit nombre d'épisodes historiques, dont l'horizon serait uniquement galiléen. Le P. Lagrange montre bien qu'un écrit de ce genre, mal composé, peu cohérent, sans tendances apologétiques, n'a pu exister tel quel, ni surtout être le premier manuel d'enseignement émané de la communauté chrétienne. Simplement pour qu'il fût intelligible et utilisable dans les circonstances où il aurait dû être composé, il faut y introduire non seulement des compléments, mais des parties considérables que Harnack détache de notre premier évangile parce qu'elles ne se trouvent pas dans saint Luc, mais sans lesquelles l'hypothétique source Q n'aurait pu exister. Sans doute on ne peut prouver ainsi que l'écrit araméen primitif contenait tous les éléments que renferme actuellement notre premier évangile. Mais on est amené néanmoins à donner à la prétendue source Q une étendue telle qu'il est plus simple de dire que notre Matthieu actuel est la traduction, un peu enrichie sans doute et influencée dans une certaine mesure par l'évangile de saint Marc, mais néanmoins substantiellement conforme à l'original, d'un évangile araméen primitif.

D'ailleurs — et c'est l'un des points les plus intéressants que le P. Lagrange met en lumière, — notre saint Matthieu est tout à fait, au point de vue du genre littéraire et des caractères du récit, ce que l'on peut supposer que dut être le premier évangile suivi et complet écrit pour les besoins de la communauté chrétienne primitive. Il faut lire ces pages suggestives, où le P. Lagrange, élargissant son horizon, replace nos évangiles dans le cadre de la littérature générale, cherchant des analogies dans la littérature grecque aussi bien que dans la tradition rabbinique, et rapprochant très ingénieusement l'œuvre de saint Matthieu de ces recueils d'apophtegmes ou surtout de *chries*, sortes d'anecdotes, à portée morale ou non, encadrant souvent une maxime, qui constituaient le fond des biographies de beaucoup de personnages de l'antiquité. C'est un recueil de ce genre, groupant à la fois, dans un but apologétique, des paroles du Seigneur et des faits miraculeux de sa vie, qui a dû fournir la matière

de la prédication chrétienne primitive, et ensuite des premières esquisses biographiques du Christ. Il n'est guère vraisemblable, comme le supposent certains critiques, que les faits et les maximes aient été réunis d'abord séparément autour de deux foyers différents de cristallisation. Il est plus naturel de penser, si saint Matthieu a été véritablement le premier à rédiger une sorte de manuel complet de prédication évangélique, qu'il a conçu son ouvrage d'un seul jet comme une œuvre apologétique, où l'élément biographique se place dès le premier jour parce qu'il est indispensable à l'intelligence même de la question, tout en restant toujours subordonné à l'idée que l'apôtre se proposait de mettre en lumière et à l'argumentation par laquelle il voulait faire naître ou fortifier la conviction chez ses lecteurs.

L'étude des caractéristiques doctrinales de notre premier évangile, à laquelle le P. Lagrange consacre un chapitre important de l'introduction, renforce, elle aussi, l'impression de « primitivité » que donne l'œuvre de saint Matthieu replacée dans la suite du développement de la tradition évangélique. Comparé à celui de saint Marc, il paraît en effet moins éloigné du berceau israélite. « Il n'est pas paulinien. Mais il n'est pas non plus en réaction contre Paul. Il est prépaulinien, n'ayant même pas les préoccupations dont témoigne l'évangile de saint Marc. Si l'auteur est juif converti, il n'est pas pour cela judéochrétien. On dirait plutôt qu'il est préjudéochrétien, c'est-à-dire antérieur au moment où le judéochristianisme est devenu une thèse. » De ces affirmations, dont il n'est pas besoin de souligner l'intérêt, on trouvera la preuve dans l'introduction elle-même, d'abord, mais surtout dans le Commentaire, où le P. Lagrange établit dans le détail et de lumineuse façon les conclusions générales formulées dans l'introduction. Je ne puis qu'y renvoyer mes lecteurs, en les invitant à s'assimiler eux-mêmes par une étude personnelle les richesses exégétiques mises à leur disposition par le P. Lagrange dans ses commentaires des Synoptiques.

3. — L'appréciation détaillée que M. Brassac a donné dans la Revue (T. XXXVI, p. 445-448), de la traduction du Nouveau Testament par M. Loisy me dispense d'insister sur cet ouvrage. Que cette traduction reste lisible

et intelligible malgré le parti-pris d'extrême littéralité adopté par l'auteur, c'est sans doute un tour de force, mais dont on ne voit pas bien l'utilité. M. Loisy a voulu probablement que ceux qui ne lisent pas le grec puissent tout de même se rendre compte de toutes les particularités du texte original du Nouveau Testament. Mais, à qui n'est pas déjà familier avec le génie de la langue grecque, une telle littéralité risque de donner plutôt des idées fausses. Par exemple, M. Loisy supprime l'article dans sa traduction partout où il ne figure pas dans le texte original: mais l'article n'a pas une signification identique en français et en grec, et son emploi n'est pas régi par les mêmes règles, de sorte que, bien souvent, la suppression de l'article dans la traduction fausse la physionomie du texte, au lieu de la rendre plus fidèlement. Je m'associe pleinement aussi aux réserves qu'a faites M. Brassac sur l'emploi excessif que fait M. Loisy de la disposition du texte du Nouveau Testament, en membres parallèles, à la façon du parallélisme hébraïque. Quant aux introductions qui précèdent la traduction de chaque livre, et qui sont intéressantes parce qu'elles fixent les positions actuelles adoptées par M. Loisy, je n'ai qu'à renvoyer au résumé qu'en a donné M. Brassac. Je n'ajouterai qu'une remarque d'ensemble. Ce qui caractérise essentiellement la critique de M. Loisy dans ses derniers travaux sur le Nouveau Testament, c'est l'idée que, parmi les livres qui le composent, il n'en est à peu près aucun, qui soit l'œuvre d'un seul auteur et ait été écrit d'un seul jet: tous, ou presque tous, sont le résultat d'un travail rédactionnel plus ou moins complexe, qui a pu se poursuivre jusqu'à la constitution du Canon du Nouveau Testament. Celles des épîtres de saint Paul que M. Loisy tient pour authentiques dans leur ensemble n'échappent pas elles-mêmes à ce travail de dissection, sauf les épîtres aux Galates, aux Romains et aux Colossiens: de la première lettre aux Thessaloniciens, M. Loisy détache comme inauthentique l'instruction concernant la résurrection des morts (IV, 3-V, 11): il considère l'épître aux Philippiens et les deux aux Corinthiens comme le résultat d'un travail de compilation qui a amalgamé plusieurs lettres écrites à différentes occasions par l'apôtre, en y introduisant peut-être certains morceaux qui ne sont pas de saint Paul, par exemple dans la première aux Corinthiens l'éloge de

la charité, qui, d'après M. Loisy, donne l'impression d'être interpolé dans un contexte dont il rompt la suite. Dans les livres historiques, — on a pu s'en rendre compte par l'analyse que j'ai donnée de son commentaire sur les Actes des Apôtres, — M. Loisy s'inspire avec beaucoup plus de rigueur encore de cette idée que le texte canonique du Nouveau Testament est l'aboutissant d'un travail rédactionnel comportant souvent plusieurs étapes successives. Rien n'est plus significatif pour se rendre compte de l'influence qu'exerce actuellement sur son exégèse cette idée préconçue, cette sorte de parti-pris qui lui fait découvrir partout des retouches, des interpolations, que la comparaison entre la première édition de son commentaire du quatrième évangile, qui date de vingt ans, et la seconde édition, très différente, qu'il en a donnée il y a deux ans.

Dans la première édition, le commentaire était beaucoup plus développé. Il était malheureusement dominé par la préoccupation de donner une interprétation symbolique, poussée jusqu'au moindre détail, à tous les récits dont se compose l'évangile johannique; mais l'unité de l'œuvre n'était pas mise en question, et, là où une exégèse symboliste excessive ne venait pas vicier le commentaire, dans l'explication des discours principalement, les vues pénétrantes et profondes ne manquaient pas. Dans la nouvelle édition, M. Loisy est dominé par de toutes autres préoccupations. Il a réduit considérablement l'explication doctrinale du texte qui en était, à mon sens, la partie la meilleure, et n'a plus cherché à faire la preuve détaillée du sens symbolique de l'évangile, qui lui paraît hors de conteste; il consacre maintenant son principal effort d'une part à en déterminer la composition complexe et à fixer les étapes successives par lesquelles est passée sa rédaction, d'autre part, au point de vue doctrinal, à en rapprocher la doctrine théologique et mystique de celle des mystères païens, auxquels, on le sait, il attribue un rôle considérable dans le développement du christianisme primitif.

Voici, en résumé, comment M. Loisy conçoit aujourd'hui la formation du quatrième évangile. Le fond proviendrait d'un écrit primitif, recueil de méditations sur le thème du Christ-Sauveur, mélange de visions symboliques et de discours théologiques, dû à un prophète mystique qui vivait à Ephèse à la fin du I^er^ siècle. Au com-

mencement du IIe, on se crut obligé d'adapter à l'orthodoxie commune la doctrine et l'évangile par trop gnostiques et transcendants du mystique d'Ephèse, en rapprochant son Christ du Christ synoptique, et en faisant une place aux croyances eschatologiques. Ce travail rédactionnel ne se fit pas en une seule fois, ni par une seule main. On distingue surtout deux étapes: la première, plus importante, caractérisée par l'adjonction de la plupart des matériaux empruntés à la tradition synoptique et par la fixation du cadre chronologique; la seconde plus tardive (vers 130-140) caractérisée surtout par l'addition du ch. XXI, mais qui dut comporter d'autres additions et remaniements dans le corps du livre, notamment en ce qui concerne le disciple bien-aimé mis en vedette comme l'auteur de l'évangile.

M. Loisy discerne un travail rédactionnel analogue dans les épîtres johanniques, dont il a joint le commentaire à sa nouvelle édition du quatrième évangile. La *Ia Joannis* ne serait pas un écrit homogène: « elle ne tient en rien au mystique original et profond qui a écrit les morceaux essentiels de l'évangile johannique, mais sa rédaction première pourrait bien avoir été en rapport avec ce qu'il est permis d'appeler la première édition de l'évangile; et il est très vraisemblable que la rédaction dernière de l'épître a été préparée par les mains qui ont donné à l'évangile sa forme définitive. » Quant aux deux petites épîtres, qui sont d'un même auteur, M. Loisy propose de les attribuer au dernier rédacteur de l'évangile.

Est-il besoin de dire que tout ce système, savamment échafaudé, est fait surtout de conjectures dont le point de départ est une conception préconçue du développement de la tradition évangélique, et que les raisons positives qu'on fait valoir pour contester l'unité littéraire, soit du quatrième évangile, soit de la première épître (défaut de liaison et de suite dans les développements, incohérences, répétitions, nuances doctrinales) sont insuffisantes pour prévaloir contre l'unité d'esprit, de vocabulaire et de style qui marquent si fortement les écrits johanniques pris dans leur ensemble? Pour expliquer les faits allégués à l'appui de la théorie de M. Loisy, on pourrait aisément recourir à des hypothèses moins radicales, qui n'auraient pas l'inconvénient d'aller contre la tradition si ferme qui attribue à l'apôtre saint Jean le quatrième évangile et les trois épîtres, ni de pratiquer un

découpage systématique et passablement arbitraire dans un écrit dont, il y a vingt ans, l'unité apparaissait incontestable à M. Loisy lui-même.

4. — M. Pirot, professeur aux Facultés catholiques de Lille, qui vient de publier dans la collection « Les Saints » la biographie de l'apôtre saint Jean, a naturellement fait une large place à l'étude des écrits johanniques. Si en effet il est assez facile, à l'aide des données fournies par les évangiles et les Actes des Apôtres, de retracer, en la replaçant dans son cadre historique, la vie de saint Jean, depuis le jour où le Christ, le rencontrant parmi les disciples de Jean-Baptiste, l'appela à sa suite, jusqu'au moment où les apôtres quittèrent la Palestine et se dispersèrent à travers le monde, les données que fournit la tradition ecclésiastique sur le reste de la carrière du disciple bien-aimé sont moins abondantes, moins précises et moins sûres. M. Pirot n'a pu échapper à la nécessité de dicuter les problèmes que pose la critique historique au sujet de saint Jean : il l'a fait avec clarté et concision, en dégageant les points certains de ceux qui restent plus douteux, et en distinguant nettement les traditions qui ont chance d'être authentiques ou qui, tout au moins, présentent quelques vraisemblances des récits légendaires plus ou moins bizarres contenus dans la littérature apocryphe. En particulier, il donne un excellent résumé des discussions relatives au séjour de saint Jean à Ephèse et des preuves traditionnelles très solides qui établissent la survie de l'apôtre et son apostolat en Asie. Parmi les écrits johanniques, M. Pirot a cru devoir insister davantage sur ceux qui sont moins connus du public auquel s'adresse plus spécialement la collection « Les Saints », c'est-à-dire sur les épîtres et l'Apocalypse ; il donne en particulier de ce dernier livre une analyse détaillée, presque un peu disproportionnée, qui aura du moins l'avantage de vulgariser les conclusions du P. Allo, dont M Pirot déclare lui-même s'être fortement inspiré dans cette partie de son travail. Après le long chapitre sur l'Apocalypse, on trouvera peut-être trop sommaire l'étude consacrée au quatrième évangile. Dans sa brièveté, elle donne pourtant une idée nette du double caractère, historique et théologique, par lequel se distingue l'évangile de saint Jean, mais il y manque une vue d'ensemble sur la théologie johannique, qui avait sa place même dans une étude

proprement biographique, parce qu'elle aurait contribué à fixer les traits de la physionomie spirituelle de l'apôtre évangéliste. D'ailleurs, s'il est permis d'exprimer un regret au sujet de cette biographie, où l'exposé des faits et la reconstitution du cadre historique ne laissent rien à désirer, c'est que, dans l'ensemble, M. Pirot n'ait pas fait davantage œuvre de psychologue, et n'ait pas tracé de saint Jean un portrait plus vivant, plus évocateur, comme aussi qu'il n'ait pas insisté davantage sur la portée de la doctrine johannique et sa place dans le développement de la révélation chrétienne.

5. — C'est précisément cette vue synthétique qu'on trouvera dans la remarquable brochure du P. Huby sur saint Jean. Dix pages sont consacrées d'abord au récit de la vie de l'apôtre, tout le reste de cette courte étude expose ensuite et met en valeur le « témoignage » que Jean a rendu au Christ. On y voit comment un long travail de méditation sous l'action illuminatrice de l'Esprit divin d'une part, les circonstances où l'évangile a été composé et le dessein de l'évangéliste adapté à ces circonstances d'autre part, expliquent le caractère particulier de ce témoignage; comment aussi, en unissant étroitement dans son évangile le dogme et l'histoire, saint Jean a été un des types les plus parfaits du réalisme chrétien, ayant eu tout ensemble « la hauteur d'un voyant, maître de l'espace, et l'observation aiguë des objets terrestres »; et l'on y trouve enfin, nettement mis en lumière, les thèmes principaux de la théologie johannique. Je ne saurais faire de cette étude un plus bel éloge qu'en disant qu'elle rappelle les meilleures pages de la partie consacrée au christianisme dans *Christus*, ce beau livre dont le P. Huby fut un des principaux auteurs.

La même méthode, les mêmes qualités d'exposition font la valeur de deux monographies semblables consacrées par le P. Huby à saint Matthieu dont il caractérise la physionomie par deux traits essentiels : *L'homme de tradition* et *l'homme de progrès*, et à saint Luc, en qui il souligne principalement ce qui révèle en lui le compagnon et le disciple de saint Paul, et ce qui fait de lui, par la nuance de sa foi comme par ses préoccupations d'écrivain, le premier des « humanistes chrétiens ».

6. — Le livre du P. Buzy sur saint Jean-Baptiste est

tout d'abord une biographie du saint Précurseur, où sont habilement mises en œuvre, et replacées dans le cadre historique et géographique qui les éclaire, les données évangéliques. Le R. P., épris d'une admiration qu'il ne dissimule pas pour celui qui fut le dernier et le plus grand des prophètes, a su mettre en plein relief son austère figure, et faire nettement ressortir la grandeur de son rôle dans la préparation évangélique, ainsi que le contenu de son message.

Mais, comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage: *Etudes historiques et critiques*, il y a ici plus qu'une simple biographie: le récit est coupé par des sortes d'*excursus*, qui constituent parfois des chapitres à part, où sont discutés les problèmes théologiques, historiques, critiques et topographiques que soulève la vie de saint Jean-Baptiste, et réfutées les objections élevées par la critique rationaliste contre l'historicité des récits évangéliques relatifs à la personne et à la mission du Précurseur. Dans les questions de topographie en particulier, le P. Buzy qui réside en Palestine et possède une connaissance personnelle approfondie des lieux où se déroula l'histoire de saint Jean-Baptiste, a pu apporter une contribution appréciable à la solution des problèmes de localisation.

Sur certaines questions, d'ordre théologique ou exégétique, on peut ne pas partager son opinion, estimer du moins qu'il force un peu la valeur des raisons qui l'appuient ou de la tradition dont elle s'autorise. Le P. Lagrange, dans la Revue Biblique (1922, p. 617-621), fait par exemple des réserves au sujet de quelques-uns des témoignages patristiques apportés par le P. Buzy en faveur de la thèse qu'il soutient sur l'usage miraculeux de la raison qui aurait été accordé à Jean-Baptiste à partir de sa sanctification dans le sein de sa mère, ou tout au moins momentanément, à l'instant où l'approche de la Mère de Dieu le fit tressaillir. Un point de divergence plus important entre le P. Buzy et le P. Lagrange concerne le message que le Précurseur, de la prison où le retenait Hérode, adressa à Jésus par quelques-uns de ses disciples, qui lui demandèrent s'il était vraiment le Messie, car l'interprétation que l'on donne à cet épisode touche aux questions vitales du caractère et de la mission du Précurseur. Le P. Buzy pense, conformément à l'opinion la plus commune parmi les catholiques, que,

en envoyant ses disciples interroger Jésus, Jean-Baptiste voulait provoquer une réponse qui les éclairerait définitivement sur la personne de celui dont ils se refusaient encore à comprendre que lui, Jean, n'était que le précurseur, l'annonciateur. On peut faire valoir à l'appui de cette interprétation de bonnes raisons, et le P. Buzy les expose mieux que personne. Il reste cependant que, ainsi que le R. P. le reconnaît lui-même: « A ne lire que le récit, sans se préoccuper des antécédents du Précurseur, il paraît évident que le message se fait pour le compte personnel de Jean-Baptiste et que les deux envoyés ne sont que de simples commissionnaires. » Dès lors, est-il étonnant qu'un certain nombre de commentateurs, sans vouloir diminuer la grandeur de Jean, sans lui prêter une éclipse de foi incompatible avec sa vocation surnaturelle et les lumières qu'il avait reçues, aient proposé une solution intermédiaire, d'après laquelle Jean-Baptiste, n'ayant pas pénétré pleinement la conception messianique de Jésus, si différente de celle qui avait cours même parmi les Juifs les plus pieux, aurait été quelque peu déconcerté par la façon d'agir du Sauveur, et aurait manifesté son étonnement par le message dont il chargea ses disciples? Le P. Lagrange, qui soutient cette opinion, s'étonne que le P. Buzy la rejette de façon si catégorique, en déclarant d'une part que le message de Jean-Baptiste ne peut avoir d'autre sens que celui-ci: Oui ou non, Jésus est-il le Messie? d'autre part que « Jean ne pose certainement pas une telle question pour son propre compte, parce qu'il n'en a aucun besoin, parce qu'il ne peut pas la poser », et que dès lors son message n'était fait en réalité que pour le compte de ses disciples. Affirmation peut-être bien absolue, étant donné que l'interprétation commune, regardée comme seule défendable par le P. Buzy, n'est tout de même pas pleinement satisfaisante, puisqu'elle oblige à détourner quelque peu le texte évangélique de son sens naturel.

7. — Le P. Vosté, O. P., professeur d'exégèse du N. T. au Collège angélique, à Rome, affirme à nouveau, et plus brillamment encore, dans son commentaire de l'épître aux Ephésiens, les qualités qui avaient attiré l'attention sur son premier travail: un commentaire des deux épîtres de saint Paul aux Thessaloniciens. Même plan, même méthode dans les deux ouvrages: le texte grec, emprunté cette fois à l'édition de Vogels (au lieu

de celle de Nestle) est disposé en regard du texte latin de la Vulgate. Le commentaire, rédigé en latin, occupe la majeure partie de chaque page. Le P. Vosté s'y montre bien au courant des travaux modernes aussi bien que de la tradition patristique; tout en faisant une large place à la philologie, il s'attache avant tout à mettre en lumière la doctrine de l'Apôtre, à marquer avec précision la suite des développements — et l'on sait que ce n'est point aisé dans un écrit aussi touffu que l'épître aux Ephésiens. — Le soin qu'il prend de ne pas dépasser la pensée de saint Paul, en y introduisant des précisions théologiques qu'elle ne comporte pas s'affirme spécialement dans deux notes, plus étendues, placées en appendices, l'une sur le texte: *Eramus natura filii irae* (II, 3) que le R. P. ne croit pas devoir entendre du péché originel, et l'autre sur le texte: *Sacramenium hoc magnum est* (V, 32), où il ne voit pas l'affirmation du caractère sacramentel du mariage chrétien.

L'introduction au commentaire marque aussi la préoccupation doctrinale du P. Vosté, car elle contient un chapitre important sur l'ecclésiologie de l'épître aux Ephésiens. Le plus intéressant des autres chapitres de l'introduction est celui qui est consacré à la question très controversée des destinataires de l'épître. Le P. Vosté estime, avec le plus grand nombre des exégètes et des critiques, que la suscription actuelle aux fidèles d'Ephèse ne peut se concilier avec le caractère de la lettre. D'autre part, on a toutes raisons de croire que les mots: ἐν Ἐφέσῳ ne figuraient pas dans le texte primitif. On a émis l'idée que l'épître avait pu être une lettre circulaire, sorte d'encyclique adressée à plusieurs églises, et cette hypothèse a rallié de nombreux suffrages. On est cependant plus porté à admettre aujourd'hui, après les travaux de Harnack, que notre épître aux Ephésiens serait en réalité une lettre aux Laodiciens, signalée dans l'épître aux Colossiens, et dont on n'a pas conservé de traces. Le P. Vosté se prononce nettement pour cette opinion, bien qu'elle soit contraire à la tradition ecclésiastique depuis le IIe siècle, et montre qu'elle explique mieux que toute autre les ressemblances quelque peu déconcertantes entre l'épître aux Ephésiens et l'épître aux Colossiens, ressemblances qui constituent le principal argument allégué contre l'authenticité de l'épître aux Ephésiens.

8. — Le but de M. le chanoine Geslin, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Séez, en publiant, en fascicules d'abord, puis en volume, une étude sur l'épître aux Romains, qui contient, disposés en leçons correspondant aux divisions du texte : 1° Le texte latin et une traduction française faite sur l'original ; 2° des explications textuelles ; 3° un schéma de l'enchaînement des pensées ; 4° le commentaire proprement dit, a été de fournir une base scientifique solide à l'étude en vue de l'instruction théologique, de l'édification et de la formation à l'apostolat, d'un des livres sacrés les plus riches de doctrine, les plus élevés d'inspiration, où nous est révélé avec le plus de clarté et de profondeur le plan de Dieu sur le monde.

Dans l'ensemble, l'ouvrage, qui suppose une longue familiarité avec saint Paul, est bien conçu. Le commentaire, qui ne s'égare pas en discussions sur les diverses interprétations possibles d'un même passage, est surtout une paraphrase, qui développe la pensée de l'Apôtre, souvent si ramassée, et exprimée sous forme si concise, et qui la traduit dans la langue théologique d'aujourd'hui. Certaines interprétations sont évidemment discutables. La traduction aussi s'écarte parfois trop de la lettre du texte. Quant aux schémas détaillés qui dissèquent minutieusement le texte de l'épître, si parfois ils resserrent la pensée de saint Paul dans un cadre un peu étroit, et lui imposent une rigueur logique dans l'enchaînement des idées qui est quelque peu artificielle, ils ont au moins l'avantage de mettre nettement en lumière la marche du développement.

9. — C'est aussi pour vulgariser davantage la connaissance de saint Paul qu'a été éditée en un petit livre à bon marché une traduction nouvelle du texte grec des épîtres Pauliniennes par le R. P. Lemonnyer. Les notes qui accompagnent la traduction ne sont pas très abondantes, et ne contiennent que les indications strictement nécessaires pour que les lecteurs ne se méprennent pas sur le sens et la portée des textes difficiles. Mais c'est par l'introduction de nombreuses divisions avec des titres résumant le sens de chaque péricope, et surtout par la limpidité de la traduction elle-même que le P. Lemonnyer a voulu faciliter l'intelligence du texte des épîtres. Ce n'est pas chose aisée de donner de ce texte une traduction lisible, compréhensible pour tous,

et qui cependant ne se transforme pas en paraphrase et demeure suffisamment littérale. Le P. Lemonnyer paraît bien y avoir réussi autant qu'il est possible. Il a fallu pour cela qu'il brise les longues périodes, parfois presqu'inextricables, dans lesquelles l'Apôtre aime à enserrer la richesse de sa pensée. Mais en même temps, le R. P. a su sauvegarder l'enchaînement et le développement logique des idées. Il suffit de lire par exemple la traduction que donne le P. Lemonnyer des versets 3-15 de l'épître aux Ephésiens, qui ne forment qu'une seule phrase très enchevêtrée, pour se rendre compte, en même temps que de la difficulté de l'entreprise, de la valeur du résultat obtenu.

10. — Le livre de M. l'abbé Biard sur *les vertus théologales d'après les épîtres de saint Paul*, est une nouvelle preuve, après les ouvrages de dom Marmion, du P. Plus, de M. Duperray et de quelques autres, que la spiritualité catholique tend de plus en plus à se nourrir de la forte doctrine de saint Paul. Il se compose en effet de dix conférences données par l'auteur aux élèves des Grands Séminaires de Grenoble et de Valence qui suivaient la retraite d'ordination: M. Biard, ayant entrepris une étude exégétique spéciale sur la morale de saint Paul, en particulier sur l'enseignement de l'Apôtre concernant les vertus théologales et les vertus morales, a eu l'idée de faire bénéficier les ordinands des résultats de cette étude, et il a habilement disposé les sujets habituels des instructions de retraite ainsi que les conseils spéciaux imposés par les circonstances dans le cadre des vertus théologales. Il ne faut donc pas chercher dans ce petit livre une étude méthodique et approfondie de la doctrine de saint Paul sur les vertus, — étude que M. Biard, espérons-le, nous donnera un jour — mais il présente d'autre part un élément particulier d'intérêt dans l'adaptation très réussie à un but direct d'édification d'une étude sérieuse et scientifiquement conduite des épîtres pauliniennes.

Un enseignement ainsi directement inspiré de la pensée de saint Paul peut présenter le petit inconvénient de n'avoir pas la rigueur didactique, la précision dans l'analyse qu'une théologie plus scientifique, héritière de la philosophie morale de l'antiquité, a introduite dans l'exposé de la morale chrétienne. La pensée de saint Paul en effet n'a rien de systématique; on ne trouve

pas chez lui de distinction bien marquée entre la morale et la mystique[1], les vertus morales sont groupées autour des vertus théologales qui les dominent et les englobent presque; la foi, l'espérance et la charité, si fréquemment associées dans le langage de l'Apôtre, semblent régler de leur rythme ternaire tous les mouvements de l'âme dans la poursuite de l'union à Dieu et au Christ, but suprême de la vie chrétienne, et même entre ces trois vertus la frontière n'est pas parfaitement délimitée. On ne saurait donc s'étonner qu'un exposé de morale et de spiritualité basé sur les textes mêmes de saint Paul laisse une impression parfois un peu confuse. Mais quel avantage par ailleurs à entrer ainsi en contact direct avec l'âme de saint Paul, qui s'exprime dans tout ce qu'il écrit, dont son enseignement ne fait que traduire la vie intime et les expériences personnelles, et, comme le dit M. Biard, à « assister à la Révélation brûlante dans la pensée même de l'Apôtre, à travers les zones de lumière et les nappes de flamme des pages inspirées... »!

Une autre difficulté que présente la méthode adoptée par M. Biard, et dont il a d'ailleurs très heureusement triomphé, c'est qu'il y a dans la pensée de saint Paul, dans son enseignement moral des points de vue qui, adaptés à certaines modalités particulières de la vie chrétienne dans l'Eglise primitive, ont besoin d'une sorte de transposition pour agir efficacement sur les âmes d'aujourd'hui. En voici un exemple. M. Biard a fait entrer naturellement dans les conférences consacrées à l'espérance les considérations qu'on a l'habitude de faire en toute retraite sur les fins dernières: mort, jugement. Or il s'est produit sur ce point un changement de perspective: nous pensons surtout au jugement particulier qui suit la mort, et nous ne sommes plus aussi frappés par le jugement final, la résurrection des corps, le retour glorieux du Christ qui tenaient la première place dans les sentiments de crainte et d'espérance des chrétiens du premier siècle. Mais il y a des éléments essentiels permanents, que M. Biard a su mettre en valeur pour tirer des formules mêmes de saint Paul des leçons très

1. Comme M. Biard le note très justement, « l'Apôtre veut à peine savoir si les vertus chrétiennes sont, à proprement parler, exercice plus ou moins ardu de l'activité morale, ou parfum et fruit spontané du Saint-Esprit, hôte divin des âmes. »

opportunes. Exemple encore plus frappant: une conférence tout entière est consacrée aux *charismes*, qu'on s'imaginerait volontiers être une caractéristique de la vie chrétienne primitive, sans équivalent dans l'Eglise actuelle, dont il paraît difficile de tirer des leçons utiles pour le temps présent. Tel n'est pas l'avis de M. Biard, qui estime que, si certains charismes avaient un caractère nettement miraculeux, d'autres n'étaient que « l'exercice d'une aptitude naturelle, aiguillonnée et élevée un peu au-dessus de sa capacité par l'Esprit-Saint ». Or si les manifestations charismatiques extraordinaires sont devenues rares aujourd'hui, on ne voit pas pourquoi l'influence charismatique de l'Esprit-Saint ne continuerait pas à s'exercer sous des formes moins frappantes, en particulier dans l'action du prêtre, et on verra dans le livre de M. Biard quelles utiles leçons pour les futurs prêtres il a su tirer, par une ingénieuse transposition, de l'enseignement de saint Paul sur l'usage des charismes.

11. — M. le chanoine Dard termine, en racontant *les derniers jours du Maître*, la série des lectures évangéliques adaptées aux différentes périodes de l'année liturgique, où il s'était proposé de faire valoir, pour l'affermissement de la foi et le développement de la piété chrétienne, les textes évangéliques qui relatent la vie du Sauveur. Ces deux volumes nous font suivre Jésus pas à pas, depuis le repas de l'onction à Béthanie (samedi avant les Rameaux) jusqu'à sa mort, en recueillant ses derniers enseignements, puis nous font assister à sa résurrection. Le cadre du récit est évoqué en traits nets et colorés, où se révèle une connaissance non point seulement livresque, mais personnelle, de Jérusalem et de ses environs, éclairée par l'étude archéologique, faite sur place, des sites et des monuments. Dans la narration elle-même, et surtout dans l'explication des discours de Jésus, qui est plutôt une paraphrase qu'un commentaire proprement dit, M. Dard utilise judicieusement les pensées des Pères de l'Eglise, ainsi que les indications des commentateurs modernes, mais son érudition reste discrète et ne vise qu'à mettre en valeur le texte évangélique lui-même, qui, reproduit le plus souvent en sa teneur littérale, prend seulement, étant ainsi enchâssé, une clarté et une force qui augmentent son emprise sur les âmes.

12. — La brochure de M. Marc dal Medico sur *les prédictions de l'Apocalypse*, qui se présente avec l'*imprimatur* du patriarche latin de Jérusalem, est une tentative nouvelle de donner une interprétation historique aux prophéties de l'Apocalypse. Il faut d'abord reconnaître à l'auteur le mérite d'avoir indiqué qu'on ne doit point chercher dans la grande prophétie johannique des prédictions détaillées et précises relativement à l'avenir. Saint Jean, dit-il très justement, s'est contenté d'esquisser une philosophie de l'histoire. Cependant on peut retrouver, pense-t-il, dans la suite des chapitres de l'Apocalypse, la suite des âges du monde, et c'est ici l'hypothèse particulière de M. dal Medico. Il voit dans le chapitre XII le récit symbolique du premier avènement du Christ sur la terre et des tentatives de Satan contre sa personne; dès lors les chapitres précédents (IV-XII) regardent la période de l'Ancien Testament en tant qu'elle rentre dans les plans de la divine Providence qui régissent l'histoire entière, et les prédictions relatives à la période chrétienne ne commencent qu'au ch. XIII. L'auteur ne prouve son hypothèse qu'en en faisant l'application : « Lorsqu'une clef ouvre une serrure très compliquée, dit-il, c'est une preuve qu'elle est bien la clef de cette serrure. » Il n'est pas certain que tous les lecteurs de cette brochure soient bien convaincus que son auteur a enfin forcé le mystère de la prophétie de saint Jean, et l'on peut estimer en particulier que l'application qu'il fait à l'Ancien Testament du contenu des premiers chapitres manque tout à fait de précision. Ce qui paraît encore plus contestable, c'est cette affirmation que les Synoptiques ont été visiblement influencés par l'Apocalypse et y font allusion, du moins l'évangile grec de saint Matthieu et l'évangile de saint Luc. Les ressemblances entre l'Apocalypse johannique et ce qu'on appelle parfois l'Apocalypse synoptique s'expliquent mieux par un rapport inverse, et on n'est pas obligé ainsi d'attribuer à la prophétie de saint Jean une ancienneté qui ne s'accorde ni avec les données de la tradition ni avec le contenu de certaines parties du livre.

L. Venard.

Informations

I. — Actualités et Documents

Congrégations dissoutes de nouveau autorisées

La Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de la Présentation de Broons (Côtes-du-Nord), autorisée par ordonnance du 30 mars 1839, avait été dissoute par décret du 31 janvier 1914. « Sur la requête présentée par les membres de la Congrégation dissoute, et vu les attestations produites au sujet des services rendus pendant la guerre par les religieuses de Broons comme auxiliaires du service de santé militaire » un décret du 29 novembre 1923 a rapporté le décret de dissolution du 31 janvier 1914.

Un autre décret du 13 mars 1924 rendu sur le rapport du ministre de l'Intérieur, rapporte le décret du 30 juin 1914 qui a prononcé la dissolution de la Congrégation hospitalière des religieuses Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire d'Orléans et de ses établissements particuliers et ordonné la liquidation de ses biens.

Conservation des biens d'Eglise

Mgr du Vauroux, évêque d'Agen, vient d'établir, dans son diocèse, une « Commission de contrôle » chargée de veiller à l'administration et à la conservation des biens d'Eglise qui lui sont confiés. Nous reproduisons l'Ordonnance où la composition et le rôle de cette Commission sont définis.

Art. 2. — Cette Commission, présidée par un vicaire général, est composée de cinq membres soit ecclésiastiques soit laïques compétents en la matière, résidant à Agen ou aux environs, et de deux membres correspondants par arrondissement.

Art. 3. — Elle a pour premier objet d'examiner tous les plans et projets de construction ou de restauration que MM. les curés proposeraient de faire dans les églises, chapelles, sacristies, presbytères et autres établissements diocésains ou paroissiaux.

Art. 4. — Aucun de ces projets ne sera mis à exécution et aucune réparation ou modification de quelque importance ne sera entreprise dans ces édifices qu'après avoir été préalablement approuvés par ladite Commission et par elle soumis à notre autorisation écrite.

Art. 5. — Il en sera de même pour les objets mobiliers appartenant aux susdits établissements : aucune réparation de forme ou de style n'y sera proposée à l'autorité communale ni faite par MM. les curés sans le visa de la Commission de contrôle donné par écrit et approuvé par nous.

Art. 6. — Tous ces objets, spécialement ceux qui ont une valeur artistique ou archéologique : vases sacrés, reliquaires, statues, ornements, meubles anciens, etc., doivent être conservés et entretenus avec soin par ceux qui en ont la charge. Aucun ne sera vendu ni échangé par MM. les curés qu'après avis favorable de la Commission de contrôle et notre autorisation formelle (C. C., 1527).

Art. 7. — Cet avis devra être précédé d'un rapport que l'archiprêtre du canton adressera à la Commission de contrôle, le supplément des Statuts diocésains (n° 4) lui faisant un devoir d'informer l'autorité diocésaine sur les projets de restauration ou de construction d'églises ou de presbytères.

Art. 8. — La Commission chargera ensuite un de ses membres correspondants d'étudier autant que possible sur place, dans l'arrondissement où il réside, les pojets et, s'il s'agit d'aliénations, de lui transmettre des conclusions motivées.

Art. 9. — Nous déclarons d'avance nulle et non avenue toute aliénation de ces objets ainsi faite sans notre autorisation motivée. Nous interdisons au trésorier d'en accepter le prix, et les objets eux-mêmes devront être restitués à l'établissement lésé de ce chef (C. C., 1530).

Art. 10. — Pour assurer l'exécution de ces mesures, nous ordonnons que l'inventaire prescrit par les Saints Canons (C. C., 1522-2°) soit régulièrement fait dans tous les établissements ci-dessus visés, et nous soit présenté le jour de la visite pastorale.

Art. 11. — Un double de cet inventaire doit être envoyé à l'Evêché, comme les autres registres de la paroisse, et soigneusement tenu à jour par le récolement qui sera fait lors de notre visite pastorale ou de celle de l'archiprêtre du canton.

Art. 12. — La Commission de contrôle est chargée de veiller à l'exécution de la présente Ordonnance, spécialement en ce qui regarde l'inventaire des objets ayant une valeur artistique ou archéologique.

On ne saurait contester la raison d'être et la sagesse de ces prescriptions, et il est à croire que l'exemple de Mgr du Vauroux sera suivi dans d'autres diocèses.

Un document contemporain sur la chute de Ninive

Jusqu'à ces derniers temps, on plaçait la date de la chute de Ninive vers 606-607 avant J.-C. Voir P. Dhorme,

O. P., *Les Ariens avant Cyrus*, dans *Conférences de saint Etienne*, 1910-1911, Paris, 1911, p. 94-103. La découverte d'une tablette cunéiforme fixe exactement la date de la chute de cette ville et oblige à modifier les nombreux travaux parus sur ce point important de l'histoire ancienne et de l'histoire biblique.

« Ce document, publié en 1923 par M. C. J. Gadd (*The fall of Nineveh*, Londres, British Museum, 1923), assyriologue, assistant au département des Antiquités assyriennes et égyptiennes du British Museum, est la *Nouvelle chronique babylonienne* de Nabopolassar pour les années 616-609. On y voit les Egyptiens marchant au secours de l'Assyrie contre Babylone dès 616. Un peu plus tard. Ninive, attaquée à la fois par les Mèdes, les Scythes (*Umman-Manda*) et les Babyloniens, est prise et ruinée en 612, cinq ou six ans plus tôt qu'on ne le croyait. Mais l'empire assyrien ne succombe qu'après la chute de la nouvelle Capitale, Harran (610), et la défaite du roi d'Assyrie Asourouballit par Nabopolassar en 609. Asourouballit avait succédé en 612 à Sinsariskoun. Cette importance découverte est présentée par le savant assyriologue dans un beau volume d'une exécution typographique parfaite, qui contient la photographie de la tablette, 6 planches de copie cunéiforme, la transcription et la traduction du texte avec notes, et une introduction qui met clairement sous les yeux la situation historique. » A. Condamin, dans *Recherches de Science religieuse*, février 1924, p. 67.

II. — Apologétique au jour le jour

Sur un « grand semeur évangélique »

Comme nous l'avons annoncé, Mgr Alexis Crosnier vient de publier sur le Bienheureux Grignion de Montfort un petit livre de propagande sur lequel il importe d'appeler l'attention du public catholique[1]. Ce livre n'est petit que par le volume. Ses 62 pages contiennent la substance et la moëlle d'un grand ouvrage, de ce grand ouvrage définitif que l'éminent biographe prépare et que

1. *Un grand semeur évangélique. Louis-Marie Grignion de Montfort*. Angers. Société française d'imprimerie et de publicité, 4, rue Garnier, 1 vol.: 1 franc.

nous attendons avec impatience. Celui qui sait tout abrège tout, disait à peu près Bossuet. Il n'y en a en tous cas que celui qui sait bien qui abrège bien. On le voit ici. Il faut dominer puissamment son sujet pour donner dans un mince opuscule, comme l'a fait Mgr Crosnier, avec un agrément qui ne fléchit pas un instant, tout l'essentiel d'une vie prodigieusement active et féconde. Le grand missionnaire breton dont les prédications enflammées à travers la Vendée préparèrent la génération de martyrs qui, par son sacrifice, valut à la France — M. de la Gorce l'a montré récemment — la paix religieuse et le rétablissement du culte, ce grand missionnaire revit tout entier dans les pages si pleines et si *neuves* qui Mgr Crosnier lui a consacrées. Il apparaît là vraiment en *chair* et en *esprit*. Le voici, par exemple, dans son pittoresque équipage de missionnaire ambulant : « Le beau et vaillant missionnaire, digne émule des Vincent Ferrier, des François Régis, des Le Nobletz et des Maunoir, dont il connaît et pratique les leçons ! Il passe d'un bourg à l'autre, heureux quand on le reçoit ; il travaille pendant quelques semaines, et il part, l'ouvrage achevé, pour une autre destination... Sans doute, son équipage est modeste, celui d'un vrai apôtre, celui d'un pauvre qui, avec ses compagnons, chemine toujours à pied. L'âne, ou le petit cheval, qui les suit, porte deux mannequins d'osier : dans l'un sont des volumes manuscrits, solidement reliés, de forme longue et peu large, très commodes, vénérables reliques que l'on salue aujourd'hui avec respect et émotion, plans de sermons qui ont aidé parfois la mémoire du missionnaire, cantiques dont la liste s'augmentait presque à chaque mission et qui étaient maniés et entonnés par les frères Mathurin, Nicolas, Jean, Louis ou Philippe ; l'autre, rempli par les outils et les matériaux que les bons frères employaient pour fabriquer les chapelets, les haires, cilices ou disciplines, qu'ils vendaient à la porte de l'église ou dans leur hôtel de la Providence, et qu'on appelait en souriant, *la boutique*, dont les maigres revenus servaient à la bonne marche de la mission. » (P. 40.)

Et voici maintenant le docteur, l'écrivain, le saint, mis à sa juste place dans l'histoire de la spiritualité : « Si Montfort dépend étroitement de l'école française, il a eu plus de succès, et de beaucoup, que ses initiateurs : ils

ne sont guère connus que d'une élite, « tandis que son traité à lui — il s'agit du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* — publié pour la première fois en 1842, a eu plus de trente éditions, dont la dernière, tirée à 10.000 exemplaires, a été enlevée en l'espace de deux ans... ». Le saint missionnaire a pu écrire, en toute humilité : « Je proteste hautement qu'ayant lu presque tous les livres qui traitent de la dévotion à la Mère de Dieu, je n'ai point connu ni appris de pratique envers la Sainte Vierge semblable à celle que je veux dire, qui exige d'une âme plus de sacrifices pour Dieu, qui la vide plus d'elle-même, et de son amour-propre, qui l'unisse plus parfaitement et plus facilement à Jésus-Christ. » Sans compter qu'il a prédit, non pas seulement le grand succès de son livre, en dépit des « bêtes frémissantes » qui l'envelopperont « dans les ténèbres et le silence d'un coffre », mais le rôle spécial de Marie, dans les derniers temps. » (P. 56.) Mgr Crosnier, en terminant son petit livre, nous dit : « Tel m'est apparu le prêtre breton « dévot esclave de Jésus en Marie », qui a marqué de son empreinte profonde tout l'ouest de la France, et dont la puissance d'intercession et de doctrine s'accroît, dans l'Eglise, de jour en jour. Tel, mais avec plus de détails, avec plus de raisons, de faits et de preuves à l'appui, je voudrais le montrer *bientôt* au grand public. » (P. 62.) Il n'est personne qui, ayant lu son alerte et substantiel opuscule, ne fasse le vœu dans son cœur que ce *bientôt* ait son sens le plus exact. L'esquisse parfaite qu'il vient de tracer nous fait vivement souhaiter le tableau définitif qu'il promet.

Convertie et mystique

Le succès qu'obtient le dernier livre de l'abbé Klein, *Madeleine Sémer convertie et mystique*[1] tient peut-être, pour une part, à ce qu'offre d'émouvant et de dramatique la vie de son héroïne, une vie toute récente et, pour ainsi dire, palpitante encore des préoccupations intellectuelles et morales d'aujourd'hui. Née en 1874, Madeleine Sémer est morte le 7 mai 1921, après avoir connu toutes les péripéties de la fortune, toutes les crises du

1. *Madeleine Sémer*, convertie et mystique, (1874-1921). *Une expérience religieuse*, par l'abbé Félix Klein, professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris. Un vol. in-8°. Prix : 10 francs. Chez Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris (VI^e^).

cœur et de l'intelligence, beaucoup de faiblesses aussi et encore plus de grandeurs, depuis le mariage purement civil et le divorce prononcé contre elle jusqu'à d'héroïques efforts pour retrouver Dieu et jusqu'aux sommets de la vie mystique. L'auteur a bien fait de choisir pour épigraphe la pensée de Pascal : *Misère de l'homme sans Dieu. Félicité de l'homme avec Dieu.* C'est tout le résumé de son livre et c'en est l'admirable enseignement.

Il importe, en effet, de le dire : le succès, ici, n'est pas dû qu'à l'exposé, si prenant soit-il, des épreuves et des luttes, que traverse victorieusement l'âme ardente de Madeleine. Il s'en faut que tout soit chez elle effet du sentiment ou de la volonté. A ses dons exceptionnels d'enthousiasme s'ajoute l'esprit le plus clair et le plus logique. Chaque raison qui s'offre à elle de revenir à Dieu, chaque difficulté qu'elle rencontre sur son chemin, elle les examine, les pèse, les discute, et c'est à très bon escient que, par exemple, après avoir suivi les fausses lumières d'un Nietsche, elle se laisse convaincre aux arguments solides de Mgr d'Hulst. Et les raisons qui l'ont convaincue elle-même, qu'elle a exposées dans son lumineux *Journal*, elle les expose de nouveau et avec plus de netteté, plus de vigueur encore, dans les lettres excellentes qu'elle écrit à son fils, alors sur le front, pour le conduire à la foi, à la prière, au baptême. C'est de l'apologétique vivante et qui répond aux besoins de milliers d'âmes à l'heure où nous sommes. Par ce qu'elle a écrit, non moins que par ses exemples, Madeleine Sémer éclairera nombre d'intelligences, elle ramènera à Dieu beaucoup de chercheurs hésitants, de volontés et de cœurs troublés ; à tous, comme à son propre fils, elle montrera où se trouve l'unique et nécessaire point d'appui de la vie humaine.

Une autre partie non moins instructive est celle qui nous raconte l'expérience mystique de Madeleine et nous permet de la suivre sur les voies très hautes qu'en récompense de son absolue générosité Dieu ouvre devant elle à la fin de sa rapide existence. On voit que l'auteur, pour comprendre et pour exposer cet itinéraire, a étudié aux sources les plus sûres ces difficiles questions, et que la clarté, l'apparente facilité de son langage n'exclut ni l'exactitude, ni la profondeur. Volontiers, pour conclure, nous ferions nôtre cette appréciation d'un vétéran autorisé de la presse catholique, M. Eugène Tavernier (*Libre*

Parole du 1er juin) : « Personne ne sera surpris qu'un écrivain si distingué se soit supérieurement acquitté d'une tâche souvent très difficile. Mais ici, on admire surtout le continuel accord, dans l'élégance littéraire, du scrupule doctrinal et de l'analyse biographique, pathétique maintes fois ».

Revue des Revues

Revues françaises

Revue biblique, 1er janvier 1924. — P. Dhorme, *Les nouvelles tablettes d'El-Amarna*. Cette étude historique, géographique et linguistique de six nouvelles lettres provenant d'El-Amarna, en Egypte, et entrées au Louvre en 1918, est une contribution importante à l'histoire du pays de Canaan dans la première moitié du XIVe siècle avant notre ère. Un tiers de l'article est consacré à une tablette de Sargon l'Ancien, probablement vers 2850 avant Jésus-Christ. — A. van Hoonacker, *La succession chronologique Néhémie-Esdras*. L'auteur continue (*Rev. biblique*, octobre 1923) et achève la discussion des données nouvelles alléguées par le P. Kugler en faveur de la succession Esdras-Néhémie et reste fidèle à sa thèse de la succession Néhémie-Esdras. — R. Devreesse. *La Chaîne sur les psaumes de Daniele Barbaro*. Cette Chaîne date de 1569 et a pour base un original grec perdu. — J.-A. Jaussen, *Le publicain dans la tradition arabe*. — D. Laferrière, *La faille du Jourrdain et le fossé syro-africain*. — P. Dhorme, *Palmyre dans les textes assyriens*.

Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse. Janvier-février 1924. — G. Breton, *A propos de la conversion de Lacordaire*. Récit attachant de la vie de Lacordaire au collège où il perd la foi, comme la plupart des jeunes gens des écoles, sous l'Empire et la Restauration, de ses études de droit à Dijon, de sa conversion, à Paris. « On ne m'a pas parlé quatre fois de religion. J'ai trouvé la foi dans mon âme plutôt comme un souvenir que comme un don nouveau, comme une conséquence de principes entièrement acquis que comme une création nouvelle de ma pensée. Je me rappelle avoir lu un soir l'évangile de saint Matthieu et d'avoir pleuré : quand on pleure, on croit bientôt ». Il est converti, mais sur la cause et la nature de sa conversion, la note est toujours la même dans ses écrits : il ne sait pas comment cela s'est fait. — A. Degert, *Le serment des évêques lors de leur consécration, en France*. — F.

Cavallera, *Le décret du Concile de Trente sur la Pénitence et l'Extrême-Onction* (suite).

L'Ami du Clergé (janvier-mars 1924). — (3 janv.) Sainte Thérèse présente-t-elle les *grâces mystiques* comme accessibles à toute âme de bonne volonté (p. 1-7). *Les âmes du purgatoire* peuvent-elles prier pour nous? (p. 9-11). — (10 janv.). *Le pardon des injures* (p. 17-21. — (24 janv.) *Un Père de jeunesse* (p. 49-57) : d'après la vie de J. Timon-David, par le Chanoine Lecigne. — (31 janv.), *Chronique théologique* (Quelques controverses récentes : essence et existence; justice originelle et grâce sanctifiante; adultes d'âge mais non de raison et de conscience, p. 65-78). — (14 fév.), Honoraires des *messes de binage* (p. 102-104). — (21 fév.), *L'Eglise missionnaire :* dans les glaces polaires (p. 113-121 : d'après les ouvrages récents du P. Duchaussois, et de Mgr Grouard). — (28 fév.), D'un prétendu privilège de réciter le bréviaire mentalement (p. 129-135). Les *mariages mixtes* (p. 135-139). — (13 mars), La *valeur probante du martyre* (p. 161-167). — (20 mars), *Bulletin d'Ecriture Sainte* (Le problème de la composition de l'Evangile selon S. Matthieu, p. 177-182).

Etudes (janvier-mars 1924). — L. Jalabert, *Le cinéma éducateur* (5 et 20 janvier, 5 février) ; L. Roure, *Occultisme, Spiritisme, Théosophie* (20 janv. et 20 mars) ; P. Dudon, *Un témoin du renouveau catholique vers* 1840 [Albéric de Blanche-Raffin] : pages extraites d'un volume à paraître chez Beauchesne (20 janv.) ; J. Huby, *Peintre et moine* [dom Verkade] : les étapes de sa conversion, d'après *Le Tourment de Dieu* (5 février) ; M. Vaussard, *Notes sur le mouvement littéraire de la nouvelle Italie* (5 et 20 mars) ; L. de Mondadon, *La formation littéraire de Louis Veuillot* (20 mars) ; J. Boubée, *Le mouvement religieux hors de France* (Angleterre, 20 janv. ; Nicaragua, 20 fév. ; Espagne, 20 mars). Bulletins : des Missions (A. Brou, 5 janvier) ; de littérature spirituelle (P. Doncœur, 25 janv.) ; d'histoire religieuse chez les protestants (P. Dudon, 5 et 20 fév.). — Chroniques : du mouvement religieux (J. de la Brière, 5 janv., 5 fév., 5 mars) ; des lettres (L. de Mondadon, 20 janv., 20 mars) ; dramatique (R. Salomé, 5 fév.).

Revue d'histoire ecclésiastique, octobre 1923. — J. Lebreton, *Le désaccord de la foi populaire et de la théologie savante dans l'Eglise chrétienne du* III^e^ *siècle* (à suivre). — F. Cabrol, *Les écrits liturgiques d'Alcuin.* — L. Van Der Essen, *Hucbald de Saint-Amand* (c. 840-930) *et sa place dans le mouvement hagiographique médiéval* (suite et fin).

Janvier 1924. — J. Lebreton, *Le désaccord de la foi populaire et de la théologie savante dans l'Eglise chrétienne des trois premiers siècles.* Suite et fin d'une étude importante pré-

sentée sous forme plus succincte au Congrès des Sciences historiques de Bruxelles. Le savant auteur montre les divers courants doctrinaux qui existèrent dans l'Eglise au cours des trois premiers siècles. — René Draguet, *Un commentaire grec arien sur Job*. Un commentaire grec du livre de Job que trois manuscrits tardifs attribuaient à Origène et que beaucoup, à la suite de Usener, croyaient être de Julien, évêque monophysite d'Halicarnasse, serait l'œuvre d'un arien inconnu du quatrième siècle. — E. Tobac. *Faut-il admettre une visite et une lettre de saint Paul aux Corinthiens entre les deux épîtres canoniques?* « S'il est permis de dire avec le Dr Golla que ni la visite ni la lettre ne sont suffisamment démontrées, et que tous les indices relevés sont susceptibles d'une autre interprétation, il n'en reste pas moins qu'ils font une grande impression par leur nombre et leur concordance ».

Recherches de Science religieuse, février 1924. — J. Lebreton, *La prière dans l'Eglise primitive* (premier article) : Caractère de la prière chrétienne, Dieu le Père dans la prière chrétienne. — G. Bardy, *Saint Justin et la Philosophie stoïcienne* (deuxième article). « On sent en lisant les dernières pages sorties de la plume de saint Justin que le stoïcisme ne l'a pas conquis. Il en parle avec respect plus qu'avec sympathie... Il voudrait bien pouvoir (le) louer sans réserve; son amour pour la vérité chrétienne l'en empêche, et c'est en définitive une condamnation qu'il porte contre cette théorie sans consolation et sans espérance ». — X. M. Le Bachelet, Le *décret d'Aquaviva sur la grâce efficace* (premier article). — A. d'Alès, *Note pour le texte de saint Athanase*. — A. Condamin, *Bulletin des religions babylonienne et assyrienne*. — J. Huby, *Bulletin d'exégèse du Nouveau Testament. Autour de la question synoptique*.

Revue de Métaphysique et Morale, 1923. — Le N° 2 (avril-juin) est consacré à Pascal. — Ch. Blondel, *Le jansénisme et l'anti-jansénisme de Pascal;* J. Chevalier, *La méthode de connaître d'après Pascal*. — Rauh, *La philosophie de Pascal;* L. Brunschvigg, *La solitude de Pascal*. — N° 4 (octobre-décembre). — Gentile, *Art et Religion;* O. Hamelein, *La morale d'Aristote*.

Revue des Sciences religieuses. — Janvier 1924. — G. Bardy, *L'édit d'Agrippinus*. — E. Baudin. *L'originalité philosophique de Pascal*. — Il faut en philosophie, en morale, en théologie, pratiquer les anciens, en vertu du principe qui autorise à les négliger en science : ce principe étant la nécessité de prendre pour point de départ l'apport du passé. Et M. Baudin note les conséquences que son ignorance quasi-systématique de l'antiquité eut pour Pascal. Elle lui fit une nécessité de pratiquer plus que les devanciers l'invention et la création personnelles...

En le détournant des livres, elle le tourna vers la vie qui devint ainsi pour lui l'aliment et l'excitant normal de sa pensée... Enfin elle le livra sans contrepoids suffisant à l'influence des modernes, à celle de son entourage surtout : et il y avait de ce côté des dangers certains dont tout son génie ne réussit pas à le sauver.

Revue Thomiste (juillet-décembre 1923). — A. GARDEIL, O. P., *L'habitation de Dieu en nous et la structure interne de l'âme.* — Il existe au sein de l'âme une union objective entre l'âme intelligible et l'âme racine de l'intelligence, mais cette union dans notre état actuel demeure virtuelle. De même, du fait de la grâce, dans le tréfonds de l'âme sainte, il y a union objective entre le Dieu substantiel, présent dans l'âme, racine de l'âme, et l'âme intellectuelle, capable par la grâce de le connaître tel qu'il est en lui-même. Dans ce fonds, tout est également virtuel mais tout néanmoins est préparé pour l'union de la connaissance et de l'amour mystiques, et pour l'éclosion du face à face de la vie bienheureuse. Ainsi l'exemple de l'âme humaine nous permet de mieux comprendre la structure de l'état de grâce et l'habitation de Dieu en nous. — W.-R. THOMPSON, *L'unité de l'être vivant et la subsomption des formes.* L'auteur défend la thèse de l'unité de forme substantielle.

Janvier-février 1924. — ED. HUGON, O. P., *Les principes chrétiens sur lesquels doit reposer la véritable Société des Nations.* — REG. GARRIGOU-LAGRANGE, *Dans quel ordre proposer les sciences philosophiques.* Le R. P. propose de revenir à l'ordre traditionnel : Logique, Philosophie naturelle, Métaphysique. — CH. JOURNET, *Les maladies des sens internes.*

Le Correspondant (janvier-mars 1924). — J. DE PANGE, *L'avenir de l'école en Alsace et en Lorraine* (25 janv.) ; MGR BAUDRILLART, *Une visite au Chili en* 1922 (10 fév., 25 fév., 10 mars) ; MAX TURMANN, *Les idées et les faits sociaux* (25 fév.) ; DE LANZAC DE LABORIE, *Trois siècles de notre histoire* (1515-1800), n° du 10 mars : Mgr SAGOT DU VAUROUX, *Paix religieuse, paix sociale* (25 mars). On lira ce bel article.

« Qu'on mette de côté ces illusions si faciles aux esprits superficiels, qu'on se place simplement, je le répète, en présence des faits, il sera nécessaire de conclure qu'à l'heure où nous sommes, les idées les plus justes, les projets les plus utiles, les tentatives les plus courageuses ne se suffisent pas à eux-mêmes. Il leur faut un appui, une aide, des secours qu'aucune doctrine philosophique ou sociale, aucune puissance matérielle ou morale ne peut leur fournir. L'Eglise catholique seule en possède le privilège et le secret.

Qu'on nous donne la liberté sans la mesurer avec une parcimonie soupçonneuse. Nous ne devrions plus être traités avec

défiance, nous, notre clergé, nos religieux et nos religieuses, nos écoles et nos œuvres. La situation, quoique améliorée depuis la grande guerre, ne satisfait pas encore nos légitimes espérances. Ennemis de toute agitation dangereuse, nous ne demandons que le fait d'une indépendance nécessaire à notre vie. Vienne enfin le jour où la France comprendra qu'elle ne peut, ni sans injustice, ni sans péril, repousser l'aide de la religion catholique, la paix religieuse, fruit de la reconnaissance loyale de nos droits, sera la meilleure garantie de la paix sociale ».

— M. DE LANZAC DE LABORIE (25 mars) dans l'article *Monseigneur Augouard et la France au Congo*, rend « un trop bref », mais juste hommage à ce vaillant missionnaire, à ce « pionnier de la colonisation française en Afrique équatoriale ».

Chronique sociale de France (février 1924). — M. GONIN, *L'influence des idées et des mœurs païennes sur la désorganisation familiale*. — M. ANGLADE, *L'Union des Associations agricoles du Plateau Central*.

Messager du Cœur de Jésus (février 1924). — HENRI LALANDE, *Une âme prédestinée :* AUGUSTE BODIN (Très édifiante notice sur un jeune homme du patronage d'Ivry-Centre (1902-1922). Première communion à 15 ans, et tout de suite vie intérieure profonde, et désir d'apostolat. Il meurt comme un saint à Lourdes, en 1922. Cette notice, tirée à part, est en vente (1 fr. 75) aux bureaux du *Messager*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Petite correspondance

Q. — *Pouvez-vous me donner l'adresse des* Etudes *de* Dom MAGER, *signalées dans* Revue Apologétique (tome XXXIII, n° 375, 15 décembre 1921, page 352, note 1), *par le* P. BAINVEL *dans un article* Etat actuel des Etudes mystiques. *Il les cite sans donner le ou les titres, ni les éditeurs.*

Nous lisons la revue en commun et ceci intéresse un de nos confrères...

R. — Les études de dom Mager auxquelles le P. Bainvel fait allusion dans cette note ont paru dans *Benediktinische Monatschrift* (abbaye de Beuron), en 1919 et 1920 (Zur Wesenbestimmung der Mystik: Alte und Neue in der Mystik; Zur Stufenfrage in der Mystik; Verinnerlichung des religiösen Lebens) et dans *Pastor Bonus* (Trêves) en 1920, p. 143-149 (Aus der mystischen Litteratur der Gegenwart). Vous trouverez un résumé de ce dernier article dans la *Revue d'ascétique et de mystique*, janvier 1921, p. 96.

F. C.

Q. — Atlas de géographie biblique. — *On demande pour des séminaristes un Atlas de géographie biblique.*

R. — Voir ce qui a été dit le 15 nov. 1921 (*Rev. Ap.*, t. XXXIII, p. 249) sur L.-Cl. Fillion, *Atlas géographique de la Bible;* M. Hagen, *Atlas biblicus;* H. Guthe, *Bibelatlas.*

L'ouvrage de A. Grammatica, *Atlas Geographiae biblicae, addita brevi notitia regionum et locorum*, éditio minor (Bergame (Italie), 1921, Istituto italiano di Arti Grafiche, 26 francs (prix en 1921) convient à des séminaristes.

Q. — L'Evangile étudie en vue de la prédication. *Un prêtre veut prendre le texte de l'Evangile comme base de ses instructions dominicales et demande quels ouvrages il consultera avec fruit?*

R. — Vous avez raison : prêchons l'évangile qui a converti le monde et pourra le régénérer.

Mettez à la base une étude scientifique du sens littéral et pour cela consultez Maldonat (en latin), Fillion, Knabenbauer (en latin), Lagrange, si souvent mentionnés dans cette Revue.

Les ouvrages spéciaux ne manquent pas. Voici une liste qui n'a pas la prétention d'être complète : Bossuet, *Méditations sur l'Evangile*, remarquable; Dehaut, *l'Evangile expliqué, défendu, médité*, 2e édit.. 1868, souvent réédité, une nouvelle édition a été revue, corrigée et mise à jour par M. Lesêtre, 4 in-8, Lethielleux, rue Cassette, Paris 6e, prix : 36 fr.; Gondal, *Pour mes homélies des dimanches et des fêtes, textes évangéliques, indications exégétiques, inspirations oratoires*, 2 in-8, Lethielleux, 20 fr.: Schouppe, *Evangiles des dimanches et fêtes*, 2 in-12, Beauchesne, rue de Rennes, Paris 6e, 16 fr.; Mgr Landrieux, *Courtes gloses sur les Evangiles du dimanche*, in-8, Beauchesne, 8 fr.; Baudot, S. J., *Les* « Evangéliques » *du dimanche, Manuel homilétique d'Evangile*, Lille-Paris, Desclée, de Brouwer, 1923, in-18, 707 p., 7 fr. 50. Recommandé par les *Etudes* du 5 octobre 1923.

Q. — Les psaumes dans la liturgie romaine. *On demande une liste d'ouvrages sur cette question.*

R. — Voyez le P. Emmanuel, *Nouvel essai sur les psaumes étudiés au triple point de vue de la lettre, de l'esprit et des applications liturgiques*, 1869, ouvrage incomplet et sans doute difficile à trouver.

Dr Maurus Wolter, O. S. B., *Psallite sapienter; Erklaerung der Ssalmen im Geiste des betrachtenden Gebets und der Liturgie*, 4 forts volumes in-8, le 4e a pour objet les psaumes CI-CXX, je ne saurais dire si le 5e a paru. Herder, Fribourg-en-B., 1876, 1878, 1883. Exposé très abondant, peut-être trop abondant. Avouerai-je qu'il m'a découragé?

Dr Valentin Thalhofer, *Erklaerung der Psalmen und der im roemischen Brevier vorkommenden biblischen Cantica, mit besonderer Rücksicht auf deren liturgischen Gebrauch*, 8e édi-

tion améliorée par Dr Franz Wutz, in-8, VIII-896 p., Regensburg, Manz, 1914, ouvrage catholique comme tous ceux qui sont cités dans cette note. Le commentaire littéral solide et approfondi est suivi de notes liturgiques.

Le P. Calès, S. J., a étudié en 1923 dans les *Recherches de Science religieuse* les psaumes des fils de Coré et a complété le commentaire littéral par des réflexions se référant à la piété et à la liturgie. Malheureusement, ce n'est qu'une minime partie du psautier.

H. Pérennès, *Les Psaumes dans la liturgie romaine*, in-8, 112 p., Lille, Desclée, de Brouwer, 41, rue du Metz, ou bien Quimper, librairie Quivarch, 52, rue Kéréon, 1923. Prix. 5 fr. Cet ouvrage est un complément à l'étude du sens littéral qui a paru en 1922 (*Les Psaumes traduits et commentés*) et dont il a été parlé avec faveur dans cette Revue. L'auteur prend les psaumes les uns après les autres et sous une forme sobre et concise dit l'essentiel sur leur usage liturgique dans le Bréviaire, le Missel, le Rituel et le Pontifical. Inutile maintenant de recourir à des auteurs étrangers que beaucoup ne peuvent lire. On regrettera peut-être l'exposé un peu sec, mais nous avons besoin d'idées et non de littérature qui aurait grossi le volume et aurait augmenté le prix.

Bibliographie

P. V. Delaporte, S. J., *Les trente sous de Vincent de Paul* (idylle dramatique, un acte, en vers), 5e éd., 1 fr. 50; *La Revanche de Jeanne d'Arc* (drame historique en quatre actes, en vers), 7e éd., 2 fr. 50; *Récits et légendes* (trois séries), 5 fr. chaque série. Paris, Téqui, 1923. — Rien de plus varié que ces recueils de poésies tour à tour graves, émues, franchement joviales, gracieuses, dramatiques, et spirituelles à la française.

Henri Bibert, *Eugène Gilbert « roi des ailes »*, sa vie, ses exploits, ses évasions, sa mort, Paris, Téqui, 1923, in-8° de 180 p., 6 fr. — Biographie du célèbre aviateur (originaire de Riom) mort victime d'un accident d'aérodrome le 17 mai 1918.

Chanoine Verdunoy, *Pasteur* (1822-1895), in-16 de 160 p., Dijon, Publications « Lumen », 15, rue Bossuet, franco 2 fr. — Livre court, clair et plein de choses. Il renferme tout l'essentiel de la vie et de l'œuvre de Pasteur.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

Paul de Samosate et Origène

Dans sa dernière chronique d'histoire des origines chrétiennes, M. Bardy se plaignait du petit nombre d'ouvrages dont il avait à rendre compte : les temps sont durs pour les auteurs, écrivait-il, durs pour les éditeurs, durs aussi pour les chroniqueurs, « qui doivent périodiquement rendre compte des derniers travaux parus, et qui se battent les flancs devant des rayons vides ». Les rayons, pourrait-on répondre, sont mieux garnis qu'ils ne le paraissent ; mais la modestie du chroniqueur l'empêche de parler de deux des meilleurs livres qui, pendant ces derniers mois, aient été consacrés à l'histoire des origines chrétiennes. La direction de la *Revue* me prie de combler cette lacune ; je suis trop heureux de le faire.

Le 12 janvier dernier, j'applaudissais en Sorbonne, à la brillante soutenance que couronnait la mention « très honorable ». Depuis lors, j'ai eu le plaisir de lire et de relire les deux thèses présentées à la Faculté : l'*Etude historique sur Paul de Samosate ;* les *Recherches sur l'histoire du texte et des versions latines du De Principiis d'Origène*[1]. Consacrées à des questions difficiles et importantes, ces deux œuvres ont été mûries par un long travail, le jury y a justement reconnu des œuvres définitives.

Parmi les anciens hérétiques, bien peu ont laissé un nom aussi fameux que Paul de Samosate ; bien peu sont aussi mal connus. Depuis Arius et Nestorius jusqu'aux disciples de Michel Servet et aux Unitariens, tous les hérétiques qui ont menacé ou nié la divinité du Christ

1. *Paul de Samosate. Etude historique,* par Gustave Bardy, Professeur suppléant aux Facultés catholiques de Lille. XII-581 p. in-8°. Louvain, *Spicilegium Lovaniense,* et Paris, Champion, 1923, prix : 30 fr. *Recherches sur l'Histoire du texte et des versions latines du De Principiis d'Origène,* par Gustave Bardy. Paris, Champion, XII-218 p. in-8°.

ont été accusés par leurs adversaires d'être les disciples du Samosatéen, et quelques-uns s'en sont fait gloire ; mais pour tous, amis ou ennemis, le vieil hérésiarque n'était plus qu'une figure légendaire. Quand on essaie aujourd'hui d'en fixer les traits, on peut, grâce à Eusèbe, saisir quelque chose de sa physionomie morale, son orgueil, son faste, ses vices ; sa doctrine est beaucoup plus mal connue ; aventurier, homme d'affaires, politicien, Paul ne fut sans doute qu'un théologien médiocre ; il ne semble pas avoir rien écrit ; sa doctrine ne nous est authentiquement connue que par quelques fragments de la discussion qui mit aux prises, devant les Pères du concile d'Antioche, le prêtre Malchion et l'évêque hérétique. Et pourtant, cette doctrine, si peu originale qu'elle apparaisse, est utile à connaître : elle révèle quelques-uns des dangers qui, cinquante ans avant Nicée, menaçaient le dogme de la Trinité et le dogme christologique. Aussi le grand effort tenté par M. Bardy sera salué avec reconnaissance par tous les théologiens ; la rapide esquisse qu'ils trouveront ici les invitera, nous l'espérons, à lire eux-mêmes cet ouvrage. Au reste, la lecture en est aisée : les lecteurs de la *Revue* y retrouveront les qualités qu'ils goûtent chez leur chroniqueur et, avant tout, cette parfaite lucidité d'exposition qui déploie devant eux, au grand jour, les questions les plus obscures ; cette lumière, sans doute, ne fait pas revivre les documents disparus ; elle en fait clairement apparaître les lacunes et, en même temps, elle rend les fragments que nous possédons encore aisés à lire et, autant qu'il se peut, aisés à comprendre[1].

L'église d'Antioche, qui eut le malheur d'avoir, pen-

1. A cette clarté recherchée avant tout, M. Bardy, il faut l'avouer, a sacrifié quelque peu la concision ; il ne craint pas les redites et des critiques trouveraient dans son livre plus d'un doublet : par exemple, le même passage de Tillemont accompagné, à peu près, du même commentaire, p. 193-194 et 402-403 ; même remarque pour un texte de saint Cyprien relatif à Dèce : p. 177 et 290. La critique des fragments, amorcée au premier livre, p. 4-18, est reprise au troisième, p. 305-360. L'auteur ressemble un peu à ces éditeurs de textes liturgiques qui, pour éviter aux lecteurs toute recherche et toute perte de temps, ne craignent pas de répéter plus d'une fois la même antienne ; les lecteurs auraient mauvaise grâce à s'en plaindre.

dant une dizaine d'années (260-268), Paul de Samosate pour évêque, était, on le sait, un des principaux foyers du christianisme : c'est là que les disciples avaient, pour la première fois, été appelés chrétiens ; c'est de là que saint Paul et saint Barnabé étaient partis en mission ; saint Pierre y était venu aussi et y avait séjourné. Au début du second siècle, l'illustre martyr saint Ignace jetait un nouvel éclat sur cette église. Malgré ses origines glorieuses et son développement rapide, la chrétienté d'Antioche ne joue pas, au second siècle et au troisième, un rôle comparable à celui de Rome ou d'Alexandrie. Au quatrième siècle, l'école d'Antioche aura une influence, sinon toujours bienfaisante, du moins fort étendue et durable. A l'époque que nous étudions, cette école n'existe pas encore : saint Ignace, dont la doctrine est si lumineuse et si ferme, représente surtout la tradition d'Asie ; saint Théophile est un apologiste plutôt qu'un théologien. Paul, qui d'ailleurs n'est pas originaire d'Antioche, mais de Samosate en Commagène, apparaît dans cette église, non pour se réclamer de la tradition qu'il y trouve, mais au contraire pour prétendre la réformer.

Cet intrigant audacieux parvint à l'épiscopat à la faveur des circonstances tragiques que traversait la ville et l'église d'Antioche. En 260, l'empereur Valérien était tombé aux mains des Perses ; son armée, vaincue et débandée, laissait la frontière ouverte ; Antioche, Tarse, Césarée de Cappadoce furent prises, pillées et brûlées ; l'évêque d'Antioche, Démétrianus, fut déporté avec un grand nombre de ses chrétiens. L'empire romain, vaincu par les Perses, était encore affaibli par la compétition de Gallien et de Macrien. Profitant de ces troubles, le prince de Palmyre prit le titre de roi et se posa en lieutenant de Gallien contre Sapor et aussi contre Macrien ; il battit Sapor devant Ctésiphon ; il prit la ville d'Emèse et y tua Quietus, second fils de Macrien. Ces succès furent l'origine de l'empire palmyréen, empire brillant, mais éphémère. En 267, le roi Odeinath était assassiné ; sa femme Zénobie conserva le pouvoir comme tutrice de son fils Vaballath ;

elle étendit son empire sur l'Égypte et l'Anatolie, jusqu'à Alexandrie, d'un côté, jusqu'à Chalcédoine de l'autre ; mais cette brillante fortune était fragile : à la fin de 271, l'Égypte était reconquise par Probus, et en 272 l'empereur Aurélien entrait en vainqueur à Palmyre, pardonnait à Zénobie et à son fils, mais faisait mettre à mort ses conseillers, dont le rhéteur Longin.

L'épiscopat de Paul de Samosate apparaît comme un épisode de cette aventure palmyréenne : en face de la population hellénique, favorable aux Romains et soutenue par eux, le Samosatéen était le représentant de la population syriaque, nombreuse à Antioche, prépondérante dans les campagnes environnantes ; les triomphes des Palmyréens avaient exalté la confiance des Syriens, leurs compatriotes, et volontiers ceux-ci voyaient à leur tête non un Grec, comme avait été Démétrianus, mais un homme de Commagène, Paul de Samosate ; et la reine Zénobie, dont l'immense ambition était servie par une politique très souple, était heureuse d'avoir pour la représenter à Antioche un évêque, qui pût mettre à son service tout le prestige de sa charge et qui, d'ailleurs, compromis par son inconduite et son hérésie, eût besoin de l'appui de Palmyre pour se maintenir sur son siège.

Tout cela n'est que le cadre de cette histoire ; le personnage qu'on aperçoit au centre du tableau est digne de ses comparses et de ses protecteurs : Eusèbe nous a conservé un fragment de la lettre synodale portant condamnation de Paul ; étrange évêque à la vérité que celui qui nous est représenté là : né et élevé dans la misère, il s'est fait par ses vols et ses concussions une fortune dont il triomphe insolemment ; il est évêque, mais il est en même temps magistrat, « ducénaire » ; on le voit s'avancer, « escorté de gardes qui le précèdent et qui le suivent en grand nombre ; à l'église, il siège sur un trône élevé... » ; il frappe des mains sur sa cuisse et des pieds sur son tribunal. Ceux qui ne le louent pas et qui n'agitent pas leurs mouchoirs, comme dans les théâtres, qui ne poussent pas de cris, qui ne se lèvent pas, ainsi que font ceux de son parti, hommes

et mégères... il les reprend et leur fait des reproches. ...Il se vante lui-même avec emphase, non comme un évêque, mais comme un sophiste et un charlatan. Quant aux chants en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, il les a fait cesser comme trop modernes et écrits par des hommes trop modernes; mais, en son honneur et en pleine église, le grand jour de Pâques, il a fait chanter des femmes qu'on aurait horreur d'entendre... Il ne veut pas confesser avec nous que le Fils de Dieu soit venu du ciel... mais ceux qui chantent en son honneur et font son éloge dans le peuple disent que leur maître impie est un ange venu du ciel... Quant à ses femmes admises à vivre avec lui, comme les appellent les gens d'Antioche, et à celles des prêtres et des diacres qui l'entourent, il cache avec eux cela et d'autres fautes qui sont incurables... afin qu'il ait les coupables dans la main... »[1]

Plus grave encore que le scandale de ses mœurs est la perversion de sa doctrine: les évêques qui ont déposé Paul ont expressément marqué que le motif décisif de leur sentence a été l'hérésie plus encore que l'inconduite: après avoir rappelé ses désordres, ils ajoutent: « De tout cela, on pourrait demander raison à un homme qui aurait le sens catholique et serait compté parmi nous; pour lui, qui raille le mystère et se glorifie de l'infâme hérésie d'Artémas, nous pensons qu'il ne faut en rien lui demander compte de sa conduite ». Après avoir rappelé ce texte, M. Bardy ajoute (p. 227): « Cette conclusion est extrêmement importante, en ce qu'elle nous permet d'apprécier la conduite des évêques réunis au concile. Quels que puissent être les motifs de leur rancune contre Paul, ce ne sont pas ces motifs humains qui dictent leur décision: ils savent qu'on ne doit pas déposer un évêque à la légère; mais aussi que de toutes les fautes dont un chef d'église peut se rendre coupable, la plus grave, la seule à laquelle on ne pardonne pas est l'hérésie ».

Et il ne fut pas aisé de convaincre d'hérésie ce dis-

1. *H.E.*, VII, 30. Trad. Grapin.

puteur habile et retors : il y fallut deux conciles, peut-être trois[1]. Enfin, il se trouva un prêtre d'Antioche, nommé Malchion, qui sut, par son argumentation pressante, acculer Paul aux négations décisives. Cette discussion avait été notée par des tachygraphes ; quelques fragments du procès verbal subsistent encore ; c'est par eux surtout que l'on peut saisir l'hérésie du Samosatéen (p. 305 sqq.) : il s'attaque à la Trinité, et efface toute distinction entre les personnes divines (p. 364) ; il s'attaque au Christ, nie sa divinité, et ne veut voir en lui qu'un homme, né d'une vierge sans doute, mais d'ailleurs semblable aux autres hommes et ne l'emportant sur eux que par une vertu plus haute, par une participation plus grande à la grâce (p. 370 sqq.).

Cette doctrine pouvait séduire ceux qu'effrayait le dogme chrétien, et ils étaient nombreux parmi ces populations syriennes où les Juifs étaient si puissants, où les païens réunissaient tous les dieux inférieurs autour d'un dieu souverain, vaguement conçu, le *Jupiter summus exsuperantissimus* (p. 172). Le christianisme de Paul de Samosate se prêtait à ce syncrétisme de l'époque. Aux hommes de tous les temps il se recommandait par son rationalisme ; à tous ceux que le mystère déconcerte il ouvre son église banale, il présente son Christ déchu ; tous les siècles connaîtront cette tentation[2], et ce n'est pas à tort que les Unitariens et les Sociniens se réclameront de Paul de Samosate.

1. La plupart des historiens, s'appuyant sur *H.E.*, VII, 30, 4-5, admettent trois conciles : Firmilien vint deux fois à Antioche ; deux fois il fut trompé par Paul ; il dut reprendre une troisième fois le chemin d'Antioche ; il mourut en chemin, à Tarse. M. Bardy n'admet que deux conciles ; il explique le troisième voyage de Firmilien en supposant que l'évêque s'était absenté au cours du second concile et s'apprêtait à revenir quand il mourut (p. 215) ; cela suppose à la réunion conciliaire une durée bien longue. Mais il faut reconnaître d'ailleurs que rien, dans les fragments que nous possédons de la lettre synodale, n'indique la réunion antérieure de deux conciles.

2. Un siècle plus tard, saint Augustin, avant de parvenir à la foi devait adhérer quelque temps à ce christianisme amoindri : « Je tenais le Christ pour un homme d'une sagesse éminente et qui n'avait pas son égal, surtout parce que ce maître, né miraculeusement d'une vierge, semblait avoir reçu de Dieu une autorité exceptionnelle pour nous apprendre par son exemple à mépriser les avantages temporels et à poursuivre l'immortalité. Mais quel était le

Mais toujours aussi l'Eglise repoussera de toute son énergie cette doctrine mortelle; c'est ce qui apparut alors à Antioche, et c'est ce qui fait le grand intérêt de cette histoire: « Peu d'hérésies, écrit justement M. Bardy (p. 515), ont été aussi dangereuses pour le christianisme que celle de Paul de Samosate. Si sa tentative a échoué, c'est que le sens chrétien a vu tout de suite le péril[1]; c'est que d'instinct, les communautés fidèles se sont unies contre l'hérétique; mais cette tentative, plus encore que celle d'Arius une soixantaine d'années plus tard, visait à ruiner de fond en comble l'ensemble des dogmes chrétiens ».

Nous nous sommes laissé retenir, peut-être trop longtemps, par l'intérêt de ce beau livre et des luttes qu'il nous rappelle; et maintenant, il nous faut passer rapidement sur la seconde thèse; nous le regrettons, car elle aussi mérite une longue étude.

Le livre d'Origène sur les principes, c'est-à-dire sur les articles fondamentaux de la doctrine chrétienne, est le premier essai de somme théologique qui ait été tenté par un chrétien; c'est une œuvre de jeunesse[2], où le

mystère du Verbe fait chair, je ne pouvais même pas le soupçonner » (*Confessions*, VII, 19). Il est inutile d'ajouter que ce rationalisme, auquel adhéra un instant Augustin, ne dépendait pas de celui de Paul de Samosate.

1. Un peu plus bas (p. 516), M. Bardy remarque très justement que ce qui permit à Paul de résister quelque temps à la sentence conciliaire, ce fut son pouvoir dans l'Etat, et non son influence dans l'Eglise : « Le Samosatéen est l'homme lige d'Odeinath et de Zénobie. Son épiscopat coïncide avec leur pouvoir. Aussi longtemps que subsiste leur empire, nul ne peut rien contre lui, et les excommunications les plus solennelles des conciles restent sans effet. Mais il tombe lorsque s'écroule l'éphémère état qu'avaient créé les souverains de Tadmor, en profitant de l'affaiblissement momentané de Rome. Le synchronisme est saisissant, et l'on ne peut s'empêcher de voir en Paul de Samosate l'instrument d'une politique orientale et antiromaine ». Cette conclusion rend beaucoup mieux compte des faits que le jugement de Mosheim rapporté p. 279, n. 1 : d'après cet historien, la population chrétienne d'Antioche serait restée, dans sa majorité, fidèle à l'évêque déposé, pour protester contre le jugement conciliaire qu'elle aurait regardé comme une usurpation sur ses droits.

2. Le *De principiis* a été certainement écrit à Alexandrie, et par conséquent au plus tard en 230; plusieurs historiens le rapportent, en effet, aux environs de l'an 230, d'autres aux années qui ont précédé, et la plupart entre 218 et 230; M. Bardy remonte plus haut encore, jusqu'à la période 212-218: « Ce n'est pas entre 40 et

chef du Didascalée exposait les principes de son enseignement et se révélait lui-même tout entier, penseur hardi, sincère, profondément dévoué à l'Eglise, mais trop sensible à l'attrait des spéculations brillantes.

L'œuvre eut le sort de l'homme : elle trouva chez des disciples enthousiastes un engouement qui effrayait le maître lui-même ; chez d'autres, une haine acharnée et injuste[1]. Du vivant d'Origène, l'amitié et la haine s'agitèrent passionnément autour de lui ; après sa mort, ce fut bien pire ; des œuvres frappées par tant de condamnations, des fragments seuls subsistèrent. Le *De principiis*, qui était le livre le plus hardi d'Origène, fut aussi le plus directement visé ; ce que nous en possédons ne nous est parvenu que dans une traduction latine, due à Rubin, et dans quelques recueils d'extraits. De ces recueils, l'un a été composé par des admirateurs d'Origène : c'est la *Philocalie* de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze ; les autres nous viennent de ses adversaires, saint Jérôme et Justinien. Plaidoyers ou réquisitoires sont des œuvres de passion. Comment peut-on et doit-on utiliser ces dossiers pour reconstituer le texte original ? M. Bardy a discuté cette question avec beaucoup de précision et aussi beaucoup d'équité.

La *Philocalie* est un florilège : elle laisse donc de côté les passages suspects ; nous ne pouvons en blâmer ses auteurs ; nous pouvons le regretter pour la reconstitution que nous poursuivons du livre d'Origène

45 ans, et tel était l'âge d'Origène dans les années 225-230, que l'on compose d'ordinaire de vastes synthèses telles que le *De principiis*. Après 220, le grand docteur avait d'autres soucis que la mise en œuvre de ses principes d'enseignement à l'école catéchétique... ; peut-être faut-il ajouter qu'il était déjà trop suspect à son évêque Demetrius, pour se lancer dans la rédaction d'un ouvrage de synthèse aussi considérable et aussi audacieux que celui-là. De telles entreprises sont habituellement des œuvres de jeunesse » (p. 8).

1. *Hom.* 25 *in Luc.* (P.G., 13, 1867) : Après avoir blâmé l'admiration excessive pour saint Paul des Marcionites, qui font de lui l'Esprit-Saint promis par Jésus, Origène poursuit : « Quod quidem in Ecclesia patimur : plerique enim dum plus diligunt quam meremur, haec iactant et loquuntur, sermonesque nostros doctrinamque laudantes, quae conscientia nostra non recipit. Alii vero tractatus nostros calumniantes, ea sentire nos criminantur, quae numquam sensisse nos novimus. Sed neque hi qui plus diligunt, neque illi qui oderunt, veriattis regulam tenent : et alii per dilectionem, alii vero per odium mentiuntur ».

(p. 48). Le dossier composé par Justinien est très partial ; il dépend du dossier transmis à l'empereur par les moines palestiniens ; « dans l'ensemble, ces extraits sont soigneusement copiés ; mais il reste que ce sont des fragments détachés de leur contexte, choisis à dessein pour noircir la mémoire du célèbre docteur ; qu'ils expriment sous une forme affirmative des hypothèses simplement proposées par Origène, peut-être même attribuées par lui à d'autres philosophes ; qu'ils ont pu être quelquefois tronqués ou que des interpolations s'y sont glissées » (p. 73). Cette appréciation ne porte que sur les fragments contenus dans la lettre adressée par Justinien à Menas en 543 ; en 553, l'empereur renouvela sa condamnation dans une lettre adressée au Concile ; dans cette seconde lettre, ce n'est pas Origène qui est visé, mais les origénistes, et les fragments qui se trouvent là sont sans valeur pour la reconstitution du texte du *De principiis* (p. 85-86). De la traduction faite par saint Jérôme nous ne possédons plus que les fragments contenus dans la lettre à Avitus ; comme la lettre de Justinien à Menas, cette lettre est un dossier composé en vue de soutenir l'accusation de Jérôme contre Origène ; le choix des textes est donc partial[1], encore que la traduction de chaque fragment soit exacte[2].

A côté de ce florilège des amis et de ces dossiers des accusateurs, nous avons une traduction latine du *De principiis*, qui est l'œuvre de Rufin. M. Bardy l'étudie longuement (p. 89-153), et s'efforce d'établir que cette

1. « Le florilège hiéronymien est donc conçu dans le même esprit qui animera encore au VI^e^ siècle les rédacteurs du florilège de Justinien : un esprit de partialité, qui pousse le rédacteur à ne signaler que ce qui est mauvais et à omettre tout ce qui peut être bon ; à forcer les couleurs violentes, à exagérer les contrastes, mais à dissimuler les nuances ; à donner comme des affirmations absolues et sans réserves ce qui, dans l'esprit de l'auteur primitif, était proposé sous forme d'hypothèses et écrit comme la présentation de simples possibilités. Ce n'est pas autre chose qu'un catalogue d'hérésies, une liste de monstruosités » (p. 181).

2. Rufin lui-même a reconnu que la traduction de Jérôme était plus littérale et plus complète que la sienne : *Apol. adv. Hieron.*, I, 21, cité et commenté p. 176 ; M. Bardy reconnaît aussi cette exactitude matérielle de la traduction hiéronymienne (p. 188, 197), bien que, pour plusieurs passages, il trouve la traduction de Rufin plus fidèle (p. 185).

œuvre, qui fut jadis violemment attaquée et qui aujourd'hui encore inspire beaucoup de défiance, est une œuvre loyale. A tort ou à raison, Rufin était persuadé que les livres d'Origène avaient été dénaturés par des interpolations hérétiques; il s'autorisa de cette hypothèse pour voiler ou atténuer les audaces d'Origène et rendre le *De principiis* acceptable au monde latin; le lecteur n'a pas le droit de s'en plaindre, ayant été dûment averti; M. Bardy estime d'ailleurs que la sympathie de Rufin l'a bien servi: « Nous ne retrouvons pas, sans doute, dans cette traduction, tous les détails de la doctrine d'Origène. Mais les grandes lignes en sont fidèlement conservées; et aussi, ce qu'il y a de plus important, l'esprit, à la fois audacieux et timide, du grand docteur transparaît encore sous le vêtement que lui a donné Rufin, bien mieux que dans les fragments brefs et coupants, dans les affirmations absolues de Justinien ou de saint Jérôme » (p. 153).

Rufin a été pour le maître qu'il traduisait un interprète respectueux et sympathique; il méritait par là de trouver à son tour respect, sympathie, et, s'il en avait besoin, indulgence. M. Bardy lui a accordé tout cela largement ainsi qu'à Origène; nous ne l'en blâmerons pas; nous nous plairons à reconnaître dans ce nouveau livre du professeur de Lille ce que nous aimions dans ses premiers ouvrages, une vénération filiale pour les anciens Pères, une indulgence respectueuse pour ceux-là mêmes qui se sont trompés, mais qui, malgré leurs erreurs, sont restés humblement et cordialement dévoués au Christ et à l'Eglise.

Jules LEBRETON.

Une théorie récente de la finalité

Mgr d'Hulst remarquait un jour qu'en dépit du mécanisme de méthode professé par la science positive, la notion de finalité ne laisse pas d'avoir accès en celle-ci, du moins lorsqu'elle s'appelle biologie, et qu'il y a là, entre elle et la métaphysique, nommément la métaphysique traditionnelle, un point de contact de plus[1]. Cette réflexion de l'illustre prélat nous revenait naguère à la mémoire en achevant la lecture des chapitres consacrés à la finalité même dans le récent *Traité de Logique* de M. Goblot, professeur de l'histoire de la philosophie et des sciences à l'Université de Lyon[2]. Tous les hommes du métier connaissent et apprécient ce livre très original, œuvre d'un esprit ausi vigoureux que supérieurement averti, et dont on éprouve toujours un singulier profit à discuter les idées, même, et c'est plus d'une fois le cas, quand on ne croit pas devoir s'y rallier. Lui aussi, il estime que la notion de finalité a sa place dans la science comme telle, et même, plus précisément, dans la *méthode* scientifique, encore qu'à ses yeux le finalisme métaphysique n'en puisse tirer aucun avantage, tant s'en faut — il en prend même occasion de faire valoir contre la forme théologique de ce finalisme transcendant des difficultés nouvelles, pareillement. C'est sans doute l'examen de ces difficultés qu'on se propose ici avant tout autre but ; mais, sans compter qu'il serait assez malaisé d'y venir sans passer par la théorie proprement scientifique qui y a donné lieu. Celle-ci, de toute manière, mériterait à elle seule une étude approfondie. Nous voudrions montrer au surplus qu'elle ne vaut et ne se tient en défi-

1. Cf. *Mélanges philosophiques*, p. 327 sq. et 368.
2. Paris, Colin, 1920 (2e édition).

nitive qu'à la condition de ne pas couper ainsi toutes ses attaches avec le finalisme théologique lui-même.

La division de ce travail en deux parties, l'une employée à l'exposé, l'autre à la critique, n'a pas besoin d'être autrement justifiée.

I

Une observation qui tire passablement à conséquence, c'est que, en s'attachant à réintégrer la notion de finalité dans la science positive, M. Goblot ne l'entend point — et cela va d'ailleurs presque de soi — à la manière sinon de Kant lui-même, du moins de certains Kantiens. Entendons nous-mêmes que l'explication téléologique n'est pas, suivant lui, une sorte d'expédient, ni plus ni moins, auquel, à un moment donné, c'est-à-dire lorsque l'explication par les causes efficientes ne rend plus pour ainsi parler, le savant se trouverait contraint de recourir faute de mieux : il raisonne alors *comme si* la nature poursuivait des faits, simple façon de se représenter les choses, qu'on ne doit pas prendre à la lettre ou comme exprimant un aspect réel des choses mêmes, hypothèse représentative, juste, et non pas proprement explicative, point de vue subjectif en lui-même où le savant se place pour orienter ses recherches, principe non pas constitutif, mais simplement régulateur, etc.

Assurément, tel ou tel passage du *Traité de Logique* donnerait lieu de croire, à première lecture, que la finalité ou plutôt l'intervention de la finalité dans la science n'y a pas d'autre signification. Telle la critique de la théorie de Cl. Bernard sur les réactifs de la vie, ou plutôt encore sur la distinction des propriétés chimiques et des propriétés vitales dans les éléments organisés. On sait à quoi revient en gros cette théorie. Les propriétés vitales se reconnaîtraient à ce qu'elles sont momentanément abolies par les anesthésiques, éther ou chloroforme, tandis que ceux-ci n'auraient pas d'action sur les propriétés chimiques. Par exemple la fonction chrorophylienne s'arrête dans le chou chlo-

roformé, fût-il même exposé en plein soleil, au lieu que la respiration, qui est une simple combustion, y continue. De même, si, soumise à l'influence dudit chloroforme la levure de bière continue de transformer la saccharose en glucose, mais non plus le sucre en alcool, c'est parce que cette seconde opération a pour principe un agent vivant, le ferment figuré, et la première un agent chimique, le ferment soluble, et que le chloroforme paralyse celui-là en respectant celui-ci.

Voilà donc pour la théorie de Cl. Bernard. Voici maintenant pour la critique que M. Goblot en institue et qui, encore une fois, semble bien de prime abord considérer le mécanisme comme l'explication type ou idéale et la téléologie comme un pis-aller. La distinction des ferments solubles et des ferments figurés, en premier lieu, n'a pas à cet égard une telle importance, puisque les ferments figurés n'agissent au vrai qu'en secrétant des ferments solubles, auxquels dès lors tout se ramène en définitive. Puis surtout, il n'y a pas lieu de supposer que les anesthésiques se comportent autrement que les agents chimiques; par exemple, c'est en modifiant la structure interne de la chlorophylle que l'éther (ou le chloroforme) produit sur elle l'effet dont il s'agit, ce sont donc toujours des phénomènes chimiques ou physico-chimiques qu'on retrouve, analytiquement, au fond des phénomènes vitaux. « L'existence d'un fait vital irréductible, écrit en propres termes M. Goblot, est au surplus indémontrable, car la chimie rendra peut-être compte demain de ce qui aujourd'hui paraît irréductible (p. 342). » Ailleurs (p. 341) : Si nombre de lois physiologiques « expriment des relations qui ne se sont pas laissé ramener jusqu'aujourd'hui aux lois physico-chimiques, rien ne prouve qu'elles y soient irréductibles. Bien au contraire, il ne semble pas que le savant *puisse considérer sa tâche comme terminée* tant que de telles réductions demeurent incomplètes ».

Il n'en va pas autrement, au même point de vue, toujours, et aussi longtemps qu'on n'en introduit pas

d'autre (cf. *inf.*), d'une autre distinction à laquelle Cl. Bernard attachait également un grand prix : celle des faits de création organique (par exemple nutrition) et des faits de destruction organique (par exemple combustion respiratoire). La création organique est la mise en *réserve*, la destruction organique la mise en *liberté* de l'énergie qui se manifeste sous forme d'activité fonctionnelle. La destruction organique se réduit à des changements chimiques, car elle est le retour de l'organisé au non organisé, du vivant au non vivant ; mais c'est tout autre chose pour la création organique, laquelle est à l'inverse passage du non vivant au vivant, du non organisé à l'organisé. — Nous verrons plus loin ce qu'il y a à retenir de cette nouvelle considération, assurément fort encourageante ; signalons en attendant avec M. Goblot la difficulté qu'elle soulève, elle aussi, à notre présent point de vue. La conséquence qu'elle paraît bien entraîner aussitôt, c'est qu'en toute rigueur et exactitude on devrait renvoyer à la physique et à la chimie les faits de destruction, pour ne conserver comme objet tout à fait propre et inaliénable de la biologie (ou de la physiologie) que les faits de création. Conclusion déconcertante, n'est-il pas vrai, qui pour ainsi parler couperait arbitrairement, violemment la physiologie ou la biologie en deux. Car enfin la physiologie est bien, au vu et au su de tout le monde, la science des fonctions vitales, et l'on ne voit pas trop en quoi la combustion respiratoire par exemple appartient moins à celles-ci que la réfection nutritive des tissus.

Revenons à l'exemple des plantes chloroformées : tout ce qui reste de ces expériences, c'est en somme qu'on a pu grâce à elles découvrir dans les végétaux deux fonctions dont à l'état normal l'une masque l'autre, la nutrition aérienne et la respiration ; mais deux *fonctions*, entendons bien, qu'on a toujours regardées, et à juste titre, comme deux manifestations aussi authentiques ou deux expressions aussi caractéristiques l'une que l'autre de la vie des végétaux. Il faut en dire autant de la contraction d'un muscle, fait par le-

quel ce tissu se détruit, que de son irrigation par le sang artériel, fait par lequel il se reconstitue : celui-ci est-il plus fonction que celui-là ? — D'autre part, les faits de création organique ne laissent pas non plus de se ramener, eux aussi, à des actions physico-chimiques. Tout le monde a entendu plus ou moins parler de la chimie de la nutrition, de l'hydraulique de la circulation, des transformations d'énergie dont les organismes sont le siège. La seule différence, c'est que les composés de la chimie vivante (auxquels aboutissent les faits de création) sont « des systèmes atomiques d'ordre plus élevé, plus savamment et plus artistement élaborés que ceux de la chimie minérale ; qu'ils comportent une plus grande variété de combinaisons des mêmes éléments qualitatifs et des transformations plus riches » (p. 344) ; au lieu que les faits de destruction marquent le retour à la simplicité de la chimie minérale ou tout court. Mais qu'est-ce que cela peut faire, du moment que c'est chimie ou physico-chimie de part et d'autre ? — En résumé, les faits de destruction sont tout autant des fonctions que ceux de création, et les faits de création sont tout aussi résolubles, d'une manière, en actions de l'ordre inférieur. A le prendre de la sorte, le mécanisme ne semble-t-il pas triompher sur toute la ligne ?

On dira peut-être que c'est, dans ce domaine spécial, physique et chimie *biologiques*, précisément ? — Mais, pour s'appliquer aux vivants, aux éléments organisés, les lois de l'une ou de l'autre, de la chimie ou de la physique, ne changent pas de nature ; et c'est juste pourquoi on parle d'*hydraulique* de la circulation, de *chimie* de la nutrition, de *combustion* respiratoire, et ainsi de suite, bref, et en mettant cette fois l'accent sur les substantifs, de *chimie* ou de *physique* biologiques. C'est le substantif même qui représente ici le mot capital, parce qu'il exprime le fond, l'essence, la « substance » des faits, dont le qualificatif ne désigne qu'une modalité accidentelle et transitoire. « Les actions en cause ne sont pas des fonctions par leur nature intrinsèque, puisqu'on peut les reproduire en

dehors des organismes et sans le concours de la vie (p. 341). » On a beau faire, beau se retourner et s'ingénier, « qu'il s'agisse de création ou de destruction, la physique biologique et la chimie biologique ne sont pas de la physiologie. Le phénomène physico-chimique nous apprend ce qui se passe dans la fonction ; il est un élément indispensable de la fonction, qui ne se conçoit pas sans lui. Il n'est pas la fonction, car il peut s'accomplir en dehors de l'organisme. En lui-même, il est une propriété de la matière en général (p. 344) ».

***

Mais alors où est la physiologie, où est la fonction? Et n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'au bout de cette analyse impitoyable il ne reste plus rien pour l'une ni pour l'autre? En réalité, pareil danger n'existe pas. Au contraire, à écarter ainsi du concept de la fonction tout ce qu'il n'enveloppe effectivement point, on ne fait que le dégager dans sa pureté tout à fait idéale ; à éliminer ainsi de l'objet de la physiologie tout ce qui ne lui appartient pas, on met tout simplement en lumière, et même dans une plus vive lumière que jamais, ce qu'il a d'irréductible. C'est ici que nous allons retrouver la finalité, car c'est par cette analyse très poussée de la fonction même que M. Goblot croit pouvoir la réintégrer dans la science comme telle.

Remarquons-le avec soin, en effet : l'une des raisons majeures pour lesquelles il a fallu jusqu'à présent se refuser à reconnaître rien de vraiment spécifique ou de proprement original au détail des actions physico-chimiques qui s'accomplissent dans les vivants, c'est qu' « on peut les reproduire en dehors des organismes et sans le concours de la vie (p. 341) ». Elles ne deviennent physiologiques, elles ne revêtent un caractère fonctionnel que par le fait qu'elles s'exercent dans un vivant — *et surtout par le rôle* qu'elles jouent dans l'organisme et dans l'activité vitale, en tant qu'elles s'y manifestent comme la *fin* de l'orga-

nisme même. Soit par exemple l'aptitude de l'hémoglobine du sang à se combiner avec l'oxygène atmosphérique (sous forme d'oxyhémoglobine) : de soi, ce n'est sans doute qu'une propriété chimique, qui ne diffère en rien à cet égard de son aptitude à se combiner avec le bioxyde d'azote ou l'oxyde de carbone (sous forme de bioxyhémoglobine ou de carbooxyhémoglobine). Seulement, si le globule sanguin est capable de fixer ces autres gaz, ce n'est pourtant pas pour cela qu'il est fait, mais bien *pour* puiser, au cours de son passage dans les poumons, l'oxygène atmosphérique et le porter dans l'intimité des tissus, où s'opèrent les combustions organiques (p. 345). Et voilà juste en quoi cette propriété *chimique* de l'hémoglobine est *tout ensemble* une fonction. « Ce qui est ici *proprement physiologique*, c'est l'existence dans l'organisme d'éléments mobiles mis en branle par un appareil spécial et apte » (bien mieux, *destiné*) « à véhiculer » à travers l'organisme même « l'oxygène » dont il a besoin (p. 345). C'est « *à cette fin* » que les dits éléments sont doués de la propriété chimique appropriée ou imprégnés d'une substance qui s'oxyde avec la plus grande facilité et en proportion considérable, comme elle se réduit aussi très facilement. « La fonction, ce n'est pas cette propriété, c'est la présence dans le globule sanguin d'un corps qui la possède (*ibid.*) », et qui la possède de manière à rendre la vie possible. — La même chose pour le nerf optique et son rapport aux rayons lumineux émanés des objets extérieurs, rapport qui, de toute évidence, est un rapport de finalité, car c'est *pour* être excité par ces rayons lumineux, et ce n'est que *pour cela* que le nerf optique est fait, tout au moins son entrée en jeu n'acquiert-elle tout de bon qu'alors un caractère *fonctionnel*. « Si l'on considère seulement l'organe *nerveux* de la vision, nerf optique et centres cérébraux correspondants, on pourra dire que toutes les images, même les images entoptiques, sont des fonctions de cet organe, car il est constitué *de façon* à donner des sensations lumineuses toutes les fois qu'il

est excité. Mais si l'on considère l'organe visuel tout entier, en y comprenant l'appareil réfringent dont il est pourvu, il n'en va plus de même, car cet appareil est *destiné* à transmettre des ondes de l'éther, des rayons, à les faire converger *de façon que* l'image d'un point soit un point, et à répartir ces points sur la terminaison nerveuse étalée en surface, *afin que* les excitations simultanées soient en dehors les unes des autres ; en un mot, cet appareil optique a pour *fin* de projeter sur la rétine les images des objets extérieurs. A ce point de vue, les images entoptiques ne sont plus des fonctions de l'organe visuel. La transmission et la réfraction des rayons à travers les milieux transparents de l'œil sont des phénomènes dont la physique rend compte ; le fait physiologique, c'est *l'existence* de ces milieux *appropriés* (p. 366). »

Tout cela étant, on comprend désormais sans aucune espèce de difficulté comment il est permis d'affirmer : 1. qu'un phénomène peut être physique ou chimique, et, tout ensemble, et en outre, *physiologique*, à savoir s'il s'y superpose, de la manière que nous venons de voir, un rapport de finalité ; que cette finalité est une relation nouvelle, originale, et surtout *objective*, qui s'ajoute à la causalité (efficiente), qu'elle suppose, comme la causalité est elle-même une relation réelle et *sui generis* qui redouble la simple succession, qu'elle implique également. — Ce n'est pas tout : les lois physico-chimiques étant universelles, n'ayant rien de spécial aux êtres vivants, et le physiologiste ne pouvant dès lors se les approprier pour en faire son affaire à lui (devant les laisser à qui de droit), on conçoit aussi et 2. que ce soit précisément *dans la recherche et la démonstration* de la finalité que réside l'objet propre et l'objet unique de sa science à lui ou de la *physiologie* (p. 347).

« Certains physiologistes, remarque très opportunément à ce propos l'auteur du *Traité de Logique*, semblent avoir une sorte de défiance ou même éprouvent une invincible répugnance pour cette idée de finalité, qui, malgré eux, s'introduit de toutes parts dans leur

science. Ils n'osent pas la regarder en face ; la finalité leur semble insaisissable, c'est pour eux une idée antiscientifique et presque mystique... Le fait n'est pas sans exemple dans l'histoire de la pensée humaine. Il est naturel qu'on tâche d'expliquer le plus de choses possible par les notions actuellement élucidées, par les méthodes connues et éprouvées. A l'époque où la dynamique se constituait, les mathématiciens cherchèrent à en exclure la notion embarrassante de *force*. Ils craignaient de réintroduire les puissances occultes du moyen âge ; le reproche en fut fait à Newton. Jacques Bernouilli ayant à résoudre un problème de dynamique, le transforme et prend la liberté de le poser à sa manière, « pour le rendre purement géométrique » (*ut mere geometrica fiat*). — En réalité, les physiologistes ne se passent pas plus de causes finales que les mathématiciens du XVII[e] siècle n'excluaient de la dynamique la notion de force. Ils ne nient point la finalité, parce que ce serait nier l'organisation (p. 348). »

*
* *

Ce sont donc, d'une manière (ou « matériellement »), *les mêmes faits* dont s'occupent les sciences physico-chimiques et la physiologie, seulement elles y mettent en lumière, à chaque fois, un aspect différent, et l'un, encore un coup, *tout aussi objectif* que l'autre. On voit la conséquence : si la finalité n'est pas moins réelle que la causalité (efficiente), il faut élargir le concept de l'induction, resté jusqu'ici trop étroit ; autrement dit, à côté de l'induction qui s'applique à démêler les rapports de causalité (M. Goblot l'appelle induction baconienne), reconnaître l'existence d'un autre type d'induction, qui se donne pour tâche de déterminer les rapports de finalité, précisément, et qui prendra dès lors le nom d'*induction téléologique*. « L'ordre que l'induction baconienne se propose de découvrir est une uniformité dans la diversité et le désordre apparent des faits : la concordance en est le signe. L'ordre

téléologique est une adaptation des éléments au tout, des antécédents au conséquent : la convenance en est le signe. La concordance exceptionnelle ou rare peut être une simple coïncidence accidentelle ; le signe de la causalité, c'est, à défaut de la concordance constante qui, étant infinie, ne peut être donnée, la concordance variée. De même, la convenance simple peut être une rencontre fortuite ; le signe de la finalité, c'est la convenance complexe. » — « ...Il y a convenance complexe, quand l'ordre des faits est si ingénieusement agencé, si bien adapté à une fin *définie*, que l'hypothèse d'une combinaison accidentelle, *à laquelle cette fin n'aurait point de part*, doit être considérée comme inadmisible (p. 349-352). »

Non pas d'ailleurs que l'œuvre du savant soit alors accomplie *pro tanto*. Ce n'en est même que le commencement. Et le plus malaisé, le principal ou l'essentiel aussi, reste à faire, à savoir de déterminer la *cause initiale* qui oriente à chaque fois tout le processus des causes mécaniques vers la fin qu'il doit réaliser. Aussi longtemps qu'on s'en tient là, on n'a, si nous comprenons bien, que le fait de la finalité : on n'a pas la *raison* de la finalité. Pour l'avoir réellement, il faut remonter jusqu'à cette cause initiale elle-même. Si l'on préfère, une première méthode, un premier raisonnement téléologique est nécessaire pour reconnaître les *signes* de la finalité, pour juger si le problème se pose ou ne se pose pas, pour discerner si un fait est un simple résultat ou une fin pour tout de bon. De ce premier raisonnement téléologique nous avons vu le schème ou dessin général : on en peut ramener le principe à cette formule, que le signalement de la finalité pour ainsi dire, c'est la détermination des parties, des éléments par le tout ou, ce qui revient à peu près au même, l'organisation. Ce raisonnement toutefois ne prend en considération que les rapports de moyens à fin, sans plus : la *cause initiale* qui les établit reste à mettre au jour, et encore une fois, c'est même là, scientifiquement, le gros ou le nœud de l'affaire (cf. p. 340).

Tout revenant donc dans l'espèce à la découverte de cette cause initiale, il y aura profit à en serrer de plus près la notion. « La finalité, écrit à ce sujet l'auteur, comporte trois termes, la cause initiale — nous sommes bien au fait — le moyen (ou la série, le complexus de moyens) et la fin. A parler en toute exactitude, si l'on donne le nom de cause finale à la fin, l'expression n'est pas seulement impropre, elle est contradictoire; la fin est effet et résultat, mais non pas cause de ce qui précède. Le langage vulgaire est ici fort confus; en parlant d'actions humaines, on désigne par les mots *fin* et *but* indifféremment le terme vers lequel tend l'action et qui l'achève, et le dessein, l'intention, le motif qui la commence et la dirige. La même équivoque subsiste souvent dans le langage et la pensée du philosophe. On confond le terme initial et le terme final, parce qu'ils ont entre eux un rapport étroit: quelque chose de la fin doit être contenu dans la cause; et le terme final appelle toute l'attention, parce qu'il est plus objectif et que l'attention se porte sur l'objet avec moins d'effort qu'elle ne se replie sur le sujet. Cependant le terme initial est le plus important: à lui se rapportent tous les problèmes que soulève la finalité. Et il est le seul nécessaire: le terme final peut faire défaut, car il y a des moyens qui manquent leur fin. Tout but visé n'est pas atteint et la question n'est pas de savoir s'il est atteint, mais s'il est visé. Pour comprendre un processus de finalité, il ne suffit pas de regarder où il va, il faut chercher d'où il vient. Nous devons donc dédoubler ce qu'on nomme « cause finale » en une *cause initiale* et un *résultat final*. Tant que l'on ne considère que la causalité efficiente, la série des événements est nécessairement indéfinie: il y a toujours des causes des causes et des effets des effets. Dans l'interprétation téléologique, un segment de la série apparaît comme un tout, qui a un terme final en ce sens que cette interprétation ne tient pas compte des effets ultérieurs, et un terme initial et en ce sens qu'il n'y a pas lieu de considérer les causes antérieures. — La finalité est

donc un caractère que revêtent certains processus de causalité. C'est d'abord une série causale *orientée*. Mais il ne suffit pas qu'elle soit orientée, c'est-à-dire qu'elle ait une direction définie, autrement tout mouvement serait un processus de finalité ; il faut encore qu'elle soit orientée *parce qu'il était bon* qu'elle le fût. Les causes finales sont celles qui font converger vers un terme la série de leurs effets *parce que* ce terme est *un bien*. Tout notre effort doit donc porter sur la nature de ce terme initial (p. 337-8). »

Sur quoi l'on réfléchira peut-être à part soi : mais c'est bien simple, puisque c'est la fin à réaliser qui détermine l'action des causes efficientes convenables et que, d'autre part ou à un autre point de vue, elle en résulte (puisque c'est le tout qui s'adapte ses propres parties et que, d'autre part, à un autre point de vue, il n'existe que par leur synthèse), disons que c'est moins le tout lui-même ou la fin elle-même qui agit, que l'*idée* de l'un ou de l'autre, l'*idée* de la fin ou du tout, — et ajoutons que tel est précisément le caractère distinctif, le trait différentiel par excellence de la cause finale, à savoir d'être en ce sens, selon la formule célèbre d'Aristote, la « cause de sa cause ». — Réponse trop simple, en effet, au sentiment de notre auteur. Qu'il puisse en aller de la sorte, qu'il en aille même tout de bon de la sorte à l'égard de notre finalité *humaine*, rien de plus exact : dans l'acte volontaire, « le moyen est bien une action dirigée, c'est-à-dire causée et déterminée par la représentation mentale de la fin et par la connaissance du rapport de causalité en vertu duquel la fin résultera de cette action », sans cette représentation et cette connaissance, « la fin ne serait pas fin, mais simple résultat (p. 16) ». — Seulement, avons-nous le droit de prendre ainsi pour modèle et d'universaliser sans plus de façons la finalité qui est clairement aperçue dans notre activité intelligente et d'y ramener toute finalité en général? Autrement dit, la finalité tout court est une chose, la finalité *intentionnelle* en est une autre ; à ne les prendre directement qu'en elles-mêmes, qu'y a-t-il d'in-

tentionnel dans les fonctions des simples vivants? Nous avons vu pourtant que nier la finalité en celles-ci reviendrait à nier l'organisation même, à supprimer radicalement la propre notion de fonction et de vie. Voilà le moindre danger, dans l'espèce, d'un anthropomorphisme du reste périmé.

Pour bien entendre cette partie de notre analyse, ne perdons jamais de vue — c'est même tout à fait capital — qu'il s'agit ici de la finalité à titre de catégorie proprement *scientifique* ou de notion *immédiatement* requise par l'explication *positive* du donné. Or, si dans ce domaine de la pure observation l'attitude ou la conduite des animaux s'avère déjà comme étrangère à toute poursuite proprement dite de buts consciemment visés, si du point de vue de la pure observation leurs faits et gestes nous apparaissent comme tout autre chose que des desseins qui s'exécutent, que sera-ce des vivants inférieurs, ou de la vie organique sans plus (cf. p. 364)? il serait superflu d'insister.

Sinon pour relever que pareil anthropomorphisme se retrouve aussi bien à l'origine de la causalité qu'à celle de la finalité. Primitivement, c'est bien à notre image que nous concevons celle-là comme celle-ci, et même nous les objectivons alors toutes deux de la même manière, sans les distinguer encore l'une de l'autre: c'est l'hylozoïsme naïf des enfants. L'enfant témoigne d'une tendance marquée « à ne voir dans toute la nature que des volontés intelligentes, passionnées et libres; il est naturel que les êtres soient distingués numériquement avant de l'être qualitativement, qu'ils soient plusieurs avant d'être divers, car la diversité n'est appréhendée par l'esprit que comme résultat d'une comparaison, dont la pluralité des termes est une condition. Les premiers non-moi sont des êtres autres que moi, mais non pas différents de moi (p. 339). » Ce n'est que plus tard que le dit anthropomorphisme « rencontre une résistance dans les faits. L'expérience nous contraint à distinguer des classes d'êtres: des personnes semblables à nous par la figure, et dont les actes peuvent être, comme les nôtres, attribués à des efforts

et à des intentions ; puis des êtres moins semblables à nous, les animaux, les végétaux ; enfin des choses. Les deux éléments principaux de la volonté humaine, l'*effort* et l'*intention* se dissocient alors : les choses ont des efforts non intentionnels ; elles sont des causes aveugles, insensibles et fatales ; les personnes ont des intentions et poursuivent des fins (*ibid.*) ».

On sait jusqu'où cela va, même. L'idée de cause se transforme à ce point qu'elle finit par ne plus rien conserver de son origine : « elle se résout en l'idée de *force*, celle-ci en l'idée de *condition* ou de *loi*. Au terme de son évolution, la notion arrive à se constituer avec la négation de ce qui était primitivement son essence, la liberté (*ibid.*)[1]. Eh bien, pour devenir un principe d'explication *scientifique*[2], l'idée de fin doit subir des transformations analogues. La finalité ne peut, elle aussi être réintégrée dans la nature, redescendre du ciel sur la terre, qu'en se dégageant de l'anthropomorphisme primitif (p. 340). » Redisons-le, « celle qui se manifeste dans l'accomplissement d'une fonction ne ressemble pas plus à une intention qui s'exécute que la pesanteur ne ressemble à un effort humain : le « plan organique » que réalise un embryon pour devenir adulte ne ressemble pas plus au plan qu'exécute un ingénieur ou un architecte, qu'une tempête ne ressemble à une colère humaine. De même qu'il y a une autre causalité que la causalité volontaire, de même il y a une autre finalité que la finalité intentionnelle (*ibid.*). »

Redisons-le aussi, *au strict point de vue scientifique ou positif* — on verra plus loin pour le reste — il ne paraît pas que rien de tout cela souffre difficulté — nous ne disons d'ailleurs pas que cela ira toujours aussi bien. En attendant, suivons sans autre réflexion notre logicien dans le développement de sa thèse. De ce qui précède, il ressort sans conteste possible que, *au point de vue scientifique*, la cause initiale ne saurait être cherchée *universellement* — pour en revenir à ce point précis —

1. Allusion au déterminisme scientifique.
2. A noter.

dans la représentation anticipée de l'effet terminal. Mais alors, où la chercher pour tout de bon ?

***

Aux yeux de M. Goblot, il y a un fait de l'industrie humaine qui est de nature à répandre sur ce problème une vive lumière, à savoir l'existence des machines automatiques. On appelle ainsi les machines dans lesquelles un mécanisme est déclenché, au moment où son action devient nécessaire, par la circonstance même qui la rend nécessaire. « Un frein automatique est mis en jeu par l'excès de vitesse qui va devenir un danger, un avertisseur automatique par l'événement dont on a besoin d'être averti. Un distributeur automatique ne doit donner une tablette de chocolat que contre une pièce de dix centimes : c'est la pièce qui détermine l'émission de la tablette. La soupape de sûreté d'une chaudière s'ouvre sous l'action de la pression intérieure un peu avant que cette pression ne devienne excessive. La plupart des appareils de régulation consistent à utiliser comme moteur l'excès ou le défaut qu'il s'agit d'éviter. Un robinet automatique destiné à maintenir dans un réservoir un niveau constant est lié à un flotteur, et c'est le niveau du liquide qui, en montant, ferme le robinet et l'ouvre en descendant. L'étuve à température constante du Dr Roux contient une longue tige métallique articulée avec le robinet du bec de gaz : l'élévation de la température, en dilatant cette tige, diminue la flamme, l'abaissement de la température l'augmente (p. 355.)[1] ».

Comparaison suggestive et instructive entre toutes ! Un grand nombre de fonctions vitales reviennent, en effet, à des automatismes analogues. Ainsi en va-t-il nommément de tous les actes réflexes. « Chez les êtres hautement organisés, comme les vertébrés supérieurs, presque toutes les fonctions sont pourvues d'appareils de régulation. Le sang afflue dans le muscle qui tra-

1. On pourrait citer encore le parachute en usage dans les mines.

vaille, dans la glande qui secrète, et le mécanisme est connu par lequel le besoin d'un afflux sanguin détermine le supplément d'effort du cœur et les phénomènes vaso-moteurs propres à le produire. Le rythme des mouvements respiratoires s'accélère quand la veinosité du sang augmente et se ralentit quand elle diminue ; or, c'est le gaz carbonique dissous en excès dans la plasma qui agit sur les centres bulbaires pour suspendre l'action inhibitrice. Les animaux qu'on appelait autrefois animaux à *sang chaud*, et qui sont plus justement nommés animaux *à température constante*, ont une régulation automatique si délicate que normalement leur température interne ne varie que de quelques dixièmes de degré ; or, c'est l'action du chaud et du froid extérieur qui détermine la vaso-dilatation ou la vaso-constriction et règle la déperdition du calorique, et, au moment précis où le rayonnement est maximum, excite les glandes sudoripares (*ibid.*) ».

On le voit, « tous ces réflexes consistent en ce qu'une activité fonctionnelle est déterminée par la circonstance même qui la rend nécessaire. Cette circonstance se présente sous la forme d'un excitant physico-chimique : aucun élément conscient n'intervient dans le phénomène (p. 356) ». Et le problème se trouve à chaque fois résolu, lorsqu'à chaque fois on a « mis en évidence l'action élémentaire par laquelle la nécessité de la fonction la déclenche, c'est-à-dire le *terme initial* par lequel se ferme le cycle (*ibid.*) ». Il est donc bien vrai que c'est à la découverte de ce terme ou de cette cause initiale que tout est ici suspendu.

*
* *

Voici quelques autres exemples typiques de cette sorte d'automatisme vivant où l'auteur du *Traité de Logique* a cru découvrir de quoi illustrer, au point de vue précis qu'on sait, le concept scientifique de la finalité — il s'agit toujours, si l'on préfère, de la mise en lumière du terme initial qui se trouve orienter à chaque fois la

série des causes efficientes vers un effet commun et utile ou avantageux (convenance complexe).

1) « Lorsque les bactéries se développent dans un lieu favorable, elles se multiplient par division ; les nouveaux individus formés se nourrissent, grandissent, et, parvenus à leur entier développement, se multiplient à leur tour par division. Mais si le milieu vient à être défavorable, soit que la température s'élève, soit qu'elle s'abaisse, soit qu'on y ait versé quelque substance nuisible, comme une très petite quantité d'acide phénique, soit que les bactéries elles-mêmes l'aient altéré par épuisement d'éléments nutritifs ou par accumulation de produits d'excrétion, le développement des micro-organismes est gêné et leur avenir semble compromis. Alors se produit le phénomène de la *sporulation*. Des taches claires apparaissent dans les corps cellulaires, ce sont les spores ; le protoplasme devient diffus, puis disparaît. On se trouve devant une forme nouvelle de la vie de ces petits êtres, vie très lente, très obscure ; ils sont alors capables de résister à des températures beaucoup plus chaudes, et surtout beaucoup plus froides ; leurs échanges nutritifs étant presque nuls, peut-être même tout à fait suspendus, ils peuvent subsister dans un milieu épuisé ou intoxiqué ; ils ne sont plus détruits que par des agents très énergiques, tels que les hautes températures, les substances à propriétés chimiques très actives ; ils peuvent donc attendre presque indéfiniment, et reprendront leur activité lorsqu'ils se trouveront de nouveau dans un milieu propice. Ainsi cette forme de vie latente, si éminemment favorable à la conservation de l'espèce, apparaît *sous l'influence des causes qui mettent l'espèce en péril*. Il ne reste plus qu'à chercher, par l'analyse approfondie du détail, comment le péril détermine la sporulation (p. 356-7) ».

2) Le second exemple est emprunté à la *phagocytose*, avec laquelle la théorie médicale de l'inflammation a passé du domaine de la pathologie dans celui de la physiologie. De fait, tandis qu'on voyait autrefois dans l'inflammation une maladie, aujourd'hui on la consi-

dère plutôt comme une fonction, un *moyen de défense* de l'organisme. « Le processus inflammatoire a le caractère d'une lutte de l'organisme contre un intrus, contre une armée d'intrus qui le met en péril ; c'est une levée en masse pour repousser une invasion de barbares. Les globules blancs se rendent en foule, surtout par les voies vasculatoires, vers la région infestée ; ils se rangent en bataille le long des parois des vaisseaux, puis traversent ces parois (diapédèse), joignent l'ennemi et le dévorent, c'est-à-dire l'incorporent et le digèrent (*phagocytose*). Or on sait que ce sont les modifications chimiques produites par les microbes dans les liquides organiques, et principalement les *toxines* sécrétées par eux, qui déterminent l'afflux des leucocytes ; ce phénomène a reçu le nom de *chimiotaxie*. Ainsi ces redoutables toxines, qui causent de si graves désordres, attirent les éléments de l'organisme qui sont capables de l'en délivrer (p. 359) ».

3) Un phénomène du même ordre, enfin, se passe dans la réparation des tissus divisés ou détruits. Elle exige effectivement « de la part des tissus voisins, une activité exceptionnelle de nutrition et de reproduction cellulaire. Or, ces tissus, souvent très hautement différenciés, ne sont plus capables que d'une activité nutritive d'entretien ; leurs cellules ont plus ou moins complètement perdu la propriété de se multiplier par division... Pour qu'elles se multiplient, il faut qu'elles subissent d'abord une sorte de régression, perdent leur fonction spéciale, leur structure différenciée, et se rapprochent de l'état embryonnaire. C'est ce qui arrive en effet. Sous l'influence de la lésion traumatique, il se produit une sorte de fonte des tissus voisins ; leurs cellules perdent leurs caractères spécifiques, de fixes redeviennent libres, reprennent leurs mouvements amiboïdes et sont le siège d'une activité nutritive extrêmement intense. Or, la cause qui a déterminé tout ce processus de réparation, c'est précisément la lésion qu'il s'agit de réparer (*ibid.*) ».

On on trouve un exemple intéressant entre tous dans le cas d'une fracture osseuse. « Il semble que le tissu

osseux ne puisse se former qu'au sein et aux dépens d'un tissu cartilagineux ou fibreux. Dans l'ossification normale, le tissu osseux ne se forme pas d'emblée : l'os fœtal est cartilagineux et exsangue ; l'os adulte, qui est très vasculaire, se développe à sa place et dans son moule. L'élément ossifiant est un vaisseau entouré d'une couche de cellules appelée moelle embryonnaire. Ce vaisseau bourgeonne, ces cellules prolifèrent et vont ronger, résorber l'os cartilagineux pour lui substituer le tissu osseux qu'elles engendrent. Qu'une fracture se produise, aussitôt après la résorption de l'épanchement sanguin on observe une congestion et un bourgeonnement du périoste, de la moelle osseuse contenue dans la cavité médullaire et de celle contenue dans les canaux de Havers, et en même temps un exsudat en forme de gelée rempli l'espace compris entre les fragments et s'insinue entre le périoste et l'os. Cet exsudat va s'organiser, non en tissu osseux, mais en tissu cartilagineux. Alors, les vaisseaux ossificateurs, partant du périoste, de la moelle et des canaux de Havers, pénètrent dans ce cartilage, le rongent, le résorbent et le remplacent par du tissu osseux. La formation du cal est donc une évolution à phases nombreuses, qui ne peut se faire qu'en commençant par le commencement ; c'est pourquoi les tissus voisins reviennent au stade initial, et *ils y reviennent sous l'influence de la fracture.* Ainsi, c'est la fracture elle-même qui joue le rôle d'un premier excitant à l'égard du processus qui aboutit à la réparer (p. 360 ».

*
* *

En résumé, il n'existe guère de fonction qui ne se présente sous la forme de ces cycles d'automatisme physiologique, où l'on trouve tous les éléments d'un processus de finalité : un terme initial, une série de moyens enchaînés, un terme final. Le terme initial est le plus difficile à découvrir, mais comme il n'est pas en dehors des faits, comme il est un fait, il n'y a pas

de raison pour qu'il se dérobe indéfiniment aux recherches du savant (*ibid.*) ».

Tel est, au vrai, l'idéal que poursuit en pareille matière celui-ci, que du moins il devrait poursuivre. Lorsqu'il a mis de la sorte au jour le terme initial qui commande la série tout entière, lorsqu'il voit le cycle se refermer ainsi sur lui-même, tout est fini pour lui *savant* et il ne lui reste plus rien à chercher par delà. A telles enseignes que la sensibilité, bien mieux l'intelligence elle-même, ont beau y intervenir en fait, comme chez les vivants supérieurs, il n'y voit non plus, *scientifiquement parlant*, qu'un moyen comme les autres. On ne doit pas se contenter de dire que la finalité intentionnelle n'est qu'une forme, entre diverses autres, de la finalité tout court, il faut avoir soin d'ajouter que ce n'en est qu'une forme *accidentelle* et qu'en elle-même la finalité demeure essentiellement ce que nous venons d'y reconnaître : un processus automatique à trois moments ou termes, un terme final, à coup sûr, et un ensemble de moyens coordonnés, mais aussi, mais surtout même en un sens, un terme initial qui les déclenche à propos. Intelligence aussi bien que sensibilité rentrent à cet égard dans le second moment ou appartiennent au second moment, à la série des moyens, tout court et sans plus.

Tenons-nous en à la seule intelligence, c'est d'ailleurs à notre présent point de vue le cas de beaucoup le plus intéressant. Elle n'est pas ici le terme initial, mais un simple moyen, encore un coup, moyen règle générale beaucoup plus économique, il est vrai, au regard du temps comme du déploiement de force, mais *moyen*,tout uniment,englobé et utilisé comme les autres dans le cycle total. Le vrai point de départ de celui-ci, le vrai terme initial, c'et le *manque*,le *besoin* de quelque chose qui est un avantage. Quand la finalité revêt la forme intelligente, ce besoin se trouve plus vite satisfait, et à moins de frais, parce que les combinaisons possibles sont jugées avant d'être essayées, ou plutôt parce que les essais se font idéalement au lieu de se faire réellement (p. 366). Mais, il faut le redire, si la pensée

abrège alors le chemin et diminue la dépense, ce n'est pas en elle que réside le *primum movens* de tout le processus, ce *primum movens* est dans l'effort du vivant à se procurer son bien propre. Autrement dit, elle peut à coup sûr diriger l'activité vers sa fin, mais encore faut-il que la fin soit donnée, ou que l'activité en ait une. Et la finalité, redisons-le aussi, consiste dans le rapport à celle-ci, à la fin, des moyens appropriés, *y compris l'intelligence*, y compris l'idée : elle ne saurait donc, en toute exactitude, se définir par la causalité de l'idée même. La finalité n'est pas la causalité de l'idée : c'est un caractère que revêtent certains processus de causalité à convenance complexe, formant des cycles clos qui se déroulent en eux-mêmes et se suffisent à eux-mêmes dans une immanence totale ou considérée du moins comme telle. En ce sens, on pourrait dire que l'intelligence n'y représente qu'un luxe ou un surcroît.

(A suivre).

H. Dehove,
doyen de la Faculté des Lettres de Lille.

Chronique Artistique

I. — *Ouvrages généraux*

Histoire de la civilisation égyptienne (G. Jéquier).
La Sculpture antique, des Origines à Phidias (Charles Picard).
Précis d'Archéologie du Moyen Age (J.-A. Brutails).
L'Art Français, Moyen Age, Renaissance (R. Schneider).
L'Art et les Artistes en Pologne au Moyen Age (J. Topass).

II. — *Monographies*

Une vie de cité : Paris (Marcel Poëte).
Strasbourg (Georges Delahache).
Calvaires et Saints Bretons (Paul Gruyer).
Saint Pierre (Georges Goyau) ; Saint Georges (A. Marguillier).
L'Esthétique du Stabat (J. Broussolle).

III. — *Divers*

L'Exposition d'art religieux des Cahiers catholiques.
Une conférence de M. Jacques Maritain.
Une enquête de M. Louis Dimier.
Nomination de M. Emile Mâle à l'Ecole française de Rome.

La bruyante publicité, dont une mission anglaise a su entourer ses découvertes, a forcé le monde entier à s'intéresser aux fouilles d'Egypte. Cette réclame, qui n'est point dans les habitudes des archéologues de métier, ne doit pas laisser dans l'ombre les travaux de nos savants, qui continuent, dans l'immense nécropole, l'exhumation inaugurée par la légendaire expédition de Bonaparte.

Il serait regrettable, en particulier, que le grand public désireux de s'initier à l'histoire de l'art égyptien, ne connût pas le remarquable petit volume, que vient d'écrire à son intention, un des égyptologues qui font le plus d'honneur à l'école française, M. Gustave Jéquier, professeur à l'Université de Neuchatel. Cet ouvrage a pour titre : *Histoire de la Civilisation Egyptienne*[1], et s'étend des origines à la conquête d'Alexan-

1. 1 vol. in-8°; 15 fr. Payot, éditeur.

dre. C'est un élégant volume, bien imprimé (chose rare, aujourd'hui) et illustré de 265 gravures, qu'on ne s'est pas borné à répartir çà et là pour amorcer le lecteur, mais qui font corps avec le texte et le complètent.

En 300 pages, M. Jéquier a réussi à faire tenir les principaux événements de l'histoire d'Egypte, à évoquer les plus belles créations de ses artistes, et à reconstituer les grands traits de sa civilisation si originale.

L'exposé aussi réduit d'une histoire si riche, suppose de rares qualités de synthèse et une immense érudition, dont on se rendra compte par la bibliographie logiquement classée, qui termine le volume. Mais, plus encore que sa substance, ce qui fait l'intérêt et l'originalité de ce livre, c'est l'idée qui l'anime. Il est conçu tout entier comme une réaction très nette contre la croyance à une Egypte immuable et isolée. On a cru, et l'on croit généralement encore, que la civilisation égyptienne a été constituée dès le but, par je ne sais quel miracle; puis que, figée dans son enveloppe hiératique, elle a traversé les siècles sans altération, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre. Et l'on croit aussi que ce peuple créateur vécut dans un isolement splendide, sans influence sur le monde ancien.

Double légende, déclare M. Jéquier. A mesure que l'Egypte se dévoile, on s'aperçoit qu'elle a obéi à la loi universelle de l'évolution, qu'elle a eu ses alternatives de croissance, de grandeur et de décadence; pendant lesquelles elle n'a cessé de rayonner sur les peuples voisins; aussi convient-il de séparer nettement les différentes époques de son histoire.

M. Jéquier a donc rédigé son livre comme une suite de monographies distinctes, au lieu de chercher à présenter un récit homogène, d'un seul tenant. Chacune des grandes périodes qui se succèdent, des temps fabuleux de l'Egypte archaïque à la conquête grecque (332 avant J.-C.); époque thinite (4000 avant J.-C.), ancien empire, moyen empire et nouvel empire, est traitée à part, et comprend une étude spéciale de son histoire, de ses monuments, de sa civilisation.

La partie historique n'est qu'une introduction, une sorte de cadre, indispensable pour comprendre les différences de monuments et les changements de civilisation. M. Jéquier a cherché surtout à expliquer les créa-

tions artistiques, inspirées à ce peuple de bâtisseurs par ses croyances et ses traditions, et à le faire revivre dans tous les détails de sa vie publique et privée. Cette partie capitale de son ouvrage, je ne puis mieux la comparer qu'au livre récent, mais trop peu connu, que M. Camille Jullian a consacré aux origines de la Gaule[1]. C'est la même simplicité d'exposition, la même richesse d'idées générales, la même aisance à se dégager des documents après en avoir exprimé l'essentiel.

A titre d'exemple, je citerai les pages où est décrit et interprété le rite des funérailles, tel qu'il se pratiquait 50 siècles avant notre ère; ou encore le chapitre qui retrace l'évolution de la statuaire dans l'Ancien Empire. On reste émerveillé devant les résultats d'une science qui n'existait pas il y a cent ans. Et en relisant le chapitre liminaire, où M. Jéquier en rappelle les étapes, marquées, depuis Champollion et Mariette, par tant de noms français, on se rend compte que, pour ne pas faire de publicité, la science française n'en continue pas moins à se montrer digne de ses illustres initiateurs.

*
* *

Nous retrouvons l'art égyptien dans l'important ouvrage sur la *Sculpture antique*[2], que M. Charles Picard vient d'écrire pour la collection des « Manuels d'Histoire de l'Art ». L'éminent directeur de l'Ecole Française d'Athènes a condensé, en un fort volume, l'histoire de toutes les sculptures antiques, depuis les premiers tâtonnements, récemment découverts dans les cavernes espagnoles et pyrénéennes, jusqu'à l'âge d'or, où vécut Phidias. Suivant l'ordre chronologique, il étudie successivement les origines, de l'âge quaternaire à l'époque néolithique; la sculpture égyptienne; celle des peuples asiatiques: du Sennaar et de l'Elam (Mésopotamie), de l'Assyrie et de la Perse; celles enfin de la Méditerranée, et surtout de la Grèce archaïque.

C'est, en somme, une préface complète à la sculpture de la Grèce classique, que M. Picard nous donne dans

1. *De la Gaule à la France* (Nos origines historiques), par Camille Jullian, de l'Institut. 1 vol. in-8°. Hachette, éditeur.
2. 1 vol. grand in-8°; Broché, 25 fr. H. Laurens, éditeur.

cette histoire générale. Pour la première fois est réalisée la synthèse d'une foule de travaux spéciaux, de découvertes localisées, et d'aperçus isolés. Et l'on devine qu'il s'en dégage des vues et des conclusions destinées à modifier, sinon à bouleverser, les théories jusqu'alors en cours.

En ce qui concerne la sculpture égyptienne, M. Picard est d'accord avec M. Jéquier pour lui assigner une influence capitale sur la naissance de l'art grec; aussi a-t-il consacré le quart de son volume à l'étude de ses différentes époques et de leur rayonnement dans le bassin oriental de la Méditerranée. On ne peut plus nier que l'Egypte ait fourni à la Grèce ses types plastiques; ce qui était d'ailleurs singulièrement facilité par l'entremise des colonies grecques du delta et de cette fameuse île de Crête, dont les fouilles récentes ont révélé le rôle primordial dans la formation de la civilisation grecque.

L'étude critique de la sculpture des premiers siècles en Grèce a restreint aussi la part d'invention qu'on attribuait à la période classique. Pas plus que les autres peuples, les Grecs n'ont spontanément produit de chefs-d'œuvre; ils ont connu la période d'initiation, de tâtonnement et d'essai; mais, plus heureux et mieux doués que leurs voisins, ils ne s'en sont pas tenus là. Il n'y a donc pas eu de « miracle hellénique », du moins au sens où on l'entendait jusqu'alors.

A la sculpture antique, comme à tant d'autres branches de l'art, c'est donc la formule: « *Lux ex Oriente* », qu'il faut appliquer. L'Europe a peut-être mieux su tirer parti de la terre et plus promptement créer l'industrie; c'est d'Egypte et de Crête qu'est venue l'initiation artistique.

M. Picard ne s'est donc pas borné à l'analyse des formes et à la discussion des dates; il a fait œuvre vivante en un sujet qui, au premier abord, semble si sec. Sa riche documentation, en partie inédite, s'enveloppe d'idées générales et se rattache à l'histoire. Ces sculptures, dont la plupart nous sont parvenues mutilées, s'animent grâce à lui et deviennent comme autant de miroirs à peine ternis, où apparaissent les croyances, les idées, les soucis et les joies des peuples disparus.

Le nom seul de l'auteur et le poste qu'il occupe suf-

firaient à garantir l'excellence de sa méthode et la valeur de ses déductions. Il a tenu cependant à expliquer et à justifier cette méthode, dans une préface qu'on ne saurait trop méditer.

Ajoutons enfin que ce nouveau volume d'une collection interrompue par la guerre présente les mêmes caractères que les volumes précédents : un texte clair, débarrassé de notes et suivi, à la fin de chaque chapitre, d'une bibliographie sommaire ; d'importantes tables chronologiques où sont groupées par dates les œuvres de tous pays ; enfin un index analytique. L'illustration est bien choisie, souvent originale ; on la souhaiterait plus abondante. L'ouvrage était prêt à être imprimé avant la guerre, mais M. Picard a soigneusement remis à jour les passages qui auraient pu vieillir. Cette révision a consisté surtout en *addenda*, qui ne sont malheureusement pas insérés dans le texte, mais groupés à la fin du volume, en quelques pages supplémentaires, que rien ne signale dans le texte. Ils risquent ainsi d'échapper au lecteur.

***

M. J.-A. Brutails, qui publia pour les touristes le joli volume intitulé *Pour comprendre les Monuments de la France*, vient de rééditer, à l'usage des étudiants et des amateurs d'archéologie médiévale, ce *Précis d'Archéologie du Moyen Age*[1], qui a initié toute une génération à l'étude de nos vieilles églises.

A part un chapitre sur l'architecture civile et militaire, l'ouvrage est consacré tout entier à l'analyse de l'architecture et de la décoration des édifices religieux. Il est donc moins étendu que le précédent, mais beaucoup plus complet sur la période qu'il embrasse. M. Enlart a traité le même sujet dans les quatre volumes du *Manuel d'Archéologie française* qui ont été successivement analysés ici ; l'ouvrage de M. Brutails n'en est pourtant pas une réduction destinée au grand public. C'est l'œuvre originale d'un vulgarisateur qui, lui aussi, est un spécialiste et un maître en la partie ; et qui, sur certaines questions, propose des solutions personnelles ou suggère des doutes.

1. 1 vol. grand in-8°. A. Picard, éditeur, Paris. — E. Privat, éditeur, Toulouse.

Comme il est naturel, la partie technique est plus développée que la partie historique; c'est elle qui fait la grande valeur du livre. Je ne puis qu'y renvoyer les professeurs, étudiants et ecclésiastiques à qui elle est spécialement destinée. Ils trouveront décrits et expliqués, en termes très simples mais toujours clairs, tous les éléments qui entrent dans la construction et la décoration de ces édifices, si variés et si complexes. De nombreuses figures, des croquis ingénieux, des schémas très suggestifs et jusqu'à des cartes archéologiques, complètent ces chapitres où sont condensées les notions qui ont trait aux mille détails des édifices.

J'ai hâte d'en venir aux trop courts chapitres où M. Brutails a fait œuvre d'historien et résumé l'état de nos connaissances sur les grandes questions qui dominent l'archéologie médiévale. L'une de celles qui divisent les archéologues concerne les origines de l'art roman. D'où viennent ces robustes voutes, ces déambulatoires compliqués et cette étrange décoration qui, au début du onzième siècle, s'imposent à l'Occident? Sont-ils autochtones ou importés d'Orient? A plusieurs reprises, j'ai posé ici ce problème, et résumé les solutions les plus récentes. Presque toutes faisaient aux influences orientales, de Syrie ou d'Arménie, sinon de Perse, une part prépondérante. M. Brutails se montre plus réservé et, en termes singulièrement justes, met en garde contre les généralisations hâtives, les filiations hypothétiques et les analogies fortuites. « L'art roman, écrit-il, n'est pas un bloc; il est fait d'éléments qui peuvent avoir une origine et une évolution différentes. » Et il n'hésite pas à distinguer entre l'architecture et la décoration, pour établir l'apport oriental en chacune. Il le résume ainsi: « En matière de construction, l'influence orientale est nulle ou à peu près[1]... Pour la décoration, au contraire, il est évident que nous devons à l'Orient, sinon l'idée qu'elle peut exprimer, du moins des motifs d'ornement. Sur ce point, il faut chercher la vérité entre les théories de la vieille école, trop exclusivement romaniste parce qu'elle ignorait l'Orient, et les théories plus périlleuses de la jeune école, qui nous révèle l'Orient avec trop d'enthou-

1. Aussi bien pour la coupole que pour la voûte, car M. Brutails se prononce nettement contre l'origine orientale des coupoles du Sud-Ouest, celles de Périgueux, d'Angoulême, de Souillac, etc., et les déclare « d'origine autochtone ».

siasme pour demeurer exacte. L'art roman reste un fonds romain, mélangé, dans une mesure qui varie suivant les provinces, d'apports orientaux et barbares. »

Même réserve quand il s'agit des origines de l'architecture gothique, qu'un ouvrage récent prétend attribuer aux maçons lombards : « Quant à savoir dans quelle région la croisée d'ogives a vu le jour, on ne s'entend guère à ce sujet et la théorie change souvent : on a pensé à l'Allemagne, plus récemment à la Normandie et à l'Angleterre, plus récemment encore à la Lombardie. Nous ne saurons jamais sur quel point un obscur maçon eut la première idée de cet artifice. » Et M. Brutails, laissant là ces discussions sans issue, souligne l'essentiel : « Ce qui, du moins, est bien établi, ce sur quoi tout le monde est d'accord, c'est qu'à l'Ile-de-France revient le mérite d'avoir fécondé cette invention, de l'avoir mise en valeur : d'un expédient d'appareilleur elle tira un style d'architecture merveilleux ; elle le réalisa en des églises splendides. Enfin, elle rénova la décoration, sculpture et vitraux[1]. »

* * *

C'est par un ouvrage consacré lui aussi à nos vieux monuments que s'ouvre la nouvelle collection « Les Patries de l'Art ». M. R. Schneider, professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne, s'est chargé de composer les trois volumes où sera décrit l'*Art Français*[2] ; il nous donne aujourd'hui la première partie, qui comprend le Moyen Age et la Renaissance. C'est un élégant volume, orné de nombreuses illustrations, bien choisies, et accompagnées d'un rapide commentaire qui accroît leur valeur, en soulignant les traits essentiels de l'œuvre reproduite. Deux autres volumes suivront, qui étudieront, l'un le dix-septième et le dix-huitième siècles, le dernier

1. En marge de ces jugements d'ordre général, on peut glaner sur la vie du Moyen-Age, d'intéressants détails qui rectifient certains préjugés. Voici, par exemple, sur cette fameuse « crasse » dont on a prétendu accabler ces siècles lointains, l'opinion de M. Brutails : « La Renaissance et l'art classique ont négligé l'hygiène et la propreté : le Moyen-Age, au contraire, s'en est largement préoccupé. Ainsi les sièges des latrines étaient nombreux, beaucoup plus que de nos jours : dans certains établissements on en comptait autant que de lits. »

2. 1 vol. in-8°. Broché 12 fr. H. Laurens, éditeur.

le dix-neuvième siècle. On annonce aussi un *art byzantin*, un *art italien* et un *art grec*.

Si ces monographies restent fidèles à leur titre, elles seront de nature à renouveler l'intérêt d'études déjà un peu rebattues. De quoi s'agit-il en effet quand on nous propose de nous décrire les « Patries de l'Art », sinon de rechercher, pour chaque pays, quelles sont ses créations artistiques, et, pour chaque formule, de la rattacher au terroir ou aux idées qui l'ont fait naître? Et puisqu'il est question de la France, il ne s'agit plus seulement, comme M. Brutails, de disséquer les organes de nos monuments, mais de marquer leur personnalité, leur physionomie propre et, pour tout dire, leur caractère national. En fait, tout le volume de M. Schneider tend à établir que l'art qui a régné en France au Moyen Age et à la Renaissance est une pure création du génie français. Mais ce n'est pas la thèse d'un archéologue; c'est le tableau d'un historien et d'un artiste. Laissant à d'autres les textes et les dates, il court aux œuvres, les regarde, les compare, discerne leurs caractères essentiels et les suit, jusque dans leur plus lointaine filiation. Comme les spécialistes, il est au courant des discussions et des hypothèses, mais il les a délibérément écartées pour n'aborder, si je puis dire, que la matière vivante: les formules artistiques propres à chaque période, les grands thèmes d'architecture ou de décoration et les courants religieux ou politiques qui les ont propagés.

Je ne tenterai pas de résumer ces pages vivantes, gonflées d'idées sous leur forme légère et souvent poétique. En moins de 250 pages, il évoque et ranime plus de cinq siècles d'une fécondité sans exemple, en montre le développement continu et logique, l'inépuisable faculté de renouvellement et le don prodigieux d'assimilation.

Art roman, art gothique, art de la Renaissance, sont tour à tour définis, analysés jusque dans les plus délicates créations qui s'inspirent de leurs principes, suivis enfin dans l'évolution qui les rattache si intimement l'un à l'autre. En quelques phrases, parfois même en quelques mots, M. Schneider résume la tendance d'une époque, la fécondité d'une formule ou l'excès d'un procédé. Qu'on lise, par exemple, le chapitre où il nous fait assister à la naissance de la statue; les pages subtiles qui dépeignent la décoration florale des

églises; le tableau, si riche d'idées, du réalisme à la fin du Moyen Age: réalisme délicat du quatorzième siècle, réalisme puissant, brutal ou pathétique du quinzième, réalisme plus maniéré et plus doux à la veille de la Renaissance; qu'on lise aussi les divers passages où est notée l'évolution si suggestive du tombeau. Il est difficile d'aller plus loin dans la pénétration et dans la sympathie.

Ce qui fait surtout l'intérêt du livre, c'est le souci de retrouver et de montrer, sous ces formes changeantes, la marque du génie français. Gageure, dira-t-on; puisque aussi bien personne n'ignore que nous sommes tributaires de l'étranger, qu'il soit d'Asie, de Flandre ou d'Italie. Ces emprunts, M. Schneider les connaît, lui aussi, et ne songe pas à les nier, mais il les juge à leur exacte valeur, et sait les mettre à leur rang. Un détail exotique ne lui masque pas l'ensemble, élevé par les artistes nationaux.

Oriental, l'art roman? Mais, alors, comment expliquer que quelques formes, empruntées à la Perse ou à la Syrie, aient réussi à faire jaillir, de tous les coins du sol français, ce foisonnement spontané d'églises, aussi variées que l'esprit, les traditions, les matériaux et le climat de nos vieilles provinces? Dites plutôt que le génie national s'est bien vite « dégagé des langes où l'Orient l'enserrait », pour réinventer l'architecture voûtée, ressusciter la statuaire, créer le vitrail et s'acheminer rapidement vers les formules d'où va sortir le gothique.

Le gothique: celui-là, du moins, personne ne songe à le disputer à la France; mais l'art de la Renaissance? M. Schneider s'y est plus longuement arrêté pour montrer en deux chapitres très fouillés, bien que parfois un peu touffus, que la Renaissance artistique a ses causes profondes dans le Moyen Age gothique; que le plus souvent « Renaissance et classicisme ne font que continuer le Moyen Age en le transformant »; que les formes gothiques n'ont disparu que lentement; que, d'ailleurs, il est vain de regretter l'apparition d'un mouvement universel et nécessaire; et qu'enfin c'est une erreur et une injustice, de laisser croire que la Renaissance est un affaiblissement du génie national. Même dans ses imitations, l'art de France n'a pas cessé d'être original. Placé entre deux civilisations différentes, il s'est enrichi en

se tournant vers le Nord et vers le Midi, mais sans rien sacrifier d'essentiel, ni l'esprit de la nation, ni la personnalité de l'artiste. C'est un génie assimilateur qui sait « faire du nouveau avec des motifs anciens, comme on exprime des pensées personnelles avec des mots très vieux et très communs ». L'art moderne, issu de la Renaissance, n'est donc pas un art étranger; c'est ce que nous prouvera bientôt sans doute M. Schneider, dans la suite de son ouvrage, que nous suivrons avec intérêt.

***

La Pologne a-t-elle créé, elle aussi, un art national, au Moyen Age? On l'a nié; et des écrivains polonais eux-mêmes ont reconnu la stérilité de leur patrie en matière plastique, à toutes les époques de son passé. Mais en voici un autre, qui proteste contre ce jugement et affirme nettement qu'au Moyen Age, comme à l'époque moderne, la Pologne a su produire des œuvres originales, reflet fidèle de la race et du sol. L'étude que vient d'écrire M. J. Topass sur l'*Art et les artistes en Pologne au Moyen Age*[1], est d'un bout à l'autre inspiré du désir de prouver la fécondité artistique de la patrie polonaise. Il y a quelque chose d'émouvant à le suivre à travers l'histoire tourmentée de son pays, interrogeant les rares monuments que les hommes ont laissé intacts pour tâcher d'y reconnaître quelque détail qui ne soit pas venu de France, de Byzance, d'Allemagne ou de Flandre. Mais M. J. Topass n'arrive pas à nous convaincre de la réalité d'un art autochtone. Sans doute, il y a bien des circonstances qui, en Pologne plus qu'ailleurs, ont contribué à effacer les traces du génie local. Sans insister, autant que le fait M. Topass, sur l'anonymat des artistes, il faut tenir compte de leurs déplacements fréquents, qui rendent souvent impossible l'attribution d'une œuvre; il faut reconnaître aussi que l'uniformité des thèmes imposés ne favorisait guère l'interprétation personnelle et, somme toute, que nous ne savons encore que peu de choses sur l'art médiéval polonais. Mais, même en tenant compte de ces circonstances atténuantes, on ne peut que constater la rareté, la pauvreté des productions que M. J. Topass nous présente comme les plus

1. 1 vol. in-8°, 10 fr. Félix Alcan, éditeur.

originales. Rien, ou à peu près, de l'époque romane. Quant à l'art gothique, importé en Pologne, comme partout, par les moines français, il a inspiré de nombreux édifices, dont beaucoup subsistent encore. C'est à cette époque surtout, prétend M. J. Topass, que les architectes polonais ont fait œuvre originale en adaptant les principes gothiques au climat et au sol de Pologne. L'emploi de la brique, l'atténuation de l'élan vertical, la suppression de l'arc-boutant remplacé par des piliers accolés au mur, le couronnement en pierre des murs et des contreforts de brique, le prolongement du chœur, la polychromie intérieure, telles sont les caractéristiques de ce gothique transformé, que M. Topass appelle « *gothique vistulien* ». Les cathédrales de Wavel, de Cracovie, de Thorn, et de nombreuses églises de Silésie, de Posnanie, de Poméranie, sont marquées de ce cachet local. Mais ces réelles transformations méritent-elles de passer pour des créations?

Ne serait-ce pas plutôt dans la décoration et dans le mobilier des églises que les artistes polonais ont vraiment fait preuve d'originalité? Il reste encore assez de statues[1] pleines de vie, malgré leur allure maniérée ou tourmentée; de somptueux rétables qui fourmillent de personnages pittoresques; et de riches tombeaux, exécutés par des inconnus, par le génial Wit Stwosz, ou par ses nombreux élèves, pour permettre d'affirmer qu'il y a eu en Pologne, à la fin du Moyen Age, une véritable école de sculpture.

La peinture, qui fut aussi très florissante, n'atteignit pas à la même originalité. Clercs ou laïques ne purent jamais se dégager totalement des influences de Prague, de Cologne, de Nurembert, ni de celles de Byzance qui réussit, par moments, à faire prévaloir ses formes et sa beauté figées.

Byzance, Allemagne, France, plus tard Italie, voilà les noms qui reviennent, quand on parle de l'art polonais. Et comment en serait-il autrement? Placée à un carrefour, qui a fait sa gloire et ses malheurs, et lui dicte aujourd'hui ses devoirs, comment la Pologne aurait-elle pu concevoir et préserver un art national, alors qu'à

1. Parmi les saints les plus populaires et les plus souvent représentés, il faut compter, outre saint Stanislas, saint Martin, saint Nicolas, saint Georges, saint Jean-Baptiste; et parmi les saintes : sainte Catherine, sainte Barbe, sainte Madeleine, sainte Dorothée.

ses portes venaient battre tant de courants opposés? Dans le domaine de l'art, comme en celui de la politique, il semble bien qu'elle n'a été qu'un champ de bataille, où se sont heurtées et tour à tour exercées des influences diverses.

Mais si l'étude de M. J. Topass ne réussit pas à imposer sa conviction, elle est pleine d'intérêt. Abordant une matière à peine explorée, écrite en une langue alerte et facile, malgré ses archaïsmes, elle comble, pour le public français, une véritable lacune, et nous fait profiter d'une documentation peu connue. Elle amorcera sans doute d'autres travaux.

* *
* *

Sous ce titre: *Une vie de Cité: Paris*[1], M. Marcel Poëte vient de commencer la publication de cette histoire de la capitale, à laquelle est vouée sa vie de laborieux érudit. Elle sera complète en deux volumes. Celui qui paraît aujourd'hui va des Origines aux Temps modernes, et comprend près de 700 pages de texte compact, sans illustration.

Il s'agit d'une vaste synthèse, à laquelle aucun autre ouvrage sur Paris ne peut être comparé, pas même les savants travaux de Sauval au dix-septième siècle, ni ceux de l'abbé Lebœuf au dix-huitième, qui sont plus strictement limités. Ce n'est pas seulement l'histoire de Paris, de ses monuments et de ses grands hommes, que M. Poëte a entrepris d'écrire; c'est la vie même de la capitale, cette vie aux aspects si divers et tant de fois modifiés, qu'il a voulu évoquer, comme l'a fait, pour Bordeaux, M. Camille Jullian, en un livre admirable.

On devine aisément la complexité d'un sujet où entrent tant d'éléments différents et qui déborde singulièrement le cadre habituel d'une monographie urbaine. La ville qui fut d'abord un modeste oppidum gaulois, une cité romaine, une vaillante forteresse enclose dans son île, puis qui devint le premier centre intellectuel du monde et l'un des plus grands marchés; la ville qui a été la capitale du plus brillant état moderne, le foyer de la Révolution, le siège d'un Napoléon et qui exerce aujourd'hui tant de séduction; une telle ville dépasse

1. 1 fort vol. grand in-8°. Auguste Picard, éditeur.

le destin d'une capitale. Comment retracer la croissance d'un organsime aussi puissant, et parvenir à fixer les traits d'une physionomie qui tant de fois changea?

M. Poëte n'a pourtant pas reculé devant la tâche, et passionné par son grandiose sujet il lui a consacré toute son activité, qui est grande. Inspecteur des travaux historiques, Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris, il était mieux placé que personne pour puiser aux bonnes sources, suivre les fouilles et pénétrer partout. Par de nombreux articles, des cours suivis et des conférences, il a multiplié les travaux d'approche et abordé la grande ville par tous ses côtés. Il préludait même à son œuvre définitive par quelques volumes, dont l'un, au titre significatif, l'*Enfance de Paris*[1], laissait entrevoir de quel point de vue il comptait la dépeindre et par quelle méthode.

Cette méthode originale, M. Poëte l'a exposée dans l'Introduction, parfois touffue, mais instructive, où il énumère ses sources et critique ses devanciers. Pour évoquer la vie d'une cité comme Paris, il faut, avant tout, tenir compte de la notion de *continuité:* « Le Paris d'autrefois et celui de nos jours ne sont pas des êtres successifs. C'est un seul et même être en constante évolution. Ce qu'on appelle communément le *vieux Paris* est, au contraire, un Paris jeune par rapport au nôtre. L'étude de cette cité dans le passé n'a point pour objet un squelette, mais un être vivant, qu'on prend seulement à un âge antérieur à celui qu'il a présentement, car la collectivité qu'est la ville subit, au cours de son existence, tout comme l'individu, l'action du temps et a, au moment où on la considère, un âge donné. »

Ce sont ces âges divers qui feront la division du livre. M. Poète commence par décrire le *berceau*[2] où va naître la ville en analysant, comme le fit pour toute la France Vidal La Blache, les avantages de tout genre, prodigués par la nature au site qui allait s'appeler Paris. Vient ensuite la *naissance*, quand une route profita de l'île pour passer le fleuve; avec la cité romaine (du premier au troisième siècle), ce sont *les premiers pas;* puis commence *l'éducation religieuse*, troublée par les invasions

1. 1 vol. in-8°. A. Colin, éditeur.
2. Les mots mis en italique ne font que reproduire les titres, souvent imagés, que M. Poëte a donnés aux chapitres de son livre.

barbares (du troisième au cinquième siècle). Les Francs fixés en Gaule; l'avenir s'entr'ouvre, et voici *Paris* capitale de *la France naissante* (cinquième et septième siècles). Aux temps mérovingiens et carolingiens, l'éducation religieuse se continue, l'empreinte de l'Eglise devient plus profonde et, après les troubles qui causèrent l'apparition de la féodalité, se manifeste la *poussée de croissance* du onzième siècle, marquée par la formation d'une agglomération marchande sur la rive droite. Les siècles suivants, douzième et treizième, voient l'*éveil de l'intelligence*, la formation de la hanse des marchands par eau, les grandes foires, la *montée bourgeoise*, la *formation du pouvoir municipal* et *la naissance de la ville capitaliste*. Mais en dépit de cette croissance, « sur la physionomie de l'adolescent, les traits de l'enfant restent apparents », et le Paris du treizième siècle conserve un aspect rural. Au quatorzième siècle, la montée bourgeoise s'accentue, on assiste à l'*initiation des Parisiens à leur rôle politique* et à une véritable *fièvre de croissance* au milieu du siècle. C'est à la même époque que se resserrent les liens entre le *Roi et la Ville*, à mesure que s'effectue la centralisation politique dont profite largement la cité siège de l'autorité, par le développement de l'industrie de luxe, et la concentration du numéraire. La guerre de Cent Ans transforme la ville, en l'obligeant à s'enfermer dans de nouveaux remparts et à s'isoler des campagnes; mais ce passager recul prépare un nouvel âge, car, en ramenant l'agglomération urbaine à ses origines défensives, il desserre les liens qui attachaient l'homme à la terre et « hâte le moment où cette terre cessera d'être à la base des relations sociales et politiques. » C'est à la veille de cette nouvelle transformation que se clôt le volume.

Cette énumération des principaux chapitres est incapable de faire sentir tout l'intérêt d'une histoire ainsi conçue.

Il faut ouvrir le livre et suivre M. Poëte dans sa passionnante remontée à travers les siècles; le suivre, par exemple, quand il évoque les fameux pèlerinages qui, au onzième et au douzième siècle, ont imprimé à la ville un cachet si original; monter avec lui dans la cité des études et se mêler à la foule des maîtres et des étudiants; s'arrêter devant les tableaux pleins de vie où il

évoque la physionomie de Paris, à la veille ou au lendemain d'une transformation. Dans ces pages pénétrantes et pittoresques, c'est bien une cité vivante qui surgit à nos yeux, mais non une cité de fantaisie. M. Poëte est un guide sûr, qu'on peut suivre de confiance.

On regrettera seulement qu'une documentation si riche reste en partie inabordable. Pour réagir sans doute contre l'excès d'hier, il a banni toute référence; en sorte que le lecteur est réduit à ses propres moyens pour retrouver la source de tel passage important, de telle notation piquante ou inédite. Puis-je dire aussi que si l'auteur, au lieu de placer en tête de chaque page le titre très suggestif qui la résume, l'avait fait descendre dans la marge (comme c'était jadis la coutume et comme on y revient), le texte s'allégerait et serait plus facile à consulter? Je signalerai enfin, dans de rares passages, quelques jugements trop rapides, et qui gagneraient à être atténués, sur les sentiments religieux d'une époque.

Mais ce ne sont là que d'infimes imperfections dans une œuvre puissante, faite tout entière de solide et loyale matière. En étudiant Paris comme un être vivant, en faisant appel pour le connaître aux données les plus diverses, politiques, religieuses, artistiques, économiques et sociales, M. Poëte a réalisé la plus profonde, la plus exacte et la plus captivante reconstitution de la vie si pleine de ce Paris, dont Montaigne, qui l'aimait « jusques à ses verrues et à ses taches », a dit qu'il est: « la gloire de la France et l'un des plus nobles ornements du monde. »

***

La collection des *Villes d'Art Célèbres*, interrompue, puis reprise sous un format restreint, reprend son ancien format et l'inaugure par le *Strasbourg*[1] de M. Georges Delahache. Ce volume est conçu d'après le plan qui a fait le succès des précédents: texte de lecture facile, abondamment illustré, où sont résumées les principales étapes du passé politique et artistique de la ville. Celui de Strasbourg est particulièrement riche, et offre un intérêt que bien peu de cités présentent. Placée à la limite de deux civilisations et de deux races, Strasbourg

1. 1 vol. petit in-4°. Broché 12 fr. H. Laurens, éditeur.

a subi et reflété les conflits incessants qui mirent aux prises Français et Germains, catholiques et protestants, démocrates et autocrates. Depuis l'an 15 avant notre ère, où des légions de Drusus la fondèrent, la cité vivace a vu, à chaque époque, sa physionomie rajeunie; et, par une rare faveur du destin, elle a réussi à se transformer sans faire table rase de ses aspects successifs. C'est l'un de ses charmes que cette survivance des témoins si divers d'un magnifique passé. Le Moyen Age y semble encore vivant, avec sa cathédrale et ses vieux quartiers; la Renaissance y a laissé de précieuses façades; mais c'est peut-être le XVIIIe siècle qui a brillé du plus vif éclat. M. Delahache n'a eu garde d'oublier la ville nouvelle que les vainqueurs de 1870 tinrent à ajouter à la vieille cité, qu'ils avaient si sauvagement mutilée. Ils eurent du moins la discrétion de la bâtir à l'écart de la ville ancienne; ce qui rendit plus difficile encore la compréhension réciproque des deux éléments de la population, car les Strasbourgeois restèrent fidèles à leurs vieux quartiers.

Un chapitre spécial est consacré aux célèbres statues de Maurice de Saxe, de Gutenberg et de Kléber; ainsi qu'aux riches musées de la ville. Comme il convient, M. Delahache a décrit en détail la haute cathédrale, qui est devenue l'emblème et le monument essentiel de Strasbourg. Française d'inspiration, elle présentait à l'origine exactement les mêmes dispositions de façade que Notre-Dame de Paris, avant qu'on s'avisât d'ériger, au seizième siècle, la mince flèche qui la signale. Sait-on, à ce sujet, que cette fameuse flèche menace ruine? Bâtie sur un sol mouvant et sur de vieilles fondations du douzième siècle, qui ne l'avaient pas prévue, elle s'enfonçait lentement. Pour enrayer cet affaissement, les Allemands décidèrent, à la veille de la guerre, un prodigieux travail, qui ne consistait à rien moins qu'à soutenir dans le vide, par des étais colossaux, la base chancelante, pour reprendre en sous-œuvre les fondations défectueuses. Nos architectes ont continué ce travail ébauché et sont en train de le mener à bien. C'est un véritable tour de force qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont conçu et à ceux qui l'exécutent.

***

M. Paul Gruyer, qui a tant fait pour révéler les beautés artistiques de la France, décrit, en deux jolies plaquettes des *Memoranda*, les *Calvaires Bretons* et les *Saints Bretons*[1].

La silhouette des Calvaires est populaire, mais on ne connaît guère leur histoire. M. Gruyer la résume en quelques pages nourries de faits et pleines d'intérêt. Les premiers calvaires, comme d'ailleurs bien des statues de Bretagne, sont nés des efforts du clergé chrétien, pour substituer aux vieilles divinités autochtones le culte du Christ. Parce que les nombreuses pierres préhistoriques, menhirs et dolmens, étaient entourés d'une indéracinable vénération, les premiers apôtres s'efforcèrent d'y planter une croix. Plus tard, ils réussirent à sculpter le menhir lui-même, en forme de croix : ces pierres « baptisées » sont les ancêtres des groupes de statues, que nous admirons aujourd'hui. A la simple croix s'ajoutèrent, en effet, des figures destinées à rendre plus sensible la religion nouvelle. Ces productions primitives devinrent, aux quatorzième et quinzième siècles, les croix ornées, qui portent sur leurs bras, parfois multiples, divers personnages. On aboutit ainsi aux grands Calvaires, véritables *Mystères* fixés dans le granit ; dont on trouvera, à la fin du volume, de nombreuses reproductions.

Les vieux saints bretons sont moins connus. Ils ont pourtant d'innombrables effigies de bois ou de granit, et si pittoresques ! Les plus anciens, Saint Guénolé, Saint Quay, Saint Malo, Saint Samson, et bien d'autres, remontent aux premiers siècles, et viennent d'Irlande, terre sainte d'où partirent tant d'apôtres. Après de miraculeuses traversées, ces thaumaturges abordèrent les côtes d'Armorique et convertirent leurs compatriotes encore idolâtres, qui leur ont voué un culte reconnaissant. A ces saints autochtones sont venus s'ajouter les grands saints que vénérait la chrétienté tout entière : Saint Michel, Saint Jacques, Saint Pierre, Saint-Jean, Sainte Barbe, et surtout Sainte Anne. Qu'ils soient celtes ou étrangers, on exige d'eux qu'ils se rendent utiles

1. 2 volumes in-8°. Brochés, 3 fr. chacun. H. Laurens, éditeur.

à leurs dévots; c'est le caractère commun de leur dévotion et la cause des manifestations pittoresques de leur culte. M. Gruyer en rapporte de singuliers exemples. La moitié du volume est remplie de curieuses photographies, en partie inédites, reproduisant les principales statues et les chapelles les plus fréquentées.

***

La collection *l'Art et les Saints* s'augmente rapidement. Voici, parmi les derniers volumes, *Saint Pierre*, par notre éminent collaborateur M. Georges Goyau, et *Saint Georges*[1], par M. Auguste Marguillier.

Le nom de M. Goyau est garant de la solidité et du charme d'un livre. La biographie de Saint Pierre est tracée d'une plume respectueuse et sûre; malgré ses dimensions restreintes, elle abonde en idées générales et en remarques profondes. Dans l'immense floraison artistique inspirée par la vie si populaire du Prince des Apôtres, M. Goyau a cueilli 35 des plus originales productions: mosaïques des premiers siècles, miniatures du moyen âge, peintures de la Renaissance et des temps modernes, qui en rappellent les principaux épisodes. Puis, en quelques pages, il explique, de la façon la plus pénétrante et la plus juste, les attributs traditionnels et la portée doctrinale de l'iconographie du premier Pape.

En abordant Saint Georges, M. Marguillier s'est trouvé devant l'un des saints les plus célèbres et les moins connus. La vie de ce preux chevalier est entourée d'une touffe de légendes, que M. Marguillier s'est plu à résumer avant de passer aux événements authentiques de la courte existence du martyr syrien. Mais la plus grande partie de son charmant petit volume est consacrée au commentaire des nombreuses gravures, que le geste fameux du vainqueur du dragon a inspirées aux artistes de tous les pays, à ceux surtout des chrétientés orientales.

***

M. l'abbé J.-C. Broussolle, bien connu par ses études d'iconographie mariale, publie la traduction d'un ouvra-

1. 2 vol. in-8°. Chaque volume 3 fr. H. Laurens, éditeur.

ge du Cardinal N. Marini, sur l'*Esthétique du Stabat*[1]. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le volume du regretté cardinal n'est pas un volume d'histoire de l'art; c'est un commentaire religieux, philosophique et littéraire de l'œuvre admirable de Jacopone de Todi. Il faut donc entendre ici le mot esthétique dans son sens primitif. Celle du Stabat n'est qu'une analyse détaillée de la sensibilité profonde qui l'inspire; une suite de pieuses méditations, ou, si l'on veut, « d'illustrations » théologiques et littéraires, qui s'attachent à chaque phrase, parfois à chaque mot pour en faire jaillir tout le pathétique qui y est enclos.

Quant à l'interprétation plastique, que les peintres et les sculpteurs en ont donnée à travers les siècles, elle est à peine indiquée par de minces gravures au trait et de brefs commentaires de M. Broussolle. Mais le traducteur nous promet un second volume, complément naturel de celui-ci, où sera spécialement étudiée l'iconographie du Stabat. Les précédents travaux de M. Broussolle et son sens délicat de l'art religieux nous le font vivement désirer.

***

Le volume de M. D. Maillart sur l'*Art Byzantin*[2] est une étude rapide des origines, des caractères et de l'influence de cet art, si promptement stérile, qui, après s'être épanoui dans les églises orientales, se figea bientôt dans de mornes formules. M. Maillart est sévère pour lui et résume ainsi son verdict: « L'art byzantin dérive en tout de l'art romain; il en est l'abâtardissement, comme l'art romain avait été celui de l'art grec... C'est un art de décadence et son originalité ne provient que de la manière barbare et maladroite dont il revêtit les réminiscences de l'art latin. L'art byzantin est foncièrement routinier et artificiel: il se borne à masquer l'indigence du fond par le clinquant de la matière. »

M. Maillart fait avec raison une part importante aux arts mineurs: miniatures, émaux, ivoires. C'est par eux, en effet, plutôt que par son architecture, que l'art byzantin a exercé au moyen âge une influence considéra-

1. 1 vol. in-8°. Pierre Téqui, éditeur.
2. 1 vol. in-8°. Garnier, éditeur.

ble sur l'art occidental, et transmis bien des thèmes ou des motifs de décoration venus d'Orient. C'est parce qu'il a été le véhicule d'une civilisation, qui lui était étrangère, que l'art byzantin intéresse si vivement l'historien et devient l'objet d'études de plus en plus nombreuses.

Celle de M. Maillart est pleine de vie et ne manque pas d'originalité; mais, sur bien des points, l'auteur s'exprime avec une assurance que ne peuvent se permettre les archéologues de métier... L'illustration est la partie la plus faible; elle consiste en dessins qui ne reproduisent qu'à peu près les originaux, et gagnerait à être plus abondante et plus fidèle.

* * *

Les expositions d'art chrétien se multiplient. Après les grands salons, les *Cahiers Catholiques* ont organisé, au cours de leurs « journées d'art », une exposition ouverte aux productions de l'art religieux moderne. Je ne cacherai pas que ces journées furent beaucoup plus intéressantes par les rapports qu'on y présenta que par les œuvres exposées. Dans les petites expositions comme dans les Salons, c'est une persistante médiocrité qui règne encore. On se plaisait à espérer que tant d'églises à relever, tant de morts à évoquer, tant de souvenirs à fixer, auraient mieux inspiré les artistes et suscité de généreux mécènes. Il paraît bien qu'il faut encore attendre, car, à part quelques objets mobiliers d'une simplicité raffinée, des ornements liturgiques pleins de goût, bref de menues trouvailles, rien de grand ne s'est encore révélé ni en peinture, ni en sculpture.

Cette bonne volonté et cette ténacité n'auront pourtant pas été, dès maintenant, sans résultat. Ces artistes et leurs amis auront contribué à redresser le goût de ceux qui ont charge de veiller à la décoration des églises. Ce n'est pas en vain qu'ils ont protesté contre la déplorable indifférence, qui a sévi plus d'un siècle et livré l'art religieux aux marchands de plâtre et de chromos. Un peu partout, on se préoccupe de réagir contre l'indifférence en matière artistique; des commissions diocésaines sont instituées; et le jour n'est pas éloigné où un puissant courant d'opinion soutiendra, peut-être même guidera les rénovateurs sérieux.

Ces premières tentatives auront eu aussi l'avantage d'obliger les artistes à préciser leur but, à écarter les chimères et à tenir compte des réalités. Trop longtemps « l'art chrétien » s'est contenté de discussions; il semble que désormais l'entente soit facile sur un programme, comme celui que M. Jacques Maritain a résumé à l'exposition des *Cahiers Catholiques*, devant un auditoire qu'on aurait désiré plus nombreux. En termes sobres et clairs, le jeune philosophe a émis quelques principes généraux, auxquels tous les artistes peuvent souscrire[1].

Il constate comme eux l'insignifiance des productions dites de Saint Sulpice, mais ne cache pas que celles de l'art religieux moderne restent encore insuffisantes. Que faut-il donc pour que naisse cet art que tout le monde désire? Trois conditions, répond M. Maritain. Il faut d'abord que l'art religieux ne s'obstine pas à créer une technique nouvelle, distincte de la technique profonde. Qu'il n'hésite donc pas à employer les mêmes moyens que l'art tout court; on lui demande surtout de pratiquer le culte de la clarté et de la perfection technique, au lieu de se complaire en de nébuleuses ébauches.

Belle trouvaille, direz-vous; et d'une splendide évidence! Il faut pourtant croire que cette évidence ne s'est pas toujours imposée, puisque, au lendemain du premier Salon d'Art chrétien, en 1911, M. Louis Dimier ouvrait une enquête sur cette question: « Les artistes qui traitent des sujets religieux ont-ils à pratiquer une peinture différente de la peinture ordinaire, et spécifiquement chrétienne? » Les réponses qui lui furent adressées viennent d'être réunies et forment l'un des plus curieux chapitres de son récent volume *Faits et Idées de l'Histoire des Arts*[2]. Quelques-unes sont insignifiantes et d'autres gagneraient à être développées, car il s'y trouve des remarques originales; mais l'ensemble, même après dix ans, ne manque pas d'actualité.

La première impression que laisse cette longue con-

1. Sur le même sujet, envisagé au point de vue philosophique, M. Maritain a publié, à la Librairie de l'Art catholique, un petit volume : *Art et Scolastique*, joliment édité et plein d'idées.

2. 1 vol. in-8°, 10 fr. Bloud et Gay, éditeurs.

Outre les réponses à son enquête, M. Dimier a réuni dans ce volume d'intéressants articles sur Fragonard, Carpeaux, Fantin-Latour et Reynolds, et une curieuse étude sur *les rues et monuments de Paris et leur avenir*.

sultation n'est pas très nette, et ce ne sont pas les commentaires de M. Dimier qui sont toujours de nature à la préciser. Mais, en relisant, on doit convenir avec lui, que les partisans d'un art spécifiquement chrétien sont incapables de définir en quoi il consiste. L'école de Beuron, qui se sentait spécialement visée, fit une longue réponse, où Dom W. V. essaya loyalement d'exposer sa thèse et affirma que l'art religieux ne peut recourir aux mêmes moyens techniques que l'art profane, mais qu'il doit en employer d'autres qui seront « bien différents selon qu'on fait de l'art hiératique, destiné au Saint des Saints; de l'art symbolique dans la nef de l'Eglise; ou un tableau de dévotion au-dessus d'un autel. » Il ajoutait, pour justifier son école: « On peut se permettre au théâtre des intonations de voix et des gestes qui font hors de la scène une impression baroque; de même certaines manifestations d'art chrétien faites pour servir de complément liturgique aux cérémonies de l'Eglise, jouant le même rôle que le plain-chant, qu'on n'aime pas à entendre au concert, paraissent dans une exposition, archaïques, raides, sans vie et dénuées d'intérêt. »

Quelques artistes défendirent, avec moins de netteté, la thèse de Beuron; mais la grande majorité se prononça contre l'existence d'une peinture spécifiquement chrétienne. Cette majorité semble être aujourd'hui l'unanimité.

La seconde condition de l'art chrétien doit être de ne pas trahir la vérité théologique ou historique, qu'il a pour mission d'illustrer. Que l'artiste ne fasse donc pas trop de place à son interprétation personnelle et se méfie des fantaisies de son imagination. Le Moyen Age n'avait pas tort, qui plaçait à côté de l'artiste un théologien pour guider son pinceau.

Une dernière condition s'impose à l'art chrétien: qu'il soit avant tout religieux. Ce caractère essentiel ne tient pas à la technique; le sujet lui-même peut ne pas suffire à le produire. D'où provient-il donc? De la vie spirituelle de l'artiste, répond M. Maritain, et de sa participation à l'atmosphère religieuse. M. Maurice Denis exprimait la même idée, dans sa réponse à M. Dimier: « Je tiens pour la sensibilité: c'est la vertu profonde de l'artiste. Qu'il veuille produire une œuvre d'art chrétien, il faut qu'il

ait une sensibilité chrétienne, c'est-à-dire la foi et la culture religieuse. »

Puissent les jeunes artistes se pénétrer de ces idées et, sans négliger aucune des ressources de leur métier, nous donner enfin de belles œuvres, faciles à lire et tout imprégnées de véritable esprit religieux.

*
* *

Bien qu'elle soit déjà vieille, je ne veux pas laisser passer la nomination de M. Emile Mâle à la direction de l'Ecole Française de Rome, sans saluer le maître si sympathique, à qui l'art religieux du Moyen Age doit d'être désormais plus admiré et surtout mieux compris. C'est un érudit qui succède dans cette célèbre maison à un autre érudit, mais le successeur du regretté Mgr Duchesne est aussi un artiste, doué d'une âme de poète.

En rejoignant son poste, il publiait dans la *Revue des Deux Mondes*[1], sur les « Influences arabes dans l'art roman », un de ces articles décisifs, qui ouvrent un nouveau champ de recherches et rajeunissent un sujet. Son auditoire, toujours croissant, de Sorbonne perd un maître qu'il sera difficile de suppléer; espérons du moins que ses travaux ne souffriront pas de ses nouvelles fonctions, et que ses fidèles lecteurs auront encore le plaisir de le suivre sur les routes de France.

François PINARDEL.

1. Numéro du 15 novembre 1923.

Informations

I. — Actualités et Documents

L'Union de la chrétienté

C'est le titre de la Lettre pastorale du cardinal Bourne, archevêque de Westminster, primat d'Angleterre, pour le carême 1924. Il engage d'abord les catholiques anglais à se réjouir des conversations de Malines.

« C'est une cause de joie, écrit-il, que des membres de l'Institution anglicane, à quelque école qu'ils appartiennent, se joignent à des représentants des catholiques soit en France, soit en Angleterre, soit dans notre pays ou ailleurs, pour comprendre plus complètement ce qu'enseigne l'Eglise catholique. Un pareil contact ne peut que faire du bien, avec l'aide du Saint-Esprit, même s'il ne donne pas pour le moment de résultats concrets. »

Puis le cardinal précise à quelles conditions pourra se faire l'union tant désirée de la chrétienté. « Il faut ici une bonne foi et une sincérité absolues. Il ne peut être question de compromis fondés sur l'acceptation ou le rejet ou la tolérance d'un certain nombre d'opinions religieuses. L'union peut venir seulement de l'acceptation cordiale et sincère de la vérité divinement révélée. Dans cet ordre d'idées doit être avant tout reconnu le fait qu'il ne peut exister qu'une seule Eglise « colonne et base de la foi... » Le mot « Eglise » ne peut avoir qu'une seule signification : celle de la grande organisation mondiale créée par Jésus-Christ même pour enseigner sans erreur ce qu'il a enseigné et pour perpétuer sans erreur son enseignement parmi les hommes jusqu'à la fin des temps. L'Eglise en ce sens doit être unique comme est unique la vérité. Dans sa vie et son histoire, doivent se vérifier les promesses que Jésus-Christ a faites à son Eglise. Et chacun devra admettre qu'aucune Eglise ne peut se glorifier de la réalisation de ces promesses en dehors de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique, qui a son centre d'autorité au Siège de Rome ».

De leur côté, les catholiques anglais doivent être prêts à tous les sacrifices pour assurer l'union, à l'imitation

même des évêques de France qui se sont effacés, en 1801, pour faciliter le rétablissement de la religion dans leur pays, et, il y a vingt ans, ont accepté la pauvreté pour répondre à l'appel du devoir. La lettre, fort émouvante, se termine par cette touchante exhortation. « Jésus, convertissez l'Angleterre! Jésus, ayez pitié de ce pays- » Telle est la persévérante prière de tous ceux qui, dans les âges passés, ont sacrifié tout, même la vie, pour maintenir l'Angleterre dans l'unité du Christianisme. Ces paroles doivent être toujours dans notre pensée et sur nos lèvres. »

A signaler, sur les Conversations de Malines, un bon article de E. Beaupin, dans la *Chronique sociale de France*, mars 1924, p. 211-220.

Les jours fériés reconnus en Italie par l'Etat

La *Gazetta ufficiale* (15. 1. 24) a publié le décret suivant:

Art. premier. — La liste des jours fériés, des fêtes nationales et des fêtes civiles est fixée comme suit:

a) Jours fériés: tous les dimanches; le premier jour de l'an; le jour de l'Epiphanie; le 21 avril, jour anniversaire de la fondation de Rome; le jour de l'Ascension; le jour du *Corpus Domini* (Fête-Dieu); le jour des saints Pierre et Paul; le jour de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie; le 20 septembre; le jour de la Toussaint; le jour du 4 novembre; le jour de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie; le jour de Noël;

b) Fêtes nationales: le premier dimanche de juin (célébration de l'unité italienne et de la promulgation du Statut); le 4 novembre (anniversaire de l'armistice austro-italien);

c) Solennités civiles: 21 avril (fondation de Rome); 24 mai (anniversaire de la déclaration de guerre); 20 septembre (anniversaire de l'entrée de l'armée piémontaise dans Rome); 11 novembre (anniversaire de la naissance du roi).

Art. 2. — Les communes sont obligées de célébrer les fêtes nationales et les solennités civiles selon les dispositions en vigueur et d'inscrire à leur budget les dépenses nécessaires à cet effet.

Art. 3. — Est abrogée toute disposition contraire au

présent décret, qui sera soumis au Parlement pour être converti en loi.

Ainsi, toutes les fêtes de précepte inscrites dans le *Codex iuris canonici*, sauf celle de saint Joseph (19 mars), sont désormais jours fériés en Italie.

« La place du Cardinal Amette ».

Au cours de sa séance du 26 novembre 1923, le Conseil municipal de Paris avait décidé d'attribuer la dénomination de « Place du Cardinal Amette » à la future place qui doit entourer l'église dédiée à saint Léon.

Un arrêté du préfet de la Seine, paru le 6 avril dernier, au *Bulletin municipal officiel*, approuve la délibération du Conseil en indiquant que la dénomination susdite est attribuée à titre d'hommage public au regretté archevêque de Paris, qui sut, durant la guerre, s'attirer toutes les sympathies sans aucune distinction d'opinion.

Les phénomènes lumineux du médium Erto.

Du docteur Geley, directeur de l'Institut métapsychique, à Paris (*Matin*, 7 avril 1924) :

« J'ai un pénible devoir d'information à remplir auprès des lecteurs du *Matin* et des amis de nos études : il résulte des dernières expériences de l'Institut métapsychique, que les phénomènes lumineux du médium Erto peuvent être imités. De plus, des présomptions sérieuses ont été établies contre leur authenticité. »

Le docteur Geley n'avait pas réussi à constater ces manifestations lumineuses quand il tenait les mains du médium. Et puis, avec le ferro-cérium on les avait reproduites, sans médium, avec une perfection absolue. Enfin, on constata les faits suivants :

« 1° Un petit bloc rectangulaire de ferro-cérium d'un centimètre de longueur fut trouvé dans le siphon d'un évier sur lequel Erto s'était lotionné immédiatement après une séance et avant l'examen final aux rayons X qu'il allait subir ;

2° L'analyse des vêtements de travail du médium décela la présence de parcelles de ferro-cérium (infinitésimales mais nettes) ;

3° A la fin de la dernière séance, il refusa de se lais-

ser examiner, par les médecins présents, au niveau du bassin;

4° Un trou circulaire, suffisant pour laisser passer un crayon de petite dimension, fut constaté dans le maillot à niveau. »

Et le docteur de conclure: « Tels sont les faits. Je les donne sans commentaires. » Tout commentaire, en effet, serait inutile. Bien entendu, « le médium affirme avec véhémence son innocence. »

Rappelons-nous que le docteur Geley, jusqu'ici, ajoutait trop facilement foi aux prétendus prodiges de tous ces médiums plus ou moins fameux: Eva et Cie. Vous verrez que la plupart de ces merveilles vont fondre comme la neige au soleil.

J. Bricout.

II. — Apologétique au jour le jour

Les progrès du catholicisme dans la Grande-Bretagne

Le *Catholic Directory* pour 1923 a publié, comme de coutume, les statistiques des diocèses d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Ecosse. Voici quelques chiffres intéressants reproduits dans l'*Annuaire Pontifical* de 1924 (Paris, Bonne Presse), p. 585.

En douze mois, l'Angleterre et le Pays de Galles ont vu 11.621 conversions. Le diocèse de Westminster a contribué à ce résultat par 1.837 conversions, celui de Brentwood par 293, celui de Southwark par 1.104. Ce qui donne un total de 3.234 pour l'agglomération de Londres et des comtés voisins. Plusieurs diocèses ont dépassé le millier. Ainsi Birmingham en compte 1.015; Hexham et Newcastle, 1.127; Liverpool, 1.638, et Salford (Manchester), 1.422. La population catholique de Londres et comtés voisins est évaluée à 452.326, dont 260.000 pour Westminster, 42.326 pour Brentwood, et 150.000 pour Southwark. Les agglomérations catholiques les plus nombreuses sont Liverpool, avec 390.713; Salford (Manchester), 293.000; Hexham et Newcastle, 227.000.

Le nombre des baptêmes administrés en un an atteint 73.922, pour une population catholique de 1.956.787.

Dans ces deux pays, les catholiques ont 432 écoles secondaires avec 46.882 élèves et 1.195 écoles primaires avec 319.308 enfants. On y compte 1.948 églises et chapelles. Le clergé se compose de 21 archevêques et évêques, 2.491 prêtres séculiers, et 1.444 prêtres réguliers.

En Ecosse, il y a 425 églises et chapelles desservies par 7 archevêques et évêques et 601 prêtres.

Les moines orthodoxes en Russie soviétique

La Princesse M. E. Almedingen est une jeune russe graduée de l'Université de Pétrograd et convertie de la religion orthodoxe au catholicisme. Elle a publié naguère en anglais un petit livre sur L'*Eglise catholique de Russie aujourd'hui* (Burns, Oates et Washbourne, Londres) et donné à la Revue *America*, 5 janvier 1924, une note sur les moines en Russie. Nous traduisons librement çà et là et nous adaptons ce dernier travail.

Jusqu'ici les monastères étaient en Russie les plus grands centres de la vie, du travail et peut-être même de la pensée dans le domaine religieux. Maintenant ils sont dissous. Cependant de la disparition des groupements monastiques, il ne résulte pas que la vie monastique soit morte en Russie.

Les grands monastères, par exemple Kiew-Lavra, Troizko-Petcherskaya, ont été « nationalisés ». Le gouvernement les a persécutés, peut-être plus qu'il n'a persécuté le clergé séculier, probablement parce que les religieux avaient une plus forte emprise sur le peuple. Les Soviets jugeaient assez exactement quelle était l'importance de « l'influence monacale » sur les paysans. Aussi bien leur politique était celle de la destruction intermittente, mais systématique; les religieux russes avaient à peine l'occasion de « s'accommoder » aux demandes de « l'Eglise rouge réformée ». Les néophytes de cette dernière étaient, si l'on excepte les évêques, tous des séculiers. Les évêques russes orthodoxes étaient religieux et appartenaient « au clergé noir » et devaient garder le célibat; en cela ils différaient du clergé séculier ou « clergé blanc » qui était obligé de se marier avant l'ordination.

L'état chaotique du gouvernement et de l'Eglise a profondément influé sur les monastères. La conception que les moines se faisaient de l'orthodoxie de leur Eglise, a

été ébranlée, pour ne pas dire plus. Il est arrivé que nombre de religieux se sont libérés volontairement de leurs vœux et sont rentrés dans le monde, en déclarant qu'ils n'appartenaient plus à une confession religieuse quelconque, puisque leur propre Eglise était détruite. Dans d'autres cas également nombreux, des moines ont été dans le silence victimes du martyre. Ces martyres furent particulièrement fréquents pendant l'année 1922, lorsque commença la réquisition des reliques des saints et lorsque les moines, dans la plupart des cas, protestèrent vivement contre les inévitables sacrilèges qui accompagnaient ces mesures. Il y eut des cas, surtout à Pétrograd et à Moscou, spécialement à Alexandre-Nevsky Lavra (Pétrograd) où des moines allèrent trouver en hésitant les prêtres catholiques, leur exposèrent leurs difficultés et demandèrent à être reçus dans l'Eglise catholique. On ne doit pas tirer de ces faits des conclusions qui n'y sont pas contenues et s'attendre à ce que toute la masse des religieux aille à Rome sous l'influence des isolés qui ont fait cette démarche. Tout de même ces cas sont frappants et jusque là totalement inouïs. Le raisonnement fait par ces moines, la plupart fort âgés, est très simple. L'un d'eux disait: « Notre Seigneur a dit que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre son Eglise. Nous voyons comment elles ont prévalu et prévalent encore contre notre Eglise. Or, son Eglise existe quelque part, puisque la fin du monde n'est pas encore venue. Nous sommes sûrs en quelque façon que c'est la vôtre. Voulez-vous permettre que nous essayions de la trouver? »

En entrant dans l'Eglise, ces moines convertis apportent avec eux beaucoup de choses qu'il n'y a pas lieu de rejeter. Ils peuvent être d'une immense utilité pour l'œuvre future d'évangélisation de la Russie, car ils sont issus du peuple et le connaissent et le peuple de son côté leur accordera sa confiance plutôt qu'à d'autres.

Les conversions individuelles des moines, quoique rares, ont eu une importance considérable, puisque ces convertis ont été presque les premiers à aller travailler parmi les catholiques russes, en dehors des grandes villes.

Les centres importants de la vie monastique en Russie, particulièrement dans le Nord, étaient des centres de labeur, surtout de labeur manuel accompli cependant

dans un sens religieux et dans une atmosphère d'obéissance. Il n'y avait pas de lieux consacrés à l'étude et s'il faut prendre à la lettre les renseignements fournis par la princesse Almedingen, on n'envisageait la formation de l'âme qu'autant qu'elle touchait à la formation du corps. Les moines russes paraissent avoir eu continuellement devant les yeux ces paroles : « Vos corps sont le temple du Saint-Esprit. » En conséquence, toute leur vie dans le cloître avait pour but de faire des corps des temples saints, non pas tant par les mortifications corporelles que par un labeur incessant, utile et « agréable à Dieu ».

La méditation et la contemplation, les plus hauts degrés de la vie monastique, n'étaient permises qu'aux moines âgés, qui avaient accompli de longues années de dur labeur dans l'enceinte du monastère. De tels contemplatifs, ces « *schymnicks* », comme disent les Russes, se trouvaient dans chaque monastère, mais tous étaient plus que septuagénaires. Si quelques fois des moines qui n'étaient pas âgés, demandaient à l'abbé la permission de vivre à part dans la retraite, en marge des exercices de la communauté, leur vie, quoique passée dans la solitude, était encore avant tout une vie de labeur.

Le Russe est par nature un mystique et met son plaisir à sanctifier les tâches les plus communes de l'existence quotidienne. Un moine russe interromprait l'office de l'après-midi, irait fendre du bois pour les besoins de la communauté et cependant se sentirait heureux de faire quelque chose « pour la gloire du Christ ». Il regarde la vie monastique comme un service rendu à ses frères et par là comme un service rendu à Dieu, bien que les raisons de ce dernier point de vue lui échappent.

Il n'y a pas d'ordres religieux séparés dans les monastères de l'Orient orthodoxe. Chacun d'eux a une règle, souvent très sévère et quelquefois spécialement adaptée aux Russes d'après le modèle de quelque monastère oriental. Cette nation n'avait pas de religieux « mendiants ». Il arrivait souvent que les religieux « errants » n'étaient pas les modèles de la ferveur dans leurs propres monastères. Mais quoique les moines russes ignorent la lettre de la règle franciscaine, ils ont, sans le savoir, embrassé son esprit. Un paysan russe comprendra très

bien la leçon éloquente que donne un capucin nu-pieds et il en sera touché. C'est pourquoi les ordres religieux de missionnaires peuvent être d'une importance vitale en Russie.

Outre la valeur pour ainsi dire économique de leur œuvre, ces ordres peuvent servir à relier l'Orient et l'Occident séparés par un fossé. La liaison se fera non pas en fusionnant d'une manière absolue et inutile les éléments orientaux avec les éléments occidentaux, ce qui serait au grand détriment de l'Orient. Mais ces ordres montrent que ce qui est bon en Occident peut être utilisé en Orient et *vice versa*. Les hommes qui prennent un « podvieg », comme disent les Russes, qui se renoncent à eux-mêmes, et portant leurs croix, suivent Notre-Seigneur, marchent dans le chemin épineux avec les pieds nus et ensanglantés, ces hommes seront aimés par le paysan russe.

Petite correspondance

Q. — *J'étudie en ce moment le Schisme d'Occident, et désirerais avoir quelques renseignements bibliographiques sur Gerson et Zabarella. Veuillez me dire aussi quel est l'éditeur* de L. Salembier, Petrus de Alliaco, Lille, 1886.

R. — La thèse dont vous parlez a été éditée à Lille, chez Lefort.

Pour *Gerson*, voyez l'article de L. Salembier dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, tome VI, col. 1313-1330 (avec bibliographie). Pour *Zabarella*, vous trouverez indiquées de nombreuses études dans Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age*, Bio-bibliographie, t. II. col. 4808; ajoutez-y Hurter, *Nomenclator litterarius theologiae catholicae*, t. II, col. 766 à 769.

Q. — *Existe-t-il une bonne* biographie de Saint Louis de Gonzague, *destinée aux jeunes gens de nos Collèges et Séminaires, qui puisse leur donner une physionomie vivante et non irréelle de ce Saint.*

S'il n'y a pas de travail récent, quelle est celle des « Vies » anciennes, que son intérêt d'édification, et sa valeur littéraire recommandent le plus?

R. — Choisissez parmi les vies récentes : J. Daurignac, *Histoire de Saint Louis de Gonzague*, Téqui; P. Clair, *La vie de Saint Louis de Gonzague*, Didot; et surtout P. Meschler, *Vie de Saint Louis de Gonzague*, in-8°, Lethielleux, 6 fr.

Q. — Editions critiques de la Bible hébaïque. *Existe-t-il des éditions critiques? Baer et Delitzsch ont-ils publié séparément le Pentateuque? Dans la Bible polychromée de Haupt, « la Bible arc-en-ciel », le Pentateuque est-il édité à part?*

R. — 1° Toutes les éditions de la Bible hébraïque reproduisent le texte dit massorétique. Quelques-unes mettent en note les variantes des principaux manuscrits. R. Kittel, *Biblia hebraica*, adjuvantibus professoribus G. Beer, F. Buhl, 2 in-8, Leipzig, Hinrichs, 1905-1906, ajoute les variantes des versions et propose des corrections. Voir *Rev. prat. d'apol.*, 1921, 1-15 sept., p. 566-567.

2° S. Baer a publié séparément la plus grande partie de la Bible sinon toute la Bible. Editeur: Tauchnitz à Leipzig, à partir de 1869. Le titre indique la nature exacte du travail: *Liber Genesis, textum massoreticum accuratissime expressit, e fontibus massorae varie illustravit, notis criticis confirmavit* S. Baer. Praefatus est edendi operis adjutor Fr. Delitzsch. Baer s'applique avant tout à reconstituer le texte massorétique, tandis que Kittel et ses collaborateurs fournissent le moyen de le corriger.

Je ne pourrais affirmer qu'il ait édité l'Exode, les Nombres, le Lévitique et le Deutéronome. Je n'ai jamais vu ces fascicules et ne les ai pas trouvés à la Bibliothèque nationale.

3° Dans la Bible polychromée qui forme la collection *The sacred Books of the Old Testament, a critical edition of the hebrew text, printed in colours with notes, prepared by eminent scholars of Europe and America, under the editorial direction of Paul Haupt*, Hinrichs, Leipzig, plusieurs parties du Pentateuque ont été publiées: *Genesis* par C. J. Ball, en 9 couleurs, 1896; *Leviticus*, par S. R. Driver, en 3 couleurs, 1894; *Numeri*, par J. A. Paterson, en 8 couleurs, 1900. L'Exode avait été confiée à H. E. Ryle et le Deuteronome à G. H. Smith. J'ignore si ces deux volumes ont vu le jour.

Impossible de vous dire le prix de ces divers ouvrages, soit parce que les éditeurs allemands ne répondent pas aux questions qu'on leur pose et n'envoient pas les catalogues, soit parce que les prix varient depuis un certain nombre de mois comme le cours du mark.

Q. *On demande une* édition des Septante.

R. — Prenez Swete, *The Old Testament in Greek*, 3 in-8, 1887-1894, Cambridge, University Press. Il y a une nouvelle édition.

A.-E. Brooke et N. Mc Lean, *The Old Testament in Greek*, même librairie, en cours de publication depuis 1906. Ces auteurs mettent à la base de leur édition un manuscrit important et reproduisent en note les variantes des autres. L'appareil critique de Brooke et Mc Lean est beaucoup plus développé que dans le texte de Swete.

La Société des Sciences de Göttingen avait projeté avant guerre une grande édition critique des Septante. Obligée pour l'instant d'y renoncer, faute d'une subvention suffisante, elle a décidé de se limiter provisoirement à une édition manuelle qui aurait du être, dans le premier plan, un extrait de l'édition majeure. Pour plus de détails, lisez *Revue biblique*, 1924, p. 123-127, l'exposé de Mgr Tisserant.

Q. — REVUES CATHOLIQUES DE LANGUE ANGLAISE. — *Un prêtre, professeur d'anglais, demande quelles revues catholiques de langue anglaise il peut lire pour se perfectionner dans cette langue et suivre en même temps le mouvement des idées religieuses?*

R. — Choisissez parmi les périodiques analysés dans cette Revue. Ci-joint l'adresse et le prix.

America, A catholic review of the week. The America Press, New-York City. Prix : 10 cents le numéro; 3 dollars l'année.

Blackfriars, mensuel. Oxford, Basil Blackwell, Broad street. Prix : 1 shilling le numéro.

The Catholic World, mensuel. The Office of the Catholic World. New-York, 120-122, West 60th street. Prix : 40 cents le numéro; 4 dollars par année.

The Ecclesiastical Review, mensuelle. American Ecclesiastical Review, 1305 Arch street, The Dolphin Press, Philadelphia Pa. Etats-Unis. Prix de l'abonnement annuel : 4 dollars auxquels il faut ajouter pour l'étranger un dollar de frais de poste.

The Irish Ecclesiastical Record, mensuel. Dublin : Browne et Nolan, publishers. Nassau street. Prix : 24 sh. pour l'année.

The Month, mensuel, comme l'indique le titre. Longmans, Green, 39 Paternoster Row, Londres, E. C. 4. Prix : 18 pennies le numéro.

Studies, an irish quaterly review, trimestrielle. Dublin, The Educational Company of Ireland. Abonnement annuel pour tous pays : 15 shillings.

The Journal of theological Studies, trimestriel, est rédigé par des catholiques et des anglicans; est trop technique pour le but que vous visez. Londres : Humphrey Milford, Amen Corner E. C., ou bien Oxford, Clarendon Press. Prix de l'abonnement annuel : 16 shillings.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. Gle D'IMP. ET DÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

Imitation ou Plagiat ?

EMPRUNTS LITTÉRAIRES DES PÈRES DE L'ÉGLISE

Certains auteurs ecclésiastiques ont entre eux des rapports si étroits et si fréquents, que la similitude des sujets traités et le fond commun d'inspiration religieuse ne suffisent pas toujours à les expliquer. Il s'agit ici, bien entendu, de l'âge d'or de la littérature chrétienne et non pas de ces époques de décadence où l'impuissance résignée vit de plagiat et de compilation.

Saint Jérôme, dans un moment d'humeur, dénonce et flétrit ce qu'il appelle *furta Latinorum*. Mais les Grecs ne sont guère plus innocents que les Latins ; et les écrivains profanes ne le cèdent guère, en fait d'exploitation des œuvres d'autrui, aux Pères de l'Eglise les plus incriminés.

On a beau dire que les anciens n'avaient aucune idée de la propriété littéraire ou que leurs idées, à cet égard, différaient radicalement des nôtres ; qu'à leurs yeux, un ouvrage livré au public cessait d'être à son auteur pour appartenir à tout le monde ; qu'en dehors des citations textuelles, les moyens de référence étaient rares ou peu usités ; que la pénurie relative des livres permettant vite de reconnaître l'original, la copie ne méritait plus le nom infamant de plagiat, qui désigne plutôt une manœuvre louche, un détournement sournois. Tout cela, pour être vrai dans quelque mesure, ne supprime pas le problème.

Chez les Pères, il est vrai, la libre exploitation de leurs prédécesseurs avait des excuses. Soit dit sans ironie aucune, la vérité chrétienne — et même un peu la manière de l'exposer aux fidèles, de la présenter aux païens et de la défendre contre l'hérésie — était considérée comme un bien d'Eglise. C'était un legs des apôtres,

un patrimoine commun qui allait s'enrichissant tous les jours, grâce au labeur des générations successives, et qui se transmettait par indivis, avec ses accroissements légitimes, aux âges suivants. Si nul ne se faisait scrupule d'utiliser à son gré l'héritage des apôtres, pourquoi se fût-on abstenu de mettre à profit l'apport de leurs successeurs?

Notre but est donc moins de faire l'apologie des Pères, qui peut-être n'en ont pas besoin,ou de plaider en leur faveur les circonstances atténuantes, que de montrer comment plusieurs d'entre eux furent entraînés par leurs méthodes de travail et leurs procédés de composition à pratiquer l'imitation sur une plus vaste échelle qu'ils n'en avaient le dessein et qu'ils n'en eurent jamais conscience. De ce chef, notre étude s'élève au-dessus de la constatation pure et simple d'un fait banal et revêt un caractère qu'on pourrait appeler *psychologique*, si le mot n'était pas un peu ambitieux. En tous cas, le regard discret jeté sur la vie intime de ces grands hommes, au moment où ils produisaient les œuvres qui ont immortalisé leur nom, ne sera peut-être pas dénué de tout intérêt.

Nous prendrons, comme exemples typiques, les EXTRAITS ANNOTÉS de Clément d'Alexandrie, les LECTURES MÉDITÉES de saint Ambroise et les DICTÉES VERTIGINEUSES de saint Jérôme.

Trois procédés fort dissemblables qui aboutissent à des résultats analogues. Ces noms pourraient être aisément remplacés par d'autres. Si notre choix s'est fixé sur ceux-là, c'est qu'ici les procédés littéraires sont plus saillants, la méthode de travail plus connue et la documentation plus abondante.

I

EXTRAITS ANNOTÉS DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE

1. Les cahiers de notes.

Clément d'Alexandrie passait jadis pour un miracle d'érudition. Comme savant, on ne craignait pas

de l'égaler ou même de le préférer à Origène. La liste des auteurs allégués par lui, dans l'édition d'Oxford reproduite par Migne, ne comprend pas moins de cinq cent-cinquante noms. Cela suppose une lecture immense.

Mais certains critiques contemporains trouvent cette réputation surfaite et soutiennent que la science du maître du Didascalée n'est qu'un trompe-l'œil rappelant la fable du geai paré des plumes du paon. Quelques-uns se croient en mesure d'établir que Clément faisait grand usage de manuels et de dictionnaires et que toute son érudition est de seconde main. Le dernier en date a même découvert le recueil encyclopédique où le catéchiste alexandrin aurait puisé la plupart de ses citations ; ce serait l'*Historia omnigena* de Favorinus : hypothèse d'autant moins attaquable que l'ouvrage de Favorinus est perdu[1].

Cependant beaucoup d'historiens s'insurgent contre une réaction si injuste et si excessive et souscrivent volontiers au jugement de M. Harnack : « Partout où nous pouvons le contrôler, Clément nous apparaît comme un érudit consommé qui puise directement aux sources. Sa lecture est extraordinairement vaste. Les ouvrages des Pères apostoliques et les écrits gnostiques des diverses sectes lui sont familiers. Il a lu Tatien, Méliton, Irénée. Il connaît les *traditions* au sujet des apôtres dans la mesure où elles étaient déjà fixées par écrit, ainsi que les essais de chronologie tentés jusque-là ; il a de la Bible une connaisance personnelle et approfondie. On doit penser qu'il en est de même pour la littérature classique. Naturellement, il peut s'être servi de maint *Compendium*, mais qui osera prétendre qu'il n'a pas lu les principaux ouvrages philosophiques de l'antiquité ? »[2]

1. J. Gabrielsson, *Ueber die Quellen des Clemens Alex.* (1re partie), Upsala et Leipzig, 1906. On trouvera dans cet ouvrage la bibliographie complète du sujet jusqu'en 1906. L'hypothèse de Gabrielsson avait déjà été émise par Maas et combattue par Wilamowitz-Möllendorff.

2. A. Harnack, *Die Chronol. der altchristl. Litteratur*, t. II, Leipzig, 1904, p. 16. Cf. De Faye, *Clément d'Alexandrie*, Paris, 1906. Appendice : *Les sources de Clément*, p. 333-6.

Nous ne songeons pas à reviser le procès de Clément, ni à le réhabiliter en sa qualité d'érudit, supposé qu'il ait besoin de réhabilitation ; nous ne voulons qu'étudier ses procédés littéraires et la façon dont il exploite les œuvres d'autrui, grâce à son système de notes.

Comme tous ceux qui ont beaucoup appris, Clément avait conscience d'avoir beaucoup oublié. Plus il avait besoin de sa mémoire, plus il se défiait d'elle. Aussi, en avançant en âge, avait-il pris l'habitude de noter le fruit de ses lectures et il se repentait de n'avoir pas commencé plus tôt. Au fond, ses deux grands ouvrages, les *Stromates* et les *Hypotyposes*, n'étaient que des *fiches*, dont il espérait tirer parti un jour pour le monument grandiose qu'il projetait et qu'il ne put mener à bien. Ce genre infime de littérature lui offrait l'avantage de mettre en réserve de précieux matériaux pour l'avenir, en lui épargnant sur l'heure les rudes labeurs de la composition.

Mal lui en prit d'avoir trop noté. Il laissait, en mourant, deux cahiers de notes informes, remplies de propositions malsonnantes, qui ont toujours scandalisé ses éditeurs et qui ne furent peut-être pas sans influencer Baronius, lorsqu'il fit rayer le nom de Clément du martyrologe romain, où il était inscrit depuis tant de siècles. Cependant, le titre même des notes aurait dû empêcher les critiques d'y voir la pensée personnelle du maître alexandrin. L'un s'appelle *Extraits des prophètes* et l'autre, *Fragments de Théodote et de la doctrine dite orientale au temps de Valentin*. Il s'agit d'extraits et de résumés : était-il possible de marquer plus clairement l'origine étrangère de ces textes?[1]

1. Dans le manuscrit de Florence (*Laurent.* V, 3), qui est le principal et l'on peut dire le seul témoin des *Stromates*, puisque le manuscrit de Paris (*Suppl. grec* 250) n'en est qu'une copie, il y a un *huitième livre* qui comprend un petit traité de logique, tronqué au commencement et à la fin, avec des *Extraits des prophètes* (montanistes) et un *Résumé de Théodote* (le gnostique). Zahn essaya de démontrer que ces trois écrits constituaient réellement le *huitième Stromate*, mais qu'un copiste pressé les avait réduits à l'état de squelette. Son hypothèse n'a pas été acceptée, car on ne conçoit pas qu'un copiste ait pu être assez stupide pour ne garder que de menus fragments décousus, souvent inintelligibles et peu orthodoxes. P. Ruben (*Clementis Alex. Excerpta ex Theodoto*, Leipzig, 1892) suppose avec plus de raison que les Fragments étaient de simples notes

Les *Fragments*[1] sont précédés d'une référence explicite à Théodote, à Basilide, aux adeptes de Valentin, ou bien marqués d'un simple « dit-il, disent-ils», où seul Clément pouvait se reconnaître. Les citations sont parfois textuelles, lorsque le mot importe; mais le plus souvent résumées, lorsque le sens suffit. Il n'est pas rare que l'annotateur lui-même entre en scène et, opposant sa doctrine à celle des gnostiques, esquisse brièvement une protestation qui servira d'amorce aux réfutations futures. Car c'est en vue d'un grand ouvrage contre les sectaires de son temps qu'il lisait, la plume à la main, les élucubrations de Théodote et des montanistes.

Ces derniers sont souvent pris à partie dans les soixante-cinq notes disparates qui forment les *Extraits des prophètes*[2]. Clément mêle aux citations ses réflexions personnelles : tantôt, c'est une formule heureuse qu'il fixe par écrit; tantôt, c'est un rapprochement scripturaire qui lui semble digne d'être noté. Combefis nous engage à ne lire le tout qu'avec circonspection; car le vrai, dit-il, s'y trouve mêlé au faux. En réalité, il est généralement impossible de reconnaître, dans cet amalgame, quelle est la pensée actuelle de l'auteur et surtout quelle sera sa pensée définitive.

Mais les annotations du catéchiste alexandrin sont rarement aussi frustes et aussi décousues. Dans les *Stromates* et les *Hypotyposes* elles ont subi une élaboration suffisante pour être livrées au public.

à l'usage personnel de Clément. J. von Arnim (*De octavo Clementis Stromateorum libro*, Rostock, 1894) croit que les trois morceaux ont la même origine et la même destination. De Faye (*Clément d'Alexandrie*[2], 1906, p. 95), Harnack (*Chronologie*, t. II, p. 17-18), O. Stählin (*Clemens Alex.* 1905, t. I, p. XLII) pensent de même. Bardenhewer (*Geschichte der altchristl. Literatur*, t. II, p. 37) ne se prononce pas.

L'hypothèse de ces savants mérite de rallier les suffrages de tous les critiques, au moins pour ce qui regarde les *Extraits des prophètes* et les *Fragments de Théodote*. Quant à l'essai fragmentaire de logique, il a, ce me semble, un tout autre caractère. C'est un écrit, incomplet sans doute mais *rédigé*, qui pouvait être publié tel quel malgré la sécheresse inhérente au sujet.

1. *Excerpta ex Theodoto* (édit. Stählin, t. III), Leipzig, 1909.
2. *Eclogae propheticae*. Ibid., p. 137-155.

2. Les notes rédigées.

Ce ne fut pas sans quelque hésitation que Clément publia le fruit de ses veilles ; cela lui semblait contraire aux traditions du Didascalée. « Les anciens, disait-il, n'écrivaient point » ; soit pour ne pas consacrer au travail de la composition un temps réclamé par l'enseignement oral, soit pour ne pas livrer aux profanes, sans choix ni discernement, le dépôt sacré de la vérité. Une fois ce scrupule levé, il montra qu'il savait faire un livre. L'*Homélie sur le salut des riches* et l'*Exhortation aux Grecs*, sans parler du *Pédagogue*, le prouvent assez.

Mais il passait sa vie à concevoir des plans gigantesques qui ne devaient jamais aboutir. Nous supposons ici — ce que nous nous réservons d'établir ailleurs — qu'il projetait une sorte de somme théologique, analogue au *Periarchon* d'Origène, en vue de laquelle il préparait des matériaux et recueillait des notes. Dans sa pensée, les *Hypotyposes* et les *Stromates* n'étaient que des travaux d'approche, des constructions provisoires ; car la doctrine des *Stromates* est souvent comparée aux petits Mystères, tandis que l'œuvre définitive aurait ressemblé aux grands Mystères, à la Contemplation (ἐποπτεα) des initiés, comprenant la science des choses (ἡ φυσιολογία) et la science de Dieu (τὸ θεολογικὸν εἶδος).

Nous ne connaissons les *Hypotyposes* que par de maigres restes ; mais les *Stromates* subsistent en entier. On appelait ainsi des sortes de tapis ou nattes, aux couleurs variées et aux usages multiples, qu'on pouvait même transformer aisément en sacs de voyage. Comme genre littéraire, les *Stromates* étaient un récipient élastique, où trouvaient place les objets les plus divers : petits traités et notes fugitives, amples dissertations et simples esquisses. Genre commode, alors très en faveur, qui supprime ou réduit presque à rien la mise en œuvre. Aucun ordre n'est requis ; nulle répétition n'est exclue. L'écrivain peut à son gré revenir sur ses pas pour reprendre un sujet déjà traité ou l'envisager sous

un autre aspect. Chercher à ces compilations un plan suivi et méthodique est une chimère. C'est pourquoi Clément, qui n'avait d'abord prévu qu'un seul livre de *Stromates*, en publia successivement jusqu'à sept, et il ne s'en serait point tenu là, si la mort ou la vieillesse ne l'avait arrêté[1].

Ce n'est pas pourtant qu'il prît ses notes au hasard. Il caressait un certain nombre de thèses favorites qu'il se proposait de développer un jour dans son grand ouvrage et il faisait converger dans ce sens toutes ses lectures. Représentons-nous-le, dans l'atrium du Didascalée ou sous les portiques du Bruchéion, penché sur un volume de papyrus qu'il déroule de la main gauche, tandis que la droite, armée du style, enregistre sur une feuille volante les pensées ou les faits qui vont à son présent objet.

Veut-il prouver que le parfait chrétien est le véritable *gnostique* à qui n'est étrangère aucune perfection morale ? Il prend le traité de Philon sur les *Vertus* et il en extrait tous les détails qui peuvent entrer dans la peinture de son chrétien idéal. Il y ajoute ses réflexions personnelles, des commentaires suggérés par son texte, peut-être aussi quelques autres notes tenues en réserve sur le sujet donné ; et, ce travail d'élaboration achevé, les *Stromates* se trouvent grossis d'un nouveau chapitre.

Un exemple fera mieux saisir ce procédé complexe. Clément applique souvent aux philosophes païens ces paroles du Sauveur : « Tous ceux qui m'ont précédé sont des voleurs et des larrons ». En réalité, il balance entre deux théories opposées : ou bien la philosophie est une espèce de propédeutique à la foi, un enseignement élémentaire du Verbe préparant les hommes à la révélation chrétienne ; ou bien elle n'est qu'un emprunt fait à nos Livres saints, un plagiat de la sagesse des Hébreux. Philon lui fournissait les matériaux de la première thèse, dans la fameuse allégorie des deux épouses d'Abraham, la servante et la femme libre, qui symbolisent les rapports entre la philosophie — ou plus géné-

1. A la fin du septième et dernier, il en annonce d'autres.

ralement les sciences *encycliques* — et la foi chrétienne, figurée par Sara.

Quant à la seconde thèse, très en faveur dans l'Eglise primitive, Clément l'étayait sur les cinq propositions suivantes : 1. La littérature sacrée des Hébreux est plus ancienne que la littérature profane ; 2. Les philosophes païens ont eu commerce avec nos écrivains inspirés ; 3. Les principales découvertes dont les Grecs se targuent viennent des barbares ; 4. Les écrivains profanes ayant l'habitude du plagiat, il est naturel qu'ils aient copié nos auteurs inspirés ; 5. Les vérités morales et religieuses de la philosophie grecque sont contenues en fait dans les écrits de Moïse et des prophètes.

Tel est le cadre. C'est l'apport de Clément, la part qu'il revendique et dont il est responsable. Pour les matériaux, il les prend où il les trouve et il les incorpore à son édifice dans la mesure où il juge qu'ils peuvent le consolider ou l'embellir. Veut-il prouver la priorité de la Bible sur la littérature profane, il compose, à grand renfort de textes, un petit traité de chronologie universelle. Ce long chapitre, où plus de cent ouvrages sont mis à contribution, n'est évidemment pas d'un seul tenant. On y remarque plusieurs systèmes divergents, avec des données contradictoires. Clément nous présente le fruit de ses lectures : tant pis si ses sources ne sont pas d'accord. Cette attitude impersonnelle, peu critique à notre sens, nous prouve du moins sa sincérité.

On se demande pourquoi Clément, si prodigue de références aux écrivains profanes et hétérodoxes, en est si sobre pour les catholiques, surtout contemporains. Presque pas de philosophe, d'historien, de poète ou d'orateur païen, qu'il ne trouve moyen de citer nommément. Il mentionne fréquemment Basilide, Carpocrate, Valentin, Isidore fils de Basilide, Epiphane fils de Carpocrate, Héraclès, Tatien, Jules Cassien, sans parler de tous ceux qu'il signale en bloc, encratites, phrygiens, ophites, pérates, caïnites, docètes et le reste. Par contre, à part quelques apocryphes, tels que la *Prédication*, l'*Apocalypse* et les *Actes de Pierre*, avec les *Traditions*

de Matthias, il n'allègue par leur nom que les auteurs canoniques et trois ouvrages orthodoxes — la *Lettre* de Clément de Rome, l'*Epître* de Barnabé et le *Pasteur* d'Hermas — c'est-à-dire ceux-là justement dont plusieurs soutenaient la canonicité.

En dehors de cela, rien. Pas un mot de saint Ignace, de saint Polycarpe, de Méliton, de saint Hégésippe, d'Apollinaire d'Hiérapolis, de saint Irénée, de saint Justin et des autres apologistes du deuxième siècle. Et pourtant il les connaît : du moins plusieurs d'entre eux. Le fait est prouvé pour Méliton, puisqu'il écrivit son περὶ τοῦ Πάσχα à l'occasion d'un opuscule publié sous le même titre par l'évêque de Sardes. La chose est plus manifeste encore pour saint Irénée, que Clément exploite parfois et copie presque mot pour mot. La relation de dépendance ne saurait s'établir en sens inverse ; car le premier livre des *Stromates* ne fut composé qu'après la mort de Commode, en 193, au lieu que le troisième livre de la *Réfutation des hérésies* fut écrit sous le pape Eleuthère, entre 177 et 189.

L'excuse que nous invoquerons en faveur de saint Ambroise ne vaut pas pour Clément, puisque si l'homélie exclut à peu près les citations formelles, le genre littéraire adopté par le catéchiste alexandrin s'y prête à merveille. Il faut donc imaginer une autre raison. La seule qui soit plausible, c'est que Clément considérait la littérature chrétienne comme un bien d'Eglise, comme un héritage par indivis où chacun avait le droit de prendre selon ses besoins, comme une part du trésor spirituel appartenant en propre à l'Epouse du Christ et aussi un peu à chaque fidèle, grâce à la communion des saints. Pour l'auteur du *Pédagogue*, il n'y a qu'un Maître véritable, Jésus-Christ. Les canaux de la parole divine ne peuvent pas prétendre à ce titre.

Si l'on s'était avisé de reprocher à Clément ses emprunts multiples, il aurait sans doute répondu comme il fait au début des *Stromates :* « Cet écrit n'est pas une œuvre d'art et d'apparat ; ce n'est qu'un mémento

mis en réserve pour la vieillesse, un remède contre l'oubli, une image naïve des hommes bienheureux qu'il m'a été donné d'entendre et de leurs vivantes leçons... Il n'a pour but que de les rappeler à mon esprit, soit pour en conserver le souvenir, soit pour en rafraîchir la mémoire ». Au fait, que lui reproche-t-on ? D'avoir exploité les anciens. Mais il n'a pas dissimulé ses emprunts ; il les a étalés au contraire avec une complaisance de collectionneur et, pour rendre à chacun son dû, il n'a pas craint d'accabler le lecteur sous une avalanche de citations. D'ailleurs, sait-il au juste ce qu'il doit à ses devanciers? Il ne les transcrivait pas toujours à la lettre ; souvent il élaguait, résumait, combinait ; il y mêlait ses réflexions personnelles ou des données d'origine diverse. Comment discerner les éléments primitifs de ce conglomérat ?

Clément ne ressemble pas à ces modernes compilateurs de manuels ou d'encyclopédies qui copient des pages entières presque mot pour mot, sans autre signe de référence qu'un nom jeté négligemment à la marge inférieure, comme si le ton plus ferme, l'allure plus scientifique, le style plus net et plus serré des morceaux rapportés ne trahissaient pas assez leurs larcins. Si les guillemets avaient été inventés de son temps, Clément en aurait rempli ses livres. Cependant, il faut bien l'avouer, sa méthode et ses habitudes de travail l'exposaient fort à oublier quelques-unes de ses dettes et à s'approprier, de bonne foi, la chose d'autrui.

(*A suivre.*)

F. Prat.

Une théorie récente de la finalité

(Fin)[1].

II

Que faut-il penser de tout cela?

S'il ne s'agissait que d'une sorte de fiction logique, nous voulons dire si l'on n'écartait le concept traditionnel de la finalité[2] que parce qu'une telle métaphysique de la finalité ne saurait donner lieu à aucune méthode définie, capable de nous aider à résoudre ou même simplement à serrer de plus près ou à mieux poser un problème strictement scientifique; autrement si ce n'était dans l'espèce qu'*abstraction* du finalisme classique et non pas exclusion proprement dite ou formelle, — la théorie que nous examinons soulèverait assurément beaucoup moins de difficultés, si tant est même qu'elle en soulevât encore. A y regarder de plus près pourtant, il paraît bien: 1. que ce soit juste exclusion rigoureuse, et non pas simple abstraction; d'où il suit 2. et surtout (car c'est ce point de vue qui nous intéresse ici avant toute chose) que cet effort, si original d'ailleurs, et si vigoureux, à réintégrer le concept de finalité dans la science positive se trouve terriblement en passe de ne plus aboutir, l'auteur reprenant ainsi d'une main ce qu'il donne de l'autre, ou plutôt se retirant à lui-même, par cette élimination réfléchie du finalisme traditionnel, le droit et les moyens de maintenir aucune espèce de finalité scientifique. C'est ce que nous voudrions établir dans notre seconde partie.

*
* *

M. Goblot dirige effectivement contre le « finalisme théologique et providentiel », comme il s'exprime, une

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 mai 1924, p. 203 sq.
2. Comme causalité de l'idée, précisément.

critique occasionnelle à sa manière, sans doute, mais sur la portée de laquelle il n'est guère possible, tout compte fait, de prendre le change. Puisque nous y sommes, considérons-la de plus près en elle-même et pour elle-même, cela ne nous écartera point de notre véritable objectif, tant s'en faut.

Or est-il que cette doctrine, le finalisme théologique, se caractérise selon notre auteur par un abus flagrant de la méthode de convenance complexe — voilà juste en quoi sa critique est occasionnelle, c'est à propos de ce type de raisonnement que son *Traité de Logique* s'engage dans cette voie, seulement on ne croit que trop bien voir à quel point le positiviste déterminé qu'il est y trouve son compte. — Il y aurait donc là trois paralogismes principaux :

1° « On imagine des relations de convenance là où il n'y en a pas. Pour les « causes finaliers », dont Voltaire s'est moqué, tout ordre, toute régularité est finalité, même quand ils n'en aperçoivent ni la cause ni même la fin, par exemple la périodicité du mouvement des astres. A ce compte toute causalité, tout mécanisme serait finalité, et c'est dans les faits les plus simples, où jouent les agents les moins divers, comme le monde sidéral presque uniquement régi par la loi de gravitation, qu'elle apparaît avec le plus d'évidence. La seule existence des lois naturelles, et par conséquent d'un ordre, est, pour quelques métaphysiciens, de la finalité, en sorte qu'il pourrait y avoir, non pas au sens restreint que Kant a donné à cette expression, mais au sens absolu, une *finalité sans fin* (p. 352) ». — Prenons garde aux équivoques. Tout dépend ici de la manière dont on prend les choses. Nous verrons sans doute un peu plus loin par quel biais il suffit de les envisager pour qu'il devienne incontestable que la seule existence de lois naturelles ou d'un ordre, et, en ce sens, tout mécanisme est finalité : s'il ne faut pas *commencer* par là, on peut, on doit même *finir* par là. Et n'est-ce pas ce que M. Goblot reconnaît implicitement lorsqu'il ajoute ces lignes significatives : « Quand même il serait vrai qu'un monde ordonné,

soumis à des lois, suppose quelque fin, ce serait là une philosophie de la nature, et non une méthode logique. » On remarquera une fois de plus la confusion des deux points de vue.

2° Toutefois, continue-t-il, là n'est pas le défaut le plus ordinaire de l'argumentation téléologique. Il consiste à se tromper, non pas à l'égard du terme initial, que la méthode de convenance complexe ne manifeste pas, mais à l'égard du terme final. La plupart des faits de convenance complexe allégués au chapitre II du *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, qui traite des « Merveilles de la nature », sont bien, en somme, des cas de finalité. Mais le moyen est presque toujours pris pour la fin. « Si l'eau était un peu plus raréfiée, elle ne pourrait plus soutenir ces prodigieux édifices flottants qu'on nomme vaisseaux. » Ce sont les vaisseaux qui sont faits pour flotter, et non l'eau pour les soutenir (p. 353). » C'est l'homme, c'est l'être intelligent qui appropris à ses fins à lui les mécanismes naturels. — A coup sûr, mais (outre que l'existence d'êtres intelligents, capables de concevoir des fins et de les réaliser, donnerait déjà singulièrement à réfléchir dans l'hypothèse du mécanisme *absolu*) encore faut-il que les dits mécanismes naturels soient montés ; or nous constaterons bientôt qu'il n'y a pas à ce fait général d'explication réellement satisfaisante en dehors du finalisme transcendant ; ce qui reste vrai, c'est que, logiquement, celui-ci doit d'abord être établi par ailleurs. Et une fois qu'on a interprété le fait de la sorte, rien n'empêche plus de relever cette convenance, cette convenance *de plus* (car il apparaît alors que c'en est vraiment une), entre la constitution de la nature et les besoins de l'homme. Au surplus, M. Goblot accorde qu' « il y a certes convenance complexe entre le cycle des saisons et le cycle annuel de la végétation, seulement ce sont les végétaux, objecte-t-il aussitôt, qui sont adaptés aux saisons, et non les saisons aux végétaux (*ib.*) ». Cette fois-ci, on ne peut plus dire que c'est l'intelligence humaine qui, après coup, utilise l'ordre de la nature et

qu'il n'y a dès lors de finalité que par rapport à nous.

Que, objectivement, les saisons ne soient pas adaptées aux végétaux, mais les végétaux aux saisons, qu'est-ce que cela peut bien faire, dès là que c'est adaptation, et adaptation *objective?* Que le moyen soit pris pour la fin, et *vice versa*, l'erreur ne reste-t-elle pas, à notre présent point de vue, chose de tous points négligeable, du moment que c'est fin et moyen, car à notre présent point de vue tout est là? Je puis me tromper en considérant X comme neveu de Y, alors qu'il se trouve être en réalité son oncle, alors qu'en réalité c'est Y qui est le neveu de X: il y a pourtant un point sur lequel je ne me trompe pas, c'est l'affirmation entre X et Y d'un lien de consanguinité collatérale inégale du second degré ou plutôt du premier degré au second. La route d'Athènes à Thèbes, disait Aristote, est la même que celle de Thèbes à Athènes; d'un cas à l'autre, il n'y a que la direction qui change, ce qui peut tirer à conséquence à bien des égards sans doute, non pas cependant en ce qui concerne le tracé géographique.

3° Mais voici le gros grief adressé au finalisme traditionnel: c'est de prendre pour modèle la finalité qui est clairement représentée dans notre activité intelligente, où nous percevons par la conscience (ou croyons percevoir) le terme initial, et d'y ramener toute finalité; bref de verser dans l'anthropomorphisme. Il faut citer tout au long: « Qui croira que l'*Iliade* d'Homère, ce poème si parfait (on reconnaît tout de suite la célèbre page de Fénelon que M. Goblot cite lui-même pour la critiquer) ,n'ait jamais été composée par un effort de génie d'un grand poète, et que les caractères de l'alphabet ayant été jetés en confusion, un coup de hasard, comme un coup de dés, ait rassemblé toutes les lettres précisément dans l'arrangement nécessaire pour décrire dans des vers pleins d'harmonie et de variété tant de grands événements; pour les placer et les lier si bien tous ensemble; pour peindre chaque objet avec ce qu'il a de plus gracieux, de plus noble et de plus touchant; enfin pour faire parler cha-

que personne selon son caractère d'une manière si naïve et si passionnée? Qu'on raisonne et qu'on subtilise tant qu'on voudra, jamais on ne persuadera à un homme sensé que l'*Iliade* n'a point d'autre auteur que le hasard. Cicéron en disait autant des *Annales* d'Ennius; et il ajoutait que le hasard ne ferait jamais un seul vers, bien loin de faire tout un poème. » Voilà, objecte donc là-dessus M. Goblot, un excellent exemple de convenance complexe. Les suivants, également empruntés aux anciens, une symphonie, une statue, un tableau, sont également probants: de tels ouvrages supposent un ouvrier. La probabilité que le « hasard », c'est-à-dire ici la seule causalité mécanique, puisse les produire, est *infiniment petite*, même avec l'hypothèse épicurienne d'une infinité de combinaisons dans l'espace et le temps infinis. Mais, dans ces exemples, l'agencement des parties a pour fin la *signification* ou *l'expression;* la peinture, la sculpture, la musique sont, aussi bien que la poésie, des langages. Quand je comprends ce que l'on me dit, je suis fondé à penser que quelqu'un me parle. Un langage a pour fin de communiquer à un esprit ce qui vient d'un autre esprit: les deux intelligences qui s'entendent sont comprises dans la convenance complexe. C'est par une interprétation finaliste des faits que nous sommes assurés qu'il y a d'autres hommes; que, semblables à nous par l'apparence extérieure, ils le sont encore par la vie intérieure; enfin que certains animaux supérieurs sont douées de pensées et de sentiments plus ou moins analogues aux nôtres. L'anthropomorphisme est une interprétation légitime de la convenance complexe dans ce cas spécial du langage, au sens le plus étendu du mot. Mais la nature n'est point un langage. « Pourquoi donc cet homme sensé, continue Fénelon, croirait-il de l'univers, sans doute encore plus merveilleux que l'*Iliade*, ce que son bon sens ne lui permettra jamais de croire de ce poème? » Parce que l'univers n'est ni un poème, ni une symphonie, ni une statue, ni une peinture, ni, en général, un moyen d'expression (p. 354). »

On est bien fâché de contredire l'éminent logicien,

mais là n'est pas précisément la question. La question, disons-nous, n'est pas de savoir si l'univers est un langage (il se pourrait, au reste, que *par ailleurs* il ne laissât pas d'en être un malgré tout, et l'on n'aurait même pas besoin pour cela de l'entendre à la façon de Berkeley), la question n'est donc pas de savoir si l'univers est un langage, la question est de savoir, et elle n'est que de savoir si l'harmonie incontestable dont l'univers offre le spectacle, soit dans son ensemble, soit même, tout compte fait, dans ses détails, demeure compréhensible avec l'hypothèse d'une rencontre toute fortuite ou accidentelle d'éléments ou de forces mécaniques, livrées de tous points à elles-mêmes, soustraites à toute espèce d'orientation ou de direction intelligente, — ou bien, s'il y faut, au moins d'une certaine manière et à un moment donné, une telle direction. Traduisons tout de suite dans le propre vocabulaire de notre auteur : la question est de savoir, et elle n'est que de savoir, si cet immense fait de convenance complexe à quoi revient en gros l'univers même peut s'expliquer par le hasard, c'est-à-dire ici la pure causalité mécanique, ou si l'intervention d'une Pensée première y est requise. Maintenant, il n'y a pas de doute qu'en bonne et saine et rigoureuse logique on soit tenu de s'arrêter définitivement à ce second parti. C'est une démonstration qui a été administrée bien des fois, et l'on nous dispensera de la reprendre ici tout au long. Nous nous bornerons, pour mémoire, à en rappeler l'idée générale. Qu'en dernière analyse l'intelligence doive être regardée comme la seule cause *proportionnée* de l'ordre ou de la « convenance complexe » (qu'il s'agisse au surplus de tel ou tel cas particulier, comme dans l'exemple classique de l'œil et de son adaptation à la fonction visuelle, ou du monde dans son ensemble) ; pour employer la formule de Bossuet, que « tout ce qui montre de l'ordre, des proportions bien prises et des moyens propres à faire de certains effets, montre aussi une fin expresse et une intelligence », qu'il en aille bien ainsi, c'est, entre autres preuves, ce dont on n'aura pas de peine à se convaincre par la considération

suivante : lorsque de multiples séries de causes hétérogènes, indifférentes en elles-mêmes à se déployer dans une direction plutôt que dans une autre, aboutissent à la production d'un même effet commun, résultante harmonique de leurs effets particuliers, il ne suffit pas de rapporter chacun de ceux-ci à sa cause respective ; il faut encore, et même surtout, expliquer leur rencontre et leur harmonie elle-même (qu'on veuille bien se reporter une fois de plus, à l'exemple de l'œil et de son adaptation à la vision). Or la seule raison satisfaisante qu'on en puisse concevoir, c'est qu'une intelligence ait circonscrit, déterminé et dirigé l'action des causes en jeu de manière à leur faire produire précisément ce résultat et qui, de la sorte, les ait appliquées comme autant de moyens à la réalisation de cette fin[1]. Car il importe de le remarquer, et cela même importe au premier chef, nous ne commençons pas, comme on l'a parfois dit du côté de l'évolutionisme mécaniste, par poser *à priori* qu'il y a des fins dans la nature et donc des moyens appropriés, ce qui serait sans doute trop facile ; nous n'y mettons d'abord, à l'instar des mécanistes, que des causes efficientes, ou nous n'y reconnaissons au premier moment que de telles causes, aboutissant à un résultat donné ; seulement, nous reconnaissons aussi, à un moment ultérieur, par l'applicatio du critérium indiqué (ordre, convenance complexe, requérant une pensée directrice, etc.), qu'*en réalité* ce commun résultat est une fin et ces causes efficientes des moyens. Voilà comment cette relation originale, la relation de finalité même, s'ajoute *alors* à celle de causalité (pure) — nous reprenons cette fois encore les propres formules de M. Goblot, — en s'avérant tout aussi objective qu'elle, et surtout, car c'est présentement ce qui nous intéresse, comme essentiellement liée (de quelque manière précise que ce soit, nous verrons plus tard) à l'idée d'*intelligence*.

Quant au cas de l'*Iliade* ou des *Annales* d'Ennius, ce

1. Que le lecteur nous permette de le renvoyer sur ce point à notre étude sur *La Critique kantienne des preuves de l'existence de Dieu*, p. 99 et 101.

n'est ici qu'une comparaison, ou, si l'on préfère, qu'un exemple, destiné à éclaircir cette idée générale elle-même, dont il emprunte toute sa valeur ; bref, ce qu'il a pour but de faire mieux comprendre, c'est moins, beaucoup moins l'énormité de l'hypothèse d'un jeu fortuit de lettres aboutissant à la composition d'un vaste et harmonieux poème, que l'énormité de l'hypothèse d'une combinaison tout accidentelle de causes efficientes donnant naissance par elle-même et par elle seule à un monde *ordonné*. Tel ou tel « métaphysicien » a également recouru, en vue du même but, à la comparaison (entendons bien, la *comparaison*) d'un apprenti aveugle se trouvant fabriquer au fond d'une cave obscure, sans savoir ce qu'il fait, une série de clefs adaptées à un système de serrures extrêmement compliquées : énerverait-on en aucune manière la force de cet autre exemple, en répondant que l'univers n'est ni une serrure, ni une clef, ni un verrou, ni une targette, ni, en général, un moyen de fermeture?... Encore une fois, ne confondons pas les particularités de l'exemple lui-même avec la conception maîtresse qu'il est appelé à illustrer.

*
* *

Cette conception maîtresse, il est vrai, M. Goblot la tient pour irrecevable à un autre titre, qui, d'une manière, touche davantage au fond des choses. Parlant de ceux qui en appellent ainsi à la détermination de la cause par son effet ou plutôt par l'idée de son effet et, en ce sens, du présent par l'avenir, et qui même y voient la propre essence de la finalité, entendue du moins au sens fort et tout à fait dernier, il leur reproche de lui imposer pour condition préalable d'être absurde, de définir la finalité par une impossibilité, ou (quelques lignes plus loin) par ce qu'elle a d'inintelligible et de contradictoire (p. 363) : « On ne peut lisons-nous ailleurs, expliquer ce qui est déjà par ce qui n'est pas encore, le présent par le futur, la cause par son effet : la finalité semble consister en ce que l'ordre logique est le contraire de l'ordre chronologique des termes. Si

l'on restreint l'idée de finalité au rapport du tout et des parties, qui sont donnés simultanément, on n'est pas plus avancé, car si le tout ne fait que résulter des parties, il n'en est pas la fin ; pour qu'il y ait finalité, il faut que le tout détermine ses parties soit à exister, soit à être ce qu'elles sont. Mais comment peut-il les déterminer, puisqu'il n'existe pas sans elles », et surtout *avant* elles? « C'est le temps qui est l'embarras et l'obstacle : la cause doit être donnée antérieurement à son effet, la raison doit précéder l'être (p. 333). » — Si pourtant les mécanismes qui se déroulent dans le temps sont l'œuvre d'une Pensée qui le transcende (à peu près comme les automates de l'industrie humaine doivent leur origine à l'intelligence qui les combine), la « convenance complexe » qu'on remarque dans ces mécanismes et qui, au propre témoignage de notre auteur, provoque d'abord notre étonnement (qui le provoque même au plus vif), « cette convenance si parfaite et cette complexité si prodigieuse (p. 362) », n'ont plus rien, en soi, que de très intelligible, et la seule difficulté qui reste ne consiste plus qu'à définir d'une manière plus précise leur rapport à cette Pensée suprême. C'est celle-là même à laquelle M. Goblot fait allusion avec esprit, en disant qu' « après être sorti du temps, il faut bien y rentrer ; et que le problème qu'on avait résolu, ou plutôt qui ne se posait plus quand on était dehors, on le retrouve aussitôt qu'on y rentre (p. 336). » D'accord, mais à la condition d'ajouter qu'on a désormais de quoi le résoudre. Car enfin, qu'est-ce qui empêche cet Esprit transcendant de déposer dans les dits mécanismes (ou dans les êtres en qui ils jouent) une certaine force de spontanéité (*vis insita*, comme dirait Leibniz), « nature plastique », « idée directrice », « puissance organogénique », « raison séminale », « concept », « forme »... appelez-la comme vous voulez, se déployant selon une loi interne fixée par lui et ainsi orientant à chaque fois tout le processus vers la fin qu'il entend réaliser? A dire vrai, c'est là une autre question, une question annexe, du moins, et secondaire, à laquelle nous pourrions passer outre sans plus de cé-

rémonies parce que la difficulté principale que soulève ce type original de causalité qui se nomme causalité finale, celle qui portait sur la « détermination du présent par le futur », est désormais résolue et qu'à vrai dire aussi il ne s'agissait pas ici d'autre chose.

***

On objectera que c'est de la métaphysique. — Eh ! qu'à cela ne tienne ! Va pour la métaphysique ! Et si par hasard l'illusion revenait juste ici à croire que sans métaphysique la question peut recevoir, même scientifiquement parlant, une réponse pour tout de bon satisfaisante? — « Même scientifiquement parlant » : c'est la seconde proposition majeure que nous nous étions proposé d'établir, à savoir, donc, que le concept scientifique ou positif de la finalité ne se tient et ne vaut, en dernière analyse, que par son concept métaphysique, ainsi entendu ; que, coupé à la lettre de toutes ses attaches avec celui-ci, il s'en va d'emblée à la dérive pour sombrer bientôt ou retourner dans le pur mécanisme.

Afin de nous y mieux retrouver, nous recourrons tout d'abord à un rapprochement qui nous paraît instructif entre tous, et un rapprochement dont M. Goblot ne contesterait sans doute pas le bien fondé, puisque lui-même nous dénonçait tout à l'heure une analogie frappante entre les origines psychologiques du concept de finalité et celles du concept de causalité — car c'est celui-ci qui va nous servir un instant de terme de comparaison.

Le lecteur se rappelle sans doute l'argument qu'à cet égard on oppose assez souvent au positivisme, ou, pour parler avec plus d'exactitude, à l'*empirisme* positiviste. Au point de vue proprement scientifique, au point de vue de la science positive, il est incontestable que l'explication d'un fait par ses conditions déterminantes et ses antécédents immédiats, par ses αἰτίαι εἰκεῖαι comme eût dit Aristote, est de beaucoup supérieure à son explication par une vertu quelconque, dont on ne saurait plus rien dire de précis ni d'utile quand on a dit

qu'elle est la vertu de produire ce fait. Si vous me détaillez par le menu que l'oxyde de carbone peut causer la mort, parce qu'il forme avec l'hémoglobine du sang un composé stable, la carboxyhémoglobine ; que ce composé, étant stable, ne peut plus abandonner son oxygène ; que, ce composé ne pouvant plus abandonner son oxygène, celui-ci se trouve faire défaut aux éléments anatomiques de l'animal ; que, privés ainsi d'une condition essentielle de leur vie, les éléments anatomiques de l'animal sont tous frappés individuellement ; que, ses éléments anatomiques étant tous frappés individuellement, l'animal meurt tout entier avec eux, — si vous me faites tout ce détail, mon besoin d'analyse est autrement satisfait que si vous vous contentez de me dire que l'oxyde de carbone fait mourir parce qu'il a une vertu mortifique. De même, rendez-moi compte d'une maladie par une disposition morbide du tempérament, je ne puis m'empêcher d'estimer que ce λόγος ἀργὸς ne serait guère fait que pour enrayer les progrès de la médecine scientifique en diminuant, par la satisfaction illusoire qu'il donne à l'esprit, l'intensité des recherches et en retardant du même coup l'avènement de la vraie et féconde solution[1] ; dites-moi, au contraire, quel est le bacille dont la maladie est le résultat (le microbe pathogène), décrivez-moi l'évolution de sa vie parasitaire, la production de substances toxiques dont il est l'agent et la manière dont ces toxines affectent elles-mêmes l'organisme, je m'écrierai tout de suite : voilà ce qui s'appelle la *science* médicale. — A un autre point de vue pourtant, ces explications verbales, si décriées, sont-elles tout à fait dépourvues de valeur? Autrement dit, peut-on considérer comme définitive et exhaustive la notion positive ou scientifique de la causalité, qui la vide de toute efficacité réelle, qui la réduit, exclusivement, à un rapport de succession nécessaire entre deux faits? Mais si le premier n'a aucune part dans la production du second (ou si tous

1. Cela fait penser à ce professeur de médecine qui disait avec humour : « Tout ce que nous avons pu faire jusqu'ici contre le rhume de cerveau, ç'a été de l'appeler *coryza*. »

deux ne dépendent pas, au moins en dernière analyse, d'un troisième terme qui les *produise*, lui, à la lettre), comment leur liaison peut-elle être juste nécessaire? La qualifier telle, c'est dire que le premier est absolument requis pour l'apparition du second (ou un troisième terme pour l'apparition des deux à la fois) : or, et encore un coup, comment peut-il y être absolument requis, s'il n'y est absolument pour rien. Bref, le concept scientifique ou positif de la causalité *fait* simplement *abstraction* du concept métaphysique correspondant, *il ne l'exclut pas*, il ne saurait l'exclure qu'en se détruisant lui-même[1]. — Et ce n'est pas de multiplier dans l'espèce les intermédiaires explicatifs qui y peut rien changer. Car votre analyse expérimentale, pour avoir en les détaillant de la sorte étalé sur une plus large surface la relation causale qu'on croyait d'abord exister d'emblée entre les deux termes extrêmes, n'a rien changé non plus à la nature intime et essentielle de cette relation ; et ce qu'eût exigé la raison pour les deux termes extrêmes pris dans leur immédiateté apparente, elle l'exige maintenant, tout le long de la série obtenue, pour chacun des intermédiaires par rapport au précédent ou au suivant : de deux intermédiaires immédiatement voisins, comme des deux termes extrêmes avant l'analyse, il reste également vrai que leur connexion nécessaire demeure de tous points inintelligible en dehors de la détermination *effective* du second par le premier (ou des deux ensemble par un troisième terme), d'un mot en dehors de la causalité *métaphysique*.

Voilà donc de quelle manière il est permis de revendiquer les titres de celle-ci à l'encontre du positivisme. Eh bien, le concept de finalité ou plutôt l'usage (scientifique) que M. Goblot propose d'en faire donne lieu à une observation analogue, on le voit du premier coup. Il s'agit avant toute chose de ces phénomènes d'automatisme biologique dans lesquels l'auteur du *Traité de Logique* croyait trouver, *scientifiquement*, la clé du

1. C'est précisément dans cette *exclusion* que consiste le concept *positiviste* (et non plus simplement positif) de la causalité.

mystère, ou, pour parler la langue de Leibniz, le « nœud de l'affaire », en même temps qu'il y mettait au jour et parce qu'il y mettait au jour la cause initiale qui, à chaque fois, oriente toute la série des causes efficientes vers un effort commun et utile[1]. Mais ce qu'on met au jour de la sorte, ce n'est encore et toujours, *s'il n'y a pas autre chose*, qu'un mécanisme, un mécanisme plus délicat, plus profond, que sais-je, plus perfectionné, un mécanisme aussi qui se referme en quelque manière sur lui-même, puisqu'il est à chaque fois déclenché par la propre circonstance qui en rend le jeu indispensable, mais enfin un mécanisme, un enchaînement de causes efficientes, qui, de soi, ne sont encore et toujours, s'il n'y a pas autre chose, que cela même, des causes efficientes, y compris la cause initiale, laquelle, s'il n'y a pas autre chose, n'agit pas dans l'espèce selon une autre loi. Et voilà ce qu'il faudrait expliquer : comment, pourquoi la cause initiale agit de la sorte ; pourquoi, comment le dit mécanisme se trouve juste déclenché, là où il faut et au moment qu'il faut, par la circonstance même qui exige son intervention ; pourquoi, comment les choses sont si bien agencées que le mécanisme se trouve juste déclenché, à l'endroit et à l'instant qu'il faut, par la circonstance qui réclame qu'il le soit. C'est cette convenance même, cette parfaite convenance et correspondance qui sollicite au plus vif notre curiosité, qui motive au premier chef notre étonnement, et qui, par elle-même, n'y saurait mettre un terme, puisque précisément elle le fait naître. Comme tout à l'heure en étalant la relation causale sur toute une chaîne d'intermédiaires on ne réussissait pas à supprimer *pro tanto* la nécessité d'une détermination effective de chacun d'eux par le précédent, comme on ne faisait à l'inverse que la rendre plus évidente à proportion du nombre des intermédiaires même, ainsi cela ne nous avance guère, *au point de vue qui est présentement le nôtre*, de pousser l'analyse

1. Plus exactement : un procédé général pour la découvrir, cette cause initiale, à chaque fois.

de l'automatisme vivant jusqu'à la découverte de la cause initiale qui le met en branle ; car à propos de cette cause initiale la même question se pose, s'il n'y a pas autre chose, la même inexorable question que soulève chacune des causes subordonnées, à savoir d'où vient que l'une et les autres, toutes enfin, se rencontrent comme à point nommé, pour produire un même effet terminal ou final, qui semble dès lors les déterminer toutes à la fois en même temps qu'il est et autant qu'il est d'autre part déterminé par elles. Dans le cas d'une fracture par exemple et de la formation du cal correspondant, il y a, *ipso facto*, régression ou retour des tissus immédiatement voisins au stade initial, c'est-à-dire à l'état cartilagineux que requiert l'ossification normale, telle, si l'on veut, qu'elle s'effectue au cours de la vie embryonnaire : bref, c'est la fracture elle-même qui amorce pour ainsi parler le processus réparateur. Mais la fracture pourrait, de soi, avoir bien d'autres effets, très différents même, aussi bien que chacune des phases du processus total prise en elle-même, et leur combinaison à toutes en un processus défini aboutissant à un résultat avantageux est précisément le fait — car jusque-là ce n'est qu'un fait — dont il faudrait rendre raison.

*
* *

Prenons garde ici à une équivoque encore, qui pourrait bien avoir sa source dans une comparaison encore, celle qui a servi de point de départ à toute la théorie (ou à toute cette partie de la théorie, relative à la découverte du terme initial) et qui porte sur les automates fabriqués par l'industrie humaine. Aussi longtemps qu'il ne s'agit que de ceux-ci, tout va bien, et justement parce qu'ils sont fabriqués par l'industrie humaine : la convenance complexe qui s'y manifeste s'entend toute seule, et c'est bien le cas de l'appeler avec M. Goblot de la « finalité fixée » (p. 361, on pourrait dire aussi bien « objectivée » ou « réalisée », ou « extériorisée »). Toutes les machines construites par l'homme sont dans le même cas, après tout, depuis la montre que chacun

de nous porte en son gousset jusqu'à la puissante dynamo qui fournit son énergie électrique à une cité entière. Mais n'est-ce pas tout autre chose quand on passe aux faits d'automatisme biologique, entendus à la manière *exclusive* de notre auteur ?

Cette différence ne lui a d'ailleurs pas échappé. « Le fonctionnement de ces machines de l'industrie humaine, écrit-il, est un processus complet de finalité : la pièce de dix centimes introduite dans le distributeur est le terme initial, le terme final est la chute d'une tablette de chocolat : le processus est clos, il peut se recommencer. Mais ce processus tout entier est lui-même le terme final d'un autre processus de finalité, dont la machine est le moyen, dont le terme initial est le constructeur. Seulement, le constructeur d'une machine artificielle est un ouvrier intelligent, tandis que les structures organiques se forment par une évolution où l'intelligence n'a point de part (p. 361). » Nous répétons une fois de plus que si l'intelligence n'y a point de part, *d'aucune manière*, pas même *in causa*, comme parlerait l'Ecole, c'est-à-dire à l'origine, à la première, si l'on veut, à la toute première origine, un métaphysicien a le droit de se demander *si c'est encore finalité*, pour « fixée » ou objectivité qu'on la proclame.

On répondra qu'à raisonner de la sorte les métaphysiciens posent en principe une définition de la finalité même qui y fait entrer l'*idée* (ou l'intelligence) à titre d'élément essentiel, qui la ramène à la *causalité de l'idée*, ce qui, d'une manière, est juste la question ; car l'adversaire n'admet pas, nous l'avons vu, que la finalité soit la causalité de l'idée, il soutient que la finalité intentionnelle ou intelligente n'est qu'une forme, et même une forme accidentelle, de la finalité tout court ; il estime que, prise rigoureusement en soi, celle-ci n'est rien de plus qu'une série causale *orientée, parce qu'il était bon* qu'elle le fût, et qu'elle doit se reconnaître partout où l'ordre des faits est si bien adapté à une fin définie que l'hypothèse qu'une combinaison de causes accidentelles, à laquelle cette fin n'aurait point de part, s'avère comme irrecevable (p. 352), un point, c'est

tout. Bref, posant en principe la finalité intelligente comme le vrai type de la finalité, les métaphysiciens font tout simplement une pétition de principe.

Il s'en faut de beaucoup, et même de tout. Que quelques métaphysiciens l'entendent de cette façon, c'est leur affaire : ce n'est pas de cette façon-là que nous l'entendons, nous, et rien n'est plus facile à établir. Nous partons, nous n'avons besoin de partir que de la même notion initiale et très générale de la finalité que M. Goblot : nous la considérons, nous n'avons besoin de la considérer d'abord que comme un processus de causes si ingénieusement agencé par rapport à un certain effet dernier, se trouvant être, en tant qu'existant ou point de part dans leur combinaison (convenance complexe, où il semble que le présent soit déterminé par le futur, etc.). Seulement, ce premier point acquis, voici comment nous raisonnons (ou plutôt comment il apparaît clair comme le jour qu'on doit raisonner) : cet effet dernier, se trouvant être, en tant qu'excitant ou réalisé, le résultat commun de l'action des dites causes, ne saurait en tant que tel influencer celle-ci, *operari sequitur esse ;* c'est donc en un autre sens, à savoir, car il ne reste pas d'autre hypothèse, en tant que prévu, en tant que représenté d'avance, dans une pensée, bref en tant qu'idée. Ce n'est pas, en toute exactitude, l'effet futur qui agit sur ses causes (ce qui serait effectivement absurde), mais l'idée, l'idée *présente, actuelle,* de cet effet à venir, son idée *actuellement* conçue dans une intelligence — voilà de rechef comment la finalité se manifeste *alors* comme la propre causalité de l'intelligence même ou de l'idée. Par où nous comprenons aussi, et du premier coup, qu'elle soit une série causale *orientée* vers un terme donné *parce qu'il était bon* qu'elle le fût, ou *parce que ce terme est un bien* — ce qui, s'il n'y avait que des causes efficientes, sans intelligence du tout ni nulle part, resterait inintelligible. Mais cet autre aspect du problème va revenir dans un instant. Concluons d'ores et déjà que c'est la propre définition que M. Goblot donne de la finalité, qui, sous peine de perdre toute signification véritable, postule la

définition classique des « métaphysiciens » et doit se compléter par elle.

Que, de son point de vue strictement positif, et eu égard à ses préoccupations de méthode, le *savant* laisse dans l'ombre ce rapport nécessaire et objectif des deux définitions, libre à lui : dès là qu'il s'en tient à cette attitude de neutralité rigoureuse, dès là qu'il se borne à ne pas poser la question, sans lui donner une réponse négative, les philosophes n'auront pas l'impertinence d'y trouver rien à redire, parce que cela ne les regarde pas. Ce qui les regarde, en revanche, ce qu'il leur appartient de critiquer — mais tout simplement parce qu'on sort cette fois du domaine de la science pour se retrouver en pleine philosophie, — c'est cette réponse négative elle-même ; entendez la théorie selon laquelle il y aurait une finalité sans intelligence *du tout*, de quelque manière qu'il en faille d'ailleurs définir l'intervention ou à quelque endroit pour ainsi dire qu'on la doive situer.

Le lecteur voit à quoi tend ce correctif. Si, en disant des structures organiques qu'elles se forment (à la différence des automates de l'industrie humaine) par une évolution où l'intelligence n'a point de part, on entendait simplement que la force qui préside du dedans au développement de l'individu ou, comme on dit aujourd'hui à l'ontogénèse (la « puissance organogénique », la « nature plastique », etc.) ne sait pas ce qu'elle fait ; qu'elle marche régulièrement à son but sans le connaître, à peu près comme l'animal poursuit, lui aussi, au cours de ses opérations instinctives, une fin qu'il ignore, — pareille proposition de sci ne soulèverait aucune difficulté. Car, outre qu'elle répond juste à la réalité des faits, cela n'empêcherait pas cette force d'avoir été substantiellement inclinée vers son but par un Créateur intelligent qui le connaît, si l'on peut dire, pour elle. Et non seulement, il peut en être ainsi, mais *il faut*, tout compte fait, « tout bien pesé et rebattu », qu'il en soit ainsi, puisque, autrement, puisque, si l'on se refusait à transporter dans le Principe premier de la nature l'intelligence sans laquelle, absolument parlant, toute finalité devient impossible, ce ne serait juste

plus, dans l'espèce, finalité, pas même finalité simplement « fixée ».

En d'autres termes, c'est la finalité « *primitive* » (autre formule de M. Goblot, p. 361), qui en elle-même est directement liée à l'intelligence : la finalité « fixée », elle, ne fait qu'en dériver, et médiatement.

*
* *

Il est vrai — et sans doute arrivons-nous tout à fait cette fois au cœur de la question, — que c'est précisément encore ce que l'on conteste, à savoir que la finalité fixée dépende et procède sur toute la ligne (c'est-à-dire non seulement chez nous autres hommes, mais dans la nature entière) d'une finalité primitive qui serait d'emblée l'œuvre de l'intelligence. Laissons de côté, raisonne en substance M. Goblot, l'ontogénèse (ou le développement individuel) ; « l'embryologie n'en a point encore pénétré le mystère. Elle nous fait assister à des transformations dont chaque phase est pour nous un sujet d'étonnement. On a beau rapprocher l'ontogénèse de la phylogénèse et remarquer que les phases de celle-ci se retrouvent en raccourci dans celle-là ; cette comparaison n'apporte aucun éclaircissement, car la meilleure explication qu'on ait donnée jusqu'ici de l'évolution spécifique, la sélection naturelle, paraît manquer absolument dans le développement individuel. Mais si nous cherchons ce que nous ne savons pas, nous savons au moins ce que nous cherchons : sous quelles influences s'accomplissent les phases de ce développement ? Quel est le terme initial de chacune d'elles, quel est celui de leur enchaînement total ? Alors même que ces transformations successives nous apparaîtraient comme une série de causes et d'effets, chaque terme déterminant le suivant, notre étonnement ne cesserait pas, car nous ne comprendrions pas comment un processus de convenance si parfaite et de complexité si prodigieuse est orienté vers son terme final. Il nous faudrait en outre reconnaître au moins dans quelques-unes de ces causes le caractère de terme initial et fermer le cycle de

l'automatisme (p. 362) ». Encore un coup, ce n'est malheureusement là qu'un optatif, auquel il ne semble pas que l'indicatif doivent succéder de sitôt. Mais il en va tout autrement des *origines* de cet automatisme individuel : la sélection naturelle de Darwin, on vient de l'entendre, en a désormais éclairci le mystère, en même temps qu'elle nous apporte un exemple typique et comme inespéré de finalité, et de finalité *primitive*, sans intelligence ni pensée *du tout*.

Inutile d'insister sur le second trait, qui saute aux yeux : élimination du facteur idéal ou intellectuel. Là même est la raison pour laquelle jusqu'ici on avait toujours regardé la théorie de Darwin comme une forme, bien plus comme la quintessence du mécanisme appliqué au problème de l'origine des espèces. Erreur profonde, proteste M. Goblot, et ce n'est pas l'une des idées les moins originales de son livre, qui en contient tant de cette sorte : « Comment nier que la sélection darwinienne soit (au contraire) une notion téléologique ? Elle est un *choix*, son nom même l'indique, ou, si l'on préfère, un triage ; elle est une *adaptation*, une survivance des *mieux* adaptés ; elle est un progrès. Toutes ces notions ne sont-elles pas téléologiques ? La prépondérance d'une cause parce que son effet est un *avantage*, est une notion tout à fait étrangère au mécanisme (p. 363). »

Nous allons voir. Ici on est prié plus instamment que jamais de bien prendre garde aux véritables termes dans lesquels la question se pose. Elle ne porte pas présentement sur la valeur de la sélection naturelle en elle-même, entendue exclusivement, toujours, ou à titre d'explication absolue, définitive, autrement dit, elle ne porte pas sur sa suffisance, son aptitude à résoudre tout de bon, par elle-même et à elle seule, sans avoir besoin de quoi que ce soit d'autre, le problème de biologie générale ou même de philosophie biologique en vue duquel la dite théorie a été proposée et utilisée, que ce soit au reste usage ou abus. Non, la question est ici

1. En latin *seligere* = choisir.

toute différente : peut-on admettre que la sélection darwinienne, qui pour rendre compte de la multiplicité des espèces vivantes s'interdit de faire appel à aucune cause d'ordre idéal, qui ne met en jeu dans cette vue que des causes efficientes et des faits matériels, ne laisse pas d'être, d'autre part, en elle-même et par elle-même une notion téléologique, — si bien qu'on aurait effectivement affaire avec elle à une finalité sans intelligence ?

Examinons les arguments apportés à l'appui de cette thèse. Que la sélection darwinienne emporte finalité par elle-même, c'est ce que son propre nom prouverait à lui seul, car il signifie *choix*[1]. — Sans doute, mais il ne s'agit là que d'une métaphore, et l'on ne doit pas perdre de vue le qualificatif « *naturelle* », qui dans la formule complète accompagne « sélection » et qui, bien compris, nous préserve de prendre le change sur le vrai sens de cette formule. Tout se passe *comme si* la nature choisissait, comme si elle procédait à la façon de l'éleveur dans la sélection artificielle, mais « comme si » seulement : en réalité, il n'y a en tout cela que des « accidents heureux » — cette autre expression est également célèbre — simple résultat, sans plus, d'un jeu de causes mécaniques qui n'offre avec le choix proprement dit qu'une lointaine, très lointaine analogie, toute extérieure et toute superficielle. Sans y trop prendre garde, peut-être, M. Goblot s'exprime beaucoup plus exactement, et se donne à lui-même la réplique, en ajoutant : « ou, si l'on veut, un triage » — oui, un triage tout mécanique en lui-même, comme celui qu'opère un tamis, et dans lequel il n'entre de finalité que par la *pensée* de l'artisan qui l'a fabriqué ou de la ménagère qui l'emploie.

— Vous oubliez, insisterait l'auteur, que la sélection darwinienne est aussi une *adaptation*, une survivance des *mieux adaptés*, un *progrès*, tout autant de concepts téléologiques. « La prépondérance d'une cause *parce que* son effet est un *avantage* est une notion tout à fait

1. Cf. page précéd., note 1.

étrangère au mécanisme ». — Assurément, mais à condition que le dit avantage comme tel contribue *tout de bon, effectivement*, à la prépondérance de la cause ; à condition que le résultat final *ait réellement part* à l'ordre ou à l'agencement de faits qui s'y trouve adapté, et adapté de telle manière que « l'hypothèse d'une combinaison accidentelle en devienne inadmissible[1] » ; à condition que le « *parce que* » ait vraiment ici *un sens*, c'est-à-dire *ce sens même ;* à condition que le progrès, la survivance des mieux adaptés, l'adaptation enfin conservent pareillement leur *véritable signification* et ne se réduisent pas dans l'espèce à des figures de langage. Or, nous maintenons que la sélection darwinienne ne remplit aucune de ces conditions. Une dernière considération va, croyons-nous, achever de nous en convaincre.

Et cela, en achevant de dissiper l'équivoque fondamentale qui, d'une manière, sous-tend d'un bout à l'autre l'interprétation finaliste qu'on propose de la théorie de Darwin. Au vrai, quand on écrit que « la prépondérance d'une cause parce que son effet est un avantage est une notion tout à fait étrangère au mécanisme[2] », il y a lieu, ou nous nous trompons fort, de distinguer. Entend-on par là le simple fait que ceux qui se trouvent être le mieux adaptés au milieu survivent et font souche seuls, tandis que les autres disparaissent ? Mais s'il n'y a que des causes efficientes, sans direction ni orientation d'aucune sorte, ce fait reste ce qu'il est, un pur fait, ou plutôt un pur *résultat* de leur commune action. Or, tel est juste le cas dans la sélection *naturelle* de Darwin. On ne peut même plus songer à une orientation imprimée par la « cause initiale », comme dans les phénomènes d'automatisme (biologique), car il s'agit précisément, désormais, d'expliquer la formation *première* des « structures organiques » au sein desquelles ils ont lieu. Alors ? Alors, il n'y a plus que des résultats, redisons-le, qui ne sont pour rien,

1. Cf. théorie du hasard qui, en tant que tel, en tant que rencontre imprévisible de séries indépendantes, *n'est que dans les effets, sans être dans les causes.*

2. Ce mécanisme est un *moyen* comme un autre, après tout, dont le Créateur a pu ou aurait pu se servir.

qui *ne peuvent* être pour rien dans la combinaison de causes qui les produit, si bien que celle-ci demeure en elle-même toute accidentelle. Autrement dit, la série ne peut plus, *objectivement parlant*, se refermer sur elle-même, et l'on n'a plus affaire qu'à des séries linéaires (pour enchevêtrées qu'elles puissent être par ailleurs) d'antécédents et de conséquents enchaînés selon la seule loi de la causalité. Bref, ce n'est même plus finalité au propre sens (« scientifique ») de M. Goblot, et il n'y reste bel et bien que mécanisme.

C'est *nous* qui, remarquant *après coup* ce rapport, de fait surprenant, entre les séries de causes efficientes et leur commun *résultat*, sommes inclinés à croire, ou plutôt à imaginer qu'il y a là quelque chose de plus, c'est-à-dire détermination de celles-là par celui-ci — voilà comment, disons-nous, on s'estime autorisé à entendre « prépondérance d'une cause parce que son effet est un avantage » dans un autre sens que le sens rigoureusement mécaniste dont nous venons de montrer que c'est le seul que comporte la sélection darwinienne. Mais un instant de réflexion suffit à établir qu'il y a là une illusion d'optique intérieure, tenant à ce qu'on perd de vue le véritable état de la question : encore une fois, puisque cet avantage, comme l'effet auquel il est attaché, n'existe qu'après sa cause et que désormais celle-ci n'obéit, sur toute la ligne, qu'à la loi de la pure efficience, sans « cycle » même ni « automatisme » d'aucune sorte, par quel prodige d'interversion contre nature pourrait-il juste la déterminer ? C'est pour le coup qu'une telle « détermination du présent par le futur» s'avèrerait, et avec la dernière évidence, inintelligible et absurde !

Redisons-le aussi, dans ces conditions, on n'a plus affaire, *objectivement parlant*, qu'à des résultats, bruts, matériels, qui se *trouvent* sans doute être avantageux, si vous voulez qu'à des rencontres assurément heureuses, mais qui n'en sont pas moins dues à un pur jeu de hasard, au sens le plus plein et le plus fort, dont il faut dire non seulement que personne n'en a le mé-

rite, mais encore et surtout qu'en tant que tel il n'a pas de cause.

Qu'on tourne et retourne le problème tant qu'on voudra, plus que jamais il apparaît de tous points impossible qu'un processus de causalité (comme dirait M. Goblot) se double à lui tout seul, et s'il n'y a pas autre chose, d'une relation originale de finalité ; il apparaît plus clair que jamais qu'il ne saurait s'en doubler qu'autant qu'il y a autre chose, c'est-à-dire qu'autant qu'une pensée y intervienne, parce qu'une série causale ne saurait non plus être « orientée vers un terme qui est un bien », que sous cette condition, parce que l'avantage inhérent à son effet terminal ne saurait non plus la déterminer que sous la même condition.

En résumé, ou en d'autres termes, on n'est fondé à considérer « la prépondérance d'une cause parce que son effet est un avantage » comme une « notion tout à fait étrangère au mécanisme », que si le caractère avantageux dudit effet ou si le dit effet avec l'avantage qu'il présente n'est pas un *simple résultat, purement accidentel*. Or, dans la sélection *naturelle* il est cela même. *Ergo*.

On a beau dire et beau faire, la sélection naturelle demeure en elle-même ce qu'elle est, un mécanisme rigoureux : la finalité n'y saurait entrer, du dehors pour ainsi dire (θύραθεν), que par la Pensée supérieure qui l'aurait choisi, je suppose, en vue de réaliser ses desseins.

***

A moins qu'en déclarant que « la prépondérance, etc. », on ne veuille dire qu'il y a là un ordre nouveau et à part de relations, qui transcende la pure et simple succession des causes et des effets matériellement considérée ; dans lequel les uns ne sont produits et les autres n'agissent ou en tout cas ne l'emportent qu'au tant que cela peut contribuer à la perfection de l'ensemble ; tel, enfin, que chaque élément ou partie s'y manifeste, au point de vue de la nature aussi bien que de

l'existence, comme solidaire du tout et ayant en lui sa raison dernière. — D'accord, mais le tout n'étant réalisé lui-même, d'autre part, qu'autant que ses parties le sont et, en ce sens, qu'après elles, qui ne voit derechef qu'à parler exactement c'est moins au tout en lui-même qu'à l'*idée* du tout qu'on doit dans l'espèce attribuer le rôle de principe — plus exactement encore, que c'est à la Pensée, à l'Intelligence qui la conçoit? Une fois de plus, nous sommes renvoyés à l'Intelligence, à la Pensée, comme à la vraie Cause, *et sic statur in Intellectu sicut in Primo*.

Et de ce point de vue éminemment supérieur et compréhensif, ce ne sont plus seulement les faits de « convenance complexe », ce n'est plus seulement l'automatisme biologique qui autorise ou plutôt impose l'emploi de l'induction téléologique : ce sont tous les faits de convenance en général, tous les ordres de phénomènes, tous les mécanismes, dans lesquels on s'aperçoit qu'il y a tout compte fait de la finalité ; qui nous apparaissent en dernière analyse comme se résolvant ou comme ayant leur raison suprême dans la finalité. Lachelier y avait bien vu, qui soutenait que dans l'ensemble celle-ci n'est pas moins indispensable que la causalité à une explication vraiment satisfaisante de l'univers. Et c'est dans le fond la même vérité qu'exprimait à sa manière Hartmann, en disant qu'à cet égard il faut au mécanisme superposer une téléologie.

H. Dehove.

Chronique d'Ascétique et Mystique

La grande guerre a mutilé bien des corps, elle a mutilé un plus grand nombre d'âmes; leurs vies à jamais incomplètes et comme amputées, se traînent, misérables, dans la plus lourde des solitudes. Il en est, et beaucoup, que leurs douleurs ont élevé au-dessus des tristes réalités de cette vie. C'est pour elles un besoin de regarder ailleurs et de chercher en haut ce qui leur manque ici-bas. Serait-ce pour répondre à ce besoin très réel, même là où il n'est pas pleinement compris, que se multiplient les livres qui nous parlent de ce qui se passe sur les sommets vers lesquels d'instinct se lèvent les yeux! Plus que jamais, nos contemporains semblent s'inquiéter des mystères de la vie intérieure, de la perfection chrétienne, de l'union divine, des états et des mystères de Jésus, plus que jamais, curieux de siècles passés, les écrivains s'efforcent de faire revivre nos vieux âges catholiques, et de retrouver les traces glorieuses de nos pères dans la foi; plus que jamais encore, ils s'intéressent aux vertus et aux exemples des grands chrétiens au milieu desquels nous vivons et que nous coudoyons. Au contact de ces enseignements et de ces hommes, la vie des âmes s'élargit, leur solitude se peuple, leurs blessures se cicatrisent. Vieux de plusieurs siècles ou d'hier, les grands exemples ont la même énergie surnaturelle; ils guérissent et ils élèvent.

La *Scala perfectionis*, de Walter Hilton, date du quatorzième siècle[1]. L'auteur († 24 mars 1396), avant tout, veut être compris. Pratique, clair, familier, il a discipliné son esprit et sa plume dans une longue fréquentation des Pères de l'Eglise, des docteurs et des théologiens. Il aime à procéder par syllogismes; il n'a pas peur des objections. Son livre est d'un homme qui pense et

1. *Scala perfectionis*, par Walter Hilton, traduite par Dom. M. Noetinger et dom E. Bouvet, moines de Solesmes, t. II et II; Maison Alfred Mame et Fils.

dit ce qu'il veut dire. En pleine guerre de Cent Ans, pendant le grand schisme d'Occident, au milieu des luttes suscitées par les Lollards, au plus fort des soulèvements populaires et des grèves qui font de cette époque une des plus troublées de l'histoire de l'Angleterre, il écrit tranquillement sur la perfection religieuse et sur les moyens d'y parvenir: *Scala perfectionis.*

Pas de perfection sans la charité, mais la charité se manifeste de bien des manières: œuvres de miséricorde corporelles, œuvres de miséricorde spirituelles: c'est la vie active; union plus étroite à Dieu dans la méditation des vérités éternelles: c'est la vie contemplative. Souvent les deux vies se compénètrent et c'est la vie mixte; l'auteur de la *Scala perfectionis* ne traite que de la vie contemplative.

« Il y a trois espèces de contemplation. La première consiste dans la connaissance de Dieu et des choses spirituelles, obtenue par le travail de l'intelligence, l'enseignement des hommes et l'étude de l'Ecriture Sainte (p. 79). » Spéciale aux savants et aux gens instruits, cette contemplation est bonne. Mais, commune aux bons et aux méchants, puisqu'elle n'exige pas la charité, elle n'est pas la vraie contemplation. Bien des hypocrites et des esclaves de la chair la possèdent mieux que de fidèles chrétiens.

La deuxième espèce de contemplation est surtout affective, elle peut se définir: « Un amour brûlant dans la dévotion. » (p. 92). L'intelligence y reçoit peu de lumière, on y trouve de grandes douceurs sensibles. D'ordinaire elle est l'apanage des âmes simples, peu instruites qui, de tout leur cœur, se donnent à la dévotion. Détachées du créé, elles tendent vers Notre-Seigneur dans la ferveur du désir et la joie surnaturelle. Leur prière est douce, elles y savourent d'intimes consolations; elles savent, elles sentent que ces consolations viennent de Dieu. Des larmes abondantes les purifient de leurs souillures.

Il y a deux degrés dans cette contemplation. Les chrétiens plongés dans la vie active peuvent jouir de ces faveurs célestes. Elles viennent et s'en vont selon le bon plaisir de celui qui les donne. Il faut les recevoir avec humilité, supporter patiemment leur absence, n'en parler qu'à son confesseur (p. 85-86).

Seuls ceux qui vivent dans la tranquillité du corps et de

l'âme, qui, avec la pureté de leur conscience, gardent la paix du cœur, parviennent au second degré. « Rien alors ne leur est aussi doux que de demeurer assis dans le silence et le repos, priant Dieu sans cesse, pensant à Notre-Seigneur ou parfois au nom béni de Jésus. Ce nom les remplit de consolation, et son souvenir nourrit leur affection et la dirige toute vers Dieu » (p. 86-87). S'ils se maintiennent dans l'humilité, si toujours ils tendent à mieux connaître, à mieux goûter Dieu, ils parviendront à la troisième espèce de contemplation.

Celle-là seule est la contemplation parfaite. Elle peut se définir : « Un amour brûlant dans la contemplation » (p. 90). Connaissance intime de Dieu, charité souveraine, elle produit dans l'âme détachée des images corporelles, et comme élevée au-dessus des sens des douceurs toutes spirituelles. Alors la lumière du Saint Esprit éclaire l'intelligence, qui contemple la vérité elle-même, Dieu et les choses de Dieu ; cette vue produit un amour si plein de suavité que l'âme, ravie hors d'elle-même, « devient une seule chose avec Dieu ; elle est transformée à l'image de la Trinité » (p. 88-89). Dieu donne cette contemplation parfaite à qui il veut, aux savants et aux ignorants, aux hommes et aux femmes, à ceux qui sont dans le prélature comme aux solitaires ; c'est un don spécial et non pas une grâce commune ; cependant la plénitude en est réservée aux solitaires. « Nulle âme ne peut prétendre au plein usage de ce don avant d'être reformée à la ressemblance de Jésus dans la perfection des vertus, et nul homme vivant dans un corps mortel ne peut le goûter continuellement et habituellement à son degré suprême ; il n'y atteint qu'en passant lorsque Dieu le visite » (p. 92). Walter Hilton estime, d'après les écrits des saints, que cette visite est très courte, vite on redescend à la sobriété de la nature.

L'auteur indique quatre moyens généraux qui disposent à la contemplation : l'humilité ; la foi et l'espérance ; un regard tourné sans cesse vers Dieu ; la prière et la méditation. Il faut se connaître et connaître Dieu ; se réformer dans la foi et dans l'expérience ; monter, au milieu des obstacles, en traversant la nuit obscure, vers la céleste Jérusalem, c'est-à-dire vers Jésus qui est Dieu et homme, exalté au-dessus des anges.

Très répandu au quatorzième siècle, le livre de Walter Hilton peut, à juste titre, être appelé le Manuel des

contemplatifs. Il faut remercier dom M. Nœtinger et dom E. Bouvet, de nous donner cette excellente traduction. De toute évidence, la *Scala perfectionis* n'est pas faite pour toutes les âmes: heureuses celles qui pourront monter les rudes échelons qui conduisent au sommet divin; comprendre et goûter ces pages que la mère du roi Edouard IV aimait à faire lire pendant ses repas.

C'est aussi une traduction que nous donne le Père Ubald d'Alençon: *Traité de l'Oraison et de la Méditation*, par Saint Pierre d'Alcantara[1] (1499-1562). Nous possédons fort peu d'écrits du grand réformateur franciscain: quelques lettres, les constitutions de sa réforme, un court travail sur Sainte Thérèse[2], et le *Traité de l'Oraison et de la Méditation*. Saint Pierre d'Alcantara résume Louis de Grenade: lui-même en avertit loyalement dans sa préface; mais ce résumé est bien à lui: l'ordre, le style est sien.

Il a beaucoup lu, connaît et cite Denis le Mystique, Cassien, saint Bernard, saint Bonaventure, Harphius, Tauler, Cisnéros; il a surtout médité avec amour les vérités de la foi et la Passion du Sauveur. Clair, méthodique, pratique, il semble assister aux mystères qu'il décrit. Il voit Jésus « vêtu de la pourpre de dérision, le roseau pour sceptre royal à la main, et cet horrible diadème sur la tête; ces yeux éteints, ce visage de mort, cette figure toute couverte de sang et salie par les crachats vomis contre lui. Considérez-le au dedans et au dehors, le cœur barré de douleurs, le corps plein de plaies... Ne me dites pas que c'est là chose passée; voyez-la comme présente, ce n'est pas une douleur étrangère, c'est la vôtre personnelle » (p. 81).

Très vite son cœur s'échauffe. « Le soldat s'avance avec la lance à la main, il la plonge de toute sa force dans la poitrine nue du Sauveur. La croix en tremble, dans l'air sous la force des coups; il en jaillit de l'eau et du sang pour guérir les péchés du monde. O fleuve qui sors du paradis... O plaie du côté sacré, faite plus par

1. *Traité de l'Oraison et de la Méditation* par saint Pierre d'Alcantara, frère mineur déchaussé, traduit par le P. Ubald d'Alençon avec une introduction. Paris VI; librairie Saint-François, 4, rue Cassette, 1923.

2. Les lettres de saint Pierre d'Alcantara et son écrit sur sainte Thérèse se trouvent dans le tome XIX des *Annales Minorum*, Rome 1745.

l'amour des hommes que par le fer de la lance. O porte du ciel, entrée du paradis, lieu de refuge, tour et forteresse, sanctuaire des justes, sépulture des pèlerins, nid des colombes candides... rose d'ineffable beauté... entrée du cœur du Christ... » (p. 93-94). Il interpelle, quelques lignes plus bas, les Anges, Marie, les saintes femmes, les yeux, les pieds, les mains de Jésus inanimé. Il prend dans ses bras, avec saint Jean, le corps divin descendu de la croix... C'est fort beau, très touchant et très doux à l'âme.

Le P. Ubald d'Alençon donne au *Traité de l'Oraison et de la Méditation* le nom de « Manrèze franciscain », et souvent rappelle, en note, le livre des *Exercices*. Il ne faudrait pas conclure que l'œuvre de Saint Pierre d'Alcantara ressemble à celle de Saint Ignace. Les deux auteurs n'ont pas le même but : le franciscain veut surtout apprendre à méditer. Pour mieux aider les commençants, il développe longuement son sujet ; il n'a pas la rigueur de méthode et la continuelle marche en avant du solitaire de Manrèze. Là même où ils semblent dire une même chose, les deux saints ne l'entendent pas toujours de la même façon. Tous les deux font, assez large, la part de l'imagination dans la méditation des mystères de la vie de Jésus ; inutile de rappeler ce que les commentateurs des *Exercices* appellent « composition de lieu ». Voici l'idée de Saint Pierre d'Alcantara sur le même sujet : « Il faut nous figurer chaque chose de la manière qu'elle est, ou comme elle se passera, et se rendre compte qu'elle existe dans le lieu même où nous sommes, en notre présence... Imaginons même que *le mystère* se passe dans notre cœur, ce sera meilleur ; des villes et des royaumes peuvent y tenir... Car aller en pensée à Jérusalem et méditer les mystères là où ils se passèrent, c'est chose qui d'ordinaire fatigue et fait mal à la tête. Aussi pour cette même raison l'homme ne doit-il pas attacher beaucoup l'imagination à ce qu'il pense, pour ne pas fatiguer la nature par cette forte manière de prendre les choses » (p. 114). Il est assez difficile de préciser ce que veut Saint Pierre d'Alcantara.

Grégoire XIV déclare (1590) que la doctrine du *Traité de l'Oraison et de la Méditation* est claire, dictée par le Saint Esprit ; sainte Thérèse la loue grandement ainsi que saint Jean d'Avila. La reine Christine de Suède la savourait avec bonheur, saint François de Sales écrit

en 1606 à la présidente Brulart : « Alcantara est fort bon pour l'oraison[1]. »

L'édition de la *Vie et la doctrine spirituelle du P. Louis Lallemant* que vient de publier le P. Aloys Pottier, chez Téqui, est la meilleure que nous ayons. Le texte de la première édition, celle du P. Champion, en 1694, est reproduit très exactement, sauf là où il est manifestement erroné. La plupart des corrections qu'il fallait faire étaient évidentes, deux ou trois ont été très finement découvertes. De bonnes annotations rendent plus nette la pensée de l'auteur, obscure ici ou là.

Dans sa préface, le P. Pottier avoue qu'il pensa d'abord changer l'ordre choisi par le premier éditeur, ordre très discutable en effet. Des notes du P. Surin reléguées à la fin du volume pourraient peut-être donner l'idée de tenter ce travail. Mais il reste bien chanceux, et il vaut mieux ne pas s'y risquer. Même s'il devait en résulter une suite plus logique dans les matières traitées, cette suite plus logique n'aurait qu'un intérêt restreint. Nous en serions toujours à nous demander : Est-ce bien là le plan du P. Louis Lallemant, plan qui seul importe. Puisque nous ne possédons aucun sûr moyen de le retrouver, le plus sage est de s'en tenir à celui de Champion : si défectueux qu'il soit, il reste pratiquement le meilleur. Il faut féliciter le P. Aloys Pottier de l'avoir compris et de s'y être résigné. Des tables comparées indiquent (p. 484-495) celui qu'il eût préféré.

Il ne semble pas aussi bien inspiré, à mon avis, quand il croit pouvoir affirmer que le style de la *Doctrine spirituelle* est le style du P. Louis Lallemant. Il paraît fort difficile de savoir comment écrivait un homme dont il ne reste pas une ligne qui soit certainement de lui ! La race, le milieu, la famille, l'éducation, la tradition ne peuvent guère éclairer nos recherches. Champion dit que le Père Lallemant était doué d'un esprit éminent, capable de toutes les sciences, d'un jugement pénétrant et solide. Je le veux bien ; mais de ces affirmations généra-

1. La révision des épreuves a été beaucoup trop rapide, les coquilles abondent et surabondent, quelques-unes très malheureuses : « Vois comment les cruels et vils *boucliers* déshabillent le Sauveur ! » Le style est souvent négligé : mots répétés, masculin pour féminin, pronom sans antécédent. Pourquoi, à la première page, cette citation de Montaigne : ce n'est pas le livre de saint Pierre d'Alcantara que loue l'auteur des *Essais*, mais celui d'Amyot.

les, quelles précisions tirer sur les qualités et les défauts de son style? Est-il vraiment nécessaire d'être « fils du Bailli de la Comté des Vertus — autrefois apanage des filles de France », pour trouver des phrases comme celles-ci: « Dieu est le roi des cœurs; c'est là qu'il établit le trône de sa grâce. Dieu pèse les cœurs. Ne quittons pas la route que Dieu nous a tracée de toute éternité. Nous travaillons sous Dieu comme sous un maître architecte. » Je viens de citer les quatre premiers exemples donnés par le P. Aloys Pottier; et, parmi les autres, j'estime qu'il y en a très peu, si même il en est, qui puissent caractériser la manière du P. Lallemant. Sur une base aussi fragile, on ne peut rien édifier de solide; une recherche ainsi conduite n'aboutira jamais.

Par une autre méthode, il était possible de résoudre le problème. Seuls Lallemant, Rigoleuc et Champion ont pu écrire la *Doctrine spirituelle*. Ce n'est pas Champion. Les centaines de pages signées par lui, éditées par lui, en sont la preuve manifeste, et, sur ce point, je partage l'avis du P. Aloys Pottier. Restent Lallemant et Rigoleuc. Nous n'avons pas une ligne signée Lallemant: les textes qui pourraient le mieux nous renseigner sur son style ont été édités par Champion et certainement modifiés. Nous possédons les œuvres de Rigoleuc; éditées par Champion, c'est vrai; mais qu'il est loisible de comparer à un volume entier du même Rigoleuc, que Champion n'a pas connu. Pour savoir comment écrit Rigoleuc, il suffit donc de lire les pages qu'il nous a laissées: s'il en est de médiocres, il en est de fort belles. Nous sommes à même de nous rendre compte de ses procédés littéraires. Qualités et défauts de son esprit et de sa langue nous pouvons tout connaître: entrer en contact avec son imagination sobre, curieuse, vivante, qui s'intéresse à tout; tressaillir aux émotions d'une sensibilité douloureuse, mais d'une incomparable puissance. En lisant cet homme, surtout les pages que n'a pas corrigées Champion, on est hanté par le souvenir de Pascal. Nous pouvons étudier sa phrase pleine à éclater, bourrée de substantifs et d'idées, son goût discutable quelquefois pour certains mots qu'il aime à répéter, son dédain pour tout ce qui est littérature. Le travail terminé, il sera facile de comparer le style de Rigoleuc au style de la *Doctrine spirituelle*. Nous n'aurons, je crois, aucune peine à reconnaître qu'il lui ressemble comme un frère. Je n'ai

ici ni la place ni le loisir de prouver ce que j'affirme. La *Revue d'Ascétique et de Mystique* donnera dans un de ses prochains numéros un article : *Qui a écrit la doctrine spirituelle du P. Lallemant?* où l'on trouvera nettement développées les raisons qui permettent de répondre : Rigoleuc. Les idées presque toujours sont de Lallemant, quelquefois même les divisions et les subdivisions. Quand le texte n'est plus un simple résumé, une froide analyse, quand il vit, s'émeut, quand la passion l'échauffe, quand il bouillonne, c'est Rigoleuc qui tient la plume. Champion a remplacé les mots veillis, il a supprimé de lourdes conjonctions, il a raccourci les phrases interminables; il a fait la toilette extérieure, c'est tout. Je demande au lecteur un acte de foi; et je m'en excuse; ailleurs, je fournirai des motifs de crédibilité, qui, je l'espère, entraîneront la conviction[1].

Le problème n'est pas vital, j'en conviens; la solution, après tout, importe assez peu; elle ne changera rien au cher petit volume, il est ce qu'il est. J'ai voulu simplement donner, et je m'excuse de l'avoir fait aussi longuement, quelques-unes des raisons qui militent pour l'humble et grand mystique, pour le rare et puissant écrivain qu'est le Père Rigoleuc. Un réel désaccord ne me rend que plus libre d'affirmer à nouveau que l'édi-

1. Après ce que je viens de dire, on ne sera pas surpris de me voir rejeter entièrement l'hypothèse du P. Aloys Pottier : il estime (p. 400, note) que les *Traités de dévotion* du P. Rigoleuc, II, III et IV, sont un « pieux larcin » fait au P. Lallemant par le missionnaire breton. Disciple de Lallemant il est probable que Rigoleuc y développe quelques-unes de ses idées, mais les traités sont bien à lui, ils sont signés, ils portent la griffe du lion. Dans la même note, le P. Pottier pense que Rigoleuc tient de Lallemant, ce qu'il sait de la doctrine de Saint Jean de la Croix; Champion dit que Rigoleuc avait lui-même résumé les livres du grand mystique (*Vie de Jean Rigoleuc*, p. 40). Pour prouver que les comparaisons de Rigoleuc sont heurtées, le P. Pottier donne cet exemple : « La garde du cœur sera comme *un œil*, par lequel nous marcherons dans la lumière », (p. XXI). Rigoleuc a écrit : « Elle (la garde du cœur) sera comme un œil toujours ouvert pour reconnaître et distinguer les mouvements de la grâce et ceux de la nature. Par elle nous marcherons dans la lumière. » (*Vie de Jean Rigoleuc*, p. 239.) Les deux textes ne rendent pas le même son; il faudrait être puriste pour critiquer le second. Deux des autres citations qui démontrent la thèse sont discutables; il suffit encore de recourir au texte de Rigoleuc pour en juger : seule la première a de la valeur. Qu'est-ce qu'une faute dans plusieurs centaines de pages ? Les notes de la nouvelle édition sont en général intéressantes et utiles : quelques erreurs de détail à corriger : les *Instructions aux ecclésiastiques* ont été approuvées par Mgr l'évêque de Vannes en 1646, mais elles n'ont été éditées qu'en 1680 par ses grands vicaires. Rigoleuc était mort, contrairement à ce qu'on lit p. XI, note 3.

tion nouvelle est bien, et de beaucoup, la meilleure; seule elle donne le texte qui peut faire foi; les travailleurs doivent un gros merci au patient éditeur.

Aux auteurs des siècles passés, les écrivains contemporains viennent joindre leur témoignage. Ils constatent, avec l'irrésistible besoin de Dieu qui dévore l'âme humaine, l'étrange solitude où elle vit, loin de celui qui, seul, est assez grand pour la remplir. Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon, a réuni sous ce titre: *Solitude et Union à Dieu*[1], des entretiens spirituels donnés aux dames de l'Œuvre des Vocations. Le distingué prélat a soin de dire, dans son Avant-Propos, que la chapelle où il parle est petite, « elle ne demande pas d'effort de voix, et l'on y peut parler sur le ton de la conversation, d'âme à âme, simplement ». La conversation n'est point banale si elle est familière; sa simplicité même laisse mieux voir les hautes pensées et les précieux enseignements qu'elle prodigue avec l'abondance d'une source qui paraît intarissable. Il faut méditer — ce ne serait pas assez de les lire — ces paragraphes courts et si remplis. Le livre s'adresse aux âmes de bonne volonté. Après avoir décrit la solitude de la vie, la solitude de la mort, la grande solitude du péché, l'irrémédiable solitude de l'enfer, l'auteur parle de l'union à Dieu. Elle ne consiste ni dans les paroles, ni dans les attitudes, ni dans les miracles, ni dans la sainteté de l'habit, ni même dans les merveilles extérieures de la maternité divine; elle réside dans cette « chose cachée, obscure, insoupçonnée, l'amour que l'homme porte dans le cœur » (p. 113). *Plenitudo ergo legis est dilectio* (Rom., XIII, 10). Cet amour fait la sainteté. Il ne faut pas chercher très loin les moyens de le manifester; il peut se glisser sous les espèces de notre vie ordinaire. Par la moindre de nos actions, nous pouvons nous unir, communier à Dieu. Nous le pouvons surtout par la prière, et la participation à l'hostie du sacrifice. Ici bas, notre union à Dieu s'appelle la grâce; printemps divin, caché sous l'hiver brumeux de notre vie mortelle, elle s'épanouira, demain, aux rayons du soleil éternel, dans la gloire de la félicité sans fin. « C'est là — si nous sommes parmi les élus — que nous trouverons le bonheur dont nous apportons avec nous l'instinct en venant au

1. Librairie catholique Emmanuel Vitte, Lyon-Paris, 1924.

monde, et que le monde ne nous donne pas, vers lequel tous nos sens, et notre cœur, et notre âme s'ouvrent comme des lèvres avides. Il est dans « ce grand baiser d'indissoluble union » que Dieu donne à ses élus dans la gloire, et où se consomme tout le mystère de cette vie, dont le sens, le but, la loi est notre union à Dieu » (p. 249).

Nous n'avons pas eu la joie d'entendre les entretiens de la chapelle de l'Œuvre des Vocations de Lyon; mais nous pouvons en profiter. Le livre de Mgr Lavallée continue la conversation d'âme à âme: c'est bien une âme, un cœur de prêtre qui parle; écoutons, méditons, vivons ces conseils si pleins de vie évangélique; ils s'épanouiront en fruits d'éternité.

L'âme parle à d'autres âmes; elle se parle aussi à elle-même. Cette conversation intime est parfois toute puissante. Qui dira la force apostolique et la beauté des écrits spirituels des saints, de ceux que l'Eglise a canonisés, et aussi de ceux au front desquels notre admiration met déjà une auréole. On aimera relire l'*Esprit du Curé d'Ars*, dont la vingt-huitième édition vient de paraître[1], et les pages ardentes de Charles de Foucauld, ermite au Sahara, apôtre des Touaregs, que M. René Bazin a réunies pour notre plus grande joie et notre plus grande édification[2]. Méditations sur l'Evangile, notes de retraite, fragments de lettres, on y trouve, avec le pur esprit de Notre-Seigneur, les épanchements d'une âme imprégnée d'une foi totale, invincible, romaine, le mot est du grand converti; d'une piété tendre, naïve comme celle d'un enfant; d'une humilité mûrie aux expériences de la vie et qui n'est plus, elle, d'un enfant. Des mots de bravoure, magnifiques et très personnels, les illuminent et les brûlent. Le noble ermite trouve pour saluer les anges, les saints, Marie, Jésus, des accents délicieux. Soldat, chevalier, et par le baptême, et par la race, il jette au hasard de ses réflexions des phrases qui font du bien et qui réchauffent: fières pensées d'une âme généreuse qu'il est bon de recueillir:

« Il faut que je me cramponne à la vie de foi. »

« Réserver toutes mes forces pour Dieu. »

1. Paris, Téqui, 1923.

2. *Ecrits spirituels de Charles de Foucauld*, ermite au Sahara, apôtre des Touaregs, préface de M. René Bazin, de l'Académie française, Paris, de Gigord, 1923.

« La faiblesse des moyens humains est une cause de force. »

« Jésus est le maître de l'impossible. »

« C'est une des choses que nous devons absolument à Notre-Seigneur de n'avoir jamais peur de rien. »

« Arranger ma vie de manière à être le dernier, le plus méprisé des hommes. »

Cette âme forte a des tendresses exquises. Elle entend dans le calme d'une nuit d'Ephrem, Jésus lui dire : « Je ne te demande pas de beaucoup penser, mais de beaucoup aimer. Adore-moi et aime-moi ; regarde-moi, dis-moi et répète-moi sans cesse que tu m'aimes, que tu te donnes à moi, et que tu veux que tous mes enfants m'aiment et se donnent à moi. » Charles de Foucauld écrit de Jérusalem, à sa sœur, le 17 décembre 1898 : « Te rappelles-tu les Noëls de l'enfance ? J'espère que tu fais à tes enfants une crèche et un arbre... Ce sont de doux souvenirs qui font du bien toute la vie... Ces joies de l'enfance, où s'unit la religion dans ce qu'elle a de plus doux à la vie de famille dans ce qu'elle a de plus attendrissant, font un bien qui dure jusqu'à la vieillesse... Mais il y aura des Noëls plus beaux encore, ce seront ceux du ciel. » L'apôtre des Touaregs a aimé et fait aimer Jésus pendant sa vie ; ses *Ecrits spirituels* continuent son apostolat non plus chez les infidèles du Sahara, mais en pays chrétien, dans cette France qu'il a tant chérie et où les infidèles sont trop nombreux, hélas !

Il est un conseil que les auteurs contemporains aiment donner aux âmes ; sous une forme ou sous une autre, il revient souvent. Saint Paul déjà le prodiguait aux premiers chrétiens : *Gaudete in Domino semper, iterum dico gaudete* (Phil., IV, 4) ; les Anges n'avaient-ils pas dit aux bergers : *Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum* (Luc, II, 10). *Soyez joyeux*[1], écrit le R. P. Facchinetti, O. F. M., sur la première page de son livre, et il nous donne comme type de cette joie qui doit être la nôtre son bienheureux Père, le Poverello d'Assise. « Nous sommes tellement troublés, écrivait-il en mars 1915, rendus irritables et nerveux par les épouvantables événements qui, depuis des mois, ébranlent l'Europe, par les

1. *Soyez joyeux*, par le R. P. Vittorino Facchinetti, O. F. M., traduit de l'italien par M. l'abbé Ph. Mazoyer, Paris, Lethielleux.

horribles visions de feu et de sang qui remplissent les cerveaux, par l'atmosphère de tragédie qui nous enveloppe tous... que la lecture de ces pages, où il est question de calme, de sérénité et de joie, sera certainement un soulagement pour chacun de nous. » En mars 1924, plus de cinq ans après l'armistice du 11 novembre 1918, sommes-nous moins agités, et l'heure est-elle passée de nous parler de paix et de joie? Pour tous, il est bon d'étudier, dans le séraphique Père d'Assise, l'idéal de sainte allégresse qu'il a laissée à ses fils, comme l'héritage le plus précieux, et de suivre le paternel conseil: « Que les Frères évitent de jamais se montrer sombres, tristes et chargés de nuages, comme des hypocrites; au contraire, qu'on les trouve en tout temps joyeux dans le Seigneur, gais, aimables et gracieux comme il convient » (p. 84). Sur la route de Pérouse, François d'Assise apprenait à Frère Léon que la joie parfaite consiste à se vaincre soi-même pour l'amour du Christ à supporter volontiers les peines, les injures, les opprobres, les souffrances. Il précise peu à peu cette idée générale: la joie c'est la pureté du cœur, la chasteté du corps, l'innocence de l'esprit, l'union à Dieu dans une constante prière. Le P. Vittorino Facchinetti montre ces quatre causes, ces quatre sources de la vraie joie coulant à travers la vie de Saint François, inondant son âme de leurs flots et de leurs parfums; elles débordent sur chacun de ses fils: l'esprit de paix, de félicité, de béatitude est le trait caractéristique de la physionomie franciscaine. Le P. Ubald d'Alençon ne signerait pas volontiers cette dernière phrase, pour lui la pauvreté est la première vertu du glorieux patriarche d'Assise; il reconnaît cependant qu'il faut dans la spiritualité franciscaine faire large part à la joie. Il ne peut oublier les claires paroles du Poverello: « Que sont les serviteurs de Dieu, sinon ses musiciens et ses jongleurs, destinés à relever le cœur des hommes et à leur apporter la joie de l'esprit? »

Soyez joyeux, disait le R. P. Vittorino Facchinetti; *Joie et Sainteté*, c'est le titre que donne Victor Hortachy, missionnaire de la Salette, à toute une série d'études d'âmes. Un premier volume nous a fait connaître: Eustochium: la joie primitive chrétienne. — Claire d'Assise: la joie de la pauvreté. — Gertrude d'Helfta: la joie de la louange. — Catherine de Sienne: la joie de la lumière. —

Thérèse d'Avila : la joie de la souffrance. — Jeanne-Françoise de Chantal : la joie de l'action. Peut-être pourrait-on discuter sur tel ou tel aspect de la joie, admirée spécialement dans telle ou telle sainte, l'idée générale reste juste et belle ; les lecteurs ne manqueront pas d'accueillir *joyeusement* le second volume. Avec un art délicieusement évocateur, le R. P. Hortachy scrute la joie de l'extase dans Angèle de Foligno, la joie de l'obéissance dans Brigitte de Suède, la joie du repentir dans Catherine de Gênes, la joie de l'amour dans Marguerite-Marie.

La joie de la sainteté est chose inconnue du monde ; elle y fait presque scandale. L'auteur a raison d'insister sur son épanouissement radieux ; il venge ainsi la foi d'attaques calomnieuses, et rassure notre faiblesse. Ayant vécu dans l'intimité des grandes âmes dont il étudie la vie et chante l'allégresse, il a su les faire sortir de l'ombre qui les enveloppait, et nous les révéler dans leur lumineuse beauté. Quelques jugements sont discutables ; il est impossible de nier l'art puissant, la netteté de vision de l'auteur. Il émeut parce qu'il est ému ; il convainc parce qu'il est convaincu ; son récit vivant et sobre ne fatigue jamais.

Des quatre figures qu'il dessine avec amour, sainte Marguerite-Marie me paraît la moins réussie. Je ne saurais dire nettement pourquoi ; peut-être parce que je suis orfèvre ! La voyante de Paray, celle qui personnifie la joie de l'amour, reste un peu effacée. Les contours manquent de relief, les couleurs sont grises. Le R. P. Hortachy veut bien citer plusieurs fois la *Vie* toute récente de la sainte composée d'après « toutes les exigences légitimes de la critique historique », et je l'en remercie. Dans un autre volume du même auteur, imprimé à la même librairie : *Sainte Marguerite-Marie, sa vie intime*, il eût trouvé, je crois, des détails précis qui eussent donné au portrait qu'il peint couleur et vie. Et puis la joie de l'amour, est-ce bien la joie qui caractérise le mieux l'âme de l'élue du Sacré-Cœur. L'auteur cite lui-même (p. 246) ce beau texte d'une lettre à la Mère de Saumaise : « Lorsque je vois augmenter mes souffrances, il me semble sentir en moi à peu près la même joie que les plus avares et ambitieux en voyant accroître leurs trésors. » Nous lisons dans l'autobiographie : « Je confesse que jamais je ne jouis d'une plus grande paix au

dedans de moi-même, ni je n'avais senti tant de joie, que lorsqu'on me menaçait de la prison, et que l'on me voulût faire paraître, à l'imitation de mon bon Maître, comme un jouet de moquerie et une visionnaire entêtée par son imagination de ses vaines illusions. » (*Vie et œuvres*, édit. Gauthey, t. I, 104.) J'aurais mauvaise grâce à insister. On a le droit de penser autrement que le R. P. Hortachy, mais on a le devoir de reconnaître qu'il justifie, par de bonnes raisons, son sentiment. *Joie et Sainteté* est un livre qui restera[1].

« Pourquoi êtes-vous si joyeuse, demandait la Mère Marie-Agnès, prieure du Carmel de Lisieux, à la bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus, sa sœur et en sainte Thérèse et par le sang? — C'est que j'ai de la peine. Rien ne me donne de la joie comme de la peine. » Elles sont toutes les mêmes, elles parlent toutes la même langue, ces grandes âmes qui ont compris la rude et fière doctrine de l'abandon total au bon plaisir divin. M. l'abbé Pierre Ruel, vicaire à la cathédrale de Bayeux, a essayé de mettre au point l'image de la chère petite sainte carmélite, dans une courte et substantielle brochure[2]. Il estime mal venus certains portraits « d'une enfant privilégiée, portée au milieu des roses sur le chemin du Paradis, sans heurts ni souffrances, délicieuse assomption vers la béatitude » (p. 6). Il n'a pas tort. L'autobiographie elle-même, le style simple à l'excès, enfantin souvent, pourraient donner le change, et empêcher de voir la lutte, la souffrance, le martyre qui, seules, ébauchent, grandissent et perfectionnent la sainteté. L'auteur a raison de vouloir mettre en lumière le côté humain de cette sainteté, c'est-à-dire la réponse virile de cette enfant à l'appel divin : l'héroïque manière dont elle a réagi en face des réalités quotidiennes du terre à terre de sa vie de carmélite, en face de la douleur et de la mort.

La bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus nous donne une merveilleuse leçon d'énergie. C'est la petite sœur

1. Comment le R. P. Hostachy qui connait si bien la valeur et aussi le charme des mots qu'il emploie a-t-il pu écrire « la toute récente *Vie* de la sainte *organisée* par Auguste Hamon ! » *Joie et sainteté* se trouve chez Desclée, de Brower et Cie. Prix : 7 fr.

2. *La bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus*. Sa valeur humaine. Edition des Cahiers Catholiques, Mamers, Gabriel Enault ; Bayeux, chez l'auteur.

qui marche par une petite voie, celle des petites âmes, qui fait pleuvoir les roses. Oui; mais il faut bien lire, et ne pas se laisser prendre à la piperie des mots. Petite voie! M. l'abbé Pierre Ruel traduit avec « le bon Verlaine:

La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles. »

C'est-à-dire notre bonne grosse vie quotidienne, qu'on sanctifie par des efforts multipliés, quotidiens, et qui n'atteint sa perfection que dans la perfection de l'amour. Petite voie qui n'a rien de banal ni de médiocre; il faut pour y marcher une grandeur de courage qui n'est pas commune.

Petite âme! L'âme terre à terre, l'âme de tout le monde? Ah, certes non. Mais l'âme qui, par la voie ordinaire, sans visions ni extases, en faisant ce que les autres font, monte de vertus en vertus, et, vivant de surnaturel, se dévoue généreusement à un idéal qui recule toujours plus ou s'en approche.

Elle fait pleuvoir les roses! Oui, mais les roses de la terre: guérisons, miracles, bienfaits matériels doivent toujours se changer en roses de l'éternité, c'est-à-dire créer, développer une vie fortement chrétienne. Se dévouant pour les pécheurs, les prêtres, les âmes, l'Eglise, l'héroïque et grande carmélite nous invite à comprendre que le christianisme, à son point central, est une Rédemption, et toute rédemption est sanglante: *Sine sanguinis effusione non fit redemptio* (Hebr. IX. 22). « Elle n'a pas changé la religion, conclut l'auteur, et si elle nous a appris un peu plus de simplicité et d'abandon envers Dieu, si elle nous a prouvé qu'on pouvait devenir grande sainte sans faits extraordinaires, le but est resté le même qu'elle propose à nos désirs: d'abord le salut de l'âme, d'abord le Royaume de Dieu et sa Justice; et les moyens sont restés les mêmes d'atteindre ce but: une vie chrétienne mieux pratiquée, une foi plus ferme, l'abnégation, la prière, la souffrance et la bonne mort...

C'est pour nous faire mieux comprendre cela que les Roses pleuvront. »

Tous ceux qui ont écrit sur la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus pensent ainsi, un chrétien ne saurait penser autrement; mais il faut remercier M. l'abbé Pierre Ruel d'avoir nettement décrit la petite voie de la petite âme de la petite sœur. Il n'a pas dissimulé les épines des rosiers qui la bordent, ni le sang qui la rou-

git. Personne, la bienheureuse moins que toute autre, ne s'en plaindra.

Sine sanguinis effusione non fit remissio. C'est encore une des grandes leçons que dégage, dans une pleine clarté, la vie de Saint Bernard de Menthon[1]. Mille ans avant les merveilles de Lisieux, les anges du ciel admiraient celles de Savoie et du Grand Saint Bernard, le héros de la charité évangélisant nos Alpes françaises, y organisant des œuvres admirables de foi et de dévouement, qui unissent pour jamais son nom et celui des sites où il vécut. Fondateur du Grand et du Petit Saint Bernard, il fait des cols les plus sauvages les asiles d'une large et chrétienne hospitalité. Le chevalier P. A. Pidoux de Maduère, archiviste-paléographe, vient de nous révéler — c'est une vraie révélation — l'étudiant, le religieux, l'archidiacre d'Aoste, le fondateur des hospices connus du monde entier, le saint au culte si populaire. Notre très saint Père le Pape Pie XI, dans une lettre à Mgr du Bois de la Villerabel, évêque d'Annecy, appelle Bernard de Menthon « l'honneur et la lumière du nom chrétien », et s'estime heureux de confirmer de son autorité suprême sa gloire parmi les hommes. « Autrefois, quand les circonstances nous le permettaient, Nous allions récréer notre esprit fatigué par l'étude et reprendre de nouvelles forces en escaladant la cime des montagnes. Souvent Nous avons visité ces sommets où s'est manifestée, comme en un vaste théâtre, l'infatigable charité de saint Bernard. Au seul aspect de ces lieux où demeurent si profondément gravées les traces de ce grand saint, où l'on croit respirer encore le parfum de sa vie. Nous étions sans peine ravi d'admiration et d'amour pour la sublimité de sa vertu. D'ailleurs personne ne saurait méconnaître l'exceptionnelle grandeur de ses mérites, quand toute une postérité reconnaissante a consacré l'éternité de son nom en l'attachant au bloc majestueux des Alpes. » On se rappelle que Pie XI vient de donner Saint Bernard de Menthon comme patron aux alpinistes.

1. Chevalier P. A. Pidoux de Maduère, archiviste paléographe, docteur en droit, camérier secret de S.S. *Saint Bernard de Menthon, l'apôtre des Alpes. Sa vie. Son œuvre,* avec Introduction de Monseigneur l'Evêque d'Annecy, et une Lettre-Préface de Monseigneur le Prévôt du Grand Saint-Bernard. Desclées, de Brouwer et Cie, 1923.

La route qui mène à la sainteté n'est pas la même pour toutes les âmes; chacune doit suivre celle que Dieu lui trace, c'est le meilleur. Il reste vrai que la vie religieuse, considérée en elle-même, semble la plus sûre et la plus rapide. Les livres se multiplient qui la conseillent et la décrivent. M. l'abbé Gabriel Lernout[1] écrit principalement pour les jeunes filles. Il traite brièvement de la vie chrétienne, de la vocation, des marques de la vocation, des aptitudes, de l'intention droite, des vœux; puis il énumère une cinquantaine de Congrégations de femmes; à chacune il consacre quelques pages.

La librairie Letouzey continue la publication de ses intéressantes notices sur les *Ordres religieux*[2]. Voici les dernières parues:

Les Congrégations dominicaines du Tiers Ordre régulier;

Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel;

Institut des Frères du Sacré-Cœur;

Les Congrégations des Sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Jésus;

La Compagnie de Marie;

Les Religieuses de Notre-Dame de Sion;

Les Congrégations des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus;

La Congrégation des Sœurs Aveugles de Saint Paul;

La Congrégation des Sœurs Saint Joseph de l'Apparition.

J'ai dit ici même (numéro du 1er octobre 1923) combien la collection: *Les Ordres religieux* pouvait être utile, et aussi à quelles conditions la belle idée apostolique atteindrait son but. Les nouveaux volumes ont tous leurs qualités: les congrégations qu'ils étudient leur histoire déjà belle. Aller aux brebis perdues de la maison d'Israël (*Notre Dame de Sion*); travailler au bien des aveugles, leur donner une maison où ils seront véritablement chez eux (*Sœurs Aveugles de Saint Paul*); en Asie, en Afrique, en Terre-Sainte, en Australie, se faire dans l'humilité et la vie intérieure, par l'enseignement et l'hospi-

1. *Vers la vie religieuse*, imprimerie G. Delannoy-Flipo, 81, Grande-Rue, Roubaix; librairie A. Giraudon, Paris, 22, rue Jacob, prix 8 fr. 50.

2. Chaque volume est un in-12 de 160 pages, prix : 3 fr. 60, franco 4 fr.

talité, les apôtres de la foi (*Sœurs de Saint Joseph de l'Apparition*) ; instruire les petites filles des paroisses de nos campagnes angevines d'abord, et puis de tout l'Ouest et puis du Canada (*Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus*) ; se dévouer à l'éducation et à l'instruction des petits garçons en Bretagne, en France, à la Guadeloupe, à la Martinique, au Sénégal, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à la Guyane, à Tahiti (*Frères de Ploërmel*) ; dans la Lozère, l'Aveyron, le Cantal, le Lot, les Basses-Pyrénées, en Amérique, en Belgique, en Espagne (*Institut des Frères du Sacré-Cœur*) ; se sanctifier par la dévotion au noble et saint esclavage de Marie selon la méthode du bienheureux de Montfort, et, par l'apostolat, établir dans les âmes le règne de Jésus par Marie (*Compagnie de Marie*) ; vivre en contact perpétuel avec le Cœur de Jésus par la pensée, les sentiments, par l'offrande de toutes ses actions, se dévouer aux malades, aux orphelines, aux jeunes filles (*Sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Jésus*) ; à l'exemple de Sainte Catherine de Sienne, se donner et donner Dieu au prochain par l'immolation de soi dans une oraison aussi constante que le permet la fragilité humaine, instruire les petits enfants, garder les vierges pauvres, veiller au chevet des mourants (*Dominicaines du Tiers Ordre régulier*) ; autant de manières pour l'Eglise de Jésus-Christ de manifester sa fécondité divine, autant de fruits délicieux qui pendent à l'arbre de la sainteté. Si une âme cherche lequel Dieu fit mûrir pour elle, qu'elle consulte les volumes de la librairie Letouzez, qu'elle prie, elle trouvera[1].

M. l'abbé F. M. Evrard nous raconte la vie de la Mère Carlin, première supérieure des Filles de la Providence, dites de Sainte Thérèse d'Avesnes[2]. On aime à les appe-

1. La maison Letouzey et Ané commence une série de publications sur les « Grands Pèlerinages de France » ; l'un des premiers volumes est consacré à *Notre-Dame de la Salette*. Le chanoine Louis Borel, vice-recteur du sanctuaire, expose brièvement les origines et raconte l'histoire du célèbre pèlerinage. Souvent des appréciations inexactes, injustes mêmes, ont été portées sur l'apparition de la Sainte Vierge à Maximin et à Mélanie ; l'auteur « ne présente rien qui ne soit rigoureusement exact et vérifié d'après les sources les plus authentiques et les plus sûres ». Cette narration simple et fidèle de l'événement du 19 septembre 1846, contribuera certainement à écarter bien des préjugés et à faire mieux aimer la Vierge Marie. Les volumes de la collection des « Grands Pèlerinages de France » ont le même format, la même grosseur que ceux de la collection des « Grands ordres religieux » ; le prix est le même.

2. *L'âme d'une fondatrice*, Tourcoing, J. Duvivier, éditeur, 1924.

ler les carmélites enseignantes. Sainte Thérèse pourrait en effet revendiquer comme sienne l'humble fondatrice toute pénétrée de sa doctrine. Dans un appendice intéressant, l'auteur met en parallèle plusieurs avis spirituels de la vierge d'Avila et quelques points de la règle de la Mère Carlin (p. 275-278). Née en 1785, aux environs de Vervins, dans le diocèse de Soissons, Marie-Jeanne-Thérèse-Monique Carlin mourut à Avesnes, le 20 mai 1844. Elle y était venue pour la première fois en 1817. Aidée de quelques pieuses femmes, elle établit un couvent, fonde une congrégation consacrée à l'éducation des jeunes filles et au soin des malades. A sa mort, ses filles dirigeaient vingt-trois maisons dans le Nord, l'Aisne et les Ardennes. D'un esprit très fin, amie dévouée de ses élèves, mère des pauvres, qui plus d'une fois, dans les années de disette, mangèrent le pain qu'elle avait pétri de ses mains, elle était aussi femme du monde et partout à sa place. Le prince de Talleyrand ne venait jamais au château du Pont-de-Sains sans aller voir la Mère Carlin; il était ravi de causer avec elle.

(A suivre).

A. Hamon.

Informations

I. — Actualités et Documents

Pour les Congrès Eucharistiques

Par un Bref daté du 7 mars 1924 (*Acta Apostolicae Sedis*, 1924, p. 154-158), Pie XI vient d'accorder les indulgences et privilèges ci-après :

1° Aux fidèles qui prennent part à un congrès eucharistique (international, national, régional ou diocésain) :

a) Une indulgence plénière aux conditions suivantes : se confesser et communier ; visiter, dans le lieu du congrès, une église ou chapelle publique, et y prier aux intentions du Souverain Pontife ; assister à la procession de clôture ; recevoir la bénédiction papale à la fin du Congrès ;

b) Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines à ceux qui assistent à quelqu'une des cérémonies ou sessions du Congrès ;

c) Une indulgence de 100 jours pour tout acte de religion, fait en esprit de pénitence, pendant la durée du Congrès, et dans le lieu où il se tient.

2° Au jour fixé par l'Ordinaire du lieu, ou (avec son consentement) par les directeurs du Congrès, une messe votive solennelle du S. Sacrement pourra être chantée pontificalement, à la suite de laquelle l'Evêque officiant pourra donner la bénédiction papale avec indulgence plénière aux assistants. Les prêtres congressistes pourront, pendant toute la durée du Congrès, dire la messe votive pro re gravi du S. Sacrement. S'il y a une adoration nocturne, on pourra dire une messe à partir de minuit, et les fidèles pourront y communier. Cette messe terminée (ou à partir de une heure), les prêtres qui ont pris part à cette adoration nocturne pourront également célébrer. Tous les clercs et religieux présents à cette adoration pourront y réciter l'Office du S. Sacrement, qui leur tiendra lieu de l'Office du jour, s'ils sont tenus au Bréviaire.

3° Les chanoines et bénéficiers qui préparent le Congrès ou y prennent part, du consentement de l'Ordinai-

re, sont dispensés du chœur pendant le temps de cette préparation (ou de leur absence) et ont droit à toutes les distributions (etiam inter praesentes). Les prêtres demeurés dans les paroisses pour suppléer les absents, seront autorisés par l'Ordinaire à biner les jours de fête de précepte, et même les autres jours si l'Ordinaire le juge expédient. Tous ceux qui se rendent à ces Congrès sont dispensés, même dans le voyage, de la loi du jeûne et de l'abstinence. L'Ordinaire peut également (par application du c. 1.245) dispenser de ces lois la population du lieu où se tient le Congrès.

4° Les fidèles (du monde entier, s'il s'agit d'un Congrès international; de la nation, de la région, ou du diocèse, s'il s'agit d'un Congrès national, régional ou diocésain) peuvent également, même hors du lieu du Congrès, gagner une indulgence plénière aux conditions habituelles, en visitant une église ou une chapelle publique, et en y priant pour le succès du Congrès, à partir du jour où le Congrès est officiellement annoncé, jusqu'à sa clôture; une indulgence de 300 jours pour toute prière, toute bonne œuvre, faite pour le succès de ces réunions, et pour toute offrande (même faite après le Congrès).

5° Les mêmes indulgences et privilèges sont valables lorsqu'il s'agit de Congrès cantonaux ou paroissiaux, à l'exception de la bénédiction papale avec indulgence plénière. Les indugences prévues (4°) comme pouvant se gagner hors du lieu du Congrès, ne pourront toutefois être gagnées que dans les limites du canton (pour un Congrès cantonal) ou de la paroisse (pour un Congrès paroissial).

F. C.

II. — Apologétique au jour le jour

La désorganisation familiale et la natalité

La *Revue des Jeunes*, du 10 avril 1924, publie (p. 23-42) le cours professé sur ce sujet par J. Zamanski à la *Semaine sociale d'Etudiants*, au Cercle du Luxembourg (18, rue Guynemer, Paris 6e), le 6 décembre 1923. Il y développe excellemment les idées suivantes. Suivant la conception chrétienne, la famille est pour l'enfant. « Dans la cité antique, tournée vers le passé, tout pour

le père; dans la cité moderne, chacun pour soi, dans un présent qui passe; dans la cité chrétienne, orientée vers l'avenir, tout pour l'enfant » (p. 27). Or, dans notre société actuelle, cette vérité première est méconnue; le mariage n'est plus qu'un « accidentel assemblage d'intérêts, une combinaison de conditions heureuses pour assurer la jouissance » et non plus la cellule initiale de tout le développement humain.

La conséquence fatale, c'est la dépopulation: « l'enfant ne vient plus dans un milieu qui n'est plus fait pour lui »; et, par contre-coup, « l'absence de l'enfant accélère la dissociation de la famille ». Les résultats, nous les déplorons, mais nous ne pouvons plus faire que le mal ne soit pas. « Nous ne pouvons plus faire qu'il y ait à ce jour un plus grand nombre d'enfants de 4 à 10 ans. Nous pouvons peut-être, par le repentir et un effort nouveau, réparer le péché, détourner la peine qu'il encoure et mériter un nouveau miracle. Une politique familiale doit certes restaurer le cadre de la famille et faciliter les devoirs imposés par Dieu. Et c'est l'un des pôles de l'action à proposer à tout Français. Mais nous n'aurons accompli que la moitié de la besogne, si nous n'amenons pas les Français à se servir de ces facilités, si la volonté n'intervient pas, si l'on ne veut pas continuer à faire la France et à préparer les élus de Dieu. Retenez, Messieurs, cette double action proposée à votre apostolat de demain et à votre conduite personnelle ».

Mortalité infantile et taudis.

Les quatre grandes sociétés: fondation Rothschild, fondation Lebaudy, Société des familles nombreuses et Société le Progrès, ont logé, en 1922, 14.000 personnes (dont 7.300 enfants). Or, la mortalité n'y a pas atteint 7,5 0/00, tandis que dans les quartiers où sont situés ces immeubles, elle varie entre 18,4 et 25,8 0/00. Une autre enquête a démontré, en 1920, que pour les logements de trois pièces la mortalité infantile descendait à 2,3 %, tandis que pour les logements de une pièce, elle s'élevait à 12,7 %.

Que ce qui arrive le plus souvent se réalise toujours, je veux dire, que les Sociétés d'habitation à bon marché accordent des avantages aux familles nombreuses, des réductions appréciables de loyer. On sait, au demeurant,

que pour bénéficier des avances de l'Etat, ces sociétés doivent réserver aux familles nombreuses (au moins quatre enfants au-dessous de 16 ans) les deux tiers de leurs logements.

L'alcoolisme est bien en décroissance

Un récent numéro du *Bulletin* du Ministère du Travail contenait la fin de l'enquête menée sur ce sujet : « L'alcoolisme est-il en décroissance dans la population ouvrière ? » Le dernier chapitre de cette enquête, dont nous allons indiquer les résultats, ne concerne plus la population ouvrière exclusivement, mais l'ensemble du territoire.

Des statistiques fiscales il paraît résulter que :

1° La consommation de l'alcool pur est en décroissance de 45 % ;

2° Celle du vin a augmenté de plus de 14 % ;

3° Celle de la bière tend à redevenir ce qu'elle était avant la guerre (c'est sans doute parce que les brasseries du Nord sont reconstituées) ;

4° La diminution des débits de boissons est de plus de 4 %.

Il reste beaucoup à faire, pourtant.

La coéducation des sexes en Yougoslavie

En Yougoslavie on a essayé partiellement la coéducation des garçons et des filles. Avec quel succès ? Il y en a qui voudraient connaître le succès de cette méthode par les questionnaires envoyés aux intéressés, c'est-à-dire aux jeunes gens eux-mêmes. Mais les réponses qu'ils donnent ne permettent de tirer aucune conclusion, car elles ne dévoilent pas leurs vrais sentiments.

Les mauvaises conséquences de la coéducation, hélas ! sont bien connues. Il y en a cependant une que les pédagogues et les sociologues n'ont pas jusqu'ici mise en relief. C'est la diminution des mariages. Pendant de longues années d'études communes, les jeunes gens apprennent à connaître les défauts et les côtés faibles des uns et des autres et en conséquence perdent l'attraction et la sympathie des sexes qui sont pourtant nécessaires pour le mariage. D'après *Nova Revija vjeri i nauci*, 1924, p. 35.

L'académie théologique croate

Vers la fin de l'année 1922, l'académie théologique croate a été fondée en Yougoslavie avec Zagreb pour siège; déjà une autre académie avait été fondée à Ljubljana. Celle de Zagreb a pour but de publier une revue théologique, de préparer des manuels et des livres scientifiques théologiques. Elle se propose aussi d'aider ceux qui voudraient passer à des universités étrangères pour y élargir ou compléter leurs connaissances théologiques. Ce programme est large, mais confiante dans le concours de ses membres et la générosité de ses amis, l'académie espère atteindre son but. Elle a déjà commencé la publication de sa revue scientifique « *Bogoslovska Smotra* » (Revue théologique). M. l'abbé Zimmermann, l'actuel recteur de l'université et secrétaire de l'académie, vient de publier son bel ouvrage « *Temelji psihologije* » (Fondements de psychologie), qui pourra servir de manuel pour les études philosophiques. Le deuxième volume des « *Psalmi Davidovi* » (Psaumes de David) du R. P. Vlasic, franciscain, l'un des plus célèbres biblistes de Yougoslavie, paraîtra prochainement. Par la publication de ces deux ouvrages la jeune académie affirme sa vie et sa force intellectuelle. D'après *Nova Revija*, 1924, p. 109.

Propos littéraires

Ames d'aujourd'hui (abbé F. Vincent)
Terres de Vision (R. Vallery-Radot)

« *Ames d'aujourd'hui* » est un beau livre, un beau livre de critique littéraire! Pour l'un, critique veut dire indiscrétion d'interviewer, — pour l'autre, réduction d'une œuvre à ses principes essentiels, — pour un troisième, voluptueux ébats d'un amateur d'âmes. Pour l'abbé F. Vincent, disciple de l'école salésienne et humaniste dévot, c'est œuvre de sympathie et d'encouragement.

Comprendre une âme, en pressentir les destinées lointaines, et même, de la main, lui indiquer la voie: telle est sa tâche. Lisez son Barrès: pas de jugement, d'arrêt décourageant: à travers l'œuvre, le critique cherche

l'auteur, et dans l'auteur même, l'âme. (« Décrire le travail intérieur dans quelques nobles consciences », dit-il dans sa préface.) — Mais décrire ne suffit pas : l'abbé F. Vincent, sans ignorer les tendances dangereuses, les habitudes anciennes, laisse dans l'ombre le mauvais moi : suivant la métaphore salésienne, il s'attaque au donjon, au dernier et suprême réduit de la conscience où se manifeste une présence ou une attente. Le fondateur de l'Académie florimontane, dirait, je crois, qu'au jardin des lettres, ce bien-aimé disciple laisse à d'autres l'ébranchage pour donner tout son cœur aux bourgeons !

Et voyez la belle aventure : certains ont protesté, qui ont confondu l'*ascende superius* avec le *compelle intrare*. Tel René Boylesve : dans une lettre adressée à l'auteur, lettre qui est un des attraits de ce livre, le romancier a marqué ses positions : « Voici comment je m'aperçois sur cette échelle qui partirait d'un sol assez bas pour s'élever vers des horizons où l'on va, selon l'expression d'A. Chaumeix, se spiritualisant. Je marche aujourd'hui comme il y a vingt ans entre un ange et un démon. Mon intention n'est pas de faire de l'Apologétique, mais de peindre le monde. »

Parfois, au contraire, à l'encourageant appel répond une parole d'acquiescement et de remerciement ; ce disant je songe à une émouvante lettre de Louis Bertrand, que vous trouverez aussi dans ce riche volume.

Dans cet herbier, il y a quelques plantes vénéneuses, et dans l'œuvre de France, de Regnier, de la comtesse de Noailles, l'abbé Vincent dénonce l'antique, l'éternel paganisme avec son odeur de bouc et de roses suivant la rude expression d'Huysmans. S'agit-il de M. Lanson et de ses Sorbonagres : l'auteur s'avise que trop de douceur — même angevine — deviendrait fadeur et... Pauvre M. Lanson...

Œuvre éminemment bienfaisante, puisqu'elle encourage et qu'elle défend ! Œuvre littéraire, cependant ! que l'on me pardonne ce « cependant » : on s'imagine encore que le style de Bourdaloue peut seul servir à la défense de la vérité.

La prose de M. Vincent, c'est celle de Jules Lemaître, sans gaminerie, de Boylesve sans afféterie : « légère comme un parfum et solide pourtant sous sa forme harmonieuse et subtile ». Je cite ces mots à titre d'exemple... et de définition !

Vous savez la légende : les fées mourantes ont légué leurs baguettes aux artistes : et les baguettes sont devenues pinceaux et plumes. Une douce fée du pays angevin a légué son bâton à l'abbé Vincent : et il nous enchante...

* * *

Sur les routes d'Orient, les grands romantiques ont poursuivi l'image, embellie et vaine comme un mirage, de leur moi. Robert Vallery-Radot a été le pèlerin du Rocher et du Tombeau.

Non pas que ce poète ait fermé les yeux à la beauté des choses : terres classiques où « le christianisme et la pensée antique célèbrent leurs noces divines » ; terres d'Orient avec leur aspect « de violence au repos » et « de ruse trempée de langueur sournoise » ; terres saintes que l'envahissant confort moderne et le conflit des religions, des rites et des arts n'ont pu dépouiller de leur mystère. D'un trait, l'écrivain a tout noté. A l'occasion il juge : « De l'art musulman, que peut faire un Occidental, sinon s'amuser ou se dissoudre. Aucune pensée, rien que le rêve des sens brûlant dans le vide. » Voilà bien le climat de l'*Oronte*. Mais plus que tout ce décor, le drame essentiel retient notre pèlerin. Il semble qu'à lui ont été adressés les mots de Claudel.

« Tu voudrais en vain déployer devant les yeux la gloire et l'éclat de ce monde. Tu ne saurais effacer de ton cœur une certaine image. »

C'est qu'au drame de l'histoire répond le drame intime : « La vie de la foi nous apparaît un drame terrible vécu à la racine même de notre être. » Naturellement donc, la description, disons mieux, l'évocation s'achève en un chant lyrique, et le passé se perpétue et s'actualise dans le cœur de ce chrétien.

Trop de souvenirs de Palestine ont la bigarrure diverse et confuse d'un tapis oriental : une « grande pensée d'unité spirituelle fait la supériorité du pèlerin sur le voyageur. Et la divine aventure du pèlerinage nous délasse des banales aventures du voyage ».

La Terre de vision fut, pour Robert Vallery-Radot, la terre de l'inspiration.

B. Amoudru.

Petite correspondance

Q. — *On demande une bonne traduction des Œuvres de saint Jean de la Croix.*

R. — Procurez-vous *Les Œuvres de saint Jean de la Croix* traduites en français par le Chanoine H. Hoornaert, 4 in-12, t. I et II, *La montée du Mont Carmel;* t. III, *La nuit obscure et la vive flamme d'amour;* t. IV, *Le cantique spirituel*, deuxième édition (deuxième mille). Paris-Bruxelles, Desclée, de Brouwer et Cie, 1922. « Cette traduction de l'édition critique espagnole du P. Gérard de Saint Jean de la Croix, a été revue et complétée, aussi est-elle désormais seule citée par les écrivains actuels. Plusieurs souhaiteraient que le texte de saint Jean de la Croix fût rendu en un français plus souple, et que la pensée du saint ne fut jamais obscurcie par l'expression; mais une traduction est toujours une chose laborieuse, surtout si l'on doit traiter une matière difficile àbien entendre » *Etudes carmélitaines*, 1924, p. 147-148.

Q. — *Quels ouvrages consulter pour une étude du spiritisme?*

R. — Lucien Roure, S. J., rédacteur aux *Etudes*, *Le merveilleux spirite*, 5e édition, 1 vol., in-8, couronne, VIII-355 p., Paris, Beauchesne, 117, rue de Rennes. Prix, 7 fr. 50. — Du même auteur, *Le spiritisme d'aujourd'hui et d'hier*, in-8, couronne, VIII-170 p. Même éditeur. Prix: 5 fr.

R. P. Mainage, O. P., *La religion spirite*, et *Les Principes de la théosophie*, chaque volume in-8, 8 fr., à la *Revue des Jeunes*, 3, rue de Luynes, Paris (7e).

Ami du Clergé, *Que faut-il penser de la doctrine spirite de la réincarnation?* 2 avril 1924, p. 209-224.

Ces travaux vous fourniront l'indication d'autres ouvrages. Voir d'ailleurs une note de M. Bricout dans la *Revue apol.*, 15 août 1922, p. 633-640.

Q. — *On demande une bibliographie détaillée sur Dante, notamment sur Dante et la Bible.*

R. — 1° Ozanam, *Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle*. Paris, 1839. Cette thèse pour le doctorat ès lettres a été reproduite dans le t. VI des *Œuvres* de l'auteur; édition in-8, 492 pages. — Le t. V a pour objet *Les Sources poétiques de la divine Comédie*, et le t. VII, *Le Purgatoire*.

Maurice Paléologue, *Dante*, Perrin, Paris. 5 fr.

La meilleure traduction française (du moins une des meilleures) de *La divina Commedia* est celle de M. de Margerie, ancien professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, mort doyen de la Faculté libre de Lille, 2 in-8, 20 fr., Paris (6e), Téqui, rue Bonaparte. La traduction est en vers et cependant serre de près l'original.

D. Palmieri, S. J., qui était un théologien, a publié *Commento alla divina Commedia di Dante Alighieri*, trois forts volumes, 1889. Aujourd'hui à la Pontif. Universita Gregoriana, via del Seminario, 120, Rome, XIX. Prix: 25 lires.

Voir *Le Correspondant*, 25 avril 1917, p. 193-226 (H. Cochin, *Le jubilé de Dante et le Saint Siège apostolique*); 10 mars 1920, p. 927-938 (Al. Masseron, *Pour le prochain jubilé de Dante, L'Œuvre du Comité de Ravenne*); 10 avril 1920 (R. de Labuquette, *Béatrice. La femme et le symbole*), p. 72-101.

Etudes, 20 oct., 5 nov. 1917, t. CLIII, p. 201-224, 331-353 (L. Chervoillot, *Dante Alighieri et l'éducation catholique*); 20 mai 1917, t. CLI, p. 491-498 (L. Roure, *La jeunesse de Dante*); du même, 5 octobre 1920.

Ami du Clergé, 27 janvier 1921, p. 41-46; 12 mai 1921, p. 241-248. On trouvera dans les travaux précédents l'indication d'autres ouvrages ou articles.

2° Les Saintes Lettres sont une des sources de Dante. Un auteur protestant Scartazzini, un des « dantistes » les plus autorisés de notre époque, a pu écrire: « Le lecteur de Dante doit avoir toujours sur la table la Bible et la Somme de saint Thomas ».

Nous ignorons s'il existe une monographie sur ce point de vue spécial. Recommandé à l'obligeance d'un lecteur mieux informé.

Q. — *Un prêtre, professeur de grec, demande s'il existe une Revue écrite en grec sur les sciences ecclésiastiques.*

R. — Oui. C'est *Theologia*, revue trimestrielle publiée sous les auspices de Mgr Chrysostome, archevêque d'Athènes. Prix de l'abonnement pour l'étranger: 50 fr. Chaque numéro se vend 15 fr. S'adresser à la Direction de « Théologie ». Athènes, Archevêché.

Sommaire du premier fascicule de l'année 1924 qui est la deuxième de la Revue, *La politique romaine et le Christianisme jusqu'au milieu du* III^e *siècle* (suite) par Chrysostomos Papadopoulos, archevêque d'Athènes, p. 5-23: *Les tentatives faites au* XV^e *siècle pour l'unité des Eglises* (suite), par Adamantios Diamantopoulos, p. 24-45; *La forme poétique de l'Apocalypse*, par Sopronios, pr. (prêtre, je suppose) de Léontopolis; *Dionysios Kairès, premier archevêque d'Andros* (1719-1748), par Demetrios Paschalès, p. 68-88; *Analyse de Revues, comptes rendus bibliographiques*, p. 89-101.

Le grec, assez semblable au grec classique, a été enrichi de mots nouveaux et de significations nouvelles.

Remarque essentielle: la direction et les rédacteurs appartiennent à l'Eglise orthodoxe, c'est-à-dire schismatique.

Revue des Revues

Revues étrangères

Zeitschrift für katholische Theologie, premier fasc. 1924. — J. Stufler, S. J., *Le fondement de la certitude de la foi divine.* — A. Merk, S. J., *Commentaire de saint Ephrem sur les Actes des Apôtres découvert récemment.* — J. B. Becker, *Le caractère de culpabilité du péché originel.* — A signaler dans les notes la suite et la fin, semble-t-il, d'une étude du P. C.-A. Kneller, S. J., sur la *Vulgate de Sixte V.*

Biblica, décembre 1923. — A. Vaccari, *Le psautier d'Ascoli et Julien d'Eclana* (en italien). — A. Merk, *L'unité de la version arménienne des Evangiles* (en allemand). Réponse affirmative pour les quatre manuscrits étudiés. — Notes de F. Zorell sur le psaume CXIX (CXVIII) (en allemand); de P. Joüon sur *reconnaissance et remerciement* en hébreu biblique (en français); de O. Olivieri, sur *Nolite jurare omnino* (en italien); de M. Meinertz, sur *A quoi se rapporte la première apologie*, II Timot., IV, 16 (en allemand).

Gregorianum, décembre 1923. — R. Marchal, *Les paradoxes de l'action*, deuxième partie: solution de deux paradoxes; légitimité de la solution (en français). — N. Monaco, *La théorie idéaliste* (suite: la philosophie de Giovanni Gentile). En italien. — M. de la Taille, *Les offrandes de messe* (suite). En français.

Analecta bollandiana, t. XLI, fasc. III et IV, 1923. — Hippolyte Delehaye, *Les Actes de S. Marcel le Centurion:* I, Les manuscrits et les textes. — II. Valeur des textes. — III. Les textes apparentés. Appendice, Vita et passio SS. Martyrum Marcelli et Apolei. — Charles Van der Vorst. *La vie de S. Evariste higoumène à Constantinople.* — Albert Poncelet, *Catalogus Codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae Capituli Ecclesiae cathedralis Eporediensis:* Appendix. I. De S. Laurentio presbytero et martyre. — II. De S. Agabio episcopo Novariensi. — III. De S. Maglorio episcopo. — IV. De S. Alberto episcopo Cumano. — Robert Fawtier, *Les reliques Rouannaises de sainte Catherine d'Alexandrie.* — Paul Peeters, *Le texte original de la passion des Sept Dormants.* — François Van Orthoy et Robert Lechat, *Une vie italienne de sainte Catherine de Bologne.* — Emile Léonard, *Prétendue découverte d'un archevêque d'Arles.*

T. XLII, fasc. I et II, 1924. — Ce numéro contient comme les autres des articles très érudits qui intéresseront les spécialistes de l'hagiographie et de l'histoire de l'Eglise: Mgr L. Petit, *Saint Jean Xénos ou l'Ermite d'après son autobiographie.* — L. Villecourt, O. S. B., *Les collections arabes des miracles de la sainte Vierge.* — J. Simon, S. J., *Note sur l'original de la*

passion de sainte Fébronie. — P. PEETERS, *La date de la fête de SS. Juventin et Maximin.* — H. DELEHAYE, *Le calendrier d'Oxyrhynque pour l'année* 535-536. — P. GROSJEAN, S. J., *Cyngar Sant.* — D. DE BRUYNE, O. S. B., *La translation de saint Hadelin.* — M. COENS, S. J., *L'auteur de la vita Erkembodonis.* — Le bulletin des publications hagiographiques occupe plus de cent pages.

Rivista del clero italiano (janv.-avril 1924). Revue pratique de ministère pastoral. G. CAVIGIOLI, *Causeries pastorales* (janv.: le vicaire; fév.: les « frères »; avril: les « sœurs »; mars: le soin spirituel des prisonniers); G. NOGARA, *Pour la formation des dirigeants* (fév. et mars); L. VIGNA, *Pour la formation des professeurs de religion* (janv., fév. et mars); S. RITTER, *Pensées sur les Evangiles du mois* (chaque mois); S. VISMARA, *Mahomet* (janv.); *L'Islamisme* (mars); *Confucius* (avril).

La scuola cattolica (janv.-mars 1924) S. COLOMBO, *Les « Acta martyrum » et leur origine* (févr. et mars); F. FOFI, *Un privilège extraordinaire* (mars). Il s'agit d'un privilège accordé à l'abbé des Chanoines réguliers de S. Osith en Angleterre par Boniface IX le 1er fév. 1400 de conférer, non pas seulement le diaconat — comme le fera Innocent VIII pour l'abbé de Citeaux, dans la bulle *Exposcit* du 9 avril 1489 — mais *même le sacerdoce.* L'évêque de Londres, dans le diocèse duquel se trouvait l'abbé de S. Osith, réclama, et le 4 février 1403, Boniface IX révoqua cette bulle. L'auteur de l'article (abbé général des chanoines réguliers de S. Jean de Latran) transcrit les deux bulles — de concession et de révocation — telles qu'elles se trouvent aux Archives du Vatican [Reg. Lat. 81, fol. 264; Reg. Lat. 108, fol. 132]. A. PADOVANI, *Bulletin d'introduction à l'histoire des religions* (janv., fév., mars); G. RICCIOTI, *Le témoignage d'Aphraate sur la Pénitence* (janv.); R. PASTÉ, *La vision béatifique immédiate des justes* (fév.); C. FIGINI, *Aggripinus ou Calliste?* Quel est l'auteur du fameux édit sur la Pénitence « Ego et moechiae et fornicationis delicta poenitentiâ functis dimitto »? Calliste (A. d'Alès) ou Aggripinus (G. Bardy)? L'auteur se range à l'avis du P. d'Alès, jusqu'à plus ample informé.

Vita e Pensiero (janv.-mars 1924). — CARD. G. VAN ROSSUM, *Voyage aux pays du Nord:* Danemark, Islande, Norvège, Suède et Finlande, de juin à août 1923 (fév. et mars); F. OLGIATI, *Le ministre Gentile et le catéchisme dans les écoles* (janv.); P. MESNARD, *L'origine de la famille* (janv.); G. SORANZO, *Marco Polo*, 1254-1324 (janv.); A. VEDRANI, *La névrose de Manzoni* (fév.); E. VERCESI; *Pie XI et la France* (mars); M. ZIINO, *Paul Segneri*, 1624-1924 (mars).

Le Gérant: GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. Gle D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE GASSETTE.

REVUE APOLOGÉTIQUE

Le Bienheureux Cardinal Robert Bellarmin

ET

LA RESTAURATION CATHOLIQUE DE LA FIN DU XVI[e] SIÈCLE[1]

« *Quae audisti a me haec commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt et alios docere. Labora sicut bonus miles Christi Jesu.* — Ce que tu as appris de moi, confie-le à des hommes fidèles qui seront capables d'en instruire d'autres. Travaille comme un bon soldat du Christ Jésus. » (II Tim. II, 2-3).

Ces paroles, adressées par le grand apôtre saint Paul à son disciple Timothée, s'appliquent en perfection à celui qui, fidèle disciple de la Sainte-Eglise romaine et maître en sa doctrine, a transmis à tant d'autres les moyens de la défendre et a livré pour elle de si bons combats, le bienheureux cardinal Robert Bellarmin ; de qui je dois aujourd'hui vous entretenir. C'est pourquoi je les ai choisies comme épigraphe de ce discours.

EMINENCE,
MES RÉVÉRENDS PÈRES,
MES FRÈRES,

Le 20 septembre 1560, deux jeunes hommes d'une rare piété et d'une intelligence remarquable, Richard Cervin et Robert Bellarmin, se présentaient à Rome au successeur de Saint Ignace de Loyola, le père Laynez, général de la Compagnie de Jésus, pour être admis au noviciat.

Ils se présentaient sous de grands et de saints auspices. N'étaient-ils pas tous deux neveux du pape Marcel II qui, cinq ans plus tôt, avait été montré à l'Eglise éprouvée comme le pape de ses espérances

1. Panégyrique prononcé en l'Eglise Saint-Sulpice, au premier jour du triduum, 16 mai 1924, par S.G. Mgr Baudrillart, évêque d'Himéria, recteur, membre de l'Académie française.

et des réformes depuis si longtemps désirées, mais qui, par un mystérieux dessein de la Providence, lui avait été enlevé au vingt-deuxième jour de son pontificat.

Richard et Robert étaient vraiment les héritiers de son esprit. Tous deux brûlaient de se donner à Dieu et à l'Eglise, pour les servir uniquement.

Et certes, l'état du monde chrétien était de nature à enflammer le zèle des âmes croyantes et généreuses.

Nous nous attristons, nous nous plaignons justement, de la guerre faite à l'Eglise et des maux qu'elle subit de nos jours. Combien plus effrayants les jours qu'elle connut et les dangers qu'elle courut dans les années qui commencèrent la seconde moitié du seizième siècle! On n'y peut penser sans frémir.

Tout l'Orient de l'Europe était séparé d'elle par le schisme grec qui semblait irrévocable. Quant au reste, depuis 1520, date où Léon X avait rejeté Luther du sein de l'Eglise, la Réforme protestante, marchant à pas de géant, l'avait graduellement envahi.

De la Haute-Allemagne, où le luthéranisme était né, la Réforme avait gagné toute l'Allemagne septentrionale. L'Allemagne du Sud n'avait pas résisté longtemps; presque toute la noblesse bavaroise s'était laissée prendre. Dans la région rhénane, la rue des Prêtres, comme on se plaisait à l'appeler, les électorats cclésiastiques, étaient en partie conquis et totalement menacés.

En 1558, un ambassadeur vénitien évaluait à un dixième seulement le nombre des Allemands restés fidèles à l'ancienne foi. Qu'espérer, quand on voyait, malgré la paix d'Augsbourg et le principe du *statu quo* proclamé, les sécularisations se poursuivre et les évêchés les plus importants passer en des mains protestantes? Quand on voyait surtout les chaires des Universités occupées par les disciples de Luther; que dis-je, les chaires des Universités, celles mêmes des collèges et des petites écoles, sans qu'il fût possible de trouver des maîtres catholiques pour les occuper, tant la jeunesse était séduite!

Même spectacle autour de l'Allemagne! Au nord,

c'en était fait de tous les pays scandinaves. Des dynasties nouvelles se faisaient un appui de la religion réformée pour développer à leur profit le plus intransigeant des nationalismes. En 1560, le roi de Suède, Gustave Vasa, n'avait-il pas recommandé à ses successeurs de persévérer dans la doctrine évangélique et de ne tolérer aucune autre doctrine?

En 1561, la Livonie avait suivi l'exemple depuis longtemps donné par la Prusse et s'était sécularisée en adoptant la Réforme.

La catholique Pologne avait fléchi à son tour. Elle avait accordé la tolérance aux protestants; une grande partie de la noblesse s'était donnée à l'erreur et plusieurs évêchés, de même qu'en Allemagne, avaient été livrés aux hérétiques.

La Hongrie, la Transylvanie, l'Autriche elle-même s'étaient engagées dans la même voie; des contemporains dignes de foi assurent qu'en Autriche un trentième seulement de la population demeurait attachée à la foi catholique.

Si du moins l'Occident et le Midi de l'Europe avaient tenu bon, fournissant à l'Eglise romaine un solide point d'appui? Hélas!

Le calvinisme plus radical encore que le luthéranisme s'était implanté en France, en Angleterre, en Ecosse, aux Pays-Bas, à Genève, où Calvin régnait souverainement: il ne mourra qu'en 1564.

Le farouche John Knox, rentré en Ecosse en 1559, par ses prédications fanatiques contre l'idolâtrie de la messe, avait réussi à faire proscrire sous les peines les plus cruelles tout exercice de la religion catholique.

En 1562, Elisabeth d'Angleterre, promulguait le bill des 39 articles.

La même année 1562 voyait commencer en France les guerres de religion. Trois ans auparavant, les églises réformées françaises avaient tenu leur premier synode. L'ambassadeur vénitien Micheli (en 1561) constatait qu'aucune province n'était indemne et que, dans beaucoup, la noblesse et la magistrature étaient plus qu'à demi gagnées.

Quant aux deux grandes péninsules du midi, l'Italie et l'Espagne, si le progrès de l'erreur était déjà enrayé dans la première, où cependant, en 1561, le duc de Savoie accordait de nouvelles libertés aux Vaudois, la lutte ne faisait que de commencer dans la seconde où, en 1558, Vasquez de Molina avait dénoncé à Charles-Quint, déjà retiré au monastère de Yuste, le sourd et inquiétant cheminement des doctrines nouvelles.

Quel empire immense conquis en quarante ans! Des nations entières, une grande partie des autres, et partout une portion notable de l'élite intellectuelle et sociale!

Si nous en croyons le témoignage des ambassadeurs de Venise, en 1560 et 1563, Rome sembla un moment désespérer du salut.

Eh bien! non! Sûre des promesses de son divin fondateur, déjà elle avait repris courage et préparé ses armes pour une contre-offensive.

Trente ans durant, avec une inlassable persévérance, elle avait travaillé à sa propre réforme, par une légion de saints, par d'admirables ordres religieux, par le concile enfin qui avait affirmé la doctrine et restauré la discipline.

En 1563, les pères de Trente se séparaient et, forte de leurs décrets, du haut des sept collines, Rome allait pousser son armée à la conquête.

De cette armée, le corps le plus puissant était la Compagnie de Jésus, dont la seconde génération, presque égale à la première, se montrait féconde en saints, en apôtres et en martyrs: saint Louis de Gonzague, le bienheureux Campion, le bienheureux Canisius, les martyrs du Japon.

Des saints, des apôtres, des martyrs, c'était beaucoup; c'était le principal, si vous voulez.

Et pourtant, ce n'était pas tout. Alors, comme aujourd'hui et comme en tous les temps, on ne pouvait reconquérir le monde qu'en reconquérant les intelligences; la bataille ne se livrait-elle pas sur le terrain

de la vérité, plus encore que sur le terrain de la discipline et des mœurs ?

Cela aussi, la Compagnie de Jésus l'avait compris. Par de fortes études elle formait d'incomparables maîtres. A côté des saints, des apôtres, des martyrs, elle présentait des docteurs.

Heureux temps, heureuse société qui, en si peu d'années, ont compté presque simultanément des théologiens comme Vasquez, Suarez, Lessius, Molina, Maldonat, Tolet, Pétau ; des exégètes, tels que Ménochius et Cornelius a Lapide ; des mystiques, comme Louis de Pont, Alphonse Rodriguez, Balthazar Alvarez, le père Saint Jure !

C'est parmi ces hommes éminents qu'allait prendre place celui que nous avons vu, en 1560, entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus, Robert Bellarmin, grand par l'intelligence, grand par le savoir, grand par la vertu ; sur qui le pape Clément X n'a pas craint d'émettre ce grave jugement : « Il y a dans le ciel beaucoup de saints canonisés qui ont moins de mérite que ce vénérable cardinal ».

En raison surtout des controverses auxquelles le nom de Bellarmin avait été mêlé, l'Eglise toujours patiente et toujours prudente, a retardé de trois siècles le triomphe d'une cause introduite moins de six ans après la mort du saint personnage. Ainsi nous a été réservée la joie de ce triomphe et des fêtes que nous inaugurons aujourd'hui.

Vous daignez y présider, Eminence, et nous n'en sommes pas surpris. Ne mettez-vous pas au premier rang de vos préoccupations la pureté de la doctrine et la diffusion de la science religieuse ? De quelle admiration et de quelle sympathie ne vous sentez-vous pas pénétré en face d'un tel champion de la vérité, et comme il vous est doux d'en apporter le témoignage à ses frères et à ses fils, savants et courageux continuateurs de sa mission !

Après vous avoir montré, mes frères, le champ de bataille sur lequel devait s'exercer, pendant un demi-siècle, l'activité de Robert Bellarmin, je voudrais, lais-

sant aux distingués orateurs qui me succèderont en cette chaire le soin de proposer à votre admiration le théologien et le saint, vous dire comment il fut l'un des principaux artisans de la restauration catholique dont la Sainte Eglise romaine avait formé le noble dessein.

Professeur, controversiste, apologiste, il fera briller la lumière de la vraie doctrine et y ramènera des milliers d'intelligences.

Polémiste, appelé à résoudre les graves problèmes où se rencontraient la politique et la religion, il a contribué à maintenir dans la foi catholique des Etats, ou des partis, prêts à lui échapper.

Associé au gouvernement de l'Eglise, il a, par ses initiatives et par ses exemples, glorieusement travaillé à relever l'autorité morale et le prestige de la chaire de Pierre. En toutes choses, *bonus miles Christi*, bon soldat de Jésus-Christ.

***

Ce n'était pas une petite affaire que de rétablir la vérité en face des innombrables erreurs que dans tous les ordres, théologie, écriture sainte, histoire de l'Eglise, les diverses sectes protestantes avaient répandues partout. Se rencontrerait-il jamais un autre saint Thomas pour établir la *Somme* de la doctrine catholique, non plus contre les Gentils, mais contre les modernes hérétiques ? Quelle universalité de connaissances une telle œuvre supposerait chez qui l'entreprendrait ! Avant tout, celle de la doctrine de l'Eglise, mais aussi celles des sectes opposées ; la connaissance des langues, du latin, du grec, de l'hébreu ; celle des Pères de l'Eglise, des conciles, des historiens ecclésiastiques ; et pour ordonner tout cela, quelle lucidité d'esprit, quelle méthode n'était pas nécessaire !

Devant cette œuvre colossale, Bellarmin n'a pas reculé. Etait-ce présomption ? Non. Il y avait été bien préparé, et en acceptant de s'y consacrer, il ne fit qu'obéir à qui avait le droit de commander.

Enfant, il avait été l'élève des Jésuites. Elève labo-

rieux : dès l'âge de huit ans, il travaille la nuit quand il s'éveille ; sa sœur a soin de mettre auprès de lui la lampe qu'il allumera.

Elève brillant, au point que l'opinion, faussement d'ailleurs, attribuera à ses maîtres les pièces littéraires qu'il produira dans les tournois académiques.

Elève personnel ; la maladie l'oblige souvent à ne pas suivre les cours de ses professeurs, même en philosophie, au Collège romain ; pourtant il étudie et le succès répond toujours à ses efforts.

Etudiant en théologie à Padoue, il ne brillera pas moins qu'à Rome. En 1568, le voilà prêt à entrer dans la lice. Il a 26 ans.

Quelles sont ses qualités ? Une mémoire puissante ; c'est beaucoup pour qui veut entreprendre une œuvre d'ensemble ; une intelligence nette et solide ; et surtout, don précieux entre tous, le tact intellectuel, le sens juste, qui permet de discerner, en chaque question, le point délicat, essentiel, le nœud comme l'on dit vulgairement.

Où va-t-il faire ses premières armes ? En cette université dont le nom nous est devenu si cher, à Louvain, où nul Jésuite n'avait avant lui publiquement enseigné, à Louvain, où un maître renommé, Baïus, vient de décliner de la voie droite. Bellarmin contribuera à l'y ramener. Le maître prend pour texte de ses leçons la Somme de saint Thomas et ainsi lui-même achève de se pénétrer de la doctrine.

La renommée de son enseignement gagne jusqu'à Paris ; on l'y réclame.

Mais déjà le général de la Compagnie, Mercurian, a sur lui des visées plus hautes. Avec une vue singulièrement exacte des besoins de l'époque, il veut fonder à Rome même, au Collège romain, une chaire de controverse, à l'intention surtout des étudiants du *Collège germanique* et du *Collège anglais*.

Grégoire XIII bénit le projet ; en 1576, Bellarmin est rappelé à Rome, et pourvu de cette chaire.

Successivement, tout y passe : l'Ecriture, la tradition.

l'Eglise, les sacrements, la grâce, oui tout ce que les protestants ont nié, contesté, faussé.

Et voilà la matière de ce qui demeurera à travers les siècles, l'œuvre maîtresse du grand docteur : *Disputationes de controversiis christianae fidei adversus hujus temporis haereticos.*

La méthode était bonne, l'argumentation serrée. l'érudition vaste. Le retentissement fut immense.

Le professeur reçut l'ordre d'imprimer ses leçons ; il le fit ; quarante éditions se succédèrent.

Pendant cinquante ans, les protestants n'allaient plus voir qu'à travers lui la doctrine romaine.

« Jusqu'à présent, écrit le protestant anglais Wittacher, nous ignorions quelle était la véritable pensée de l'Eglise de Rome... Nous possédons enfin la moëlle du papisme. »

A Heidelberg, le professeur David Parée comparera l'Eglise de Rome à une forteresse dont Bellarmin garde l'entrée et il consacrera tout son cours à le combattre.

La reine Elisabeth fera mieux ; elle défendra, sous peine de mort, l'étude de Bellarmin, à moins qu'on ne soit maître en théologie. Au nom du libre examen sans doute et pour protester contre l'Inquisition romaine !

Théodore de Bèze, laissera échapper cet aveu : « Bellarmin nous a perdus ! » Rome se réjouit. « Bellarmin, dira le grand Benoît XIV, a mérité le nom de marteau des hérétiques, en confondant l'erreur par ses écrits ».

Des hérétiques, nul n'en a converti plus que lui. « Oh ! si vous saviez, lui écrit le duc Guillaume de Bavière, combien d'enfants vous avez donnés à Jésus-Christ ! » Et parmi ces enfants, nombre de docteurs protestants. Cette efficacité durera longtemps.

Ecoutez saint François de Sales : « J'ai prêché en Chablais pendant cinq ans, sans autres livres que la Bible et les œuvres du grand Bellarmin ».

Œuvre immense que le livre des controverses et qui suffirait à fonder pour des siècles la réputation d'un écrivain !

Combien d'autres écrits, cependant, Bellarmin n'y a-t-il point ajoutés ! A quel point fut prodigieuse son

activité intellectuelle et littéraire ! Que de travaux dans sa vie !

Sans même parler des polémiques qui tout à l'heure retiendront notre attention, que de recherches, que d'études, que de réflexions supposent chez lui la part qu'il prit à l'édition définitive de la Vulgate et aux controverses sur la grâce !

Mais encore une fois, de ces études théologiques, un orateur plus compétent que moi en la matière vous entretiendra.

Demandons-nous seulement ce que nous devons penser de la méthode et de la valeur intrinsèque de cette apologie de la foi catholique contre les protestants.

Quelle est, mes frères, la qualité première de ces sortes d'écrits ? L'adaptation.

Sans doute, un apologiste écrit pour les hommes de tous les temps ; mais ceux qu'il vise ce sont les hommes de son temps ; il ne choisit pas son terrain ; ses adversaires le lui imposent ; il défend des vérités immuables ; mais par des arguments et selon une méthode propres à convaincre ses contradicteurs.

Or, qu'avaient prétendu les protestants ? Ramener les chrétiens à la vraie et primitive tradition évangélique, sans autre intermédiaire que la Sainte Ecriture librement interprétée.

Pour leur répondre, il ne s'agissait pas de recourir à la pure spéculation.

Il convenait d'exposer leurs erreurs avec exactitude et bonne foi ; de mettre en face de ces erreurs la doctrine catholique ; d'établir enfin le bien-fondé de celle-ci à l'aide des textes historiques et de justes déductions. Ainsi procéda le grand controversiste.

D'illustres protestants ont rendu hommage à son esprit de justice. Parmi ses contemporains, il s'en est même trouvé pour lui reprocher trop de mansuétude à l'égard de l'adversaire. Il n'injurie pas, mais il persuade ; cela vaut mieux.

Quant aux opinions personnelles qu'il eut occasion d'émettre sur des points que l'Eglise n'avait pas encore définis, opinions qui devaient soulever la colère

des Gallicans et des régalistes de tous pays, le concile du Vatican les a pour la plupart adoptées et elles sont entrées dans le dogme catholique. Incomparable honneur !

Est-ce à dire que nulle partie n'ait vieilli dans le monument élevé par Bellarmin ? Evidemment si, ne fût-ce qu'en vertu du changement des points de vue et des progrès de la critique. Mais l'ensemble tient debout et la forteresse n'est pas près de capituler.

*
* *

Il n'est guère de question doctrinale qui n'ait quelque répercussion dans l'ordre moral et pratique. Plus ou moins cependant. En quelques-unes, le caractère spéculatif prédomine et apparaît presque seul à la plupart des hommes. En d'autres, au contraire, les conséquences d'ordre pratique se manifestent avec une telle évidence qu'elles retiennent toute l'attention et deviennent l'aliment des plus ardentes polémiques.

La Réforme avait posé de la façon la plus aiguë un certain nombre de ces questions et, dans ses *Controverses*, Bellarmin n'avait pu éviter d'y toucher.

En tous pays, la foi des peuples s'était trouvée entre les mains des princes. Un prince hérétique conservait-il son droit au trône? Ses sujets, pour sauvegarder leur foi, avaient-ils le droit de le déposer ? Ce même droit appartenait-il au Pape ? Pouvait-on même, le cas échéant, aller jusqu'à le mettre à mort ?

Questions spéculatives celle du pouvoir pontifical en matière temporelle, celle de l'origine du pouvoir civil, celle du droit divin des rois, celle même du tyrannicide.

Oui ; mais questions singulièrement actuelles et fécondes en conséquences redoutables, quand une Elisabeth d'Angleterre réclamait et obtenait le trône de Marie Tudor, quand un Henri de Navarre devenait l'héritier d'Henri III, quand les Guises prétendaient se substituer aux Bourbons, quand Henri III succombait sous le poignard de Jacques Clément, Henri IV sous celui de Ravaillac.

Reconnaître au successeur de Pierre le droit de pri

ver du trône un prince hérétique et de délier ses sujets du serment de fidélité, reconnaître à la multitude le droit de désigner le souverain, ou de changer la forme du gouvernement, déclarer par conséquent que le pouvoir civil, que le roi, ne tient pas son autorité de Dieu exactement de la même manière que le Pape, c'était intervenir de fait dans les luttes politiques les plus véhémentes, celles qui divisaient les Etats en camps opposés, armés l'un contre l'autre.

Et comment l'Eglise, même par amour de la paix, aurait-elle pu garder le silence sur ces questions, alors que l'expérience avait déjà prouvé qu'un souverain protestant entraînait son peuple à sa suite, alors que la paix d'Augsbourg avait érigé le fait en principe : *cujus regio, hujus religio ?*

L'Eglise ne se tut pas. Au milieu des plus affreux désastres, elle affirma ses droits et ceux de la vérité. A Bellarmin revint encore l'honneur d'être son interprète le plus autorisé.

Depuis longtemps d'ailleurs, protestants et catholiques se combattaient à coups d'écrits.

Les protestants niaient, cela va sans dire, le droit du Pape à déposer les rois ; mais, partout où, comme en France, ils avaient affaire à des souverains catholiques, ils proclamaient le droit des peuples et avançaient les thèses les plus hardiment démocratiques ; spectacle identique en Angletrre sous le règne de Marie Tudor. Combien même affirmèrent sans scrupule la légitimité du tyrannicide ! Combien réclamèrent le meurtre des Valois !

Mais voici qu'en France, en 1584, par la mort du jeune duc d'Alençon, frère d'Henri III, un protestant Henri de Navarre devient l'héritier du trône. Conquérir la France à la Réforme quelle aubaine ! Un tel exemple n'entraînerait-il pas le reste du monde ?

En un instant, tout change. Les protestants se transforment en partisans du droit divin des rois ; nul, ni pape, ni évêques, ni assemblée des grands ou du peuple, n'a le droit d'y porter atteinte.

La masse des Catholiques au contraire, ceux de la

Ligue, adoptent les thèses les plus démocratiques sur la souveraineté populaire, prétendent appeler les Guises au trône et, au moment des Etats-généraux de 1593, semblent toucher au but. De furieuses déclamations ont retenti dans les chaires de Paris, provoqué au meurtre d'Henri III, applaudi au crime de Jacques Clément, et appelé le même sort sur la tête d'Henri IV.

Cependant, une partie des catholiques est demeurée fidèle à la légitimité ; leur nombre croît de jour en jour et parmi eux se répand la doctrine, déjà chère aux légistes gallicans des siècles antérieurs, que le roi ne tient son royaume que de Dieu et de son épée, que nul, fût-il pape, n'a le droit de l'en priver. Quand Henri IV converti « devient le père de son peuple en devenant le fils de l'Eglise », ce sera la doctrine du tiers-état français et les Bourbons y tiendront d'autant plus fermement que le risque couru par leur dynastie aura été plus grand.

Au-dessus de toutes ces thèses, plane l'enseignement de Bellarmin, exact, sage et pondéré.

Dans l'ordre spirituel, le Pape possède sur tous les chrétiens, princes ou sujets, un pouvoir souverain. Ses lois obligent en conscience les uns et les autres. Lui-même n'est soumis à aucune autorité humaine et cette exemption est de droit divin.

D'accord ! Mais dans l'ordre temporel que peut-il ? Si le pouvoir civil vient de Dieu immédiatement comme le sien, si le droit des rois est un droit divin, de quel pouvoir jouira le Pape à l'égard des Etats et de leurs chefs ?

D'un pouvoir direct, disent les uns ; en tous sens, il est le chef du monde chrétien ; *omnia jura habet in scrinio pectoris sui*, disaient tels canonistes du Moyen Age. Un simple pouvoir directif, diront plus tard certains théologiens teintés de gallicanismes, intimidés par les réclamations du pouvoir civil.

Ni l'un ni l'autre, enseignera Bellarmin, mais un pouvoir *indirect*. Qu'est-ce à dire ? Que ce pouvoir est ordonné par rapport aux choses spirituelles. Celles-ci seules tombent directement et par elles-mêmes sous le

pouvoir du pape; mais, si le pouvoir temporel porte préjudice aux intérêts spirituels, au salut des âmes, alors le Pape a le droit et le devoir d'agir. Le pouvoir spirituel est au pouvoir temporel ce que l'esprit est au corps : chacun a sa fin propre, mais la fin du corps est subordonnée à celle de l'esprit et, si la chair se révolte contre l'esprit, elle doit être réprimée.

Le Pape ne peut pas déposer les rois comme il peut déposer les évêques, en vertu de sa juridiction ordinaire. Mais il le peut dans des cas graves, quand le salut éternel des sujets est en question. Alors même, il ne dispose pas du trône à sa guise; il exclut celui qui est un danger et laisse à qui de droit le soin de pourvoir à la vacance.

A qui de droit ? A qui donc, si le pouvoir civil vient immédiatement de Dieu ? Il en vient, répond Bellarmin; mais il ne trouve pas, comme le pouvoir spirituel, un sujet sur lequel il tombe nécessairement. Jésus-Christ a confié au successeur de Pierre la mission de gouverner l'Eglise. Il n'a pas désigné ceux qui doivent gouverner l'Etat. Le pouvoir civil réside donc originairement dans l'ensemble de la société, la multitude, laquelle, par tels ou tels organes, le transmet à un ou plusieurs hommes, à qui elle doit ensuite l'obéissance; quand il y a de justes motifs, la société, par des organes légitimes, peut changer la personne qui gouverne, ou même la forme du gouvernement, car aucune forme de gouvernement, fût-ce la monarchie, n'est de droit divin.

Cette théorie n'est pas particulière à Bellarmin; c'est celle des scolastiques.

Quant à la peine de mort, il n'y a pas d'exemple, dit Bellarmin, que le Saint-Siège y ait eu recours contre aucun prince et ait jamais autorisé le meurtre de l'un d'entre eux.

Toutes ces thèses, Bellarmin les appuyait sur des arguments théologiques et sur des faits historiques : la plénitude de juridiction conférée par Jésus-Christ au Souverain pontife pour mener les âmes au salut éternel; la subordination de la fin temporelle du pouvoir

civil à la fin spirituelle de l'Eglise ; la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII ; le transfert de l'Empire des Grecs aux Francs, en la personne de Charlemagne, puis des Francs aux Germains, en la personne d'Otton le Grand ; les actes de saint Grégoire VII contre l'empereur Henri IV, la déposition d'Otton IV et celle de Jean sans Terre par Innocent III, celle de Frédéric II par Innocent IV.

La théorie de Bellarmin est aujourd'hui la plus généralement admise. Au premier moment, elle ne donna satisfaction ni aux rois, ni au Pape. Sixte-Quint venait d'excommunier Henri IV et de l'exclure du trône. Probablement il craignit que la thèse du pouvoir indirect ne parût trop faible pour justifier des actes aussi vigoureux et les faire respecter. Il ordonna que le premier volume des Controverses fût, en même temps qu'un livre d'un autre grand théologien le dominicain. Victoria, inscrit au catalogue de l'*index*. Cela à l'heure même où Bellarmin subissait en France de rudes tourments au service du Pape, cela sans craindre de diminuer l'autorité d'une œuvre qui obtenait tant de succès contre les hérétiques.

Le Pape mourut avant que la liste des livres condamnés eût été authentiquement promulguée ; la mesure prise fut rapportée et la thèse fit son chemin dans l'Eglise.

*
* *

Du côté de l'Etat et des princes, elle ne le fit pas sans peine. Le théologien, le professeur, qu'était Bellarmin allait, de gré ou de force, se trouver jeté dans la mêlée des plus brûlantes polémiques.

Il commença par notre pays. A la lecture des écrits par lesquels Duplessis-Mornay, le pape des protestants, comme on devait l'appeler un jour, ou des légistes royaux, tels que Pierre de Belloy, soutenaient la cause du Béarnais, en dépit de l'excommunication prononcée par Sixte-Quint, il ne put se tenir de prendre la plume et de les réfuter, soit sous le pseudonyme de Franciscus Romulus, soit sous son nom, par exemple

dans le « *Traité de la translation de l'Empire romain des Grecs aux Francs* ».

Henri III est assassiné le 2 août 1589; Henri IV et la Ligue se trouvent en présence. Le Pape décide d'envoyer en France un légat, le cardinal Gaëtani; il faut que celui-ci soit flanqué d'un théologien, car il y aura bien des cas de conscience à résoudre; Bellarmin est choisi; le voici à Lyon, puis à Paris, le Paris de la Ligue, où il fait son entrée solennelle le 20 janvier 1590, au milieu des acclamations populaires.

Un peu d'étonnement pourtant. Certaines gens s'imaginent qu'un rude jouteur est nécessairement un colose; or, Bellarmin était petit et de modeste apparence: « *Hic est Bellarminus!* C'est çà Bellarmin », murmurait-on sur son passage. Pourtant l'admiration l'emportait.

D'accord avec le légat, il agit avec prudence. Ni l'un ni l'autre n'ignoraient que la plupart des évêques, à l'encontre du peuple, étaient partisans d'Henri IV et ne voyaient d'autre politique que de lui demeurer fidèles, puis de le convertir. A cette fin, ils avaient résolu de se réunir en concile à Tours, au risque de se trouver en contradiction avec le Pape, lequel d'ailleurs, au fond du cœur, espérait bien, lui aussi, que tout se terminerait un jour par une bonne et sincère conversion du prince; mais il fallait de solides garanties. Une lettre aux évêques fort habilement rédigée par Bellarmin empêcha la réunion du Concile national.

Cependant, le roi remportait sur le duc de Mayenne la victoire d'Ivry et mettait le siège devant Paris. Pour épargner à la capitale les horreurs de l'assaut et du pillage, il avait résolu de la prendre par la famine. Quelle famine! la mémoire s'en est perpétuée à travers les âges. Bellarmin, dans ses souvenirs biographiques, confirme le récit des historiens; il nous dépeint le brouet fait de viande de chien dont il lui fallut souvent se contenter et, si mortifié qu'il soit, il ne parle pas sans un certain attendrissement d'un bon morceau de cheval que l'ambassadeur d'Espagne fit un jour tenir aux hôtes de la légation pontificale.

Nos parents nous ont conté des traits semblables du siège de 1870.

Le saint jésuite se comportait, comme beaucoup d'autres, en prenant part aux prédications et aux prières publiques, voire à la fameuse procession où moines et curés armés jusqu'aux dents défilèrent sous la conduite de leur capitaine, Roze, évêque de Senlis. Il faillit y perdre la vie ; ces soldats improvisés n'étaient point des tireurs fort habiles ; dans leur ardeur à saluer de leurs feux de salve le légat, ils tuèrent, dans sa propre voiture, l'un de ses aumôniers.

Quand la capitulation parut proche, Bellarmin consulté avec d'autres théologiens, déclara que, si les Parisiens se soumettaient au Roi, ils n'encourraient pas l'excommunication.

De quoi Henri IV lui fut toujours reconnaissant. Au surplus, le siège fut levé et Bellarmin reprit le chemin de Rome. Il a rendu témoignage à la piété des Français, allant jusqu'à dire que, depuis qu'il avait été en France, à peine les Italiens lui semblaient-ils catholiques. C'est une constatation que, même de nos jours, font parfois les étrangers quand ils comparent au leur notre pays.

Il importe de me hâter. Très rapidement donc je vous conduirai à Venise où, de 1605 à 1607, un conflit des plus graves met aux prises la Sérénissime République et le Saint-Siège. Par une série de lois, le gouvernement a violé les immunités et les droits de l'Eglise ; Paul V a jeté l'interdit sur la ville ; le Sénat vénitien menace de la peine de mort tout ecclésiastique qui l'observera. Des écrits d'une violence extrême se déchaînent contre le Pape. Bellarmin répond à tout. Il sauvegarde la vérité ; la médiation du cardinal de Joyeuse rétablira la paix.

Mais déjà la guerre s'est rallumée ailleurs. La *Conspiration des poudres* a fait trembler sur son trône le roi d'Angleterre, Jacques Ier. Il prétend exiger de ses sujets catholiques un serment d'allégeance, où ils jureront que le Pape n'a par lui-même, ni par aucune autre autorité, le droit de déposer les rois, ni de délier

les sujets du serment de fidélité, qu'eux-mêmes seront fidèles à leur serment en dépit de toute sentence d'excommunication ou de déposition ; en un mot, ils sont mis en demeure de renier la suprématie pontificale. Quelques-uns pourtant estiment qu'à la rigueur ce serment peut-être prêté. Rome dit non. Jacques, Maître Jacques, comme se plaît à l'appeler Henri IV, polémique lui-même et en appelle à tous les rois. Quel partenaire opposer au royal docteur ? Encore et toujours notre Bellarmin.

Et la controverse se prolonge quatre ans, quatre ans où se succèdent sans interruption les attaques et les ripostes. Non seulement les protestants, mais aussi les gallicans prennent part au combat. Les Français interviennent et bientôt passent au premier plan. En 1609, Guillaume Barclay, écossais, professeur à l'Université de Pont-à-Mousson, publie un traité de la puissance pontificale auquel Bellarmin s'empresse de répliquer par son *Tractatus de potestate summi Pontificis in rebus temporalibus*, où il précise tous ses enseignements passés, sans se départir de la sérénité d'un maître.

Malheureusement l'heure est mauvaise. Henri IV vient d'être assassiné ; on accuse les théologiens et surtout les jésuites d'avoir armé le bras de Ravaillac, ou tout au moins échauffé son cerveau.

Un pamphlet virulent, le *Tocsin au Roi*, dénonce aux Français l'ouvrage de Bellarmin et déclare ce nom *horrible* et *détestable*.

Le Parlement de Paris condamne le livre et en défend la diffusion sous les peines les plus rigoureuses. Le cardinal du Perron, il est vrai, obtient de Marie de Médicis, par considération pour la personne du saint cardinal et du Pape Paul V, qu'il soit sursis à l'exécution de l'arrêt.

Un nouveau foyer d'incendie n'en est pas moins formé et il va brûler jusqu'en 1615. Le syndic de la faculté de théologie de Paris, Edmond Richer, s'applique à l'alimenter.

On y jette, avec le nom de Bellarmin, ceux de Suarez et de Mariana.

Non seulement le Parlement de Paris poursuit la lutte avec acharnement ; mais les Etats généraux s'en mêlent. Le tiers-état prétend sauvegarder l'honneur et la sécurité du Roi, trahi, dit-il par les aînés de la France, et il vote un article, de tous points conforme aux assertions de Jacques Ier. Le schisme serait-il à l'horizon? Le clergé le craint. Suivi de quarante prélats, le cardinal du Perron vient dans la Chambre du Tiers et, en des termes modérés, explique et défend la doctrine catholique, telle que l'a exposée Bellarmin.

Il ne fallut rien de moins qu'un ordre de la régente, Marie de Médicis, pour que la discussion s'arrêtât au sein de l'Assemblée qui bientôt d'ailleurs fut contrainte à se séparer.

Quant aux écrivains et aux docteurs, ils continuèrent à écrire et à parler. Longtemps encore on se battit autour du grand nom de Bellarmin.

*
* *

Dans les temps agités par d'ardentes luttes, où le sort de l'Eglise est en jeu, il n'est guère possible qu'un homme d'études, doué de qualités supérieures, demeure toute sa vie uniquement homme d'études. Il est presque fatalement jeté dans l'action.

Voyez de nos jours le grand cardinal dont la Belgique et la France célébraient à l'envi ces jours-ci le jubilé sacerdotal. Mgr Mercier était un philosophe pour toujours, semblait-il, enfermé dans la studieuse retraite de l'Institut Léon XIII à Louvain. Pie X l'appelle à l'archevêché de Malines. Survient la guerre. Les paroles et les actes de l'intrépide défenseur de la justice retentissent jusqu'aux extrémités de la terre.

La part que Bellarmin avait prise en France à la légation du cardinal Gaëtani, en 1590, avait inauguré pour lui une vie nouvelle, où l'enseignement et le labeur intellectuel ne tenaient plus toute la place. Pendant huit années, il se vit élever successivement aux

plus hautes charges de la Compagnie de Jésus et de la curie pontificale. Il les remplit toutes avec succès.

Aux qualités du savant il joignait en effet quelques-unes de celles qui importent le plus à l'homme d'action.

D'abord le courage. La plume et la parole n'étaient pas, tant s'en faut, au seizième siècle, les seules armes de ceux qui combattaient sur le terrain de la religion. Là où sévissait la guerre, les prêtres surtout couraient souvent le risque du martyre. Lorsqu'il avait fallu quitter Louvain menacée par les bandes de Guillaume-le-Taciturne, Bellarmin, malgré l'habit laïque, n'avait point traversé sans peine la Flandre soulevée. Mêmes périls en France, treize ans plus tard. J'ai déjà dit les souffrances et les angoisses du siège de Paris.

A côté du courage physique, le courage moral, la fermeté de la volonté, celle qui fait que l'homme se commande à lui-même et s'impose à autrui.

Enfin la clairvoyance et l'esprit de gouvernement.

Tant de qualités appropriées, associées à tant de services rendus et de hautes fonctions remplies à Rome même, désignaient naturellement Bellarmin pour la pourpre cardinalice, surtout à une époque où le chef de l'Eglise voulait lui rendre le pur éclat qu'à l'âge précédent un esprit trop mondain avait parfois terni.

Mais Bellarmin était jésuite et jésuite tout de bon. Il avait fait vœu de renoncer aux honneurs ecclésiastiques et ses supérieurs ne souhaitaient pas plus que lui voir s'ouvrir, pour la seconde fois, une brèche dans leur sainte discipline.

Clément VIII, après y avoir pensé sept ans, estima enfin que cette discipline elle-même devait s'incliner devant l'intérêt supérieur de l'Eglise. Le 3 mars 1599, il créa subitement Bellarmin cardinal, en lui enjoignant sous peine de faute grave de s'abstenir de toute résistance. Au Consistoire, il justifia son choix en déclarant que « Bellarmin n'avait pas son pareil pour la doctrine ».

Un autre cardinal, disciple celui-là de saint Philippe Néri, Tarugi, arraché aussi malgré lui à la vie reli-

gieuse et gémissant, comme Bellarmin, sur les obligations d'un genre de vie si différent, sut lui montrer, en une lettre pénétrée de l'esprit le plus surnaturel, « qu'un cardinal, par son autorité et par ses conseils, peut faire plus en un moment pour le bien général qu'il n'aurait fait en plusieurs années s'il était resté enfermé dans la retraite de son couvent ».

« Conservons seulement, dans ce degré élevé, ajoutait Tarugi, l'esprit d'humilité et de modestie qu'on nous a enseigné dans le cloître ».

L'évêque éloquent à qui, dans deux jours, reviendra l'honneur de chanter les vertus du saint, vous dira si Bellarmin prit à la lettre le conseil de Tarugi qui répondait si bien à sa propre pensée.

Que d'autres s'étonnent des trente serviteurs et des vingt-huit chevaux du cardinal Bellarmin !

Ignorent-ils que, si son train de vie, est supérieur à celui des cardinaux de notre temps, il demeura fort en dessous de celui de ses contemporains ? Entre le cardinal français qui représente si dignement aujourd'hui dans le Sacré-Collège la Compagnie de Jésus, et son glorieux prédécesseur, je ne vois pas de différence quant à l'esprit : même sûreté dans la doctrine et même humilité dans un rang aussi haut.

Un cardinal est un conseiller du Pape ; son premier devoir est la franchise dans les avis qu'il donne ; Bellarmin n'en doutait point. La crainte de déplaire ne l'arrêta jamais.

Deux fois au moins, il y eut quelque mérite. Clément VIII le prie de lui signaler les abus qu'il remarque dans le gouvernement de l'Eglise et de l'Etat pontifical. Le cardinal les expose sans ménagements. Rien de plus touchant que l'humilité avec laquelle le Pape plaide les circonstances atténuantes et insinue que les plus justes réformes sont plus faciles à réclamer qu'à accomplir.

Une autre fois, en 1602, Bellarmin ose supplier le Pape de ne pas trancher par lui-même, comme il en avait manifesté l'intention, la fameuse controverse *de auxiliis*.

Et sans doute, en cette occasion, Clément VIII estima-t-il que le cardinal jésuite défendait avec trop d'ardeur la cause et la doctrine de sa Compagnie, car, tout en lui gardant son amitié, il l'écarta momentanément de Rome, en le nommant archevêque de Capoue.

C'était lui fournir le moyen de manifester des dons qui jusqu'alors étaient restés dans l'ombre : ceux du pasteur.

Trois années durant, avec un zèle incomparable et avec la joie que procure à tout prêtre, à tout évêque, le contact direct des âmes, il se donna au clergé et aux fidèles de son diocèse. Minutieusement aussi, il veilla à l'application des règles posées par le Concile de Trente. Il distribua d'innombrables aumônes et y joignit toujours le pain de la parole de Dieu.

L'année 1605 devait le revoir à Rome pour y remplir l'autre grande mission des cardinaux, celle de donner un chef à la Sainte Eglise. Bellarmin prit part aux conclaves qui élurent Léon XI, dont le règne ne dura que vingt-sept jours, puis Paul V.

Lui-même obtint de nombreux suffrages ; à un moment, il eut suffi d'une démarche auprès d'un cardinal chef de parti pour qu'il l'emportât ; il refusa de la faire. Les politiques au surplus, ecclésiastiques ou laïques, élevaient contre lui quatre objections : jésuite, trop consciencieux, trop homme d'études, trop peu mêlé aux grandes affaires.

Paul V le retint à Rome et Bellarmin y reprit la vie qu'il y avait menée avant d'être appelé à l'archevêché de Capoue.

Comment elle fut remplie, nous le savons déjà.

Sans se lasser jamais, à la hauteur des tâches les plus diverses, Bellarmin continua cette laborieuse existence pendant seize ans, jusqu'au mois d'août de 1621. Il allait entrer dans sa quatre-vingtième année. Alors il estima que l'heure était venue de ne plus songer qu'à se préparer à la mort. Il obtint de résigner tous ses emplois, un seul excepté, la cause du bienheureux Philippe Néri, en raison de la vénération qu'il portait à la mémoire du fondateur de l'Oratoire et du saint

attachement qui l'avait uni au cardinal Baronius, son émule dans la controverse avec les protestants.

A peine survécut-il un mois à cette retraite. Le 17 septembre il rendait le dernier soupir.

Les funérailles furent un triomphe.

Le peuple romain qui suivit en foule son cercueil estimait qu'un saint de plus venait d'entrer au ciel. Mais en ce saint cardinal il saluait aussi l'un des héros de la rénovation catholique, dont l'admirable spectacle émerveillait les regards.

Entre cette année 1560 où Robert Bellarmin était entré au noviciat de la Compagnie de Jésus et l'année 1621, date de sa mort, quel contraste en effet! Quelle reconquête du monde chrétien!

La curie romaine renouvelée, purifiée, donnait à toute l'Eglise l'exemple encourageant de ses vertus et de ses talents.

En chaque pays, l'œuvre de la vraie et saine réforme se poursuivait sans relâche.

L'Allemagne occidentale, une grande partie de l'Allemagne du Sud, l'Autriche, étaient revenues à la foi catholique. L'Italie et l'Espagne ne comptaient plus d'hérétiques. En France, le catholicisme avait triomphé et déjà brillait au ciel de notre pays l'œuvre de cette renaissance religieuse qui a fait du dix-septième siècle français un des plus beaux siècles chrétiens de l'histoire universelle.

Ecrivains et artistes allaient de nouveau puiser leur inspiration à la source catholique. Et s'il s'agissait de défendre la foi contre l'erreur, tous savaient désormais où trouver les armes nécessaires et adaptées: *quae audisti a me haec commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt et alios docere!*

Des missionnaires partaient en tous sens pour conquérir des terres nouvelles jusqu'aux extrémités du monde et réparer ainsi les ravages de l'hérésie, réalisant une fois de plus la parole de Jésus-Christ dans l'Apocalypse, si éloquemment commentée par Bossuet: *Movebo candelabrum tuum*, je remuerai votre flambeau. « Je le remuerai. Il n'éteint pas la lumière, il la trans-

porte. Malheur, malheur encore une fois, à qui la perd ; mais la lumière va son train et le soleil achève sa course ».

Parole toujours vraie, mes frères. Dieu garde notre pays de perdre la lumière ! et que l'exemple, aujourd'hui célébré du bienheureux cardinal Bellarmin, lui inspire au contraire l'ardente volonté de la transmettre, comme il l'a fait si longtemps, aux peuples que la douce voix du Pontife romain appelle à l'unité, afin qu'il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur, *ut fiat unum ovile et unus pastor ! Amen !*

† Alfred Baudrillart,

Ev. d'Himeria,
Recteur,
de l'Académie française.

L'objection des forces inconnues

Tous les apologistes de Lourdes, tous les spécialistes en guérisons miraculeuses connaissent cette objection à la fois sérieuse et inconsistante, en apparence très forte, en réalité très faible.

En nous disant : « Vous ne connaissez pas toutes les forces de la nature », on nous dit[1] une évidence ; or, on pense en inférer la conclusion suivante, insinuée généralement sous la forme interrogative : « Qui vous dit qu'à Lourdes, à la Salette, ou ailleurs, quand une guérison vous paraît miraculeuse, elle n'est pas due à l'une de ces forces inconnues de la nature ? qui vous dit qu'un jour ce qui vous paraît aujourd'hui mystère ne vous paraîtra pas très explicable ? » Au premier abord, la logique et la modestie commandent de rester coi devant une telle question. Il n'en est rien pourtant : l'objection est spécieuse.

Il nous serait aisé, croyons-nous, de confondre nos contradicteurs sur le terrain pratique : ces forces inconnues, y recourt-on pratiquement ? Nullement ! Les

1. Voici des textes de Malebranche et de Locke où cette objection est déjà formulée. Ces textes sont cités par S. Torres (Croix du 17 mars 1912), ainsi que le commentaire qui en est fait par le P. Lescœur : Malebranche : « Je prétends qu'alors (dans le fait miraculeux) Dieu agit en conséquence de lois générales qui nous sont inconnues ». (Entretien VIII[e] sur la métaphysique). Et Locke : « Le miracle est une opération sensible qui, dépassant la portée du spectateur, est jugée par lui contraire au cours normal de la nature et considérée comme divine » (Traité des miracles).

D'après cela, « un jour viendra où il en sera, de l'art de faire des miracles comme des méthodes employées pour faire jaillir l'étincelle électrique ». P. Lescœur : La Science et les faits surnaturels contemporains (2[e] édit., ch. VII, p. 67).

faits étant censés authentiques (condition nécessaire de leur attribution aux forces inconnues), essaye-t-on d'en provoquer le retour? Pas du tout. Un malade ayant été guéri à Lourdes par la grâce de ces forces inconnues, conseille-t-on à son congénère de l'imiter? Jamais, on l'en dissuade au contraire. N'est-ce pas le meilleur aveu qu'on incrimine une force indépendante, une cause libre, dont il est impossible de régler, et même de prévoir les effets?

Comparons l'attitude des médecins en présence de forces connues ou non, mais constantes, et en présence des forces prétendues inconnues qui opèrent les guérisons miraculeuses, ce sera la meilleure preuve que nous ne traitons pas celles-ci comme des forces de la nature.

Vers la fin du XIX[e] siècle, à la suite d'expériences qui procédaient, par d'innombrables couples de faits et d'inductions, d'une idée de Pasteur, on s'aperçut que le sérum des animaux privés de leur corps thyroïde agissait efficacement contre les accidents du goître exophtalmique. C'est un fait, mais le devoir du médecin, qui est obligé de le savoir et d'en tenir compte, n'est pas un fait : c'est une obligation, à laquelle les médecins se conforment d'ailleurs, en vertu de quoi le fait se multiplie. Voici maintenant un autre fait : une jeune femme atteinte de fistules stercorales est plongée dans la piscine de Lourdes, en août 1907 : les fistules (il y en a six) se ferment soudainement. Le devoir des médecins qui en sont témoins est-il le même ? Evidemment non : quel médecin, témoin ou convaincu, croyant ou sceptique, escomptera le retour d'un pareil phénomène ? quel médecin en prévoira un second exemplaire ? Et cependant, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets : mais c'est qu'ici la cause n'est pas immanente, elle n'est pas incorporée, fixée dans l'eau de la piscine de Lourdes comme la vertu curatrice dans le sérum de chèvre éthyroïdée. Ce sérum agit comme une cause seconde ou fatale ; l'eau de Lourdes ni aucune des circonstances de l'immersion, y compris l'espérance

ou la foi, n'ont pas agi comme cause, ici la cause est libre, extérieure, transcendante. Est-ce comme médecin que je remarque le caractère transcendant de la cause ? Non sans doute, crie l'école scientifique moderne. Non, cela ne vous regarde pas ! Vous n'en avez pas le droit ni le devoir ! — Quel est donc mon devoir, quel est mon droit? Je remarque du moins que la cause n'est pas immanente ; je le remarque comme médecin, car c'est sur cette remarque que se réglera ma conduite, ma pratique médicale. C'est parce que je suis convaincu de l'impuissance essentielle de l'eau de Lourdes, de son manque de vertu médicinale, que je n'en garantis pas l'efficacité dans un cas pareil, et que j'essayerai toute médication causale naturelle avant d'y recourir. Certes, si je vois échouer tous les traitements prescrits ou essayés, par d'autres ou par moi, j'ai le droit de me souvenir du fait de la guérison observée à Lourdes, et de conseiller dans un autre cas une immersion pareille. Mais si je vois alors guérir le malade je ne dirai pas que l'immersion est la cause de la guérison. Je ne le dirai pas parce que la même immersion est inefficace dans un très grand nombre de cas pareils ; et je ne le dirai pas parce que la même immersion est efficace dans un certain nombre de cas différents. Au lieu que le sérum de chèvre éthyroïdée agit *toujours* (plus ou moins mais toujours) sur *un seul* cas toujours spécifiquement pareil, l'immersion dans la piscine de Lourdes agit quelquefois dans chaque cas, mais ces cas sont extrêmement variés. Cette prétendue force inconnue aurait, cause exceptionnelle, des effets inconstants et rares ! impossible de compter sur ces effets, tant ils sont indéterminés, impossible de déterminer cette cause, tant ils sont dissemblables.

Je dis qu'il n'y a pas de force de la nature, connue ou inconnue, sur laquelle on ne puisse compter quand on l'a vue agir une fois dans des conditions déterminées. Je dis que le sage parti de ne pas recourir à la cause des guérisons miraculeuses, sur le terrain pratique de la médecine, est le meilleur aveu que les

circonstances de ces guérisons n'en sont pas les conditions[1].

Sur le terrain pratique, il n'y a donc nul doute que nos adversaires se comportent comme si les forces inconnues étaient une seule et unique force libre et méconnue. Ils sont donc, au fond, d'accord avec nous.

Et leurs objections théoriques ont si peu de valeur qu'elles revêtent souvent la forme de la plaisanterie. Au reste, quelles seraient ces forces inconnues ? sont-elles liées à la matière ? Sont-elles de l'ordre de l'esprit ?

Dans l'ordre de la matière, M. Aigner[2] a incriminé le soleil du midi (sudliche Sonne) et le changement de traitement (veränderte Pflege). S'était-il convaincu lui-même ? nous en doutons, car le soleil du midi brûle sur plusieurs départements, voire sur des colonies ; il serait donc bien singulier que l'héliothérapie fût plus efficace à Lourdes qu'ailleurs.

M. Rouby a soupçonné l'eau de Lourdes d'être la cause des guérisons, si tant est qu'on puisse retrouver cet argument sous son ironie : « A quel moment précis l'eau devient-elle miraculeusement curative ? En deça du robinet ou au delà ? »[3] Ni l'un ni l'autre, certes, puisqu'elle n'est pas la cause seconde, immanente, de la guérison. Cependant, M. Bonjour a cru pouvoir arguer de l'hydrothérapie favorisant la diapédèse des leucocytes. Or, l'analyse des eaux de Lour-

1. Cf. Abbé Dubaquié, docteur ès sciences, op. cit., p. 38 : M. Vourch démontre qu'à Lourdes, dans les cas de guérison miraculeuse, on ne retient « rien de la constance des phénomènes déterminés ; rien de la spécificité de l'agent curatif ; rien de la progression naturelle dans la reconstitution : incroyable diversité d'effets, telle qu'on ne peut sans déraison supposer une même cause matérielle capable de les procurer uniformément ». On sourit malgré soi, par exemple, quand on voit un philosophe protestant (Lavaud, op. cit., p. 73) ne faire aucune difficulté d'avouer qu'il y a des guérisons à Lourdes, en citer un beau cas, « pris absolument au hasard » l'arborer comme un fait authentique, puis ajouter : « Le morceau (!!!) suivant d'Emile Zola nous donnera une idée très exacte des maladies traitées et des procédés employés ».

2. Aigner, *Lourdes im Lichte deutscher medizinischer Wissenschaft.*

3. Rouby, op. cit., p. 54. — Cf. Bonjour, loc. cit.

des, telle qu'on l'a consignée dans maints ouvrages[1], n'a rien montré qui puisse expliquer une action spécifique.

On a objecté que cela ne prouve rien ; les eaux thermales étant souvent actives en raison d'éléments impondérables et longtemps insoupçonnés, qui sait, dit-on, s'il n'en est pas ainsi pour l'eau de Lourdes ? Grillière a émis cette hypothèse[2] : « MM. Alexis Carrel et Montrose T. Barrows, de Rockefeller Institute, cultivent des tissus vivants dans du plasma sanguin, en dehors de l'organisme. Leur but est de découvrir les lois de la cicatrisation. « Aujourd'hui, disent-ils, ces lois sont ignorées ; leur connaissance permettrait d'obtenir en quelques heures la guérison d'une plaie cutanée et en quelques jours la guérison d'une fracture. Dans une culture de rate, artificiellement stimulée, la surface couverte par les cellules était, au bout de vingt-sept heures, de quarante fois la surface des fragments primitifs. »

Mais où est donc, à Lourdes, la stimulation artificielle de la culture ? où donc même la culture ? Et d'ailleurs qui ne voit que, même insoupçonnés dans leur essence, les éléments impondérables de l'eau de Lourdes supposée ionisée, radio-active, ou douée d'autres vertus à découvrir, seraient efficaces dans des cas toujours identiques, seraient toujours plus ou moins efficaces dans ces mêmes cas, et enfin agiraient sans hâte ? Constance et lenteur sont les deux traits des causes secondes. Constance, parce que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets ; lenteur, parce qu'en biologie tout ce qui apparaît naturellement consiste en un phénomène de génération ou de régénération, ce qui, par opposition à la création ex nihilo, postule une élaboration et du temps.

Aussi n'avons-nous pas été médiocrement surpris de lire une telle argumentation reproduite et citée par un journal médical de vulgarisation qui, assimilant la gué-

1. Bertrin, p. 468 (appendice de l'ouvrage, n° 13) ; — Le Bec, Preuves médicales du miracle pp. 81-82.
2. Grillière, Revue du 1er sept. 1911.

rison naturelle lente à la guérison artificielle rapide puis celle-ci à une guérison miraculeuse instantanée, concluait : « La guérison lente des plaies est un fait et non une loi... La force qui intervient à Lourdes nous est présentement inconnue, voilà tout[1]. » Cette force inconnue, si on veut absolument la trouver dans la matière est même inconnaissable car certains malades sont guéris[2] en chemin de fer ou en Belgique, comme de Rudder, d'autres à Orléans, comme Mlle Mirandelle[3]. « Qu'est-ce donc qu'un agent thérapeutique qui choisit son malade et ne guérit ou ne soulage qu'un ami ? Voilà qui est scientifiquement inexplicable[4]. »

On peut aussi affirmer que cette force inconnue est hors de la nature par le seul fait qu'elle est infinie autant qu'inconstante, supprimant en souveraine, et ne suppléant pas en égale les forces connues de la nature[5].

Ce n'est donc que par erreur, si ce n'est pas par plaisanterie, que Grillière[6] conseillait de commencer l'étude des guérisons de Lourdes par les cas incomplets, phénomènes de restauration ébauchés et passagers. Au point de vue spécial où se plaçait Grillière, ces faits sont certainement intéressants ; ce sont des phénomènes biologiques dont l'étude vaut d'être menée méthodiquement. Mais il est clair que ce ne sont pas des miracles. Et ce ne peut être qu'à priori qu'on les présente comme tels. Les guérisons miraculeuses sont, par définition, des phénomènes complets et non ébauchés, soudains et non progressifs. Aucune force de

1. *Aesculape*, janvier 1912.
2. S. T. articles cités dans la Croix, avril 1912 : « *Encore l'hypothèse des forces inconnues* ».
3. Le Bec, *Les deux miracles pour la canonisation de Ste Jeanne d'Arc*, Bonne Presse, 1923.
4. Guinier, Ouvr. cité, p. 16.
5. S. Torrès, Croix du 17 mars 1912, *Les Forces inconnues*. « Les forces de la nature sont nécessairement finies ». Cf. de Lestang, *Y a-t-il de vrais miracles à Lourdes ?* 1912, p. 30 : « En présence d'une loi tout à fait connue, si cette loi est renversée, c'est qu'il s'est produit une intervention supérieure à l'ordre de la nature ».
6. Grillière, loc. cit. « Les guérisons ébauchées ou passagères sont très nombreuses : on les néglige complètement. A mon avis, c'est par elles qu'il faudra commencer quand on voudra procéder méthodiquement ».

la nature connue ou inconnue, aucune force constante et finie ne les expliquera jamais. Il est donc illogique de chercher cette force ici-bas, car les limites de la nature inconnue sont philosophiquement connaissables.

Les forces inconnues de la nature visible ne sont pas encore tout ce qu'on nous oppose : il y a les forces de l'esprit, celles-ci plus subtiles, plus insaisissables, déjà presque métaphysiques... On dirait que, vaincus sur le terrain positiviste, les sceptiques ont pris le parti d'opposer une religion à une religion. Bientôt on ne niera pas les guérisons miraculeuses ; on en proclamera la banale universalité. On dira que l'esprit fait partout des miracles ; et notre croyance, à laquelle on n'opposait que l'ignorance ou l'aveuglement, sera bien mieux offensée par cette méconnaissance qui la confond avec tous les enthousiasmes, toutes les crédulités, toutes les chimères. Autrefois, en opposant les œuvres de la foi à celles de la science, c'était pour la foi sans doute qu'on militait, c'était surtout pour le Dieu qui la donne. Si c'est la foi qui crée le miracle, elle crée aussi son Dieu ; l'homme redevient la mesure de toutes choses, et le miracle n'est plus un signe du divin, mais d'une force inconnue de l'espérance humaine. Dangereux poison, qui nous ferait désapprendre jusqu'au sens des leçons révélées !

A cette force inconnue de l'esprit, M. Flammarion a donné le nom de nervo-magnétisme et M. de Backer celui d'intuition[1]. M. Janet l'appelle d'un nom plus vague : médication psychologique. Sous ce titre il est

1. « Ces forces sont d'un ordre supérieur aux forces analysées en mécanique, en physique, en chimie, elles sont d'ordre psychique, ont quelque chose de vital, une sorte de mentalité ». (Flammarion, *les Forces naturelles inconnues*, p. 597). — Cf. id. p. 379 : « nervo-magnétisme » ; p. 570 : « l'univers est un dynamisme », M. de Backer, qui sait pourtant fort bien (op. cit., p. 63) opposer comme nous la création à la nature, développe une théorie équivoque où il combine l'action de certaines forces matérielles, des fameux rayons N (p. 16) démontrés depuis inexistants (Roure, op. cit., ch. VII. — Richet, traité de métapsychique, p. 123) et d'une force psychique qu'il appelle intuition (p. 76) : « Je serai guéri ! Il semble que ce soit un événement qu'on escompte à l'avance... Il faut que cela soit. — Dans le miracle, l'âme veut et devient pour ainsi dire puissante de la puissance même du Créateur ». Cette équivoque reproduite sous plusieurs formes ne veut rien dire ou décèle une erreur (cf. infrà notes 126, 177, 178).

l'auteur d'un incomparable persiflage des guérisons miraculeuses : loin de les nier, il les voit en tous temps, en tous lieux : bienveillance ruineuse ou savante insolence à l'égard des apologistes qui n'ont certes mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité ! Mais ils ne s'en portent pas plus mal, et l'un des plus humbles d'entre eux[1] a remarqué qu'ils avaient du moins l'avantage de savoir de quoi ils parlent, tandis que M. Janet dédaigne de définir le miracle avant d'en proclamer l'universelle banalité. Cela donne à ses coups je ne sais quoi d'irréel et d'inoffensif dont on se réjouit fort, la première émotion passée.

L'objection de M. Janet serait d'ailleurs redoutable si elle était fondée, car il conclut en sceptique sur les prémisses d'un apparent adepte : « Il a souvent été de mode de rire des miracles et de nier leur existence : c'est là un enfantillage, car nous sommes envlronnés de miracles, *notre existence ne subsiste que par des miracles permanents* et toute science a commencé par l'étude des miracles. » (L'âge théologique d'Auguste Comte !) Aussitôt l'auteur *décrit* les miracles, afin de nous laisser croire, sans doute, qu'il les a définis : « Ce sont des faits que nous ne pouvons pas prédire avec précision et surtout que nous ne pouvons pas produire avec certitude en faisant naître un antécédent déterminé »[2]. Définition toute négative, si c'en est une. Mais voici qui achève d'égarer : « Ces faits, comme de gagner le gros lot à la loterie, sont appelés hasard par les autres et miracles par nous ». Devant tant de confusion, comme le personnage de Corneille, on demeure stupide : car enfin définir le miracle non par son opposition intrinsèque avec la nature mais par un caractère aussi peu essentiel que sa rareté, c'est déjà bien étonnant de la part d'un philosophe si digne d'honorer l'Institut de France ; mais affirmer dans

1. Van der Elst, Revue Générale de Belgique, juillet 1923 : « Si la grammaire sait régenter jusqu'aux rois, la logique n'est pas moins sévère à l'égard des princes de la science ».

2. Janet, *Médications psychologiques*, t. I, p. 11. — Id. p. 37 : « En réalité, le miracle n'est pas plus arbitraire que la foudre, ou que la lumière électrique, que les anciens attribuaient aussi à des dieux ».

la même page que les miracles sont « permanents » dans la nature et aussi exceptionnels que le gain d'un gros lot, n'est-ce pas contradictoire?

Au reste, M. Janet reconnaît « très volontiers » que tous « les phénomènes intervenant dans les guérisons miraculeuses ne sont pas des suggestions », mais des faits psychologiques « innombrables » et qui « ne sont même pas tous connus »[1]. Ainsi ce sont des forces inconnues, mais d'ordre psychique : « la foi religieuse, la foi à la science, même quand il s'agit de pseudo-religion et de pseudo-science », voilà quelques-unes de ces forces[2] qui doivent « jouer un grand rôle » ; « l'excitation nerveuse et mentale procurée à un individu par le rôle qu'on lui fait jouer »[3], en voilà une autre. Mais ces forces dont la nature serait entrevue par ces maîtres sont toujours inconnues dans leur portée : « Nous n'avons trouvé aucun moyen de savoir si un individu a un peu plus de chances qu'un autre d'être guéri »[4].

Pourquoi donc, en présence de ce rare caprice qui paraît trahir une cause libre, s'acharner à traiter les faits miraculeux comme des effets d'une cause seconde ?[5] L'autorité d'un Charcot suffit-elle à rendre logique le passage de telles prémisses à une telle conclusion ?[6] Charcot, feignant de voir dans l'enthousiasme

1. Janet, *ibidem*, p. 39.

2. Janet, *ibidem*. Cf. Lavaud, op. cit., p. 73 : « Rendons-nous compte de la foi ardente, de l'exaltation religieuse accrue sans cesse, jusqu'au moment où elle s'épanouit en résultats merveilleux ». Ce terme suprême, action d'une « foule en délire » (P. 77) est bien une force inconnue. Car ni l'expérience, ni l'induction ne permettent de s'en « rendre compte ».

3. Janet, *ibidem*, p. 40 : « Prenez un individu de ce genre et faites-lui comprendra qu'il va être le miraculé de la Sainte-Vierge, qu'il va porter en lui la preuve vivante de la vérité de la religion... Prenez une petite personne qui s'ennuie, sans rôle dans la vie, et faites-lui comprendre qu'elle va devenir une somnambule extra-lucide... »

4. Janet, *ibidem*, p. 41.

5. Janet, *ibidem*, p. 35. Les peuples n'auraient pas conservé pendant des siècles les *modes de traitement* religieux et magiques si ces traitements n'avaient exercé absolument aucune influence. « On comprend après cela que les « gens du monde » demandent au Dr Marchand quelle est, à Lourdes, la « catégorie de bains qui correspondrait le mieux à leur genre de maladie ». (Cf. Marchand, dans l'excellente revue *Lumen*, août 1921.

6. Charcot, traitant dans la *Revue hebdomadaire*, novembre 1892,

des pèlerins de Lourdes un « procédé » pratique et dans le « miracle thérapeutique une catégorie d'actes qui n'échappent pas à l'ordre naturel des choses »[1], avait soin cependant d'ajouter « qu'il faut à la faith-healing des sujets spéciaux et des maladies spéciales, de celles qui sont justiciables de l'influence que l'esprit possède sur le corps »[2]. Janet reconnaît de même que « les guérisons rapportées par les faiseurs de miracles suivent les mêmes lois que les guérisons opérées devant nous, ce qui les rend très vraisemblables »[3]. Les prétendues forces inconnues auxquelles il recourt ne sont donc pas si mystérieuses ; il doit admettre avec Charcot que ces forces psychiques ne guérissent que des maladies psychiques, et qu'en cas de « miracle » organique, les « forces supposées inconnues étant par définition naturelles, devraient nécessairement être conformes aux lois essentielles de la nature »[4], différentes par conséquent des hasards d' « une loterie où les gagnants sont infiniment peu nombreux »[5].

Négligeons donc, comme insignifiant du point de vue qui nous occupe, l'édifice d'ailleurs somptueux et confortable où le professeur Janet nous introduit de main de maître. C'est un lieu qu'il faut visiter si l'on veut acquérir une notion de certains phénomènes psychologiques assurément aussi intéressants qu'instructifs ; mais on n'y acquerra rien concernant les guérisons miraculeuses, qui ne sont rendues ni explicables ni improbables.

Quant à M. Geley, sa doctrine est moins riche, moins mûre aussi que celle de M. Janet. Elle ne s'étale pas sur tout un chapitre initial, dans un magistral traité. Elle se condense en de brèves formules, où s'ébauche

p. 112, du « voyage d'un littérateur célèbre à un sanctuaire religieux » (Zola à Lourdes), ajoutait : « La question... intéresse tout médecin, le but essentiel de la médecine étant la guérison des malades sans distinction dans le procédé curatif à mettre en œuvre » (!!!)

1. Charcot, *ibidem*, p. 113.
2. Charcot, *ibidem*, p. 131.
3. Janet, p. 35.
4. Mgr Rumeau, *Jugement canonique sur le cas de Mlle Allopé*, chez Grassin, p. 316.
5. Janet, *op. cit.*, p. 42.

toutefois une théorie détonante : toute la théologie et la philosophie se convertiraient en fumée si cette poudre-là prenait feu. Heureusement la négation de tout ce que nous appelons des êtres y est incluse, et la poudre elle-même ne peut pas s'allumer. C'est le dynamisme vital qui, selon le Dr Geley, est la cause inconnue des merveilles présentes, cause croissante de plus grandes merveilles futures. Chez les êtres supérieurs (l'auteur dit : les êtres évolués), cette énergie est tout entière accaparée vers les hauteurs de l'organisme, vers ses « éléments nobles », par le système nerveux. Mais cette énergie, dans la riche proportion où les êtres supérieurs en sont doués, ferait des prodiges dans les autres tissus : or qui sait si ce n'est pas cette force qui se manifeste chez les miraculés? « Il n'est pas absurde de penser que la diminution artificielle prolongée de la centralisation nerveuse, si elle était possible, par exemple par un état d'hypnose particulier à longue échéance, permettrait une puissance réparatrice et thérapeutique inattendue du dynamisme vital. — Cette puissance se manifeste d'ailleurs par exception dans des états anormaux, par exemple dans les guérisons dites **miraculeuses** ».

Rassurons-nous toutefois : l'auteur parle d'une hypnose à longue échéance. Cette puissance mystérieuse et future en est à se réaliser : la voilà pourtant dépassée. M. Geley complique évidemment les guérisons miraculeuses, il ne les explique pas. Le miracle est moins difficile à admettre que son dynamopsychisme « essentiel et seul réel » dans un monde où les « caractères et les propriétés de la matière » seraient « factices et irréels » et où le temps et l'espace, et sans doute aussi nous et M. Geley, ne serions tous que des « représentations[1] factices et illusoires » ou des « cadres de représentation ». Si rien n'est, rien n'est miraculeux, mais nous ne sommes pas, et tout est réglé.

La doctrine de M. Geley s'inspire visiblement des travaux du professeur Richet. On devine que c'est à

1. Geley, p. 241 et note, p. 221.

la cryptesthésie (ou faculté de percevoir par des sens mystérieux et cachés l'état de nos organes et les maux dont ils sont menacés) que le professeur Richet rattache les guérisons miraculeuses. Mais il ne le dit pas en termes exprès : « Il faut, dit-il, rattacher à l'étude de la cryptesthésie les soi-disant divinations faites par les somnambules sur le diagnostic ou sur la thérapeutique des maladies. » Mais aussitôt l'illustre savant d'ajouter que « l'appréciation » de cette « action thérapeutique » est « si délicate qu'il est impossible de dire quoi que ce soit de sérieux sur la thérapeutique recommandée par les somnambules ». La « suggestion » subie par les malades fausse encore les éléments de cette appréciation : M. Richet s'empresse justement de le dire. Cela n'encourage guère, certes, à mettre au compte de la cryptesthésie « les cas de guérisons extraordinaires observés à Lourdes, de notre époque, comme ceux qu'il y a deux siècles on a vus sur la tombe du diacre Pâris »[1].

Comment imputer des miracles à la cryptesthésie, dont les effets sont déjà douteux quand on y fait notoirement appel et qu'il s'agit, en outre, de guérisons banales? Ici on a affaire à des cas qui n'ont rien de banal, et où l'on n'a pas fait appel à la cryptesthésie. Suivent, en effet, trois exemples : deux sont connus, ce sont les cas de Rudder et de Gargam. Le troisième, cité d'après Magnin[2], concerne une guérison extraordinaire, désespérée, réelle pourtant, mais opérée en 70

1. Richet, *Traité de Métapsychique*, p. 130 (2e édit.). — (Pour les « guérsions » du diacre Pâris, voir note chap. IV, article 3).

2. Magnin. Devant le mystère de la névrose; de la guérison de cas réputés incurables, Vuibert, 1920. — Nous reviendrons ailleurs sur l'étude de cet ouvrage extrêmement intéressant, où des cas extraordinaires sont exhibés avec un luxe magistral d'analyse et de clairvoyance. Mais M. Magnin ne s'occupe pas des guérisons miraculeuses et ne les assimile pas aux guérisons extraordinaires quelles qu'elles soient. Il ne déconcerte pas les apologistes par des conclusions illogiques; il leur fournit plutôt des prémisses dont il ne formule pas la conclusion. Il a beau dire (p. 9) que les guérisons réalisées par lui à plusieurs reprises eussent été jadis, « dans l'ignorance de leurs causes, surnommées miraculeuses », lui-même avoue que les guérisons « d'apparence miraculeuse » (p. 8) ont été dues à l'indication « fortuite » d'un élément bien observé de guérison naturelle et toujours lente (cf. p. 33).

jours (du 26 février au 8 mai) et donc toute différente des guérisons miraculeuses.

Et Richet conclut au rebours de ce qu'il avait annoncé : « Même si ces observations sont exactes, elles ne prouvent nullement une force métapsychique nouvelle »[1]. Il faut donc faire appel à autre chose : « Ces observations indiquent seulement que le système nerveux central, dans certaines conditions, possède un inhabituel et tout à fait extraordinaire pouvoir sur les phénomènes organiques. » Ainsi l'on part de la cryptesthésie comme hypothèse, on exhibe des observations qui ne justifient pas l'hypothèse ; voilà le terrain bien préparé pour conclure que les guérisons miraculeuses ne sont pas dues à cette force inconnue. A ce moment, l'argumentation se termine par un véritable *deus ex machina :* le système nerveux a tout fait ! Nous cherchions les rapports entre la cryptesthésie et le miracle, quand un troisième terme intervient, qui ne se rattache ni à l'un ni à l'autre. Si ce sont les « idées religieuses » qui « compliquent la question »[2], alors M. Richet doit en être pétri. Ce qui la simplifie, c'est que tant d'efforts consacrés au triomphe des forces inconnues n'aboutissent à rien de probant, que dis-je? à rien de logique !

Aux « forces inconnues » dont font état MM. le professeur Richet et le docteur Geley (car on a vu que pour tous les deux c'est un pouvoir exceptionnel, incompréhensible, et indémontré, du système nerveux), il ne reste à joindre que les trouvailles des occultistes.

Un certain Nugairof (Fugairon ?) estime[3] que, vu le « système hydrologique » de Lourdes, il est impossible qu'il ne se dégage pas par quelque fissure des effluves odiques ou magnétiques, perceptibles pour certains sujets, et pourtant naturels. S'il est illicite de nier *a priori* ces forces, telles qu'on se les représente dans un cadre connu (et à cet égard nous nous en occupe-

1. Richet, op. cit., p. 132.
2. Richet, *ibidem*, p. 132. — Voir aussi Bahcher, *Ann. Sc. Psychiques*, 1895, cité par Richet.
3. Nugairof, *Notre-Dame de Lourdes et la Science de l'occulte.*

rons plus loin), il faut avouer que le rapport de le sensitivité avec un système hydrologique spécial ne nous a pas été livré par d'autres savants que M. Nugairof, et qu'il a lui-même omis de combler cette lacune. Au reste, il nous semble que cette « force inconnue » est surtout imaginaire, les apparitions étant fondées dans l'esprit de Nugairof sur des réalités qui n'existent pas, « travail de la végétation, effluves des troupeaux, odeur des foins, aromes de certaines fleurs », stimulants présumés des « forces instinctives et magnétiques ». Il n'y a pas de foin en février, et il n'y avait pas de troupeaux auprès de Bernadette. Nous demandons qu'en leur absence on nous fasse grâce de cette pâture, lors même qu'elle déterminerait en nous une « sorte d'extase » qui nous ferait « rêver tout éveillés ». Car les rêves ont cela de particulier qu'ils ne se confirment pas les uns les autres; or il n'en est pas de même des apparitions et des guérisons, qui se corroborent.

Bref, l'argument des forces inconnues n'a même pas de quoi satisfaire ceux qui s'en servent: dans la pratique, ils agissent avec raison comme si ces forces inconnues étaient également inexistantes; en théorie, ils brandissent toujours finalement quelque force connue, d'ailleurs insuffisante pour expliquer les guérisons miraculeuses.

Dr Robert Van der Elst.

Chronique d'Ascétique et Mystique

(Fin)[1]

« Nous abordons ici une question difficile et des plus délicates : celle des « âmes hosties », des « âmes victimes », écrit l'abbé Paulin Gioteaux au début de l'introduction de son livre : *les Ames hosties, les Ames victimes*[2]. Il a raison. Depuis une vingtaine d'années, les brochures, les livres se multiplient qui traitent bien ou mal, plutôt mal quelquefois, de cet idéal magnifique. L'imagination et la sensibilité, l'enthousiasme d'un jour ne sont pas une préparation suffisante à cette haute et rare vocation ; il y faut de la prudence, de la discrétion, du bon sens, une ferme volonté, une foi plus ferme encore : il faut surtout un appel de Dieu très spécial et l'aide nécessaire d'un directeur éclairé. Faute de quoi, des âmes généreuses mais téméraires, après quelques efforts sans résultat, se laissent aller au scrupule, au dégoût, au découragement, tombent même dans des fautes lourdes et donnent des scandales d'autant plus graves qu'ils viennent de personnes considérées comme pieuses.

Ces dangers réels ne doivent pourtant pas faire condamner de prime abord et sans examen les « âmes hosties », les âmes victimes ». A l'exemple de Jésus, dans tous les âges de l'Eglise, des catacombes au vingtième siècle, d'innocentes victimes ont offert leurs mains et leurs pieds aux clous aigus, leur cœur à la lance ensanglantée, ajouté leurs souffrances à celles du Rédempteur, pour expier les crimes des hommes : Dieu, qui reste libre de ses choix leur envoie les douleurs du corps, les tortures de l'âme, il les crucifie avec Jésus, pour en faire, avec Jésus, des médiatrices et des expiatrices. M. l'abbé Paulin Gioteaux estime que leur nombre s'augmente beaucoup depuis un quart de siècle, et c'est pour elles, pour leurs directeurs qu'il écrit « à égale distance d'un enthousiasme exagéré et d'une excessive réserve ».

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er juin 1924, p. 291 sqq.
2. Téqui, Paris, 82, rue Bonaparte.

Il s'agit en effet de penser juste et de dire vrai, le problème est délicat.

Dans une première partie historique et dogmatique, il étudie les sacrifices et les victimes dans l'Ancien Testament, la grande victime du Nouveau, les victimes dans l'Eglise. Cela fait, il s'attache à déterminer nettement ce qu'il faut entendre par l'esprit de victime, par l'état et la fonction de victime; il montre comment l'âme y est appelée, puis il explique le vœu de victime. Les pages qu'il consacre à la direction spirituelle, à la vocation d'hostie sont précieuses et d'une grande sagesse. Pour faire court, je me permettrai une simple remarque. Il est exact « que la direction *n'est* pas absolument nécessaire à une âme pour acquérir la perfection » (p. 173). Saint Jean-Baptiste, Paul le Simple, Marie l'Egyptienne sont parvenus à la sainteté sans le secours d'un directeur; le P. Grou et Saint Grégoire le Grand ont raison d'affirmer que l'Esprit Saint peut suffire. Mais il est exact aussi qu'à moins de circonstances exceptionnelles, signe d'une volonté exceptionnelle de Dieu, l'âme qui aspire à la sainteté, l' « âme victime » plus que toute autre, doit chercher et trouver le guide nécessaire.

M. l'abbé Paulin Giloteaux termine son livre en examinant quelle doit être la véritable attitude de l'âme victime, ses armes, son oraison, ses croix, ses dévotions: dévotion à la Passion, à la Sainte Eucharistie, au Sacré-Cœur. La doctrine est sage, un zèle ardent échauffe les pages et pousse à l'amour de Dieu. « Si ce livre, conclut l'auteur, arrivait à faire quelque bien, nous en rendrions grâces à Dieu qui nous a guidé dans la rédaction de ces pages, ainsi qu'aux âmes qui nous ont permis de suivre l'admirable travail opéré en elles par l'Esprit-Saint, heureux, s'il nous était donné de susciter, ne fut-ce que dans un seul cœur, avec une connaissance plus approfondie de Jésus Crucifié, un plus grand amour de la Croix » (p. 349).

Ce désir sacerdotal sera dépassé, le livre fera beaucoup de bien.

Deux volumes, intéressants tous les deux, sont consacrés aux manifestations extraordinaires de la vie surnaturelle[1].

1. *Anne-Catherine Emmerich*, la visionnaire stigmatisée de Dülmen, et Clément Brentano, son secrétaire. Etude sur l'authenticité

M. G. Dirheimer, professeur au lycée Hoche, à Versailles, entreprend un long travail sur les œuvres d'Anne-Catherine Emmerich et de Clément Brentano qui lui servit de secrétaire. Ce sont là des livres pieux, mais aussi des livres littéraires et scientifiques. Goerres y voyait une puissante « épopée mondiale », aux développements infinis. « Et cette épopée mondiale nous est présentée dans un langage d'une naïveté, d'un naturel et d'un charme extraordinaire. Jamais sujet plus grandiose (c'est l'histoire de la Rédemption depuis les origines jusqu'à la fin des temps), n'a été traité d'une manière plus simple, plus objective, avec de si nombreuses données originales » (p. VIII, IX). Une foule de renseignements scientifiques de la pauvre nonne de Dülmen devancent, de quatre-vingts ou cent ans, certaines découvertes modernes.

Mais avant d'étudier la valeur littéraire et scientifique des visions d'Anne-Catherine, l'auteur — et sa méthode est très sage — s'occupe dans le volume que nous avons sous les yeux de l'authenticité de ces visions, contre lesquelles de nombreuses critiques ont été soulevées.

Les mains d'Anne Catherine percées de stigmates ne pouvaient tenir une plume; elle était d'ailleurs une pauvre paysanne illettrée. Clément Brentano, converti de la veille, auteur romantique qui eut son heure de célébrité, s'est fait le greffier de l'ignorante visionnaire. La tâche délicate était rendue plus difficile par la manière dont la voyante décrit les événements et les personnes qu'elle contemple: désordre des idées, mots obscurs, visions enchevêtrées, nul ordre chronologique (p. 126-130). Quelle est dans cette rédaction la part de celle qui dicte, et celle de celui qui écrit? Est-ce Anne-Catherine Emmerich que nous entendons ou le fantaisiste Brentano?

La question est d'importance. Il faut remercier M. G. Durheimer de l'avoir compris et d'avoir mis, à la résoudre, la loyauté d'une saine critique et un vrai talent. Il a voulu étudier les faits *tous les faits;* il a

des visions d'A.-C. Emmerich, par G. Dirheimer, professeur au Lycée Hoche. Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte, 1923.

Une possédée contemporaine. Hélène Poirier de Coullons (Loiret); d'après les notes journalières de trois prêtres orléanais, transcrites par le chanoine Champault, l'un d'eux, directeur honoraire de l'institution de Gien. Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte, 1923.

réussi à se faire une conviction raisonnée. « Il faut dire et répéter à leur louange et pour anéantir les légendes qui ne cessent de courir sur leur compte, il faut dire et répéter qu'Anne Catherine et Brentano ont rempli chacun leur mission, non seulement avec une abnégation au-dessus de tout éloge, mais encore avec une loyauté scrupuleuse; ne se permettant jamais d'ajouter sciemment quoi que ce soit à ce qu'ils avaient l'ordre de communiquer, et donnant pour douteux tous les faits et toutes les idées dont ils n'avaient plus un souvenir précis ». Tous ceux qui liront le livre de M. G. Durheimer penseront comme lui; tous encore souhaiteront de voir paraître bientôt les volumes promis, la belle étude sur l'œuvre magnifique de science et de sagesse surnaturelles dont il vient d'établir l'authenticité.

Le 8 janvier 1914, à Coullons, gros bourg de Sologne mourait pieusement, âgée de quatre-vingts ans, une modeste lingère, Hélène Poirier, connue sous le nom de « la possédée de Coullons ». M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans et archidiacre de Gien, délégué par Mgr Dupanloup, l'avait examinée, interrogée, exorcisée le 11 novembre 1868. Le rapport qu'il adresse, le jour même, à l'évêque d'Orléans est fort curieux. Laissons de côté les crises violentes d'Hélène, après qu'elle eut reçu la sainte communion; voici quelques demandes et réponses de l'interrogatoire recueillies par deux ecclésiastiques présents et reproduites telles quelles:

— *Tu es qui respondes mihi, aut dœmonium in te?*
— C'est lui.
— *Quis blasphemavit in te?*
— C'est lui.
— *Quot sunt in te doemonia?*
— Tu ne le sauras pas.
— *Vidistine dœmonium post communionem quam dedi tibi?*

Point de réponse.

— *Tibi jubeo dicere an doemonium tetigit te post sanctissimam Communionem?*

— Il me possède partout. »

Mgr Dupanloup voulut lui-même voir Hélène Poirier; trois de ses vicaires généraux assistaient, avec plusieurs autres personnes, à l'entrevue; après un sérieux examen, tous conclurent à la possession.

Le volume que publie, sur la pauvre possédée, M. le chanoine Champault contient:

1) Un volumineux manuscrit de M. l'abbé Preslier, curé de Coullons; les événements dont il fut le témoin pendant vingt-huit ans y sont consignés;

2) Des notes considérables de M. l'abbé Loiseau, cousin germain et vicaire de M. Preslier;

3) Des notes prises par M. le chanoine Champault lui-même, pendant les trente-sept dernières années de la vie d'Hélène.

Les témoins sont sérieux, d'une entière bonne foi. L'abbé Champault conserve au dossier sa forme de journal, écrit au contact des événements. Pour éviter des redites multipliées, il a supprimé les pages qui n'étaient que des répétitions. Il a corrigé les expressions qu'il ne pouvait décemment reproduire. Son rôle d'éditeur ne va pas plus loin. Les documents qu'il donne sont curieux. Ils ont leur valeur. On peut mettre au compte de l'imagination et de la sensibilité surexcitées beaucoup des faits allégués; il paraît impossible de nier la réalité de la possession.

Voici un livre[1] que pourrait, peut-être à juste titre, réclamer le chroniqueur d'histoire. S'il m'est arrivé par erreur, je bénis l'erreur et je suis ravi d'avoir à en rendre compte. Il est d'ailleurs à sa place dans une chronique d'Ascétisme.

M. Alexandre Masseron, au premier rang de nos italianisants par son livre sur les *Enigmes de la divine Comédie*, a eu l'heureuse idée de tirer des *Assempri* (Exemples) d'un ermite siennois, Fra Filippo degli Agazzari, le tableau le plus vivant et le plus pittoresque de la société de Sienne et du Moyen Age italien.

Ame simple et sans malice, sincère dans son amour de Dieu, sincère dans sa terreur du diable, Fra Filippo a raconté les miracles et les légendes des saints du vieux temps pour réconforter ses compatriotes dans leur foi: observateur très candide et très fin, les faits contemporains qu'il raconte raniment à nos yeux la Sienne médiévale, dans sa joie turbulente et les caprices de sa fantaisie. Il possède, sans le savoir, un rare talent de con-

1. Alexandre Masseron. *Les exemples d'un ermite viennois*. Lettre préface de Johannès Joergensen, un volume in-16 orné de gravures: 7 fr. Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.

teur. Son style affiche pour les règles de la syntaxe un mépris sans égal. M. Alexandre Masseron estime que « le réduire aux règles ennuyeuses de la grammaire eût été une trahison; il a conservé, de parti pris, en traduisant, toutes les incorrections de l'ermite de Lecceto ». Nous ne nous en plaindrons pas; nous goûtons ainsi toute la saveur de l'original. Fra Filippo a le don de la vie; d'un mot, il peint un geste, une attitude. Il dramatise ses récits avec un art incomparable, met aux prises ses personnages dans des dialogues brefs, heurtés, poignants qui mettent les âmes à nu. « Il saisit son lecteur de la manière la plus rude, non pas par la main, mais, si l'on peut dire, par la peau du cou pour lui signifier que c'est à lui qu'il s'adresse individuellement » (p. 243). Rien ne vaut un exemple puisqu'il s'agit d'*Assempri:*

« Etant prieur du Couvent de Selva di Lago, un très saint et vénérable Frère, lequel avait nom Frère Bandino et était des Balzetti de Sienne, comme il était sur le midi, temps de silence, les Frères dans leurs cellules, et que le benoît Frère Bandino voyait qu'un voleur venait de voler l'âne du couvent et l'emmenait avec lui, plutôt que de vouloir rompre le silence ou le faire rompre aux Frères, il souffrit que le voleur emmenât cet âne avec lui. Lui néanmoins, il s'en alla à l'église devant le tableau du Sauveur et là, il se jeta en oraison et pria Dieu pour ce voleur, afin que Dieu lui donnât vrai discernement, en sorte qu'il tournât à pénitence et sauvât son âme. D'où le voleur s'en allant avec l'âne et étant presque hors de la forêt, quand il fut sur la sortie, l'âne s'arrêta net, comme s'il avait été de pierre, fiché en terre, et il eut beau le frapper, l'âne ne voulut jamais bouger pour sortir de la forêt. Alors le voleur, craignant d'être rejoint, s'en voulait aller et laisser l'âne. Et mêmement voulant sortir de la forêt, il lui paraissait que l'air lui faisait mur, et que par aucun moyen il n'en pouvait sortir. D'où lui se voyant réduit à un tel état fut touché de componction en son cœur, et fit vœu à Dieu et à la Vierge Marie que s'il obtenait la grâce qu'il pût partir de là, il retournerait en arrière, et ramènerait l'âne et le rendrait; et à partir de ce moment il amenderait et corrigerait sa vie. Et le vœu fait, l'âne de lui-même retourna en arrière, et à lui il parut tout à coup qu'il était libéré, et il retourna en arrière avec l'âne, et il demanda le prieur du couvent, c'est-à-

dire le benoît Frère Bandino qui était prieur, et il rendit l'âne et avec beaucoup de larmes il fit sa coulpe, et il lui demanda pardon et il lui dit le miracle qui était intervenu. Alors le benoît prieur lui pardonna et lui fit donner une bonne aumône. Et puis, avec beaucoup d'amour et de charité, il lui donna des avis et il le pria qu'il ne fît plus le mal et qu'il amendât sa vie; et lui promit qu'il ferait ainsi; et il le renvoya en paix » (p. 196-197).

Après cela, est-il nécessaire de dire comment M. Alexandre Masseron divise son volume: Chênaie antique, charme de sainteté; les *Assempri;* l'horizon de Fra Filippo; l'armée du mal et son chef; l'armée du bien et sa Reine; l'œuvre de Fra Filippo. Le charme des vieux récits et l'art du conteur siennois sont tels que le groupement des *Assempri* importe assez peu; ce sont les *Assempri* eux-mêmes qui ravissent. Nous sommes infiniment reconnaissants à celui qui a bien voulu nous les révéler, et, par eux, faire revivre quelques années de curieuse vie italienne.

Collection Pax

Les Bénédictins continuent leur beau travail; j'ai sous les eux les volumes X, XI, XII, XIII de la *Collection Pax*, dignes de leurs aînés.

Dom Ursmer Berlière nous dit ce que fut *la Dévotion au Sacré-Cœur dans l'Ordre de Saint Benoît*[1]. Comme dans la famille cistercienne, comme dans tous les ordres religieux, comme dans l'Eglise, la dévotion est née chez les Bénédictins du culte rendu aux Cinq Plaies, à la Plaie du côté en particulier. Très vivante chez les moniales d'Helfta à la fin du treizième siècle, elle embaume les âmes de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde. Leurs écrits, ceux de Gertrude surtout, imprimés au seizième et au dix-septième siècle, la font naître ou grandir en Espagne, en Italie, dans les Pays-Bas, en France. Pendant que Jésus échange son Cœur sacré avec celui de la Mère Jeanne de Saint-Mathieu Deleloë, prieure du monastère de Poperinghe, la grande dévotion se manifeste chez les bénédictines d'Avenay de Sainte-Croix de Poitiers, de la Benissondieu, de Montmartre d'où Marie Granger et Marguerite d'Arbouze l'introduisent à Mon-

1. *Paris, Lethielleux : Desclée*, de Brouwer, rue St-Sulpice, 30, abbaye de Maredsous, 4 fr. 25.

targis et au Val de Grâce. Dom Ursmer Berlière la suit au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles dans les monastères d'Italie, et nous la montre très florissante au XIX^e^ et au XX^e^, lors de la restauration bénédictine. A mon gré, le meilleur chapitre est celui qui traite de l'influence de sainte Gertrude.

Dom Ursmer Berlière ne me paraît pas toujours distinguer assez nettement entre la plaie du côté et la plaie du cœur: l'une conduit à l'autre, mais l'une n'est pas l'autre; de même encore le souvenir de l'amour de Jésus pour les hommes et son Père, une allusion au cœur spirituel ne donne pas l'idée complète de la dévotion: le cœur de chair, le symbole est nécessaire. Je ne suis pas encore très certain que l'inscription de l'estampe n° 806 de Schreiber prouve à l'évidence que le cœur représenté est le Cœur de Jésus: *Istud cor transfixum est lancea que aperuit latus et cor Christi, unde exivit sanguis et aqua in remissionem peccatorum.* N'y a-t-il pas opposition entre *istud cor* et *cor Christi!*

Vétilles qui n'enlèvent rien à la valeur et à l'intérêt du volume.

« C'est sur la Croix que le Christ se donne tout à nous. au point que son cœur a voulu répandre jusqu'à ses dernières gouttes de sang... Certes l'amour de nos âmes a fait cette ouverture au Cœur sacré de Jésus plus que la lance qui a donné le coup. » Ces lignes expriment très nettement l'idée de la dévotion au Sacré-Cœur, elles sont de Marguerite d'Arbouze, dont M. H. M. Delsart vient de publier une vie[1] très documentée et fort curieuse. Il suit, complète et rectifie les deux premiers historiens, l'incomparable et exaspérant Jacques Ferraige, le sage et moins archaïque Charles Fleury. Tous les deux n'avaient pas su ou pu faire voir, à côté de Marguerite d'Arbouze, celle qui fut et sa fille spirituelle et sa fidèle protectrice, Anne d'Autriche. La reine vivait encore quand Ferraige écrivait son ouvrage, puisque « deux fois en même jour, jour de la Nativité de la Vierge », elle lui fit « un étroit commandement » de le publier; il ne pouvait donc dire tout ce qu'il savait. Fleury est plus complet; mais il fallait veiller sur sa plume quand on parlait en 1685 de la mère du roi; le roi s'appelait Louis XIV.

1. Marguerite d'Arbouze, abbesse du Val de Grâce 1580-1626, par M. H. M. Delsart, avec un portrait en taille-douce. Lethielleux, Desclées de Brouwer, Abbaye de Maredsous, 8 fr. 25.

Anne d'Autriche et Louis XIV sont morts, M. Delsart peut écrire librement, en historien respectueux, mais indépendant.

Comme Anne d'Autriche, les plus grandes dames de la Cour subissent l'influence de Marguerite d'Arbouze, toujours souriante, mais avec une gravité qui impose le respect : Anne de Caumont de Fronsac, comtesse de Saint Pol ; la marquise de Maignelay, sœur du cardinal de Gondi ; Isabelle Blondeau, dame de Villesavin, fille spirituelle de Saint François de Sales ; Mme de Sévry ; Françoise de Lorraine ; Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur ; Mlle de Vendôme qui conduit ses trois sœurs, Elisabeth, future reine d'Espagne, Chrétienne qui épousera le prince de Piémont, Henriette demain reine d'Angleterre. M. Fiaut, confesseur du Val de Grâce, disait que la beauté de Marguerite d'Arbouze donnait de la dévotion et sa bonne grâce faisait aimer la vertu.

Elle la fait encore aimer par ses livres : les *Constitutions*, le *Traité de l'Oraison mentale*. « Elle avait ses paroles nettes et conception pure et comprenait promptement ; ce qui ne provenait pas de son étude, ni de l'excellence de son esprit, quoique riche, mais du don de Dieu, comme jadis une sainte Gertrude, une sainte Mechlide, sainte Hildegarde, et un grand nombre de saintes filles de l'ordre saint et sacré de Saint Benoît qui ont eu de Dieu le don de science infuse » (p. 194). Des Pères jésuites, sortant du parloir, répétaient : « Cette fille parle des paroles du ciel. » Le P. Binet avait coutume de dire : « J'aurai en demi-heure résolu plus de dix affaires les plus importantes avec la Mère du Val de Grâce. Elle a l'esprit si bien fait qu'elle entend et comprend tout d'un coup » (p. 159).

C'est un vrai plaisir de vivre, grâce à M. Delsart, dans l'intimité de cette religieuse, si grande et si simple, que Bossuet appelait la « sainte abbesse ».

Il serait trop long d'étudier, et impossible de résumer la remarquable introduction que Dom A. Wilmart, bénédictin de l'abbaye de Farnborough, a mise en tête des *Méditations et Prières de saint Anselme*.[1] Voici com-

1. *Méditations et prières de saint Anselme*, traduites par D. Cartel de l'abbaye de Ligugé ; introduction par D. A. Wilmart, de l'abbaye de Farnborough ; Lethielleux, Desclées, de Brouwer et Cie, abbaye de Maredsous, 1923, 6 fr. 50.

ment il conclut: « La moindre partie des prières publiées sous le nom de saint Anselme est authentique. La véritable tradition nous livre une vingtaine de morceaux dont la qualité est parfaite, chefs-d'œuvre d'une spiritualité sévère et fortifiante, en dépit d'un style un peu abondant: « méditations » et... « oraisons contemplatives ».

« Ce premier groupe est l'œuvre certaine de saint Anselme. De bonne heure lui a été adjoint, dans une classe de manuscrits, un second groupe comprenant une douzaine de pièces, qu'il est loisible d'attribuer à un autre écrivain du onzième siècle, Jean ou Jeannelin, abbé de la Trinité de Fécamp.

« Le reste du recueil imprimé est un butin disparate dont une portion considérable se trouve déjà rassemblée au quatorzième siècle, autour des deux groupes désignés. On y distingue sans peine des productions d'auteurs divers: Alcuin, Maurille de Rouen, Aelred de Rielvaux, Ekbert de Schœnau, et encore Jean de Fécamp; de plus des compositions anonymes depuis longtemps connues. »

Les conclusions du savant bénédictin reposent sur plusieurs années de recherches, et sur la collation d'une centaine de manuscrits: elles sont solides et définitives; ces pages lui font honneur.

D. Castel a traduit les Méditations et les Prières qui sont certainement l'œuvre de saint Anselme, et celles du second groupe attribuées à Jean de Fécamp. Les unes et les autres sont fort belles; c'est plaisir de les lire et de les méditer dans la traduction nouvelle, alerte et bien française.

Le 30 janvier 1923 mourait à Maredsous dans des sentiments admirables de piété et d'abandon à la volonté de Dieu dom Columba Marmion. Tout le monde a lu les trois volumes de ses conférences spirituelles: *Le Christ, vie de l'âme; le Christ dans ses mystères; le Christ idéal du moine*[1]. Benoît XV loue dans les deux premiers (le troisième n'avait pas encore paru) « une singulière aptitude à exciter et à entretenir dans les cœurs la flamme de la divine charité ».

1. Abbaye de Maredsous. Namur (Belgique). Société Saint Augustin, Desclées, de Brouwer et Cie.

L'accueil fait à ces volumes, leurs éditions multipliées témoignent de leur valeur, et affirment l'estime que, partout, on en fait. Connaissance profonde des Ecritures, science des âmes, netteté de l'idée et de l'expression, piété forte et large qui fleurit sur une doctrine lumineuse; cette œuvre est de toute première valeur. Il est banal de le répéter aujourd'hui; mais on éprouve, à redire pareille banalité, une joie mêlée de reconnaissance.

Peu de temps avant sa mort, dom Marmion commenta devant les moniales de Sainte Scolastique, à Maredret, un texte de saint Bernard, longuement médité dans les promenades d'une convalescence, en pleine forêt des Ardennes. On vient d'éditer ces conférences sous le titre de *Sponsa Verbi*[1]. Ce ne sont que de simples notes; elles gardent pourtant chaudes et toutes surnaturelles l'âme et la parole du pieux et grand abbé de Maredsous: il nous donne là comme le testament de son cœur. Ces pages ne sont pas pour les seules bénédictines. Tous ceux qui veulent être vraiment à Dieu y trouveront des conseils d'une exquise délicatesse, un amour plus ardent de la vie spirituelle; ils sentiront grandir leur reconnaissance pour le Christ qui de chacune de nos âmes veut faire son épouse. L'auteur expose d'abord comment la sainte Humanité est le modèle unique de l'union de l'âme avec le Christ; il énumère ensuite les qualités, les moyens, les fruits merveilleux de cette union. A lire ces pages, on s'instruit et on devient meilleur, on connaît mieux, on aime davantage Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je me reprocherais de ne rien dire de deux petites plaquettes qui ont chacune leur intérêt: *Réflexions et Pensées sous forme de retraites*[2]. Ces quelques pensées sont tirées des notes spirituelles de la sœur Elisabeth de la Trinité, c'est dire leur charme viril. L'angélique carmélite montre comment dès ici-bas on peut vivre la vie du ciel, et comment il faut comprendre la louange de gloire *laudem gloriae*. Dans la seconde: *L'Examen particulier*[3] le P. Louis Sempé, en vingt pages, met bien au point le principe psychologique où s'appuie cet exercice si important, sa méthode, son origine, les obstacles et les res-

1. *Sponsa verbi* : la vierge consacrée au Christ. Conférences spirituelles par M. Columba Marmion, abbé de Maredsous, Lethielleux, Desclées, de Brouwer et Cie, Abbaye de Maredsous, 1923.
2. Dijon, Imprimerie Jobard.
3. Apostolat de la Prière, rue Montplaisir, 9, Toulouse.

sources qu'il trouve dans le caractère : c'est sobre, précis, persuasif. A la théorie, le P. Foch, S. J., joint la pratique : une douzaine d'excellents sujets d'Examen particulier. Je recommande vivement cette courte et parfaite brochure aux âmes qui veulent faire des progrès dans la vie surnaturelle.

A. Hamon.

Informations

I. — Actualités et Documents

Encore l'union des Eglises : un fait suggestif

Voici, à titre d'exemple encore inédit des efforts qui sont actuellement tentés en Angleterre pour rapprocher l'église anglicane « catholique » de l'Eglise catholique « romaine », un curieux et touchant extrait d'une lettre adressée par un dramaturge anglais bien connu, L. N. Parker, à l'auteur[1] d'une pièce française évangélique, en vers, de très suave et très noble inspiration « *Le Maître de la mort* » (déjà souvent représentée avec succès sur nos scènes catholiques) :

« Je viens d'assister à « *The Lords Death* »... c'était très beau, très impressionnant (le drame vient d'être joué à Londres). La société qui l'a joué est une société « catholique anglicane », très « influentielle » (sic). Vous savez qu'il y a maintenant un mouvement très prononcé en Angleterre vers l'Eglise catholique « Romaine » (Pardonnez ma qualification, mais je désire me rendre clair). Pour ce moment, un très grand parti dans notre église officielle se contente de s'appeler catholique sans qualification et de baser ses prétentions sur l'ancienne église anglicane qui date de beaucoup avant saint Augustin. Ce parti a acquis une influence énorme et les Puritains de la vieille école se trouvent à peu près désertés. Il y aura bientôt les non-conformistes d'une part et les Anglo-catholiques de l'autre, et avant peu, ces derniers accepteront la Papauté et la réunion de l'Angleterre à Rome sera un fait accompli. Ce parti est déjà très fort. L'archevêque de Cantorbéry est à sa tête et il

1. Mme Allotte de la Fuye. *Le Maître de la Mort*, Paris, Bloud, pièce traduite récemment en anglais par L. N. Parker.

comprend beaucoup d'évêques et de comités ecclésiastiques. Ils font une très vive propagande et un de leurs moyens est cette nouvelle société d'amateurs pour la représentation de pièces à tendances catholiques.

Le « *Maître* » a été joué dans un théâtre, un vrai théâtre, par de très bons amateurs. Nul nom ne paraît sur le programme. On a joué avec recueillement... la salle était comble. Pas d'applaudissements. Un prêtre est monté sur la scène avant le commencement et a fait une allocution (tout le monde debout) a prononcé une courte prière. J'ai été très impressionné... Le public a écouté avec une profonde attention. personne n'a bougé... un prêtre est venu me demander mon opinion et je lui ai dit que j'étais plus que content... Ces représentations (le drame avait été déjà joué à Plymouth) ont créé une tradition et vous n'avez rien à craindre au sujet de la façon dont votre pièce sera jouée dorénavant... »

En vérité, un drame biblique, écrit par un auteur catholique, joué par des anglicans à Londres, et religieusement écouté par des anglicans, en attendant qu'il soit joué par des Yankees et écouté par des Yankees, car l'événement se prépare, n'est-ce pas un fait de bon augure pour la prochaine réunion de l'église anglicane à l'Eglise romaine?

A la Faculté de Théologie de Strasbourg

En vue de l'attribution du prix annuel de 1.000 francs, la Faculté de théologie catholique de Strasbourg propose, pour l'année 1925, le sujet suivant: *L'attitude de Saint Bernard à l'égard de la dialectique*. Les manuscrits, dactylographiés ou du moins écrits très lisiblement, devront être adressés au Doyen de la Faculté avant le 1er avril 1925. Ces travaux ne doivent pas être signés, mais porter une devise, et être accompagnés d'une enveloppe fermée, sur laquelle la devise est inscrite, et contenant le nom et l'adresse de l'auteur. L'enveloppe seule portant la devise du meilleur travail est décachetée après le classement, pour qu'on avertisse le lauréat. Les autres sont détruites sans être ouvertes. Les résultats du concours sont publiés à la fin de mai.

Le catholicisme à Ceylan

En 1820, le nombre des catholiques atteignait à peine 130.000. Pendant trente ans, ce total n'augmenta que

légèrement. En 1850, on en comptait 140.000 et il y avait alors 30 églises ou chapelles et 10 écoles ayant à peine 2.000 élèves. Les missionnaires dans toute l'île étaient environ 35. Or, en 1922, les catholiques de Ceylan sont près de 400.000; il y a environ 260 missionnaires, 770 églises ou chapelles, et 731 écoles avec plus de 67.000 élèves. Nous empruntons ces chiffres aux *Nouvelles Religieuses*, 1er mai 1924, p. 215.

Les missions des Pères Blancs

Voici d'après le *Bulletin des Missions d'Afrique des Pères Blancs* la statistique de leurs missions pour 1923. En fin d'année 1923, les Pères Blancs, en plus de leurs missions de l'Afrique du Nord (Kabylie et Ghardaïa) et du Séminaire Sainte-Anne à Jérusalem, ont la charge de 12 vicariats apostoliques. Ils ont 542 missionnaires en activité, aidés par 34 prêtres indigènes, 312 religieuses européennes et 257 sœurs indigènes. Leurs 147 stations comptent 3.465 catéchistes pour 380.464 néophytes et 146.214 catéchumènes.

Au cours du dernier exercice (juin 1922 à juin 1923), les Pères Blancs ont baptisé 12.831 adultes, 16.739 enfants de néophytes, 15.858 enfants en danger de mort; 5.919.814 communions ont été distribuées, dont 2.109.176 dans le seul Vicariat de l'Ouganda; les 2.934 écoles de Mission ont instruit 69.329 garçons et 49.124 filles; 1.630.745 malades ont été soignés dans les hôpitaux et les dispensaires.

II. — Apologétique au jour le jour

Les écoles catholiques en Nouvelle-Zélande

Les catholiques français ne sont pas les seuls à souffrir de l'injustice dans la question scolaire. Il en est de même des catholiques de la Nouvelle-Zélande. Ceux-ci paient comme nous des impôts qui servent à l'entretien des écoles sans Dieu ou même des écoles protestantes.

Le *New Zealand Tablet* du 10 janvier 1924 s'élève avec force contre cette injustice commise par « les voleurs politiques de la Nouvelle-Zélande ». L'auteur de l'article écrit: « En bâtissant nos propres écoles et en payant pour notre propre système d'éducation, nous

épargnons au Gouvernement chaque année le quart d'un million de livres sterling : pour 1922, exactement 222.783 livres. La dépense pour l'éducation est par tête en Nouvelle-Zélande d'une livre 16 s. 8 d., si nous ne considérons que l'éducation primaire, et de deux livres 9 s. 9 d., si nous envisageons toutes les branches de l'éducation. En prenant pour base le chiffre de 164.133 catholiques, selon le recensement de 1921, nous sommes dépossédés de 300.910 livres pour l'entretien des écoles primaires laïques (ou protestantes) et de 408.281 livres pour l'enseignement laïque (ou protestant) dans toutes ses branches. Et si nous examinons également ce que nous épargnons au Gouvernement avec nos écoles supérieures et nos collèges, nous constatons que directement ou indirectement nous fournissons au système sectaire, sans Dieu et protestant, l'appui de trois quarts de million de livres, chaque année. Nous faisons ainsi, parce que nous sommes une minorité et parce que nous y sommes forcés par un Gouvernement qui nous offre en retour une considération que nous ne pouvons accepter, il le sait bien. En réalité, les écoles pour lesquelles nous payons l'impôt sont telles que nous en sommes exclus aussi effectivement que si nos enfants en étaient chassés par la force. En toute vérité, notre Gouvernement exécute une persécution systématique de notre peuple et il est coupable de vol pour les sommes que nous avons déjà citées. De tout l'empire britannique, c'est seulement dans l'Orange Ulster fanatique et ignorant que l'on trouve aujourd'hui une pareille injustice. L'Angleterre, l'Ecosse et l'Etat libre de l'Irlande sont exempts de cette vile et mesquine persécution. Des hommes d'Etat éclairés ne le favoriseraient jamais et un peuple éclairé ne le tolérerait jamais. Mais ici, malgré le fait que les écoles sans Dieu produisent manifestement l'anarchie, le crime et la corruption, nos fonctionnaires bien salariés maintiennent le vol et continuent à ruiner le pays... Ils sont eux-mêmes le fruit des écoles qui élèvent les enfants d'après la vieille maxime païenne *post nummos virtus*, l'argent passe avant la vertu...

Nos motifs pour refuser d'accepter le système laïque (secular) sont connus de tous. Ils sont résumés en un mot, si nous disons que nous refusons qu'on apprenne à nos enfants à n'être pas chrétiens car les écoles qui bannissent la religion six jours de la semaine sont des

écoles qui apprennent aux enfants à regarder le christianisme comme une chose moins importante que gagner de l'argent. Que nous ayons raison, c'est prouvé par le fait que l'Angleterre et la France reconnaissent la justice de notre position. C'est aussi prouvé par le sentiment réfléchi des éducateurs et des hommes d'Etat en Amérique, en France, en Italie, pour ne pas dire en Allemagne. C'est prouvé également par le fait qu'ici, en Nouvelle-Zélande, des magistrats non catholiques, effrayés par la corruption de la jeunesse, déclarent que le seul espoir de sauver le pays est d'établir des écoles semblables aux écoles catholiques. »

Les écoles aux Etats-Unis

« D'après la conception originale des Washington, des Hamilton, des Adams et des Franklin, l'éducation ne concernait pas le gouvernement fédéral. Elle regardait ou les Etats ou les municipalités ou l'individu. Depuis ce temps et malgré le développement du gouvernement central aux Etats-Unis, l'éducation n'est jamais tombée sous la coupe du président et du Congrès. Il existe à Washington un commissariat de l'éducation, mais cet organe s'occupe seulement de réunir des renseignements sur l'éducation, composer des statistiques et jouer un rôle consultatif. Il n'a aucun moyen d'imposer ses vues aux différents Etats, aux Universités et aux Eglises. L'éducation est donc libre en Amérique. Il existe à vrai dire dans certaines portions de la population, une tendance à réclamer l'organisation fédérale et centralisée de l'éducation, mais jusqu'ici, elle n'a pu entraîner avec elle les masses de la nation et des électeurs, qui jugent la situation actuelle satisfaisante. Les Etats ont des lois imposant l'instruction aux enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans et certains d'entre eux ont commencé à organiser les écoles (dans l'Ouest surtout). Voici la proportion selon laquelle se répartissent les dépenses nécessaires pour les écoles primaires aux Etats-Unis. Les Etats contribuent pour 17 %, les comtés (arrondissements) fournissent 21 % et les communes 62 %. Chaque commune crée, entretient et soutient son école comme elle fait pour ses églises, ses œuvres charitables et ses clubs. Toute cette petite vie locale est libre, spontanée et directement régie par ceux qui y participent. Un assez grand nombre d'enfants vont dans les écoles privées ou les

institutions religieuses : en 1920, sur 18 millions d'écoliers et d'écolières, 2 millions fréquentaient ces écoles privées ». Extrait du *Correspondant*, 10 mars 1924.

Propos littéraires

Au pays de Maria Chapdelaine

Demain publie un journal de voyage rédigé par Louis Hemon lors de son passage au Canada : tous ceux qui ont lu *Maria Chapdelaine* (et je veux dire tout le monde) goûteront les notes simples et pénétrantes du jeune émigrant. Sa carrière fut brève et sa fin tragique : et puis l'auteur en lui semblait au service de l'homme d'action et l'âpre vent des forêts lointaines qui là-bas stimule les énergies neuves, venait rafraîchir des sensibilités moins fraîches et des tempéraments plus anémiés.

Il n'est pas indifférent de noter que la civilisation française lui ménagea une transition entre la patrie et le Far-West. Ce lieu de passage fut Québec. Malgré les immigrants, malgré la domination d'une autre nation, Québec reste une ville de civilisation française : « Elle sait que rien au monde ne pourra bouleverser le jardin à la française qu'elle a créé pieusement sur le sol fruste de l'Amérique et que toutes les convulsions du continent nouveau ne sauraient troubler la paix profonde et douce que les Français d'autrefois, ses fondateurs, ont dû emporter du pays de France comme un secret dérobé. »

Ne diagnostiquez pas un irrémédiable cas de chauvinisme irrédentiste. Hémon sait voir : « il y a eu sans doute une évolution logique, différente de l'évolution qui a pris place dans le même temps sur le sol français, et peut-être même pas parallèle, mais ce n'a été qu'une évolution, et les traces d'assimilation, d'empreinte laissée par une autre race sont bien difficiles à trouver. »

Mais plus encore que l'accent normand des voix paysannes, l'affirmation instante et répétée des cloches émeut Louis Hémon : « En les écoutant avec honnêteté, on n'y perçoit le plus souvent qu'une répétition têtue, une leçon ressassée sans fin avec solennité, une affirmation persistante et qu'il ne faut pas discuter... Leur voix témoigne que Québec n'a rien appris et n'a rien oublié,

qu'elle a conservé miraculeusement intacte la piété ponctuelle d'autrefois. » Merveilleuse perpétuité en cette terre neuve : « Elle a l'âge des rites anciens qu'elle a apportés avec elle sur un sol nouveau. »

Mais aussi quels hommes que ces premiers gouverneurs et ces premiers missionnaires français. Georges Goyau, en exhumant leur souvenir de pesants bouquins jamais feuilletés, ajoute un beau chapitre à son histoire religieuse de France (*Revue des Deux-Mondes*, 1er et 15-mars-15 avril). Vous vous rappelez ce qu'ici même il écrivait : « La psychologie fût-elle bannie de l'histoire — et ce serait un grand malheur — l'histoire religieuse tout au moins devrait continuer de lui faire une place. » Si pittoresques que soient certains traits, et d'un pittoresque parfois réaliste, si précise que soit l'évocation historique, cette histoire reste une œuvre de psychologie religieuse. Chrétiens, nous nous y édifions ; Français, curieux de notre vénérable histoire nous y retrouvons la vraie figure du grand siècle commençant ; le faste de Louis XIV, le naturalisme de Molière l'ont masqué : pourtant l'époque génératrice d'une telle « époque mystique » est avant tout et surtout une épopée surnaturelle : « Sous ce noble règne de Louis XIII, la prière française aspirait et aimait à s'insérer dans la vie nationale... sans aucun pharisaïsme, sans affectation d'étalage, elle se considérait et elle agissait comme une des formes de l'énergie française, comme cette énergie même s'exerçant vers Dieu et lui faisant violence. »

Et la prière suscite des hommes dans toutes les classes de la société : véritable communion des saints ! Les saints du Canada font appel aux chaumières, aux cours et aux cloîtres : et voici que leur répondent des paysans du Perche, de la Normandie qui apportent leur vigueur... et des provisions ; des diplomates comme Sillery qui, devenu prêtre sur le tard, envoie vingt ouvriers et de l'argent pour fonder les Trois-Rivières ; de grandes dames comme Mme de Combalet, nièce du Cardinal qui, elle-même, catéchise un jeune Iroquois.

Mais la plus belle réponse à ces cris d'appel fut sans doute celle de la veuve Martin qui, à Tours, surveillait les charretiers, les crocheteurs et les chevaux (« une cavalerie de soixante chevaux »!!) dans une importante maison de commerce : « Des évasions constantes vers des réalités transcendantes qui lui paraissaient lumineuses et

vers un avenir terrestre qui demeurait encore nuageux n'empêchaient pas qu'elle fût dans l'écurie qui lui servait de magazin, la plus avisée comptable et contremaîtresse. » La veuve Martin devint Sœur Marie de l'Incarnation: la Providence (et aussi le P. Poncet) lui fit rencontrer Mme de Peltrie qui pour échapper aux sollicitations de sa famille s'était avisée d'un stratagème romanesque. M. de Bernières, le mystique Normand, l'auteur du « Chrétien intérieur », consentit à passer pour le nouvel époux de Mme de Peltrie: « Et la besogne d'époux que devait assumer M. de Bernières ne consistait à rien de plus, mais aussi à rien de moins qu'à la faire émigrer au Canada. en rusant victorieusement avec une famille qui surveillait de fort près les destinées de la jeune femme et celle de ses capitaux. » L'épopée mystique rejoint ici le roman d'aventures! Le 1er août 1639, Marie de l'Incarnation et Mme de Peltrie arrivaient à Québec au son des cloches et du canon: depuis lors, le chant des cloches n'a cessé d'y retentir, et souvent le canon y mêla ses grondements.

Mais le canon n'eut jamais raison du doux parler français. Emouvante histoire que cette survivance de notre langue en terre canadienne. Aux temps héroïques, le français se pare d'œuvres originales et bienfaisantes. Je veux parler des chroniques rédigées par les missionnaires, que les historiens américains considèrent comme leurs plus lointaines archives. L'histoire littéraire elle-même les revendique et G. Goyau se doit de publier, en quelque collection de chefs-d'œuvre méconnus, les dix Relations que le P. Paul le Jeune écrivit de 1632 à 1641: « Devant nous se déroule une façon d'épopée dont le principal héros est le narrateur... et cette chronique d'un peuple naissant laisse l'impression d'un éloquent hommage à la vertu de l'élément spirituel et moral comme facteur d'histoire. » A en juger par les extraits cités, M. Sellière lui-même ne pourrait reprocher à ces relations le fade optimisme dont il fait grief aux *Lettres édifiantes:* tout y respire une énergie sereine et de belle humeur.

Les soixante mille colons français établis sur les bords du Saint-Laurent devinrent sujets britanniques en 1763: M. René Gautheron (55e *fascicule de l'Hist. litt., Larousse*) nous dit leur résistance pour leurs usages et leur langue.

Un huguenot, P. du Calvet, lance en 1784 son « Appel à la justice des Etats » et cette violente philippique méditée pendant une longue captivité de trente-deux mois dote l'éloquence canadienne de son premier chef-d'œuvre : M. de Lotbissière double le coup en décembre 1792, quand, devant le Parlement canadien, tenant alors ses premières séances, il prononce une habile défense de la langue française. Désormais les documents parlementaires seront rédigés en double exemplaire, dont l'un français ! « La cause du français fut sauvée ce jour-là ! »

Il est curieux enfin de voir (loc. cit.) la part que les historiens canadiens font à la France dans le développement de leur pays : Gomau, démocrate et libéral, ne représente que l'ascension du peuple canadien vers la liberté ; l'abbé Ferland voit dans sa patrie « une colonie catholique fondée par la France et qui fut sauvée par l'organisation religieuse quand la France eut disparu » ; Chapais considère les traités de rétrocession à l'Angleterre comme un « décret providentiel » qui, pour épargner aux Canadiens la Révolution, les confiait à l'Angleterre.

Nous n'avons pas à prendre parti : réconfortons-nous en lisant encore le témoignage de Hémon sur cette terre de tradition et de jeunesse. « Ces ruelles (de Québec) apportent une sorte d'obstination à montrer une fois pour toutes, et par cent signes évidents, de quel pays venaient les hommes qui les ont créées, qui ont depuis lors poursuivi leur tâche, et qui n'ont guère changé. »

B. Amoudru.

Petite correspondance

Q. — *Où pourrais-je me procurer les rapports de Maurice Barrès sur les projets d'autorisation des différentes Congrégations missionnaires ?*

R. — La *Revue hebdomadaire* a publié ces cinq rapports : sur les Frères des Ecoles chrétiennes les 5 et 12 mai 1923 ; sur les Pères Blancs d'Afrique, le 11 août 1923 ; sur la Société des Missions Africaines de Lyon, le 22 septembre 1903 ; enfin sur la Congrégation des Franciscains français pour les missions à l'étranger, les 29 mars et 5 avril 1924. Chaque numéro sions à l'étranger, les 29 mars et 5 avril 1924 ; sur la Société des Missionnaires du Levant, le 31 mai 1924. Chaque numéro de la Revue ; 1 fr. 50 (en 1923), 2 fr. (en 1924) ; ces rapports

paraîtront prochainement en volume à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris (6e).

F. C.

Q. — *Dans quelles conditions peut-on admettre dans les églises les bannières ou drapeaux des sociétés, et les insignes de leurs membres? Dans quelles conditions peut-on accepter de les bénir?*

R. — Il existe à ce sujet une instruction de la Congrégation des Rites en date du 15 décembre 1922. La Congrégation, le 26 mars dernier, en a décidé la publication, et elle a paru dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 1er avril 1924, p. 471. D'après cette instruction, pour que ces insignes ou bannières puissent être admis dans les églises il faut: 1° que la Société dont il s'agit ne soit pas manifestement contraire à la religion catholique; 2° que ses statuts n'aient pas été réprouvés; 3° que lesdits insignes ou bannières ne représentent aucun emblème qui soit de lui-même défendu et réprouvé. Si ces conditions sont réalisées, lesdits insignes et bannières pourront être admis dans les églises, et même bénits lorsqu'on le demandera, pourvu que cette demande soit faite « in favorem et obsequium religionis catholicae, et pacifice ». Pour cette bénédiction, on se servira de la formule du Rituel Romain (dans l'Appendice).

Avant cette instruction, en dehors du drapeau *national* qui bénéficiait d'une tolérance spéciale (S. Pén., 4 septembre 1887; S. Off., 22 mars 1911), on ne devait pas admettre *dans les églises* (1), à l'occasion de funérailles ou de cérémonies auxquelles prenaient part certaines sociétés de laïques, des bannières qui n'avaient pas été bénites. Et l'on ne pouvait bénir que les bannières des sociétés dont les statuts avaient été approuvés par l'autorité ecclésiastique, et qui dépendaient d'elle en quelque manière; il fallait de plus, non seulement qu'elles ne portent aucun emblème réprouvé par l'Eglise, mais qu'elles soient ornées de quelque signe religieux (S. Cong. Rit., 14 juillet et 3 septembre 1887). Voir Bargilliat, *Droits et devoirs des curés et des vicaires paroissiaux*, p. 349. Vous voyez que l'instruction nouvelle élargit beaucoup les instructions antérieures de la Congrégation des Rites.

F. C.

Q. — *Les récits historiques en apparence seulement d'après l'Encyclique « Spiritus Paraclitus ». On lit dans cette Encyclique (Acta*, 1920, p. 397) : « *Si saint Jérôme vivait encore, il percerait des traits acérés de sa parole ceux qui, négligeant le sentiment et le jugement de l'Eglise, ont recours trop facile-*

1. Pour les cortèges funèbres, voir canon 1233, § 2. « Nunquam admittantur societates vel insignia religioni catholicae manifeste hostilia ». Le Code ne défend positivement d'admettre *dans les cortèges funèbres* que « les sociétés ou insignes manifestement hostiles à la religion catholique.

ment (dans leur exégèse) à des citations qu'ils appellent implicites ou à des récits historiques seulement en apparence (ad narrationes specie tenus historicas), ou prétendent trouver dans la Bible certains genres littéraires avec lesquels ne peut se concilier la vérité intégrale et parfaite de la parole divine ».

On demande le sens des mots « récits historiques seulement en apparence ». S'agit-il « des opinions populaires » que rapporteraient les auteurs sacrés ou bien des genres littéraires?

R. — 1° Les mots sur lesquels on interroge ne paraissent pas désigner les *opinions populaires* que rapporteraient les auteurs sacrés. Cette dernière question est traitée par le Pape Benoît XV, quelques pages plus haut dans la même Encyclique, en ces termes : « Ils ne s'éloignent pas moins de la doctrine de l'Eglise établie par le témoignage de saint Jérôme et des autres Pères, ceux qui pensent que des parties historiques de l'Ecriture reproduisent non la vérité *absolue* des faits, mais seulement la vérité *relative*, comme ils disent, (la vérité) *conforme à l'opinion populaire* (concordi vulgi opinione). Ils ne rougissent pas de le conclure des paroles mêmes du Pape Léon XIII (Encyclique *Providentissimus*), parce qu'il a dit que les principes établis au sujet des questions naturelles peuvent être appliqués aux sciences historiques. C'est pourquoi, de même que les hagiographes ont, dans les questions scientifiques, parlé selon le langage des apparences, de même, prétendent-ils, ils ont rapporté dans leur ignorance les événements comme ils paraissaient établis par l'opinion commune du peuple ou par les témoignages faux des autres; ils n'ont pas indiqué les sources de leur science et n'ont pas fait leurs les récits des autres. Pourquoi réfuterions-nous longuement une doctrine tout à fait injurieuse pour nos prédécesseurs, fausse et pleine d'erreurs? » La suite de l'Encyclique montre qu'on ne peut assimiler les questions scientifiques et les questions historiques, qu'on a détourné de leur sens les paroles de Léon XIII et qu'on a abusé des textes de saint Jérôme.

Le Pape Benoît XV continue en ces termes : « Il y a encore *d'autres* détracteurs de l'Ecriture Sainte ». Les développements qui suivent ont trait « aux récits historiques seulement en apparence » et visent par conséquent des erreurs autres que celles qui se lisent dans les pages précédentes.

D'ailleurs, la théorie des opinions populaires est réprouvée sans réserve, comme on vient de le voir. Il en est différemment de la théorie des récits historiques seulement en apparence. Lisons attentivement tout le passage : « Il y a d'*autres* détracteurs de l'Ecriture Sainte. Nous voulons dire ceux qui partant de principes exacts certes si on les maintient dans certaines limites, en abusent de telle sorte qu'ils renversent les fondements de la vérité catholique exposée communément par les Pères ». Parmi les exemples cités aussitôt, se trouve le cas

que nous examinons, c'est-à-dire la théorie des récits historiques seulement en apparence.

Il est facile de découvrir quels auteurs catholiques Sa Sainteté Benoit XV avait en vue dans l'Encyclique *Spiritus Paraclitus*, en réfutant la théorie des apparences populaires. Par discrétion, ne parlons pas des vivants. On peut citer parmi les défunts le P. de Hummelauer, dans son *Exegetisches zur Inspirationsfrage*, in-8, Fribourg-en-Brisgau, 1904. L'ouvrage a été analysé en détail dans la *Revue du Clergé français*, sous le titre *L'inerrance de la Bible d'après les principes du P. de Hummelauer*, 15 nov., 15 déc. 1905, 1er avril 1906, t. XLIV, p. 579-599, t. XLV, p. 146-159, t. XLVI, p. 238-251. Sur toute cette question, on lira avec profit l'art. *Inspiration de l'Ecriture*, par E. Mangenot, dans *le Dict. de théologie catholique*, fasc. LVII et LVIII, col. 2240-2260.

2° D'après l'exposé même de l'Encyclique *Spiritus Paraclitus*, la théorie des récits historiques seulement en apparence ne peut être confondue avec celle des genres littéraires; les deux sont énumérées l'une à côté de l'autre (vel ad narrationes specie tenus historicas confugiunt, aut genera quaedam litterarum... contendunt). Il semble cependant que la différence n'est pas notable. Les récits historiques seulement en apparence constituent une espèce dans les genres littéraires. Ceux-ci sont l'histoire proprement dite, les récits en apparence historiques, la parabole, l'ode, le drame, l'épître, l'apocalypse...

3° Que faut-il donc entendre par récits historiques en apparence seulement? La formule est claire par elle-même. En tout cas, si on l'éclaire par les termes de la décision de la Commission biblique du 23 juin 1905 qui emploie les mêmes mots et admet comme l'Encyclique la légitimité du même principe, le récit historique en apparence seulement est un récit « où l'hagiographe n'a pas l'intention de donner une histoire réelle et proprement dite, mais se propose, sous l'apparence et la forme de l'histoire (sub specie et forma historiae) de donner une parabole ou un sens distinct du sens proprement littéral ou de la signification historique des mots ». Il est manifeste par là que ce décret de la Commission biblique a pour objet les récits historiques en apparence seulement et non pas la théorie des opinions populaires.

La formule de l'Encyclique *Spiritus Paraclitus* et de la Commission biblique serait plus lumineuse s'il était possible de l'illustrer par un exemple. Mais si Benoit XV et la Commission ont admis la possibilité de tels récits, aucun document du magistère ecclésiastique n'a autorisé les exégètes à admettre sa réalité dans la Bible dans un cas donné.

Bibliographie

J.-M. Dario, S. J., *Praelectiones Cosmologiae*, in-12 de 462 pages, Paris, Beauchesne, 1923.

Etude critique des diverses questions de cosmologie en fonction des données de la science moderne. L'auteur a multiplié ses aperçus historiques et les citations en français. On trouvera exposées dans ce volume les questions relatives à la valeur de la science, à la constitution des atomes, etc...

J. Grimal, *Le sacerdoce et le sacrifice de N. S. J. C.*, in-12 de 394 p., 3e édition, Paris, Beauchesne, 1923.

L'auteur a emprunté des vues nouvelles aux ouvrages parus depuis 1911. Il a supprimé tout le chapitre traitant de l'origine du sacrifice. Les autres chapitres, spécialement ceux qui traitent du Christ fait prêtre par l'Incarnation, de Marie, vierge prêtre, ont été revus soigneusement. Puisse cet ouvrage réaliser le but de l'auteur « aider beaucoup de prêtres à comprendre et à aimer de plus en plus leur divin sacerdoce ».

A. Bouyssonie, *Batailles d'idées sur les problèmes de Dieu, du Bien, du Vrai*, in-12 de 368 p., Paris, Beauchesne, 1923.

Suite de dialogues courts, vifs, où un prêtre-soldat qui a son franc-parler, tout à tour philosophe et savant, discute avec ses compagnons d'ambulance des sujets les plus divers « Existence de Dieu, l'évolution, le mal, la douleur, les souffrances des animaux, le péché, la vérité, la part du sentiment dans la certitude, Kant, Descartes, la morale évolutionniste, etc., etc... Le livre comprend près de 90 sujets très solidement traités.

P. Léonard de Carvalho e Castro, O. M., *Saint Bonaventure, le Docteur Franciscain*, in-8° de 245 pages, Paris, Beauchesne, 1923.

Etude sur « l'idéal de saint François et l'œuvre de Saint Bonaventure à l'égard de la science ». L'auteur met en parallèle les conceptions de saint François et de saint Bonaventure, reltivement aux études, au travail, à l'objet de la science, selon les Frères Mineurs; et il note avec vigueur le caractère de saint Bonaventure tourné vers la piété et l'action et choisissant toujours parmi les diverses solutions d'un problème, celle qui favorise le plus la piété.

P. M. Lahorgue, S. J., *Le réalisme de Pascal*, — essai de synthèse philosophique, apologétique et mystique, in-8° de 317 pages, Paris, Beauchesne, 1923.

Somme des Opuscules et des Pensées. L'auteur s'est efforcé de grouper les fragments de Pascal autour des principes généraux de sa pensée. Et ce qui caractérise cette pensée, c'est qu'elle poursuit un but concret, une réalité, non une idée. C'est ce réalisme de Pascal que l'auteur s'est efforcé de dégager en philosophie, en apologétique et en mystique.

L.-Cl. Fillion, *L'étude de la Bible*, in-12, de 366 p., Paris, Letouzey et Ané, 1922.

Sous forme de lettres adressées à un jeune prêtre, M. Fillion, mettant à profit sa longue expérience des études scripturaires, a réuni un ensemble de conseils pratiques qui constituent la meilleure des initiations à l'étude de la Bible. Les premières lettres, d'un caractère plus théorique, définissent ce qu'est la Bible, envisagée relativement à Dieu et par rapport à nous, en disant les richesses et les beautés, ainsi que les secours qu'elle offre pour les études théologiques et la prédication. Puis M. Fillion indique de quelle façon il faut conduire l'étude de la Bible à ses divers degrés : première lecture faite par les commençants, puis étude proprement dite telle qu'elle convient à tous les prêtres, enfin étude scientifique à laquelle il consacre de longs développements, précisant les connaissances auxiliaires indispensables, la méthode à suivre, l'esprit dont il faut s'inspirer. Tous ces utiles conseils sont présentés sous une forme vivante et familière, avec une note personnelle qui leur donne un agrément particulier, et surtout avec cette onction, cette piété communicative qui caractérise les travaux bibliques de M. Fillion, dont ce petit livre forme le digne couronnement.

L. V.

Erich Przywara, *S. J.*, *Vom Himmelreich der Seele*. IV^e Bändchen : *Heimat;* V^e Bändchen : *Christus*, in-16, de 96 et 116 p., Fribourg en Brisgau, Herder, 1923.

Ces petits livres, constitués par des sortes d'élévations sur des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament sont d'une note assez personnelle et édités avec beaucoup de goût. L'un de ces fascicules contient le commentaire, en vue de la vie spirituelle, de cinq paraboles évangéliques. Le second définit le rôle du Christ dans la vie surnaturelle en expliquant quelques-uns des titres sous lesquels il se désigne lui-même dans le quatrième évangile (la porte, la lumière, le berger, le cep de vigne, le pain de vie, la résurrection, la voie).

L. V.

P. Croizier, *'Etre socialiste, qu'est-ce que cela veut dire?; être socialiste, où cela mène-t-il?* Deux brochures de la Collec-

tion « Peuple de France », Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris 5e.

En quelques pages incisives et décisives, l'auteur prouve irréfutablement que, de fait, les socialistes, quels qu'ils soient, veulent la destruction de la propriété et de la famille et mènent leur pays à la guerre civile et à la ruine.

Pierre Bliard, *Le Père Loriquet*, La légende et l'histoire, in-12 de 230 p., Paris, Perrin et Cie, 1922, 6 fr. — Cette étude montrera enfin le vrai Loriquet, et fera disparaître toutes les légendes colportées sous son nom par tant d'ennemis des jésuites et de l'Eglise.

G. Dirheimer, *Anne Catherine Emmerich*, in-12 de 240 p., Paris, Téqui, 1923, 5 fr. — Cette étude conclut à l'authenticité des visions de la stigmatisée de Dülmen, et à la sincérité de Clément Brentano, son secrétaire. Son auteur est professeur au lycée Hoche, à Versailles.

Breviarium natalitium, in-12 de 410 p., Turin, Marietti, 1923, 10 lires. — Office complet du Bréviaire romain depuis le 25 décembre jusqu'au 13 janvier « pro majori recitantium commoditate digestum ».

Missel des dimanches, en latin et en français, *avec notices et commentaires*, contenant les Messes et Vêpres des Dimanches et Fêtes solennelles, suivi du Rituel des fidèles, dévotions et prières usuelles, in-16 de xxv-890 p., Paris, Desclée et Cie, 1923, prix suivant reliure depuis 7 fr. 50 (toile noire, tranche rouge).

Jacques Moriau, *L'aide du catéchiste*, in-32 de 120 p., Tourcoing, Duvivier, 1922. — Brèves méditations et exhortations d'après une « Journée du Chrétien » du xviie siècle. Malgré ses emprunts, l'œuvre est bien personnelle. Elle sera, suivant le vœu du chanoine Dutoit dans la préface, « auprès des enfants de France dont elle parle si bien la langue, la messagère de l'Amour divin ».

A. Comte, *Pensées et préceptes recueillis et commentés par* Georges Deherme, in-12, xiv-267 p., Paris, Bernard Grasset, 1924. Ces pensées et préceptes sont groupés sous les chefs suivants : philosophie, sociologie, politique, morale et religion.

Henry Perroy, *Les deux nuées*, Elévations, in-16 de 88 p., Lyon, Lyon, Vitte, 1924, 3 fr.

G. Papini, *Antologia della Poesia religiosa in Italia*, in-16 de xxiv-400 p., Milan, Vita e Pensiero, 1924, 15 lires.

A. Gemelli, *Nuovi Orizzonti della Psicologia sperimentale*, 2e éd., in-16 de xiv-387 p., Milan, Vita e Pensiero, 1924, 18 lires.

A. Gemelli, *Non moechaberis*, 6e éd., in-12 de xx-312 p., Milan, Vita e Pensiero, 1924, 12 lires.

A. Zacchi, *Il miracolo*, in-12 de 652 p., Milan, Vita e Pensiero, 1924, 20 lires.

F. Olgiati, *Primi lincamenti di Pedagogia cristiana*, in-16 de 190 p., Milan, Vita e Pensiero, 1924, 7 lires.

F. Olgiati, *I nostri giovani e la purezza*, in-16 de 96 p., Milan, Vita e Pensiero, 1924, 2 lires 50.

A. Marrucchi, *Gratry*, in-16 de 384 p., Milan, Vita e Pensiero, 1924, 10 lires.

René Hedde, O. P., *Marie Immaculée, rempart de la foi chrétienne*, in-12 de 157 p., Paris, Gabalda, 1924, 4 fr.

X...., *La participation des fidèles au Saint Sacrifice*, Leur messe mystique, in-12 de 120 p., Paris, Librairie de la « Croisade », 11, rue Dupin, 1924, 3 fr.

Marc Dubruel, S. J., *Saint Thomas d'Aquin, apologiste de l'état religieux*, in-8° de 16 p., Toulouse, Privat, 1924, 0 fr. 50.

Livres déposés aux Bureaux de la Revue

L. Fanfani, *Le droit des religieuses* selon le Code de droit canonique, trad. franç. par le P. Louis Misserey, in-8° de xx-312 p., Turin, Marietti, 1924, 14 fr.

G. Cocchi, *Commentarium in Codicem juris canonici ad usum scholarum*, lib. III (part. IV, V et VI), in-8° de 444 p., Turin, Marietti, 1924, 13 lire 50.

E. Vandeur, *La Sainte Messe* (notes sur sa liturgie), 7e éd. entièrement refondue, in-12 de 330 p., Paris, Gabalda, 1924, 6 fr. 50.

P. Chanson, *Le Centurion* (pièce en deux actes, in-16 de 40 p.), Paris, Bonne Presse, 0 fr. 80.

Mgr Debout, *Sainte Jeanne d'Arc*, in-16 de 48 p., Paris, Bonne Presse, 0 fr. 40.

Office des funérailles (Messe, vêpres, absoute), Paris, Bonne Presse. 0 fr. 50.

Famille, Travail, Epargne (publ. de l'A.E.E.S.), in-8° de 54 p., Paris, Editions Spes, 1924, 3 fr.

E. Baumann, *L'anneau d'or des grands mystiques*, in-12 de 330 p., Paris, Grasset, 1924, 7 fr. 50.

Sœur M.-J. de S. Joseph, *Dix jours avec le Sacré-Cœur; Une semaine aux pieds du Sacré-Cœur; Semaine du Sacré-Cœur; Dix jours en l'honneur de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Turin, Marietti, 1924. Chaque brochure, 0 fr. 75.

Abbé Ch. Quenet, *L'Unité de l'Eglise*. Les églises séparées d'Orient et la Réunion des Eglises, in-12 de 174 p., Paris, de Gigord, 1924, 4 francs.

Albert Bessières, *L'Union catholique*, in-12 de 254 p., Paris, de Gigord, 1924, 4 fr.

Un Prêtre du diocèse de Lille. — *Jeûne et abstinence*, notions pratiques, in-12 de 28 p.; Lille, Giard, 1920, franco 1 fr. 15.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. Gle D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

REVUE APOLOGÉTIQUE

Imitation ou Plagiat ?

EMPRUNTS LITTÉRAIRES DES PÈRES DE L'ÉGLISE

(*Suite* [1]).

II

Lectures méditées de saint Ambroise.

1. Saint Ambroise et les auteurs grecs.

Porté par un coup de providence aussi brusque qu'imprévu sur un des principaux sièges épiscopaux de l'Occident, passé en huit jours du catéchuménat au sacerdoce suprême, devenu tout à coup, au sortir du prétoire, docteur et pasteur d'âmes, le métropolitain de Milan sentit le besoin de parfaire ou plutôt de commencer son éducation théologique. « Il nous faut à la fois enseigner et apprendre, disait-il avec candeur, puisque nous n'avons pas eu le loisir d'apprendre avant que d'enseigner. » [2] Dès lors, il fit converger toutes ses études vers les devoirs de son ministère ; dans ses lectures et ses travaux littéraires, il n'eut plus guère en vue que l'instruction immédiate de son peuple, car presque tout ce qu'il a laissé par écrit, sous forme de traités ou de commentaires, avait d'abord été prêché aux fidèles. Au lieu d'énumérer les ouvrages composés d'homélies, on aurait plus tôt fait de signaler ceux qui ont une autre origine : deux ou trois traités dogmatiques et la collection des lettres. Encore certaines lettres ont-elles l'air d'avoir été tirées d'anciennes homélies, dont l'auteur n'aurait gardé que la substance [3].

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er juin 1914, p. 257 sqq.
2. *De officiis ministrorum*, I, 1, 4.
3. Voici les exceptions : *a*) Les cinq livres *De fide*, envoyés à l'empereur Gratien, les deux premiers en 378, les trois autres en 379 ou 380. — *b*) Les trois livres *De Spiritu sancto*, composés en

Bref, saint Ambroise n'a guère fait que des homélies ; et ces homélies il ne les improvisait pas ; on peut dire sans exagération que toutes ses heures libres de la semaine étaient consacrées à préparer l'homélie du dimanche.

Un curieux passage des *Confessions* de saint Augustin nous fait assister à ce labeur de préparation féconde : « Quand Ambroise lisait, ses yeux allaient et venaient le long des pages, dont son esprit scrutait le sens, mais sa voix était muette et sa langue immobile. Souvent en notre présence — car tout le monde entrait chez lui librement et il n'était pas d'usage de se faire annoncer — nous le vîmes lire ainsi, jamais d'une autre manière. Après être restés longtemps assis en silence — qui eût osé troubler ce recueillement ? — nous nous retirions enfin, persuadés que, dans les courts loisirs que lui laissait le tracas des affaires, il ne voulait point être distrait. Nous soupçonnions qu'il lisait tout bas de peur que, s'il venait à tomber sur un passage difficile, il ne se vît contraint de l'expliquer à son auditoire attentif, et que la nécessité de résoudre les objections n'abrégeât d'autant sa lecture. Peut-être aussi voulait-il ménager sa voix, aisément sujette à s'enrouer. Mais, quel que fût le motif, chez un tel homme il ne pouvait être que louable[1]. »

L'étonnement du jeune rhéteur africain nous étonne aujourd'hui, tant les mœurs de cette époque diffèrent des nôtres. Saint Ambroise avait d'autres raisons de lire à voix basse que le souci de ménager son organe et la crainte d'éveiller la curiosité indiscrète des assistants. C'est qu'il ne lisait point en styliste ou en orateur, pour graver plus profondément en sa mémoire le tour élégant de la phrase, l'harmonie, le nombre et le mouvement du discours : sa formation littéraire et oratoire

381 pour le même empereur Gratien. — *c*) Les deux livres *De paenitentia* contre les novatiens, composés vers 384-5. — *d*) Le troisième livre de l'*Explication de saint Luc*, qui n'est qu'une adaptation de la dissertation d'Eusèbe sur les différences entre les généalogies de Jésus. — *e*) L'*Explication du psaume* 43 restée inachevée et que l'auteur dictait sur son lit de mort (Paulin, *Vita Ambros.* 42).

1. *Confess.*, VI, 3 (édit. Knöll), Vienne 1896, p. 116-117.

était depuis longtemps achevée et, bien loin d'avoir besoin des leçons d'autrui, il pouvait lui-même servir de modèle ; il lisait en philosophe et en théologien, indifférent aux mots et aux tournures, uniquement préoccupé d'enrichir ses connaissances et de pénétrer plus avant dans la pensée des maîtres. Ce que saint Augustin prenait pour une lecture silencieuse était en réalité une méditation absorbante, où l'esprit, replié sur lui-même, s'efforçait de transformer en sa propre substance une conception étrangère. Avec ce système, il fallait renoncer aux auteurs médiocres, incapables de nourrir et de stimuler la pensée, pour ne s'attacher qu'aux plus excellents. L'évêque de Milan n'y manqua point et l'on ne saurait l'accuser d'avoir mal choisi.

Saint Basile avait composé sur les six jours de la création une série d'homélies qui passait pour son plus bel ouvrage : aussi ne faut-il pas s'étonner que saint Ambroise, voulant traiter le même sujet, l'ait pris pour modèle. Une parole de saint Jérôme laisserait entendre que l'évêque de Milan était presque également redevable à Origène et à saint Hippolyte[1]. Toutefois, la part de saint Basile est telle que la contribution des deux autres, impossible à contrôler maintenant puisque leur commentaire a péri, ne saurait être aussi considérable.

L'Hexaméron de saint Ambroise,comme celui de saint Basile, comprend neuf homélies prononcées durant les six jours de la Semaine Sainte. Ce fait n'a pas grande importance, car il s'explique par les neuf sections du texte biblique. Il est des ressemblances beaucoup plus profondes, qui portent non seulement sur les idées isolées, mais sur leur ordre et leur enchaînement. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'Ambroise a pris dans son modèle tout ce qui convenait à son auditoire et à son propre tour d'esprit. Une pensée, qu'on s'étonne de lui voir négliger, reparaît souvent à peu de distance, comme

1. *Epist.* LXXXIV, 7 (P. L., XXII, 749) : « Nuper Ambrosius sic Hexaemeron illius [Origenis] compilavit, ut magis Hippolyti sententias Basiliique sequeretur. »

pour réparer un oubli ou satisfaire un remords. La dépendance est surtout étroite dans les parties scientifiques et philosophiques, où cependant le docteur milanais abrège d'ordinaire, parce que le génie latin a moins de goût pour la spéculation. Dans les applications morales, Ambroise n'a plus besoin de guide et reprend toute sa liberté.

Il est encore plus lui-même dans les passages descriptifs. Il enrichit son sujet, moins par les traits empruntés à Pline, que par son commerce direct avec la nature elle-même, qu'il a contemplée avec amour et sait peindre avec charme. Ici, les expressions poétiques se pressent sur ses lèvres et son ton s'élève jusqu'au lyrisme. Quand il décrit la cité laborieuse et policée des abeilles, Virgile lui revient sans cesse à la mémoire et il n'y a pas, dans ces trois pages, moins de vingt allusions distinctes au quatrième chant des *Géorgiques*. La comparaison est fort intéressante. Il n'est presque pas d'expression heureuse, pouvant passer dans la prose fleurie, que saint Ambroise ne se soit appropriée. Parfois même il retient l'image poétique en se bornant à rompre la mesure de l'hexamètre. Il dira, par exemple, *animasque ponunt in vulnere*, au lieu de *animasque in vulnere ponunt*. Rien du reste ne trahit le copiste servile. On songe plutôt à Fénelon se ressouvenant librement d'Homère.

L'Hexaméron n'est pas le seul ouvrage où saint Ambroise prenne pour modèle le grand évêque de Césarée[1]. Cependant, c'est du côté d'Alexandrie qu'il se tourne de préférence. Il ne paraît pas avoir connu l'auteur des *Stromates ;* ou, s'il l'a connu, il n'en a rien tiré ; mais Philon, Origène et Didyme l'Aveugle l'inspirèrent souvent. La dépendance à l'égard de Philon est parfois telle qu'on peut s'en servir pour fixer le texte du Platon juif et, par contre-coup, celui du saint docteur lui-même[2]. Presque continue dans le *De Cain et Abel* et dans le *De fuga saeculi*, elle est aussi très apparente dans

1. Les trois opuscules *De Elia et jejunio*, *De Tobia* et *De Naboth* sont tirés aussi, en majeure partie, d'homélies de saint Basile.
2. Voir Cohn, *Philonis Alex. opera quae supersunt*, t. I, Berlin, 1896, p. LXII.

le *De Paradiso* et dans plusieurs lettres. On s'étonnait de la remarquer peu ou point dans les traités d'Ambroise sur les patriarches, rapprochés des traités correspondants de Philon. L'étonnement cessa quand on découvrit la version arménienne des *quaestiones in Genesim et Exodum*, dont Aucher a publié une traduction latine. On s'aperçut alors qu'elles avaient été mises en coupe réglée par l'illustre évêque de Milan. Les étymologies hébraïques, la signification symbolique des nombres, le sens mystique de l'Ecriture, en un mot l'allégorisme, répandu dans ses écrits avec trop d'abondance au gré des lecteurs modernes, provient surtout de cette source.

Il provient aussi d'Origène. Durant tout le quatrième siècle, le monument grandiose élevé par le maître du Didascalée fut une carrière où Grecs et Latins allaient à l'envi chercher des matériaux de construction. Saint Hilaire, au dire de saint Jérôme, en avait extrait la valeur de quarante mille lignes, rien que sur Job et sur les Psaumes ; et sans parler de saint Victorin de Pettau et de saint Eusèbe de Verceil, saint Ambroise — toujours d'après saint Jérôme — en aurait rempli tous ses livres[1]. Qu'il y ait là quelque hyperbole, ceux qui connaissent le goût de saint Jérôme pour cette figure de rhétorique n'en seront pas surpris ; au demeurant, l'assertion repose sur un grand fond de vérité. Inutile d'entrer dans les détails, puisqu'ils ne nous révéleraient aucun fait nouveau sur la question présente.

Ce que nous disons des homélies peut s'appliquer aux traités dogmatiques, au *De fide* et au *De Spiritu sancto* composés entre 378 et 382, sur les instances du pieux empereur Gratien.

On sait avec quelle sévérité saint Jérôme appréciait ce dernier ouvrage[2]. Le rude solitaire de Bethléem, qui

1. *Adversus Rufin*, I, 2 (P. L. XXIII, 399) : « Habuit in promptu Hilarium confessorem, qui quadraginta ferme millia versuum Origenis in Job et Psalmos transtulit ; habuit Ambrosium cujus pene omnes libri hujus sermonibus pleni sunt et martyrem Victorinum. » Cf. *Epist.* CXII *ad Augustin.* 20.

2. Préface à la traduction du traité de Didyme sur l'Esprit Saint (P. L. XXIII, 104). Sur l'appréciation de S. Jérôme cf. P. Asslaber, *Die persönlichen Beziehungen der drei grossen Kirchenlehrer Ambrosius, Hieronymus und Augustinus*, Vienne, 1909, p. 81.

professa toujours pour la personne du métropolitain de Milan une admiration mêlée de respect, était loin d'avoir pour l'écrivain le même enthousiasme : la notice froide et mesurée qu'il lui consacre en 392, dans son *Catalogue* des hommes illustres, en témoigne assez. Il aurait dû cependant remarquer qu'Ambroise ne prétendait nullement faire œuvre originale ; que pour atteindre un but essentiellement pratique, celui de confirmer dans la foi l'auguste correspondant qui avait invoqué ses lumières, il s'était entouré de tous les secours et avait compulsé, outre Didyme l'Aveugle, saint Cyrille de Jérusalem, saint Athanase, saint Epiphane, saint Basile le Grand et saint Grégoire de Nazianze[1]. A cette liste manque, comme on le voit, le nom de saint Hilaire[2].

2. Saint Ambroise et les auteurs latins.

Pourquoi saint Ambroise, qui met si largement à contribution ses devanciers de langue grecque, néglige-t-il les Latins au point de paraître en ignorer l'existence ? Rien dans ses œuvres ne trahit la connaissance — ni, à plus forte raison, l'imitation — de Minucius Félix, de Tertullien, de saint Cyprien, d'Arnobe, de Lactance, des deux Victorins. La dépendance à l'égard de saint Hilaire et de saint Jérôme est problématique ou peu décisive. Le silence à l'égard des apologistes s'explique par la différence du genre littéraire et celle des sujets traités et il est possible qu'Ambroise goûtât peu le génie âpre et excessif de Tertullien. D'un autre côté, saint Jérôme n'avait pas encore composé ses principaux ouvrages. Mais que dire de saint Cyprien et de saint Hilaire ? Les éditeurs de celui-ci croyaient bien avoir remarqué dans le *De fide* de saint Ambroise des réminiscenses — sans aucune imitation verbale — des douze livres consacrés à la Trinité par le docteur des Gaules. Mais une référence explicite serait préférable à cette

1. Th. Schermann, *Die griechischen Quellen des heil. Ambrosius in libros tres de Spiritu sancto*, Munich, 1902.

2. Le *De Trinitate* de saint Hilaire fut composé durant son exil, entre 356 et 359 ; donc, plus de vingt ans avant les ouvrages dogmatiques de saint Ambroise.

assertion vague, qui échappe à tout contrôle. En réalité les rapports, serrés de près, s'évanouissent, ou se réduisent à ces rencontres fortuites qui existent toujours entre deux auteurs écrivant sur la même matière ; ou bien encore trouvent leur explication naturelle dans la source commune utilisée de part et d'autre.

S'il est permis de hasarder une conjecture, nous dirons que saint Ambroise, étant donnée sa méthode de travail, devait s'interdire l'étude des œuvres latines sous peine d'en reproduire la forme elle-même. Qui méditera à loisir les discours de saint Cyprien, en se laissant bercer par ce magnifique langage, aura bien de la peine à secouer le charme et à donner aux mêmes pensées une expression, une allure et un tour différents. Il serait arrivé à saint Ambroise, en face de ses modèles latins, ce qui lui arrive parfois quand il s'imite lui-même. Ce serait une copie plutôt qu'une imitation. Voyez par exemple comment il a trouvé le moyen de faire passer dans son commentaire de l'*Hexaméron* presque toute l'hymne *Aeterne rerum conditor*[1]. Il se borne à rompre la mesure du vers et à remplacer quelques expressions un peu trop poétiques.

Tout autre était le cas des écrivains profanes. Comme son contemporain Jérôme, comme son disciple Augustin, Ambroise avait reçu à l'école des grammairiens et des rhéteurs cette haute culture littéraire qui consistait surtout à s'assimiler assez complètement les chefs-d'œuvre classiques pour en garder toujours la marque indélébile. Ses principaux modèles avaient été Virgile, Cicéron et Pline l'Ancien. Il les possédait à fond et les plus beaux endroits lui revenaient spontanément à l'esprit. Les allusions et les réminiscences dont ses discours fourmillent ne tranchaient guère sur son style coloré et soutenu. Son auditoire ordinaire n'en était point choqué ; et les lettrés mêlés à l'assistance lui savaient gré de ces citations tacites qu'ils avaient le plaisir de reconnaître au passage.

1. De même l'hymne *Iluminans altissimus* dans le commentaire sur saint Luc (VI, 84-88).

Une fois cependant l'imitation des classiques alla plus loin. Saint Ambroise avait eu souvent l'occasion d'entretenir les jeunes clercs de leurs devoirs d'état. Quand il s'agit de réunir ces instructions et de fondre en un tout ces éléments disparates, il emprunta à Cicéron un moule commode que Cicéron avait pris lui-même à Panétius. Ce moule à trois compartiments — l'honnête, l'utile et le conflit entre l'utile et l'honnête — ne convenait guère à un traité de morale chrétienne, comme Ambroise ne tarda pas à s'en apercevoir. N'importe, le cadre était classique, il y avait donc lieu de s'y tenir; et il était d'ailleurs assez élastique pour se plier aux développements les plus variés.

Certes, les deux morales ne se ressemblent guère. En s'emparant des formules stoïciennes, saint Ambroise les remplit d'un contenu nouveau. Aux quatre vertus cardinales transformées et surnaturalisées, il joint le cortège des vertus spécifiquement chrétiennes: confiance en Dieu, humilité, chasteté, pardon des injures, amour des pauvres et culte de la pauvreté volontaire. Nous voilà bien loin de Rome et d'Athènes; dans l'œuvre d'Ambroise, Cicéron n'aurait rien trouvé de son esprit.

Il y aurait bien reconnu des idées et des divisions, avec quelques définitions à peu près textuelles; mais pas d'imitation servile. Aux vieilles gloires romaines, Ambroise substitue les souvenirs bibliques; et, s'il nomme quelquefois les sages du paganisme, c'est pour mieux faire ressortir par le contraste la supériorité des héros chrétiens. Quand il emprunte à son devancier un trait ou une anecdote — comme la plaisante histoire du chevalier Canius ou le récit de l'anneau magique de Gygès — il a soin de leur donner une forme, moins élégante assurément, mais qui lui appartient. Bref, s'il doit à Cicéron le cadre et l'ossature avec un certain nombre de détails, tout le reste est à lui[1].

1. Voir l'étude très complète de R. Thamin, *Saint Ambroise et la morale chrétienne au IV^e siècle*, Paris, 1895 (*Annales de l'Université de Lyon*, t. VIII), surtout chap. VI : *Les deux traités « des devoirs »*.

3. Mise en volumes des homélies.

Saint Ambroise ne publia pas ses homélies telles qu'il les avait prononcées. Peu d'auteurs exercèrent sur leurs écrits une censure aussi rigoureuse. Quand il avait réuni en volume plusieurs homélies sur un même sujet, il leur faisait souvent subir l'épreuve du temps. Puis il les soumettait à ses amis, en les priant d'en faire une critique sévère : « Scrutez avec soin mes paroles et retournez-les dans tous les sens ; veillez à ce que rien ne sente les flatteries du barreau ou le langage de la tribune, mais que tout respire la sincérité de la foi et la pureté de la doctrine. Notez les mots d'une acception douteuse et d'une valeur impropre, afin que l'adversaire ne puisse s'en autoriser. »[1] Ce n'étaient point là de vaines formules. Ambroise respectait trop le lecteur et poussait trop loin le souci de l'orthodoxie pour ne pas profiter des critiques justes.

Contrairement à l'usage presque universel à cette époque, il dictait rarement. Paulin, son biographe, attribue la pratique insolite d'écrire lui-même à l'esprit de mortification ;[2] mais Ambroise nous apprend que ce motif n'était ni le seul ni peut-être le plus impérieux. Il craignait d'être à charge à son secrétaire, car c'est surtout la nuit qu'il rédigeait ses ouvrages ; et il redoutait aussi de céder à l'ardeur d'improvisation que l'habitude de dicter favorise. Il tenait, disait-il, à ce que son style reflétât la clarté et le calme, comme il sied à la parole d'un vieillard. En écrivant de sa propre main, il n'avait pas à se presser. « Ainsi, ajoutait-il, seul avec ma conscience et sans aucun témoin étranger, je puis examiner à loisir tout ce que j'écris, non seulement avec l'oreille, mais encore avec les yeux ; car la main est moins rapide que la langue. »[3]

Quelquefois, les homélies ne fournissaient à l'ouvrage en projet que la matière brute. C'est le cas pour le travail exégétique le plus étendu de saint Ambroise : l'expli-

1. *Epist.* XLVIII *ad Sabinum* 3 (P. L. XVI, 1152).
2. *Vita* 38 (P. L. XIV, 40) : « Nec operam declinabat scribendi propria manu libros, nisi cum aliqua infirmitate corpus ejus attineretur. »
3. *Epist.* XLVII *ad Sabinum* 1-2 (P. L. XVI, 1150).

cation en dix livres du troisième Evangile. Depuis Baronius, les critiques en fixent la date à des époques assez différentes, sur la foi d'allusions plus ou moins nettes aux événements contemporains. C'est que les homélies dont l'œuvre est formée s'échelonnent sur un long espace de temps. L'évêque de Milan prenait fréquemment pour thème de ses prédications l'évangile du dimanche. Ces instructions prononcées d'abord sans plan arrêté, au hasard des fêtes liturgiques, finirent par constituer un ensemble qu'il était aisé de compléter pour en tirer un commentaire suivi.

Certes, l'œuvre se ressent de cette origine, et l'impression défavorable de saint Jérôme peut se justifier. On remarque, par ci, par là, des lacunes considérables, des défauts de proportion, des inégalités de traitement. On a plus d'une fois le sentiment invincible que l'auteur transporte à saint Luc le commentaire destiné primitivement au passage parallèle d'un autre Evangile. Il a fallu, après coup, combler les interstices et ajouter des raccords. En général, la forme homilétique est peu apparente. Tandis qu'Origène est suivi pas à pas dans les deux premiers livres, on semble l'abandonner dans la suite ; il est vrai que les trente-neuf homélies d'Origène ne dépassaient guère le moment où Jésus inaugure son ministère public. Tout le troisième livre est consacré à résoudre l'antilogie de la double généalogie du Christ. Nous savons maintenant qu'il dérive des *Questions évangéliques* d'Eusèbe[1]. Etait-il aussi formé d'homélies? On peut en douter. Pareille discussion eût été bien aride pour l'auditoire qui se pressait d'ordinaire aux pieds de l'évêque. Et puis la note finale suggère plutôt l'idée d'un petit traité indépendant fait à la prière de quelque érudit : « Au sujet de la génération du Christ, j'ai cru devoir, frère, t'exposer longuement des choses que tu savais déjà ; il importe de prévenir les doutes qui pourraient assaillir le lecteur inattentif de ce passage évangélique. »[2]

1. On en possède un abrégé, découvert et publié par le cardinal Mai (Migne, P. G. XXII, 880-936).
2. *Expositio Evang. sec. Lucam*, III, 50.

Mais, soit qu'il improvise ses discours à la suite d'une préparation sérieuse ou qu'il compose ses ouvrages à tête reposée, soit qu'il dicte à son secrétaire ou qu'il écrive de sa propre main dans le silence des nuits d'hiver, Ambroise n'indique pour ainsi dire jamais ses sources. Nulle part il ne nomme saint Basile à qui il doit tant et avec qui il avait été en relations épistolaires[1]. Il mentionne Origène trois fois seulement[2]. S'il fait assez souvent allusion à Philon — surtout pour le combattre — il ne le nomme qu'une seule fois.[3] Les auteurs profanes sont cités avec un peu moins de parcimonie[4].

Ces faits, étranges de prime abord, n'ont pas trop de quoi surprendre. Saint Ambroise est essentiellement un prédicateur ; presque tous ses ouvrages sont composés d'homélies. Or, le genre homilétique autorise à taire les sources ; il se passe de références formelles, sauf à l'égard de ceux dont on réfute les erreurs. C'est au point qu'Origène, si prodigue de citations dans ses ouvrages, ne nomme guère, dans ses homélies, que des hérétiques avérés. Ambroise fait de même ; et tandis qu'Arius et Photin reviennent fréquemment dans ses écrits, Basile, Athanase, Epiphane, Cyrille de Jérusalem, Grégoire de Nazianze et Didyme l'Aveugle n'y figurent pas. Toute intention déloyale est d'ailleurs exclue par le fait qu'il s'agit des noms les plus illustres et des ouvrages les plus célèbres.

En dehors des travaux de compilation et d'érudition pure, les anciens étaient généralement très sobres de références. Les notes, ce moyen commode usité chez les modernes pour reconnaître leurs obligations, leur étaient inconnues. Comme il fallait faire entrer les références dans le corps du discours, on se bornait à citer

1. Saint Ambroise avait demandé à saint Basile le corps de S. Denys, mort en exil dans une ville de Cappadoce. Nous n'avons plus sa lettre, mais la réponse de S. Basile s'est conservée, *Epist.* CXCVII (Migne, P. G. XXXII, 709).

2. *De Abraham*, II, VIII, 54 ; *In Psalm.* CXVIII, *Daleth.* 16 ; *Epist* LXXV, 1, *Ad Clementianum.*

3. *De Paradiso*, IV, 25. Allusions dans *Epist.* XXVIII, 1 ; *De Caïn et Abel*, I, VIII, 32 ; *De Noe*, V, 12 ; *De fuga*, III, IV, 20, etc.

4. Cicéron est cité trois fois. *De officiis*, I, VII, 24 ; I, XII, 43 ; I, XIX, 82. Virgile aussi trois fois, *De Abraham*, I, IX, 82 ; II, I, 14 ; *In Psalm.* XLIII.

les auteurs dont on reproduisait textuellement les paroles. Mais saint Ambroise ne copie jamais de la sorte ; quand il s'empare d'une pensée, il la fait sienne par l'expression. Si, dans le traité des *Devoirs*, il déroge partiellement à cette pratique, il se croit bien quitte envers Cicéron en le mentionnant à trois reprises.

D'ailleurs, sait-il lui-même ce qu'il doit à ses devanciers et a-t-il jamais songé à évaluer la mesure de ses obligations? Tout ce que nous venons de dire permet de répondre négativement.

4. Conclusion.

L'élaboration des œuvres d'Ambroise traverse régulièrement trois phases distinctes : préparation prochaine des homélies, débit du discours et mise en livres des homélies sur un même sujet.

La méthode suivie dans la préparation nous est connue. Il faut nous représenter l'évêque de Milan tel qu'Augustin nous le dépeint : silencieux et immobile comme une statue, insensible au va-et-vient des visiteurs, tellement absorbé dans sa méditation que personne n'ose troubler son recueillement. Un livre est ouvert devant lui : il y fixe son regard et en parcourt lentement les lignes, puis il se replonge dans ses réflexions. Ce manège intrigue Augustin qui le relate sans l'expliquer et l'excuse sans le comprendre. S'il avait eu la curiosité de jeter un coup d'œil sur le manuscrit, il aurait sans doute aperçu le nom de Basile, d'Origène, d'Hippolyte, de Didyme, de Philon, ou de quelque autre Grec illustre. Et s'il avait comparé le volume étudié pendant la semaine à l'homélie prononcée le dimanche suivant, dans la cathédrale milanaise, il n'aurait pas manqué de noter une ressemblance de fond étonnante, avec une forme nouvelle, originale, bien latine et bien appropriée à l'auditoire. En s'assimilant tout ce que le modèle a d'assimilable, saint Ambroise éloigne impitoyablement tout ce qui blesserait la pureté du dogme catholique et encore tout ce qui n'irait qu'à susciter des questions oiseuses et qu'à repaître une curiosité frivole. Il enrichit ce fonds

d'observations personnelles, de réflexions morales et de considérations pratiques, sans parler des réminiscences littéraires que sa forte éducation classique lui fournit toujours à souhait.

Pareille préparation n'enchaînait pas la mémoire et laissait à l'esprit toute sa spontanéité. Si l'ordonnance générale du discours était réglée d'avance et même, jusqu'à un certain point, l'agencement des parties et des preuves, la diction dans son sens le plus large était abandonnée à l'inspiration du moment. Le contact intime et perpétuel avec l'auditeire, qui fait le charme profond des sermons d'Augustin, ce courant électrique de confiance et de sympathie qu'on sent passer de l'orateur aux fidèles et des fidèles à l'orateur, anime et vivifie également l'éloquence d'Ambroise. Comme saint Augustin, comme saint Chrysostome, saint Ambroise a besoin d'être encouragé par l'attention et l'intérêt de ses auditeurs. Il multiplie les détails familiers, les traits délicats et même d'innocentes plaisanteries dont il sait les Milanais friands.

Les allusions piquantes, obscures pour nous mais comprises sans peine de tous les assistants, seraient certainement plus nombreuses si la sténographie des discours n'avait pas subi des retouches. Mais nous savons déjà avec quelle sollicitude et quelle sévérité l'évêque de Milan revoyait ses ouvrages. Au terme de ce labeur complexe, il lui eût été bien impossible de dire en quelle mesure il était redevable à ses devanciers. Mais cela ne l'inquiétait guère et la question ne se posa jamais pour lui sous cet angle. Que lui importait qu'en dernière analyse une idée vînt d'Antioche, de Césarée, ou d'Alexandrie, pourvu qu'elle fût orthodoxe et utile à ses ouailles?

(*A suivre.*)

F. Prat.

IV

Les réactions antisociales dans l'enfance

Nos études antérieures[1] nous amènent à considérer ici l'activité volontaire et la conduite morale des enfants dont les anomalies psychiques (débilité mentale, retard de développement des facultés, troubles du caractère, etc.), créent un souci particulier aux éducateurs. Cette conduite n'offre pas toujours le désordre menaçant des réactions nocives des aliénés ; mais elle peut troubler suffisamment l'ordre familial, scolaire ou public, pour qu'il soit bon de décrire maintenant les plus habituelles de ces réactions antisociales.

L'idée de nocivité même atténuée éveille d'abord celle de responsabilité. Devons-nous nous arrêter à ce délicat problème moral de l'enfant responsable, et — ainsi que l'a fait le Dr Grasset pour simplifier une question toujours obscure — parler de *demi-responsables*, comme il a parlé de *demi-fous* ? Nous ne le croyons pas. Le rôle du médecin est de montrer ce qu'il y a d'anormal chez un individu, quel est le pronostic de son état, et partant quelles mesures semblent les meilleures pour amender à la fois son état de santé et son rendement social ; mais il n'est pas compétent pour trancher la question, d'ordre philosophique et théologique, de la responsabilité morale. Tout au plus le psychiâtre, appelé à se prononcer comme expert sur des réactions antisociales, rencontrera-t-il le problème de la responsabilité pénale ; mais là encore ne vaudrait-il pas mieux

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 août et 1er novembre 1923, 15 avril 1924.

parler de *capacité* pénale, et s'en tenir en clinique mentale à l'évaluation de l'anormalité, de la novicité, et surtout de la perfectibilité psychique du sujet ?

Depuis l'entrée en application (5 mars 1914) de la loi du 22 février 1912 qui, en France, a établi les Tribunaux pour enfants, « le tribunal est invité, dit M. le juge Rollet, à se préoccuper plutôt de l'amendement de l'enfant coupable que de la punition de l'acte commis ; il peut solliciter le concours des initiatives privées dans l'accomplissement de sa mission ; il a ou doit avoir à sa disposition les modes de placement les plus variés, et enfin, grâce à l'organisation du régime de la mise en liberté surveillée, il peut vérifier les effets de sa sentence et modifier celle-ci lorsqu'il s'aperçoit qu'elle ne produit pas les résultats qu'il en attendait ». Le législateur lui-même ne veut donc, vis-à-vis du mineur, ni punition, ni vengeance, mais affirme sa volonté de remettre sur la bonne voie tout délinquant qui s'en est écarté pour des causes sociales ou pathologiques. Nous voudrions toutefois que le champ d'enquête soit élargi, et qu'un examen psychiâtrique soit institué chez tout enfant qui, judiciairement prévenu ou non, aura dans sa conduite manifesté quelqu'une de ces réactions antisociales que nous allons brièvement passer en revue.

*
* *

Le mensonge pathologique chez l'enfant.

Pour les uns, « la vérité sort de la bouche des enfants », — et l'on aurait peu de peine à trouver des récits historiques ou légendaires où le jugement d'un petit enfant fit preuve dans des procès fort graves. *Vox pueri, vox Dei !* Pour les autres, le témoignage d'un enfant est toujours suspect, — et le professeur Dupré, qui s'appliqua à l'étude de la pathologie de l'imagination et de l'invention mythique, n'était pas éloigné de tenir le mensonge pour normal chez l'enfant, s'appuyant sur cette idée que, par insuffisance de développement

nerveux, le discernement et le sens critique manquant, tout enfant serait indifférent à préciser la vérité[1].

Entre ces opinions extrêmes, il y a place à la fois pour une prudente méfiance et un juste respect de la sincérité de l'enfant. Sans doute, l'inexpérience de la vie dans le jeune âge, la suggestibilité, une certaine indifférence habituelle aux conséquences éloignées du témoignage, rendent chez tout enfant ce témoignage sujet à caution ; cela est particulièrement vrai du témoignage requis devant la justice, le décor inaccoutumé rendant l'enfant plus suggestible que d'ordinaire. Toutefois, dans la vie privée, l'enfant normal n'a pas besoin de tant d'expérience et de contrôle pour réduire les emportements de sa crédulité et de son imagination ; la seule chose qu'il ne peut réduire, c'est la crainte, parce qu'il est un être faible dans la société, d'où la fréquence du mensonge de défense chez lui. Nous dirons donc que le mensonge normal relève de la moralité et de l'éducation de chacun, et fort peu de la neurologie infantile ; quant au mensonge pathologique. nous le rencontrerons là où une débilité psychique particulière, ou le débordement de l'imagination, ou des troubles profonds du caractère, peuvent produire une telle déviation morbide.

I. Le mensonge du débile intellectuel : voilà un type de mensonge par entraînement et suggestibilité. Nous avons vu[2] que le débile ou l'arriéré est incapable de réfléchir, de comparer, de critiquer et de prévoir les conséquences d'une situation ou d'un acte. Le débile est un pauvre d'idéation, d'invention et de maîtrise de soi. Donc, s'il ment, ce n'est pas par richesse d'imagination (par mythomanie, comme disait Dupré), c'est par insuffisance psychique ; et l'on peut retrouver cette insuffisance, toute passagère alors, dans les états de Retard simple que nous opposons avec tant d'insistance à

1. En 1882, Dally disait, à la Société médico-psychologique : « l'enfant est essentiellement menteur, il cherche à duper et à induire en erreur; cet âge est celui du mensonge ».

2. *Revue Apologétique*, Les anomalies psychiques de l'enfance. N° du 1er novembre 1923.

l'incurable arriération mentale. Les arriérés, comme les retardataires, sont des insuffisants : c'est donc le mensonge de défense, et le mensonge pauvre, qui domine chez eux, parce que ce sont des faibles. Quand un débile ment pour s'excuser, il le fait maladroitement ; pris en flagrant délit, il nie encore ou répond invariablement « Je ne sais pas », incapable d'aucune invention personnelle d'argument ou de prétexte pour donner le change et dépister l'enquête.

Certains mensonges de débiles sont plus habiles que cela cependant : ce sont les mensonges suggérés, qui ont toute la richesse d'organisation ou de malignité de l'hystérique ou du pervers qui en est le véritable auteur. Nous aurons à en dire autant du vol et autres réactions antisociales : le débile, crédule et suggestible, est un instrument qui emprunte la valeur de nocivité de ceux qui s'en servent. Abandonné à lui-même, il n'est capable que de fabulations indigentes et niaises, marquées souvent de vanité et de vantardise. Il fait le glorieux, mais il est pauvre dans ses explications, comme ce faux mutilé de guerre qui — suggestionné par de plus malins que lui — attendait faveurs et profits merveilleux du port de décorations et de galons auxquels il n'avait point droit, et du récit de prouesses militaires dont on lui avait dicté les principaux détails ; il portait son bras en écharpe et tirait gloire d'une blessure imaginaire, mais — comme il n'avait pas réfléchi à la cause présumée d'un si brillant effet — interrogé un jour, il raconta qu'il avait fait une chute d'aéroplane d'une hauteur vertigineuse.

Un enfant débile ment parfois, avec maladresse et indigence imaginative, pour combler une lacune de mémoire accompagnant quelque réaction morbide primitive, une fugue par exemple. C'est ainsi que le Dr Heuyer a pu citer le cas d'un garçon de 13 ans qui expliquait ainsi sa fugue nocturne : « Je suis allé au Cinéma... et puis j'ai couru derrière les voitures... et puis je me suis amusé toute la nuit sur la place de l'Etoile ». Pauvreté d'idéation et de logique toujours, sans invention personnelle, sans habileté dans le récit.

II. Après ces mensonges pauvres, les mensonges riches de l'hystérique. Ce qui caractérise l'hystérie, c'est l'excès d'imagination, avec tendance à simuler et à fabuler sans retenue. Mais cette simulo-fabulation, plus ou moins consciente et volontaire, ne s'applique pas toujours au mensonge parlé : quelquefois, il s'agit de purs accidents corporels simulant des troubles fonctionnels, comme paralysies, raideurs des membres, tremblements. L'hystérique ment avec son corps, autant et plus parfois qu'avec sa langue. On peut dire cependant que presque tous les hystériques mentent verbalement, et avec une richesse, un talent de mise en scène, une complaisance égoïste, et souvent une malignité qui font de ces mensonges des réactions très funestes, nécessitant souvent des enquêtes judiciaires. Tel enfant, bien élevé par ses parents, se plaint à des voisins qu'on l'envoie tous les soirs se coucher sans dîner et qu'on le bat. Telle autre — et c'est là, une réaction dangereuse assez fréquente chez les filles — dépose des accusations calomnieuses pour tentative de violences contre elle ; simulant une émotion intense, elle décrit la scène, le personnage, avec un luxe de détails sur le lieu, le costume et les gestes. La note pernicieuse de ces dénonciations est une vraisemblance et une ingénuité impressionnantes : l'héroïne procède quelquefois par de brefs et pudiques aveux, comme à regret, et fait la magnanime vis-à-vis de son partenaire imaginaire (« qu'on n'en parle pas surtout, dit-elle, parce que c'est un monsieur qui paraît très bien »). On entrevoit aisément les conséquences judiciaires de pareilles fabulations.

III. Le mensonge du pervers instinctif ressemble au précédent par sa richesse et son habileté ; il en diffère par plus de logique et de méthode. C'est un mensonge parfaitement calculé depuis sa préparation jusqu'à son but. Tandis que l'hystérique se laisse principalement entraîner par un jeu de son imagination, le pervers organise de fausses assertions, dans le dessein de nuire, et accessoirement pour un profit personnel. Il y a donc

méchanceté et égoïsme — comme il arrive souvent aussi chez l'hystérique — mais ici *méchanceté d'abord!* Le profit de son mensonge (comme de son vol, nous le verrons) ne suffit pas au pervers, il lui faut l'idée du tort causé. Deux exemples entre cent autres de ces mensonges méchants et nullement utilitaires : un enfant se tailladait le visage et les mains pour accuser ses parents de le maltraiter ; un autre, pour alarmer les siens, leur fit porter sa montre et son béret par un débile, instruit du mensonge à leur transmettre sur les circonstances troublantes de sa découverte. Beaucoup d' « enfants terribles », qui mettent leurs parents à tout propos dans les pires embarras — quand ils ne sont pas de simples étourneaux — sont de jeunes pervers.

L'habileté du pervers dans son mensonge s'accuse par plusieurs notes particulières : *a*) son hypocrisie. Il est doucereux et câlin ; il aime à faire l'empressé, le gracieux, à l'heure même où il tend l'arc de son mensonge ; quand il se croit pris, il « jette du lest » en s'accusant partiellement ; *b*) la simulation de troubles physiques ou mentaux est souvent exploitée par le pervers : il joue avec habileté les lacunes de mémoire, la dureté d'oreille, parfois les tableaux les plus simples de l'aliénation, hébétude, confusion mentale, etc. ; *c*) la sobriété rentre dans le caractère habituel de ces mensonges prudents. Le pervers est laconique, pour éviter le plus possible les complications. Il se compromet moins que l'histérique ; *d*) enfin l'air innocent et l'indifférence émotionnelle : parfaite maîtrise de soi, pouls tranquille, mimique tout à fait indifférente. Quand il y a quelques larmes, ce ne sont jamais des larmes sincères.

*
* *

Le vol chez l'enfant.

« Le petit enfant étend instinctivement les bras pour saisir l'objet de sa convoitise »[1]. S'approprier quelque

1. Juquelier et Vinchon, *Les limites du vol morbide*. Alcan, 1914.

chose est une tendance primitive du nourrisson, chez qui le sentiment de propriété est antérieur à la logique capable d'en discuter les droits. Que cette logique, et que l'éducation qui la renforce, interviennent, l'enfant sera maintenu dans les voies de l'honnêteté ; il s'en écartera si l'une ou l'autre de ces deux disciplines est en défaut. Nous laisserons de côté, dans cette étude, la part de l'éducation — qui est immense cependant en matière de vol infantile — éducation passivement mauvaise qui laisse faire, éducation activement mauvaise qui dresse l'enfant à vagabonder, à piller, à voler. Ce qui doit nous retenir ici, c'est la logique particulière et anormale qui entraîne un enfant, de famille honnête et n'étant lui-même ni aliéné ni criminel, à devenir voleur.

Les idiots et les déments volent ; mais c'est là de la psychiâtrie d'asile. Nous nous en tiendrons à quatre ou cinq types de délinquants juvéniles pour vol : le débile intellectuel, le pervers, l'hystérique, l'épileptique, le malheureux.

I. — Certains enfants volent parce qu'ils sont très suggestibles et incapables de réfléchir aux conséquences de leurs actes : ce sont des débiles. L'objet les captive — On peut dire d'eux, au sens propre, qu'ils sont ravis avant de ravir — et ils prennent sans réflexion, sans préparation, sans précautions. Lucien R..., 12 ans, voyant un tas d'oranges en pyramide, chez l'épicier, en saisit brusquement une de la rangée inférieure, et tout le tas roule sur le trottoir. Ce vol niais et maladroit, en plein jour, allant jusqu'à forcer même l'attention des passants, a quelque ressemblance avec le vol absurde du paralytique général ; mais il en diffère parce que le dément se saisit d'objets hétéroclites, souvent encombrants et sans utilité, le débile a un but utilitaire, qu'il cache mal et qui éclate avec une indiscutable logique : il dérobe un objet brillant parce que sa place est trouvée d'avance au milieu de ses jouets, une friandise parce qu'il pourra partager avec des camarades et qu'il aime la gloire de faire le généreux.

La suggestibilité irraisonnée conduit parfois le débile à voler d'une façon tout à fait absurde. Un enfant de 11 ans volait cinq francs à sa patronne pour lui offrir le lendemain un bouquet de fleurs avec cet argent même ; un autre prit une somme importante dans le portefeuille de son père pour lui faire cadeau d'une montre. La logique particulière du débile est irréformable ; s'il perd de son aptitude à voler avec l'âge, ce n'est pas parce que sa valeur mentale s'est accrue, c'est que peu à peu il est *dressé* à la prudence par le jeu des rouages sociaux et qu'il devient plus sensible qu'un autre au respect des règlements et des lois qui en imposent à son esprit simple.

II. — Les pervers voleurs sont quelquefois des débiles mentaux. Cette addition de deux tares donne alors au vol un double caractère, celui de la pauvreté du débile avec une intention de nocivité surajoutée. Certaines grosses farces rurales ont bien ce caractère, comme celle de voler ses béquilles à un infirme endormi.

Beaucoup plus souvent le pervers est un être intelligent, qui applique son intelligence à nuire. Une méchanceté raffinée, savante parfois, apparaît en premier plan, au mépris même du profit personnel. C'est ainsi qu'il arrive que le pervers vole un objet pour le détruire. L'un s'empare d'une montre et la brise ; l'autre vole un petit chat et essaye de le brûler dans un poêle.

Les pervers instinctifs ont dans leurs vols, comme dans leurs mensonges, une note habituelle de lâcheté, qui les fait aisément s'abriter derrière des débiles qu'ils poussent à voler à leurs risques et périls. Rien de moins chevaleresque que ces pervers. Ils craignent la douleur pour eux-mêmes, jusqu'à la poltronnerie, mais ne craignent pas d'exposer les autres au danger. Les vols, ainsi suggérés à des débiles, se reconnaissent assez vite cependant, non au personnage principal qui agit en coulisse, mais à la couleur de l'acte toujours habilement préparé. Plan d'attaque, exécution parfaite : voilà qui ne ressemble guère à une réaction de débile.

On a signalé certains raffinements dans cette lâcheté même. Un pervers est capable de cacher l'objet qu'il a pris dans le mobilier d'une tierce personne, ou chez le débile qu'il a fait agir à son profit, pour faire peser ensuite sur eux les soupçons du vol. Dans ces manœuvres il entre une part d'imagination assez brillante qui rapproche ce deuxième type du suivant.

III. — La fabulation et une certaine « mise en scène » personnelle accompagnent toujours le vol de l'hystérique. Celui-ci, quand il ne lui arrive pas de dévoiler son vol lui-même en l'embellissant, donne en spectacle quelque chose de sa personne. L'un vole des bonbons pour satisfaire sa gourmandise et du même coup tirer vanité en public de son aptitude à en manger d'enfilade un nombre colossal, l'autre pour en distribuer généreusement autour de lui en fabulant sur sa propre richesse qui lui permet de telles libéralités. Une fille volera de préférence des objets de toilette, des bas de soie, pour se faire belle...

A l'examen médical — ou quand on juge en public son délit — l'enfant hystérique a le souci encore de minauder et de plaire : air candide, sourires de coquetterie, larmes pour apitoyer sans exprimer de regrets. Il est rare que la teinte érotique, fréquente à l'audience comme à la perpétration même du vol, soit due à l'exagération de l'instinct sexuel, que l'on croyait autrefois — et que l'on croit encore dans le public — habituelle chez l'hystérique. Le personnage n'est pas toujours un hypersexuel, mais il est toujours un esprit coquet et ignorant de toute pudeur dans l'étalage même de son délit.

IV. — Signalons enfin — sans pouvoir les décrire plus au long ici — le vol de certains enfants imaginatifs, mais non hystériques, entraînés par des lectures de romans policiers et des spectacles de cinémas, — le vol de l'épileptique, qui peut agir dans sa crise ou en dehors de sa crise comme un voleur vulgaire, — le vol du malheureux, légèrement débile, malmené par les

circonstances, et qui semble plutôt un malchanceux qu'un coupable, type social plus que pathologique, type « Poil de Carotte », si joliment dépeint par Jules Renard.

*
* *

L'Enfant fugueur

La fugue n'est peut-être pas une réaction antisociale aussi fréquente qu'on pourrait le croire chez l'enfant. C'est qu'il y a fugue et fugue ; et ce que l'on dénomme par ce terme n'est souvent que vagabondage. On peut être vagabond sans être fugueur, et fugueur sans être vagabond, — le vagabondage étant la désertion *habituelle* du domicile, de l'école ou de l'atelier, la fugue une désertion accidentelle et *impulsive*, inconsciente ou non.

Il y a des fugues très précoces. Rogues de Fursac a cité le cas d'un enfant qui, dès l'âge de trois ans, désertait le logis ; sa mère était obligée de tenir son logement fermé à clef. Mais il importe peu de savoir que la fugue peut être ultra-précoce, qu'elle est plus fréquente chez les garçons que chez les filles ; il faut surtout en connaître les variétés. Ne nous arrêtons pas ici aux fugues des délirants, des confus, des déments — ce qui est surtout de la psychiâtrie d'adultes — et voyons, selon l'ordre déjà adopté, la fugue de l'enfant débile, la fugue de l'hystérique, et quelques autres qui intéressent spécialement la neurologie infantile.

I. La fugue du débile est une réaction facile, spontanée, habituellement compliquée par les difficultés du chemin, et qu'on rencontre souvent. Soit par répulsion pour une chose ou une personne qu'il redoute, soit par attirance d'un objet entrevu un jour en un lieu séduisant, le débile part à l'aventure, dans l'inconnu ; la fugue est soudaine, mal préparée, et — comme les obstacles s'accumulent en route : nécessité de se nourrir,

de reposer, etc., — elle s'enrichit de réactions délictueuses, vols et autres. Enfin, elle a tendance à se prolonger par incertitude des moyens de retour et crainte des sanctions vaguement entrevues. Elle tourne alors au vagabondage, soit seul soit avec des pervers. Ceux-ci sont habiles à organiser les fugues, à les préparer, à les agrémenter de mille détails pénibles et cruels, délits et crimes quelquefois; mais il y a toujours là plus de vagabondage que d'impulsivité morbide[1].

II. — Quand on parle de fugue hystérique, on entend généralement l'errance *en état second*, c'est-à-dire un automatisme ambulatoire suivi d'amnésie. Or cette fugue-là ne se réalise guère chez l'enfant. Ce que nous avons vu le plus souvent dans le jeune âge, c'est la fugue consciente, avec départ pour un motif futile, déploiement d'un grand luxe d'imagination, épisodes scabreux, récits mensongers, fabulations et calomnies propagées de porte en porte. Une enfant de 10 ans, L. D..., à la suite d'une réprimande, s'en va errer dans la banlieue parisienne et raconte à un excellent prêtre que son grand-père, vieillard lubrique, la poursuit de ses attouchements; le prêtre la confie à des religieuses qu'elle effraye par ses gros mots et ses blasphèmes à la vue des choses saintes comme une possédée; un médecin la visite, et soupçonnant le caractère délirant, plutôt que diabolique, de la crise — il la confie à un service hospitalier d'enfants. A peine recueillie là, le soir même, elle fait remettre au directeur une lettre où elle l'avertit qu'elle

1. Exemple de fugue-vagabondage de pervers (tiré de la thèse du Dr G. Heuyer, *Enfants anormaux et délinquants juvéniles*): B., 12 ans « a profité d'une absence de sa mère pour emmener ses deux jeunes frères; ils vont sur le bord du canal et ne rentrent qu'à 9 heures du soir. La mère, pour les punir, fait semblant de refuser de leur ouvrir la porte; sans s'émouvoir, il emmène ses frères dans les rues de la ville; ils restèrent deux jours absents. Ils vont à Châlons à pied (50 kilomètres) pour montrer à leur oncle — que B. sait en mauvais termes avec leur mère — que celle-ci leur fait porter des habits déchirés et qu'elle les laisse mourir de faim ». (*Loc. cit.*, p. 205). C'est le même qui « vole un jour un stylographe, va le placer ensuite dans la chambre de son maître pour le faire accuser ». Fugues, vols et mensonges sont dans ces cas-là associés.

« croit de son devoir de l'avertir que la surveillante maltraite les enfants et les oblige à se mettre à genoux dans leur pipi ». Le lendemain, évasion ; elle est recueillie, près de Versailles, par des gendarmes ; secouée de sanglots, elle apitoie un passant qui s'informe de son nom : « Lucienne Durand ». — « Mais j'ai un de mes amis qui s'appelle Durand et qui habite boulevard Richard-Lenoir ? » — « Oh ! c'est mon oncle ». Tout est mensonger, et l'enquête s'égare. Voilà bien le type de la fugue hystérique infantile.

III. — La fugue morbide par excellence, « en état second » comme disent les aliénistes, est la fugue épileptique. Un enfant quitte son domicile ou l'école, erre sans but pendant huit ou dix heures, et se retrouve dans un quartier inconnu, ne se rappelant aucune des circonstances qu'il a traversées. Quelquefois l'épileptique est aussi un débile, un hystérique ou un pervers ; il peut alors commencer sa fugue en épileptique, et — au lieu de revenir droit à la vie normale — continuer sa fugue en débile, en hystérique ou en pervers. Il peut encore présenter un affaiblissement mental précoce et de gros troubles du caractère : il vivra la seconde phase de sa fugue en dément irritable, vindicatif, impulsif et brutal. Si la notion de responsabilité atténuée doit être maintenue, c'est bien en face de la fugue épileptique et de ses conséquences.

IV. — On pourrait étudier enfin quelques fugues infantiles moins subites et moins impulsives, à première vue moins pathologiques : la fugue de l'enfant imaginatif, et à esprit faux, sans signes d'hystérie, poussé en marge du cadre social par l'attrait des réalisations de ciné-romans ; la fugue de l'intoxiqué ou de l'infecté, chez qui un mauvais fonctionnement du foie ou une poussée de tuberculose trouble l'humeur jusqu'à la fugue, parfois jusqu'au suicide ; la fugue du petit « paranoïaque » qui s'adapte mal aux conditions de la vie familiale ou scolaire et qui en sort orgueilleusement

et avec une méfiance hautaine; la fugue d'un autre type d'inadapté, l'enfant du divorce ou de certaines adoptions malheureuses : c'est moins lui-même qui se précipite dans la fugue que la famille mal constituée qui le chasse. Nous sommes passés ici de la pathologie à la sociologie pure[1].

Les réactions antisociales de l'enfant ne le mènent pas toujours à la criminalité ou à la délinquance, mais elles compromettent toutes plus ou moins son avenir familial et professionnel. En vue de son établissement, par le mariage ou par le choix d'une carrière, il importe donc de bien connaître ces réactions enfantines et juvéniles, de distinguer de simples troubles de la moralité des troubles mentaux formels, soigner pédagogiquement les uns ou médicalement les autres, quelquefois les uns *et l*es autres chez un même individu. L'orientation professionnelle en sera facilitée. C'est d'elle que nous parlerons dans notre prochaine et dernière étude.

(*A suivre.*)

Docteur Charles GRIMBERT.

1. Dans son livre *L'Enfance coupable*, M. Henry Joly a souligné fortement l'influence de l'abandon matériel et moral sur le vagabondage et les fugues de l'enfant, d'après des observations personnelles faites au Patronage de l'Enfance de M. Henri Rollet.

Le discernement du miracle

La première tâche qui s'impose à l'intelligence en quête de la foi, disions-nous dans notre dernier article[1], est de discerner le miracle au milieu des faits extraordinaires que peut produire par ses seules forces la nature.

Puisque Dieu se révèle à nous par des intermédiaires humains et qu'Il leur communique par instants, comme preuve de l'authenticité de leur mandat, le pouvoir que seul Il possède en propre, de faire déroger la nature à ses lois; puisque d'autre part, l'unique moyen pour nous de connaître ce que Dieu veut nous faire savoir — et qu'il nous faut entendre — est de nous mettre à l'école de ces hérauts qu'il nous envoie, notre premier devoir est d'examiner les lettres de créance dont ils sont nantis, le sceau dont est revêtu leur message.

Discerner le miracle fut de tous temps un labeur ardu. Dans la plupart des religions, mages, fakirs, sorciers de toutes langues et de toutes couleurs, croient ou tout au moins s'efforcent de faire croire à leurs relations avec le monde surnaturel au moyen de prodiges exécutés en public. Ici encore, si l'on a déjà la foi, le mystère de Satan revient en mémoire; on songe à la séculaire grimace du singe de Dieu. Le terrain à explorer paraît au premier aspect terriblement embroussaillé, inconsistant, hasardeux. La tâche, aujourd'hui, est rendue plus difficile que jamais par deux circonstances nouvelles: ce sont d'abord les progrès effectués dans les sciences de la nature, — on explique tant de choses jugées autrefois inexplicables et surnaturelles! Que n'expliquera-t-on pas un jour? Jusqu'où s'étend la puissance des « forces naturelles inconnues »? C'est ensuite la défiance

1. *Revue Apologétique*, 15 oct. 1923.

qu'ont éprouvée jusqu'à ces derniers temps nos contemporains à l'égard des procédés et des conclusions de la raison pure, leur répugnance à l'égard de toute métaphysique. Admettre le miracle et se croire capable de le discerner, c'est entreprendre de distinguer entre eux le naturel et le surnaturel, l'humain et le divin, le créé et l'incréé, c'est au premier chef, faire de la métaphysique.

Il est parfois un autre motif pour lequel on repousse plus ou moins consciemment l'idée du miracle. C'est que le prodige en quelque sorte tangible, le prodige physique et indiscutablement divin prosterne du coup l'âme devant son Maître — à moins qu'elle n'entre délibérément en lutte avec Lui, à moins qu'elle ne Lui résiste ouvertement. Et l'on recule devant cette alternative ; on préfère envisager un ordre de faits où il y ait encore place pour la discussion, où l'on puisse se ménager à soi-même le temps de se rendre, c'est-à-dire de s'agenouiller.

La répugnance instinctive qu'éprouvent beaucoup d'hommes à l'égard de l'étude des faits miraculeux est faite de cette crainte d'être mis directement en contact avec Dieu par une manifestation incontestable de sa puissance, — jointe à la peur de paraître crédule.

Quoi qu'il en soit, c'est là une source de grande faiblesse pour l'apologiste. Faute de pouvoir remonter aux principes sur lesquels se fonde toute certitude, il en est réduit, ou bien à insister presque uniquement sur les prodiges d'ordre moral réalisés par l'Eglise, ou bien, s'il parle du miracle proprement dit, à ne fournir de sa discernibilité que des critères approchants, seulement probables, et, pour une intelligence pénétrante, insuffisants.

La chose est d'autant plus regrettable qu'aucune époque, peut-être, ne fut plus fertile que la nôtre en prodiges accomplis par Dieu afin de manifester sa vie au milieu des siens. La seconde moitié du dix-neuvième siècle et les débuts du vingtième abondent en faits irrécusablement surnaturels. L'on sait que cha-

que procès de béatification et de canonisation comporte la discussion d'un certain nombre de miracles soumis à l'examen de la Sacrée-Congrégation des Rites. Jamais la S. C. ne s'est montrée aussi sévère qu'en nos temps, et jamais elle ne s'est trouvée en face de faits aussi extraordinaires et aussi certains. Nous voudrions précisément, après avoir établi les bases sur lesquelles peut et doit reposer notre certitude du miracle, après avoir rappelé les principes à l'aide desquels on peut le discerner, montrer de quelle manière l'Eglise observe ces principes, s'appuie sur ces bases. Le public connaît les faits de Lourdes; il sait qu'un bureau de constatations médicales y est installé à poste fixe. Tous ceux que cette question intéresse — et qui sont de bonne foi — ont lu les ouvrages du Dr Boissarie, de M. l'abbé Bertrin, du Dr Le Bec, etc. Mais bien rares sont les personnes qui connaissent la procédure des tribunaux romains en pareille matière. Pourtant s'il existe quelque part un « bureau de constatations » exigeant, c'est bien auprès du Vatican. Nous espérons le montrer et l'on verra alors, si l'on veut bien se souvenir de la légèreté avec laquelle le miracle est discuté par ses adversaires, qui, de ceux qui le nient ou de ceux qui l'affirment, donne des preuves de sérieux et d'esprit critique.

L'examen des miracles de béatification et de canonisation offre cet avantage, — surtout lorsqu'il s'agit de causes récentes, — que l'on est tout proche des événements qu'il s'agit de juger. Dans beaucoup de cas en effet, les sujets d'observation sont encore vivants. Si l'on pouvait donner une classification des miracles selon leur degré de force probante, il semble qu'on devrait adopter, en les groupant, l'ordre suivant: 1° miracles contemporains; 2° miracles anciens mais dont la répercussion se fait encore sentir, auxquels des événements actuels demeurent intimement liés par des relations de cause à effet; 3° miracles anciens ayant laissé dans l'histoire certaine une trace incontestable, sans lesquels l'histoire, qui a le devoir d'expliquer tout, laisse subsister des problèmes à tout jamais in-

solubles ; 4° miracles anciens sans répercussion actuelle, sans influence sur l'histoire générale. Les miracles étudiés à l'occasion des causes de béatification appartienne généralement à la première de ces catégories. C'est ce qui en constitue l'intérêt tout particulier, et c'est pourquoi ils feront de préférence l'objet de notre étude.

*
* *

On ne peut traiter avec quelque clarté la question du discernement du miracle sans distinguer au préalable deux ordres tout différents de constatations : celle des circonstances extérieurement observables du fait allégué comme divin et celle de leur caractère vraiment surnaturel. La première série d'observations est du ressort de toute personne normale qui a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, des sens dont elle use en cette circonstance comme en toute autre, chez laquelle l'imagination, l'ardeur de la passion, la surexcitation nerveuse ne vont pas jusqu'à fausser le jeu des organes de relation. La seconde catégorie est du domaine exclusif des savants. Tout le monde peut voir une plaie purulente, une gibbosité, une fracture qui rend apparentes les deux extrémités de l'os brisé ; tout le monde peut constater que ces accidents ont subitement disparu, qu'un épiderme sain a remplacé instantanément le tissu blessé et corrompu, qu'une épine dorsale s'est redressée, que les deux parties d'un bras ou d'une jambe cassés se sont rejointes, raffermies, permettant l'usage normal du membre autrefois endommagé ; enfin, tout le monde peut savoir si ces résultats ont été stables, définitifs, ou si au contraire l'affection ancienne s'est de nouveau manifestée. Mais seul un médecin peut dire si la maladie était réelle et grave, si la sanation a été parfaite et instantanée, en un mot si l'événement d'apparence extraordinaire est explicable ou non par la seule vertu

des forces de la nature. Nul ne « voit » à proprement parler un miracle. Le public assiste à des faits qui excitent son étonnement. Les savants étudient ces faits et affirment qu'aucune cause naturelle ne peut les avoir produits. On conclut alors au miracle. Si l'on avait toujours eu la prudence de distinguer entre ces deux ordres de constatations, l'on aurait évité de regrettables confusions, des malentendus qui subsistent encore. Peut-être les savants incrédules n'auraient-ils jamais émis la prétention enfantine d'obliger Dieu à ne faire de miracles que sous leurs yeux, devant leurs académies[1]. En tant que savants ils ne sont pas mieux doués que d'autres pour voir, entendre et toucher, ce dont il est uniquement question dans l'observation des circonstances extérieures d'un prodige. Leur compétence spéciale ne commence que dès qu'il s'agit de juger du caractère naturel ou extranaturel de ces circonstances. C'est ce qu'a toujours pensé l'Eglise et nous allons maintenant le montrer.

Il ne s'agit donc dans les lignes qui vont immédiatement suivre que de caractériser la façon dont l'Eglise, dans les procès de béatification et de canonisation, s'assure de la réalité des faits allégués comme surnaturels, des soi-disant guérisons obtenues par l'intercession des serviteurs de Dieu. La question de la nature miraculeuse de ces faits sera examinée ensuite.

On nous saura peut-être gré d'entrer dans quelques détails : le public ignore à peu près tout de cette procédure et sera sans doute heureux d'y être initié.

Rappelons d'abord que les causes de béatification et de canonisation se plaident et se jugent en trois instances successives. Un premier procès a lieu dans le diocèse d'origine du serviteur de Dieu, devant l'Ordinaire[2], c'est le *procès informatif*. Il est suivi en cour de Rome des *formalités d'introduction*, sorte de revi-

1. Voltaire. *Dictionn. philos. art. Miracles.* — Renan. *Vie de Jésus. Introduct.*, p. 51-52.
2. Ordinaire : l'Evêque ou celui qui en tient lieu.

sion du procès informatif, après lequel seulement peut s'ouvrir le *Procès Apostolique*.

Voici les dispositions prises par le Code de Droit canon en ce qui concerne l'audition des témoins, — dispositions générales d'abord, puis spéciales à chaque procès.

I. — *Dispositions générales*

Art. 2020, § 2. — La Cause doit fournir *huit témoins* pour un miracle. Il n'est pas nécessaire que chaque témoin ait assisté à *toutes* les circonstances qui constituent le fait miraculeux (maladie, guérison, durée de la guérison). Il suffit que chaque témoignage, portant sur quelque fait de détail, s'accorde avec les autres dépositions.

Le tribunal désigne *en outre deux témoins « ex officio »*, dont le rôle, cela va de soi, est de contrôler la vérité des témoignages apportés par la Cause.

§ 4 + 7 : Alors que dans les procès « super virtutes, martyrium, et de non cultu » on peut joindre aux témoins oculaires des témoins « ex auditu auditus »[1], *les miracles doivent toujours être prouvés « per testes* DE VISU *et contestes »*. (Contestes : témoins qui confirment les dires des témoins OCULAIRES par ce qu'ils savent *personnellement*.)

Art. 2023. — Tout chrétien est tenu, même s'il n'y est pas invité, de faire connaître à l'Eglise ce qu'il croit savoir *contre* la vertu, les miracles ou le martyre d'un serviteur de Dieu.

Les parents, les familiers, les hérétiques, les infidèles sont entendus. Seul le confesseur ne l'est pas.

Les témoignages doivent être *écrits*, scellés, et envoyés à l'Ordinaire.

— 2028. — Les médecins qui soignaient le miraculé au moment où la guérison s'est produite doivent être appelés, et tout au moins rédiger un rapport signé sous la foi du serment.

1. Ceux qui ont « entendu dire ».

— 2029. — Les témoins doivent dire ce qu'ils savent de science *personnelle* sur le point dont ils témoignent, faute de quoi leur témoignage sera rejeté.

— 2031. — Lorsque des médecins experts sont nécessaires (en plus du médecin traitant), 1° il en faut au moins deux, *s'ignorant l'un l'autre ;* 2° ils sont choisis par le tribunal à la majorité des suffrages ; 3° le *postulateur doit les ignorer.* Ils doivent travailler en secret ; 4° le juge cependant, pour une cause juste, leur permettra de se consulter ; 5° ils rédigent chacun de leur côté une relation écrite et sont interrogés séparément alors même qu'ils se seraient consultés pour l'expertise.

— 2055. — Les documents sur lesquels s'appuient les dépositions doivent être remis entre les mains des juges, — ou photographiés et certifiés conformes, — ou si la chose est impossible, des experts doivent être nommés par le tribunal pour les reconnaître et les qualifier sur place.

— 2057. — Le serment est exigé *avant* et *après* toute déposition. Il est imposé de même au postulateur et au vice-postulateur.

II. — *Dispositions spéciales à chaque procès*

Procès informatif. — Il se déroule devant l'Ordinaire du diocèse d'où émane la demande (postulation) de béatification. Il est assisté d'un Promoteur (promoteur de la foi : défenseur du droit, le Procureur de nos causes civiles), d'un notaire et d'un chancelier. Le postulateur de la cause choisit ses avocats (2010 — 2018).

2041. — Après chaque séance on rédige un rapport qui est ensuite scellé et dont on ne brise le sceau qu'à l'ouverture de la séance suivante.

2050. — Le témoin dit d'abord de lui-même, ce qu'il sait. Il est *ensuite* interrogé par le Promoteur de la foi et *enfin* par le Postulateur.

2056. — Le procès terminé, le rapport original est

scellé et conservé aux archives de l'Ordinaire. Le Saint-Siège seul peut permettre désormais de l'ouvrir. On en conserve une copie et l'on en envoie une autre, toujours scellée, à la Curie romaine.

Formalités d'introduction. — Elles sont conduites à Rome par une commission de cardinaux, membres de la Congrégation des Rites. Le *cardinal ponent*, nommé par le Souverain Pontife, veille à ce que tout ce qui peut être favorable ou contraire à la cause soit versé aux débats (2009).

Le Promoteur général de la Foi, assisté d'un sous-promoteur, doit déjà intervenir (2070).

Le procès informatif, envoyé par l'Ordinaire et revêtu de son sceau (dont un exemplaire a été transmis (2063) au protonotaire de la S. C.) est ouvert devant le Cardinal préfet de la S. C., sur un décret du Saint-Père (2073).

Le promoteur rédige ses objections, le postulateur ses réponses (2079-80).

Tout doit être écrit (2081).

Si la Commission cardinalice est d'avis d'introduire la cause, le Saint-Père signe le décret dit « d'introduction » (2083).

Entre parenthèses, il est interdit, même à ce moment, de donner au saint personnage le titre de vénérable (2084).

Alors a lieu la discussion par les EE. Cardinaux du procès « de non culte » (2085).

Ce n'est qu'après confirmation de la sentence du procès d'information que le *procès apostolique* est ouvert par les *lettres rémissoriales*, adressées par le S. Pontife au Cardinal préfet de la S. C.

Par exception, ces lettres peuvent être envoyées avant la discussion du procès de non culte, si l'on craint la disparition d'un témoin ou d'un document (ne pereant probationes) (2087).

Procès Apostolique. — a) *Instruction.*

2088. — Le tribunal se compose de cinq juges. Le

président ne doit pas être le même que dans le procès informatif. Un médecin expert doit être appelé pour interroger les témoins si besoin est.

Le promoteur général de la foi est assisté de deux sous-promoteurs, le postulateur d'un vice-postulateur. Mêmes assesseurs que dans les deux autres procès : notaires, chancelier et vice-chancelier, avocats.

2090. — Le promoteur rédige ses objections au sujet des témoignages reçus et au moyen *d'informations extrajudiciaires*, avec le concours de médecins experts.

2092. — En même temps que les « rémissoriales », des questions sont envoyées sous pli fermé, à l'un des sous-promoteurs. On n'ouvre ce pli qu'au moment de l'interrogatoire des témoins, pour leur poser ces questions.

Il y a donc dans le procès apostolique *trois sources d'objections :* 1° celles que constituent les dépositions à charge ; 2° les observations du promoteur (animadversiones) ; 3° les difficultés formulées directement par le Saint-Siège et qui demeurent ignorées du tribunal jusqu'au moment où elles seront soumises aux témoins.

2093. — A dater de la réception des remissoriales, le tribunal doit être réuni dans les trois mois.

2094. — Sur les cinq juges, la présence de trois est exigée à chaque session, *à peine de nullité du procès.* (Un cas tout récent l'a prouvé...)

2095. — Le procès doit être terminé en deux ans.

Procès apostolique. — b) *Discussion des preuves par la Congrégation des Rites*

2098. — Toutes les pièces du procès précédent doivent être remises à la S. C. dans la même forme que le procès informatif (voir plus haut 2056 et suiv.) pour être discutées par elle.

2102. — Cette discussion a lieu en trois réunions ou « congrégations » : l'antepréparatoire, la préparatoire et la générale.

2118. — Deux médecins experts doivent être nom-

més d'office et intervenir dès le début de la discussion. *S'ils s'accordent à rejeter le miracle, celui-ci est abandonné.* Les experts doivent être « celebriores » et spécialisés dans la matière dont s'agit.

2105. — La congrégation *antépréparatoire* se tient devant le Cardinal ponent assisté de ses officiers et de ses consulteurs.

2121. — La cause aura dû produire une « position » imprimée, contenant :

1° Toutes les informations, tous les documents utiles ;

2° Le résumé des dépositions des témoins ;

3° Les deux votes des médecins sur chaque miracle ;

4° Les objections du Promoteur ;

5° Les réponses de l'avocat.

2103. — Officiers et consulteurs (et dans la Congrégation suivante les Cardinaux) doivent mettre leur vote par écrit. Chacun, avant que la séance soit close, peut déclarer qu'il répudie son vote.

2108. — La Congrégation *préparatoire* est tenue par tous les Cardinaux de la C. des Rites — officiers, consulteurs.

2122. — La « position », pour cette Congrégation, doit contenir : 1° les difficultés du Promoteur ; 2° les difficultés des consulteurs ; 3° les réponses de l'avocat ; 4° les documents nouveaux, s'il s'en trouve, pour ou contre la cause, et les additions, soit dans le sens de l'accusation, soit dans celui de la défense.

Si les deux médecins ont été favorables dans l'antépréparatoire, un seul suffit dans la préparatoire. *S'ils sont en désaccord, deux nouveaux doivent être nommés.* L'examen technique du cas est à recommencer. Les EE. CC. ont toujours le droit de citer un médecin de leur choix, en outre des experts déjà désignés. L'avocat a le même droit, mais le vote des experts désignés par lui n'a qu'une valeur inférieure (ad opportunitatem).

2112. — La Congrégation *générale* est présidée par le Souverain Pontife.

2113-2123. — Une dernière « position » a été préparée, contenant tout ce que comprenait la précédente avec les additions utiles, observations du Promoteur, documents nouveaux, réponses de l'avocat.

2114-2123. — Les Cardinaux, prélats officiers, consulteurs, n'ont que voix consultative. Le *Pape seul* juge.

Il n'est pas inutile de se souvenir dès maintenant que *deux* miracles sont exigés si dans les deux procès (informatif et apostolique) ce sont des témoins oculaires qui ont servi à établir *les vertus* — ou tout au moins « ex auditu a videntibus » dans le procès apostolique ; *trois* miracles, si les témoins des vertus ont été oculaires dans le procès informatif et de auditu auditus dans l'apostolique ; *quatre*, si dans les deux procès super virtutes les témoignages reposent sur des traditions et des documents — c'est-à-dire si la cause ne peut fournir des dépositions émanant de contemporains du saint personnage.

Telles sont actuellement dans l'Eglise les dispositions du droit concernant l'examen des faits dans les procès canoniques « Super miraculis ». Pour peu qu'on les considère avec soin et qu'on en mesure la portée, on sera tenu de convenir qu'elles sont sérieuses. Cette conviction ne fera que grandir si l'on a le courage d'ouvrir le volumineux traité de Benoît XIV (huit volumes in-4° de sept à huit cents pages chacun), qui fixe la jurisprudence en la matière. En voici quelques extraits, à titre d'exemple.

Après avoir rappelé au Promoteur, aux Consulteurs, aux Cardinaux que les exigences ordinaires du droit en matière de témoignage doivent se faire ici plus étroites que jamais (l. III, c. VI, n° 2), il repousse toute déposition d'enfants — à moins cependant que *des adultes* affirment sous la foi du serment *ce qu'ils sont certains d'avoir vu vers la fin de l'âge de la puberté*, — et encore ce témoignage entrerait-il dans la classe des

« adminicula », c'est-à-dire *qu'il ne se suffirait pas à lui-même* (n° 3). Puis il en vient à parler des femmes. L'ancien droit récusait d'une manière absolue leurs dépositions et Benoît XIV ne lui donne point tout à fait tort, car, avoue-t-il, en citant Castelin : « La femme — l'expérience le prouve — se laisse très aisément halluciner (facillime hallucinatur), *qualifiant souvent de miracles des faits qui sont seulement extraordinaires et rares, quoique produits par les seules forces de la nature...* J'ajoute — continue toujours le même auteur — que la femme, même très hésitante sur la vérité de tel ou tel fait, transportée, pour ne pas dire aveuglée par une apparente piété, croira rendre gloire à Dieu en affirmant ce qui dans son esprit même est plus douteux que certain » (n° 4). Cependant le judicieux Pontife ne veut pas que les femmes soient empêchées, uniquement à cause de leur sexe, de déposer validement dans les causes dont il s'agit. Dans certains cas, on est bien obligé de recourir à leur témoignage, v. g. lorsque les événements se sont passés dans un cloître. Il demande seulement que ces personnes soient loyales, dignes de foi, et fait remarquer qu'on ne leur demande point *de juger* de ce qu'elles ont vu, mais seulement *de le raconter* avec exactitude (n°s 6 et 7).

Jusqu'où n'alla point, à certaines époques, la défiance des juges délégués par la S. C.! Dans la cause de Saint François Régis, nous rapporte toujours Benoît XIV, le tribunal refusa d'examiner les dépositions des Pères de la Société de Jésus, et l'archevêque de Vienne, l'un des juges, en écrivit la raison à Clément XI : « Visant par-dessus tout, disait-il, à établir la sincérité et la solidité de la preuve, nous avons cru agir avec prudence en refusant de tenir compte des témoignages des Pères de la Soc. de Jésus. Quoique ces témoignages fussent spontanés, que la doctrine et la probité de leurs auteurs fussent à nos yeux d'un grand poids et que ceux-ci aient connu autrefois très intimement le Père dont il s'agit. Nous avons craint qu'une instruction basée sur de telles dépositions ne

fût « calomniée » et « blâmée », les personnages susdits paraissant témoigner en quelque sorte en leur propre faveur. Car il se trouvait que tout en rendant à un confrère chéri et vénéré les devoirs que leur suggérait la vérité et la charité, *ils travaillaient aussi à procurer la gloire de leur propre Institut.* » (n° 16[1].)

Parlant non plus des témoins, mais de leurs témoignages, l'ancien Promoteur général de la foi explique longuement les raisons, raconte l'origine des règles qui devaient être plus tard codifiées et dont on vient de lire un résumé succinct. Sa longue expérience lui suggère de judicieuses remarques : « L'on doit se défier, écrit-il, des témoignages concordant en tous points dans les moindres détails. Mieux vaut quelques divergences laissant intact l'accord sur le fond de la déposition. » Et il cite à ce sujet S. Thomas (2. 2. q. 70, a. 2, ad sec.) : « Lorsque des témoins s'accordent même dans les plus petites choses, ils semblent s'être entendus d'avance pour ne point se contredire[2]. » Quel juge d'instruction ne souscrirait à cette façon de voir? Mais il faut nous borner. Nous retrouverons d'ailleurs Benoît XIV lorsque nous traiterons des moyens de discerner le caractère vraiment miraculeux des faveurs obtenues par l'intercession des saints.

Notre prochain article retracera l'histoire de quelques miracles récents refusés par la S. C. pour insuffisance des témoignages. Le lecteur pourra alors juger par les faits de la rigueur avec laquelle les juges romains appliquent les principes que l'on vient d'exposer.

J.-M. Berthau.

1. Ne quam in calumniam aut reprehensionem inquisitis facta vocarentur, quasi quæsiti essent qui in propria causa testarentur, dum in negotio socium carum et venerandum spectante respondent, simul veritati et charitati in sodalem, propriique Ordinis gloriæ servirent.

2. ...si in omnibus concordarent, etiam in minimis, viderentur ex condicto eumdem sermonem proferre.

Chronique Pédagogique

Présenter un ouvrage du P. Sertillanges, c'est présenter un recueil de pensées neuves et profondes, mises en valeur par un style serré, qui les habille, sans chercher à les étoffer, en dessinant leurs contours les plus délicats. La *Vie catholique* (1re et 2e série)[1] constitue un traité d'ascétisme à la portée de tous ceux qui savent lire et réfléchir. Toutes les affirmations de l'auteur s'étayent sur une théologie très sûre : le livre est un ouvrage scientifique et c'est à l'aide d'arguments très sérieux qu'il nous entraîne vers ces cîmes, dont nous sommes esclaves, suivant l'expression de l'auteur. Quels beaux sujets de méditations offrent des chapitres comme la *Vie pénitente*, la *Vie virginale*, la *Vie fléchissante!* Beaucoup des idées de la théorie ascétique traditionnelle y paraissent nouvelles, tant la forme, l'image qui les illustrent sont inattendues : « Quand vous soulevez les mailles d'un filet, tout se soulève. Introduisez dans une société soit un saint, soit un très grand homme, aussitôt notre univers croît. Les sports reposent sur les grands champions, les industries sur quelques réussites géniales. En toute spécialité, la masse suit, les élites dirigent. » Et de cette constatation le P. Sertillanges tire un éloge nouveau de la virginité, vertu très utile, parce que ceux qui la cultivent ne reportent point sur autrui les valeurs qu'ils portent en eux-mêmes et se développent en virtuoses. C'est ainsi que des aperçus originaux s'unissent à une expression forte et pittoresque. Notre vie, dit ailleurs le P. Sertillanges, est « un espoir vivant », la vieillesse « un accroissement et une confirmation d'espérances » ; l'existence « un rythme de mort autant que de vie », etc. Un souffle oratoire qui soutient le développement et l'élève parfois à de grandes hauteurs achève de rendre particulièrement attrayante la lecture de ce bel ouvrage.

Avec une éloquence aussi chaude, le P. Vuillermet, poursuivant son fécond apostolat par la plume, invite tous ceux qui ont à cœur le renouveau religieux de la France à diriger leurs efforts vers la seule conquête qui

1. A. D. Sertillanges, O.P., *La Vie Catholique*, 2 vol. in-12, chez Gabalda, 8 fr.

puisse l'assurer : *la Conquête des hommes*[1]. Le tableau qu'offre le premier chapitre établit d'une façon indiscutable la nécessité de cet apostolat : il nous met en garde contre un optimisme exagéré, qui se recommande d'un mouvement purement superficiel et peu durable : il prouve qu'aucune garantie sérieuse ne sera donnée au succès de l'action catholique tant que nous n'aurons pas les hommes. A côté de vérités qu'il était utile de rappeler, nous trouvons dans le volume du P. Vuillermet des analyses très finement menées et des études qui suggèrent d'utiles décisions. Elles le recommandent à tous ceux que préoccupe l'apostolat des hommes et des jeunes gens. Ils seront reconnaissants à l'auteur non seulement de leur avoir fourni la solution de problèmes, dont peut-être ils ont depuis longtemps le souci, mais encore d'avoir mis à leur disposition, en tête de ses chapitres et dans les notes au bas des pages, toute une mine de citations, empruntées aux auteurs les plus divers, citations très heureusement choisies, qui seront pour le lecteur un thème de très profitables méditations et pour le conférencier ou le prédicateur le point de départ de développements originaux.

L'éducation de la famille conditionne l'éducation sociale. L'action du prêtre en chaire, au patronage, dans les cercles de jeunes, n'est vraiment efficace que si elle est corroborée à la maison par de sages exemples et une vie sérieusement chrétienne. A son livre : *le Prêtre en retraite*, le P. de Barbézieux[2] a ajouté, groupée sous le titre : *la Famille chrétienne*, toute une série d'instructions faites dans une langue vivante et pittoresque aux fidèles du Canada, qu'il évangélise. L'orateur est un observateur, judicieux et fin, et ses développements, comme ses préceptes, s'adressent aussi bien aux pères, mères et jeunes gens de l'Ancien Monde qu'à ceux du Nouveau. Ils peuvent fournir des idées très utiles aux prédicateurs, appelés à parler des règles qui doivent diriger la famille catholique.

Ces prédicateurs désirent-ils un bon manuel, capable de graver leurs conseils dans les âmes et d'aider à les pratiquer? M. le chanoine Janot le leur offre : c'est son

1. R. P. Vuillermet, O.P., *la Conquête des hommes*, in-12 356 pp. (lib. Lethielleux, 7 fr.)
2. P. de Barbezieux, O.F.M., *le Prêtre en retraite*. La Famille chrétienne, in-12, 520 pages (lib. Saint-François, 4, rue Cassette).

Livre de famille catholique[1]. Recommandant ce volume, Mgr Chassagnon vante « sa doctrine étendue et précise, sa pédagogie originale et ingénieuse, sa valeur directive et pratique ». L'éloge n'est pas exagéré. Ce manuel de « l'art d'élever les enfants à la maison » compte parmi les meilleurs livres de pédagogie à une époque où ceux-ci sont particulièrement nombreux. Il est d'abord complet : il fait commencer, ce qui est fort bien, l'éducation des enfants au mariage de leurs parents : « Que la souche soit bonne ! » D'où d'excellents conseils sur le mariage. Puis il envisage l'éducation physique, intellectuelle, morale, parle en termes que nous ne sommes plus habitués, hélas ! à entendre, du respect et de l'autorité, conclut par de sages applications : éducation des passions, éducation antialcoolique, éducation de la pureté, etc. M. Janot ne craint pas d'entrer en des détails en apparence insignifiants, quand il parle de l'hygiène par exemple, mais est-il rien d'insignifiant en matière d'éducation ? Et que de réflexions intéressantes le lecteur rencontre au cours de l'ouvrage ! Ce sera à propos des châtiments corporels, de l'éducation de la pureté, nécessaire, mais à mener avec prudence et méthode, de ce que l'auteur appelle le vernissage, c'est-à-dire de la culture des qualités extérieures, des avantages qu'il y a à ne pas tenir les enfants éloignés du spectacle de la douleur, de la maladie et de la mort, etc. Louons encore l'heureuse disposition du livre, d'une lecture aisée, grâce à la netteté et à la diversité des caractères d'imprimerie, à la brièveté des paragraphes, ce qui multiplie les alinéas et aère bien les pages. Les titres des chapitres sont des maximes qui se reproduisent en haut de chaque page ; des gravures simples et parfois touchantes aident à l'action bienfaisante du texte, d'ailleurs très clair et très persuasif. Enfin un *Livret de famille*, celui du diocèse de Lyon, inséré dans l'ouvrage, offre un modèle de ce que peut être ce memento si recommandable des grands événements d'un foyer chrétien.

L'éducation et l'instruction religieuse des enfants en dehors de la famille fournissent aujourd'hui une bibliographie très abondante. Comment enseigner le catéchisme ? Quelles tendances donner à un patronage, à une œuvre

1. Chanoine JANOT : *Livre de famille catholique*, un beau vol. in-12 260 pages (chez Dumas, 4, rue Georges-Dupré, Saint-Etienne, 7 fr.).

de jeunes gens? Autant de questions quotidiennement posées et encore, semble-t-il, incomplètement résolues. A la première répond M. Gellé, docteur en théologie, dans son opuscule : *l'Essentiel au catéchisme*[1]. Quatre parties : *faire penser, faire sentir, faire agir, faire prier* avec un appendice des plus instructifs, intitulé : *Catéchisme et psychologie*, recueil d'observations prises sur le vif, accompagnées des conclusions qu'elles suggèrent. Les catéchistes, prêtres et laïques, liront avec profit ce petit livre bien pensé et bien écrit.

Qu'ils nous permettent de leur signaler aussi : *les Scmailles*, revue illustrée mensuelle d'Instruction Religieuse. Ils y trouveront, à côté d'un exposé très clair de la doctrine, des renseignements historiques et liturgiques fort intéressants.

L'instruction catéchistique ne doit pas faire oublier les livres de formation intellectuelle, religieuse ou sociale. Dans *Nos doctrines classiques traditionnels*, Paul Ker[2] se présente en défenseur de l'éducation par les langues anciennes. Nous ne relèverons pas l'actualité de son plaidoyer. La première partie du livre est historique et montre comment le *Ratio studiorum* des Jésuites a ramené à la tradition chrétienne l'éducation faussée par les maîtres de la Renaissance. Le système du *Ratio* doit être maintenu, mais on en usera avec souplesse. Les besoins du temps font un devoir de consacrer plus de soin à la langue et à la littérature nationales et d'accorder une part plus large dans les programmes aux sciences physiques et mathématiques. Malgré la multiplicité des disciplines aujourd'hui nécessaires, on veillera à ne pas faire des demi-savants, et — nous aimons à relever cette réflexion — on se tiendra en garde contre des méthodes trop faciles, car « d'abord, ce qui s'acquiert sans peine, se fixe très peu profondément dans l'esprit; ensuite — dommage bien plus grave encore, quoique le grand nombre y songe moins — on y perd le fruit le plus précieux de l'éducation des enfants, qui est de les habituer dès leurs tendres années à une sérieuse application intellectuelle et à un travail qui demande l'effort sur soi ».

1. Gellé, *l'Essentiel au catéchisme*, in-18, 275 pages, chez Aubanel, Avignon.

2. Paul Ker : *Nos doctrines classiques traditionnelles*, in-12, 388 pages (lib. Beauchesne, 9 fr.).

Jean, que nous présenta Victor Poncel[1], n'est pas encore à l'âge où l'on peut aborder l'enseignement secondaire. Vivait-il réellement à Djibouti, exilé par la guerre, il y a quelque huit ans, comme son biographe semble l'insinuer? Il y a ici et là dans le livre tel détail qui peut rendre l'identification difficile. En tout cas, son maître l'a fidèlement et sagement observé et quelles leçons peuvent tirer les éducateurs de ces impressions d'un enfant dont l'âme s'ouvre à la vie! Jean est déjà un guerrier, un savant, un artiste, un philosophe et il porte sur ses maîtres d'intéressantes appréciations. Que faut-il plus admirer de la naïveté ou de la profondeur de ses réponses? Aussi bien, lisez l'ouvrage: il est court (l'impression est très large), plaisant, instructif.

Plus grave est le volume de M. le chanoine Dutoit: *Les Etapes de l'Education chrétienne*[2]. C'est un recueil d'allocutions prononcées devant différents auditoires, généralement des auditoires de jeunes gens. Nous y trouvons cette grande précision de pensée et ce style alerte et prenant, qui sont les deux conditions pour assurer à la parole sa force victorieuse près des habitués de nos Cercles et les élèves de nos Universités. L'auteur joint à une grande expérience de la jeunesse une belle hauteur de vues. Il ne supporte point que nos Œuvres semblent oublier qu'elles doivent former des catholiques en tout et avant tout. De là des aperçus très utiles à signaler sur les Conférences de Saint-Vincent de Paul dans les Collèges; ces Conférences appelées à donner aux jeunes gens « le sens chrétien de la liberté », devront surtout apprendre à vaincre le mal par le bien et à tout ramener à la charité. De là aussi le regret exprimé de voir la famille abdiquer ses devoirs, alors qu'au lieu de compter sur les œuvres et de se désintéresser de la formation de l'enfant, elle doit, par une sérieuse éducation chrétienne, le préparer à recueillir tous les fruits des cercles, patronages, conférences, qui lui offriront un jour leur accès. Signalons encore une belle défense de l'enseignement libre et des droits ds parents en matière d'éducation: il est des vérités qu'on ne fera jamais trop entendre.

On pourra juger un jeu diffus l'ouvrage de M. Fer-

1. Victor Poncel : *Jean d'après nature*, in-8, 217 pages (lib. Beauchesne, 7 fr.).
2. Chanoine Henri Dutoit : *Les Etapes de l'Education chrétienne*, in-12, 268 pages (lib. Duvivier, Tourcoing, 5 fr.).

nand Jamin : *Conseils aux jeunes gens de France après la victoire*[1] : on croirait parfois que l'auteur a voulu donner son impression sur les questions de tout ordre qui le préoccupent. Il y a cependant beaucoup à retenir de ce volume très courageux, où une réfutation claire et simphe des sophismes de la jeunesse s'appuie sur les plus judicieuses remarques. Les chapitres où il est parlé de la chasteté, du choix d'une fiancée, des distractions mondaines, du choix d'un état, du sage respect de la tradition méritent une lecture attentive : peu d'ouvrages offrent sur ces sujets des conseils présentés avec autant de netteté, et, à l'occasion, de discrétion.

Beaucoup moins discret est l'opuscule du docteur Chable : *Jusqu'au mariage*[2]. Il n'est point à mettre entre toutes les mains ; la sûreté de l'observation et la haute valeur morale des conclusions lui marquent une place parmi les livres capables de provoquer des réflexions salutaires chez les jeunes gens qui n'ont point pour leur personne ou celle d'autrui tout le respect désirable, mais il lui manque la note religieuse, et cette absence nous fait craindre qu'il n'ait point toute l'heureuse influence que son auteur semble attendre.

Que je préfère les poétiques *Conseils à des jeunes gens* de l'abbé Paul Jourdan[3], directeur de l'Ecole Sainte-Marie de Meaux, mort pour la France en 1917 ! L'éditeur les a fait précéder d'une assez longue, mais très vivante biographie, avec citations nombreuses : c'est déjà l'abbé Paul Jourdan qui parle. Suit une série d'allocutions, où l'on admire autant le sens pratique de l'orateur que la beauté entraînante de son style. Excellentes pages ; comme écrit Mgr Baudrillart, qui a bien voulu les faire précéder d'une lettre-préface, « elles n'ont besoin de personne pour les lancer, elles feront leur chemin d'elles-mêmes, gagnant discrètement de proche en proche, propagées par ceux-là qui les auront lues les premiers ».

Nous souhaitons pareil succès au livre de M. Daumas :

1. Fernand Janin : *Conseils aux jeunes gens de France après la victoire*, in-16, 266 pages (lib. Académique Perrin, 7 fr.).
2. Docteur Robert Chable : *Jusqu'au mariage*, petit in-4°, 54 pages (lib. Fischbacher, 3 fr.).
3. Abbé Paul Jourdan : *Conseils à des jeunes gens*, in-16, xlv-98 pages (lib. Beauchesne, 5 fr.).

Pour former une élite[1]. Ces « causeries familiales » renferment sur le rôle des maîtres, leurs devoirs, leur collaboration », sur la discipline d'excellentes remarques qui le recommandent à tous les professeurs des collèges chrétiens. Il préconise des initiatives qui peuvent au premier abord étonner, même effrayer, par exemple la création de *Conseils d'élèves*, rappelant un peu les Conseils d'usine, et dont le rôle serait de présenter aux maîtres, je ne dirai pas les revendications, mais les désirs des élèves. Ce sont des pages très curieuses que celles où M. Daumas explique le fonctionnement de ces Conseils à son Cours Saint-Louis : nous les recommandons tout spécialement aux Directeurs de maisons d'éducation. Ils trouveront dans le même volume d'excellentes réflexions sur l'éducation de la pureté, des conseils sur les lectures à permettre et à interdire, des pages neuves, nous semble-t-il, sur la musique qui fait rêver, opposée à celle qui fait prier, etc.

Les directeurs des patronages et des cercles ouvriers auront un guide excellent dans *la Formation de la jeunesse ouvrière* par M. l'abbé Pierre Lesage[2]. Le livre porte en sous-titre : *Du patronage au syndicat*. Il enseigne en effet à mettre les œuvres qui prennent les enfants après la première communion en face des nécessités actuelles, à en faire les pourvoyeuses des organisations sociales qui doivent grouper le monde du travail catholique. Les détails pratiques abondent dans cet ouvrage et en augmentent l'intérêt.

Les enfants qui fréquentent nos œuvres liront avec profit l'étude de l'abbé Cocart sur la vocation sacerdotale[3] : *Enfant, que feras-tu plus tard?* C'est simple, émaillé de jolies histoires. Les signes de vocation sont clairement indiqués et les objections courantes contre l'état sacerdotal nettement réfutées. A signaler des pages très touchantes sur le rôle et sur les joies du prêtre.

P. NIEDERGANG.

1. Gustave DAUMAS : *Pour former une élite*, in-8, 211 pages (lib. Beauchesne, 7 fr. 50).
2. Abbé Pierre LESAGE : *La formation de la jeunesse ouvrière*, in-12, 178 p., 3 fr. 50 (Lille : Secrétariat social à Paris : Lefebvre).
3. Abbé COCARD : *Enfant, que feras-tu plus tard ?* in-12, 70 p. (lib. Téqui, 2 fr.).

Informations

I. — Actualités et Documents

La crise de la natalité en France

De M. V. Giraud, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1924, p. 369, 370. « En 1700, avec ses 20 millions d'habitants, la France était le pays du monde le plus peuplé, non seulement de l'Europe, mais du monde[1]. En 1851, avec ses 35 millions et demi, elle occupait encore le premier rang, après l'immense et populeuse Russie[2].

En 1913, à la veille de la guerre, elle n'était plus qu'au cinquième rang en Europe[3], et si aujourd'hui, grâce à la dislocation de l'Autriche, elle est remontée au quatrième, elle en sera bientôt dépossédée par l'Italie. Largement dépassée par les Etats-Unis et le Japon, dans le cœur des grandes nations humaines, elle ne vient plus désormais qu'au *huitième rang*.

Les choses vont-elles en rester là? Si rien ne vient modifier la mentalité française et la situation de fait créée par la disparition de 1.400.000 jeunes gens, notre population stationnaire depuis quinze ans, va promptement décroître. De très sérieux calculs, il résulte qu'en 1940, nous n'aurons plus que 35 millions d'habitants, 25 millions en 1965. Que sera-ce dans un siècle? Que pèsera alors la France, en face de 105 millions d'Allemands, des 78 millions d'Anglais, des 64 millions d'Italiens, des 28 millions d'Espagnols, des 13 millions de Belges, des 107 millions de Japonais[4]? »

1. La Chine et l'Inde exceptées, cela va sans dire, mais la Chine et l'Inde n'étaient pas des « nations » organisées. L'Autriche alors n'a que 13 millions, la Prusse 2, la Russie 14, les îles Britanniques 9.

2. En 1851, l'Allemagne (territoire d'avant-guerre, moins l'Alsace-Lorraine) 34.055.000, Iles Britanniques 27.369.000, Russie 66.714.000, Autriche-Hongrie 30.727.000, Italie 23.617.000, Japon 33.997.000 (1875), Etats-Unis 23.191.376 (1850).

3. En 1913, France 39.771.000, Allemagne 66.146.000, Iles Britanniques 45.713.000, Autriche-Hongrie 50.750.000, Russie 128.336.628 (1900), Italie 35.597.000, Japon 52.917.000, Etats-Unis 98.789.324.

4. Chiffres établis en prenant pour base l'augmentation de la population dans les 50 dernières années. On peut évaluer à une centaine de mille le chiffre *annuel* de naissances dont nous a privés la disparition des 1.400.000 jeunes Français tués à la guerre.

La Bible et Jules III

Un prêtre des Etats-Unis nous envoie une coupure du magazine anglais *The Gideon*, avril 1924, publié par une Association de voyageurs de commerce qui distribuent des Bibles protestantes dans les hôtels. L'article a pour titre : *Rome et la Bible*, et pour sous-titre : *Cela se passe de commentaire.* On y lit : « Il est bon pour ceux qui aiment la Parole de Dieu de se rappeler l'attitude de l'Eglise papale à son égard. Dans la Bibliothèque Nationale de Paris, on conserve un document contenant les conseils que donnèrent les cardinaux à Jules III lors de son élection au trône pontifical en 1550. Il y a les passages suivants : De tous les conseils que nous puissions donner à Votre Sainteté, nous avons gardé pour la fin le plus nécessaire. Nous devons bien ouvrir vos yeux et mettre en action toute la force possible dans cette affaire, à savoir : permettre le moins possible la lecture de l'Evangile, dans tous les pays qui sont sous votre juridiction ; qu'il suffise de lire la très petite portion qui est lue habituellement à la messe, et ne permettre à personne d'en lire davantage. Aussi longtemps que les gens se contenteront de ce peu, vos affaires prospéreront, mais aussitôt que les gens désireront davantage, vos intérêts commenceront à péricliter. Ce livre plus que tout autre a soulevé contre nous des troubles et des tempêtes qui nous ont presque perdus. *En fait, si quelqu'un examine avec soin l'enseignement de la Bible et le compare avec ce qui a lieu dans nos Eglises, il trouvera aussitôt du désaccord et verra que notre enseignement est très souvent différent de celui de la Bible et encore plus fréquemment contraire* (very often different from it and still more frequently contrary to it). Et si les gens comprennent cela, ils ne cesseront pas de réclamer jusqu'à ce que tout soit divulgué et alors nous serons pour tous objet de mépris et de haine. C'est pourquoi il faut éloigner la Bible des yeux des gens, mais il faut user de grandes précautions pour ne pas soulever des tumultes. Fol. B, n° 1088, vol. II, pages 641-650. (De la *Bible League Quarterly.*)

Que faut-il penser de ce document, et notamment est-il authentique ?

1° Le document, à supposer qu'il soit authentique, n'engage pas la responsabilité du Souverain Pontife, car

il resterait à prouver que Jules III a suivi les conseils qu'on lui a donnés. On n'en peut rien conclure non plus contre le Sacré Collège, car qui oserait dire que toute une famille est déshonorée pour longtemps parce que quelques-uns de ses membres ont manqué à leur devoir?

2° Le contenu du document, surtout le passage souligné et partiellement reproduit en anglais, est souverainement invraisemblable. Il n'a pu venir à l'esprit d'un cardinal de dire que l'*enseignement de l'Eglise romaine est très souvent différent de la Bible et encore plus fréquemment contraire.*

3° Nous avons fait des recherches minutieuses au Département des imprimés à la Bibliothèque Nationale de Paris. La cote Fol. B., n° 1088 existe bien dans le catalogue moderne, mais elle désigne un *Vesperale romanum cum psalterio ex antiphonali romano*, editio prima, Mechliniae, 1854. Cet ouvrage n'a que 464 pages dans la première partie et 52 dans la deuxième. D'ailleurs, la cote B désigne la liturgie et non l'histoire.

Grâce aux recherches obligeantes d'un bibliothécaire de la Nationale, nous pouvons affirmer que la référence est aussi inexacte dans le catalogue de la Bibliothèque dite du Roi, c'est-à-dire dans le catalogue antérieur au catalogue moderne.

Par ailleurs, la cote Fol. B, n° 1088 n'existe pas au Département des manuscrits.

Il faut donc tenir l'accusation du *Gideon* pour une odieuse falsification qui couvre de honte ses auteurs.

Une nouvelle Revue scientifique

Nous croyons devoir signaler à l'attention de nos lecteurs une nouvelle revue scientifique « *La Science moderne* »[1] fondée cette année par M. Dalbis, docteur ès sciences de l'Université de Paris.

Ce savant catholique a su grouper autour de lui des hommes de haute valeur de France, de Belgique, de Suisse, du Canada, parmi lesquels neuf membres de l'Académie des Sciences de Paris et de nombreux professeurs de diverses Facultés.

Cette Revue, d'une tenue scientifique et philosophique

1. Revue mensuelle illustrée de 80 pages paraissant en France, Belgique, Suisse, Canada. Abonnement, France 35 fr. Etranger 50 fr. Prix du numéro 3 fr. 50. J.-B. Baillière et Fils, éditeurs. 19, rue Hautefeuille, Paris VI[e].

irréprochable, ne peut que rendre de très grands services à tous ceux de nos lecteurs qui désirent ne pas rester étrangers au progrès scientifique qui passionne nos contemporains.

Chaque mois, sous des rubriques distinctes, paraissent des articles sur les sciences mathématiques, la mécanique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la médecine, l'hygiène, l'agronomie, les sciences appliquées. Les sciences morales et sociales ne seront pas exclues. Les directeurs de la « Science Moderne » n'entendent pas, en effet donner à ce mot de Science un sens étroit : « si la Science, disent-ils, est avant tout la recherche désintéressée du vrai, sa finalité suprême n'en reste pas moins le perfectionnement moral de l'individu et le bien-être des peuples. »

Nous pouvons ajouter que ce programme a été bien réalisé dans chacun des six numéros déjà parus.

Manifestations sur la voie publique

Le maire de Saint-Branchs (Indre-et-Loire) avait interdit, par arrêté en date du 6 novembre 1922, à toute société, de sortir, de circuler en corps et de se rassembler pour manifester devant le monument élevé aux morts, le jour du 11 nov. 1922, en dehors du programme établi par la municipalité. Le président de la section de l'Union nationale des combattants de cette commune demanda au Conseil d'Etat d'annuler, pour excès de pourvoir, cet arrêté, et le ministre de l'Intérieur, à qui le pourvoi fut communiqué, demanda lui-même « à ce qu'il soit fait droit aux conclusions de la requête ». L'arrêt du Conseil d'Etat, en date du 26 mars 1924, a annulé l'arrêté du maire, aucun motif tiré de la nécessité de maintenir l'ordre sur la voie publique ne pouvant être allégué pour justifier cette interdiction. Voir le texte de l'arrêt dans la *Documentation catholique* du 17 mai 1924, p. 1.266.

Indemnité pour sonneries illégales

Le 23 déc. 1921, le conseiller municipal faisant fonctions de maire à Zicavo (Corse) avait fait exécuter des sonneries de cloches à l'occasion du décès d'un habitant de la commune. Comme il s'agissait d'un défunt dont l'enterrement devait être civil, le curé protesta et demanda à la commune une indemnité qui lui fut refu-

sée le 26 mars 1922. L'abbé Beretti saisit alors de l'affaire le Conseil d'Etat et lui demanda d'annuler la délibération du Conseil municipal qui avait rejeté sa demande d'indemnité. Le 26 mars 1924, le Conseil d'Etat a fait droit à sa requête en condamnant la commune de Zivaco à payer à l'abbé Beretti une indemnité de 100 francs, et en mettant les dépens du pourvoi à la charge de la commune. Le texte de l'arrêt est reproduit dans la *Documentation catholique* du 24 mai 1924, p. 1.342.

Prorogation des baux de presbytère

L'abbé Chambert, curé de S. Pierre de Chauvigny, locataire d'avant-guerre du presbytère de S. Pierre, avait demandé la prorogation professionnelle prévue par l'art. 56 de la loi du 9 mars 1918. Le 11 janvier 1924, le juge de paix de Chauvigny la lui refusa sous prétexte qu'il avait transporté son habitation personnelle dans une maison voisine, et contrevenu ainsi aux conditions fixées au bail portant que la maison louée est affectée au service du presbytère. Sur pourvoi, la commission supérieure de Cassation a annulé ledit jugement, pour ce motif que la loi de 1918 — accordant prorogation de bail pour les locaux à *usage professionnel* — « exige seulement que le locataire y exerce sa profession » et non qu'il y habite. Or le jugement attaqué reconnaît que l'abbé « Chambert continue de faire le catéchisme dans la maison litigieuse, qu'il y exerce donc les actes de son ministère dans les lieux loués et n'en a pas modifié le caractère professionnel ». En conséquence, l'abbé Chambert a été renvoyé devant le tribunal de Saint-Savin. Le texte de l'arrêt est reproduit dans la *Documentation catholique* du 24 mai 1924, p. 1.344.

II. — Apologétique au jour le jour

L'apostolat catholique en Hollande

Le catholicisme possède en Hollande plus de vitalité qu'on ne le pense communément. D'après les statistiques publiées en 1922, les catholiques forment un peu plus de 35 % de la population ; au Parlement, ils sont le groupe le plus puissant avec leurs 32 représentants sur cent à la deuxième Chambre. Dans le domaine de la littérature,

de l'art, de la science, de l'action sociale, ils ne le cèdent à personne.

Ces dernières années, les catholiques hollandais ont fait de notables efforts pour répandre leur foi au milieu des protestants. Pendant l'hiver de 1918-1919, le P. van Ginneken, S. J., remarquable par son zèle, sa volonté et son talent oratoire, donna avec succès tous les quinze jours des conférences religieuses à La Haye. Ce succès l'encouragea à unir toutes les forces catholiques du pays en vue d'y restaurer le royaume du Christ.

En 1919 et 1920, d'autres Jésuites prirent part à la croisade. Les conférences eurent lieu de nouveau à La Haye; d'autres furent établies à Amsterdam et à Rotterdam et ont eu pour résultat d'amener chaque année des conversions.

Sur ces entrefaites, il s'est constitué un « Comité pour la conversion de la Hollande », formé de douze membres laïques et clercs (d'après le P. van Ginneken) avec la mission de contrôler et d'organiser le mouvement d'apostolat. Sous la direction du Comité, les conférences ont reçu plus d'extension. Les Jésuites ont pris pour objectif les classes instruites qui sont dans les grandes villes leur propre terrain; ils ont eu pour auxiliaires les Dominicains, les Franciscains et le clergé séculier. Grâce à ces efforts combinés, d'autres régions ont été évangélisées; les ouvriers ont pu être atteints. L'extension du mouvement a fait modifier les méthodes. C'est ainsi qu'une active propagande par des imprimés précède les leçons. Celles-ci sont destinées à ceux qui ne sont pas catholiques, mais elles sont publiques, contrairement à la méthode suivie tout d'abord par le P. van Ginneken. Les prédicateurs choisissent une église plutôt qu'une salle privée où l'on serait admis sur invitation individuelle.

Les conférences ont été réduites à six par quinzaine. Les orateurs ne poussent pas cet auditoire si mélangé à faire des retraites; les leçons sont des instructions synthétiques plutôt qu'une simple exposition du *Credo*. Toutefois, l'idée de la retraite qui stimule la réflexion personnelle n'est pas tout à fait absente. Un prêtre a réussi à combiner les deux méthodes en consacrant trois quarts d'heure à l'instruction et une demi-heure à la méditation, pendant laquelle il faisait des réflexions à haute

voix, tirait des conclusions pratiques du sujet exposé dans la leçon et ajoutait des prières adaptées. A son avis, la méditation est plus importante que l'instruction, car beaucoup d'auditeurs qui ne sont pas catholiques et ne font pas difficulté d'assister à un sermon catholique pour leur profit spirituel, s'appliquent à la méditation et à la prière et n'ont qu'une oreille distraite pour une exposition du dogme.

Maintenant, le P. Hendrichs, S. J., emploie une méthode qui consiste à donner à quiconque se présente ses instructions destinées aux classes supérieures, et ne se restreint pas à un petit nombre d'auditeurs réunis dans une salle privée. A la fin d'une série récente de leçons à Rotterdam, plus de quarante personnes ont demandé à recevoir un supplément d'instruction et à se convertir. D'autres prédicateurs tâchent de recueillir le fruit de leurs conférences en organisant des retraites qui en sont la suite. Au lieu d'être un complément pour les leçons apologétiques, les retraites destinées à « ceux qui pensent autrement » sont devenues une branche indépendante de la propagande catholique. Le P. van Ginneken a fondé une association à laquelle il a donné le nom du B. Pierre Fabre pour faire connaître davantage cette œuvre et la rendre plus fructueuse. Il y a un Comité central formé de cinq membres, dont chacun a un nombre considérable de « zélateurs ». Ils s'efforcent, d'ailleurs, avec un succès marqué, de persuader à des amis et connaissances au sein du protestantisme de faire une retraite. Cette méthode de propagande individuelle paraît restreindre le champ de l'apostolat; en réalité, elle obtient, comme l'expérience l'a démontré, de bien meilleurs résultats que les circulaires et notices imprimées. Deux maisons ont été aménagées à Ryswik pour des retraites de 6 jours données selon la méthode de saint Ignace à des groupes de 12 ou 15 personnes. En raison de la direction spéciale nécessaire pour chaque retraitant, c'est là le chiffre maximum dont un ou deux prêtres puissent s'occuper.

Le P. van Ginneken n'hésite pas à comparer les résultats de ces exercices avec les résultats qu'obtenait en Allemagne au seizième siècle le B. Pierre Fabre, qui convertissait tous les protestants qui faisaient les exer-

cices spirituels. La grâce ne fait jamais défaut à la bonne volonté.

Mais ces succès consolants ne seraient pas durables, si les efforts étaient restreints aux adultes. En conséquence, le P. van Ginneken a organisé une croisade pour sauver les enfants « païens » dans les grandes villes et en faire de robustes chrétiens et de bons citoyens qui exerceront eux-mêmes plus tard, sans en avoir conscience, une influence salutaire dans les quartiers les plus délaissés. Dans ce but, il a fondé une congrégation religieuse qui comprend des membres contemplatifs et des membres actifs. « Les compagnes de S. Lidwine », qui sont des sœurs contemplatives, vivent dans un couvent qu'elles nomment « Béthanie ». Là, séparées du monde, elles combattent avec les armes puissantes et silencieuses de la prière et du sacrifice pour la conversion de la Hollande et forment les membres actifs en leur inculquant les principes de la vie religieuse et les méthodes modernes d'éducation. Les autres sœurs, qu'on appelle « compagnes de S. Reinilde », font deux années de noviciat à Béthanie et y reviennent chaque année pendant un mois au cours de leur vie d'apostolat. Les membres actifs ont déjà ouvert des catéchuménats à La Haye, à Rotterdam et à Heerlem, centre minier actif dans le Limbourg. Dans les agglomérations ouvrières compactes (*slums*), il y a des maisons qui servent de salle de jeu pour les enfants de 5 à 12 ans non catholiques qui ne sont pas surveillés par les parents et passeraient leur temps dans la saleté et les dangers de la rue. Plusieurs centaines d'enfants fréquentent régulièrement les salles de jeu après l'école. Ils y trouvent des occupations intéressantes et amusantes et peu à peu, grâce aux chants qu'on leur apprend et grâce aux entretiens qu'ils ont avec les catéchistes, ils arrivent à connaître l'existence de Dieu. Dans la suite, on leur donne une instruction religieuse plus régulière, on leur apprend le catéchisme et, finalement, on les prépare au baptême. En tout cela, on ne méconnaît pas les droits des parents; ceux-ci d'ailleurs sont satisfaits que leurs enfants ne soient pas laissés dans la rue et leur joie augmente quand ils voient les progrès notables de leur tenue et de leur conduite. Dépourvus eux-mêmes de croyance religieuse précise, ils ne font pas en général difficulté à ce que leurs

enfants reçoivent une instruction religieuse et deviennent catholiques par le baptême. Il arrive même que les enfants en chantant chez eux des fragments de cantiques, sèment quelques semences de foi; les parents à leur tour visitent les catéchuménats aux fêtes de Noël et parfois tous les membres de la famille se convertissent. A la Pentecôte de l'année dernière, cinquante enfants ont été baptisés et reçus dans l'Eglise; d'autres enfants étaient préparés en vue de leur baptême aux Pâques dernières.

Une fois baptisés, ils ne sont pas abandonnés. Pour sauvegarder le don précieux de la foi, le P. van Ginneken a fondé une congrégation de sœurs qui ont ouvert, il y a peu de mois, une école industrielle pour les filles catholiques. Leur but est non pas d'ouvrir un institut, mais de préparer un *home* où ces jeunes filles puissent passer une année ou deux dans une atmosphère de foi et de bonté. Là leur foi inexpérimentée se fortifie et, en même temps, elles apprennent un emploi qui leur permettra de gagner leur vie. Les sœurs ont commencé l'œuvre avec quatre élèves. Pour venir en aide aux garçons, le P. van Ginneken, dont le zèle est infatigable, a formé une association de 12 commerçants catholiques qui soutiennent une école industrielle où les néophytes peuvent apprendre un métier.

La croisade est aidée efficacement par l'adoption des méthodes de propagande usitées en France, en Angleterre et dans d'autres pays, à savoir la diffusion de la bonne presse et la prédication dans la rue (comme en Angleterre). Les laïques qui unissent leurs prières dans ce but sont membres de l'*Union Pierre Canisius;* ce sont les mêmes qui ont entrepris de répandre la bonne presse. Leur bureau d'information est dirigé par plusieurs catholiques instruits qui reçoivent des centaines de réponses aux réclames qu'ils ont insérées dans les journaux non catholiques et dans lesquelles ils offrent des renseignements sérieux sur l'Eglise catholique. De plus, la *Société Geert Grote* publie des tracts comme en Angleterre la *Société pour la vérité catholique;* quant aux Franciscains, ils forment des catéchistes. Ajoutons que, dans plusieurs collèges, les élèves des hautes classes sont organisés en associations pour aider les catéchuménats, un peu comme les « social settlements » des écoles anglaises.

Ces méthodes ont donné déjà des résultats intéressants, mais l'avenir est encore plus riche de promesses.

(D'après *The Month*, avril 1924.)

Les catholiques et le parti travailliste en Angleterre.

La Revue catholique *America* du 15 mars 1924 a publié quelques détails intéressants sur la constitution actuelle de la Chambre des Communes. Les catholiques y comptent des représentants dans les trois partis. C'est qu'en Angleterre la situation n'est pas la même qu'en France. Aux dernières élections, les candidats conservateurs, libéraux et travaillistes avaient donné, dans la grande majorité des cas, des assurances nettes et fermes aux organisations catholiques sur la grave question des écoles. Un seul candidat, H.-G. Wells qui se présentait pour l'Université de Londres, avait osé attaquer l'éducation catholique ; or il resta sur le carreau. Il y a peu d'années, dans beaucoup de circonscriptions électorales, les préjugés traditionnels contre le catholicisme étaient tels qu'il était difficile d'obtenir d'un candidat des engagements au sujet des écoles et dans la plupart de ces circonscriptions, l'élection d'un député catholique était pratiquement impossible. A cette époque, les catholiques anglais avaient à compter pour la défense de leurs écoles sur la solide phalange des députés nationalistes que l'Irlande envoyait à la Chambre des Communes. La situation était telle qu'en Angleterre beaucoup de catholiques faisaient opposition au *Home Rule* (Gouvernement indépendant) demandé par l'Irlande, dans la crainte de perdre les défenseurs de leurs écoles au Parlement. Les résultats des dernières élections ont prouvé que dans la Grande-Bretagne les choses ont complètement changé en faveur des catholiques. La note de catholique n'empêche plus l'élection d'un candidat à quelque parti qu'il appartienne, et l'on reconnaît généralement que les catholiques ont droit à être traités comme les autres dans la question scolaire.

En Grande-Bretagne, vingt-deux députés catholiques ont été élus. Un, le vétéran O'Connor, est nationaliste ; trois sont libéraux, sept conservateurs et onze travaillistes. Ainsi donc le parti travailliste (Labour party) possède plus de catholiques que les deux autres ; son succès, dans beaucoup de collèges électoraux, a été même assuré par le vote d'une masse de catholiques.

Ceux-ci, pendant les dix dernières années, se sont ralliés très nombreux au parti travailliste. Dans les deux camps, il s'est produit une évolution d'opinion et une mise au point des idées. D'un côté, beaucoup de chefs travaillistes étaient dominés par de vieux préjugés et influencés par les erreurs si répandues que l'Eglise était pour les riches contre les pauvres et qu'elle maintenait « le droit divin de mal gouverner ». De leur côté, les catholiques confondaient trop souvent le programme de réforme sociale des travaillistes avec le communisme révolutionnaire. Or le parti travailliste anglais a rejeté publiquement la théorie communiste. Nulle part le parti et ses chefs n'a été attaqué plus durement que par les journaux du groupe communiste. Cependant il y eut un moment où une rupture permanente menaça sérieusement d'éclater entre les catholiques entrés dans le parti et ses organisateurs officiels. Il fut, en effet, un temps, au cours des années qui précédèrent la guerre, où le Congrès annuel des Associations ouvrières (Trades Union) avait mis dans son programme l'éducation laïque et l'extension de la loi sur le divorce. Ces articles furent supprimés grâce à l'action persistante d'un groupe de catholiques qui étaient affiliés aux associations ouvrières et qui étaient dirigés par James Sexton, secrétaire des Liverpool Dock Workers et maintenant député au Parlement. Il fit remarquer que si ce point du programme était maintenu, les travaillistes n'auraient plus l'appui de la grande masse des ouvriers catholiques dans le Nord.

L'étude catholique des questions sociales a eu pour résultat certain de donner un grand nombre d'adhérents à la cause travailliste. Après la guerre, le parti a recruté de nouveaux membres en élargissant notablement sa base. Il a déclaré qu'il n'était plus le développement d'une simple association ouvrière et qu'il cherchait l'appui non pas d'une seule classe, mais de tous les travailleurs, soit manuels, soit intellectuels. Ainsi il a rallié nombre de ceux qui appartiennent à la classe qu'on appelle lettrée, et parmi ses partisans et ses chefs, il y a maintenant des gradués des Universités, des hommes appartenant aux professions libérales, beaucoup d'industriels, beaucoup d'anciens employés de l'Etat, et quelques fils de familles nobles. Cependant, sa principale force est encore constituée par la classe ouvrière qui a répudié toutefois l'idée d'une lutte de classes.

Les députés catholiques dans la nouvelle Chambre des Communes appartiennent presque tous à la classe ouvrière et forment un groupe remarquable. La plupart d'entre eux ont eu une formation utile dans les gouvernements locaux comme membres élus des municipalités. Citons deux cas seulement. J.-L. Toole, qui est député de South Salford, fut d'abord marchand de journaux dans les rues de Manchester et devint ensuite ouvrier dans une fonderie. Son collègue, J. Wheatley, de Glasgow, travailla dans une mine de charbon à l'âge de onze ans. Pendant plus de dix ans, il a été membre du City Council de Glasgow et magistrat.

Le parti travailliste a fait d'étonnants progrès pendant ces dernières années. Il ne fut organisé officiellement qu'en 1900 et n'avait alors que deux députés à la Chambre des Communes. En 1909, le nombre s'éleva à 33. A la dernière Chambre, ils étaient 143; ils sont aujourd'hui 192. « Son chef, Ramsay Mc Donald, actuellement chef du Cabinet, s'était déjà fait remarquer au Parlement. C'est un homme pratique et équilibré, tout le contraire d'un anarchiste révolutionnaire. Comme plusieurs autres hommes éminents de son parti, il a dans son caractère un fond sérieusement religieux. Il respecte l'idéal de ses collègues catholiques. Dans un discours récent, il rappelait à ses auditeurs qu'il a voyagé dans un bon nombre de pays et leur disait que partout il avait été grandement impressionné par une chose, à savoir l'affection et le respect des gens dans les Eglises catholiques ».

Consultations et Renseignements

1° Les Grands Pèlerinages de France. — Cette nouvelle collection de la maison Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris-6e, promet d'être aussi intéressante qu'instructive. Les trois volumes, parus jusqu'ici, sont intitulés: *Notre-Dame de la Salette*, *Notre-Dame de Rocamadour* et *Notre-Dame de Sion* (en Lorraine). Chacun d'eux a son cachet particulier; mais tous trois, également bien illustrés, seront lus avec agrément et profit. 4 francs le volume, 4 fr. 50 franco. *Notre-Dame de Lourdes* paraîtra très prochainement.

2° Bons Romans. — Par « bons romans », j'entends ceux qui non seulement ont une indéniable valeur morale et religieuse, mais qui encore ne sont pas dépourvus d'un réel mérite littéraire. A ce double titre, il faut mentionner deux romans, récemment parus, chez Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris-6e, 7 fr. 50 chacun : *L'Impossible Amour*, par A. Brunaud, et *Les Berceaux tragiques* par Albert Giulani. Les questions traitées sont de la plus haute importance : mariage d'une chrétienne avec un mécréant, avortement provoqué d'un enfant conçu par suite de viol. Et l'intérêt ne cesse de s'accroître, de la première page à la dernière.

3° Pour nos Catéchismes. — Il faut des « histoires » au catéchisme ; mais il convient de n'en pas abuser, et aussi de bien les choisir. La plupart des recueils de ce genre, on le sait, laissent fort à désirer. Parmi ceux qui méritent d'être consultés, je n'en citerai ici qu'un seul, le plus récent, je crois : E. Duplessy, *Histoires de catéchisme*, 1924, Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6e, 3 vol. de 6 francs chacun. M. Duplessy est avantageusement connu pour ses nombreuses publications catéchistiques et apologétiques. Ce dernier ouvrage ne fera qu'augmenter le bon renom dont il jouit. Catéchisés et catéchistes peuvent s'en servir avec la même facilité, pour cette raison, entre autres, que l'auteur indique toujours, avec précision, les questions du catéchisme auxquelles se rapportent ses « histoires ».

4° L'Abbé Huvelin. — L'abbé Huvelin, que l'on n'a pas encore oublié à Paris, principalement dans la paroisse de Saint-Augustin où il fut vicaire pendant de longues années, est devenu célèbre depuis, surtout, que M. René Bazin nous a montré ses intimes relations avec le Père de Foucauld. Les quelques pages qu'on a publiées de lui — l'abbé Huvelin écrivait peu et ne publiait rien — sont à lire avec soin. Je me suis servi, pour ma « Grande Persévérance », des leçons, alors sténographiées, qu'il fit, en 1878-79, à la crypte de Saint-Augustin : *Quelques directeurs d'âmes au dix-septième siècle*, Gabalda, 90, rue Bonaparte, Paris-6e, 3e édition, 1923, 6 francs. Et je comprends qu'elles aient été très goûtées des jeunes gens auxquels elles s'adressaient directement. Elles ne le furent et ne le seront pas moins de tout autre auditoire. Comme Saint François de Sales, M. Olier, Saint Vincent de Paul et l'abbé de Rancé, dont il y est traité, l'abbé

Huvelin fut un prêtre zélé et un sage directeur. A son école, comme à la leur, on ne peut que beaucoup profiter.

J. Bricout.

Revue des Revues

REVUES FRANÇAISES

Revue biblique. — Avril 1924. Le P. H. Vincent continue et achève son travail sur *le nouvel hypogée de Byblos et l'hypogée royal de Gézer*. Voir *Revue biblique*, octobre 1923. Cette découverte a été faite récemment par les explorateurs français à Byblos. — M. A. Régnier, *La distribution des chapitres* XXV-XXVIII *du livre de Job*. Ces chapitres présentent au point de vue de la symétrie des anomalies, qu'on avait tenté d'expliquer très diversement. M. Régnier justifie les attributions et l'ordre actuels. — Le P. F. M. Abel poursuit ses recherches sur la *topographie des campagnes machabéennes* et fournit des matériaux pour une histoire de cette période. — Les lecteurs de la *Revue apologétique* savent déjà qu'un document contemporain de la ruine de Ninive modifie la chronologie ancienne sur ce point important (*Revue apolog.*, 1er mai 1924, p. 181-182). Le R. P. Dhorme, assyriologue de métier, met à profit cette découverte pour retracer *la fin de l'empire assyrien d'après un nouveau document*. Voici les dates qui s'imposent désormais et resteront définitives : « La lutte finale pour la prédominance en Orient se L'Assyrie, sous Sin-sharra-iskoun d'abord (620-612 av. J.-C.), sous Assour-oubal-lit ensuite, a pour auxiliaire les troupes des Mannai (région de Van-Ourmiah) et celles des Egyptiens. La Babylonie, sous Nabopolassar (625-605 av. J. C.), a pour auxiliaires les Mèdes conduits par Cyaxare, et les Oummam-Manda, qui font partie de la même race que les Scythes. Trois étapes marquent l'agonie de l'Assyrie. D'abord la prise d'Assur (614 av. J. C.) par Cyaxare et ses Mèdes. Puis la chute de Ninive sous l'effort combiné des Babyloniens, des Mèdes et des Scythes (612 av. J. C.). Enfin la prise de Harran par les Babyloniens et les Scythes (610-609 av. J.-C.).

Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse. — Mars-avril 1924. L. Maisonneuve, *Paul Bourget critique et philosophe*. « On s'est demandé si l'œuvre entière de Paul Bourget ne concourait pas, dans son ensemble, à la défense de la Religion et ne constituait pas une apologie indirecte et expérimentale du Christianisme, de la vérité de ses dogmes, de la sainteté de sa morale, de l'ef-

ficacité et de la fécondité de son action. Je crois, pour ma part, qu'il faut répondre par l'affirmative et j'ose penser que si le romancier, le psychologue, le docteur ès sciences sociales qui sont en lui occuperont, dans l'histoire littéraire de notre temps, un rang que nul de nos écrivains n'aura dépassé, le défenseur du Christianisme méritera, à jamais, l'admiration et la reconnaissance de tous ceux qui croient en Dieu, adorent Jésus-Christ, servent l'Eglise et la France et les aiment. » — J. Rivière, *La place de saint Bernard dans la première controverse sur le droit pontifical au XIVe siècle*. « La doctrine de l'abbé de Clairvaux sur les deux pouvoirs fut, chez nos controversistes, l'objet d'un examen minutieux... Non pas, évidemment, qu'il faille lui imputer l'origine de la controverse; mais les deux partis en présence, qui avaient en commun le culte de l'autorité comme source théologique, aimaient à invoquer la sienne, à titre subsidiaire, en faveur de la thèse à laquelle ils étaient gagnés pour d'autres raisons. Dans cette lutte des intelligences sur la nature du pouvoir pontifical, saint Bernard fait figure d'un neutre puissant et vénérable, dont chacun voulait et croyait pouvoir obtenir le renfort. Il est d'ailleurs assez clair que les tenants de l'école française n'y parvenaient qu'en éludant sa doctrine formelle sur les deux glaives et transformant pour le reste en thèses absolues ses scrupules de mystique ou ses conseils de moraliste intransigeant, tandis que celle-là fournissait aux théologiens pontificaux une donnée ferme qui leur permettait tout au moins de pallier, peut-être même de résoudre assez heureusement, l'apparente opposition qui semblait provenir de ceux-ci. » — F. Cavallera, *Le décret du Concile de Trente sur la Pénitence et l'Extrême-Onction* (suite).

Recherches de science religieuse, avril 1924. — Le P. Lebreton termine son beau travail sur *la prière dans l'Eglise primitive*. — M. Le Bachelet, *Le décret d'Aquaviva sur la grâce efficace*. — A. d'Alès, *Bulletin de théologie historique* (Premiers siècles. Autour de saint Jérôme. Liturgie et dogme. Hugues de Mortagne et la *Somme des Sentences*).

Revue bénédictine, janvier 1924. — Chacun sait qu'il importe souverainement à l'exégèse de reconstituer l'original divin de nos Livres Saints et que les citations des anciens auteurs ecclésiastiques fournissent des données importantes utilisables parallèlement avec les manuscrits et les versions. Nous avions déjà le Nouveau Testament de saint Cyprien et celui de Tertullien. MM. W. Sanday, C. H. Turner et A. Souter viennent de nous donner (Oxford, 1923), le *Novum Testamentum Sancti Irenaei Episcopi Lugdunensis*. M. H. J. Vogels en prend occasion pour étudier (en allemand) *Le texte des Evangiles de saint Irénée* et Dom Chapman recherche (en anglais) *si le tra-*

ducteur de saint Irénée a utilisé un Nouveau Testament latin Ces dissertations techniques seront mises à profit par les spécialistes de critique textuelle pour le Nouveau Testament.

Revue des Deux Mondes, 15 mars 1924. — M. V. Giraud envisage dans un article d'une douloureuse actualité *La Crise de la natalité.* Après avoir constaté les faits et montré les conséquences redoutables qui se réaliseront dans quelques années quand nous nous trouverons seuls « en tête-à-tête avec une Allemagne surpeuplée, militairement et financièrement reconstituée, toute frémissante de vengeance », il indique les causes. Elles ne sont pas l'affaiblissement de la race, ni même la situation économique, mais en partie notre régime successoral, surtout l'excès de la « civilisation », l'affaiblissement de l'idée religieuse et morale. Les réformes à opérer sont le vote familial, l'institution du sursalaire familial, l'aide plus efficace aux familles nombreuses, la modification de notre régime successoral, la lutte contre l'immoralité, le relèvement de l'état moral et le respect complet, de la part de l'Etat, de la liberté religieuse. — M. G. Goyau étudie (voir 1er mars et 15 avril) *Les origines religieuses du Canada.* Cette histoire attachante a pu être appelée une *épopée mystique.*

Le Correspondant, 10 mars 1924. — Ceux qui s'intéressent à la question de l'éducation liront avec profit l'article de M. Bernard Fay, *Les Etats-Unis et leurs jugements sur l'Europe; l'éducation* (aux Etats-Unis).

10 avril. — A l'occasion d'une vie américaine du Cardinal Gibbons (*Life of Cardinal Gibbons*, par Allen Sinclair Will), M. Klein retrace les grandes lignes de l'œuvre de l'illustre Cardinal. — A noter dans l'article de L. Joubert, *Regards sur la vie*, quelques pages sur le Cardinal Mercier, notamment sur les Conférences de Malines.

25 avril. — Signalons d'André Thérive, *un essai de psychologie religieuse* sur J. K. Huysmans, et l'article de Lanzac de Laborie sur *les Jésuites en France, de* 1845 *à* 1880, *d'après une récente publication* (*La Compagnie de Jésus en France*, par le P. J. Burnichon, S. J.).

Les Lettres, 1er avril 1924. — Vous intéressez-vous à James Ramsay Mac-Donald, chef du parti travailliste en Angleterre et chef du Cabinet? Etes-vous surpris de son succès et surtout de l'appui que lui donnent les catholiques de son pays? Lisez l'article *L'homme qui vient*, par le Sphinx. Vous verrez que la pensée de Mac Donald « est imprégnée d'une teinte de mélancolie, d'un fond de mysticisme et d'un respect du sentiment religieux qui nous rappellent le presbytérien d'Ecosse et qui la différencient profondément du socialisme brutalement antireligieux du Continent. » — M. René Johannet, dans son

travail sur *Renan et la réforme intellectuelle* (suite) fournit des données sur la vie de Renan à la fin de l'empire. — M. J. Levêque s'occupe du problème de l'union des Eglises chrétiennes et étudie l'*Eglise nationale bulgare*. « De tout ce qui précède il est facile de voir quelle est la véritable mentalité des Bulgares vis-à-vis de l'union des Eglises : ils n'y chercheraient directement que des avantages politiques. Même réduite à cette « petite » réalité, la question de l'union ne paraît pas encore suffisamment mûre en Bulgarie. Trop d'obstacles s'y opposent. Les autorités civiles et religieuses se garderaient bien de prendre la tête d'un mouvement vers Rome. Les évêques, en particulier, éduqués et instruits en Russie, nourrissent contre le catholicisme tous les préjugés de leurs confrères russes. Pourtant la cause de l'union a fait de réels progrès en Bulgarie : elle est devenue une hypothèse qu'on s'est habitué à regarder comme très réalisable »

Les dossiers de l'Action Populaire. — *Que faut-il penser du spiritisme* (10 mars). — *Les Associations diocésaines* (25 fév., 10 et 25 mars). — *Les semaines apologétiques et sociales* (10 avril). Nous recommandons très particulièrement cette étude. L'abbé Bélorgey, directeur du *Bien Public* de Dijon, y explique l'origine, le programme et le fonctionnement de ces Semaines apologétiques inaugurées l'an dernier en Côte-d'Or, et qui jusqu'ici ont donné de très bons résultats. Nous ferons connaître plus amplement cette œuvre nouvelle à nos lecteurs.

Revue Thomiste (mars-avril 1924). — A. Gardeil, *La structure de la connaissance mystique*. Par nature, Dieu est présent à l'âme comme cause; par grâce il y est présent, comme objet. Dieu est présent non plus seulement *dans*, mais *en face* de l'âme sanctifiée par la grâce. La substance divine, parce qu'elle est intime à l'âme et en soi intelligible, s'offre comme un objet accessible et proportionné de connaissance et d'amour, à l'âme divinisée par la grâce. L'âme, sanctifiée par la grâce, a donc tout ce qu'il faut pour connaître et aimer; cependant, dans son état présent, elle ne peut effectuer directement son raccordement avec cet objet intime qui s'offre à elle. Elle reste dans l'attente. La connaissance du Dieu intime qu'apporte avec soi la grâce, n'est, à son début, qu'une connaissance habituelle. Toutefois, cette connaissance habituelle ne va pas sans un appétit connaturel de sa réalisation actuelle. Que l'objet divin, sous une forme ou sous une autre, fasse irruption dans la sphère de la vie humaine, l'âme résonnera à l'unisson. C'est ce qui se produit déjà du fait de l'enseignement extérieur de la foi. Et c'est ce qui se produit avec une intensité majeure dans les états mystiques. — G. Rabeau, *La théologie et la classification des Sciences*.

Revue de métaphysique et de morale (janvier-mars 1924). —

H. Delacroix, *Le fonctionnement psychologique du langage.* — E. Meyerson, *Le relativisme, théorie du réel.* — On parle du principe de la relativité. Mais, derrière le principe, il y a une véritable hypothèse sur l'être dont l'énoncé ne peut se passer : on prétend modifier notre conception du réel. Le principe de la relativité est, à vrai dire, celui de la non relativité du réel, il exige que le réel demeure, à l'égard des modifications envisagées du point de vue et du système de mesures, en une forme invariable. De plus, les théories de M. Einstein sont des conceptions mathématiques qui ne peuvent être réellement comprises en dehors du formalisme qu'impose cette science. — M. Mauss, *Appréciation sociologique du bolchevisme.* Conclusions tirées par un socialiste de l'expérience russe. « La plupart des doctrines socialistes prévoient que la société future pourra se passer d'argent, de monnaie. L'expérience communiste aura prouvé le contraire. Non seulement la liberté du marché, mais aussi la liberté industrielle et commerciale sont une atmosphère indispensable à toute économie moderne. Conclusion : « Le socialisme ne doit pas consister à supprimer toutes les formes de propriétés pour les remplacer par une seule, mais à ajouter aux autres un certain nombre de droits : ceux du groupe professionnel, du groupe local, ceux de la nation, etc. Le régime socialiste met à la base de la possession individuelle, même paysanne, un droit éminent de la nation. » — Ces trois articles sont extraits de livres à paraître prochainement.

Avril-Juin 1924. — Numéro spécial consacré à Kant, à l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance. 238 pages. L. Brunschvicg, *L'idée critique et le système kantien.* — J. Nabert, *L'expérience interne chez Kant.* — Th .Ruyssen, *Les origines kantiennes de la Société des Nations.* — Ce numéro, compris dans l'abonnement, est vendu séparément 12 francs.

Livres déposés aux bureaux de la Revue

L. Romier, *Catholiques et Huguenots à la Cour de Charles IX*, in-8° de 354 p., Paris, Perrin, 1924, 12 fr.

G. Foch, s. j., *Paix et Joie*, in-16 de 122 p., Toulouse, Apostolat de la Prière, 1924, 2 fr. 50.

J. Lacau, s. c. j., *Précieux trésor des Indulgences*, in-12 de xv-304 p., Turin, Marietti, 1924, 9 fr. 50.

Edouard d'Alençon, *La Vie et l'Œuvre du R. P. Jean-Baptiste de Chémery*, in-8° de 272 p., Blois, Œuvre des « Trois Ave Maria », 1924, 5 fr. 50.

Paul Renaudin, o. s. b., *Saint Benoît dans l'histoire*, I, Le témoignage des siècles, in-8° de 472 p., Paris, Baston, Berche et Pagis, 1924, 20 fr.

J. Maréchal, s. j., *Etudes sur la Psychologie des mystiques*, tome I, in-8° de 271 p., Paris, Alcan, 1924, 12 fr. 50.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

Imitation ou Plagiat ?

EMPRUNTS LITTÉRAIRES DES PÈRES DE L'ÉGLISE

(*Fin* [1]).

III

DICTÉES VERTIGINEUSES DE SAINT JÉROME.

1. Première période. Imitation d'Origène.

Ce fut seulement sur le tard que saint Jérôme entreprit des ouvrages de longue haleine. Une forte éducation classique, de grands voyages, un séjour prolongé au désert, l'étude approfondie du grec et de l'hébreu, d'immenses lectures avaient rempli son adolescence et sa jeunesse.

Je sais bien que l'âge de saint Jérôme est très discuté. Si saint Prosper d'Aquitaine, qui fixe sa naissance à l'an 331 et sa mort au 30 septembre 420, le vieillit un peu, Vallarsi, qui le fait naître quinze ans plus tard, le rajeunit trop. Mais ce point est pour nous accessoire[2]. Ce qui nous importe, c'est de distinguer dans la carrière de l'illustre exégète — car il ne s'agit ici que du commentateur des Ecritures — deux grandes périodes. La première va de l'arrivée à Bethléem, en 386, jusqu'au début des controverses origénistes, vers 393. Elle comprend les commentaires sur quatre Epîtres de saint Paul (Philémon, Galates, Ephésiens, Tite), sur l'Ecclésiaste et sur cinq petits prophètes (Nahum, Michée, Sophonie, Aggée, Habacuc). La seconde commence en 406 pour finir quatorze ans plus tard, à la mort

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er juin et 1er juillet 1924.
2. Cf. Ferd. Cavallera (*Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, Louvain, 1922, 1re partie, t. II, p. 3-12), qui tient pour la chronologie la plus courte.

de l'illustre docteur. Elle a vu successivement paraître les commentaires sur cinq petits prophètes (Zacharie, Malachie, Osée, Joël, Amos) et sur les quatre grands (Daniel, Isaïe, Ezéchiel, Jérémie). L'explication d'Abdias, de Jonas, de saint Matthieu, appartient à une période de transition (394-398).

Saint Jérôme éprouva d'abord pour les Grecs — pour Origène en particulier — des ferveurs et des enthousiasmes de néophyte. Avant d'écrire ses commentaires, il s'était mis à l'école de Grégoire de Nazianze, à Constantinople, et de Didyme l'Aveugle, à Alexandrie. Il traduisait à jet continu les œuvres d'Eusèbe, de Didyme, d'Origène. Il s'était procuré de ce dernier les vingt-cinq livres sur les petits prophètes, écrits de la main de saint Pamphile ; et il les préférait, disait-il, à tous les trésors de Crésus[1]. Dans ces dispositions d'esprit, les réminiscences inconscientes, ou même les imitations voulues, ne sont pas pour étonner.

Il se plaint à tout propos de trouver peu de secours chez les Latins. Il sait bien que Victorin a commenté quelques épîtres de saint Paul, mais c'était un rhéteur qui n'avait pas eu le loisir d'étudier les Saintes Ecritures : « J'ai fait preuve, ce semble, de modestie et de prudence lorsque, conscient de mon peu de forces, j'ai pris pour guide Origène. Ce grand homme a écrit cinq livres sur l'Epître aux Galates et l'a expliquée brièvement au dixième livre de ses *Stromates ;* il lui a consacré en outre des homélies et des notes qui à elles seules pourraient suffire. Je passe sous silence Didyme mon Voyant, le Laodicéen (Apollinaire) récemment sorti de l'Eglise, Alexandre le vieil hérétique, Eusèbe d'Emèse et Théodore d'Héraclée, qui ont aussi laissé quelques petits commentaires. Si je les résumais, il en sortirait quelque chose qui ne serait peut-être pas à dédaigner. Ainsi, pour l'avouer franchement, j'ai lu tout cela, j'en ai accumulé le plus possible dans la mémoire, puis ayant fait appeler un scribe, sans me souvenir exactement des mots, ni de l'ordre, ni même toujours du sens,

1. *De viris illustribus*, 15.

je lui ai dicté soit mes propres idées, soit celles d'autrui. »[1]

Ce dernier aveu en dit long. Il montre que saint Jérôme n'est plus capable de distinguer exactement la part qui lui revient. Du reste, il ne croit pas en avoir besoin. Quand plus tard Augustin critiquera certaines de ses opinions, il lui opposera cette singulière défense : « Quelque chose vous semblait-il répréhensible? Il fallait d'abord vérifier si c'était l'opinon des Grecs et ne me l'imputer que dans le cas contraire, puisque j'ai soin d'avertir dans ma préface que je prends pour guide Origène et que je dicte soit mes propres pensées soit celles d'autrui. Justement, à la fin du passage incriminé, j'écrivais : Si quelqu'un refuse d'admettre que Pierre se soit trompé et que Paul fasse impertinemment la leçon à son supérieur, celui-là devra expliquer de quel droit Paul blâme chez les autres ce qu'il a fait lui-même. Par ces mots, j'indiquais que je me bornais à transcrire ce que j'avais lu chez les Grecs, laissant au lecteur le droit d'approuver ou de censurer. »[2]

Il y aurait fort à dire sur ce système. Nous y reviendrons plus tard. Toujours est-il que saint Jérôme ne fait pas mystère de ses emprunts. Loin de les dissimuler, il les affiche et paraît s'en glorifier. Qu'on ne croie pas l'embarrasser en lui reprochant ses imitations : « Quand ils disent que je pille Origène et qu'il n'est pas permis d'exploiter de la sorte les ouvrages des anciens, en voulant me faire affront, ils me décernent ce magnifique éloge d'imiter celui qui vous plaît à vous, ainsi qu'à tous les vrais connaisseurs. »[3] Cependant il proteste avec vigueur contre l'accusation de servilisme : « J'ai dit cela pour vous apprendre quels sont mes devanciers ; mais, s'il faut l'avouer ingénument et sans forfanterie, je ne les ai pas suivis en tout. » On ne saurait émettre moins de prétentions à l'originalité et l'au-

1. *Comment. in Epist. ad Galat. Prolog.* (P. L. XXVI, 308-9).
2. *Epist. ad Augustin.* CXII, 4 (P. L. XXII, 918).
3. *In Michaeam*, lib. II, *initio* (P. L. XXV, 1189). Saint Jérôme, en revendiquant le droit d'imiter, transcrit ici presque mot pour mot deux passages de Térence (prologue de l'*Andrienne* et des *Adelphes*).

teur de pareils aveux ne méritera jamais le nom de plagiaire.

On ne peut apprécier combien saint Jérôme est redevable à ses prédécesseurs sans être au courant de ses méthodes de travail. Mille soins divers dévoraient ses journées : visites incessantes des pèlerins accourus de tous les points du monde, instruction des disciples, gouvernement des communautés, vaste correspondance sur les sujets les plus épineux de dogme, de morale et de critique, maladies fréquentes dont l'une le tint cloué sur son grabat une année entière. Jamais il n'aurait pu suffire à sa tâche sans une volonté de fer, une prodigieuse mémoire et cette maîtrise de la langue latine qu'aucun autre Père n'a dépassée, ni peut-être égalée. Mais il ne disposait guère, pour ses travaux d'exégèse, que des heures nocturnes dérobées au sommeil.

Quand l'illustre exégète voulait commenter un livre sacré il lisait d'abord tout ce qui s'était écrit sur la matière, principalement chez les Grecs ; car ses prédécesseurs latins lui offraient assez peu de ressources. Mais, que la période d'incubation eût été plus ou moins longue, la production elle-même était souvent d'une célérité déconcertante. Il s'en explique et s'en excuse au début de son commentaire sur l'Epître aux Galates : « Mes yeux malades et la faiblesse de mon pauvre corps m'empêchent d'écrire de ma propre main et il m'est impossible de racheter par le travail et l'application mon peu de facilité naturelle... Quand le scribe mandé par moi se présente, je lui dicte aussitôt tout ce qui me vient à la bouche ou, si je veux réfléchir un moment pour donner à ma pensée un tour plus heureux, lui m'avertit sans dire mot et, crispant les mains, ridant le front, me fait sentir par tout son maintien qu'il ne voit pas pourquoi j'ai réclamé sa présence. »[1]

Ce n'étaient pas seulement les signes d'impatience et les muets reproches du scribe qui accéléraient les dictées de saint Jérôme ; c'étaient surtout les importunes sollicitations de ses admirateurs et la fatale

1. *In Abdiam prophetam*, epilog. (P. L. XXV, 1118). Cf. *Epist. ad Ruffinum presbyt.* LXXIV, 6. (P. L. XXII, 685).

échéance de promesses qu'il fallait tenir. Durant ses maladies, malgré la fièvre, il composait encore, étendu sur sa couche. Il lui arrivait parfois de dicter en une séance jusqu'à mille lignes (*stiques* de la longueur moyenne d'un hexamètre) ; c'est-à-dire plus que la matière des plus longs chants de l'*Enéide*. Nous verrons que le *Commentaire sur saint Matthieu* fut achevé en quinze jours, malgré la fièvre et le siroco. Dans ces conditions, il était bien impossible de soigner le style : « Autre chose, dit-il, est de corriger souvent un écrit qu'on veut rendre digne de passer à la postérité, autre chose de dicter tout ce que vous vient à la bouche, par honte de se taire devant le scribe dont les instruments sont tout préparés[1]. » Evidemment on n'a le temps ni de choisir les mots les plus propres, ni d'arrondir et de balancer les périodes, ni de châtier et de limer son langage. Un inconvénient plus grave, peut-être, c'est qu'on s'expose alors à n'aligner que des réminiscences tout en croyant exprimer ses conceptions personnelles.

Saint Jérôme soupçonna-t-il jamais toute l'étendue de ses obligations ? Nous ne le pensons pas. Il écrit en tête de son commentaire sur l'Epître aux Ephésiens : « Je vous préviens dans cette préface qu'Origène a écrit sur cette Epître trois livres et que nous l'avons suivi en partie. Nous avons aussi fait quelques emprunts, mais en petit nombre, aux gloses d'Apollinaire et de Didyme. Enfin, nous avons ajouté ou retranché selon qu'il nous a paru bon. Ceci soit dit afin que le lecteur studieux sache dès l'abord dans quelle mesure cet ouvrage est ou n'est pas de nous. »[2]

Le lecteur ainsi prévenu s'attend à de larges emprunts ; mais peut-être ses prévisions sont-elles dépassées. Le contrôle est aujourd'hui facilité par la publication de nombreux fragments d'Origène conservés dans les *Chaînes* bibliques[3]. Ces fragments mis bout à bout rempliraient environ cinquante pages in-octavo et

1. *In Abdiam prophetam*, epilog. (P. L. XXV, 1118). Cf. *Epist. ad Ruffinum presbyt.* LXXIV, 6. (P. L. XXII, 685).
2. *In Epist. ad Ephesios*, prolog. (P. L. XXVI, 412).
3. Gregg dans le *Journal of theolog. Studies*, t. III, 1902.

doivent former le tiers ou le quart du commentaire entier. La comparaison repose donc sur une base assez étendue.

Dès les premières phrases, nous devinons que Jérôme va suivre son guide pas à pas. Il commence comme lui par des remarques grammaticales sur le sens de la préposition *per* (διὰ). Dans la suite, l'imitation est parfois littérale ; les rapports deviennent de plus en plus étroits à mesure qu'on s'approche de la fin et, au dernier chapitre, le parallélisme est complet. On voit bien que le saint a supprimé ou adouci certains traits dont l'orthodoxie pouvait s'alarmer ; mais on reconnaît sans peine la provenance des passages expurgés par lui et l'on reste sous l'impression invincible qu'en dictant son commentaire il avait constamment sous les yeux le texte de son devancier : impression que son aveu loyal change en certitude absolue.

Cependant, il avait si peu conscience d'avoir outrepassé son droit qu'il citait volontiers ce commentaire à ses détracteurs. Se servir d'écrits suspects ce n'est pas en approuver toutes les doctrines. Origène s'est trompé quelquefois : « Mais il a souvent bien expliqué les Ecritures, éclairci les prophètes, dévoilé les mystères de l'Ancien Testament et du Nouveau. Si j'ai traduit ce qu'il a de bon, en corrigeant ou omettant ce qu'il a de mal, faut-il m'en faire un crime ? En ce cas, vous devez condamner le confesseur Hilaire qui a traduit du grec en latin son explication des Psaumes et ses homélies sur Job ; vous devez condamner Eusèbe de Verceil qui a traduit en notre langue l'interprétation des Psaumes composée par un hérétique (Eusèbe de Césarée), en laissant néanmoins de côté tout ce qui sentait l'hérésie. Je ne dis rien de Victorin de Pettau, ni des autres qui suivent pas à pas Origène, pour n'avoir pas l'air de chercher des complices sous prétexte de me disculper. »[1]

Avec Rufin, dont les subtilités et les arguties ne méritaient peut-être pas une autre réponse, le saint

1. *Epist. ad Vigilantium*, LXI, 1-2 (P. L. XXII, 602-3).

docteur use d'un moyen de défense plus discutable : « Tout ce qui peut se trouver de répréhensible dans l'explication de cette Épître (aux Ephésiens), je m'en reconnais responsable si je ne parviens pas à l'indiquer dans les volumes grecs d'où je déclare l'avoir tiré. » Le simple fait de transcrire une explication erronée ne saurait être regardé comme une approbation. Si Jérôme s'est parfois contenté de désigner Origène et Apollinaire par cette formule vague « un autre » ou « quelqu'un », au lieu de les citer nommément, c'est pour éviter l'odieux de blâmer ceux-là même qu'il faisait profession de suivre. D'ailleurs, cette mention répétée n'était plus nécessaire après l'avis de la préface[1].

Ces théories seront diversement appréciées. L'application stricte en serait dangereuse. Il est certain qu'en plusieurs cas on n'arrive pas à dégager la véritable pensée de l'auteur, celle qu'il déclarera plus tard être la sienne. Et lorsqu'une seule interprétation est proposée, comment soupçonner qu'il ne la prend pas à son compte ? Saint Augustin s'y est bien trompé ; d'autres ont pu s'y tromper comme lui.

Le solitaire de Bethléem ne répudia jamais ouvertement sa manière de voir. Dans la préface du commentaire sur Jérémie, que la mort l'empêcha d'achever, il écrivait encore : « Dernièrement un calomniateur ignorant (Pélage) a censuré mon commentaire sur l'Epître aux Ephésiens. Il ne comprend pas, ce triple sot, la règle du commentaire, qui est d'exposer diverses opinions, avec ou sans le nom des auteurs, afin que le lecteur soit libre d'adopter celle qui lui paraît meilleure... C'est ce que n'avait pas non plus compris le Grogneur (Rufin), son devancier, qui jadis attaqua mon livre. »[2]

Toutefois, la pratique n'allait plus d'accord avec la théorie et les commentaires de la seconde période marquent, à ce point de vue, un progrès sensible.

1. *Adv. Rufinum*, I, 22 (P. L. XXIII, 415).
2. *In Jeremiam, prolog.* (P. L. XXIV, 681).

2. — Seconde période. Nouvelle manière.

A partir des controverses origénistes, saint Jérôme devient plus réservé. Il sait les envieux et les détracteurs aux écoutes et il se tient sur ses gardes. Auparavant il écrivait : « L'hydre peut siffler ; Sardanapale, aux vices encore plus honteux que son nom, peut insulter ; nous n'en poursuivrons pas moins notre route[1]. » Mais les sifflements de l'hydre, les quolibets de Sardanapale font impression sur lui. Pendant environ quatorze ans, de 392 à 406, sa production exégétique a presque cessé. Il ne publie, dans cette période de transition, qu'un livre sur Abdias, expédié en deux courtes séances de nuit (*lucubratiunculae*), une explication du prophète Jonas faite un peu plus à loisir et le commentaire sur saint Matthieu bâclé en deux semaines, malgré la maladie et la saison défavorable.

Maintenant l'illustre docteur vise à l'indépendance et traite même ses devanciers avec une certaine désinvolture : « Je sais, dit-il dans le prologue de son *Jonas*, que les anciens, tant Grecs que Latins, ont beaucoup écrit sur ce livre ; mais, à force de questions, ils ont embrouillé la matière au lieu de l'éclaircir, de sorte que leur explication aurait besoin elle-même d'être expliquée. Je ne dis pas cela pour dénigrer ces grands génies, ni pour me faire valoir en déprimant les autres ; mais le rôle du commentateur est d'élucider brièvement les endroits obscurs. »[2]

La note mise en tête de son commentaire sur le premier Evangile est encore plus significative : « Je confesse avoir lu, il y a bien des années, les vingt-cinq volumes d'Origène sur Matthieu, ses homélies en nombre égal, ainsi que ses annotations. J'ai lu aussi les commentaires de Théophile évêque d'Antioche, du martyr Hippolyte, de Théodore d'Héraclée, d'Apollinaire de

1. *In Habacuc.*, lib. II, *initio* (P. L. XXV, 1307). Que figurent l'Hydre et Sardanapale ? En 391, les dissentiments avec Rufin n'ont pas encore commencé et l'antiorigéniste Aterbius n'arriva à Bethléem qu'en 393.

2. *In Jonam, prolog.* (P. L. XXV, 1117).

Laodicée et de Didyme d'Alexandrie ; parmi les Latins, j'ai lu les opuscules d'Hilaire, de Victorin, de Fortunatien. En puisant dans ce riche fonds, on pourrait composer un ouvrage digne de vivre dans la mémoire des hommes. Mais vous m'obligez à dicter mon explication en deux semaines, aux approches de Pâques, quand soufflent les vents (énervants du sud-est). Dans ce court délai, il faut que les copistes prennent leurs notes, les transcrivent, les corrigent, les mettent au net. D'ailleurs, vous n'ignorez point que je relève d'une maladie de trois mois et qu'il m'est impossible de racheter par l'intensité du travail la brièveté du temps. C'est pourquoi, sans m'occuper des anciens que je ne suis pas en mesure de relire, je vais exposer en peu de mots le sens historique, que vous réclamez surtout de moi, en y mêlant à l'occasion les fleurs du sens spirituel, mais en réservant pour l'avenir un ouvrage achevé. »[1] Le saint peut à bon droit revendiquer la pleine et entière responsabilité de son œuvre. Ses devanciers sont trop nombreux pour qu'il ait le loisir de s'en inspirer en si peu de temps. Ce qu'il leur doit n'est que l'influence inconsciente et inévitable qu'exercent toujours sur notre esprit, par action ou par réaction, nos lectures, nos impressions et nos souvenirs.[2]

Saint Jérôme consacra les quatorze ou quinze dernières années de sa vie (406-420) à l'explication des prophètes : d'abord les cinq petits qui restaient, puis successivement Daniel, Isaïe, Ezéchiel et Jérémie.

Constatons chez lui un changement de manière. Son exégèse devient plus littérale, plus personnelle, plus circonspecte. L'âge a mûri son jugement et calmé ses ardeurs, sans éteindre sa verve. Son enthousiasme pour les Grecs s'est refroidi ; son admiration pour Origène a fait place à la réserve, presque à la défiance. Il lit

1. *In Matthaeum, prolog.* (P. L. XXVI, 20). Ce travail excessif, pendant une convalescence, fut cause d'une rechute, *Epist.* LXXIII *ad Evangel.* (XXII, 10).

2. Il peut cependant avoir consulté Origène qu'il avait dans sa bibliothèque. Mais, quoi qu'en dise Grützmacher (*Hieronymus, eine biographische Studie*, Berlin, t. II, p. 247-8), les emprunts, s'ils existent, se réduisent à très peu de chose.

toujours les Grecs, mais il ne les suit pas à l'aveugle ; il les juge, les critique et parfois les censure. Il note en tête du commentaire d'Osée : « Je dis ceci pour que vous sachiez quels sont mes devanciers ; mais, pour vous l'avouer simplement et sans forfanterie, je ne les ai pas suivis en tout, comme tel de mes amis se plaît à l'insinuer. J'ai fait office de juge, plutôt que de truchement. »[1] A propos d'Amos et de Joël, il s'abstient de citer ses sources ; d'où l'on pourrait peut-être conclure qu'elles ne lui ont pas donné pleine satisfaction.

Dans ses commentaires sur Malachie et Zacharie, écrits à la hâte pour être remis à Sisinnius, messager de saint Exupère, évêque de Toulouse, son jugement est plus sévère encore : « Origène a publié sur Zacharie deux volumes ; Hippolyte a également composé quelques commentaires ; Didyme, à ma requête, écrivit cinq livres, qu'il me dédia ; mais toute leur exégèse est allégorique et ils touchent à peine à l'histoire. Pour moi, j'ai voulu unir le sens littéral des Hébreux au sens spirituel des nôtres. »[2] Même note, et plus accentuée, à propos de Malachie : « Origène a trois livres sur ce prophète, mais il laisse de côté le sens historique et, comme d'habitude, s'en tient à l'allégorie... Je ne me souviens pas d'avoir lu d'autre commentaire, à l'exception du petit traité d'Apollinaire, qui est moins une explication qu'une liste des points à expliquer. »[3]

Malgré la vieillesse, l'illustre exégète ne songeait qu'à compléter son œuvre. Des deuils multipliés et les désastres de Rome l'avaient blessé profondément au cœur. Ses ennemis ne désarmaient pas. En 410, au moment où « le Scorpion (Rufin) était enfoui dans le sol de Sicile et où l'Hydre aux cent têtes cessait de siffler »[4] contre lui, l'hérésie renaissait en la personne de Pélage. A Bethléem, la foule des pélerins et des réfugiés grossissait toujours. Jérôme sacrifiait volontiers aux devoirs de la charité son goût pour l'étude et pour

1. *Prolog. comment. in Osee* (P. L. XXV, 819).
2. *Prolog. in Zachariam* (P. L. XXV, 1418).
3. *Prolog. in Malachiam* (P. L. XXV, 1543).
4. *Prolog. in Ezechiel* (P. L. XXV, 16-17).

la retraite. Seules, les longues nuits d'hiver lui laissaient un peu de loisir. Mais, à la lueur fumeuse de sa petite lampe, toute lecture lui était impossible. Même le jour, les caractères hébreux, trop ténus et trop serrés, tremblotaient devant ses yeux. Sans doute, ses scribes pouvaient toujours lui prêter assistance, en remplissant auprès de lui l'office de lecteurs ; mais, disait-il avec mélancolie, « avaler des aliments triturés par des dents étrangères provoque la nausée ».[1]

Ne regrettons pas trop pour sa gloire ce concours de circonstances fâcheuses. Ses commentaires n'y ont rien perdu ; on serait tenté de dire qu'ils y ont gagné. Obligé de renoncer au secours d'autrui et de se suffire à lui-même, il comprend ainsi les devoirs du commentateur : N'expliquer que ce qui en a besoin ; éviter l'enflure, la recherche, la rhétorique ; tenir le milieu entre un laconisme sec et obscur et une diffusion capable de rebuter le lecteur le plus patient. Ces principes sont sages et saint Jérôme, avec sa grande érudition profane, sa connaissance parfaite de l'hébreu et sa science générale des Livres sacrés, était mieux à même que personne de les appliquer.

3. Conclusion.

Les sentiments de saint Jérôme le mettaient à l'aise. Il regardait les commentaires comme des œuvres presque impersonnelles où il suffisait d'aligner les témoignages et d'énumérer les opinions diverses, sans qu'il fût besoin de prendre parti. Il se croyait tout à fait en règle quand il avait cité ses auteurs une fois pour toutes, l'usage permettant alors de s'en tenir à cette mention générale. Ses prédécesseurs grecs et latins ne lui avaient-ils pas donné l'exemple ?

Dans la première période, où l'influence d'Origène est prépondérante, il faut se représenter le saint docteur accroupi sur sa natte, à la mode orientale, ou étendu sur sa couche en proie à la fièvre. Il tient à la main

1. *Prolog. lib.* VI *in Ezechiel* (P. L. XXV, 199).

un volume d'Origène ; près de lui sont déposés d'autres rouleaux qu'il consultera au besoin. Le tachygraphe est là, le poinçon en arrêt, impatient de saisir au vol les paroles tombées de la bouche du maître. Et la dictée commence, d'abord lente et rythmée, puis accélérée graduellement, et enfin si rapide que le scribe est obligé de demander grâce. Le saint ne prend plus le temps d'ouvrir les rouleaux gisant par terre, et Origène devient son seul guide.

Quelquefois le travail de préparation est fini au moment de se mettre à l'œuvre. Jérôme a lu, à une date plus ou moins rapprochée, tout ce qui s'est écrit sur le livre en question. Il n'a devant les yeux que le texte sacré, qu'il interprète avec indépendance en s'aidant peut-être de ses souvenirs. Nul appareil d'érudition, nul souci d'être complet. Le commentaire sur saint Matthieu fournit un exemple typique de cette manière.

Les quatre grands prophètes furent commentés beaucoup plus à loisir, mais avec des interruptions longues et fréquentes. Daniel n'est qu'une exquisse. Dans Isaïe, où une assez large part est faite à l'allégorie, Origène et Didyme sont mis à contribution. Pour Ezéchiel et surtout Jérémie le sens historique domine presque exclusivement. Le grand docteur ne cite plus personne et, ce me semble, ne doit rien qu'à lui. Plus d'un lecteur sera d'avis que son exégèse n'y perd pas.

F. Prat.

La formation morale du persévérant

Il est intéressant de constater que M. le Ministre de l'Instruction publique, par une circulaire datée du 20 juin 1923, a attiré l'attention des instituteurs sur « la nécessité (je cite le texte officiel) de compléter, de relier, de relever et d'ennoblir tous les enseignements de l'école par l'enseignement moral ». Après avoir cité la parole de Jules Ferry : « L'instituteur ne doit pas se croire quitte envers aucun de ses élèves s'il n'a fait autant pour l'éducation du caractère que pour celle de l'intelligence », le ministre ajoute : « L'auteur n'est pas allé jusqu'au bout de sa pensée : pour lui, l'éducation du caractère doit primer celle de l'intelligence, et l'éducation morale doit jouer dans l'enseignement primaire un rôle prépondérant. Telle est aussi notre opinion. »

En quoi consiste la formation morale ? — Plus loin, le même texte officiel dit expressément que l'enseignement moral donné aux enfants doit consister à « favoriser chez eux les *pratiques* morales, en même temps qu'à leur infuser les *idées* et les *sentiments* qui dirigeront leur conduite. Il doit enraciner dans l'âme des enfants, pour toute leur vie, en les faisant passer dans la pratique quotidienne, ces notions essentielles de moralité humaine communes à toutes les doctrines et nécessaires à tous les hommes civilisés ». L'instituteur doit « joindre ses efforts aux efforts du prêtre et du père de famille pour faire de chaque enfant un *honnête homme*[2] ».

Un tel enseignement moral est louable sans doute, mais il est incomplet. Faire un *honnête homme* ne nous suffit pas. Comme le disait éloquemment ici mê-

1. Rapport lu à la *Journée diocésaine des Œuvres de Jeunesse de Paris*, en mars 1924.
2. Cité par *Docum. cath.* du 6 oct. 1923.

me M. Esquerré, « parce que le chrétien doit saisir l'homme tout entier et que, au regard de Dieu et en fonction de la vie éternelle, l'homme n'a de valeur qu'autant qu'il est saisi et pénétré par le chrétien », la formation morale de l'enfant, dans nos œuvres, doit être éclairée, inspirée et fortifiée par la *formation religieuse*. Les réflexions qui vont suivre supposeront cette mise au point.

Le but à atteindre. — Quel but voulons-nous atteindre?

Donner à l'enfant l'instruction religieuse ne suffit pas. Lui donner quelques habitudes de piété ne suffit pas. Nous voulons former sa conscience, former son cœur, former sa volonté; nous voulons imprégner sa conscience d'idées saines, remplir son cœur de bons sentiments, de manière que toutes ses tendances morales soient inclinées vers le bien, que sa volonté soit sollicitée et entraînée à faire effort, et qu'elle accomplisse, dans le sens du bien, des actes souvent répétés pour créer des habitudes vertueuses.

Avec de telles tendances ainsi dirigées et des habitudes vertueuses ainsi contractées, il y a tout lieu d'espérer qu'un certain nombre de nos Persévérants, devenus des hommes, seront fidèles, coûte que coûte, aux devoirs de la vie sociale et familiale.

Nous parlerons séparément de la formation de la *conscience*, de la formation du *cœur* et de la formation de la *volonté*, bien que cette distinction soit purement logique. En réalité, tous nos états d'âme se compénètrent. Il y a une part du cœur et de la volonté dans la formation de la conscience; et, comme nous le verrons, il y a une très grande part du cœur dans la formation de la volonté.

I. — Formation de la conscience

Qu'est-ce que la conscience? — La conscience comprend un élément d'ordre intellectuel, un *jugement* moral: par exemple, aimer Dieu est bien, mentir est mal; et un élément d'ordre affectif, une *inclination* à

faire ce qui est bien et à éviter ce qui est mal. Le jugement peut être faussé et l'inclination peut être déviée par une mauvaise éducation.

Quelle est la conscience de nos Persévérants? — A l'âge où commence la persévérance, *la notion du bien et du mal* dans l'âme de nos enfants est la plupart du temps *confuse.*

Chez eux, la faculté de juger ne s'est pas encore exercée, au moins avec réflexion. Ils savent de mémoire, par le catéchisme, les commandements de Dieu et de l'Eglise; ils ont lu, dans l'examen de conscience de leur *Manuel*, des phrases comme celle-ci: « Ai-je omis ou mal fait mes prières? ai-je menti? ai-je été désobéissant? ai-je été paresseux? ai-je été gourmand? etc. » Mais ils n'ont pas saisi pourquoi il faut obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise, pourquoi il est mal de ne pas prier ou de prier sans ferveur, pourquoi il est mal de mentir, d'être paresseux, d'être gourmand...

Ce qui ajoute chez eux à la confusion de la notion du bien et du mal, c'est le mélange de l'essentiel et de l'accessoire, de ce qui est grave et de ce qui est moins grave Tout se présente à eux sur le même plan. Il n'y a pas ce que nous pourrions appeler l'échelle des valeurs.

Trop souvent aussi, chez nos enfants, *l'inclination au bien* est déviée parce que l'éducation de leur conscience a été négligée, ou altérée, ou contrariée, ou bien parce qu'elle est incomplète.

Beaucoup de nos enfants ont été gâtés dans leur famille. En face du mal à éviter, ils ont été abandonnés à leurs caprices. Ils ont été dispensés, sous le plus léger prétexte, d'un effort pénible; ou, au contraire, ils ont été flattés dans leurs mauvais instincts (par exemple: la mollesse, la gourmandise).

S'ils ont commis une faute, ils n'ont pas été corrigés, ou bien ils l'ont été maladroitement. Ils ont entendu peut-être des réflexions malheureuses comme celles-ci: « S'il y a un enfer, tu es sûr d'y aller; s'il

y a un ciel, il n'est pas pour toi. » Et, cela, parfois pour des vétilles, car il arrive aux parents d'attacher une grande importance à des travers extérieurs, par exemple, ronger ses ongles, et de laisser passer des fautes assez graves, comme le manque de respect à leur autorité.

Il est vrai que l'autorité elle-même quelquefois s'est disqualifiée. On a dit à l'enfant : « Fais ta prière, va à la messe, sois réservé dans tes paroles, sois loyal et doux », et l'enfant a remarqué que ceux dont il entendait ces préceptes ne les observaient pas.

Enfin, la plupart des parents se contentent du côté négatif de l'éducation morale : éviter le mal. Ils ne s'occupent pas assez du côté positif : pratiquer le bien, progresser dans le bien.

L'œuvre à faire. — Quelle sera l'œuvre à faire? Ce sera une œuvre de discernement, une œuvre d'enseignement et une œuvre d'éducation proprement dite.

Il faut avant toutes choses que nous connaissions la conscience de nos enfants, de chacun de nos enfants. Pour la connaître, leurs confidences ne suffisent pas. Nous devrons nous rendre compte du milieu où vit l'enfant ; voir, si possible, ses parents, ses maîtres ; l'observer dans sa vie journalière, par exemple au jeu où son impétuosité le livre à nous au naturel ; à la promenade, qui l'épanouit, qui lui donne l'occasion de causer avec nous sans contrainte ; surtout en colonie de vacances, où nous vivons en famille avec lui, dans des conditions éminemment favorables pour une détente complète. Il y a des enfants dont la conscience nous avait échappé au cours de toute une année, et qui se révèlent à nous, en colonie, avec des défauts ou des qualités que nous n'avions jamais soupçonnés.

Quand nous connaîtrons l'âme de nos enfants, nous essaierons de redresser ou de compléter, s'il y a lieu, leur connaissance du bien moral et de leur donner des convictions réfléchies. Il faudra incruster dans leur âme les jugements moraux qui sont le fondement mê-

me du devoir : par exemple, « Dieu est infiniment grand », « Dieu est infiniment bon », « Dieu est tout-puissant », « Dieu voit tout, même nos pensées les plus secrètes », « un jour Dieu nous jugera », « ce que Dieu commande est bon », « ce que Dieu défend est mal », « celui qui n'obéit pas à Dieu, n'aime pas Dieu », « la conscience est la voix de Dieu », « que dit la conscience, le devoir? » « que procure le devoir accompli, la joie de l'âme? » etc. Je ne dois pas m'étendre sur ce sujet qui se rapporte plutôt à l'instruction religieuse. Il nous intéresse pourtant par son côté éducatif. Ce qui importe, c'est la façon de présenter la doctrine morale à un enfant. Pour l'amener à penser au devoir, pour lui faire comprendre l'obligation du devoir, il faut lui présenter un enseignement attrayant et vivant. Je signale ici une méthode employée avec succès par plusieurs confrères, au catéchisme de persévérance :

En repassant le catéchisme, à la fin de chaque chapitre de morale, donner un cas de conscience concret à résoudre par écrit. Par exemple : Jean a prêté cinq francs à Paul, mais à une condition, c'est que Paul lui en rende dix. Répondre aux deux questions suivantes : *a*) Jean a-t-il mal agi? *b*) Comment s'appelle le péché qu'il a commis?

Après une lecture de l'Evangile :

Raconter le jugement prononcé par Ponce-Pilate contre Jésus, et répondre aux questions suivantes : *a*) Que disait à Ponce-Pilate sa conscience? *b*) Pourquoi n'a-t-il pas écouté la voix de sa conscience? *c*) Qu'aurait-il dû faire pour suivre la voix de sa conscience?

Cette méthode excite la curiosité de l'enfant ; elle l'oblige à réfléchir. La correction de ses réponses et les explications l'aideront ensuite à graver l'enseignement dans son esprit.

Il ne restera plus qu'à montrer à chacun de nos enfants, dans sa vie personnelle, les exercices de conscience. Voici quelques indications :

1° Prévoir les occasions où il y aura lutte entre ses défauts et le devoir;

2° Avoir, en toutes circonstances, une grande loyauté de conscience: celui qui est coupable doit dire: « J'ai eu tort »; si on demande quel est le coupable, il doit répondre courageusement: « C'est moi. »

3° Faire chaque soir l'examen de conscience, pour se poser la question: « Ai-je refusé aujourd'hui d'écouter la voix de ma conscience? »

4° Dans l'examen de conscience, ne pas se contenter de regarder le passé. Voir l'avenir: « Demain, si ma conscience parle, je l'écouterai. »

5° Se servir, pour la confession, d'examens de conscience éducatifs, appropriés à l'âge, où ce qui est important a été souligné, où dans la manière de signaler les fautes il y a, au moins indirectement, une indication donnée pour la pratique de la vertu.

Nous n'insisterons jamais trop sur cette vérité que, sans la conscience, tout l'édifice moral croule comme un château de sable.

II. — Formation du sentiment

Connaître le bien et le mal et l'obligation de faire le bien et d'éviter le mal n'est que le premier stade de la formation morale. Il reste encore à aimer le bien pour le vouloir et l'accomplir.

Rôle du sentiment. — Chez tout être humain il existe une poussée de fond vers le bien que nous appelons ses tendances affectives. Former le sentiment de nos enfants, c'est intéresser toutes leurs tendances affectives au bien montré par la conscience, en leur présentant le bien d'une manière attirante qui le leur fasse aimer, qui excite chez eux le désir de le posséder.

Le sentiment chez nos enfants. — Notre action sur les puissances affectives est facilitée du fait que l'enfant, par la délicatesse de son organisme, par l'activité de ses sens, par son manque de maîtrise de soi, est un être extrêmement *impressionnable*. De onze à quatorze ans son système nerveux subit, à l'approche

de la puberté, de profondes modifications qui rendent son émotivité encore plus vive. Faut-il ajouter que la sensibilité de nos enfants parisiens est particulièrement délicate, en raison de l'éducation plus affective peut-être reçue dans leur enfance, et surtout du milieu trépidant où ils ont grandi?

Nos Parisiens sont impressionnables, et ils sont *généreux*. Il est facile de les faire vibrer pour ce qui est beau et ce qui est bon. Qu'une séance de cinéma, par exemple, représente un acte de dévouement, spontanément ils l'applaudissent. Ils applaudissent la punition du vice, la récompense de la vertu.

Ils applaudissent parfois avec frénésie. Leur cœur se passionne si vite! Mais, hélas! il se reprend non moins vite; il est infidèle et *inconstant*. Le problème de l'éducation du sentiment consistera moins à faire naître chez eux l'amour et le désir du bien, qu'à entretenir et à rendre durables ces sentiments.

Dieu nous aide heureusement : la plupart de nos persévérants ont un *penchant religieux* très marqué. Quelqu'un qui les connaît bien a dit d'eux : « Qu'ils sont beaux, à cet âge où ils ne brûlent pas encore de la fièvre des convoitises. Dans les choses divines ils sont capables d'intuitions profondes, qui nous étonnent! »

Comment faire naître les sentiments et les orienter vers le bien? — Pour produire la chaleur dans l'âme, il faut y faire de la lumière. S'il est permis d'employer une comparaison vulgaire, l'idée est comme une étincelle électrique à travers nos puissances affectives, à conditions toutefois qu'elle soit présentée d'une certaine façon.

Par quels moyens donnerons-nous à l'enfant des *idées enflammantes?*

Le grand moyen serait la *méditation*, la réflexion personnelle, comprise à la manière de saint François de Sales, où les « considérations » n'interviennent que pour faire jaillir les « affections ».

Mais la méditation est difficile aux enfants? Comment y suppléer ? Par une *parole entraînante:* Que le

prêtre se substitue à eux, qu'il réfléchisse et médite avec eux ; qu'il fasse jaillir sur eux une étincelle de la flamme dont il a le cœur embrasé. Dans un ouvrage intitulé : *Mes petits gars*, histoires vécues par un vicaire de campagne[1], je trouve ce trait : « J'avais remarqué parmi les enfants du catéchisme, Ambroise Settières. Il avait douze ans. Je le gardais, les jours de catéchisme, un peu après les autres, avec un petit camarade, pâtre comme lui. Là je lui parlais des perfections de Dieu, de la vie du Saint-Esprit dans nos âmes, et du Seigneur Jésus qui vient en nous par la communion pour se substituer à nous dans toutes nos actions.

Ambroise comprenait tout. Les souffrances et l'amour de Jésus dans sa passion le transportaient, et tandis que son compagnon bâillait, Ambroise haletant, l'œil humide, s'écriait après moi : « Que c'est beau ! » Je lui disais : « Aimez-vous le Seigneur Jésus? » — « Si je l'aime ! » Le prêtre aurait dit encore : Désirez-vous être bon comme lui, être pur, obéissant, travailleur comme lui? l'enfant, sans doute, avec la même ardeur, aurait répondu : Oui, je le désire. Ce prêtre au cœur embrasé ajoute avec une modestie touchante : « Cher confrère, si vous trouvez beaux mes petits enfants, qu'il vous serait facile d'en avoir de pareils ! Oui, vous, avec votre entrain, votre tendresse, vos oraisons, que ne feriez-vous pas? »

Pour échauffer le sentiment, nous avons encore la ressource des *bons livres*, je veux dire des livres où on sent vibrer une âme ; pourquoi ne pas dire aussi la ressource du *bon théâtre*, du *bon film*, lorsque la vertu y apparaît aimable et séduisante. « A dix ans, raconte saint Grégoire de Nazianze, j'eus un songe. Deux vierges en vêtements blancs m'apparurent tout près de moi. Elles étaient toutes deux du même âge et d'une beauté ravissante. Ni or, ni perles précieuses à leur cou. Une robe claire, attachée par une ceinture, tombait jusqu'à leurs pieds. Un voile couvrait leur front

1. Chez Beauchesne.

et leur visage. Dès que je les vis, mon âme tressaillit de joie, car il me sembla qu'elles n'étaient pas de la terre. Je leur demandai leur nom et leur patrie. L'une me répondit : Tempérance, et l'autre : Chasteté. Elles dirent ensemble : « Nous habitons près du Christ, notre Roi. Viens donc, enfant, unis ton âme à notre âme, et tu goûteras les délices de la beauté des Vierges célestes. » Cette vision ravissante fut pour saint Grégoire comme une étincelle du feu céleste sur son cœur. Elle l'inclina pour sa vie tout entière à rester fidèle à la vertu. Au moment de la tentation, il n'avait qu'à lever les yeux vers ces pures compagnes, et par-dessus les ombres du péché, il croyait revoir leur visage lumineux ». J'ai trouvé cette histoire et vingt autres du même genre dans l'excellent livre de M. l'abbé Bouvet : *Veillez et priez*, destiné précisément à des enfants de l'âge de nos persévérants.

Il y a une influence plus profonde sur le cœur de l'enfant que l'influence souvent passagère de la parole ou de la lecture. C'est celle de l'*ambiance* où il vit. René Bazin, parlant de l'action de la famille sur la formation des âmes, a dit : « Il y a des mères qui ont une âme de prêtre et qui la font passer dans leur fils ! » Qui dira la profondeur de l'action mystérieuse exercée sur une âme d'enfant, dans nos patronages, au contact d'un prêtre qui a gagné sa confiance et son cœur, ou par exemple d'un bon camarade, ou par le local lui-même, ce local tant aimé, avec sa chapelle où l'enfant a communié souvent ; avec son grand crucifix au pied duquel sont les anciens morts pour la France, devant lequel se récite la prière les soirs de patronage ; que sais-je encore ? avec ses murs même, où sont pendues des images pieuses, où sont inscrites de graves pensées et de pieux conseils. Ceux d'entre nous qui ont visité pendant la guerre des « Foyers du soldat » ont été frappés certainement par des sentences écrites en gros caractères, en face de la porte d'entrée : « Sois l'homme que ta mère pense que tu es ». De telles paroles ont contribué, j'en suis sûr, à

garder incliné vers le bien le cœur d'un bon nombre de nos soldats. Ne croyez-vous pas qu'une sentence comme celle-ci, gravée sur les murs du Bon-Conseil : « L'enfant qui fait sa première communion sans avoir la ferme résolution de persévérer, manque de sincérité envers Dieu », a laissé dans la pensée des enfants qui l'ont eue sous les yeux des traces profondes? Peut-être n'en ont-ils pas eu conscience! Mais au moment de la tentation son souvenir réapparaîtra tout à coup pour réchauffer leur cœur et déterminer le bon mouvement qui les gardera fidèles à la vertu.

Quelqu'un a dit justement : « La partie la meilleure et la plus belle de l'histoire du monde, ce ne sont pas les hauts faits de guerre, c'est l'accumulation, opérée peu à peu dans les âmes, des bons et nobles sentiments qui nous inclinent à nous vaincre nous-même et à grandir dans la vertu[1]. »

III. — Formation de la volonté

La formation de la volonté doit être le but et le couronnement de la formation morale. A quoi servirait à nos enfants de connaître le devoir et d'y être inclinés, s'ils ne l'accomplissaient pas.

La volonté chez nos enfants. — C'est dans la faiblesse de la volonté qu'il faut chercher la cause principale des défections au devoir de la part de nos enfants.

Comme nous l'avons dit, beaucoup n'ont pas été formés à l'*effort pénible*, aux sacrifices nécessaires. La famille a négligé l'éducation de l'enfant, ou elle a manqué de prestige moral pour lui imposer son autorité, alors que cette autorité était rendue plus nécessaire du fait de l'absence d'influence moralisatrice dans l'école ou des influences démoralisantes auxquelles l'enfant est exposé partout.

Est-ce aussi le milieu qui a déteint sur nos enfants? Ils sont généralement trop « libertaires ». Li-

1. Fœrster. *Pour former le Caractère*, pp. 53-54.

vrés à eux-mêmes, ils font ce qui leur plaît. Ils s'appliquent parfois avec intensité à l'*occupation qu'ils ont choisie*. Mais « avoir une volonté forte n'est pas vouloir avec ardeur : tous les passionnés seraient à ce compte des hommes de caractère ; c'est avoir sa volonté entre ses mains, et pouvoir l'appliquer dans le sens indiqué par le devoir, malgré toutes les impulsions contraires[1]. »

Nous devons noter aussi qu'à Paris les *conditions physiologiques* exigées pour la formation de la volonté sont souvent défectueuses. Une enquête, faite récemment dans les écoles de Paris, a prouvé que de tous les élèves classés dans le dernier cinquième aux résultats généraux de fin d'année, il y a seulement 2 % d'enfants dont l'insuccès ne s'explique pas par la maladie ou une circonstance passagère[2]. Par analogie, il est permis d'affirmer qu'un certain nombre des cas d'aboulie chez nos enfants sont liés à un mauvais état de l'organisme.

L'œuvre à faire. — (*A*). *Principes.* — Toute l'œuvre de l'éducation se ramène à ceci : Provoquer et soutenir l'*effort* de l'enfant dans le sens du bien :

Que l'enfant soit d'abord *résolu* à agir : « La résolution est une tension du vouloir. C'est déjà un premier mouvement vers l'acte[3]. » En second lieu qu'*il exécute* sa résolution. Enfin qu'il *persévère* dans la résolution prise, par une série d'efforts. Les efforts répétés engendreront l'habitude. Nous aurons atteint notre but lorsque l'enfant aura acquis les *habitudes vertueuses* nécessaires au moment où il devra se diriger tout seul.

(*B*). — *Trois applications pratiques pour l'éducateur* : Susciter l'effort de l'enfant, indiquer l'objet de l'effort, soutenir l'effort.

I *Susciter l'effort.* — Comment susciter l'effort de l'enfant? En utilisant ses états affectifs. Le moteur

1. Voir de la Vaissière, *Psychologie pédagogique*, p. 246.
2. De la Vaissière, *op. cit.*, p. 237.
3. *Fr. Vincent, Saint François de Sales, directeur d'âmes.*

principal de l'activité morale chez nos enfants, c'est le sentiment, qu'il s'appelle amour, ou désir, ou passion (c'est-à-dire désir à l'état violent et chronique). Pour reprendre notre comparaison, l'idée inflamante a allumé le moteur ; le moteur, c'est la force dont va se servir la volonté pour se mettre en mouvement. Le sentiment enflammé par l'idée, nous l'appellerons un mobile d'action. Il y aura des mobiles convenant à tous, et des mobiles particuliers qui conviennent au tempérament de tel ou tel enfant, ou bien aux circonstances spéciales où il se trouve.

La lettre suivante a été écrite le 20 août dernier par un enfant d'une colonie de vacances parisienne : « Chers parents, vous connaissez mon caractère. Je suis un peu étourdi et ne pense pas toujours que je dois travailler beaucoup pour devenir l'homme d'élite dont nous parle souvent M. l'abbé. J'ai donc pris cette résolution : Je deviendrai meilleur envers tous ceux qui m'entourent ; je serai plus sage et plus travailleur pour vous faire plaisir et pour mon bien, et je tâcherai d'être moins étourdi que d'habitude. Je vous demanderai, chers parents, de conserver cette lettre. S'il m'arrive parfois de manquer à mes résolutions, vous n'aurez qu'à me la présenter et à me punir. » Cet enfant avait communié le matin, et avait entendu lire à la méditation : « Comment saint François d'Assise devint chevalier du Christ. » Plusieurs mobiles à la fois, l'exemple de saint François, l'amour pour Notre-Seigneur, réchauffé par une fervente communion, la pensée de l'avenir et le sentiment de sa responsabilité, l'affection pour ses parents, ont concouru à entraîner sa volonté.

Parmi les mobiles d'action, ne pas oublier l'expérience personnelle de l'enfant. S'il a goûté la joie de l'état de grâce, la joie de la modestie, de la loyauté, de l'obéissance, la joie de l'effort et du sacrifice, la joie de faire plaisir à ses parents, les délices spirituelles le ramèneront d'instinct aux actes des vertus qui les lui ont procurées.

Deuxième application pratique: Indiquer l'objet précis de l'effort.

Malheureusement, en même temps que le bien montré par la conscience, vers lequel, à l'aide de différents mobiles, nous avons incliné le cœur d'un enfant, d'autres sollicitations l'attirent en sens contraire: sa vanité, sa paresse, sa sensualité..., et l'inclination de ces mauvais penchants a été fortifiée peut-être par de longues habitudes. Dans cette lutte intérieure, sur quel point doit porter l'effort?

Un enfant écrivit un jour sur son cahier de résolutions: « En avant pour la vertu. » Tous les éducateurs s'accordent, avec saint Paul et saint François de Sales, pour dire: il faut détruire le mal en développant ce qui est bon. Par exemple: Comment vaincre la paresse? Par l'exercice du courage. Se lever chaque matin au premier signal, s'habiller vivement. En promenade, au moment où on voudrait ralentir le pas, marcher deux fois plus ferme; au retour, faire une figure joyeuse à sa mère et descendre vite l'escalier quand elle demande un léger service[1]. Comment vaincre la désobéissance, la colère, la gourmandise? Par des exercices d'obéissance, de douceur et de mortification.

Notre rôle sera: — de montrer à l'enfant, dans sa vie de chaque jour, les occasions de pratiquer ces vertus; — de lui faire prendre sur chaque point des résolutions précises, concrètes, réalisables sur-le-champ; — de lui demander l'action immédiate avant que le contre-ordre ait été donné; — de l'amener, enfin, à renouveler sans cesse ses résolutions.

Troisième application pratique: Soutenir l'effort.

Nos enfants sont capables d'un élan généreux, mais leur inconstance appelle un soutien de tous les instants.

Ce soutien, nous le leur donnerons d'abord par *notre action directe* de tous les jours. Nous supposerons le directeur de patronage vivant au milieu des enfants:

1. Fœrster, *op. cit.*, p. 89.

il se mêle à eux dans la salle de jeux, dans la cour, en promenade. Il les observe. Il les suit un par un. Il saisit le prétexte d'une rencontre individuelle : « Jean, que feras-tu plus tard ? — Je ne sais pas. — Seras-tu, comme Paul, un jeune homme sérieux, exemplaire? — Je tâcherai, Monsieur l'abbé. — Tu étais absent, dimanche dernier, au catéchisme de persévérance. Pourquoi? — Dimanche prochain, je serai là, je vous le promets. » « Raymond, pourquoi te fâches-tu toujours avec Roger? — Je ne puis pas le sentir. Il est insupportable. — Aujourd'hui même, tu vas lui demander de jouer avec toi. »

Si nos enfants sentent que nous les aimons, nous aurons vite gagné leur confiance et nous pourrons tout leur dire.

Nous soutiendrons aussi l'effort moral de nos enfants par *la Confession et la Communion*. Ce point est capital; mais le sujet a été traité cent fois avec tous les développements utiles. Je n'y insiste pas. Nous savons par expérience quelle ressource offre la confession pour connaître un enfant, pour l'aider à vouloir, pour soutenir son effort. Nous savons aussi quelle source de générosité peut être la communion fréquente lorsqu'elle est bien préparée. Il est permis d'affirmer d'un enfant qui communie avec ferveur chaque dimanche, que son avenir moral et religieux est assuré.

Nous soutiendrons enfin l'effort des enfants par les *groupements d'élite*. Un de nos confrères d'un patronage de Paris donne à chacun de ses enfants, au lendemain de la première communion, en même temps que les statuts des cinq principaux groupements de piété de l'œuvre, une feuille intitulée : « Que choisis-tu? » Suivant leur réponse, les enfants reçoivent chacun une consigne. Voici la consigne de ceux qui sont acceptés comme dignitaires, c'est-à-dire responsables, chargés des services :

Qu'est-ce qu'un dignitaire?

Un dignitaire est un enfant qui demande *à aider M. l'abbé* au patronage, et sur qui M. l'abbé doit pouvoir entièrement compter.

Mais que faut-il pour être dignitaire?

Pour être dignitaire, il ne suffit pas de porter un brassard, comme certains enfants le croient; mais il faut remplir trois principales conditions qui sont: 1° Aimer le patronage; 2° Se dévouer pour les autres; 3° Donner le bon exemple.

Qu'est-ce qu'aimer le patronage?

Aimer le patronage, ce n'est pas y venir seulement parce qu'on s'y amuse bien, mais surtout parce qu'on y forme son âme; c'est de plus être fidèle à le fréquenter, lui consacrer son cœur et ses forces, et l'aider à atteindre son but qui est de faciliter à tous le moyen de rester bons chrétiens.

Qu'est-ce que se dévouer pour les autres?

Se dévouer pour les autres, c'est les aimer beaucoup, c'est être toujours prêt à leur rendre service; en un mot c'est *s'oublier soi-même* pour penser à eux.

Qu'est-ce que donner le bon exemple?

Donner le bon exemple, c'est agir de telle façon que les autres puissent à chaque instant nous prendre pour modèle; et cela non seulement au patronage, mais encore à la maison, à l'école, dans la rue, partout.

Mais comment arrive-t-on à réunir ces trois conditions?

On y arrive par deux principaux moyens:

1° *La volonté* qui nous fera vaincre nos défauts et particulièrement cet égoïsme qui nous empêche de nous oublier nous-mêmes pour penser aux autres;

2° *La prière,* qui nous obtiendra le secours de Dieu sans lequel nos efforts seraient inutiles. C'est pourquoi un enfant qui ne prierait pas, qui prierait mal ne pourrait jamais être un bon dignitaire.

Pour qui doit travailler le dignitaire?

Uniquement pour le Bon Dieu. Un dignitaire qui travaillerait pour être bien vu de M. l'abbé ou des autres n'aurait rien compris à son rôle.

Dans chaque groupement, il y a des réunions mensuelles ou hebdomadaires pour rappeler la consigne et réchauffer les tièdes.

Il est facile de concevoir quel puissant stimulant

un enfant doit trouver dans de tels groupements où, pour l'aider à l'effort, se réunissent l'action du prêtre, l'exemple de camarades fervents et la réception fréquente des sacrements.

Conclusion. — Je conclus : La question de la formation morale de nos enfants est trop vaste pour être traitée complètement dans un rapport aussi succinct. Nous ne l'avons envisagée que dans ses lignes principales.

De ce que nous avons dit, il ressort qu'une grande part de la formation morale du persévérant revient à l'éducateur : il est éclaireur de la conscience, excitateur du sentiment, entraîneur de la volonté. Mais l'âme du persévérant n'est pas passive comme une cire molle ; elle est capable de prendre conscience de ses devoirs, de sa responsabilité, de la gravité de ses fautes. La formation morale doit donc être l'œuvre commune de l'éducateur et de l'enfant.

Cette formation est une œuvre de longue haleine : elle subit profondément l'influence des ambiances : la famille, l'école, le patronage.

Quoi qu'il arrive, l'œuvre de formation morale au patronage est une œuvre toujours féconde. Nous semons ce qui germera peut-être beaucoup plus tard, ce que d'autres peut-être récolteront. Qu'importe? Celui qui sème et celui qui moissonne sont également de bons ouvriers de Dieu.

J. Besnard,
Vicaire à Saint-Sulpice.

La religion de Ronsard

Que Ronsard eût l'âme antique et païenne, on peut l'accorder, mais sous réserves. Il était bien Français, foncièrement Français, fier du grand passé qu'était notre passé, fier de nos vieilles gloires nationales, et soucieux non moins de l'avenir du Royaume. Etait-ce même réellement un païen, un homme pour qui le Christianisme n'avait pas existé, pour qui n'existait pas davantage l'inquiétude de Dieu, le seul nécessaire et désirable étant pour lui le plaisir et la joie de vivre, la poésie et la gloire ?

I

Ronsard, en dépit de tout, n'avait-il pas l'âme religieuse, et quelle était la religion de Ronsard ?

*
* *

Sa vie elle-même en devrait témoigner, et d'abord son enfance, sa petite enfance. Elle est peu connue. Le père, homme pratique et autoritaire, ne le gâta point, la mère non plus, femme de tête, peu tendre et nullement mystique, occupée surtout du temporel, ayant l'œil sur son monde et réglant la dépense avec une stricte économie. Un des oncles, curé de *Bessé*, présida aux premières études de l'enfant : lui donna-t-il des habitudes de piété ?

Les intérieurs de ces gentilhommières campagnardes laissent une impression de froid ; les petits, généralement nombreux, vivaient ou mouraient, abandonnés à eux-mêmes et aux gens de service, à peine embrassés par le père entre deux chevauchées au-delà des Alpes.

Pierre grandit jusqu'à dix ans, à peu près comme pousse un végétal, ânonnant quelque latin, et sans doute aussi ses « patenôtres ».

Elève, un semestre seulement, au collège de *Navarre*, il devient inopinément page et puis écuyer : fâcheuse école, où l'âme de l'adolescent ne peut guère

se recueillir, et développer ce qu'elle a de plus élevé et de plus délicat. Fleur d'honnêteté et de vertu n'a pas accoutumé de s'épanouir en un tel « milieu ». De retour au logis paternel, malade et presque infirme, il s'ennuie, désœuvré, rêvant et rimant comme pourrait rêver un jeune païen.

Où trouver ombre de religion, à plus forte raison de piété ? L'enfant s'élève au hasard, et l'adolescent, à l'école de l'aventure et de la corruption, de l'intrigue au moins.

Le père mort en 1544, le jeune homme, qu'il avait fait tonsurer l'année précédente, n'a rien de plus pressé que de suivre son attrait. Il court à Paris, se met avec l'ami Baïf sous la discipline de Dorat, étudie à force le grec et les auteurs grecs, voire les plus sybillins, futur rival de ce Pindare demeuré sans rival. Ce sont des années de fièvre studieuse et d'enthousiasme.

Vers la fin de sa vie, et alors seulement, on le voit accomplir des actes religieux.

Si pauvre fût-elle, on aimerait à connaître, à l'égal de sa conscience de poète et de Français, sa conscience de chrétien. La renommée, la gloire, l'empire des esprits, une royauté plus belle et plus désirable que celle de son royal ami : telle fut l'ambition qui d'abord le posséda tout entier, et qui devint, dès 1560, une réalité beaucoup plus solide et plus durable qu'un mirage.

Mais, après la mort de Charles IX, dans la demi-faveur sinon la disgrâce, tandis que Desportes est au faîte, Ronsard, à Saint-Cosme ou à Croixval, vieil avant l'âge et de santé délabrée, de génie toujours égal, et peut-être plus profondément humain, achève sa vie dans la pire souffrance. Sa dernière année, 1585, fut un calvaire et, à certains jours, une agonie.

***

Cette année enfin, on découvre que Ronsard avait une âme de chrétien. Auparavant, il n'en paraissait rien, ou plutôt c'était tout le contraire qui s'étalait. Que faut-il en induire ? Que nous connaissons très imparfaitement la vie de Ronsard.

Au printemps de 1585, il est à Paris, chez son ami Galland, principal du collège de Boncour : son « auberge » accoutumée. Il y fait ses pâques avec d'extraordinaires démonstrations de foi, « à genoux, prosterné, levant les mains au ciel, poussant parfois du fond du cœur des supplications et des soupirs[1] ». Mais ce Veillard qui prononça en latin l'une des trois oraisons funèbres de Ronsard, n'a-t-il pas, à l'ordinaire, fait grand ce qui était petit ? On peut formuler des réserves. L'acte religieux, du moins, demeure hors de doute ; et il atteste tout ensemble la foi et la ferveur du vieil homme.

Vers la fin de la même année 1585, revenu de Paris à Saint-Cosme, de Saint-Cosme à Croixval, il écrivait à Galland « qu'il estoit devenu fort faible et fort maigre depuis quinze jours, qu'il craignoit que les feuilles d'automne ne le veissent tomber avec elles : que la volonté de Dieu fust faicte...[2] »

Alors, se sentant très mal, « il envoya quérir, avec un Notaire, le Curé de Ternay, auquel il déposa le secret de sa volonté, ouit la Messe en grande dévotion, et s'estant faict habiller premièrement, receut la saincte communion, ne voulant tant à son aise recevoir celuy qui avoit tant enduré pour nous, regrettant la vie passée, et en prévoyant une meilleure. Ce fait, il se fit devestir et remettre au lict, disant : « Me voilà au lict attendant la mort, passage commun d'une meilleure vie ; quand il plaira à Dieu m'appeler, je suis tout prest de partir ». Il renvoya le Notaire, luy disant qu'il n'y avoit encor rien de pressé, et qu'il se portoit mieux, après avoir mis toute sa fiance en Dieu[3] ».

« La véritable éloquence se moque de l'éloquence ». Le modeste Binet n'est-il pas plus touchant, plus émouvant même, que l'emphatique Veillard ? Ronsard, dans le récit de Binet, fait les derniers préparatifs avec une simplicité où ne manque point la gran-

1. Laudatio funebris, II, par Veillard.
2. Binet, 30.
3. Binet, 30-31.

deur, avec une résignation toute chrétienne et l'humble sérénité d'un croyant.

Enfin, s'étant fait transporter à Saint Cosme et se sentant mourir, Ronsard commande qu'on lui appellast tous ses religieux, et qu'il désiroit qu'ils fussent spectateurs du dernier acte de sa vie ; ausquels, quand ils furent assemblez, il commença à faire ceste déclaration : Qu'il reconnoissoit qu'il avoit esté pécheur comme les autres hommes, voire beaucoup plus grand pécheur que la plus part des autres hommes ; qu'il s'estoit laissé decevoir aux charmes de ses sens, et ne les avoit pas reprimez et chastiez comme il devoit[1] ».

La vérité sur la vie de Ronsard, la voilà toute nue, et toute nue son âme, dans la rude franchise et l'humilité d'une confession publique.

Chez Du Perron, il ne fait pas de grands gestes, comme chez Veillard qui vraisemblablement exagère ; mais, sans faire de grands gestes, il est grand.

Il l'est avec simplicité : profondément respectueux, profondément croyant, pécheur et s'avouant pécheur, voire pécheur beaucoup plus que le commun des hommes, au surplus soumis avec confiance à la volonté de Dieu. Ce portrait de chrétien mourant n'est-il pas plus beau, n'est-il pas plus touchant surtout que celui de l'ardent et orgueilleux poète, aux tempes ceintes de laurier ?

Mais comment raccorder ceci à cela, cette dernière année de la vie à toute la vie, une absence de foi à tant de foi ?

Ce Français de bonne race, ce Français de grand labeur et de génie, de moins de tendresse, il est vrai, que de force et d'éclat, avait donc au fond du cœur, dans un endroit si secret que l'on ne s'en doutait guère, la foi vive des aïeux ? A voir quelle fut sa vie, s'il y paraît peu ou à peine, la faute en est à la vie même, à l'éducation, au naturel de l'homme sensuel, impétueux, emporté souvent par sa propre violence. En-

1. Bl. VIII, 209, Or. f., par Du Perron.

suite, les ans, les infirmités, l'injustice et l'oubli changeant les points de vue, les choses prirent une autre couleur, l'enchantement ou l'ivresse se dissipa.

II

Ce lent travail inconscient a-t-il laissé dans l'œuvre quelques vestiges, et le tréfonds de foi héréditaire affleure-t-il çà et là, ou même s'étale-t-il ?

*
* *

Ecrites, les unes sous le signe de Pindare, les autres sous celui d'Horace et d'Anacréon, mais dans la même fièvre d'érudition, de jeunesse et d'ambition, les *Odes*, les plus grandes comme les moindres, sont d'un païen, tout à la conquête de la gloire, tout à la joie de vivre ou dans l'enchantement de la terre natale, à moins que la nausée de la mort et du néant ne le prît à la gorge.

Celuy qui est mort aujourd'huy
Est aussi bien mort que celuy
Qui mourut au jour du déluge...[1]
L'homme vieil ne peut moucher,
N'ouyr, ne voir ny mascher :
C'est une idole enfumée
Au coin d'une cheminée,
Qui ne fait que cracher[2].

Pessimisme bien précoce, de façade et de parade, vers de bravoure et prouesses de versification ? Mais ces boutades, où triomphe l'art pour l'art, s'accompagnent et se complètent d'une philosophie.

Le mort ne désire plus rien;
Donc, cependant que j'ay le bien
De désirer, vif, je demande
Estre toujours sain et dispos;
Puis, quand je n'auray plus que les os,
Le reste à Dieu je recommande

1. B. III, 236-7.
2. Bl. II, 354.
3. Bl. II, 398.

C'est une sagesse non seulement courte, mais irrespectueuse, irrévérente : « Le reste à Dieu je recommande ».

...Je vis, et c'est grand bien
De vivre et de vivre bien,
Faire envers Dieu son office,
Faire à son prince service
Et se contenter du sien

Et, qu'est-ce que « vivre bien » ? Qu'est-ce que « faire envers Dieu son office » ? Comme tout cela est vague, comme tout cela est pauvre ! Quelle indigence de vie intérieure ! Un peu plus loin, sans doute, une lueur de foi et même de foi en Jésus-Christ, apparaît.

Mais la pirouette finale passe la mesure. C'est un très vieux refrain, de qualité inférieure.

Jamais de rien je n'auray frayeur ne crainte,
Comme asseuré que la pensée sainte
De l'Eternel gouverne en équité
Ce monde limité...[2]
Tousjours en lui metton nostre espérance
Et en son Fils nostre ferme asseurance.
Au demeurant, allon avec le temps
Heureusement contens.
A l'homme qui est né
Peu de temps est donné
Pour se rire et s'esbattre[3].

Qu'est donc Ronsard, au lendemain des *Odes*, à la veille des *Hymnes* et des *Poèmes* ? Un ambigu d'épicurien et de stoïcien, de déiste et de chrétien. Rien de fixe ni d'arrêté, un amalgame de sentiments disparates. Lequel d'entre eux va dominer, sera-ce le sentiment chrétien ?

*
* *

Après les *Amours de Marie* (1555), Ronsard devient sans tarder le Prince des poètes. Les *Hymnes* et les

1. Bl. II, 354.
2. Bl. II, 398.
3. Bl. II, 398.

Poèmes (1555-6, 1560), l'*Exhortation au camp de Roy*, l'*Exhortation pour la paix* (1558), le mettent décidément hors de pair : et c'est alors que, sans parler d'autres qualités, les graves pensers, l'idée religieuse élargissent leur sillage. La poésie philosophique affleure dans l'hymne de *la Justice* et de *l'Eternité*. La poésie chrétienne s'annonce. Ronsard ne dit-il pas en parlant de sa lyre ?

> Telle qu'elle est, ô Seigneur, désormais
> Je la consacre à tes pieds pour jamais...[1]

Il interprète dans un sens chrétien le mythe païen d'Hercule : il essaie. Et sans doute, en des vers où les images grandes et simples ne sont point rares, il célèbre le Dieu de la Création et de la Rédemption :

> Pour nous, Seigneur, tu as basty le monde...
> Pour nous encor, pour nous ta Déité
> Prit le fardeau de nostre humanité...[2].

Mais cela n'est-il pas, en même temps que oratoire, austère et froid ? Au contraire, l'hymne de la *Mort* allie à une rude franchise le plus noble souci moral et chrétien.

> C'est le tout que de l'âme! Il faut avoir soin d'elle,
> D'autant que Dieu l'a faite à jamais immortelle...
> Et ne faut de ce corps avoir si grand ennuy,
> Qui n'est que son valet et son mortel estuy...
> Ha, pour Dieu! te souvienne
> Que ton âme n'est pas payenne, mais chrestienne.
> Et que nostre grand Maistre en la croix estendu
> Et mourant, de la Mort l'aiguillon a perdu,
> Et d'elle maintenant n'a fait qu'un beau passage
> A retourner au ciel, pour nous donner courage
> De porter nostre croix, fardeau léger et doux,
> Et de mourir pour luy comme il est mort pour nous[3].

Les quatre premiers vers sont d'une simplicité austère, et finalement d'un réalisme naïvement familieri à notre gré du moins. Les suivants, d'un « appareil » tout ensemble robuste et ample, fortement lié autant

1. Bl. V, 169.
2. Bl. V, 17.
3. Bl. V, 243-5.

que hardi, font penser à quelque grand orateur chrétien, audacieux et archaïsant.

Mais ce sont des passages isolés, assez nombreux, il est vrai, et assez étendus dans les « discours de combat ». On voudrait en rencontrer de semblables dans les poésies à intention pieuse, dans la *Paraphrase sur le Te Deum* (1565), dans la *Prière pour la Victoire* (1569), et l'*Hymne des Pères de famille à Saint Blaise* (1586-7). Or, la *Paraphrase* est faible, l'*Hymne* n'est que chaleureux ; la *Prière* plaît par un aimable réalisme.

Tout invite donc à penser que la vie intérieure de Ronsard, que sa conscience, sa sensibilité morale et religieuse, n'étaient ni profondes ni riches superficielles au contraire, et pauvres.

*
* *

Mais il avait la pensée naturellement haute, grave même. Au surplus, il était assez porté à la méditation philosophique.

Dans sa jeunesse, par dépit ou fantaisie, il s'était complu à un réalisme amer : dans son âge mûr et sa précoce vieillesse, il fera de même, mais avec plus de sincérité, et surtout plus d'autorité. Qu'est-ce la vie ? Une partie d'échecs.

> L'homme ignorant, digne de tous meschefs,
> Ne cognoist point que c'est un jeu d'eschets
> Que nostre courte et misérable vie,
> Et qu'aussi tost que la mort l'a ravie,
> Dedans le sac on met tout à la fois
> Rocs, chevaliers, pions, Roynes et Rois,
> Tous pesle-mesle en mesme sépulture...
> Telle est la loy de la bonne nature
> Et de la terre : en son ventre elle prend
> De fosse égale et le pauvre et le grand[1].

Et, telle est à Saint-Denis la funèbre jonchée de « tant de rois en sépulture mis »[2]. Cultiver son jardin, voilà, au soir de sa vie, la principale étude de Ronsard, voilà ce qui le maintient en joie et santé.

1. Bl. VI, 87-9.
2. Bl. III, 269.

Je ne faisois, allègre de séjour,
Fust au coucher, fust au lever du jour
Qu'enter, planter et tirer à la ligne
Le sep tortu de la joyeuse vigne,
Qui rend le cœur du jeune plus gaillard,
Et plus puissant l'estomach du vieillard[1].

« Paulo majora » ! Cette sagesse est bonne, tout au plus, pour la vie au jour le jour, dans l'ermitage de Croixval. L'*Elégie à Desportes chartrain* est d'un autre style, le début surtout, mais d'un égal mépris pour la gloire posthume : celle-là même qui sera si justement départie à Ronsard après une si longue injustice.

Dieu seul est grand : de l'homme élémentaire
Ne reste après la mort ny veine ny artère ;
Qui pis est, il ne sent, il ne raisonne plus,
Locatif descharné, d'un vieil tombeau reclus...
Quant à moy, j'aime mieux trente ans de renommée,
Jouissant du soleil, que mille ans de renom[2].

Quand la mort approche, quand le soleil de moins en moins chaud, se lève plus près du point où il se couche, on ne pense guère à l'avenir : le grand poète, voyant que tout l'abandonnait, la faveur des rois, la santé et la vie, s'enfermait amèrement dans un pessimisme hautain et sec. Quoi donc, que se passait-il au plus profond de son âme ?

D'abord, en cette année 1585, sa dernière année, il souffrit atrocement. Mais l'accoutumance était la plus forte : si tôt que le mal lui laissait quelque temps de répit, il se confiait à ses vers, ou plutôt se plaignait.

Seize heures, pour le moins, je meurs, les yeux ouvers,
Me tournant, me virant de droit et de travers,
Sur l'un, sur l'autre flanc ! Je tempeste, je crie....
J'appelle en vain le jour, et la mort je supplie ;
Mais elle fait la sourde et ne veut pas venir...
Là, mort ! le port commun, des hommes le confort,
Viens enterrer mes maux, je t'en prie à mains jointes[3].

Poète aussi, et merveilleusement poète, un arrière

1. Bl. VI, 54.
2. Bl. IV, 217-18.
3. Bl. VII, 313-14.

petit-fils de la propre fille de *Cassandre*, mariée celle-là à Guillaume de Musset, s'écriera un jour :

> Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
> Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Le malade de *la Nuit de mai* connaissait-il les sanglots du vieux poète qui avait aimé, jeune écuyer, l'aïeule lointaine ? Et, combien connaissent les vers qui nous ont conservé, frémissant et angoissant, l'écho d'une longue agonie ? Combien ignorent les vers chrétiens de la dernière heure, si mâles et si sincères ?

> Quoy, mon âme, dors-tu, engourdie dans ta masse?
> La trompette a sonné, serre bagage, et va
> Le chemin déserté que Jésus-Christ trouva,
> Quand tout mouillé de sang racheta nostre race.
> Il faut laisser maisons, et vergers et jardins,
> Vaisselles et vaisseaux que l'artisan burine,
> Et chanter son obsèque en la façon du cygne
> Qui chante son trespas sur les bords méandrins.
> C'est fait! j'ai dévidé le cours de mes destins,
> J'ai vescu, j'ay rendu mon nom assez insigne;
> Ma plume, vole au ciel pour estre quelque signe,
> Loing des appas mondains qui trompent les plus fins.
> Heureux qui ne fut onc, plus heureux qui retourne
> En rien comme il estoit, plus heureux qui séjourne,
> D'homme fait nouvel ange, auprès de Jésus-Christ[1].

Ces quatrains familiers sont de fière allure et tout à fait dans la manière du rude poète, plus puissant et véhément que tendre, voire un peu sec. La brusquerie, la rondeur toutes militaires dont il commande son propre départ, ne déplaisent pas, et moins encore, pour l'accent d'humaine vérité, le regard de tristesse sur ce qu'il va quitter :

> ..... maisons et vergers et jardins,
> Vaisselles et vaisseaux, que l'artiste burine...

Et, ce qui suit :

> Ma plume, vole au ciel pour estre quelque signe,..

n'est-ce pas du plus pur Ronsard, orgueilleux comme un poète, un très grand poète, et qui n'en ignore.

1. Bl. VII, 314-15.

Mêlée, il est vrai, de pessimisme et de stoïcisme, le sentiment chrétien le plus franc, s'affirme à deux reprises. Ronsard croyait à Jésus-Christ, Rédempteur et Sauveur, d'une croyance qui revêtait les qualités mêmes du croyant, et qui n'était nullement mystique et franciscaine, tout en étant sincère et forte.

III

L'âme de Ronsard, vue à travers la biographie et l'œuvre, semble pauvre de vie intérieure.

Il est d'abord tout entier à sa philologie grecque et latine, tout entier à la conquête de la renommée, à moins que ce ne soit à la poursuite du plaisir. Une fois entré dans la gloire, prince des poètes et poète des princes, « poète lauréat », il parle au nom du vieux pays qu'il connaît et qu'il aime, il parle guerre et paix, il se jette dans la mêlée contre les novateurs; il s'élève, dans les *Hymnes* et les *Poèmes*, jusqu'à la poésie épique et philosophique: prêt à tout, égal à moins pieuse que intellectuelle, la foi en Jésus-Christ, tout, d'une fécondité inépuisable, même dans sa demi-retraite, sous Henri III.

Si jamais il eut le souci de se recueillir et de s'approfondir, son naturel le lui permit-il ? Se recueillait-il volontiers, était-il enclin au recueillement, comme un de Vigny ?

L'homme d'étude que fut Ronsard, n'est-il pas aussi et davantage un homme de grand air ? Cet homme d'étude et de pensée peut-être profonde, n'est-il pas plus encore, n'est-il pas surtout un magnifique orateur, un dialecticien vigoureux, un créateur aussi de métaphores et de rythmes, un peintre et un musicien avec des mots et des syllabes, un des maîtres du verbe les plus éminents ? N'est-il pas tout cela, plus qu'un poète des intimités et de la vie intérieure, qu'un poète du sentiment et de la poésie pure ? N'est-il pas orateur plus que poète, un virtuose, « os magna sonaturum », un virtuose tout à fait supérieur ?

Il fallut à Victor Hugo un deuil affreux, et puis

la solitude face à l'Océan, pour devenir le poète des *Contemplations* et de la *Légende des Siècles*, le très grand poète qu'il n'eût peut-être pas été. Ronsard ne connut ni la douleur ni le bienfait de telles épreuves. Et néanmoins n'était-ce rien que les violences, les horreurs, la tragique insécurité de l'heure, et la « grande pitié » du pays ? Esprit porté au « sublime », imagination de poète qui crée de la beauté, et d'orateur qui ordonne des raisonnements et des périodes, avait-il un cœur véhément, profond et tendre, comme l'auteur des *Tragiques ?* N'était-il pas, à vrai dire, un artiste incomparable, un maître des mots extraordinairement doué ?

Certes, Ronsard fut un croyant ; et il le montra en 1562 par certains passages de ses *discours*, en 1585 à Croixval, à Boncour, à Saint-Cosme, par des actes religieux, et enfin une confession publique de quelque franchise : comment se fait-il donc que ses poésies proprement religieuses soient pauvres de sentiment religieux, qu'il y soit éloquent plutôt que ému ? Comment se fait-il que ses vers religieux jaillissent moins de son cœur que de son imagination ? Ce chrétien, ce poète mourant, croit et espère au Christ : pourquoi sa foi et son espérance demeurent-elles comme muettes ? Est-ce par discrétion, par pudeur ? Préférait-il garder son secret, à moins que tout ne se réduisît à un sentiment très sommaire qui se fût exprimé par quelques voyelles exclamatives.

La foi de Ronsard fut, sa vie durant, une foi sans emploi, une foi qui n'agit guère, comme celle de beaucoup ; et Ronsard suivit la nature, sa nature qui était violente. Il vit peut-être le mieux, et ne le suivit, donnant à Dieu les restes d'une ardeur qui s'éteignait.

F. MONTAGNON.

Chronique pastorale

Si, à première vue, la Pastorale peut sembler étrangère à l'Apologétique, un peu de réflexion suffit à montrer par quels liens elle s'y rattache. L'Apostolat n'est-il pas un fait apologétique et l'Apologétique elle-même ne travaille-t-elle pas en vue de l'Apostolat? C'est ce qui fait espérer pour les pages qui vont suivre la bienveillante attention de nos lecteurs. Elles ont pour but de les tenir au courant de ce qui peut aider l'Apostolat contemporain.

Pour inspirer confiance aux ouvriers apostoliques. — Voici d'abord un livre écrit par un évêque espagnol ancien archiprêtre de Huelva au diocèse de Séville, aujourd'hui évêque de Malaga:

« Je voudrais, écrit l'auteur, faire disparaître le pessimisme qui ne sert à rien et qui est pour tout apostolat un grand obstacle... Je m'adresse aux prêtres, plus spécialement aux curés, et parmi ces derniers à ceux qui sont le plus découragés, le plus abattus; je viens m'entretenir un instant avec ceux qui, devant l'inutilité de leur travail, sont sur le point de cesser tout effort, d'abandonner la charrue en disant tristement: Pourquoi tant travailler puisque l'on obtient si peu?... Attends, mon frère, attends encore avant de retirer la charrue du sillon que tu as ouvert et lis-moi. »

Afin qu'on puisse le lire en France, l'*Action populaire* en a confié la traduction au R. P. Pechão qui, pour confirmer par un exemple impressionnant les encouragements du livre, y a introduit un chapitre vécu, non pas en Espagne, mais dans la banlieue de Paris où le curé fondateur de la nouvelle paroisse des Moulineaux a montré ce qu'on peut faire en le réalisant lui-même. Ce livre intitulé: *Ce que peut un curé aujourd'hui*, est publié aux « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris-5e.

Le Bulletin *Prêtre et Apôtre* (mensuel, Bonne Presse, 3 fr. 50 par an), qui consacre une partie notable de sa rédaction à la Pastorale, montrait naguère (numéro de janvier) ce que peut un curé à la campagne et ce que réalise un vicaire de Paris à la paroisse Saint-Sulpice en

faveur des lycéens du quartier. Ceux-ci, au nombre de trois cents, suivent chaque dimanche, de 8 à 11 heures, les catéchismes de persévérance durant sept années consécutives et comptent déjà dix-neuf de leurs camarades au Séminaire. Remontant à la source de toute vraie activité pastorale, le même bulletin avait montré antérieurement que la condition la plus indispensable du succès de notre apostolat, c'est l'amour surnaturel des âmes et que la désaffection est le plus grand mal qui puisse atteindre le pasteur et le troupeau.

Les Arts au service de l'Apostolat. — Les *Cahiers catholiques* du 25 mars rendent compte des récentes *Journées d'Art religieux*. J'y constate avec grande satisfaction, dans les « explications » fournies par les architectes, des préoccupations pastorales — inspirées sans doute par des prêtres avertis — auxquelles nous n'étions malheureusement pas accoutumés. Ainsi, par exemple, on est très soucieux de mettre l'autel et la chaire très en vue pour tous les assistants, et l'on a soin de noter que l'acoustique est « excellente pour tous les points où l'on puisse se placer dans l'église ». Si, avant la découverte de l'imprimerie, les vitraux pouvaient sans inconvénient assombrir les nefs, parce qu'ils étaient alors eux-mêmes la bible des fidèles, on n'oublie pas que de nos jours, où l'usage des paroissiens et autres manuels liturgiques est tant recommandé, « les églises doivent être claires pour permettre une lecture facile... Toutefois, la lumière ne doit pas être crue et il y a lieu d'obtenir, sans trop diminuer la clarté, une luminosité intime et de bon accueil ».

Aux peintres et aux sculpteurs, M. Maritain demanda des œuvres « lisibles » et « finies, au sens le plus matériel du mot », et des œuvres religieuses ne nous imposant pas « en coup de poing » une forme plus ou moins bizarre d'émotion individuelle, mais l'émotion religieuse de l'Eglise même, acquise par l'artiste, sans diminution de sa personnalité, au contraire, dans une vie surnaturelle éclairée et intense ».

M. Maurice Denis — un de ceux auxquels fait penser cette invitation de M. Maritain, mais à qui il convient de rendre cette justice que ses théories sont excellentes — exprimait naguère (*Les Questions liturgiques*, février 1924) le vœu que, « dans chaque Séminaire, il y

cût un poète, un artiste, chargé de la fonction précise de cultiver l'enthousiasme, d'exalter le goût de cette beauté lyrique qui est celle des Livres Saints et qui devrait être celle des œuvres d'art à l'Eglise... que les clercs fussent habitués à exiger d'un vitrail, d'une statue, d'une peinture, la même exaltation que celle qu'ils trouvent dans la prière liturgique... qu'ils goûtent la poésie des Livres Saints pour obliger les artistes à s'en inspirer ». A ce vœu, de grand cœur nous souscrivons.

Prédication. — *Les Questions liturgiques et paroissiales* rédigées à l'Abbaye du Mont César, de Louvain, publient en supplément un « homiliaire » qui, à la suite du texte des évangiles de chaque dimanche, en donne le commentaire exégétique, liturgique et ascétique suivi du plan bien conçu de l'homélie proprement dite et ses références appropriées.

La librairie Téqui vient de faire paraître la sixième édition des *Sermons de l'Abbé Perreyve*. — L'infatigable auteur de la collection *Prêchons l'Evangile*, l'Abbé Pailler, que la guerre avait arrêté à son tome sixième reprend sa publication et nous donne un beau volume sur saint Joseph où nous trouvons ce qu'ont dit du saint Patriarche les Saints Pères, les grands théologiens du Moyen Age et les principaux sermonnaires[1].

Aux prédicateurs qui veulent donner sur le dogme eucharistique une doctrine approfondie, M. le chanoine Milet, du chapitre de Laval, offre un livre précieux dont voici les divisions : I. Le Mystère eucharistique. — II. Le sacrifice de la Messe. — III. La Communion. — IV. La Sainte Réserve. — L'ouvrage a pour titre : *La divine Eucharistie*, et il est édité chez Lethielleux.

Mais il ne suffit pas au prédicateur d'enseigner une doctrine, il faut savoir y intéresser les auditeurs. Voilà pourquoi le rédacteur de la partie pastorale du bulletin *Prêtre et Apôtre* commence dans le numéro de mai une causerie intitulée : *Pourquoi il y a des prônes où l'on s'ennuie.* Et il en donne quatre raisons : 1° parce qu'on ne voit pas ; 2° parce qu'on n'entend pas ; 3° parce qu'on ne comprend pas ; 4° parce qu'on n'est pas saisi.

La manière de présenter la vérité, c'est tout l'art de la prédication. Un de nos lecteurs, soucieux de *parler à*

1. S'adresser à l'Auteur, curé de Lurais (Indre). Il vient de publier sur l'*Enfant prodigue* un volume composé sur le même plan.

son auditoire, de le *saisir*, nous écrit à ce sujet une lettre bien suggestive :

Je suis devenu, après de nombreuses années de professorat, curé d'une paroisse à demi importante pour le nombre des habitants, moins occupante si l'on considère le nombre des fidèles.

J'ai besoin, comme tout professeur, habitué à d'autres fréquentations, de renouveler mon stock d'idées. J'ai emprunté des livres, puisque aujourd'hui ils sont si chers. Mais, est-ce manque d'habitude? tout ce que j'y trouve m'y semble vieux, vieux, rococo, et, surtout dans les sermons, surtout en ce temps de carême, il me semble que mes arguments, mes instructions ne portent pas. Parfois dans les articles de la revue, je glane des idées, un motif, qui me paraissent frappants, actuels. Cependant cela ne bouche qu'un petit trou.

Pourriez-vous me conseiller un ou des ouvrages pour l'ensemble, sérieux, modernes, dont les idées seraient capables de secouer un peu mes gens, de trouer leur indifférence, de les faire parler ensuite du sermon.

Vous comprenez mon souhait : ce serait quelque chose qui... le mot est trop fort, évidemment... quelque chose qui les étonne, qui les scandalise presque.

Cela doit exister, — mais je ne le découvre pas dans les catalogues reçus. Et je voudrais m'éviter avec des déceptions d'inutiles pertes d'argent.

Ce que vous cherchez, vous l'avez entre les mains, cher Monsieur le curé. C'est l'Evangile. Vous n'avez qu'à le relire pour vous rendre compte qu'il a merveilleusement réalisé ce que vous ambitionnez si justement pour vos paroissiens : « les secouer, les étonner, les *scandaliser* », oui, les scandaliser, ce mot que vous avez à peine articulé, n'est pas trop fort, puisque nous voyons que, si souvent, Jésus, à la lettre, scandalisait ses auditeurs.

Ne perdez donc ni votre argent à acheter ni votre temps à lire des livres qui donneraient à votre prédication un genre faux et ennuyeux. C'est *de la confection*. Faites plutôt vos sermons *sur mesure*. L'étoffe est à votre disposition dans la théologie : ce qui importe, c'est de bien voir la taille de vos paroissiens, la tournure de leur esprit pour leur faire un vêtement bien adapté.

En relisant votre théologie, vous verrez ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. En observant vos paroissiens, vous constaterez ce qu'ils ignorent et ce qu'ils négligent. Il en résultera pour votre cœur de pasteur et de père un choc semblable à celui qui rendit S. Paul si éloquent de-

vant l'aéropage : *Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriae dedidam civitatem.*

Catéchisme. — M. le chanoine Duplessy, qui a déjà rendu aux catéchistes des services très appréciés, leur apporte un nouveau concours qu'ils ne manqueront pas d'utiliser en leur mettant entre les mains trois beaux volumes d'*Histoires de Catéchisme* (Téqui, éditeur). Le tome premier se rapporte aux Vérités à croire ; le tome second aux devoirs à pratiquer ; le tome troisième aux moyens de sanctification. Le grand mérite de ce livre est de rattacher intimement les histoires au texte du catéchisme. Il indique même à quelle question se rapporte chacune des anecdotes.

Pour ne pas faire double emploi avec les recueils déjà publiés, l'auteur s'est interdit de reproduire les anecdotes qu'on y rencontre sauf les cas où leur intérêt exceptionnel en imposait la reproduction. Il ne cite pas non plus les faits tirés de l'Ecriture Sainte, se proposant de les publier dans un volume à part qui aura pour titre : *Le Catéchisme expliqué par l'Histoire Sainte.*

M. Deries, docteur ès-lettres, publie à la librairie Jacqueline, à Saint-Lô, une brochure sur *Le Catéchisme universel du Premier Empire.* L'uniformité du texte catéchistique ne dura pas dix ans, puisque, réalisée en 1806, elle finit avec le règne de Napoléon I^er^. Combien serait-il souhaitable que l'autorité légitime de l'Episcopat français réalisât de nouveau cette uniformité dont l'absence déconcerte aujourd'hui tant d'enfants et de familles obligées, chaque fois qu'ils changent de diocèse, de changer aussi de catéchisme !

Education liturgique. — M. Edward Montier, dans la *Vie au Patronage* (15 mars), continue son exposé liturgique à l'intention des jeunes gens. Il en est au chapitre XV^e^, consacré aux cérémonies du mariage. Dans le même numéro, il montre comment les liturgies particulières et les usages locaux, loin de se substituer indûment à la liturgie universelle, doivent servir à la faire mieux comprendre et mieux aimer.

Ceux que préoccupe à si juste titre l'assistance des enfants à la messe aimeront à lire dans le Bulletin *L'Union* (82, rue de l'Université) l'article où M. l'abbé Ducoux étudie quels doivent être, dans les Messes d'enfants, le

but à rechercher, les éléments à combiner, les règles à suivre.

Education eucharistique. — Des parents chrétiens ont demandé à un aumônier du Collège Stanislas, qui prépare leurs enfants à la Communion solennelle, de proposer à ses jeunes élèves l'exemple de Jeanne d'Arc. Idée touchante, mais de réalisation difficile à cause de l'absence de documents précis. M. l'abbé Maire a « payé d'audace » et, sans sortir de l'histoire, a composé sur *La première Communion de Jeanne d'Arc* (Lethielleux, éditeur) un gracieux petit volume où les enfants verront comment il faut se comporter *avant*, *pendant* et *après* la Communion.

L'Education sociale. — L'Académie d'*Education et d'Entr'aide sociale* publie (Editions Spes) en une élégante plaquette le Rapport de Mgr Baudrillart sur les travaux de cette Académie en 1923. D'après son fondateur, elle a pour but « de rechercher, de fixer, de vulgariser les règles de conduite qui peuvent le mieux améliorer la situation de chacun et de tous par le culte du travail, le courage de l'épargne, le zèle de l'entr'aide sociale... » On verra par les études de M. Charbonneaux, du docteur Génévrier, de M. Lavollée, qui font suite à l'intéressant rapport de Mgr Baudrillart, comment, dès ses débuts, l'Académie réalise le programme de son fondateur.

Les *Editions de la Revue des Jeunes* nous envoient une brochure éloquente intitulée *Le Suicide de la France*, où M. V. Giraud expose le fait douloureux de la dépopulation, ses conséquences, ses causes et ses remèdes : excellente contribution à l'œuvre de rééducation sociale de laquelle dépend l'avenir de notre pays.

Direction spirituelle. — 1. — *La Direction en général.* Cette importante question a été traitée par une plume aussi discrète qu'autorisée et compétente dans le *Bulletin pastoral de Reims* (Direction et administration au Grand Séminaire). On trouvera dans les numéros de 1923 et suivants les considérations les plus élevées et les plus pratiques sur la notion et la nécessité, le sujet, l'objet, le ministre, le lieu et le temps de la direction spirituelle.

II. — *La Direction des enfants et des jeunes gens.* Un prêtre du diocèse de Metz, M. l'abbé Nicolay, a publié à la librairie Téqui un volume intitulé : *A la conquête des âmes. Essai de psychologie et de pratique pastorale. Apostolat des enfants et des jeunes gens.* Ce sont à la fois des idées et des expériences que l'auteur expose à ses confrères : des idées qui ne sont pas neuves, mais exprimées avec une conviction qui les rend impressionnantes, des expériences très encourageantes pour ceux qui voudront faire du catéchisme une véritable école de vie chrétienne, s'appliquer à connaître les jeunes gens pour les atteindre plus sûrement et continuer à les diriger dans toutes les situations, ne les perdant de vue ni dans la famille, ni à l'atelier, ni à la caserne, ni dans la fondation des nouveaux foyers. Né de la pratique, ce livre, sur tout cela, suggère la pratique. C'est son ambition et son mérite.

Ce qui importe le plus, pour la persévérance des jeunes gens, c'est de leur apprendre à vouloir. Les directeurs soucieux de faire cette éducation si nécessaire des jeunes volontés devront lire et méditer dans le récent ouvrage de M. l'abbé Rouzic *Pour être un caractère* (Lethielleux, éditeur), les chapitres consacrés aux ennemis du caractère, au champ d'opération de la volonté, à la possibilité et aux moyens de l'acquérir.

III. — *Direction des jeunes filles.* En vingt-cinq chapitres, courts, alertes, incisifs[1], Mgr Lejeune révèle aux jeunes filles des défauts que beaucoup de directeurs n'ont peut-être pas la pensée ou le courage de leur signaler. Ce qu'on n'ose pas ou ce qu'on ne sait pas leur dire, qu'on le leur fasse lire en particulier ou à l'occasion des réunions auxquelles manque trop souvent une parole aussi pratique et aussi appropriée.

La Gerbe, avec son supplément l'*Envol* (mensuelle, 5 fr. par an, Maison des Œuvres, Coutances), sera également utilisée avec grand profit par ceux qui ont à cœur de donner aux jeunes filles une formation à la fois religieuse, sociale et ménagère.

IV. — *Direction des femmes du monde.* La présentation extérieure et le titre du livre de M. l'abbé Davenne, *La Retraite de Madame* (Lethielleux, éditeur), indiquent quelles âmes il a en vue. La table des matières montre

1. *Vos défauts*, 2e édition, Beauchesne, éditeur.

avec une netteté qui se retrouve dans les développements le programme de vie qu'il leur propose.

I. Le mari: 1° le lien; 2° se connaître soi-même; 3° connaître son mari; 4° aimer son mari; 5° aider son mari. — II. La maison: 1° l'habitation; 2° le budget; 3° le travail manuel; 4° le travail intellectuel. — III. Les enfants: 1° la mère; 2° la mère nourrice; 3° la mère institutrice; 4° la mère éducatrice.

C'est aux Dames de charité que le Prince Vladimir Ghika, dans un volume agréablement présenté par la librairie Beauchesne, *La Visite des Pauvres*, enseigne comment doit se faire cette visite: la tenue, les propos, l'esprit de prière, condition d'accès dans l'âme d'autrui; l'esprit de pauvreté et la compréhension de la vie; l'utilisation de la souffrance chez le pauvre et chez le visiteur... Le langage à la fois élevé et pratique de l'auteur est celui d'un apôtre.

Un des cas de conscience les plus embarrassants pour les directeurs des personnes du monde est celui qui concerne les danses. Nous leur conseillons de lire l'opuscule du R. P. Vuillermet: *Les Catholiques et les Danses nouvelles* (Lethielleux, éditeur). Après le rappel des principes sur la danse en général, ils y verront exposé avec précision ce qu'il faut penser des danses nouvelles et de la conduite de certains catholiques.

V. — *Direction des personnes mariées.* Le Bulletin *Prêtre et Apôtre*, dans une série d'articles intitulés *Le malthusianisme des catholiques: dans quelle mesure le clergé pourrait-il en être responsable?* s'est efforcé de mettre au point cette question si importante et si actuelle. Après avoir montré comment s'explique cette anomalie que « des familles et des paroisses dites catholiques, où, par conséquent, l'influence du prêtre devrait être efficace, soient des facteurs de dépopulation, au lieu qu'en certaines familles et paroisses irréligieuses, on trouve de nombreux enfants»; il expose ce qu'ont à faire les prêtres: I. Avertir les catholiques de leur devoir (sont-ils avertis? comment sont-ils avertis?) II. Les préparer à le remplir; III. Les y aider.

Au cours des développements très nuancés d'un sujet si délicat, on remarquera la discussion de la fameuse réponse du catéchisme de Bossuet toujours citée comme un

oracle indiscutable alors que sur trois assertions qu'elle renferme, il y en a deux qui ne sont pas au point.

VI. — *Direction pour une retraite.* C'est d'après les exercices de S. Ignace comme il convenait à un de ses disciples que le R. P. Vulliez-Sermet (*Sujets d'Oraison pour une retraite de huit jours*, 2e édition, chez Beauchesne) dirige ses lecteurs. La voix n'est pas nouvelle, mais la parole du guide a un accent qui aide l'attestion et encourage le bon vouloir.

Petits conseils pour la perfection: Titre modeste qu'un ancien directeur de Séminaire, M. Boumier, donne à un volume imprimé à la Société des Editions de l'Ouest (40, rue du Cornet, Angers) et qui sera apprécié des âmes pieuses et de leurs directeurs parce qu'il est « plein d'expérience et de bon sens », comme l'opuscule consacré naguère par le même auteur aux *Difficultés de l'Oraison*.

Dévotions. — Contrairement à un trop grand nombre d'ouvrages de ce genre, ce n'est pas un livre banal que les *Méditations sur les Litanies de S. Joseph* dont le R. P. Debuchy a achevé la rédaction sur son lit de mort et que nous présentent les *Editions Spes*. Pour chaque jour du mois de mars, on y trouvera une lecture vraiment instructive et édifiante qui fera mieux apprécier l'admirable serviteur du Verbe incarné et encouragera à imiter ses vertus si bien mises en lumière.

Pour que le culte de Sainte Jeanne d'Arc soit de plus en plus en France une vraie dévotion populaire et bienfaisante, répandez la brochure de Mgr Debout, *Sainte Jeanne d'Arc, notre sœur et notre patronne* (in-16, 48 pages illustrées, 0 fr. 40), dont la Bonne Presse a déjà tiré plus de 50 mille exemplaires. C'est aussi la *Bonne Presse* qui, pour édifier les vivants en secourant les morts, publie le *Mois des Ames du Purgatoire* du R. P. Jeanroy et l'Office des *Funérailles*, élégante brochure à 0 fr. 50 qu'il serait si utile de prêter ou de vendre à l'occasion des sépultures.

La librairie Marietti de Turin nous envoie de gracieux opuscules dont les pages encadrées de rouge sont destinées à alimenter la dévotion durant une semaine. Il y en a trois en l'honneur du Sacré Cœur et un en l'honneur de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus. Les prix vont de 0 fr. 35 à 0 fr. 75.

Chant et Théâtre. — Le savant canoniste, M. Bargilliat, n'a pas dédaigné d'apporter sa contribution à l'œuvre de la rénovation de nos cantiques populaires, si désirable à tant d'égards. Le texte de ses cinquante cantiques — rangés sous les titres suivants: Prières diverses; Vie chrétienne; Jésus-Christ; l'Eucharistie; Pour une retraite; Fins dernières; à la Sainte Vierge; Sujets divers — pourra être apprécié partout. Ses mélodies bretonnes le seront surtout dans sa province. Le recueil noté ne coûte que 1 fr. 75 chez l'auteur, 72, rue de la Providence, Quimper.

La collection du Théâtre de la Bonne Presse (élégantes plaquettes à 0 fr. 75) vient de s'enrichir d'une pièce en deux actes, *Le Centurion*, par P. Chanson. Facile à jouer, ce mystère est surtout facile à comprendre et très saisissant.

Beaux exemples d'Apostolat. — Dans le *Correspondant* du 10 avril, M. l'abbé Klein, à propos d'une biographie du cardinal Gibbons, qui vient de paraître en Amérique, nous expose et nous explique l'extraordinaire popularité qu'avec tant de succès et durant de si longues années ce grand cardinal mit au service de l'Eglise. Il y a là des leçons dont peuvent faire leur profit les plus modestes ouvriers apostoliques.

Le prestige et la popularité du cardinal Mercier ne sont pas inférieurs aujourd'hui à ceux du cardinal américain. Lui-même nous en livre le secret dans sa Lettre à son clergé sur les conversations de Malines[1]. « Dans une œuvre dont le résultat est le salut des âmes, le facteur essentiel n'est ni la sagesse humaine, ni la sagacité des tacticiens, c'est la bonne simplicité évangélique, la foi à la divine Miséricorde, à la toute-puissance de la grâce qui suppléera, au besoin, à l'insuffisance des procédés. Cette foi ardente est à l'origine, au milieu, au terme de tout effort d'apostolat. »

Non moins visiblement que dans la vie des deux grands cardinaux contemporains, cette loi se vérifie dans les œuvres entreprises de nos jours par des catholiques dont Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon, et le R. P. de Belloy viennent de nous donner les biographies.

La première, publiée par la librairie Beauchesne, est

1. Cf. *Prêtre et Apôtre*, mars 1924.

celle de Maurice de Gatellier, qui travailla pendant vingt-cinq ans (1889-1914) à « refaire une France chrétienne », comme il l'écrivait, dans la région où Dieu avait placé son berceau, le Forez... C'est un homme de « la classe dirigeante » qui a trouvé le secret de diriger effectivement. Vivant parmi la population rurale, il a eu sa manière de l'aborder, de la prendre, et d'y agir en vue d'une rénovation nationale. Il fut avant tout un réalisateur. Il a commencé par agir, je ne dis certes pas avant d'avoir des idées, mais avant de les écrire... Il eut sur le syndicat, sur l'école, sur l'éducation des jeunes par les cercles et les groupements de jeunesse, des idées, un plan, où se trouvent associées la pure doctrine chrétienne et une étonnante connaissance des hommes et des conditions de l'action sociale. »

Maurice de Gatellier fut tué par un obus, le 3 décembre 1916. Le baron de Livois, dont les *Editions Spes* publient la vie, était un ancien officier de 1870 revenu de la guerre comme M. de Mun avec le désir de « se dévouer au règne du Dieu méconnu dont la main s'était appesantie sur nous ; de se mettre au service de ces humbles dont l'avaient rapproché les fatigues et les dangers communs. » Son œuvre à lui fut l'*Hospitalité de nuit*, que, dans sa biographie, on voit éclore au milieu des difficultés, grandir, s'organiser en faveur des malheureux sans abri près desquels elle exerce un admirable apostolat social et religieux.

Pour l'Unité des Forces catholiques. — C'est un mystère pour les catholiques des pays étrangers que les catholiques de France qui forment la majorité de la nation soient sans cesse opprimés par les adversaires de leur religion. Le secret de ce mystère, Mgr Baudrillart, au lendemain de son grand voyage dans l'Amérique du Sud, le dévoilait à la jeunesse de l'Institut catholique de Paris : « Nous tous, peuples latins, nous sommes rongés par un mal redoutable qui met en péril les plus beaux dons de notre nature. C'est l'individualisme, un individualisme outrancier et néfaste. Si, à nos qualités, nous joignions, nous Français, l'esprit de discipline et d'organisation, d'une manière habituelle, et non par à-coups, nous serions un super-peuple, une super-nation. »

Nul peut-être, en France, n'a réagi contre cet individualisme avec plus de succès que l'évêque de Versail-

les, et c'est ce qui explique qu'à l'heure où un trop grand nombre de diocèses sont en décadence, le sien ne cesse de progresser si bien, par exemple, que le Séminaire de Versailles, qui était naguère encore un des plus pauvres en sujets, est maintenant un des plus peuplés de séminaristes recrutés dans la région.

Mgr Gibier, désireux de promouvoir ailleurs les méthodes qui lui ont si bien réussi dans ce diocèse, a publié *Le Code d'organisation diocésaine* (Bureaux de l'Action Sociale de Seine-et-Oise, 5 *bis*, rue d'Anjou, Versailles, 1 fr. 50), et le *Programme d'Organisation et d'Action catholique* (Lethielleux, éditeur).

Il vient encore d'écrire une préface éloquente et substantielle pour l'ouvrage que, sous le titre de *L'Union catholique* (de Gigord, éditeur), publie un auteur avantageusement connu, le R. P. Bessières.

A la suite de cette préface, les lecteurs du livre trouveront une introduction très suggestive de Mgr Giray, évêque de Cahors, dont le diocèse a bénéficié spécialement de l'action apostolique de l'auteur. Ils seront donc mis en confiance pour profiter des enseignements contenus dans les chapitres du livre : I. Les Leçons d'un demi-siècle d'Histoire française. — II. Les Unions catholiques diocésaines et leur avenir. — III. « L'Union des catholiques » en Italie, Allemagne, Amérique, etc. — IV. L'Organisation des forces catholiques et les derniers Papes. — V. Vers « l'Internationale catholique ».

J. Blouet.

P. S. — Pour ne pas allonger à l'excès cette chronique, nous avons dû réserver pour une prochaine étude un certain nombre d'ouvrages dont les auteurs et éditeurs voudront bien nous accorder un peu de crédit.

Signalons pourtant aux directeurs et directrices d'œuvres une étude très complète sur le Droit des Pauvres, la Taxe sur les spectacles et la Taxe municipale parue dans l'excellente *Correspondance des Œuvres* (mars 1924), dont la documentation mérite toute confiance. On y verra à quel genre de « spectacles » ces diverses perceptions s'appliquent, et quelles représentations sont dispensées de la taxe d'Etat. On y trouvera l'indication des formalités auxquelles sont assujettis les organisateurs de spectacles ou divertissements quelconques soumis à l'un de ces droits.

Informations

I. — Actualités et Documents

Lettre de S. Em. le card. Gasparri à M. Flory, président de l'A. C. J. F.

Monsieur le Président général,

Notre Saint-Père le Pape Pie XI a daigné porter une bienveillante et particulière attention à l'intéressant rapport que vous lui avez présenté sur l'œuvre de l'Association Catholique de la Jeunesse française et se plaît à vous féliciter et à vous remercier des sentiments que vous lui renouvelez à cette occasion, de votre indéfectible attachement à l'Eglise et à sa doctrine, de votre soumission filiale et dévouée à son Chef et à ses directions.

Fondée pour travailler au renouvellement de la famille et de la société par le christianisme, l'Association catholique de la Jeunesse française prend les jeunes gens pour en former une élite, pour en faire des chefs et des apôtres.

Croyant, à très juste titre, comme l'ont déclaré officiellement les fondateurs de votre Association, « que la vérité sociale et économique ne peut être connue avec certitude et dans son intégrité qu'à la lumière des enseignements de l'Eglise, et que la paix ne peut être solidement établie, dans l'ordre social et dans le monde du travail, que par la vertu surnaturelle de la grâce, dont l'Eglise catholique, apostolique et romaine, a été établie l'unique dispensatrice sur la terre par Notre-Seigneur Jésus-Christ », vous voulez préparer des individus à devenir des chrétiens instruits, convaincus, pleins de zèle apostolique, et qui, sous la direction des évêques et des prêtres, soient de précieux auxiliaires de l'évangélisation et de la restauration de la société.

Mais pour faire fermenter la masse, il faut un levain puissant: l'œuvre de vos jeunes gens sera donc féconde dans la mesure où eux-mêmes seront des hommes d'esprit surnaturel; et c'est pourquoi l'instruction religieuse, la communion fréquente, sauvegarde si puissante à

cet âge, les retraites fermées, etc., sont en grand honneur parmi vous. C'est évidemment cette formation profondément chrétienne des individus qui doit être votre premier but, car c'est elle qui assurera leur influence féconde dans les milieux où s'exercera leur action.

Et pour éclairer ce zèle, vous y joignez l'étude des questions religieuses, historiques, sociales, de façon à donner à vos jeunes gens, à la lumière des enseignements de l'Eglise, une saine et solide éducation qui en forme des citoyens vraiment catholiques d'esprit et de doctrine.

Avec une telle préparation, et s'élevant au-dessus des partis sans s'attacher à aucun, les membres de l'Association catholique de la Jeunesse française, en cherchant à servir fidèlement l'Eglise, serviront par là même, et de la meilleure manière, leur noble pays et la société, car c'est seulement par le règne du Christ que la paix du Christ régnera sur le monde.

En vous félicitant, ainsi que le digne aumônier général, du zèle et du dévouement inlassables que vous témoignez à votre méritante Association, Sa Sainteté vous exprime ses augustes encouragements avec les vœux qu'elle forme pour la prospérité grandissante de l'Association, si chère à son cœur paternel. En témoignage de sa spéciale bienveillance, et comme gage des plus abondantes faveurs divines, qui féconderont votre action apostolique, le Saint-Père vous accorde de tout cœur à vous, à l'aumônier général, à vos collaborateurs, à tous les membres de l'Association et à leurs familles, sa paternelle bénédiction...

Le Jubilé de l'année sainte 1925

Le 29 mai 1924, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sa Sainteté le Pape Pie XI a publié une Bulle promulguant un jubilé universel pour l'année sainte 1925, jubilé qui s'ouvrira aux premières vêpres de Noël de l'année 1924, et qui finira aux premières vêpres de Noël de l'année 1925.

« Dans le cours de cette année sainte, dit le Souverain Pontife, Nous accordons et concédons l'indulgence plénière et le pardon, avec la rémission de leurs péchés, à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié avec les dispositions requises, visiteront les Basiliques de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Saint-Jean de

Latran et de Sainte-Marie-Majeure, au moins une fois par jour pendant vingt jours s'ils habitent Rome, ou une fois par jour pendant dix jours s'ils sont en pèlerinage, que les jours se suivent ou non, qu'il s'agisse de jours ordinaires ou de jours comptés à la manière ecclésiastique des premières vêpres d'un jour au crépuscule du jour suivant, et qui prieront à Notre intention.

« Quelle est, fils bien aimés, l'intention du Pontife Romain, vous ne l'ignorez pas. Toutefois, Nous désirons qu'à l'occasion de ce jubilé, vous vous unissiez à Nous pour demander à Dieu une chose en particulier: Nous voulons dire la paix, non seulement celle qui est établie par les traités, mais celle qui doit régner dans les cœurs et être rétablie parmi les peuples, paix qui n'est peut-être pas aussi éloignée qu'elle l'était hier, mais qui est encore trop lointaine pour nos désirs.

« Mais si vous, habitants de Rome et pèlerins, dégagés des chaînes du péché et enflammés de charité, vous venez sur le tombeau des apôtres demander ce bien primordial, ne faut-il pas espérer que le Christ, Prince de la Paix, qui autrefois apaisa les flots de la mer de Galilée, prendra pitié de nous et rendra le calme et la sécurité à l'Europe, qui depuis si longtemps se débat dans la tempête?

« En outre, Nous désirons que tous ceux qui habitent Rome, ou qui y viendront pour le Jubilé, recommandent à la miséricorde de Dieu deux autres choses qui sont pour nous de très grands soucis et qui intéressent souverainement la religion: le retour des non-catholiques à l'Eglise du Christ et l'apaisement et l'organisation définitive de la Terre Sainte comme les droits sacro-saints du catholicisme le demandent... »

II. — Apologétique au jour le jour

La France et le cardinal Mercier

A l'occasion de son jubilé sacerdotal, S. Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, a été promu par le Gouvernement français grand-croix de la Légion d'honneur. L'ambassadeur de France à Bruxelles, M. Herbette, a remis au cardinal les insignes de cette dignité, au nom du président de la République, le 11 mai. Il lui

a remis, en même temps, une lettre autographe de M. Poincaré.

D'autre part, l'Académie des Sciences morales et politiques, dans sa séance du samedi 10 mai, a décidé d'envoyer au cardinal-archevêque de Malines, associé étranger de la Compagnie, une adresse de félicitations à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Voici le texte de cette adresse :

« L'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France à S. Em. le cardinal Mercier, membre de l'Académie.

« Eminence,

« La Belgique est en fête. Elle commémore, avec fierté et avec joie, votre jubilé sacerdotal.

« L'histoire révélera, un jour, dans tous ses détails, dans toute sa beauté, ce qu'est votre vie si pleine : un demi-siècle de travail, de prières et de vertus, mais en ce glorieux anniversaire, comment nous défendre d'évoquer tous ces titres à notre admiration ?

« Tout jeune, vous étiez déjà un maître à Louvain, dans cet Institut de philosophie que vous avez créé. Vous ouvrez des voies nouvelles à la spéculation, toujours dominé par cette idée, celle des grands siècles et des grands docteurs chrétiens vos devanciers et vos modèles, que la religion ne s'oppose point au progrès intellectuel, ni la science à la foi.

« Archevêque de Malines, primat de Belgique, cardinal, vous vous consacrez sans relâche à l'apostolat de la charité. Votre zèle éclairé s'ingénie à panser les plaies morales, à adoucir les misères physiques, à diminuer la part des inégalités et des injustices.

« Par là, dans le domaine social comme dans celui du savoir et de la croyance, vous êtes l'homme de l'union et de la paix.

« Puis la guerre vous appelle à une destinée plus haute encore. Elle fera de vous le Pasteur de tout un peuple, le Défenseur de la cité.

« Pendant que, sur l'Yser, le roi-soldat défend, pied à pied, le dernier lambeau inviolé du territoire, à Malines, du fond de son palais, encerclé, surveillé, l'évêque-citoyen sauve la liberté des âmes. Calme et fort dans la tourmente, il console les infortunes, relève les

courages, exalte les volontés. Sa voix devient la voix même de la Patrie, revendiquant ses droits et proclamant sa foi invincible dans la délivrance.

« Vous avez fait plus, Eminence. Les sonorités de votre parole se prolongent au delà de votre pays, elles traversent les continents et les mers, elles libèrent la conscience universelle.

« Devant toutes ces horreurs: traités déchirés, provinces saccagées, villes détruites, populations fusillées ou déportées, le monde hésitait, comme ébranlé dans ses certitudes. L'avenir était-il donc aux nations de proie, au matérialisme de la force?

« Ainsi, dans la lutte formidable, se heurtaient les idées comme les armes.

« Cette guerre spirituelle, vous l'avez gagnée.

« Il a suffi des admirables pages de votre Pastorale de Noël 1914, pour que se réveillent les énergies et se rallient les peuples à tout ce qui est vrai, à tout ce qui est honnête, à tout ce qui est juste, à tout ce qui est pur et le monde s'est levé pour faire triompher les principes éternels de la civilisation.

« Il n'oublie pas. L'élite intellectuelle vous a témoigné déjà sa gratitude, en se faisant honneur de restaurer la chère bibliothèque qui abrita votre jeunesse, et voici que, de tous côtés, montent, à nouveau, vers vous son respect et son admiration.

« Une des premières, la France, cette France que vous comprenez, que vous aimez, si fraternellement unie à la Belgique dans la paix comme dans la guerre, a tenu à s'associer à ces hommages.

« L'Académie des Sciences morales et politiques a eu, dès 1918, la fierté de vous élire parmi ses membres.

« Nous sommes heureux d'offrir à notre vénéré confrère nos plus affectueuses félicitations et nous vous prions d'y joindre nos vœux les plus ardents pour que, pendant de longues années, vous puissiez continuer votre tâche et travailler à cette grande cause de la paix des esprits, des âmes et des peuples que vous avez si noblement servie. »

La Semaine Sociale de Rennes

C'est à Rennes que se tiendra, du 28 juillet au 3 août, la XVI[e] session des Semaines Sociales de France. Il n'est plus besoin de rappeler l'importance de ces stu-

dieuses assises où viennent collaborer, chaque année, des milliers de catholiques agissants. Transportée pour la première fois au cœur de la Bretagne, encouragée par S. Eminence le Cardinal Charost, aidée par l'élite intellectuelle et sociale de la région, la Semaine Sociale de Rennes est assurée des meilleures conditions de succès.

Le sujet qui formera le thème des travaux présente un puissant intérêt. On étudiera : « *Le problème de la Terre dans l'Economie nationale* ». Il s'agit en effet de savoir comment notre pays peut remédier au fâcheux déséquilibre qui tend à s'établir entre l'Economie agricole et l'Economie urbaine, et qui menace notre prospérité sociale et économique tout entière. Préparées par une vaste enquête de l'Union d'études des Catholiques Sociaux, ces études porteront d'abord sur les faits, puis sur les doctrines, et tâcheront de dégager les grandes lignes d'une politique économique de la France.

Un corps professoral, composé des maîtres les plus réputés en science sociale et agricole, assumera la charge des Cours et Conférences. Citons : S. G. Mgr Julien, Evêque d'Arras ; les RR. PP. Albert Valensin, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, Gillet, professeur à l'Institut catholique de Paris, A. Danset, de l'Action Populaire ; MM. Duthoit, professeur à l'Université de Lille ; Jean Terrel, rédacteur en chef de la France Rurale ; Vialatoux, rédacteur de la Chronique Sociale ; Charles Bodin et Louis Le Fur, professeurs à l'Université de Rennes ; R. Gounot, professeur aux Facultés catholiques de Lyon ; Henri Hitier et Pierre Caziot, ingénieurs-agronomes ; A. Boissard, ancien député de la Côte-d'Or ; Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg ; Adrien Toussaint, délégué général de l'Union Centrale des Syndicats Agricoles ; G. Perrin-Pelletier, ingénieur au Corps des Mines ; Ph. de Las Cases, avocat à la Cour d'Appel de Paris ; Georges Goyau, de l'Académie Française ; Duval-Arnould, député de Paris ; René Pinon, chroniqueur politique à la Revue des Deux Mondes ; Alexandre Souriac, ancien président de l'A.C.J.F. ; J. Zirnheld, président de la C.F.T.C.

Au cours de la Semaine, des leçons documentaires confiées à des praticiens comme MM. André Courtin, Paul Lerebours-Pigeonnière, M. Anglade, Chanoines Luytgaerens et Thomas, M. Guérin, Roger Grand, RR. PP. Guittet et Dubruel, Mme la Comtesse de Kéranflech-Ker-

nezne, M. l'abbé Outters, éclaireront les aspects complémentaires du sujet. Des visites industrielles et sociales, de grandes cérémonies religieuses s'espaceront dans la Semaine.

Dès maintenant, le Secrétariat Général, à Lyon, 16, rue du Plat, envoie programme et renseignements.

Le jubilé de M. Anatole France ou l'Expiation

« Trocadero, trocadero, trocadero, morne scène » où se trouvèrent réunis le sénateur François Albert, l'historien Aulard et l'acteur Gémier! Les maîtres des écoles primaires avaient congé! La Pambeotie s'inclina devant l'atticisme! le sénateur Albert évoqua « la milice de Loyola », l'historien Aulard définit l'esprit du maître, la comtesse de Noailles daigna chanter une fois encore, son Cœur innombrable! Ah! ce fut bien beau!

Dans sa loge rouge et or, l'ironiste murmurait sans doute: « Est-ce le châtiment, cette fois, Dieu sévère. » Légère avance d'hoirie, tout au plus, sur un Purgatoire bien mérité.

M. A. France n'est pas un bonhomme! et la spontanéité est son moindre défaut! Libre à M. de Curel d'écrire: « Il y a le génie d'Anatole France et il y a lui. L'un sourit de tout et blague — avec quelle grâce, les choses les plus sacrées. L'autre s'emballe, prend parti et harangue le peuple; avoir secoué tous les jougs et s'éveiller captif de la simple humanité... Aventure amusante. » Eh non, l'aventure n'est pas drôle; pour ma part, je ne crois guère à l'emballement, et je trouve l'ironie plus corrosive et plus haineuse qu'on veut bien le dire!

Dès les premières œuvres, au temps où Anatole France se croyait poète, son credo est fixé: naturalisme foncier qui ramène le monde au déterminisme, l'homme à la chair, hellénisme épicurien qui des hauteurs du rêve antique, laisse tomber, sur le sérieux de la vie chrétienne, un dédain écrasant et une pitié pire encore. (Voyez *les Cerfs*, Voyez *Leuconoé*, Voyez les *Noces corinthiennes*).. — Mais, pour la masse, ce rêve esthétique est bien inconsistant: « Avec la foi et l'espérance, nous avons perdu la charité: ces trois vertus qui comme trois nefs ayant à la proue l'image d'une vierge céleste, portaient les pauvres âmes sur l'océan du monde, ont sombré dans la même tempête. Qui nous apportera une foi, une espérance, une charité nouvelle? »

Anatole France, naufrageur des vieilles nefs, a confié ses espoirs au dernier bateau : le socialisme. Il en a tout de suite été récompensé ! On le présente au bon peuple comme le plus grand génie littéraire de nos temps ! Mais qui dit génie dit puissance créatrice, et le talent de France s'est dépensé dans une critique haineuse et dans un rêve vain !

Un jour qu'il avait dormi « au milieu du peuple des songes », sur la *Pierre Blanche*, Anatole France rédigea sa rêverie à travers les âges ! Deux révolutions dans le monde fixent son attention : la grande révolution chrétienne qui, à son idée, ne fit que parachever l'évolution sociale et morale du monde antique, et la grande transformation de l'avenir qui réalisera « le monde de l'harmonie » autrement dit le collectivisme.

Tels sont en effet les deux grandes époques de cette pensée : le christianisme qu'il exècre parce qu'il a mis fin à l'orgie païenne, le socialisme dont, sur le tard, il s'est fait le partisan, — je ne dis pas l'apôtre : car l'apostolat exige le don de soi, le sacrifice... et aussi la foi.

Le peu clérical *Paris-Soir* donnait le 15 avril une feuille spéciale consacrée à la gloire du maître : Parmi les thuriféraires, figure l'abbé Bremond. A l'étoudie et quelque peu témérairement, je l'avoue, j'avais jugé que le nouvel académicien s'était fourvoyé, et qu'il n'avait rien à faire en cette compagnie mêlée.

Mais c'était me méprendre. M. Bremond a bien des tours en son sac : Lisez ! « Tout ce que j'aime dans les classiques, c'est M. An. France qui m'a d'abord appris à l'aimer. Tous les rythmes, toutes les nuances de notre langue, je les retrouve chez lui... » Eh oui ! voici M. France remis tout doucement à sa place ! c'est un excellent maître de rhétorique ! Tant pis pour ceux qui admirent en lui, le critique, l'historien ou le philosophe.

B. Amoudru.

Petite correspondance

Q. — *Le cours de M. Maritain est une acquisition précieuse, il n'a qu'un défaut, c'est d'apparaître à une vitesse bien relative. Jusqu'ici seules l'Introduction et la logique formelle ont paru. En attendant, pour y suppléer dans la mesure du possible, je désirerais que vous m'indiquiez un cours complet de philosophie, au moins aussi développé, surtout en ce qui concerne la métaphysique, la logique appliquée, d'un seul auteur ou de plusieurs, cela a peu d'importance, mais autant que possible dans l'esprit thomiste.*

R. — Il n'existe pas, à ma connaissance, de cours complet de philosophie comparable à celui qu'a entrepris M. Maritain. Il existe toutefois d'excellents traités de philosophie thomiste en latin : celui du P. Gredt, O. S. B. *Elementa philosophiae aristotelico thomisticae*, 2 in-8. Fribourg, Herder, et celui du P. Remer, S. J. *Summa philosophiae scolasticae*, 6 vol. in-8° de 120 à 270 pages, Rome, Université grégorienne, et celui du P. Hugon, O. P., *Cursus Philosophiae thomisticae*, 6 vol. in-8 carré, Paris, Lethielleux. Comme livres d'initiation et d exposition en français, il y a le livre de l'Abbé Simon, L. L., *Pour lire saint Thomas*, in-12, Paris, Maison de la Bonne Presse, ceux du P. Pégues : *L'Initiation thomiste*, in-12, Paris, Lethielleux; les ouvrages de Mgr Farges : *Cours de philosophie scolastique*, traduction française, 2 vol. in-18, et *Etudes philosophiques* pour vulgariser les théories d'Aristote et de saint Thomas, 9 vol. gr. in-8 raisin, Paris, Baston et Berche; Mgr E. Blanc, *Traité de philosophie scolastique*, 3 in-18, Lyon, Vitte; Et. Gilson, *Le Thomisme*, 2e édit., Paris, Vrin, 1923. Voyez aussi les traités de l'école de Louvain : *Traité élémentaire de philosophie*, 2 vol. in-8 et *Cours de philosophie*, 9 vol., Louvain, Institut supérieur de philosophie. On trouvera d'autres indications dans le « *Cursus Philosophicus* » du P. Van de Woestyne, in-8°, édité par les Franciscains de Malines et qui s'inspire à la fois de l'école de Louvain et de la tradition scotiste. Mais le premier tome seul a paru (Logique. Critériologie. Ontologie).

Q. — 1. *J'ai à faire une monographie historique sur l'une des principales collégiales de mon diocèse; voudriez-vous avoir l'obligeance de m'indiquer quelques auteurs à lire ayant traité de la* question des Chapitres, *tant au point de vue de l'histoire que de celui du droit.*

2. *A cette occasion je vous demanderai de me faire connaître l'éditeur du* Recueil de droit ecclésiastique, de Champault, *et l'importance de cet ouvrage.*

R. — Ad 1*um* *a*) Vous possédez sans doute C. Allibert, *Manuel d'histoire locale*, in-12 de 394 p., Avignon, Aubanel, 1913. C'est un guide précieux « pour la rédaction des monographies historiques » écrit pour les prêtres du ministère par un de

leurs confrères. Bien que les exemples soient empruntés à la Provence (et d'une façon vraiment trop exclusive), l'ouvrage contient « un résumé sommaire de ce que les grands traités spéciaux contiennent de pratique et d'utile sur les principales sources de l'histoire ». Il est vrai que, pour le but précis que vous vous proposez, vous n'aurez rien à glaner dans les chapitres concernant les monuments de l'époque « préhistorique ou protohistorique » (p. 3-40), les monuments des civilisations grecque et romaine (p. 40-57), etc., mais vous trouverez réunis dans cet ouvrage bien des renseignements concernant l'architecture (p. 57-93), la paléographie (p. 100-145), la Diplomatique (p. 145-163), l'Epigraphie (p. 163-208), la Numismatique (p. 208-218), le Droit administratif (p. 221-263), la Sigillographie et l'Art héraldique (264-286). Voyez par exemple les pp. 93-100 : *Comment rédiger la monographie d'un monument* (plans, coupes, relevés, photographies, descriptions, notice historique, objets d'art, etc.). On nous signale aussi *Conseils et plans pour la rédaction d'une monographie de commune ou de paroisse*, par Jean Régné, 22, cours du Temple. Privas (Ardèche) ; chèques postaux, Lyon, 6.008; prix : 2 francs. Mais nous n'avons pas eu cette plaquette en mains.

b) Au point de vue historique, sur la question des Chapitres, consultez surtout Thomassin, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise*, part. I, lib. III, chapitres 7 à 11. Des monographies ont été publiés sur l'*Ancien chapitre Notre-Dame de Paris*, par Chartier, en 1897, sur *Le Chapitre cathédral de Mirepoix*, par E. Ferran, en 1901; en général sur *Les chapitres cathédraux de France*, par C. Daux, en 1888. Si vous savez l'allemand voyez aussi Ph. Schneider, *Die bischöflichen Domkapitel*, Mainz, 1885. Mais l'ouvrage le plus précieux et le plus facile à trouver est celui de Thomassin (éd. André, t. II, p. 490-537).

c) Au point de vue du droit (avant le Code) contentez-vous du P. Bouix, *Tractatus de capitulis*, 1852.

Ad 2 *um*. — L'ouvrage dont vous parlez est sans doute celui de G. de Champeaux, *Le droit civil ecclésiastique français ancien et moderne*, 2 in-8°, 1849. A. Tardif l'apprécie ainsi dans son Histoire des sources du droit canonique, Paris, 1887, p. 275. « Ce recueil est très incomplet et incorrect; il peut néanmoins rendre quelques services, surtout pour la partie moderne qui va jusqu'à l'année 1848 ».

Q. — *Lecteur assidu de la* Revue Apologétique *et sachant qu'elle tient ouverte une section spéciale de questions et réponses, je désirerais avoir des renseignements sur un point qui est du plus haut intérêt pour nous, prêtres brésiliens, chargés de prêcher l'évangile à des fidèles dont l'instruction religieuse laisse encore beaucoup à désirer. Existe-t-il en langue française, anglaise, italienne ou allemande, des recueils de courtes histoires, comparaisons, etc., tirées de la « vie quotidienne »,*

qui seraient susceptibles d'illustrer les leçons du catéchisme et de donner plus de vie et d'attraction à nos instructions?

R. — L'ouvrage qui répond le mieux à ce que vous désirez est celui de l'Abbé Duplessy, *Histoires de catéchisme*, 3 vol. in-12, Téqui éditeur, Paris. Cet ouvrage est recommandé dans notre chronique pastorale.

J. B.

Bibliographie

Lieutenant-Colonel Emile Mayer, *La psychologie du commandement*, in-16 de 248 p., Flammarion, 1923, 7 fr. 50.

Le commandement joue un rôle capital dans toute armée : c'est à l'étude du fonctionnement de ce commandement qu'est consacré le volume du lieutenant-colonel Mayer. L'exercice de l'autorité, le subordonné, l'influence des mœurs, le rôle des institutions, le chef, les moyens d'action, la préparation de la discipline : tels sont les points traités. Le livre s'adresse surtout aux officiers. Il intéressera cependant tous ceux qui veulent connaître la complexité des problèmes du commandement, à tous les échelons. Les remarques sur le rôle de la religion (p. 97 et suivantes) pourraient appeler certaines réserves.

Général Humbert, *Lettres d'un chef à ses fils*, Préface de M. le Maréchal Foch. Introduction de M. Louis Madelin, in-16 de 141 p. Paris, Librairie de la Revue des Jeunes. Prix :

La carrière du général Humbert est vraiment extraordinaire. D'enfant de troupe il devient officier. Grâce à ses campagnes coloniales, à ses qualités de chef que révéla la grande guerre, il arriva encore jeune au grade de commandant d'armée. Il mourut gouverneur militaire de Strasbourg. Les 50 pages d'introduction dues à M. Louis Madelin, nous décrivent les étapes de cette ascension. Les lettres que le général adressa à ses fils durant la guerre nous font pénétrer dans l'âme de ce chef à la fois si français et si chrétien.

Ed. Gasc-Desfossés, *La Révolution Française*, t. I, L'Agonie de l'Ancien Régime, in-8° de 452 p., Paris, Beauchesne, 1923, 12 francs.

L'auteur a entrepris dans ce premier volume de présenter, en un schéma aussi raccourci que possible, la physionomie exacte de l'Ancien Régime à la veille de sa disparition. Les volumes suivants contiendront le récit des événements de 1789 à 1799. On verra mieux ainsi, en une vive opposition, ce que la Révolution a remplacé, et ce par quoi elle l'a remplacé. La conclusion de l'auteur, c'est que la Révolution a mis fin à bien

des injustices sociales, à bien des abus criants; nous lui devons les principes dont vivent nos sociétés modernes. Mais on doit lui reprocher d'avoir glissé, dès le début, dans une affreuse orgie de violences; d'avoir gravement et systématiquement compromis (pour ne pas dire plus) le principe d'autorité; enfin de s'être laissé dominer par des puissances occultes, sans l'influence desquelles elle eût été plus vraiment nationale, et vraisemblablement autre.

E. C., *Annuaire Pontifical catholique* (1924), in-12 de 860 p., Paris, Bonne Presse, 18 fr.

En dehors des listes très complètes qu'il publie chaque année (cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, ordres religieux, prélats, etc.) et du résumé de tous les actes du Saint-Siège en 1923, on trouvera dans cet ouvrage des études très intéressantes : sur le maréchal du Conclave (p. 83-93) ; sur les cardinaux ministres d'Etat (p. 132-137) ; sur l'île de la Martinique et le diocèse de Saint-Pierre et Fort-de-France (p. 470-493) ; sur l'apostolat des missions (p. 570-589), etc. ; des notes historiques sur l'épiscopat français (ordre de préséance, diocèses d'origine, etc.). C'est toujours le même précieux trésor des plus variés renseignements.

Livres déposés aux bureaux de la Revue

P. M. PRUMMER, O.P., *Manuale juris canonici*, 3e éd., in-8° de XLIII-719 p., Fribourg-en-B., Herder, 1922, 20 francs suisses.

Paul DUDON, *Albéric de Blanche* (1818-1854), in-12 de X-232 p., Paris, Beauchesne, 1924, 7 francs.

G. BRUNHES, *Christianisme et catholicisme*, in-12 de XXX-460 p., Paris, Beauchesne, 1924, 12 francs.

Gabriel REMY, *Le Regard en arrière*, in-12 de 163 p., Paris, Editions Spes, 1924, 7 francs.

Albert MALAURIE, *La femme de Judas*, in-12 de 120 p., Paris, B. Grasset, 1924, 6 fr. 50.

Un curé dans une grève, in-16 de 180 p., Paris, Editions Spes, 1924, 6 francs.

Engelbert KREBS, *Was kein Auge gesehen*, in-12 de XIV-206 p., Fribourg-en-B., Herder, 1923, 3 fr. 50 suisses.

Mgr LANDRIEUX, *Sur les pas de Saint Jean de la Croix*, in-12 de 196 p., Paris, Lethielleux, 1923, 5 francs.

Chanoine CH. CORDONNIER, *Le culte du Saint-Sacrement*, étude historique, in-8° de 300 p., Paris, Lethielleux, 1923, 7 francs.

Dom E. FLICOTEAUX, O.S.B., *Le culte du Saint Précurseur*, in-16 de 60 p., Paris, Giraudin, 1924, 2 fr.

Henri LANIER, *Sur les pas de l'Immaculée*, in-32 de 96 p., Paris, Téqui, 1924, 1 franc.

René GAELL, *Celle qui ressuscita*, in-12 de 242 p., Paris, Téqui, 1924, 5 francs.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

REVUE APOLOGÉTIQUE

De l'autorité de Saint Thomas d'Aquin

dans l'enseignement catholique de la Philosophie

Les fêtes du VI^e^ centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin, qui se célèbrent cette année avec tant d'éclat dans la catholicité tout entière, attirent plus que jamais l'attention des fidèles éclairés sur l'autorité grandissante du saint Docteur. A cette occasion, je voudrais préciser cette autorité non pas dans le domaine de la Théologie où elle n'est guère discutée, mais bien *en matière philosophique*, et cela en me basant sur les récentes décisions de l'Eglise.

J'aborde ce sujet délicat sans esprit de polémique, en historien impartial qui réunit les faits certains et s'efforce d'en déduire des conclusions acceptables pour tout esprit non prévenu ; je le fais évidemment aussi en fils soumis de l'Eglise qui accepte ses décisions, *toutes* ses décisions avec une égale docilité, en essayant toutefois de graduer les différentes manifestations du magistère ecclésiastique selon leur degré d'importance, de manière à manifester la direction constante du progrès doctrinal même sous certaines apparences d'avance et de recul.

J'espère que la modération et l'impartialité de mon exposé ne seront interprétés par personne comme un signe d'indifférence à l'égard du grand Docteur ; tous

devront y voir une preuve que je veux rester son fidèle disciple en recherchant en tout et par-dessus tout la Vérité. Si j'aboutis à une solution moyenne, ce n'est pas tant dans le chimérique espoir de réconcilier les extrêmes, c'est parce que cette solution me paraît imposée par des faits incontestables et par une logique à laquelle il me semble impossible de se dérober.

Dans l'historique des faits récents, il faut nécessairement remonter à la puissante intervention de Léon XIII qui, aussitôt arrivé au Souverain Pontificat, ordonna, par son encyclique *Æterni Patris*, la Restauration dans les écoles catholiques de la philosophie chrétienne selon l'esprit du docteur angélique, puis, l'année suivante, par le bref du 4 août 1880, proclama ce dernier Patron des Universités, Académies, collèges et écoles catholiques de l'Univers.

Cette intervention personnelle de Léon XIII fut pleinement continuée par son successeur qui, sur ce point tout au moins, ne modifia ni n'atténua d'aucune manière sa direction, puisque, dans son Encyclique fameuse *Pascendi*, Pie X montre que le fondement de l'erreur moderniste réside en de fausses conceptions philosophiques et recommande aux penseurs catholiques l'étude de la philosophie scolastique : « et quand nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que nous entendons surtout par là, c'est la philosophie que nous a léguée le docteur angélique. Nous déclarons donc que tout ce qui a été édicté à ce sujet par notre Prédécesseur reste pleinement en vigueur... Que les professeurs sachent bien que s'écarter de saint Thomas, *surtout dans les questions métaphysiques*, ne va pas sans détriment grave ».

Plus tard, dans sa lettre Encyclique *Sacrorum Antistitum* du 1er septembre 1910, le Pontife « enjoint de donner comme fondement aux études sacrées la philosophie scolastique » par laquelle il entend « *principalement* celle qui nous a été laissée par saint Thomas » ; et comme l'esprit pratique et décidé de Pie X ne peut se

contenter de l'énonciation de principes généraux et abstraits, il publia le *Motu proprio* du 29 juin 1914 *Doctoris Angelici* dans lequel il imposait à toutes les Universités, et même aux séminaires ayant le pouvoir de conférer les grades, de prendre la *Somme Théologique* comme texte de cours et de l'expliquer en latin. Trois ans étaient accordés pour l'exécution de ce décret ; ce délai passé, le droit de conférer les grades était retiré pour ceux qui n'avaient pas appliqué la loi nouvelle.

Je me hâte d'ajouter que le *Motu proprio* était adressé « à l'Italie et aux îles adjacentes », et par conséquent le décret *dans sa partie disciplinaire* ne s'applique obligatoirement « qu'en deçà des monts », mais il n'en va pas de même pour les prescriptions *doctrinales* qui ne peuvent être limitées localement puisque la vérité est *une* et ne peut être modifiée par les Alpes ni les Pyrénées.

Ce sont ces prescriptions doctrinales qui nous intéressent particulièrement. Le Pape y explique sa lettre *Sacrorum Antistitum :* certains ont abusé d'une phrase où il avait dit à propos de la philosophie scolastique « *principalement* celle qui nous a été laissée par saint Thomas » et parce qu'il n'avait pas dit *uniquement*, ceux-ci ont cru lui obéir en enseignant des doctrines philosophiques soutenues par l'un quelconque des scolastiques, même en contradiction avec les principes de saint Thomas. Or, c'était une grave erreur ; en recommandant saint Thomas comme le chef de la philosophie scolastique, le Pape avait voulu recommander les principes qui servent de fondement à cette philosophie et il protestait contre l'erreur qui soutient qu'il n'y a aucun rapport entre la foi et la philosophie, puisque des idées fausses sur les choses naturelles conduisent à une connaissance erronée de Dieu. Saint Thomas est d'ailleurs le continuateur des grands philosophes de l'antiquité et des principaux docteurs de l'Eglise et sa doctrine permet seule de réfuter les erreurs modernes. Le pape concluait que les théories capitales de la philosophie de saint Thomas « quæ in philosophia sancti Thomae sunt capita » ne peuvent être rangées

au nombre des opinions qu'on peut discuter, mais doivent être considérées comme « le fondement de toute science des choses naturelles et divines ». Voilà pourquoi il tient à avertir les professeurs de philosophie et de théologie que s'éloigner de saint Thomas, surtout en métaphysique, ne va pas sans grand inconvénient « si ullum vestigium, praesertim in metaphysicis, ab Aquinate discederent, non sine magno detrimento fore ». Les professeurs de philosophie et de théologie n'ont pas reçu leurs chaires pour communiquer à leurs élèves leurs opinions personnelles, mais pour leur transmettre les doctrines approuvées par l'Eglise. Par ailleurs, les louanges accordées par les Papes à l'enseignement d'autres Docteurs et d'autres Saints ne doivent s'entendre « qu'autant que ces doctrines s'accordent avec les principes de saint Thomas ».

En conséquence sont condamnés ceux qui interprètent d'une façon perverse ou méprisent « quae in ipsius philosophia *principia* et *pronuntiata majora* sunt »[1].

Mais quels sont ces points principaux, ces principes fondamentaux de la philosophie de saint Thomas, et spécialement de sa métaphysique ? Le *Motu proprio* évitait de le définir. Le 27 juillet suivant parut un décret de la Congrégation des Etudes qui répondait fort opportunément à cette question en formulant les 24 thèses « qui contiennent les principes et les assertions les plus importantes du saint Docteur ».

Il faut noter la proximité des deux dates du 29 juin et du 27 juillet ; étant donné la sage lenteur des Congrégations romaines, surtout au mois de juillet, et la complexité du problème qui consiste à formuler en 24 thèses les plus importantes assertions de saint Thomas, il est permis d'affirmer que le décret de la Congrégation des Etudes, tout en se donnant comme une réponse donnée à une question soulevée par le *Motu proprio* du mois précédent, est en réalité un complément prévu et voulu par l'Autorité supérieure. Dès lors, pourquoi ce partage entre deux juridictions différentes, sinon pour

1. Cf. *Acta apostolicae sedis*, 1914, p. 338.

nuancer leurs degrés d'autorité ? admirable souplesse du gouvernement pontifical qui sait varier les moyens d'atteindre l'opinion des fidèles selon les moments ou selon les objets. Dans l'intention du Pape qui agit parfois directement par un *Motu proprio*, parfois indirectement par des décrets de Congrégation qu'il approuve, les deux actes apparaissent le prolongement l'un de l'autre.

Nous ne chercherons pas le rédacteur anonyme de ces thèses fameuses ; je dirai seulement qu'il suffit de connaître le style employé par nos auteurs, pour conclure que ce n'est pas un des nôtres qui fut choisi pour rédiger ces thèses que l'école dominicaine, dans son ensemble, a toujours enseignées sans la moindre hésitation. Il faut reconnaître cependant que la liste dut causer quelque surprise dans certains milieux catholiques où l'on s'était rallié courageusement à la philosophie de saint Thomas, mais où l'on croyait possible de s'affirmer sincèrement disciple du grand docteur, tout en combattant la 3e thèse (qui affirme la distinction réelle de l'essence et de l'existence dans les créatures) ou la 11e (qui fait de la matière *signée* par la quantité le principe d'individuation).

Dans quelle mesure la liberté était-elle laissée par le décret à l'enseignement catholique sur ces points jusque-là contestés ? Etait-il dans l'intention de la Congrégation des Etudes dont le rôle paraît surtout disciplinaire de trancher ces difficiles questions ? D'autre part, dans le cas de la négative, pouvait-on regarder comme de portée secondaire un décret formulé par une Congrégation chargée d'interpréter authentiquement un *Motu proprio* pontifical ? La question était grave, et elle eût passionné l'opinion catholique si l'attention ne s'était alors portée sur d'autres problèmes plus angoissants.

Dans sa première Encyclique *Ad Beatissimi Apostolorum Principis* (1er nov. 1914) Benoît XV, tout en renouvelant la condamnation du Modernisme, avait dû modérer le zèle de certains catholiques qui s'attribuaient

dans l'Eglise, sans mandat ni suffisante compétence, un rôle de police doctrinale et avait prononcé ces paroles très remarquées : « A l'égard des questions où, sans détriment de la foi ni de la discipline, on peut discuter le pour et le contre, parce que le Saint-Siège n'en a encore rien décidé, il n'est interdit à personne d'émettre son opinion et de la défendre ; mais que dans ces discussions on s'abstienne de tout excès de langage qui pourrait offenser la charité ; que chacun soutienne son avis librement, mais qu'il le fasse avec modération, et ne croie pas pouvoir décerner aux tenants d'une opinion contraire, rien que pour ce motif, le reproche de Foi suspecte ou de manquement à la discipline ».

Ces paroles ne s'appliquaient pas spécialement à la question qui nous occupe ici, mais elles laissaient entrevoir, sur les problèmes controversés, une orientation nouvelle dans le sens de la liberté.

Le 27 février 1915, le Pape interrogé en audience privée par le R^me^ P. Ledochowski, général de la Compagnie de Jésus, déclara « qu'il voulait que les Jésuites suivissent la doctrine de saint Thomas, mais qu'il n'entendait aucunement par là restreindre la liberté des opinions dans des questions qui étaient discutées entre catholiques et qui, en effet, étaient discutables, par exemple sur la distinction réelle entre l'essence et l'existence et d'autres sujets du même genre qui n'étaient point contenus dans le dépôt de la foi ; il craignait plutôt que si l'on supprimait cette liberté, on ne coupât les ailes au talent et qu'on ne compromît ainsi les fortes études théologiques ».

Cette déclaration orale avait besoin d'être confirmée et surtout précisée par écrit. Le 9 mars suivant, Benoît XV daigna approuver la lettre du R^me^ Ledochowski[1] lui demandant de renouveler ce qui avait été autre-

1. Il ne sera pas inutile de reproduire ici cette lettre d'après le P. Lebreton. *Etudes* 1917, p. 76 et ss. « Beatissime Pater! Ad pedes sanctitatis vestrae provolutus humiliter peto, ut S.V. ad dubia omnia tollenda responsum datum a. p. m. P. Generali Martin in quaestione de reali inter essentiam et existentiam distinctione approbare benigne dignetur. Responsum vero fuit sequens : « Sententia realis distinctionis inter essentiam et existentiam, prout sententia contraria, est in Societate libera et unicuique licet eam sequi et docere

fois décidé par son propre prédécesseur le R^me^ P. Martin avec l'approbation de Léon XIII. C'était, en apparence du moins, revenir au *Statu quo ante*.

On ne pouvait admettre d'ailleurs que la Compagnie de Jésus eût obtenu personnellement dispense d'enseigner ce que l'Eglise, par une de ses Congrégations, avait déclaré être la vérité doctrinale ; il fallait donc régulariser cette situation anormale par un décret universel. Le 7 mars 1916, parut une réponse de la Congrégation des Etudes donnant une double décision qui, sans contredire sa décision précédente, l'interprète dans un sens plus large : 1. on doit prendre la *Somme* de saint Thomas comme texte de cours pour la partie scolastique des questions et on peut y adjoindre un autre texte de cours qui donne l'ordre logique des questions et fournisse la partie positive ; 2. les 24 thèses contiennent la doctrine authentique de saint Thomas et elles doivent être *proposées* comme des *normes directives sûres* ».

Cette dernière décision fut l'objet de discussions dont il est inutile de réveiller le souvenir, mais il est évident que la Congrégation à qui l'on demandait si « les 24 thèses doivent être imposées aux écoles catholiques comme devant être tenues » et qui, au lieu de répondre affirmativement, déclare « qu'elles doivent être proposées comme des normes directives sûres » admet une différence entre le sens des deux mots *imponere* et *proponere ;* le seul intérêt est de mesurer exactement l'écart et de graduer la nuance. Toute autre tentative est vouée à l'insuccès.

Peu après, le R^me^ P. adressait à la Compagnie de Jésus une lettre « De doctrina sancti Thomae magis magisque in Societate fovenda » dans laquelle il ordonne que le texte expliqué dans les leçons devra être la *Somme théologique*, on y adjoindra un autre livre

sub hac tamen duplici conditione : 1) ne eam quasi fundamentum faciat totius philosophiae Christianae atque necessariam asserat ad probandam existentiam Dei ejusque attributa, infinitudinem, etc., et ad dogmata rite explicanda et illustranda ; 2) ne ulla nota inuratur probatis et eximiis Societatis Doctoribus, quorum laus est in Ecclesia ».

qui indique l'ordre logique des questions et expose la théorie positive. De cette manière grandira l'amour pour la doctrine de saint Thomas, ainsi que l'a voulu saint Ignace et que l'ont ordonné de nombreuses Congrégations générales.

Mais le principal intérêt pour nous réside dans la Lettre-préface de Benoit XV : « Vous savez combien d'occasions Nous avons cherchées de déclarer publiquement Notre grand désir de voir les écoles catholiques rendre à la doctrine de saint Thomas l'honneur qui lui est dû ; aussi Nous ne pouvions que lire avec plaisir les règles que vous avez tracées et qui, en pleine harmonie avec Nos intentions, concourent efficacement à les réaliser. Nous avons aussi remarqué avec joie que vous aviez apprécié équitablement les raisons que l'on fait valoir dans les discussions soulevées au sujet de la fidélité due à saint Thomas. Nous estimons que, dans cette appréciation, vous avez vu juste en pensant que ceux-là sont assez fidèles au docteur angélique, qui considèrent toutes les thèses de la doctrine de saint Thomas comme des règles sûres de direction, mais sans imposer une adhésion obligatoire à toutes ces thèses ».

Sous le recul apparent, notons le progrès incontestable : Chacune des thèses thomistes reste donc une règle sûre. Elle ne pourrait être remplacée par une thèse qui la contredise, mais tout au plus par une thèse plus compréhensive qui l'englobe en la complétant. Les problèmes philosophiques ne se résolvent pas par le jeu de pile ou face, le progrès ne peut s'accomplir, lorsqu'il est possible, que par une intelligence plus profonde des solutions déjà adoptées et par un énoncé qui incorpore tout ce qu'il y avait de vrai dans les énoncés précédents. La vérité philosophique ne s'emprisonne pas dans des formules comme les dogmes, elle se caractérise par des orientations. Les discussions ne sont fécondes qu'à condition de respecter les points fixes vers lesquels doivent converger les esprits.

Peu après paraissait le *Code* de droit canonique. Le canon 1366 § 2 ordonne aux professeurs de philosophie

de suivre la méthode, la doctrine et les principes du docteur angélique.

Ce canon instaure-t-il une discipline nouvelle ? Non, il ne fait qu'augmenter la force des décisions anterieures en les rendant plus solennelles. Peut-on dire qu'il renouvelle dans son intégrité la décision de la Congrégation des Etudes de 1914 et qu'il abolit celle de 1916 ? Non, car les deux décisions sont alléguées dans les notes. On ne peut donc tirer de ce code aucun argument décisif, il adopte à dessein une terminologie plus vague que les documents antérieurs pour se prêter à toutes les précisions qui pourront intervenir dans la suite.

D'ailleurs Benoît XV, dans une audience particulière accordée au P. Hugon[1], recommandait au très distingué professeur de l'*Angelico* de commenter les thèses thomistes, de les faire resplendir dans leur vérité objective. S'il n'entendait pas les *imposer à l'assentiment intérieur*, il demandait qu'elles fussent *proposées* comme la doctrine préférée par l'Eglise.

Depuis, Pie XI a publié, le 29 juin 1923, l'Encyclique *Studiorum ducem* pour ordonner la célébration solennelle du centenaire de saint Thomas d'Aquin. Il est impossible de ne pas remarquer l'interprétation qu'il donne du canon 1366, « en défendant d'exiger plus que n'exige l'Eglise, mère et maîtresse de tous : pour les questions controversées entre les auteurs *melioris notae*, chacun peut suivre l'opinion qui paraît la plus vraisemblable ». Ceci est ordonné « pour favoriser l'honnête émulation dans une juste liberté, condition du progrès dans les études ».

Nul ne saurait méconnaître la portée voulue de cette phrase insérée dans une Encyclique tout entière à la louange de saint Thomas et de son Ordre « qui peut se glorifier non seulement d'avoir formé le Docteur Angélique, mais de ne s'être jamais écarté, ne fût-ce que d'un doigt, de sa doctrine[2] ».

Je ne me livrerai pas au jeu puéril de chercher quelle

1. P. Hugon, *Les 24 thèses thomistes*. Paris. Téqui, 1922, p. VII.
2. Cet éloge est emprunté à Benoît XV, cf. *Acta Apostolicae Sedis*, 1916, p. 397.

influence a glissé peut-être au dernier moment cette phrase dont on apercevrait encore les soudures mal dissimulées, il me suffit de reconnaître l'auguste signature qui termine la lettre pour que toutes les assertions en soient à mes yeux également sacrées. Quelle est donc l'intention poursuivie et la portée véritable de cette intervention pontificale ?

Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est une rectification ou un adoucissement du canon 1366, mais c'en est certainement une définition authentique dans un sens plus large que celui qui en était souvent donné.

Le Pape ne veut nullement contredire ni abroger le canon qu'il cite expressément, mais il veut en établir la signification véritable en la restreignant à sa juste valeur.

Le canon est d'abord évidemment *disciplinaire*, car la discipline de l'Eglise entre en jeu même lorsqu'il s'agit d'enseignement philosophique. Il est évident d'ailleurs que cette discipline poursuit un but doctrinal : on veut que les élèves s'assimilent la doctrine philosophique de saint Thomas ; pour cela, il faut la connaître, telle qu'elle est, non à travers des intermédiaires qui la défigurent même inconsciemment : la *Somme Théologique* servira de livre de texte. C'est la première condition exigée par l'Eglise. Toutefois cela ne suffit pas, car un *Manuel*, si excellent qu'il soit, peut n'avoir qu'une influence diminuée s'il est peu sympathique au professeur et injustement critiqué par lui. Voilà pourquoi le canon ajoute que l'enseignement devra se faire selon la méthode, la doctrine et les principes de saint Thomas. Ce dernier n'agira d'une façon efficace sur les esprits qu'il doit éclairer et convaincre que s'il est présenté dans son texte et commenté avec sympathie.

Voilà le minimum exigé par le Code de tous les professeurs ; et à bon droit, car le professeur — je parle des établissements ecclésiastiques, séminaires et facultés de théologie — parle au nom de l'Eglise ; il fait vraiment partie, par délégation, de l'*Ecclesia docens ;* cette délégation augmente son prestige et accroît ses responsabilités. Il abdique, par le fait même, dans l'exer-

cice de son enseignement, une partie de sa liberté naturelle de pensée. Il n'a pas reçu mandat de transmettre ses opinions personnelles, mais celles de l'Eglise dont il est, aux yeux de ses élèves, le représentant.

Tel est le minimum exigé disciplinairement par le code, mais faut-il y voir quelque chose de plus et admettre que le Canon a une portée directement doctrinale en ce sens qu'il commanderait une adhésion explicite aux 24 propositions qui ont été déclarées comme la doctrine authentique de saint Thomas d'Aquin ? Nous ne parlons évidemment pas ici de certitude de foi ni même de certitude humaine en ces questions controversées, mais nous demandons si l'Eglise a l'intention de prescrire une adhésion interne à chacune de ces thèses, une adhésion qui n'exclut pas toute crainte d'erreur et qu'on appelle proprement l'opinion.

A cette question, il me paraît qu'il faut répondre négativement. C'est ce que Benoît XV déclarait au P. Hugon et c'est ce qui résulte de la déclaration de Pie XI dans sa dernière Encyclique. Les propositions purement philosophiques ne sont pas imposées à l'assentiment interne, à moins qu'elles soient admises par l'ensemble des docteurs, car alors cette unanimité montre qu'il y a avec le dogme une connexion si forte que l'assentiment à ces thèses s'impose à qui veut sauvegarder le dogme d'une façon logique.

Si donc l'une ou l'autre est controversée entre auteurs *melioris notae* chacun peut suivre l'opinion qui lui paraît la plus vraisemblable sans manquer à l'obéissance. Dans ce cas, en effet, la connexion avec le dogme n'étant plus manifeste, puisqu'elles sont controversées entre auteurs *melioris notae*, c'est-à-dire respectueux du dogme, elles ne présentent plus les conditions requises pour être présentement imposées à l'assentiment du philosophe chrétien, une juste liberté est laissée au penseur, c'est la condition du progrès dans les études.

Mais alors, objectera-t-on, le canon a perdu sa force si seules sont imposées les thèses qui ne sont pas con-

troversées, il suffira de mettre en doute l'une d'entre elles pour qu'elle cesse d'être imposée.

Cette objection n'apparaîtra pas sérieuse si l'on prête attention à la restriction *auctores melioris notae*, expression vague à dessein, mais cependant assez précise pour éliminer les auteurs secondaires ne jouissant pas d'une influence reconnue. Scot et Suarez sont-ils visés ? cela ne me paraît pas douteux, et voilà pourquoi l'on ne s'est pas servi de l'expression plus obvie de *Sancti doctores* qui ne serait pas applicable à ces théologiens.

Par ailleurs, si l'Eglise ne juge pas la question assez mûre pour dirimer la controverse par voie d'autorité, si elle laisse aux philosophes chrétiens la possibilité de mettre en doute une thèse qui lui paraîtrait douteuse ou même d'attaquer celle qui lui semblerait fausse, et cela à ses risques et périls, d'autre part, les thèses thomistes restent néanmoins des *directions sûres proposées par l'Eglise ;* celle-ci déclare qu'on peut les suivre avec sécurité, garantie précieuse qui n'est pas accordée aux théories rivales. A chacun, selon sa prudence et ses lumières, de s'aventurer, s'il l'ose, dans des voies qui ne sont d'aucune manière garanties par le magistère ecclésiastique.

L'Eglise compte, pour faire accepter les thèses encore librement controversées et faire pencher la balance dans le sens où vont déjà ses préférences manifestes, sur la valeur intrinsèque des thèses plus que sur l'argument d'autorité, argument toujours déficient en pareille matière. Elle compte sur l'action du temps, car le temps est nécessaire pour permettre aux disciplines nouvelles de déployer complètement leur efficacité, elle espère que des esprits naturellement désireux de la vérité finiront par se mettre d'accord et une autre mesure pourra être prise un jour, restreignant la liberté que Pie XI accorde encore aujourd'hui.

Car je n'admets pas que, dans l'ordre intellectuel, la liberté soit un bien absolu. Laisser les esprits osciller entre la vérité et l'erreur est un signe d'ignorance sur ce point ; à mesure que l'Eglise progresse

dans la connaissance de la vérité, elle doit préserver les fidèles contre les erreurs opposées. Que de vérités, même purement naturelles (démonstrabilité de l'existence de Dieu, unité essentielle du composé humain, spiritualité de l'âme) qui étaient libres autrefois et que l'Eglise impose aujourd'hui à notre assentiment! et l'on ne peut pas dire que ce soit un recul; certes, c'est un progrès. De même, il peut se faire que la distinction réelle de l'essence et de l'existence en tout être créé soit imposée un jour comme le moyen nécessaire pour sauvegarder les esprits contre le panthéisme.

Mais ce jour n'est pas encore arrivé; le moyen de hâter ce jour n'est pas de fermer les yeux aux récentes déclarations de Pie XI, ou d'essayer « d'exiger plus que n'exige l'Eglise, mère et maîtresse de tous », le seul moyen digne de philosophes est de s'efforcer de convaincre les esprits récalcitrants, de mettre en lumière la vérité philosophique, soit par son éclat interne soit par ses attaches avec le dogme.

C'est ce qu'avait essayé de faire le regretté P. del Prado dans son puissant ouvrage, quoique bien diffus: *De veritate fundamentali philosophiae christianae;* c'est ce qu'a fait avec succès le P. Hugon dans son plaidoyer en faveur des 24 thèses thomistes, c'est ce que M. Maritain a mis énergiquement en lumière dans ses *Eléments de philosophie*. C'est ce que d'autres devront encore continuer après eux. C'est la seule méthode digne de disciples de saint Thomas.

En attendant, l'Eglise indique le sens dans lequel il faut s'engager; elle compte sur la lumière naturelle de la vérité pour que les esprits aboutissent à une conformité suffisante qui lui permette de se prononcer définitivement. Alors seulement on pourra dire *Roma locuta est, causa finita.*

Pour le moment, Rome ne juge pas à propos de prononcer sa sentence. N'en soyons pas surpris: A la suite de la guerre, tant de problèmes nouveaux ont surgi, tant d'espérances, nées de nos deuils, sont venues luire à ses yeux. Son autorité morale a grandi dans l'effondrement des habitudes reçues, des préjugés surannés,

des ambitions déçues et des tyrannies écroulées. Des peuples entiers se dirigent vers la vérité dont ils se sentent privés et dont elle leur apparaît enfin seule dépositaire. Elle se dispose à accueillir les enfants prodigues ; pour les recevoir, elle n'atténuera aucun de ses dogmes, mais elle ne hâterait pas leur retour en multipliant les abjurations qu'il faudrait leur imposer.

Cette préoccupation élevée nous explique mieux que par de ténébreuses machinations le léger recul apparent qui semble résulter des faits que je viens de rappeler. En réalité la direction doctrinale reste la même ; Rome a tant de souplesse et de continuité dans l'exécution de ses desseins ! elle varie les moyens, elle procède non par zigzags, mais par secousses. Après l'énergie apparaît la détente, après l'argument d'autorité se fait l'œuvre de persuasion et ces divers moyens habilement combinés et alternés réalisent efficacement des desseins longuement médités, et jamais abandonnés. Les fêtes en l'honneur de saint Thomas, l'enthousiasme qu'elles provoquent et les sympathies qu'elles développent achèveront de gagner les esprits à sa doctrine et feront avancer dans la voie royale que le magistère ecclésiastique avait largement ouverte à nos libres recherches.

F. René Hedde,
des FF. prêcheurs.

Les relations du physique et du moral[1]

Messieurs,

Nous avons à étudier ensemble ce soir « les relations du physique et du moral ».

C'est là un sujet dont vous n'êtes pas sans mesurer d'avance toute l'importance, aussi suis-je profondément flatté d'avoir à vous l'exposer.

Mais la vanité que j'aurais pu éprouver de cet honneur était largement compensée par un sentiment, progressivement angoissant, de la difficulté d'une telle tâche.

Et j'aurais peut-être renoncé à l'honneur si la difficulté ne m'était apparue, à la réflexion, diminuée par la conviction que votre désir ne saurait être d'entendre aujourd'hui une étude complète des relations du physique et du moral. Si vous avez chargé un médecin de cette tâche, c'est — évidemment — que vous voulez avoir tout simplement, en cette matière, l'avis de la médecine. Ce que j'ai à vous apporter n'est donc point un travail complet, mais une contribution à une étude que vous poursuivez par ailleurs et complétez notamment de vos connaissances théologiques.

Nous examinerons d'abord si le problème se pose à à un esprit médical aujourd'hui.

Et, cela une fois démontré, nous chercherons comment un esprit médical l'envisage.

I. Il est du ressort de la médecine de s'occuper de cette question

Voyons donc d'abord si le problème des relations du physique et du moral se pose à un esprit médical.

1° *La question n'est pas oiseuse.*

Remarquons, en effet, qu'à une époque encore très

1. Conférence faite par un médecin aux Elèves d'un Grand Séminaire.

rapprochée, ce sujet ne préoccupait pas la médecine. Par exemple, si l'on ouvre le Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales publié vers 1870, sous la direction de Dechambre, on y cherche vainement un article aux mots « physique », « moral », pas plus qu'il n'y a d'étude sur « âme ». A ce moment-là, la médecine (je ne dis pas tous les médecins[1], mais la médecine) ignorait ou voulait ignorer qu'il y ait une question des relations du physique et du moral. Le livre pourtant si célèbre de Cabanis paraissait sans doute de la littérature et indigne des sciences médicales, quelque matérialiste qu'il fût[2].

Et maintenant, de nos jours, s'il arrive qu'un médecin en particulier traite de cette question des rapports du physique et du moral, va-t-on lui contester encore le droit de la traiter *en tant* que médecin?

Va-t-on continuer à lui permettre, simplement, de la traiter en tant qu'homme, en tant que philosophe? Dira-t-on toujours que de telles recherches sortent du cadre de sa profession, qu'il s'évade du terrain où sa compétence est scientifique? Ou bien l'opinion est-elle enfin acquise que les relations du physique et du moral forment un des chapitres de la physiologie et de la pathologie, bien que ni la physiologie ni la pathologie n'épuisent le sujet.

Permettez-moi d'arrêter un moment votre attention sur ce point: il éclairera considérablement notre besogne.

1. Les « Etudes de médecine générale » publiées par J. P. Tessier, médecin de l'Hôpital Beaujon, portaient en sous-titre cette mention : de l'influence du matérialisme sur les doctrines de l'Ecole de Paris. Et l'Ecole de Montpellier n'avait pas perdu la tradition de l'enseignement de Barthez.

2. Cabanis : « Rapports du physique et du moral de l'homme », 1804. Dès sa préface, Cabanis expose nettement à quel point de vue il se place. Les premiers mots sont « l'étude de l'homme physique... » et deux pages plus loin, le mot « machine » employé pour désigner l'organisme ôte toute possibilité d'hésitation : disciple de Locke et de Condillac, tout son dessein va être d'accaparer l'homme moral au profit de l'homme physique (P. VIII et IX)... « S'il est ici, dit-il page XXXIII, question de considérations morales, c'est par rapport aux lumières qu'elles peuvent emprunter de l'étude des phénomènes physiques; c'est uniquement parce qu'elles sont une partie essentielle de l'histoire naturelle de l'homme ».

2° *Ecoutons d'abord ceux qui dénient à la médecine le droit de revendiquer sa compétence sur ce sujet.*

« La médecine, disent-ils, est la science et l'art de guérir les maladies. Elle étudie donc les diverses lésions qui peuvent se produire dans les organes du corps humain ; elle s'applique à préciser les relations de cause à effet entre lésions et symptômes. Et c'est précisément une gloire du XIXe siècle d'avoir solidement établi sur ces bases scientifiques le diagnostic.

« Dans tout cela, il n'est question que de la matière, du corps de l'homme. Il n'y a pas trace de psychique.

« Et cela est si vrai que, lorsque la médecine veut apporter encore plus de précisions dans ses recherches, elle expérimente sur l'animal, ou bien elle a recours aux appareils de mesure, aux analyses chimiques. C'est dans le corps des animaux, ou dans les matériaux inertes qu'elle trouve la solution des problèmes que pose le corps de l'homme.

« Puisque tel est son critère de certitude, c'est bien qu'elle ne connaît que du physique et ce serait sortir de son domaine que de parler des relations du physique et du moral. »

3° *A cela je répondrais, et des maîtres éminents ont répondu avant moi:*

Oui, certes, il est bien sûr que l'objet propre de la médecine, c'est le corps, et elle ne se confond pas avec la psychologie. Mais le corps qu'elle étudie, c'est le corps vivant. Et, de plus, le corps de l'homme.

Si donc la médecine veut connaître exactement le corps de l'homme vivant, elle devra commencer par regarder vivre l'homme.

Décider, à priori, qu'elle adopte tel ou tel point de vue, c'est rétrécir volontairement le champ d'observation. La médecine a le *devoir* de regarder vivre le corps de l'homme indépendamment de toute hypothèse. Et si l'observation de la vie de ce corps révèle des propriétés, des activités différentes de celles de la nature inerte, ou de celles des corps des animaux,

il sera du devoir de la médecine de ne pas adopter, pour faire l'étude de l'homme, une méthode qui laisserait délibérément de côté ces différences entre l'animal et l'homme[1].

Vouloir s'en tenir à une étude anatomique de l'homme, c'est-à-dire à une inspection du cadavre, c'est préjuger de la réponse que donnerait l'observation. « Je n'ai jamais trouvé l'âme sous mon scalpel » est une formule tout à fait exacte, mais l'erreur est de conclure que rien n'existe en dehors de ce que l'on trouve sous le scalpel.

De même les admirables découvertes dues à Claude Bernard ou poursuivies sous l'inspiration de ses méthodes ne doivent pas nous faire oublier que la phy-

1. Le Traité de l'Innervation de Morat commence par des considérations générales qu'il faut garder présentes à l'esprit : « La science, dit-il notamment, qui se donne pour objet l'étude d'un tel être (l'être vivant) ne doit pas perdre de vue ce double caractère (le fait sensibilité est conditionné par les phénomènes énergétiques. et il les dirige) quand elle fait, comme c'est son cas, appel aux méthodes et aux principes généraux des autres sciences. Dissociés et ramenés à l'état brut de la matière commune, les éléments premiers des êtres vivants nous manifestent dans leurs réactions cette constance inflexible qui caractérise les lois dites physicochimiques ; associés dans l'individu, leur groupement, leur organisation y fait apparaître la variété infinie et la contingence d'où il tire sa personnalité... Notre esprit affamé de logique s'est d'abord offensé de ce contraste et a pensé le faire disparaître en se détournant de l'un des points de vue. Le déterminisme rigide des sciences purement énergétiques a été transporté sans appropriation ni restriction dans la science biologique — le physiologiste a oublié qu'il étudiait un être sensible : il a, en tout cas, refusé toute influence conditionnante ou causale à la sensibilité dans le déterminisme des phénomènes de la vie. Il a établi avec soin le bilan des forces de l'organisme, mais il s'est désintéressé de ce qui règle leur emploi ; la physique ne faisant pas de place à la sensibilité, il ne lui en a pas fait dans sa science. Le temps paraît venu de réagir contre ces exagérations. Dans l'être vivant, le mouvement dépend de la sensibilité comme la sensibilité dépend du mouvement. Dans les deux cas la nature de la liaison nous est inconnue, mais *la liaison existe: elle fait le fond même de la science biologique*, en tant que celle-ci se distingue de la physique pure... »

Voir aussi « le Système des Sciences » de Goblot. « Le psychologue et même le physiologiste doivent être sociologues autant que le sociologue doit être psychologue et physiologiste. Les « fonctions de relation », dont traitent les physiologistes, lesquelles sont à la fois vitales, psychiques et sociales, n'ont jamais été nettement séparées des autres fonctions et ne sauraient l'être ; l'individu vivant ne se comprend pas, ne se conçoit pas en dehors de son milieu. Il n'y a donc pas lieu de considérer la bio-psychologie d'une part, la sociologie de l'autre, comme des sciences indépendantes... » (p. 162).

siologie comparée et la pathologie comparée n'épuisent pas tout le réel[1].

Quand on regarde vivre l'homme, il est de toute évidence que les phénomènes matériels par lesquels se manifeste chez lui la vie ne sont pas toute cette vie. Si la médecine veut être vraiment la science de la vie du corps de l'homme, la science du corps de l'homme vivant, la science dont les applications permettent de rétablir ou de sauvegarder cette vie, cette perfection fonctionnelle qu'on appelle santé, si la médecine veut atteindre son objet propre, elle doit faire dans chaque fonction la place qui revient aux phénomènes psychiques. Puisqu'il apparaît à l'examen de l'homme vivant que, dans toutes les fonctions organiques, l'activité psychique apporte son concours de contrôle, de régulation, de frein, de direction, il faut que la médecine fasse aux phénomènes psychiques leur place, sous peine de manquer à son premier devoir de science qui est le souci de la vérité.

Il est du domaine de la médecine — en tant que telle, et non pas simplement par surérogation, par luxe — de faire l'étude des relations, chez l'homme, entre les phénomènes psychiques et les phénomènes physiques.

L'un des maîtres qui ont le plus contribué à rétablir cette vérité essentielle (je dis bien essentielle, c'est-à-dire sans laquelle la médecine ne saurait être ce qu'elle est), le professeur Grasset a exprimé cette notion primordiale en disant que chez l'homme toutes les fonctions sont psychosplanchniques. Et, dans son Traité de Physiopathologie clinique, il consacre de longs chapitres aux fonctions psychiques.

4° *Remarques*

Messieurs, il me semble que ces notions vous sont déjà familières, elles ne sont que la réexposition en langage moderne de ce que vous apprenez en philo-

1. Ses « Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux » contiennent précisément cette pensée : « Les végétaux et les animaux vivent identiquement et fonctionnent autrement » (I. 151).

sophie thomiste sur le composé humain. Je vous renvoie donc à vos cours de scolastique pour compléter à ce sujet ce que mon exposé aurait d'insuffisant philosophiquement.

Mais j'attire votre attention sur ce fait, qui est lumineux : la médecine retrouve, de nos jours seulement, et au prix de quels efforts ! une vérité que la philosophie avait faite sienne depuis des siècles[1].

Une autre réflexion me paraît s'imposer. Peut-être vous arrivera-t-il, au cours de vos études de philosophie, ou plus tard dans la mêlée de chaque

1. Sur cet effort voir l'introduction écrite par J. Maritain à la traduction du livre de Driesch « la philosophie de l'organisme » : « Qu'on me permette ici une remarque, dit Maritain : par rapport à la philosophie d'Aristote et de saint Thomas le néovitalisme de Driesch n'apporte aucune conclusion nouvelle, il apporte seulement à la théorie de la vie proposée par cette philosophie une vérification nouvelle, appuyée sur tous les documents de la biologie expérimentale, et valable au point de vue de notre science positive. Est-ce à dire que jusqu'aux travaux de Driesch l'animisme n'était pas établi d'une manière scientifique ou véritablement démonstrative ? Non, mais il était établi démonstrativement dans un autre ordre que celui de la science expérimentale, dans un ordre plus élevé, qui exige plus de formation du côté de l'intelligence qui travaille et moins de détail expérimental et conceptuel du côté de la matière sur laquelle on travaille. Il y a là en somme une question de lumière. Celui qui va dans la nuit en s'éclairant d'une lanterne sourde ou en frottant des allumettes doit user de beaucoup plus de circonspection et procéder à beaucoup plus de vérifications de détail que celui qui s'aide d'un projecteur électrique. C'est pourquoi le métaphysicien paraît téméraire à ceux qui disposent d'une lumière moins élevée. Il n'avance pas selon le mode de leur science, sans doute ; mais il avance selon le mode d'une science plus haute. Saint Thomas va même jusqu'à comparer à ce point de vue la hiérarchie des sciences à la hiérarchie des purs esprits, dans laquelle les supérieurs, pour communiquer ce qu'ils voient aux inférieurs, doivent diviser et détailler pour eux leur concept, et le proportionner ainsi à une lumière intellectuelle moins puissante. C'est ainsi que le médecin « qui plus que tout autre considère les choses dans le détail du particulier, ne peut recevoir immédiatement ses principes du métaphysicien qui connaît les choses par les principes les plus universels ; il les reçoit du biologiste (du philosophe de la nature) qui a des principes plus restreints et plus détaillés que le métaphysicien. Mais le philosophe de la nature, dont la considération est plus universelle que celle du médecin, peut recevoir immédiatement du métaphysicien les principes de sa considération » (de Veritate, q. 9, a. I, ad 3).

En comparant la théorie de la vie chez Aristote et les scolastiques d'une part, chez les savants modernes d'autre part, on se rendrait bien compte, et de l'appauvrissement intellectuel et de l'accroissement matériel que la science humaine a subis en brisant la hiérarchie rappelée ici par Saint Thomas, et en isolant de la métaphysique et de la philosophie de la nature les disciplines expérimentales... »

jour avec l'erreur, de rencontrer des gens qui vous apporteront des objections à nos croyances, au nom de la médecine, au nom de la biologie. Avant de répondre, faites passer leur médecine et leur biologie au crible que je vous signale, regardez attentivement si leur médecine est bien la médecine humaine, si leur biologie est bien la biologie humaine[1]. Et comme il vous apparaîtra au contraire qu'elles ne seront point humaines, mais seulement animales ou même seulement minérales, montrez-leur qu'ils retardent et que, d'eux et de vous, ce sont eux qui ne sont pas au niveau de la science moderne.

II. La matière vivante n'est plus seulement physique, mais physiologique, animée

Messieurs, cette longue digression n'est qu'apparemment une digression. Revendiquer pour la médecine non seulement le droit de parler de relations du physique et du moral, mais montrer même que, sans le souci de cette relation, la médecine fait fausse route, parce qu'elle méconnaît son objet propre, n'est-ce pas déjà répondre et montrer cette prodigieuse composition qui caractérise essentiellement l'homme.

Comme vous êtes convaincus de cette composition, comme vous avez appris dans Saint Thomas que la nature de l'homme c'est d'être un corps animé, ou pour regarder par un autre côté la même réalité que, en l'homme, l'esprit est incarné, je me contenterai de vous rappeler qu'aucune modification ne se produit dans notre matérialité qui n'ait sa répercussion sur notre âme, et que, de même, il ne s'accomplit aucun travail de notre âme sans que le corps y participe.

Mes formules même trahissent ma pensée et c'est rester en deçà de la vérité que de dire, comme je viens de le faire, qu'aucune modification ne se produit dans notre matérialité qui n'ait sa répercussion sur notre âme. A dire plus vrai, jamais, au grand

1. C'est le titre même d'un ouvrage célèbre du docteur Grasset.

jamais, il ne se passe chez l'homme de phénomène de matérialité pure.

Il n'y a pas d'un côté le corps tout seul, de l'autre côté l'âme toute seule, et puis, entre les deux, une sorte de pont, de lien, qui serait l'incarnation de l'esprit ou la spiritualisation de la matière. A aucun moment, en aucun point de notre organisme, il n'y a de la matière qui soit exclusivement matière, c'est-à-dire inerte, inanimée; ou bien, c'est que cette matière n'est pas encore, ou n'est plus dans l'organisme.

Je prends un exemple, dans les fonctions digestives. Quand j'ingurgite un aliment, de l'albumine animale par exemple, de l'albumine de veau pour fixer les idées, la mastication et l'insalivation, puis la digestion stomacale et intestinale vont transformer cette albumine en ses dérivés, de constitution chimique moins compliquée comme architecture moléculaire, jusqu'à un certain stade que les chimistes appellent les acides aminés, stade qui se rencontre au niveau des replis de l'intestin grêle. Dans tout ceci, il s'est produit des réactions chimiques parfaitement comparables à celles qui se passeraient dans un tube de verre dans quelque laboratoire de chimie. Nous sommes en présence de matière inanimée.

Mais elle n'a pas franchi encore la barrière qui la sépare de l'organisme proprement dit.

Je ferais volontiers une comparaison. Le tube digestif est comme un canal navigable qui pénètre profondément dans les terres et qui court entre ses berges. A aucun moment on ne peut dire, des produits entassés à bord des bateaux amarrés le long du canal, qu'ils sont sur terre, ils lui restent encore en quelque sorte étrangers; moins sans doute que avant de pénétrer grâce aux péniches jusque dans les plus petites ramifications de la voie d'eau; mais ils n'en restent pas moins étrangers à la terre ferme.

De la même façon, tant que les substances alimentaires sont dans l'intestin, elles sont encore en dehors du corps, elles sont de la matière pure, inanimée. Mais, à peine ont-elles franchi la membrane des cel-

lules de l'intestin, à peine sont-elles incorporées, immédiatement elles sont matériel de vie, elles concourent à la vie de l'organisme, elles sont partie vivante du tout vivant[1].

Et il y a, notons-le en passant, entre le quai du canal et la membrane cellulaire, cette différence essentielle, c'est que le canal est passif, il ne fait rien pour que telle ou telle caisse passe du bateau sur terre, cela lui est indifférent. Tandis que la cellule intestinale fait un travail actif de choix et d'élaboration, elle puisse dans le torrent intestinal les parcelles dont elle a besoin pour faire en elle et redonner derrière elle au sang une albumine vivante. Celle-là ne sera plus, comme à l'entrée, de l'albumine de veau, mais la mienne, la vôtre, une albumine spécifiquement individualisée et ne valant que pour l'organisme qui l'a faite, qui l'a élaborée (écoutez le mot, il rappelle l'activité de travail)[2].

Ainsi, Messieurs, il n'y a pas *en vous* de matière qui ne soit animée, qui ne présente à qui l'examine une propriété nouvelle dont la matière reste le sup-

1. Notons le bien, elles continueront à être régies par des lois chimiques, mais les réactions seront orientées dans un sens, toujours le même. « Il y a dans le corps animé, dit Claude Bernard dans les « Leçons sur les phénomènes communs aux animaux et aux végétaux », un arrangement, une sorte d'ordonnance que l'on ne saurait laisser dans l'ombre, parce qu'elle est véritablement le trait le plus saillant des êtres vivants... Les phénomènes vitaux ont bien leurs conditions physicochimiques rigoureusement déterminées; mais en même temps ils se subordonnent et se succèdent dans un enchaînement et suivant une loi fixée d'avance : ils se répètent éternellement avec ordre, régularité, constance et s'harmonisent en vue d'un résultat qui est l'organisation et l'accroissement de l'individu, animal ou végétal... »

« Il y a comme un dessin vital qui trace le plan de chaque être et de chaque organe, de telle sorte que, si, considéré isolément, chaque phénomène de l'organisme est tributaire des forces générales de la nature, pris dans leur succession et dans leur ensemble, ils paraissent révéler un lien spécial, ils semblent dirigés par quelque condition invisible dans la route qu'ils suivent, dans l'ordre qui les enchaînent... ». Cl. Bernard : « La Science expérimentale » (209).

2. Claude Bernard insistait beaucoup sur ce fait que, dans le chien par exemple, tout est chien, au point que s'il mange de l'albumine de mouton, il l'assimile, c'est-à-dire la rend semblable à sa propre albumine. Bien plus, il y a une spécificité de chaque individu et l'albumine de Tom n'est pas celle d'Azor.

port, l'instrument, mais qui la dépasse : en nous l'âme est toujours présente et agissante.

A vrai dire, il n'y a pas encore là du spirituel, il n'y a que de l'animation. Mais le propre de l'homme c'est que l'âme, qui l'anime, est esprit, et ce n'est pas vagabonder hors de notre sujet que d'avoir fait les considérations présentes.

Je m'y suis attardé pour un autre motif aussi. Ce que je viens de vous rappeler pourrait s'exprimer de cette autre façon : il n'y a rien en l'homme qui soit purement physique. Tant qu'une énergie est exclusivement physique, tant que l'analyse physique d'une énergie en rend entièrement compte, c'est qu'elle n'est pas dans l'homme, c'est qu'elle lui reste encore étrangère. Et par suite c'est faire une confusion dans les mots que de parler chez l'homme de relations du physique et du moral, si par physique l'on entend par exemple influence du fonctionnement du foie sur le caractère. N'oublions jamais que le fonctionnement du foie, ce n'est pas du physique, c'est du vivant, du physiologique, c'est de l'animé.

Par l'intermédiaire de cette matière que la vie anime, notre corps est en relations avec le monde physique tout entier. Ainsi l'attraction que les astres les plus lointains exercent sur les molécules et les atomes de tout l'univers s'exerce aussi sur notre corps, quelque inconnue qu'elle puisse encore rester et quelque ridicule que soit la superstition qui rattacherait toute notre matière à ces influences astrales. Elle s'exerce sur notre corps, dis-je. Mais, physique tant qu'elle est en dehors de nous, elle devient physiologique aussitôt qu'elle s'insère dans des cellules vivantes.

Aussi, pour limiter à l'homme notre sujet de ce soir, nous devons remplacer la question générale inscrite au programme par celle-ci : comment un médecin envisage-t-il aujourd'hui les relations du physiologique et du moral.

(*à suivre.*)

Dr René Biot.

Aux origines de la poésie chrétienne latine : Commodien

Les origines de la poésie chrétienne latine sont pour nous enveloppées de mystère. Jusqu'à la fin du second siècle, l'Eglise, même en Occident, ne se servit guère que de la langue grecque pour rédiger ses plus anciens ouvrages ; et sans doute bien peu, parmi ceux de ses enfants qui durent alors prendre le calame du scribe, étaient-ils capables de se plier aux règles multiples et compliquées de la prosodie.

La poésie reste cependant le langage naturel des âmes dans leur élan vers l'idéal, et le peuple lui-même s'exprime spontanément en vers toutes les fois qu'il est porté par de grandes émotions ou de nobles sentiments. Peut-être ces vers n'obéissent-ils pas toujours aux lois des théoriciens ; mais cela importe peu, car les faiseurs d'arts poétiques se bornent à codifier les rythmes populaires. Dès que le christianisme prit conscience de sa force, il eut ses chants et ses poèmes à lui : saint Paul parle déjà de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels répétés par les fidèles dans leurs assemblées[1] ; peut-être cite-t-il lui-même l'un de ces plus anciens cantiques, lorsqu'il rappelle le mystère de la piété,

> qui fut manifesté en chair,
> fut justifié en esprit,
> fut contemplé des anges,
> fut proclamé dans les nations,
> fut cru dans le monde,
> fut enlevé en gloire[2].

Les réunions liturgiques furent naturellement l'occasion la plus indiquée de la poésie chrétienne. A la fin du premier siècle et durant tout le second siècle semble s'être développée une riche littérature d'hymnes, de psaumes et de cantiques, sur laquelle nous sommes très incomplètement renseignés. Pline le Jeune, dans sa fameuse lettre à Trajan mentionne les assemblées dans lesquelles les chrétiens chantent des hymnes au Christ comme à un Dieu[3]. L'anonyme antiartémonite cité dans

1. *Coloss.*, III, 16.
2. 1 *Tim.*, III, 16.
3. PLINE LE JEUNE, *Epist.*, X, 96.

l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe rappelle les hymnes et les chants écrits dès l'origine par des frères croyants, et qui célèbrent le Christ comme le Verbe de Dieu en proclamant sa divinité[1]. Si l'on met à part les *Odes de Salomon*, retrouvées en 1909 dans une traduction syriaque, et dont la véritable origine est encore l'objet de discussions acharnées, nous ne possédons plus de tous ces chants primitifs que des fragments : encore la plupart des morceaux conservés proviennent-ils des sectes gnostiques, tels l'hymne des Nasséniens transmis par saint Hippolyte et le cantique de l'âme contenu dans les *Actes de Thomas*.

Lorsque, vers la fin du second siècle, commença à naître une littérature chrétienne de langue latine, les fidèles d'Occident éprouvèrent le besoin d'avoir leurs chants à eux. Tertullien signale à plusieurs reprises les cantiques entonnés par les frères au cours des assemblées[2]. Son témoignage paraît bien le plus ancien de ceux qui prouvent l'existence d'une poésie chrétienne latine. Nous ne possédons d'ailleurs aucun reste de ces précieux essais. Pour nous, le premier poète, qui se soit servi de la langue latine pour exprimer la foi et les espérances du christianisme est le mystérieux Commodien, sous le nom duquel nous ont été transmis deux livres d'*Instructions*, et à qui les critiques s'accordent à attribuer encore un poème, connu sous le titre de *Carmen Apologeticum*.

De Commodien, nous ne connaissons guère que le nom, et les historiens de l'antiquité, qui s'attachaient à écrire des catalogues aussi complets que possible d'écrivains ecclésiastiques, n'étaient pas mieux renseignés que nous. Le savant saint Jérôme, malgré le soin qu'il apporta à la composition du *De viris inlustribus*, ignore notre poète. Au cinquième siècle, et sans doute entre 465 et 470, Gennadius lui consacre une insignifiante notice[3] : en dehors de lieux communs sur la vulgarité de son style, ou de phrases toutes faites qu'il emprunte à saint Jérôme, rien de ce que Gennadius écrit sur Commodien ne trahit une documentation sérieuse ; c'est uniquement à la lecture des ouvrages de Commodien, et même, semble-t-il, à la lecture du seul

1. Anon, ap. Eusèbe, H. E., V. 28, 5.
2. Tertullien, *Apolog.*, xxxix, 18 ; *De orat.*, xxviii.
3. Gennadius, *De vir. inlustr.*, 15 ; P. L. lviii, 1068-1069.

Carmen Apologeticum, que le biographe doit tout ce qu'il sait de précis au sujet du vieux poète. Un peu plus tard, le *Decretum Gelasianum de Libris recipiendis et non recipiendis* signale les *opuscula* de Commodien parmi les apocryphes dont la lecture ne saurait être permise[1]. Les témoignages de Gennadius et du pseudo-Gélase sont les seuls que nous ait transmis l'antiquité sur l'auteur des *Instructions*.

La date tardive de ces témoignages et le silence des écrivains antérieurs au cinquième siècle ne doivent d'ailleurs pas nous impressionner outre mesure. Commodien n'a jamais rencontré beaucoup de lecteurs : le Moyen-Age et les temps modernes ne l'ont guère connu, et sans doute la plupart de nos contemporains ignorent-ils jusqu'à son nom. Aussi ne saurait-on conclure de la notice de Gennadius que notre poète n'a pas vécu avant le milieu du v[e] siècle : la tentative récente du R. P. Henri Brewer pour faire de Commodien de Gaza un laïque d'Arles et pour placer son activité littéraire entre 458 et 466[2] après avoir obtenu de chaleureuses adhésions[3], est aujourd'hui abandonnée d'un nombre grandissant de critiques[4]. C'est à l'étude du texte même de Commodien qu'il faut demander ce que nous connaissons de plus précis sur la patrie, sur l'époque, sur le caractère et l'histoire du poète.

Une vue d'ensemble sur les deux ouvrages qui se recommandent de lui est quelque peu déconcertante. Les *Instructions*, divisées en deux livres[5] sont un recueil de poèmes assez courts et assez variés. Ces poèmes présentent cependant un caractère commun : ce sont des acrostiches, et les titres qui les précèdent sont obtenus en

1. *Decret. Gelasian*, édit. von Dobschutz, T. U., xxxviii, 4; Leipzig, 1912, p. 12.

2. H. Brewer, *Kommodian von Gaza, ein Arelatensischer Laiendichter aus der Mitte des fünften Jahrhunderts*, Paderborn, 1906; *Die Frage um das Zeitalter Kommodians*, Paderborn, 1910.

3. Cf. J. Lebreton, *Chronique de Théologie*, dans R.P.A., t. iv, 1907, p. 433-4.

4. Cf. A. d'Alès, *Commodien et son temps;* dans *Recherches de Science Religieuse*, t. ii, 1911, p. 480-520; 599-616; J. Martin, *Studien und Beiträge zur Erklärung und Zeitbestimmung Commodians*, T. U., xxxix, 4; Leipzig, 1913; Idem, *Commodianea*, dans les *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissensch. in Wien; philos. histor. Kl.*, t. clxxxi, 1917, p. 4-118.

5. Selon la division actuelle, le premier livre des Instructions compte 41 poèmes, le second en a 39. En réalité, cette division est fautive. Il serait préférable de terminer le premier livre après le poème *Instr.*, ii, 4: par leur sujet, les quatre premières pièces du livre II se rattachent étroitement au livre I dont elles forment la conclusion naturelle.

lisant à la suite les premières lettres de chaque vers. De tels jeux d'esprit n'étaient pas inconnus de l'antiquité profane: on s'étonne de les trouver à l'aurore de la poésie chrétienne et de penser qu'un fidèle de l'époque des persécutions a pu gaspiller tant de peine à d'aussi subtiles recherches. Les sujets traités sont d'ailleurs graves et austères. Les poèmes du premier livre sont consacrés principalement à la réfutation du paganisme et du judaïsme: chacun des dieux du panthéon gréco-romain est exécuté dans un morceau qui porte son nom; les Juifs ne sont pas davantage épargnés, et le christianisme est présenté comme la seule religion véritable. Le second livre s'adresse aux chrétiens dont il reprend les défauts: l'une après l'autre passent sous les yeux du lecteur toutes les classes de la société chrétienne: les catéchumènes, les baptisés, les pénitents, les apostats, les femmes, les malades, les pauvres; les lecteurs, les diacres, les évêques, les prêtres; et toutes reçoivent les leçons appropriées à leur état.

Ce n'est pas un poète indulgent que Commodien; celui qui s'attendrait à trouver des mièvreries dans ses vers laborieusement construits s'exposerait à de graves désillusions. Les païens ne sont pour lui que des sots, et le mot *stultus* est, lorsqu'il s'agit de les désigner, une épithète de prédilection. Presque aussi sots sont les mauvais chrétiens que ne préoccupe pas l'imminence du jugement: les femmes frivoles couvertes de bijoux, que leurs yeux peints et leurs cheveux teints font ressembler à des courtisanes[1]; les docteurs qui se laissent gagner par les présents et acceptent de prêcher une morale facile ou de fermer les yeux sur les fautes les plus graves[2]; les clercs qui n'observent pas la loi dont ils enseignent les rigoureux préceptes[3]; les incorrigibles bavards, incapables de garder le silence dans la maison de Dieu[4]; les riches dont la vanité s'étale dans des funérailles somptueuses[5]. La sévérité de Commodien n'épargne rien ni personne; et lorsqu'il en vient à exposer l'idéal de vie qu'il exige de ses lecteurs, le poète se range délibérément parmi les moralistes austères:

1. *Instr.*, II, 18, 19.
2. *Instr.*, II, 16.
3. *Instr.*, II, 34.
4. *Instr.*, II, 35.
5. *Instr.*, II, 33.

Quand le Seigneur ordonne de manger son pain dans les pleurs,
Que fais-tu maintenant, toi qui désires vivre plein de joie?
Tu cherches à esquiver la sentence portée par le Très-Haut.
Regarde le frein de la loi donnée à notre premier père:
Si le Dieu Tout Puissant a ordonné de vivre au milieu des sueurs,
Toi qui te réjouis, tu lui es donc étranger...
Sois donc tel que le Christ veut que tu sois:
Doux, souriant en lui, mais triste pour le siècle;
Cours, travaille, transpire, combats dans la tristesse.
L'espérance est fille du travail[1]...

Le *Carmen Apologeticum*, à la différence des *Instructions*, est un poème d'une seule venue, et le titre que lui ont donné ses éditeurs[2], marque exactement le genre auquel il appartient: c'est une apologie versifiée qui démontre l'unité de Dieu, s'étend longuement sur le dessein divin de l'Incarnation, sur les prophéties messianiques, le salut par le Christ et l'endurcissement des Juifs, et se termine par une description très complète des événements qui précéderont ou accompagneront la fin du monde. On retrouve dans cet écrit la plupart des thèmes développés par les apologistes du deuxième siècle. Commodien n'a aucune prétention à l'originalité; il pille ses devanciers sans vergogne, et nous serions d'ailleurs mal venus à le lui reprocher, puisque la persistance des arguments classiques peut apparaître comme une preuve de leur efficacité.

Dans la recherche que nous avons entreprise des renseignements sur la personne du poète, la dernière pièce des *Instructions* (II, 39) s'impose avant toute autre à l'attention. Elle porte en effet ce titre, à la fois prometteur et mystérieux: *Nomen Gasei*, qui paraît annoncer tout au moins le nom de l'écrivain; et les derniers vers du morceau confirment l'annonce faite par le titre:

1. *Instr.*, II, 17, v. 1-6; 15-18.

2. Le *Carmen Apologeticum* n'est conservé que dans un seul manuscrit, le *codex Cheltenhamensis*, 12.261, du VIII[e] siècle : et ce manuscrit est anépigraphe. C'est le cardinal PITRA qui a imposé son titre au poème dans l'édition *princeps* qu'il en a donnée en 1852. La Patrologie Latine de MIGNE ne renferme que les Instructions (t. V, col. 201-282). Le texte du *Carmen* doit être cherché dans le *Spivilegium Solesmense*, t. I. L'édition la plus récente des œuvres complètes de Commodien est celle de B. DOMBART, dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, de Vienne, t. XV, 1887. C'est d'après cette édition de Dombart que je cite ici notre poète.

Je ne puis tout embrasser en un petit ouvrage :
la curiosité du savant trouvera mon nom dans celui-ci[1].

Comme tous les autres poèmes du recueil, celui-ci est un acrostiche ; mais l'acrostiche, au lieu de se lire en allant du commencement à la fin, doit être cherché en remontant de la fin vers le commencement. On trouve ainsi la formule suivante : *Commodianus mendicus Christi.* Commodien est le nom traditionnel que l'on donne à l'auteur des *Instructions*, et il n'y a pas d'inconvénient à le conserver. Bien que les inscriptions ou les textes littéraires ne nous aient pas rendu le nom propre de Commodianus, nous savons que la désinence *anus* est régulière pour former des diminutifs, *Lucanus*, *Marianus*, *Cyprianus*, etc... Les termes *mendicus Christi* seraient assez caractéristiques si l'on était assuré de bien les comprendre ; mais les critiques ne s'accordent pas sur leur véritable signification : les uns y trouvent la preuve que le poète pratiquait l'ascétisme et le détachement complet en se faisant mendiant pour l'amour du Christ ; cette opinion est appuyée par la notice de Gennadius qui voyait en Commodien un ami de la pauvreté volontaire ; peut-être aussi par un texte de Cassien qui emploie la formule *mendicus Christi* pour désigner un homme qui « *de aliena largitate cottidianum poscit auxilium*[2] » ; mais elle ne s'accorde guère avec la doctrine de notre écrivain sur l'emploi des richesses : deux instructions du premier livre sont adressées aux riches ; l'une est intitulée : *Divites humiles estote*[3] ; l'autre : *Diviti incredulo malo*[4] ; ni l'une ni l'autre ne condamne l'usage raisonnable de la fortune. Le *Carmen* est tout aussi modéré :

Qu'il manifeste sa bonté envers tous les hommes
celui à qui le Très-Haut a donné des richesses, des honneurs élevés] ;
Je ne blâme pas les richesses données par le Très-Haut,
mais il faudra condamner celui qui place en elles sa gloire[5].

Rien dans ces vers ne laisse entrevoir en Commodien un ascète vivant d'aumônes, ni même un prédicateur de

1. *Instr.*, II, 39, v. 25-26.
2. Cassien, *Collat.*, 10.
3. *Instr.*, I, 30.
4. *Instr.*, I, 29.
5. *Carm. Apolog.*, 25-29.

la pauvreté. Aussi d'autres critiques interprètent-ils les mots litigieux, *mendicus Christi*, d'un homme qui mendie pour le Christ : P. Monceaux remarque en effet l'insistance avec laquelle Commodien sollicite les aumônes des fidèles et gourmande ses frères de leur peu de générosité ; il voit dans le poète un de ces *seniores laïci* qui aidaient l'évêque dans son administration en s'occupant des affaires temporelles de l'Eglise[1]. Malheureusement, cette nouvelle hypothèse est d'autant plus fragile que l'existence même des *seniores laïci* n'est pas attestée avant le début du IVe siècle, et qu'au milieu du IIIe siècle les seuls diacres ont encore la charge des biens ecclésiastiques.

Le titre même du morceau est une énigme. Qu'est ce *Gaseus* dont il promet le nom ? On pourrait tenter de rattacher ce terme au mot *Gasa* ou *gasum* qui signifie trésor, et que Commodien emploie à plusieurs reprises[2] : le *gaseus* serait alors le trésorier. On aurait d'ailleurs ici un emploi unique d'une expression inconnue, ce qui est plutôt décourageant. C'est pourquoi l'on préfère ordinairement voir dans le mot *gaseus* l'ethnique de Gaza et traduire l'homme de Gaza[3]. Ceux qui s'étonnent de voir un Palestinien transformé en un poète latin supposent parfois une faute de transcription et adoptent la lecture *Casei*, de manière à faire de Commodien le citoyen d'une des nombreuses bourgades qui, dans l'Afrique ancienne, portaient le nom de *Casa* ou *Casae*. La multiplicité des hypothèses et je suis loin d'avoir rappelé toutes celles qui ont été faites, prouve à elle seule qu'on ne peut en définitive rien tirer de précis du poème qui termine le recueil des *Instructions*.

Une formule qui se lit à la fin de notre unique manuscrit du *Carmen* ne doit être signalée que pour être aussitôt rejetée. Le copiste en effet achève sa transcription par les mots : *Explicit tractatus sancti episcopi de antichristo*[4]. Il y a là autant d'erreurs que de mots. Le *Carmen* n'est pas un *tractatus*, au sens propre de ce terme

1. P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. III, p. 463.
2. *Instr.*, II, 14, v. 12 ; 31, v. 14.
3. Il faut remarquer cependant que l'adjectif ordinairement employé est *gasensis ; gasaeus* n'apparaît qu'à une époque tardive.
4. Le texte de cet *explicit* est très mal conservé. Je cite la restitution la plus vraisemblable, celle qui a été proposée par Brewer, *Kommodian*, p. 72, et acceptée entre autres par d'Alès, *Commodien et son temps*, dans *Rech. de Sc. relig.*, t. II, 1911, p. 599.

qui désigne soit un traité, une explication, un commentaire de la Bible, soit un sermon ou une homélie. Il ne s'occupe de l'Antechrist et de la fin du monde que dans les 300 derniers vers. Enfin il ne saurait être l'œuvre d'un évêque, et le portrait que trace le poète de l'évêque idéal dans les *Instructions*[1] suffit à prouver que Commodien n'appartenait pas à la hiérarchie.

Au lieu de chercher des solutions toutes faites et des renseignements décisifs, mettons-nous donc patiemment à la lecture des poèmes de Commodien. Nous y trouverons assez de données éparses pour reconstituer les grands lignes d'une existence et surtout pour découvrir les traits caractéristiques d'une physionomie morale. Commodien est né païen, de parents païens :

Pour moi j'ai erré de même pendant longtemps ;
J'ai fréquenté les temples ; et mes parents étaient aussi ignorants[2].

Durant plusieurs années, il a vécu dans l'erreur. Mais enfin il s'est converti en lisant les Ecritures[3], qui ont fait briller à ses yeux la lumière du Christ[4]. Nous n'avons d'ailleurs aucun détail sur cette conversion, ni sur les événements qui l'ont précédée. Au plus semble-t-il que le poète ait été surtout frappé de l'accomplissement des prophéties par le Christ et par l'Eglise chrétienne, car il insiste dans le *Carmen* sur la réalisation des oracles de l'ancienne loi et cite avec prédilection de longs passages des prophètes. Des auteurs profanes, il ne connaît que peu de choses : devenu chrétien il oppose leur perfection littéraire à leur stérilité :

On lit Virgile, ou Cicéron, ou encore Térence
Ils ne font que du bruit ; ils se taisent sur la vie[5].

1. *Instr.*, II, 28, *Pastoribus Dei.*
2. *Instr.*, I, 1, v. 4-5. Le vers 5 est ainsi conçu :

Fana prosequendo parentibus insciis ipsis.

Ce vers a été souvent traduit : Fréquentant les temples à l'insu même de mes parents ; et l'on a construit sur cette traduction tout un petit roman, d'après lequel les parents de Commodien auraient été chrétiens, tandis que leur fils retournait en cachette aux dieux du paganisme. En fait, dans la langue de Commodien, le mot *inscius* a un sens très nettement défini : il signifie, comme le marque l'index de Dombart : *verae religionis expers ;* d'où il ressort que Commodien était né de parents païens.
3. *Instr.* I, 1, v. 6.
4. *Carm. Apol.*, 12.
5. *Carm. Apol.*, 583-584.

Aussi « n'a-t-il retenu de son commerce avec les maîtres de la langue que ce que retient parmi nous un écolier bien doué de son passage sur les bancs de l'école primaire; et les recherches minutieuses, par lesquelles on a relevé chez lui des lambeaux de Lucrèce ou des lambeaux de Virgile, trouvent, je crois, leur meilleure explication dans ce fait que des fragments de ces poètes étaient dans toutes les mémoires, et qu'on ne pouvait guère essayer de tourner un hexamètre et un pseudo-hexamètre sans reproduire fatalement quelques-uns de leurs hémistiches[1]. » On ne saurait donc comparer la culture profane de Commodien avec celle d'un saint Cyprien ou d'un Lactance: ceux-ci sont des hommes instruits selon le monde; ils connaissent tous les secrets de l'art de bien dire, et leur style s'efforce de retrouver le rythme nombreux de la période classique. Auprès d'eux, notre poète fait figure d'un parent pauvre: peut-être faut-il entendre cette formule à la lettre, et dire que Commodien n'a jamais été parmi les privilégiés de la fortune, que sa pauvreté ne lui a pas permis de consacrer un temps considérable à l'étude des grands auteurs de la littérature latine.

La connaissance de la Bible semble poussée beaucoup plus loin. Le converti ne nous a pas trompés lorsqu'il a attribué son changement de vie à l'étude des livres saints; certains pages du *Carmen* sont tissées de citations scriptuaires, et tous ses poèmes sont remplis de termes, de formules, d'allusions qui ne se comprennent pas sans un constant rappel des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il va sans dire que ce sont les prophéties et les Evangiles qui sont le plus fréquemment employés; mais presque tous les écrits canoniques fournissent leur part de citations ou de réminiscences. La bibliothèque sacrée de Commodien va jusqu'à renfermer des apocryphes nombreux: le poète se réfère une fois expressément à un document secret où il a trouvé l'indication des desseins providentiels touchant les restes d'Israël[2]. Très souvent, il emprunte, sans le dire, ses opinions aux oracles sibyllins, au livre d'Hénoch[3], au

1. A. D'Alès, *art. cit.*, p. 606 et s.
2. *Carm. Apol.*, 936 :

De quo pauca tamen suggero, quae legi secreta.

3. *Instr.*, I, 3; II, 3, v. 9.

quatrième Livre d'Esdras[1], à l'Ascension d'Isaïe[2] d'autres encore. Peut-être, il est vrai, sommes-nous portés à grossir un peu son érudition livresque; et dans certains cas, surtout lorsqu'il décrit les événements relatifs à la fin du monde, se borne-t-il à rapporter des opinions courantes, des croyances populaires dans son milieu, et qu'il connaît par ouï-dire beaucoup plutôt qu'à la suite d'une étude personnelle des ouvrages écrits. Il reste qu'il sait beaucoup de choses, et que son christianisme a été nourri par une longue suite de recherches.

Commodien ne se contente même pas de la Bible. Il est au moins vraisemblable qu'il a étudié les œuvres de plusieurs écrivains chrétiens. Il paraît connaître le Pasteur d'Hermas; ses acointances avec Tertullien et surtout avec saint Cyprien sont nombreuses. L'œuvre du grand évêque de Carthage lui semble si familière que plusieurs morceaux des *Instructions* ne sont en quelque sorte que des paraphrases versifiées des lettres ou des traités cyprianiques. On a signalé également de nombreux points de contact entre Commodien et Lactance, aucun des parallèles indiqués par les critiques ne permet de conclure à l'antériorité de Lactance; et tout compte fait, il est très vraisemblable que les rapports entre le poète et l'apologiste s'expliquent par leur utilisation d'une source commune qui pourrait être Tertullien[3].

En tout cas, si Commodien a beaucoup lu, s'il a tenu à prendre du christianisme une connaissance sérieuse, il n'a rien d'un érudit. Il s'inspire, dans ses poèmes, de l'Ecriture Sainte et des auteurs chrétiens, mais il ne les cite pas textuellement. Il s'en est assimilé l'enseignement bien plutôt qu'il n'en a retenu la lettre, et les efforts tentés par les critiques modernes pour retrouver chez lui des citations exactes des anciennes versions latines de la Bible sont demeurées infructueuses. Sa science reste malgré tout superficielle, et l'on sent bien lorsqu'on lit les *Instructions* ou le *Carmen*, que l'on n'a pas affaire à un homme de haute culture.

Une fois chrétien, Commodien a sans doute vécu de son mieux; mais il n'a pas évité le péché: il est même

1. *Carm. Apol.*, 941 ss. — 2. *Carm. Apol.*, 513-514.
3. Cf. A. d'Alès, *art. cit.*, p. 602 et suiv.; J. Martin, *Studien und Beiträge*, p. 30 et ss.; les arguments en faveur de la dépendance de Commodien par rapport à Lactance ont été surtout développés par H. Brewer, *Kommodian*, p. 305-313.

tombé dans des fautes graves, à la suite desquelles il a connu les humiliations salutaires de la pénitence. Il ne se contente pas, en effet, de décrire avec précision tous les rites de l'exhomologèse, mais il déclare aux pénitents :

J'avouerai en effet que je suis l'un d'entre vous;
que j'ai connu comme vous, jadis, la terreur de la ruine.
C'est pourquoi j'avertis les blessés de marcher avec précaution[1].

Il rappelle le cloaque d'iniquité d'où il est sorti :

Je ne suis pas un juste, frères, moi qui ai été sorti d'un cloaque;
je ne me glorifie pas; mais j'ai pitié de vous, en voyant
que, d'un si grand peuple, personne n'est couronné dans la [lutte[2].

Il sait que le bienfait de sa conversion est l'œuvre de la grâce divine :

Tous nous avons manifestement erré,
Mais par la grâce du Seigneur, nous sommes appelés à croire [à la Loi[3].

Après cette douloureuse épreuve, le poète revenu à lui-même n'a plus d'autre souci que celui de la perfection. Il se fait prédicateur, afin de convertir tous les hommes à la foi du Christ. Sans doute n'a-t-il aucune mission pour enseigner. Il n'appartient pas au clergé : il n'est ni docteur, ni prophète et se contente de rappeler la doctrine qu'il a apprise de ses maîtres :

Pourtant je vous propose ce que j'ai lu dans les prophètes,
j'apprends aux ignorants où ils doivent placer l'espérance de [vie...
je ne suis pas prophète; je n'ai pas reçu l'ordre d'enseigner,
Mais je découvre les oracles des prophètes à tous les errants[4].

A la différence d'Hermas qui se croyait une véritable mission, appuyée sur des révélations, et qui s'autorisait de ses visions pour faire la loi à ses frères, Commodien ne doit qu'à sa seule charité le rôle de prédicateur laïque qu'il assume :

J'en atteste le Seigneur; j'ai pitié de la foule des citoyens,

1. *Instr.*, II, 8, v. 8-10.
2. *Instr.*, II, 20, v. 1-3.
3. *Carm. Apol.*, 765-766; Cf. *Carm. Apol.*, 144-145.
4. *Carm. Apol.*, 57-58, 61-62; Cf. *Instr.*, II, 22, 15.

de son ignorance, parce qu'elle va à la mort dans la recherche [des dieux vains.

Etant instruit moi-même j'enseigne le vrai aux ignorants[1].

Il se sent en quelque sorte forcé de prêcher:

Pour moi, je n'enseigne pas, mais je suis obligé de dire la [vérité[2].

Il ne sait pas tout d'ailleurs; il est assez humble pour l'avouer et pour renvoyer ses lecteurs à de plus savants que lui:

C'est là une histoire obscure, que les doctes éclaircissent[3].

Mais en face des misères morales de la foule, de l'ignorance des païens, de la faiblesse des mauvais chrétiens, du silence même des docteurs officiels qui se laissent gagner par l'or qu'on leur donne pour se taire ou pour faire acception de personnes[4], il estime qu'une voix libre et courageuse a le devoir de s'élever afin de crier les obligations de chacun, de rappeler l'imminence de la parousie, de rétablir autant que possible l'ordre sans cesse violé.

De fait, Commodien prêche sans ménagement, sans aucun respect des situations acquises, avec la sainte liberté des enfants de Dieu. Il n'est pas théologien, et ne se soucie pas de l'être. Le christianisme se résume pour lui dans le dogme monothéiste et dans le salut par le Christ. Un seul Dieu d'abord, et qui s'oppose aux fausses divinités des païens:

Dieu est tout-puissant, unique, créé par soi-même[5].

Ce Dieu est invisible; personne ne le connaît dans la Trinité de ses personnes:

Il était placé dans le Verbe, et connu de soi seul,
Lui qu'on appelle Père, Fils et Saint-Esprit[6].

Lorsqu'il veut se manifester, il se transforme:

Quel il est dans son état premier, nul ne le voit:

1. *Instr.*, I, 1; v. 7-9.
2. *Instr.*, II, 16, 3.
3. *Carm. Apol.*, 411.
4. *Instr.*, II, 16.
5. *Carm. Apol.*, 91.
6. *Carm. Apol.*, 93-94.

il se transfigure quand il veut se montrer;
il se rend visible aux anges en prenant leur forme;
il devient homme pour l'homme; il se prouve Dieu par sa [parole[1].

Il ne prend par suite le nom de Père que lorsqu'il devient à lui-même son propre Fils:

Alors le Père vint dans le Fils, partout Dieu unique,
On ne l'appellerait pas Père s'il n'était devenu Fils.
Car il n'a pas abandonné le ciel pour paraître sur la terre,
Mais selon sa disposition, sa majesté s'est montrée sur la terre[2].

En descendant sur la terre, Dieu ne voulait pas être reconnu, sinon des hommes de bonne volonté. Les Juifs se sont laissé tromper:

Ce peuple en effet, les prémices de son choix, a été déçu;
il l'a appelé Fils, tandis qu'il est lui-même l'ancien Dieu[3].

Dieu habite dans le Christ:

C'est lui qui devait venir, mélangé à notre sang,
Afin de paraître un homme; mais Dieu se cachait dans la [chair[4].

Il devient une chair dans laquelle agit la vertu divine[5]. Et il souffre pour nous, meurt pour nous sur la croix:

Quand il était frappé, il se taisait, comme l'agneau à l'autel.
Ce n'était plus un homme; c'était Dieu fait chair pour nous[6]...
Unique est dans le ciel le Dieu du ciel, de la terre, de la mer,
Que Moïse nous apprend être pour nous suspendu au bois.
Ainsi beaucoup se trompent, pour ignorer qu'il a souffert ces [choses,
Mal attentifs au mystère caché de Dieu:
C'est par la jalousie du diable que la mort est entrée dans le [monde:
Dieu l'a détruite en naissant secrètement d'une vierge[7].

1. *Carm. Apol.*, 109-112.
2. *Carm. Apol.*, 277-280; il est utile de citer ici le texte latin :
   Hic pater in filio venit, Deus unus ubique:
   Nec pater est dictus, nisi factus filius esset.
   Non enim reliquit caelum, ut in terra pareret,
   Sed sicut disposuit, visa est in terra maiestas.

   Au vers 280, les mots sicut disposuit peuvent être une traduction de la formule κατὰ οἰκονομίαν. Cf. TERTULLIEN, *Adv. Prax.*, 73; édit. KROYMANN, p. 18, 23.
3. *Carm. Apol.*, 617-618.
4. *Carm. Apol.*, 631-632.
   Iam caro Deus erat, in qua Dei virtus agebat
5. *Carm. Apol.*, 284.
6. *Carm. Apol.*, 341-342.
7. *Carm. Apol.*, 771-776.

Toutes ces formules nous étonnent à bon droit. Nous n'y retrouvons pas les expressions exactes de notre croyance, et le mystère de la Trinité comme celui de l'Incarnation sont défigurés dans les pauvres vers du vieux poète. Nous nous garderons pourtant de tenir rigueur à Commodien. Nous savons assez, surtout par Tertullien et par saint Hippolyte qu'au début du IIIe siècle, beaucoup de fidèles à Rome et en Afrique tenaient pour le monarchianisme, et que pour mieux sauvegarder le dogme fondamental de l'unité divine, ils niaient la Trinité réelle des personnes dont ils ne conservaient que les noms. C'est à ces monarchiens que fait écho Commodien : ce qui l'a frappé surtout dans le christianisme, au moment où il est entré dans l'Eglise, c'est la foi en un seul Dieu, la condamnation de polythéisme païen. Afin de mieux convaincre ceux qu'il a quittés, il accentue l'importance de ce dogme. Les théologiens ne doivent pas hésiter à le condamner, mais les fidèles le prendront en pitié, et peut-être les historiens iront-ils jusqu'à se réjouir de ces incorrections et de ces inexactitudes qui leur permettront de situer l'œuvre de Commodien à une époque antérieure aux solennelles définitions du concile de Nicée.

Au reste, le poète ne s'intéresse pas beaucoup aux grands problèmes de la métaphysique chrétienne ; il en dit juste assez pour remplir son devoir d'apologiste. Ses préoccupations sont visiblement ailleurs. Commodien est comme hanté par l'approche de la fin du monde. Il sait, à n'en pas douter, que l'humanité ne doit passer que six mille ans sur terre[1], et paraît bien se croire destiné à être le témoin de la catastrophe des derniers jours. Sur cette catastrophe et sur les événements qui doivent l'annoncer, il est admirablement renseigné. Il sait que le commencement des douleurs sera une septième et dernière persécution qui décimera l'Eglise : cette persécution durera peu. Les Goths, sous la conduite du roi Apollyon, envahiront l'empire à la façon d'un torrent dévastateur ; ils s'empareront de la ville de Rome, feront passer les sénateurs sous le joug et délivreront les chrétiens qu'ils traiteront avec douceur. Pendant cinq mois, l'Eglise jouira de cette trêve bienfaisante[2]. Mais alors, ce sera le commencement de la fin. Néron sortira des

1. *Instr.*, I, 35, v. 6 ; II, 3, 9, v. 8 ; *Carm. Apol.*, 791.
2. *Carm. Apol.*, 808 ss.

enfers[1] en même temps qu'Elie reparaîtra sur la terre. Le cruel empereur se fera adorer des Juifs et des Romains et persécutera durement les chrétiens; il ordonnera la mort de sept mille d'entre eux, dont Dieu enlèvera au ciel, quatre jours après leur martyre, les cadavres restés sans sépulture. Les représailles exercées par Elie, sécheresses, fleuves de sang, famines, pestes, n'auront d'autre résultat que d'exciter davantage la haine du Sénat et du peuple romain: tous les chrétiens seront alors chassés de Rome; Néron s'adjoindra deux Césars, enverra partout des édits, et ordonnera à tous les habitants de l'empire de sacrifier aux dieux. Pendant trois ans et demi durera la persécution la plus redoutable. Enfin Néron sera dépouillé du pouvoir[2].

Contre lui se lèvera en Orient un roi puissant qui le mettra à mort avec ses deux Césars. Rome sera livrée au pillage:

Cette ville se réjouissait, mais toute la terre gémissait:
A peine reçoit-elle un châtiment digne d'elle;
Elle pleure pour l'éternité, elle qui se proclamait éternelle,
Et maintenant ses tyrans ont le Très-Haut pour juge[3].

Le vainqueur de Néron se dirigera ensuite vers la Judée et commencera par séduire les Juifs. Ceux-ci, revenus de leur erreur, imploreront le Très-Haut qui fera avancer un peuple pieux, mystérieusement caché au delà de la Perse, et formé de neuf tribus et demie[4]. Sous les pas de ce peuple béni, le désert fleurit, les sources jaillissent; tout cède à ses armes: en vain, l'Antechrist fuit vers le Nord: terrassé par les anges, il est précipité avec les siens dans un étang de feu[5].

Alors s'ouvre pour les saints le règne terrestre des mille ans, dont Commodien se complaît à décrire le bonheur un peu grossier[6]. Evidemment, sa foi naïve s'arrête avec plaisir à des représentations sensibles, et la félicité du millennium lui semble la revanche suprême de tous les maux subis par les chrétiens. Après avoir tant souffert, ceux-ci n'ont-ils pas quelque droit

1. *Carm. Apol.*, 823 ss.; *Instr.*, I, 41.
2. *Carm. Apol.*, 833-890.
3. *Carm. Apol.*, 921-924.
4. *Carm. Apol.*, 941 ss.; cf. *Instr.*, II, 1; *De populo absconso sancto omnipotentis Christi Dei vivi.*
5. *Carm. Apol.*, 971-989.
6. *Instr.*, II, 2, v. 16-19; II, 3; II, 39, v. 9-19; *Carm. Apol.*, 987-998.

aux jouissances terrestres, et n'est-il pas juste que leurs persécuteurs deviennent pour un temps leurs esclaves?

Mais le règne des mille ans n'épuise pas l'histoire du monde. Lorsque les temps sont révolus, arrive enfin le jour funeste du jugement. C'est dans la nuit un effroyable écroulement de l'univers, avec déchaînement de la foudre, chute des étoiles, tremblements de terre, rugissements de l'ouragan[1].

Tant de brisements, tant de chutes bruyantes, tant de ruines,
Qui pourra les supporter? Qui pourra éviter de si grands [naufrages?
Que fera la pitoyable mère pour son doux enfant?
Si le père cache son petit, à quoi cela servira-t-il?
Malheur aux apostats du Seigneur; malheur aux renégats du [Christ[2].

Dans cet immense désastre, le Christ descend du ciel, accompagné par les anges de l'éternelle gloire; les tombeaux s'ouvrent, les justes ressuscitent et vont au-devant du Seigneur sur les nuées: c'est désormais pour eux l'éternel bonheur, comme pour les damnés c'est l'éternel malheur.

Il ne faudrait pas croire que Commodien s'est donné beaucoup de peine pour recueillir les traits de cette eschatologie. Aucun d'eux n'est original, il a suffi au poète de rapprocher tant bien que mal les souvenirs épars de ses lectures afin de dresser un énorme tableau des derniers jours du monde. Le livre d'Hénoch, les oracles sibyllins, l'Apocalypse d'Esdras, l'Apocalypse de saint Jean elle-même, bien d'autres livres encore ont fourni les éléments d'une description parfois obscure et toujours compliquée, qui réjouit l'imagination enfantine de Commodien. Ce qu'il y a de plus remarquable dans son cas, ce n'est pas la doctrine qu'il expose, et qu'on retrouve ailleurs plus ou moins détaillée, mais c'est la place prise par cette doctrine. Visiblement, l'attente de la parousie hante l'âme du poète. D'autres chrétiens, saint Cyprien par exemple, croient comme lui que la venue du Christ est imminente, et ils le disent à l'occasion; puis ils se rattachent à la vie et s'appliquent à en organiser le mieux possible la conduite journalière. Commodien, lui, oriente toutes ses pensées

1. *Carm. Apol.*, 999 ss.
2. *Carm. Apol.*, 1034 ss.

vers l'eschatologie : on pourrait croire à certains moments qu'il n'écrit que pour préparer ses lecteurs au cataclysme final.

Une telle attitude est caractéristique. Nulle part, Commodien n'atteint la véritable éloquence, sinon lorsqu'il annonce les derniers événements du monde. Mais alors il s'élève, il se passionne ; il croit avoir devant lui le spectacle du jugement final, et aussi celui de la bienfaisante venue du Christ auprès de qui il espère bien être appelé pour l'éternité ; il se réjouit à la seule pensée du châtiment qui attend les impies ; son intelligence un peu fruste, incapable de réflexions métaphysiques, se montre à découvert dans ces descriptions où s'enchevêtrent des données traditionnelles, mais où la sincérité de la foi suffit à mettre un souffle de vie puissante.

Aussi bien, l'époque troublée à laquelle écrit Commodien explique en grande partie l'enthousiasme pour les perspectives de l'au-delà, dont est animé le *Carmen Apologeticum*. Nulle part dans son œuvre, le poète ne précise une date, ne fournit un nom propre, grâce auquel nous pourrions connaître avec certitude le temps et le milieu qui ont été les siens. Mais il jette en passant assez d'indications concordantes pour que nous ayons du moins le droit de formuler des conclusions probables.

A l'arrière-plan de ses poèmes, des *Instructions* comme du *Carmen*, le paganisme apparaît. Presque tout le premier livre des *Instructions* est consacré à lutter contre les idoles ; le *Carmen* est une apologie bâtie sur le modèle classique. Un homme comme Commodien ne se bat pas contre des êtres de raison ; il ne lutte pas contre des fantômes archéologiques. Les dieux, dont il démontre l'inanité, trouvent de nombreux adorateurs ; ils ont leurs temples et leurs prêtres ; ils attirent à eux les foules. Ce sont les dieux classiques du panthéon romain, Saturne, Jupiter, Mercure, Neptune et les autres ; mais ce sont aussi les dieux orientaux, dont l'invasion en Occident crée une nouvelle menace, Invictus[1], ou le mystérieux Ammudates[2]. Sans doute, la polémique de Commodien n'est pas plus originale que sa dogmatique ; les arguments qu'il fait valoir sont ceux que l'on

1. *Instr.*, I, 13.
2. *Instr.*, I, 18.

trouvait déjà chez les apologistes chrétiens du deuxième siècle, et même chez les apologistes juifs. Il n'y a d'ailleurs pas cent manières nouvelles de réfuter le polythéisme. Ce qui frappe dans notre poète, c'est la vivacité de ses attaques. Il ne construit pas une théorie, il s'adresse à des adversaires vivants :

Vous dites dans votre sottise : c'est Jupiter qui tonne, qui
[foudroie.
Si l'enfance l'a cru, pourquoi les années qui parlent?
Vous avez été enfants : le serez-vous toujours[1] ?

Il sait même — et c'est sa grande tristesse — que de nombreux chrétiens se laissent séduire par les attraits du paganisme, par la commodité de sa morale, et désertent le service du Christ, pour retourner à leur ancienne erreur :

Lorsqu'on fait la guerre ou que l'ennemi inonde le pays,
Qui peut vaincre ou se cacher remporte de grandes trophées.
Mais malheureux sera celui qui sera pris par eux
Il perdra sa patrie et son roi, celui qui l'ayant pu avec hon-
[neur (?)
n'a voulu combattre ni pour sa patrie ni pour sa vie.
Il aurait dû périr, plutôt que d'aller sous un roi barbare,
lui qui eût pu porter la servitude aux ennemis sans loi.
Toi, si tu meurs en confessant ta foi à la face de la terre, tu
[as vaincu ;
mais si tu tends les mains, bien que sain et sauf, tu es mort
[à la loi...
Celui qui ne sait pas vaincre et qui court se livrer
n'acquiert de gloire ni pour lui ni pour sa patrie, le maladroit.
Alors qu'il a voulu vivre, il a péri avec la vie elle-même.
Puis s'il revient, dépouillé ou renégat, de chez l'ennemi,
devenu pareil à l'airain sonnant ou à l'aspic sourd,
il doit beaucoup prier et se cacher dans sa honte[2].

La métaphore est claire, et se poursuit dans de nombreux poèmes[3]. La patrie, c'est l'Eglise ; le roi c'est le Christ ; la victoire, c'est le martyre ; la captivité, c'est l'apostasie. Trop nombreux sont au temps du poète ceux qui abandonnent l'Eglise et rendent leur foi aux dieux morts.

Trop nombreux aussi ceux qui sont attirés par les promesses fallacieuses du judaïsme. Le prosélytisme juif

1. *Instr.*, I, 6, v. 13.
2. *Instr.*, II, 9 : v. 1-9 ; 15-20.
3. *Instr.*, II, 10-13 ; II, 21-22.

fait alors merveille dans les milieux païens. Beaucoup d'idolâtres essaient de combiner le culte des faux dieux avec la pratique des ordonnances légales, ou bien, tout en se ralliant à la croyance au Dieu unique, d'observer les cérémonies païennes. Commodien condamne ce syncrétisme de mauvais aloi :

Vous vous trompez beaucoup, si vous adorez Dieu et les tem-
[ples[1].

A plus forte raison condamne-t-il les chrétiens qui ne savent pas délibérément choisir entre l'Eglise et la synagogue. Il connaît beaucoup de ces hésitants, sans cesse ballottés aux vents de l'incertitude, et rien ne lui est plus odieux qu'une telle conduite.

Si le paganisme apparaît au poète comme un ennemi redoutable, ce n'est pas seulement à cause de l'attraction qu'exerce sa doctrine ; c'est bien plutôt parce qu'il persécute l'Eglise par des moyens violents et multiplie chaque jour le nombre des martyrs. L'époque de Commodien est pour l'Eglise un temps de luttes violentes, de combats acharnés. Entre le monde et le christianisme, la guerre est déclarée. Malheur à ceux qui se rendront lâchement, aux apostats sans courage, aux déserteurs sans foi. Le Christ a besoin de soldats vaillants, capables de le confesser ouvertement, de souffrir et de mourir pour lui :

Si tu as donné ton nom à la milice, tu es tenu au frein.
Commence donc maintenant, abandonne l'ancienne vie,
évite les luxures, car le travail est prêt pour tes armes.
De tout ton courage tu dois obéir au commandement du roi...
Quant tu verras la guerre, songe aux combats prochains :
c'est la gloire du roi de voir le soldat équipé.
Le roi assiste son élu, il combat pour notre espérance ;
il prépare ses dons, il se réjouit de la victoire,
il l'accueille et le proclame son serviteur[2].

Le véritable chrétien n'est pas un homme de plaisir, mais de devoirs ; il doit être prêt à subir le martyre, lorsque le Seigneur l'appellera à l'honneur de la lutte suprême ; en attendant ce jour, il se souviendra que l'existence quotidienne, vaillamment supportée est elle-même un martyre :

Il y a beaucoup de martyres où le sang n'est pas répandu ;
Ne pas envier le bien d'autrui, vouloir être martyr,

1. *Instr.*, I, 37, v. 22 : Cf. *Instr.*, I, 23-24.
2. *Instr.*, II, 12, v. 1-4 ; 10-14.

Réfrener ta langue, te rendre humble toi-même,
ne pas commettre la violence, ne pas rendre le mal:
si ton âme a été patiente, comprends que tu es un martyr[1].

A tout instant, dans les *Instructions*, reparaissent des pensées ou des expressions de ce genre. Il est sûr que le poète vit en des temps mauvais, et que la persécution a créé autour de lui une atmosphère de flamme. Combien de fidèles imprudents qui se déclarent prêts à souffrir mille tourments, et qui sont incapables de modérer leurs passions, ou seulement de pratiquer la charité à l'égard de leurs frères! Combien d'autres, sévères pour la faiblesse des pêcheurs, préfèrent briser l'unité de l'Eglise par des schismes sacrilèges, plutôt que de pardonner au repentir! Combien aussi se laissent entraîner jusqu'à la désertion, et abandonnent le Christ qui les a rachetés! Peut-être, au moment même où Commodien écrit ses instructions, la paix est-elle rendue à l'Eglise, et le moraliste peut-il profiter d'un répit pour faire entendre sa voix, mais c'est une paix précaire et trompeuse, qui cause plus de ravages que la guerre elle-même:

Le temps marqué apporte aux nôtres la paix dans le monde,
et aussi la ruine aux premiers, tandis que le siècle les flatte.
Vous commandez au peuple que vous avez jeté dans le schisme:
ou observez la loi de la cité, ou sortez-en...
La paix trompeuse vient sur vous, la persécution brûle;
les blessures n'apparaissent pas et vous êtes tombés sans crime
La guerre se fait dans l'ombre, sous le voile de la paix.
Entre tous, à peine un seul s'est-il conduit avec prudence[2].

Sombres jours que ceux qui sont ainsi décrits. Notre poète n'a rien d'un optimiste, et le spectacle du monde où il doit vivre n'est pas fait pour lui rendre confiance. D'autres que lui, sans doute, accepteraient avec plus de vaillance une situation aussi troublée. Lui, se contente de gronder, de prêcher, et aussi de se plaindre. Il sait pourtant la nécessité du pardon; il est tout prêt à excuser ceux qui ont échappé par la fuite à la persécution; il préfère leur conduite, qu'il va jusqu'à comparer à une victoire, à celle des apostats; et même pour ces derniers, il réclame l'indulgence. Mais comme ces traits d'humanité apparaissent rarement dans cette œuvre austère! Sans doute un moraliste écrit pour corriger ses lecteurs,

1. *Instr.*, II, 7, v. 14-18; cf. *Instr.*, II, 21.
2. *Instr.*, II, 25, v. 1-4; 7-10.

et il leur doit d'abord la vérité sur leurs fautes ou sur leurs travers. Mais Commodien ne se contente pas d'être un moraliste. Des chrétiens, il exige le détachement le plus absolu :

Bien que la mort des enfants laisse le chagrin au cœur,
Il n'est pas permis de sortir en vêtements noirs, ni de pleurer...
As-tu oublié Dieu et les promesses de résurrection?
Si tu as fait des martyrs, pleureras-tu tes fils à grands cris?
n'as-tu pas honte de pleurer sans retenue tes enfants à la [manière païenne[1]?

De l'évêque, il trace un portrait idéal, dont les principaux traits sont empruntés aux Epîtres pastorales :

Si le pasteur a confessé sa foi, il a doublé la lutte.
Or l'apôtre ordonne que les maîtres soient tels :
Que le guide soit patient, qu'il sache quand il lâchera le frein
que d'abord il effraye ; qu'il oigne ensuite de miel ;
qu'il veille le premier à faire ce qu'il enseigne...
Le pasteur dévoué contient et gouverne droitement
un peuple qui se réjouit pleinement des chefs habiles :
En ces hommes est l'espoir et la vie de toute l'Eglise[2].

Les autres ordres de la hiérarchie et surtout les prêtres, sont durement traités : on croirait, à lire le morceau qui leur est adressé, que l'on a affaire uniquement à des concussionnaires sans vergogne et que la seule tâche des prêtres consiste à dépouiller ceux qui s'adressent à eux[3]. Sans doute Commodien a-t-il encore en vue des abus, dont il a été le témoin scandalisé ; mais il les exagère à dessein ; il les grossit et il les multiplie. Sa vision est celle d'un homme du peuple : elle ne sait pas discerner les nuances ou les détails ; elle s'arrête aux grandes masses. Qu'il s'agisse de doctrines ou de jugements moraux, notre poète estime, conclut, prononce, avec la tranquille certitude d'un esprit étroit, imperméable à la contradiction.

Et cela même achève de poser le problème de sa personnalité. Quel est donc ce mystérieux Commodien, dont nous venons de reconnaître le caractère, en lisant les poèmes, et dont la patrie nous échappe encore aussi bien que le temps? C'est qu'il est l'enfant de la foule, et

1. *Instr.*, II, 32, v. 1-2 ; 5-7.
2. *Instr.*, II, 28, v. 1-4 ; 11-13.
3. *Instr.*, II, 29.

qu'il se distingue mal de la masse de tous ses semblables. Ses idées sont celles de tout le monde : à peine comportent-elles une date.

La forme, dans laquelle s'expriment ces idées, retient enfin notre attention ; il faut bien arriver à l'apprécier elle aussi. Comment ce chrétien mal instruit, ce prédicateur sans mandat, a-t-il eu l'étrange idée d'écrire en vers ? Ne nous trompons pas sur sa langue : elle est, comme sa doctrine, toute populaire ; elle embrouille les déclinaisons et les conjugaisons ; elle se débarrasse sans scrupules des entraves de la syntaxe classique ; elle ne redoute ni les archaïsmes désuets ni les néologismes savoureux, et nous pouvons encore saisir, à travers les particularités orthographiques que les scribes ont bien voulu nous conserver, les traces, malheureusement, trop rares, d'une prononciation qui étonne nos oreilles de latinistes plus ou moins officiels. Ne nous trompons pas davantage sur son style. Commodien n'a rien d'un grand écrivain. Parfois, mais trop rarement, il se laisse entraîner par son sujet : quelques passages, surtout à propos de la fin du monde, réussissent à faire naître une véritable émotion. Le plus souvent, il reste sans élan et sans vie. La forme poétique, loin de lui être un secours est un poids qui l'empêche de s'élever. Même dans le *Carmen Apologeticum*, l'idée est enchaînée au mètre : à plus forte raison dans les *Instructions*, où les règles sévères de l'acrostiche deviennent les maîtresses tyranniques d'une imagination sans ressources. Bien loin de chercher à se libérer, il semble que le poète a multiplié les efforts pour s'enchaîner plus étroitement : il remplace l'inspiration qui lui manque par la recherche, un peu puérile, des procédés scolaires : l'allitération, l'antithèse, l'accumulation, la rime ; et c'est pitié de voir tant de bonne volonté se dépenser en pure perte : Commodien croit-il vraiment atteindre la perfection du grand art lorsqu'il a réussi à terminer tous les vers d'un de ses poèmes acrostiches par la lettre *e* ou par la lettre *o*[1] ?

Si encore ses vers étaient des vers ? Mais ils n'en sont que de lointaines contrefaçons. A première vue, nous avons affaire à des hexamètres coulés dans le moule classique. Regardons de plus près. Il arrive à Commodien de faire de bons hexamètres : il y en a 37 dans les

1. *Instr.*, II, 8 ; II, 39 ; II, 27, devait avoir de même tous ses vers terminés en *i*.

80 pièces qui constituent les *Instructions*, 26 sur les 1.060 vers du *Carmen Apologeticum*. Autant dire que la proportion est insignifiante et que les vers justes ont été obtenus par hasard. C'est que le poète n'a plus le sens de la quantité, et qu'il tient compte de l'accentuation beaucoup plus que de la distribution des longues et des brèves. Les critiques, toujours indulgents, ont multiplié les efforts pour retrouver les lois exactes de la métrique de Commodien, et pour essayer de découvrir dans ses poèmes les premiers essais d'une méthode nouvelle de versification[1]. En réalité, la poésie des *Instructions* et du *Carmen* n'est pas orientée vers l'avenir; elle est tournée vers le passé; et si l'écrivain ne réussit pas à faire des hexamètres corrects, c'est qu'il n'a jamais appris les lois observées par les poètes classiques. Les lapicides, qui, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, gravent péniblement sur la pierre de laborieuses inscriptions métriques, ne font pas mieux que lui: du moins ont-ils l'excuse d'avoir été payés pour composer des vers. Commodien, lui, n'a pas été payé: c'est ce qui rend touchante sa tentative.

Comme nous ne savons avec certitude ni qui il est, ni quand et comment il a vécu, nous pouvons du moins essayer de nous le représenter. Un pauvre païen se convertit au christianisme, dans lequel il trouve la satisfaction de ses aspirations morales et de ses rêves de justice. Sans aucune mission officielle, par simple désir d'apostolat, il se propose de travailler lui aussi pour le Maître auquel il s'est consacré. Les temps sont mauvais: le paganisme est encore puissant; le christianisme est persécuté; le martyre est à l'ordre du jour; et si une paix trompeuse a été momentanément rendue à l'Eglise, le schisme divise le troupeau du Christ à la faveur de ce lamentable répit. Que faire alors, sinon rappeler à chacun son devoir, en insistant sur la brièveté de la vie et sur l'imminence du jugement final? Aux païens, on montrera la vanité des idoles, aux chrétiens la nécessité du courage, de la patience, de l'austérité; à tous on répétera les grandes leçons que donne l'attente du

1. On verra parmi beaucoup d'autres les travaux de Hanssen, *De arte metrica Commodiani, Dissert. argentorat.*, t. V, 1881 (Rhein. Mus., t. XXXVIII, p. 222); L. Vernier, *La versification latine populaire en Afrique. Commodien et Verecundus*, dans la *Revue de Philologie*, t. XV, 1891, p. 14-33; Vroom, *De Commodiani metris et syntaxi*, Utrecht, 1917.

Christ. Peut-être un livre en prose risquerait-il de ne pas trouver de lecteurs en ces circonstances difficiles. Le converti écrira donc en vers. Bien qu'il n'ait dans l'Eglise latine aucun prédécesseur, bien qu'il soit lui-même médiocrement instruit, il se met à la tâche. Pieusement, laborieusement, il rédige l'un après l'autre les petits poèmes qui constituent les *Instructions:* leur forme d'acrostiches les rend plus faciles à retenir, les impose à l'attention, puis à la mémoire. Enhardi par le succès, il entreprend alors une œuvre de longue haleine, et c'est le *Carmen Apologeticum*, qui offre un résumé de l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à la venue du Seigneur.

Cette tâche achevée, le poète peut disparaître. La postérité ignorera tout de lui. A force de recherches, les historiens croiront pouvoir démontrer qu'il a vécu en Afrique vers le milieu du troisième siècle et qu'il y a été le contemporain, peut-être l'auxiliaire de saint Cyprien, dont il a repris quelques formules pour les introduire dans ses vers. Mais il n'importe guère que cette démonstration soit définitive, ou que certains critiques obstinés la rejettent toujours malgré ses vraisemblances. Car il nous reste l'œuvre de Commodien, et c'est cette œuvre qui nous intéresse. D'autant plus peut-être que son auteur est davantage perdu dans la foule. Il est la voix qui crie. Ce qu'il croit, ce qu'il espère, tous les humbles chrétiens le croient et l'espèrent avec lui. Ses formules théologiques sont inexactes, elles ne savent pas traduire les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Ses espérances eschatologiques sont faites de pièces et de morceaux, gâtées par les rêveries millenaristes, corrompues par une interprétation inexacte de l'Ecriture. Sa morale elle-même est souvent trop sévère et l'on ne saurait souscrire sans réserve à tous les devoirs qu'elle prétend imposer. Mais il n'est pas docteur, et il l'avoue humblement. S'il prend la plume, et s'il se met à faire des vers, c'est pour collaborer à sa manière, du mieux qu'il le peut, à la tâche des évêques et des prêtres. Pourrions-nous, puisque la Providence a été favorable à son œuvre en la conservant jusqu'à nous, ne pas être indulgents à Commodien de Gaza, et refuser de prêter un instant d'attention, à celui qui fut vraisemblablement le plus ancien des poètes chrétiens en Occident?

Lille. GUSTAVE BARDY.

Chronique de Théologie Morale

(*Fin*[1])

III. Quelques livres récents

Dom. M. Prümmer *O. Pr.*, *Manuale Theologiae Moralis, secundum principia S. Thomae Aquinatis*, 2e et 3e éd., 3 vol. in-8, XL, 444; X, 538; XII, 666 p., Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1923, 42 fr. — La *Revue Apologétique* a rendu compte avec éloges de la première édition de ce grand ouvrage de théologie morale (1er-15 sept. 1920, p. 565).

L'auteur vient de combler la lacune considérable qui tenait son ouvrage à un rang inférieur pour l'utilité pratique: il avait été rédigé avant l'apparition du Code de droit canonique. Désormais, l'ouvrage est au point; il y a aussi, dans la récente édition, d'autres améliorations de détail et plusieurs additions. Nous ne doutons pas de la diffusion nouvelle de ce livre clair, substantiel, sérieux.

Mgr Lejeune, *Conseils pratiques pour la confession*, 2e éd., in-12, 172 p., Paris, Lethielleux, 1923. — Ce livre s'adresse surtout aux personnes qui fréquentent le tribunal de la pénitence, par conséquent qui s'exercent aux pratiques de la vie parfaite. La doctrine en est sûre, et sur certains points, approfondie. C'est ainsi que l'auteur nous donne une excellente mise au point des diverses espèces de contrition et des degrés de la charité. Plus remarquable encore est le chapitre sur les *imperfections*.

Un seul chapitre pourrait être mal compris, malgré les précautions de l'auteur pour éviter l'écueil; c'est celui qui est intitulé: *La fréquence des confessions*. Mgr Lejeune insiste sur ce point qu'une personne en état de grâce n'a pas besoin de se confesser pour communier. Rien de plus vrai. Mais une excellente manière de rendre les communions fructueuses et d'y éviter la routine, qui après tout pourrait bien être funeste, sera toujours de garder l'habitude des confessions fréquentes.

Les conseils répandus dans cet ouvrage sont bien d'ordre pratique, comme porte le titre. Le ton général est simple, mais persuasif, visiblement inspiré par un zèle

1. Voir *Revue apologétique*, 15 janv. et 1er fév. 1924.

ardent. Excellent livre à répandre parmi les personnes pieuses.

Dom Henri Dumaine, O. S. B., *Le dimanche chrétien, ses origines, ses principaux caractères*, in-12, VII-125 p., Société d'Etudes religieuses, rue Leys, 5, Bruxelles. — Quelle est l'autorité positive qui fonde le dimanche? Le dimanche comporte, d'ailleurs, deux obligations, dont l'infraction donne lieu à deux péchés bien distincts: le repos dominical, l'assistance à la messe.

D'après D. Dumaine, le repos hebdomadaire n'aurait été imposé, avant Jésus-Christ, qu'à Israël. La loi mosaïque est certainement abolie. D'où vient donc l'obligation de se reposer un jour sur sept? La semaine n'existait pas en dehors du peuple juif: nouvelle preuve, dit l'auteur, qu'il n'y avait pas à l'origine un précepte divin s'étendant à l'humanité entière. Reste cependant la persuasion commune des fidèles, qui place cette obligation, *de se reposer* un jour par semaine, dans le décalogue.

On voit suffisamment, par ces simples points d'interrogation, l'intérêt et l'importance des questions débattues dans ce livre, d'une conception originale, d'une documentation abondante. Il est besoin, pour le lire, de beaucoup d'attention.

P. Dominicus Faccin O. F. M., *Lilium puritatis*, in-12, 151 p., Anonima Tipografica, Vicenza, 1923. — Dans sa reliure éclatante de blancheur, avec ses titres couleur d'azur, cet opuscule s'impose aux yeux, afin que la vertu dont il traite conquière aussi les âmes par sa beauté et son parfum. C'est la doctrine du séraphique docteur saint Bonaventure sur la pureté qui nous est ici exposée. Les textes, épars dans ses œuvres, sont réunis sous des titres rangés avec logique, rédigés avec art. D'autres auteurs, Saint François d'Assise en particulier, prêtent souvent leurs pensées. Il en résulte un véritable traité sur la matière, didactique sans les formes classiques, d'apparence séduisante pour les âmes qui se complaisent aux considérations mystiques, élevées, affectueuses. L'ouvrage est entièrement en latin.

R. P. Hoornaert, S. J.; C. Declairfayt, docteur en méd.; A. Hoornaert, avocat: *Baptême d'urgence pour raisons médicales;* in-16, 32 p. Action catholique, chaussée de Haecht, 79, Bruxelles, 1922. — Etude théologi-

que, pratique, complète, intelligible pour tous, d'une matière très grave, à peine touchée, nous dit-on, dans les ouvrages destinés aux professionnels de la médecine et de d'obstétrique. Elle s'adresse à eux directement; on comprend qu'elle puisse intéresser d'autres personnes. Devoirs des parents, devoirs de ceux qui sont appelés à exercer leur art dans ces moments périlleux; cas de conscience qui se présentent alors, moyen de conférer le baptême dans tous les cas, tout est clairement dit. La conclusion qui termine le livre n'est nullement prétentieuse: « Et maintenant, petit livre, va... Tu es bien petit par le volume, mais bien grand par l'importance, puisque grâce à toi, nous l'espérons, le Ciel se peuplera de beaucoup d'élus. »

Docteur H. Abrand, *Education de la pureté et préparation au mariage;* in-12, de 36 p. Secrétariat de l'Association du mariage chrétien, 86, rue de Gergovie, Paris-14e, 1922. — Renseignements très autorisés, très précis, fort pratiques, sur l'éducation de la pureté aux différents âges. L'auteur n'indique pas seulement la bonne manière, si difficile à trouver, de donner des explications délicates; il envisage la matière sous un angle plus large et expose de nombreux moyens de préservation et d'éducation. Livre fort sérieux, destiné à répandre beaucoup de lumière sur un point insuffisamment connu, rarement traité dans ses détails.

L'ouvrage est réservé aux parents et aux éducateurs. Qu'ils en usent avec sagesse et discernement. Il est évident qu'en ces questions on peut, avec les meilleures intentions, mal utiliser un excellent livre.

L'abbé Jean Viollet, *Morale familiale*, in-8, de 64 p. Association du mariage chrétien, 86, rue de Gergovie, Paris-14e, 1923. — Avec un plus vaste programme, plus de psychologie et de théologie, mais avec moins de richesse d'ordre technique, cet ouvrage s'inspire des mêmes préoccupations que le précédent et a avec lui plusieurs matières communes.

C'est un exposé complet des principes de morale chrétienne réglant les relations familiales. Devoirs entre les divers membres de la famille, nuances à donner aux rapports mutuels, éducation des enfants, vocation, éducation de la pureté et préparation au mariage: telles sont les principales questions traitées.

L'auteur se tient surtout, sans être abstrait, et sans exclure les applications, dans la région des principes. C'est de la morale, dont il indique toujours soigneusement les bases, dont il explique les préceptes. Mais quand il est question de l'éducation de la pureté, M. Viollet ne refuse pas d'aborder la difficulté concrète. Il va jusqu'à donner, tout au long, les formules par lesquelles un père ou une mère peuvent le mieux réaliser les initiations désirables. Nous ne connaissons pas d'autre ouvrage qui soit, sous ce rapport, plus explicite et plus pratique.

Mariage et éducation, compte rendu des travaux du premier Congrès de l'Association du Mariage chrétien, in-8, 104 p. Secrétariat de l'Association, Paris, 1923. — Cette publication donne le compte rendu très complet des trois séances de ce Congrès, tenu les 24-25 février 1923, à Paris. Préparation des jeunes filles au mariage; rôle du père et de la mère dans l'éducation des enfants; préparation des jeunes gens au mariage: ce sont les trois sujets généraux qui remplirent les séances. Sur chacun plusieurs travaux furent lus et discutés; la brochure donne le texte des conférences et la sténographie de la discussion.

On a donc ici la pensée de plusieurs éducateurs et éducatrices de profession, d'un talent reconnu, sur des sujets très actuels, dont l'importance saute aux yeux.

Cardinal Dubois, *La crise de la natalité en France*, in-16, 29 p. Bonne Presse, Paris, 1923. — Il n'est pas trop tard pour reporter l'attention sur cette œuvre pastorale, traitant une question qui demeure toujours également angoissante. Ce sont de fortes paroles d'évêque; à l'autorité apostolique qui les dicte, s'ajoute le poids de statistiques impressionnantes et d'arguments irréfutables.

Mgr Julien, *Le conflit des intérêts et du droit (conférence prononcée à la Semaine Sociale de Strasbourg)*, in-8, de 21 p. Chronique sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon. — L'éminent conférencier aborde une vaste question philosophique, qui est à la base de tous les rapports sociaux et internationaux. Dans une Semaine Sociale, ce ne sont pas des œuvres oratoires qu'on sert aux auditeurs; on est en séance d'études. Mgr Julien expose donc tout d'abord les principes dans ce qu'ils ont de plus transcendant et de plus général, en un langage distingué et didactique tout à la fois. Il en fait ensuite l'ap-

plication aux problèmes si ardus qui, dans notre monde actuel, font naître de si graves conflits entre les hommes, et aux autres, plus formidables encore, qui peuvent de nouveau déchaîner les nations les unes contre les autres. Pages fortement pensées, qui mettent en grande lumière la valeur intrinsèque, et à la fois pratique, des principes chrétiens.

V. Germain, *La Société des Nations, étude doctrinale*, in-12, 213 p. Secrétariat des Œuvres, Québec, 1923. — L'auteur résume ainsi son livre, dès la préface : « Pour assurer au monde civilisé une paix plus constante, on propose l'établissement d'une Société des Nations ; son institution, en principe du moins, serait conforme au droit naturel et paraît répondre, à l'exclusion de toute autre, aux besoins des temps présents ; elle ne doit cependant être envisagée comme possible que si l'Eglise, gardienne attitrée des principes fondamentaux de l'univers, est appelée à y exercer le rôle qui, de droit divin, lui revient. »

Un peu plus haut, nous lisons : « Si l'état actuel des relations internationales doit jamais être sérieusement amélioré, il n'est pas téméraire de prédire qu'il le devra à l'intervention de la philosophie scolastique et du droit chrétien. » Cela achève de nous révéler quelle pensée profondément chrétienne inspire l'auteur et quel sera le genre de sa démonstration. Il suivra les auteurs scolastiques qui ont abordé les questions de droit public et procédera comme eux suivant les règles les plus rigides de la déduction.

Que votre règne arrive ; conférences à de jeunes travailleuses sur les devoirs sociaux ; in-16, 94 p. Editions Spes, Paris. — C'est la quatrième brochure de la série : *Causeries morales*. Cette fois, on développe aux auditrices les idées de solidarité, d'union, les lois de la famille, de la corporation, de la patrie, etc. Conférences courtes, au ton alerte, avec des comparaisons piquantes, où sont enchâssées des pensées précieuses et fécondes. Celles-ci se dégagent sans effort d'un exposé facile, peu surchargé, pas du tout aride.

C. Belmon.

Informations

I. — Actualités et Documents

Les Pâques des catholiques étrangers résidant en France

Sous ce titre : « Les Pâques des catholiques étrangers dans le diocèse de Paris et dans les diocèses desservis par les missions établies à Paris », la *Semaine religieuse de Paris* a publié la note suivante :

« Cette année, cinq missionnaires italiens, dont deux Lazaristes, deux Jésuites et un prêtre séculier, ont organisé des missions pour faciliter les Pâques des immigrés italiens, dans le diocèse de Paris, qui compte environ 103.000 Italiens.

A Paris, 33, rue de Sèvres, et dans les diocèses de Versailles et de Coutances, un Père de la Congrégation du Saint-Esprit a procuré l'accomplissement du devoir pascal à des groupes de Portugais.

M. l'abbé Dvonik a réuni chaque mois les Tchécoslovaques de Paris, 33, rue de Sèvres, et les a préparés à leurs Pâques.

Les Russes catholiques, les Arméniens catholiques ont également accompli leur devoir pascal dans l'église des étrangers.

L'Œuvre Luxembourgeoise a organisé ses Pâques, 233, rue de Vaugirard.

Les Missions, anciennement instituées pour les étrangers de langue anglaise, espagnole, allemande, flamande, arabe, syrienne, ont fonctionné comme les années précédentes. La Mission anglaise de l'Avenue Hoche, 50, a desservi cette année, à Nice, une chapelle pour les catholiques de langue anglaise hivernant dans le Midi.

La Mission polonaise, établie à Paris, 203 *bis*, rue Saint-Honoré, après un accord intervenu avec les divers évêchés, a pu assurer l'accomplissement du devoir pascal à ses compatriotes dans les diocèses suivants : Soissons, Moulins, Amiens, Lyon, Orléans, Nantes, Lille, Bayeux, Nîmes, Arras, Bourges, Besançon, Clermont, Saint-Flour, Rouen, Meaux, Reims, Verdun, Belley.

Les itinéraires établis d'avance pour les missionnaires polonais comportaient dans les diocèses de :

Soissons, 10 centres de Mission; Moulins, 1; Amiens, 2; Lyon, 3; Orléans, 14; Nantes, 1; Lille, 7: Bayeux, 11; Nîmes, 3; Arras, 8; Bourges, 1; Besançon, 1: Clermont, 2; Saint-Flour, 1; Rouen, 1; Meaux, 1; Reims, 1; Verdun, 1; Belley, 1.

Toutes ces missions ont été assurées par les vingt-deux prêtres polonais qui sont en France, dans diverses localités, et par vingt-neuf autres prêtres, qui ont été mobilisés à cet effet; le total a été de cinquante et un missionnaires.

Malheureusement, les Polonais disséminés dans les exploitations agricoles n'ont pu tous être atteints, faute de missionnaires. »

La Confédération internationale des Syndicats chrétiens

La Confédération internationale des Syndicats chrétiens, dont la Confédération française des Travailleurs chrétiens est une section, groupait, au 1er janvier 1923, un total de 3.025.525 membres, chiffre respectable assurément, mais bien faible si on le compare au nombre des syndiqués socialistes, communistes, extrémistes ou neutres.

D'après l'Annuaire de la Fédération syndicale internationale socialiste, dont le siège est à Amsterdam, les effectifs des groupements nationaux adhérents à cette Internationale étaient, au 1er janvier 1923, de 18.307.569 membres : Allemagne, 8.576.414; Grande-Bretagne, 4.369.268; Autriche, 1.049.949; Belgique, 618.871; Canada, 117.814; Danemark, 232.574; Espagne, 238.861; France, 757.847; Hongrie, 202.956; Italie, 405.054; Lettonie, 12.350; Luxembourg, 12.100; Pays-Bas, 201.045; Pologne, 411.056; Suède, 292.917; Suisse, 162.192; Tchécoslovaquie, 388.294; Yougo-Slavie, 66.166.

D'après le même annuaire, à côté de ces 18.307.569 syndiqués socialistes affiliés à l'Internationale d'Amsterdam, on comptait encore, à la même date: 5 millions 358.064 syndiqués communistes, 825.758 syndiqués extrémistes, 3.965.148 syndiqués neutres, et 9.179.785 syndiqués de tendances diverses.

Sur 40.661.848 syndiqués, les syndicats chrétiens ne comptent que 3.025.525 membres, soit 1 sur 12 à peine alors que les syndicats socialistes en comptent 18 millions 307.569, soit 1 sur 2, et les communistes et extrémistes, 6.184.822, soit 1 sur 6.

Plus que jamais, les catholiques doivent intensifier leur propagqande en faveur de leurs syndicats.

Les guides de France

Le guidisme est une méthode d'éducation intégrale, une réalisation vivante, reposant sur les trois idées fondamentales, énoncées dans les « principes »: Dieu, patrie, famille. Il fait un pressant appel à la jeune fille française, de formation secondaire, qui dispose de suffisamment de temps et qui a souci de l'avenir de la patrie. Le scoutisme, qui travaille le garçon pour en faire un être loyal, généreux et pur, et le guidisme, qui apporte à la jeune fille le moyen de se former pratiquement aux qualités qu'exigent le devoir, le dévouement et l'esprit de sacrifice, auront leur part dans l'œuvre de restauration de la race et contribueront à la fondation de foyers vraiment conformes à ce que l'Eglise et la patrie attendent de leurs meilleurs enfants.

Les Guides de France ont leur secrétariat 76, rue des Saint-Pères, les mardis de 14 à 16 heures, les vendredis de 10 à 12 heures. La présidente du Comité directeur est à la disposition des jeunes filles, qui voudront entrer dans ce mouvement, béni par Rome, aussi français que catholique, et dont le comité protecteur s'honore de comprendre les noms des femmes d'œuvre les plus notables de France.

La Confédération française des Travailleurs chrétiens

La Confédération française des Travailleurs chrétiens vient de tenir son cinquième Congrès fédéral à Paris, les 7 et 8 juin. Nous voudrions, à cette occasion, indiquer ici brièvement quelles sont ses origines, son organisation, sa doctrine et son action.

Historique. — En 1887, dix-sept jeunes employés parisiens, anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes, fondèrent le Syndicat des Employés du commerce et de l'industrie, rue des Petits-Carreaux, qui, après des débuts pénibles, prit un développement important à Paris et en province. Une Fédération nationale fut alors constituée, qui comptait 8.000 adhérents en 1914. A ses côtés, quelques embryons de syndicats d'ouvriers voyaient le jour. Dans le Nord, des syndicats indépendants, sous la direction, notamment, de Léon Vieillefon et Ch. Broutin, groupaient environ 4.000 membres. Des

syndicats féminins, rattachés les uns à l'Union centrale de la rue de l'Abbaye, actuellement 120, rue du Cherche-Midi, les autres à la Fédération professionnelle de la rue de Sèze, actuellement boulevard des Capucines, se créaient dans diverses régions.

Seules les organisations féminines continuèrent leur progression pendant la guerre, qui dispersa les syndicats du Nord et affaiblit la Fédération des employés. Mais le travail de reconstitution fut rapide et, dès novembre 1919, se tint à Paris un Congrès qui décida la création d'une Confédération française des Travailleurs chrétiens, dont les progrès, sous l'impulsion de son président, M. Jules Zirnheld, et de son secrétaire général, M. Gaston Tessier, ont été remarquables.

Organisation. — Dans ses grandes lignes, la Confédération française des Travailleurs chrétiens est organisée de la façon suivante : elle comprend : 1° des Fédérations nationales de métiers ; 2° des Unions départementales de syndicats des divers métiers ; 3° des syndicats isolés.

En mai 1922, date de son troisième Congrès national, elle groupait 753 syndicats, s'étendant sur toute la France et comptant 125.000 adhérents, répartis entre 7 Fédérations nationales de métiers : employés, métallurgie, cheminots, textile, vêtement, enseignement libre, mineurs, et 23 Unions régionales. Son siège est à Paris, 5, rue Cadet.

Elle est affiliée à la Confédération internationale des Syndicats chrétiens, dont le siège est à Utrecht et dont M. J. Zirnheld est l'un des vice-présidents. La Confédération comporte elle-même plusieurs Fédérations nationales de métiers : un Français, M. G. Tessier, est secrétaire général de celle des Employés.

Doctrine. — Il importe de préciser que l'appellation de « syndicat chrétien » implique, non pas une profession de foi de la part de chacun des adhérents, mais seulement la reconnaissance par le syndicat des principes sociaux du christianisme, tels qu'ils sont définis, notamment dans l'Encyclique *Rerum novarum*.

La Confédération française des Travailleurs chrétiens poursuit une action sociale réformatrice, en vue d'améliorer le régime économique actuel et d'obtenir des conditions de vie matérielles et morales plus favorables pour les travailleurs ouvriers et employés. A cet effet, elle estime que « les divers éléments de la production

doivent être groupés dans des organisations distinctes, jouissant d'une indépendance absolue, mais reliées par des Commissions mixtes », dont le rôle est notamment d'élaborer des conventions collectives de travail.

Action. — Dans les conflits du travail, les syndicats chrétiens mènent la bataille toutes les fois que les revendications présentées leur paraissent justifiées : grèves de la Banque à Paris et à Toulouse en 1919, de la couture à Amiens en 1920 et à Paris en 1923, du Textile à Roubaix-Tourcoing en 1921, etc.

Ils ont suscité la création de commissions mixtes et négocié de nombreuses conventions collectives de travail.

Ils ont multiplié les services : placement, coopératives, achats en commun, caisses de chômage, caisses de prêt gratuit et de secours, cours techniques, mutualités, conseils judiciaires, commissions d'études sociales, sessions d'études et de pratique syndicales, etc., tendant à créer ainsi une vaste organisation corporative. Ils publient 24 journaux ou bulletins corporatifs.

La C. F. T. C. a agi par des démarches auprès des assemblées parlementaires et des pouvoirs publics. Elle a fait élire au Conseil Supérieur du Travail sept de ses membres, dont trois appartiennent à la Commission permanente, sur sept délégués ouvriers, et elle compte parmi ses adhérents quarante conseillers prud'hommes, dont cinq dans la Seine, un élu au Conseil Supérieur des Chemins de fer, et des représentants dans la plupart des organismes consultatifs officiels : Conseil supérieur de l'Enseignement technique, Comités de fixation des salaires, Offices des pupilles de la nation, etc.

La Confédération française des Travailleurs chrétiens représente, on le voit, une force syndicale considérable — à la fois force d'ordre et de progrès — qui, se tenant à l'écart des discussions stériles, se consacre exclusivement à l'étude et à la défense des intérêts professionnels.

Un Congrès liturgique à Malines

Du 4 au 7 août prochain se tiendra à Malines un Congrès liturgique, à l'occasion du jubilé sacerdotal de S. Em. le cardinal Mercier. Le Congrès comprendra une section française et une section flamande. Les sujets annoncés concernent : la liturgie et l'enseignement de

la religion, la liturgie et la spiritualité, la liturgie et la restauration de la vie paroissiale, la liturgie et les arts. Un *Liber memoralis* publiera les principaux rapports. L'organisateur du Congrès est Dom J. Kreps, abbaye du Mont-César, Louvain.

II. — A propos de la Semaine Sociale de Rennes (28 juillet-3 août 1924)

Les bienfaits des Semaines sociales

Dans la revue *Les Lettres* du 1er février et du 1er mars 1924, Robert Garric, fondateur des Equipes sociales, a publié sur ce sujet deux articles intéressants dont nous croyons utile de donner à nos lecteurs la conclusion sur « le bienfait de la Semaine sociale ».

« D'abord, la Semaine oblige ceux-là même que l'action courante entraînerait le plus loin de la théorie et de la méditation, à penser à propos de leur action, et à en approfondir les principes. Un journaliste belge, dont M. Terrel cite la remarque, écrivait en 1920: « J'ai pu apprécier combien il était salutaire, pour qui s'occupe sérieusement de pratique sociale, de faire, pendant quelques jours, abstraction complète de celle-ci, pour ne considérer que les principes qui déterminent notre action. » La remarque est d'importance: cette nécessité de la réflexion, de la méditation, avec le concours de la théologie, de la morale, de la philosophie, de la science économique, sur tous les problèmes de notre action sociale, est absolue. Il n'y a pas dans ce domaine plus riche arsenal de pensées et de réflexions, que la collection des cours des Semaines sociales.

Les hommes d'action: industriels et syndicalistes, ingénieurs et directeurs d'œuvres de jeunesse, s'y rencontrent avec joie; ils viennent y « puiser » ou y « vérifier », parfois nuancer cette doctrine des mille résultats et constatations de leurs expériences. Ainsi se réalisent cette rencontre et cet accord de la pensée et de l'action, dont seules l'harmonie et l'unité peuvent fonder une œuvre durable. Ainsi se réalise la maxime des Semaines sociales: « la science pour l'action. »

En même temps qu'elle soutient intellectuellement ces hommes dont la vie d'œuvre est déjà absorbée par tant d'autres soucis, elle leur est aussi un viatique moral:

souvent isolés ,en butte au mille hostilités de l'incompréhension et de la routine, ils pourraient croire leur œuvre vaine, fragile, se décourager. Cette vaste entente à laquelle ils participent huit jours par an de plus près, les réconforte et les anime pour l'année nouvelle: qui mesurera la portée pratique de cette amitié sociale couvrant la France d'un si large réseau?

Enfin, réconfortant les siens, la Semaine sociale est pour tous un exemple et une voie: par cela seul qu'elle montre la portée sociale des principes catholiques, leurs applications pratiques, leurs conséquences dans la cité moderne, elle a une valeur apologétique: elle témoigne de la force constructive et pacificatrice du christianisme dans les grands problèmes sociaux: en donnant, pour reprendre les termes d'Henri Lorin, « aux hommes, conscience de leurs affinités avec la conception chrétienne, ces hommes, dont la vie d'œuvre est déjà absorbée », elle les prépare aux « convergences auxquelles la logique devrait les conduire », et fait ainsi la plus belle œuvre de charité, en même temps qu'elle pose aux yeux de tous ce grand exemple d'une association d'hommes que leur catholicisme pousse à penser et à agir avec un absolu désintéressement, pour le bien public. La présence, cette année, d'un délégué du Bureau international du travail, n'est-elle pas le signe de cette autorité que la Semaine a conquise?

M. Etienne Lamy disait admirablement à Bordeaux: « L'homme a deux vocations: céder à ses instincts pour son propre bonheur, les contenir pour le bonheur des autres. En n'accordant à l'homme, pour ces deux tâches, qu'une seule vie, l'athéisme le met hors d'état de les accomplir ensemble, le contraint d'opter entre elles, et ne lui rend raisonnable que le culte de soi. La logique de cette préférence égoïste s'impose aux lois qui sacrifient les intérêts du genre humain au plaisir, aux aises de l'individu. C'est en devenant athée que l'Etat est devenu anti-social. Le christianisme, au contraire, par cela seul qu'il révèle à l'homme une existence future, fait aux deux vocations de l'homme la double place où elles s'étendent sans se heurter, et se complètent l'une par l'autre. »

C'est parce qu'elle développe si magnifiquement et méthodiquement cet aspect social et réaliste de la doctrine chrétienne, cette vue profonde sur l'homme, que ses travaux sont destinés tôt ou tard à impressionner pro-

fondément les esprits et ont déjà bien mérité de tous les catholiques de France ».

Une série d'Etudes de Philosophie sociale.

La *Chronique Sociale de France*, organe des Semaines Sociales, Lyon, 16, rue du Plat, a édité une série de brochures de philosophie sociale qui contiennent, sous une forme restreinte, une riche substance.

Un des auteurs, M. Joseph Vialatoux, professeur écouté des Semaines sociales, se signale par la vigueur de sa pensée. Trois études : *L'idée de civilisation dans la doctrine de saint Thomas; L'idée de civilisation et les courants modernes de l'opinion; Les données actuelles et la solution catholique du problème de la civilisation*, lui servent à mettre en lumière l'élément fondamental de la civilisation chrétienne. Chaque brochure, 1 fr. 10 franco. Pour qui veut savoir quel trouble profond l'erreur libérale a introduit dans l'ordre économique, les deux brochures du même auteur : *La Notion d'Economie politique* et *Population et Economie* (franco 1 fr. 35) seront bien précieuses. Mentionnons enfin l'étude à la fois si originale et si sûre consacrée à la *Personne féminine*, c'est-à-dire à la valeur et à la fonction de la femme dans la société (franco 1 fr. 75).

M. l'abbé Albert Valensin, professeur de Théologie à la Faculté catholique de Lyon a écrit, dans cette série, deux brochures que devraient bien lire les adorateurs du *moi* et les glorificateurs de la violence : *Les lois divines de la vie* (franco 1 fr. 35) et *Les doctrines de la force* (franco 1 fr. 75) renfermant des pages concluantes. M. l'abbé Auguste Valensin, professeur à la Faculté catholique des Lettres, est l'auteur d'une étude sur le *Juste Prix* (franco 1 fr. 10) qui constitue bien l'analyse la plus exacte et la plus pénétrante de ce problème complexe entre tous.

Enfin, M. Charles Boucaud, professeur à la Faculté catholique de Droit de Lyon, a donné à cette collection le texte de deux conférences, la première *La Providence et l'Etat* (franco 1 fr. 35) où il expose la notion du bien commun en politique chrétienne ; la seconde *La famille et l'Etat dans la législation romaine* où il retrace la condition faite à la famille dans la Rome classique.

Ces œuvres peuvent aider puissamment les éducateurs à faire penser juste la jeunesse intellectuelle.

A propos de bénéfices agricoles

Sous ce titre, on lit dans *Peuple de France*, 15 mars 1924 :

« Quand la ménagère est obligée de payer au marché toutes les denrées agricoles quatre ou cinq fois plus cher qu'avant la guerre, son premier mouvement est de s'indigner contre les paysans qu'elle rend responsables de cette hausse du coût de la vie. Si elle voulait cependant prendre la peine de réfléchir, elle se rendrait compte que les agriculteurs, eux aussi, ont vu monter depuis cinq ans leurs frais d'exploitation d'une manière tout à fait insolite, et que, cependant, les prix qui leur sont payés à la ferme n'ont pas suivi la même ascension...

« Une charrue valait 312 fr. en 1914 ; elle coûte aujourd'hui 1.830 fr. Les semoirs sont passés de 695 fr. à 2.134 fr. en moyenne. Une moissonneuse-lieuse coûtait 825 fr. avant la guerre ; elle coûte 4.000 fr. aujourd'hui. Même hausse sur les engrais... » et sur la main-d'œuvre. Or, « les betteraves sont passées de 18 à 38 fr. », à peine un peu plus du double, etc.

On doit reconnaître, néanmoins, que les petits cultivateurs qui peuvent exploiter leurs terres avec leurs enfants, ont vu s'améliorer leur sort. Mais, vraiment, ce n'est pas dommage : car leurs bénéfices, autrefois, étaient « ridiculement » inférieurs à ceux des commerçants ou des industriels. Ces profits ne sont, du reste, pas encore assez élevés pour empêcher la désertion des campagnes ou pour ramener aux champs ceux qui les ont quittés. Il faut bien se dire, enfin, que les travaux du paysan sont, en général, très pénibles : c'est justice, dès lors, qu'ils soient largement rétribués.

Ouvrages agricoles

Entre autres nouveautés, signalons les suivantes :

Les Socialistes et la Propriété paysanne, 45 centimes sans couverture, 50 centimes avec couverture. Cette brochure illustrée de la collection « Peuple de France » est excellente de tout point, comme, du reste, les deux précédentes de la même collection : *Etre « socialiste », aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?* et *Etre « Socialiste », où cela mène-t-il?* Prises par 10 ou par 100, ces brochures sont vendues avec une remise importante.

Dans la *Pratique sociale*, le numéro de mars-avril 1922

sur le *Syndicat agricole*, et celui de juillet-décembre 1923 sur la *Coopération du crédit agricole*. Vous trouverez là les modèles de statuts que vous désirez.

Henri Brun, *Causeries agricoles sur les principaux objets intéressant une exploitation agricole*, 1922, 5 fr.; — *Le Domaine rural. Ce qu'il était autrefois, ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il devrait être*, 1924, 10 francs. Deux volumes pratiques et bien renseignés d'un « fervent de la terre », qui forment comme une petite Somme agricole. Ce sont des ouvrages de fond qu'il faut lire et relire.

Toutes ces publications sont en vente aux « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris-5e.

En pleine crise agraire

Sous ce titre, *Peuple de France* (15 avril 1924), après la *Journée industrielle*, donne des chiffres précis sur la diminution de la valeur d'ensemble de notre population agricole.

La guerre nous avait enlevé 900.000 paysans; puis, 500.000 travailleurs agricoles ont été pris par les administrations publiques, les chemins de fer, l'industrie et le commerce. La population active agricole masculine a donc fléchi, depuis 1914, de 1.400.000 unités.

L'agriculture, en 1881, employait 48,8 % de notre population active masculine: elle n'en employait plus en 1923, que 33,5 %. L'industrie, le commerce et les chemins de fer, en 1881, employaient 38,4 % de cette population active masculine; ils en emploient, en 1923, 53,3 %.

« Voici quarante ans, conclut *Peuple de France*, la moitié des Français travaillaient pour produire des denrées alimentaires; aujourd'hui, le tiers seulement se consacre à cette tâche. De plus, ce tiers est très amoindri en valeur physique. On y trouve une bien plus forte proportion qu'autrefois de tout jeunes gens et de vieillards.

« Ainsi, le vide se produit à la base de l'édifice social français. Quel danger nous courons ainsi, l'exemple de l'Angleterre le montre, où les villes sont surpeuplées de chômeurs. Et nous n'avons pas les moyens de nous industrialiser et de nous commercialiser au même degré que nos voisins. »

Danger économique et social, danger national, peut-

être aussi danger religieux. Il faut, à tout prix, encourager ce qui peut retenir le travailleur à la terre ou l'y ramener. J. BRICOUT.

Livres déposés aux bureaux de la Revue

A. REBSOMEN, *Bernadette enfant modèle des enfants*, broch. de 20 p., Lourdes, Presse « Optima », 1924, 0 fr. 60.

H. DELATTRE, *Méditations sur le Pater*, in-12 de 96 p., Lille, Giard, 1924, 3 fr. 50.

X..., *Les Bénédictines du Mont Vierge*, Wépion-sur-Meuse (Belgique), 1924.

Général HUMBERT, *Lettres d'un chef à ses fils*, in-16 de 142 p., Paris, Revue des Jeunes, 1924, 5 fr.

Gabriel HANOTAUX, *Histoire de la nation française*, t. IV, Histoire politique (deuxième volume, de 1515 à 1804), par Louis MADELIN, in-4° de 590 p., Paris, Plon-Nourrit, 1924, 48 fr.

F.-A. VUILLERMET, O.P., *Les catholiques et les danses nouvelles*, in-16 de 56 p., Paris, Lethielleux, 1924, 2 fr.

Elie MAIRE, *La première communion de Jeanne d'Arc*, in-18 de 80 p., Paris, Lethielleux, 1923, 2 fr.

V. GIRAUD, *Le suicide de la France*, in-16 de 64 p., Paris, Revue des Jeunes, 1924, 3 fr.

Annuaire Pontifical catholique 1924, in-12 de 850 p., Paris, Bonne Presse, 1924, 18 fr.

Ed. GASC-DESFOSSÉS, *La Révolution française*, I, L'agonie de l'Ancien Régime, in-8 de 452 p., Paris, Beauchesne, 1924, 12 fr.

Abbé J. PAILLER, *Saint Joseph* (Collection « Prêchons l'Evangile », t. 77 : 6e série : Fêtes mariales, tome X), in-12 de 406 p., Arras, Brunet, 10 fr.

A.M. JACQUIN, O.P., *Portraits chrétiens*, l'Eglise primitive, in-16 de 190 p., Paris, Revue des Jeunes, 1924, 7 fr.

Mgr LEYNAUD, *Les Catacombes Africaines*, Sousse-Hadrumète, 2e éd., in-8° de XXXV-500 p., Alger, Carbonel, 1922.

E. GILSON, *La Philosophie de S. Bonaventure*, in-8° de 484 p., Paris, J. Vrin, 1924, 25 francs.

R. P. EHRHARD, *Le Phénomène de la Conversion*, in-18 de 262 p., Avignon, Aubanel, 1924, 5 fr.

J. PAYRET, *Fleur d'ajonc la Korriganne*, in-8° de 160 p., Avignon, Aubanel, 1924, 3 fr. 50.

Abbé VIAU, *Une retraite de première communion*, in-12 de 170 p., Avignon, Aubanel, 1924, 5 fr.

P. SCHEUER, S.J., *Notes bibliographiques sur la contemplation infuse*, in-8° de 44 p., Paris, Beauchesne, 1924.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. 6le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

Les notes de Pascal sur l'Église

« Il y aurait trop d'obscurité, écrit Pascal, si la vérité n'avait pas des marques visibles. C'en est une admirable qu'elle se soit toujours conservée dans une Eglise et une assemblée d'hommes visibles[1]. »

Pour comprendre cette pensée, il est essentiel de se souvenir que l'obscurité, pour notre apologiste, condition même de l'objet de foi, est source de clarté pour les élus (disons simplement les cœurs droits) et d'aveuglement pour les autres. La croix lumineuse de son Mémorial signifiait cette maxime fondamentale de sa religion et de sa philosophie.

Si Dieu a parlé aux hommes, il a parlé mystérieusement, étant lui-même un Dieu caché, et il a parlé au cœur, partie également mystérieuse de l'âme humaine, non à la raison, qui en est la partie claire. L'homme, en son état actuel de déchéance, n'est pas capable de voir directement la lumière. Sa plus grande certitude est celle des sens ; celle de la raison est douteuse. Si donc la parole de Dieu ne porte aucun signe pour les sens, elle est trop obscure, même pour les élus. Mais c'en est un, et des plus éclatants, « qu'elle se soit toujours conservée dans une Eglise et une assemblée d'hommes visible ».

*
* *

A cette chaîne ininterrompue la vérité a communiqué, dès le commencement du monde, quelques-uns de ses traits. Elle est, comme Dieu lui-même, une.

1. *Pensées et Opuscules* (Hachette), fragm. 857.

supérieure au temps, c'est-à-dire perpétuelle, et sainte ; au lieu que les opinions des hommes sont multiples et discordantes, changeantes et toujours inclinées dans le sens des passions terrestres, car telle est la nature de la « raison séparée » dans l'infini multiple, qui est le faux infini.

Avant le déluge, la suite des saints est indiquée dans la postérité de Seth engendré à la place d'Abel, s'opposant à la famille de Caïn « Au milieu des désordres de toutes sortes, constate Pascal, ils se transmettaient en patience l'espérance du Christ promis depuis le commencement du monde[1]. » ·

Noé vint ensuite « qui vit la malice des hommes au plus haut degré et mérita de sauver le monde en sa personne par cette même espérance du Messie dont il était la figure ».

Abraham recueillit le dépôt, « environné d'idolâtres », quand Dieu lui fit connaître le mystère du Messie qu'il salua de loin. « Au temps d'Isaac et de Jacob, l'abomination était répandue sur toute la terre, mais ces saints vivaient en la foi, et Jacob, mourant et bénissant ses enfants, s'écrie par un transport qui lui fait interrompre son discours : « J'attends, ô mon Dieu, le Sauveur que vous avez promis. »

Moïse donne la main à Jacob par le patriarche Joseph. Les Egyptiens étaient infectés d'idolâtrie et de magie ; le peuple de Dieu même était entraîné par leurs exemples ; mais cependant « Moïse et d'autres croyaient celui qu'ils ne voyaient pas (ce qui est proprement la foi) et l'adoraient en regardant aux dons éternels qu'il leur préparait » ; c'est-à-dire qu'ils n'adoraient pas simplement, comme les Juifs charnels, un Dieu de concupiscence dans l'attente d'un Messie temporel, mais un Dieu producteur des biens éternels de l'âme (du cœur droit) par la grâce d'un Messie spirituel.

« Les Grecs ensuite ont fait régner les fausses déi-

1. Fragm. 613.

tés ; les poètes ont fait cent diverses théologies (Pascal considère, par exemple, l'*Iliade* comme une imagination de poète, par opposition à la Bible, livre écrit par des témoins contemporains pour tout un peuple qui le garde, comme un Code national) ; les philosophes se sont séparés en mille sectes différentes (autant de multiplicités discordantes qui sont, comme nous l'avons dit, le signe de la raison humaine abandonnée à son sens propre). Et cependant, il y avait toujours au cœur de la Judée, des hommes choisis qui prédisaient la venue du Messie qui n'était connu que d'eux. »

L'unité est manifeste dans ce peuple : « Je trouve ce peuple grand et nombreux sorti d'un seul homme, qui adore un seul Dieu et qui se conduit par une Loi qu'ils disent tenir de sa main... Je vois d'abord que c'est un peuple tout composé de frères, et, au lieu que tous les autres sont formés de l'assemblage d'une infinité de familles, celui-ci, quoique si étrangement abondant, est tout sorti d'un seul homme, et, étant ainsi tous une même chair, et membres les uns des autres, composent un puissant Etat d'une seule famille. Cela est unique[1]. »

Cette unité matérielle, figure de l'unité religieuse future de l'Eglise, où les saints seront aussi (mais dans quel autre sens incomparablement plus réel, « membres les uns des autres » dans le corps de Jésus-Christ) est évidemment l'œuvre de l'Infini-Un, travaillant à l'encontre de l'Infini multiple.

L'antiquité et la durée miraculeuse, la *perpétuité* de ce peuple indiquent aussi la main divine : « Cette famille, ou ce peuple, est le plus ancien qui soit en la connaissance des hommes ; ce qui me semble lui attirer une vénération particulière, et principalement dans la recherche que nous faisons, puisque, si Dieu s'est communiqué aux hommes, c'est à ceux-ci qu'il faut recourir pour en savoir la tradition... Ce peuple n'est pas seulement considérable par son antiquité ; mais il est encore singulier en sa durée, qui a tou-

1. Fragm. 619.

jours continué depuis son origine jusqu'à maintenant. Car, au lieu que les peuples de Grèce et d'Italie, de Lacédémone, d'Athènes, de Rome, et les autres qui sont venus si longtemps après, soient péris, il y a si longtemps, ceux-ci subsistent toujours, et, malgré les entreprises de tant de puissants rois qui ont cent fois essayé de les faire périr, comme leurs historiens en témoignent et comme il est aisé de le juger par l'ordre naturel des choses, pendant un si long espace d'années, ils ont toujours été conservés néanmoins... et s'étendant depuis les premiers temps jusqu'aux derniers, leur histoire enferme dans sa durée celle de toutes nos histoires. »[1]

Voilà un assez beau programme de la première partie du « Discours sur l'histoire universelle ».

« Cette religion, constate encore Pascal, qui a toujours duré, a toujours été combattue. Mille fois elle a été à la veille d'une destruction universelle et, toutes les fois qu'elle a été en cet état, Dieu l'a relevée par des coups extraordinaires de sa puissance[2]. La synagogue ne périssait point, parce qu'elle était la figure ; mais, parce qu'elle n'était que la figure, elle est tombée dans la servitude. La figure a subsisté jusqu'à la vérité, afin que l'Eglise fut toujours visible, ou dans la peinture qui la promettait, ou dans l'effet[3]. »

Enfin la *sainteté* de la Loi du peuple juif est le troisième signe de son élection, car la raison humaine séparée ne va, nous l'avons dit encore, qu'à glorifier les passions.

« Je considère cette loi qu'ils se vantent de tenir de Dieu et je la trouve admirable. C'est la première loi de toutes, et de telle sorte qu'avant même que le mot de loi fut en usage parmi les Grecs, il y avait près de mille ans qu'ils l'avaient reçue et observée sans interruption. Ainsi je trouve étrange que la première loi du monde se rencontre aussi la plus parfaite, en sorte que les plus grands législateurs en ont emprunté les leurs[4]...

1. Fragm. 620. — 2. Fragm. 613. — 3. Fragm. 646. — 4. Fragm. 619.

La loi par laquelle ce peuple est gouverné est tout ensemble la plus ancienne du monde, la plus parfaite, et la seule qui ait toujours été gardée sans interruption dans un Etat... Mais cette loi est, en même temps, la plus sévère et la plus rigoureuse de toutes, en ce qui regarde le culte de leur religion, obligeant ce peuple, pour le retenir dans son devoir, à mille observations particulières et pénibles, sur peine de vie, de sorte que c'est une chose bien étonnante qu'elle se soit toujours conservée si constamment durant tant de siècles par un peuple rebelle et impatient comme celui-ci, pendant que tous les autres Etats ont changé de temps en temps leurs lois, quoique tout autrement faciles[1]. »

Toutes ces remarques, est-il besoin de le dire? tiennent à la théorie fondamentale de la psychologie pascalienne : la nature humaine déchue a un besoin constant de changement et de divertissement et de diversité. Aussi Pascal note-t-il, comme une preuve de la religion, « son établissement (c'est-à-dire sa constitution) par elle-même établie si fortement, si doucement, étant si contraire à la nature[2]. »

Si la morale du peuple juif est sainte, comme le sera, et supérieurement, celle de l'Eglise, la doctrine ne l'est pas moins; et, de plus, elle explique la nature de l'homme : « Ils soutiennent qu'ils sont les seuls au monde auxquels Dieu a révélé ses mystères, que tous les hommes sont corrompus et dans la disgrâce de Dieu, qu'ils sont tous abandonnés à leur sens et à leur propre esprit, et que de là viennent les étranges égarements et les changements continuels qui arrivent entre eux, et de religions et de coutumes (nous l'avons vu à propos de *l'unité*) au lieu qu'ils demeurent inébranlables dans leur conduite, mais que Dieu ne laissera pas éternellement les autres peuples dans ces ténèbres, qu'il viendra un libérateur pour tous, qu'ils sont au monde pour l'annoncer aux hommes, qu'ils sont formés exprès pour être les avant-coureurs et les

1. Fragm. 620. — 2. Fragm. 289.

hérauts de ce grand avènement et pour appeler tous les peuples à s'unir à eux dans l'attente de ce libérateur[1]. »

Pourrait-on mieux résumer l'enseignement contenu dans les livres sapientiaux, prophétiques, historiques et liturgiques de la Bible?

Aujourd'hui, on conteste que la loi de Moïse soit la plus ancienne du monde ou qu'elle soit tombée du ciel toute écrite, car on a découvert le code d'Hammourabi; mais, ce qui reste incontestable, c'est la supériorité unique de cette loi au point de vue moral et religieux. Ce qui ne fait pas de doute, non plus, encore de nos jours, c'est le monothéisme du peuple juif dès son origine, au sein de la multiplicité discordante des divinités païennes. Et ce Dieu unique qu'il adorait, Dieu créateur du ciel et de la terre, était, en même temps, l'unique maître de leurs villes et de leurs cités; rois et prêtres ne se considéraient que comme les dépositaires de son autorité auprès de la « multitude[2] ».

Tel était le peuple dont l'Eglise est l'héritière. La vérité « une et ferme » est passée de la synagogue dans le peuple chrétien, comme une âme vivant autrefois d'espérance et tenant maintenant une part de réalité. Le corps ressuscité du Christ est le même que son corps mortel substantiellement, mais quelle différence dans son organisation sensible!

L'Eglise est *une* d'abord dans sa constitution. Comme la judaïque, « la république chrétienne » n'a que Dieu pour maître[3]; deux lois qui n'en font qu'une, les mêmes qui résumaient la loi et les prophètes, la régissent: aimer Dieu par dessus toute chose et le prochain pour l'amour de Dieu[4].

D'après les prophètes, Jésus-Christ « devait lui seul produire un grand peuple élu, saint et choisi, en faire le temple de Dieu ». Ce peuple unique est l'Eglise, « l'épouse de Jésus-Christ », « la mère des chrétiens »,

1. Fragm. 619. — 2. Fragm. 611. — 3. Fragm. 611. — 4. Fragm. 484.

« le vaisseau » unique battu par les orages et indéfectible[1].

Cette unité intérieure ne va pas sans unité extérieure, celle-ci étant l'effet de celle-là : « L'Eglise réside proprement dans le corps de la hiérarchie...[2]

Le Pape est le premier[3]... Il tient la maîtresse branche... en considérant l'Eglise comme unité, le Pape, qui en est le chef, est comme tout...[4] Le corps n'est non plus vivant sans le chef que le chef sans le corps. Quiconque se sépare de l'un ou de l'autre n'est plus du corps et n'appartient plus à Jésus-Christ. Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Eglise et de la communion du chef de l'Eglise qui est le Pape[5]. »

Cette unité n'allait pas toutefois pour Pascal jusqu'à la soumission absolue en matière de foi, ou, du moins, en matière de « faits dogmatiques ». Elle impliquait surtout l'obligation de ne pas « dresser autel contre autel » ; c'est ce qu'il entendait par « se séparer de la communion » : « Il faut faire connaître aux hérétiques... que nos divisions ne nous séparent pas d'autel[6]. » Il ne faut pas *se* séparer ; mais si l'on *est* séparé par le chef lui-même?...

Pascal semble aller, comme sa sœur Jacqueline, jusqu'à croire que « l'on ne peut être retranché de l'Eglise malgré soi-même ». Il dit que « des excommuniés sauvent l'Eglise[7] », sans doute comme Jonas jeté hors du vaisseau. « Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes[8] », note-t-il. Et il ne songe pas que cette dernière parole fut prononcée par le chef même de l'Eglise indéfectible en face d'autres chefs dont l'autorité était périmée ; d'ailleurs, il savait, lui, et il pouvait distinguer « ce qui était de Dieu et ce qui était des hommes », dans le commandement de ces chefs encore en place ; mais un particulier, que sait-il et que peut-il? Et s'il se croit prophète comme Jonas, qui

1. Fragm. 766, 859. — 2. Fragm. 889. — 3. Fragm. 872. — 4. Fragm. 871. — 5. Lettre à Mlle de Roanne, p. 219. — 6. Fragm. 891. — 7. Fragm. 868. — 8. Fragm. 920.

lui garantit sa mission? Pascal pense que c'est le miracle; mais le miracle doit être authentiqué; par qui, sinon par l'autorité religieuse indéfectible? Nous voilà « au rouet », comme dit Montaigne.

Pascal va jusqu'à penser qu'au temps de l'Antechrist l'Eglise subsistera malgré la défection des prêtres, des évêques et du Pape, par le seul soutien de Dieu intervenant miraculeusement et de ses prophètes inspirés[1] Saint-Cyran et Arnauld sont, l'un, un nouveau prophète Elie, l'autre un nouvel Athanase. Est-ce qu'au temps du Pape Libère, ce saint docteur ne resta pas seul debout dans toute l'Eglise contre l'arianisme triomphant[2] ? Pascal ne songe pas que le concile de Rimini était nul, n'étant point approuvé par le Pape et que le Pape lui-même enfin défaillant ne donna aucune direction générale capable de fausser celle de toute l'Eglise. Pascal pense que la défection générale, si elle se produit, n'est jamais totale et ne dure pas dans la tête. Survient tôt après « un bon Pape » qui remet les choses en ordre[3]. Etrange application de cette magnifique marque de l'unité indéfectible!

La *perpétuité*, seconde marque, est donc comme une chaîne; c'est la Tradition et elle ne se suit pas toujours dans la même main, ou dans la même liaison de mains souveraines. Le Pape est « le dépositaire de la Tradition[4] », avec le corps des pasteurs, « véritables dépositaires également de la parole divine[5] ». Quand le Pape est « prévenu », ainsi que les pasteurs, et que « la vérité n'a plus liberté de paraître », des miracles se produisent, autorisant des prophètes. « C'est ce qui arriva au temps d'Arius ». Le miracle de la Sainte-Epine autorise de même la vocation des prophètes de Port-Royal; et si « ceux-là (ces prophètes) se taisent, les pierres parleront... Il ne faut prendre vocation que de la nécessité de parler[6] ». On voit jusqu'où l'âme violente et passionnée de Pascal emportait sa raison. Convaincu que la Tradition une et inébranlable (« la

1. Fragm. 888. — 2. Fragm. 868. — 3. Fragm. 920. — 4. Fragm. 832. — 5. Fragm. 889. — 6. Fragm. 920.

vérité une et ferme ») était dans saint Augustin, lequel a varié, et que la vraie discipline était celle qu'avait marquée l'auteur de la *Fréquente communion*, lequel était loin de pratiquer ce qu'il prêchait, il était prêt à nier la véritable unité et la véritable perpétuité, après les avoir si magnifiquement notées comme des marques essentielles de l'Eglise.

Sa théorie de l'obscurité mère de clarté l'y conduisait aussi. Dieu voulant laisser aux bons la liberté de chercher la vérité et aux méchants la liberté de suivre le mensonge, ne présente jamais sa lumière d'une manière absolument claire aux sens qui sont communs aux uns et aux autres. Il faut que ce soit le cœur qui décide en dernier lieu. Si le Pape était infaillible personnellement, il suffirait d'écouter avec ses oreilles de chair pour entendre la vérité et alors le miracle, c'est-à-dire l'apparition de Dieu aux hommes dans le monde des sens, serait perpétuel, il n'y a pas de miracle ordinaire, par définition même[1]. L'infaillibilité étant diffuse dans le corps et cachée en un point qui en constitue comme le cœur, à Port-Royal, par exemple, il fallait faire effort pour la découvrir au sein de la multiplicité des opinions particulières et l'on avait ainsi le mérite réservé aux cœurs droits[2]. Le signe qui distingue la tradition des nouveautés, c'est son unité et son antiquité même. Ainsi saint Augustin a recueilli le sentiment de saint Paul, qui n'a fait que reproduire celui de Jésus-Christ, lequel nous a découvert enfin la vraie lumière cachée sous le sens figuré de l'Ancien Testament.

Les Jésuites détruisent tout par « la nouveauté ». « L'Eglise ne sera jamais réformée », déclarait Tertullien[3] ; réformée en quoi?... Dans sa constitution, sans doute ; Pascal semble dire, jamais changée dans sa discipline extérieure, quoiqu'il expose dans son écrit sur « la comparaison des chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui » les nécessités des temps qui obligent à des changements graves dans la manière

1. Fragm. 876. — 2. Fragm. 857. — 3. Fragm. 890.

même de distribuer les sacrements, « l'esprit seul de l'Eglise » ne pouvant pas et ne devant pas changer[1]. Il se plaint, à propos des casuistes relâchés, qu' « ils gâtent le modèle », c'est-à-dire l'idéal à suivre, la croix[2]. Est-ce que la croix peut être évacuée »? *Ne evacuetur crux*[3]. Il peut y avoir diversité dans l'unité, mais encore faut-il conserver « la fin », si l'on veut garder l'unité, ne pas perdre de vue que la nature est déchue, et que, seule, une morale de sacrifice peut la relever. En tout cela Pascal a raison et aucune théorie de Newman sur le développement vital et organique de l'Eglise ne lui donnera tort; il ne se trompe que dans l'application.

La *sainteté*, troisième note de l'Eglise, est détruite aussi par les mauvais chrétiens. « Ils détruisent la perpétuité par la probabilité (et par Molina, nouveauté) la bonne vie par leur morale[4] ». Mais Dieu n'a jamais abandonné son Eglise à la corruption; même au temps de Pascal, il la défend visiblement contre elle[5] par Port-Royal et ses miracles, pense-t-il ». « Jésus-Christ devait lui seul produire un grand peuple, élu, saint et choisi ». Le baptême par lequel on est incorporé à ce peuple dont Jésus-Christ est inséparable, signifie opposition au monde et à ses maximes. D'où vient donc qu'aujourd'hui tant de méchants souillent l'Eglise des saints ? Pourquoi gardent-ils l'esprit du monde, tant de chrétiens, dans l'intérieur de la société qui en est la plus grande ennemie ? C'est que l'Eglise, bonne mère, a permis l'incorporation des enfants aussitôt après leur naissance, pour éviter leur perte éternelle, mais sous la condition que les parents les feraient élever et nourrir dans son esprit, et les promesses ne sont pas tenues, ou par la faute des parents, ou par celle des enfants[6].

Il est étrange que Pascal, contrairement à la parole formelle de saint Paul[7], soutienne que les premiers chrétiens « quittaient le monde pour entrer dans l'Eglise ». Le Christ lui-même, dans l'évangile de saint Jean,

1. Fragm. 202. — 2. Fragm. 894. — 3. Fragm. 588. — 4. Fragm. 844. — 5. Fragm. 889. — 6. Page 202. — 7. *I Cor.*, v, 10.

priant pour ses élus de la terre, c'est-à-dire pour les chrétiens, déclare qu'ils « sont dans le monde », sans être du monde[1]; et la parole de l'ivraie, comme celle du filet unique ramassant toute sorte de poissons, bons ou mauvais, indique bien que le corps de l'Eglise, jusqu'à la fin du monde, ne sera jamais parfaitement pur. Saint Jean, dans l'*Apocalypse*, décrivant l'âme de l'Eglise dans la nouvelle Jérusalem descendue des cieux, la montre sans mélange, faite d'or pur, de cristal, telle, dans son ensemble, qu'une pierre précieuse unique qui raye toutes les autres et n'est rayée par aucune; ce qui ne l'empêche pas d'autre part d'ouvrir le livre qui se ferme sur cette grandiose vision, par le jugement des Eglises, c'est-à-dire des parties du corps inséparable de l'âme; or, de ces sept églises qui font l'Eglise totale, comme les sept couleurs de l'arc-en-ciel font toute la lumière, il n'en est guère qu'une seule, et encore douée « de très peu de force » qui soit sans reproche. Elles sont toutefois les Eglises de Jésus-Christ.

Pascal ne parle pas de la *catholicité* de l'Eglise. Il en serait plutôt gêné. Il affirme pourtant que Dieu est « l'Etre universel »[2]; que Jésus-Christ qui est Dieu, est « venu pour tous, Moïse pour un peuple »[3]; mais « l'Eglise n'offre le sacrifice que pour les fidèles, alors que Jésus-Christ offre celui de la croix pour tous ». En quel sens donc l'Eglise est-elle catholique, c'est-à-dire universelle? Peut-être, « à cause de toutes les conditions d'hommes qui y viennent », comme à la prédication de Jean-Baptiste »[4]. Des pierres même peuvent être enfants d'Abraham. » Nous disons aujourd'hui que l'universalité de fait n'est pas requise. Au jour de la Pentecôte, le miracle des langues indiquait suffisamment l'aptitude du nouveau peuple à se répandre parmi tous les peuples; c'est en ce sens qu'il était catholique. Mais Pascal, par sa conception de l'Eglise continuée depuis la création, serait con-

1. Jean, XVII, 11, 14. — 2. Fragm. 485. — 3. Fragm. 774. — 4. Fragm. 778.

duit à n'envisager encore qu'un noyau d'élus dans un coin du monde. Voilà pourquoi il insiste peu sur la « catholicité » de l'Eglise. « Ils ne peuvent avoir la perpétuité et ils cherchent l'universalité, observe-t-il avec humeur contre les Jésuites ; et, pour cela, ils font toute l'Eglise corrompue, afin qu'ils soient saints[1]. Toutes les fois que les Jésuites surprendront le Pape, ils rendront toute la chrétienté parjure[2]. » On le voit, Pascal fait bon marché de la promesse d'indéfectibilité : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Il lui suffit que Port-Royal reste debout, quand Rome s'effondre.

Enfin les miracles et la persécution sont aussi des signes de la véritable Eglise. « L'Eglise a trois sortes d'ennemis : les Juifs, qui n'ont jamais été de son corps ; les hérétiques, qui s'en sont retirés ; et les mauvais chrétiens qui la déchirent au dedans. Ces trois sortes de différents adversaires la combattent d'ordinaire diversement. Mais ici ils la combattent d'une même sorte. Comme ils sont tous sans miracles et que l'Eglise a toujours eu contre eux des miracles, ils ont tous eu le même intérêt à les éluder[3]. » Comment ? en déclarant qu'il ne faut pas juger de la doctrine par les miracles, mais des miracles par la doctrine. Et Pascal s'efforce de démontrer qu'à doctrine douteuse correspond miracle certain et à miracle douteux doctrine certaine. Telle est la véritable application du principe. Ramenant donc tout à sa petite église de Port-Royal, il essaie d'expliquer que la doctrine y étant contestée, un miracle certain la confirme et que le miracle est certain parce qu'il s'est produit chez des chrétiens non séparés d'autel. On voit pourquoi notre apologiste tenait tant à cette première note de l'Eglise. Mais, nous l'avons déjà demandé, qui, dans l'Eglise authentifie les miracles ? Qui, même chez les Juifs, déclarait réellement inspirés tel ou tel écrit, tel ou tel prophète, sinon le consentement unanime du

1. Fragm. 898. — 2. Fragm. 882. — 3. Fragm. 840.

peuple approuvé par ses chefs, et par son chef, non politique, mais religieux?

C'est un fait que l'Eglise a toujours été combattue, toujours persécutée, même sous les rois très chrétiens. Dès son origine, rois, pédants, philosophes (Pascal dit « rois, savants et sages ») l'attaquent; les uns écrivent, les autres condamnent, les autres tuent. Et nonobstant toutes ces oppositions, ces gens simples et sans force (les apôtres) résistent à toutes ces puissances et soumettent même ces rois, ces savants, ces sages et ôtent l'idolâtrie de toute la terre »[1]. Et, comme en Dieu on ne doit pas distinguer la parole de l'action, « cela se fait par la force même qui l'avait prédit ».

« Ce qui est admirable et tout à fait divin, c'est que cette religion, qui a toujours duré, a toujours été combattue. Mille fois elle a été à la veille d'une destruction universelle; et, toutes les fois qu'elle a été en cet état, Dieu l'a relevée par des coups extraordinaires de sa puissance. C'est ce qui est étonnant et qu'elle s'est maintenue sans fléchir et ployer sous la volonté des tyrans[2]. »

Cette seconde partie du programme de son « Discours sur l'histoire universelle », que Bossuet n'a pas écrite, on voit en quel sens Pascal aurait voulu qu'elle fût traitée. Ni l'un ni l'autre n'ont mérité de la remplir, car ils n'avaient pas une idée assez claire de l'indéfectibilité papale, pas même de ses bienfaits dans « l'histoire de la vérité » qui est « proprement l'histoire de l'Eglise ». C'est le Pasteur suprême, le « Rocher » (ces deux mots sont presque synonymes dans l'Ancien Testament appliqués à Iaweh et Jésus les a donnés à Pierre l'un et l'autre) qui a constamment sauvé la civilisation chrétienne des dangers effroyables qu'elle a courus: péril païen conjuré par les catacombes romaines; péril musulman par les croisades ordonnées des Papes; péril allemand par Grégoire VII;

1. Fragm. 783. — 2. Fragm. 613.

péril protestant par le concile de Trente ; péril révolutionnaire par Pie VII.

Tels furent les dangers du dehors. Mais au dedans, les hérésies et les schismes ont menacé mille fois aussi l'existence de l'Eglise. Toujours les papes fournirent les solutions justes des questions litigieuses, si ignorants qu'ils parussent, au milieu des grands docteurs qui illustraient les chaires patriarcales d'Antioche, d'Alexandrie ou de Constantinople, épiscopales de Milan, d'Hippone, de Carthage, de Poitiers.

Pascal ne trouve qu'un remède contre les hérésies : c'est de leur opposer la synthèse des vérités contraires, parce qu'on erre toujours pour ne suivre qu'une vérité à l'exclusion de celle qui lui correspond dans un autre ordre opposé[1]. Mais qui nous dira comment se fait cette synthèse? Notre apologiste constate lui-même que « les Jésuites ont fait mieux profession des deux vérités que les Jansénistes »[2] dans le problème de la grâce. Et toutefois il n'est pas content des Jésuites. Lui-même finit par rendre les armes « ayant peur d'en dire trop ou trop peu »[3]. Ainsi il est bon qu'une autorité supérieure arrête les conflits en matière de foi et empêche parfois même la curiosité inutile dans l'étude de certains mystères.

N'ayant pas su voir le rôle merveilleux de la Papauté dans le salut matériel de la civilisation chrétienne, Pascal n'a pas davantage constaté son œuvre décisive dans la conservation de la morale et de la doctrine.

Le programme n'en a pas moins été magistralement tracé par lui ; car il avait le coup d'œil de l'aigle, les vues synthétiques générales, et, même en matière d'histoire de l'Eglise, aussi bien que pour celle du peuple élu depuis le commencement du monde, il a marqué avec force les lignes essentielles.

« Il est impossible, conclut-il, que ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur méconnaissent l'Eglise, tant

1. Fragm. 862. — 2. Fragm. 865. — 3. Paroles au P. Beurrier.

elle est évidente. Il est impossible que ceux qui n'aiment pas Dieu soient convaincus de l'Eglise[1]. »

Cette admirable pensée est incluse dans des considérations sur le miracle relatives à une défense de Port-Royal. C'est signe que Pascal entendait toujours rapetisser l'application de ses magnifiques théories à cet unique point donné. Peut-on s'illusionner ainsi?

*
* *

Oui, l'Eglise est une, perpétuelle, universelle, sainte, toujours persécutée au dehors et inquiétée au dedans, et cependant toujours indéfectible (*aporiamur sed non destituimur*)[2], mais ce n'est point par une petite chapelle de Paris qu'elle s'est maintenue. Le « moi » de Pascal ici a bouleversé son amour de Dieu; comment ne s'en est-il pas aperçu? Il devient ainsi lui-même un témoin de l'aveuglement qu'il voyait si naturel à l'amour-propre.

« Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point. Les persécutions qui travaillent l'Eglise sont de cette nature[3]. » Admirable parole encore, et qui devient ridicule par l'application particulière qu'on en soupçonne toujours. Elle est en rapport avec la théorie profonde des deux natures, qui est celle de notre psychologue: l'une, en nous, cherche le repos, l'autre le combat; ne sont-elles pas toutes les deux satisfaites dans le vaisseau de l'Eglise? De même, l'une cherche l'unité, l'autre la diversité; elles ont aussi, dans la doctrine de l'Eglise, dans sa liturgie, et dans son évolution organique à travers les âges *in eodem sensu*, leur objet désiré: variété dans l'unité, au lieu que les schismes restent stables et ensevelis dans les ténèbres de la mort et que les hérésies tendent à la dissolution absolue, comme des membres séparés et cadavériques.

Mais, encore un coup, Pascal n'avait pas à penser que Port-Royal fût la seule partie indéfectible du

1. Fragm. 850. — 2. *II Cor.*, IV, 8. — 3. Fragm. 859.

« vaisseau battu par l'orage », celle par où le reste du bâtiment devait se sauver.

En réalité, il ne le croyait pas autant que son imagination le lui disait, et, peut-être, comme tant d'autres, prenait-il, lui aussi, en l'affaire, « son imagination pour son cœur ». Il assistait aux offices de sa paroisse, même au temps des *Provinciales*, y remplissait très exactement ses devoirs de fidèle et, dans les quatre dernières années de sa vie, suivait le peuple aux principales églises de Paris dans la vénération des reliques des saints, ayant à cet effet, nous dit sa sœur Mme Périer, un petit almanach spirituel dont M. Jovy vient de faire la découverte, et qui était du capucin Martial du Mans[1].

Enfin complètement séparé de Port-Royal, quand il eut constaté que ces messieurs, les sauveurs de l'Eglise en qui il avait mis tant de confiance, n'étaient point du tout les colonnes indéfectibles qu'il croyait, Pascal se vit obligé de chercher ailleurs « les marques » de l'Eglise visible. Il appela le curé de la paroisse de sa sœur, qui était le sien au dernier moment, et lui déclara qu' « ayant toujours eu le plus grand amour pour l'ordre que Dieu avait établi dans son Eglise, il l'avait fait venir pour remettre son âme et sa conscience entre ses mains, parce qu'il était son pasteur »[2].

Le P. Beurrier, supérieur de la congrégation de Sainte-Geneviève et curé de Saint-Etienne-du-Mont (c'était lui) vit Pascal, et le confessa chaque fois qu'il le vit, durant six semaines. Libre à nous qui nous croyons aujourd'hui très éclairés et qui n'avons jamais entendu le grand homme de si près ni dans l'intimité de la confession, d'affirmer solennellement que nous le comprenons mieux que ce curé. Il restera plus que vraisemblable que celui-ci a compris son pénitent, ou que son pénitent a réussi à se faire comprendre de lui. Pascal est mort en embrassant la croix qui était à la base de toutes ses « pensées ». Elle signifiait pour

1. *Nouvelles Littéraires*, 11 août 1923. — 2. Jovy, II, 489.

lui, obscurité source de clarté, souffrance mère de délectations, « renonciation totale et douce, soumission absolue à Jésus-Christ et à son directeur ». Ce ne sont pas là paroles d'hérétique qui se croit inspiré individuellement et sans contrôle.

« Pour la question de l'autorité du Pape, écrit le P. Beurrier dans ses *Mémoires* (car il savait écrire) il l'estimait aussi de conséquence et très difficile à vouloir connaître ses bornes... Ainsi il se tenait au sentiment de l'Eglise touchant ces grandes questions et il voulait avoir une parfaite soumission au vicaire de Jésus-Christ, qui est le Souverain Pontife[1]. »

Vicaire de Jésus-Christ! Quel titre peut approcher de celui-là ? Ni Jansénius, ni Saint-Cyran, ni Arnauld, ni même saint Augustin n'ont été des « vicaires de Jésus-Christ ». Leurs lumières étaient bornées. Pascal constate que saint Augustin n'a pas même vu « la règle des partis » si importante ; or, note-t-il fièrement, « ces personnes qui ont vu les effets, mais qui n'ont point vu les causes, sont à l'égard de ceux qui ont découvert les causes comme ceux qui n'ont que les yeux à l'égard de ceux qui ont l'esprit »[2], c'est-à-dire qu'ils sont du premier ordre, infiniment au-dessous du second. L'orgueil de Pascal ne pouvait s'incliner que devant Dieu ; mais, comme il lui fallait une renonciation totale et douce en la personne d'un de ses représentants, n'a-t-il pas choisi le plus sûr, au dernier moment, comme il disait que faisaient les saints (sainte Thérèse ayant toujours suivi son confesseur)[3] ; il suivait son curé, brebis fidèle, comme son curé suivait le Pasteur suprême... Aimons Dieu, Jésus-Christ et l'Eglise de toute notre âme, et il nous sera impossible de ne pas croire au Pape, « tant il est évident! »... « Quel autre est connu de tous? »[4]

E. Tauzin.

1. Jovy, II, 490. — 2. Fragm. 234. — 3. Fragm. 917. — 4. Fragm. 872.

Les relations du physique et du moral

(*Suite.*[1])

III. Relations entre le corps et l'ame

Quand on pose ainsi, médicalement, le problème, il est à la fois très simple et extrêmement difficile à résoudre. Très simple si l'on cherche la réponse de principe, extrêmement difficile si l'on veut débrouiller quelques cas en particulier. Mais n'est-ce pas le fait de toute science normative que d'être claire dans ses principes, et nuancée à l'infini dans ses applications.

Essayons de préciser. Mais, je le répète, je ne suis en tout cela qu'un consulteur médical et je vous dis les choses comme je les vois de mon cabinet de praticien.

La question est, dis-je, très simple si l'on cherche la réponse de principe. La notion de la nature de l'homme, composé, corps animé, esprit incarné, résout toutes les difficultés.

1° *Il n'est pas une modification de notre organisme matière animée, qui ne conditionne une modification de notre âme.*

A. Quelques faits.

Une hémorragie cérébrale vient-elle interrompre le cours normal des fonctions du système nerveux central, le médecin constate que la pensée est devenue impossible : elle n'a plus son instrument, sa matière, ses conditions (j'emploie le mot conditions dans son sens moderne, il me paraît répondre à ce que l'Ecole appelait causa instrumentalis).

A un degré moindre, l'organisme est-il empoisonné, intoxiqué, par l'insuffisance d'élimination par le

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er août 1924, p. 527 sqq.

rein, le malade est-il en crise d'urémie, pour préciser, la pensée sera difficile, viciée : hallucinations, délire, impatience involontaire chez un sujet jusqu'ici toujours plein de douceur... l'instrument est fêlé : on constate que l'esprit n'en joue pas correctement.

A un degré moindre encore, une simple indigestion passagère, un mal de tête, une colique, et voilà que le travail intellectuel est plus difficile, qu'il est maladroit.

Je suis bien sûr, en tout cela, de ne rien vous apprendre de nouveau ; et, si nous ouvrions Pascal, nous y trouverions là dessus des formules saisissantes[1]. Mais je n'ouvre devant vous que des livres de médecine et j'y vois — ou du moins je voudrais toujours y voir — les symptômes mentaux des maladies.

B. Imprécision de nos connaissances sur ces relations.

Est-ce à dire que, en toute maladie organique, le tableau clinique comportera des signes précis de désordre mental? et réciproquement?

La relation, pour être étroite, est cependant infiniment variable, en raison de la complexité des facteurs qui interviennent. Par exemple, il est fréquent que les malades atteints de pneumonie délirent. Mais tous les pneumoniques ne délirent pas, et, à fièvre égale, et à lésions égales, (si tant est que cela puisse être)[2] tel délirera et tel autre non, parce que les cir-

1. L'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. Il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées : il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. Ne vous étonnez pas s'il ne raisonne pas bien à présent : une mouche bourdonne à ses oreilles : c'en est assez pour le rendre incapable de bon conseil. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui tient sa raison en échec et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. Le plaisant dieu que voilà. O ridicolosissimo eroe ! 366.

2. De même qu'il n'y a pas deux hommes semblables, on ne peut concevoir la répétition rigoureusement exacte de la même maladie chez deux hommes différents. Elles ne seront pareilles que si on s'en tient à une conception générale, abstraite, de la maladie. Mais tout autant que l'humanité s'individualise en chacun de nous, chacun fait sa maladie. Voir au sujet d'une science de l'individuel, l'étude de J. Chevalier (Alcan 1923) et l'article que Vialatoux lui a consacré dans la Chronique Sociale de janvier 1924.

constances précédentes ont agi différemment sur eux et fixé leur tempérament.

De même le délire peut traduire non pas seulement une fièvre pneumonique, mais un autre état d'intoxication cérébrale.

Ainsi, il y a un manque de précision dans nos connaissances des relations entre les lésions organiques et leur manifestation mentale.

Mais ce manque de précision tient-il seulement à l'insuffisance de notre science ou est-il irréductible parce que tenant à la nature même des choses.

Il y a les deux.

En fait, la science humaine sera, probablement, capable de distinguer de mieux en mieux les formes cliniques de chaque maladie. Pour une science plus avancée que n'est la nôtre actuellement, il n'est pas illusoire de penser que nous connaîtrons plus exactement les différences organiques qui séparent une pneumonie avec délire d'une pneumonie sans trouble mental[1] ; et même une pneumonie avec délire de visions champêtres calmes, d'une forme où le délire est furieux et porte sur des bruits.

Cela est la paraphrase de la notion générale que les modifications de la chair conditionnent les fonctions de l'esprit.

C. Conditions et causes.

Les modifications de la chair conditionnent les fonctions de l'âme, mais elles ne les causent pas, et donc elles ne les expliquent pas et, par conséquent, même parfaitement connues, ne suffiraient pas à les faire connaître.

Si quelque physiologiste me cherchait là-dessus chicane, je lui rappellerais les lignes suivantes écrites par Claude Bernard dans son Rapport sur la Physiologie générale. Il expose les expériences d'un grand savant

1. Ces différences organiques ne seront pas localisées exclusivement au poumon. On garde trop souvent encore l'idée que la pneumonie, pour rester dans cet exemple, est une maladie du poumon ; non elle est une maladie de tout l'organisme, et de tout l'homme. Voir plus loin une citation de Tessier à ce sujet.

français, Brown Séquard, qui injecte du sang dans la carotide d'un chien décapité ; « il a vu, dit Bernard, revenir la propriété vitale des muscles et des nerfs. L'animal exécutait des mouvements de la face et des yeux qui paraissent dirigés par la volonté. M. Brown Séquard ne dit pas toutefois si le chien voyait et entendait.

« Les expériences de transfusion faites sur la tête et dans lesquelles on voit disparaître et reparaître l'expression de l'intelligence, nous frappent toujours comme quelque chose de merveilleux et d'incompréhensible. Mais ces faits ne nous semblent extraordinaires que parce que nous confondons les « causes » des phénomènes avec leurs « conditions ». Nous croyons à tort que la science conduit à admettre que la matière engendre les phénomènes que ses propriétés manifestent, et, cependant, nous répugnons instinctivement à croire que la matière puisse avoir la propriété de penser et de sentir.

« Pour le physiologiste qui se fait une juste idée de la nature des phénomènes vitaux, le rétablissement de la vie et de l'intelligence dans une tête sous l'influence de la transfusion du sang oxygéné, n'a rien absolument qui soit anormal ou étonnant ; ce serait le contraire seul qui serait surprenant pour lui. En effet, le cerveau est un mécanisme conçu et organisé de façon à manifester les phénomènes intellectuels par l'ensemble d'un certain nombre de conditions. Or, si l'on enlève une de ces conditions, le sang par exemple, il est bien certain qu'on ne saurait concevoir que le mécanisme puisse continuer de fonctionner. Mais si l'on restitue la circulation sanguine avec les précautions exigées, telles qu'une température et une pression convenables, et avant que les éléments cérébraux soient altérés, il n'est pas moins nécessaire que le mécanisme cérébral reprenne ses fonctions normales. Les mécanismes vitaux, en tant que mécanismes, ne diffèrent pas au fond des mécanismes non vitaux. Si, dans une montre, on enlevait un rouage, on ne concevrait pas que son mécanisme continuât de mar-

cher ; mais si l'on restituait ensuite convenablement la pièce supprimée, on ne comprendrait pas non plus que le mécanisme ne reprît pas son mouvement. Cependant, on ne se croirait pas obligé pour cela de conclure que la cause de la division du temps en heures, en minutes et en secondes, manifestée par la montre, réside dans les propriétés du cuivre ou de la matière qui constitue ses aiguilles ou les rouages de son mécanisme. De même, si l'on voit l'intelligence revenir dans un cerveau et dans une physionomie auxquels on rend le sang qui leur manquait pour fonctionner, on aurait tort d'y voir la preuve que l'intelligence est dans le sang ou dans la matière cérébrale. Il ne faudrait donc pas tirer de ces expériences des conclusions qu'elles ne comportent pas. Je le répète, la physiologie ne doit voir là que des mécanismes vitaux, disloqués et rétablis dans leurs « conditions d'action ».

Les conditions n'expliquent pas, elles ne sont pas causes. L'esprit déborde de toute part, pour ainsi parler, l'instrument charnel dont il est l'animant. Les matérialistes croient que c'est la chair qui crée l'esprit, qui le sécrète. Non, mais la chair est l'instrument indispensable de l'esprit. Otez l'instrument, l'esprit est privé de ce par quoi il agit, mais il ne cesse pas pour cela de subsister.

Vous savez quel bruit on a mené, il y a quelque soixante ans, au sujet des localisations cérébrales. L'école matérialiste crut avoir triomphé : « Voilà le petit carré de cerveau qui est le centre de la mémoire des mots, voici celui de l'articulation verbale. Plus n'est besoin de faire appel à quelque puissance mystérieuse : ces cellules font la pensée, comme le foie la bile. »

Vous trouverez dans les livres[1] la discussion proprement technique, vous verrez combien la médecine est

1. Cf. Grasset : Traité de physiopathologie clinique, tome III, de longs chapitres consacrés aux localisations du psychisme. On consultera aussi utilement, pour l'aspect philosophique du problème « Matière et mémoire » de Bergson.

obligée à la prudence dans les conclusions de questions aussi délicates, et la forme affirmative que je donne ici aux constatations anatomiques outrepasse la vérité. Vous verrez aussi que ce n'est guère éclairer le problème que de comparer ce que les matérialistes appellent l'élaboration de la pensée par le cerveau à une sécrétion, parce que le fond de la question nous reste aussi mystérieux pour une sécrétion que pour la pensée.

Mais ce que je tiens à vous faire bien saisir, c'est que notre conception de la spiritualité de l'âme n'est en rien gênée de savoir que la collaboration de la chair se fait par un organe en particulier. Croire au composé humain, c'est justement penser que l'esprit est incarné et qu'il ne se passe en l'homme aucun changement sans que ce soit un changement de tout l'homme, et de son corps et de son âme[1], l'un et l'autre ne pouvant jamais être seul en action.

Il est donc loisible de supposer que nous connaîtrons de mieux en mieux les relations entre les modifications charnelles et l'activité mentale. Mais jamais ces modifications n'expliqueront cette activité, elles n'en sont pas la cause. Et quand bien même nous les connaîtrions dans leurs plus petits détails, cela ne nous permettrait pas de connaître l'esprit. Elles sont, pour reprendre le mot d'un philosophe contemporain, comme une pantomime est par rapport aux idées qu'elle exprime. Jamais la connaissance même parfaite de la pantomime ne donnera la connaissance vraie de l'idée, celle-ci dépasse de partout la pantomime.

1. « L'homme est une unité réelle, un tout véritable. Or, les états morbides peuvent présenter diverses dispositions comme la santé et la maladie. Ces dispositions ont pour support le corps lui-même ; mais en vertu de l'union intime de la forme et de la matière, le composé lui-même est affecté dans la maladie, et, par conséquent, c'est l'homme tout entier qui est malade... » Qui est-ce qui parle ainsi ? quelque métaphysicien ? non, un médecin : ces lignes sont extraites des « Etudes de médecine générale » de J.P. Tessier, Paris 1855. Et le chapitre commençait par ces mots : « Il existe une physiologie dogmatique basée sur la connaissance réelle et positive de la nature de l'homme, sur l'unité substantielle de l'âme et du corps... ».

D. Constance des relations psycho-physiologiques.

J'ai commencé par des considérations sur la pathologie, parce qu'elles sont peut-être plus saisissantes.

Mais ce n'est pas uniquement dans l'état anormal qu'il y a relations du physiologique et du moral : c'est incessant, continuel.

Mon régime alimentaire, ma profession, le climat où je vis, tout cela n'est pas sans conditionner mon esprit, et l'étude des tempéraments, c'est-à-dire des grandes catégories morphologiques et fonctionnelles, n'est pas complète si elle ne comprend pas les tendances psychologiques[1].

2° *Les modifications de l'âme agissent sur le corps.*

Nous venons de regarder la réalité de l'homme vivant, en supposant que les modifications sont parties du corps. Voyons l'autre face. Supposons qu'il soit possible que des changements se produisent d'abord dans l'esprit.

Il est de constatation banale que le travail intellectuel intensif épuise le corps, qu'il rend les fonctions digestives plus laborieuses. A un dyseptique, un

1. On pourrait multiplier les citations. Qu'on nous permette celle-ci, en raison de sa saveur « Il est certain que nostre appréhension, nostre jugement et les facultez de nostre âme en général souffrent selon les mouvemens et altérations du corps, lesquelles altérations sont continuelles. N'avons-nous pas l'esprit plus esveillé, la mémoire plus prompte, le discours plus vif en santé qu'en maladie ? La joye et la gayeté ne nous font-elles pas recevoir les subjets qui se présentent à nostre âme, d'un tout autre visage que le chagrin et la mélancholie ? Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sapho rient à un vieillart avaritieux et rechigné comme à un jeune homme vigoreux et ardent ? Cléomènes, fils d'Anaxandridas, estant malade, ses amys lui reprochoient qu'il avoit des humeurs et fantasies nouvelles et non accoustumées « Je croy bien, fit-il, aussi ne suis-je pas celuy que je suis estant sain : estant autre, aussi sont autres mes opinions et fantasies ». Montaigne, II, 12.

Pour la thèse thomiste, se reporter à des passages comme 1ª p. q. LXXXV, art. 7 « manifestum est enim quod quanto corpus est melius dispositum, tanto meliorem sortitur animam... unde etiam cum in hominibus quidam habeant corpus melius dispositum, sortiuntur animam majoris in intelligendo... »

Voir aussi dans Sertillanges, tome II, p. 159, les références de De Memoria « les diverses dispositions des hommes tiennent aux diverses dispositions de leurs corps » ou in II de anima « à la bonne complexion des corps suit la noblesse de l'âme... d'où il suit que ceux qui ont le tact délicat sont d'âme plus noble et d'esprit plus perspicace ».

médecin pourra être amené à dire : « cessez de travailler intellectuellement ».

Tout le monde sait que les états affectifs retentissent sur notre santé, que la joie guérit, que le chagrin rend malade.

L'union du corps et de l'âme est telle que ma formule même vient de me trahir encore. J'ai dit : les états affectifs retentissent sur notre santé. Le mot « retentissent » (mais je n'en trouve pas d'autre) risque de laisser croire qu'il y a un certain délai entre l'état affectif et l'état corporel. Comme si un homme était joyeux d'abord, dans un premier temps, et puis que, à force d'être joyeux, sa santé s'en ressente, dans un second temps ; comme s'il fallait une certaine dose de joie et une certaine durée de joie pour agir sur la santé.

Mais non. La joie, la douleur, la santé, la maladie, ce sont des états du composé. J'insiste parce que cette notion est la clef des problèmes que pose la nature de l'homme.

3° *Une double conclusion s'impose dès maintenant.*

A. Première conclusion. — Il y a une hygiène du travail intellectuel. Il y a des régimes alimentaires, des genres de vie qui favorisent, et d'autres qui gênent le travail de l'esprit[1]. Il y a des heures plus commodes pour cet effort, d'autres moins. Il y a des conditions matérielles d'organisation du bureau de travail qui facilitent la fixation et la limitation de l'attention.

On ne peut donc que souscrire aux lignes suivantes de Marion (Leçons de psychologie, p. 361) : « ...Une circulation vive et une respiration facile sont de première nécessité : l'anémie, la respiration d'un air malsain sont funestes à la mémoire. On perd sensiblement la faculté de se souvenir et la lucidité d'esprit dans une atmosphère trop chargée d'acide carbonique.

1. La médecine moderne ne peut que souscrire aux règles du jeûne et de l'abstinence, notamment au moment des changements de saison et durant toute la période qui précède l'éclosion du printemps, le carême.

De là une raison de plus de veiller à l'aération des classes. Renouveler l'air d'une école n'est pas seulement utile à la santé, mais aussi à l'intelligence et au travail des élèves. »

Puisque le travail de l'esprit se fait avec le corps et que, de la sorte, on peut dire que l'esprit se fatigue, on peut parler d'excès d'activité intellectuelle. Les esprits purs ne sont pas astreints à une règle que vous appelez la prudence et qui est, je crois, spécialement humaine : elle oblige à tenir compte de la fatigue, même quand il s'agit du travail de l'esprit. La préexcellence de la pensée est telle qu'il vaut la peine que je prenne mal à la tête pour résoudre tel problème métaphysique, mais je ne dois pas oublier non plus de ménager mes forces pour pouvoir continuer à penser demain. Travailler au point de se rendre malade peut être, parfois, un devoir, certes, mais cela peut être aussi mauvais emploi, gaspillage : ne peut-on pas parler de « débauche intellectuelle ». Je vous renvoie pour cette discipline intellectuelle à tous les maîtres de la vie spirituelle[1].

B. Deuxième conclusion. — Puisque l'esprit ne peut rien faire sans la chair en laquelle il est incarné, nous avons des devoirs envers la chair, afin qu'elle soit en état de servir d'instrument correct pour l'esprit. De là la légitimité du mot « devoir » que je viens de prononcer.

Parce que l'intégralité de notre chair est indispensable au bon fonctionnement de l'esprit, c'est pour nous une obligation envers l'esprit que de conserver ou de rétablir notre santé[2].

Puisque les intoxications alimentaires, pour prendre un exemple, rendent plus difficile et moins correct le travail de l'esprit, c'est un devoir moral de ne

1. Se reporter à la parole de Saint Bernard: sunt qui scire volunt, ut sciant, et curiositas est.... etc.

2. Un animal n'a aucun devoir vis-à-vis de sa santé (pas plus d'ailleurs qu'envers quoi que ce soit). Mais l'homme a-t-il des devoirs vis-à-vis de la santé de l'animal ? Il doit éviter ce qui serait de sa part à lui, homme, un sentiment de cruauté. Mais ne peut-on pas dire que certaines campagnes antivivisectionnistes procèdent d'une notion erronée touchant la valeur de la douleur chez l'animal.

pas verser dans la gourmandise. S'il était possible que les maladies résultant de la gourmandise s'arrêtassent à un stade purement matériel, purement corporel, sans retentir sur l'âme, peut-être la tempérance ne serait-elle pas un devoir impérieux. S'il était possible que l'ingestion d'alcool ne déchaîne que des réactions dans le corps, sans que ces réactions du corps soient en même temps et du même coup, immédiatement, c'est-à-dire sans intermédiaire, des réactions du composé et donc tout autant de l'âme; s'il était possible que l'alcoolisme ne déclanchât que des lésions artérielles, voire des lésions cérébrales, voire de la douleur, mais sans répercussion sur l'âme (comme cela se passerait par exemple en injectant de l'alcool à un animal dans quelque laboratoire de physiologie animale) ; si cela était, pourrait-on dire que l'homme qui s'alcoolise commet une faute?

Toute notre dignité vient de ce que nous sommes esprit : nous avons donc le devoir de ne rien faire qui puisse abîmer le corps dans lequel il est incarné : bien au contraire, nous avons le devoir de rétablir autant que possible la chair dans son intégrité fonctionnelle quand elle est malade.

Mais il y a plus. Quand vous étudiez l'origine de l'âme, ne dites-vous pas, pour bien exprimer que l'esprit n'est à aucun moment indépendant du corps, ne dites-vous pas que Dieu a créé l'âme *dans* et *pour* tel corps en particulier, de telle sorte qu'Il la crée *à la mesure* du corps?

Je saisis avec empressement l'occasion pour attirer votre attention sur les lumières que cette conception du composé projette sur la question, si obscure par ailleurs, de l'hérédité. La transmission de la vie par les parents lègue à l'enfant, comme capital de chair, une sorte de résumé de toute leur santé présente et lointaine. Et ces conditions charnelles conditionnent la qualité de l'âme que Dieu crée en cette chair[1].

1. Cela est tellement vrai que lorsque la conception aboutit à deux jumeaux, les deux êtres se ressemblent physiquement et moralement, tandis que si la gémellité est le fruit de deux concep-

Ainsi les ravages de l'hérédité pathologique ne s'arrêtent pas au corps seul, ils ont leur répercussion sur l'esprit. Et l'enfant, né de parents alcooliques, reçoit d'eux un corps taré dont l'intoxication ou les lésions vicieront le fonctionnement de l'âme[1].

Et voilà pourquoi vous ne sortirez pas de votre rôle de gardien des âmes, en luttant contre l'alcoolisme, en prêchant aux futurs parents le devoir de préparation à la paternité et à la maternité. Vous ne serez pas de bons défenseurs des intérêts, même surnaturels, des âmes, si vous ne vous souciez pas des corps.

Dr René Biot.

(*A suivre.*)

tions successives, il n'y a pas nécessairement similitude. Les jumeaux nés de la division d'une seule cellule maternelle (jumeaux univitellins), ont le même sexe, les mêmes empreintes digitales, les mêmes tempéraments, les mêmes goûts, et quoique vivant parfois loin l'un de l'autre tombent malades en même temps, des mêmes maladies; et s'ils viennent à faire des maladies mentales, leur folie est la même. Voir à ce sujet le livre du Dr Apert « les jumeaux ».

1. On trouvera dans le livre de Vallet « la vie et l'hérédité » (Paris, Retaux, 1891) une étude sur cette question, avec de nombreuses références aux textes de Saint Thomas. Retenons entre autres celles-ci « Dicendum quod ipsam dispositionem corporis sequitur dispositio animæ rationalis, tum quia anima rationalis accipit a corpore, tum quia secundum diversitatem materiæ diversificantur et formæ. Et ex hoc est quod filii similantur parentibus, etiam in his quae pertinent ad animam, non propter hoc quod anima ex anima traducatur » (Qq disp. de Pot, q. III, a 9, ad 7).

...« Si natura fuerit fortis, accidentia etiam individualia propagantur in filios, pertinentia ad dispositionem naturae, sicut velocitas corporis, et bonitas ingenii et alia hujus modi » (Ia 2ae q. LXXXI, art. 2).

« ...Corporis defectus traducuntur a parente in prolem... et exinde videmus quod filii similantur parentibus, non solum in defectibus corporalibus, sicut leprosus generat leprosum et podagricus podagricum, sed etiam in defectibus animae, sicut iracundus iracundum et amentes ex amentibus nascuntur. » (Ia, 2ae q. LXXXI, art. 1; comment. in epist. ad Roman. c. X lect. 3a).

Voir aussi dans le livre de Sertillanges sur St Thomas, les pages 87, 88 et 89 du tome I. « ...l'âme est telle, non parce que le corps la fait telle, mais parce que le corps est tel et que la puissance créatrice immanente aux choses, faisant éclore l'âme en lui et pour lui, la fait éclore à sa manière », et dans une note le commentateur ajoute: « On ne peut se dissimuler que cette théorie prête à des difficultés très réelles. Elle fait dépendre la valeur éternelle des âmes d'un accident de génération, d'un moment du devenir physique à peine déterminable et en tout cas essentiellement transitoire. Mais après tout, cela n'est pas un inconvénient absolu, et la doctrine acceptée par St Thomas donne satisfaction d'une part aux exigences de la doctrine générale des formes, et d'autre part aux exigences particulières de l'âme subsistante créée de Dieu ».

Chronique Biblique

Ancien Testament

H. Schumacher, *A Handbook of Scripture Study*. Vol. I, General Introduction; in-16, xiii-281 pages, deux planches, 1923; Vol. III, The New Testament, in-16, v-317 pages, 2 cartes, 1922. B. Herder, London, W. C. 1. Prix de chaque vol.: 8 sh. (Le vol.II, The Old Testament, est en préparation).

Hildebrand Hoepf, *Tractatus de Inspiratione Sacrae Scripturae et Compendium Hermeneuticae Biblicae Catholicae;* in-8°, 282 pages. Librairie Spithoever, Rome, 6; 1923.

Giuseppe Ricciotti, *Il Libro di Geremia*, Versione critica dal testo ebraico con Introduzione e Commento; grand in-8°, viii-336 pages. Fratelli Bocca, Turin, 1923. Prix: 36 lires.

Giuseppe Ricciotti, *Le Lamentazioni di Geremia*, Versione critica dal testo ebraico con Introduzione e Commento; grand in-8°, 100 pages. Pietro Marietti, Turin, 1924. Prix: 12 lires.

Jacob Hoschander, *The Book of Esther in the Light of History;* grand in-8°, ix-318 pages. The Dropsie College, Philadelphie (U. S. A.), 1923. Prix: 2 dollars 50.

J. S. Griffiths, *The Exodus in the Light of Archaeology;* in-16, xi-79 pages. Robert Scott, London, E. C., Pater noster Row, 1923. Prix: 2 sh. 6.

Paul Joüon, *Grammaire de l'Hébreu Biblique*, grand in-8°, xii-543, et 79 pages de paradigmes et index (ce fascicule ne se vend pas séparément). Institut Biblique Pontifical, Rome; 1923. Prix: 75 lires.

Paul Dhorme, *L'Emploi métaphorique des noms de parties du corps en hébreu et en akkadien;* grand in-8°, 183 pages. J. Gabalda, Paris, 1923. Prix: 12 fr.

Verbum Domini, Commentarii menstrui de Re Biblica, omnibus sacerdotibus accommodati, curante Pontificio Instituto Biblico.

Alexis Mallon, *Toutankhamon, son tombeau, son siècle:* in-8°, 33 pages, avec illustrations et deux planches hors texte. Rome, 1. Pontificio Instituto Biblico, 1924.

H. Sottas et E. Drioton, *Introduction à l'étude des Hiéroglyphes;* in-8°, XVI-195 pages, avec un portrait de Champollion, trois planches et cinq figures. Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1922. Prix: 20 fr.

L. Laurand, *Manuel des Etudes grecques et latines.* Appendice 1: *Les Sciences dans l'Antiquité,* in-8°, 58 pages. Auguste Picard, Paris, 1923. Prix: 5 fr.

P. Cruveilhier, *Etude sur les Fragments d'un Code préhammourabien en rédaction sumérienne* (Extrait de la Revue *Le Muséon,* t. XXXIV). 1921.

Aristide Calderini, *La Composizione della Famiglia secondo le Schede di Censimento dell' Egitto Romano:* grand in-8°, 60 pages (dans « Pubblicazioni della Universita Cattolica del Sacro Cuore; Serie terza: Scienze Sociali, vol. I, fasc. 1). Sans date. Soc. « Vita e Pensiero », Milan.

Le Rév. H. Schumacher, professeur d'exégèse du Nouveau Testament, à l'Université catholique américaine, s'est proposé de donner, sous une forme concise et claire, les notions essentielles d'Introduction générale et particulière à l'Ecriture Sainte.

Dans l'exposition d'une matière parfois très complexe, il a mis de l'ordre par des divisions et subdivisions, où les lettres A, B, C, a, b, c, [illegible] prêtent leur concours généreux aux chiffres romains et arabes. La présentation typographique est très nette: l'heureuse distribution des intervalles, l'emploi des caractères gras, italiques, etc., marquent les distinctions voulues, reposent les yeux, aident la mémoire, facilitent les recherches, au contraire de certains commentaires allemands qui ont horreur de l'alinéa et abusent des abréviations, pour faire entrer le plus de choses possible dans le minimum d'espace.

Mais ce soin de l'ordre et de la clarté dégénère parfois en alignements réguliers de répétitions monotones. Ainsi, dans le tome III, l'ouvrage capital du P. Prat sur saint Paul est cité, avec raison, très souvent, en particulier à la fin du chapitre IX, où sont énumérés trente-sept « problèmes pauliniens »: pour les vingt-sept premiers, Prat

est nommé quatorze fois; à partir du n° 28, la référence se répète sept fois en manière de litanie[1].

L'auteur donne pour chaque sujet beaucoup de renseignements utiles, souvent incomplets malheureusement[2]. Dans les pages sur « l'Ancien Testament et l'histoire comparée des religions », il a été mal inspiré en prenant pour guide George Aaron Barton, *Archaeology of the Bible*, qu'il cite à plusieurs reprises. Il enregistre sans la moindre hésitation quatre découvertes merveilleuses offertes par la 6e tablette du récit babylonien de la création: ce sont des récits parallèles à ceux de la Bible sur l'*Eden*, la *chute de l'homme*, les *Chérubins*, et une allusion au salut de l'homme par la *mort d'un dieu* (p. 174). Il met la publication du texte cunéiforme sous le nom de « Schroder » (lire correctement *Schroeder*); en réalité, c'est Erich Ebeling qui a édité ce texte; puis, l'a transcrit et traduit, mais d'une façon totalement différente de celle de G. A. Barton. L'Eden, la chute de l'homme, les Chérubins, la mort volontaire d'un dieu sauveur reposent sur des lectures et des traductions fantaisistes, des méprises risibles ou d'énormes contresens. Trois savants assyriologues, Ungnad, Ebeling et Deimel sont d'accord à ne rien voir de pareil dans le texte cunéiforme. Deimel, dans *Biblica*, mars 1924, p. 57-64, discute en détail la traduction de Barton, et il termine en disant qu'elle nous reporte aux temps primitifs de l'assyriologie.

(1) 28. *St. Paul and Original Sin.*
Literature : PRAT, *La Théologie*, etc.
29. *The* πλήρωμα *in St. Paul.*
Literature : PRAT, *La Théologie*, etc.
30. *The Hierarchy in St. Paul.*
Literature : PRAT, *La Théologie*, etc.
31. *The* χαρίσματα *in St. Paul.*
Literature : PRAT, *La Théologie*, etc.
32. *The Christology of St. Paul.*
Literature : PRAT, *La Théologie*, etc.
33. *St. Paul and Marriage.*
Literature : PRAT, *La Théologie*, etc.
34. *St. Paul's* Παστήριον.
Literature : PRAT, *La Théologie*, etc.

2. Pour les articles de Revues, l'année seule est indiquée, ainsi: « Brucker, in *Etudes*, 1905 »; mais il y a quatre gros volumes des *Etudes* pour l'année 1905; et dans la même année le même auteur peut avoir écrit plusieurs articles. Le lieu de publication des ouvrages cités est souvent mentionné, et omis aussi un grand nombre de fois. L'omission est plus fréquente dans le vol. III, publié avant le vol. I.

Les listes bibliographiques, comme celle que l'on vient de voir à la page précédente, sont simples et d'une grande clarté. Mais, quand il s'agit d'exposer un dogme, de discuter les diverses explications que l'on en donne dans l'Eglise catholique, les formules trop brèves et les classifications trop simples ont de graves inconvénients : on le voit dans le chapitre sur l'*inspiration biblique*, où les malentendus et les confusions abondent. La théorie du P. Lagrange sur l'inspiration est résumée en ces termes vagues : Il préconise « une nouvelle sorte d'*inspiration verbale*, basée sur la doctrine thomiste de la coopération de Dieu avec les actes de ses créatures. » La pensée du même auteur est dénaturée, dans l'alinéa suivant, par une mauvaise traduction :

LAGRANGE :	SCHUMACHER :
« Mais qu'enseignent les auteurs sacrés? Ce qu'ils affirment catégoriquement ! — ...Il est tel genre littéraire, dans lequel on n'affirme absolument rien quant à la réalité *des faits* [je souligne] ; *ils servent* uniquement de base à une leçon morale, telle la parabole. » (*La Méthode Historique*, 1903, p. 93-94.)	« ..And they teach only what they affirm categorically (« *ce qu'ils affirment catégoriquement* »). Now there is a « *genre littéraire* » (parable) where nothing is affirmed about reality; it serves merely as a *basis* for moral instruction. » (p. 131).

Il est facile de voir sur un exemple combien on change le sens en supprimant « des faits » : la parabole de l'Enfant prodigue n'affirme rien sur la réalité *des faits* racontés ; cependant elle affirme et enseigne *la réalité* de la miséricorde de Dieu. De plus, « it serves », dans la traduction anglaise, a l'air de se rapporter à « genre littéraire ».

Trois lignes plus loin, la théorie adverse est encore déformée par l'omission de quelques distinctions et restrictions essentielles : « In natural science the sacred writers report « *secundum apparentiam* ». *This principle can be transferred to history.* Thus the period from Adam to Abraham does not represent historical facts » (p. 132.) C'est une singulière façon de résumer les pages où le P. Lagrange a écrit : « ...s'il y a un point de contact entre la science et l'histoire envisagées comme objet de l'exégèse biblique, les différences sont encore plus nombreuses. » (*La méthode historique*, p. 183). « ...Si on peut soutenir qu'il n'y a pas de science dans la Bible, il serait plus que paradoxal de dire que la Bible ne contient pas d'histoire, puisqu'elle est l'histoire du salut... Il y a beaucoup

d'histoire dans la Bible... » (p. 183-184). « Il se peut donc que Dieu ait révélé une histoire, et c'est pour cela que dans les développements qui vont suivre nous entendons réserver expressément ce qui regarde la Chute originelle. « (p. 185.)

Sous la lettre *b* on énumère douze auteurs qui ont exposé « des idées plus ou moins semblables » à celles du P. Lagrange. De cette liste il faudrait effacer Holzhey, justement condamné pour ses erreurs. Par contre, on pourrait ajouter facilement trente ou quarante noms d'auteurs orthodoxes. La « littérature contre ces théories » comprend cinq auteurs : Delattre, Murillo, Brucker (« in *Etudes*, 1905 »); Mc Donald, Göttsberger (« *Biblische Zeitschrift*, 1905 »). Mais Göttsberger est plutôt favorable à l'école progressiste (cf. *Revue biblique*, 1905, p. 619-623); et le P. Brucker est loin de tout condamner dans les théories contre lesquelles on le cite : il écrivait dans les *Etudes*, en 1905 (p. 262-263) : « Le P. de Hummelauer distingue dans les parties narratives de l'Ancien Testament la fable, la parabole, la poésie épique, l'histoire religieuse, l'histoire ancienne, la tradition populaire et familiale, le récit libre, le *midrasch*, le récit prophétique ou apocalyptique; mais, selon lui, l'histoire rigoureuse, telle que nous l'entendons aujourd'hui, ne s'y rencontre pas; aucun écrivain biblique ne vise à mettre une stricte vérité dans tous les détails de ses récits. Or, si l'inspiration s'étend à toutes les affirmations de l'auteur sacré, elle ne garantit pourtant rien de plus que ce que cet auteur veut précisément affirmer; elle n'assure donc pas à tous les détails de ses récits la stricte vérité que lui-même n'a pas prétendu y mettre. **Jusqu'ici, rien qui ne soit admissible, et même plausible** [je souligne]. **Et qu'on ne dise pas que c'est revenir à l'hypothèse condamnée de l'inspiration restreinte...** De même que l'inspiration ne transforme pas en affirmation précise un renseignement que cet écrivain ne donne que comme une approximation, elle ne confère pas la rigueur historique à un genre de narration qui, de sa nature, ou de par l'intention de l'auteur, ne la comporte pas. » (Voir, du même auteur, *L'Eglise et la Critique biblique*, 1907-1908, pages 50-51.)

Dans ce même chapitre VII, sur l'inspiration, M. Schumacher résume en cinq points les caractéristiques principales de la « nouvelle école ». Les voici :

« 1. *Restriction de l'inspiration.*

« 2. *Restriction* de *l'effet* (inerrance) de l'inspiration.

« 3. Distinction des *genres littéraires* avec leur vérité particulière, mais pas absolue.

« 4. En conséquence distinction d'une vérité *absolue* et d'une vérité *relative* (suivant le genre littéraire).

« 5. Parité entre les parties qui traitent de *science naturelle* et celles qui traitent d'*histoire*.

« Ces théories ont été condamnées par l'Encyclique *Spiritus Paraclitus* du 15 septembre 1920. »

Les formules employées et la place donnée à ce résumé paraissent indiquer clairement que M. Schumacher fait entrer dans la dénomination de « nouvelle école » les auteurs catholiques dont il a été question sous le n. 2, p. 131-132. S'il en est ainsi, il se trompe, et son erreur est profondément regrettable. Avant d'accuser, en matière de foi, des auteurs connus, soumis à l'Eglise, il faut être absolument sûr de son fait. Il convient tout d'abord de se demander si l'on ne déforme pas la pensée des adversaires, en la lisant à travers l'objectif trop étroit de ses propres idées. De plus, il est bon de revoir, au besoin, les principes de la théologie pour ne point faire appel à la Tradition hors de propos, ni confondre le dogme intangible avec les explications du dogme qui varient suivant les écoles. Une scrupuleuse exactitude est de rigueur, pour ne pas s'exposer à commettre une injustice grave en attaquant à tort la réputation d'orthodoxie d'un auteur[1].

Or, il est remarquable que, sur les cinq notes caractéristiques de la « nouvelle école », il ne s'en trouve pas une seule qui soit exacte.

1. Les auteurs catholiques nommés sous le n. 2 (M. Holzhey mis à part) *ne restreignent pas l'inspiration.* On vient de lire un peu plus haut la protestation du P. Brucker.

2. *Ils ne restreignent pas l'inerrance;* mais ils pensent l'expliquer de façon à mieux défendre le dogme, compro-

1. Saint Ignace de Loyola supportait des injures, des avanies, mais jamais des accusations de ce genre. « Le tempérament énergique d'Ignace se manifeste encore dans une foule de pièces diplomatiques, où on le voit poursuivant à outrance ses diffamateurs, qui cherchaient à le faire passer lui et les siens pour des adeptes de Luther. L'homme de Dieu, jaloux de son renom d'orthodoxie pour le plus grand succès de ses travaux évangéliques, ne se contentait pas d'une demi-sentence d'absolution : il lui fallait la proclamation solennelle de son innocence, et il n'avait point de cesse qu'il ne l'eût obtenue » (Van Ortroy, *Analecta Bollandiana*, 1913, p. 483.)

mis par les affirmations *a priori* d'une école étroite. Ils étudient l'intention de l'auteur inspiré et son genre littéraire, pour comprendre le mieux possible ce qu'il a voulu dire, et ne pas risquer de lui prêter des assertions erronées. « Nec sufficit dicere: SS. Patres non hac ratione inerrantiam Scripturae vindicarunt; ubi enim de rebus mere profanis agitur necessitas fidei id unum exigit, ut inerrantia Scripturae vere salvetur, non ut hoc vel illo modo salvetur ». (Van Noort, *De Fontibus Revelationis*, n. 91).

3. La distinction des *genres littéraires* est, dit le P. Brucker, un principe « incontestable »; « aucun exégète sérieux, ne l'a ignoré... Il n'y a point là de concession faite aux idées nouvelles ». (*Etudes*, 5 janv. 1906, p. 112). M. Schumacher lui-même enseigne (p. 140) que la vérité garantie par l'inspiration peut être exprimée « d'une manière dogmatique et absolue » ou d'une manière rhétorique, poétique, métaphorique, parabolique, allégorique, et « la critique, guidée par le magistère ecclésiastique, doit déterminer le sens exact de chaque expression et sa vérité ». Langage téméraire, quand on vient de classer la distinction des genres littéraires parmi les « théories condamnées par l'Encyclique *Spiritus Paraclitus* ».

4. Le quatrième point est mal choisi comme caractéristique de la « nouvelle école »; car *a*) les termes « vérité absolue », « vérité relative » ne sont employés que par un petit nombre d'auteurs, parmi lesquels le P. Pesch, que M. Sch. se garde pourtant de ranger dans « la nouvelle école ». — *b*) ces termes peuvent avoir un sens orthodoxe: « La condamnation [*Lamentabili*, prop. 58], dit très justement le P. Durand, ne nous oblige pas de tenir que toute vérité a une valeur simplement absolue. Certaines vérités se trouvent liées aux contingences de l'histoire, et, à ce titre, elles ont de la relativité. » Telle cette proposition: « Le Messie *viendra* pour nous sauver », vraie seulement avant l'ère chrétienne (*Dict. d'Alès, Inerrance Biblique*, col. 766. — *c*) Il est excessif de déclarer d'une façon générale que ces termes sont condamnés par l'Encyclique *Spiritus Paraclitus*, alors qu'ils y sont réprouvés seulement dans leur application à l'histoire biblique: « ... qui partes Scripturarum historicas non factorum *absoluta* inniti veritate arbitrantur, sed tantummodo *relativa*, quam vocant, et concordi vulgi opinione... »

5. On se trompe en disant que la « nouvelle école » établit une parité entre *science naturelle* et *histoire* dans la Bible. Le P. Lagrange parle de « nombreuses différences »; Le P. Durand ramène ces différences à trois principales (*l. c., supra*), col. 777). Le P. Prat écrit: « ...Tandis que la nature intime des phénomènes physiques intéresse fort peu le problème de nos destinées, plusieurs de nos dogmes reposent sur la réalité objective d'événements passés. » (*La Bible et l'Histoire*, p. 27.) Etc.

Plus loin, à la fin de ce chapitre, c'est sur la théorie de l'inspiration verbale que le Dr Schumacher fait peser sa réprobation. « La *théorie moderne* de l'inspiration verbale, dit-il, known as the *neo-verbal inspiration* theory [intraduisible en français: « inspiration néo-verbale » n'a point de sens], est basée sur l'hypothèse [*sic*] de la coopération générale de Dieu avec les actes de ses créatures et elle est pareillement insoutenable. » — Ce qui est véritablement insoutenable, c'est le nom d'**hypothèse** donné à la thèse du concours divin[1]. Quand il vous échappe des distractions comme celle-là, on a mauvaise grâce à s'ériger en censeur des autres sur le terrain de la théologie. Continuons: « Cette coopération générale est différente de la grâce spéciale de l'inspiration biblique (cf. l'Encyclique *Spiritus Paraclitus*) ». Mais parmi les exégètes catholiques partisans de l'inspiration verbale, qui donc a jamais nié le caractère surnaturel de l'inspiration? C'est à se demander si l'auteur de ces lignes a compris quelque chose à la théorie qu'il réprouve et qu'il veut écraser sous l'Encyclique. Qu'il lise, dans le grand *Dictionnaire de Théologie catholique*, ce qu'en pense M. Mangenot, théologien aussi érudit que prudent. Il cite une douzaine d'auteurs en faveur de l'inspiration verbale, et ajoute: « A mon sens, non seulement elle a reçu droit de cité dans la théologie catholique, mais, de plus,... elle me paraît être un progrès au point de vue de la psychologie de l'inspiration. » (*Inspiration*, col. 2.207). Elle évite, en effet, la « vivisection » entre les *pensées*, inspirées, et les *mots* qui ne le sont pas. Plus

1. « La doctrine de la coopération immédiate de Dieu est affirmée comme vraie par tous les théologiens et tous les philosophes chrétiens. Plusieurs la représentent comme faisant partie du dépôt de la révélation, *de fide* : le plus souvent on la considère comme une doctrine théologiquement certaine. *sententia theologice certa.* » (V. Frins, *Dict. de Théol. cath.*, Vacant-Mangenot, III, col. 782.)

récemment, M. J. Forget écrivait dans le même Dictionnaire : « ...On sera en droit de voir dans les principes de saint Jérôme l'affirmation, au moins implicite, de ce que le P. Lagrange et un grand nombre de modernes appellent *inspiration verbale* en un sens large et atténué. » (Art. *S. Jérôme*, col. 939). Le R. P. Hoepfl cite vingt et un auteurs catholiques en faveur de l'inspiration verbale, qu'il admet lui-même (Voir ci-dessous).

Plusieurs des méprises signalées ci-dessus reparaissent dans les pages où l'auteur s'élève contre « les transgresseurs des limites paternelles » (*fines paterni*) : il entend par cette expression ceux qui « certos fines terminosque a Patribus constitutos praeterierint », suivant les termes de l'Encyclique *Spiritus Paraclitus*. Ici encore il observe mal les distinctions, les nuances, la portée des expressions du document pontifical; il oublie trop les paroles de l'Encyclique *Providentissimus Deus*, n. 29 : « ...Studiose dignoscendum in illorum [Patrum] interpretationibus, quaenam reapse tradant tamquam spectantia ad fidem aut cum ea maxime copulata, quaenam unanimi tradant consensu; namque « in his quae de necessitate fidei non sunt, licuit Sanctis diversimode opinari, sicut et nobis », ut est S. Thomae sententia. »

Le texte intégral des deux Encycliques occupe presque un tiers du volume; les fautes d'impression n'y sont pas trop nombreuses; mais M. Schumacher, par respect pour l'autorité de ces documents, aurait dû s'abstenir d'en modifier la forme officielle en soulignant des phrases, ici et là, en caractères italiques, selon son goût et sans en avertir.

*
* *

Nous passons dans une atmosphère différente en ouvrant le traité *de Inspiratione Sacrae Scripturae* du R. P. H. Hoepfl, professeur d'exégèse au Collège de S. Anselme, à Rome, qualificateur du Saint-Office, consulteur de la Commission Biblique. Cet ouvrage a paru à Rome, en 1923, muni de trois *Imprimatur*, dont l'un est du R. P. Lepidi, Maître du Sacré Palais.

L'information de l'auteur est très étendue : il cite, avec des références exactes et complètes, non seulement un nombre considérable de livres importants, mais quantité d'articles de Revues françaises, allemandes, etc., dont il a pris connaissance. Il s'applique à bien noter les

diverses opinions avec leurs nuances, à ne point défigurer les théories par des simplifications excessives; par exemple, il rend vraiment compte de la théorie de l'inspiration verbale, et s'il l'admet, ce n'est pas pour la faveur dont elle jouit chez un grand nombre d'auteurs catholiques, c'est après avoir pesé les arguments et répondu aux objections. Il ne craint pas de consacrer quarante-trois pages à la question capitale de l'inerrance. Nous avons ici un livre vivant, au lieu d'un squelette proprement articulé. L'auteur cite les Encycliques *Providentissimus Deus* et *Spiritus Paraclitus*, les décrets de la Commission Biblique, mais sans en abuser par des interprétations extensives ou restrictives; les documents ecclésiastiques, compris dans leur vrai sens, n'ont rien d'odieux. Beaucoup de prudence et de réserve: cela se conçoit aisément dans une matière aussi délicate, où des principes évidents, comme la distinction des genres littéraires, peuvent prêter aux pires abus, si l'on en fait une application trop libre.

Le R. P. Hoepfl montre que plusieurs passages de S. Jérôme, invoqués dans les controverses de ces dernières années, n'ont pas la portée qu'on a voulu parfois leur donner. D'autres, plus significatifs, auraient pu être mentionnés: ils ne vaudraient cependant que pour l'interprétation plus large de quelques *détails* des récits historiques. Enfin le R. P. conclut,avec la mesure d'un théologien habitué à peser les témoignages et à juger la valeur des preuves, soucieux de ne rien exagérer: « Notandum tamen, quod optime animadvertit *van Noort*, opiniones recentiorum non semper atque in omnibus efficaciter repelli provocando ad traditionem contrariam SS. Patrum et theologorum... Teneamus ergo cum SS. Patribus S. Scripturam in omnibus et singulis a quolibet errore esse immunem, sed non obligamur adoptare etiam modum quo Patres in singulis casibus conabantur solvere difficultates. Hinc si recentiores proponunt solutionem, quae solidis argumentis fulcitur et veram inerrantiam S. Scripturae salvat, non est, cur ipsi praeferamus opiniones Patrum. » (p. 78-79.)

Comme le judicieux exégète le remarque, ici et un peu plus haut (p. 60), les Pères n'ont pas répondu par avance à toutes les difficultés. L'étude critique de la Bible, les découvertes de l'archéologie, la connaissance bien plus complète et plus exacte de l'histoire assyrienne

ont écarté des difficultés, confirmé splendidement sur bien des points l'histoire biblique, mais ont pu aussi soulever quelques problèmes nouveaux : « difficultates... partim remotae, partim vero auctae sunt. »

Parfois aussi les SS. Pères recouraient à des interprétations que personne aujourd'hui n'admet plus. Abraham avait 135 ans quand il quitta la ville de Harran (*Gen.* **11**, 26 et 32) ; cependant *Gen.* **12**, 4 lui donne 75 ans. S. Jérôme résout la difficulté en disant que ce dernier passage n'indique pas l'âge réel d'Abraham, mais son âge *depuis sa conversion* (Migne, P. L., **23**, 957)] (1).

Après quatre chapitres sur l'existence de l'inspiration, sa nature, son étendue, ses effets, l'auteur aborde le traité de l'herméneutique, qu'il divise en trois parties : *noematica*, ou théorie des divers sens de l'Ecriture ; *heuristica*, recherche du sens ; *prophoristica*, exposition du sens. L'ouvrage se termine par l'histoire de l'exégèse en une soixantaine de pages, avec une riche bibliographie. Plusieurs questions importantes sont étudiées en détail : telle, l'unité du sens littéral. Le R. P. Hoepfl pense, comme le P. Talon, que l'on ne peut guère invoquer l'autorité de S. Augustin en faveur du sens littéral multiple ; mais S. Thomas paraît admettre ce sens multiple ; après avoir soigneusement exposé le sentiment du S. Docteur, le R. P. conclut que l'opinion contraire, qui a prévalu de nos jours, « longe maiore probabilitate gaudet ».

Quelques points intéressants d'herméneutique sont traités trop brièvement, ainsi, la façon de s'exprimer au moyen d'actions symboliques ; ou laissés un peu dans l'ombre, comme certaines particularités du langage des prophètes, les figures et les propriétés du style poétique, la mise en scène et les détails d'une peinture dramatique du genre de *Is.* **10**, 28-32, ou de *Ez.* 9—**10**,8, passage au sujet duquel Knabenbauer écrivait : « Quam diverso modo igitur unus idemque eventus repraesentatus cernitur apud vatem et apud sacrum narratorem ! » (*In Ezech.*,

1. Sur Mat. 21, 5, saint Jérôme écrit : « Nunc stringendum breviter, quod secundum litteram in parvo itineris spatio super utrumque animal sedere non quiverit... Ergo cum historia vel impossibilitatem habeat vel turpitudinem, ad altiora transmittimur... » (P. L. 26, 147.) Et sur *Is.* 19, 1, avec exagération dans l'emploi du mot *pleraque* : « Sed et in hoc et in aliis Scripturarum locis pleraque ponuntur, quae non possent stare juxta historiam : ut rerum necessitate cogamur altiorem intelligentiam quaerere. » (P. L. 24, 250.)

p. 105.) Cependant les onze pages intitulées *De antilogiis* donnent d'excellents principes de solution, en les expliquant par des exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament.

*
* *

Encouragé par le succès d'une *Anthologie littéraire de la Bible*, fort goûtée du public italien, le P. Giuseppe Ricciotti, chanoine régulier de Latran, vient de faire paraître une traduction italienne du texte hébreu de Jérémie.

Dans le chapitre premier de l'Introduction, il résume à grands traits, en un tableau très intéressant, l'histoire du temps où vécut le prophète. Il étudie ensuite la vie et le caractère de Jérémie, la composition et le style de son livre. Ces pages s'adressent à des esprits ornés d'une culture générale, plutôt qu'à des spécialistes, elles évitent donc à dessein l'appareil érudit, les longues notes, capables de rebuter la masse des lecteurs. Mais cette exposition simple et limpide s'appuie sur une connaissance profonde du sujet. Dès le début de l'ouvrage et jusqu'au bout, dans la traduction exacte et claire, dans les notes substantielles du commentaire, on reconnaît un exégète familiarisé avec le texte hébreu et parfaitement au courant de la littérature biblique.

Dans l'introduction, le P. Ricciotti professe une circonspection extrême à l'égard de la technique en matière de poésie; il rejette le cordeau métrique de Duhm et de Cornill, à la mesure duquel on morcelle les textes; il se défie également du cadre plus large des strophes du P. Condamin, où parfois, dit-il, on fait entrer trop de choses, et il a même, à ce propos, une expression assez dure. Pour lui, dans les parties poétiques du livre, il s'en tient à une division du texte en stiques parallèles, sans oser marquer si les groupements ainsi formés par le parallélisme sont de deux ou de trois membres. D'ailleurs, dans sa version, les sections coïncident fort souvent avec les strophes du P. Condamin. Il admet avec lui la restitution de **46**, 3-12, la transposition de **3**, 19-21, la distinction et la délimitation de quatre poèmes dans **50**, 2 — **51**, 58, et des explications qu'il appelle, l'une « séduisante », l'autre « très heureuse », sans remarquer peut-être qu'elles sont fondées sur la théorie strophique.

Peu de temps après le livre de Jérémie, le même

auteur nous a donné les « Lamentations de Jérémie », version critique du texte hébreu, avec introduction et commentaire : traduction fidèle, élégante, appuyée sur un solide appareil de notes critiques, exégétiques, historiques.

L'introduction, ch. I, traite assez longuement des « rites funèbres dans l'ancien Orient », question qui ne se rattache pas directement au sujet, puisque le R. P. Ricciotti ne reconnaît pas dans le livre des *Lamentations* l'élégie sur la mort du roi Josias, attribuée à Jérémie par l'auteur des *Chroniques* (II *Par.* 35, 25). Les deux chapitres suivants ont pour objet le nom et la place des Lamentations parmi les livres canoniques, la forme et le contenu du Livre, son auteur, l'état du texte et le rythme des poèmes. On sait que, suivant la plupart des critiques non catholiques, cet écrit ne serait pas l'œuvre de Jérémie. Le R. P. Ricciotti examine leurs objections et repousse leurs conclusions. Sa démonstration risque de ne pas sembler entièrement convaincante, parce qu'il traite trop brièvement, avec un certain dédain, l'argument de critique interne tiré du vocabulaire, du style et de la forme poétique, qui a paru assez fort à des hébraïsants comme A.B. Davidson et Driver, à des exégètes conservateurs comme Naegelsbach, ou modérés comme A. Peake et Lucien Gautier. Il pense que les Lamentations ont été séparées du livre de Jérémie, à côté duquel elles auraient eu leur place primitive dans le recueil hébreu ; mais il n'explique pas pourquoi, dans cette hypothèse, il n'y a pas un mot, en tête du texte hébreu, pour rappeler que l'auteur est Jérémie. Enfin, il incline à croire que ces élégies ont été composées par Jérémie en Egypte, où le prophète fut entraîné après l'assassinat de Godolias.

*
* *

Le livre de M. Jacob Hoschander sur *Esther* mérite d'être lu ; il est instructif et suggestif, en même temps que d'une lecture facile et agréable. L'auteur se rend très bien compte que ses idées, contraires aux opinions communément reçues, rencontreront de l'opposition : chez les critiques radicaux, parce qu'il soutient le caractère historique du récit rejeté par eux ; chez les conservateurs, parce qu'il interprète librement les données du texte.

D'abord, il attaque l'identification, aujourd'hui générale, d'Assuérus avec Xerxès, par neuf arguments dont quelques-uns ne manquent pas de force, par exemple, le fait qu'Esther n'a pas pu être reine entre la 7e et la 12e année de Xerxès (cf. *Esth.* 2, 16; 3, 7); car la reine alors, d'après Hérodote, s'appelait Amestris et n'était pas juive.

Le chapitre suivant (IV) est consacré à montrer que l'Assuérus du livre d'Esther, Artaxerxès dans la version grecque, est, en réalité, Artaxerxès II Mnémon (comme l'ont admis d'ailleurs plusieurs anciens exégètes, à la suite d'Eusèbe et de S. Jérôme[1]). Le nom d'Assuérus, dans le texte hébreu, répond, il est vrai, au nom de *Xerxès;* mais, suivant M. Hoschander, il a été substitué au nom primitif d'Artaxerxès, pour des raisons de prudence et d'opportunité politique.

Mais voici le point capital de l'interprétation nouvelle ici proposée. Le danger d'extermination couru par les Juifs ne vient pas de la haine personnelle d'Aman (Haman) à l'égard de Mardochée, poussée jusqu'à la résolution féroce d'exterminer la nation juive; il s'agit d'une *persécution religieuse:* les Juifs auraient été mis en demeure, sous peine de mort, d'adorer la déesse Anahita, dont Artaxerxès II inaugurait le culte, à l'instigation de son premier ministre. On n'en voulait pas à la *race juive*, mais à la *religion juive* — l'auteur insiste beaucoup sur ce point.

Les derniers chapitres (VII-IX) appliquent à la situation historique du règne d'Artaxerxès II (connue surtout par la vie de ce roi écrite par Plutarque), les données du livre d'Esther, à l'aide d'interprétations très larges et de conjectures ingénieuses, où l'on ne distingue pas assez, malheureusement, ce qui mérite le nom de probable de ce qui est simplement possible. Très versé dans l'histoire juive et la littérature rabbinique, M. Jacob Hoschander a su consigner en notes les détails de pure érudition et donner à l'exposition de ses idées une forme claire et saisissante.

1. Eusèbe de Césarée, *Chron.* l. II. Migne, P. G. 19, col. 481-482.
Sulpice Sévère, *Historia sacra*, l. II, 12. P. L. 20, 135.
Saint Jérôme, *In Ez.*, IV, 4-6, P. L. 25, 45.
Bède, *De Temporum ratione*, Cap. 66. A. M. (hebr.) 3588, P.L. 90, 539.
Rhaban Maur, *In Esth.* P. L. 109, 637.

M. J. S. Griffiths pense avoir résolu le problème de la date de l'exode : l'exode eut lieu la 2e année du règne de Ménephtah, puisque la stèle de Ménephtah, datée de la 5e année de ce roi, mentionne une défaite d'Israël, qui, suivant M. Griffiths, eut lieu la 3e année après l'exode, *lorsqu'Israël errait dans le désert*, et qui s'identifie avec la défaite de Horma (*Num.* **14**, 40-45, *Deut.* **1**, 41-46). Mais cette interprétation est inadmissible. Pour interpréter sainement la stèle de Ménephtah, « une seule méthode s'impose », écrit un égyptologue autorisé, « c'est qu'il faut appliquer une mesure commune à tous les noms propres cités et laisser Israël là où le place le poète, parmi les principautés de Palestine et de Syrie... Aussi bien, finalement, l'accord s'est fait, semble-t-il, sur ce point parmi les historiens ». (A. Mallon, *Les Hébreux en Egypte*, 1921, p. 180.) Sur les identifications de Pithom et de Ramsès, proposées par Ed. Naville, réfutées par Alan Gardiner, et maintenues avec une grande confiance par M. Griffiths, voir la *Revue Apologétique*, 1er février 1923, p. 560-561.

***

La nouvelle *Grammaire de l'Hébreu biblique*, publiée aujourd'hui par l'Institut Biblique de Rome, est le fruit de longues années de travail. L'auteur, le P. Paul Joüon, a enseigné longtemps l'hébreu, d'abord à la Faculté Orientale de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, ensuite à Rome, où il professe encore cette langue à l'I. B. On a pu voir ses « notes de lexicographie hébraïque » (1908-1913), souvent citées dans les dernières éditions allemandes du Dictionnaire hébreu de Gesenius. Son commentaire du *Cantique des Cantiques* analyse à fond le texte hébreu. Composer une grammaire assez complète et scientifique, à l'usage des étudiants qui veulent acquérir une connaissance raisonnée de la langue sainte, tel est le but qu'il s'est proposé et qu'il a heureusement atteint.

Dès les premières pages, on est frappé par l'exposé lucide des éléments et de la phonétique. Sur la qualité et la quantité des voyelles, on trouvera des explications personnelles, des aperçus nouveaux dont on chercherait vainement ailleurs l'équivalent. Le tableau du système des accents est d'une netteté parfaite, beaucoup plus

clair que dans la grammaire de Kautzsch. La forme primitive de l'article n'est plus expliquée par un rapprochement avec l'arabe, comme étant *hal* (Ewald, la plupart des grammairiens) ou par *han* (Ungnad), mais par l'ancien pronom démonstratif *ha*, dont la voyelle « *fait pression* sur la consonne suivante et tend à produire le redoublement ».

Une large place a été faite à la syntaxe : ces 248 pages ne sont pas celles qui présentent le moins d'intérêt. Si dans une question importante, comme la théorie des temps, le P. Joüon ne souscrit pas aux opinions naguère plus communes, il faut se rappeler, qu'avant d'exprimer une manière de voir différente, il a patiemment étudié les textes bibliques et compulsé les travaux des grammairiens Ewald, Luzzatto, Kautzsch, E. Kœnig, Bauer, A.-B. Davidson, Driver, Brockelmann, des monographies de Mayer Lambert, Kropat, Reckendorf, etc. Peut-être ses explications sur les « temps invertis », le *waw conversif* (ou *consécutif*[1]) étonneront un peu ; il y aura profit à les lire et même, si l'on veut, à les discuter. Sur l'emploi correct du *waw faible* (de simple coordination) devant le parfait ou le futur, les remarques des pages 313-314, 319, 334-336 sont complétées dans le § 166, qui étudie la relation temporelle de deux membres de phrase, et marque fort bien toutes les nuances.

Un problème fort intéressant est celui de la « détermination dans le cas d'un groupe génitival », § 139 : elle présente parfois une équivoque, « défaut notable de la construction hébraïque », comme le dit avec raison le P. Joüon, spécialement quand la détermination a lieu par le pronom suffixe. « Quand l'union logique des deux noms composant le groupe génitival est très étroite, le suffixe affecte logiquement le bloc et non le second nom. » (*Montagne-de-sainteté = montagne sainte*, devient, avec le pronom ajouté au second mot, non *la montagne de ma sainteté*, mais *ma montagne-de-sainteté = ma montagne sainte* (§ 140 b). Ainsi, l'expression des Psaumes que l'on traduit d'ordinaire par *Dieu de ma justice* serait mieux rendue par *mon Dieu-de-justice = mon Dieu juste*. Pour « Dieu de mon salut », on peut hésiter entre

1. Les objections de la note 1, p. 319, contre le terme *waw consécutif* ne me semblent pas bien convaincantes : *consécutif, consécution* peuvent s'entendre sans difficulté d'une suite *temporelle*, par exemple : *deux jours consécutifs*.

mon Dieu sauveur (*Dieu-sauveur* qui est le *mien*) et *Dieu qui opère mon salut*. Mais, dans le psaume 109 (hébr.) 1, *Dieu de ma louange* signifie clairement: Dieu, objet de ma louange.

L'intérêt et la clarté ne sont pas de minces mérites dans un ouvrage de cette nature. Celui-ci les possède; il est vraiment lisible, c'est-à-dire qu'on n'est pas réduit à le déchiffrer à la sueur de son front; on peut en lire des pages à la suite avec goût et sans fatigue. Quand on l'aura lu, on y reviendra volontiers; les recherches seront facilitées par l'index très complet des passages bibliques cités en exemples. L'étudiant, en face d'un texte hébreu à analyser, pourra garder ouvert sous les yeux cet index — qu'on a eu l'heureuse idée de mettre dans un fascicule séparé, avec les paradigmes, la liste des mots hébreux spécialement traités et la table des matières — et, pour le chapitre à étudier, il suivra verset par verset les explications de la grammaire.

Le prix de 75 lires italiennes, pour ce livre, ne paraît énorme que lorsqu'on perd complètement de vue les circonstances actuelles; pour le trouver raisonnable, et même très modéré, il suffit de le ramener à l'évaluation normale d'avant-guerre en le divisant par quatre: alors, devant 634 pages grand in-8° d'une impression laborieuse et délicate, il apparaît comme bien faible et incapable de nuire à la diffusion de l'ouvrage[1].

Ajoutons que ce beau travail vient d'être couronné par l'Institut de France (Prix Volney).

Les articles de la *Revue Biblique* (1920-1923) sur *l'emploi métaphorique des noms de parties du corps en hébreu et en akkadien*, par le R. P. Paul Dhorme, professeur à l'Ecole pratique d'Etudes bibliques de Jérusalem, ont été

1. Voici quelques remarques de détail. Avec raison l'auteur a « évité, d'une façon générale, de citer des exemples critiquement douteux » (p. XI). On trouve cependant, p. 288, *'abî* de II *Reg.* 5, 13, extrêmement douteux avec le sens de *si;* les uns le traduisent par « mon père »; les autres, plus plausiblement, le corrigent en la conjonction ordinaire *'im, si*. De même, p. 182, milieu, l'exemple de *Jér.* 5, 26... — P. 164, la remarque du § 79*t* sur une faute de copiste ne méritait pas de prendre place dans le texte, tout au plus en note. — L'auteur explique fort bien, p. 49, comment le nom *Jéhovah* offre une orthographe et une prononciation hybrides; il conserve pourtant cette forme, comme « littéraire et usuelle » en français; mais elle est de plus en plus abandonnée, par exemple, dans la dernière édition de la traduction de Crampon, dans la traduction récente de Jérémie par le R. P. Ricciotti.

réunis en un volume, avec quatre tables: I. Les parties du Corps. II. Mots akkadiens. III. Mots hébreux. IV. Citations de la Bible.

Il est difficile de donner une idée de la quantité d'interprétations intéressantes accumulées dans ces pages. Du point de vue exégétique, il importe de se rendre compte du sens des métaphores, dont plusieurs s'appliquent à Dieu, dans les *Psaumes*, par exemple: « Fais briller ta face sur ton serviteur ». Par des rapprochements multiples on arrive à la précision et à l'exactitude, pour bien des locutions qui présentent de prime abord une idée vague. Ces études offrent en même temps au linguiste et au psychologue une abondante moisson de fines remarques et de comparaisons suggestives. « Tous les états d'âme, dit l'auteur dans la conclusion, passions, désirs, volontés, idées, souvenirs, nous les avons vus localisés dans le cœur et les autres parties internes, puis projetés sur la physionomie, se manifestant par le front, les yeux, le nez, la bouche, et commandant les attitudes de la tête, des bras, des jambes. La logique du langage nous a permis de donner aux formules hébraïques ou akkadiennes leur sens le plus précis et le plus complet... Nous avons assisté au spectacle de ces Sémites animant et humanisant autour d'eux la nature et les arts, en prêtant aux choses les organes de l'homme ou de l'animal. »

Sûrement, les expositions exégétiques, solides et substantielles, qui mettent à la portée immédiate des prédicateurs les sources vives de la parole de Dieu, sont beaucoup plus utiles que les petits sermons tout faits, en langue maternelle, qui favorisent la paresse, développent le psittacisme chez l'orateur et laissent froids les auditeurs. On ne peut donc que louer et propager la Revue *Verbum Domini*, qui laisse à sa sœur aînée, *Biblica* les recherches scientifiques, et s'occupe de vulgariser les résultats acquis, en donnant chaque mois, six, sept ou huit articles sur les passages de la Sainte Ecriture les plus pratiques dans leur application doctrinale, morale ou liturgique. *Verbum Domini* est rédigé entièrement en latin, ce qui le rend abordable aux prêtres du monde entier.

Comme les deux Revues dont il vient d'être question, la Conférence intitulée *Toutankhamon, son tombeau, son siècle*, par le P. Alexis Mallon, appartient aux publications de l'Institut Biblique Pontifical. Il faut la lire pour

avoir la note exacte sur la découverte retentissante de cette sépulture, « la plus riche qui ait été retrouvée en Egypte », et sur la réforme religieuse d'Aménophis IV inaugurant à El-Amarna le culte du soleil. « Le retour à Thèbes et la restauration de l'ancienne religion, voilà le grand événement du règne de Toutankhamon », second successeur d'Aménophis IV. Le P. Mallon est un guide sûr; les lecteurs de la *Revue Apologétique* connaissent déjà, par *Les Hébreux en Egypte*, sa compétence et son talent d'exposition.

Si la momie de Toutankhamon vous inspire le goût de l'égyptologie, prenez, pour vous initier, l'*Introduction à l'étude des Hiéroglyphes* par H. Sottas, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, et E. Drioton, professeur à l'Institut catholique de Paris. Il est bon de dire ici quelques mots de cet ouvrage, avec l'espoir d'en parler plus longuement dans les *Recherches de Science religieuse*. On s'est préoccupé surtout « de s'adapter au tempérament français, c'est-à-dire de donner à l'idée générale le pas sur le fait particulier. » La méthode est très personnelle. Une première partie expose le système hiéroglyphique et la disposition matérielle de l'écriture; dans la seconde, c'est l'histoire de la connaissance des hiéroglyphes dans l'antiquité et de leur déchiffrement dans les temps modernes. Le tableau détaillé des principaux hiéroglyphes et les tableaux des signes plurilitères occupent 48 pages. Suit l'analyse sommaire de quelques textes égyptiens. Tout cela est clair, bien ordonné, fort attrayant.

Si l'on demande comment un petit volume sur *les Sciences dans l'Antiquité* forme un appendice au *Manuel des Etudes grecques et latines*, M. Laurand répond, dès les premières lignes : « L'antiquité ne connaissait guère le conflit, souvent aigu de nos jours, entre les « sciences » et les « lettres »... « les *litterae* comprenaient à la fois les lettres et les sciences »; et l'on ne tarde pas à voir combien ces notions sur les connaissances scientifiques des anciens sont nécessaires pour comprendre les auteurs classiques, même les poètes. Et puis, le génie propre des Grecs et des Romains se révèle encore ici admirablement : chez les premiers, la passion des recherches et des spéculations ingénieuses; chez les seconds, l'esprit pratique qui adopte et applique de façon excellente

les découvertes utiles de la Grèce pour les arts de la guerre et de la paix. Le caractère propre des grands savants, Archimède, Hipparque, Aristote, Hippocrate, est buriné en quelques traits. Le progrès des sciences chez les anciens se déroule sous nos yeux, dans les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la médecine. Ce qui concerne la chirurgie est spécialement intéressant : trépanation, antisepsie, insensibilisation, etc. On retrouve ici le talent hors ligne de l'auteur, pour choisir les faits significatifs et les exprimer, avec des détails piquants, sous une forme saisissante.

L'étude savante de M. Craveilhier sur *les fragments d'un Code pré-hammourabien en rédaction sumérienne* (édition de luxe, à en juger par la beauté des caractères et du papier) nous fait espérer qu'un travail complet de l'auteur sur le Code de Hammourabi ne tardera pas à voir le jour.

Sur la *composition de la famille dans l'antiquité*, M. Aristide Calderini a exploité habilement des renseignements précieux livrés par les papyrus, à savoir les bulletins de recensement de l'Egypte romaine. Cette monographie sobre et substantielle inaugure la troisième série (Sciences sociales) des remarquables publications de l'Université catholique du Sacré-Cœur, à Milan.

Albert Condamin, S. J.

21 avril 1924.

Ore Place, Hastings

Organisations catholiques françaises

Depuis 1922, il existe à Rome un *Office international des Organisations catholiques* (38, via Pietro Cavallini). Le directeur de cet office, l'abbé Joseph Monti, vient de publier en français aux Editions *Spes*, 17, rue Soufflot, à Paris, un *Manuel international des Organisations catholiques*[1] qui est appelé à rendre au clergé et aux hommes d'œuvres les plus grands services. Il contient près de 500 notices sur les principales Organisations catholiques du globe; toutes ces notices ont été revues par les Organisations elles-mêmes, ce qui en garantit la parfaite exactitude. Elles donnent sur chacune d'elles, avec son adresse, l'indication précise de son but, de ses effectifs, de son activité, de ses publications, etc. On ne trouvera du reste dans ce Manuel que les organisations catholiques « qui revêtent les quatre caractères suivants: 1° être constituées sous forme d'organisations dans le sens strict du mot; 2° être composées, du moins d'une manière prédominante, de laïcs; 3° étendre en fait, ou chercher à étendre le recrutement de leurs membres à tout un pays ou au moins à tout un groupe ethnique d'un même pays; 4° manifester leur activité dans le domaine ou intellectuel ou moral ou social ou professionnel » (p. XI). Sous le bénéfice de ces observations, nous croyons rendre service à nos lecteurs en groupant ici toutes les organisations françaises dont ils trouveront la notice détaillée dans le *Manuel* précité.

I. — ORGANISATIONS POUR LE PROGRES DE LA PENSEE CATHOLIQUE

ORGANISATIONS POUR LA DIFFUSION DE LA DOCTRINE ET DE LA PENSÉE CATHOLIQUE (p. 10):

Semaine des Ecrivains catholiques, 14, rue de l'Abbaye, Paris 6e;

Société bibliographique et des publication populaires, 5, rue Saint-Simon, Paris 7e.

ORGANISATIONS DE PRESSE (p. 22):

Œuvre du Franc de la Presse, 14, rue de l'Abbaye, Paris 6e.

1. Un fort vol. grand in-8°, de 356 pages : 20 fr., franco 22 fr.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e.

Organisations pour l'éducation et l'enseignement (p. 28-30) :

Alliance des Maisons d'Education chrétienne, 15 rue Cassette, Paris 6e ;

Société générale d'Education et d'Enseignement, 14 *bis* rue d'Assas, Paris 6e.

Union des Associations catholiques de chefs de famille, 14 *bis* rue d'Assas, Paris 6e.

II. — ORGANISATIONS POUR LA FORMATION ET L'ACTION SOCIALES

Organisations centrales. Unions et confédérations générales (p. 41) :

Union des Œuvres ouvrières catholiques, 82 rue de l'Université, Paris 7e.

Organisations d'Etude, de Formation et de Propagande sociales (p. 57-60) :

Action Populaire, 17 rue de Paris, Vanves (Seine) ;

Les Semaines Sociales de France, 16, rue du Plat, Lyon ;

Union d'études des catholiques sociaux, 31 rue de Bellechasse, Paris 7e ;

Union des Secrétariats Sociaux, 31 rue de Bellechasse, Paris 7e ;

Académie d'éducation et d'entr'aide sociales, 74, rue de Vaugirard, Paris 6e.

Organisations féminines (p. 67) cf. pp. 79, 80, 81, 244, 245.

Action sociale de la femme et association du livre français, 36, rue Vaneau, Paris 7e ;

Archiconfrérie de l'Œuvre des catéchismes, 19, rue de Varenne, Paris 7e ;

Archiconfrérie des Patronages, 76 rue des Saints-Pères, Paris 7e ;

Association féminine pour l'étude et l'action sociale, 56, rue du Docteur-Blanche, Paris 16e.

Fédération française des unions des syndicats professionnels féminins, 35, boulevard des Capucines, Paris 2e ;

Ligue des Femmes françaises, 18, rue de l'Abbaye-d'Ainay, Lyon ;

Ligue patriotique des Françaises, 368, rue Saint-Honoré, Paris 1er ;

Union centrale des syndicats professionnels féminins, 120, rue du Cherche-Midi, Paris 6e.

ORGANISATIONS DE JEUNESSE :

A) Jeunes Gens (p. 96) : Association catholique de la Jeunesse française, 14 rue d'Assas, Paris 6e ;

Union internationale des œuvres catholiques d'éducation physique, 5 place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 7e.

L'Amicale des Anciens de l'A.C.J.F., 14, rue d'Assas, Paris 6e ;

B) Jeunes filles (p. 118) : Union Noeliste, 5 rue Bayard, Paris 8e ;

Œuvre générale des Patronages (œuvre des apprenties et jeunes ouvrières), 76 rue des Saints-Pères, Paris 7e ;

Association nationale catholique de la jeunesse féminine française, 368, rue Saint-Honoré, Paris 1er ;

C) Etudiants (p. 127) : Fédération des étudiants catholiques français, 14 rue d'Assas, Paris 6e ;

Fédération française des associations d'étudiantes catholiques des Universités, 3, rue du Cannau, Montpellier ;

Union fédérale d'Etudiants-Sciences, 368, rue Saint-Honoré, Paris 2e.

III. — ORGANISATIONS D'ACTION SOCIALE SUR DES DOMAINES PARTICULIERS

ORGANISATIONS D'ASSISTANCE SOCIALE[1] (p. 135, 138, 143) :

Société de Saint-Vincent de Paul, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e.

Confrérie des Dames de la Charité de Saint-Vincent de Paul, 95 rue de Sèvres, Paris 6e.

ORGANISATIONS POUR LES ÉMIGRANTS, LES MARINS, LES JEUNES FILLES ISOLÉES :

A) Emigrants : Aucune organisation n'est signalée pour la France ;

1. Pour plus de renseignements, l'abbé Monti (p. 134) renvoie à l'ouvrage de W. LIESE, *Geschichte der Caritas*, 2 vol. in-8° de 394 et 293 p., Freiburg in B., Caritasverlag, 1923 ; et, pour la France, à *Paris Charitable, Bienfaisant et Social*, in-16 de 1.078 p., Paris, Plon-Nourrit, 1921. Cette publication a été faite par *l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance*, 175, boulevard St-Germain, Paris 6e.

Marins (p. 176) : Œuvre des marinières, 46, quai des Orfèvres, Paris 1er;

Le livre du marin, 4, avenue de Breteuil, Paris 1er;

Jeunes filles (p. 178) : Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille à Fribourg, en Suisse. Comité national français, 70, rue Denfert-Rochereau, Paris 14e;

ORGANISATIONS CONTRE L'ALCOOLISME ET L'IMMORALITÉ PUBLIQUE :

La Croix Blanche, 147, boulevard Saint-Germain, Paris 6e;

La Croix d'Or, Montluçon (Allier Cher);

La Croix d'Or d'Alsace et de Lorraine, 27, rue des Juifs, Strasbourg.

ORGANISATIONS FAMILIALES (p. 172) :

Association du Mariage chrétien, 3, rue de Gergovie, Paris 14e;

La plus grande famille, 24, rue du Mont-Thabor, Paris 1er.

ORGANISATIONS D'ÉTUDES ET D'ACTION CATHOLIQUE INTERNATIONALE (p. 175) :

Ligue apostolique pour le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier à Dieu et à son Christ par la sainte Église, 23, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

IV — GROUPEMENTS PROFESSIONNELS ET DE PERSONNES APPARTENANT A UNE MÊME CATÉGORIE SOCIALE

(Organisations non syndicales)

ECRIVAINS, JOURNALISTES, MÉDECINS, etc. (p. 177, 179, 180) :

Confédération professionnelle des intellectuels catholiques, 14 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Nombreux groupements différents, indiqués p. 178 :

Corporation des Publicistes chrétiens, 76, rue des Saints-Pères, Paris 6e;

Société médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, 74, rue de l'Université, Paris 7e.

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS (enseignement public), p. 185 :

Bulletin des Professeurs catholiques de l'Université, 71 rue Molière, Lyon;

Bulletin national des Instituteurs et des Institutrices catholiques de l'Enseignement public, 19, rue du Gazomètre, Lyon;

Bulletin : « Aux Davidées », à Saint-Pons par Seyne-les-Alpes (Basses-Alpes).

FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS OU ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES :

Aucune organisation n'est signalée pour la France.

PATRONS (p. 197) :

Union fraternelle du Commerce et de l'Industrie, 11 rue Castex, Paris 4e.

CLASSES MOYENNES :

Aucune organisation n'est signalée pour la France.

OUVRIERS (p. 208) :

Œuvres des Cercles catholiques d'ouvriers, 29 rue de Lourmel, Paris 15e;

Union catholique du personnel des Chemins de fer, 5 rue Emilio-Castelar, Paris 12e;

Union catholique du personnel des P. T.T., 76 *bis* rue des Saint-Pères, Paris 6e;

Union catholique des métallurgistes et ouvriers d'usines, 5, rue Emilio-Castelar, Paris 12e;

Union catholique de la France Agricole, 5 rue du Regard, Paris 6e;

Union catholique des employés de la nouveauté, 76, rue des Saints-Pères, Paris 7e;

Union catholique du personnel des Banques, Bourses et Assurances, 76 rue des Saints-Pères, Paris 7e.

Union catholique des Services de Santé, 76 *bis* rue des Saints-Pères, Paris 7e.

V. — ORGANISATIONS ECONOMICO-SOCIALES

ORGANISATIONS SYNDICALES :

A) *Patrons* (Industrie et Agriculture), p. 218 :

Unions fédérales professionnelles de catholiques, 368 rue Saint-Honoré, Paris 1er;

Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France, 8 rue d'Athènes, Paris 9e;

Confédération internationale des Syndicats agricoles, 8 rue d'Athènes, Paris 9e.

B) Travailleurs (p. 240-245) :

Confédération française des Travailleurs chrétiens, 5 rue Cadet, Paris 9e ;

Fédération internationale des Syndicats d'employés chrétiens, 5 rue Cadet, Paris 9e ;

Union sociale d'ingénieurs catholiques, 368 rue Saint-Honoré, Paris 2e ;

Syndicat des membres de l'Enseignement libre supérieur et secondaire, 49 rue Madame, Paris 6e ;

Fédération nationale des Syndicats de l'Enseignement libre, 3 place de l'Ecole, Paris ;

Fédération des Syndicats professionnels des Cheminots de France et des Colonies, 5 rue Cadet, Paris 9e ;

Fédération française des Syndicats d'employés catholiques, 5 rue Cadet, Paris 9e ;

Fédération française des Syndicats professionnels de la Métallurgie, 5 rue Cadet, Paris 9e ;

Fédération française des Syndicats professionnels des mineurs, 13 rue des Hallebardes, Strasbourg ;

Fédération française des Syndicats professionnels du Textile, 39 rue Henri-Carrette, Roubaix ;

Fédération française des Syndicats professionnels du Vêtement, 5 rue Cadet, Paris 9e ;

Fédération française des Unions de Syndicats professionnels féminins, 35 boulevard des Capucines, Paris 2e ;

Union centrale des Syndicats professionnels féminins, 120 rue du Cherche-Midi, Paris 6e.

Organisations coopératives (p. 260-262) :

Fédération française des Coopératives, 31 rue de Bellechasse, Paris 7e ;

Union des Caisses rurales et ouvrières françaises à responsabilité illimitée, 2 place des Enfants-Nantais, Nantes ;

Coopérative agricole de l'Union centrale du Syndicat des Agriculteurs de France, 8 rue d'Athènes, Paris 9e.

Organisations mutualistes (p. 269) :

Fédération des Sociétés de secours mutuels de l'Enseignement libre, 76 rue des Saints-Pères, Paris 7e.

APPENDICE: LES UNIVERSITES CATHOLIQUES LIBRES

Institut catholique de Paris, 74 rue de Vaugirard, Paris 6e (p. 297-300);

Facultés catholiques de Lille, 60 boulevard Vauban, Lille (p. 300-302);

Facultés catholiques de Lyon, 25 rue du Plat, Lyon (p. 302-304);

Facultés catholiques de l'Ouest, 2 rue Volney, Angers (p. 304-305);

Institut catholique de Toulouse, 31 rue de la Fonderie, Toulouse (p. 305).

Informations

I. — Actualités et Documents

La journée des Scouts de France

La Semaine religieuse de Paris (21 *juin*) *a publié de cette journée le compte rendu suivant, que nous reproduisons à cause des renseignements et des documents intéressants qu'il renferme:*

Elle fut triomphale! Plus de 15.000 personnes se pressèrent successivement, le jeudi 5 juin, autour des comptoirs, que l'admirable générosité des mamans Scoutes avait magnifiquement achalandés.

Mme la comtesse André de Montalembert, présidente de la Journée Scoute, recevait les invités de marque. Parmi eux, il faut citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, qui avait tenu à apporter aux « Scouts de France » le témoignage de son ardente sympathie.

C'est sous l'arche d'honneur de plus d'un millier de scouts que Son Eminence le cardinal-archevêque de Paris parcourut les salles et se dirigea vers le camp en miniature, où il eut la joie d'entendre exécuter, avec un art parfait, quelques-uns des plus beaux chants scouts, par la 20e Paris, chorale de Saint-Jean-Baptiste de Belleville.

Rappelant le télégramme que le Chef Scout venait de lui envoyer de Rome, et qui apportait l'assurance des plus hautes approbations au mouvement parisien et français, l'aumônier général dit au cardinal-archevêque, père et protecteur des « Scouts de France », toute la gratitude de la Fédération :

« A l'exemple des Chevaliers, leurs ancêtres, les Scouts Catholiques n'ont d'autre ambition que d'être prêts, selon leur devise, à toutes les besognes de dévouement et ainsi servir de leur mieux Dieu, l'Eglise et le Pays. »

Ecoutée avec une religieuse attention, la réponse de Son Eminence retentira dans le cœur de tous les « Scouts de France » et sera, pour les directeurs du mouvement, le plus précieux des encouragements.

Le cardinal redit aux scouts ses félicitations et sa fierté de les voir si fermement attachés à leurs obligations de chrétiens, de fils, de Français ; si fidèles au sentiment de l'honneur ; si dévoués aux nobles causes. Il fonde sur eux, assure-t-il, les meilleurs espoirs, parce qu'il les sait dociles, généreux et toujours « prêts » à « servir » à l'appel du devoir religieux et patriotique. Il aime à se dire, à Paris, leur chef et leur protecteur.

Au terme de cette inoubliable journée, l'aumônier général adressait à Rome le télégramme suivant :

« Cardinal Gasparri, Vatican.

« Un millier de Scouts de France, réunis sous la présidence du cardinal Dubois à Paris, prient le Saint-Père d'agréer l'hommage de leur piété filiale et l'assurance de leur soumission absolue à la discipline de l'Eglise. »

En réponse à ce télégramme, le cardinal-archevêque de Paris a reçu de S. Em. le cardinal Gasparri la dépêche suivante, qu'il a bien voulu communiquer à l'aumônier général et qui est pour les « Scouts de France » le plus précieux des encouragements :

« Cardinal Dubois, archevêque de Paris,

« Le Saint-Père agréant avec bienveillance l'hommage de piété filiale et de fidélité des Scouts de France, réunis sous la présidence de Votre Eminence, leur envoie de cœur, et au chanoine Cornette en particulier, la bénédiction apostolique.

« Card. GASPARRI. »

Les « Scouts de France » ne trahiront pas la confiance dont le Saint-Père daigne les honorer; ils sont et demeureront les fils les plus soumis et les plus dévoués de la sainte Eglise.

D'autre part, Mgr Mignien, évêque de Montpellier, publie la note suivante dans sa Semaine religieuse :

Dans le but d'éclairer les fidèles et de dissiper toute équivoque dangereuse, nous rappelons que, parmi les groupes de Scoutisme, celui des Scouts de France est seul catholique, béni et encouragé par le Souverain Pontife et NN. SS. les évêques. Il compte à Montpellier plusieurs troupes dirigées chacune par un aumônier.

Le devoir des parents catholiques se trouve dès lors tout indiqué. Soucieux de la foi de leurs enfants, ils n'accepteront à aucun prix que ceux-ci fassent partie d'un groupe qui, sous couleur de neutralité, de respect de toutes les croyances, ou sous prétexte d'éducation physique et sociale, s'apparente à une Confession religieuse qui n'est pas la leur.

Messieurs les curés devront lire cette note du haut de la chaire et tenir compte de son observation pour l'admission des enfants à la Communion solennelle.

Lourdes en 1923

D'après les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, il est venu à Lourdes, en 1923 : en trains de pèlerinages français, 201.820 pèlerins; en trains de pèlerinages étrangers, 46.020 pèlerins. Ne sont pas compris dans ce chiffre global les pèlerins isolés dont le nombre est peut-être encore plus considérable. Le nombre des malades est passé de neuf mille l'année dernière, à treize mille cette année. On a dû construire, à la suite de l'hôpital de l'Asile, sur la rive gauche du Gave, un nouveau corps de bâtiment pour les recevoir. Ce nouvel édifice comprend deux grandes salles spacieuses et bien aérées pouvant contenir 100 lits chacune.

Parmi les guérisons constatées et reconnues par le Bureau médical, signalons particulièrement les suivantes : Mme veuve Lucie Le Portal, du diocèse de Quimper, et Mlle Lucie Lafont, du diocèse de Montpellier, guéries, l'une et l'autre, d'un ulcère de l'estomac; M. l'abbé Francisque Bourgeon, du diocèse d'Autun, Mme Marie-Louise Matrat, du diocèse de Soissons, et Sœur

Bénigna, du diocèse de Langres, guéries de tuberculose pulmonaire ou péritonéale; M. Gustave Doisy, du diocèse d'Arras, Mlle Germaine Mattlé, du diocèse de Nantes, Mlle Julienne Hasard, du diocèse de Reims, Mme Louise Willemey, du diocèse de Saint-Claude, Mlle Marie-Madeleine Féret de Longbois, du diocèse de Bayeux, et le petit Jacques Fleury, du diocèse de La Rochelle, guéris de mal de Pott lombaire ou cervical; Mlle Jeanne Fourny, du diocèse de Meaux, guérie d'une tumeur du pancréas; le petit Marcel Hubert, du diocèse de Langres, et la petite Maria Bouvier, du diocèse de Laval, guéris, l'un d'une myélite, l'autre d'une hémiplégie.

Lourdes a reçu cette année la visite de 5 cardinaux et de 98 archevêques ou évêques. On a distribué, à la Grotte et dans les Sanctuaires, 776.000 communions; 51.000 messes y ont été célébrées. Dans ces chiffres ne sont comprises ni les messes célébrées, ni les communions distribuées dans l'église paroissiale et les différentes chapelles des Communautés religieuses.

II. — Apologétique au jour le jour

Préhistorien et apologiste

Dans le Correspondant *du 25 mai, M. Henri Brémond, de l'Académie française, nous présente le beau livre de M. le chanoine A. Bouyssonie, notre chroniqueur de Préhistoire:* Batailles d'idées (1). *Nous sommes heureux de citer le début de cet intéressant article.*

Ce petit livre, habillé d'une bure délavée qui tourne au café au lait, m'a tellement saisi et ravi que je crois devoir en conscience m'employer de mon mieux à en publier le rare mérite. Ceux de nos lecteurs dont la foi n'a jamais vacillé, ou qui ont moins de goût pour les « batailles » philosophiques, n'ont pas à le lire, mais ils feront œuvre très méritoire en le recommandant, en l'offrant aux personnes cultivées de leur entourage qui

(1) A. Bouyssonie, *Batailles d'idées sur les problèmes de Dieu, du Bien, du Vrai*. Paris, Beauchesne, 1923.

ont trop de vertus pour n'être pas chrétiennes, et qui cependant ne le sont pas encore. Pour moi, il me semble que, si j'avais à me convertir, ces *Batailles d'idées* auraient raison de mes derniers doutes. M. le chanoine Bouyssonie est un convertisseur comme je n'en avais pas vu encore. Il doit avoir, j'imagine, toutes les qualités, mais il a certainement tous les défauts de l'emploi, ou il se les donne. Il est affreusement scolastique, il est bourru, il est colère. A chaque nouveau syllogisme, à chaque emportement, on a envie de le planter là. On reste néanmoins, ou on revient aussitôt, de plus en plus émerveillé de voir que ses défauts mêmes le rendent, je ne sais par quel sortilège, et plus aimable et plus convaincant.

Le monde savant le connaît, et sa vie, telle que je la devine, tient du roman. A quatre pas de son berceau corrézien dorment les plus vieux de nos ancêtres. Tout petit, il aura joué avec de préhistoriques vertèbres qu'il prenait pour des osselets. Nouvelle chance, nouvelle promesse : au Petit Séminaire de Brive, il a pour professeur de philosophie le futur recteur de l'Institut catholique de Toulouse, notre vénérable ami Mgr Breton, le biographe de Mgr Berteaud, l'auteur de plusieurs ouvrages aussi éloquents que profonds. Puis la vocation, le Grand Séminaire pendant ces années que l'étoile de Léon XIII faisait radieuses. En 1890, il revient comme professeur de philosophie dans sa Corrèze natale, au nom bondissant, qu'a chantée Veuillot. Il y est encore, et toujours dans la même chaire, 1890-1924. Trente-quatre ans ! J'avoue que cela me touche plus que les plus beaux livres. Ceux qui, regrettant la France chrétienne d'ancien régime, s'imaginent que, depuis 1789, l'Eglise a fait faillite chez nous, ignorent ces deux splendeurs, obscures, à la vérité, mais d'un rayonnement magnifique, nos curés de campagnes, nos professeurs de Petit Séminaire. Tout un siècle, et si peu connu, de dévouement, de poésie et de sainteté !

Dans son Petit Séminaire de Cublac, M. Amédée Bouyssonie a auprès de lui son frère, prêtre lui aussi et professeur de sciences, ancien condisciple, à l'Ecole des Carmes, du grand abbé Breuil. Et voici que le roman se noue. De l'abbé Breuil l'étincelle passe à l'abbé Jean, de l'abbé Jean, à son frère Amédée, de l'un et de l'autre à leurs élèves et à toute la maison, ou peu s'en faut. Dans ces milieux qui savent si bien entretenir la

fraîcheur et la noblesse de l'âme, les enthousiasmes naissent d'eux-mêmes. Représentez-vous donc ces prêtres, ces enfants, en proie aux frénésies de la préhistoire, passant leurs promenades à faire des fouilles aux environs de Brive — la terre prédestinée — tour à tour accablés par les déceptions inévitables ou soulevés par les infaillibles pressentiments de la découverte, se formant, chemin faisant, à la patience et à la méthode, enfin revenant le soir au collège, les poches gonflées de cailloux, les cœurs d'espérance. De tous les savants, les chercheurs de pierres sont, je crois, les plus atteints de la fièvre lyrique. M. Termier n'est-il pas un des meilleurs poètes de l'heure présente? Les fleurs nous donnent des plaisirs plus exquis et plus intenses, mais d'une griserie moins spirituelle et où les hautes inspirations semblent avoir moins de part. La première gentiane bleue enfin aperçue, et cueillie avec quels transports! est une joie pour toujours, mais elle n'ouvre pas les mêmes perspectives indéfinies que le plus humble fossile. La fleur ne raconte que son histoire propre, les pierres l'histoire du monde. D'où leur caractère en quelque sorte mystique, sacré, que, dès le jeune âge, une intuition confuse nous fait entrevoir. Timbres, coléoptères, fleurs, j'ai tout essayé, quand j'étais enfant, mais je crois bien que plus que tout m'intriguaient, me passionnaient, les bancs d'huîtres et la procession pétrifiée d'ammonites qui faisaient un rempart à notre maison de campagne, et les myriades de poissons qui ont laissé leurs empreintes dans nos plâtrières d'Aix-en-Provence. J'ai eu, il y a trente ans, pour élève en humanités, un petit Auvergnat, très intelligent, le premier en tout, mais d'une désespérante sagesse. Les plus rétifs de la classe et les plus lourdauds s'animaient parfois. Une lecture plus palpitante, un sujet de devoir plus excitant mettaient une flamme dans leurs yeux. Lui, jamais. Je n'ai su que longtemps après le secret de cette indifférence apparente. Il avait une autre passion, jalouse, absorbante, qui le faisait vivre loin de nous: les pierres. Il m'a expliqué cela l'an dernier, quand je l'ai retrouvé professeur de géologie à l'Institut catholique de Paris, et déjà salué de tous comme un savant du plus bel avenir. C'est le jeune Pierre Teilhard de Chardin, l'ami, l'émule des Breuil et des Bouyssonie. Nous apprendrons, un beau jour, qu'il a retrouvé les os du premier homme ou au moins ceux du second.

Les abbés Bouyssonie n'ont pas encore, il est vrai, d'aussi rares pièces à leur tableau, il leur suffit, pour l'instant, d'avoir déniché, en 1908, le squelette de La Chapelle-aux-Saints, relique à jamais fameuse. Ici, bien que nous ayons peu de goût pour les digressions, qu'on nous permette de remarquer une pointe d'humour dans les jeux de la Providence. Les vieillards se rappellent qu'il y a quelque cinquante ans, la Préhistoire, qui venait de naître, et que sa nourrice, mégère anticléricale, avait affublée du bonnet rouge, commençait à danser la danse du scalp autour de l'Eglise. Encore un ou deux squelettes, et la Révélation aurait vécu. Grand émoi, avoué ou non, dans le camp des apologistes. Et comment les petites fois n'eussent-elles pas tremblé? Aujourd'hui, quelle ne serait pas la stupéfaction de M. de Mortillet, s'il revenait d'outre-tombe? Que de soutanes, et ma foi, assez guillerettes, ne rencontrerait-il pas dans les Conciles de la Préhistoire? Les squelettes sont là, non pas, comme on l'espérait, le poing tendu contre Moyse, mais, au contraire, bras dessus, bras dessous, si l'on peut ainsi parler, avec nos prêtres, souvent même découverts, baptisés, présentés par eux: on dit « l'Homme de La Chapelle-aux-Saints », mais on pourrait dire aussi: « l'Homme des Frères Bouyssonie », et quant aux squelettes de Menton, tout le monde sait qu'ils sont au mieux avec M. le chanoine de Villeneuve. Quand Barrès se fit présenter, dans leur palais du Muséum, à nos vénérables ancêtres, il fut d'abord très ému, puis, se tournant vers M. Boule, qui lui servait d'interprète, il demanda, entre autres choses, quel effet de si impressionnantes découvertes pourraient avoir sur la croyance religieuse de notre pays. Pour toute réponse, l'illustre professeur lui montra, souriant, un jeune Jésuite — c'était P. Teilhard de Chardin — évoluant parmi ces débris avec la familiarité la plus sereine. La Révélation ne s'effondrera pas pour si peu.

L'Homme de La Chapelle-aux-Saints n'est que l'Austerlitz des frères Bouyssonie, mais je n'ai pas ici l'intention — et pour cause — de les suivre dans le détail des nombreux travaux qui les ont rendus célèbres. Je ne chercherai pas davantage à débrouiller l'énigme de leur collaboration fraternelle: d'un côté, les connaissances techniques dominent; de l'autre, la philosophie, inquiète personne, qui, aux heures d'angoisse, appelle la science sacrée à son aide. Bref, un carillon que les in-

crédules sérieux écoutent avec une attention confiante et dont les diverses cloches s'accordent harmonieusement à celles des clochers voisins.

Je n'en savais pas si long lorsque, cédant à une de ces impulsions irraisonnées, mais très sûres, qui sont le privilège des critiques, je me suis épris soudain, *ad aperturam*, de ce livre, M. Bouyssonie ayant négligé de déployer ses titres sur la couverture, et de dédier son œuvre aux mânes de l'Homme de La Chapelle-aux-Saints. La belle lettre-préface de S. Gr. Mgr l'évêque de Tulle aurait pu m'éviter les démarches que j'ai dû faire pour me renseigner auprès des amis que je compte dans la Préhistoire, mais on ne pense pas à tout, et, quoi qu'il en soit, pas n'est besoin d'être grand clerc pour sentir la qualité exceptionnelle de l'intelligence qui a présidé à ces *Batailles d'idées*.

Le livre — le premier qu'ait publié M. le chanoine Bouyssonie — appartient au genre explosif ou volcanique, le moins classique de tous et le plus vivant. Rien d'une tâche commandée, de la composition académique, du chef-d'œuvre poli ou repoli, rien même du livre. Méditations sans fin et toujours impétueuses autour des grands problèmes religieux; discussions à perte de vue avec des esprits exigeants, bizarres, taquins, pointus; alternatives de paix et d'angoisses; solutions fulgurantes qui surprennent celui-là même qui les propose, et qui s'éteignent aussitôt comme des éclairs; nouveaux efforts, nouvelles ténèbres; cristallisations laborieuses qui émergent peu à peu, laissant tomber à leur base l'écume des platitudes ou la cendre des sophismes; en un mot, quarante ans d'une incubation ardente et confuse, toute une vie passée à la recherche de la vérité. Vienne enfin du dehors ou du dedans le signal décisif — une conversion à décider, ou simplement le besoin de s'affirmer, de se libérer soi-même — l'on n'a plus qu'à écrire, et le livre est fait.

Je prie le lecteur de croire que je ne m'amuse pas, moi non plus, à filer ici des phrases. Non, je tâche de m'expliquer l'impression de pleine sécurité que me donne cette œuvre, la rude séduction qu'elle exerce sur moi: cette absence totale d'artifice, de rhétorique et de poudre aux yeux; la richesse de ces pensées pressées, trépidantes, qui se bousculent l'une l'autre comme des vagues et qui défient l'analyse. Tant d'autres en mettent plus sur le papier qu'ils n'en ont dans la cervelle et

amplifient le néant! Celui-ci, au contraire, et c'est un défaut, mais somptueux, essaie vainement de se dépouiller, de s'endiguer. Encore une fois, ce n'est pas un livre, c'est un homme, un prêtre, de qui tout est vrai, personnel, intense, et qu'on ne peut pas ne pas écouter.

Le christianisme dans l'Inde

Le *Catholic Herald of India* donne les statistiques suivantes d'après le premier volume du recensement qui a été fait en 1921 et qui a été publié récemment.

	Européens	Anglo-Indiens	Indiens
Catholiques.	32.101	57.491	2.157.339
Baptistes.	2.324	3.093	438.565
Anglicans.	108.759	37.241	387.180
Presbytériens.	9.876	1.427	243.535
Luthériens.	409	338	240.069
Méthodistes.	6.117	2.931	199.037
Congrégationalistes,etc.,etc.	950	414	122.253

S il'on compare les années 1911 et 1921, on obtient les chiffres suivants:

	1911	1921	Augment. p. cent.
Chrétiens.	3.873.958	4.753.174	+23
Catholiques.	1.904.005	2.247.047	+22
Baptistes.	337.226	444.479	+32
Anglicans.	492.752	553.180	+8
Presbytériens.	181.130	254.838	+41
Luthériens.	218.500	240.816	+10
Méthodistes.	171.844	208.135	+21
Congrégationalistes, etc., etc.	135.265	123.016	—9

Les catholiques ont donc augmenté de 343.042 unités en dix ans.

Le *Catholic Herald* ajoute: « Si nous additionnons à ce total les chiffres pour Ceylan(363.986), l'Inde portugaise (238.741). l'Inde française (25.430), nous obtenons pour Ceylan et l'Inde le chiffre total de 2.835.541.. Cette année (1924) nous avons dépassé trois millions et nous sommes six fois plus nombreux que la secte la plus connue « l'Eglise de l'Inde », comme les Anglicans s'appellent eux-mêmes ».

Petite correspondance

Q. — J'ai à traiter en sujet de conférence : « S. Thomas et l'Apologétique ». *Quelles sources pourrais-je consulter?*

R. Dans les Mélanges Thomistes italiens, publiés par la revue « *Vita e Pensiero* » (1923), il y a une étude de Gioachino Sestili, intitulée *San Tommaso Apologista* (p. 167-191).

Vous pourriez également consulter : P. Garrigou-Lagrange, *De Revelatione*, I, p. 98-102 (Paris, Gabalda) ; P. Le Bachelet, art. *Apologétique* du *Dictionnaire Apologétique*, I, col. 202-204. Ils exposent la méthode du saint docteur et ce que l'apologétique lui doit. La pensée de S. Thomas lui-même se trouve principalement dans la « Somme contre les Gentils ».

Enfin vous pourriez recueillir de riches matériaux dans les livres du regretté P. de Poulpiquet : *l'Objet intégral de l'Apologétique*, Bloud, 1912; *le Miracle et ses suppléances*, Beauchesne, 2e édit., 1914; *L'Eglise catholique*, librairie de la Revue des Jeunes, 1923.

Q. — Dans quelles conditions un instituteur peut il permettre à un enfant de chœur de s'absenter de la classe pour assister à un enterrement?

R. — Voici sur ce point une réponse récente publiée au *Journal Officiel*, Débats parlementaires de la Chambre, 29 fév. 1924, p. 1081, col. 2.

20308. — M. Charles Ruellan, député, demande à M. le Ministre de l'Instruction publique si un instituteur public a le droit d'exiger que, pour chaque enterrement, le curé lui demande par écrit de lui envoyer les enfants de chœur, alors que, étant secrétaire de mairie, l'instituteur connaît bien quel jour et à quelle heure ont lieu les cérémonies funèbres et s'il peut aussi se faire juge du nombre d'enfants de chœur qui sont nécessaires pour ces mêmes cérémonies (25 janv. 1924).

R. — En principe, c'est seulement sur la demande des parents que l'instituteur peut autoriser ses élèves à s'absenter durant la classe pour assister à un enterrement comme enfants de chœur. Il n'est pas de l'intérêt des enfants que ces absences soient fréquentes. Et toute difficulté serait évitée si la cérémonie avait lieu à l'issue des classes.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

La préparation de la future mère de famille dans la paroisse[1]

C'est une nécessité urgente pour les œuvres paroissiales, de se soucier de la préparation des futures épouses et des futures mères.

Tel est l'objet du rapport que j'ai l'honneur de présenter au Congrès diocésain.

Cet apostolat rencontre d'épineuses difficultés, la délicatesse du sujet, certains préjugés familiaux, mondains, peuvent le paralyser, il n'en demeure pas moins essentiel.

Avec ses catéchismes, ses œuvres de préservation, ses cercles, ses cours, ses congrégations et confréries d'Enfants de Marie, la paroisse est riche des cadres où s'élabore la formation chrétienne. Et la jeune fille attend de ses catéchistes, de ses directeurs et directrices d'associations, d'arriver à la vie — et la vie en dehors des vocations particulières, — c'est le mariage, avec une conscience non seulement intacte, mais éclairée sur ses obligations et énergiquement préparée à les remplir.

Dans ce but, la paroisse s'efforce de lui donner un *Enseignement* et une *Formation*.

I

L'Enseignement est le premier nécessaire. Tout sort des idées : le bien et le mal, l'ordre et le désordre, le progrès et les décadences, parce que l'Idée est Lumière.

1. Rapport présenté au Congrès diocésain de Paris (1924).

Sans lumière, dans les ténèbres, on s'égare et on se perd. C'est pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ a d'abord dit aux apôtres : « Allez, enseignez... »

L'enseignement direct de la théologie du mariage s'impose à plus d'un titre. Dans le cas présent, il faut lutter non seulement contre la commune ignorance religieuse, mais, ennemi redoutable, contre une déformation de l'esprit qui gagne même certains milieux catholiques. Ici, pour éclairer et instruire, il faut en premier lieu, *rectifier*.

Si nos jeunes filles n'étaient qu'ignorantes des devoirs qui les attendent et des responsabilités qu'elles assumeront, l'enseignement serait facile. Hélas, dans tous les milieux, le nombre augmente des jeunes qui ont l'esprit faussé par toute la vie ambiante, — celle des idées et celle des exemples.

Voici une liste succincte des opinions courantes dont témoignent les objections, les réflexions ou les interrogations des jeunes filles, dans les cours de religion ou les cercles d'études.

Quelques-unes, victimes plus ou moins conscientes d'un féminisme exagéré, d'un laïcisme à courtes vues, n'ont plus la notion exacte du *Rôle de la Femme*. Nourrissant des ambitions masculines, elles n'aspirent plus qu'aux carrières viriles, ce qui ne peut être qu'une exception cependant louable et légitime. Pourvues de la même instruction que l'homme, leur but sera d'acquérir avant tout une valeur professionnelle. La femme n'est plus, pour ces jeunes cervelines, « l'auxiliaire » du Paradis terrestre, mais la concurrente, la rivale, au bureau, à l'usine, même au barreau. Le foyer et la maternité ne leur apparaissent plus comme les directions premières à donner à leur vie.

C'est une erreur à rectifier, une première vérité à enseigner : la Destinée providentielle de la Femme.

Beaucoup ne tombent pas dans cette exagération. Toute leur âme féminine leur révèle qu'elles seront épouses et mères ; mais impressionnables et imaginatives, il faudra corriger leurs candides erreurs sur *La*

Vie dans le Mariage. Illusionistes, elles n'aiment pas à considérer le réel, prévoir le jour où la sensibilité s'émousse, où les défauts apparaissent, où les divergences d'idées et de caractères se heurtent, où les difficultés matérielles de la vie enveniment tout. Le mariage, fête perpétuelle du cœur, ne se présente pas assez dans leurs rêves sous l'aspect du devoir austère et même de la croix quotidienne.

D'autres, moins sentimentales qu'orgueilleuses, se trompent sur la valeur des devoirs conjugaux ; se haussant dans leur vanité dédaigneuse, elles considéreraient presque la vie matrimoniale comme peu digne de leur âme et de leur délicatesse.

Aux unes et aux autres, l'enseignement chrétien apprendra que le mariage et la famille sont une mission divine, c'est-à-dire la source même de leur sanctification et de leur salut.

La méconnaissance des *caractères chrétiens du Mariage* est un état d'esprit plus dangereux que les illusions précédentes. Le mariage civil et le divorce ont droit de cité chez nous. La petite fille à l'école entend parler de ces lois de son pays. Autour d'elle, parfois chez elle, des personnes qu'elle respecte, qu'elle aime ont usé et profité de cette législation civile. Comment pourra-t-elle regarder l'indissolubilité comme un devoir, le divorce comme un mal et une faute ?

A dix-huit, vingt ans, liseuse de romans, assidue du cinéma ou du théâtre, ou simplement attentive aux premiers sentiments de son cœur, elle s'enthousiasmera pour des formules magiques : « le droit au bonheur », « le droit de refaire une vie injustement brisée ». Formules qui paraissent à ses yeux légitimer la rupture du lien conjugal.

Et ces sophismes développés au bureau, à l'atelier, troubleront nos timides et nos meilleures. Je n'oserais affirmer que ce trouble se limitât strictement aux travailleuses. En dansant souvent, nos jeunes filles doivent rencontrer aisément l'occasion d'élargir leurs idées !

En tout cas, au catéchisme de communion solennelle, nous constatons parfois en expliquant la leçon sur le mariage que dans le jeune auditoire des esprits se cabrent, et la lecture de compositions écrites convainc qu'à onze et douze ans nos communiantes ont de singulières opinions sur l'unité et l'indissolubilité du mariage : une seule réfutation ne suffira pas au cours de l'année.

Dans les cercles, les objections écrites et anonymes, portent sur deux ou trois sujets, continuellement répétés : La Providence, la souffrance, la damnation éternelle ; le mariage et le divorce. Quelle tâche urgente que de mettre en parallèle les arguments de puissante raison du catholicisme, et la faillite de la loi de 1884 !

La défense de *l'Idée de Maternité* est d'une égale importance. Une mère de famille racontait récemment que sa fille, au sortir d'un cours de puériculture, lui avait fait confidence des conclusions tirées par ses jeunes compagnes : « C'est bien ennuyeux d'avoir des enfants, disaient-elles, quand nous seront mariées, nous n'en voudrons pas ». Les interlocutrices avaient douze ans !

Plus tard, à vingt ans, des intéressés leur feront tenir le même langage avec plus de compréhension, et peut-être qu'à la veille de leurs noces, leurs mères estimeront utile de leur donner un prudent conseil. A une récente réunion de cercle, une jeune fille me posait cette question écrite : « Aux petits des oiseaux, Dieu donne la pâture... vous devinez le reste ; et elle terminait : N'est-ce pas une faute pour des parents que d'appeler à la vie une *nombreuse* famille qu'ils ne pourront nourrir ? Et cependant l'instinct de la maternité est tellement au cœur de la jeune fille que dans un cercle de petites persévérantes à la question posée : « Quelle vocation préférez-vous ? », on entendit ces petites personnes de douze ou treize ans, déclarer avec le plus grand sérieux et la plus profonde persuasion qu'elles voulaient être « mamans » et avoir beaucoup d'enfants !

Si donc tenant dans l'ombre et dans le silence ces questions vitales, nous laissons nos jeunes filles s'engager dans le mariage, l'esprit faussé, qui le redressera? Et aurions-nous accompli vis-à-vis d'elles, vis-à-vis de la patrie et en face de Dieu, tout notre devoir?

Mariage, maternité ne sont pas tout. Il ne faudrait pas oublier *le mari*. Certaines, et des meilleures cependant, seraient presque de cet avis. Elles font l'aveu qu'elles rêvent des grandeurs de la maternité, mais au bureau, au magasin, dans leur milieu de vie, elles ont tristement expérimenté les mœurs vulgaires de certains compagnons de travail : elles hésitent, froissées dans leur idéal ; il faut redonner à celles-là confiance dans le fiancé possible.

Tout à l'opposé, il sera bon de prémunir les toutes jeunes qui ne seraient pas assez sévères, contre des sophismes stupéfiants : « C'est, paraît-il, un passé chargé qui garantirait un avenir heureux? » Nous avertissons ces naïves d'exiger une vertu digne de la leur. Cette égalité est un juste droit, une chrétienne et surnaturelle possibilité, une exigence divine de Jésus-Christ et aux heures dissolues, un remède nécessaire pour le salut des sociétés.

Nous leur prêchons aussi l'harmonie des pensées et des convictions sur tous les grands problèmes de la vie, les dissuadant d'épouser l'incroyant et l'indifférent sans appétit religieux, leur conseillant de s'unir, sinon toujours à un pratiquant, du moins à l'âme droite que Tertullien l'Ancien prétendait « naturellement chrétienne ».

Après avoir ainsi éclairé la jeune fille, il restera à lui dire que sa jeunesse doit être une préparation par la réflexion, la prière et la vertu.

Cet enseignement *commencé* au catéchisme de communion solennelle (certaines précisions, nous l'avons constaté, sont nécessaires dès cet âge), *continué* à la persévérance et dans les cours de religion, ne serait-il pas surtout l'Œuvre du Cercle d'Etudes? Cette or-

ganisation présente l'avantage d'être souple, variable, adaptée. Ses membres, de même âge, de même milieu, de même culture, fusionnent plus aisément, sa méthode rend l'enseignement pénétrant, les esprits n'y sont pas simplement récepteurs et passifs, mais actifs, ils font effort pour chercher et acquérir la vérité. La leçon donnée par le livre ou la parole peut parfois rester à la surface de l'âme, dans cette région où les idées ne sont guère que des mots et demeurent incapables de commander une vie. Au contraire, la vérité conquise en commun par un travail personnel a chance de ne pas rester à fleur d'âme, mais de s'assimiler à la vie de l'esprit et de devenir une conviction profonde. Le cercle nous apparaît comme l'école de formation à la vie complète, un foyer où se forgent les unités fortes, c'est-à-dire les vraies et bonnes mères de famille.

II

La formation dont rêve la paroisse, parallèlement à l'enseignement, est la préparation de futures épouses et de futures mères qui seraient tout à la fois : 1° des *femmes de santé robuste* ; 2° des ménagères pratiques ; 3° des éducatrices éclairées ; 4° des chrétiennes accomplies.

Des *femmes bien portantes*, c'est-à-dire des âmes saines dans un organisme sain. C'est un fait que nous avons peut-être négligé chez la jeune fille, la culture physique, — d'autre part, la jeune fille athlète, médaillée de sociétés sportives est une erreur, ou plutôt la triste réclame de ceux qui ont juré de démoraliser l'âme française. La jeune fille, pour remplir sa mission n'a besoin que d'un excellent état général. Le bon sens élémentaire réclame pour l'éducation physique des jeunes filles, le calme, la grâce, le charme rythmé qui convient à leur nature. Bon nombre de nos œuvres de jeunesse font aujourd'hui la part voulue

à ces exercices corporels, — en rejetant toute pose plastique et tout exhibitionnisme public. — Sous la titre « les Alouettes de Montcalm », on peut lire dans le *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Clignancourt*, de ce mois : « Les craintes de voir l'éducation physique porter atteinte à la modestie ne sont pas fondées quand elle reste dans les sages limites que lui trace la prudence chrétienne. » Il s'agit dans le choix des exercices, du costume, de faire ce qui est nécessaire, sans rien sacrifier aux convenances. »

En parfaite santé, il sera plus facile aux jeunes épouses de devenir des *ménagères pratiques*.

Les jeunes filles du monde, par amour du contraste sans doute, ne dédaignent pas nos écoles ménagères. Certaines de nos employées, possédées du désir de s'élever, croiraient parfois déchoir en nettoyant les assiettes. La première des dots, c'est de savoir travailler.

La bonne ménagère doit d'abord tenir *son ménage*. Il est à craindre que placée du jour au lendemain toute novice à la tête d'une maison, elle ne manque d'ordre et n'assure le confort indispensable. Et dans ce nid que le mari rêvait si agréable, si gai, planera un nuage de gêne et de tristesse, il aura la tentation de chercher ailleurs, au café, les agréments qui lui sont refusés chez lui. Nombre de nos écoles libres et de nos patronages ont prévu cet inconvénient.

Une bonne ménagère *sait faire la cuisine*, choisir les aliments, user de mille industries pour réduire les dépenses tout en améliorant l'ordinaire, offrir le dimanche « une délicatesse ». L'estomac est parfois le chemin du cœur.

Voilà pourquoi nous souhaiterions nos jeunes filles « excellents cordons bleus ». Un de mes confrères m'avouait qu'il ne dédaignait pas les goûters préparés par les grandes de son œuvre.

En ces temps de vie chère, nous les voudrions *habiles couturières*, ayant le sens de l'élégance vraie et non le goût des modes effrontées. Si les cours de coupe

ne sont pas universellement répandus, l'œuvre du trousseau existe dans beaucoup de centres paroissiaux.

En songeant aux maladies possibles, des paroisses, telle Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, ont organisé des cours d'hygiène pratique, de médecine usuelle... D'autres, — ce fut le cas de Saint-Dominique, — ont inscrits leurs cercles aux cours de Croix-Rouge. Il est utile que la bonne ménagère soit au besoin *infirmière*.

A ces futures mamans, ne conviendrait-il pas d'offrir des cours de *puériculture? Les écoles* sont presque tenues de s'en soucier, et les nôtres s'en soucient puisque le nouveau certificat d'études primaires comporte dans son programme, au choix, une composition sur les connaissances scientifiques usuelles, parmi lesquelles on range, pour les filles, la puériculture. Ces leçons élémentaires commencent vraiment tôt à inquiéter cet âge si tendre... les différer après le mariage ne serait-il pas l'exagération opposée.

A ces connaissances pratiques, la bonne ménagère unit le goût. Qu'elle nourrisse *des soucis artistiques!* aimant non pas le luxe, mais le beau, ornant, égayant selon ses possibilités l'intérieur le plus modeste. Aussi la plupart des Groupements féminins multiplient les conférences avec projections sur les arts, les promenades et les visites aux musées, aux monuments historiques, aux grandes cathédrales; organisent des chœurs de chant, où se développent des talents *divers*, qui permettront plus tard à la future épouse de retenir son mari à la maison durant les longues soirées d'hiver ou les après-midi des dimanches pluvieux... Nous ne rêvons donc pas uniquement de la ménagère pot-au-feu !

Cet ensemble de qualités prédispose la future épouse et la future mère à être une *éducatrice éclairée*.

L'éducation est surtout faite de l'influence d'une volonté supérieure sur une autre volonté, elle présuppose une autorité. Le pouvoir est un fait, il agit par

la force matérielle ou la voie légale, il pèse et les autres plient. L'autorité au contraire est chose morale, elle ne dépend pas du suffrage des hommes, mais de l'âme. Elle exige valeur et vertu chez celui qui l'obtient, vénération dans celui qui s'y soumet. On a dit : elle ne se déploie jamais avec autant de majesté que quand elle se passe de commander.

Cette autorité est une grave responsabilité pour celui qui l'exerce, une obéissance très douce pour celui sur lequel elle s'exerce... Elle produit dans le cœur non pas la crainte, mais la confiance aimante... Elle ne frappe pas à la porte de l'âme pour entrer, l'âme s'ouvre de plein gré... Un enfant n'est jamais perdu, un mari n'est point récalcitrant au devoir jusqu'au bout, lorsqu'ils trouvent une *semblable autorité* au foyer domestique.

Nous sommes, à l'heure où il faut que les futures épouses et les futures mères ambitionnent de réaliser cette salutaire supériorité.

Notre époque est utilitaire, l'homme se spécialise dans les sciences pratiques auxquelles il demande son pain ou sa fortune, il devient un savant spécialiste, un homme d'affaires ou un habile professionnel. Prisonnier dans sa sphère, il s'élève difficilement à « l'Idée générale ». De ce fait, les préoccupations morales, philosophiques, religieuses l'inquiètent moins. Une élite de nos jours a compris ce danger et tente de faire machine arrière. Il n'en reste pas moins que nos jeunes filles doivent se considérer dans beaucoup de cas, comme les gardiennes de l'idée dans leur futur foyer, de l'idée qui mène à Dieu et à Jésus-Christ.

Voilà pourquoi dans des Cercles d'études, on m'a plus particulièrement signalé ceux de Saint-Pierre du Gros-Caillou, Saint-François-Xavier (ils ne sont pas des exceptions) l'idée autour de laquelle nous organisons la formation de la jeune fille est celle de cette « salutaire autorité ». Et le principe qui préside est celui-ci : aucun savoir moral, philosophique, littéraire, ar-

tistique, éducatif n'est superflu du moment qu'il concourt à procurer à la future épouse et à la future mère une exécution parfaite de son double rôle.

Il est donc utile qu'une jeune fille ait des clartés de tout, tout en se refusant à la déclasser. Le souci de s'adapter au milieu, à l'instruction reçue, aux besoins réels, est d'une élémentaire sagesse.

Et de la sorte, à son mari intelligent, à son fils grandissant, la « Femme de demain » pourra parler le langage qui convient, et aux diverses évolutions de leur esprit, la langue dont ils sentiront le besoin... sinon leur âme échapperait.

De toute évidence, la science plus spécialement travaillée, est la science religieuse. C'est de seize à vingt-cinq ans que les notions se mûrissent par la réflexion personnelle. Or, durant cette période, les jeunes filles entendent parler de tout, sauf du dogme, de la morale, des fondements de la vie spirituelle.

Pour remédier à cette lacune, des paroisses ont organisé par catégorie d'âges, de milieu et de culture, des cours de religion. M. le Curé de Saint-Dominique a voulu que son nouveau-né marchât dès ses premiers jours dans cette voie. Chaque semaine, soit à 5 h. 1/2, soit à 8 h. 1/2, des jeunes filles au-dessus de dix-sept ans se réunissent pleines d'espoir dans la salle des mariages, elles écoutent pendant une demi-heure une instruction sur un sujet suivi, et pendant trois quarts d'heure, par écrit et anonymement ou oralement, elles peuvent poser des questions sur l'objet du cours ou sur l'une des trois parties du catéchisme. A ce moment le cours se mue en cercle et en retrouve la méthode et les avantages.

Le cours sera complété par la lecture. La plupart des groupements féminins ont leur bibliothèque, certains même, leur Revue officielle. Pour avoir des clartés de tout, récemment nous nous sommes abonnés à *Lumen*. Si vous lisez le bulletin mensuel de ce mois de la paroisse des Grésillons, près de Gennevilliers, vous constaterez dès la première page que cette for-

mation de la future éducatrice, point par point, est comprise et désirée par les travailleurs, comme j'ai essayé de l'exposer.

Toutefois, la future épouse et la future mère ne sera cette éducatrice éclairée, qu'en devenant une *chrétienne accomplie*. A la valeur humaine, il faut souder la vertu chrétienne. C'est le travail des œuvres précédentes, mais aussi de nos Congrégations et de nos confréries. Notre ambition ne se limite pas à faire de nos pieuses jeunes filles, des *pratiquantes*, logeant tout leur christianisme dans un geste extérieur, des *dévotionistes* aux petites recettes et aux sonorités verbales, des *sensibles* à la recherche de multiples et diverses consolations religieuses. A l'heure de la lutte ce serait la défaite. Semblables aux enfants sur la plage, nous aurions dressé contre la marée montante une muraille de sable.

Nous servant de leur intelligence intuitive et de leur puissance de sentiment, nous essayons de leur former une âme de foi; c'est-à-dire une âme pour laquelle Jésus-Christ est quelqu'un de vivant, de vivant près d'elles, en elles, de vivant pour elles. Et Jésus-Christ deviendra vite la Sainte Passion qui pousse et dirige toute la vie.

Pour acquérir cette foi vive, la méthode que nous leur proposons est celle que nous prêchèrent nos chers et vénérés maîtres de Saint-Sulpice : la vie intérieure, l'union de l'âme à Dieu par la prière. Que cette prière soit faite sous forme de méditation, d'oraison réglée avec exactitude ou autrement, comme elles pourront, quand elles pourront, mais qu'elle soit faite. Sans ce contact quotidien avec Dieu dans le silence, la foi n'est pas une vie.

Et nous désirons que ce silence et ce recueillement se prolongent une fois par an, pendant toute une retraite, retraite fermée si possible, retraite de fiancés quand l'heure est venue. A la femme d'intérieur, il faut la Vie Intérieure.

Ames de foi, au lendemain de leur mariage, dans

la transformation de leur existence, elles n'éprouveront pas le dégoût des choses spirituelles, leur âme ne deviendra pas pesante, de moindre aptitude à la prière ; un nuage épais et imaginaire ne s'élèvera pas entre le ciel et leur cœur. Et lorsqu'elles s'apercevront que la vie de mariage, dans son ensemble, est l'attachement aux humbles et crucifiants devoirs du foyer et de la maternité, portées par leur foi, elles demeureront les vaillantes du devoir obscur et continu.

Devoir cependant bien grand, car il leur fera réaliser cette pensée d'un contemporain : « Quand il s'agit des vertus de l'homme, cherchez la mère. » ... « Les femmes n'ont pas signé beaucoup de chef-d'œuvre... elles les préparent par les pensées qu'elles donnent à leurs fils. »

Louis Fillon,
1er *vicaire de Saint-Dominique.*

L'âme de Saint Cyprien

Saint Cyprien est une des figures les plus captivantes de l'Eglise primitive. On aime sa sérénité grave, attentive aux moindres détails d'une charge pastorale écrasante, son exquise modération, et d'autre part son élan, son ardeur passionnée vers l'invisible; car ce pasteur idéal est un mystique, cet administrateur-né un poète. Sur sa vie, son caractère, son œuvre, d'érudites et solides études ont paru en notre temps: celles de Mgr Freppel[1], qui ont beaucoup moins vieilli qu'on ne le dit, celles de M. Paul Monceaux[2], celles, toutes récentes, du P. d'Alès[3]. Quelques pages évocatrices du *Sanguis Martyrum* de L. Bertrand permettent de reconstituer le monde où il vécut, et nous dévoilent les aspects les plus attachants de son âme. Mais pour le connaître vraiment, il est clair qu'il faut aller jusqu'aux documents originaux qui nous le révèlent. Nous avons de lui une très ancienne biographie, composée peu de temps après sa mort par un de ses disciples, le diacre Pontius, témoignage naïf et très vivant, malgré la rhétorique qui le surcharge. Nous avons les Actes authentiques de son martyre. Nous avons surtout ses œuvres: douze traités[4], écrits de circonstance pour la plupart, substantiels et brefs, et un recueil de 81 lettres[5], pièces d'une valeur inestimable, grâce auxquelles nous pouvons suivre, presque mois par mois, son histoire et l'histoire de l'Eglise de Carthage.

De ces opuscules et de ces lettres, la lecture est ai-

1. *St-Cyprien et l'Eglise d'Afrique du III^e siècle* (Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne. 1863-1864).
2. *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. II (Paris, Leroux, 1902).
3. *La théologie de St-Cyprien* (Paris, Beauchesne, 1922). En anglais, nous avons l'ouvrage de E. W. Benson : *Cyprian*, très anglican de tendance; et en allemand l'ouvrage (catholique) de Peters : *Der hl. Cyprian von Karthago*, 1877.
4. Treize, si l'on admet l'authenticité (douteuse) du *Quod idola dii non sint*.
5. Quelques-unes sont de ses correspondants.

sée : très vite, on se familiarise avec la langue et le style de l'auteur, aidé qu'on est, pour les endroits difficiles, par la savante thèse de M. l'abbé Bayard sur le latin de saint Cyprien. Et c'est une joie profonde et bienfaisante de voir peu à peu, de ces vieux textes où se débattent parfois des questions si périmées, surgir une âme merveilleusement vibrante, très humaine, très proche de nous. Qu'il nous soit permis, après tant d'autres, de nous pencher un instant sur elle, et de transmettre au public religieux qui les ignore ou les connaît à peine, quelques-unes des belles pages où elle s'exprime. Bossuet disait dans sa *Défense de la Tradition et des saints Pères :* « Quiconque veut devenir un habile théologien et un solide interprète, qu'il lise et relise les Pères. Il trouvera chez eux plus de principes, plus de cette première sève du christianisme, que dans beaucoup de volumes des interprètes nouveaux. Que s'il s'ennuie de trouver des choses qui, pour être moins accommodées à nos coutumes et aux erreurs que nous connaissons, peuvent paraître inutiles, qu'il se souvienne qu'elles produisent encore un fruit infini dans ceux qui les étudient, parce que, après tout, *ces grands hommes sont nourris de ce froment des élus, de cette pure substance de la religion ; et que, pleins de cet esprit primitif qu'ils ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même, souvent ce qui leur échappe et qui sort naturellement de leur plénitude est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis.* »[1] Telle est la pensée qui a inspiré ces pages, où nous essaierons de retracer les épisodes essentiels de la vie de saint Cyprien : son baptême, l'affaire des *tombés* dans la persécution de Dèce, la peste de Carthage, la controverse baptismale, sa mort héroïque : étude nécessairement incomplète, mais où l'on entendra beaucoup parler le saint lui-même, et dont je dirai qu'elle veut être moins une œuvre de science qu'un témoignage de reconnaissance et de tendresse.

1. Bossuet, *Déf.* livre IV, ch. 18.

*
* *

La carrière de saint Cyprien fut brève. Né en Afrique proconsulaire[1], converti à l'âge d'homme vers 245, ordonné prêtre peu après son baptême, puis évêque de Carthage en 248 ou au début de 249, il mourait décapité, en présence de son peuple, dans le vallon de Sextius, le 14 septembre 258.

De la période qui précéda sa conversion, nous ne savons à peu près rien. Saint Jérôme nous dit seulement qu'il enseigna la rhétorique avec éclat[2]. Le diacre Pontius, sous prétexte que « les actions d'un homme de Dieu ne doivent être comptées qu'à partir du moment où il est né de Dieu », a complètement négligé de nous raconter le passé profane de son maître. « Quoi qu'il eût fait ses études, dit-il, et que les belles-lettres eussent profondément imprégné son esprit, nous n'en parlerons pas, car ces choses ne concernaient que l'utilité du siècle. » Grand dommage pour l'historien ; mais cette belle intransigeance nous plaît. Lui-même, une fois devenu dans le Christ créature nouvelle, semble avoir voulu tout ignorer de sa vie antérieure, et c'est le sentiment qui lui dicta le dessein de ne jamais citer dans ses écrits ni un poète ni un orateur païens, lui qui en était nourri et les avait tant aimés. Ce que nous entrevoyons par l'ensemble de ses œuvres, c'est qu'il était « un homme du meilleur monde africain, riche ou du moins fort à l'aise, et qu'il comptait de nombreux amis dans l'élite de la société[3] ».

Il professait l'éloquence à Carthage quand il se convertit, et il nous a raconté dans l'épître (ou

1. Sans qu'on puisse préciser l'endroit. Il n'est pas probable que ce soit Carthage ; car, dans sa lettre 7e, éloigné de Carthage, il écrit : « Quel séjour serait meilleur et plus heureux pour moi que celui où Dieu m'a fait la grâce de *croire* et de *croître* ! » Il ne dit pas qu'il y est né. Le mot *crescere*, d'ailleurs, doit avoir un sens spirituel.

2. *De viris illustribus*, c. 67.

3. Mgr Duchesne, *Hist. anc. de l'Eglise*, t. I, p. 397.

plutôt le discours) à Donatus, le premier écrit que nous ayons de lui, la transformation quasi miraculeuse qui s'opéra alors dans son âme. Le discours se déroule dans les jardins de la villa de Cyprien, à Carthage, au milieu du plus poétique décor. C'est l'automne, l'époque des vacances. Donatus, professeur ou avocat, néophyte lui aussi, mais encore un peu touché par l'ensorcellement du monde, est venu faire visite à son ami, et, comme ils sont de loisir, il lui demande de lui révéler les expériences intimes que le Baptême lui a laissées, confidence depuis longtemps promise. Cyprien y consent de bonne grâce.

« Tu fais bien de me rappeler ma promesse, cher Donatus (c'est par ces mots que s'ouvre le discours), car je me souviens d'avoir promis, et voici le temps opportun pour tenir ma promesse, maintenant que la saison des vendanges apporte une détente à nos esprits et ramène après une année de labeur le repos habituel des vacances. L'endroit aussi convient avec le jour, et, pour charmer et réjouir nos sens, la face aimable de ces jardins s'accorde aux souffles légers de l'automne caressant. Ici il sera doux de passer la journée à converser, et d'instruire notre cœur en appliquant nos propos à la méditation des divins préceptes. »

Les deux amis, pour échapper aux témoins indiscrets, et aux bruits des gens de la maison, gagnent le coin le plus recueilli du jardin, là où « les rameaux errants de la vigne rampent le long de leurs appuis de roseaux et par leurs entrelacements et leurs festons forment un portique de pampre et un toit de feuillage ». C'est dans ce cadre, dont l'évocation garde un discret ressouvenir des dialogues de Cicéron, que Cyprien parle, sans apprêts (dira-t-il) et avec la forte simplicité de la vérité, en réalité avec toutes les grâces d'un beau langage, abondant et rythmé, paré du charme un peu désuet de l'Ecole.

Malheureusement, il ne nous dit point l'évolution intérieure qui l'achemina vers la foi. Nous savons par Pontius que ce fut un prêtre vénérable, Cécilianus,

qui « l'amena de l'erreur profane à la connaissance du vrai Dieu », qu'il eut toujours pour ce prêtre les plus grands égards et qu'il le considérait comme le vrai père de sa vie nouvelle[1]. Mais sans doute Cécilianus travailla sur une âme déjà ébranlée.

Du discours à Donatus, l'on peut induire que le dégoût de la décrépitude païenne, alors à son comble, fut pour beaucoup dans sa conversion. L'état du monde romain était alors singulièrement triste. L'Empire, majestueux et fort au siècle précédent, avec les Hadrien, les Antonin, les Marc-Aurèle, se dissolvait dans l'anarchie. Caracalla, un fou furieux, Elagabal, un efféminé immonde qu'un pli de feuille de rose gênait, avaient tenu dans leurs mains les destinées de l'humanité. En 235, après la mort d'Alexandre Sévère, s'ouvre « cet enfer d'un demi-siècle » où sombre toute grandeur morale, toute civilité, toute délicatesse. « Le pouvoir à l'encan, la soldatesque maîtresse de tout, le barbare pénétrant par toutes les fissures d'un monde lézardé », trois ou quatre empereurs à la fois, se combattant, se massacrant les uns les autres, ou massacrés par la populace. L'Afrique avait été en 238 le théâtre d'une de ces tragédies : une émeute de paysans ayant renversé et tué le procurateur de Carthage, et proclamé Auguste et César les deux Gordien, les légionnaires Numides de Maximin étouffèrent la révolte dans le sang. Dans tous les ordres, une décadence complète : la littérature latine n'existait plus, l'art ne produisait que des œuvres maniérées ou grossières. Une sorte de désenchantement envahissait les âmes, plus désespéré que celui qu'avait senti le monde au temps de Lucrèce, quand le laboureur, en hochant la tête, se plaignait que la terre n'était plus féconde comme autrefois, que la vigne rabougrie séchait sur la colline, et qu'à cette tristesse le poète répondait : « C'est la loi inéluctable. Tout dépérit peu

1. *Vita Cypriani*, 4.

à peu, et s'en va vers la tombe, épuisé par la longueur du chemin de la vie... »

Omnia paulatim tabescere, et ire
Ad capulum spatio oetatis defessa vetusto[1].

Saint Cyprien, plus tard, notera et partagera ce sentiment de mélancolie dans sa lettre à Démétrianus, et nous y parlera du vieillissement du monde qui présage sa fin. En cet affreux écoulement des choses, où trouver un point d'appui pour son esprit et pour son cœur? Cyprien, à l'âge où il se convertit, et avec le caractère que nous lui connaissons, dut sentir fortement l'oppression de cette mobilité éternelle. Etait-ce le paganisme gréco-romain qui pouvait répondre à son inquiétude? Dans cette religion, plus ou moins artificiellement rajeunie par l'introduction des cultes orientaux, très populaires en Afrique (au dire de Tertullien, les Africains ne juraient que par Sérapis), nulle certitude où il pût se fixer. La religion romaine, scrupuleuse pour l'exactitude des rites, n'avait jamais imposé de dogmes formels. Les esprits éclairés usaient de cette liberté pour se faire, à leur guise, une foi raisonnable. « Ils choisissaient, dans ce qu'on leur racontait des dieux, ce qui leur semblait le plus sensé, et traitaient fort légèrement tout le reste[2]. » Et comme disait le vieux Varron : « A l'homme d'imaginer, à Dieu de savoir. » Ce dilettantisme était alors fort à la mode. Apulée de Madaure, une des gloires de l'Afrique, avait, au siècle précédent, charmé Carthage avec des divertissements théologiques teintés de mysticité dans des romans obscènes. Mais de merveilleuses promenades à travers les croyances et les mythes ne pouvaient satisfaire un esprit voulant résoudre l'énigme de la vie. Quant à la philosophie, elle n'avait, au début du III^e^ siècle, ni force ni originalité. Les anciens systèmes, platonisme, péripatétisme, stoïcisme, se desséchaient dans la glose. La puissante poussée créatrice de Plotin n'avait pas encore eu lieu. Cyprien, d'ailleurs,

1. *De nat. rerum*, lib. II, 1172-1173.
2. Boissier, *La religion romaine*, t. II, p. 395.

n'était pas de ceux qui suspendent leur destin à une synthèse dialectique.— Ajoutez à ce sentiment de néant doctrinal la répulsion que devait éprouver toute âme élevée pour la corruption païenne, corruption plus ou moins patronée, autorisée par la religion, mêlée en tout cas à elle par l'évocation en acte des légendes les plus abominables. Carthage, la « splendide, l'illustre, l'auguste Carthage », comme disaient les auteurs africains, la rivale de Rome avec son capitole et son palatin bâtis sur la colline de Byrsa, étalait, dans la magnificence de son soleil, de ses temples, de son amphithéâtre, vaste comme le Colisée, de ses jardins, de ses souvenirs héroïques, la honte des pires dégradations. « C'était une ville de paresse et de volupté, autant pour ceux que le souci du négoce absorbait que pour les oisifs. On l'appelait *Carthago Veneris*, Carthage-de-Vénus... La vieille Tanit phénicienne y régnait toujours. Depuis la reconstruction de son temple par les Romains, elle s'était transformée en *Virgo coelestis*. Cette Vierge céleste était la grande Notre-Dame impure vers qui montaient les adorations de la terre africaine. Etrange Vierge, dira plus tard saint Augustin, qu'on ne peut honorer que par la souillure de sa virginité! Son influence dissolvante semblait pénétrer toute la région. Nulle contrée plus féminine que cette péninsule carthaginoise, de toutes parts enveloppés par la caresse des eaux. Couchée entre ses lacs, au bord de la mer, Carthage s'alanguissait dans la tiédeur humide de ses vapeurs, comme dans l'atmosphère suffocante de ses étuves[1]. »

De cet état d'anarchie, de ces turpitudes, nous avons justement un tableau indigné et très réaliste dans le discours dont nous parlons. L'on y sent la souffrance, toute récente encore, d'avoir été mêlé à ces misères, et l'allégresse d'en être délivré.

« Suppose un instant, dit Cyprien à son ami, que tu sois emporté sur la plus haute cime d'un mont escarpé[2].

1. L. Bertrand, *St Augustin*, p. 95.
2. Bossuet aimera cette haute montagne d'où l'on découvre le panorama du monde. Cf. *Sermon sur la Loi de Dieu*.

Dirige des regards en divers sens. Affranchi du contact de la terre, contemple les tourbillons du monde tumultueux. Alors toi aussi tu prendras le monde en pitié. Eclairé sur toi-même, tu auras plus de reconnaissance envers Dieu, et tu te féliciteras de ta délivrance avec une joie plus grande[1] ».

Du haut de cette montagne, ils n'aperçoivent que des horreurs : les routes fermées par les brigands, les mers assiégées par les pirates, la guerre répandant partout les mêlées sanglantes, la terre humide du sang fraternel (*madet orbis mutuo sanguine*). Dans les villes, une agitation des foules pire que toute solitude : les plaisirs féroces du cirque, les obscénités du théâtre, la vénalité des juges, une fringale d'injustice, de haine, de trahison. Au milieu de tant de criminels, l'innocence passe pour un crime. Qui ne ressemble pas aux mauvais les offense. Les lois sont de connivence avec le désordre, et le forfait se légitime dès qu'il devient public. A ces hontes qui s'étalent, ajoutez les vilenies secrètes :

« Oh ! si tu pouvais encore, de ce haut observatoire, enfoncer ton regard dans le mystère des maisons, ouvrir les portes des chambres, éclairer et dévoiler ce qui s'y cache ! Tu verrais des impudiques faire ce que ne peut même pas apercevoir un homme d'honneur ; tu verrais des choses dont la seule vue est criminelle ; tu verrais des choses que, dans leur fureur de vice, des déments nient avoir fait, et se hâtent de faire[2] ».

Une âme comme celle de Cyprien devait chercher à s'évader de cette pourriture. Dans la dissolution universelle des doctrines et des mœurs, le besoin d'absolu, l'angoisse d'être meilleur, innés à l'homme et déjà fruits de la grâce, le tourmentaient. Et nulle réponse humaine n'exauçait son attente, ni les vers mélodieux des poètes, ni les subtils axiomes des sages. Quelle voix

1. Ad Donatum, 6.
2. Ad Donatum, 9.

supra-terrestre lui apporterait la vérité et le salut? On se le représente, errant le soir au bord d'un de ces lacs dont la moire mouvante ceignait la ville enchanteresse, incertain de tout, « ignorant de sa vie », et à la vue des barques innombrables dont les voiles ondulaient sous la brise, se rappelant le mot mystérieux de Socrate dans le Phédon : « Si l'on ne peut découvrir la vérité de soi-même, il faut choisir au moins parmi les opinions humaines celle qui paraîtra la meilleure et la plus difficile à réfuter, et s'y établir comme sur un radeau pour risquer la traversée de la vie. A moins qu'on ne puisse trouver à s'embarquer sur un vaisseau plus solide, *sur une parole divine*, qui nous conduise en sûreté et sans péril au terme du voyage[1]. »

Cette Parole divine, il l'entendit, quand il eût rencontré le prêtre Cécilianus qui lui mit en mains les Ecritures. A partir de ce moment, le débat intérieur dut être assez court, car il dit à son ami au début de sa confession : « Ecoute ce qui se fait sentir avant qu'on ne l'apprenne, ce qu'on n'amasse pas après une longue attente et de lentes réflexions, mais se laisse cueillir comme un fruit rapidement mûri par la grâce[2]. » Les difficultés intellectuelles, qui devaient arrêter si longtemps saint Augustin, le touchèrent peu. Volontiers il eût dit avec un converti de notre temps : « Toute la question est de savoir si l'on désire un certain fonds moral, un certain rejaillissement de l'âme, une sorte d'innocente pureté. Il s'agit de savoir si l'on a le goût du ciel, ou non ; si l'on désire de vivre avec les anges ou avec les bêtes ; si l'on a la volonté de s'élever, de se spiritualiser sans cesse. Là est toute la question. A tout argument, l'on peut opposer un argument, et ainsi apparaît la vanité de l'argumentation[3]. »

Sa grande, sa seule inquiétude était alors de com-

1. *Phédon*, p. 85.
2. Ad Donatum, 2.
3. *E. Psichari*, par A. M. Goichon, p. 182.

prendre comment il pourrait réaliser en lui la purification intellectuelle et surtout la transformation morale exigée par l'Evangile. Il percevait nettement que le christianisme veut, non pas améliorer l'homme, mais le refaire. Comment, se disait-il, accomplir, à l'âge où les habitudes sont devenues une seconde nature, un tel retournement de son être? Mais écoutons le nous dire son angoisse, et comment la grâce l'en délivra. C'est la partie la plus émouvante de son témoignage. Et nous quittons ici les vraisemblances pour aborder aux faits précis.

« Lorsque je gisais dans les ténèbres et dans la nuit aveugle, quand, ballotté au hasard sur la mer du siècle agité, je flottais à la dérive, ignorant de ma vie, étranger à la vérité et à la lumière, je jugeais singulièrement difficile et dur, étant donné mes mœurs d'alors, ce que me promettait pour mon salut la bonté divine: me disant qu'un homme pouvait naître une seconde fois, et, animé d'une vie nouvelle par le bain de l'eau salutaire, dépouiller ce qu'il avait été, et, sans changer de corps, changer d'âme et d'esprit? Comment est possible, me disais-je, une telle conversion? Comment dépouiller en un instant et pour toujours des penchants innés qui ont durci avec la nature, ou des habitudes qui lentement se sont développées avec l'âge?... Quand apprend-t-il la sobriété, celui qui a l'habitude de la bonne chère et des larges festins? Et celui qui brille sous l'or et sous la pourpre, quand dépose-t-il son faste pour les habits simples du peuple? Cet homme qui se complaît dans les faisceaux et les honneurs, pourra-t-il vivre en homme privé et inconnu? Celui-ci qui ne marche que flanqué de ses clients, et qu'honore le cortège compact d'une troupe adulatrice, ne se croira-t-il pas au supplice s'il est seul? N'est-il pas fatal que, par des charmes toujours tenaces, comme autrefois, l'ivresse le tente, l'orgueil le gonfle, la colère l'enflamme, la rapacité l'inquiète, la cruauté l'aiguillonne, l'ambition le délecte, la luxure le précipite? »

Telles étaient les pensées de Cyprien travaillé par la grâce: angoisse très humaine et très noble, qui révélait un sens psychologique dénué d'illusions, et la

volonté de se donner tout entier, mais qui parfois s'abandonnait en une sorte de désespérance :

« Voilà ce que je me disais en moi-même ; car, comme j'étais retenu et enlacé dans les mille erreurs de ma vie passée, au point que je ne croyais pas pouvoir en sortir, ainsi je flattais les vices attachés à mon être, et, désespérant du meilleur, je n'avais que de la complaisance pour mes maux, devenus mes compagnons familiers. »

On perçoit là l'expérience douloureuse, décrite par saint Paul, de l'être humain déchu, aux prises avec le péché dont l'insolence le soufflète, vendu au péché comme un esclave. Et voici le cantique paulinien de la délivrance :

« Mais quand, par l'entremise de l'onde régénératrice, les taches de ma vie antérieure furent lavées, quand, dans mon cœur dégagé de ses vices, une lumière sereine et pure, venue d'en faut, fut répandue, quand l'Esprit descendu du ciel m'eût changé en un homme nouveau par une seconde naissance, aussitôt, d'une façon merveilleuse, je vis la certitude succéder au doute, je vis s'ouvrir ce qui était fermé, et resplendir les ténèbres : je trouvai aisé ce qui auparavant me semblait difficile, et possible ce que j'avais cru impossible, de sorte que je pouvais voir que mon être antérieur et charnel, sujet au péché, venait de la terre, tandis que la vie nouvelle que l'Esprit-Saint m'apportait venait de Dieu. Tu sais toi-même, et tu reconnais avec moi ce que nous a enlevé et ce que nous a apporté cette mort du péché, cette vie des vertus. Tu le sais, et je ne veux pas me glorifier. Se louer à ce propos serait une odieuse présomption, mais ce n'est pas présomption, c'est reconnaissance, de rappeler ce qu'on n'attribue pas à la vertu de l'homme, mais au bienfait de Dieu. Car ne plus pécher, c'est l'œuvre de la foi, tandis que nos péchés antérieurs furent le fait de l'erreur humaine. »

Et parlant toujours d'expérience, il ajoute :

« Le bienfait céleste n'est pas comme les faveurs humaines : il n'y a en lui ni limite ni mesure. L'Esprit divin se répand à larges flots, comme un fleuve sans rivages ;

il coule sans interruption, il déborde et surabonde. Il suffit que notre cœur ait soif et s'ouvre[1] ».

Une transformation si radicale était évidemment une grâce privilégiée. A ce propos, se pose un problème de conciliation textuelle. A lire le récit de Cyprien, il semble que cette transformation se soit produite seulement au moment du Baptême. Jusque-là, « il désespérait du mieux, et n'avait que de la complaisance pour ses maux familiers ». Or, il paraît résulter du témoignage de Pontius que Cyprien n'était que catéchumène quand il fit le vœu de continence et distribua ses biens aux pauvres, et qu'il menait dès lors une vie exemplaire et parfaitement sainte. « A peine initié à la foi, dit-il, il jugea que garder la continence était la seule chose digne de Dieu; il comprit que son cœur et son âme deviendraient capables de parvenir à la pleine connaissance du vrai, si avec la vigueur d'une chasteté complète, il foulait aux pieds la concupiscence de la chair. Qui jamais vit un si grand miracle? La seconde naissance ne l'avait pas encore éclairé de la splendeur totale de la lumière divine, *et déjà la seule approche de la lumière dissipait en lui les vieilles ténèbres du passé*. Ensuite, renonçant à ses biens, il vendit tous ses domaines pour subvenir aux besoins des pauvres...[2] ». Et un peu plus loin, il ajoute : « Personne ne moissonne aussitôt qu'il a semé; personne ne cueille le raisin sur un cep nouvellement enfoui; nul ne va chercher des fruits mûrs sur l'arbuste qui vient d'être planté. Chez lui, tout marcha rapidement à la maturité. Et, si on peut le dire (car la chose est incroyable), *la récolte précéda les semailles, la vendange devança le pampre, le fruit prévint la racine*. » Comment accorder ces deux témoignages? Tillemont avoue son embarras, et ne conclut pas. Peut-on entendre les expressions de Pontius, non du catéchuménat de Cyprien, mais du temps qui suivit son baptême? Saint Jérôme serait favorable à cette inter-

1. Ad Donatum, 5.
2. Vita Cypriani, 2.

prétation, puisqu'il dit d'abord que Cyprien se fit chrétien, ensuite qu'il donna ses biens aux pauvres[1]. Mais le texte de Pontius est formel : notez surtout le mot précis par lequel il est marqué que Cyprien n'était pas encore devenu *homme nouveau par la seconde naissance*, et que *la seule approche de la lumière* dissipait en lui la nuit du passé. Il faut donc croire probablement que Cyprien a un peu simplifié sa narration. Quand il dit que « désespérant du mieux, il n'avait que de la complaisance pour ses maux », rapportons cet état de découragement et de médiocrité morale aux premiers temps de sa conversion, quand il n'était encore qu'ébranlé par les premières touches de la grâce, et non à la période où, pleinement conquis, il se disposait à recevoir le Baptême. Cette précision n'empêche pas de penser que c'est le Baptême qui lui apporta la sérénité et la paix, et qu'à ce moment-là seulement « il vit s'ouvrir ce qui était fermé, et resplendir les ténèbres ». Car il put très bien faire le vœu de continence et de pauvreté, en gardant au cœur, malgré les assurances de Cécilianus, son guide, une crainte très vive des luttes à soutenir, et en souffrant de tentations obsédantes qui le faisaient douter de lui.

Au Baptême, le calme lui fut donné avec la grâce. La dualité intime qui l'avait déchiré parut se résoudre en une harmonie quasi sûre d'elle-même. Il en éprouve encore la douceur, quand il parle à Donatus. Selon toute apparence, il l'éprouva toujours.

(A suivre.)

J. CHÉNÉ.
Séminaire de l'Institut Catholique, Paris.

1. *De viris illustribus* (l. cit.).

Les relations du physique et du moral

(*Fin*[1])

IV. — Relations entre la santé et la moralité

Mais il nous faut maintenant considérer l'expression relations du physique et du moral en insistant plus spécialement sur le sens restreint qu'on peut donner au mot moral : il nous faut étudier les relations entre la moralité et la santé, soit que nous cherchions s'il y a des maladies qui prédisposent au vice[2], soit si le vice rend malade.

Autrement dit, et pour serrer encore de plus près le problème, dans quels cas et dans quelle mesure un médecin a-t-il l'impression que son malade ne guérira que s'il se convertit moralement, dans quels cas et dans quelle mesure le confesseur devra-t-il engager son pénitent à se faire soigner s'il veut triompher de ses tentations ; ou, plus exactement, pour rester dans mon rôle de consulteur médical, dans quels cas le médecin a-t-il la conviction que, s'il ne guérit pas son malade, la cure morale du confesseur risque d'être sans succès.

Je m'aventure ici dans un domaine qui touche de plus près encore à vos fonctions sacerdotales de confession. Je tiens à répéter — indéfiniment — que je parle en médecin, et que je vous dis les choses comme je les vois dans mon cabinet de consultation.

Messieurs, comme tout à l'heure, pour les relations entre le physiologique et le psychique, je dois constater que, si le principe général est très sûr, — et c'est toujours celui de la composition de la nature humaine — les applications dans le détail concret sont beaucoup moins précises. Et je le répète : cela tient

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er et 15 août 1924.
2. « Ex complexione aliqui sunt magis aliis ad concupiscentias vel iras apti » (C. Gentiles, L. II, c. 63).

pour une part à notre ignorance qui serait vincible, et pour une part à la nature des choses, qui fait que jamais la connaissance, même adéquate, des modalités charnelles, ne peut révéler complètement ce qui se passe dans l'âme.

Il y a donc une part très grande d'imprécision dans ce que j'ai à vous dire.

1° *Partons de ce qui est le plus évident : les passions que leur qualificatif de charnelles stigmatise comme celles où la chair collabore tout particulièrement au péché.*

Il serait trop facile de montrer l'importance de la part qui, dans ces passions, revient au corps, ne serait-ce que le fait de leur explosion à l'âge où s'épanouissent des facultés physiologiques. Je ne ferai donc pas porter sur elles mon étude et ma démonstration.

Je voudrais seulement attirer votre attention sur ce fait d'expérience que, très souvent, le médecin peut être votre collaborateur dans la guérison que vous entreprendrez de certaines mauvaises habitudes, avouées par vos pénitents.

Et je dois vous dire aussi que, fréquemment, le médecin est le confident de ces mauvaises habitudes parce qu'il est amené à poser la question à ses malades. L'interrogation vient spontanément aux lèvres devant certains états pathologiques. Je ne parle pas des maladies qui portent avec elles leur signature. Je songe à toute sorte de troubles digestifs, circulatoires, qui nous paraissent avoir pour origine des désordres intimes.

Et je vous demande de noter avec moi, au passage, combien notre façon d'exprimer cette relation de cause à effet entre le vice et la maladie semble souvent oublier que les relations entre le physiologique et le moral sont immédiates et constantes. Nous disons : « prenez garde, si vous continuez à commettre ce péché, vous finirez par tomber malade ». La formule prête à confusion, elle pourrait laisser supposer que, durant un certain temps, il ne se passe pas dans le corps

quelque chose d'aussi anormal que le péché l'est pour l'âme, et qu'il faut comme atteindre un certain degré dans le péché pour qu'il ait une répercussion sur la santé. Mais non, il est tout autant désordre physiologique que désordre moral[1]. Ce n'est pas l'âme qui pèche seule, ni le corps seul, c'est le composé. L'homme tout entier est hors de l'état normal quand il pèche. Et il serait plus exact de dire : si vous continuez à pécher, le désordre qui dores et déjà a été accompli dans votre corps, mais qui ne se manifeste pas encore de façon apparente, deviendra plus patent et méritera alors le nom de maladie.

2° *Les mêmes réflexions seraient à faire si nous parlions de la gourmandise.*

Il est de toute évidence que le corps y a sa place, et que si l'homme persiste à céder à son penchant de gloutonnerie, il voit la maladie s'installer en lui. Mais quelle part revient au corps, quelle part à la volonté déficiente dans cet état de mal du tout ? cela est beaucoup plus difficile à élucider.

Sur le principe pas de discussion possible. On ne peut concevoir la gourmandise chez qui aurait une anesthésie gustative. Mais il ne faut pas cependant limiter aux seuls organes gustatifs la localisation morbide : par exemple l'ivrogne, type de gourmand, peut sentir un appétit pour le vin, et encore bien plus pour l'alcool, qui parte de tout l'organisme, habitué à n'avoir son tonus qu'avec une certaine dose de stimulant.

Cet appétit organique, d'ailleurs, ne suffit pas à caractériser le désordre de gourmandise.

Le malade hyperpeptique dont l'estomac sécrète des quantités anormales de suc gastrique réclame des aliments en quantité supérieure à la normale : on ne saurait cependant le taxer de goumandise. Pas plus qu'on ne songe à incriminer l'appétit démesuré du diabétique

1. Le fait qu'aucune lésion ne serait constatable anatomiquement n'infirme en rien cette vérité. Il peut y avoir durant très longtemps un trouble fonctionnel avant qu'une lésion en soit la signature.

ou sa soif désordonnée. Tout le monde accordera qu'il n'y a gourmandise que là où la volonté se tourne vers la recherche du plaisir gustatif et lui donne un rang autre que la place subalterne qu'il doit garder.

Mais, remarquons-le, il est extrêmement rare de rencontrer un dyspeptique qui soit gourmand, et l'on peut dire sans paradoxe qu'il faut un certain degré de suractivité fonctionnelle digestive pour être porté à la gourmandise. Cela est vrai de telle hypersécrétion gastrique légère, de tel diabète commençant...

3° *Prédispositions organiques et liberté.*

Dans ce cas, le gourmand pourra-t-il tirer argument de son état de santé pour se disculper et — comme jadis Adam disant : ce n'est pas moi, c'est Eve — rejeter toute la faute sur son corps ?.

Vous répondez déjà, j'en suis sûr, que l'argument est spécieux. Son corps n'est pas une chose à part, irresponsable, et son âme une autre chose à part, responsable. Non, il est un tout, responsable. Son état de gourmandise est l'état de son unité. A elle, unité, de faire le nécessaire pour ne pas verser dans la gourmandise[1]. Il faut que la volonté fasse son rôle et résiste à l'appétence, mais il faut tout autant que les organes accomplissent correctement leurs fonctions.

Les relations du physiologique et du moral sont telles que si la volonté n'intervient pas, si elle cède, donc si le gourmand se laisse aller à sa tendance, l'état organique empirera, et rendra demain la tempérance encore plus difficile, en même temps que la volonté sera moins forte ; mais il faut aussi que l'état organique s'améliore pour que soit moins difficile l'exercice de la volonté.

Autrement dit, devant un malade sur la voie du diabète, à qui je prescris un régime de restriction, lequel est pour ce gourmand une privation, je pense, moi médecin, que mon malade ne guérira pas s'il ne

1. Le raisonnement est le même lorsqu'il s'agit d'étudier le mouvement. Voir les explications lumineuses du P. Sertillanges : *Saint Thomas*, II, idée générale de la vie, nutrition et croissance, comment l'âme meut le corps...

fait pas une conversion morale. Et je pense aussi que tel gourmand ou tel ivrogne qui veut se convertir n'y arrivera pas, s'il ne guérit ses appétits anormaux ; je pense qu'il ne lui suffira pas de tendre sa volonté et qu'elle risquera d'être impuissante devant des désirs qui peuvent aller jusqu'à l'hallucination.

Mais, me diront certains, vous ne faites rien moins que de déclarer votre gourmand irresponsable ? Point du tout et je vous demande d'arrêter un moment notre attention sur ce point, il précise nettement ce que je pense des relations du physiologique et du moral.

Reconnaître que la liberté peut se perdre n'est pas du tout en nier l'existence chez l'homme[1], mais remarquer qu'elle est passible de degrés, justement parce que elle est la liberté du composé et que, par conséquent, les modifications physiologiques retentissent sur elle.

La liberté de l'homme n'est pas la même que celle d'un esprit pur. N'imaginons donc pas je ne sais quelle âme humaine dont la liberté consisterait à n'avoir avec le corps que des liens lointains, et dont toute la dignité consisterait à rendre plus lâche cette liaison avec le corps, comme si l'idéal était de rompre ce lien. Non, pareille rupture n'est autre que la mort, ce n'est point la vertu, laquelle est la vertu de tout l'homme. L'âme ne s'est pas détachée du corps, elle en est maîtresse et elle en fait son instrument pour le bien.

L'homme arrive donc à la liberté avec le corps, par le corps. Parler ainsi n'est-ce pas reprendre sous une autre formule la pensée que vous connaissez bien, puisqu'elle est de Saint Thomas « le changement qui se fait du vice à la vertu et de l'ignorance à la science atteint à la partie intellectuelle par accident, la transmutation ayant lieu par soi dans la partie sensitive », q. XXVI de Verit., art. 3, ad 12.

Pour en revenir à notre exemple du gourmand, sa guérison morale ne méritera ce nom que le jour où son corps manifestera lui aussi (je parle comme s'il

1. Cf. à ce sujet Mgr d'Hulst, Carême 1891, 3e conférence.

pouvait être seul) moins d'appétence devant les succulences. Tant que cela n'est pas, l'homme reste dans l'état de lutte. Le jour où il a triomphé, recouvré la paix, il a moins de réflexes salivaires à la vue de ce qui jadis lui faisait venir l'eau à la bouche.

Ne dites pas « rien d'étonnant à ce qu'il soit sobre maintenant, puisque cela ne lui fait plus rien ». Sa liberté, qu'il a reconquise, consiste justement en cela, c'est que l'homme qu'il est, composé, est moins esclave et dans son âme et dans son corps. Ne nous faisons pas de la liberté une idée qui consisterait à penser que pour l'homme sobre les saveurs cessent d'être agréables : ce serait le désincarner. Mais les incitations gustatives ne font sur lui que leur effet normal, tandis que chez le gourmand elles en font d'anormales. Et, en outre, chez cet homme sain, dans ce composé, tant dans son corps (à supposer qu'on puisse le considérer seul) que dans son âme (à supposer qu'on puisse la considérer seule), dans cet homme en un mot, les phénomènes gustatifs sont à leur rang, secondaire, au lieu de s'étendre démesurément et de recouvrir presque tout le champ de la conscience, pour ainsi parler.

Ainsi je ne rends pas mon gourmand irresponsable par ce que je reconnais, ce qui est la vérité, que son corps participe à cette tendance. Non, mais je reporte sa responsabilité sur son être entier. Je dis qu'il a le devoir de « vouloir » et le devoir de « se soigner ».

Je dis dans mon langage, et pour reprendre le mot qui sert de titre à un ouvrage fort intéressant du docteur Laumonier[1] qu'il y a une thérapeutique des péchés, thérapeutique collaborative de l'action de rénovation morale, thérapeutique inefficace si elle prétend arriver à elle seule à changer l'homme entier, mais nécessaire cependant à sa conversion.

1. Le docteur Laumonier semble se faire de l'homme une idée presque exclusivement physiologique et croire que la connaissance du corps explique l'âme.

Voir aussi sur ce sujet le livre déjà ancien du Dr Descuret: « La médecine des passions », Paris, 1841. « L'homme, dit-il, est essentiellement un ; sa vie, il est vrai, se manifeste par une infinie multiplicité, mais aucune de ses manifestations n'est purement physique, ni purement morale. » (30).

Et, si vous me permettez de le dire, je pense que ce devoir de thérapie est compris dans le ferme propos et la fuite des occasions. Puisque l'occasion de pécher, c'est nous-même, mettons ce « nous-même » en état d'être moins tenté.

N'est-ce pas là un des aspects de la discipline monastique, et les ascètes ne pratiquent-ils pas une merveilleuse thérapeutique préventive des péchés, en évitant tout ce qui exalte les mouvements de la chair.

4° *Un mot sur la paresse* vous éclairera encore sur ce qu'un médecin pense des relations du physiologique et du moral.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion d'être consulté par des parents qui m'amenaient un enfant paresseux. L'interrogatoire minutieux m'a conduit parfois à constater que l'enfant ne manquait pas de bonne volonté, il fait au début de la classe tous ses efforts pour bien écouter, si on l'interroge à ce moment-là ses réponses sont bonnes ; puis peu à peu son attention se lasse, il ne suit plus les explications du professeur et, s'il a alors à répondre à quelque question, il ne sait rien.

Il est de ces enfants qui sont affligés de troubles de la vue, ils font au début l'effort d'accommodation nécessaire, et ils arrivent à voir ce qui est au tableau, puis les muscles accommodateurs se lassent et ils ne voient plus assez.

D'autres fois, sans trouble de la vision, il y a nutrition insuffisante des cellules cérébrales ou consommation trop rapide des matériaux nutritifs pour toute sorte de raisons médicales dont la simple énumération nous entraînerait trop loin.

Ces paresseux-là retirent un grand bienfait d'une thérapeutique, tandis que laissés à leur misère ils deviennent progressivement plus mauvais élèves et risquent de verser dans le sombre état de confirmation dans le mal qui est celui du cancre, sur qui punitions et réprimandes pleuvent sans résultats, sinon d'accroître son mauvais esprit.

Mais, entendez-moi bien, il ne s'agit pas non plus

devant ces paresses de supprimer tout travail à l'enfant, tant que son état n'est pas redevenu normal. Il risquerait de ne jamais le redevenir, l'exercice intellectuel étant le meilleur entraînement pour le développement des fonctions intellectuelles, et le repos complet offrant le danger d'encourager l'enfant à ne faire aucun effort. Un médecin avisé ne supprime donc pas complètement le travail : il le réduit, il le dose : il demande à l'effort moral de se combiner avec les soins et les médicaments. L'homme tout entier est à rétablir dans le bien.

5° *Nous pourrions continuer la même analyse à propos de chaque péché.*

L'envie, par exemple, nous montrerait qu'elle se rencontre plus facilement chez des tempéraments bilieux que chez des lymphatiques apathiques et que plus l'homme cède à cette passion, plus il accentue en lui sa disposition morbide à ce que les vieux médecins auraient appelé son tempérament atrabilaire ou mélancholique, les deux mots étant synonymes[1].

A un tel homme le médecin doit conseiller une cure morale, mais il l'aidera puissamment par un régime approprié, régime qui — je le répète encore — sera tout à fait insuffisant s'il n'est accompagné d'une conversion morale[2].

Je sais bien que, lorsqu'il s'agira de l'orgueil, il sera moins aisé de voir quelle part y revient à la chair. Mais le principe général n'en subsiste pas moins; et ce vice, possible chez l'ange, esprit pur, prend un caractère différent quand il règne chez l'homme, esprit incarné. Et le docteur Laumonier a pu tracer un tableau clinique de l'orgueil[3].

1. Le mot colère rappelle l'importance que les anciens attachaient au tempérament bilieux (cholè-bile), dans sa genèse.

2. Il y a une branche de la médecine qu'on appelle psychothérapie. Si on entend par là traitement psychique, isolé, sans traitement du corps avec quoi l'esprit entre en composition dans l'homme, on est en pleine erreur et on ne va qu'à des échecs. La médecine n'est ni physiothérapie seulement ni psychothérapie seulement, elle est humaine.

3. « La prédisposition à l'orgueil et à ses dérivés me semble, dit-

6° *Mais*, je le répète encore une fois, *il n'y a pas possibilité de dresser une table de concordance entre les états psychiques immoraux et les maladies qui en sont la signature organique.*

Notre science est par trop incomplète en une matière fort délicate et qui jusqu'ici a été systématiquement négligée.

En outre et encore une fois, quand bien même nous connaîtrions dans ses moindres détails l'état organique total, quand bien même aucune modification d'aucune cellule ne nous échapperait, la connaissance de la pantomine physiologique ne nous donnerait pas la connaissance exacte de l'âme, j'allais dire du cœur, en donnant à ce mot le sens qu'il a lorsqu'on parle de moralité.

Aussi les diagnostics, pardonnez-moi ce mot médical, les diagnostics moraux par l'examen physique seront-ils toujours incomplets. Nous pouvons faire un diagnostic approché, mais comme l'état physiologique n'est pas la cause de l'Etat moral, qu'il n'en est que l'instrument, il ne nous l'explique pas.

Si je suis toujours triste, l'expression de ce sentiment sur mon visage ne sera pas seulement passagère, elle s'inscrira en des traits constants et le pli amer qui joindra mes joues à mes lèvres fixera mon masque, ma physionomie. En voyant sur mon visage ces rides caractéristiques, vous devinerez sans peine que je suis plutôt porté à la tristesse qu'à l'hilarité[1]. Mais vous ne pourrez pas conclure avec certitude et cette connaissance par voie physique restera toujours imparfaite par rapport à celle que vous auriez si vous pouviez lire en mon esprit.

Et moi-même je me connais triste bien mieux par ma conscience que par la contemplation de ma physionomie dans un miroir.

il, essentiellement constituée par un état diathésique maintenant assez haute la pression vasculaire et par suite le sentiment cénesthésique, non toujours par pléthore sanguine, mais aussi par vasoconstriction d'origine toxique. »

1. Cf. la physiognomonie de Lavater.

V. La spiritualisation de la matière

Vous voyez, Messieurs, combien les renseignements que je vous apporte diffèrent dans leur fond et dans leur portée de ceux que les matérialistes voudraient mettre à leur place. Pour eux l'homme est tout physique ou tout physiologique et tout s'explique par ce physique. Ce serait sortir de mon domaine que de vous rappeler comment certaines périodes de l'histoire de la philosophie virent régner cette conception.

Elle est erronée, je n'ai pas besoin de vous le redire encore une fois.

Mais que le souci de ne pas tomber dans le matérialisme ne nous fasse pas verser dans une erreur opposée qui consisterait à oublier, soit théoriquement, soit dans notre pratique, que la nature de l'homme est composée.

Aussi, à mesure que l'homme progresse en vertu, son âme n'est pas seule à faire cette ascension, elle ne fait rien sans le concours du corps. Ainsi ce corps lui-même sert à des fins de plus en plus spirituelles.

Etudier ainsi les relations du physique et du moral et réciproquement du moral sur le physique, ce n'est plus seulement montrer que le corps participe, sous la forme appelée maladie, aux désordres du péché, c'est montrer que l'âme qui cultive la vertu spiritualise le corps qu'elle anime.

A travers mon corps et par lui je suis en relation avec toute la matière inanimée. A travers lui et par lui ce qui est en moi moral est en relation avec tout ce qui est physique et mon devoir de spiritualisation de la matière ne se limite pas à ma chair, mais par elle s'étend à toute matière sur laquelle je puis avoir prise.

Et lorsque, par mon travail, par mon effort, je mets de l'ordre là où il y avait du désordre, là où au lieu de la friche je mets un champ, une maison[1], là où par mon

1. Cf. Vialatoux, « l'idée de civilisation dans la phisolophie de

emprise sur la nature je fais régner l'idée, j'ai assuré la maîtrise du moral sur le physique. Telle est la tâche qui s'impose à l'homme, elle consiste à coopérer à l'avènement du règne de Dieu, à l'accomplissement de sa volonté sur la terre comme au ciel.

Ce sera par ces mots de la prière que je terminerai, si vous le voulez bien, notre étude de ce soir.

Docteur René Biot.

saint Thomas d'Aquin ». Il y rappelle notamment la pensée « mediantibus creaturis intellectualibus, aliae creaturae reguntur a Deo ». « Mêlés à l'univers, dit encore le P. Sertillanges (*Saint Thomas*), par les activités de notre corps, nous pouvons agir sur l'univers selon cette force intérieure que nous avons conçue et, si l'on peut ainsi dire modeler la terre à notre image... Une terre cultivée, un arbre taillé, une maison, un pays, une ville, un pays, la civilisation tout entière, c'est de l'âme humaine réifiée... »

Chronique de Théologie dogmatique

1. Dr Joannes Stufler, *Divi Thomae Aquinatis doctrina de Deo Operante*, in-12 de XX-424 p., Innsbruck, éd. « Tyrolia », 1923.
2. Dr Romano Guardini, *Die Lehre des hl. Bonaventura von der Erloesung*, in-8°, de 206 p., Dusseldorf, L. Schwann, 1921.
3. Dr Bernh. Bartmann, *Grundriss der Dogmatik*, in-12 de VI-592 p., Fribourg, Herder, 1923.
4. Maurice Debaisieux, *Analogie et symbolisme*, Essai critique de l'analogie comparée au symbolisme dans la conniassance métaphysique et religieuse, Paris Beauchesne, 1921.

1. — Quelle est donc la pensée authentique de Saint Thomas sur la part d'influence qui revient à Dieu dans l'activité des êtres créés? Tel est le problème auquel le R. P. Stufler, professeur de théologie dogmatique à l'Université d'Innsbruck, essaie de donner une solution dans le livre intitulé: *Divi Thomae Aquinatis doctrina de Deo operante*. Question délicate et complexe entre toutes, que celle de la coopération de Dieu avec sa créature. Que d'interprétations n'a-t-on pas données de la théorie de Saint Thomas sur le mouvement, sur la motion, telle que l'affirment les axiomes qui se retrouvent sans cesse dans ses ouvrages.

Dans son livre, le R. P. propose de revenir à l'étude impartiale des œuvres mêmes du grand docteur pour y retrouver dans leur originalité primitive sa conception de l'influx divin exercé sur la créature, ainsi que les principes qui l'ont inspirée. Des travaux personnels sur Saint Thomas poursuivis patiemment pendant sa longue carrière d'enseignement, un contact fidèle avec ses meilleurs commentateurs, une connaissance approfondie de la philosophie du moyen âge, ont permis au savant professeur de théologie de formuler ses conclusions dans un ouvrage qui, même « imprimé sur du mauvais papier d'après-guerre », n'en garde pas moins une valeur historique très réelle.

L'auteur a pris soin de donner lui-même l'analyse détaillée de son ouvrage. Brièvement, il rappelle les interprétations rivales : système de Banez, système de Molina, exégèse originale et peu connue du R. P. Pagagni ; celle des cardinaux Pecci et Billot, ainsi que l'opinion du R. P. Cornoldi. Puis, dans un exposé clair, objectif et critique, le R. P. montre successivement, textes à l'appui, quelle a été la doctrine de Saint Thomas sur la nature de l'apport divin dans l'activité des causes secondes en général et des êtres privés de raison (livre I) ; dans celle de l'intelligence humaine (livre II) ; enfin dans la causalité de la volonté libre, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel (livre III).

L'impression très nette qui se dégage de ce travail critique et loyal, quoi qu'on en ait dit, c'est que Saint Thomas n'a jamais connu ni enseigné *aucune* des théories qui, dans la suite, ont divisé deux grandes écoles de théologie. Sa haute idée de Dieu, cause première, telle qu'il l'avait puisée dans la philosophie antique, le mode transcendant dont il conçoit l'exercice de l' « agir divin » l'égard des créatures, sont des conceptions philosophiques trop profondes et trop vraies pour n'être pas très simples ni très lumineuses, comme toute solution exacte, quelque complexe qu'elle paraisse. La doctrine du saint docteur, qui maintient avec fermeté la transcendance et l'universalité de l'action divine sur la créature, aussi bien que la spontanéité et la responsabilité, conditions de toute vie réelle libre, demeure étrangère à toutes les précisions unilatérales, exclusives, systématiques au sens péjoratif du mot, qu'on a voulu y apporter dans la suite.

Influence réelle de Dieu : aussi réelle que les êtres qui tiennent de lui leur existence et qui lui doivent de pouvoir déployer dans leur durée successive ces réserves de vie, ces sources d'activité, que sont la nature et les facultés que le Créateur leur a données. Influence transcendante aussi : d'une unité parfaite, elle atteint tous les moments de l'action créée sans se dédoubler, sans se morceler en un mécanisme plus ou moins complexe, toujours très imparfait, comme celui qui conditionne l'activité de la créature.

Ainsi Dieu, d'après les conclusions du R. P. et selon Saint Thomas, n'est jamais étranger ni indifférent à l'activité de la créature, comme le voulait la pensée grec-

que; mais son intervention n'enrichit ni la pierre, ni l'arbre, ni l'animal, ni l'homme; elle ne donne point ce que la créature possède déjà; elle ne substitue pas son efficace divine à celle de la cause seconde. Pour expliquer le déclanchement de l'activité créée, l'influence réciproque que les objets et les êtres exercent les uns sur les autres suffit: c'est elle qui met en branle ce jeu admirable d'appétits, d'attirances, de finalités, que le Créateur a mis dans les êtres et qui constitue comme le secret même de leur vie. L'intervention divine, elle, confère à toutes les activités ainsi déterminées, comme aux êtres dont elles émanent, leur réalité dernière, l'*esse*.

Si dans l'application de ces principes généraux à l'activité surnaturelle, Saint Thomas, comme le fait remarquer le R. P. Stufler, ne s'est pas toujours exprimé avec la netteté d'un théologien du vingtième siècle, c'est qu'en ce point, comme en d'autres, l'expression de la pensée théologique de l'Eglise s'est précisée depuis.

Le cadre d'une chronique bibliographique ne nous permet pas une discussion détaillée. Faisons toutefois deux remarques:

On eût pu montrer plus clairement comment l'action de Dieu et de sa Providence, bien que très respectueuse de la nature des êtres qu'elle meut à agir, n'en est pas moins, d'après Saint Thomas, une action très réelle et très efficace.

En vertu même de sa splendide théorie de la finalité, telle qu'il l'a exposée au commencement de la *Prima Secundae*, Saint Thomas eût-il admis qu'une activité d'ordre naturel pût avoir un rapport réel quelconque, ne fût-ce que « quoad modum », avec l'ordre surnaturel, sans un principe correspondant réellement surnaturel? Les actes qui précèdent la justification, s'ils ne la constituent pas, n'en sont pas moins réellement comme un premier pas fait vers Dieu. Ils requièrent de ce chef, en vertu même de la loi d'immanence et de spontanéité, signalée plus haut par le R. P. Stufler lui-même, un principe réel surnaturel. D'ailleurs, les nuances mêmes et l'évolution progressive de la pensée du Docteur angélique dans le sens d'une grâce strictement surnaturelle, telles que le R. P. nous les signale dans les œuvres Saint Thomas, ne sont-elles pas une raison très positive en faveur de cette interprétation?

Tel quel, le livre du R. P. Stufler est un bel hommage

à la gloire de Saint Thomas. Lui faire un grief des conclusions historiques que son travail lui a suggérées, comme si elles étaient l'expression de la pensée et des théories personnelles du R. P., c'est méconnaître le but de ce livre, qui n'est pas un manuel, mais une étude historique de théologie scolastique; c'est ignorer aussi ou méconnaître volontairement les déclarations très formelles que l'auteur a faites à ce sujet, dans la revue de langue allemande qui a l'honneur de le posséder comme collaborateur.

2. — Saint Bonaventure est avec Saint Thomas le grand docteur du treizième siècle. On l'étudie peu aujourd'hui dans les écoles où s'enseignent les rudiments de la théologie; mais il importe d'autant plus de rappeler à ceux qui veulent savoir, que là aussi se trouve une source abondante et savoureuse où ont puisé jusqu'à nos jours bon nombre de maîtres et de disciples.

L'ouvrage du docteur Guardini est bien fait pour y ramener les âmes avides de connaître à fond le Christ Rédempteur. Il le montre tel que l'a enseigné, prêché et vécu le docteur Séraphique.

La doctrine de S. Bonaventure n'est point, en effet, d'ordre purement scolaire. Le commentateur du Livre des Sentences, qui fut un général et presque un fondateur d'ordre, est en même temps un apôtre et un mystique. Quelque scolastique qu'ait été sa méthode et quelque part qu'il ait faite dans sa théologie à la philosophie d'Aristote, il garde avec la tradition proprement ecclésiastique un contact très intime et très personnel. Son œuvre est toute imprégnée de la pensée des Pères et il s'y attache très particulièrement dans sa conception de la Rédemption.

Cette conception présente autant d'aspects que la Rédemption elle-même, et le docteur Guardini s'est appliqué à les distinguer. Aspect juridique et aspect moral, aspect médicinal et aspect mystique: les uns et les autres ont leur place dans l'enseignement comme dans la prédication de Saint Bonaventure, et il ne lui est jamais venu à l'esprit que la grande œuvre de restauration accomplie par le médiateur divin pût se ramener au seul fait d'avoir revêtu la nature humaine, d'avoir souffert pour des coupables, d'avoir remis des égarés sur le chemin qui ramène à Dieu ou d'avoir délivré des captifs en payant leur rançon à qui de droit.

Tous ces points de vue, S. Bonaventure s'est complu à les considérer, et le travail du docteur Guardini a consisté surtout à les discerner et à préciser l'importance relative que leur a donnée le professeur, l'apôtre ou le mystique.

L'auteur a procédé pour cela à une classification et à une analyse des œuvres de S. Bonaventure, destinées l'une et l'autre à rendre les plus précieux services. Les tables qui terminent le volume permettent d'y retrouver tout de suite la pensée du Saint sur la satisfaction, l'expiation, le sacrifice et les mérites du Christ, sur la nature propre de son œuvre de médiation, d'affranchissement et de relèvement, ainsi que sur le rôle qu'y ont joué respectivement son incarnation, les exemples de sa vie, son obéissance et sa mort, et jusqu'à son action persistante sur les membres de son corps mystique. Rien que cette énumération suffit à donner une idée des richesses doctrinales exposées ici. Elles se présentent d'ailleurs dans un ordre à la fois systématique et historique, et chacune des questions abordées fait l'objet d'un retour sur le passé, qui permet de déterminer exactement l'apport personnel du docteur séraphique dans l'élaboration progressive de la théologie de la rédemption.

L'histoire cependant s'arrête à S. Bonaventure lui-même. Les comparaisons faites avec S. Augustin, S. Anselme et Alexandre de Halès ne s'étendent pas jusqu'à S. Thomas; il y aurait eu trop à faire. Mais le lecteur, qui connaît lui-même S. Thomas, ne peut manquer d'être frappé par l'identité de pensée qui se manifeste entre les deux docteurs. Décidément, il n'y a pas à les opposer, et c'est les connaître bien mal que de vouloir omettre l'étude de l'un pour mieux assurer l'intelligence de l'autre. Loin de s'exclure, ils se complètent. Eux-mêmes, par leurs œuvres comme par leur caractère, ne protesteraient-ils pas contre pareils procédés d'élimination et d'exclusivisme étroit? Emules et amis, ils ont tous deux cherché à mettre en lumière la même doctrine de l'Eglise, leur mère; rien ne leur eût tant déplu que de voir inscrire à leur compte personnel les doctrines qui constituent le patrimoine commun de tous les maîtres catholiques.

3. — Ce petit volume fait partie d'une collection de résumés de théologie en langue allemande (Theologische Grundrisse), publiés chez Herder. Il s'adresse non seu-

lement aux théologiens de profession, mais encore aux laïques désireux d'enrichir leurs connaissances religieuses. M. Bartmann était tout désigné pour cette tâche par son « Lehrbuch der Dogmatik » (éd. Herder).

Le présent volume, forcément très succinct, ne prétend évidemment pas remplacer les manuels plus développés ; mais il eût été difficile de condenser plus de matière en moins d'espace.

Les différentes questions sont traitées dans l'ordre classique. Pour les matières qui prêtent à controverse, l'auteur se contente d'ordinaire d'exposer les principaux systèmes avec leurs avantages et leurs difficultés. Une disposition typographique discrète permet de suivre facilement le développement des thèses. En exposant les preuves patristiques, l'auteur s'efforce avant tout, et très heureusement, de dégager la doctrine et les principes généraux d'interprétation, plutôt que d'accumuler des citations fatigantes et peu intelligibles de textes. Des considérations d'ordre pratique suivent les différents chapitres, sous le titre de « Lebenswert ». Elles ont pour but d'aider le lecteur à mieux pénétrer, à « réaliser » plus pleinement les enseignements de notre foi. On y trouvera une multitude de pensées très profondes, aussi suggestives pour la réflexion personnelle que fécondes pour la prédication et pour l'instruction religieuse.

4. — D'après A. Sabatier, « les esprits qui pensent se peuvent aujourd'hui diviser en deux classes : ceux qui datent d'avant Kant, et ceux qui ont reçu l'initiation et comme le baptême philosophique de sa critique ». A ces retardataires et à ces initiés, ajoutons une troisième catégorie : ceux qui, comme M. l'abbé Debaisieux, après avoir étudié sans parti pris la philosophie nouvelle, n'éprouvent à son égard qu'une antipathie fortement motivée.

En effet, le symbolisme moderne n'est qu'une réédition de l'ancien nominalisme, issu comme celui-ci d'une défiance excessive de nos facultés perceptives, ou bien d'une réaction outrée contre les excès du réalisme. Si entre nos concepts et les choses il y a équivocité, voile impénétrable, il nous faudra, pour diriger notre action, écarter la raison pure, et chercher le contact du réel dans le mysticisme, le sentimentalisme, le pragmatisme ou les diverses théories de l'action. Tout l'effort de M. Debaisieux consiste à opposer au nominalisme l'an-

cien réalisme modéré, le réalisme tempéré par l'analogie. Il pose d'abord les définitions : analogie de proportion, analogie d'attribution ; puis il parcourt la série des connaissances humaines : intuitions psychologiques, sensibles, intellectuelles, science abstraite des choses sensibles et spirituelles ; il en établit la valeur objective, quoique analogique. Notons seulement un détail : en réaction contre le subjectivisme, l'auteur soutient, comme non improbable, l'objectivité formelle des couleurs et des qualités secondes.

Après avoir étudié le rôle de l'analogie dans la connaissance des créatures, l'auteur applique le même procédé à la connaissance de Dieu, tant naturelle que surnaturelle. Ici encore, sa pensée retrouve comme naturellement la théologie la plus sûre et la plus traditionnelle. Il réfute en quelques pages les théories de l'expérience religieuse, l'ontologisme, les preuves « a priori », et montre que nous n'avons qu'une voie pour connaître Dieu : la démonstration « a posteriori ». Reste à établir, suivant les principes de S. Thomas, que la démonstration « a posteriori » est, avant tout, une application de l'analogie *via causalitatis*, prolongée par la *via negationis et eminentiae*.

Suivent des applications très sûres sur la personnalité divine, la création, le miracle ; enfin, des conclusions sur la valeur analogique de nos concepts dogmatiques et sur les limites de l'évolution du dogme. — Non, la Sainte Trinité, l'Incarnation, la Résurrection ne tirent pas leur réalité pour nous de ce qu'elles nourrissent notre vie sentimentale : ces dogmes n'évoluent pas au gré de nos besoins ; nous avons de ces mystères une connaissance conceptuelle, analogique, qui domine et dirige le sentiment religieux bien plus qu'elle n'est dominée par lui.

En somme, livre bienfaisant, rempli de science et de bon sens, dont la lecture, un peu austère, est à recommander à tous ceux qui cherchent une solide réfutation du modernisme.

Jos. Pollinger.

Informations

I. — Actualités et Documents

Les Messes pascales des grandes écoles

On sait qu'il y a un renouveau catholique dans nos grandes écoles. A ce sujet, les journaux ont fourni, il y a quelques mois, des données intéressantes. Nous les complétons à l'aide d'un rapport publié dans la *Semaine religieuse de Paris*, le 26 avril 1924 par M. l'abbé Chalbos, second vicaire de Saint-Etienne-du-Mont qui a utilisé des renseignements de première main. Pour comprendre les tableaux suivants, il est utile de remarquer dès l'abord que les invitations, au lieu d'être générales, sont signées par des camarades.

1° *Ecole polytechnique* (les X comme on les appelle). Voici les chiffres des messes pascales pour les dernières années :

« En 1919 : 139 signataires ; 318 assistants ;
En 1920 : 157 signataires ; 550 assistants ;
En 1921 : 239 signataires ; 600 assistants ;
En 1922 : 603 signataires ; 800 assistants ;
En 1923 : 921 signataires ; 1.050 assistants ;
En 1924 : 1.502 signataires ; 1.100 assistants.

Depuis 1922 les camarades dispersés au loin ne s'unissent plus seulement d'intention à ceux de Paris. Les messes pascales sont organisées par régions : 40 en 1922 ; 46 en 1923 ; 71 en 1924.

Aussi le nombre des X assistant aux réunions a-t-il dépassé 2.000.

Rien d'étonnant que le 13 avril 1924, ils aient été plus de 1.000 en ces 71 régions, pendant qu'ils se comptaient plus de 1.100 à Saint-Etienne-du-Mont, les plus illustres personnages mêlés aux jeunes élèves en uniforme. »

Citons encore quelques chiffres empruntés aux comptes rendus de l'année 1923.

« A l'Ecole, 550 élèves ; plus de 400 ont fait leurs Pâques ; 225 environ communiaient au moins une fois en deux mois ; parmi eux plus de 135 tous les huit jours ; plus de 120 faisaient chaque jour dans leur salle de travail une lecture méditée, sans la moindre gêne auprès

de leurs camarades, dont quelques-uns se mettaient parfois à les imiter. »

2° *Ecole Centrale.* Les Centraux sont les émules des X. « Dès l'année 1920, le Comité organise la première messe pascale des Centraux à Notre-Dame de Paris. A sa demande, les invitations sont signées par 276 camarades; à Notre-Dame, ils sont 600 présents.

En 1921 : 782 signataires; 300 assistants.
En 1922 : 902 signataires; 900 assistants.
En 1923 : 1.230 signataires; 1.000 assistants. »
En 1924, ils sont environ 950 à Notre-Dame. D'autres se groupent aux messes pascales dans vingt régions en 1922, dans trente en 1923, dans trente et une en 1924.

3° *Autres Ecoles.* « Les Comités d'X et de Centraux ont essaimé dans maintes autres Ecoles où d'ailleurs certains de leurs camarades ont des stages à faire.

... En 1923, nous comptions déjà 7 écoles d'ingénieurs organisant, à l'exemple des X et des Centraux, leurs messes pascales avec un notable succès. Cette année, l'exemple est suivi par 16 écoles. Pour toutes, les résultats ont dépassé l'attente des initiateurs par le nombre des signataires pour 15 de ces Ecoles et de 4.037. D'auvariant en proportion du nombre des élèves qui va, suivant l'Ecole, de 30 à 250 par promotion.

Soulignons le trait caractéristique qui met singulièrement en relief l'importance de ce mouvement. Sur les invitations spéciales à chaque Ecole, on relève un nombre surprenant de signataires. J'énumère : 1.502 Polytechniciens, 1.372 Centraux, 387 Mines de Paris, 174 Mines de Saint-Etienne, 56 Ponts et Chaussées, 52 Génie Maritime, 429 Arts et Métiers d'Aix, Angers, Châlons, Cluny, Lille, Paris; 25 Ecole supérieure d'électricité, 16 Institut de chimie appliquée, 24 Travaux publics... Le total des signataires pour 15 de ces Ecoles est de 4.307. D'autres signatures arrivent encore aux Comités. Sur ces longues listes, on voit, rangés simplement à leur rang de promotion, les noms les plus illustres de Maréchaux de France, de membres de l'Institut, de grands chefs de nos administrations de l'Etat, des grandes compagnies industrielles, des personnalités les plus en vue dans les diverses carrières, à côté d'un nombre remarquable de Jeunes ». Les premiers comptes rendus font prévoir qu'il y a eu plus de 5.000 présents aux messes pascales.

Entrons maintenant dans le détail en citant les diverses Ecoles :

« *Les Mines de Paris*, le 6 avril, avec plus de 150 assistants dans l'Eglise des Etrangers, 33, rue de Sèvres.

En cette même Eglise, le 13 avril, les *Arts et Métiers de Paris* avec une trentaine d'assistants, la plupart élèves.

Les *Travaux Publics*, le 6 avril, en leur paroisse de Saint-Séverin, avec 150 assistants dont un groupe important d'anciens.

L'*Institut de Chimie appliquée*, à son début, le 6 avril, avec 60 assistants, dans la chapelle de la Conférence Olivain, 12, rue d'Assas.

Le *Génie Maritime*, à son début, va se mêler, le 6 avril, aux divers corps de la marine à Notre-Dame des Victoires.

L'*Ecole supérieure d'électricité*, à ses débuts, le 6 avril, avec plus de 60 élèves assistants, dans leur paroisse de Saint Jean-Baptiste de la Salle.

Les *Ponts et Chaussées*, le 6 avril, avec une cinquantaine d'assistants à leur paroisse de Saint-Germain-des-Prés.

En province, l'*Ecole des Mines de Saint-Etienne* fusionne avec les ingénieurs des autres Ecoles, à Saint-Etienne.

Pour les *Ecoles des Arts et Métiers*, les élèves se sont retrouvés à leur communion pascale en nombre correspondant à peu près à celui des signataires de chaque Ecole : 41 signataires pour Aix ; 85 pour Châlons ; 40 pour Cluny ; 48 pour Lille ; 58 pour Paris ».

Ces faits éloquents se passent de commentaire. Ils démontrent deux vérités qui ressortent avec évidence de multiples constatations. « La première vérité, c'est que tout ce mouvement est parti des retraites fermées suivant les exercices de saint Ignace, où sont formés à la vie intérieure, âme de tout apostolat, les acteurs principaux qui sont intervenus à l'origine et plus tard dans le développement de cette action conquérante.

La seconde vérité, c'est que tout ce mouvement, déclenché par des camarades, s'est transmis et développé par l'action réciproque des camarades entre eux : c'est l'apostolat du camarade par le camarade. »

Statistique des églises au Danemark

Voici une partie du tableau du dernier recensement, d'après le *Nordisk Ugeblad for katholske Kristne* du 23 mars 1924 :

	1911	1921
1) Eglise du peuple (protestante nationale).	2.715.187	3.200.372
2) Réformés	1.142	1.164
3) Anglicans	192	409
4) Méthodistes	4.284	4.858
5) Irvingiens	2.778	3.459
6) Baptistes	5.664	6.989
7) Quakers	65	13
8) Adventistes	1.282	2.622
9) Unitaires	147	195
10) Hernhutter (Slesvig).....	alors allemands	463
11) Autres sectes protestantes....	1.101	1.299
12) Catholiques romains	9.821	22.137
13) Catholiques grecs	256	535
14) Autres sociétés chrétiennes...	153	196
15) Juifs	5.164	5.947
16) Mormons	797	487
17) Non chrétiens	925	3.942
18) Hors de toute religion	8.118	12.744

Les catholiques se répartissent ainsi :

Danemark, sans le Sud Jütland	20.843
Sud Jütland (avec le Slesvig).....	1.294

La progression du catholicisme est celle-ci :

En 1845 : environ 600 ; en 1890, 3.600 ; en 1901 : 5.400 ; en 1911 : 9.821 ; en 1921 : 22.137. Ainsi donc le nombre des catholiques danois a plus que doublé de 1911 à 1921.

Ces chiffres soulèvent quelques observations curieuses :

1) L'église du peuple suit la progression normale de la population, mais l'accroissement de 4.000 au groupe des « sans religion » pendant ces 10 ans, provient de sorties de l'église nationale. Ses plus grandes pertes viennent de conversions au catholicisme.

2) Les réformés, pour la plupart des émigrés allemands et français, sont en décroissance ; les chiffres ne suivent pas normalement la natalité ; c'est une société qui se meurt lentement ;

3) Les Anglicans sont en progrès, mais peu. Cela ne

tient pas tant aux conversions qu'à l'augmentation de la colonie anglaise;

4) Les Méthodistes augmentent fort peu; eu égard aux naissances, ils rétrogradent;

5) Les Irvingiens n'avancent ni reculent;

6) Les Baptistes de même;

7) Les Quakers se meurent;

8) Les Adventistes ont doublé en 10 ans; les naissances n'en sont pas la seule cause: leur augmentation tient surtout à l'extraordinaire énergie de leur propagande (pour ne pas dire fanatisme) par la plume et la parole surtout dans les provinces et à la campagne;

9) Les Unitaires qu'un jugement a expulsés de l'église du peuple reculent fortement;

10) Les autres confessions protestantes ne trouvent pas de terrain propice en Danemark; elles s'épanouissent un instant puis disparaissent rapidement, la plupart des gens veulent se marier et être enterrés de la manière en usage dans l'église officielle. Le protestantisme danois a par suite conservé assez d'influence et de respect pour que ces branches parasites viennent se briser contre l'atavisme des sentiments;

12) Les catholiques progressent bien au delà du contingent des naissances; les conversions forment la majeure partie de leur accroissement. Ce serait intéressant de savoir de quelles églises surtout elles viennent; la plupart viennent certainement de l'église du peuple;

13) Les catholiques grecs; le doublement de leur nombre vient sans conteste de la révolution russe qui a poussé tant d'émigrés ici;

15) Les Juifs; leur nombre reste inchangé, malgré de nombreuses naissances; ils diminuent donc;

16) Les Mormons disparaissent rapidement.

18) En dehors de toutes confessions, les athées, libre-penseurs, etc., se classent ainsi: environ 8.000 à Copenhague sur les 13.000, le reste dans les provinces; les Confirmations civiles et les mariages civils existent, mais il y en a peu en comparaison de l'Allemagne, la religion a encore une grande emprise sur le peuple.

En résumé, sur 14 confessions chrétiennes et non chrétiennes, deux agonisent, sept meurent lentement, cinq sont en progrès. Ces progrès sont normaux pour l'église du peule, surtout à caude des nombreuses naissances; en dehors de cela, il y aurait plutôt diminution.

Les progrès des anglicans et catholiques grecs proviennent des immigrations. Donc, la seule augmentation réelle se trouve chez les catholiques et les adventistes. Parmi ces derniers, il y a beaucoup de danois américains revenus au pays, et chez les catholiques, il y a eu beaucoup d'émigrés polonais, mais un grand nombre d'entre eux étant retournés en Pologne, l'augmentation des catholiques est causée par des conversions. Les catholiques sont plus nombreux à Copenhague et dans les grandes villes naturellement, parce qu'il s'y trouve des églises. Si l'augmentation des adventistes paraît équivalente à celle des catholiques, en réalité la progression de ces derniers est dix fois plus forte. Et en tenant compte des difficultés que leur opposent la langue religieuse étrangère, la longue instruction, les lois intangibles sur le mariage, l'observation des dimanches, de Pâques, etc., nous n'avons qu'à remercier Dieu, prier et travailler pour que ces heureux résultats s'accentuent dans l'avenir.

Les écoles en Chine

Les écoles catholiques prennent en Chine un développement réconfortant. Les Grands Séminaires (philosophes et théologiens) avaient, en 1922, 656 élèves; ils en ont 666 en 1923. Les Petits Séminaires (latinistes et classes de lettres) comptaient 1.650 élèves en 1922, ils en ont 1.826 en 1923. L'Université l'Aurore, de Changhaï, a 353 élèves, et l'Ecole supérieure féminine correspondante, Etoile du Matin, de Zi-Ka-Wei, en a 409. Les Ecoles secondaires ont 5.593 élèves. Les Primaires supérieures, 10.943. Les primaires, 44.583. Les écoles de prières (où l'on enseigne le catéchisme, les prières et parfois le rudiment), 197.834. Le total général est de 258.953. Sans doute, il reste encore hors de proportion avec celui des fidèles (2.216.356) et nombre de familles chrétiennes ne semblent pas encore comprendre suffisamment leur devoir par rapport à l'instruction religieuse ou profane de leurs enfants. Mais le progrès accompli est magnifique. Quelques villes, où les enquêtes ont pu être menées plus complètement, nous fourniront les moyens de l'apprécier. Changhaï, en 1900, avait, dans ses écoles catholiques de tout ordre, 1.026 garçons catholiques, 549 garçons non catholiques, 1.096 filles catholiques, 229 filles non catholiques. En 1920, ces chiffres sont devenus 1.867, 2.030, 2.273, 1.350. En 1923, on

trouve 2.285, 2.296, 2.522, 2.695. L'accroissement est surtout remarquable pour les enfants non catholiques que la confiance de leurs parents confie aux écoles de la mission; le nombre des garçons a sextuplé; celui des filles a décuplé en vingt-trois ans, à peu près doublé les trois dernières années.

II. — Apologétique au jour le jour

Art dramatique et Catholicisme

Depuis longtemps, la critique se lamente sur la décadence de l'art dramatique en France. Cet art, qui fut chez nous au dix-septième siècle le premier des arts, se traîne présentement, sauf quelques réussites assez rares, dans le superficiel et le convenu. Ne serait-ce point qu'il a trop voulu se passer des hauts débats de conscience qui sont la plus riche source d'émotion dramatique? Voltaire, qui n'était pas un sot et qui, à défaut de conviction, avait du flair, avait bien discerné quelle était la valeur d'art des âmes en qui se pose le problème métaphysique et religieux et il était allé droit à ce beau sujet de *Zaïre* qui fut en effet sa plus éclatante réussite au théâtre. Pour avoir eu moins d'audace ou moins de profondeur, nos auteurs dramatiques ont laissé l'empire des cœurs aux essayistes et aux romanciers. A talent égal, ils retrouveraient, semble-t-il. leur ancienne faveur et ils redonneraient à leur art sa naturelle puissance de rayonnement s'ils revenaient à la grande source de pathétique qu'est le Christianisme. C'est bien ce qui ressort d'une belle étude que publiait Maurice Brillant, voici quelques mois, dans le grand périodique bruxellois la *Revue générale*. Ayant noté une renaissance du théâtre chrétien, il la décrivait ainsi dans ses causes et dans ses œuvres: « La véritable origine du mouvement, c'est évidemment l'apostolat de quelques travailleurs dévoués; d'une façon plus générale, il se rattache à cette vaste renaissance catholique qui se fait jour si nettement dans tous les domaines de l'activité intellectuelle. Pour nous borner aux aspects proprement artistiques d'une si opportune résurrection, le jeune théâtre chrétien va de pair en quelque sorte avec le renouveau des arts plastiques — arts sacrés proprement dits ou arts d'inspiration ca-

tholique — de la musique destinée à l'Eglise ou simplement de la musique religieuse, de la littérature enfin écrite par des chrétiens qui ne dissimulent plus leur foi... On doit évidemment nommer ici en premier lieu M. Paul Claudel, précurseur glorieux et respecté... Et je note aussitôt la belle interprétation de *l'Annonce faite à Marie* que nous a offerte la Comédie Montaigne, grâce à M. Gaston Baty, au printemps de 1921. Il est intéressant d'observer que ce mystère, qui passe quelquefois pour un peu obscur, prenait à la scène une limpidité merveilleuse... Le mérite en revient sans doute à l'art du metteur en scène. Mais la grande raison, c'est que ce poème — tout lyrique cependant et que les tenants obstinés d'un autre système dramatique accuseraient, suprême injure, de n'être point du théâtre, — ce poème est véritablement fait pour être dit, pour être modulé plutôt, car c'est de la musique, comme toute poésie véritable, et de la musique qui ne se juge bien qu'à l'audition... M. Ghéon, le chef véritable du nouveau théâtre chrétien, est un ami de M. Claudel, et il est de la même famille spirituelle. Mais il est trop artiste, c'est-à-dire trop original, pour lui ressembler et pour ressembler parfaitement à n'importe quel autre écrivain. Je ne vois pas qu'il s'oriente aussi nettement vers le théâtre lyrique proprement dit, bien que sa *Sainte Cécile*, par exemple, soit un véritable poème. Mais il est vrai qu'il s'engage tour à tour en mille sentiers et montre beaucoup de souplesse et de variété. Il est aussi d'une fécondité merveilleuse. Je crois qu'il a le dessein de nous donner une centaine de pièces. Voilà des exploits auxquels nous ne sommes plus habitués. Je sais bien que Sophocle a écrit un nombre pareil de tragédies, et elles étaient toutes en vers. La qualité peut donc aller très bien de pair avec la quantité... A côté de ce théâtre qui cherche des voies nouvelles, certaines œuvres ressortissent délibérément à l'ancien système; rien n'est d'ailleurs plus légitime, à condition que la pièce soit bonne. C'est le cas — je n'en donnerai qu'un exemple — pour *la Moisson*, de M. Janot, jouée en 1920 dans la salle du Musée Grévin. C'est un drame d'inspiration profondément chrétienne, tout moderne par le sujet, sans miracle, sans merveilleux, sans légende, un pur conflit psychologique. La pièce a obtenu l'assentiment de critiques qui ne sont nullement catholiques, et en particulier du rude M. Antoine, qui

ne dit ordinairement que ce qui lui plaît et qui a décrété qu'elle était parfaitement remarquable... C'est ici qu'il me faut dire un mot de M. René des Granges, car je ne saurais où le placer et il mérite d'être mis en bonne place: c'est un des meilleurs ouvriers du mouvement que nous examinons et on le place régulièrement, en toute justice, après M. Claudel et M. Ghéon. Son œuvre est déjà considérable, elle est originale, elle est pleine de talent. La *Semaine des Ecrivains Catholiques*, grâce à la troupe *Art et Foi*, nous a donné l'an dernier la première de ses pièces, *Dix Lépreux*. Ce n'est pas une pièce à proprement parler, mais dans toute une partie de sa production, M. des Granges cultive un poème dramatique d'une forme nouvelle et qui lui est propre. C'est pourquoi il intitule ses *Lépreux* « évocation dramatique ». et Maurice Brillant peut conclure justement: Il y a donc « tout un mouvement, dirigé en grande partie par M. Ghéon, dans le dessein de renouveler le théâtre de patronage ou de collège et même de fonder un véritable théâtre populaire et chrétien. Il s'y dépense beaucoup d'ardeur et beaucoup de talent; d'autre part, les théories qu'on a développées à ce sujet sont extrêmement suggestives et seraient curieuses à examiner: pratique et théorie intéressent évidemment l'avenir de notre théâtre en général et indiquent les moyens de le renouveler. Mais cet examen nous entraînerait un peu loin et ferait plus convenablement l'objet d'une étude spéciale. J'ai voulu montrer ici simplement quel était actuellement l'état de notre art dramatique, les transformations qu'il demandait, celles que proposaient quelques groupes d'artistes et particulièrement le rôle que peuvent jouer et qu'ont joué déjà les dramaturges chrétiens dans l'aube de cette renaissance. » Souhaitons que M. Maurice Brillant consacre à nos dramaturges chrétiens « l'étude spéciale » qu'ils méritent. Et réjouissons nous avec lui, en attendant, de la belle place qu'ils ont su conquérir et du beau témoignage indirect qu'ils ont rendu à notre doctrine chrétienne en montrant sa valeur d'art. — F. V.

Etudiantes catholiques des Universités de l'Etat

Les 17 et 18 mai s'est tenu, à Lyon, un intéressant Congrès: celui des Cercles d'étudiantes des Universités de l'Etat. Une centaine de déléguées représentaient les Facultés de Lyon, Paris, Strasbourg, Nancy, Bordeaux,

Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Marseille, Aix-en-Provence, Grenoble, etc... Les précédents congrès s'étaient tenus à Aix et à Montpellier.

Les séances furent suivies de visites de la ville et d'un pèlerinage à Fourvière.

Les rapports, présentés à l'assemblée générale, montrèrent la vitalité de tous les groupements qui comprennent de 40 à plus de 100 membres, formant une grande Fédération. Leur action ne s'exerce pas seulement dans le domaine matériel par des créations pratiques, mais aussi dans le domaine religieux ou intellectuel par l'organisation de conférences, la fondation de bibliothèques, etc., etc...

Le prochain Congrès aura lieu à Strasbourg. — F. C.

Le « Colin-Maillard » de Louis Hémon

Le péril anarchiste, a-t-on dit, n'existe qu'à l'heure où les bourgeois commencent de raser les murs. Formule de combat, bonne à rallier les énergies, mais, somme toute, fausse.

Le vrai péril révolutionnaire n'est pas au dehors, dans les organisations de combat: il est au dedans, je veux dire dans ce nihilisme éternel qui s'insère et se greffe sur les âmes primitives.

Il ne s'agit pas seulement de jalousie, d'instinct violent, d'appétit destructeur, mais aussi d'idéalisme vague et irréel. Avec une hardiesse simplificative qui n'est souvent qu'impuissance à saisir le complexe, l'humble juge par de très vagues principes moraux, une réalité confuse, une mêlée inextricable de droits et d'intérêts. Incapable d'accepter les données réelles du problème social, il se grise de rêves et d'aspirations.

Je ne crois pas m'égarer en ce long préambule: *Colin-Maillard* trace précisément l'itinéraire d'un pauvre homme: « Sa songerie était peuplée d'images qui étaient à moitié des idées et à moitié des instincts vieux comme le monde... (Des forces ignorées) s'enchevêtraient, se combinaient une seconde, pour former quelque chose qui semblait une idée, ou un grand désir qui brûlait, ou un accès de sourde colère et l'instant d'après il ne comprenait plus rien, sinon qu'il était comme un homme qui, les yeux bandés, bafoué et poussé par derrière, trébuche sur des obstacles qu'il ne peut voir. » Dans cette

marche à tâtons, comme en un tragique colin-maillard, l'Irlandais Milke O'Brady saisit tout ce qui lui tombe sous la main: tour à tour le socialisme bourgeois, le christianisme exsangue des communautés anglicanes le déçoivent; l'alcool, cet alibi du pauvre, l'excite; et parce que les ténèbres vont s'épaisissant jusqu'à cette horrible obscurité, dont parle Byron, et qui est la dernière limite du désespoir, l'homme se libère dans un furieux effort: il tue. Multipliez les Milke O'Brady par centaines de mille, concentrez-les dans les banlieues industrielles, dans les ports, aux principales articulations des voies ferrées: quelle matière à révolution: « Ingens novis rebus materia », disait Tacite en songeant à la plèbe.

Mais cette crise meurtrière, cette expansion violente et anarchique de la personnalité reste momentanée: elle peut offrir un dénouement à l'auteur, elle n'est pas une conclusion. L'humble héros du récit pourrait reprendre le cri pathétique du révolutionnaire Herzens: « Nous ne sommes nullement les médecins, nous sommes la souffrance ». Pour le médecin, le cri de souffrance est un appel, voire même un guide dans son intervention. La triste aventure de Milke O'Brady est pour le croyant un appel à la charité; elle est aussi une apologie de l'Eglise vivante et des sacrements. Au lieu du moralisme froid, de l'enrôlement régimentaire, des frénésies éphémères que lui offrait l'Armée du Salut, Milke O'Brady aurait trouvé d'infinies ressources dans l'Eglise romaine: et le livre eût eu son vrai dénouement, je veux dire une conclusion réelle.

Ne demandons pas à Louis Hémon ce qu'il n'a pas voulu faire. Cette œuvre posthume, ce récit écrit au crayon, de premier jet, avive nos regrets. Sans doute nous connaissions déjà le cadre: d'autres avaient peint les bas-fonds de Londres, les étranges cortèges, les mystiques *revivals;* et l'Irlandais sentimental et buveur, avec de rouges colères, nous avait déjà maintes fois été représenté. Que Milke incarne chacun de ses rêves, de ses espoirs, en une femme, c'est humain — et c'est traditionnel aussi dans le roman français.

Mais bien rares sont les œuvres d'un tragique aussi simple et d'une aussi vaste portée.

B. Amoudru.

Revue des Revues

Revues étrangères

The Month. — Avril 1924. — M. Herbert Thurston, qui s'intéresse particulièrement au spiritisme, montre dans l'article *Le Catholicisme et les premiers spirites* que des protestants sont arrivés à notre foi par le spiritisme. — M. H.-G. Bévenot nous apprend le moyen de trouver facilement la date de la Pâque à l'aide d'un moyen ingénieux. — M. Struan Robertson expose l'activité des catholiques en Hollande. — L'éditeur se demande *si le nationalisme est un bien ou un mal.* Il met à profit *Les Lettres* et conclut : « Notre réponse à la question posée dans le titre doit être que le nationalisme, modéré et réglé par des principes chrétiens, est un bien; si ces conditions ne sont pas réalisées, il est un mal. Notre excuse pour avoir exposé longuement cette thèse évidente, est que cette thèse, quoique évidente, est ignorée de beaucoup en pratique. » — On lira avec plaisir l'article de M. C. C. Martindale, *La foi et les Universités.* On y verra les tentatives faites à Cambridge, Sheffield et Oxford pour faire pénétrer la foi dans les milieux protestants.

Mai. — J. Ashton, *Pour quoi le doyen Inge est-il anticatholique?* Il s'agit d'un ministre anglican de S. Paul de Londres qui se distingue par des attaques répétées contre l'Eglise romaine. — H. Thurston, *Le début de Lourdes en présence de l'opinion anglaise.*

Juin. — Sous le titre énigmatique *Catholique : international,* M. C. E. Martindale invite à aider les catholiques d'Autriche et de Tchéco-Slovaquie, dans la lutte contre les ennemis de leur foi. — M. John Ashton continue à expliquer *pourquoi le doyen Inge est anticatholique.* — M. H. Thurston reproduit *une interview* d'un Anglais (ou d'une Anglaise) en 1859, *avec Bernadette.*

The catholic World. — Mars 1924. M. Hugh T. Blunt continue ses études sur sainte Thérèse et nous montre maintenant *son esprit et sa sagesse* et constate qu'elle n'aurait pas été une « féministe militante ». « Thérèse aimante, aimable, sympathique, semblable à une enfant, douée d'un admirable bon sens! Ses qualités étaient nombreuses, mais son gracieux sourire qui retentit encore doucement dans le monde et prêche un joyeux service de Dieu, n'était pas le moindre de ses charmes. »

Avril. — Alphonse Lugan a donné aux lecteurs de la Revue sous le titre *Catholicisme et démocratie* (surtout en France) la quintessence de son ouvrage *L'enseignement social de Jésus*

(Paris, éditions *Spes*). A signaler dans le même numéro l'article *La religion des primitifs* de C. A. Windle qui a mis à profit l'ouvrage de Mgr Leroy traduit en anglais; un article de L. J. S. Wood sur *Mussolini et la question romaine* et un article de Paolo Arcari. *La religion de Giovanni Papini* (traduit de l'italien).

Mai. — Parmi les articles de ce numéro nombreux et courts comme d'habitude, notons *Hazard aveugle ou Dieu?* dans lequel le P. A. L. Cortie, S. J., montre que le monde ne s'explique pas par ses propres forces; *Activité protestante dans l'Amérique du Sud*, par J. F. O'Clara; *Ernest Hello*, par A. Raybould; *Le consistoire américain* (dans lequel naguère ont été créés des cardinaux américains) par un témoin oculaire, L. J. S. Vood; *F. Nietzsche*, par l'éditeur.

Juin. — H. E. Calnan (*Le Christ de l'Histoire*) prouve « que le Christ est une réalité historique et que nous savons historiquement avec certitude ce qu'il a dit et ce qu'il a fait ».

Studies, An Irish quarterly Review. — Mars 1924. Outre Manche et outre Océan, on se passionne pour les communications obtenues par les médiums dans les séances de spiritisme. M. Herbert Thurston expose le cas, pour lui certain, où des médiums ont reproduit l'écriture et le genre littéraire d'Oscar Wilde. Il conclut: « Il y a dans cette affaire de l'écriture automatique des mystères que notre psychologie n'a pas encore approfondis. Que la subconscience du médium ou des médiums explique pour une large part le fond et la forme de ce qui est écrit, cela ne peut, je pense, être contesté. En même temps, ni la théorie d'une faculté cachée (*cryptaesthesia*) ni celle de la télépathie élargie ne peuvent expliquer adéquatement tous les faits. Je ne puis me persuader qu'une théorie soit admissible, si elle n'exige pas l'intervention d'une intelligence agissant du dehors, d'un esprit ou d'esprits influant puissamment sur l'âme des médiums. » — Dans le même numéro, sous le titre *Avec la mission pontificale de secours en Russie*, le P. Gallagher, S. J., fait le récit émouvant de la misère russe, du gâchis bolchéviste et des bienfaits de la mission à laquelle il était attaché.

The ecclesiastical Review. — Mars 1924. Le P. E. F. Garesché, S. J. (S. Louis, Missouri) expose *ce qu'un prêtre de paroisse peut faire pour ses jeunes gens*. Il semble que les prêtres américains auraient quelque profit à connaître nos méthodes de patronage. — M. P. R. Mc Caffrey (Australie) consacre une étude intéressante au *vitrail gothique* dans le moyen âge et l'époque moderne.

Avril. — F. J. Connel, *Quelques points de théologie* (la foi, la charité, la contrition parfaite...) *dans les instructions catéchistiques*. — Le P. Garesché, *Le prêtre de paroisse et ses*

jeunes gens. — C. F. Cremin, *S. Thomas et l'accord de la raison et de la foi.* — Mgr H. T. Henry, *Le sermon qui persuade.* L'auteur indique comme conditions la sainteté personnelle, l'accent de conviction, l'aisance dans le débit, la force du développement et la grâce de Dieu.

Mai. — J. H. Stewart, *Tu es Pierre et sur cette Pierre.* Court exposé de ce texte important. — W. H. Grattan Flood, *Origine irlandaise de la messe « de Angelis ».* « On peut dire avec certitude que si la messe de Angelis n'est pas une composition de Tutilo (moine irlandais), elle est presque certainement l'œuvre de l'école irlandaise de S. Gall. On peut la dater de la première décade du dixième siècle. » — Vincent A. Mc Cornick, *La doctrine de la naissance virginale du Christ et quelques-unes de ses conséquences.*

The Australasian Catholic Record for Clergy and Religious. — Janvier 1924. Cette Revue australienne, trimestrielle, adressée au clergé séculier et aux religieux, avait été fondée en 1895, mais avait du suspendre sa publication en 1913. Elle a reparu au mois de janvier 1924 et semble pleine de vitalité. Elle est théorique et pratique, comme va l'indiquer le sommaire. — Mgr M. Sheehan, archevêque coadjuteur, Sydney, *Pro Ecclesia Dei.* — J. D. Simonds, *Documents officiels* du S. Siège. — S. M. Hogan, O. P., *Le sixième centenaire du docteur angélique.* — Mgr T. Hayden, *Tu es Petrus.* Authencité de ce passage. — J. J. Nevin, *L'Eglise supplée les pouvoirs du prêtre dans le cas d'erreur commune.* — Id., *Le nouveau Code de Droit Canon, Confession des religieuses.* — O'Flynn, *Questions de liturgie.* — E. M. O'Brien, *Histoire de l'Eglise d'Australie.*

Avril. — H. E. Cock, *S. J., Lumière d'Egypte sur le Nouveau Testament.* Exposé sommaire des données que les découvertes égyptiennes, notamment les papyrus, ont fourni à l'exégèse du Nouveau Testament. — E. J. O'Donnell, *Le salaire qui permet de vivre.* Etude rapide d'un point important d'économie sociale. — A. G. Clarke, *Le ministre du sacrement de Confirmation.* Un simple prêtre peut-il, sans délégation papale, conférer validement le Sacrement de confirmation? Réponse négative. — E. M. O'Brien, *Histoire de l'Eglise d'Australie* (suite).

The Irish Ecclesiastical Record. — Avril 1924. Edward Leen, *Le sacrifice de la messe.* — J. P. Arendzen, *Le Christ devant Pilate.* Cet article est un chapitre de la passion de Notre-Seigneur. — Denis Fahey, *La métaphysique de Suarez.*

Mai. — Le P. Michael Phelan, S. J., n'a pas de peine à démontrer par les faits sous le titre énigmatique *L'épreuve de l'or appliqué à la religion* que les nations catholiques ne sont pas pauvres et arriérées, tandis que les nations protestantes seraient riches et en progrès, et que par conséquent la prospérité d'un

peuple ne prouve rien sur la divinité de la religion qu'il professe. — J. Leen, *L'apologétique : son but et son argument*. Le but de l'auteur « est d'expliquer simplement la nature de la science apologétique et de résumer les différents arguments qu'on y utilise. » Il y en a trois : ils sont tirés des marques de l'Eglise, de la primauté de Pierre, du fait de l'Eglise. — D. Fahey continue son exposé de *la métaphysique de Suarez* auquel il n'est pas favorable. — Les Grégorianisants liront avec intérêt F. E. O'Riordan, *Idola chori, quelques remarques sur le rythme du chant grégorien.*

The Journal of theological studies. — Avril 1924. Ceux qui sont spécialisés dans l'étude de la Patrologie remercieront le Rév. G. Horner d'avoir publié et traduit le texte copte d'un fragment de la *Didaché* (*Doctrine des Apôtres*, 80-100? de l'ère chrétienne) découvert dans un papyrus. Celui-ci vient peut-être des environs de Oxyrhynchos et appartient maintenant au British Museum de Londres. Il daterait du cinquième siècle de notre ère, des environs de l'an 400, d'après les spécialistes du British Museum. — A signaler encore dans cette revue qui est technique : *Y a-t-il un Diatessaron arménien?* par F. C. Conybeare; *la passion de sainte Catherine et le roman de Barlaam et Joasaph* par J. A. Robinson; *la question des quartodécimans*, par F. E. Brightman; *le codex Bezae et Lyon*, par E. A. Lowe.

The Harvard theological Review (protestante). — J. de Zwaan, *Le livre des Actes est-il une édition posthume?* L'auteur s'attache à réfuter les théories d'Harnack, de Loisy, de Goguel et à montrer que le livre des Actes n'a pas été achevé par S. Luc et qu'après sa mort il a été édité par un ami ou des amis. Ce travail, long (60 pages) et approfondi, sera discuté par les spécialistes qui montreront son caractère très hypothétique. — James Thayer Addison, *Le culte des ancêtres en Afrique*. Article documenté qu'on utilisera pour l'histoire des religions. — Kirsopp Lake, *Le Credo des Apôtres*. Le but de l'article est d'attirer l'attention sur quelques points discutés ces dernières années, notamment depuis 1919.

Les **Ephemerides theologicae Lovanienses** sont une nouvelle revue trimestrielle publiée à Bruges chez Beyaert, 6, rue Notre-Dame, par MM. J. Bittremieux, J. de Becker, J. Forget, A. Janssen, C. van Crombrugghe, A. van Hove, professeurs à la Faculté de théologie de Louvain. Le sommaire donnera une idée exacte de ce périodique. — G. J. Waffelaert, *De la méthode dans la théologie morale* (en latin). — H. L. Janssens, évêque titulaire de Bethsaïde, *De la valeur démonstrative du miracle* (en latin). — J. de Becker, *De la procédure à suivre chaque fois qu'un infidèle ou un hérétique veut contracter mariage avec un catholique et prétend en même temps que le mariage con-*

tracté précédemment avec un infidèle ou un hérétique a été nul (en latin). — E. VAN ROEY, *De la charité forme des vertus.* — Notes de Al. JANSSENS, *sur le catholicisme anglais et l'unité catholique* (en anglais) ; de J. BITTREMIEUX, *sur la notion de la maternité divine de la Vierge Marie* (en latin). — Des recensions et des notes bibliographiques en français, en latin, en anglais et en flamand, selon les cas, occupent plus de 60 pages. — Une chronique en français donne un compte rendu succinct des faits dont la connaissance peut être utile aux théologiens.

Biblica, mars 1924. — Le P. Fernandez étudie (en espagnol) dans un article d'une érudition minutieuse le *hérem biblique* que nos traducteurs ont rendu par *anathème* et dont il est question si fréquemment dans l'Ancien Testament. — Le docteur K. STAAB expose et réfute (en allemand) l'ouvrage de Drews *Christusmythe.* — Le P. KLEINHANS consacre (en latin) quelques pages à la première édition catholique des concordances hébraico-latines de la Bible. Il s'agit d'un ouvrage de Mario de CALASIO (1550-1620). — Notes en français du P. JOÜON sur quelques locutions hébraïques. — Note (en italien) du P. Vaccari sur le *conseil d'Achitophel*, II Samuel, XVII, 3. — Sous le titre *Histoire d'un nouveau texte cunéiforme sur le Paradis, la chute, la mort expiatrice volontaire et la résurrection du dieu Marduk*, le P. Deimel montre (en allemand) qu'il n'est pas question de la mort et de la résurrection de ce dieu et qu'on ne peut attribuer à la théologie chrétienne une origine babylonienne. — Le P. Zorell annonce (en latin) la découverte d'un *psautier samaritain* qui est intéressant pour les études bibliques, si on démontre son antiquité et son authenticité.

Nova Revija vjerii nauci (revue nouvelle de la religion et des sciences) est un périodique trimestriel yougoslave qui donne en un français souvent défectueux un sommaire des articles et la chronique religieuse de Yougoslavie. — Premier fasc. 1924. O. PETAR dr. GRABIC, *Le problème du Pape dans notre patrie réunie.* — Dr JOSIP MANTUANI, *S. François et l'art.* — U. TALIJA, *Un nouveau point de vue dans la théorie de la coéducation des sexes.* — KRSTO STOSIC, *Le caractère chrétien.* — Dr fra T. VELNIC, *La doctrine économico-éthique de l'Evangile.*

Petite correspondance

Q. — Une association diocésaine peut-elle être propriétaire d'un immeuble, distinct de l'église, destiné aux réunions des enfants des différents catéchismes?

R. — D'après l'art. III des statuts des Associations diocésaines, dont le Conseil d'Etat a affirmé la parfaite conformité avec la législation française, « l'Association se propose, en particulier, les objets suivants :

1° L'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle jugera opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice public du culte catholique dans le diocèse;

2° L'acquisition, ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'évêque, des bureaux de l'évêché, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres âgés ou infirmes;

4° L'acquisition ou la location et l'administration temporelle du grand séminaire, des petits séminaires et de leurs annexes ».

L'immeuble dont vous parlez ne rentre pas dans la catégorie de ceux énumérés au 2° (évêchés, presbytères, maisons de retraite) ou au 4° (séminaires et leurs annexes). Mais il nous paraît rentrer dans la catégorie des « édifices » (ou immeubles) que l'Association peut juger « opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice public du culte dans le diocèse ». Par application de cet article, une association diocésaine pourra posséder un immeuble où « en vue de l'exercice public du culte » se feront des réunions de confréries, des répétitions de chants, de cérémonies, où se vêtiront les enfants de chœur, les employés d'église, où l'on mettra en réserve le mobilier cultuel (ornements, catafalque, etc.). Elle pourra à plus forte raison posséder un immeuble pour les réunions de catéchismes, car « l'enseignement du catéchisme, étant l'exercice des fonctions sacerdotales et pastorales, se confond avec les exercices du culte » *Manuel des Cultes* (Dalloz), n. 408, p. 80. Voir Cass., ch. crim., 19 mai 1827 (dans Dalloz, *Répertoire alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence*, v. Culte, n. 97, 2°); 19 avril 1883; 23 février 1884 (cités par M. le conseiller Mercier, dans un remarquable rapport présenté à la Cour de Cass. (ch. crim.), à l'audience du 6 novembre 1909, et reproduit dans R. O. D., 1910, p. 47-57. Sa conclusion très nette (p. 50) est que « l'enseignement du catéchisme constitue l'exercice du culte catholique »). La personne chargée de garder cet immeuble pourra être considérée comme « employé de l'église » et l'association diocésaine aura à pourvoir à son « salaire » (Statuts, art. III, n° 5).

Q. — *Je voudrais me documenter sur* l'Ordre de Saint Benoît. *Quel livre me conseillez-vous de préférence ?*

R. — Vous pourriez vous procurer *Le moine bénédictin*, de dom Besse (1898), réédité en 1921 à la Librairie de l'Art catholique; *L'Idéal monastique*, de dom Germain Morin (1912); *L'Ordre de S. Benoît*, par D. Jean de Hemptinne, 2e éd., Paris, Lethielleux 1924 (in-16 de IV-132 p.); le *Commentaire sur la Règle de S. Benoît de dom Delattre* (1913), le « meilleur de tous pour une compréhension non seulement intellectuelle, mais spirituelle de la Règle. L'élément d'érudition, d'histoire monastique et d'archéologie est là en proportion suffisante, mais il ne surcharge pas l'ouvrage; la théologie a sa part également dans les explications des principes de la Règle. C'est un livre extrêmement pratique, à la fois pour les détails de la vie et leur application aux conditions modernes, et aussi à l'égard du côté spirituel et religieux de la vie. Il est clair, exact, complet (il remplit presque 600 pages) et satisfaisant. Je n'hésite pas à déclarer qu'il est, comme livre d'instruction générale, le meilleur qui soit ». Cette appréciation éloquente est empruntée à Dom Butler, *Le monachisme bénédictin*, p. 194. Dom Butler est moine bénédictin à l'abbaye de Downside (Bath). Son ouvrage, publié en anglais en 1919, vient d'être traduit en français avec son autorisation par Charles Grolleau (de Gigord, 1924). Cette traduction a été revue par l'auteur et contient, à leur place, les additions et corrections que dom Butler a dessein de faire à la seconde édition de son livre : elle est donc complètement à jour. Vous y trouverez, dans ses 430 pages in-8°, tous les renseignements que vous désirez sur saint Benoît, ses enseignements et sa règle (p. 1-195), comme aussi sur l'Ordre de Saint-Benoît, l'organisation et la vie des abbayes bénédictines (p. 195-400). L'ouvrage donne en appendice l'état actuel de l'Ordre de saint Benoît (p. 401-414).

A propos de Dante et la Bible. — Dans notre réponse au lecteur qui demandait une bibliographie sur Dante et notamment sur Dante et la Bible (Cfr. R. A. n° du 1er juin 1924, p. 317), nous faisions appel « à l'obligeance d'un lecteur mieux informé », pour compléter la bibliographie donnée.

Ce lecteur mieux informé, obligeant et compétent, s'est bien vite présenté en la personne du R. P. Vaccari, S. J., professeur à l'Institut biblique Pontifical de Rome.

« Vous me permettrez, nous écrit le R. P., de vous informer qu'il existe sur ce sujet une monographie assez étendue publiée par un dantiste distingué : M. Giacomo Poletto : *La santa Scrittura nelle opere e nel pensiero di Dante Alighieri*. Siena, Tip. Pontificia S. Bernardino, 1909, XX-380 pp., in-8°... Je ne crois pas que l'édition soit épuisée. »

Nos meilleurs remerciements à notre distingué correspondant.

Livres déposés aux bureaux de la Revue

Comtesse de Lagrèze-Champol, *L'infirmerie de Saint-Lazare*, in 12, de 136 p., Paris, Téqui, 1924, 3 francs.

J. Millot, *Toute grâce par Marie*, in-12 de 320 p., Paris, Téqui, 1924, 6 francs.

P. A. Dorsaz, C.SS.R., *Notre parenté avec les personnes divines*, Paris, Téqui, 1924, 7 francs.

Abbé L. Deyrieux, *La Sagesse selon l'Evangile*, méditations sur quelques paraboles, in-12 de 174 p., Avignon, Aubanel, 5 fr.

Henry Perroy, *La Fête de l'amour*, in-8° de 80 p., Lyon, Vitte, 1924, 2 fr. 50.

Mgr Moïse Cagnac, *Pensée et Action*, 1re série, in-12 de xvi-246 p., Paris, de Gigord, 7 fr.

Chan. J. Bélorgey, *Le socialisme*, ses doctrines, ses méthodes de réalisation et sa tactique pour gagner les paysans, broch in-8° de 30 p., Dijon, 15, place d'Arcy (chez l'auteur), 0 fr. 15.

Louis Flandin, *Saint Paul* (collection « L'art et les Saints ») in-8° de 64 p., Paris, Laurens, 1924, 3 fr.

A. Masseron, *Saint Yves* (collection « L'Art et les Saints ») in-8° de 64 p., Paris, Laurens, 1924, 3 fr. 30.

H. Guerlin, *Goya* (collection « Les grands artistes »), in-8° de 128 p., Paris, Laurens, 1924, 6 fr.

P. Champion, *Tanger, Fès, Meknès* (collection « Les villes d'art célèbres »), in-4° de 160 p., Paris, Laurens, 1924, 12 fr.

Germain Foch, s. j., *La vie intérieure, notions plus importantes et directions pratiques*, 8e éd., in-16 de 158 p., Paris et Lyon, Vitte, 1924, 2 fr. 50.

Baron J. Angot des Rotours, *La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus* (collection « Les Saints ») in-12 de 176 p., Paris, Gabalda, 1924, 4 fr.

Pierre Batiffol, *Le siège Apostolique* (359-451), in-12 de vii-624 p., Paris, Gabalda, 1924, 15 fr.

Dom Cuthbert Butler, *Le monachisme bénédictin*, études sur la vie et la règle bénédictines, trad. par Ch. Grolleau, in-8° de 430 p., Paris, de Gigord, 1924.

L'Evangile des petits enfants, in-12 de 120 p., Paris, Beauchesne, 1924, 4 fr. 50.

Henri Delacroix, *Le langage et la pensée*, in-8° de 604 p., Paris, Alcan, 1924, 30 fr.

A. Bouyssonie, *Solution spiritualiste du Problème moral*, in-8° de 64 p. (Archives de Philosophie, vol. II, cahier I), Paris, Beauchesne, 1924.

G. Renard, *Le droit, la justice et la volonté*, in-12 de 344 p., Paris, Tenin, 1924, 7 fr. 50.

René Guénon, *Orient et Occident*, in-16 de 250 p., Paris, Payot, 1924, 7 fr. 50.

Jean LAPORTE, *La doctrine de Port-Royal*, t. I, Essai sur la formation et le développement de la doctrine (Ier fasc., S. Cyran, 12 fr.); t. II, Exposition de la doctrine d'après Arnauld (Ier fasc., Les vérités de la grâce, 30 fr.), Paris, Les Presses Universitaires de France, 1923.

A. RAIMBERT, *Guide de vocation religieuse*, t. II, Congrégations de femmes, contemplatives, semi-contemplatives et missionnaires, in-4° de 590 p., Paris, Letourzey, 1924.

F. DELERUE, C. S.S. R., *Les Paraboles de l'Evangile*, 2 vol. in-16 de 284 et 272 p., Paris, Giraudon, 1924, 15 fr.

Henri GHÉON, *Triomphe de saint Thomas d'Aquin*, in-12 de 136 p., Editions de la *Vie Spirituelle* à Saint-Maximin (Var), 1924.

Abbé Léon BOURNET, *La querelle janséniste*, in-12 de 401 p., Paris, Téqui, 1924, 8 fr.

Cl. du MESNIL, *Le Livre de l'Amour*, in-12 de 305 p., Paris, Téqui, 1924, 6 fr.

R. P. COULET, *L'Eglise et le problème de la famille*, I, La crise du foyer, in-12 de 250 p., Paris, Editions Spes, 1924, 6 fr.

C. BELMON, *Le Bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez* (1460-1569), in-8° de XX-588 p., Rodez, Grand Séminaire, 1924.

D. Jean de HEMPTINNE, *L'Ordre de S. Benoît*, 2e éd., in-16 de IV-132 p. (Collection *Pax*), Paris, Lethielleux, 1924, 4 fr. 50.

Editions musicales du Noël, numéros 175 à 182 (Inviolata, Ronde au soleil, Cantantibus organis, Ronde du mouchoir, La Vierge aux oiseaux, Salve regina gloriae, Sur les Collines de Provence, Ave verum), Paris, Bonne Presse, 0 fr. 60 le numéro.

Jacques MORIAN, *Les Mathurin Vernon*, in-16 de 224 p., Paris, Bonne Presse, 2 francs.

Florence O'NOLL, *Le Roc-aux-Moines*, in-16 de 256 p., Paris, Bonne Presse, 2 fr.

M. LAVALLÉE, *La famille et la vocation*, broch. 16 pages, Paris, Bonne Presse, 0 fr. 15.

Marie BARRÈRE AFFRE, *La Vestale*, pièce en deux actes et en vers, broch. 48 p., Paris, Bonne Presse, 1 fr.

Bernard LEIB, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe s.*, in-8° de 356 p., Paris, A. Picard, 1924.

Mgr Joseph BLANC, *Les Visions de Saint Jean*, in-12 de 470 p., Paris, Téqui, 1924, 10 fr.

MM. GORCE, *Saint Vincent Ferrier* (1350-1419), in-8° de 298 p., Paris, Plon, 1924, 12 fr.

Jean CARRÈRE, *Le Pape*, in-12 de 328 p., Paris, Plon, 1924, 7.50.

Léon VAN DER ESSEN, *Le Cardinal Mercier et les Russes*, broch. de 15 fr., Louvain, Ceuterick, 1924.

Léon HONORÉ, S. J., *Le secret de la Confession*, étude historico-canonique, in-8° de XXII-160 p., Bruges, Beyaert, 1924, 10 fr.

Œuvre de secours aux églises dévastées, Les progrès de la reconstruction des églises, broch. de 84 p., Paris, 3, rue Oudinot, 1924.

J. Pailler, *Prêchons l'Evangile*, IX, *L'enfant prodigue*, in-12 de 392 p., Arras, Brunet, 1924, 10 fr.

S. G. Mgr Gibier, *Jeanne d'Arc, messagère de l'espérance*, in-8° de 22 p., Orléans, Marron, 1924, 1 fr. 65.

M. Savon, *Promenades hygiéniques dans la forêt des idées*, in-8 de 103 p., Marseille, Maupetit, 1924, 2 fr.

L. Peeters, S. J., *Vers l'Union divine par les exercices de S. Ignace*, in-12 de 144 p., Bruges, Beyaert, 1924, 3 fr. 50.

Jules Coumoul, *Les doctrines de l'Imitation de Jésus-Christ*, in-12 de 404 p., Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1924, 9 fr.

Louis Hémon, *Colin-Maillard*, in-12 de 280 p., Paris, Grasset, 1924, 7 fr. 50.

J. Roserot de Melin, *Antonio Caracciolo*, évêque de Troyes (1515-1570), in-8° de LVI-450 p., Paris, Letouzey, 1923.

G. Foch, S. J., *Prix et Joie*, in-16 de 122 p., Toulouse, Apostolat de la Prière, 1924, 2 fr. 50.

R. Plus, S. J., *Le Christ dans nos Frères*, in-8° de 328 p., Toulouse, Apostolat de la Prière, 1924, 5 fr.

P. Hickey, O. S. B., *Dix minutes en chaire*, in-8° de 372 p., Paris, Beauchesne, 1924, 12 fr.

M. Ponet-Bordeaux, *Mgr Hyacinthe Jalabert* (1859-1920), in-8° de 288 p., Paris, Beauchesne, 1924, 10 fr.

L. J. M. Cros, S. J., *Le Cœur de Sainte Gertrude*, 6e éd., in-8° de 194 p., Toulouse, Apostolat de la prière, 1924, 3 fr. 50.

Petit Paroissien Romain (n° 130), in-48 de 352 p., Paris, Desclée, 1924, Prix suivant reliures à partir de 3 fr. 15.

Sous l'uniforme, Conseils d'un ancien pour le temps de service, brochure de 32 p., Paris, Editions Spes, 1924, 0 fr. 45.

J. Monti (abbé), *Manuel international des organisations catholiques*, in-8° de 356 p., Paris, Editions Spes, 1924, 20 fr.

J. B. Raus, C. SS. R., *Institutiones canonicae*, in-8° de XLII-516 p., Paris-Lyon, Vitte, 1924, 18 fr.

Dr P. Hilarin Felder, O. M. Cap., *Jesus-Christus*. Apologie seiner Messianität und Gottheit, I, *Das Bewusstsein Jesu*, 3e éd., in-8° de 440 p., Paderborn, Schöningh, 1923.

P. Paul, *Retraite séraphique sur l'humilité*, in-16 de 148 p., Paris, Librairie S. François, 1924, 4 fr.

Abbé M. Tual, *Jésus-Christ son propre apologiste*, in-16 de X-216 p., Paris, de Gigord, 1924, 4 fr. 50.

Paul Rey, *Les Familles en prière*, in-16 de 130 p., Paris, Editions Spes, 1924, 5 fr.

Ad. Tanquerey, *Précis de théologie ascétique et mystique*. II. Les trois voies, in-12 de 624 p., Paris, Desclée et Cie, 1924, 6 fr.

G. Goyau, *Les Origines religieuses du Canada*, in-12 de 286 p., Paris, Grasset, 1924, 7 fr. 50.

J.-B. Sabrié, *L'abbé Léon Blanc* (1884-1919), in-16 de 165 p., Cahors, Delsaud, 1924, 4 fr.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

REVUE APOLOGÉTIQUE

Conférences populaires

et

Semaines Apologétiques et Sociales

En janvier 1923, nous avons inauguré, au diocèse de Dijon, une série de *Semaines Apologétiques et Sociales* qui nous paraissent bien répondre aux nécessités de l'heure présente. On ne vient plus s'instruire de la religion à l'église. N'est-il pas tout naturel de porter la bonne parole aux foules, partout où on pourra les atteindre ?

Les granges, les salles de bal ou de mairie sont les lieux ordinaires de nos réunions. Comme je le dirai dans la suite, les résultats ont dépassé nos espérances. Nous avons trouvé partout un auditoire sympathique, composé de croyants et d'incroyants. Ceux qui s'abstiennent sont généralement l'exception.

Avant d'exposer le mécanisme de notre organisation, qu'il me soit permis de m'arrêter sur les considérations qui ont décidé notre mouvement, et sur les idées qui nous ont servi de direction. Ces considérations et ces idées pourront peut-être être utiles à d'autres. Je dirai ensuite notre manière de procéder.

Nos *Semaines Apologétiques* ne sont pas une panacée destinée à supplanter les autres œuvres d'apostolat. Notre but est plus modeste ; c'est de les servir et de leur préparer le terrain, en dissipant les préjugés contre la Religion, en donnant les raisons de croire aux principales vérités de la foi, et finalement en réveillant le sentiment religieux.

Puisse notre humble tentative susciter d'autres militants, qui nous feront à leur tour profiter de leur expérience.

I. — *Spectacle attristant. — Il faut aller au peuple*

L'homme du peuple de nos jours ne croit plus à rien ; et les convictions religieuses de la femme, quoique naturellement plus dévote, ne sont guère moins ébranlées.

Avant la guerre l'hostilité contre le prêtre et contre tout ce qui touche à la religion était fréquente, et se traduisait en mille tracasseries ou injustices. Aujourd'hui cet état d'esprit a presque partout disparu. Mais de la pacification des esprits aux pratiques religieuses grande est la distance, et cette distance n'a pas été franchie. La masse, sans foi et sans religion, mène une existence toute matérielle et meurt sans préoccupations de l'au-delà. Le sentiment religieux a pour ainsi dire disparu. Là est le péril.

« L'immense multitude, dit Mgr Gibier (*Le Salut par l'élite*, p. 36), vit sans Dieu en ce monde, réduite au néant religieux, c'est-à-dire au voisinage même de l'animalité. L'assistance qui fréquente habituellement nos églises n'est pas la masse, mais le petit nombre, et encore dans ce petit nombre il n'y a jamais que bien peu d'hommes. »

Dans la plupart de nos campagnes, le repos dominical n'existe pour ainsi dire plus. Nos paysans retournent au paganisme et vivent dans la plus grande indifférence religieuse. Le pauvre curé y est souvent réduit, le dimanche, à célébrer les saints mystères sans chantre et sans sacristain, dans une église quasiment vide, et à prêcher en présence de rares enfants dissipés et de quelques jeunes filles ou vieilles femmes.

Un prêtre pieux et zélé me disait dernièrement : « jusqu'ici j'avais, les dimanches, une assistance raisonnable de femmes ; mais depuis qu'on mène une campagne, trop justifiée, contre la dépopulation, les jeunes mariées abandonnent les offices. »

Cette décadence, hélas! ne s'explique que trop. L'homme de nos jours a eu, pour tout bagage d'instruction religieuse, quelques séances de catéchisme, souvent gâtées par toutes sortes de préventions contre

le prêtre, déformées par l'école, et contrecarrées par les mauvais exemples du dehors, jusque dans la famille elle-même. Le père ne fait jamais de prière, et la mère n'en fait guère plus. Le dimanche n'est pas sanctifié ; la loi de l'abstinence n'est pas observée. On tient, sans pudeur, devant les enfants, des conversations qui sont diamétralement opposées aux enseignements du catéchisme. Dans des conditions pareilles ce serait miracle que la foi ne fît pas naufrage, et de bonne heure. Aussi n'est-il pas rare le cas d'un enfant qui ne reviendra à peu près plus à l'église, une fois sa première communion faite.

Les lectures impies et le milieu irréligieux où grandit la jeunesse arrivent fatalement et rapidement à éteindre les dernières lueurs des leçons du catéchisme.

Sans doute, en ville, grâce aux œuvres de toutes sortes, les ravages de l'irréligion sont généralement moins sensibles et moins étendus. Mais qu'on ne se fasse pas illusion ; à côté de ceux qui viennent à l'église, il y a tout un peuple d'incroyants qui vivent sans religion, et qui s'en vont dans l'éternité, sans aucune appréhension des jugements de Dieu. « La Chine à évangéliser, écrivait un jour Pierre l'Ermite, commence devant mon église. » Rien de plus vrai dans un très grand nombre de paroisses de ville, et surtout dans les cités ouvrières.

C'est pénible à dire, mais il faut avoir le courage de se placer en face de la réalité, en face d'un peuple qui, dans d'effrayantes proportions, a perdu la foi et le sentiment religieux. Si on veut y porter remède, il faut chercher des moyens d'apostolat appropriés aux circonstances.

Le grand Pape Léon XIII, attristé plus que personne de la désertion de nos églises, avait coutume de dire : « Il faut aller au peuple. » Et encore : « Il faut que le prêtre sorte de la sacristie. » Au Supérieur des Frères Mineurs il écrivait (25 nov. 1898) : « Nous désirerions vivement que votre vertu franchît les bornes de vos monastères, et se répandît au dehors pour le bien public. »

Ajoutons que le cardinal Manning, fidèle interprète de la pensée du grand Pontife, écrivait, sur la fin de sa vie, dans une note qui fut comme l'expression de ses dernières volontés : « Nous avons besoin de prédication en plein air, et *d'instructions* données, ici et là, *dans des locaux séculiers, non dans nos églises.* ...Le monde se meurt, *positus in maligo ;* il nous faut pénétrer en lui, comme à travers le feu. »

Si je rappelle ces grandes voix, c'est pour mettre à l'abri de tout reproche l'audacieuse tentative des courageux pionniers qui sont allés, les premiers, porter la bonne parole dans des lieux non consacrés au culte.

II. — *Les premières initiatives*

Tant que les ouailles ont répondu à l'appel du pasteur, et sont venues à l'église chercher l'instruction religieuse, le besoin d'aller exposer nos croyances dans des lieux non consacrés au culte ne se faisait pas sentir. Il en est résulté une routine opposée aux nécessités des circonstances présentes. C'est pourquoi ils sont nombreux les bons prêtres qui gémissent sur l'ignorance de leurs paroissiens, qui déplorent la nécessité de prêcher dans des églises où l'on ne vient pour ainsi dire plus prier, ou recevoir l'instruction religieuse. Mais la force de l'habitude est telle qu'ils ne peuvent se faire à l'idée de prêcher en dehors du lieu saint.

Pourtant Notre-Seigneur et les apôtres n'ont pas attendu qu'il y eût des basiliques ou des temples ouverts au culte chrétien pour prêcher l'Evangile. Ils sont allés partout où on a bien voulu les entendre.

Les missionnaires qui vont, de nos jours, porter la bonne parole chez les infidèles, ont-ils une autre manière de procéder? Il suffit d'y réfléchir un instant pour comprendre que la prédication de la parole de Dieu n'est pas nécessairement limitée à un lieu sanctifié.

Nous avons reçu mission de prêcher l'Evangile à toute créature, *omni creaturae*, de prêcher sur les toits, *praedicate super tecta*. Pourquoi ne sortirions-nous

pas du bercail, où les foules ne viennent plus, et n'irions-nous pas à la recherche des brebis égarées?

C'est de telle évidence qu'on a peine à comprendre les hésitations à entrer dans cette voie.

Actuellement la porte est ouverte. Les abbés Garnier, Naudet, Gayraud et surtout M. le chanoine Desgranges, pour ne parler que des plus célèbres, ont montré que s'il y avait quelque courage à se lancer dans des conférences populaires, il y avait là une excellente occasion pour défendre nos croyances religieuses, et pour exposer nos raisons de croire.

J'étais un jour à Lyon, en 1889. J'appris, par la presse, que M. l'abbé Garnier allait faire une conférence publique à *La Croix-Rousse*, centre ouvrier et anticlérical, s'il en fut. J'eus la curiosité de m'y rendre. Il y avait dans la salle près de 2.000 personnes, qui restèrent debout jusqu'à minuit. Sans doute il y avait des hurleurs et des anarchistes. Mais l'immense majorité écoutait avec sympathie. Par moment tout l'auditoire était suspendu aux lèvres de l'orateur, et les applaudissements couvraient les interruptions des adversaires de parti pris. D'une voix de stentor, M. l'abbé Garnier se faisait entendre jusqu'au fond de la salle, où je me trouvais.

En réalité cette foule ne demandait qu'à être instruite.

Faut-il rappeler les courses apostoliques et audacieuses de M. l'abbé Desgranges? Y a-t-il en France un seul diocèse qui n'ait pas eu l'avantage de l'entendre, dans des conférences contradictoires et victorieuses? A l'entendre, les croyants sont affermis dans leur foi, les hésitants sont rassurés, et les mécréants sont eux-mêmes obligés de reconnaître, quand ils sont sincères, que la Religion est une cause défendable.

Il y a eu d'autres conférenciers, plus modestes, qui ont porté leur action sur un champ moins vaste. Partout ils ont trouvé des auditoires accessibles à la parole de Vérité.

En 1909, fut fondée à Paris une Société de Conférenciers Populaires. Le R. P. Janvier, prédicateur de

Notre-Dame, en était le conseiller, et M. le Vicomte de Lestrange en était l'âme. A ma connaissance elle n'était guère composée que de laïques.

Au diocèse de Dijon, Mgr Dadolle me confia, en 1910, le soin de former une section, rattachée à la Société des *Conférenciers Populaires de Paris*, dont le R. P. Janvier était l'aumônier. J'obtins facilement le concours de huit ou dix orateurs laïques excellents. Nous fîmes, au courant de l'année, environ 80 conférences. C'était un beau début. Mais le groupe ne survécut pas à la mort de notre éminent évêque, décédé l'année suivante.

Le programme de la Société était quasi illimité. Chaque orateur choisissait son sujet, à peu près, au gré du jour et des circonstances.

Au diocèse de Dijon, le bon souvenir de cette première tentative nous est resté ; et si la guerre n'était pas venue tout bouleverser, l'œuvre des conférences populaires aurait vraisemblablement été reprise depuis longtemps.

III. — *Notre point de départ*

Nous étions bien décidés, M. le chanoine Perrenet, directeur des œuvres et moi, à réorganiser un groupe de conférenciers, à l'occasion d'un congrès sacerdotal, qui était en préparation, lorsque nous eûmes la bonne fortune de trouver dans votre excellente revue[1] un magnifique article sur l'apostolat des Paulistes, aux Etats-Unis, en faveur des non-catholiques. C'était de la vie vécue, et tout à fait conforme à ce que nous rêvions. Toute la différence venait de ce qu'ici nous n'avons pas à faire à des non-catholiques, mais à des non-croyants.

Notre idée de faire des conférences dans des lieux non consacrés au culte fut d'abord soumise à notre Evêque, Mgr Landrieux. Sa Grandeur l'approuva chaudement et promit de l'encourager.

1. 15 septembre 1922.

Le projet fut brièvement exposé au Congrès qui suivit. L'œuvre était lancée.

IV. — *Du choix des Conférenciers*

Sans doute des laïcs il en faut dans un bon groupe de conférenciers. Ils sont même tout particulièrement qualifiés pour traiter certains sujets, qui touchent de plus près à leur condition et à leur formation. Ajoutons que la parole d'un laïc qui affirme ses convictions religieuses, a un crédit spécial sur le public. Il y a contre lui, c'est évident, moins de préventions que contre la soutane. On est moins tenté de dire qu'il fait son métier.

Mais on trouvera difficilement des laïcs en nombre suffisant, pour traiter convenablement certaines questions capitales, telles que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la divinité de Jésus-Christ, la divine mission de l'Eglise, etc. Pour aborder ces graves sujets avec compétence, généralement la préparation éloignée leur manque. Ils en font volontiers l'aveu.

Ajoutons qu'ils sont ordinairement retenus par les soucis de la famille et des affaires, et qu'il leur est assez difficile d'apporter un concours suivi et soutenu.

Tirons-en donc tout ce que nous pourrons. Mais n'oublions pas que la mission de prêcher et d'évangéliser ne leur incombe pas directement. Le clergé commettrait une grave erreur en se déchargeant sur les laïcs du soin d'aller à la recherche des brebis égarées. C'est à nous, prêtres, qu'a été confiée la charge de prêcher l'Evangile à toute créature. C'est nous qui avons reçu grâce d'état pour travailler à la conversion des pécheurs et des infidèles. C'est donc surtout du côté du clergé qu'il faut se tourner pour trouver des conférenciers.

Il y a dans les rangs du clergé séculier une réserve admirable d'hommes vraiment apostoliques. L'isolement leur pèse; et beaucoup se morfondent, et se découragent d'être réduits à prêcher devant des bancs

vides. L'homme de talent et de cœur est porté vers les foules. Il n'est pas entré, par vocation, dans la milice sainte, pour garder en lui le dépôt des vérités éternelles qui lui a été confié. Le feu sacré le porte à l'action.

Sans doute nos prêtres sont souvent surchargés de besognes matérielles. Plusieurs, à la campagne, ont le souci de plusieurs paroisses. Eh bien ! même pour ceux-là il y a encore possibilité d'apporter un précieux concours à l'œuvre des conférences populaires. Les quelques sorties qui leur seront imposées sont pour eux presque une distraction, et une excellente occasion de sortir de leur isolement.

En réalité, que leur demande-t-on? D'abord de préparer une ou deux conférences, à leur choix, sur le programme du groupe. Si avec le temps ils en préparent davantage, tant mieux ; mais à la rigueur on peut fonctionner sans ce luxe de discours, préparés par le même. Le secrétaire du groupe a sous les yeux le tableau des conférenciers, avec indication des sujets sur lesquels chaque orateur est prêt à parler. Quand on lui demande une conférence sur une question, ou bien la série d'une semaine, il a vite fait de trouver son monde. La préparation n'est donc pas une surcharge appréciable.

D'autre part, avec un groupe nombreux de conférenciers, les déplacements sont moins fréquents. Pour notre dernière campagne, avec 20 prêtres conférenciers, et six orateurs laïcs, nous avons donné environ 130 conférences. Les deux orateurs qui ont été le plus souvent dérangés, n'ont eu à parler que chacun huit fois. Quelques-uns n'ont eu à se déranger que deux ou trois fois ; et plusieurs ont exprimé le regret de n'avoir pas eu plus souvent l'occasion de sortir.

On voit par ces détails que la constitution d'un groupe de prêtres conférenciers est pratique et facilement réalisable.

Au bout de quelques semaines, douze prêtres, curés, vicaires ou professeurs, et cinq laïcs avaient donné leurs noms. Le choix des uns et des autres a été fait

sous le contrôle de M. le chanoine Perrenet, directeur des œuvres.

V. — *Réunion constitutive*

La réunion constitutive eut lieu en novembre 1922. Les prêtres seuls y furent convoqués. Tous étaient pleins d'entrain, et vraiment animés du feu sacré.

Il y fut question du genre de conférences à adopter, du programme des sujets à traiter, des tracts et brochures à distribuer, etc. Disons un mot de ces diverses questions.

VI. — *Différentes espèces de Conférences*

Selon les aptitudes oratoires dont on dispose, et le milieu où l'on se trouve, il faut savoir qu'il y a différentes espèces de conférences. C'est à l'orateur et aux organisateurs qu'il appartient de choisir ce qui convient le mieux en vue du but à obtenir. Les uns redoutent le bruit et le tumulte, tandis que d'autres estiment qu'il y a utilité à confondre les adversaires et à montrer la supériorité de nos raisons de croire. Je vais rapidement indiquer les avantages et les inconvénients des différentes espèces de conférences.

Il y a la conférence annoncée, comme conférence contradictoire ; la contradiction portée chez nos adversaires ; la conférence publique, et enfin la conférence privée.

1° *Conférence contradictoire.* — Il y a des avantages sérieux, quand l'orateur est de taille, à annoncer que la conférence sera contradictoire. Le public aime à entendre le pour et le contre, et s'y porte davantage. De plus cette crânerie est un signe de force ; et la seule présence du prêtre à la tribune, pour défendre la religion, inspire déjà la confiance. Nos adversaires disent et répètent que la religion est une cause perdue, que c'est pour cela que les curés n'en parlent qu'à l'église, avec défense de leur répondre. Cette ineptie fait son chemin. C'est pourquoi une conférence contradictoire, victorieuse, a du retentissement

dans toute la région ; et par la presse, si on sait s'en servir, elle portera ses fruits au loin. Les simples, sans l'avoir entendue, ont l'impression que la religion n'est pas une cause perdue. Ce résultat est important.

Le premier inconvénient, c'est que la porte est ouverte aux perturbateurs de profession. La présence d'un seul, s'il est soutenu, peut être fort gênante, moins à cause des objections posées qu'en raison du trouble qui résulte de paroles souvent incohérentes. Pour en venir à bout, il faut du doigté et surtout un bureau énergique.

Le second inconvénient, c'est de provoquer une contradiction déloyale, qui fera dévier de la question. La plupart du temps, les contradicteurs sont trop ignorants pour répondre à la conférence qu'ils ont entendue. Ils arrivent avec un discours appris à l'avance ; et au lieu de réfuter les arguments entendus, ils apportent un déballage, presque toujours le même, d'objections à côté du sujet.

La courtoisie demande qu'on les laisse parler, au plus serait-il permis de faire observer que le contradicteur est sorti du sujet. Si on n'en fait pas l'observation au cours du déballage, il est très important de souligner cet écart au début de la réplique.

Après avoir provoqué la contradiction, le conférencier est bien obligé de répondre, au moins sur les points principaux. S'il se dérobait, ce serait un signe de faiblesse, au détriment de la cause qu'on voulait servir. C'est pourquoi, à moins d'être très sûr de soi, et capable de donner, au pied levé, une bonne réponse aux objections courantes, il est plus sage de ne pas courir le risque d'une défaite.

Dans le calme d'une conférence tranquille, la cause que nous défendons a plus à gagner que dans une réunion turbulente, où la riposte serait faible ou insuffisante.

En général les laïcs doivent s'abstenir de ces sortes de rencontres. Quelle que soit leur science, ils sont présumés n'être pas suffisamment versés dans la connaissance des sciences sacrées pour confondre les hé-

rétiques. Le droit ancien confirmé par la nouvelle rédaction du droit canonique, dit : « Que les catholiques aient soin de ne pas avoir de discussions, ni de colloques, surtout publics, avec les non-catholiques, sans l'autorisation du Saint-Siège, ou s'il y a urgence, de l'Ordinaire. »

Cette prohibition est sage, et il faut, autant que possible, s'y conformer. Je dis : autant que possible, car dans nos mœurs politiques actuelles, les candidats sont bien obligés de courir le risque d'avoir à répondre aux attaques des anticléricaux ; et les auditeurs sont eux-mêmes, quand ils assistent à une réunion électorale, exposés à entendre des choses malsonnantes. Dans ce cas que les candidats catholiques et que les auditeurs s'en tirent de leurs mieux. Les méchants auraient trop beau jeu, si on leur laissait le champ libre.

2° Faut-il porter la contradiction chez les adversaires?

Les conférences anticléricales d'avant-guerre ont fait beaucoup de mal. Leurs conférences sont invariablement un tissu de calomnies, de mensonges, de sophismes, de falsifications historiques, contre la religion et le clergé. Ce genre d'invectives, presque toujours les mêmes, fait beaucoup de mal. Les méchants en sortent plus haineux et y trouvent la confirmation de leur impiété. Quant aux ignorants et aux faibles, ils en reviennent profondément troublés, pour ne rien dire de plus.

Heureusement, depuis la guerre, les conférences anticléricales sont devenues plus rares. Mais n'est-il pas à craindre que, dans un avenir prochain, nous n'ayions à en déplorer le retour?

Que faire quand on se trouve en présence d'une conférence de ce genre? Les laïcs, pour les raisons données plus haut, doivent en général s'abstenir d'y paraître, soit comme auditeurs, soit comme contradicteurs.

Quant aux prêtres, c'est autre chose. Il ne faut pas se risquer imprudemment dans des milieux pareils. Mais il est très désirable qu'il y ait des ecclésiastiques

courageux, bien préparés, prompts à la riposte, pour donner la chasse à ces apôtres de l'enfer. Les sophismes de l'attaque ne sont généralement pas difficiles à résoudre ; et la contradiction tourne facilement à notre avantage. Les bons sont heureux de voir leurs convictions vengées, et, pour les autres, le scandale, résultant des sophismes et des mensonges de l'attaque est, sinon totalement supprimé, du moins largement atténué.

Nous avons beaucoup trop laissé vilipender la religion et nos croyances.

Il y a enfin les réunions où les députés sectaires viennent rendre compte de leur mandat. Tantôt ils évitent de parler de leurs votes contre la religion, tantôt ils s'appliquent à les légitimer, en en dénaturant la portée. Le clergé, en s'abstenant, perd une belle occasion de défendre la cause qui lui est chère. Je sais par expérience que les députés radicaux ou socialistes ne redoutent rien tant qu'une pareille rencontre.

Quand on s'est décidé à aller répondre à un conférencier anticlérical, il est bon de n'en pas parler à l'avance, de peur de lui faire de la réclame. Moins il y a de monde, mieux cela vaut.

Ajoutons qu'après une contradiction victorieuse, il ne faut pas manquer d'envoyer un bon compte rendu à la presse. Ceux qui ont assisté à cette bataille sont heureux d'y retrouver les objections entendues et les réponses du contradicteur. Quant aux lecteurs qui n'y étaient pas, c'est une excellente occasion de leur montrer que notre foi est raisonnable, et au-dessus des attaques des adversaires.

Jusqu'ici nous avons beaucoup trop laissé le champ libre aux méchants. Notre abstention et notre silence donnent l'impression d'une cause perdue, alors qu'il nous serait facile de renverser les rôles.

3° *Conférences publiques.* — Les conférences publiques ne sont pas nécessairement contradictoires. Les cours des Facultés et bien d'autres réunions sont ouverts à tout le monde ; mais la contradiction n'y est admise que si les organisateurs et l'orateur y consen-

tent. En pareil cas, il est toujours permis de refuser ou de retirer la parole à un contradicteur fâcheux, surtout s'il s'écarte du sujet. Mais ordinairement, la contradiction n'ayant pas été provoquée, les gêneurs s'abstiennent, ou restent chez eux.

C'est à ce genre de conférences que nous nous sommes arrêtés, dans l'organisation de nos semaines apologétiques et sociales. Si nous avons pris cette détermination, ce n'est pas par peur d'une contradiction loyale, mais c'est parce que nous pensons que l'éducation populaire, que nous visons, doit se faire dans le calme. *Non in commotione Dominus.*

Pratiquement, dans nos convocations, nous disons simplement que les réunions sont *publiques*. Uns fois la séance ouverte, nous annonçons que la contradiction, les questions ou objections, sur le sujet traité, auront toute facilité de se produire.

Les objections et les questions, quand elles sont loyalement posées, ont le grand avantage de faire connaître la mentalité des auditeurs ; et les réponses viennent à point dissiper les doutes et les préventions.

Le conférencier, sans tenir compte de la grossièreté ou de l'inexpérience du contradicteur, doit toujours répliquer avec bienveillance, en considérant l'adversaire comme étant de bonne foi. Cette manière de discuter loyalement et avec charité ne froisse pas le contradicteur et produit une bonne impression sur l'auditoire.

Pour faciliter cet échange d'idées, nous avons plusieurs fois annoncé qu'il y aurait une *Boîte aux questions*, où chacun serait admis à formuler ses doutes et ses objections, en nous engageant à y répondre au début de la séance suivante. Mais je dois reconnaître que ce procédé ne nous a jusqu'ici guère donné. C'est dommage, parce que cela servirait beaucoup à connaître le niveau de l'opinion, et nous permettrait de répondre mieux aux difficultés qui hantent les esprits.

4° *Conférences privées.* — Enfin, il y a les conférences privées, où l'on n'admet que les invités. A cet effet, il faut envoyer des cartes personnelles. La même

carte peut servir pour toute la famille. Les seuls perturbateurs de profession sont laissés de côté, et une bonne garde, à la porte, les empêchera d'entrer.

Avant la guerre, cet exclusivisme était parfois nécessaire. Mais actuellement, chez nous, on peut heureusement s'en passer.

VII. — *Programme des questions à traiter*

Les sujets instructifs et d'actualité à traiter, devant un auditoire populaire, sont très variés. Mais pour ne pas éparpiller nos efforts, il nous a paru bon de nous en tenir à quelques vérités fondamentales de notre foi. Aujourd'hui c'est la base qui manque. C'est pourquoi nous ne sommes pas aller chercher nos sujets bien loin. Nous avons d'abord envisagé notre symbole : *Credo in Deum, in Jesum christum, in Eclesiam catholicam, in vitam aeternam.* Ensuite nous nous sommes arrêtés aux questions du jour, qui s'y rattachent de plus près.

Voici notre programme, pour la prochaine campagne, avec quelques modifications ou adjonctions sur le programme primitif :

1° D'où venons-nous? ou de l'origine du monde.
2° Du problème du mal. — Dieu et la guerre.
3° Du miracle, avec projections sur Lourdes.
4° De la nécessité de la foi.
5° Jésus-Christ ne fut-il qu'un philosophe?
6° De la divine mission de l'Eglise.
7° De la sainteté et des scandales dans l'Eglise.
8° L'Eglise et la science.
9° L'Eglise et le progrès social.
10° Tolérance et inquisition.
11° Du Pape.
12° Des rapports de l'Eglise et de l'Etat.
13° Du laïcisme.
14° De la Famille : société naturelle et religieuse ; son unité ; sa perpétuité ; divorce.
15° L'enfant appartient-il à l'Etat? L'école et la R.P.S.

16° La dépopulation.

17° La propriété : sa légitimité, ses limites et ses charges.

18° Le socialisme.

19° Organisation professionnelle agricole. Les services qu'elle peut rendre.

20° Le syndicat ouvrier : syndicats chrétiens et syndicats révolutionnaires.

Cette série n'est évidemment pas limitative. Mais il a été convenu que les conférenciers de notre groupe s'y conformeraient, tout en laissant pourtant à chacun la faculté, sous sa responsabilité, de traiter un autre sujet, selon le besoin des circonstances.

L'exposé devra être simple, clair et solide. Ne pas oublier qu'on s'adresse à des ignorants. C'est une bonne leçon de catéchisme à faire à de grands enfants. Autant que possible, exposer son sujet *oratorio modo*, plutôt que de le lire, car l'action de l'orateur — c'est un fait d'expérience — soutient l'attention et agit grandement sur l'auditeur.

Chaque discours devra durer environ une heure, trois quarts d'heure au moins, et une heure et demie au plus.

Aucune rétribution n'est accordée aux conférenciers, mais les frais de déplacement et les dépenses accessoires, telles que publicité par affiches ou distribution de tracts et de brochures, sont à la charge du Comité des Conférences Populaires.

Une bibliothèque roulante a été fondée et mise à la disposition des orateurs.

VIII. — *Tracts et brochures*

A notre réunion constitutive, il fut également décidé que nos conférences seraient autant que possible complétées par la distribution gratuite, dans toutes les familles de la localité, d'un tract ou d'une brochure sur le sujet traité. De cette façon, ceux qui ont entendu le conférencier seront heureux de retrouver les arguments exposés ; ceux, au contraire, qui au-

ront brillé par leur absence, liront, par curiosité, pour savoir ce qui a été dit. La distribution des tracts doit se faire à domicile, et non pas à la sortie de la réunion.

Autrement plusieurs exemplaires de la brochure iraient dans la même famille, et les familles absentes ne seraient pas touchées.

Malheureusement, plusieurs questions de notre programme n'ont pas, à notre connaissance, de tracts ou de brochures correspondantes. Mais l'*Action populaire*, qui nous fournit déjà d'excellents tracts sur l'*Existence de Dieu* et la *Dépopulation*, veut bien nous aider à compléter la série dont nous aurions besoin, en tracts et brochures.

Ici qu'on me permette de dire toute ma pensée : j'estime que la brochure doit être préférée au tract. Le tract est vite jeté aux papiers, la brochure, au contraire, a plus de chances d'être conservée ; et, dans la maison, on aura un jour occasion de la relire.

De plus, pour faciliter la diffusion des tracts et des brochures, et pour en faire, à nos conférences, un complément abordable, il faut en réduire le prix autant que possible. Par conséquent il faut abandonner le droit d'auteur et en réduire le prix, autant que faire se pourra.

A cet effet, j'ai composé, l'année dernière, une brochure sur le *Socialisme*, de 30 pages de 13/22. Le papier était alors à 150 fr. les 100 kilos. Le prix de revient a été de 0 fr. 15 l'exemplaire. Dans ces conditions, la diffusion en est pratique et peu onéreuse.

Il faut donc envisager, très sérieusement, la composition d'un stock de tracts et de brochures, à très bon marché, au moins sur les principales questions de notre programme. « Les paroles émeuvent, mais les écrits demeurent. »

Ce genre d'apostolat, où la parole est complétée par la lecture, répond si bien aux nécessités de l'heure présente qu'il ne faudrait reculer devant aucun sacrifice pour le mener à bonne fin.

IX. — *Conférences isolées et par série*

Dans notre première réunion, une chose aussi, fort importante, fut décidée : c'est que les orateurs ne se contenteraient pas de faire des conférences isolées ; mais, à l'unanimité, il fut convenu qu'on procéderait, de préférence, par *semaines* complètes.

Deux années d'expérience nous ont confirmés dans cette manière de voir. Invariablement l'assistance devient plus nombreuse, après les séances du début ; et ordinairement la série se termine dans un entrain admirable.

Si les conférences par série ont, avec raison, nos préférences, nous estimons qu'il ne faudrait pas renoncer aux conférences isolées. Celles-ci demandent moins de dérangements, elles peuvent avoir lieu le dimanche pendant la belle saison ; et elles auraient le grand avantage d'agiter la masse et de réveiller le sentiment religieux.

Toutes ces questions furent envisagées dans notre réunion préparatoire, et, séance tenante, trois curés conférenciers demandèrent, pour leur paroisse respective, une *Semaine apologétique et sociale*. Les orateurs furent désignés avec les sujets à traiter.

Nos *Semaines* étaient lancées.

X. — *Le premier contact*

L'ouverture de la première semaine eut lieu en janvier 1923, à Villaines-en-Duesmois, paroisse à peu près areligieuse de 388 habitants.

Le succès fut considérable. La totalité de la population y prit part. A la messe de clôture, la première moitié de l'église fut réservée aux hommes, et toutes les places furent occupées. M. Montenot, sénateur, et M. Boissard, député, étaient aux premiers rangs. L'instruction de Mgr Landrieux fut tout un programme et des plus émouvants. Sans doute, les *Semaines apologétiques* qui ont suivi ont eu moins de relief. C'était fatal. Mais le succès a partout couronné les efforts.

XI. — *Les demandes de Conférences ou de Semaines apologétiques et sociales*

A tout curé qui demande une conférence ou une Semaine, nous adressons le questionnaire suivant, format grand in-quarto. A la page 2 il y a le questionnaire, et, à la page 3, la série des sujets de conférences et la liste des conférenciers.

I. — Quels sont les sujets qui vous paraissent le mieux convenir à votre paroisse ?
II. — Approximativement, quelle époque serait pour vous préférable ?
III. — Combien faudra-t-il d'affiches dans votre paroisse, et combien pour les paroisses voisines ?
IV. — Votre salle se prête-t-elle à des projections?
V. — Quelle est l'adresse exacte du lieu de réunion ?
VI. — Quels sont les moyens de transport pour arriver chez vous ?
VII. — Au cas où la station d'arrivée serait éloignée, aurez-vous des voitures pour conduire les conférenciers ? Au besoin, le Comité paierait les frais.
VIII. — Pour la distribution des tracts, combien de familles y a-t-il dans la localité ?
IX. — Y a-t-il, pour les projections, électricité dans la salle de réunion ?

XII. — *Le rôle du curé de la paroisse*

L'institution est destinée à aider le clergé paroissial, surtout dans l'évangélisation des populations qui ont abandonné l'église. Les conférences doivent donc être demandées par MM. les curés. Le programme est élaboré avec eux. C'est d'eux que viendra le choix de la salle où se tiendront les réunions ; et ils sont invités à choisir une salle connue et très fréquentée : salle de bal, de café, de patronage, — si les adversaires ne craignent pas d'y venir, — salle de mairie dans les villages où la municipalité l'accorde aux divers conférenciers. Il faut en hiver une salle chauffée.

A la campagne, ce n'est guère que pendant les mois d'hiver, du 1er novembre au 15 mars, qu'il est possible d'organiser une Semaine. Une fois que les hommes sont occupés aux travaux des champs, il n'y faut plus penser[1].

1. Il y a également possibilité de faire une série de conférences, dans une salle non-chauffée, par exemple pendant la belle saison, excepté la période des grands travaux, dans une grande décorée, en mettant les réunions le dimanche seulement. C'est ce que nous avons fait dans une petite paroisse, avec un grand succès.

Enfin, le pasteur donne aux conférenciers un repas de famille le soir, et l'hospitalité de la nuit, à moins que quelques paroissiens, comme il arrive souvent, ne le déchargent de ce soin.

La publicité se fait par la presse catholique, et par affiches passe-partout, dans la commune et les communes environnantes. Nos affiches sont envoyées à M. le curé gratuitement toutes timbrées et en nombre suffisant.

En outre, nous envoyons à M. le Curé, également gratuitement, une feuille polygraphiée, où il y a au recto une invitation signée : *Votre curé ;* et, au verso, le programme de la Semaine, avec les indications du local, de l'heure des réunions, des sujets traités et des conférenciers. Cette feuille doit être envoyée à toutes les familles, sans exception.

Le curé s'entend d'abord avec le secrétariat des œuvres, en remplissant le questionnaire dont j'ai parlé. Mais c'est le secrétariat qui avertit les conférenciers du lieu, du jour et du sujet qu'ils auront à traiter. Ils se mettent alors en rapport avec M. le Curé.

XIII. — *Quelques observations*

Au début, il nous parut utile de commencer les séances par l'exposé de quelques questions agricoles, telles que la mutualité, le crédit agricole, l'organisation professionnelle agricole, etc. Nous étions alors à une période de tâtonnement et nous voulions réussir. M. le curé de Villaines-en-Duesmois, où eut lieu notre première semaine, étant lui-même très versé dans les questions rurales, la chose se fit sans difficulté. Mais dans la suite, nous fûmes obligés de faire venir un conférencier, spécialement pour ces causeries de commencement de séance. C'était compliquer notre institution et, surtout, il nous sembla que ce dédoublement du sujet surchargeait les séances, et nuisait à la partie apologétique qui est notre véritable raison d'être.

Nous avons donc abandonné les causeries agricoles comme ouverture de réunion. Nous nous contentons,

quand on le désire, de faire donner une conférence agricole le dimanche qui précède l'ouverture de la Semaine. Malgré ce changement, nos Semaines ont continué de prospérer.

Jusqu'ici, nos Semaines ont commencé le lundi soir pour se terminer le dimanche suivant, par une allocution à la messe sur les instructions entendues, et par une conférence à deux heures de l'après-midi.

A notre grande surprise, il y a généralement moins de monde à cette dernière séance qu'aux réunions précédentes. Pourquoi? C'est difficile à dire. Peut-être les peureux sont-ils gênés pour se rendre, en plein jour, à une réunion organisée par des curés.

Je serais assez d'avis de commencer nos Semaines le dimanche soir, et de les clôturer le dimanche suivant à la messe. C'est à voir.

De même, une question se pose : faut-il mettre une réunion toutes les 24 heures? Ou ne serait-il pas préférable de laisser un jour de repos sur deux? Un brave paysan me disait un jour : « Je voudrais que vos réunions durent pendant tout l'hiver, mais je vous demanderais de me laisser, pour dormir, une nuit sur deux. » D'autres ont manifesté la même pensée.

Dans une paroisse où la population est très disséminée, nous avons mis une réunion tous les deux jours, pendant deux semaines. Et nous nous en sommes bien trouvés.

Comme il a été dit, la facilité de poser des questions ou de faire des objections nous a jusqu'ici donné peu de chose. On n'ose pas.

Pour suppléer à cet excès de timidité, nous allons, dans une prochaine Semaine, inaugurer la méthode de certains missionnaires. Avant de céder la parole au conférencier, le curé du lieu, ou un confrère du voisinage, fera, sous forme d'avis, une petite causerie d'un quart d'heure, ou de vingt minutes, pour souligner ou compléter les arguments de la précédente conférence, et, au besoin, pour soulever et résoudre une objection. Cette méthode servirait à graver davantage l'enseignement reçu.

Attractions

Les attractions ne sont pas à négliger : bonnes chansons, monologues bien choisis et bien dits, fanfare et projections. Elles sont même tout particulièrement recommandées.

Dans une petite localité, quand les jeunes gens ont appris que les jeunes filles se préparaient pour chanter de belles chansons aux séances de la Semaine, ils ont eux-mêmes voulu chanter de leur côté. Ainsi la seule préparation des chants avait suffi à remuer l'opinion. La totalité des habitants assista aux réunions.

Les projections sont aussi très indiquées. Nous préparons, en ce moment, des séries de 20 ou 25 clichés, correspondant, autant que possible, aux questions de notre programme. Ils seront passés et brièvement commentés, à la fin de chaque séance.

Avec ces petits moyens, les réunions sont très fréquentées, et les auditeurs se retirent enchantés.

Une séance bien comprise comporte : 1° la nomination du bureau. Il est bon d'y penser à l'avance, afin de mettre à l'honneur les gens en vue. Pour une conférence sur la *dépopulation*, nous avions un jour, au bureau, trois pères de famille, ayant, à eux seuls, 27 enfants ; 2° un chant ; 3° la causerie sur les avis ou la conférence de la veille ; 4° un chant ; 5° la conférence ; 6° le président propose la parole pour les objections ; 7° chant ; 8° projections. Elles ne doivent guère durer plus de vingt minutes.

Après la conférence sur l'existence de Dieu, nous recommandons tout particulièrement le *Credo du paysan*. Quand il est bien exécuté, l'effet en est sublime.

En général, une séance bien comprise peut durer deux heures, sans que cela paraisse trop long. Les gens se sont dérangés. Ils sont contents d'en avoir pour leur peine.

Pour éviter toute difficulté avec la Société des Auteurs, nous avons souscrit à un abonnement pour toutes nos conférences.

Résultats obtenus

Jusqu'ici, nous n'avons pas eu un seul échec, pas un accroc. Partout nos Semaines ont réuni un auditoire impressionnant. Elles sont suivies par des hommes qui ne mettent jamais le pied à l'église. Les adversaires mêmes y viennent. Ils sont très respectueux et très courtois. Nos conférenciers laissent partout une impression de science et d'argumentation puissante. Invariablement les curés, qui ont eu des Semaines, se félicitent grandement des résultats obtenus.

Les adversaires, tout ébahis, reconnaissent qu'ils n'ont rien à répondre à l'exposé de doctrine de nos conférenciers, et ils avouent qu'ils sont dans l'impossibilité d'opposer à notre organisation quelque chose de semblable.

Nos amis sont d'avis que la sympathie à l'égard du clergé paroissial s'en accroît, et que les liens se resserrent entre les catholiques et ceux que de vieilles préventions tenaient séparés.

Enfin la distribution, dans les familles, de tracts, se rapportant aux principales conférences, assure la durée du souvenir et, sans doute, de l'enseignement donné.

Conclusion. — En résumé, l'œuvre est simple, réalisable partout ; elle promet des résultats positifs qui permettront, là où elle existe, un apostolat plus fécond.

Les Semainiers ont conscience de jeter la bonne semence. Ils ont confiance dans l'efficacité de la parole de Dieu. Le bon Dieu fera mûrir la moisson quand bon lui semblera. Déjà des missionnaires se demandent si, dans bien des cas, il n'y aurait pas lieu de faire précéder les missions d'une Semaine apologétique.

Le but des Semainiers est de réveiller le sentiment religieux et de montrer que nos croyances fondamentales reposent sur des bases solides. Aux missionnaires d'en venir aux conclusions pratiques et d'achever l'œuvre de conversion commencée.

J. Bélorgey.

Un procès « super miraculis » abandonné pour insuffiance de témoignages

Comment l'Eglise discerne le miracle et quelles sont tout d'abord ses exigences à l'égard des témoins du miracle, nous avons promis[1] de le montrer par l'examen de quelques procès *super miraculis* récemment instruits en Cour de Rome.

Celui dont on va lire le résumé fut abandonné par la Cause, l'un des médecins-experts nommés par la Congrégation des Rites ne trouvant pas les dépositions suffisamment précises.

Il s'agit de la guérison obtenue le 10 juillet 1915 par l'intercession de sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus d'une *ostéo-myélite purulente du maxillaire inférieur droit consécutive à une fracture et accompagnée d'abcès*, tous phénomènes ayant persisté jusqu'au soir du 9 juillet et disparu le matin du 10, avec expulsion de l'os carié et reconstitution de la partie malade (environ dix centimètres).

Les numéros mis entre parenthèses renvoient à la « position » imprimée à Rome pour l'instruction de la congrégation préparatoire.

Origine et caractère de la maladie. — Vers le milieu de 1911, Arthur Pottot, alors âgé de quatre ans, tombait dans le corridor de sa maison, à Boulogne-sur-Mer, et recevait un coup à la joue droite (104). Celle-ci se tuméfia aussitôt, et il s'y forma des abcès, bientôt au nombre de sept (107). La mère de l'enfant essaya des cataplasmes qui n'amenèrent aucune amélioration. La suppuration était constante. Chaque matin l'oreiller du malade en était inondé. Au bout de quelque temps une dent apparut sous la lèvre inférieure qui se

1. Voir *Revue Apologétique*, numéro du 1er juillet 1924.

fendit et demeura désormais pendante. L'enfant refusait qu'on le touchât et pour se nourrir, introduisait lui-même avec ses doigts une sorte de bouillie préparée avec du lait et du pain. Il dépérit rapidement et en vint à ne se mouvoir qu'au prix de grandes fatigues (104-107). (Dépositions du miraculé lui-même, de sa mère et de sa sœur.)

Examen médical en 1913. — Mme Pottot était de condition modeste et avait horreur des médecins. Elle fit conduire l'enfant par sa sœur Elisa, alors âgée de seize ans, à l'ambulance de la Croix-Rouge, le 14 juin 1913. Ce fut le Dr Houzel, ex-chirurgien des hôpitaux de Paris, qui examina le jeune malade. Voici sa relation, versée aux pièces du procès informatif (117) :

« Je soussigné docteur Houzel, assistant du Professeur Quenu, adjudant major de première classe, certifie la vérité des faits ci-exposés en toute impartialité.

« Chargé à Boulogne-sur-Mer, où j'étais en exercice, d'un service de consultations gratuites, je fus appelé à donner mes soins le 14 juin 1913 à un petit garçon du nom d'Arthur Pottot, âgé de six ans, qui me fut conduit mourant, dans un état de profonde cachexie, d'aspect squelettique, et qui, porté sur les bras d'une femme, présentait à la région droite de la face de multiples fistules d'où sortait du pus. La figure était horrible, tuméfiée, rouge, œdémateuse et donnait à l'enfant un aspect monstrueux. A l'examen local et après avoir constaté les fistules buccales, j'établis le diagnostic d'*osteomyelite aiguë et totale de la partie droite de l'os maxillaire inférieur*. La lésion me parut si grave que je crus le malade mourant et j'écrivis au registre, en regard de son nom : « Osteo-myelite du maxillaire inférieur. A envoyer à l'hôpital. » Et en effet j'étais incapable, à l'ambulance, au point de vue chirurgical, de traiter une affection aussi avancée dans son évolution, et d'autre part, je prévoyais que le pauvre petit, frappé de cachexie et tombé dans un état de faiblesse physiologique profonde, n'avait plus que quelques jours à vivre.

« Je n'ai jamais revu cet enfant au cours des consultations ultérieures, et le fait ne m'a pas surpris. Je m'attendais à une issue fatale à brève échéance.

« Tels sont les faits rigoureusement exacts que je puis certifier. Le registre des consultations est une garantie de la véracité de ma déposition et peut aussi servir à caractériser l'examen clinique du jeune Arthur Pottot. »

Paris, 6 août 1916.

« Dr G. Houzel. »

Voici maintenant le témoignage de Mlle Edith de la Haye, infirmière de l'ambulance :

Le 14 juin 1913 dans l'après-midi, vers les quatre heures et demie, je vis arriver à l'ambulance un petit garçon conduit par une femme que je crus être sa mère. Les bandages furent enlevés. L'enfant avait un aspect monstrueux. La joue droite présentait des protubérances. L'aspect était difforme. Je le montrais au Dr Houzel qui après avoir introduit son doigt dans la bouche du malade dit immédiatement à la femme : « Il faut conduire votre fils à l'hôpital pour une opération. Nous ne pouvons rien faire pour lui. » Et la femme de répondre : « Il n'ira certes jamais à l'hôpital. » Le docteur reprit : « Il n'ira jamais à l'hôpital ! Mais savez-vous, madame, que le cas est très grave ? Si vous ne faites pas opérer votre fils, il mourra. » Et il répéta avec force : « Votre fils mourra. » Le docteur paraissait indigné. La femme s'en alla en redisant : « Certainement non, il n'ira pas à l'hôpital. » Alors le docteur Houzel se retournant vers nous : « Vous voyez cette femme ; elle sait que son enfant est en danger de mort, et plutôt que de le laisser aller à l'hôpital, elle le laissera mourir. » Et il donna un formidable coup de point sur la table : « Du reste, ajouta-t-il, la carie de l'os est déjà avancée. » On fit au malade un pansement sommaire et ce fut tout. Pour le reste, je ne sais que ce que savent les autres. (109-110.)

A l'instruction faite par l'officialité de Paris le Dr Houzel ajouta les détails suivants : « La température

s'élevait à 40° ; le pouls était faible, rapide ; les symptomes généraux étaient ceux d'un phlegmon d'une extrême gravité. Je n'ai pu contenir mon indignation en voyant porter par les rues un moribond. Cinq fistules donnaient du pus en abondance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la bouche. Le pronostic était fatal et à brève échéance. L'évolution d'une infection osseuse aussi grave donne cent pour cent de mortalité. » (116.)

Etat du malade de 1913 *au* 10 *juillet* 1915. — Elisa Pottot ramena donc son frère à la maison paternelle au lieu de le conduire à l'hôpital. Sa mère s'obstinant dans son refus de confier l'enfant aux médecins, celui-ci demeura dans le même état jusqu'en 1915, car il vécut, contrairement à ce qu'avait prédit le Dr Houzel. Au mois d'avril, Mme Pottot voyant son fils dépérir de plus en plus, et craignant qu'il ne meure (107) sans avoir fait sa première communion — « il me semblait triste de le laisser mourir sans prêtre », dit-elle au procès, — le *porta* à Mlle Cardon qui s'occupait de catéchiser les petits retardataires de la paroisse et de les préparer à faire leur première communion. Celle-ci fit des difficultés, l'enfant ne pouvant parler (108), mais finit par l'accepter. Son intention était de le faire communier à son domicile, avec une parcelle d'hostie (108).

Mlle Cardon mourut avant l'introduction de la cause, mais elle a laissé une relation écrite des faits auxquels elle assista d'avril à juillet 1915. Voici ce qu'elle dit de l'état de l'enfant au moment où il lui fut présenté. « L'enfant était mourant. Il ne pouvait plus parler car l'os de la mâchoire sortait par la bouche, lui coupant la lèvre et laissant couler une salive d'une odeur infecte. Depuis deux ans, l'enfant ne vivait que de pain trempé dans du lait, espèce de pâtée qu'il introduisait dans sa bouche avec ses doigts. Tous les gens du quartier pauvre (rue Saint-Pol), où Arthur Pottot habite, regardaient avec pitié cet enfant et souhaitaient qu'il meure, tellement ses souffrances étaient grandes. » (126-127.) Ce fut la nièce de Mlle Cardon,

Mlle Augustine Blary, qui reçut le malade : « Sa mère nous le conduisit, dit-elle (96) pour le préparer à sa première communion privée, parce qu'elle craignait sa mort à brève échéance. Il avait une tumeur à la joue grosse comme les deux poings, qui lui pendait sur les épaules et d'où s'échappait le pus par trois orifices. L'os de la mâchoire inférieure lui sortait des lèvres qui étaient fendues. On l'appelait le « rhinocéros ».

« Personne n'osait l'approcher à cause de l'odeur qu'il répandait. Ma tante l'instruisit avec onze ou douze de ses camarades. Il venait assez régulièrement de onze heures et demie à midi. J'ai vu souvent sa mère le porter sur ses bras. Il était d'une maigreur extrême et sans forces... Il ne pouvait parler. »

Mlle Gabrielle Delamarre se rendait souvent auprès de Mlle Cardon pour l'aider à faire le catéchisme. Elle eut pour élève le petit malade et voici ce qu'elle en dit (113) : « L'enfant avait été accepté malgré son âge, parce que l'on craignait sa fin prochaine. Il était extrêmement faible ; sa tête tuméfiée pendait sur ses épaules... L'entrée de la bouche était très gonflée. L'os fendait la lèvre et sortait au dehors. Il éprouvait une très grande difficulté pour parler. Le pus et une bave infecte coulaient sans discontinuer. »

Ses camarades de catéchisme, en particulier Marcel Delattre (111) et Jeanne Doye (112) rendent un témoignage analogue.

Invocation de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus (juin-juillet 1915). — La date de la première communion approchant et l'état d'Arthur ne s'étant pas amélioré, Mlle Cardon demanda à ses petits catéchumènes de faire une neuvaine de prières à Sœur Thérèse afin d'obtenir sa guérison. La neuvaine eut lieu du 26 juin au 5 juillet (127). L'on récitait le « Notre Père », le « Je vous salue Marie » et trois fois l'invocation : « Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, guérissez-le. » (97.) « Nous avons le courage de demander un miracle à Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, dit Mlle Cardon à Gabrielle Delamarre, et nous l'obtiendrons. » Elle répéta deux

ou trois fois : « Nous l'obtiendrons. » (113.) J'avais, témoigne cette dernière, une grande confiance dans les prières de Mlle Cardon qui était une sainte. Mais j'avoue que le cas me paraissait singulièrement grave, et surtout que le milieu me paraissait peu préparé à recevoir une faveur de ce genre. Je dois dire cependant que je fus très édifiée de la manière dont les enfants prièrent pendant la neuvaine. On eût dit que Mlle Cardon leur avait communiqué sa foi et sa ferveur. On récitait à genoux devant un petit autel et en même temps devant l'image pendue au mur, des prières et en particulier trois invocations à Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

La pieuse demoiselle écrivait elle-même dans sa relation :« Jamais je n'ai vu prier avec tant de foi, ces pauvres enfants, débris de la société, que je ramasse dans la rue et qui viennent à Dieu avec un cœur simple et confiant... »

« *La neuvaine, achevée le 5 juillet, n'amena aucun changement dans l'état d'Arthur Pottot.* Aussi avions-nous décidé de lui faire faire sa première communion seul. M. le curé de Saint-Michel avait pris tous ses soins pour ne donner à l'enfant qu'une petite parcelle d'Hostie. *Pensez qu'en ce moment Arthur avait à la joue cinq abcès « en pleine ébullition » et l'os de la mâchoire qui sortait de la bouche* (au moins deux centimètres) *laissant couler une salive infecte. Voilà l'état de l'enfant les 7, 8 et 9 juillet.* » (127-128.)

Ceci est confirmé par les témoignages : d'Elisa Pottot : « Au matin du 10 juillet, l'os avançait toujours sur la partie droite, les deux morceaux de lèvre tombaient de chaque côté et la lèvre inférieure était coupée en deux » (105) ; de Gabrielle Delamarre : « La neuvaine n'avait amené aucun changement dans l'état du malade » (114). Cet état a été décrit par le même témoin (113)et par Augustine Blary (97).

L'insuccès ne découragea point Mlle Cardon qui continua de prier et de faire prier : « Mes enfants, dit-elle, j'ai la confiance que votre petit ami guérira :

recommençons. » (Blary, 27.) Et l'on continua (194).

Guérison (10 *juillet* 1915). — La première communion devait avoir lieu le dimanche 11. Le 10 au matin, « vers les huit heures, raconte la sœur d'Arthur, l'enfant dormait, mais *le pus n'avait pas coulé pendant la nuit*. L'os avançait toujours. Les *deux morceaux de lèvre pendaient de chaque côté et la lèvre inférieure était coupée en deux*. Ma mère me dit d'essayer d'enlever l'os, n'osant l'enlever elle-même. J'avais tenté de le faire la veille, mais je n'avais pas réussi. J'enlevais l'os sans difficulté, sans même réveiller l'enfant, et *les deux parties de la lèvre coupée se réunirent aussitôt*. JE L'AI VU. » (104-105.) L'os avait environ dix centimètres de longueur. Il était dur, rougeâtre et recouvert de pus. Je le lavai pour l'envoyer à Mlle Cardon. « Je me mis à pleurer, raconte la mère (108) comme s'il était mort. Le pus avait disparu; les abcès étaient secs. Ma fille lava l'enfant; les lèvres avaient déjà commencé de se raffermir et il n'y avait plus de trace de sang. L'os était dur et sale. Il empestait. » « Quand mon frère s'éveilla, continue Elisa Pottot, vers les neuf heures, il mangea une tranche de pain au beurre qu'il demanda, et, vers les onze heures et demie, il alla porter l'os à Mlle Cardon. De retour à midi, il mangea comme les autres, et il en fut toujours ainsi depuis ce moment. »

La relation de Mlle Cardon porte en effet : « Le 10 juillet, veille de la première communion, Arthur arrive au catéchisme tête nue, plus d'abcès, plus de suppuration; plus d'os qui coupait la lèvre; la coupure était soudée, ne laissant voir qu'une petite cicatrice.

A la vue de l'enfant, si malade la veille, maintenant sain et guéri, mes douze enfants et moi nous jetâmes à genoux, pleurant de joie et de reconnaissance, car pour nous le miracle était visible.

Arthur a fait la retraite avec ses camarades, le 10 juillet 1915, et le dimanche 11 il a communié le premier, avalant très bien la sainte Hostie, chantant,

priant, devant cent cinquante pauvres réunis en notre chapelle des Amis des pauvres de la Paroisse Saint-Michel.

Depuis la guérison est complète; l'enfant mange, court, joue, va en classe; les traces des abcès disparaissent de jour en jour; il est devenu fort, sa santé est parfaite.

Tous les gens du quartier ont constaté le miracle; leurs signatures font foi de leur sincérité. » (128-129)

Voici les autres témoignages confirmant la guérison :

Augustine Blary : « La veille de la première communion, le 10 juillet, à onze heures et demie, l'enfant arrive à la maison sans bandage (il en avait un depuis trois ans et demi). Le visage était presque aussi enflé qu'auparavant, mais l'os était enlevé, les plaies étaient fermées, le pus ne coulait plus; il n'y avait plus d'odeur. Ma tante tomba à genoux avec les enfants et ceux-ci en sortant du catéchisme ouvraient toutes les portes, montrant leur camarade et criant : « Nous avons fait un miracle. » Vers les deux heures tous revinrent pour l'exercice de la retraite. Je leur donnai une tranche de pain avec de la gélatine et dis à Arthur : « Et toi, pourras-tu la manger ? » — « Oh oui ! vous pouvez m'en donner une. » Et de fait, il en mangea deux aussi vite que ses camarades. Il ne souffrait plus. » (98.)

M. l'abbé Anselin, curé : « Je constatai (le jour de la première communion) que la cicatrice était fermée et les abcès secs. » (103.)

Marcel Delattre : « La veille de la première communion tous ont vu que l'os était tombé. Sa joue était encore enflée, mais sur la lèvre il n'y avait plus rien. Il fit la communion le premier, et ensuite nous mangeâmes des gâteaux avec lui. » (112.)

Jeanne Doye : « L'os était tombé et la bouche s'était fermée. Le jour de la première communion il mangea du pain et un morceau de chocolat. » (112.)

Gabrielle Delamarre : « Je vis l'enfant le matin de sa communion. Plus d'os sortant de la bouche; plus

de sang ni de pus. L'aspect de la lèvre paraissait normal, mais la joue était encore grosse. Il parlait beaucoup plus facilement. » (114.)

En 1916, *examen par le docteur traitant.* — La guerre avait malheureusement éloigné de Boulogne-sur-Mer le Dr Houzel. M. Anselin, curé de la paroisse, conduisit Arthur chez le Dr Delaunoy (défunt au moment du procès). Celui-ci introduisit le doigt dans la bouche de l'enfant, palpa le maxillaire et le trouva reconstitué. Mais n'ayant pas connu l'état du sujet avant sa guérison ne voulut pas se prononcer. Il avait d'ailleurs été le témoin d'une reconstitution de tibia, « d'une manière analogue » chez un jeune homme de vingt ans (101).

Le 10 septembre 1916, le Dr Houzel put enfin examiner son ancien malade. Voici la relation qu'il écrivit alors :

« J'ai pu vérifier que de cette affection osseuse, il il ne restait que trois cicatrices : deux dans la région pré-auriculaire droite, une au niveau de la fosse sous-maxillaire, l'autre près de la commissure labiale droite sous forme d'un profond sillon muqueux, avec direction antérieure et postérieure, dans le repli de l'arcade zygomatique.

« Les cicatrices parfaitement closes répondaient aux anciennes ouvertures fistuleuses et la scissure labiale représentait la voie d'expulsion d'un « sequestre » volumineux dont l'élimination provoqua la guérison du malade. En outre, en examinant l'enfant, l'on constate une asymétrie faciale très caractéristique due à la désinsertion des muscles masticateurs droits sur la partie correspondante du maxillaire inférieur. Au toucher on remarque que ce demi-maxillaire inférieur a partiellement disparu et se trouve en voie de regénération sous le périoste. Ces données cliniques sont corroborées par l'examen du séquestre qui est entier, représentant la moitié droite du maxillaire inférieur, branche montante et condyle compris.

« Il est évident que la guérison de l'enfant est com-

plète depuis plus d'un an, fait exceptionnel du point de vue de l'évolution habituelle de cette infection osseuse de la mâchoire et qu'il est vraiment impressionnant de constater quand on fut, comme moi, appelé à soigner le sujet dans la phrase aiguë de sa maladie et à porter un pronostic fatal à brève échéance. » (119-120).

Examen ex officio au procès informatif d'Arras (août 1917). — Lors du procès d'Arras, trois médecins « ex officio » examinèrent le sujet. Nous craindrions d'abuser du lecteur en mettant sous ses yeux leurs relations in-extenso. — Voici du moins leurs conclusions :

Dr Raymond Lamot : « La cassure est complètement consolidée. Mais la restitution ne s'est pas faite « ad integrum ». L'os est revenu seulement en partie. Le maxillaire n'a plus sa forme ancienne (description détaillée). La joue droite ne redeviendra jamais normale conséquemment au défaut d'insertion du maxillaire sur l'angle de la mâchoire.

Les cicatrices sont très belles, sans adhérences.

Une telle reconstitution est possible naturellement pourvu qu'il reste du périoste. Mais elle se fait lentement.

La suppuration ne peut disparaître que peu à peu ». (121-122).

Dr Félix de Backer : « Les cicatrices ne sont pas fibreuses comme les cicatrices ordinaires de plaies purulentes. Elles ressemblent beaucoup plus à celles des furoncles et des abcès. Normalement il devrait rester des traces beaucoup plus considérables (scrofuleuses). »

— L'état actuel est-il normal?

« A peu près : les insertions musculaires, n'ayant pu se faire sur des parties d'os assez larges, la nature y a suppléé avec des insertions anatomiques différentes, mais qui permettent un fonctionnement régulier.

Une telle reconstitution est possible naturellement en partie, pourvu qu'il reste du périoste. » (123)

Dr Paul Guilbert : « Etant donné l'énorme suppuration qui se produisit avant la guérison, il devrait y

avoir des cicatrices irrégulières présentant des adhérences profondes. »

— L'état de la bouche est-il normal?

« Non! Il n'y a plus de relation anatomique entre les deux maxillaires, ni articulation correcte. »

— La reconstitution peut-elle s'expliquer naturellement ?

« Oui, pourvu qu'il reste du périoste ; mais ce qui ne peut s'expliquer naturellement c'est la cessation rapide et quasi instantanée de la suppuration. » (124.)

Expertise du Procès Apostolique, en mai 1921. — Elle fut confiée aux docteurs Henri Pomponi, professeur de tromatologie et d'orthopédie à l'Université de Rome, et Laurent Cochetti, ex-chirurgien-chef à l'hôpital de l'Enfant-Jésus (Rome). Leurs conclusions furent entièrement différentes : « Ma conviction absolue affirme le Dr Pomponi, est que la guérison parfaite et instantanée d'Arthur Pottot non seulement fut l'œuvre de forces surnaturelles, mais doit être considérée comme un vrai miracle » (31). « J'incline à admettre, dit au contraire le Dr Cochetti, que la guérison a été complète et rapide, mais graduelle comme cela arrive d'ordinaire d'après la marche naturelle des choses » (18).

Notons d'abord en quoi les deux savants praticiens sont d'accord. L'un et l'autre admettent : 1° que l'origine du mal est bien une fracture du maxillaire droit : « ostéo-myélite de la moitié droite du maxillaire inférieur, et nécrose consécutive à une périodontite de cause traumatique » (Dr Pomponi, 19). « Ostéo-myélite suppurative non septique du max. inf. droit, aboutissant à la nécrose dudit maxillaire » (D. Cochetti, 9) ; 2° Que dans certains cas, la nature peut reconstituer le fragment d'os carié et expulser celui-ci ; 3° Mais que cette reconstitution et cette expulsion, suivies de la disparition du pus et du raffermissement des chairs ne peuvent s'opérer instantanément. (Ensemble de leurs rapports.)

Leur opinion diffère en ce que le Dr Pomponi, après

une analyse très détaillée des dépositions que l'on vient de résumer, se croit obligé d'admettre l'instantanéité de la guérison, tandis que le Dr Cochetti, malgré l'ensemble des témoignages, dont il se défie, et s'appuyant au contraire sur certains indices que ces témoignages révèlent pour ainsi dire malgré eux, croit possible que la dite guérison, subite en apparence, ait été en réalité progressive. Voici ces indices :

a) L'enfant devait se trouver moins mal quand on l'apporta à Mlle Cardon puisqu'il put ensuite chaque jour assister au catéchisme qu'elle lui faisait (10).

b) Le Dr Houzel, pour assurer que le malade était exposé à mourir bientôt, avait dû diagnostiquer une ostéo-miélite septique. Or, il s'est trompé puisque l'enfant a vécu (11).

c) L'enflure n'a disparu que peu à peu et pouvait empêcher de se rendre compte de l'état de la joue au moment du prétendu miracle (14).

d) Le pus ne coulait déjà plus avant que l'os n'ait été extrait (15).

Or, si l'on a lu avec attention ce qui précède, l'on se souvient : *a*) que si la mère de l'enfant se décida à le faire catéchiser, c'est que son état empirait et qu'elle craignait de le voir « mourir sans prêtre » ; *b*) que si celui-ci a vécu en effet de juin 1913 à juillet 1915 malgré le pronostic du Dr Houzel, ce fut comme par miracle (le Dr Pomponi l'avoue et croit ici à la possibilité d'une intervention surnaturelle) ; présentant toujours l'aspect monstrueux qui le faisait nommer le rhinocéros, inondant de pus sa couchette jusqu'au 9 juillet 1915, présentant à ce moment cinq abcès « en pleine ébullition » (déposition de Mlle Cardon et de ses aides) et faisant désirer sa mort par ceux qui l'approchaient ; — et surtout que la neuvaine terminée le 5 juillet n'avait apporté à son état *aucune amélioration*. Au moment même où Elisa Pottot se disposait à enlever l'os qui dépassait la mâchoire, la lèvre était encore fendue, et pendait de chaque côté ; *c*) que l'enflure, persistant après la guérison — ce qui est assez explicable — n'a pas empêché Elisa Pottot

de *voir* les chairs se refermer instantanément et tous les autres témoins (Mme Pottot, Mlle Cardon, Augustine Blary, M. le Curé Anselin, Gabrielle Delamarre, et les camarades d'Arthur, dont deux ont témoigné au procès) de constater que le 10 juillet la plaie des lèvres était remplacée par une cicatrice parfaitement saine, et que les abcès étaient secs ; *d*) que si au matin du 10 juillet le plus ne coulait plus, il coulait encore la veille puisque les cinq abcès étaient ouverts.

Par ailleurs les témoins et l'enfant lui-même affirment qu'*aussitôt après sa guérison* il mangea : vers 9 heures du matin une tartine beurrée ; à midi « comme les autres » dit sa mère, et dans l'après-midi deux tartines à la gélatine (Blary). Le Dr Cochetti se contente de noter que *le lendemain* (mattina dopo) le convalescent put prendre des biscuits (pote mangiare dei biscotti). C'est un peu différent...

Et l'excellent docteur se garde bien de faire la moindre allusion au caractère spécial des cicatrices qui causa tant de surprise à tous les experts sans exception, ni à l'heureuse coïncidence de l' « apparente » guérison instantanée la veillée même de la première Communion, alors que rien jusque-là ne la faisait pressentir.

Quoiqu'il en soit, les deux experts de la congrégation des Rites étant en désaccord, il fallait en nommer deux autres. La Cause préféra abandonner le miracle. Il ne figure même pas à l'instruction de la Congrégation préparatoire.

L'on peut juger, nous semble-t-il, d'après cet épisode[1], si les procès *super miraculis* en cours de Rome sont des procès de complaisance.

Terminons en citant, dans toute sa saveur originelle, la déposition du miraculé lui-même (3 août 1917) :

« Quand j'avais cinq ans, j'eus mal à une joue. J'habitais une cave et j'avais peur des taupes. J'ai eu beaucoup d'abcès et cela coulait sur mon lit. Je mangeais en enfonçant avec les doigts. J'allai chez

1. Qui n'est pas un cas isolé. Les procès récents de Marie-Madeleine Postel, de Louise de Marillac, d'autres encore, en contiennent de semblables.

Mlle Cardon pour apprendre mes prières, et je fis, pour guérir, une neuvaine. J'étais content de faire ma première communion. Je fus guéri la veille de ma première Communion. C'est ma sœur qui m'a enlevé l'os : je le portai plié dans du papier à Mlle Cardon. Mes camarades étaient là. Mlle Cardon dit : « C'est un miracle ! » Et mes camarades aussi s'en allèrent le dire partout.

Aussitôt après avoir été guéri, j'ai mangé un morceau de pain. Le même jour, chez Mlle Cardon, j'ai mangé deux tartines à la confiture.

Ce ne sont pas les médecins qui m'ont guéri, c'est sainte Thérèse et Mlle Cardon.

Tous les jours je fais ma prière à sainte Thérèse. Je vais à la messe le dimanche. Je ne souffre plus et je mange comme tout le monde. Quand je serai grand je travaillerai, mais je ne sais pas encore à quoi... »[1]

J. M. Berthau,
p. s. m.

1. Arthur Pottot, *dont toute la famille est décédée*, vit toujours, à Boulogne-sur-Mer, jouissant d'une santé parfaite.

Chronique d'Histoire du Moyen-âge

1. Georges Goyau, *Histoire religieuse de la France*, Paris, Plon-Nourrit, 1922 (Collection Hanotaux, *Histoire de la nation française*).
2. Imbart de la Tour, *Histoire politique de la France* (1er volume), Paris, Plon-Nourrit. 1920 (Collection Hanotaux, *Hist. de la nat. française*).
3. A. de Boüard, *Le régime politique et les institutions de Rome au Moyen Age* (1252-1347), Paris, de Boccard, 1920.
4. E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. II. *Epoque carolingienne*, fasc. 1, *Les étapes de la sécularisation des biens d'Eglise*, Paris-Lille, 1922.
5. E. Vansteenberghe, *Le cardinal Nicolas de Cues* (1401-1464), Paris, Champion, 1920.
6. L. Halphen, *Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Age*, Eginhard, *La vie de Charlemagne*, texte et traduction, Paris, Champion, 1923.
7. Georges Lizerand, *Le dossier de l'affaire des Templiers*, texte et traduction, Paris. Champion, 1923 (Collection: *Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Age*).

1. M. Georges Goyau a donné, sur l'*Histoire religieuse de la France*, un livre qui nous manquait et qui est de tout premier ordre. Il n'est pas trop tard pour en rendre compte, car, d'une part, un léger éloignement permet peut-être de filtrer davantage les impressions premières et, d'autre part, il n'est pas mauvais qu'un ouvrage, de cette importance surtout, soit rappelé à l'attention nécessairement distraite des lecteurs.

Certes, si le livre manquait, les études ne manquaient pas. Monographies, ouvrages de longue haleine, histoires générales de l'Eglise, travaux d'érudition, études de textes, recherches de détails pullulent sur un pareil sujet et l'on se demande, quand on y réfléchit, s'il faut admirer plus le courage de l'historien, sachant son mé-

tier, qui entreprend une pareille tâche ou le talent supérieur qui a su la mener à bonne fin.

On ne saurait évidemment demander à l'auteur d'une telle entreprise de se livrer à l'étude directe de tous les documents qui intéressent le sujet : plusieurs vies de savants n'y eussent pas suffi. Cette méthode, seule légitime logiquement mais impraticable, devait détendre sa rigueur. Il fallait en connaître un grand nombre, de toutes les époques, par un commerce personnel, pour y puiser ce suc savoureux de la vie du passé qu'aucun artifice littéraire ne saurait compenser. Il fallait savoir choisir, non seulement parmi les documents, mais parmi la masse innombrable des travaux qu'ils ont suscités, les études approfondies les plus sûres, les travaux qui portent, parfois de courts articles qui mettent au point une vue d'ensemble, qui ajoutent au tableau le détail caractéristique. Ce travail exigeait donc, outre une immense érudition, un tact historique et une maîtrise littéraire hors de pair. M. Georges Goyau est l'un des très rares hommes qui réunissent ces dons si divers, et dont le labeur d'historien toujours penché sur de délicats problèmes religieux avait déjà forgé l'outil sûr et précis, indispensable à son ouvrage. Car si l'on cherche le ressort intime qui soutient ces pages d'une si belle venue, et la source intérieure qui anime cet exposé d'une vie toujours égale, on la trouve dans le sentiment religieux personnel de l'auteur. Puissance de compréhension et tact, les deux traits caractéristiques de cette grande œuvre, ont là leur origine première.

M. Goyau ne pouvait songer à se perdre dans les détails. Aussi a-t-il conçu son *Histoire religieuse*, destinée à atteindre le grand public, comme une série de tableaux successifs de la civilisation chrétienne en France, groupés autour de certains hommes ou de certaines institutions particulièrement représentatifs de leur époque. Les périodes sont, d'ailleurs, bien délimitées et le lien qui rattache les unes aux autres est toujours en relief. Il a donc divisé son immense matière en cinq livres : I) Les origines, de saint Pothin à saint Boniface et l'on y remarque que l'auteur n'ignore rien des controverses suscitées par les vies de saints et par leurs légendes. II) Puis vient l'époque qui s'étend de Pépin-le-Bref à la canonisation de Saint Louis, dominée successivement par la personnalité religieuse de Charlemagne, par l'action de

Cluny, par l'influence de Saint Bernard, par le rayonnement chrétien de l'Université de Paris et de Saint Louis, au treizième siècle. III) Ensuite s'ouvre la crise gallicane, avec les démêlés de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel, la papauté d'Avignon, les conciles réformateurs de Constance et de Bâle, et la *Pragmatique Sanction* de Bourges jusqu'au Concordat de 1516. IV) Alors, dans le livre IV, nous assistons à l'explosion, lentement préparée, de la Réforme protestante en France, aux luttes confessionnelles, au renouveau catholique et à la fin de l'Eglise d'ancien régime. V) Enfin le dernier livre nous conduit de la Révolution à nos jours. Il prend fin dans une synthèse du génie religieux de la France, où nos qualités nationales de sens de l'universel, d'esprit de prosélytisme, d'émotivité active en face de la souffrance achèvent de fixer la physionomie de la France religieuse.

On a beaucoup critiqué le plan général suivi par M. Hanotaux, qui présente séparément chaque tranche, si l'on peut dire, de l'histoire de la nation française. Les inconvénients n'en sont pas douteux. Il y a telles parties, importantes comme la lutte de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel, qui sont un peu sacrifiées par le respect exagéré de chaque auteur pour le domaine du voisin. C'est inévitable et tous les plans généraux ont leurs périls. Celui de M. Hanotaux a, du moins, le mérite de la nouveauté et l'œuvre de M. Goyau est parmi celles qui sont le plus aptes à le justifier. Car l'histoire religieuse de la France forme un tout bien homogène. Personne n'en avait mieux le sentiment que l'auteur de *Ce que le monde catholique doit à la France*. La préoccupation de montrer l'apport français dans la grande œuvre de l'évangélisation du monde transparaît à toutes les époques que M. Goyau fait revivre — particulièrement quand il peint, au dix-septième siècle, le renouveau catholique par l'exemple français. Cela fait un heureux écho à la notation toujours attentive qu'il fait des institutions, des usages, des rites, même des formules doctrinales empruntées à la France par l'Eglise universelle.

Cette œuvre magistrale se révèle, dans les parties où l'on peut sonder les dessous, comme nous l'avons fait pour le gallicanisme, d'une remarquable solidité. Que, dans un aussi vaste édifice, il y ait des endroits sur lesquels la morsure du temps se fera sentir, l'auteur lui-

même a l'esprit trop critique pour ne pas s'y attendre. Il faut noter toutefois que les reproches qu'on lui a adressés jusqu'à présent et qu'il est toujours facile aux spécialistes de mettre en relief, ne sont pas bien graves. Il est dommage que les illustrations de Maurice Denis ne soient pas à la hauteur du texte. Par contre, les reproductions de manuscrits, de vieilles estampes ou d'anciennes gravures ajoutent un grand charme à l'exposé. Tel quel, ce livre est un de ceux qui ont leur place marquée dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques.

2. C'est à la même collection d'*Histoire de la Nation française* qu'appartient le volume de M. Imbart de la Tour, *Histoire politique* (des origines à 1515). L'auteur, habitué à manier les vastes ensembles historiques, a pu donner libre carrière à ses dons remarquables de composition vaste, souple et savante. Ils apparaissent, dans cette œuvre, d'autant plus en relief que l'obligation de ne faire que l'histoire politique et la crainte signalée plus haut d'empiéter sur le domaine de l'histoire religieuse ou de l'histoire diplomatique l'ont parfois visiblement gêné. Cela tient à la conception générale de cette histoire. On ne peut en contester les bienfaits, puisqu'elle nous fournit, pour certaines branches de notre histoire nationale, comme l'histoire religieuse, l'histoire diplomatique, l'histoire militaire. etc., des travaux d'ensemble que nous ne possédions pas en français. Mais dans la vie d'un peuple, les questions sont si profondément enchevêtrées les unes dans les autres, qu'on se demande si quelques-unes ne seront pas trop sacrifiées par ce classement nécessairement un peu artificiel. Ainsi l'histoire des idées politiques, où trouvera-t-elle sa place? Sera-ce dans l'histoire politique? Sera-ce dans l'histoire religieuse, puisqu'au Moyen Age surtout, elles dépendent si étroitement des conceptions théologiques? Sera-ce dans l'histoire des sciences, puisqu'aussi bien la politique se classe aujourd'hui parmi les sciences morales? Il est à craindre qu'elle ne soit traitée, comme il faudrait, nulle part.

Certes, M. Imbart de la Tour la connaît à merveille, et il est habile plus que quiconque à dégager le sens d'un mouvement politique ou social et à le condenser en formules bien frappées. Mais il n'ose faire à cette histoire la place qu'elle mérite. Ainsi, à l'époque carolingienne, il parle bien de Wala, d'Agobard, de Florus, de Jonas d'Or-

léans; mais nulle part on n'aperçoit l'ébauche, formulée à cette époque, de la théorie impérialiste qui aura une telle importance à l'époque ultérieure. De même, au temps de Philippe-le-Bel, le conflit avec le pape Beniface VIII qui mettait aux prises la doctrine théocratique et ce qui deviendra la conception moderne de la royauté, est traité en deux courtes pages. Cependant l'auteur n'ignore rien des dessous de cette histoire ni de la lutte dramatique des théories qui sont aux prises, puisque dans ses *Origines de la Réforme*, il a traité magistralement ces questions.

Ailleurs, peut-être s'est-il laissé trop impressionner par ses sentiments patriotiques. Il a tracé de Charlemagne un portrait qui, au point de vue littéraire, est un chef-d'œuvre d'exposition large, fine, souple et vivante. Qu'il veuille qu'un tel homme soit nôtre, rien de plus juste et de plus exact. Qu'il soit exclusivement nôtre, ici l'exagération apparaît. Certes, l'excès inverse, les historiens allemands l'ont commis avec insistance, lourdeur et pédantisme. Ce n'est pas une raison de réagir à l'extrême, fût-ce avec un talent supérieur. Car Charlemagne, avant tout, est Franc. Il l'est à une époque où ce mot recouvre également des populations qui habitent la Gaule et la Germanie, et entre lesquelles la séparation ethnique est fort imprécise et la haine de races inexistante. Vouloir le faire appartenir à l'une ou à l'autre, c'est anticiper sur les événements.

Quoi qu'il en soit, M. Imbart retrouve tout son avantage quand il peint de larges fresques politiques et sociales. Son tableau de la France féodale est un modèle de pénétration historique, de méthode, d'ordonnance, de distribution exacte et savante de tous les éléments. C'est un morceau qui n'a rien de commun avec les sèches et abstraites Histoires du Droit. Pourtant, les institutions féodales sont dépeintes jusque dans leurs détails précis, mais en même temps elles vivent, se déroulent et s'expliquent d'elles-mêmes à notre curiosité.

Dans son ensemble, l'œuvre de M. Imbart de la Tour, en dépit des quelques réserves formulées plus haut, est un travail de maître, dans le choix des matériaux comme dans la distribution et la mise en œuvre — et il fait grand honneur à la science historique française.

3. M. de Boüard a étudié le *régime politique et les insti-*

tutions de Rome au Moyen Age (1252-1347). Ce travail, dont le titre suffit à indiquer l'intérêt, fait suite à l'excellente enquête instituée, sur le même sujet, par M. Halphen dans ses *Etudes sur l'administration de Rome au Moyen Age* (Biblioth. de l'éc. des Hautes Etudes, fasc. 166). Ce sont les seuls travaux français que nous possédions sur cette matière, alors que les Allemands étaient déjà pourvus des longs ouvrages de Papencordt, de von Reumont, du P. Grisar et surtout de Ferdinand Gregorovius, dont l'œuvre compacte semblait avoir épuisé le sujet pour quelque temps. M. de Boüard a su le renouveler presque entièrement pour la période qu'il étudie. Il s'est, en effet, livré à des recherches d'archives très étendues, très diverses et très poussées. Indépendamment des archives du Vatican qui lui fournissaient une riche matière, il avait à suppléer à la perte des archives du capitole. Il a donc recherché, partout où il a pu supposer les atteindre, les expéditions des actes dont les registres disparus eussent conservé l'ensemble. L'étendue de cette documentation et les scrupules de l'auteur s'expliquent très bien, malgré les limites du sujet, quand on en aperçoit la complexité.

Si, en effet, les communes du Moyen Age, ont pu être comparées, toutes proportions gardées, à de petits états — à plus forte raison la Rome du Moyen Age, centre de l'univers chrétien, dépositaire de la couronne impériale, riche des souvenirs de son ancien passé, présente-t-elle une activité intense et diverse. Outre ses nombreux services administratifs, ses conseils délibérants, ses législateurs, elle a une armée dont elle se sert pour conquérir des communes voisines, pour se défendre et pour imposer ses volontés.

La papauté, dont les droits sur Rome furent longtemps méconnus, sut conserver leur intégrité théorique, comme elle a toujours excellé à le faire, même au sein des pires calamités. Au reste, elle ne cesse jamais, fût-ce au temps d'Avignon, de veiller sur sa ville, de se tenir au courant des événements qui l'agitent et d'y intervenir avec éclat ou discrétion.

L'empereur s'y trouva plus d'une fois face à face avec le Pape. Mais l'influence gibeline fut plutôt intermittente et les gouvernements qu'elle inspira de courte durée. La noblesse de la ville et de la campagne romaine, n'écoutant que des intérêts ou des haines de famille,

prit part à toutes les luttes et occupa toutes les formes de gouvernement qui se succédèrent à Rome : sénatorerie guelfe ou gibeline, capitainerie du peuple, vicairie des rois de Sicile.

M. de Boüard — et c'est l'originalité de son travail — a marqué, avec précision, la part respective des quatre éléments rivaux (papauté, empire, noblesse et peuple) dans l'évolution du régime politique de Rome entre 1252 et 1347. Son livre fait suite ainsi au travail de M. Halphen et s'achève au moment où la papauté a restauré son pouvoir sur Rome. Cette partie, plus spécialement consacrée à l'histoire des événements, renouvelle, pour la période envisagée, la matière traitée par Gregorovius.

La partie qui étudie spécialement les institutions de Rome nous paraît être la plus solide. Elle est certainement la plus utile aux historiens. L'auteur y dégage successivement le statut et le fonctionnement des magistratures supérieures et des conseils, et celui des différents services de la commune : justice, armée, police, finances et approvisionnements. Il consacre un chapitre spécial à l'organisation du clergé de Rome — et enfin il a cherché à fixer l'étendue du district de Rome en montrant la tactique et la diplomatie qui furent mises en œuvre pour empiéter sur les provinces voisines, et en décrivant la condition variable des villes comprises dans ses limites.

On peut regretter que la conclusion du mouvement si important qui vient d'être décrit soit un peu brève et semble tourner court. Il n'en reste pas moins que, dans son ensemble, cette étude consciencieuse et critique de la vie intérieure de la Ville de Rome, projette une lumière neuve sur une partie importante de l'histoire du moyen âge.

4. Mgr Lesne poursuit la publication de son grand ouvrage sur l'*Histoire de la propriété ecclésiastique en France*. Après l'avoir étudiée à l'époque romaine et mérovingienne, dans une thèse qui lui a valu les suffrages les plus flatteurs de la Sorbonne, il a abordé l'époque carolingienne. La division adoptée par l'auteur est inscrite, pour ainsi dire, dans l'évolution même de la grande institution qu'il étudie. Le premier volume montre, en effet, comment s'est peu à peu constitué l'immense

avoir ecclésiastique, quels apports l'ont enrichi, quelle structure il a affectée, à quels services multiples il était voué; — et il s'arrête à la veille de la grande spoliation subie par les églises et les monastères francs au huitième siècle.

Dans le second volume qui embrasse toute l'époque carolingienne, l'auteur a scindé son travail en trois fascicules: le premier expose les étapes de la sécularisation des biens d'Eglise du huitième au dixième siècle; le second dégage des faits les principes juridiques qu'ils semblent impliquer, autant qu'on peut les saisir; le troisième étudie comment, dans la dissolution carolingienne, les droits exercés par les rois sur les églises et leurs biens passent aux mains des seigneurs ou des églises elles-mêmes. Bien que ces trois fascicules soient terminés, le premier seul a paru.

Ce qui ressort de cette patiente investigation des faits, conduite avec une méthode scrupuleuse et une rare objectivité, c'est que les biens ecclésiastiques ont été victimes à la fois de leur étendue et des conditions mêmes du pouvoir des rois, constamment préoccupés de se créer des fidèles en satisfaisant à la cupidité de leurs guerriers. Un tel état de choses a fait courir à l'Eglise des Gaules les pires dangers sous le règne de souverains, dont la piété n'était cependant pas douteuse. Charles Martel a donné le signal des grandes déprédations, du pillage qui fait apparaître à la tête des églises ou monastères des laïques ou des clercs séculiers dont le moins qu'on puisse dire est que rien ne les désignait pour remplir leurs fonctions usurpées.

La réforme tentée par Saint Boniface répondait à des nécessités criantes. Mgr Lesne a fort bien montré les différences qui caractérisent l'attitude de Carloman, pleine de foi, et celle de Pépin, empreinte de calculs politiques, dans l'appui qu'ils fournissent aux efforts de Boniface. Les synodes d'Estinnes (1er mars 744) et de Soissons (2 mars 744) sont déjà une transaction entre les pures idées réformatrices et les besoins politiques des princes. On établira des évêques légitimes; on arrête la sécularisation des biens ecclésiastiques; on attribue à toutes les communautés ce qui leur est nécessaire pour vivre. Cependant la restitution intégrale, d'abord envisagée par Carloman, représente un bouleversement si général que les princes reculent devant cette éventualité.

Une conception nouvelle s'est formée, au cours des orages où l'ancien droit a été submergé. Elle prendra corps surtout quand Pépin restera le seul maître. C'est déjà la mainmise de l'autorité royale sur l'*episcopatus* et l'*abbatia*. Elle se manifeste par l'institution des *precaria verbo regis*. Les concessions, faites sous cette forme, par l'Eglise propriétaire, sur l'ordre du roi, aux bénéficiers qu'il juge à propos de nantir d'un bien pris sur cette portion de la propriété ecclésiastique qui n'a pas été jugée indispensable à la vie des établissements religieux, — consacrent la conception nouvelle des droits régaliens qui s'est constituée à cette époque. Grave question qui engageait profondément l'avenir. Toute la querelle des investitures est en germe dans cette conception nouvelle. La sécularisation des biens ecclésiastiques, ainsi opérée, se poursuit pendant le règne de Pépin et de Charlemagne. Ils taillent à plaisir dans le domaine de l'Eglise les dotations de leurs fonctionnaires et de leurs fidèles, quittes à obliger ces bénéficiers à s'acquitter vis-à-vis de l'établissement dépouillé d'un cens variable, d'une double dîme et d'une coopération à l'entretien des édifices ecclésiastiques.

Le règne de Louis-le-Pieux marque une accalmie dans le mouvement spoliateur. Mais il reprend avec ses héritiers. Les royaumes restreints qui leur échoient en partage rendent plus urgente pour eux la préoccupation de se créer des fidèles. C'est toujours l'Eglise qui en fait les frais. Bien qu'ils tiennent cette pratique pour condamnable, ils l'appliquent pour fortifier leur pouvoir sans cesse menacé. Et quand l'autorité royale ne se fait plus sentir que faiblement, ce sont les grands seigneurs qui tournent à leur profit ces pratiques, comme ils s'approprient les autres prérogatives royales qui tombent peu à peu en déshérence. C'est la société féodale qui vient au jour.

Chose assez significative, les protestations du clergé mirent longtemps à se faire entendre. Sous Pépin et sous Charlemagne, nous ne percevons l'écho d'aucune doléance. Sous Louis-le-Pieux, quelques voix isolées — celles d'Agobard, de Wala — s'élèvent contre la mainmise séculière. Puis l'épiscopat en corps, dans les synodes, proteste contre les usurpations dont souffre le domaine ecclésiastique. Des apocryphes célèbres, les faux capitulaires de Benoît le diacre, les fausses Décrétales du pseudo-

Isidore dénoncent la spoliation sous toutes les formes où elle s'exerce. Les visionnaires, comme Audradus Modicus, y ajoutent la menace des vengeances célestes. La papauté, enfin, par la voix de Benoît III, de Nicolas Ier, d'Adrien II, de Jean VIII, y joint ses protestations et ses avertissements. Et, signe des transformations profondes qui s'opèrent, le rôle de protecteur des églises, qui retenait les protestations du clergé, quand il était aux mains d'un Pépin ou d'un Charlemagne, passe aux mains des Pontifes romains qui s'affirment dès lors comme les champions des droits ecclésiastiques.

En dépit de toutes ces remontrances, le fléau des abbés laïques persiste jusqu'au bout. De plus, malgré leurs répugnances, les chefs d'Eglise, pour éviter des spoliations plus nombreuses, consentent à entretenir une milice sur leurs biens, et les hommes ainsi possessionnés, non plus par le roi, mais par l'établissement religieux, constitueront le groupe des vassaux de l'Eglise et achèveront de constituer la seigneurie d'Eglise.

Telle est la substance de ce premier fascicule, où les documents abondants, explorés avec une critique fine et souple donnent à l'exposé une trame forte, serrée et cependant toujours claire. Une réserve nous paraît s'imposer. Mgr Lesne dénonce, comme un abus probablement assez récent, la tradition à des laïques des sièges épiscopaux. « Au rapport de Saint Boniface, dit-il p. 16, de tels abus n'ont été commis que récemment. Les sièges épiscopaux n'auraient-ils été abandonnés à des laïques qu'au temps de Charles Martel?... Le missionnaire anglo-saxon ne prononce pas son nom et ne précise pas les origines d'une pratique que Charles n'a probablement pas inaugurée. » Il y a plus qu'une probabilité, il y a une certitude. Pendant tout son pontificat (590-604), Grégoire-le-Grand n'a cessé de protester contre la nomination de laïcs aux sièges épiscopaux (Register. VIII. 4; IX, 213, etc.) comme l'avaient fait auparavant le concile d'Arles (524), le troisième Concile d'Orléans (538), le cinquième Concile d'Orléans (549), etc... Cela ne fait, en somme, que confirmer le soupçon émis par le savant historien de la propriété ecclésiastique. On ne peut que faire des vœux pour la parution prochaine des deux autres fascicules annoncés qui achèveront de classer Mgr Lesne parmi les meilleurs médiévistes de notre temps.

5. Le livre de M. l'abbé E. Vansteenberghe, *Le Cardinal Nicolas de Cues* (1401-1464), projette sur la fin du moyen âge et les débuts de l'époque moderne une vive lumière. Fruit de longues méditations et de patientes recherches s'étendant à des manuscrits jusqu'alors inexplorés, cette étude d'un homme éminemment représentatif doit être considérée comme l'exposé le plus complet et le plus approfondi sur l'action et la pensée de Nicolas de Cues. Un tel travail obligeait l'auteur à porter son attention sur tous les grands événements qui ont marqué la crise religieuse, politique et intellectuelle du quinzième siècle. Car le cusan a joué un rôle important et multiple au milieu de cette effervescence. Puissant travailleur intellectuel en même temps qu'homme d'action, il participe d'abord avec enthousiasme à l'engouement qui emporte les esprits vers l'antiquité, dont le contact plus étendu et plus intelligent a déterminé le mouvement de la Renaissance. Il découvre même des manuscrits précieux, notamment un manuscrit de Plaute, contenant seize comédies. Il prend part au Concile de Bâle et y révèle un zèle réformateur plein d'idées. Puis il passe au parti pontifical, combat le schisme de Félix V, devient « l'Hercule des Eugéniens », selon l'expression d'Œneas Sylvius; il contribue à l'union des Eglises grecque et latine, cherche à ramener les Hussites dans le sein de l'Eglise. L'auteur nous renseigne sur la « grande légation » de son héros, sur l'administration de son évêché de Brixen, sur son rôle final de camérier du Sacré-Collège, à Rome, où il mérita le surnom de Vice-Pape. Au milieu de cette prodigieuse activité, Nicolas de Cues ne cesse pas de s'adonner à la spéculation philosophique et M. Vansteenberghe, dans la deuxième partie de son livre, a synthétisé toute la pensée du Cusan.

De tous ces développements ressort un portrait que l'auteur a pris soin de préciser à la fin de son ouvrage avec une grande sûreté de touche : « Que l'on considère « un instant sa physionomie, telle que l'a fixée dans le « marbre le ciseau d'Andrea Bregno; on verra le « grand », le « bel homme » qu'il fut dans sa maturité, « courbé sous le poids des labeurs et des peines plus « que sous le fardeau des ans; mais à la beauté physi- « que a survécu la beauté morale qui brille, d'une lu- « mière douce, sur ses traits. Ces yeux condescendants « et résignés, sans tristesse pourtant; cette figure devant

« laquelle on s'arrête, frappé par sa dignité, attiré par « sa bonté; cette physionomie entière qui respire une « confiance calme et sûre, bien que consciente des mi- « sères inévitables, c'est lui-même : l'homme qui a souf- « fert, mais qui croit et qui aime; l'homme qui n'a pas « connu les joies du moissonneur, mais qui a semé et « qui sait son labeur fécond; l'homme qui, malgré tous « les démentis, reste optimiste, mais qui place tout son « espoir dans un monde meilleur, celui de l'au-delà. On « ne s'étonnera pas trop alors que le cardinal ait été re- « gardé par plusieurs comme un saint, et que Nicolas « Merboth ait osé prophétiser que des miracles se produi- « raient sur son tombeau.

« Tel fut Nicolas de Cues : moins brillant que Cesarini « dans la vie publique, moins artiste qu'Orsini, moins in- « fluent que Bessarion sur les penseurs de son temps, « moins sûr théologien que Torquemada, moins pieux « peut-être qu'Albergati, il réunit, à des degrés divers, « toutes leurs qualités, en y ajoutant plus de profon- « deur et de sublimité dans la spéculation scientifique, « méthaphysique ou religieuse. On peut regretter chez lui « certaine obscurité germanique dont il avait conscience « et que ne put dissiper complètement le soleil d'Italie; « on peut, on doit blâmer certaines hardiesses de sa pen- « sée... mais on ne saurait contester la pénétration de son « esprit, la pureté de ses intentions et l'inaltérable ar- « deur de son zèle. »

L'auteur a non seulement abordé toutes les questions auxquelles son héros a été mêlé, mais il les a méditées; il les a, en quelque sorte, vécues par la pensée. De là le ton pénétrant de son exposé. On peut toutefois être surpris qu'il n'ait pas donné, dans son travail, une place plus large au développement des théories conciliaires. On a critiqué (*Revue des Sciences religieuses*, octobre 1921, p. 426) l'explication qu'il donne du passage effectué par Nicolas du parti conciliaire au parti pontifical. Sur ce point, M. Vansteenberghe paraît bien avoir raison et être plus proche des faits que son contradicteur. Mais, puisque Cues consacre une partie importante de sa *Concordantia catholica* à l'exposé de la théorie conciliante, il aurait dû la situer, et le paragraphe qu'il y consacre (p. 41) paraît bien insuffisant[1]. En dépit de cette

1. Il ignore, sur ce point, les travaux de Kneer, *Die Entstehung*.

critique et d'autres qui pourraient lui être adressées, son travail n'en laisse pas moins une excellente impression d'ensemble.

6. Nous devons signaler, en terminant, une collection nouvelle digne de fixer l'attention, non seulement des historiens, mais de tout le public cultivé : *Les classiques de l'Histoire de France au moyen âge*, publiée sous la direction de M. Louis Halphen, professeur à l'Université de Bordeaux. Cette collection présente une innovation tout à fait intéressante. Dans le but de faire goûter la saveur de nos anciens textes à un public plus étendu que le cercle restreint des érudits, on a eu l'heureuse idée de mettre en regard du texte original établi selon les exigences de la critique, une traduction littérale faite par l'éditeur lui-même, c'est-à-dire par un spécialiste compétent et qualifié. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de France et qui regrettent de n'avoir à leur disposition que des exposés dont ils n'ont pas les moyens de vérifier l'exactitude, pourront prendre un contact direct avec les documents, dont l'accès souvent rébarbatif leur sera singulièrement facilité par la traduction connexe. Cette innovation marque un progrès notable dans le développement des études médiévales. Il est temps que le grand public soit mis à même de profiter des travaux qui se poursuivent dans toutes nos universités et qui sont souvent plus appréciés à l'étranger qu'en France. Enfin, d'importantes publications restent souvent dans l'ombre parce que les éditeurs n'osent pas en affronter les risques. Pourquoi ? Parce que le public, même cultivé, ne leur paraît pas suffisamment préparé à y prendre l'intérêt nécessaire. Toute tentative donc, qui est de nature à étendre et à intensifier cet intérêt, mérite l'applaudissement de tous les chercheurs et de tous ceux qui coopèrent à l'élévation de l'esprit public.

La direction de cette collection nouvelle est entre bonne mains. M. Halphen a donné l'exemple de ce qu'il at-

der Konziliaren Theorie, dans *Römische Quartalschrift* (1893) ; — de Hirsch, *Die Ausbildung der Konziliaren Theorie*, Wien (1903) ; — d'H.-X. Arquillière, *L'origine des théories conciliaires*, dans Compte rendu de l'Académie des Sciences morales et polit., mai 1911. M. Georges Goyau, qui pourtant ne faisait pas œuvre d'érudition proprement dite, a trouvé le moyen, dans son *Histoire religieuse de la France* (p. 271-275), d'incorporer à son exposé les conclusions auxquelles nous avions abouti en 1911. Un ouvrage d'érudition devait à fortiori en parler, pour ou contre.

tend de ses collaborateurs en publiant lui-même le premier volume : *La vie de Charlemagne* par Eginhard. Texte et traduction sont précédés d'une introduction où est mis en relief ce que nous savons du familier de Charlemagne et de Louis-le-Pieux, de sa vie à la cour franque, de sa fortune politique après la mort du grand empereur, de sa retraite à Séligenstadt où la mort le surprend en 840. Ensuite, le savant éditeur étudie l'œuvre. Il tend à reculer la date de sa composition vers la fin de la vie d'Eginhard. Toutefois, ses observations, sur ce point, ne nous paraissent pas décisives. La date reste incertaine. Quant à la valeur historique de la *Vita Karoli*, les nombreux exemples de confusion, de légèreté ; la méthode de travail d'Eginhard tendent à minimiser la valeur de son témoignage. Cependant, toutes les allégations — légitimes — de M. Halphen produiraient une impression exagérée, si l'on n'avait pas constamment présent à l'esprit le fait qu'Eginhard a vécu dans l'estime et dans la familiarité des deux premiers empereurs carolingiens, qu'il avait l'esprit distingué et que le souci de pasticher Suétone n'implique pas des intentions déformantes. En fait, tout en s'appropriant le cadre et même certaines expressions de l'historien latin, Eginhard a su y glisser des faits différents, parfois opposés à ceux de la *Vita Cæsarum*. C'est ce que M. Halphen aurait dû, peut-être, souligner avec plus de force. Enfin, l'introduction s'achève par l'étude des manuscrits, leur classement et un aperçu bref et précis sur les éditions déjà faites. La traduction du texte nous a paru excellente et tous les points obscurs sont éclaircis par des notes assez souvent neuves. Après la lecture de cet ouvrage, très attachante pour quiconque, tellement la présentation en est claire, on sent passer l'esprit du temps et on sait aussi quelles parties de cette œuvre sont entachées d'inexactitude et quelles vues réflètent avec justesse la réalité passée.

7. C'est un second volume de la même collection qui nous présente *Le dossier de l'Affaire des Templiers*, édité et traduit par M. Georges Lizerand. La difficulté d'une pareille publication est la surabondance même des matériaux, qui rempliraient plusieurs milliers de pages, s'ils étaient reproduits intégralement. Un bon historien est, par tempérament, l'ennemi des morceaux choisis. Pour l'enseignement et même pour tout exposé, il est indis-

pensable de faire un choix et le sens historique consiste précisément à savoir opérer ce choix avec justesse. Mais, dans un recueil de documents qui doivent servir à concevoir une opinion exacte, si un choix préalable est déjà fait, l'information peut être radicalement faussée. Le souci d'impartialité de l'éditeur n'est nullement mis en cause, et M. Lizerand nous a donné des preuves de son esprit judicieux dans son *Clément V et Philippe-le-Bel*. Mais chaque historien a des préoccupations particulières, une sensibilité historique marquée par ses précédentes études, qui le rend plus attentif à telle ou telle catégorie de documents et qui influe naturellement sur les choix qu'il opère. Il est donc toujours regrettable d'avoir à faire des coupures dans une publication de textes. En ce qui concerne le dossier de l'Affaire des Templiers, deux solutions pouvaient être envisagées. Ou bien, l'éditeur publiait un choix de textes encore inédits, dans la proportion même que comporte le petit format de la collection, et il ajoutait ainsi au trésor déjà considérable de la documentation du sujet; — ou bien il faisait un choix, parmi les documents déjà édités, de manière à mettre le lecteur en contact avec les principales pièces de ce fameux procès.

C'est cette dernière alternative que M. Lizerand a suivie. Il est inévitable qu'on lui reproche certaines omissions. Plutôt que de nous livrer à ce jeu, nous préférons constater l'intérêt incontestable des documents publiés. L'éditeur, qui a vu les manuscrits, a modifié heureusement quelques leçons données autrefois par Boutaric. Tel quel, ce petit livre met à la portée des étudiants et de tous les curieux d'histoire quelques textes d'une haute saveur et qui portent bien l'empreinte de leur temps. Cependant, le règne de Philippe-le-Bel a été si mouvementé et de si graves conséquences pour l'avenir, qu'il y aurait lieu de souhaiter d'autres publications sur cette période. Certes, le dossier des Templiers est bien à sa place dans la « collection des classiques de l'histoire de France au moyen âge ». Il fait prendre contact non seulement avec un événement marquant, mais aussi avec des habitudes de gouvernement, des formes de procédure, des personnages riches de signification historique. Cependant, il faut bien en convenir, l'intérêt profond du règne n'est pas tant dans les événements pittoresques ou tragiques qui l'ont rempli ni même dans les personnages

puissamment originaux qui jouent les premiers rôles, — toute cette matière a été si souvent triturée par les historiens, — il est surtout dans le *drame d'idées* qui se joue derrière la scène, qui met aux prises la conception théocratique mûrie par les siècles antérieurs et la conception régalienne, ascendante, jalouse et consciente des forces d'avenir qu'elle portait en elle. Voilà le fond du débat. Il serait regrettable que les théories adverses qui se sont précisées et entrechoquées à cette occasion, ne trouvassent pas une place dans la collection. Car elles intéressent plus qu'un règne, elles rendent intelligible un conflit qui engageait l'avenir et elles touchent à la marche même de la civilisation dans notre pays.

H.-X. Arquillière,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

Informations

I. — Actualités et Documents

L'A. C. J. F. et l'application des lois laïques à l'Alsace et à la Lorraine

L'Association Catholique de la Jeunesse Française tenait à Strasbourg, les 7, 8 et 9 juin derniers, son Congrès National; répondant aux inquiétudes de l'Alsace, elle promettait solennement à Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, l'appui de toutes les forces de la Jeunesse catholique française au cas où le Gouvernement, issu de la majorité du 11 mai, serait résolu à poursuivre en Alsace-Lorraine l'application des lois laïques.

Le 19 juin, aussitôt connus les termes de la déclaration ministérielle, le Comité Général de l'Association Catholique de la Jeunesse Française a envoyé à toutes ses Unions et à tous ses Groupes un mot d'ordre leur demandant d'éclairer l'opinion sur l'une des plus graves questions soulevées: l'application à l'Alsace-Lorraine des lois laïques.

Répondant à ses directives dans toutes les régions de France, les Groupes de Jeunesse Catholique ont organisé un mouvement de protestation en union avec l'Alsace. Des centaines de télégrammes sont venus apporter à Mgr Ruch l'affirmation de la solidarité des jeunes catholiques de France avec l'Alsace. Tous les jours, des réunions se tiennent en différentes régions de France, organisées par la Jeunesse Catholique pour exposer au public les dangers qu'il y aurait à violer la parole donnée par la France à l'Alsace.

Pour poursuivre cette campagne, le Comité Général de l'A. C. J. F. (14, rue d'Assas) dispose d'une série de tracts, plans d'étude et affiches qu'il tient à la disposition de tous les Français, quelles que soient leurs opinions religieuses, qui comprennent que ce serait une lourde faute d'assimiler brutalement le statut religieux d'Alsace à celui du reste de la France.

Plans d'études: La question alsacienne (0 fr. 25); le Vatican (0 fr. 25); Les Congrégations (0 fr. 50).

Affiches: Sur la Question Alsacienne et le Vatican (1 fr. 50; timbre pour l'affichage, 0 fr. 60 en sus).

Tracts: sur la Question Alsacienne et le Vatican (5 fr. le cent).

La protestation alsacienne

Qu'adviendra-t-il des menaçants projets de M. Herriot? Il faut espérer que, pour l'honneur de la France et pour sa pacification religieuse, ils resteront lettre morte.

Le 20 juillet dernier avait lieu, à Strasbourg, une superbe protestation. On en a lu le détail dans les journaux. Mais il faut garder le souvenir du discours prononcé, en cette circonstance, par Mgr Ruch. En voici textuellement la première partie:

MES CHERS AMIS,

En ces assemblées, les catholiques d'Alsace se réunissent pour faire entendre à la nation leurs vœux unanimes, irrévocables, l'Eglise n'apparaît pas pour vous rappeler vos devoirs. Elle n'a pas eu besoin de parler avant que prissiez vos résolutions. Elle connaît vos sentiments, et vos manifestations sont d'autant plus significatives qu'elles sont plus spontanées. Votre évêque ne vient avec vous aujourd'hui, vaillants catholiques, infatigables organisateurs de ces réunions, dignes représentants du peuple, orateurs puissants, qui avez été la voix vibrante de l'Alsace, que pour vous adresser un très affectueux, un paternel merci.

C'est le merci de l'Eglise de France. Tout entière, fidèles, clergé, épiscopat, elle se dresse à vos côtés. Ce n'est pas notre imagination qui nous l'affirme: nous le savons par d'innombrables adresses chargées d'innombrables signatures, par des lettres écrites avec des larmes et débordantes du plus pur patriotisme chrétien. Ce sont les remerciements les plus émus, les félicitations les plus chaleureuses, les encouragements les plus enthousiastes, les adhésions les plus énergiques, de solennels pactes d'alliance indissoluble; ce sont des promesses de suffrages qui, entrecoupées de gémissements, nous arrivent des cloîtres menacés et du plus lointain exil. Ce sont les cris de foi et d'amour de prêtres réduits à une glorieuse misère sans qu'ait été entamé leur héroïque dévouement à l'Eglise et à la patrie. Ce sont les superbes, les émouvantes déclarations des chefs des diocèses. Chaque jour en apporte de nouvelles. Déjà nous en comptons cinquante émanant de cardinaux, d'archevêques et d'évêques auxquels nous adressons l'hommage du plus profond respect, l'acclamation de la plus vive gratitude. Peuple catholique d'Alsace, tressaille de confiance et de fierté, toute

la France catholique te regarde et te sourit, escompte ta fidélité; les vivants et les morts, nos martyrs et nos saints sont avec toi à genoux dans la prière et debout prêts à l'action

Savez-vous, chers amis, ce dont vos frères bien-aimés vous félicitent? Ils vous remercient pour le service que vous rendez à la France.

Et Mgr Ruch continue en montrant que les catholiques d'Alsace défendent la tranquillité publique, l'ordre existant, la paix civique, les droits de tous, la prospérité du pays, l'honneur de la France, nos légitimes libertés, la vie même de la patrie, le rayonnement de notre pensée, notre prestige mondial, le patriotisme véritable.

« C'est donc, conclut-il, pour vos deux mères, la patrie et l'Eglise, que vous êtes prêts à l'action. — La patrie et l'Eglise vous remercient. » J. Bricout.

Mgr Grente, lauréat de l'Académie

L'Académie française a décerné à S. Gr. Mgr Grente, évêque du Mans, pour l'ensemble de ses œuvres littéraires, éducatives et apologétiques, le prix Vitet, l'un des plus estimés de l'illustre Compagnie.

M. René Doumic, secrétaire perpétuel, a déclaré que, par l'octroi de ce prix, l'Académie avait voulu « rendre un hommage particulier à un prélat humaniste qui, comme les grands évêques d'autrefois, fait marcher de pair le culte des lettres et les travaux de l'érudition sacrée ».

44e Congrès annuel de l'Union des Œuvres

L'*Union des Œuvres* tiendra son 44e Congrès annuel à Amiens, du 22 au 25 septembre prochain, sous la présidence de S. Gr. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, et de Mgr Crépin, vice-président de l'Union.

Les principaux sujets d'étude, inscrits au programme, sont les suivants:

a) L'Union des Œuvres ouvrières catholiques. — Formation des Directeurs d'Œuvres, prêtres et laïcs. — La culture des vocations.

b) La mentalité de la jeunesse et les Œuvres. — Que faire pour les jeunes gens des villes qui échappent aux Œuvres? — Monographie d'une Œuvre de jeunesse. — Les Œuvres de jeunes filles. — Moyens généraux d'agir sur la jeunesse des campagnes qui échappe aux Œuvres. — Œuvres d'hommes, à la ville et à la campagne.

c) Les Œuvres en face de la dénatalité, du divorce et de l'alcoolisme. — Travail de la femme au foyer. — Pénétration des masses rurales par l'idée professionnelle.

On peut demander tous renseignements au Secrétariat de l'Union, 82, rue de l'Université, Paris (7e).

II. — L'Apologétique et les Missions

Exposition Missionnaire Vaticane

L'*Echo des Missions africaines* publie, dans son numéro de juillet 1924, des renseignements émanés de Rome même et propres à donner une idée précise de ce que promet d'être l'Exposition Mondiale Missionnaire, organisée dans les jardins du Vatican, sur le désir du Souverain Pontife et sous la direction de la Propagande, pour l'année 1925.

Une note du Comité central de l'Exposition a indiqué aux supérieurs d'ordres, aux chefs de missions et aux missionnaires le sens dans lequel il importait de conduire les travaux préparatoires. Cette note se divise en deux sections: 1° Pays et Peuples; 2° Missions.

I. *Pays et Peuples.* — Géographie physique et politique; Minéralogie; Botanique; Zoologie; Anthropologie; Vêtements; Habitations; Nourriture; Industrie: Agriculture; Chasse, pêche, navigation; Guerre; Musique et danses; Insignes et étendards; Littérature indigène; Religion et culte.

II. *Missions.* — Carte géographique; Ouvrages; Ouvrages particuliers à la religion chrétienne; Culte; Modèles, photographies, dessins se référant à la vie religieuse; Etablissements de charité, l'éducation, d'instruction; Statistiques; Histoire de la mission; Collaboration indigène; Personnel missionnaire; Documents photographiques relatifs à la vie religieuse, chrétienne et païenne, aux cérémonies publiques, à la vie quotidienne, aux danses et aux jeux.

Le plan même de l'Exposition est indiqué dans ses grandes lignes.

Première partie. — Généralités, Origines et Moyen-Age.

Deuxième-cinquième parties. — Missions actuelles: 1° Europe et Asie; 2° Iles de l'Asie, Océanie, Australie; 3° Afrique; 4° Amérique.

L'*Echo des Missions africaines* termine en donnant l'état actuel des travaux préparatoires.

Sûrement cette Exposition sera des plus intéressantes et elle attirera avantageusement l'attention de tous sur l'œuvre de nos missionnaires.

J. Bricout.

La Mission de la Côte d'Or de 1906 à 1923

En 1906, cinq ans après son érection en Vicariat, la Mission de la Côte d'Or comptait 5.700 catholiques; elle avait à sa disposition 10 catéchistes, 9 églises ou chapelles, 4 stations. Aujourd'hui, 23 districts sont organisés, avec 501 stations secondaires; on compte 356 églises ou chapelles, 276 catéchistes et maîtres, 95 écoles, 5.030 élèves; les catholiques sont 36.342, et ce nombre augmentera rapidement, car 24.513 catéchumènes se préparent au baptême.

L'Evangile dans l'Afrique actuelle

L'Afrique représente un territoire trois fois grand comme l'Europe; celle-ci, en effet, a 10 millions de kilomètres carrés environ; celle-là 30 millions dont un tiers est occupé par les déserts. Les évaluations des géographes et des missionnaires sur la population oscillent entre 140 et 200 millions. Prenons un chiffre intermédiaire, soit 180 millions. Sur ce nombre, 128 millions appartiendraient à la race noire.

Hélas! dans cette immense population, un petit nombre seulement reconnaissent pour leur dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il n'y a pas d'athées en Afrique; il y a des idolâtres. Ils y sont 80 millions, peut-être 100; en tout cas, ils forment la plus grosse moitié de la population totale. Ils sont surtout nègres, mais pas tous. Il y a, par exemple, des païens à Madagascar, en Abyssinie et chez les Berbères.

Après le culte grossier des idoles, aucun n'est plus répandu, en Afrique, que celui d'Allah dont Mahomet fut le prophète. L'Islam compte de 45 à 50 millions d'adeptes.

Les Juifs doivent être de 350.000 à 400.000. Enfin quelques religions orientales, le parsisme, le brahmanisme, le bouddhisme, ont pénétré en Afrique par voie d'émigration et y comptent peut-être, à elles toutes, 300.000 adeptes.

Sur les 180 millions d'habitants, il n'en reste guère plus d'un vingtième, soit 9 ou tout au plus 10 millions, à la religion chrétienne : encore cela ne veut-il pas dire 10 millions de catholiques. Les schismes, au nord-est, ont à eux seuls détourné 4 millions d'âmes ; quant au protestantisme, il inscrit dans ses registres officiels 2 millions au moins d'adhérents. En mettant les choses au mieux, on peut évaluer à 4 millions, pour l'Afrique continentale et insulaire tout ensemble, le nombre des catholiques romains.

L'organisation ecclésiastique comprend :

1 patriarcat (pour les Coptes unis) ;

2 délégations apostoliques (Egypte et Afrique du Sud) ;

2 archevêchés (Carthage et Alger) ;

12 évêchés, dont 3 en territoire français (Oran, Constantine, Saint-Denis de la Réunion) ; 2 en pays anglais (Maurice et les Seychelles) ; 7 dans les possessions hispano-portugaises (Açores, Madère, Canarie, Cap-Vert,

61 vicariats apostoliques, véritables diocèses de missions, relevant de la Propagande ;

34 préfectures apostoliques ; et 3 ou 4 missions de moindre importance.

A ce résultat splendide, des milliers d'apôtres, venus de tous les points de la chrétienté, ont contribué par leur zèle, souvent aussi par leur mort. Deux congrégations occupent une place à part : la Congrégation du S. Esprit et du Cœur Immaculé de Marie, fondée par le Vénérable P. Libermann, et les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie. La Congrégation des Pères du S. Esprit a présentement en Afrique 346 de ses Pères, dont 3 indigènes et 137 de ses Frères dont 1 indigène. Ils sont aidés par 72 prêtres auxiliaires dont 22 indigènes, et par 761 religieuses. Le nombre total des stations est de 1.153 ; celui des catéchistes hommes atteint près de 4.000, auxquels s'adjoignent une centaine de catéchistes femmes.

Les Pères Blancs ont en terre africaine 147 stations où travaillent 542 missionnaires et 312 sœurs venus d'Europe, aidés par 34 prêtres indigènes et 257 religieuses noires. Ils ont la charge de 380.464 néophytes, avec 146.214 catéchumènes, soit plus d'un demi-million d'âmes.

La société des Missions africaines de Lyon fondée en 1856 par Mgr Marion de Brésillac employait en Afrique

l'année dernière 423 missionnaires et 528 religieuses, assistés de 1.077 catéchistes.

Pour être complet, il faudrait mentionner entre 25 et 30, tout au moins, Congrégations religieuses de prêtres (avec 8 ou 10 Instituts de Frères, enseignants ou hospitaliers) et entre 30 et 40 Congrégations de femmes qui s'emploient à l'évangélisation de l'Afrique.

(D'après le P. Joseph Boubée, dans les *Etudes*, 20 avril 1924).

Les Amis des Missions

Une association déclarée s'est récemment constituée sous le nom: *Les Amis des Missions*, avec le haut patronage de Son Eminence le cardinal Dubois, de Mgr Baudrillart, du maréchal Lyautey, du général Gouraud, de l'amiral Lacaze, de MM. Hanotaux, Barrère, Paul et Jules Cambon, de Selves, Georges Leygues et Auguste Isaac.

La circulaire qui annonce cette fondation s'exprime ainsi:

« ...Ce serait rendre un réel service aux Missions que de les faire connaître, que de les défendre au besoin, que de les soutenir auprès de l'opinion publique, la grande souveraine du moment.

Nous voudrions l'essayer par une Association *Les Amis des Missions*, dont le but essentiel serait de faire connaître ces Missions au grand public qui les ignore, de les défendre et de les recommander à l'occasion, de leur créer une atmosphère favorable, de développer les études sur leur histoire et leurs méthodes; et cela:

a) Par une bibliothèque ouverte au public, où l'on réunirait tout ce qui a été écrit sur ou par les Missions, et où les chercheurs et les écrivains trouveraient les renseignements dont ils ont besoin;

b) Par des communications à la presse, des études dans les revues et autres publications appropriées;

c) Par des conférences et des cours, et, si possible, par la création d'une ou plusieurs chaires d'histoire des Missions;

d) Par la publication de travaux d'ensemble et de détail sur l'histoire des Missions et l'activité missionnaire française, par exemple:

Une série de mémoires et documents relatifs aux Missions;

Une grande revue trimestrielle d'Histoire des Missions[1];

Une série de volumes sur l'histoire générale de l'activité missionnaire catholique, répartis entre divers collaborateurs, sous la direction de M. Georges Goyau;

Des monographies, biographies et études diverses relatives aux Missions ».

Le Conseil d'administration comprend notamment: MM. Bapst, président; Georges Goyau, Gauvain, Louis Marin, François-Marsal, vice-présidents; de Nazelle, secrétaire; Robert Lehideux, trésorier.

La direction de cette œuvre opportune est confiée au R. P. Piolet, qui apporte à son développement sa grande compétence et son actif dévouement.

Revue des Revues

Revues françaises

L'Ami du Clergé (avril-juin 1924). — 3 avril: Que faut-il penser de la doctrine spirite de la *réincarnation?* (p. 209-224). Conclusion « L'édifice construit avec tant d'assurance et de suffisance, mais si peu de critique et de science véritables, ne résiste pas à un examen même superficiel... Mais il importe de bien connaître notre Ecriture Sainte et notre théologie pour ne pas rester *a quia* devant une difficulté sotte, mais inattendue et captieuse... La doctrine de la réincarnation n'est qu'une réédition de cette glose alexandrine, issue de la philosophie platonicienne, et qu'on retrouve condamnée à différentes époques de l'Eglise. Trichotomie anathématisée à Constantinople; dogme de la forme du corps humain promulgué à Vienne; et multiplication des âmes en proportion de la multiplicité des corps, définie au cinquième concile de Latran: toutes ces positions doctrinales doivent être étudiées, fouillées, défendues contre l'erreur sans cesse renaissante » (p. 224). — 1er mai. *L'Eglise missionnaire.* Deuxième article: Sous l'équateur (p. 273-282).

1. Le premier numéro de la *Revue d'Histoire des Missions* vient de paraître (juin 1924). La revue est trimestrielle et coûte 35 francs par an; elle est publiée aux Editions Spes, 17, rue Soufflot. Voici le sommaire du premier numéro (160 pages):
J.-B. Piolet, Les Amis des Missions (p. 1-17); Georges Goyau, La Place des Missions dans l'Histoire (p. 18-25); Jean Brunhes, Les Travaux des Jésuites à l'Observatoire de Zi-Ka-Wei (p. 26-38); Mgr Beaupin, Le Traité de Lausanne et les Missions (p. 39-46); Documents: *Novum Belgium*, par le P. Jogues. — *Vie du P. Ricci*, par le P. Aleni, s. j. (p. 47-72); A. Brou, La Géographie des Missions (p. 73-116); Bibliographie: Comptes rendus et Revue des Revues (p. 117-160).

Cet article s'inspire d'un récent volume sur Monseigneur Augouard « explorateur et apôtre du Congo français »: sa vie, ses notes de voyage et sa correspondance. — 15 mai. *Chronique théologique*. Histoire de la théologie et théologie positive (p. 305-317). — 29 mai. *Bulletin d'Ecriture Sainte* (p. 337-346). L'auteur achève d'étudier le problème de la composition de l'Evangile selon S. Matthieu (voir le premier article, dans le numéro du 20 mars 1924, p. 177-182). — 26 juin. Comment faut-il définir le *miracle?* L'auteur critique justement la définition qui fait du miracle « une dérogation momentanée aux lois de la nature », comme aussi celle de Wörter « un acte créateur portant avec lui sa raison d'être et sa loi » et approuve celles de Pesch, Herman, Didiot, Hugueny, Valvekens, etc., « un fait sensible et extraordinaire dépassant les forces de toute nature créée », ou, comme dit S. Thomas (I, q. 110, a. 4 et q. 114, a. 4) « id quod fit praeter ordinem totius naturae creatae ».

Etudes (avril-juillet 1924). — A. Valensin, *La dialectique des Pensées de Pascal* (5 avril); G. de Jerphanion, *Brève histoire du comput pascal* (L'écart entre la Pâque des Orientaux et celle des Latins), 20 avril; M. Riquet, *S. Thomas d'Aquin et le modernisme au treizième siècle* (5 mai); P. Dudon, *Autour du Concordat de* 1801 (5 et 20 mai); J. Boubée, *L'école et la moralité publique aux Etats-Unis* (5 mai); C. Jubaru, *Les malheurs de la métapsychique* (5 juin). L'auteur rappelle les supercheries des fameux médiums Eva, Erto et autres, que nous avons à plusieurs reprises, et d'après des rapports officiels, signalées à nos lecteurs (voir *Revue Apologétique*, 1er février 1924, p. 571; 1er avril 1924, p. 61; 15 mai 1924, p. 249); J. Boubée, *Le mouvement religieux hors de France*, Afrique 20 juin 1924. H. Meuffels, *Les historiens de sainte Lydwine de Schiedam.* L'auteur fait connaître les témoins qui lui serviront de guide pour une nouvelle vie de la sainte, œuvre destinée à la collection *Les Saints* (Librairie Gabalda, Paris). 5 juillet 1924, A. Brou, *Le testament de M. Barrès. Faut-il autoriser les Congrégations?* — Yves de la Brière, *Chronique du mouvement religieux. Une entreprise de démolitions publiques. Les premiers exploits de la Chambre du* 11 *mai.* 20 juillet 1924. La Direction, *Pour une action efficace. Le tocsin qui sonne.* « Les précipices s'évitent ou les chutes s'arrêtent lorsque les caravanes ont pris la précaution de s'unir et de rendre leurs membres solidaires. Les catholiques et tous les honnêtes gens de France vont-ils former la chaîne et se sauver ensemble en sauvant, une fois encore, leur pays? « Etre ou ne pas être ? » La question qui troublait le cerveau débile d'Hamlet est bien celle pourtant qui s'impose aujourd'hui à tous les esprits réfléchis comme à toutes les volontés fermes. » — Léonce de Grandmaison, *La crise de la foi chez les jeunes. Le fait et ses causes.* Premier article d'une étude intéressante.

Revue des Jeunes. — 10 mai 1924. A. Michel, *La royauté spirituelle de J. C.* — L. Pize, *Un poète catholique : Louis Le Cardonnel.* « Louis Le Cardonnel mérite de voir grandir sa renommée, dans les milieux catholiques et ailleurs, partout où l'on n'est pas insensible aux appels de la vraie poésie. » — F. Mentré, *Le sort de la psychanalyse en France.* La psychanalyse, mise en honneur par un Viennois, le Dr Freud, « est à la fois une théorie de l'inconscient et un art d'amener l'inconscient à la conscience claire; c'est une doctrine psychologique destinée à fonder une psychothérapie ou cure de l'âme ». M. Mentré juge sévèrement cette théorie. « On s'apercevra bien vite que le Dr Freud nous reporte en arrière, vers une humanité monstrueuse aux pratiques magiques et aux cultes barbares, ou vers ce temps de la corruption romaine qui sévit dans les Epîtres de saint Paul. La psychanalyse, en nous découvrant les bas-fonds de l'homme, nous révèle les immenses bienfaits de la loi du Christ qui nous affranchit des servitudes animales. » — Marthe Wolfrom, *La tenue chrétienne.* Il s'agit « de la toilette de femmes catholiques de ce temps, sujet qu'il devrait être inutile d'aborder ». — R. de Lafforest, *A propos de la jeune génération.* « Le sentiment qui nous possède le plus profondément, c'est l'amour de cette vie sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations, et comme tous ceux qui aiment la vie, nous l'aimons pour y régner. » Nous voulons remplir notre vie, accumuler nos œuvres qui seront des souvenirs réconfortants pour les mélancolies de notre vieillesse. Nous voulons prendre pour devise la fière parole de Roland Dorgelès : « Toute parole est vaine qui ne tend pas à rendre la vie meilleure. » — Max Turmann, *Où en est-on pour la journée de huit heures?* « Dans l'ensemble des nations, l'opinion publique reste fidèle au principe de huit heures... Mais, un peu partout, on désire que tout en conservant une nécessaire fermeté, la loi de la journée de huit heures et de la semaine de 48 heures soit assez souple pour s'adapter, de mieux en mieux, aux exigences économiques, temporaires ou régionales ». — 25 mai 1924. P. Mesnard, *Sur l'Union des Eglises.* « Que nous réserve l'avenir?... Différence de tempérament entre Orientaux et Occidentaux, méfiance excessive des premiers, autoritarisme exagéré des seconds, tout cela a bien besoin de s'aplanir d'un grand esprit commun de charité et de prière. En tout cas, bien des facteurs favorables sont aujourd'hui à signaler : l'intérêt que soulève aujourd'hui la question, la nécessité pour orthodoxes et catholiques de collaborer à l'intérieur des nouveaux états, et surtout la volonté réfléchie du Saint-Siège de résoudre la question. » — M. Ligot, *La pensée religieuse dans l'œuvre de M. H. Bordeaux.* « L'œuvre de M. H. Bordeaux est abritée par une formelle profesion de foi catholique et ainsi l'idée religieuse se trouve être l'âme de la plupart de ses livres. » — Mme C. R., *Les premières influences maternelles.*

Pages délicieuses sur l'influence qu'une mère peut exercer sur l'enfant qu'elle porte dans son sein. « Pour une mère vraiment chrétienne, l'attente d'un enfant est comme une retraite heureuse. Pour que l'on reste alors parfaitement maîtresse de soi-même, de sa volonté, du choix de ses pensées, de ses occupations, de ses distractions, le recueillement est plus que jamais nécessaire. » — M. Aron, *Les sœurs des Scouts de France : les Guides de France.* — B. Lafaille, *L'enseignement technique aux équipes sociales.* — A. Martel, *L'Université catholique de Lublin.*

Revue des Sciences religieuses (publiée sous la direction des professeurs de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg). — Avril 1924. Les canonistes liront et utiliseront l'article de M. Pierre Dib, *Les conciles de l'Eglise maronite de* 1557 à 1644, et celui de M. Victor Martin, *Le choix des évêques dans l'Eglise latine.* M. Michel Andrieu continue ses recherches érudites sur *Immixtio et consecratio* qui ne laissera pas les théologiens indifférents.

Revue des Sciences philosophiques et théologiques. — Avril 1924. A. Gardeil, O. P., *Le « Mens » d'après S. Augustin et saint Thomas d'Aquin.* — M. D. Roland-Gosselin, O. P., *Le désir du bonheur et l'existence de Dieu.* Peut-on prouver l'existence de Dieu par le désir du bonheur? « Ne serait-il pas possible, en s'inspirant de la doctrine thomiste sur la volonté, de donner force à la preuve, de l'établir dès son point de départ dans l'ordre réel?... En donnant à ce principe (scilicet quod *verum et falsum sunt in anima, bonum autem et malum in rebus*) la plénitude de sens qu'il comporte, l'on est conduit, me semble-t-il, à reconnaître que le bien universel, objet propre de la volonté, est lui aussi « dans les choses » et non pas « dans l'âme », et que par suite l'acte essentiel de la volonté exige la réalité du bien absolu, c'est-à-dire Dieu existant ». — G. Théry, O. P., *Le « De rerum principio » et la condamnation* de 1277. Il s'agit des attaches historiques du *De rerum principio* que beaucoup attribuent à Duns Scot avec la condamnation d'Etienne Tempier de 1277. — J. A. Destrez, O. P., *La « pecia » dans les manuscrits du moyen âge.* La *pecia* est « une numérotation suivie et continue, indiquée le plus souvent en chiffres romains, à côté desquels se trouve généralement la lettre *p* accompagnée d'un petit *a* (p). »

Revue d'histoire ecclésiastique. — Avril 1924. J. Lebon, *La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme* (à suivre). — L. Gougaud, O. S. B., *La prière dite de Charlemagne et les pièces apocryphes apparentées.* — Deux notes de M. E. Tobac, l'une sur *Vespere autem sabbati*, l'autre sur la *doctrine du Christ, nouvel Adam.*

Le Correspondant. — 10 mai. Mgr Pierre Batiffol, *La papauté au* IV^e^ *et au* V^e^ *siècles.* Ces pages servent de conclu-

sion au livre sur le *Siège apostolique* que Mgr Batiffol va publier incessamment et qui est le quatrième et dernier volume de ses *Origines du Christianisme*. — Camille Saint-Saëns, quoique incroyant, intéresse un peu le christianisme par quelques-unes de ses œuvres musicales et littéraires. A son sujet, on lira George SERVIÈRE, *Camille Saint-Saëns, l'homme, sa nature, ses opinions, ses écrits*. — Les livres exacts, les auteurs désintéressés n'abondent point lorsqu'on recherche une documentation scrupuleuse concernant le régime soviétique en Russie. M. André GEORGE analyse, hélas! trop brièvement, un ouvrage de F. Mac Cullagh, *The bolshevik persecution of Christianity*, qui apporte un témoignage de premier ordre sur le procès de Mgr Cieplak. F. Mac Cullagh y assista d'un bout à l'autre. « Le procès lui-même ne fut qu'une parodie de justice. M. Mac Cullagh applique à l'ensemble de cet épisode le mot de Macaulay sur tel procès du temps de Henri VIII : un meurtre précédé d'une mascarade. »

25 mai 1924. Notons un article anonyme sur *Le concile réformé de Zurich* (1923). Cette assemblée, tenue du 20 au 27 juillet, peut être appelée, non pas un synode ou un colloque, mais un concile pour marquer l'évolution qui s'est produite au sein du Protestantisme. L'impulsion première est venue des Etats-Unis d'Amérique, notamment de « l'Alliance des Eglises réformées maintenant (*holding*) le système presbytérien ». Il y avait des délégués de 38 Eglises réformées représentant environ 40 millions de protestants. Le but était de créer une œuvre universelle d'entr'aide réformée. — M. H. BREMOND, de l'Académie française, étudie avec sympathie *Les batailles d'idées de M. A. Bouyssonie*. « Pour moi, il me semble que, si j'avais à me convertir, ces *Batailles d'idées* auraient raison de mes derniers doutes. M. le chanoine Bouyssonie est un convertisseur comme je n'en avais pas vu encore. »

10 juin. — M. Maurice LEWANDOWSKI consacre 23 pages aux *œuvres catholiques de charité aux Etats-Unis*. Il lui a semblé utile « de faire connaître les résultats d'une assemblée... qui mérite, par l'intérêt du programme et par son but, de retenir notre attention comme exprimant, sous un aspect nouveau, le sens pratique des Américains, mis au service de leur idéalisme religieux. Sous le nom de *Ninth National Conference of catholic Charitees*, les catholiques américains ont organisé en septembre dernier (1923), à Philadelphie, dans la capitale de la Pennsylvanie, en face des autres confessions religieuses, une véritable manifestation pour démontrer la puissance de leur action sociale et charitable ». C'est de cette conférence que M. Lewandowski donne un compte rendu.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

TABLES

DES

TOMES XXXVII ET XXXVIII

Octobre 1923 à Septembre 1924

I. — Table des sommaires

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er OCTOBRE 1923

Apologétique. — **G. Brunhes.** La Mission divine de l'Église catholique. — La perfection et l'autorité de sa réponse au problème de la destinée, p. 5. — **E. Levesque.** Ministère de Jésus en Judée et en Galilée. — De la première à la seconde Pâque (*fin*), p. 26. — **J. V. Bainvel et A. Hamon.** Chronique d'ascétique et de mystique (*fin*), p. 34.

Informations. — *Sur l'Histoire de la Philosophie* (J. Bricout), p. 48.

Revue des Revues. — *Un peu d'Histoire* (B. Amoudru), p. 55.

Bibliographie, p. 61.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 OCTOBRE 1923

Apologétique. — **Blaise Romeyer.** Le réalisme de Pascal, p. 65. — **G. Brunhes.** La Mission divine de l'Église catholique : sa vitalité et sa sainteté (*fin*), p. 78. — **J. M. Barthau.** L'examen des raisons de croire, p. 93. — **G. Bardy.** Chronique d'histoire des origines chrétiennes, p. 104.

Informations. — *Heureux séminaristes.* — *Pour la prospérité de la France* (J. Bricout), p. 118.

Revue des Revues. — *M. de Waleffe égyptologue.* — *Les pascalisants* (B. Amoudru), p. 123.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er NOVEMBRE 1923

Apologétique. — **E. Masure.** L'humanisme chrétien (*suite*). — Le péché originel en face de l'humanisme, p. 129. — **Critias.** L'avenir de l'Anglicanisme, p. 146. — **Dr Grimbert.** Les anomalies psychiques de l'enfance : arriération et retard simple des fonctions nerveuses, p. 156. — **A. et J. Bouyssonie.** Chronique de Préhistoire, p. 157.

Informations. — *Faut-il se marier jeune?* — *Sur les ordres religieux* (J. Bricout), p. 184.

Revue des Revues. — *Le chemin des poètes* (B. Amoudru), p 188.

SOMMAIRE DU NUMERO DU 15 NOVEMBRE 1923

Apologétique. — **S. G. Mgr Baudrillart** Luceat lux vestra! p. 193. — **H. O.** La semaine sociale de Grenoble, p. 208 — **E. Masure.** L'humanisme chrétien

(*suite*). — Le péché originel en face de l'humanisme, p. 225 — **A. Condamin.** Chronique biblique: Ancien Testament, p. 234.
Informations. — *Dieu dans l'Église* (J. Bricout), p. 252.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er DÉCEMBRE 1923

Apologétique. — **Mgr F. Lavallée.** Solitude et union à Dieu, p. 257. — **P. Vigué.** Sur l'ordonnance du traité de l'Eucharistie, p. 274. — **S. G. Mgr Chaptal.** Le rite paléoslave dans l'Église catholique, p. 280. — **Critias** L'avenir de l'anglicanisme (*suite*), p. 287.
Informations. *Un roman sur la vocation religieuse. — L'aumônerie militaire pendant la guerre. — L'évangélisation des Musulmans. — Traitements et salaires. — Le divorce au dernier Congrès de la Natalité. — « Le livre de mes fils »* (J Bricout), p. 306.
Revue des Revues. *La conversion de J. Maritain. — Le Bergsonisme et M. Thibaudet* (B. Amoudru), p. 313.
Questions et Réponses. *La fin de Renan. — A-t-on des détails sur la fin du fameux apostat ?* (A. Brassac), p. 317.
Bibliographie, p. 320.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 DÉCEMBRE 1923

Apologétique. — **Mgr F. Lavallée** Le célibat ecclésiastique et le problème de la population, p. 321. — **P. Vigué** Sur l'ordonnance du traité de l'Eucharistie (*fin*), p. 344 — **F. Montagnon.** Ronsard, homme d'Eglise, p. 360. — **E. Bruneteau.** Chronique de philosophie : Une logique thomiste, p. 366.
Informations. — *Peut-on être à la fois chrétien et théosophe? — Questions économiques, sociales et politiques. — Sur la prédication. — Œuvres de Mgr Dupanloup. — Sur le purgatoire* (J. Bricout), p. 376.
Revue des Revues. — *Lettres inédites. — Ronsard et les protestants* (B. Amoudru), p. 280.
Bibliographie, p. 384.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er JANVIER 1924

Apologétique. — **E. Masure.** L'humanisme chrétien. — Le péché originel en face de l'humanisme (*suite*), p. 365. — **Critias.** L'avenir de l'anglicanisme (*fin*), p. 412. — **A. Condamin.** Le prétendu « Folklore biblique » de M. Saintyves, p. 430.
Informations. — (J. Bricout), p 438.
Revue des Revues. — *Le tombeau de Barrès et le jubilé de Bourget* (B. Amoudru), p. 442.
Bibliographie, p. 447.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JANVIER 1924

Apologétique. — **J. Lebreton.** La Visitation et la Nativité, p. 449. — **G. Michelet.** Les sources de la paix du cœur. — L'exigence fondamentale, p. 466. — **V. Lenoir.** — De la raison à la foi ou de la foi à la raison, p. 481. — **C. Belmon.** Chronique de théologie morale. — I. *Recrutement sacerdotal.* — II. *Sujets divers*, p. 494
Informations. — *Une vie du Cardinal Richard. — Pour nos congrégations missionnaires. — Télékinésie et maisons hantées. — Modération nécessaire*, p. 501.
Revue des Revues. — *A propos de thèses récentes*, p. 506.
Bibliographie, p. 510.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er FÉVRIER 1924

Apologétique. — Encyclique de S. S. Pie XI sur les Associations diocésaines, p. 513. — Les statuts d'Associations diocésaines, p. 522. — **J. Verdier.** A

propos des Associations diocésaines, p. 528. — **G. Coolen.** Rome et Cantorbéry p. 539. — **C. Belmon.** Chronique de Théologie Morale (*suite*), p. 555.
Informations. — *L'Unité de l'Église, les Églises séparées d'Orient et la Réunion des Églises* (V. Guika). — *L'alcoolisme est en décroissance dans notre population ouvrière.* — *Le mystère des médiums* (J. Bricout), p. 565.
Revue des Revues. — *I. Propos sans suite sur l'éducation.* — *II. Une chronique religieuse*, p. 571.
Bibliographie, p. 576.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 FÉVRIER 1924

Apologétique. — **J. Verdier.** Autour des Associations diocésaines (*suite*), p. 577. — **G. Michelet.** Les sources de la paix du cœur. — II. Les éléments p. 588. — **P. Castillon.** Liberté de conscience et Paix scolaire, p. 604. — **G. Guitton.** Chronique sociale, p. 619.
Informations. — *Un maître humaniste* (G. Guitton). *Pour les Universités catholiques.* — *Statistiques scolaires.* — *Ecole de Conférenciers populaires.* — *Pour se documenter.* — *Hagiographies et Prières liturgiques sur l'Unité de l'Église* (J. Bricout), p. 632.
Revue des Revues. — *Les idées en France avant la Révolution. Les idées en Allemagne après la Révolution* (B. Amoudru), p. 636.
Bibliographie, p. 639.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MARS 1924

Apologétique. — **S. G. Mgr Baudrillart.** Le Sens Catholique, p. 641. — **J. Verdier.** Les Associations diocésaines (*fin*), p. 657 — **P. Castillon.** Liberté de conscience et paix scolaire (*suite*), p. 667. — **G. Michelet.** Les sources de la paix du cœur (*fin*), p. 680.
Informations. — I. *Actualités et documents.* Missionnaires décorés de la Légion d'honneur (F. C.). — Un arrêt du Conseil d'Etat sur les Processions (F. C.). — Le nationalisme et la conscience catholique (J. B.). — La bataille du franc (J. B.). — Saint François de Sales, directeur d'âmes. — II. *Apologétique au jour le jour :* Nos Universités catholiques, p. 693.
A travers les Revues (B. Amoudru), p. 698.
Petite correspondance. — Paroissien romain en gros caractères. — Avis de catéchisme. — Livres pour retraites du mois. — Ordres religieux, p. 702.
Bibliographie, p. 703.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 MARS 1924

Apologétique. — **S. G. Mgr Grente.** La passion du plaisir, p. 705. — **G Goyau.** Une histoire religieuse de la Révolution française, p. 722. — **P. Saintyves.** — **A. Condamin.** A propos du Folklore biblique, p. 735. — **G. Bardy.** Chronique d'histoire des origines chrétiennes, p. 735.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Des prêtres! Des prêtres! — La liberté de conscience des fonctionnaires. — La force dans la pureté. — La foi et la science — II *Apologétique au jour le jour.* In Domino moriuntur. — Une statue de Sainte Geneviève sur le futur pont de la Tournelle, p. 759.
Petite correspondance. — Pièces de théâtres. — Manuel de Jeux, p. 767.
Bibliographie, p. 767.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er AVRIL 1924

Apologétique. — **S. G. Mgr Grente.** La passion du plaisir (*fin*), p. 5 — **P. Castillon** Liberté de conscience et paix scolaire (*fin*), p. 18. — **A. Leman.** Chronique d'histoire moderne, p 32
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Le programme électoral des associations familiales de France (J. B.). — Les lois sociales de la présente

législature. — Le clergé et les conférences contradictoires (J. B.). — La prochaine semaine sociale de France (J. B.) — Maurice Barrès Apologiste (C. Chanteur). — II. *Apologétique au jour le jour.* Un grand serviteur du pays : le prêtre. — Le catholicisme jugé par un pasteur protestant, p. 51.
Revue des Revues. — Revues françaises, p. 60
Petite correspondance. — Psautier hébraïque de S. Jérôme. — La Parousie dans S. Paul. — L'Impartial français. — S. Thomas exégète. — Langage des hagiographes en matière scientifique, p. 61.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 AVRIL 1924

Apologétique. — **J. Verdier.** L'autorité maritale, p. 65. — **E Montagnon.** Ronsard contre les Calvinistes : son apologétique, p. 75. — **A. Leman.** Chronique d'histoire moderne (*fin*), p. 85.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Les conversations de Malines (S. E. le Cardinal Mercier). — L'enseignement thomiste à l'Université protestante de Londres. — Le catholicisme aux Etats-Unis en 1923. — Un siècle de missions (F. C.). — Œuvres du P. Faber. — Contre la propagande anti-conceptionnelle et l'avortement (J. B.). — II. *Apologétique au jour le jour.* Le jubilé d'un grand historien catholique. — Avoir des convictions. — Henry de Montherlant et le Catholicisme, p. 106.
Propos littéraires. — Michelet, Rousseau (B. Amoudru), p. 117.
Consultations et renseignements (J. Bricout ; F. C.), p. 120.
Revue des Revues. — Revues de langue anglaise, p 122
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 127.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MAI 1924

Apologétique. — **A. Lemonnyer.** Les trois sortes d'oraison. p. 129. — **Dr Charles Grimbert.** Les anomalies psychiques de l'enfance (*suite*). p 145. — **L. Venard.** Chronique d'Ecriture Sainte : Nouveau Testament, p. 158.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Congrégations dissoutes de nouveau autorisées. — Conservation des biens d'Église. — Un document contemporain sur la chute de Ninive, p. 180. — II. *Apologétique au jour le jour.* Sur un grand semeur évangélique. — Convertie et mystique, p. 182.
Revue des Revues. — Revues Françaises, p. 186.
Petite correspondance. — Études mystiques. — Atlas de Géographie biblique. Évangiles en vue de la prédication. — Psaumes dans la liturgie romaine, p. 190.
Bibliographie, p. 192.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 MAI 1924.

Apologétique. — **J. Lebreton.** Paul de Samosate et Origène, p. 193. — **H. Dehove.** Une théorie récente de la finalité, p. 203. — **F. Pinardel.** Chronique artistique, p. 224.
Informations. — I. *Actualités et Documents* L'Union de la chrétienté. — Les jours fériés reconnus en Italie par l'Etat. — La place du Cardinal Amette. — Les phénomènes lumineux du médium Erto, p. 247. — II. *Apologétique au jour le jour.* Les progrès du catholicisme en Grande-Bretagne. — Les moines orthodoxes en Russie soviétique, p. 250.
Petite correspondance. — Le schisme d'Occident. — Biographies de S. Louis de Gonzague. — Bible hébraïque. — Édition des Septante. — Revues catholiques de langue anglaise, p. 254.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er JUIN 1924.

Apologétique. — **F. Prat.** Imitation ou Plagiat? p. 257. — **Ch. Dehove.** Une théorie récente de la finalité (*fin*), p. 267. — **A. Hamon.** Chronique d'ascétique et mystique, p. 291.

Informations. — I. *Actualités et Documents*. Pour les congrès eucharistiques, p. 310. — II *Apologétique au jour le jour*. La désorganisation familiale et la natalité. — Mortalité et taudis. — La coéducation en Yougoslavie. — L'académie théologique croate. — L'alcoolisme en décroissance, p. 311.
Propos littéraires. — F. Vincent, R. Vallery-Radot (B. Amoudru), p. 314.
Petite correspondance. — Œuvres de S. Jean de la Croix. — Études sur le spiritisme. — Dante. — Revue ecclésiastique en grec, p. 317.
Revue des Revues. — Revues étrangères, p. 319.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JUIN 1924.

Apologétique. — **S. G. Mgr A. Baudrillart**. Le Bienheureux Cardinal Robert Bellarmin et la restauration catholique de la fin du XVIe siècle, p. 321. — **Robert Van der Elst**. L'Objection des forces inconnues, p. 344. — **A. Hamon**. Chronique d'ascétique et mystique (*fin*), p. 358.
Informations. — I. *Actualités et Documents*. Encore l'Union des Églises. — A la faculté de théologie de Strasbourg. — Le catholicisme à Ceylan. — Les missions des Pères Blancs, p. 369. — II. *Apologétique au jour le jour*. Les écoles catholiques en Nouvelle-Zélande. — Les écoles aux Etats-Unis, p. 371.
Propos littéraires. — Au Pays de Marie Chapdelaine (B. Amoudru), p. 374.
Petite correspondance. — Rapports de M. Barrès sur les Congrégations. — Admission dans les Eglises et bénédiction de drapeaux et bannières. — Les récits historiques en apparence seulement et l'encyclique Spiritus Paraclitus, p. 381. — Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 384.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er JUILLET 1924.

Apologétique. — **F. Prat**. Imitation ou Plagiat (*suite*), p. 385. — **Dr Grimbert** Les réactions antisociales dans l'enfance, p. 398. — **J.-M. Berthau**. Le discernement du miracle, p. 411. — **P. Niedergang**. Chronique pédagogique, p. 424.
Informations. — I. *Actualités et Documents*. La crise de la natalité en France. La Bible et Jules III. — Une nouvelle revue scientifique. — Manifestations sur la voie publique. — Indemnités pour sonneries illégales. — Prorogations des baux de presbytère, p. 431. — II. *Apologétique au jour le jour*. L'apostolat catholique en Hollande. — Les catholiques et le parti travailliste en Angleterre, p. 435.
Consultations et Renseignements (J Bricout). Les grands pèlerinages de France. — Bons romans. — Pour nos catéchismes. — L'Abbé Huvelin, p. 442.
Revue des Revues. — Revues françaises, p. 444. — Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 448.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JUILLET 1924.

Apologétique. — **F. Prat**. Imitation ou Plagiat (*fin*), p. 449. — **J. Besnard**. La Formation morale du persévérant, p. 461. — **F. Montagnon**. La religion de Ronsard, p 477. — **J. Blouet**. Chronique pastorale, p. 489.
Informations. — I. *Actualités et Documents*. — Lettre de S. E. le Cardinal Gasparri au président de l'A. C. J. F. — Le jubilé de l'année sainte 1925, p. 501. — II. *Apologétique au jour le jour*. La France et le Cardinal Mercier. — La Semaine sociale de Rennes. — Le Jubilé de M. Anatole France ou l'Expiation, p. 503.
Petite Correspondance. — Cours de philosophie thomiste. — Monographie d'un chapitre collégial. — Histoires pour catéchismes, p. 509.
Bibliographie, p. 511. — Livres déposés aux bureaux de la Revue, p, 512.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er AOUT 1924.

Apologétique. — **F. René Hedde**. De l'autorité de Saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement catholique de la philosophie, p. 513. — **Dr René Biot**. Les relations du physique et du moral, p. 527. — **G. Bardy**. Aux origines de la

poésie chrétienne latine : Commodien, p. 537. — **C. Belmon.** Chronique de Théologie morale (*fin*), p. 561.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Les Pâques des catholiques étrangers résidant en France. — La Confédération internationale des Syndicats chrétiens. — Les guides de France — La confédération française des travailleurs chrétiens. — Le Congrès liturgique de Malines, p. 566. — II. *A propos de la Semaine Sociale de Rennes* (28 juillet-3 août 1924). — Les Bienfaits des Semaines Sociales. — Une série d'études de philosophie sociale. — A propos de bénéfices agricoles — Ouvrages agricoles. — En pleine crise agraire (J. Bricout), p. 571. — Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 572.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 AOUT 1924.

Apologétique. — **E. Tauzin.** Les notes de Pascal sur l'Eglise, p. 577. — **Dr René Biot.** Les relations du physique et du moral (*suite*), p. 594. — **A. Condamin.** — Chronique biblique : Ancien Testament, p. 605.
Organisations catholiques françaises, p. 625.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* La journée des Scouts de France. Lourdes en 1923, p. 631. — II. *Apologétique au jour le jour.* — Préhistorien et apologiste. — Le christianisme dans l'Inde, p. 634.
Petite Correspondance. — Saint Thomas et l'Apologétique. — Un enfant de chœur peut-il s'absenter de la classe, p. 640.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er SEPTEMBRE 1924.

Apologétique. — **Louis Fillon.** La préparation de la future mère de famille dans la paroisse, p. 641. — **Jean Chéné.** L'âme de saint Cyprien, p. 653. — **Dr René Biot.** Les relations du physique et du moral (*fin*), p. 666. — **J. Pollinger.** Chronique de théologie dogmatique, p. 677.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Les messes pascales des grandes écoles. — Statistique des églises au Danemark. — Les écoles en Chine, p. 684. — II. *Apologétique au jour le jour.* Art dramatique et catholicisme. — Etudiantes catholiques des Universités de l'Etat. — Le Colin-Maillard de Louis Hémon (B. Amoudru), p. 690.
Revue des Revues. — Revues étrangères, p. 695.
Petite Correspondance. — Association diocésaine : sa capacité de posséder. — L'ordre de saint Benoît. — Dante et la Bible, p. 700. — Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 702.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 SEPTEMBRE 1924.

Apologétique. — **J. Bélorgey.** Conférences populaires et Semaines Apologétiques et Sociales, p. 705. — **J. M. Berthau.** Un procès *super miraculis* abandonné pour insuffisance de témoignages, p. 727. — **H. X. Arquillière.** Chronique d'histoire du Moyen-Age, p. 741.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* L'A. C. J. F. et l'application des lois laïques à l'Alsace et à la Lorraine. — La protestation alsacienne. — Mgr. Grente, lauréat de l'Académie. — 44e Congrès annuel de l'Union des Œuvres, p. 757. — II. *L'Apologétique et les Missions.* Exposition missionnaire vaticane. — La Mission de la Côte d'Or de 1906 à 1923. — L'Evangile dans l'Afrique actuelle. — Les Amis des Missions, p. 760.
Revue des Revues. — Revues françaises, p. 764.
Tables des tomes XXXVII et XXXVIII.

II. — Table par noms d'auteurs.

A

Amoudru (B.). — *Un peu d'histoire*, XXXVII, 55-61. — *M. de Waleffe égyptologue, les Pascalisants*, XXXVII, 123-128. — *Le chemin des Poètes*, XXXVII, 188-192. — *La conversion de J. Maritain. Le Bergsonisme de M. Thibaudet*, XXXVII, 313-316. — *Lettres inédites. Ronsard et les protestants*, XXXVII, 380-3. — *Le tombeau de Barrès et le jubilé de Bourget*, XXXVII, 442-446. — *A propos de thèses récentes*, XXXVII, 506-509. — *Les idées en France après la Révolution*, XXXVII, 636-639. — *A travers les Revues*, XXXVII, 698-701 *Propos littéraires, Michelet, Rousseau*, XXXVIII, 117-120. — *Propos littéraires : F. Vincent, R. Vallery-Radot*, XXXVIII, 314-316. — *Propos littéraires : Au pays de Marie Chapdelaine*, XXXVIII, 374-376. — *Le Colin-Maillard de Louis Hémon*, XXXVIII, 693-694.

Arquillière (H.-X.), *Chronique d'Histoire du Moyen-Age*, XXXVIII, 741-756.

B

Bainvel (J. V.). — *Chronique d'Ascétique et de mystique*, XXXVII, 34-47.

Bardy (G.). — *Chronique d'histoire des origines chrétiennes*, XXXVII, 104-117; 735-738. — *Aux origines de la poésie chrétienne latine : Commodien*, XXXVIII, 537-560.

Baudrillart (S. G. Mgr). — *Luceat lux vestra*, XXXVII, 193-207. — *Le sens catholique*, XXXVII, 641-656. — *Le bienheureux cardinal Bellarmin et la restauration catholique de la fin du XVI^e siècle*, XXXVIII, 321-343.

Belmon (C.). — *Chronique de théologie morale. I. Recrutement sacerdotal II, Sujets divers*, XXXVII, 494, 500; 535, 564; XXXVIII, 561-565.

Belorgey (J. — *Conférences populaires et Semaines Apologétiques et Sociales*, XXXVIII, 705-726.

Berthau (S. M.). — *L'examen des raisons de croire*, XXXVII, 93-103. — *Le discernement du miracle*, XXXVIII, 411-423. — *Un procès super miraculis abandonné pour insuffisance de témoignages*, XXXVIII, 727-740.

Besnard (J.). *La formation morale du persévérant*, XXXVIII, 461-476.

Biot (R.). — *Les relations du physique et du moral*, XXXVIII, 527-536; 594-604; 666-676.

Blouet (J.). — *Chronique pastorale*, XXVIII, 489-500.

Bouyssonie (A. et J.), — *Chronique de Préhistoire*, XXXVII, 467-484.

Brassac (A.). — *La fin de Renan. A-t-on des détails sur la fin du fameux apostat ?* XXXVII, 317-319.

Bricout (J.). *Sur l'histoire de la philosophie*, XXXVII, 48-54. — *Heureux séminaristes* XXXVII, 118-123. — *Faut-il se marier jeune?* XXXVII, 180-188. — *Dieu dans l'Eglise*, XXXVII, 252-256. — *Un roman sur la vocation religieuse.* — *L'aumônerie militaire pendant la guerre.* — *L'Evangélisation des musulmans.* — *Traitements et salaires.* — *Le divorce au dernier congrès de la natalité.* — *Le livre de mes fils*, XXXVII, 306-312 — *Peut-on être à la fois chrétien et théosophe?* — *Questions économiques sociales et politiques.* — *Sur la prédication.* — *Œuvres de Mgr Dupanloup.* — *Sur le Purgatoire*, XXXVII, 376-380. — *Informations*, XXXVII, 437-442. — *Une vie du cardinal Richard.* — *Pour nos congrégations missionnaires.* — *Télékinésie et maisons hautes.* — *Modération nécessaire*, XXXVII, 501-507. — *L'alcoolisme est en décroissance dans notre population ouvrière.* — *Le mystère des médiums*, XXXVII, 567-571. — *Pour les Universités catholiques.* — *Statistiques sco-*

laires. — Ecole de conférenciers populaires. — Pour se documenter. Hagiographie et prières liturgiques. Sur l'unité de l'église, XXXVII, 633-636. — *Le programme électoral des associations familiales de France. — Les lois sociales de la présente législature. — Le clergé et les conférences contradictoires — La prochaine semaine sociale de France*, XXXVIII, 51-53. — *Œuvres du P. Faber. — Contre la propagande anti-conceptionnelle et l'avortement*, XXXVIII, 111-112. — *Consultations et renseignements*, XXXVIII, 120-121. — *Les grands pèlerinages de France. — Bons romans. — Pour nos catéchismes. L'abbé Huvelin*, XXXVIII, 442-444 — *A propos de la semaine sociale de Rennes*, XXXVIII, 571-576. — *La protestation alsacienne*, XXXVIII, 758-759. — *Exposition missionnaire vaticane*, XXXVIII, 760.

Brunhes (G.). — *La mission divine de l'église catholique. — I. La perfection et l'autorité de sa réponse au problème de la destinée*, XXXVII, 1-25. — *II. Sa vitalité et sa sainteté*, XXXVII, 78-92

C

Castillon. — *Liberté de conscience et paix scolaire*, XXXVII, 604-618; 667-679; XXXVIII, 18-31.

Chanteur (C.). — *Maurice Barrès apologiste*, XXXVIII, 53-56.

Chaptal (S. G. Mgr). — *Le rite paleo-slave dans l'église catholique à Saint-Julien-le-Pauvre*, XXXVII, 280-286.

Chéné (J.). — *L'âme de Saint Cyprien*, XXXVIII, 653-663.

Condamin. — *Chronique biblique : Ancien Testament*, XXXVII, 234-251; XXXVIII, 605-624. — *Le prétendu « Folklore biblique » de M. Saintyves*, XXXVII, 430-437. — *A propos du Folklore biblique*, XXXVII, 735-738.

Coolen. — *Rome et Cantorbery*, XXXVII, 539-554.

Critias. — *L'avenir de l'Anglicanisme*, XXXVII, 146-155; 286-306; 415-429.

D

Dehove (T.). — *Une théorie récente de la finalité*, XXXVIII, 203-223; 267-290.

E

Elst (R. Van Der). — *L'objection des forces inconnues* XXXVIII, 344-357.

F

Fillon (Louis). — *La préparation de la future mère de famille dans la paroisse*, XXXVIII, 641-652.

G

Ghika (V.). — *L'unité de l'Eglise; les Eglises séparées d'Orient et la Réunion des Eglises*, XXXVII, 565-567.

Goyau (G.). — *Une histoire religieuse de la Révolution Française*, XXXVII, 722-734.

Grente (S. G. Mgr). — *La passion du plaisir.* XXXVII, 705-721; XXXVIII, 5-17.

Grimbert (Th.). — *Etudes médico-sociologiques sur l'enfant. II. Les anomalies psychiques de l'enfance. Arriération et retard simple des fonctions nerveuses*, XXXVIII, 156-166. — *III Troubles du caractère et de l'humeur*, XXXVIII, 145-157. — *IV. Les réactions anti-sociales dans l'enfance*, XXXVIII, 368-410.

Guitton (G.). — *Chronique sociale*, XXXVII, 619-631.

H

Hamon (A.). — *Chronique d'ascétique et mystique*, XXXVIII, 291-309; 358-569.
Hedde (F. René). — *De l'autorité de Saint-Thomas d'Aquin dans l'enseignement catholique de la philosophie*, XXXVIII, 513-526.
H O. — *La semaine sociale de Grenoble*, XXXVII, 208-224.

L

Lavallée (Mgr F). — *Solitude et union à Dieu* XXXVII, 257-263. — *Le célibat ecclésiastique et le problème de la population*, XXXVII, 321-343.
Lebreton (J.). — *La Visitation et la Nativité*, XXXVII, 449-465. — *Paul de Samosate et Origène*, XXXVIII, 193-202.
Leman (A.). — *Chronique d'histoire*, XXXVIII, 32-50; 85-105.
Lemonnyer (A.). — *Les trois sortes d'oraison*, XXXVIII. 129-144.
Lenoir (V.). — *De la raison à la foi ou de la foi à la raison*, XXXVII, 481-493.
Levesque (E.). — *Ministère de Jésus en Judée et en Galilée. De la première à la seconde Pâques*, XXXVII, 25-33.

M

Masure (E.). — *L'humanisme chrétien. I. Le péché originel en face de l'humanisme*, XXXVII, 225-233 ; 385-414.
Mercier (S. E. le Cardinal). — *Les conversations de Malines*, XXXVIII 106-110.
Michelet (G.). — *Les sources de la paix du cœur. I. L'exigence fondamentale*, XXXVII, 466-480. *II. Les éléments*, XXXVII, 583-603; 681-692.
Montagnon (F.). — *Ronsard, homme d'Eglise*. XXXVII, 360-365. — *Ronsard contre les calvinistes ; son apologétique*, XXXVIII, 75-84. — *La religion de Ronsard*, XXXVIII, 477-488.

N

Niedergang (P.). — *Chronique pédagogique*, XXXVIII, 424-430.

P

Pie XI (Sa Sainteté). — *Encyclique de S. S. Pie XI sur les Associations diocésaines*, XXXVII, 513-521.
Pinardel (F.). — *Chronique artistique*, XXXVIII, 224-246.
Pollinger (J.). — *Chronique de théologie dogmatique*, XXXVIII, 677-683.
Prat (F.). — *Imitation ou plagiat? Emprunts littéraires des Pères de l'Eglise*. XXXVIII, 257-266; 385-397 ; 449-460.

R

Romeyer (Blaise). — *Le réalisme de Pascal*, XXXVII, 65-77.

T

Tauzin (E.). — *Les notes de Pascal sur l'Eglise*, XXXVIII, 577-593.

V

Vénard (L.) — *Chronique d'Ecriture Sainte. Nouveau Testament*, XXXVIII, 158-179.
Verdier (J.). — *A propos des Associations diocésaines*, XXXVII, 528-538 ; 577-587; 657-666. — *L'autorité maritale*, XXXVIII, 65-74.
Vigué (P.). — *Sur l'ordonnance du traité de l'Eucharistie*, XXXVII, 264-279 ; 344-359.

III. — Table par matières

A

Alcoolisme. — *L'alcoolisme est en décroissance dans notre population ouvrière* (J. Bricout), XXXVII, 567-570. — *L'alcoolisme est bien en décroissance* (Informations), XXXVIII, 313.

Alsace. — *La protestation alsacienne*, XXXVIII, 758.

Amette (Card.). — *La place du cardinal Amette* (Informations), XXXVIII, 249.

Anglicanisme. — *L'avenir de l'Anglicanisme* (Critias), XXXVII, 146-155; 287-306; 415-429

Art dramatique. — *Art dramatique et catholicisme* (Information), XXXVIII, 690-692.

Association catholique de la jeunesse française. — *L'A. C. J. F. et l'application des lois laïques à l'Alsace et à la Lorraine*, XXXIII, 757. — Voir *Gasparri.*

Associations diocésaines. — *Encyclique de S. S. Pie XI sur les Associations diocésaines*, XXXVII, 513-521. — *Les statuts d'Associations diocésaines*, XXXVII, 522-527. — *A propos des Associations diocésaines* (J. Verdier), XXXVII, 528-538; 577-587; 657-666. — *Immeubles pour catéchismes* (Correspondance), XXXVIII, 700.

Aumônerie militaire. — *L'aumônerie militaire pendant la guerre* (Bricout), XXXVII, 307-308.

Autorité. — *L'autorité maritale*, (J. Verdier), XXXVIII, 65-76.

B

Barrès. — *Le tombeau de Barrès et le Jubilé de Bourget* (B. Amoudru), XXXVII, 442-446. — *Maurice Barrès, apologiste* (C. Chanteur), XXXVIII, 33-56. — *Rapports de Maurice Barrès sur les Congrégations* (Correspondance), XXXVIII, 377.

Bellarmin (Cardinal). — *Le Bienheureux Cardinal Robert Bellarmin et la restauration catholique de la fin du XVI^e^ siècle* (S. G. Mgr Baudrillart) XXXVIII, 321-343.

Bergson. — *Le Bergsonisme de M. Thibaudet* (B. Amoudru), XXXVII, 345-346.

Bible. — *Chronique biblique. Ancien Testament* (A. Condamin), XXXVII, 234-251; XXXVIII, 605-624. — *Atlas de Géographie biblique*, XXXVIII, 191. — *Bible Hébraïque* (Correspondance), XXXVIII, 255. — *Edition des Septante* (Correspondance), XXXVIII, 255-256. *La Bible et Jules III* (Informations), XXXVIII, 432-423.

Bourget — *Le tombeau de Barrès et le Jubilé de Bourget* (B. Amoudru), XXXVII, 442-446.

C

Catéchisme. — *Avis de catéchisme*, XXXVII, 702. — *Pour nos catéchismes* (J. Bricout, renseignements), XXXVIII, 443. — *Histoires pour catéchisme.* (Correspondance), XXXVIII, 569. — *Immeubles pour catéchismes.* (Correspondance), XXXVIII, 700.

Catholicisme. — *Le Sens Catholique* (S. G. Mgr Baudrillart), XXXVII, 641-656. — *Le Nationalisme, la Conscience catholique* (J. Bricout), XXXVII, 694. —

Le Catholicisme jugé par un pasteur protestant, XXXVII, 59-60. — Voir *Art dramatique*.

Catholiques Etrangers. — *Les Pâques des Catholiques étrangers résidant en France* (Information), XXXVIII, 566-567.

Chroniques. — *Chronique d'ascétique et de mystique* (J. V. Bainvel et A. Hamon), XXXVII, 34-47. — *Chronique d'histoire des origines chrétiennes* (G. Bardy), XXXVII, 104-117. — *Chronique de Préhistoire* (A. et J. Bouyssonie), XXXVII 167-184. — *Chronique biblique : Ancien Testament* (A. Condamin), XXXVII, 334-251 ; XXXVIII, 605-624. — *L'avenir de l'Anglicanisme* (Critias), XXXVII, 287-306. — *Chronique de philosophie. Une logique thomiste* (E. Bruneteau), XXXVII, 366-375. — *Chronique de theologie morale* (C. Belmon). XXXVII. — 494-500 ; 555-564 ; XXXVIII, 560-565. — *Chronique sociale* (G. Guitton), XXXVII, 619-631. — *Chronique d'histoire des origines chrétiennes*. (G. Bardy), XXXVII, 739-758. — *Chronique d'histoire* (A. Leman), XXXVIII, 32-50. — *Chronique d'histoire* (A. Leman), XXXVIII, 85-105. — *Chronique d'Ecriture Sainte ; Nouveau Testament* (L. Venara), XXXVIII, 158-179. — *Chronique artistique* (F. Pinardel), XXXVIII, 224-246. — *Chronique d'ascétique et de mystique* (A. Hamon), XXXVIII, 291-309 ; 358-369. — *Chronique pédagogique* (P. Niedergang), XXXVIII 424-430. — *Chronique pastorale* (J. Blouet), XXXVIII, 489-500. — *Chronique de théologie dogmatique* (J. Pollinger), XXXVIII, 677-683. — *Chronique d'histoire du Moyen Age* (H.-X.-Arquillière), XXXVIII, 741-756.

Clergé. — *Le clergé et les conférences contradictoires* (J. Bricout), XXXVIII, 52.

Commodien. — Voir *Origines chrétiennes*.

Confédération. — *La Confédération Internationale des syndicats chrétiens* (Informations), XXXVIII, 567-568. — *Confédération Française des travailleurs chrétiens* (Information), XXXVIII, 568-570.

Conférences populaires. — *Conférences populaires et Semaines apologétiques et sociales* (J. Belorgey), XXXVIII, 705-726.

Congrégations. — *Pour nos Congrégations missionnaires* (J. Bricout), XXXVII, 501-502. — *Congrégations dissoutes et de nouveau autorisées* (Information), XXXVIII, 180. — *Rapport de Maurices Barrès sur les Congrégations* (Correspondance), XXXVIII, 377.

Congrès. — *Un congrès liturgique à Malines* (Information), XXXVIII, 570-571. — *44e Congrès annuel de l'Union des Œuvres*, XXXVIII, 759.

Cyprien (Saint). — *L'âme de Saint-Cyprien* (J. Chéné), XXXVIII, 653-665.

D

Danemark. — *Statistique des Eglises au Danemark*, XXXVIII, 587-689.

Dante. — *Dante* (Correspondance), XXXVIII, 317 ; *Dante et la Bible*, XXXVIII, 701.

Divorce. — *Le divorce au dernier Congrès de la Natalité* (J. Bricout), XXXVII, 310-311.

Dupanloup (Mgr). — *Œuvres de Mgr Dupanloup* (J. Bricout), XXXVII, 378-379.

E

Ecoles. — *Statistiques scolaires* (J. Bricout), XXXVII, 633. — *Les écoles catholiques en Nouvelle-Zélande*, XXXVIII, 371-373. — *Les écoles aux Etats-Unis*, XXXVIII, 373-374. — *Les écoles en Chine*, XXXVIII, 689, 690.

Education. — *Propos sans suite sur l'éducation* (B. Amoudru), XXXVII, 571-574. — *La coéducation des sexes en Yougo-Slavie* (Information), XXXVIII, 343. — *La formation morale du persévérant* (J. Besnard), XXXVIII, 461-476.

Eglise. — *La mission divine de l'Eglise catholique, I. La perfection et l'auto-*

rité de sa réponse au problème de la destinée (G. Brunhes), XXXVII, 5-25. *La Mission divine de l'Eglise Catholique. II. Sa vitalité et sa sainteté* (G. Brunhes), XXXVII, 78-92. — *Dieu dans l'Eglise* (J. Bricout), XXXVII, 252-256. — *L'unité de l'Eglise, les Eglises séparées d'Orient et la Réunion des Eglises* (V. Ghika), XXXVII, 565-657. — *Conservation des biens d'Eglise* (Informations), 180-181. — *Les notes de Pascal sur l'Eglise* (E. Tauzin), XXXVIII, 577-593.

Elections. — *Le programme électoral des associations familiales de France* (J. Bricout), XXXVIII, 51-52.

Enfance. — *Les anomalies psychiques de l'enfance. I. Arriération et retard simple des fonctions nerveuses* (Dr Grimbert), XXXVII, 156-166 *II. Troubles du caractère et de l'humeur*, XXXVIII, 145-157. *III. Les réactions antisociales de l'Enfance* (Dr Grimbert), XXXVIII, 338-410.

Enfants de chœur. — *Un enfant de chœur peut-il s'absenter de la classe*, XXXVIII, 640.

Etudiantes. — *Les étudiantes catholiques des Universités de l'Etat*, XXXVIII, 692-693.

Eucharistie. — *Sur l'ordonnance du traité de l'Eucharistie* (P. Vigué) XXXVII, 264-279 ; 344-359. — *Pour les Congrès Eucharistiques* (F. Cimetier), (Information), XXXVIII, 310-311.

F

Faber. — *Œuvres du P. Faber.* (Informations). XXXVIII, 111-112.

Finalité. — *Une théorie récente de la finalité* (H. Dehove), XXXVIII, 203-223; 267-290.

Foi. — *De la raison à la Foi ou de la Foi à la raison* (V. Lenoir), XXXVII, 481-493. — *La Foi et la Science* (E. Duplessy), XXXVII, 760-762.

Folklore biblique. — *Le prétendu « Folklore biblique » de M. Saintyves* (A. Condamin), XXXVII, 430-437. — *A propos du Folklore biblique* (P. Saintyves. A. Condamin), XXXVII, 735-738.

Forces inconnues. — *L'objection des forces inconnues* (R. Van der Elst), XXXVIII. 344-357,

France. — *Pour la prospérité de la France* (J. Bricout), XXXVII, 120-123.

François de Sales. — *Saint François de Sales directeur d'âmes*, XXXVII, 695.

G

Gasparri (Cardinal). — *Lettre de S. E. le cardinal Gasparri à M. Flory, président de l'A. C. J. F.* (Informations), XXXVIII, 501-502.

Geneviève — *Une statue de Sainte Geneviève sur le futur pont de la Tournelle*, XXXVII, 766.

Grente (Mgr). — *Mgr Grente, lauréat de l'Académie*, XXXVIII, 759.

H

Hagiographie. — *Hagiographie et Prières liturgiques* (J. Bricout), XXXVII, 635. — *Correspondance ; le langage des hagiographes en matière scientifique*, XXXVIII, 54.

Histoire. — *Un peu d'histoire* (B. Amoudru), XXXVII, 55-61. — *Chronique d'histoire* (A. Leman) XXXVIII, 32-50. — *Paul de Samosate et Origène* (Jules Lebreton), XXXVIII, 193-202. — Voir *Chroniques*.

Humanisme chrétien. — *Le péché original en face de l'humanisme* (C. Masure), XXXVII, 129-145 ; 225-233 ; 385-414. — *Un maître humaniste* (G. Guitton), XXXVIII, 632-633.

Huvelin. — *L'Abbé Huvelin* (J. Bricout, renseignements). XXXVIII, 443-444.

I-J

Inde. — *Le christianisme dans l'Inde*, XXXVIII, 639.
Jean de la Croix. — *Œuvres de Saint-Jean de la Croix* (Correspondance), XXXVIII, 317.
Jésus. — *Ministère de Jésus en Judée et en Galilée. De la première à la seconde Pâques* (Lévesque), XXXVII, 36-33.
Jubilé. — *Le Jubilé de l'année sainte 1925* (Informations), XXXVII, 502-503. — *Le Jubilé d'Anatole France*, XXXVIII, 507-508. (B. Amoudru). — *Le Jubilé d'un grand historien catholique*, XXXVIII, 112,114.

L

Liberté de Conscience. — *Liberté de conscience et paix scolaire* (P. Castillon), XXXVII, 604-818; 667-679. *La liberté de conscience des fonctionnaires*, XXXVII, 759-760.
Littérature. — *Lettres inédites* (B. Amoudru), XXXVII, 380-381. — *Propos littéraires, Michelet, Rousseau* (B. Amoudru), XXXVIII, 117-120. — *Propos littéraires, F. Vincent, R. Vallery-Radot* (B. Amoudru), XXXVIII, 314-316.
Lois. — *Les lois sociales de la présente législature* (J. Bricout), XXXVIII, 52.
Louis de Gonzague (Saint). — *Biographie de Saint-Louis de Gonzague* (Correspondance), XXXVIII, 254.
Lourdes. — *Lourdes en 1923*, XXXVIII, 633-634.
Luceat lux vestra. — *Luceat lux vestra!* (S. G. Mgr Baudrillart), XXXXII, 193-207.

M

Maisons hantées. — *Télékinésie et maisons hantées* (J. Bricout), XXXXII, 502-505.
Mariage. — *Faut-il se marier jeune?* (J. Bricout), XXXVII, 184-187.
Maritain. — *La Conversion de J. Maritain* (B. Amoudru), XXXVII, 313-315.
Mère de famille. — *La préparation de la future mère de famille dans la paroisse* (L. Fillon), XXXVIII, 641-652.
Messes pascales. — *Les messes pascales des grandes écoles*, XXXVIII, 684-686.
Miracle. — *Le discernement du miracle* (J. M. Berthau), XXXVIII, 416-423. — *Un procès* super miraculés *abandonné pour insuffisance de témoignages* (J. M. Berthau), XXXVIII, 727-740.
Missions. — *Pour nos congrégations missionnaires* (J Bricout), XXXVII, 501-502. — *Un siècle de Missions* (F. Cimetier), XXXVIII, 111. — *Les Missions des Pères Blancs* (Informations), XXXVIII, 371. — *Exposition Missionnaire Vaticane*, XXXVIII, 760. — *La Mission de la Côte d'Or de 1906 à 1923*, XXXVIII, 761. — *L'Evangile dans l'Afrique actuelle*, XXXVIII, 761. — *Les amis des Missions*, XXXVIII, 763.
Missionnaires. — *Missionnaires décorés de la Légion d'honneur* (F. Cimetier), XXXVII, 693.
Musulmans. — *L'Évangélisation des Musulmans* (J. Bricont), XXXVII, 308-309.
Mystique. — *Ascétique et mystique* (J. V. Bainvel et A. Hamon), XXXVII, 34-47. — *Études mystiques* (Correspondance), XXXVIII, 190. — *Chronique d'ascétique et de mystique* (A. Hamon), XXXVIII, 291-309; 358-369.

N

Natalité. — *La crise de la natalité en France* (Informations), XXXVIII, 431.
Nationalisme. — *Le nationalisme et la conscience catholique* (J. Bricout), XXXVII, 694.

Nativité. — *La Visitation et la Nativité* (J. Lebreton), XXXVII 449-465.
Ninive. — *Un document contemporain sur la chute de Ninive* (Informations), XXXVIII 181-182.

O

Oraison. — *Les trois sortes d'oraison* (A. Lemonnyer), XXXVIII, 129-144.
Ordres religieux. — *Sur les ordres religieux* (J Bricout), XXXVII, 187-188. — *Les grands ordres religieux*, XXXVII, 703. — *Sur l'Ordre de Saint Benoît*, XXXVIII, 701.
Organisations catholiques. — *Organisations catholiques françaises*, XXXVIII, 625-631.
Origines Chrétiennes. — *Aux origines de la poésie chrétienne latine* : Commodien (G. Bardy), XXXVIII, 537-560. Voir *Chroniques*.

P

Paix du Cœur. — *Les sources de la Paix du cœur. I, l'exigence fondamentale* (G. Michelet), XXXVII, 680-692.
Paroisse. — Voir *Mère de famille*.
Parousie. — Voir *Paul* (Saint).
Pascal — *Le réalisme de Pascal* (Blaise Romeyer), XXXVII, 65-77. — *Les Pascalisants* (B. Amoudru), XXXVII, 125-128. — *Les notes de Pascal sur l'Eglise* (E. Tauzin), XXXVIII, 577-593.
Passion du plaisir. — *La passion du plaisir*. (S. G.Mgr. Grente), XXXVII, 705-721 XXXVIII, 5-17.
Paul (Saint). — Correspondance, *La parousie dans Saint-Paul* XXXVIII, 62-63.
Péché originel. — *Le péché originel en face de l'humanisme* (E. Masure), XXXVII, 129-145.
Pèlerinages. — *Les grands pèlerinages de France* (J. Bricont), XXXVIII, 442.
Pères de l'Église. — *Imitation ou plagiat. Emprunts littéraires des Pères de l'Église* (F. Prat), XXXVIII, 257-266 ; 385-397; 449-460.
Philosophie. — *Sur l'histoire de la philosophie*, (J. Bricout), XXXVII, 48-54. *Chronique de philosophie, une logique thomiste* (E. Bruneteau), XXXVII, 366-375. — *Une théorie récente de la finalité* (Dehove H.), XXXVIII, 203-223 ; 267-290. — *Cours de philosophie thomiste* (Correspondance), XXXVIII, 509.
Physique et Moral. — *Les relations du physique et du moral* (Dr R. Biot), XXXVIII, 527-536; 594-604; 665-676.
Poètes. — *Le chemin des poètes* (B. Amoudru) XXXVII, 188-192.
Population. — Voir *Natalité, Alcoolisme*.
Prédication. — *Sur la prédication*, (J.Bricout) XXXVII, 378. — *Evangile en vue de la prédication*, XXXVIII, 191.
Presbytère. — *Prorogation des baux de presbytère* (Informations), XXXVIII, 435.
Prêtres. — *Des prêtres, des prêtres !* XXXVII, 759 — *Un grand serviteur du pays* : Le prêtre, XXXVIII, 57-59.
Psaumes. — *Psautier hébraïque de Saint-Jérôme*. (Correspondance), XXXVIII, 61-62. — *Les psaumes dans la liturgie romaine* (Correspondance), XXXVIII, 191.
Psychisme. — *Les anomalies psychiques de l'enfance. I. Arriération et retard simple des fonctions nerveuses* (Dr Grimbert), XXXVII, 156-166. *II. Troubles du caractère et de l'humeur*, XXXVIII, 145, 157.
Pureté. — *La force dans la pureté*, XXXVII, 760.
Purgatoire. — *Sur le purgatoire* (J. Bricout), XXXVII, 379-380.

R

Raison. — *De la raison à la foi ou de la foi à la raison?* (V. Lenoir), XXXVII, 481-493.
Raisons de croire. — *L'examen des raisons de croire* (J. M. Berthau), XXXVII, 93-102.
Renan. — *La fin de Renan. A-t-on des détails sur la fin du fameux apostat?* (A. Brassac), XXXVII, 317-319.
Révolution. — *Les idées en France avant la Révolution. Les idées en Allemagne après la Révolution* (B. Amoudru), XXXVII, 636-639. — *Une histoire religieuse de la Révolution française* (G. Goyau) XXXVII, 722-734.
Rite paléoslave. — *Le rite paléoslave dans l'Eglise catholique à Saint Julien-le-Pauvre* (S. G. Mgr Chaptal), XXXVII, 280-286.
Romans. — *Bons romans* (J. Bricout, renseignements), XXXVIII, 443.
Rome. — *Rome et Cantorbéry. De la Conférence de Lambeth aux Conférences de Malines* (G. Coolen), XXXVII, 539-554.
Ronsard. — *Ronsard, homme d'Eglise* (Montagnon), XXXVII, 360-365. — *Ronsard et les protestants* (B. Amoudru), XXXVII, 381-383. — *Ronsard contre les Calvinistes, son apologétique* (E. Montagnon), XXXVIII, 75-84. — *La religion de Ronsard* (F. Montagnon), XXXVIII, 477-488.
Russie. — *Les moines orthodoxes en Russie soviétique*, XXXVII, 251-254.

S

Salaires. — *Traitements et salaires* (J. Bricout), XXXVII, 309-310.
Schisme — *Le schisme d'Occident* (correspondance), XXXVIII, 254.
Semaine sociale. — *La semaine sociale de Grenoble* (H. O.), XXXVII, 208-224. — *La prochaine semaine sociale de France* (J. Bricout), XXXVIII, 53. — *La semaine sociale de Rennes*, XXXVI, 505-507. — *A propos de la semaine sociale de Rennes.* (J. Bricout), XXXVIII, 574-576.
Semaines apologétiques et sociales. — Voir *Conférences populaires.*
Séminaristes. — *Heureux séminaristes* (J. Bricout).
Sociologie. — *Questions économiques sociales et politiques* (J. Bricout), XXXVIII, 376-378.
Spiritisme. — *Le mystère des médiums* (J. Bricout), XXXVII, 570-571. — *Les phénomènes lumineux du médium Erto* (Informations), XXXVIII, 249-250. — *Etudes sur le spiritisme*, (Correspondance), XXXVIII, 317.
Syndicat. — *Voir Confédération.*

T

Théâtre. — *Correspondances : Pièces de théâtres*, XXXVII, 767.
Théologie. — *Chronique de Théologie morale* (C. Belmon), XXXVII, 494-500; 553-564; XXXVIII, 560-565. — *Chronique de Théologie dogmatique* (J. Pollinger), XXXVIII, 677-683.
Théosophie. — *Peut-on être à la fois chrétien et théosophe?* (J. Bricout), XXXVII, 376.
Thibaudet. — *Le Bergsonisme de M. Thibaudet* (B. Amoudru), XXXVII, 315-316.
Thomas (Saint). — *Saint Thomas exégète* (Correspondance), XXXVIII, 63-64. — *L'enseignement thomiste à l'Université protestante de Londres*, XXXVIII, 110. — *De l'autorité de Saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement catholique de la philosophie* (R. Hedde), XXXVIII, 513-526. — *Saint Thomas et l'Apologétique*, XXXVIII, 640.

U

Union à Dieu. — *Solitude et Union à Dieu* (Mgr F. Lavallée, XXXVII, 257-263.

Union des Eglises. — *L'unité de l'Eglise, les Eglises séparées d'Orient et la Réunion des Eglises* (V. Ghika), XXXVII, 565-567. — *Sur l'unité de l'Eglise* (J. Bricout), XXXVII, 635-636. — *L'Union de la chrétienté* (Informations), XXXVIII, 247-248.

Universités. — *Pour les Universités catholiques* (J. Bricout), XXXVII, 633. — *Nos Universités catholiques* (F. Vincent), XXXVII, 695-697.

V

Visitation. — *La Visitation et la Nativité* (J. Lebreton), XXXVII, 443-455.

Vocation religieuse. — *Un roman sur la Vocation religieuse* (J. Bricout), XXXVII, 306-307.

W

Waleffe. — *M. de Waleffe égyptologue* (B. Amoudru), XXXVII, 123-125.

IV. — Table des ouvrages signalés

Les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte rendu sont marqués d'un astérisque.

A

* **Abrand** (H. Dr). — *Education de la pureté et préparation au mariage*, XXXVIII, 563.

* **Alcantara** (Saint-Pierre d'). — *Traité de l'oraison et de la Méditation*, XXXVIII, 294-296.

* **Allote de la Fuye** (Me). — *Le Maître de la Mort*, XXXVII, 389.

Anizan F. — *Par Lui*, XXXVII, 447.

* **Ardel** (Henri). — *L'appel souverain*, XXXVII, 306.

* **Ariès** (N.). — *L'Economie politique et la Doctrine catholique*. XXXVII, 625.

* **Audollent** (M.). — *Histoire de l'Eglise par les Saints*. XXXVII, 256.

B

* **Barbedette** (D.). — *Histoire de la philosophie*, XXXVII, 52-53.

Barbezieux (P. de). O. F. M. — *Le prêtre en retraite*. XXXVIII, 425.

* **Bardy** (G.), — *Paul de Samosate*, XXXVIII, 193-202.

Bargilliat. — *Prælectiones juris canonici*, XXXVII, 512.

Baronchelli. — *Monismo o monotheismo*, XXXVII, 119.

Barre (A. de la). — *Une âme droite : André de la Barre de Carroy*, XXXVII, 511.

* **Bartmann** (Dr Bernh). — *Grundriss der Dogmatik*. XXXVIII, 682-682.

Battandier (A.). — *Guide canonique pour les constitutions des instituts à Vœux simples*, XXXVII, 320.

* **Bauerfeind**. — *Der Römerbrieftext der Origines nach dem Codex von der Goltz... untersucht und herausgegeben* XXXVII, 754.

Bec (L.). — *Les deux miracles pour la canonisation de Sainte-Jeanne d'Arc*, XXXVIII, 349. *Preuves médicales du miracle*. XXXVIII, 348.

* **Bellenoue.** — *Entretiens familiers sur la morale sociale*, XXXVII, 377.
* **Belloy** (R. P. de). — *Le baron de Livois*, XXXVIII, 499.
Belmon (C). — *Pour le sanctuaire*, XXXVII, 510.
Berlière (V.). — *La dévotion au Sacré-Cœur dans l'ordre de Saint-Benoît*, XXXVIII, 364.
* **Bertrand** (Louis). — *Louis XIV*, XXXVII, 55-60.
Besnard (P.). — *Les origines et les premiers siècles de l'Eglise Chalonnaise*, XXXVII, 757.
Besse (Dom) O. S. B. — *Le moine bénédictin*, XXXVIII, 701.
* **Bessières** (R. P.). — *L'Union catholique*, XXXVIII, 500.
* **Besson.** — *Les Logia Agrapha*, XXXVIII, 742.
Bethléem, — (Louis). — *La littérature ennemie de la famille*, XXXVII, 438
Biard (Joseph) Abbé. — *Les vertus théologales d'après les Epîtres de Saint-Paul*, XXXVII, 704.
Bibert. — *Eugène Gilbert, roi des ailes*, XXXVIII, 192.
* **Blanc** (H.). — *Un grand religieux*, XXXVII, 384.
* **Bliard** (Pierre). — *Le Père Loriquet*, XXXVIII, 383.
* **Blondel** (Maurice) — *Léon Ollé-Laprune*, XXXVII, 49.
Bonnières (Louis de). — *Anthologie des meilleurs écrivains de Lourdes*, XXXVII, 704.
Bordeaux (H.). — *La glorieuse misère des prêtres*, XXXVII, 438.
* **Bosshardt** (Ernest.). — *Essai sur l'originalité et la probité de Tertullien dans son traité contre Marcion*, XXXVII, 108-109.
Bossuet, *Œuvres oratoires*, XXXVIII, 33. — *Défense de la tradition et des Saints Pères*, XXXVII, 654.
* **Boüard** (A. de). — *Le régime politique et les institutions de Rome au Moyen Age* (1252-1847), Paris, de Boccard, 1920, XXXVIII, 745.
Boucaud (Ch). — *La Providence et l'Etat ; La famille et l'Etat dans la législation romaine*, XXXVIII, 573
* **Boudon.** — *Œuvres complètes*, XXXVII, 36-37.
* **Boulanger.** — *Essai critique sur la syntaxe de l'empereur Julien*, XXXVII, 110-111.
* **Boule** (M.). — *Les hommes fossiles*, XXXVII, 178.
Boumard. — *La formation chrétienne de l'âme*, XXXVII, 702.
Boumier. — *Petits conseils pour la perfection*, XXXVIII, 497.
Bournet (Léon). — *Le christianisme naissant*, XXXVII, 104.
* **Bousquet** (Fernand). — *Mère Saint-Paul*, XXXVII, 540.
* **Boutet.** — *Saint-Cyprien, évêque de Carthage et martyr*, XXXVIII, 744.
* **Bouyssonie** (Abbé). — *Batailles d'idées*, XXXVIII, 120; 634-639.
* **Brewer.** — *Kommodian Von Gaza*, XXXVII, 539.
* **Broussolle** (J.). — *L'esthétique du Stabat*, XXXVIII, 224.
Brun (H.). — *Le domaine rural*, XXXVII, 629.
* **Brutails** (S. A.). — *Pour comprendre les monuments de la France*, XXXVIII, 228-230. — *Précis d'Archéologie du Moyen Age*, XXXVIII, 228-230.
Burnichon (Joseph S. J.). — *La Compagnie de Jésus en France. Histoire d'un siècle, 1814-1914*, XXXVIII, 33.
Buzy (Denis). — *Pensées de Sœur-Marie de Jésus Crucifié*, XXXVII, 704. — *Saint-Jean Baptiste*, XXXVIII, 158.

C

* **Calderini** (Aristide). — *La Composizione della Famiglia secondo le Schede di censimento dell'Egitto Romano*, XXXVIII, 624.
* **Camerlinck** (A.). — *Evangeliorum secundum Matthaeum, Marcum et Lucam synopsis*, XXXVIII, 158.
* **Capitan** (Dr). — *La préhistoire*, XXXVII, 177.

* **Cazalès** (Abbé de). — *Vie de la Sainte Vierge d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich*, XXXVII, 576.
* **Chable** (R.). — *Jusqu'au mariage*, XXXVIII, 429.
* **Champault**. — *Une possédée contemporaine*, XXXVIII, 361.
* **Chapon** (Mgr). — *La foi chrétienne devant la raison et le cœur*, XXXVII, 639.
* **Chardavoine** (E.). — *Annuaire Pontifical catholique* (1924), XXXVIII, 512
* **Charles** (Pierre S. J.). — *La prière de toutes les heures*, XXXVII, 447.
* **Chauvin** (Mgr). — *Des études et de la formation des clercs dans nos séminaires*, XXXVII, 499.
Chinchole. — Voir *Guibert*.
Chollet (M.). — *Nos morts*, XXXVII, 379.
* **Choupin**. — *Nature et obligations de l'état religieux*, XXXVII, 187.
Ciolli (A.). — *Directoire pratique du jeune confesseur*, XXXVII, 320.
Clément (M.). — *Vie du cardinal Richard*, XXXVII, 501.
Cocart (abbé). — *Enfant, que feras-tu plus tard*, XXXVIII, 430.
* **Cojazzi** (A.). — *Manzoni apologiste*, XXVII, 512.
Comte (A.). — *Pensées et préceptes*, XXXVIII, 393,
* **Coste** (Pierre). — *Saint Vincent de Paul*, XXXVIII, 33.
* **Coulet** (R. P.). — *L'Eglise et le problème international*, XXXVII, 377.
Couturat. — *La logique de Leibniz*, XXXVII, 689.
* **Crampon** (A.). — *Sainte Bible*, XXXVII, 234.
* **Croizier** (P.). — *Etre socialiste, qu'est-ce que cela veut dire?* XXXVIII, 381,
* **Croocq** (abbé Charles de). — *Histoire du collège de Bergues-Saint-Winoc*, XXXVIII, 32.
* **Crosnier** (A.). — *Louis Marie Grignon de Monfort*, XXXVII, 703 ; XXXVIII. 182.
* **Cruveilhier** (P.). — *Etude sur les fragments d'un Code préhammourabien en rédaction sumérienne*, XXXVIII, 624.
* **Cumont** (F.). — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXXVII, 738.

D

* **Dard** (A.). — *Les derniers jours du Maître*, XXXVIII, 158
* **Dario** (J. M.), S. J. — *Praelectiones Cosmologiae*, XXXVIII, 381.
Daumas (G.). — *Pour former une élite*, XXXVIII, 430.
* **Davenne** (abbé). — *La retraite de Madame*, XXXVIII, 495.
* **Debaisieux** (Maurice). — *Analogie et symbolisme*, XXXVIII, 682-683.
* **Debuchy** (R. P.). — *Méditations sur les Litanies de Saint Joseph*, XXXVIII, 497.
* **Declairfayt** (C.) et Hoornaert. — *Baptême d'urgence pour raisons médicales*, XXXVIII, 562.
Degen (H.). *O. S. B.* — *Die Tropen der Vergleichung bei Johannes Chrysostomus*, XXXVII, 112.
* **Delabroye** (abbé). — *Renouveau paroissial et national*, XXXVII, 576.
* **Delahaye** (H.). — *Les saints stylites*, XXXVII.
Delaporte. — *Les trente sous de Vincent de Paul*, XXXVIII, 192.
Delsart. — *Marguerite d'Arbouze*, XXXVIII, 365.
* **Deriès**. — *Le catéchisme universel du Premier Empire*, XXXVIII, 493.
Descamps. — *Le génie des religions*, XXXVII, 61.
Descottes. — *La lumière intérieure*, XXXVII, 201-202.
Desgranges (Chan.). — *Vingt ans de conférences contradictoires, 2e série*, XXXVII, 439.
Deyrieux (L.). — *Mois de Marie à l'usage des jeunes aspirants au sacerdoce*, XXXVII, 448.
* **Dhorme** (Paul). — *L'emploi métaphorique des noms de parties du corps en hébreu et en akkadien*, XXXVIII, 621-622.

* **Dibildos**. — *Les patronages et les externats de lycéens*, XXXVII, 510.
* **Dirheimer** (G.). — *Anne Catherine Emmerich*, XXXVIII, 383.
Doumer (Paul). — *Le livre de mes fils*, XXXVII, 311.
* **Drioton** (E.). — Voir *Soltas* (H.).
* **Dubois** (M. F.). — *Le problème religieux*, XXXVII, 253-254.
* **Dubois** (cardinal). — *La crise de la natalité en France*, XXXVIII, 564.
Dubruel (Marc). — *Saint Thomas d'Aquin apologiste de l'état religieux*, XXXVIII, 384.
* **Dumaine** (Dom Henri). — *Le dimanche chrétien, ses origines, ses principaux caractères*, XXXVIII, 562.
* **Damas** (Georges). — *Traité de Psychologie*, XXXVII, 440.
Dupanloup (Mgr). *De l'éducation*, XXXVII, 379. — *Les meilleures pages*, XXXVIII, 33.
Duplessy (E.). — *Histoires de catéchisme*, XXXVIII, 443.
Durantel (Jean). — *Saint-Thomas et le pseudo-Denis*, XXXVII, 116-117.
* **Dutoit** (Henri). — *Les étapes de l'éducation chrétienne*, XXXVIII, 428.

E

Eblé (M.). — *La question sociale aujourd'hui*, XXXVII, 626.
Ehrard (R. P.) — *Ciel ou Enfer*, XXXVII, 511.
Elisabeth de la Trinité. — *Réflexions et pensées sous forme de retraites*, XXXVIII, 368.

F

Facchinetti. — *Soyez joyeux*, XXXVIII, 301-302.
Faccin (D.). — *Lilium puritatis*, XXXVIII, 562.
Fanfani (R. P.). — *De jure parochorum*, XXXVII. 510. — *Le droit des religieuses selon le Code de droit canonique*, XXXVII, 768.
Fargues (Paul). — *Introduction à l'Ancien testament* XXXVII, 234.
* **Fillion** (L. Cl.). — *L'étude de la Bible*, XXXVIII. 382.
* **Foucault** (Ch. de). — *Ecrits spirituels*, XXXVIII, 300.
* **Fouqueray** (H.). — *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression*, XXXVII, 85-87.

G

Gaillard de Champrts (H.). — *Anniversaires et pélerinages*, XXXVII, 447.
* **Garriguet** (L.). — *Le mois des Morts*, XXXVII, 379.
* **Gacs-Desfossés** (Ed.). — *La Révolution française*, XXXVIII, 54.
* **Gaultier** (Jean). — *Simple chronique d'un délit d'opinion*, XXXVII, 639.
Gellé (abbé). — *L'essentiel au catéchisme*, XXXVIII, 427.
* **Gemelli** (A.). — *Nuovi Orizzonti della Psicologia sperimentale*, XXXVIII, 383. — *Non mæchaberis*, XXXVIII, 384. — *Religione e Scienza*, XXXVII, 448.
* **Germain** (V.). — *La Société des Nations, étude doctrinale*, XXXVIII, 565.
Geslin (chanoine). — *Le plan de Dieu sur le monde*, XXXVIII, 159.
* **Ghika** (V.). — *La visite des pauvres*, XXXVIII. 496.
Gidrol (J. M.). — *Les raisons de notre croyance*, XXXVII. 640.
Giloteaux (P.). — *La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus*, XXXVII, 384. — *Les Ames hosties, les Ames victimes*, XXXVIII, 358.
Giraud (V.). — *Le suicide de la France*, XXXVIII, 494.
* **Goblot**. — *Traité de Logique*, XXXVIII, 203-223 ; 267-290.
* **Gorce** (P. de la), *Histoire religieuse de la Révolution française*, XXXVII, 722-734.
* **Goyau** (A.). — *Histoire religieuse de la France*, XXXVIII, 741.

* **Grandmaison** (Geoffroy de). — *L'aumônerie militaire pendant la guerre*, XXXVII, 307.
* **Grégoire** (H.) — *Recueil des Inscriptions Grecques chrétiennes d'Asie-Mineure.* (Mélanges d'Archéologie et d'histoire), XXXVII, 739.
* **Griffiths** (S. S.). — *The Exodus in the Light of Archaeology*, XXXVIII, 619.
Grimal (L.). — *L'Homme*, XXXVIII, 120.
* **Grimal** (S.). — *Le sacerdoce et le sacrifice de N. S. J. C.*, XXXVIII, 381.
* **Grimaud** (Charles). — *Futurs prêtres. — Futurs époux. — Futures épouses*, XXXVII, 494-499.
* **Gross** (S.). — *La Psalmaro*, XXXVII, 243-245.
* **Grousset** (René). — *Histoire de la philosophie orientale*, XXXVII, 50-51.
* **Gruyer** (Paul). — *Calvaires et Saints bretons* XXXVIII, 224.
* **Guardini** (Romano Dr). — *Die Lehre des hl. Bonaventura von der Erloesung*, XXXVIII, 680-681.
* **Guibert-Chinchole.** — *Origines*, XXXVII, 119.

H

* **Halphen** (L.). — *Les classiques de l'Histoire de France au Moyen âge: Eginhard; La vie de Charlemagne*, texte et traduction, XXXVIII, 753.
* **Hamon** (A.). — *Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*, XXXVII, 439.
* **Harnack** (Von). — *Neue studien zu Marcion. — Marcion, Das Evangelium vom fremden Gott*, XXXVII, 755.
Hébert (L.). — *Leçons de liturgie*, XXXVII, 119.
* **Hébert** (R. P.). — *Sous le joug des Césars*, XXXVII, 512.
* **Hedde** (René), O. P. — *Marie Immaculée, rempart de la foi chrétienne* XXXVIII, 384.
Hemptine (D. Jean de). — *L'Ordre de saint Benoît*, XXXVIII, 701.
* **Herrera** (Salvator). — *Saint Irénée de Lyon, exégète*, XXXVII, 107-108.
Hilton. — *Scala perfectionis*, XXXVIII, 291.
* **Hirschauer.** — *La Politique de Saint-Pie V en France*, XXXVIII, 32
* **Hœpfl** (Hildebrand). — *Tractatus de Inspiratione Sacrae Scripturae et Compendium Hermeneuticae Biblicae Catholicae*, XXXVIII, 616-617.
* **Hoornaert.** — **Voir Declairfayt.**
* **Hoschander** (Jacob). — *The Book of Esther in the Light of history*, XXXVIII, 617-619.
* **Hostachy** (R P.) — *Joie et Sainteté*, XXXVIII, 304.
* **Huby** (J.), S. J. — *Saint-Jean. — Saint-Matthieu. — Saint-Luc*, XXXVIII, 158.
Humbert (Général). — *Lettres d'un chef à ses fils*, XXXVIII, 511.
* **Husson** (Abbé Henri). — *Les sources et le développement du rationalisme dans la Littérature française de la Renaissance*, XXXVIII, 35.

I-J

* **Imbart de la Tour.** — *Histoire politique de la France* (Ier volume), XXXVIII, 744.
* **Janin** (Fernand). — *Conseils aux jeunes gens de France après la victoire*, XXXVIII, 429.
* **Janot.** — *Livre de famille catholique*, XXXVIII, 426.
Jansens. — *Peut-on être à la fois chrétien et théosophe*, XXXVII, 512
* **Jaud.** — *Œuvres du Père Faber*, XXXVII, 512.
* **Jean** (Ch. F.). — *Le milieu biblique avant J.-C.*, XXXVII, 234.
* **Joüon** (Paul). — *Grammaire de l'hébreu biblique*, XXXVIII, 619-621.
Jourdan (Abbé Paul). — *Conseils à des Jeunes gens*, XXXVIII, 429.
Jovy (E.). — *Pascal n'a pas inventé le haquet*, XXXVII, 512.

* **Jugie** (M.). — *La première fête mariale*, XXXVII, 575.
* **Julien** (Mgr). — *Le conflit des intérêts et du droit*, XXXVIII, 564.

K

* **Kauling.** — *La libro dil Proverbi*, XXXVII, 234.
* **Ker** (Paul). — *Nos doctrines classiques traditionnelles*, XXXVIII, 427.
* **Klein** (F.). — *Madeleine Sémer*, XXXVIII, 184-186.

L

* **Labelle** (Eug.). — *Les Hohenzollern et l'Allemagne*, XXXVIII, 33.
* **Lacour-Gayet** — *Education politique de Louis XIV*, XXXVII, 56.
* **Lahorgue.** — *Le réalisme de Pascal*, XXXVII, 65-77.
* **Lagrange** (R. P.). — *Evangile selon Saint-Mathieu*, XXXVIII, 158.
* **Lallemant** (L.). — *La doctrine spirituelle*, XXXVIII, 296-299.
Lanier (Henri). — *A Jésus Hostie par Marie.* XXXXII, 640.
Laurant (L.). — *Manuel des Etudes grecques et latines, appendice : les sciences dans l'antiquité*, XXXVIII, p. 623-624.
Laurent (Ch.). — *Directoire pratique pour le clergé*, XXXVII, 320.
Laval (de). — *Le baron François d'Yvoire*, XXXVII, 511.
* **Lavallée** (Mgr). — *Solitude et Union à Dieu*, XXXVIII, 299-300. — *Maurice de Gatellier*, XXXVIII, 499.
Lebeau (E. M.). — *S. J. Les jeunes filles de l'Évangile*, XXXVII, 703.
Lecomte (abbé). — *Le don de Dieu*, XXXVII, 640
Leday (Y.). — *Initiation au catéchisme*, XXXVII, 511.
* **Ledos** (Gab.). — *Saint Pierre Claver*, XXXVIII, 33.
Lefebvre (G.). — *Recueil des inscriptions grecques d'Egypte*, XXXVII, 739.
Lefranc (A.). — *L'évènement de Pontmain raconté et discuté*, XXXVII, 511.
* **Lejeune** (Mgr.). — *Conseils pratiques pour la confession.* XXXVIII, 561. — *Vos défauts*, XXXVIII, 495.
Lemmens (Léonard). — *Hierarchia latina Orientis*, XXXVII, 511.
* **Lemonnyer** (R. P.). — *Saint Paul traduit et annoté*, XXXVIII, 159.
Léonard de Carvalho e Castro, *Saint Bonaventure*, XXXVIII, 381.
Lernout (G.). — *Vers la vie religieuse*, XXXVIII, 307.
Lesage. (P.). — *La formation de la jeunesse ouvrière*, XXXVIII, 430.
* **Lesne** (E.). — *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. II. *Époque carolingienne.* fasc. I. *Les étapes de la sécularisation des biens d'Eglise*, XXXVIII, 747.
Levesque. — Voir **Urbain.**
Lhande (P.). — *Un maître humaniste : Le P. Longhaye*, XXXVII, 632.
Lietzmann. — *Das Leben des heiligen Symeon Stylites*, XXXVII, 747.
* **Lizerand** (G.). — *Le dossier de l'affaire des Templiers*, texte et traduction, XXXVIII, 754.
* **Loisy** (A.). — *Les livres du Nouveau Testament traduits du grec en français.* — *Le quatrième évangile* XXXVIII, 157.
* **Looten** (Chanoine). — *Shakespeare et la Religion*, XXXVIII, 32.
Louis (Chan.). *Manuel de religion*, XXXVII, 511.
* **Louismet** (Dom.). — *Miracle et Mystique*, XXXVII, 639. — *La contemplation chrétienne*, XXXVII, 448.

M

Maire (abbé). — *La première communion de Jeanne d'Arc*, XXXVIII, 494.
* **Mallon** (Alexis). — *Toutankhamon, son tombeau, son siècle*, XXXVIII, 623.
Marc dal Medico. — *Les prédictions de l'Apocalypse*, XXXVIII, 179.
Marcault (Ch.). — *Comment Israël reviendra-t il au Messie*, XXXVIII, 121.

Marchand (A). — *Les faits de Lourdes et le Bureau des constations médicales*, XXXVII, 512.
* **Marguillier** (A.). — *L'art et les artistes en Pologne au moyen âge* XXXVIII, 224.
* **Maritain** (J.). — *la Logique*, XXXVII, 366. — *Art et Scholastique*, XXXVIII, 244.
* **Marmion** (C.). — *Sponsa verbi*, XXXVIII, 368.
Martin Saint Léon, — *Les deux C. G. T.*, XXXVIII, 121.
* **Marucchi** (A.). — *Gratry*, XXXVIII, 384.
* **Masseron** (Alex.). — *Les exemples d'un ermite siennois*, XXXVIII. 362.
* **Mayer** (Lieut. Cel.). — *La psychologie du commandement*, XXXVIII, 511.
Meillet (G.), **Pargoire et Petit** — *Recueil des inscriptions chrétiennes de l'Athos*, XXXVII, 739.
Ménage. — *Les religions de la préhistoire*, XXXVII, 166.
Millot (J.). — *L'œuvre des vocations* XXXVII, 500.
Molien (L.-H.). — *La prière de l'Eglise*, XXXVIII, 121.
* **Monceaux** (P.). — *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, XXXVII, 749.
* **Monti** (Joseph). — *Manuel international des organisations catholiques*, XXXVIII, 625-630.
Moretti (A.). — *Cæremoniale solemnium functionum Hebdomadæ majoris*, XXXVII, 510
* **Morgan**. — *L'humanité préhistorique, Esquisse de préhistoire générale*, XXXVIII, 167.
Morian. — *L'aide du catéchiste*, XXXVIII, 383.
* **Morricca** (U.). — *San Girolamo*, XXXVII, 105-106.
Morice (Henri). — *Jésus vivant dans l'hostie*, XXXVII, 704.
* **Moulard** (Anat.). — *Saint-Jean Chrysostome, le défenseur du mariage et l'apôtre de la Virginité*, XXXVII, 114.

N

* **Nicol** (P.). — *Une mystique bretonne, au XVIII^e siècle*, XXXVII, 44-45.
* **Nicolay** (abbé) — *A la conquête des âmes*, XXXVIII, 495.
Noble (Henri Dominique), O.-P. — *La conscience morale*, XXXVII, 491.
Nysten, *Aujourd'hui... demain*, XXXVII, 560.

O

Olgiatti. — *Primi lineamenti di Pedagogia cristiana*, XXXVIII, 384. — *I nostri giovani e la purezza*, XXXVIII, 384.

P

* **Pailler** (abbé). — *Saint-Joseph ; L'Enfant prodigue*, XXXVIII, 494.
* **Pannier** (J.). — *L'Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, XXXVIII, 47-50.
Papini (G.) *Antologia della poesia religiosa in Italia*, XXXVIII, 383.
Pascal. — *Pensées et opuscules*, XXXVIII, 577.
* **Pechdo** et **Tronson**. — *Ce que peut un curé d'aujourd'hui*, XXXVIII, 489.
Pelt (Mgr). *Histoire de l'Ancien Testament*, XXXVII, 768.
Perennès (Henri). — *Les psaumes de la liturgie romaine*, XXXVIII. 234.
Perroy (Henri). — *Les deux nuées*, XXXVIII, 383. — *Le père Claude de la Colombière*, XXXVIII, 92.
Petitot, O. P. — *Saint-Thomas d'Aquin*, XXXVIII, 48.
Picard (Ch.) — *Sculpture antique*, XXXVIII, 224.
Pidoux de Maduère, *Saint Bernard de Menthon*, XXXVIII, 396.
Pirot. (L.). — *Saint-Jean*, XXXVIII, 158.

Plus (P.) — *Prédication réelle et irréelle*, XXXVII, 378.
* **Poletto** (**Giacomo**). — *La Santa Scrittura nelle opere et nel pensiero di Dante Alighieri*, XXXVIII, 701.
* **Pommier**. — *Renan d'après des documents inédits*, XXXVII, 347.
* **Poncel**. — *Jean d'après nature*, XXXVIII, 428.
* **Poulet** (Dom. Ch.). — *Guelfes et Gibelins*, XXXVIII, 32.
Poulpiquet (R.-P. de). — *L'Eglise catholique*, XXXVII, 255.
Prummer (M.). — *Manuale Theologiae Moralis*, 3e éd., XXXVIII, 561.
Przywara (Erich, S. J.). — *Vom Himmelreich der Seele*, XXXVIII, 382.

Q

* **Quénet**. (Ch.). — *L'Unité de l'Eglise, les Eglises séparées d'Orient et la Réunion des Eglises*, XXXVIII, 565-567.

R

* **Ramorino** (F.). — *Tertulliano*, XXXVII, 106.
Raus (S. B.). — *De sacrae obedientiae virtute et voto*, XXXVII, 540.
* **Resch**. — *Agrapha, Aussercanonische Schriftfragmente*, XXXVII, 740.
Richet (Ch.). — *Traité de Métapsychique*, XXXVII, 441.
* **Rigoleuc** (R. P.). — *Traités de dévotion*, XXXVIII, 298.
Risler. — *Le travailleur agricole français*, XXXVII, 120.
* **Romier** (L.). — *La conjuration d'Amboise*, XXXVII, 37-40.
* **Rouzic**. — *Le purgatoire*, XXXVII, 379. — *Pour être un caractère*, XXXVIII, 495.
* **Ruel** (P.). — *La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus*, XXXVIII, 304.

S

Saint Victor (Hugues de). — *Gage des divines fiançailles*, XXXVII, 447.
* **Saintyves**. — *Folklore biblique*, XXXVII, 430-438; 735-738.
Sarraut (A.). *La mise en valeur des colonies françaises*, XXXVII, 121.
* **Schneider** (A.). — *L'Art Français, Moyen Age, Renaissance*, XXXVIII, 224.
* **Schumacher** (H.). — *A Handbook of Scripture Study*, XXXVII, 605-613.
Sertillanges (A. D.), O. P. — *La vie Catholique*, XXXVIII, 424.
* **Sevin** (R. P.). — *Méditations scoutes sur l'Evangile : l'Enfance de Jésus*, XXXVII, 703.
* **Simonet** (A.). — *L'Evangile dominical expliqué et brièvement médité*, XXXVII, 511.
* **Skimer** (John.). — *Prophecy and Religion, studies in the life of Jeremiah*, XXXVII, 234.
* **Sol** (Abbé E.). — *Un catholique du Quercy*, XXXVII, 767.
* **Sottas** (H.) et **Drioton** (E.). — *Introduction à l'étude des hieroglyphes*, XXXVIII, 613-616.

T

Taoussi. — *Le cantique des Cantiques de Salomon*, XXXVII, 234.
* **Tanquerey**. — *Précis de Théologie ascétique et mystique*, XXXVII, 119.
* **Tessier** (G.). — *La journée de huit heures*, XXXVII, 377-628.
* **Texier**. — *L'Oraison et la messe avec Marie reine des cœurs* XXXVII, 511.
Théodore de Saint Joseph. — *Les ascensions de l'âme dans la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus*, XXXVII, 381.
Thermes (Joseph). — *Le bienheureux Robert Bellarmin*, XXXVIII, 32.
Tissier (Mgr). — *Le Christ de la jeunesse; Figures françaises et pages nationales*, XXXVII, 417.
Tronson. — Voir *Pechdo*.
Turmann (M.). — *Les problèmes sociaux du Travail industriel*, XXXVII, 627

U

Urbain et **Levesque**. — *Œuvres oratoires de Bossuet*, XXXVII, 447.

V

Vaissière (de la). — *Psychologie pédagogique*, XXXVIII, 471.
Valdour. — *Ateliers et taudis*, XXXVII, 366.
Valensin (Albert). — *Les lois divines de la vie; Les doctrines de la force*, XXXVIII, 573.
Valensin (Aug.). — *Le juste prix*, XXXVIII, 573.
Vallery-Radot (R.). — *Terre de Vision*, XXXVIII, 316.
Valuy (B.). — *La religieuse en retraite*, XXXVII, 704.
* **Vansteenberghe** (E.). — *Le cardinal Nicolas de Cues* (1401-1464), XXXVIII, 751.
Verdunoy (Chanoine). — *Pasteur*, XXXVIII, 192.
Vermeersch et **Creusen** (S.). — *Epitome juris canonici*, XXXVII, 320.
Vermeersch (A.). — *La tolérance*, XXXVII, 320.
Veuillot. — Voir *Grandmaison* (*de*).
Vialatoux (J.). — *L'idée de civilisation dans la doctrine de Saint Thomas; L'idée de civilisation et les courants modernes de l'opinion; Les données actuelles et la solution catholique du problème de la civilisation; La notion d'économie politique*; *Population et Economie*, XXXVIII, 573.
* **Vincent** (F.). — *Saint François de Sales, directeur d'âmes*, XXXVII, 505. — *Ames d'aujourd'hui*, XXXVIII, 314-315.
Viollet (J.). — *Morale familiale*, XXXVIII, 563.
Viteau. — *Sur le prologue de Saint Jean*, XXXVII, 576.
* **Vosté** (R. P.). — *Commentarius in Epistolam ad Ephesios*, XXXVIII, 138.
* **Vuillermet** (R. P.) O. P. — *Les divertissements et la conscience chrétienne*, XXXVII, 561. — *La conquête des hommes*, XXXVIII, 425. — *Les catholiques et les danses nouvelles*, XXXVIII, 496.
Vulliez-Sermet (R. P.). — *Sujets d'oraison pour une retraite de huit jours*, XXXVIII, 497.

W — X — Z

Wiener (Harold) — *The prophets of Israel in History and Criticism*, XXXVII, 234.
Wilmart (A.). — *Méditations et Prières de saint Anselme*, XXXVIII, 366.
* **Wittig** (Joseph). — *Des hl. Basilius Geistliche Ubungen auf der Bischofs Konferenz von Dazimon 374/5 im Ausschluss am Isaias*, XXXVII, 111.
X. — *Les Grands Pèlerinages de France*, XXXVIII, 442.
X. — *Mariage et éducation*, XXXVIII, 564
X. — *Que votre règne arrive*, XXXVIII, 565.
X. — *Almanach catholique français*, XXXVII, 440.
X. — *Manuel pratique des lois sociales et ouvrières*, XXXVII, 438.
X. — *Mère Marie de Jésus*, XXXVII, 45.
X. — *La Sacra Bibbia*, XXXVII, 234.
X. — *Claude-Charles Charaux*, XXXVII, 704.
X. — *La Palestine*, XXXVIII, 120.
Zeller (R.). — *Le Bienheureux Henri Suso*, XXXVII, 40-43.

PARIS. — IMP. DE L'ARCHEVÊCHÉ, 17, RUE CASSETTE.

40477
Revue apologétique
v.38
1924
CBPac

40477

v.38
1924

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709